

Séance Publique du 08 juin 2020

Annexe à la délibération

SP20200608R_9

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE

- Volume à part -

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CG :DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22660001300016

POSTE COMPTABLE : paierie dep des pyrenees orienta

M. 52

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CD66 (4)

ANNEE 2020

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	9
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	10
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	11
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	12
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	13
B1 - Balance générale - Dépenses	14
B2 - Balance générale - Recettes	15

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	17
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	19
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	20
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	21
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	22
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	23
A2 - Equipements non départementaux	24
A3 - Dépenses financières	25
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	26
A4.2 - Recettes RMI / RSA	27
A4.3 - Recettes financières	28
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	29
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	30
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	35
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	43
A1/01 - Opérations non ventilées	53
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	55
A1/1 - Fonction 1	57
A1/2 - Fonction 2	58
A1/3 - Fonction 3	60
A1/4 - Fonction 4	62
A1/5 - Fonction 5	63
A1/6 - Fonction 6	71
A1/7 - Fonction 7	73
A1/8 - Fonction 8	77
A1/9 - Fonction 9	79

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	81
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	82

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	84
C8 - Situation des autorisations d'engagement	85
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat du personnel	Sans Objet
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
-----------------------------------	------------

E - Arrêté et signatures

E2 - Arrêté et signatures	86
---------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	474 369	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	465 632,13
Longueur de la voirie départementale (en km)	2 156	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	12

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
268 494 016	298 824 672	525,5178	565,4302

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 081,07	892
2	Produit des impositions directes/population	332,92	335
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1251,56	961
4	Dépenses d'équipement brut/population	204,31	115
5	Encours de dette/population (3)	336,02	508
6	DGF/population	106,23	123
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	20,38 %	21,2%
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	86,61 %	96,5 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	16,32 %	12 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	26,85 %	52,9 %

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	727 394 575,65	765 722 225,97	16 394 559,56	A1 54 722 209,88
Investissement	143 298 140,61	142 227 329,38	(1) -14 290 488,31	A2 -15 361 299,54
Fonctionnement	584 096 435,04	623 494 896,59	(2) 30 685 047,87	A3 70 083 509,42

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 22 110 189,91	III + IV 0,00	B1	-22 110 189,91
Investissement	I 22 094 189,91	III 0,00	B2	-22 094 189,91
Fonctionnement	II 16 000,00	IV 0,00	B3	-16 000,00

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)
TOTAL	A1 + B1		32 612 019,97
Investissement	A2 + B2		-37 455 489,45
Fonctionnement	A3 + B3		70 067 509,42

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 22 094 189,91
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	4 998,42
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	2 275 755,35
204	Subventions d'équipement versées (2)	8 480 569,81
21	Immobilisations corporelles (2)	2 984 335,26
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	8 343 894,07
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
458105	Opé/s mdt-GEST° TRANSP SUBSTITUT° REGION	4 637,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 16 000,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	16 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	18 575 461,16	56 030 950,61
O			
T			

+ + +

R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	22 094 189,91	0,00
E			
P			
O	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 15 361 299,54	(si solde positif) 0,00
R			
S			

= = =

Total de la section d'investissement (2)	56 030 950,61	56 030 950,61
----------------------------------------------------	---------------	---------------

		DEPENSES	RECETTES
V	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	24 941 560,97	-7 670 459,00
O			
T			

+ + +

R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	16 000,00	0,00
E			
P			
O	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 32 628 019,97
R			
S			

= = =

Total de la section de fonctionnement (3)	24 957 560,97	24 957 560,97
-----------------------------------------------------	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)	80 988 511,58	80 988 511,58
-------------------------------	---------------	---------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	13 056 946,16	5 518 515,00	18 575 461,16	38 635 346,45	17 395 604,16	56 030 950,61
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	12 645 790,81	12 295 770,16	24 941 560,97	-8 089 140,00	418 681,00	-7 670 459,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	25 702 736,97	17 814 285,16	43 517 022,13	30 546 206,45	17 814 285,16	48 360 491,61

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	9 419 000,00	0,00	0,00	0,00	9 419 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (8)	5 756 108,44	2 275 755,35	458 882,00	458 882,00	8 490 745,79
204	Subventions d'équipement versées (8)	38 848 092,00	8 480 569,81	3 109 195,16	3 109 195,16	50 437 856,97
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	10 030 734,00	2 984 335,26	3 359 760,00	3 359 760,00	16 374 829,26
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (4) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (8)	69 460 701,00	8 343 894,07	4 129 109,00	4 129 109,00	81 933 704,07
Total des dépenses d'équipement		133 514 635,44	22 084 554,49	11 056 946,16	11 056 946,16	166 656 136,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (8)	1 000,00	4 998,42	0,00	0,00	5 998,42
16	Emprunts et dettes assimilées	34 067 291,00	0,00	0,00	0,00	34 067 291,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (8)	4 500,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 004 500,00
020	Dépenses imprévues	600 000,00		0,00	0,00	600 000,00
Total des dépenses financières		34 672 791,00	4 998,42	2 000 000,00	2 000 000,00	36 677 789,42
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	868 000,00	4 637,00	0,00	0,00	872 637,00
Total des dépenses réelles d'investissement		169 055 426,44	22 094 189,91	13 056 946,16	13 056 946,16	204 206 562,51

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	29 777 811,56		418 681,00	418 681,00	30 196 492,56
041	Opérations patrimoniales (7)	1 000 000,00		5 099 834,00	5 099 834,00	6 099 834,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		30 777 811,56		5 518 515,00	5 518 515,00	36 296 326,56

TOTAL	199 833 238,00	22 094 189,91	18 575 461,16	18 575 461,16	240 502 889,07
--------------	-----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	15 361 299,54
------------------------------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	255 864 188,61
-----------------------------------------------------	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	26 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (11)	12 827 502,00	0,00	1 740 220,00	1 740 220,00	14 567 722,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	103 785 000,00	0,00	0,00	0,00	103 785 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (11)	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
Total des recettes d'équipement		116 639 102,00	0,00	1 740 220,00	1 740 220,00	118 379 322,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 500 000,00	0,00	0,00	0,00	8 500 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	37 455 489,45	37 455 489,45	37 455 489,45
138	Autres subventions invest. non transf. (11)	16 650,00	0,00	0,00	0,00	16 650,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 577 291,00	0,00	0,00	0,00	19 577 291,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (11)	7 195,00	0,00	0,00	0,00	7 195,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 225 000,00	0,00	-565 000,00	-565 000,00	3 660 000,00
Total des recettes financières		32 326 136,00	0,00	36 890 489,45	36 890 489,45	69 216 625,45
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	868 000,00	0,00	4 637,00	4 637,00	872 637,00
Total des recettes réelles d'investissement		149 833 238,00	0,00	38 635 346,45	38 635 346,45	188 468 584,45

021	Virement de la section de fonctionnement (9)	0,00		11 712 062,16	11 712 062,16	11 712 062,16
040	Opérations ordre transf. entre sections (9)	49 000 000,00		583 708,00	583 708,00	49 583 708,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 000 000,00		5 099 834,00	5 099 834,00	6 099 834,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		50 000 000,00		17 395 604,16	17 395 604,16	67 395 604,16

TOTAL	199 833 238,00	0,00	56 030 950,61	56 030 950,61	255 864 188,61
--------------	-----------------------	-------------	----------------------	----------------------	-----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	255 864 188,61
-----------------------------------------------------	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

31 099 277,60

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (5)	27 285 519,00	0,00	3 295 797,00	3 295 797,00	30 581 316,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	109 186 343,00	0,00	0,00	0,00	109 186 343,00
014	Atténuations de produits	14 500 000,00	0,00	0,00	0,00	14 500 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	390 000,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	54 060 000,00	0,00	0,00	0,00	54 060 000,00
017	Revenu de solidarité active	162 011 122,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00	161 998 122,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	184 555 416,00	16 000,00	1 730 963,00	1 730 963,00	186 302 379,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	299 134,00	0,00	0,00	0,00	299 134,00
Total des dépenses de gestion courante		552 287 534,00	16 000,00	5 013 760,00	5 013 760,00	557 317 294,00
66	Charges financières	4 560 000,00	0,00	0,00	0,00	4 560 000,00
67	Charges exceptionnelles (5)	585 017,00	0,00	0,00	0,00	585 017,00
68	Dotations amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	600 000,00		7 632 030,81	7 632 030,81	8 232 030,81
Total des dépenses réelles de fonctionnement		558 032 551,00	16 000,00	12 645 790,81	12 645 790,81	570 694 341,81

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		11 712 062,16	11 712 062,16	11 712 062,16
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	49 000 000,00		583 708,00	583 708,00	49 583 708,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		49 000 000,00		12 295 770,16	12 295 770,16	61 295 770,16

TOTAL	607 032 551,00	16 000,00	24 941 560,97	24 941 560,97	631 990 111,97
--------------	-----------------------	------------------	----------------------	----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	631 990 111,97
------------------------------------------------------	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (6)	1 662 350,00	0,00	0,00	0,00	1 662 350,00
015	Revenu minimum d'insertion	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	23 600 427,00	0,00	0,00	0,00	23 600 427,00
017	Revenu de solidarité active	3 391 000,00	0,00	0,00	0,00	3 391 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 399 664,00	0,00	0,00	0,00	4 399 664,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	254 410 000,00	0,00	-8 000 000,00	-8 000 000,00	246 410 000,00
731	Impositions directes	185 850 388,00	0,00	-74 752,00	-74 752,00	185 775 636,00
74	Dotations, subventions et participations (6)	92 027 810,44	0,00	-33 388,00	-33 388,00	91 994 422,44
75	Autres produits de gestion courante (6)	8 046 002,00	0,00	0,00	0,00	8 046 002,00
Total des recettes de gestion courante		573 442 641,44	0,00	-8 108 140,00	-8 108 140,00	565 334 501,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (6)	3 812 098,00	0,00	19 000,00	19 000,00	3 831 098,00
78	Reprises amortissements et provisions (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		577 254 739,44	0,00	-8 089 140,00	-8 089 140,00	569 165 599,44

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	29 777 811,56		418 681,00	418 681,00	30 196 492,56
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		29 777 811,56		418 681,00	418 681,00	30 196 492,56

TOTAL	607 032 551,00	0,00	-7 670 459,00	-7 670 459,00	599 362 092,00
--------------	-----------------------	-------------	----------------------	----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	32 628 019,97
-------------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	631 990 111,97
------------------------------------------------------	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	31 099 277,60
-----------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	4 998,42	418 681,00	423 679,42
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	2 734 637,35	0,00	2 734 637,35
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	11 589 764,97	8 300,00	11 598 064,97
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	6 344 095,26	0,00	6 344 095,26
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	12 473 003,07	5 091 534,00	17 564 537,07
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	4 637,00	0,00	4 637,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		35 151 136,07	5 518 515,00	40 669 651,07

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	15 361 299,54
------------------------------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	56 030 950,61
-----------------------------------------------------	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	3 295 797,00		3 295 797,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	-13 000,00		-13 000,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	1 746 963,00	0,00	1 746 963,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	0,00	583 708,00	583 708,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	7 632 030,81		7 632 030,81
023	Virement à la section d'investissement		11 712 062,16	11 712 062,16
Dépenses de fonctionnement –Total		12 661 790,81	12 295 770,16	24 957 560,97

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 957 560,97
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	1 740 220,00	583 708,00	2 323 928,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	8 300,00	8 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	5 091 534,00	5 091 534,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	4 637,00	0,00	4 637,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		11 712 062,16	11 712 062,16
024	Produits des cessions d'immobilisations	-565 000,00		-565 000,00
Recettes d'investissement –Total		1 179 857,00	17 395 604,16	18 575 461,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	37 455 489,45
---------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	56 030 950,61
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	-8 000 000,00		-8 000 000,00
731	Impositions directes	-74 752,00		-74 752,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	-33 388,00		-33 388,00
75	Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	19 000,00	418 681,00	437 681,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		-8 089 140,00	418 681,00	-7 670 459,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	32 628 019,97
-------------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 957 560,97
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL
	I	II		III			IV = I + II + III
TOTAL	199 833 238,00	22 094 189,91	18 575 461,16	18 575 461,16	1 370 000,00	17 205 461,16	240 502 889,07
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	94 666 543,44	13 603 984,68	7 947 751,00	7 947 751,00	70 000,00	7 877 751,00	116 218 279,12
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	85 247 543,44	13 603 984,68	7 947 751,00	7 947 751,00	70 000,00	7 877 751,00	106 799 279,12
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	9 419 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 419 000,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	38 848 092,00	8 480 569,81	3 109 195,16	3 109 195,16	1 300 000,00	1 809 195,16	50 437 856,97
Dépenses financières (détail en III-A3)	34 672 791,00	4 998,42	2 000 000,00	2 000 000,00		2 000 000,00	36 677 789,42
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	868 000,00	4 637,00	0,00	0,00	0,00	0,00	872 637,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	29 777 811,56		418 681,00	418 681,00		418 681,00	30 196 492,56
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	1 000 000,00		5 099 834,00	5 099 834,00		5 099 834,00	6 099 834,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (4)	15 361 299,54
---------------------------------------------------------------	----------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	255 864 188,61
-----------------------------------------------------	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL
	I	II		III	IV = I + II + III
TOTAL	199 833 238,00	0,00	18 575 461,16	18 575 461,16	218 408 699,16
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	116 613 102,00	0,00	1 740 220,00	1 740 220,00	118 353 322,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	26 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	868 000,00	0,00	4 637,00	4 637,00	872 637,00
Recettes financières (détail en III-A4.3) (sauf 1068)	32 326 136,00	0,00	-565 000,00	-565 000,00	31 761 136,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	49 000 000,00		583 708,00	583 708,00	49 583 708,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	1 000 000,00		5 099 834,00	5 099 834,00	6 099 834,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		11 712 062,16	11 712 062,16	11 712 062,16

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (4)	0,00
---------------------------------------------------------------	-------------

Affectation au compte 1068 (5)	37 455 489,45
---------------------------------------	----------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	255 864 188,61
-----------------------------------------------------	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		85 247 543,44	13 603 984,68	7 947 751,00	7 947 751,00	70 000,00	7 877 751,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 756 108,44	2 275 755,35	458 882,00	458 882,00	70 000,00	388 882,00
2031	Frais d'études	3 354 308,44	2 116 544,56	308 882,00	308 882,00		
2033	Frais d'insertion	20 000,00	0,00	0,00	0,00		
2051	Concessions, droits similaires	2 352 000,00	154 293,79	150 000,00	150 000,00		
208	Autres immobilisations incorporelles	29 800,00	4 917,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	10 030 734,00	2 984 335,26	3 359 760,00	3 359 760,00	0,00	3 359 760,00
2111	Terrains nus	365 500,00	1 770,00	0,00	0,00		
2115	Terrains bâtis	0,00	1 920,00	0,00	0,00		
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00		
21312	Bâtiments scolaires	7 000,00	0,00	0,00	0,00		
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	611 000,00	0,00	565 000,00	565 000,00		
21314	Bâtiments culturels et sportifs	5 000,00	0,00	0,00	0,00		
2151	Réseaux de voirie	2 500 000,00	89 085,20	0,00	0,00		
2157	Matériel et outillage technique	3 052 984,00	1 921 400,99	399 460,00	399 460,00		
216	Collections et oeuvres d'art	31 000,00	2 000,00	4 200,00	4 200,00		
2182	Matériel de transport	1 000 000,00	535 299,77	131 100,00	131 100,00		
21831	Matériel informatique scolaire	800 000,00	192 054,96	2 050 000,00	2 050 000,00		
21838	Autre matériel informatique	709 000,00	35 046,46	208 300,00	208 300,00		
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	400 000,00	174 157,00	0,00	0,00		
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	226 600,00	14 355,97	1 700,00	1 700,00		
2185	Matériel de téléphonie	105 000,00	15 874,91	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	217 650,00	1 370,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 460 701,00	8 343 894,07	4 129 109,00	4 129 109,00	0,00	4 129 109,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	245 100,00	242 829,00	0,00	0,00		
231312	Bâtiments scolaires	2 339 031,00	88 091,83	0,00	0,00		
231313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	150 000,00	0,00	0,00	0,00		
231318	Autres bâtiments publics	239 059,00	55 731,00	-154 482,00	-154 482,00		
231351	Bâtiments publics	17 871 500,00	719 882,44	-33 847,08	-33 847,08		
23151	Réseaux de voirie	39 650 000,00	480 032,90	3 891 656,00	3 891 656,00		
23153	Réseaux divers	578 684,00	378 999,00	154 400,00	154 400,00		
23157	Matériel et outillage technique	503 000,00	4 589,00	-336 866,92	-336 866,92		
2316	Restaur. des collections oeuvres art	38 500,00	28 246,46	0,00	0,00		
2317312	Bâtiments scolaires	630 327,00	1 529 983,80	0,00	0,00		
2317314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	1 590 090,00	0,00	0,00		
231735	Installations générales, agencements	6 830 000,00	3 220 418,63	246 249,00	246 249,00		
23181	Installations générales, agencements et	385 500,00	0,00	0,00	0,00		
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	5 000,01	362 000,00	362 000,00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

RSA DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	Revenu de solidarité active	9 419 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	52 500,00	0,00	0,00	0,00		
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	5 160 000,00	0,00	0,00	0,00		
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	40 500,00	0,00	0,00	0,00		
20422	Privé : Bâtiments, installations	4 090 000,00	0,00	0,00	0,00		
2051	Concessions, droits similaires	75 000,00	0,00	0,00	0,00		
2157	Matériel et outillage technique	1 000,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (4)	38 848 092,00	8 480 569,81	3 109 195,16	3 109 195,16
204122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	510 000,00	400 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	1 303 000,00	0,00	-6 186,00	-6 186,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	1 114 429,00	193 042,00	0,00	0,00
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	20 283 152,00	2 937 587,98	0,00	0,00
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	227 004,00	0,00	0,00	0,00
204153	Subv. Grpt : Projet infrastructure	564 286,00	0,00	0,00	0,00
2041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	496,00	0,00	0,00	0,00
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	10 100 000,00	4 097 017,84	315 381,16	315 381,16
2041783	Autres EPL: Projet infrastructure	0,00	242 265,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	420 870,00	43 529,57	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	2 559 993,00	487 425,00	0,00	0,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	231 353,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	607 953,00	73 504,00	120 000,00	120 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	855 556,00	6 198,42	1 180 000,00	1 180 000,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	70 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES TOTALES		34 672 791,00	4 998,42	2 000 000,00	2 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 000,00	4 998,42	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 000,00	4 998,42	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	34 067 291,00	0,00	0,00	0,00
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	490 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	14 000 000,00	0,00	0,00	0,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	19 577 291,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 500,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
2748	Autres prêts	1 500,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
020	Dépenses imprévues	600 000,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL		116 613 102,00	0,00	1 740 220,00	1 740 220,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	12 827 502,00	0,00	1 740 220,00	1 740 220,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	2 393 340,00	0,00	-4 637,00	-4 637,00
1312	Subv. transf. Régions	584 891,00	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. transf. Communes	18 000,00	0,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	106 000,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	123 980,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00
1324	Subv. non transf. Communes	2 550 000,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	455 000,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1331	D.G.E. transférable	0,00	0,00	0,00	0,00
1332	Dot. Dép. équip. Collèges transférables	2 715 090,00	0,00	0,00	0,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	360 000,00	0,00	0,00	0,00
1336	Dot. soutien investissement départements	1 721 201,00	0,00	1 744 857,00	1 744 857,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	103 785 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	103 785 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (4)	600,00	0,00	0,00	0,00
231351	Bâtiments publics	500,00	0,00	0,00	0,00
23151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
231735	Installations générales, agencements	100,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RMI / RSA – RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

RECETTES RSA

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
018	Revenu de solidarité active	26 000,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	26 000,00	0,00	0,00	0,00
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL		32 326 136.00	0.00	36 890 489.45	36 890 489.45
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 500 000.00	0.00	37 455 489.45	37 455 489.45
10222	FCTVA	8 500 000,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	37 455 489,45	37 455 489,45
138	Autres subventions invest. non transf.	16 650.00	0.00	0.00	0.00
13872	Subv non transf FEDER	16 650,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 577 291.00	0.00	0.00	0.00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	19 577 291,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0.00	0.00	0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées	0.00	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	7 195.00	0.00	0.00	0.00
2748	Autres prêts	4 195,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 225 000.00	0.00	-565 000.00	-565 000.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (3)	Libellé	RAR N-1 (4)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL DEPENSES (2) (3)		4 637,00	0,00	0,00
458105	Opé/s mdt-GEST° TRANSP SUBSTITUT° REGION	4 637,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES (2) (3)		0,00	4 637,00	4 637,00
458205	Opé/s mdt-GEST° TRANSP SUBSTITUT° REGION	0,00	4 637,00	4 637,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(3) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

(4) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)	29 777 811,56	418 681,00	418 681,00
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. Nat.	2 553 500,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résultat. Régions	400 000,00	267 802,00	267 802,00
13913	Sub. transf cpte résultat. Départements	0,00	0,00	0,00
13914	Sub. transf cpte résultat. Communes	7 000,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf cpte résultat. Autres EPL	300,00	0,00	0,00
139172	Sub. transf cpte résultat.FEDER	40 700,00	40 596,00	40 596,00
139173	Sub. transf cpte résultat.FEOGA	3 000,00	0,00	0,00
13918	Autres Sub. Transf équipement	70 000,00	25 983,00	25 983,00
13931	Sub. transf cpte résultat. D.G.E.	2 050 000,00	0,00	0,00
13932	Sub. transf cpte résultat. DDEC	2 715 100,00	0,00	0,00
13935	Sub. transf cpte résultat. radars auto.	150 900,00	84 300,00	84 300,00
13936	Dot. soutien investissement départements	7 500,00	0,00	0,00
13938	Autres	2 000,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	20 777 811,56	0,00	0,00
231351	Bâtiments publics	1 000 000,00	0,00	0,00
23151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
231735	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
23181	Installations générales, agencements et	0,00	0,00	0,00
040	RECETTES (2)	49 000 000,00	583 708,00	583 708,00
13912	Sub. transf cpte résultat. Régions	0,00	583 708,00	583 708,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	100 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	602 585,00	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	50 000,00	0,00	0,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	175 156,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	416 965,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	503 658,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 867 888,00	0,00	0,00
2804141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	340 526,00	0,00	0,00
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	15 463 560,00	0,00	0,00
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	62 173,00	0,00	0,00
2804162	Subv. SPIC : Bâtiments, installations	21 749,00	0,00	0,00
28041721	CCAS : Bien mobilier, matériel	2 000,00	0,00	0,00
28041722	CCAS : Bâtiments, installations	284,00	0,00	0,00
28041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	776 532,00	0,00	0,00
28041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	4 794 569,00	0,00	0,00
28041783	Autres EPL: Projet infrastructure	78 404,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	26 896,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 317 658,00	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	39 046,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	218 892,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	582 375,00	0,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	2 775 216,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	850 268,00	0,00	0,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	366 609,00	0,00	0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	28 368,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	71 474,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	507 588,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	2 348 549,00	0,00	0,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	67 720,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
281314	Bâtiments culturels et sportifs	121 830,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	231 399,00	0,00	0,00
281328	Autres bâtiments privés	9 050,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	3 919 199,00	0,00	0,00
28153	Réseaux divers	605 582,00	0,00	0,00
28157	Matériel et outillage techniques	2 500 000,00	0,00	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	45 841,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	3 600 010,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	200 031,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	443 565,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	1 729 809,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	587 170,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	259 066,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	121 594,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	30 308,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	135 838,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES				A7
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
041	DEPENSES (2)	1 000 000,00	5 099 834,00	5 099 834,00
204411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00
204412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00
204421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0,00	8 300,00	8 300,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00
2153	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00
231312	Bâtiments scolaires	0,00	4 829 294,00	4 829 294,00
231351	Bâtiments publics	1 000 000,00	0,00	0,00
23151	Réseaux de voirie	0,00	262 240,00	262 240,00
23153	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00
23157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00
2317312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
231735	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	1 000 000,00	5 099 834,00	5 099 834,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1324	Subv. non transf. Communes	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 000 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	8 300,00	8 300,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	5 091 534,00	5 091 534,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	Total
		I	II		III			IV = I + II + III
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)		607 032 551,00	16 000,00	24 941 560,97	24 941 560,97	0,00	24 941 560,97	631 990 111,97
011	Charges à caractère général (5)	27 285 519,00	0,00	3 295 797,00	3 295 797,00	0,00	3 295 797,00	30 581 316,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	109 186 343,00	0,00	0,00	0,00		0,00	109 186 343,00
014	Atténuations de produits	14 500 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	14 500 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	390 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	54 060 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 060 000,00
017	Revenu de solidarité active	162 011 122,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00	0,00	-13 000,00	161 998 122,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	184 555 416,00	16 000,00	1 730 963,00	1 730 963,00	0,00	1 730 963,00	186 302 379,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	299 134,00	0,00	0,00	0,00		0,00	299 134,00
66	Charges financières	4 560 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	4 560 000,00
67	Charges exceptionnelles (5)	585 017,00	0,00	0,00	0,00		0,00	585 017,00
68	Dotations amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	600 000,00		7 632 030,81	7 632 030,81		7 632 030,81	8 232 030,81
023	Virement à la section d'investissement	0,00		11 712 062,16	11 712 062,16		11 712 062,16	11 712 062,16
042	Opérations ordre transf. entre sections	49 000 000,00		583 708,00	583 708,00		583 708,00	49 583 708,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (4)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	631 990 111,97
------------------------------------------------------	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Total
		I	II		III	IV = I + II + III
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)		607 032 551,00	0,00	-7 670 459,00	-7 670 459,00	599 362 092,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 399 664,00	0,00	0,00	0,00	4 399 664,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	254 410 000,00	0,00	-8 000 000,00	-8 000 000,00	246 410 000,00
731	Impositions directes	185 850 388,00	0,00	-74 752,00	-74 752,00	185 775 636,00
74	Dotations, subventions et participations (5)	92 027 810,44	0,00	-33 388,00	-33 388,00	91 994 422,44
75	Autres produits de gestion courante (5)	8 046 002,00	0,00	0,00	0,00	8 046 002,00
013	Atténuations de charges (5)	1 662 350,00	0,00	0,00	0,00	1 662 350,00
015	Revenu minimum d'insertion	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	23 600 427,00	0,00	0,00	0,00	23 600 427,00
017	Revenu de solidarité active	3 391 000,00	0,00	0,00	0,00	3 391 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (5)	3 812 098,00	0,00	19 000,00	19 000,00	3 831 098,00
78	Reprises amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	29 777 811,56		418 681,00	418 681,00	30 196 492,56
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (4)	32 628 019,97
----------------------------------------------	----------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	631 990 111,97
------------------------------------------------------	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (5)	27 285 519,00	0,00	3 295 797,00	3 295 797,00
60611	Eau et assainissement	130 000,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 404 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60621	Combustibles	175 500,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 310 000,00	0,00	140 100,00	140 100,00
60623	Alimentation	130 250,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	306 850,00	0,00	1 648 700,00	1 648 700,00
60631	Fournitures d'entretien	91 700,00	0,00	169 000,00	169 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 884 550,00	0,00	82 864,00	82 864,00
60633	Fournitures de voirie	951 200,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	346 800,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	111 500,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	66 500,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	31 100,00	0,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	32 000,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	14 400,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	9 000,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	234 800,00	0,00	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	158 550,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 089 000,00	0,00	94 500,00	94 500,00
6132	Locations immobilières	328 160,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	323 000,00	0,00	55 698,00	55 698,00
614	Charges locatives et de copropriété	76 000,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	358 300,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	501 100,00	0,00	75 000,00	75 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 050 000,00	0,00	236 225,00	236 225,00
615232	Entretien, réparations réseaux	52 200,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	170 425,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	130 950,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 762 480,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	317 500,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	187 200,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	405 008,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	103 970,00	0,00	0,00	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	41 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	754 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	71 900,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	54 000,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	25 984,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	79 200,00	0,00	45 000,00	45 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	700 525,00	0,00	310 000,00	310 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	146 500,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6228	Divers	716 900,00	0,00	4 260,00	4 260,00
6231	Annonces et insertions	615 300,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	21 700,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	166 060,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	599 000,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	892 000,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	42 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	2 856 800,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	240 350,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	30 800,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 328 379,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	8 000,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	320 000,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100 900,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	166 797,00	0,00	850,00	850,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - BS - 2020

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
6282	Frais de gardiennage	112 450,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00	0,00	277 600,00	277 600,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	181 400,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	390 181,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	195 000,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	50 000,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	200,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	93 200,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	109 186 343,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	65 487,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	690 050,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	538 921,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	180 873,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	43 869 690,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité résidence	774 949,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	643 213,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	13 751 619,00	0,00	0,00	0,00
64121	Rémunération principale	9 683 000,00	0,00	0,00	0,00
64123	Indemnités d'attente	15 000,00	0,00	0,00	0,00
64126	Indemnités de licenciement	50 000,00	0,00	0,00	0,00
64128	Autres indemnités	17 000,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	6 622 082,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres	721 136,00	0,00	0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	60 410,00	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	83 845,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	48 436,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	152 999,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 488 190,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 403 598,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	250 000,00	0,00	0,00	0,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	299 947,00	0,00	0,00	0,00
6473	Allocations de chômage	743 464,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	144 692,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 565 540,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	322 202,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	14 500 000,00	0,00	0,00	0,00
73926	Prélèvements fonds péréquation des DMTO	12 500 000,00	0,00	0,00	0,00
739261	Fonds de péréquation des DMTO	0,00	0,00	0,00	0,00
739262	Fonds solidarité en faveur des départ.	0,00	0,00	0,00	0,00
73928	Autres reversements sur droits d'enreg.	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	390 000,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	390 000,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	54 060 000,00	0,00	0,00	0,00
651141	APA à domicile au serv. Aide Dom.	13 980 000,00	0,00	0,00	0,00
651142	APA versée au bénéficiaire	20 740 000,00	0,00	0,00	0,00
651143	APA versée bénéf. en étab.	1 960 000,00	0,00	0,00	0,00
651144	APA versée à l'étab.	17 380 000,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	162 011 122,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 500,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	102 000,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	80 000,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	5 801,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 780,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	18 720,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	25 000,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	9 980,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - BS - 2020

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
6331	Versement de transport	40 965,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	21 922,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 307,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 325 164,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité résidence	51 710,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	57 160,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	376 085,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	255 153,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	405 490,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	718 765,00	0,00	0,00	0,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	12 180,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	7 340,00	0,00	0,00	0,00
6512	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	2 032 000,00	0,00	0,00	0,00
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	123 200 000,00	0,00	0,00	0,00
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	21 200 000,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres (primes, dots)	562 000,00	0,00	0,00	0,00
6525	Frais d'inhumation	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	701 000,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	0,00	0,00	0,00
6556	Contributions à des fonds	351 500,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 021 000,00	0,00	0,00	0,00
6565	Versments au titre du contrat d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00
65661	Contrat d'accompagnement dans l'emploi	2 140 000,00	0,00	0,00	0,00
65662	Contrat d'initiative-emploi	360 000,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	65 000,00	0,00	0,00	0,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	490 000,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	295 500,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	3 980 600,00	0,00	-33 000,00	-33 000,00
6577	Remises gracieuses	4 000,00	0,00	0,00	0,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	184 555 416,00	16 000,00	1 730 963,00	1 730 963,00
65111	Famille et enfance	1 119 000,00	0,00	0,00	0,00
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	18 070 000,00	0,00	0,00	0,00
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	2 170 000,00	0,00	0,00	0,00
651122	Allocation compensatrice tierce personne	3 140 000,00	0,00	0,00	0,00
651128	Autres	20 000,00	0,00	0,00	0,00
6512	Secours d'urgence	500 350,00	0,00	500 000,00	500 000,00
6513	Bourses	500,00	0,00	0,00	0,00
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	8 577 500,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres (primes, dots)	79 400,00	0,00	0,00	0,00
65211	Frais de scolarité	60 000,00	0,00	0,00	0,00
65212	Frais périscolaires	150 000,00	0,00	0,00	0,00
6522	Accueil familial	4 170 000,00	0,00	0,00	0,00
6523	Frais d'hospitalisation	12 000,00	0,00	0,00	0,00
652411	Foyers enf, centres et hot. mat.	690 000,00	0,00	0,00	0,00
652412	Mais. enf. caract. social	14 996 400,00	0,00	0,00	0,00
652413	Lieux de vie et d'accueil	1 020 000,00	0,00	-7 000,00	-7 000,00
65242	Frais séj. étab. adultes hand	33 882 000,00	0,00	0,00	0,00
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	13 145 000,00	0,00	0,00	0,00
6525	Frais d'inhumation	8 000,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	989 006,00	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission et de déplacement	70 000,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	78 335,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	297 694,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	197 801,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	320 000,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - BS - 2020

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
6542	Créances éteintes	35 090,00	0,00	0,00	0,00
65511	Etablissements publics	3 900 000,00	0,00	0,00	0,00
65512	Etablissements privés	1 630 000,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	21 600 000,00	0,00	0,00	0,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	12 225 925,00	0,00	0,00	0,00
6561	Org. de regroup. (synd. Mixte, entente)	2 267 779,00	0,00	95 000,00	95 000,00
6568	Autres participations	4 536 859,00	0,00	-40 000,00	-40 000,00
65731	Subv. fonct. Etat	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	452 293,00	0,00	0,00	0,00
65735	Group. coll et coll. statut particulier	104 825,00	0,00	0,00	0,00
65736	Subv. fonct. SPIC	500,00	0,00	0,00	0,00
65737	Subv. Fonct. Autres EPL	2 779 250,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	562 916,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	9 976 217,00	16 000,00	909 100,00	909 100,00
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	7 052,00	0,00	0,00	0,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	20 713 561,00	0,00	256 363,00	256 363,00
65888	Autres	163,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	299 134,00	0,00	0,00	0,00
65861	Frais de personnel	272 334,00	0,00	0,00	0,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	26 800,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		552 287 534,00	16 000,00	5 013 760,00	5 013 760,00
(A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	4 560 000,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 800 000,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	700 000,00	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 000,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	50 000,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	585 017,00	0,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	30 000,00	0,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	52 000,00	0,00	0,00	0,00
6713	Dots et prix	6 000,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	17 000,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	255 000,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00
6747	Remises gracieuses	25 000,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	200 017,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00		0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	600 000,00		7 632 030,81	7 632 030,81
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		558 032 551,00	16 000,00	12 645 790,81	12 645 790,81

023	Virement à la section d'investissement	0,00		11 712 062,16	11 712 062,16
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	49 000 000,00		583 708,00	583 708,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00		0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00		583 708,00	583 708,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	49 000 000,00		0,00	0,00
6871	Dot. amort. exceptionnels immos	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		49 000 000,00		12 295 770,16	12 295 770,16

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	607 032 551,00	16 000,00	24 941 560,97	24 941 560,97
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------	------------------	----------------------	----------------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
----------------------------------------------	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	631 990 111,97
------------------------------------------------------	-----------------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
 (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (4) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.
 (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	1 400 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-700 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	700 000,00

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					B2
GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX					
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 399 664,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	360 000,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red.occupation dom. public départemental	137 620,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres	68 002,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	514 350,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	0,00	0,00
7068	Autres redevances et droits	290 000,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	201 600,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	25 000,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	2 400 000,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	350 592,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	52 500,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	254 410 000,00	0,00	-8 000 000,00	-8 000 000,00
7321	Taxe départementale publicité foncière	83 300 000,00	0,00	-8 000 000,00	-8 000 000,00
7322	Taxe départ. Add. certains droits enreg.	700 000,00	0,00	0,00	0,00
7326	Attrib. fonds péréquation sur les DMTO	15 200 000,00	0,00	0,00	0,00
73261	Attrib. fonds péréquation des DMTO	0,00	0,00	0,00	0,00
73262	Attribution fonds solidarité des départ.	0,00	0,00	0,00	0,00
7327	Taxe d'aménagement	4 100 000,00	0,00	0,00	0,00
733	Taxes util. services publics et domaine	10 000,00	0,00	0,00	0,00
7342	Taxe sur les conventions d'assurance	72 000 000,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur consommation finale électricité	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00
7352	TICPE	72 800 000,00	0,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	300 000,00	0,00	0,00	0,00
7388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	185 850 388,00	0,00	-74 752,00	-74 752,00
73111	Taxe foncière sur les propriétés bâties	141 000 000,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	18 307 039,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00
73121	F.N.G.I.R.	12 743 349,00	0,00	0,00	0,00
73122	Fonds péréquation cotis./VA entreprises	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00
73125	Frais taxe foncière propriétés bâties	11 200 000,00	0,00	-74 752,00	-74 752,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	92 027 810,44	0,00	-33 388,00	-33 388,00
7411	Dotation forfaitaire	50 800 000,00	0,00	-22 486 683,00	-22 486 683,00
74122	Dotation de péréquation urbaine	0,00	0,00	9 648 201,00	9 648 201,00
74123	Dotation de compensation	0,00	0,00	12 470 128,00	12 470 128,00
744	FCTVA	350 000,00	0,00	0,00	0,00
7461	DGD	2 040 303,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	300 000,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	2 582 598,00	0,00	334 966,00	334 966,00
7472	Participation régions	638 386,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation Départements	23 000,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participation Communes et interco	365 000,00	0,00	0,00	0,00
7475	Group. coll et coll. statut particulier	7 000,00	0,00	0,00	0,00
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	300 000,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	287 349,00	0,00	0,00	0,00
74778	Autres Participations	0,00	0,00	0,00	0,00
747812	Dotation versée au titre de la PCH	4 652 995,00	0,00	0,00	0,00
747813	Dotation versée au titre des MDPH	550 000,00	0,00	0,00	0,00
7478141	Part autonomie	176 993,00	0,00	0,00	0,00
7478142	Part prévention	555 608,44	0,00	0,00	0,00
74783	Fonds mobilisation départ. Insertion	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	557 049,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	D.C.R.T.P.	14 500 000,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	21 529,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonération T.F.B.	100 000,00	0,00	0,00	0,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	5 400 000,00	0,00	0,00	0,00
74881	Particip. familles resto, héberg	820 000,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	8 046 002,00	0,00	0,00	0,00
7511	Recouvrements sur département, autres CL	50 000,00	0,00	0,00	0,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	4 000,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - BS - 2020

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	7 263 000,00	0,00	0,00	0,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	150 000,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	269 000,00	0,00	0,00	0,00
7535	PCH	310 000,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	1 662 350,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	565 000,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	82 000,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	1 015 350,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	55 000,00	0,00	0,00	0,00
7531	RMI	30 000,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	25 000,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	23 600 427,00	0,00	0,00	0,00
747811	Dotation versée au titre de l'APA	23 375 427,00	0,00	0,00	0,00
7533	APA	225 000,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	3 391 000,00	0,00	0,00	0,00
7475	Group. coll et coll. statut particulier	205 000,00	0,00	0,00	0,00
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	89 000,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	1 501 000,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	10 000,00	0,00	0,00	0,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	1 000,00	0,00	0,00	0,00
75342	Allocations forfaitaires	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
75343	Allocations forfaitaires majorées	85 000,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		573 442 641,44	0,00	-8 108 140,00	-8 108 140,00
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Le montant brut et la compensation correspondent au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Le détail du calcul est destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	3 812 098,00	0,00	19 000,00	19 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres prod. except. opération gestion	3 177 000,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	175 000,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	460 098,00	0,00	19 000,00	19 000,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		577 254 739,44	0,00	-8 089 140,00	-8 089 140,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	29 777 811,56		418 681,00	418 681,00
722	Immobilisations corporelles	1 000 000,00		0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00
7768	Neutralisation des amortissements	20 777 811,56		0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	8 000 000,00		418 681,00	418 681,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		29 777 811,56		418 681,00	418 681,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	607 032 551,00	0,00	-7 670 459,00	-7 670 459,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------	-------------	----------------------	----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE	32 628 019,97
-------------------------------	----------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	631 990 111,97
------------------------------------------------------	-----------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	36 670 291	12 471 027	10 710 844	18 949 818	7 487 850	180 600
- Equipements départx		12 468 027	37 000	18 779 818	4 205 350	180 600
- Equip. non départx (c/204)		3 000	10 673 844	170 000	3 282 500	0
- Opérations financières	36 670 291					
<i>Dépenses d'ordre</i>	31 467 033					
Total dépenses de l'exercice	68 137 324	12 471 027	10 710 844	23 779 112	7 487 850	180 600
RAR N-1 et reports	15 361 300	2 723 024	4 086 216	6 200 735	400 102	0
Total cumulé dépenses d'investissement	83 498 623	15 194 052	14 797 060	29 979 847	7 887 952	180 600
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	234 116 551	3 031 201	0	7 962 603	405 914	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	234 116 551	3 031 201	0	7 962 603	405 914	0

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	89 166 945	38 959 825	21 815 000	22 497 727	23 961 213	1 583 723
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	89 166 945	38 959 825	21 815 000	22 497 727	23 961 213	1 583 723
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	543 350 575	3 327 352	65 000	905 000	1 064 500	300 000
RAR N-1 et reports	32 628 020	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	575 978 595	3 327 352	65 000	905 000	1 064 500	300 000

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
---------	------------------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	-----------------	-------------------------------	-------

INVESTISSEMENT									
DEPENSES									
Dépenses réelles	4 690 614	0	1 191 000	9 419 000	64 234 221	13 964 376	0	2 142 731	182 112 373
- Equipements départx	416 300	0	0	76 000	54 126 840	2 981 359	0	0	93 271 294
- Equip. non départx (c/204)	3 404 814	0	1 191 000	9 343 000	10 106 381	10 983 017	0	2 142 731	51 300 287
- Opérations financières									36 670 291
<i>Dépenses d'ordre</i>									36 296 327
Total dépenses de l'exercice	4 690 614	0	1 191 000	9 419 000	64 234 221	13 964 376	0	2 142 731	218 408 699
RAR N-1 et reports	81 534	0	0	0	8 240 526	362 053	0	0	37 455 489
Total cumulé dépenses d'investissement	4 772 148	0	1 191 000	9 419 000	72 474 747	14 326 429	0	2 142 731	255 864 189
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	885 132	0	0	26 000	9 021 628	415 160	0	0	255 864 189
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	885 132	0	0	26 000	9 021 628	415 160	0	0	255 864 189

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES									
Total dépenses de l'exercice	172 481 849	1 090 000	54 060 000	159 485 622	22 446 790	21 348 238	9 263	3 067 917	631 974 112
RAR N-1 et reports	16 000	0	0	0	0	0	0	0	16 000
Total cumulé dépenses de fonctionnement	172 497 849	1 090 000	54 060 000	159 485 622	22 446 790	21 348 238	9 263	3 067 917	631 990 112
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	19 084 694	55 000	23 600 427	3 391 000	2 113 141	1 795 403	10 000	300 000	599 362 092
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	32 628 020
Total cumulé recettes de fonctionnement	19 084 694	55 000	23 600 427	3 391 000	2 113 141	1 795 403	10 000	300 000	631 990 112

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		68 137 324	12 471 027	10 710 844	23 779 112	7 487 850	180 600
Dépenses réelles		36 670 291	12 471 027	10 710 844	18 949 818	7 487 850	180 600
020	Dépenses imprévues	600 000	0	0	0	0	0
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0	0	0	0	0	0
163	Emprunts obligataires	490 000	0	0	0	0	0
164	Emprunts auprès des ét. financiers	33 577 291	0	0	0	0	0
203	Frais d'études, recherche, développement	0	679 383	30 000	61 000	300 000	0
204	Subventions d'équipement versées	0	3 000	10 673 844	170 000	3 282 500	0
205	Licences, logiciels, droits similaires	0	1 868 000	0	192 000	420 000	0
208	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	15 000	0
211	Terrains	0	27 500	0	0	0	0
213	Constructions	0	1 188 000	0	0	0	0
215	Install., matériel, outillage techniques	0	1 926 044	2 000	243 000	412 500	20 000
216	Collections et oeuvres d'art	0	0	0	0	35 200	0
218	Autres immobilisations corporelles	0	2 338 100	0	3 250 000	212 150	10 600
231	Immobilisations corporelles en cours	0	4 441 000	5 000	15 033 818	2 810 500	150 000
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	0	0	0
274	Prêts	0	0	0	0	0	0
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000	0	0	0	0	0
276	Autres créances immobilisées	2 000 000	0	0	0	0	0
458	Opérations sous mandat	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>31 467 033</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 829 294</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>30 196 493</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>8 418 681</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>	<i>20 777 812</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
231	<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	<i>1 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>		<i>1 270 540</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 829 294</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
204	<i>Subventions d'équipement versées</i>	<i>8 300</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
231	<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	<i>1 262 240</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 829 294</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
RECETTES							
Total recettes d'investissement		234 116 551	3 031 201	0	7 962 603	405 914	0
Recettes réelles		171 820 780	3 031 201	0	3 133 309	405 914	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 500 000	1 154 000	0	0	0	0
102	Dotations et fonds d'investissement	8 500 000	0	0	0	0	0
106	Réserves	37 455 489	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4
		Opérations non ventilables	Services généraux	Sécurité	Enseignement	Culture, jeunesse, sports	Prévention médico-sociale
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0	156 000	0	417 619	405 914	0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	0	0
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0	1 721 201	0	2 715 090	0	0
138	Autres subventions invest. non transf.	0	0	0	0	0	0
164	Emprunts auprès des ét. financiers	123 362 291	0	0	0	0	0
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	600	0	0
274	Prêts	0	0	0	0	0	0
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000	0	0	0	0	0
458	Opérations sous mandat	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		62 295 770	0	0	4 829 294	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		61 295 770	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	11 712 062	0	0	0	0	0
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	583 708	0	0	0	0	0
280	Amort. immobilisations incorporelles	31 464 377	0	0	0	0	0
281	Amortissement immobilisations corporelle	17 535 623	0	0	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>		1 000 000	0	0	4 829 294	0	0
203	Frais d'études, recherche, développement	1 000 000	0	0	0	0	0
218	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	4 829 294	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement	89 166 945	38 959 825	21 815 000	22 497 727	23 961 213	1 583 723	
Dépenses réelles	27 871 175	38 959 825	21 815 000	22 497 727	23 961 213	1 583 723	
022	Dépenses imprévues	8 232 031	0	0	0	0	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0	7 189 664	0	345 600	150 300	85 000
607	Achats de marchandises	0	0	0	0	79 000	0
611	Contrats de prestations de services	0	115 000	0	140 000	0	0
613	Locations	0	455 000	0	10 000	102 000	0
614	Charges locatives et de copropriété	0	76 000	0	0	0	0
615	Entretien et réparations	0	2 239 000	0	267 000	6 700	850
616	Primes d'assurances	0	503 500	0	0	0	0
617	Etudes et recherches	0	125 500	0	0	0	0
618	Divers	0	703 500	0	900	146 370	105 000
621	Personnel extérieur au service	0	35 997	0	0	0	0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0	740 924	0	0	434 483	57 100
623	Pub., publications, relations publiques	0	1 337 710	0	0	922 250	0
624	Transports biens, transports collectifs	0	290 400	0	470 000	11 650	0
625	Déplacements et missions	0	180 379	0	0	0	1 000
626	Frais postaux et frais télécommunication	0	1 320 000	0	0	0	0
627	Services bancaires et assimilés	100 000	800	0	0	0	0
628	Divers	0	586 982	0	11 000	325 361	100

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4
		Opérations non ventilables	Services généraux	Sécurité	Enseignement	Culture, jeunesse, sports	Prévention médico-sociale
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0	332 860	0	164 732	66 228	14 680
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0	196 000	0	0	200	0
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	26 000	0	0	0	0
6411	Personnel titulaire	0	5 014 022	0	7 726 313	14 952 517	532 450
6412	Assistants maternelles	0	0	0	0	0	0
6413	Personnel non titulaire	0	2 526 144	0	1 165 902	315 272	50 702
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0	3 017	0	1 095	11 032	0
6416	Emplois d'insertion	0	25 201	0	18 316	14 141	0
6417	Rémunérations des apprentis	0	107 730	0	0	0	0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	5 801 247	0	3 831 375	1 188 692	232 009
647	Autres charges sociales	0	3 391 771	0	37 479	12 982	2 531
648	Autres charges de personnel	0	127 457	0	11 015	23 585	300
651	Aides à la personne	0	466 000	0	0	110 000	152 000
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0	0	0	0	0	0
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0	0	0	0	0	0
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0	0	0	0	0	0
653	Indemnités, frais et formation élus	0	1 632 836	0	0	0	0
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0	150 000	0	0	0	0
655	Contributions obligatoires	0	0	21 600 000	5 530 000	0	0
656	Participations	0	19 208	131 000	50 000	1 611 800	340 001
657	Subventions de fonctionnement versées	0	3 134 956	84 000	2 717 000	3 475 850	10 000
658	Charges diverses de gestion courante	299 144	3	0	0	800	0
661	Charges d'intérêts	4 510 000	0	0	0	0	0
668	Autres charges financières	50 000	0	0	0	0	0
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	30 000	65 000	0	0	0	0
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	30 000	0	0	0	0
674	Subv. fonctionnement exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
678	Autres charges exceptionnelles	150 000	10 017	0	0	0	0
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	14 500 000	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>61 295 770</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>61 295 770</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>11 712 062</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
678	<i>Autres charges exceptionnelles</i>	<i>583 708</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
681	<i>Dot. amort. et prov. Charges de fonct.</i>	<i>49 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		543 350 575	3 327 352	65 000	905 000	1 064 500	300 000
Recettes réelles		513 154 082	3 327 352	65 000	905 000	1 064 500	300 000
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	560 000	0	0	0	0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	60 000	0	0	0	0
647	Autres charges sociales	0	1 015 350	0	0	0	0
703	Redevances utilisation du domaine	0	2	0	62 000	6 000	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4
		Opérations non ventilables	Services généraux	Sécurité	Enseignement	Culture, jeunesse, sports	Prévention médico-sociale
706	Prestations de services	0	0	0	0	500 000	0
707	Ventes de marchandises	0	0	0	0	91 000	0
708	Autres produits	0	206 000	0	0	4 000	0
731	Impositions directes	185 775 636	0	0	0	0	0
732	Droits d'enregistrement,taxes urbanisme	95 300 000	0	0	0	0	0
733	Taxes util. services publics et domaine	0	0	0	0	0	0
734	Taxes liées aux véhicules	72 000 000	0	0	0	0	0
735	Impôts et taxes spécif. prod. énergie	78 800 000	0	0	0	0	0
736	Impôts et taxes / activités services	300 000	0	0	0	0	0
741	D.G.F.	50 431 646	0	0	0	0	0
744	FCTVA	350 000	0	0	0	0	0
746	Dotation générale de décentralisation	2 040 303	0	0	0	0	0
747	Participations	8 134 966	1 300 000	0	23 000	463 500	300 000
748	Autres attributions et participations	20 021 529	0	0	820 000	0	0
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0	0	0	0	0	0
752	Revenus des immeubles	0	165 000	65 000	0	0	0
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0	0	0	0	0	0
758	Produits divers de gestion courante	2	0	0	0	0	0
771	Produits exception. / opérations gestion	0	0	0	0	0	0
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0
778	Autres produits exceptionnels	0	21 000	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>30 196 493</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>30 196 493</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>1 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
776	<i>Différences sur réalisations (négatives)</i>	<i>20 777 812</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	<i>8 418 681</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour les comptes 641 et 6516 qui sont déclinés à quatre chiffres et le compte 6517 qui est décliné à cinq chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
----------	---------	------------------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	-----------------	-------------------------------	-------

INVESTISSEMENT										
DEPENSES										
Total dépenses d'investissement		4 690 614	0	1 191 000	9 419 000	64 234 221	13 964 376	0	2 142 731	218 408 699
Dépenses réelles		4 690 614	0	1 191 000	9 419 000	64 234 221	13 964 376	0	2 142 731	182 112 373
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	600 000
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0	0	0	0	1 000	0	0	0	1 000
163	Emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0	0	0	490 000
164	Emprunts auprès des ét. financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	33 577 291
203	Frais d'études, recherche, développement	0	0	0	0	1 865 900	746 907	0	0	3 683 190
204	Subventions d'équipement versées	3 404 814	0	1 191 000	9 343 000	10 106 381	10 983 017	0	2 142 731	51 300 287
205	Licences, logiciels, droits similaires	0	0	0	75 000	0	22 000	0	0	2 577 000
208	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	14 800	0	0	29 800
211	Terrains	0	0	0	0	300 000	38 000	0	0	365 500
213	Constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	1 188 000
215	Install., matériel, outillage techniques	0	0	0	1 000	3 265 200	83 700	0	0	5 953 444
216	Collections et oeuvres d'art	0	0	0	0	0	0	0	0	35 200
218	Autres immobilisations corporelles	24 300	0	0	0	0	14 200	0	0	5 849 350
231	Immobilisations corporelles en cours	392 000	0	0	0	48 695 740	1 699 752	0	0	73 227 810
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	0	0	362 000	0	0	362 000
274	Prêts	1 500	0	0	0	0	0	0	0	1 500
275	Dépôts et cautionnements versés	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
276	Autres créances immobilisées	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000
458	Opérations sous mandat	868 000	0	0	0	0	0	0	0	868 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>36 296 327</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>30 196 493</i>
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>8 418 681</i>
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>20 777 812</i>
231	<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 000 000</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>6 099 834</i>
204	<i>Subventions d'équipement versées</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>8 300</i>
231	<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>6 091 534</i>
RECETTES										
Total recettes d'investissement		885 132	0	0	26 000	9 021 628	415 160	0	0	255 864 189
Recettes réelles		876 832	0	0	26 000	8 759 388	415 160	0	0	188 468 584
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	6 000	0	0	3 660 000
102	Dotations et fonds d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	8 500 000

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
106	Réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	37 455 489
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0	0	0	26 000	1 725 551	392 510	0	0	3 123 594
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	4 928 980	0	0	0	4 928 980
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0	0	0	0	2 104 857	0	0	0	6 541 148
138	Autres subventions invest. non transf.	0	0	0	0	0	16 650	0	0	16 650
164	Emprunts auprès des ét. financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	123 362 291
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	600
274	Prêts	4 195	0	0	0	0	0	0	0	4 195
275	Dépôts et cautionnements versés	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
458	Opérations sous mandat	872 637	0	0	0	0	0	0	0	872 637
<i>Recettes d'ordre</i>		8 300	0	0	0	262 240	0	0	0	67 395 604
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	61 295 770
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	11 712 062
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	583 708
280	<i>Amort. immobilisations incorporelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	31 464 377
281	<i>Amortissement immobilisations corporelle</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	17 535 623
<i>Opérations patrimoniales</i>		8 300	0	0	0	262 240	0	0	0	6 099 834
203	<i>Frais d'études, recherche, développement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
218	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	8 300	0	0	0	0	0	0	0	8 300
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	0	0	0	0	262 240	0	0	0	5 091 534

FONCTIONNEMENT

DEPENSES										
Total dépenses de fonctionnement	172 481 849	1 090 000	54 060 000	159 485 622	22 446 790	21 348 238	9 263	3 067 917	631 974 112	
Dépenses réelles	172 481 849	1 090 000	54 060 000	159 485 622	22 446 790	21 348 238	9 263	3 067 917	570 678 342	
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	8 232 031	
606	Achats non stockés de matières et fourni	26 000	0	0	11 000	1 419 900	68 350	0	9 295 814	
607	Achats de marchandises	0	0	0	0	0	79 550	0	158 550	
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	102 000	928 500	0	0	1 285 500	
613	Locations	0	0	0	0	122 958	16 900	0	706 858	
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0	0	76 000	
615	Entretien et réparations	0	0	0	30 000	2 545 425	287 705	0	5 376 680	
616	Primes d'assurances	1 200	0	0	0	0	0	0	504 700	
617	Etudes et recherches	80 000	0	0	80 000	108 800	90 708	0	485 008	
618	Divers	134 000	0	0	5 000	1 400	15 700	0	1 111 870	
621	Personnel extérieur au service	25 054	0	0	5 801	0	4 436	0	71 288	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	286 969	0	0	45 500	184 125	364 268	0	2 113 869	
623	Pub., publications, relations publiques	1 000	0	0	0	22 000	8 600	2 500	2 294 060	
624	Transports biens, transports collectifs	1 975 000	0	0	0	10 500	422 400	0	3 179 950	
625	Déplacements et missions	980 000	0	0	9 980	175 000	0	0	1 346 359	

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
626	Frais postaux et frais télécommunication	0	0	0	0	0	0	0	0	1 320 000
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	100	0	0	100 900
628	Divers	97 350	0	0	0	113 300	35 185	0	0	1 169 278
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	586 152	0	0	70 194	186 747	52 045	94	6 306	1 480 038
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0	0	0	0	50 000	0	0	0	246 200
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	0	0	0	67 000	200	0	0	93 200
6411	Personnel titulaire	17 169 607	0	0	2 810 119	10 899 257	2 467 719	0	277 586	61 849 590
6412	Assistants maternelles	9 765 000	0	0	0	0	0	0	0	9 765 000
6413	Personnel non titulaire	2 490 788	0	0	255 153	407 801	386 609	0	0	7 598 371
6414	Personnel rémunéré à la vacation	43 550	0	0	0	0	1 716	0	0	60 410
6416	Emplois d'insertion	40 028	0	0	0	0	34 595	0	0	132 281
6417	Rémunérations des apprentis	0	0	0	0	22 853	22 416	0	0	152 999
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	10 990 457	0	0	1 124 255	3 936 644	1 049 647	9 169	102 548	28 266 043
647	Autres charges sociales	254 415	0	0	12 180	41 744	11 634	0	1 087	3 765 823
648	Autres charges de personnel	87 925	0	0	7 340	37 180	34 590	0	150	329 542
651	Aides à la personne	33 914 750	0	54 060 000	2 128 000	0	0	0	0	90 830 750
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0	0	0	123 200 000	0	0	0	0	123 200 000
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0	0	0	21 200 000	0	0	0	0	21 200 000
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	68 126 400	0	0	5 000	0	0	0	0	68 131 400
653	Indemnités, frais et formation élus	0	0	0	0	0	0	0	0	1 632 836
654	Pertes sur créances irrécouvrables	205 090	1 090 000	0	16 000	0	0	0	0	1 461 090
655	Contributions obligatoires	351 500	0	0	2 021 000	0	12 225 925	0	0	41 728 425
656	Participations	1 617 500	0	0	2 565 000	1 038 972	2 051 157	0	0	9 424 638
657	Subventions de fonctionnement versées	1 969 040	0	0	3 742 100	122 684	1 611 831	0	2 672 240	19 539 701
658	Charges diverses de gestion courante	20 970 074	0	0	0	2 000	4 252	0	0	21 276 273
661	Charges d'intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0	4 510 000
668	Autres charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	3 000	0	0	10 000	2 000	0	0	5 000	115 000
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	225 000	0	0	30 000	0	0	0	0	285 000
674	Subv. fonctionnement exceptionnelles	25 000	0	0	0	0	0	0	0	25 000
678	Autres charges exceptionnelles	40 000	0	0	0	0	0	0	0	200 017
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	14 500 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>61 295 770</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>61 295 770</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>11 712 062</i>
678	<i>Autres charges exceptionnelles</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>583 708</i>
681	<i>Dot. amort. et prov. Charges de fonct.</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>49 000 000</i>
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
RECETTES										
Total recettes de fonctionnement		19 084 694	55 000	23 600 427	3 391 000	2 113 141	1 795 403	10 000	300 000	599 362 092
Recettes réelles		19 084 694	55 000	23 600 427	3 391 000	2 113 141	1 795 403	10 000	300 000	569 165 599

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000	0	0	0	0	0	0	0	565 000
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	22 000	0	0	0	0	0	0	0	82 000
647	Autres charges sociales	0	0	0	0	0	0	0	0	1 015 350
703	Redevances utilisation du domaine	0	0	0	0	497 500	120	0	0	565 622
706	Prestations de services	0	0	0	0	0	304 350	0	0	804 350
707	Ventes de marchandises	0	0	0	0	0	110 600	0	0	201 600
708	Autres produits	1 600 000	0	0	0	670 592	47 500	0	300 000	2 828 092
731	Impositions directes	0	0	0	0	0	0	0	0	185 775 636
732	Droits d'enregistrement,taxes urbanisme	0	0	0	0	0	0	0	0	95 300 000
733	Taxes util. services publics et domaine	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
734	Taxes liées aux véhicules	0	0	0	0	0	0	0	0	72 000 000
735	Impôts et taxes spécif. prod. énergie	0	0	0	0	0	0	0	0	78 800 000
736	Impôts et taxes / activités services	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
741	D.G.F.	0	0	0	0	0	0	0	0	50 431 646
744	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	350 000
746	Dotation générale de décentralisation	0	0	0	0	0	0	0	0	2 040 303
747	Participations	6 258 596	0	23 375 427	1 795 000	557 049	1 293 833	0	0	43 501 371
748	Autres attributions et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	20 841 529
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	7 467 000	0	0	11 000	0	0	0	0	7 478 000
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	39 000	0	0	269 000
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	310 000	30 000	225 000	1 585 000	0	0	0	0	2 150 000
758	Produits divers de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	2
771	Produits exception. / opérations gestion	3 177 000	25 000	0	0	0	0	0	0	3 202 000
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	175 000	0	0	0	0	0	0	0	175 000
778	Autres produits exceptionnels	70 098	0	0	0	388 000	0	0	0	479 098
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	30 196 493
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	30 196 493
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
776	<i>Différences sur réalisations (négatives)</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	20 777 812
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	8 418 681
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		68 137 323,56
Dépenses réelles		36 670 291,00
020	Dépenses imprévues	600 000,00
163	Emprunts obligataires	490 000,00
164	Emprunts auprès des ét. financiers	33 577 291,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00
276	Autres créances immobilisées	2 000 000,00
Dépenses d'ordre		31 467 032,56
040	Opérations ordre transf. entre sections	30 196 492,56
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	8 418 681,00
198	Neutralisation des amortissements	20 777 811,56
231	Immobilisations corporelles en cours	1 000 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 270 540,00
204	Subventions d'équipement versées	8 300,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 262 240,00
RECETTES		234 116 550,61
Recettes réelles		171 820 780,45
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 500 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	8 500 000,00
106	Réserves	37 455 489,45
164	Emprunts auprès des ét. financiers	123 362 291,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00
Recettes d'ordre		62 295 770,16
021	Virement de la section de fonctionnement	11 712 062,16
040	Opérations ordre transf. entre sections	49 583 708,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	583 708,00
280	Amort. immobilisations incorporelles	31 464 377,00
281	Amortissement immobilisations corporelle	17 535 623,00
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	1 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		89 166 944,97
Dépenses réelles		27 871 174,81
022	Dépenses imprévues	8 232 030,81
627	Services bancaires et assimilés	100 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	299 144,00
661	Charges d'intérêts	4 510 000,00
668	Autres charges financières	50 000,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	30 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	150 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	14 500 000,00
Dépenses d'ordre		61 295 770,16
023	Virement à la section d'investissement	11 712 062,16
042	Opérations ordre transf. entre sections	49 583 708,00
678	Autres charges exceptionnelles	583 708,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	49 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
RECETTES		543 350 574,56
Recettes réelles		513 154 082,00
731	Impositions directes	185 775 636,00
732	Droits d'enregistrement, taxes urbanisme	95 300 000,00
734	Taxes liées aux véhicules	72 000 000,00
735	Impôts et taxes spécif. prod. énergie	78 800 000,00
736	Impôts et taxes / activités services	300 000,00
741	D.G.F.	50 431 646,00
744	FCTVA	350 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	2 040 303,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
747	Participations	8 134 966,00
748	Autres attributions et participations	20 021 529,00
758	Produits divers de gestion courante	2,00
Recettes d'ordre		30 196 492,56
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	30 196 492,56
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	1 000 000,00
776	<i>Différences sur réalisations (négatives)</i>	20 777 811,56
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	8 418 681,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

FONCTION 0 – Services généraux (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)	21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41 Subvention globale	48 Autres	
DEPENSES REELLES		12 394 027,44	0,00	77 000,00	0,00	0,00	12 471 027,44
Equipements départementaux		12 391 027,44	0,00	77 000,00	0,00	0,00	12 468 027,44
203	Frais d'études, recherche, développement	679 383,44	0,00	0,00	0,00	0,00	679 383,44
205	Licences, logiciels, droits similaires	1 836 000,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	1 868 000,00
211	Terrains	27 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00
213	Constructions	1 188 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 188 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	1 881 044,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	1 926 044,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 338 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 338 100,00
231	Immobilisations corporelles en cours	4 441 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 441 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
RECETTES REELLES		3 031 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 031 201,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 154 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 154 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	156 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	1 721 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 721 201,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
DEPENSES REELLES		18 984 209,00	15 925 959,00	1 632 836,00	746 000,00	1 466 000,00	204 821,00	38 959 825,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	7 189 664,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 189 664,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
613	Locations	6 000,00	443 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	455 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	76 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	2 239 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 239 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	503 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	503 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	88 000,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00	125 500,00
618	Divers	627 000,00	63 500,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	703 500,00
621	Personnel extérieur au service	35 997,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 997,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	364,00	732 560,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	740 924,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	597 710,00	0,00	740 000,00	0,00	0,00	1 337 710,00
624	Transports biens, transports collectifs	60 000,00	230 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 400,00
625	Déplacements et missions	180 379,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 379,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 320 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
		628	Divers			0,00	566 600,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	332 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	332 860,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	196 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
6411	Personnel titulaire	5 014 022,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 014 022,00
6413	Personnel non titulaire	2 526 144,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 526 144,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	3 017,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 017,00
6416	Emplois d'insertion	25 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 201,00
6417	Rémunérations des apprentis	107 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 730,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	5 801 247,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 801 247,00
647	Autres charges sociales	3 356 771,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 391 771,00
648	Autres charges de personnel	127 457,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 457,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	466 000,00	0,00	466 000,00
653	Indemnités, frais et formation élus	0,00	0,00	1 632 836,00	0,00	0,00	0,00	1 632 836,00
654	Pertes sur créances irrecouvrables	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 208,00	19 208,00
657	Subventions de fonctionnement versées	780 000,00	1 248 225,00	0,00	0,00	1 000 000,00	106 731,00	3 134 956,00
658	Charges diverses de gestion courante	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	17,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 017,00
RECETTES REELLES		1 937 350,00	390 002,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	3 327 352,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
647	Autres charges sociales	1 015 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 015 350,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
708	Autres produits	0,00	206 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 000,00
747	Participations	300 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 300 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	165 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00
778	Autres produits exceptionnels	2 000,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

FONCTION 1 – Sécurité (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	10 680 844,16	30 000,00	10 710 844,16
Equipements départementaux		0,00	0,00	37 000,00	0,00	37 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	10 643 844,16	30 000,00	10 673 844,16
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	7 500,00	21 712 500,00	95 000,00	21 815 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	21 600 000,00	0,00	21 600 000,00
656	Participations	0,00	0,00	36 000,00	95 000,00	131 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	7 500,00	76 500,00	0,00	84 000,00
RECETTES REELLES		0,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	18 526 818,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	18 456 818,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	61 000,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	192 000,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	40 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 150 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	15 013 818,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	70 000,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	3 133 309,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	417 619,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	2 715 090,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	600,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
DEPENSES REELLES		1 125 066,00	0,00	18 118 161,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	340 000,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	140 000,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	10 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	257 000,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	18 937,00	0,00	145 795,00	0,00
6411	Personnel titulaire	690 698,00	0,00	7 035 615,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	82 643,00	0,00	1 083 259,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	1 095,00	0,00	0,00	0,00
6416	Emplois d'insertion	18 316,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	306 869,00	0,00	3 524 506,00	0,00
647	Autres charges sociales	3 288,00	0,00	34 191,00	0,00
648	Autres charges de personnel	3 220,00	0,00	7 795,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	5 530 000,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	10 000,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	85 000,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	62 000,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	23 000,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	423 000,00	18 949 818,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	323 000,00	18 779 818,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	61 000,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	192 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	203 000,00	243 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	3 250 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	20 000,00	15 033 818,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	100 000,00	170 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	3 133 309,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	417 619,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	2 715 090,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	600,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		54 000,00	0,00	3 200 500,00	22 497 727,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	5 600,00	345 600,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	140 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	10 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	10 000,00	267 000,00
618	Divers	0,00	0,00	900,00	900,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	470 000,00	470 000,00
628	Divers	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	164 732,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	7 726 313,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	1 165 902,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00	0,00	1 095,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	18 316,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	3 831 375,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	37 479,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	11 015,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	5 530 000,00
656	Participations	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	54 000,00	0,00	2 653 000,00	2 717 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	820 000,00	905 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	62 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	23 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	820 000,00	820 000,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES REELLES		1 000,00	470 000,00	4 392 700,00	609 250,00
Equipements départementaux		1 000,00	20 000,00	3 200 200,00	209 250,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	300 000,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	20 000,00	400 000,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 000,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	389 500,00	22 000,00
216	Collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	19 200,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	2 500,00	187 250,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	2 074 000,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	450 000,00	1 192 500,00	400 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	384 914,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	384 914,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES REELLES		1 714 583,00	3 126 677,00	14 964 697,00	913 049,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	65 350,00	70 000,00
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	79 000,00	0,00
613	Locations	1 000,00	77 000,00	19 000,00	5 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	5 200,00	0,00
618	Divers	0,00	82 000,00	1 000,00	48 370,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	8 000,00	426 483,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	448 000,00	80 550,00	2 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	5 150,00	0,00	5 500,00	1 000,00
628	Divers	7 200,00	172 500,00	40 030,00	80 231,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	21 687,00	13 131,00	21 237,00	4 888,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	200,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	982 641,00	386 855,00	12 903 731,00	469 446,00
6413	Personnel non titulaire	40 878,00	17 239,00	257 155,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00	0,00	0,00
6416	Emplois d'insertion	14 141,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	350 931,00	157 864,00	403 085,00	192 327,00
647	Autres charges sociales	3 755,00	1 688,00	4 591,00	2 037,00
648	Autres charges de personnel	13 550,00	2 700,00	4 785,00	2 250,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	100 000,00	395 000,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	273 650,00	1 658 700,00	253 000,00	35 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	800,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	101 500,00	905 000,00	4 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	6 000,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	500 000,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	91 000,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	101 500,00	308 000,00	4 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
DEPENSES REELLES		1 000 000,00	774 900,00	200 000,00	40 000,00	7 487 850,00
Equipements départementaux		0,00	774 900,00	0,00	0,00	4 205 350,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	420 000,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	412 500,00
216	Collections et oeuvres d'art	0,00	16 000,00	0,00	0,00	35 200,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	21 400,00	0,00	0,00	212 150,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	736 500,00	0,00	0,00	2 810 500,00
Equipements non départementaux (c/204)		1 000 000,00	0,00	200 000,00	40 000,00	3 282 500,00
RECETTES REELLES		0,00	21 000,00	0,00	0,00	405 914,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	21 000,00	0,00	0,00	405 914,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
DEPENSES REELLES		511 800,00	89 949,00	2 270 658,00	369 800,00	23 961 213,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	6 950,00	8 000,00	0,00	150 300,00
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	79 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 500,00	0,00	0,00	6 700,00
618	Divers	0,00	15 000,00	0,00	0,00	146 370,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	434 483,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	11 700,00	380 000,00	0,00	922 250,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	11 650,00
628	Divers	0,00	19 600,00	1 000,00	4 800,00	325 361,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	590,00	4 695,00	0,00	66 228,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6411	Personnel titulaire	0,00	24 903,00	184 941,00	0,00	14 952 517,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	315 272,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00	11 032,00	0,00	11 032,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	14 141,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	9 604,00	74 881,00	0,00	1 188 692,00
647	Autres charges sociales	0,00	102,00	809,00	0,00	12 982,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	300,00	0,00	23 585,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
656	Participations	511 800,00	0,00	605 000,00	0,00	1 611 800,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	1 000 000,00	255 000,00	3 475 850,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
RECETTES REELLES		0,00	54 000,00	0,00	0,00	1 064 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	91 000,00
708	Autres produits	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
747	Participations	0,00	50 000,00	0,00	0,00	463 500,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

FONCTION 4 – Prévention médico-sociale (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		150 000,00	1 000,00	29 600,00	0,00	180 600,00
Equipements départementaux		150 000,00	1 000,00	29 600,00	0,00	180 600,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 000,00	9 600,00	0,00	10 600,00
231	Immobilisations corporelles en cours	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		1 000,00	1 511 697,00	10 000,00	61 026,00	1 583 723,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	85 000,00	0,00	0,00	85 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	850,00	0,00	0,00	850,00
618	Divers	0,00	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	57 100,00	0,00	0,00	57 100,00
625	Déplacements et missions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	13 671,00	0,00	1 009,00	14 680,00
6411	Personnel titulaire	0,00	488 990,00	0,00	43 460,00	532 450,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	50 702,00	0,00	0,00	50 702,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	215 626,00	0,00	16 383,00	232 009,00
647	Autres charges sociales	0,00	2 357,00	0,00	174,00	2 531,00
648	Autres charges de personnel	0,00	300,00	0,00	0,00	300,00
651	Aides à la personne	0,00	152 000,00	0,00	0,00	152 000,00
656	Participations	0,00	340 001,00	0,00	0,00	340 001,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
RECETTES REELLES		0,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
747	Participations	0,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA) (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
DEPENSES REELLES		392 000,00	2 622 614,00	868 000,00
Equipements départementaux		392 000,00	24 300,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	24 300,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	392 000,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	2 596 814,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	4 195,00	872 637,00
274	Prêts	0,00	4 195,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	872 637,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
DEPENSES REELLES		26 091 609,00	64 489 594,00	65 743 981,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	24 500,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	1 200,00	0,00
617	Etudes et recherches	80 000,00	0,00	0,00
618	Divers	34 000,00	2 000,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	20 779,00	4 275,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	200 569,00	81 200,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	70 000,00	1 900 000,00
625	Déplacements et missions	320 000,00	660 000,00	0,00
628	Divers	14 000,00	4 500,00	70 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	345 413,00	211 954,00	28 785,00
6411	Personnel titulaire	15 237 926,00	1 056 424,00	875 257,00
6412	Assistants maternelles	0,00	9 765 000,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	2 190 039,00	22 810,00	277 939,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	32 197,00	0,00	11 353,00
6416	Emplois d'insertion	40 028,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	6 811 373,00	3 723 480,00	455 604,00
647	Autres charges sociales	75 110,00	174 342,00	4 963,00
648	Autres charges de personnel	75 175,00	4 470,00	8 280,00
651	Aides à la personne	445 000,00	6 709 750,00	26 170 000,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	20 624 400,00	34 172 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	170 000,00	90,00	15 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	17 500,00	1 600 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	307 925,00	44 800,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	20 970 074,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	3 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	10 000,00	95 000,00
674	Subv. fonctionnement exceptionnelles	0,00	700,00	15 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	40 000,00	0,00
RECETTES REELLES		2 927 000,00	258 000,00	9 280 995,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	5 000,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	22 000,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	1 600 000,00
747	Participations	0,00	0,00	5 202 995,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	211 000,00	2 048 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	310 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	2 927 000,00	10 000,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	100 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	10 000,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	738 000,00	70 000,00	4 690 614,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00	416 300,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	24 300,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	392 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	738 000,00	70 000,00	3 404 814,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	876 832,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	4 195,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	872 637,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
DEPENSES REELLES		176 993,00	1 152 807,00	14 343 650,00	483 215,00	172 481 849,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	1 500,00	26 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
618	Divers	0,00	0,00	95 000,00	3 000,00	134 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	25 054,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	5 200,00	0,00	286 969,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	4 000,00	1 000,00	1 975 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	980 000,00
628	Divers	0,00	0,00	7 450,00	1 400,00	97 350,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	586 152,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	17 169 607,00
6412	Assistants maternelles	0,00	0,00	0,00	0,00	9 765 000,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	2 490 788,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00	0,00	0,00	43 550,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	40 028,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	10 990 457,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	254 415,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	87 925,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	590 000,00	0,00	33 914 750,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	13 330 000,00	0,00	68 126 400,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	20 000,00	0,00	205 090,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	351 500,00	351 500,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 617 500,00
657	Subventions de fonctionnement versées	176 993,00	1 152 807,00	162 700,00	123 815,00	1 969 040,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	20 970 074,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	120 000,00	0,00	225 000,00
674	Subv. fonctionnement exceptionnelles	0,00	0,00	9 300,00	0,00	25 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
RECETTES REELLES		176 993,00	555 608,44	5 886 098,00	0,00	19 084 694,44
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 000,00
747	Participations	176 993,00	555 608,44	323 000,00	0,00	6 258 596,44
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	5 208 000,00	0,00	7 467 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	240 000,00	0,00	3 177 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	75 000,00	0,00	175 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	40 098,00	0,00	70 098,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement induit d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres et le compte 6516 qui est également décliné à 4 chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Revenu minimum d'insertion - RMA		8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
				71 Revenu minimum d'insertion - Allocations	72 Revenu minimum d'activité		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	1 090 000,00	0,00	0,00	1 090 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	1 090 000,00	0,00	0,00	1 090 000,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

SOUS-FONCTION 5-5 – Personnes dépendantes (APA) (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 APA à domicile	2 APA versée au bénéficiaire en établisst	3 APA versée à l'établissement	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	34 720 000,00	1 960 000,00	17 380 000,00	54 060 000,00
651	Aides à la personne	0,00	34 720 000,00	1 960 000,00	17 380 000,00	54 060 000,00
	RECETTES REELLES	23 600 427,00	0,00	0,00	0,00	23 600 427,00
747	Participations	23 375 427,00	0,00	0,00	0,00	23 375 427,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	225 000,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
DEPENSES REELLES		0,00	1 000,00	9 262 000,00	81 000,00
Equipements départementaux		0,00	1 000,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	1 000,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	9 262 000,00	81 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	26 000,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	26 000,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
DEPENSES REELLES		2 460 938,00	51 000,00	3 423 513,00	7 822 610,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 000,00	10 000,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	102 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	30 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	5 801,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	820,00	44 680,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	33 405,00	0,00	4 632,00	13 913,00
6411	Personnel titulaire	1 319 474,00	0,00	115 170,00	563 752,00
6413	Personnel non titulaire	120 503,00	0,00	70 051,00	61 082,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	527 450,00	0,00	65 941,00	218 089,00
647	Autres charges sociales	5 760,00	0,00	799,00	2 399,00
648	Autres charges de personnel	3 645,00	0,00	100,00	495,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	270 000,00	1 838 000,00
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0,00	0,00	0,00	0,00
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	5 000,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	2 021 000,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	65 000,00	2 500 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	439 900,00	50 000,00	800 000,00	2 448 200,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	90 000,00	205 000,00	0,00
747	Participations	0,00	89 000,00	205 000,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	1 000,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres, et le compte 6517 qui est décliné à 5 chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	75 000,00	9 419 000,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	75 000,00	76 000,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	9 343 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	26 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	26 000,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Allocations RSA	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
DEPENSES REELLES		480 820,00	761 741,00	144 460 000,00	25 000,00	159 485 622,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
617	Etudes et recherches	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	5 801,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	45 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	9 980,00	0,00	0,00	9 980,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 450,00	11 794,00	0,00	0,00	70 194,00
6411	Personnel titulaire	278 758,00	532 965,00	0,00	0,00	2 810 119,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	3 517,00	0,00	0,00	255 153,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	113 780,00	198 995,00	0,00	0,00	1 124 255,00
647	Autres charges sociales	1 112,00	2 110,00	0,00	0,00	12 180,00
648	Autres charges de personnel	720,00	2 380,00	0,00	0,00	7 340,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	20 000,00	2 128 000,00
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0,00	0,00	123 200 000,00	0,00	123 200 000,00
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0,00	0,00	21 200 000,00	0,00	21 200 000,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 021 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	2 565 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	4 000,00	0,00	3 742 100,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	1 585 000,00	1 511 000,00	3 391 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	1 501 000,00	1 795 000,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	0,00	10 000,00	11 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	1 585 000,00	0,00	1 585 000,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		2 060 694,00	6 101 585,00	38 641 656,00	0,00	10 770 000,00
Equipements départementaux		0,00	1 419 184,00	38 341 656,00	0,00	8 620 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	445 900,00	850 000,00	0,00	70 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	165 200,00	2 500 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	808 084,00	34 991 656,00	0,00	8 550 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		2 060 694,00	4 681 401,00	300 000,00	0,00	2 150 000,00
RECETTES REELLES		0,00	1 639 531,00	6 807 357,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	1 515 551,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	123 980,00	4 805 000,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	2 002 357,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		0,00	2 739 454,00	18 555 086,00	312 078,00	15 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	62 900,00	1 170 000,00	165 000,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	928 500,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	2 360,00	103 098,00	15 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	157 100,00	2 184 147,00	132 078,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	108 800,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	87 125,00	77 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	1 500,00	9 000,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	175 000,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	70 300,00	13 000,00	0,00	15 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	15 270,00	171 477,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	51 000,00	16 000,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	667 984,00	10 231 273,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	50 485,00	357 316,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	22 853,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	246 573,00	3 690 071,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	2 633,00	39 111,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	440,00	36 740,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	180 400,00	185 000,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	102 684,00	20 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	745 141,00	638 000,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	67 500,00	360 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	120 592,00	50 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	557 049,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	228 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		564 286,00	5 796 000,00	300 000,00	64 234 221,00
Equipements départementaux		0,00	5 446 000,00	300 000,00	54 126 840,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	500 000,00	0,00	1 865 900,00
211	Terrains	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	600 000,00	0,00	3 265 200,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	4 346 000,00	0,00	48 695 740,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		564 286,00	350 000,00	0,00	10 106 381,00
RECETTES REELLES		0,00	312 500,00	0,00	8 759 388,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	210 000,00	0,00	1 725 551,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	4 928 980,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	102 500,00	0,00	2 104 857,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		673 572,00	129 500,00	22 100,00	22 446 790,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	22 000,00	0,00	1 419 900,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	928 500,00
613	Locations	0,00	2 500,00	0,00	122 958,00
615	Entretien et réparations	0,00	50 000,00	22 100,00	2 545 425,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	108 800,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	1 400,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	20 000,00	0,00	184 125,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	20 000,00	0,00	22 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	10 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	175 000,00
628	Divers	0,00	15 000,00	0,00	113 300,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	186 747,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	50 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	67 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	10 899 257,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	407 801,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	22 853,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	3 936 644,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	41 744,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	37 180,00
656	Participations	673 572,00	0,00	0,00	1 038 972,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	122 684,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	2 000,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	0,00	2 000,00
RECETTES REELLES		0,00	230 000,00	500 000,00	2 113 141,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	70 000,00	0,00	497 500,00
708	Autres produits	0,00	0,00	500 000,00	670 592,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	557 049,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	160 000,00	0,00	388 000,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
DEPENSES REELLES		4 037 000,00	6 219,00	0,00	230 951,00	3 429 657,00
Equipements départementaux		592 000,00	0,00	0,00	0,00	2 235 839,00
203	Frais d'études, recherche, développement	230 000,00	0,00	0,00	0,00	426 087,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	14 800,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	60 700,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 699 752,00
238	Avances commandes immo corporelles	362 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		3 445 000,00	6 219,00	0,00	230 951,00	1 193 818,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	409 160,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	392 510,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	16 650,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
DEPENSES REELLES		14 018 152,00	406 000,00	0,00	975,00	5 009 922,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	41 800,00
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	79 550,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	16 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	249 780,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	57 208,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	15 700,00
621	Personnel extérieur au service	4 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	159,00	0,00	0,00	0,00	199 309,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	417 400,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	975,00	15 610,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	28 424,00	0,00	0,00	0,00	15 198,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	1 152 009,00	0,00	0,00	0,00	868 952,00
6413	Personnel non titulaire	113 973,00	0,00	0,00	0,00	243 570,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	12 961,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	479 787,00	0,00	0,00	0,00	393 161,00
647	Autres charges sociales	5 049,00	0,00	0,00	0,00	4 520,00
648	Autres charges de personnel	8 390,00	0,00	0,00	0,00	19 070,00
655	Contributions obligatoires	12 225 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	406 000,00	0,00	0,00	1 645 157,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	708 624,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	4 252,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	0	1	2	3	
		Services communs	Aménagement et développement urbain	Logement	Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 795 403,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	304 350,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	110 600,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	47 500,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 293 833,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A/17

FONCTION 7 – Aménagement et environnement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		6 260 549,00	13 964 376,00
Equipements départementaux		153 520,00	2 981 359,00
203	Frais d'études, recherche, développement	90 820,00	746 907,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	22 000,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	14 800,00
211	Terrains	38 000,00	38 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	23 000,00	83 700,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 700,00	14 200,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	1 699 752,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	362 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		6 107 029,00	10 983 017,00
RECETTES REELLES		6 000,00	415 160,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 000,00	6 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	392 510,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	16 650,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		1 913 189,00	21 348 238,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	26 550,00	68 350,00
607	Achats de marchandises	0,00	79 550,00
613	Locations	0,00	16 900,00
615	Entretien et réparations	37 925,00	287 705,00
617	Etudes et recherches	33 500,00	90 708,00
618	Divers	0,00	15 700,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	4 436,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	164 800,00	364 268,00
623	Pub., publications, relations publiques	7 500,00	8 600,00
624	Transports biens, transports collectifs	5 000,00	422 400,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	100,00
628	Divers	18 600,00	35 185,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	8 423,00	52 045,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	200,00	200,00
6411	Personnel titulaire	446 758,00	2 467 719,00
6413	Personnel non titulaire	29 066,00	386 609,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	1 716,00	1 716,00
6416	Emplois d'insertion	34 595,00	34 595,00
6417	Rémunérations des apprentis	9 455,00	22 416,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	176 699,00	1 049 647,00
647	Autres charges sociales	2 065,00	11 634,00
648	Autres charges de personnel	7 130,00	34 590,00
655	Contributions obligatoires	0,00	12 225 925,00
656	Participations	0,00	2 051 157,00
657	Subventions de fonctionnement versées	903 207,00	1 611 831,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	4 252,00
RECETTES REELLES		0,00	1 795 403,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	120,00
706	Prestations de services	0,00	304 350,00
707	Ventes de marchandises	0,00	110 600,00
708	Autres produits	0,00	47 500,00
747	Participations	0,00	1 293 833,00
752	Revenus des immeubles	0,00	39 000,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2 Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
				DEPENSES REELLES	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2 Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
				DEPENSES REELLES	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	94,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	9 169,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
733	Taxes util. services publics et domaine	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	9 263,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	94,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	9 169,00
	RECETTES REELLES	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
733	Taxes util. services publics et domaine	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	59 000,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	59 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
DEPENSES REELLES		0,00	29 000,00	387 677,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	6 306,00	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	277 586,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	102 548,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	1 087,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	150,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	29 000,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	300 000,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	300 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	2 083 731,00	0,00	2 142 731,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	2 083 731,00	0,00	2 142 731,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	2 651 240,00	0,00	3 067 917,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	500,00	0,00	500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	6 306,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	277 586,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	102 548,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	1 087,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	150,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	2 643 240,00	0,00	2 672 240,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	300 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	300 000,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 23 090 000,00	418 681,00	II 418 681,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		14 490 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	490 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	14 000 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 600 000,00	418 681,00	418 681,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>8 000 000,00</i>	<i>418 681,00</i>	<i>418 681,00</i>
020	Dépenses imprévues	600 000,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	23 508 681,00	22 094 189,91	15 361 299,54	60 964 170,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 61 748 845,00	11 147 062,16	VI 11 147 062,16
Ressources propres externes de l'année (a)		8 523 845,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	8 500 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	16 650,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2748	Autres prêts	4 195,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)		53 225 000,00	11 147 062,16	11 147 062,16
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	100 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	602 585,00	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	50 000,00	0,00	0,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	175 156,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	416 965,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	503 658,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 867 888,00	0,00	0,00
2804141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	340 526,00	0,00	0,00
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	15 463 560,00	0,00	0,00
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	62 173,00	0,00	0,00
2804162	Subv. SPIC : Bâtiments, installations	21 749,00	0,00	0,00
28041721	CCAS : Bien mobilier, matériel	2 000,00	0,00	0,00
28041722	CCAS : Bâtiments, installations	284,00	0,00	0,00
28041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	776 532,00	0,00	0,00
28041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	4 794 569,00	0,00	0,00
28041783	Autres EPL: Projet infrastructure	78 404,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	26 896,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 317 658,00	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	39 046,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	218 892,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	582 375,00	0,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	2 775 216,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	850 268,00	0,00	0,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	366 609,00	0,00	0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	28 368,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	71 474,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	507 588,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	2 348 549,00	0,00	0,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	67 720,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	121 830,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	231 399,00	0,00	0,00
281328	Autres bâtiments privés	9 050,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	3 919 199,00	0,00	0,00
28153	Réseaux divers	605 582,00	0,00	0,00
28157	Matériel et outillage techniques	2 500 000,00	0,00	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	45 841,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	3 600 010,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	200 031,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28182	Matériel de transport	443 565,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	1 729 809,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	587 170,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	259 066,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	121 594,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	30 308,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	135 838,00	0,00	0,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 225 000,00	-565 000,00	-565 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	11 712 062,16	11 712 062,16

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	72 895 907,16	0,00	0,00	37 455 489,45	110 351 396,61

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 60 964 170,45
Ressources propres disponibles	VIII 110 351 396,61
Solde	IX = VIII - IV (4) 49 387 226,16

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	398 521 296,30	8 000 000,00	406 521 296,30	136 383 267,37	37 771 438,44	44 744 662,32	187 618 928,17
COLLEGE-PIA BOMPAS	16 170 000,00	0,00	16 170 000,00	15 926 760,41	0,00	57 000,00	186 239,59
COLLEGE.JEAN MOULIN RESTRUCTURATION	15 271 934,00	0,00	15 271 934,00	14 707 874,42	0,00	61 500,00	502 559,58
CONTRAT DEPARTEMENTAL EAU-ASSAINISSEMENT - DEPENSES	43 360 165,00	0,00	43 360 165,00	37 043 861,30	5 320 141,38	996 162,32	0,00
FDS DE CONCOURS ETAT POUR RN	26 364 220,28	0,00	26 364 220,28	11 859 811,04	0,00	0,00	14 504 409,24
MOBILITES DOUCES	48 000 000,00	0,00	48 000 000,00	0,00	1 382 184,63	8 200 000,00	38 417 815,37
MODERNISATION ET INNOVATION – ETABLISSEMENTS PAPH 2017-2021	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	5 465 299,11	789 730,85	0,00	3 744 970,04
PPI COLLEGES 2019-2024	64 520 000,00	0,00	64 520 000,00	0,00	7 650 000,00	8 530 000,00	48 340 000,00
PPI ETABLISSEMENTS PROTECTION DE L'ENFANCE	0,00	8 000 000,00	8 000 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	5 400 000,00
PROG. PLURIANNUEL D'AMENAGEMENT ROUTIER 2016-2022	114 000 000,00	0,00	114 000 000,00	44 092 304,78	17 021 215,22	20 000 000,00	32 883 480,00
PROGRAMMATION EAU-ASSAINISSEMENT 2019	2 143 477,00	0,00	2 143 477,00	0,00	300 000,00	600 000,00	1 243 477,00
PROGRAMME PLURI 2018-2024 DVPT DURABLE PORT-VENDRES-QUAI DEZOUMS	43 200 000,00	0,00	43 200 000,00	141 833,64	4 008 166,36	5 000 000,00	34 050 000,00
TRAIN JAUNE	2 333 333,00	0,00	2 333 333,00	1 576 750,00	0,00	0,00	756 583,00
TVX PORT DE PORT-VENDRES CHARTE	13 158 167,02	0,00	13 158 167,02	5 568 772,67	0,00	0,00	7 589 394,35

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C8

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical...).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CG :DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL CD66 (2)

Numéro SIRET : 22660001300388

POSTE COMPTABLE : paierie dep des pyrenees orienta

M. 52

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : HOTEL D ENTREPRISES (4)

ANNEE 2020

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	9
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	10
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	11
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	12
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	13
B1 - Balance générale - Dépenses	14
B2 - Balance générale - Recettes	15

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	17
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	19
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	20
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	21
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	22
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	23
A2 - Equipements non départementaux	24
A3 - Dépenses financières	25
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	26
A4.2 - Recettes RMI / RSA	27
A4.3 - Recettes financières	28
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	29
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	30
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	34
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	38
A1/01 - Opérations non ventilées	44
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	45
A1/1 - Fonction 1	46
A1/2 - Fonction 2	47
A1/3 - Fonction 3	49
A1/4 - Fonction 4	51
A1/5 - Fonction 5	52
A1/6 - Fonction 6	59
A1/7 - Fonction 7	61
A1/8 - Fonction 8	63
A1/9 - Fonction 9	65

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	67
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	68

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet
C8 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat du personnel	Sans Objet
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
-----------------------------------	------------

E - Arrêté et signatures

E2 - Arrêté et signatures	69
---------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	0
Longueur de la voirie départementale (en km)	0	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	0

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	
5	Encours de dette/population (3)	0	
6	DGF/population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	0 %	

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)		
TOTAL DU BUDGET	696 915,54	5 593 727,09	-4 815 804,15	A1	81 007,40	
Investissement	390 138,91	5 266 528,27	(1) -4 815 804,15	A2	60 585,21	
Fonctionnement	306 776,63	327 198,82	(2) 0,00	A3	20 422,19	

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)
TOTAL	A1 + B1		81 007,40
Investissement	A2 + B2		60 585,21
Fonctionnement	A3 + B3		20 422,19

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	48 085,21	-12 500,00

+ + +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 60 585,21

= = =

Total de la section d'investissement (2)	48 085,21	48 085,21
----------------------------------------------------	-----------	-----------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	20 422,19	0,00

+ + +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 20 422,19

= = =

Total de la section de fonctionnement (3)	20 422,19	20 422,19
-----------------------------------------------------	-----------	-----------

TOTAL DU BUDGET (4)	68 507,40	68 507,40
-------------------------------	-----------	-----------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	48 085,21	0,00	48 085,21	0,00	-12 500,00	-12 500,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	32 922,19	-12 500,00	20 422,19	0,00	0,00	0,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	81 007,40	-12 500,00	68 507,40	0,00	-12 500,00	-12 500,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	48 085,21	48 085,21	48 085,21
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (4) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (8)	12 500,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
Total des dépenses d'équipement		12 500,00	0,00	48 085,21	48 085,21	60 585,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		12 500,00	0,00	48 085,21	48 085,21	60 585,21

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	234 336,00		0,00	0,00	234 336,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		234 336,00		0,00	0,00	234 336,00

TOTAL	246 836,00	0,00	48 085,21	48 085,21	294 921,21
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	294 921,21
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (9)	12 500,00		-12 500,00	-12 500,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (9)	234 336,00		0,00	0,00	234 336,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		246 836,00		-12 500,00	-12 500,00	234 336,00

TOTAL	246 836,00	0,00	-12 500,00	-12 500,00	234 336,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	60 585,21
------------------------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	294 921,21
-----------------------------------------------------	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement II sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00
------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)	nouvelles du	l'assemblée (3)	
		I	II	président	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (5)	94 000,00	0,00	32 922,19	32 922,19	126 922,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	1 002,00	0,00	0,00	0,00	1 002,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		95 002,00	0,00	32 922,19	32 922,19	127 924,19
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		95 002,00	0,00	32 922,19	32 922,19	127 924,19

023	Virement à la section d'investissement (4)	12 500,00		-12 500,00	-12 500,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	234 336,00		0,00	0,00	234 336,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		246 836,00		-12 500,00	-12 500,00	234 336,00

TOTAL	341 838,00	0,00	20 422,19	20 422,19	362 260,19
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	362 260,19
------------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (6)	100 002,00	0,00	0,00	0,00	100 002,00
Total des recettes de gestion courante		107 502,00	0,00	0,00	0,00	107 502,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		107 502,00	0,00	0,00	0,00	107 502,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	234 336,00	0,00	0,00	0,00	234 336,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		234 336,00	0,00	0,00	0,00	234 336,00

TOTAL	341 838,00	0,00	0,00	0,00	341 838,00
--------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	20 422,19
-------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	362 260,19
------------------------------------------------------	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	48 085,21	0,00	48 085,21
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		48 085,21	0,00	48 085,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 085,21
-----------------------------------------------------	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	32 922,19		32 922,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		-12 500,00	-12 500,00
Dépenses de fonctionnement –Total		32 922,19	-12 500,00	20 422,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 422,19
------------------------------------------------------	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		-12 500,00	-12 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		0,00	-12 500,00	-12 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	60 585,21
------------------------------------------------------------	------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 085,21
-----------------------------------------------------	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	0,00		0,00
75	Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	20 422,19
-------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 422,19
------------------------------------------------------	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL
	I	II		III			IV = I + II + III
TOTAL	246 836,00	0,00	48 085,21	48 085,21	0,00	48 085,21	294 921,21
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	12 500,00	0,00	48 085,21	48 085,21	0,00	48 085,21	60 585,21
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	12 500,00	0,00	48 085,21	48 085,21	0,00	48 085,21	60 585,21
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	234 336,00		0,00	0,00		0,00	234 336,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (4)	0,00
---------------------------------------------------------------	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	294 921,21
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL
	I	II		III	IV = I + II + III
TOTAL	246 836,00	0,00	-12 500,00	-12 500,00	234 336,00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3) (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	234 336,00		0,00	0,00	234 336,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00		0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	12 500,00		-12 500,00	-12 500,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (4)	60 585,21
---------------------------------------------------------------	------------------

Affectation au compte 1068 (5)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	294 921,21
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		12 500,00	0,00	48 085,21	48 085,21	0,00	48 085,21
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	48 085,21	48 085,21	0,00	48 085,21
2111	Terrains nus	0,00	0,00	48 085,21	48 085,21		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231328	Autres bâtiments privés	12 500,00	0,00	0,00	0,00		
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

RSA DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RMI / RSA – RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

RECETTES RSA

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
018	Revenu de solidarité active	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (3)	Libellé	RAR N-1 (4)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (2) (3)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (2) (3)	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(3) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

(4) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)	234 336,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	68 488,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	109 416,00	0,00	0,00
139172	Sub. transf cpte résult.FEDER	56 432,00	0,00	0,00
040	RECETTES (2)	234 336,00	0,00	0,00
281328	Autres bâtiments privés	234 336,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
041	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
231328	Autres bâtiments privés	0,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	Total
		I	II		III			IV = I + II + III
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)		341 838,00	0,00	20 422,19	20 422,19	0,00	20 422,19	362 260,19
011	Charges à caractère général (5)	94 000,00	0,00	32 922,19	32 922,19	0,00	32 922,19	126 922,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	1 002,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 002,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	12 500,00		-12 500,00	-12 500,00		-12 500,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	234 336,00		0,00	0,00		0,00	234 336,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (4)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	362 260,19
------------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Total
		I	II		III	IV = I + II + III
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)		341 838,00	0,00	0,00	0,00	341 838,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (5)	100 002,00	0,00	0,00	0,00	100 002,00
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	234 336,00		0,00	0,00	234 336,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (4)	20 422,19
----------------------------------------------	------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	362 260,19
------------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (5)	94 000,00	0,00	32 922,19	32 922,19
60611	Eau et assainissement	3 500,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	12 000,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	3 500,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	25 000,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	8 000,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	37 000,00	0,00	32 922,19	32 922,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	1 002,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	2,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)		95 002,00	0,00	32 922,19	32 922,19

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		95 002,00	0,00	32 922,19	32 922,19

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>12 500,00</i>		<i>-12 500,00</i>	<i>-12 500,00</i>
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4)</i>	<i>234 336,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>234 336,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		246 836,00		-12 500,00	-12 500,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	341 838,00	0,00	20 422,19	20 422,19
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	-------------	------------------	------------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
----------------------------------------------	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	362 260,19
------------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.*

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 500,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	7 500,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	100 002,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	100 000,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		107 502,00	0,00	0,00	0,00
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Le montant brut et la compensation correspondent au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Le détail du calcul est destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		107 502,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	234 336,00		0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	234 336,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		234 336,00		0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	341 838,00	0,00	0,00	0,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------

R 002 RESULTAT REPORTE	20 422,19
-------------------------------	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	362 260,19
------------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	0	60 585	0	0	0	0
- Equipements départx		60 585	0	0	0	0
- Equip. non départx (c/204)		0	0	0	0	0
- Opérations financières	0					
<i>Dépenses d'ordre</i>	234 336					
Total dépenses de l'exercice	234 336	60 585	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	234 336	60 585	0	0	0	0
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	234 336	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	60 585	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	294 921	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	234 336	127 924	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	234 336	127 924	0	0	0	0
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	234 336	107 502	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	20 422	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	254 758	107 502	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
---------	------------------------------------------	--------------------------------------	------------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT									
DEPENSES									
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	60 585
- Equipements départx	0	0	0	0	0	0	0	0	60 585
- Equip. non départx (c/204)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières									0
<i>Dépenses d'ordre</i>									234 336
Total dépenses de l'exercice	0	294 921							
RAR N-1 et reports	0								
Total cumulé dépenses d'investissement	0	294 921							
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	0	234 336							
RAR N-1 et reports	0	60 585							
Total cumulé recettes d'investissement	0	294 921							

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES									
Total dépenses de l'exercice	0	362 260							
RAR N-1 et reports	0								
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	362 260							
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	0	341 838							
RAR N-1 et reports	0	20 422							
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	362 260							

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
----------	---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		234 336	60 585	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	60 585	0	0	0	0
211	Terrains	0	48 085	0	0	0	0
231	Immobilisations corporelles en cours	0	12 500	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		234 336	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		234 336	0	0	0	0	0
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	234 336	0	0	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>		0	0	0	0	0	0

RECETTES

RECETTES							
Total recettes d'investissement		234 336	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		234 336	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		234 336	0	0	0	0	0
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0
281	<i>Amortissement immobilisations corporelle</i>	234 336	0	0	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>		0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		234 336	127 924	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	127 924	0	0	0	0
606	Achats non stockés de matières et fourni	0	19 000	0	0	0	0
615	Entretien et réparations	0	30 000	0	0	0	0
628	Divers	0	8 000	0	0	0	0
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0	69 922	0	0	0	0
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0	1 000	0	0	0	0
658	Charges diverses de gestion courante	0	2	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		234 336	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		234 336	0	0	0	0	0
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0
681	<i>Dot. amort. et prov. Charges de fonct.</i>	234 336	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0

RECETTES

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - HOTEL D ENTREPRISES - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
Total recettes de fonctionnement		234 336	107 502	0	0	0	0
Recettes réelles		0	107 502	0	0	0	0
708	Autres produits	0	7 500	0	0	0	0
752	Revenus des immeubles	0	100 000	0	0	0	0
758	Produits divers de gestion courante	0	2	0	0	0	0
Recettes d'ordre		234 336	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		234 336	0	0	0	0	0
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	234 336	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0	0	0	0	0	0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour les comptes 641 et 6516 qui sont déclinés à quatre chiffres et le compte 6517 qui est décliné à cinq chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
----------	---------	------------------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	-----------------	-------------------------------	-------

INVESTISSEMENT										
DEPENSES										
Total dépenses d'investissement		0	294 921							
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	60 585
211	Terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	48 085
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	12 500
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>234 336</i>							
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>234 336</i>							
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0</i>	<i>234 336</i>							
<i>Opérations patrimoniales</i>		<i>0</i>								
RECETTES										
Total recettes d'investissement		0	234 336							
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>234 336</i>							
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>234 336</i>							
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0</i>								
281	<i>Amortissement immobilisations corporelle</i>	<i>0</i>	<i>234 336</i>							
<i>Opérations patrimoniales</i>		<i>0</i>								

FONCTIONNEMENT										
DEPENSES										
Total dépenses de fonctionnement		0	362 260							
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	127 924
606	Achats non stockés de matières et fourni	0	0	0	0	0	0	0	0	19 000
615	Entretien et réparations	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
628	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0	0	0	0	0	0	0	0	69 922
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000
658	Charges diverses de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>234 336</i>							
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>234 336</i>							
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0</i>								
681	<i>Dot. amort. et prov. Charges de fonct.</i>	<i>0</i>	<i>234 336</i>							
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		<i>0</i>								
RECETTES										

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - HOTEL D ENTREPRISES - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	341 838
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	107 502
708	Autres produits	0	0	0	0	0	0	0	0	7 500
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
758	Produits divers de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>234 336</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>234 336</i>
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>234 336</i>
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		234 336,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		234 336,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	234 336,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	234 336,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES		234 336,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		234 336,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	234 336,00
281	Amortissement immobilisations corporelle	234 336,00
041	Opérations patrimoniales	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		234 336,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		234 336,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	234 336,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	234 336,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
RECETTES		234 336,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		234 336,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	234 336,00
777	Quote-part subv invest transf cpte resul	234 336,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

FONCTION 0 – Services généraux (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)	21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41 Subvention globale	48 Autres	
DEPENSES REELLES		60 585,21	0,00	0,00	0,00	0,00	60 585,21
Equipements départementaux		60 585,21	0,00	0,00	0,00	0,00	60 585,21
211	Terrains	48 085,21	0,00	0,00	0,00	0,00	48 085,21
231	Immobilisations corporelles en cours	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
DEPENSES REELLES		0,00	127 924,19	0,00	0,00	0,00	0,00	127 924,19
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
628	Divers	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	69 922,19	0,00	0,00	0,00	0,00	69 922,19
654	Pertes sur créances irrecouvrables	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
RECETTES REELLES		0,00	107 502,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 502,00
708	Autres produits	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

FONCTION 1 – Sécurité (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

FONCTION 4 – Prévention médico-sociale (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA) (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres et le compte 6516 qui est également décliné à 4 chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Revenu minimum d'insertion - RMA		8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
				71 Revenu minimum d'insertion - Allocations	72 Revenu minimum d'activité		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

SOUS-FONCTION 5-5 – Personnes dépendantes (APA) (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 APA à domicile	2 APA versée au bénéficiaire en établisst	3 APA versée à l'établissement	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres, et le compte 6517 qui est décliné à 5 chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Allocations RSA	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2 Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
				DEPENSES REELLES	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2 Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
				DEPENSES REELLES	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 234 336,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		234 336,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	234 336,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	234 336,00	0,00	0,00	234 336,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 246 836,00	-12 500,00	VI -12 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b)		246 836,00	-12 500,00	-12 500,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
281328	Autres bâtiments privés	234 336,00	0,00	0,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	12 500,00	-12 500,00	-12 500,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	234 336,00	0,00	60 585,21	0,00	294 921,21

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	234 336,00
Ressources propres disponibles	VIII	294 921,21
Solde	IX = VIII – IV (4)	60 585,21

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical...).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CG :DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL CD66 (2)

Numéro SIRET : 22660001300313

POSTE COMPTABLE : paierie dep des pyrenees orienta

M. 52

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : Legs Bauby (4)

ANNEE 2020

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	9
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	10
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	11
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	12
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	13
B1 - Balance générale - Dépenses	14
B2 - Balance générale - Recettes	15

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	17
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	19
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	20
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	21
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	22
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	23
A2 - Equipements non départementaux	24
A3 - Dépenses financières	25
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	26
A4.2 - Recettes RMI / RSA	27
A4.3 - Recettes financières	28
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	29
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	30
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	34
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	38
A1/01 - Opérations non ventilées	44
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	45
A1/1 - Fonction 1	46
A1/2 - Fonction 2	47
A1/3 - Fonction 3	49
A1/4 - Fonction 4	51
A1/5 - Fonction 5	52
A1/6 - Fonction 6	59
A1/7 - Fonction 7	61
A1/8 - Fonction 8	63
A1/9 - Fonction 9	65

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	67
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	68

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet
C8 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat du personnel	Sans Objet
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
-----------------------------------	------------

E - Arrêté et signatures

E2 - Arrêté et signatures	69
---------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	0
Longueur de la voirie départementale (en km)	0	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	0

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	
5	Encours de dette/population (3)	0	
6	DGF/population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	0 %	

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	10 003,00	0,00	730 809,43	A1 720 806,43
Investissement	0,00	0,00	(1) 642 451,71	A2 642 451,71
Fonctionnement	10 003,00	0,00	(2) 88 357,72	A3 78 354,72

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)
TOTAL	A1 + B1	720 806,43
Investissement	A2 + B2	642 451,71
Fonctionnement	A3 + B3	78 354,72

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	642 451,71	0,00
O			
T			

+ + +

R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
E			
P			
O	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 642 451,71

= = =

Total de la section d'investissement (2)	642 451,71	642 451,71
----------------------------------------------------	------------	------------

		DEPENSES	RECETTES
V	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	78 354,72	0,00
O			
T			

+ + +

R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
E			
P			
O	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 78 354,72

= = =

Total de la section de fonctionnement (3)	78 354,72	78 354,72
-----------------------------------------------------	-----------	-----------

TOTAL DU BUDGET (4)	720 806,43	720 806,43
-------------------------------	------------	------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	642 451,71	0,00	642 451,71	0,00	0,00	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	78 354,72	0,00	78 354,72	0,00	0,00	0,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	720 806,43	0,00	720 806,43	0,00	0,00	0,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (4) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (8)	0,00	0,00	250 451,71	250 451,71	250 451,71
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	250 451,71	250 451,71	250 451,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (8)	0,00	0,00	392 000,00	392 000,00	392 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	392 000,00	392 000,00	392 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	642 451,71	642 451,71	642 451,71

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	642 451,71	642 451,71	642 451,71
--------------	-------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	642 451,71
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	642 451,71
------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	642 451,71
-----------------------------------------------------	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00
------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (5)	19 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	77 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		19 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	77 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (5)	1 000,00	0,00	20 354,72	20 354,72	21 354,72
68	Dotations amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		20 000,00	0,00	78 354,72	78 354,72	98 354,72

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	20 000,00	0,00	78 354,72	78 354,72	98 354,72
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	98 354,72
------------------------------------------------------	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
77	Produits exceptionnels (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
--------------	------------------	-------------	-------------	-------------	------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	78 354,72
-------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	98 354,72
------------------------------------------------------	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	250 451,71	0,00	250 451,71
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	392 000,00	0,00	392 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		642 451,71	0,00	642 451,71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	642 451,71
-----------------------------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	58 000,00		58 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	20 354,72	0,00	20 354,72
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		78 354,72	0,00	78 354,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	78 354,72
------------------------------------------------------	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	642 451,71
------------------------------------------------------------	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	642 451,71
-----------------------------------------------------	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	0,00		0,00
75	Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	78 354,72
-------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	78 354,72
------------------------------------------------------	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL
	I	II		III			IV = I + II + III
TOTAL	0,00	0,00	642 451,71	642 451,71	0,00	642 451,71	642 451,71
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	0,00	0,00	250 451,71	250 451,71	0,00	250 451,71	250 451,71
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	0,00	0,00	250 451,71	250 451,71	0,00	250 451,71	250 451,71
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	0,00	0,00	392 000,00	392 000,00		392 000,00	392 000,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (4)	0,00
---------------------------------------------------------------	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	642 451,71
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL
	I	II		III	IV = I + II + III
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3) (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00		0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (4)	642 451,71
---------------------------------------------------------------	-------------------

Affectation au compte 1068 (5)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	642 451,71
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		0,00	0,00	250 451,71	250 451,71	0,00	250 451,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	250 451,71	250 451,71	0,00	250 451,71
231352	Bâtiments privés	0,00	0,00	250 451,71	250 451,71		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

RSA DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES TOTALES		0,00	0,00	392 000,00	392 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	392 000,00	392 000,00
272	Titres immobilisés (droits de créance)	0,00	0,00	392 000,00	392 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RMI / RSA – RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

RECETTES RSA

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
018	Revenu de solidarité active	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (3)	Libellé	RAR N-1 (4)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (2) (3)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (2) (3)	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(3) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

(4) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
<i>040</i>	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>040</i>	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
<i>041</i>	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	Total
		I	II		III			IV = I + II + III
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)		20 000,00	0,00	78 354,72	78 354,72	0,00	78 354,72	98 354,72
011	Charges à caractère général (5)	19 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	77 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (5)	1 000,00	0,00	20 354,72	20 354,72		20 354,72	21 354,72
68	Dotations amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (4)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	98 354,72
------------------------------------------------------	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Total
		I	II		III	IV = I + II + III
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)		20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
77	Produits exceptionnels (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (4)	78 354,72
----------------------------------------------	------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	98 354,72
------------------------------------------------------	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (5)	19 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6282	Frais de gardiennage	1 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	11 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)		19 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	1 000,00	0,00	20 354,72	20 354,72
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	20 354,72	20 354,72
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		20 000,00	0,00	78 354,72	78 354,72

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00		0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4)</i>	0,00		0,00	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00		0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	20 000,00	0,00	78 354,72	78 354,72
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------	-------------	------------------	------------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
----------------------------------------------	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	98 354,72
------------------------------------------------------	------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043*.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		0,00	0,00	0,00	0,00
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Le montant brut et la compensation correspondent au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Le détail du calcul est destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	20 000,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	16 500,00	0,00	0,00	0,00
767	Produits nets cession valeurs mobilières	3 500,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		20 000,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 000,00	0,00	0,00	0,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------------------	-------------	-------------	-------------

R 002 RESULTAT REPORTE				78 354,72
-------------------------------	--	--	--	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				98 354,72
------------------------------------------------------	--	--	--	------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043*.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	0	0	0	0	642 452	0
- Equipements départx		0	0	0	250 452	0
- Equip. non départx (c/204)		0	0	0	0	0
- Opérations financières	0					
<i>Dépenses d'ordre</i>	0					
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	642 452	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	642 452	0
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	642 452	0
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	642 452	0

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	98 355	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	98 355	0
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	20 000	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	78 355	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	98 355	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
---------	------------------------------------------	--------------------------------------	------------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES									
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	642 452
- Equipements départx	0	0	0	0	0	0	0	0	250 452
- Equip. non départx (c/204)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total dépenses de l'exercice	0	642 452							
RAR N-1 et reports	0								
Total cumulé dépenses d'investissement	0	642 452							
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	0								
RAR N-1 et reports	0	642 452							
Total cumulé recettes d'investissement	0	642 452							

FONCTIONNEMENT

DEPENSES									
Total dépenses de l'exercice	0	98 355							
RAR N-1 et reports	0								
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	98 355							
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	0	20 000							
RAR N-1 et reports	0	78 355							
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	98 355							

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
----------	---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	642 452	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	642 452	0
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	250 452	0
272	Titres immobilisés (droits de créance)	0	0	0	0	392 000	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
RECETTES							
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	98 355	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	98 355	0
615	Entretien et réparations	0	0	0	0	15 000	0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0	0	0	0	22 000	0
628	Divers	0	0	0	0	11 500	0
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0	0	0	0	28 500	0
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	21 355	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	20 000	0
Recettes réelles		0	0	0	0	20 000	0
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	16 500	0
767	Produits nets cession valeurs mobilières	0	0	0	0	3 500	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - Legs Bauby - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4
		Opérations non ventilables	Services généraux	Sécurité	Enseignement	Culture, jeunesse, sports	Prévention médico-sociale
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour les comptes 641 et 6516 qui sont déclinés à quatre chiffres et le compte 6517 qui est décliné à cinq chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
----------	---------	------------------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	-----------------	-------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES										
Total dépenses d'investissement		0	642 452							
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	642 452
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	250 452
272	Titres immobilisés (droits de créance)	0	0	0	0	0	0	0	0	392 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>								
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>								
<i>Opérations patrimoniales</i>		<i>0</i>								
RECETTES										
Total recettes d'investissement		0								
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>								
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>								
<i>Opérations patrimoniales</i>		<i>0</i>								

FONCTIONNEMENT

DEPENSES										
Total dépenses de fonctionnement		0	98 355							
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	98 355
615	Entretien et réparations	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0	0	0	0	0	0	0	0	22 000
628	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	11 500
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0	0	0	0	0	0	0	0	28 500
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	21 355
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>								
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>								
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		<i>0</i>								
RECETTES										
Total recettes de fonctionnement		0	20 000							
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0	0	0	0	16 500
767	Produits nets cession valeurs mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>								

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - Legs Bauby - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		0,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES		0,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		0,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
RECETTES		0,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

FONCTION 0 – Services généraux (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)	21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41 Subvention globale	48 Autres	
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

FONCTION 1 – Sécurité (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (hors RAR)
INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	642 451,71	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	250 451,71	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	250 451,71	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	642 451,71	0,00
001	Solde d'exécution section investissement	0,00	0,00	642 451,71	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	98 354,72	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	15 000,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	22 000,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	11 500,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	28 500,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	21 354,72	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	98 354,72	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	78 354,72	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	16 500,00	0,00
767	Produits nets cession valeurs mobilières	0,00	0,00	3 500,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	642 451,71
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00	250 451,71
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	250 451,71
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	642 451,71
001	Solde d'exécution section investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	642 451,71

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	98 354,72
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	28 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	21 354,72
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	98 354,72
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	78 354,72
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
767	Produits nets cession valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

FONCTION 4 – Prévention médico-sociale (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA) (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres et le compte 6516 qui est également décliné à 4 chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Revenu minimum d'insertion - RMA		8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
				71 Revenu minimum d'insertion - Allocations	72 Revenu minimum d'activité		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

SOUS-FONCTION 5-5 – Personnes dépendantes (APA) (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 APA à domicile	2 APA versée au bénéficiaire en établisst	3 APA versée à l'établissement	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres, et le compte 6517 qui est décliné à 5 chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Allocations RSA	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2 Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
				DEPENSES REELLES	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2 Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
				DEPENSES REELLES	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I	0,00	II
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V	0,00	VI
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b)		0,00	0,00	0,00
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	642 451,71	0,00	642 451,71

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV
Ressources propres disponibles	VIII
Solde	IX = VIII – IV (4)
	0,00
	642 451,71
	642 451,71

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical...).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22660001300453	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CG DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
----------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : paierie dep des pyrenees orienta

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : TRES HAUT DEBIT (3)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 18

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 19

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 20

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 21

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 22

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 23

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 24

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 25

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 26

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 27

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 28

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-13 058 219,65	-12 000 000,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	T		
R	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 1 058 219,65	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	-12 000 000,00	-12 000 000,00
--------------------------------------------------	-----------------------	-----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-14 064 264,47	-841 582,16

+

+

+

R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	14 514 789,47	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 292 107,16

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	450 525,00	450 525,00
-----------------------------------------------------	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-11 549 475,00	-11 549 475,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	121 130,00	0,00	200 000,00	200 000,00	321 130,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	300 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	500 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		421 130,00	0,00	400 000,00	400 000,00	821 130,00
66	Charges financières	478 000,00	0,00	0,00	0,00	478 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 350 000,00	0,00	-3 900 000,00	-3 900 000,00	1 450 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 249 130,00	0,00	-3 500 000,00	-3 500 000,00	2 749 130,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	11 072 870,00	0,00	-9 558 219,65	-9 558 219,65	1 514 650,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		11 372 870,00	0,00	-9 558 219,65	-9 558 219,65	1 814 650,35
TOTAL		17 622 000,00	0,00	-13 058 219,65	-13 058 219,65	4 563 780,35

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 058 219,65
-----------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 622 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	17 616 000,00	0,00	-12 000 000,00	-12 000 000,00	5 616 000,00
Total des recettes de gestion des services		17 622 000,00	0,00	-12 000 000,00	-12 000 000,00	5 622 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		17 622 000,00	0,00	-12 000 000,00	-12 000 000,00	5 622 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		17 622 000,00	0,00	-12 000 000,00	-12 000 000,00	5 622 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 622 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 814 650,35
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	48 525,00	110 000,00	110 000,00	178 525,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000 000,00	14 466 264,47	-14 496 264,47	-14 496 264,47	29 970 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		30 020 000,00	14 514 789,47	-14 386 264,47	-14 386 264,47	30 148 525,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	322 000,00	322 000,00	322 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	322 000,00	322 000,00	322 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		30 020 000,00	14 514 789,47	-14 064 264,47	-14 064 264,47	30 470 525,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		30 020 000,00	14 514 789,47	-14 064 264,47	-14 064 264,47	30 470 525,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 470 525,00
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 647 130,00	0,00	8 716 637,49	8 716 637,49	27 363 767,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		18 647 130,00	0,00	8 716 637,49	8 716 637,49	27 363 767,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		18 647 130,00	0,00	8 716 637,49	8 716 637,49	27 363 767,49
021	Virement de la section d'exploitation (4)	11 072 870,00		-9 558 219,65	-9 558 219,65	1 514 650,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 372 870,00		-9 558 219,65	-9 558 219,65	1 814 650,35
TOTAL		30 020 000,00	0,00	-841 582,16	-841 582,16	29 178 417,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 292 107,16
----------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 470 525,00
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 814 650,35
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	200 000,00		200 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	200 000,00		200 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	-3 900 000,00	0,00	-3 900 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-9 558 219,65	-9 558 219,65
	Dépenses d'exploitation – Total	-3 500 000,00	-9 558 219,65	-13 058 219,65

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 058 219,65
-------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-12 000 000,00
---------------------------------------------------	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	322 000,00	0,00	322 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	158 525,00	0,00	158 525,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-30 000,00	0,00	-30 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	450 525,00	0,00	450 525,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	450 525,00
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	-12 000 000,00		-12 000 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		-12 000 000,00	0,00	-12 000 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-12 000 000,00
---------------------------------------------------	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 716 637,49	0,00	8 716 637,49
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		-9 558 219,65	-9 558 219,65
Recettes d'investissement – Total		8 716 637,49	-9 558 219,65	-841 582,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 292 107,16
------------------------------------------------------------	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	450 525,00
-----------------------------------------------------	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	121 130,00	200 000,00	200 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	20 000,00	200 000,00	200 000,00
6226	Honoraires	3 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	2 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	50 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	24 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	22 130,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	300 000,00	200 000,00	200 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	500 000,00	500 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	300 000,00	-300 000,00	-300 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		421 130,00	400 000,00	400 000,00
66	Charges financières (b) (8)	478 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	253 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	225 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 350 000,00	-3 900 000,00	-3 900 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	5 000 000,00	-3 900 000,00	-3 900 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	350 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 249 130,00	-3 500 000,00	-3 500 000,00
023	Virement à la section d'investissement	11 072 870,00	-9 558 219,65	-9 558 219,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	300 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 372 870,00	-9 558 219,65	-9 558 219,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 372 870,00	-9 558 219,65	-9 558 219,65
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 622 000,00	-13 058 219,65	-13 058 219,65

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	1 058 219,65
------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-12 000 000,00
---------------------------------------------------	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	495 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-270 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	225 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	1 000,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	5 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	17 616 000,00	-12 000 000,00	-12 000 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	17 615 000,00	-12 000 000,00	-12 000 000,00
7588	Autres	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		17 622 000,00	-12 000 000,00	-12 000 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		17 622 000,00	-12 000 000,00	-12 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 622 000,00	-12 000 000,00	-12 000 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-12 000 000,00
---------------------------------------------------	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 000,00	110 000,00	110 000,00
2031	Frais d'études	20 000,00	110 000,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	30 000 000,00	-14 496 264,47	-14 496 264,47
2315	Installat°, matériel et outillage techni	30 000 000,00	-14 496 264,47	-14 496 264,47
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		30 020 000,00	-14 386 264,47	-14 386 264,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	322 000,00	322 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	322 000,00	322 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	322 000,00	322 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		30 020 000,00	-14 064 264,47	-14 064 264,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		30 020 000,00	-14 064 264,47	-14 064 264,47

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	14 514 789,47
-----------------------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	450 525,00
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 647 130,00	8 716 637,49	8 716 637,49
1641	Emprunts en euros	18 647 130,00	8 716 637,49	8 716 637,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		18 647 130,00	8 716 637,49	8 716 637,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		18 647 130,00	8 716 637,49	8 716 637,49
021	Virement de la section d'exploitation	11 072 870,00	-9 558 219,65	-9 558 219,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	300 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	292 500,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	7 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		11 372 870,00	-9 558 219,65	-9 558 219,65
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		11 372 870,00	-9 558 219,65	-9 558 219,65
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		30 020 000,00	-841 582,16	-841 582,16

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 292 107,16
----------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	450 525,00
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I	0,00	II	322 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	322 000,00	322 000,00	
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	322 000,00	322 000,00	
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00	
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00	
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00	
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00	
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00	
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>				
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves				
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	322 000,00	14 514 789,47	0,00	14 836 789,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 11 372 870,00	-9 558 219,65	VI -9 558 219,65
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		11 372 870,00	-9 558 219,65	-9 558 219,65
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	292 500,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	7 500,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	11 072 870,00	-9 558 219,65	-9 558 219,65

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	1 814 650,35	0,00	1 292 107,16	0,00	3 106 757,51

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	14 836 789,47
Ressources propres disponibles	VIII	3 106 757,51
Solde	IX = VIII – IV (5)	-11 730 031,96

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

226600130 DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DPT DES PO

BUDGET I.D.E.A.

M22

Budget Supplémentaire

ANNEE 2020

2020

Etablissement :	BUDGET I.D.E.A.		
Adresse :	BP 50033	27 avenue Alfred SAUVY	
	66906 - PERPIGNAN CEDEX		
Organisme gestionnaire :	0		
Téléphone :	04 30 19 26 50	Fax : 04 68 66 64 77	Mél :
Nom du Directeur : <i>ou de la personne habilitée à représenter l'établissement</i>	Marie laure De Guardia		
N° FINESS :	660782533		
Catégorie :	0		
Compétence :	0		
Convention Collective Nationale du Travail :	0	0	
Date d'arrivée des documents :	20/05/2020		
Capacité autorisée :	0		

Total agrégat approuvé en N-1 (classe 6-groupes II et III de produits)

0

BALANCE GENERALE

	REEL N-2 2018 (1)	BUDGET EXECUTOIRE 2020 (2)	BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020			REPORTS (6)	BUDGET EXECUTOIRE (7)
			RECONDUCTIONS (3)	MESURES NOUVELLES (4)	TOTAL (5) = (3) + (4)		
13 Subventions d équipement	288 000,00	591 500,00					591 500,00
16 Emprunts et dettes	550,00	3 000,00	-1 000,00		-1 000,00		2 000,00
20 Immobilisations incorporelles	5 901,00	50 000,00					50 000,00
21 Immobilisations corporelles	69 848,89	880 000,00					880 000,00
23 Immobilisations en cours	546 314,01	457 000,00					457 000,00
27 Autres immobilisations financieres			3 000,00		3 000,00	2 114,00	5 114,00
DEPENSES REELLES	622 613,90	1 390 000,00	2 000,00		2 000,00	2 114,00	1 394 114,00
DEPENSES D'ORDRE	288 000,00	591 500,00					591 500,00
001 Déficit de la section d'investissement reporté							
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	910 613,90 €	1 981 500,00 €	2 000,00 €		2 000,00 €	2 114,00 €	1 985 614,00 €
011 DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION CO	3 479 646,10	5 837 615,00	4 000,00		4 000,00		5 841 615,00
012 DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	12 418 733,47	14 631 246,00	89 700,00	256 363,00	346 063,00		14 977 309,00
016 DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	866 791,75	1 318 100,00	-93 700,00		-93 700,00		1 224 400,00
DEPENSES REELLES	16 469 045,05	21 195 461,00		256 363,00	256 363,00		21 451 824,00
DEPENSES D'ORDRE	296 126,27	591 500,00					591 500,00
002 Déficit de la section d'exploitation reporté							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	16 765 171,32 €	21 786 961,00 €		256 363,00 €	256 363,00 €		22 043 324,00 €

BALANCE GENERALE

	REEL N-2 2018	BUDGET EXECUTOIRE 2020	BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020			REPORTS	BUDGET EXECUTOIRE
			RECONDUCTIONS	MESURES NOUVELLES	TOTAL		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
10	Dotations fonds divers et reserves	96 361,85	75 000,00		10 300,00	10 300,00	85 300,00
13	Subventions d equipement	516 708,86	1 303 000,00		-6 186,00	-6 186,00	1 296 814,00
16	Emprunts et dettes	750,00	500,00				500,00
20	Immobilisations incorporelles						
21	Immobilisations corporelles						
23	Immobilisations en cours	21,92					
27	Autres immobilisations financières	645,00	11 500,00				11 500,00
28	Amortis. des immob	296 126,27	591 500,00				591 500,00
	RECETTES REELLES	614 487,63	1 390 000,00		4 114,00	4 114,00	1 394 114,00
	RECETTES D'ORDRE	296 126,27	591 500,00				591 500,00
001	Excédent de la section d'investissement reporté						
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	910 613,90 €	1 981 500,00 €		4 114,00 €	4 114,00 €	1 985 614,00 €
017	PRODUITS DE LA TARIFICATION	15 696 340,64	20 715 361,00		256 363,00	256 363,00	20 971 724,00
018	AUTRES PRODUITS RELATIFS A	778 482,56	480 100,00				480 100,00
019	PRODUITS FINANCIERS ET PRO	303 076,34	591 500,00				591 500,00
	RECETTES REELLES	16 489 899,54	21 195 461,00		256 363,00	256 363,00	21 451 824,00
	RECETTES D'ORDRE	288 000,00	591 500,00				591 500,00
002	Excédent de la section d'exploitation reporté						
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	16 777 899,54 €	21 786 961,00 €		256 363,00 €	256 363,00 €	22 043 324,00 €

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE
ACHATS

601	Achats stockés de matières premières et de fournitures
602	Achats stockés - autres approvisionnements
603	Variation des stocks
606	Achats non stockés de matières et fournitures
607	Achats de marchandise
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement
713	Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)

SERVICES EXTERIEURS

6111	Sous-traitance : prestations à caractère médical
6112	Sous-traitance : prestations à caractère médico-social
6118	Sous-traitance : autres prestations de service

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6241	Transports de biens
6242	Transports d'usagers
6247	Transports collectifs de personnel
6248	Transports divers
625	Déplacements, missions et réceptions
626	Frais postaux et frais de télécommunications
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur
6287	Remboursement de frais
6288	Autres prestations

Réal N-2	Budget exécutoire n-1	Budget supplémentaire			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
439 442,64	809 632,00	4 000,00	-	4 000,00		687 335,00
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
7 104,73	15 000,00	-	-	-		14 090,00
2 095 487,87	3 847 643,00	-	-	-		3 805 000,00
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
85 452,65	78 947,00	-	-	-		111 000,00
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
62 605,32	88 645,00	-	-	-		80 000,00
8 971,28	10 288,00	-	-	-		9 500,00
5 837,72	6 650,00	-	-	-		7 000,00
760 465,41	1 279 435,00	-	-	-		1 110 000,00
-	870,00	-	-	-		890,00
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
14 278,48	16 915,00	-	-	-		16 800,00
3 479 646,10	6 154 025,00	4 000,00	0,00	4 000,00		5 841 615,00

TOTAL GROUPE I

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

621	Personnel extérieur à l'établissement
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)
641	Rémunération du personnel non médical
642	Rémunération du personnel médical
643	Personnes handicapées
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance
646	Charges personnes handicapées
647	Autres charges sociales
648	Autres charges de personnel

TOTAL GROUPE II

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

612	Redevances de crédit bail
6132	Locations immobilières
6135	Locations mobilières
614	Charges locatives et de co-propriété
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers
6156	Maintenance
616	Primes d'assurances
617	Etudes et recherches
618	Divers
623	Information, publications, relations publiques
627	Services bancaires et assimilés
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires
654	Pertes sur créances irrécouvrables
655	Quote part résultat opération
657	Subventions
658	Charges diverses de gestion courante

CHARGES FINANCIERES

66	Charges financières
----	---------------------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
673	Charges sur exercices antérieurs
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés
678	Autres charges exceptionnelles

Réal N-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Recon-ductions	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)	(6)	(7)
4 618,39	4 329,00	-	-	-		8 375,00
37 710,00	44 060,00	89 700,00	-	89 700,00		116 755,00
-	-	-	-	-		-
387 090,94	416 011,00	-	-	-		410 255,00
8 558 267,09	9 381 168,00	-	175 222,00	175 222,00		9 872 920,00
14 327,04	10 000,00	-	-	-		16 666,00
-	-	-	-	-		-
3 205 927,09	3 446 685,00	-	81 141,00	81 141,00		4 340 080,00
-	-	-	-	-		-
180 367,22	202 361,00	-	-	-		212 258,00
30 425,70	21 750,00	-	-	-		-

12 418 733,47 13 526 364,00 89 700,00 256 363,00 346 063,00 14 977 309,00

Réal N-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Recon-ductions	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)	(6)	(7)
-	-	-	-	-		-
168 993,54	177 291,00	-93 700,00	-	-93 700,00		205 300,00
8 604,05	7 934,00	-	-	-		8 000,00
21 492,25	22 515,00	-	-	-		26 400,00
18 010,79	22 976,00	-	-	-		25 000,00
36 365,03	35 256,00	-	-	-		30 000,00
53 842,71	55 595,00	-	-	-		49 660,00
83 065,17	65 764,00	-	-	-		76 000,00
-	-	-	-	-		-
38 655,12	46 500,00	-	-	-		43 000,00
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
345,00	1 550,00	-	-	-		1 700,00
-	-	-	-	-		-

-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
136 368,03	172 210,00	-	-	-		165 960,00

-	-	-	-	-		-
---	---	---	---	---	--	---

2 375,79	4 179,00	-	-	-		980,00
2 548,00	1 650,00	-	-	-		900,00
-	-	-	-	-		-
-	14 430,00	-	-	-		-

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE (suite)**DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS**

6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation
6816	Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
6817	Dépréciation des actifs circulants
686	Dotations aux amortissements et aux provisions - charges financières
687	Dotations aux amortissements et aux provisions - charges exceptionnelles
6871	dont dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations
68725	dont amortissements dérogatoires
68741	dont dotations à la provision réglementée destinée à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement
68742	dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations
687461	dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)
687462	dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)
68748	dont autres
6876	dont dotations aux dépréciations exceptionnelles
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)
6894	dont engagements à réaliser sur subventions attribuées (établissements privés)
6895	dont engagements à réaliser sur dons manuels affectés (établissements privés)
6897	dont engagement à réaliser sur legs et donations affectées (établissements privés)

TOTAL GROUPE III**TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)**

002	Déficit de la section d'exploitation reporté
005	Amortissements comptables excédentaires différés

TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION

Réal N-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Recon-ductions	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)	(6)	(7)
296 126,27	528 151,00	-	-	-		591 500,00
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
866 791,75	1 156 001,00	-93 700,00	0,00	-93 700,00		1 224 400,00
16 765 171,32	20 836 390,00	0,00	256 363,00	256 363,00		22 043 324,00
RAN n-2	RAN n-1	Report à nouveau n				
-	-			-		-
-	-			-		-
16 765 171,32	20 836 390,00	0,00	256 363,00	256 363,00	0,00	22 043 324,00

GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD)
732	Produits à la charge de l'état
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD)
734	Produits à la charge de l'utilisateur (hors EHPAD)
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées
7351	<i>dont produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie</i>
7352	<i>dont produits des EHPAD à la charge du département</i>
7353	<i>dont produits des EHPAD à la charge de l'utilisateur</i>
738	Produits à la charge d'autres financeurs

Réal N-2	Budget exécutoire n-1	Budget supplémentaire			Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
15 696 340,64	18 731 383,00	-	256 363,00	256 363,00		20 971 724,00
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-

TOTAL GROUPE I

15 696 340,64	18 731 383,00	0,00	256 363,00	256 363,00		20 971 724,00
----------------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	--	----------------------

GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

70	Produits sauf 7082
7082	Participations forfaitaires des usagers
70821	<i>dont forfaits journaliers</i>
70822	<i>dont participations des personnes handicapées (4e alinéa de l'article L. 242-4 du CASF)</i>
70823	<i>dont participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT</i>
70828	<i>dont autres participations forfaitaires des usagers</i>
71	Production stockée
72	Production immobilisée
74	Subventions d'exploitation et participations
75	Autres produits de gestion courante
603	Variation des stocks (en recettes)
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées
6459/69	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance et sur autres charges sociales
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)

Réal N-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
3 350,40	7 400,00	-	-	-		4 600,00
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
676 811,10	1 456 628,00	-	-	-		371 000,00
-	-	-	-	-		14 500,00
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
98 321,06	106 750,00	-	-	-		90 000,00
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-

TOTAL GROUPE II

778 482,56	1 570 778,00	0,00	0,00	0,00		480 100,00
-------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	--	-------------------

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

76	Produits financiers
----	---------------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS

771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion
773	Produits sur exercices antérieurs
775	Produits de cessions d'éléments d'actif
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
778	Autres produits exceptionnels

AUTRES PRODUITS

781	Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions (produits d'exploitation)
786	Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions (produits financiers)
787	Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions (produits exceptionnels)
78725	<i>dont reprises sur amortissements dérogatoires</i>
78741	<i>dont reprises sur provisions réglementée pour la couverture du besoin en fonds de roulement</i>
78742	<i>dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>
787461	<i>dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)</i>
787462	<i>dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)</i>
78748	<i>dont autres reprises sur provisions</i>
7876	<i>dont reprises sur dépréciations exceptionnelles</i>
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)
79	Transfert de charges d'exploitation
791	<i>dont transfert de charges d'exploitation</i>
796	<i>dont transfert de charges financières</i>
797	<i>dont transfert de charges exceptionnelles</i>

TOTAL GROUPE III

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)

002	Excédent de la section d'exploitation reporté
005	Amortissements comptables excédentaires différés
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	

Réal N-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
-	-	-	-	-		-

-	-	-	-	-		-
3 368,68	20,00	-	-	-		-
4 880,25	-	-	-	-		-
288 000,00	528 151,00	-	-	-		591 500,00
6 827,41	6 058,00	-	-	-		-

-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-		-

303 076,34	534 229,00	0,00	0,00	0,00		591 500,00
-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	--	-------------------

16 777 899,54	20 836 390,00	0,00	256 363,00	256 363,00		22 043 324,00
----------------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	--	----------------------

RAN n-2	RAN n-1	Report à nouveau n				
-	-		-			-
-	-		-			-
16 777 899,54	20 836 390,00	0,00	256 363,00	256 363,00		22 043 324,00

Section d'investissement : emplois

	Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel N
--	----------	-----------------------	-----------------------

Réduction des fonds propres ou reprise sur apports

10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	-	-	-
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	-	-	-
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	288 000,00	528 151,00	591 500,00

Reprises

14	Provisions réglementées (sauf réserve de trésorerie compte 141)	-	-	-
15	Provisions pour risques et charges	-	-	-

Remboursement des dettes financières

16	Emprunts et dettes assimilées	550,00	3 500,00	2 000,00
17	Dettes rattachées à des participations	-	-	-

Compte de liaison investissement

18	Comptes de liaison	-	-	-
----	--------------------	---	---	---

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

20	Immobilisations incorporelles	5 901,00	10 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	69 848,89	673 000,00	880 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23	Immobilisations en cours	546 314,01	514 000,00	457 000,00
24	Immobilisations affectées, concédées, mises à disposition	-	-	-
26	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	4 000,00	5 114,00

Autres

28	Amortissements des immobilisations (reprises)	-	-	-
29	Dépréciation des immobilisations (reprises)	-	-	-
39	Dépréciation de stocks et en-cours	-	-	-
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	-	-	-
49	Dépréciation des comptes de tiers (reprises)	-	-	-
59	Dépréciation des comptes financiers (reprises)	-	-	-

Total des emplois	910 613,90	1 732 651,00	1 985 614,00
--------------------------	-------------------	---------------------	---------------------

001	Résultat d'investissement antérieur reporté (Déficit)	-	-	-
004	Amortissements comptables excédentaires différés	-	-	-
003	Excédent prévisionnel d'investissement	-	-	-

TOTAL GENERAL	910 613,90	1 732 651,00	1 985 614,00
----------------------	-------------------	---------------------	---------------------

Section d'investissement : ressources

		Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel N
Augmentation des fonds propres				
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	96 361,85	89 804,25	85 300,00
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	-	-	-
13	Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables	516 708,86	1 033 195,75	1 296 814,00
Dotations aux provisions				
14	Provisions réglementées (sauf réserve de trésorerie compte 141)	-	-	-
15	Provisions pour risques et charges	-	-	-
Augmentation des dettes financières				
16	Emprunts et dettes assimilées	750,00	-	500,00
17	Dettes rattachées à des participations	-	-	-
Compte de liaison investissement				
18	Compte de liaison	-	-	-
Immobilisations (sorties)				
20	Immobilisations incorporelles	-	12 400,00	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23	Immobilisations en cours	21,92	56 600,00	-
24	Immobilisations affectées, concédées, mises à disposition	-	-	-
26	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	645,00	12 500,00	11 500,00
Autres				
28	Amortissements des immobilisations (dotations)	296 126,27	528 151,00	591 500,00
29	Dépréciation des immobilisations (dotations)	-	-	-
39	Dépréciation de stocks et en-cours	-	-	-
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)	-	-	-
49	Dépréciation des comptes de tiers (dotations)	-	-	-
59	Dépréciation des comptes financiers (dotations)	-	-	-
Total des ressources		910 613,90	1 732 651,00	1 985 614,00
001	Résultat d'investissement antérieur reporté (Excédent)	-	-	-
004	Amortissements comptables excédentaires différés	-	-	-
007	Déficit prévisionnel d'investissement	-	-	-
TOTAL GENERAL		910 613,90	1 732 651,00	1 985 614,00

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Pour

Contre

Abstentions

Date de convocation : / /

Présenté par le Président,

A le / /

Le Président,

Délibéré par le conseil d'administration réuni en session

A le / /

Les membres du Conseil d'administration,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le

et de la publication le

A..... le / /

N°13

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE**

SÉANCE PUBLIQUE DU 08 JUIN 2020

JUIN 2020

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

du 08 JUIN 2020

SOMMAIRE DU R.A.A. N°13

LIBELLES	DÉLIBÉRATIONS		
	N°	Vol.	Page
LE DEPARTEMENT EN PREMIERE LIGNE COVID 19 : ADAPTATION ET MOBILISATION DES SERVICES PUBLICS DEPARTEMENTAUX	1	1	5
LE DEPARTEMENT EN PREMIERE LIGNE - COVID 19 : SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS - PROCÉDURE DE DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS	2	1	7
LE DEPARTEMENT EN PREMIERE LIGNE - COVID 19 : soutien aux assistant.e.s FAMILIALES.AUX - COMPLEMENT EXCEPTIONNEL A L'INDEMNITE D'ENTRETIEN	3	1	10
Le Département en première ligne - covid 19 : aide à la relance du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité	4	1	13
RAPPORT ANNUEL SUR LA DETTE DEPARTEMENTALE 2019	5	1	32
COMPTE DE GESTION 2019	6	1	34
COMPTE ADMINISTRATIF 2019	7	1	37
AFFECTATION DES RESULTATS 2019	8	1	41
DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE	9	1	44
Accompagnement du bloc communal : individualisation financière, 1ère tranche, année 2020	10	1	47
Accompagnement du bloc communal via les contrats bourg-centre : Individualisation financière, 1ère tranche, année 2020 (Plan d'investissement/ENGAGEMENT n°25)	11	1	72
TEMPÊTE GLORIA : SOUTIEN DU DÉPARTEMENT AUX ACTEURS LOCAUX	12	1	81
Concours de projets : Construis ton avenir dans les PO !	13	1	97
Appel à Projets "Développons les Espaces Numériques et de Services Partagés en Pyrénées-Orientales" (Plan d'investissement/ Engagement n°13)	14	1	99
STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : PROGRAMME D'ACTIONS 2020 (PLAN D'investissement/ Engagements n°9 et 24)	15	1	111
POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	16	1	119
POLITIQUE DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT ET GESTION DES SITES NATURELS DU DEPARTEMENT	17	1	121

LIBELLES	DÉLIBÉRATIONS		
	N°	Vol.	Page
Politique départementale en faveur de la forêt : Signature du PACTE construction bois Occitanie et lancement de l'appel à projets "bois construction" à l'attention des collectivités	18	1	173
Énergies Renouvelables - Poursuite des opérations "Toitures photovoltaïques sur le bâti départemental"(Plan d'investissement/ Engagement n°1)	19	1	191
Démoustication : participation statutaire 2020 à l'E.I.D. et participations communales	20	1	193
Plan d'accompagnement en investissement des établissements et services sociaux du secteur de la protection de l'enfance : attribution de subventions (Plan d'investissement / engagement n°29)	21	1	196
Plan d'aménagement des collèges: adaptation du mobilier (Plan d'investissement/ Engagement n°11)	22	1	198
ACCORD CADRE de TRANSPORT DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP	23	1	200
EPCC Céret - subvention d'équipement pour la modernisation et les travaux muséographiques (Plan d'investissement/engagement n°16)	24	1	205
PARTICIPATION A L'ÉDITION 2020 DU FESTIVAL "VISA POUR L'IMAGE"	25	1	213
RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES SITES HISTORIQUES	26	1	215
CONVENTION AVEC LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX (FORTERESSE DE SALSES) SUR UN PARTENARIAT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	27	1	228
Port de PORT-VENDRES OCCITANIE CLUSTER LOGISTIQUE WE4Log : PARTICIPATION 2020	28	1	238
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2020 - SDIS66	29	1	240
CRÉATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME « PPI ÉTABLISSEMENTS PROTECTION DE L'ENFANCE » (PLAN D'INVESTISSEMENT / ENGAGEMENTN°29)	30	1	245
Clôture de l'autorisation de programme relative à la restauration des chapelles au Palais des Rois de Majorque	31	1	248
RÉGIE D'AVANCES ET DE RECETTES DU CABINET DE LA PRESIDENCE : CLÔTURE	32	1	250
INTEGRATION A LA LISTE DES BIENS DE FAIBLE VALEUR DE CAISSES DU SERVICE ARCHEOLOGIE ET DE DISTRIBUTEURS DE GEL HYDROALCOOLIQUE CONSIDERES COMME DES IMMOBILISATIONS	33	1	252
Acquisition d'une tablette tactile avec synthèse vocale pour un jeune pupille de l'État	34	1	256
AUTORISATION À DONNER A LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES POUR LE LANCERMENT ET LA SIGNATURE D'UN MARCHÉ D'ASSURANCE « RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES ET RISQUES ANNEXES »	35	1	258
Règlement Intérieur ARTT : modifications	36	1	260
COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DE RENOUVELLEMENT D'ADHÉSIONS À DES ASSOCIATIONS PRISES PAR DÉLÉGATION SUR L'EXERCICE 2019	37	1	454
COMPTE RENDU DES DECISIONS DE MARCHES PUBLICS PRISES SUR DELEGATION	38	1	457

SÉANCE PUBLIQUE DU 08 JUIN 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS EN DÉBUT DE SÉANCE :

Mme Joëlle ANGLADE absente, ayant donné procuration à Jean SOL
Mme Armande BARRERE
Mme Damienne BEFFARA
Mme Lola BEUZE
Mme Annabelle BRUNET
Mme Toussainte CALABRESE
M. Jean CASTEX
M. Jean-Louis CHAMBON
M. Charles CHIVILO
Mme Isabelle De NOELL - MARCHESAN
M. Thierry Del POSO
Mme Françoise FITER
Mme Madeleine GARCIA - VIDAL
M. Nicolas GARCIA
M. Robert GARRABE
M. Romain GRAU absent, ayant donné procuration à Isabelle DE NOELL MARCHESAN
Mme Hélène JOSENDE
M. Rémi LACAPERRE
Mme Hermeline MALHERBE
M. René MARTINEZ absent, ayant donné procuration à Madeleine GARCIA VIDAL
M. Michel MOLY
Mme Ségolène NEUVILLE absente, ayant donné à Michel MOLY
M. René OLIVE absent, ayant donné procuration à Hermeline MALHERBE
M. Robert OLIVE
Mme Marina PARRA-JOLY
Mme Nathalie PIQUÉ
Mme Edith PUGNET
M. Richard PULY-BELLI absent, ayant donné procuration à Annabelle BRUNET
M. Alexandre REYNAL
Mme Martine ROLLAND
M. Jean ROQUE
Mme Marie-Pierre SADOURNY
M. Jean SOL
M. Robert VILA

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_1

OBJET : LE DEPARTEMENT EN PREMIERE LIGNE COVID 19 : ADAPTATION ET MOBILISATION DES SERVICES PUBLICS DEPARTEMENTAUX

RAPPORTEUR : Madame Hermeline MALHERBE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_1 qui lui est présenté,

VU la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19;

VU le décret n° 2020-423 du 14 avril 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire;

VU l'avis du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du 3 juin 2020;

CONSIDERANT que la période de confinement a entraîné la fermeture de différents sites départementaux, notamment ceux comportant des accueils du public, ainsi que l'octroi d'autorisations spéciales d'absence pour les agents dont les missions étaient suspendues;

CONSIDERANT que la crise sanitaire a eu des impacts non négligeables sur l'organisation des services, ouvrant notamment le recours au télétravail intégral pour les agents dont les tâches s'y prêtaient, avec l'accord de leur hiérarchie;

CONSIDERANT que les mesures de déconfinement progressives et le desserrement des règles sanitaires permettent la reprise partielle et aménagée des accueils du public, hors accueils sociaux étant restés ouverts sur la période;

DE VALIDER l'organisation ayant été mise en place notamment dans le champ des solidarités sur la période, à la fois concernant l'organisation des services et les relations aux partenaires;

DE VALIDER les aménagements mis en place dans l'ensemble des services permettant le retour progressif en présentiel des agents dans le respect des règles sanitaires;

DE VALIDER l'échelonnement des dates d'ouvertures des différents sites départementaux recevant du public, permettant l'accueil en toute sécurité des différents usagers.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Marina JOLY, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame

Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL,
Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Marina JOLY, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_2

OBJET : LE DEPARTEMENT EN PREMIERE LIGNE - COVID 19 : SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS - PROCÉDURE DE DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

RAPPORTEUR : Madame Hermeline MALHERBE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_2 qui lui est présenté,

- De créer d'une enveloppe exceptionnelle pouvant aller jusqu'à un million d'euros,
- De coordonner l'action de ce fonds avec le nouveau dispositif de soutien aux associations de la Région ainsi qu'avec d'autres dispositifs existants,
- De valider la procédure de dépôt de demandes d'aides décrites en annexe,
- De donner délégation à la commission permanente afin de valider les propositions de la commission technique créée à cet effet,
- D'autoriser la Présidente à signer tous documents nécessaires et en particulier, le cas échéant, les conventions correspondantes.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Marina JOLY, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Marina JOLY, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**



PROCEDURE DE DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

Connectez-vous sur le site du Département dédié aux associations : Pass66.fr

Cliquez sur « demander une subvention » 

Avant de poursuivre, si vous vous connectez pour la première fois, pensez à télécharger le « tutoriel de la demande de subvention en ligne ».

Pour cette demande de subvention, vous devrez choisir la Catégorie « Aide exceptionnelle Crise Sanitaire » et le thème : « Aide exceptionnelle ».

Des documents spécifiques et supplémentaires vous seront demandés :

- ✓ Plan de trésorerie prévisionnel selon le modèle fourni (jusqu'au 31 décembre 2020).
- ✓ Compte de résultat intermédiaire (arrêté à la date de la demande)
- ✓ Budget prévisionnel 2020 actualisé
- ✓ Argumentaire particulier (si nécessaire : document libre)

Date limite de dépôt : 30/09/2020

Toutes les demandes feront l'objet d'une analyse de la Direction de la vie associative.

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_3

OBJET : LE DEPARTEMENT EN PREMIERE LIGNE - COVID 19 : SOUTIEN AUX ASSISTANT.E.S FAMILIALES.AUX - COMPLEMENT EXCEPTIONNEL A L'INDEMNITE D'ENTRETIEN

RAPPORTEUR : Madame Madeleine GARCIA - VIDAL

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_3 qui lui est présenté,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu le code de l'action social et des familles, et notamment les articles L422-1, L423-4, D423-21

Vu la loi n° 2005-706 du 27 juin 2005 relative aux assistants maternels et aux assistants familiaux

Vu la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 et notamment son article 11

Vu Décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19

Vu l'avis favorable du comité technique en date du 29 mai 2020

Considérant que le confinement de la population et la fermeture des écoles sur le territoire national a entraîné un surcroît d'activité sensible pour les assistants familiaux accueillant à titre permanent sur toute cette période, des enfants à leur domicile.

Considérant que cet accueil continu a entraîné une hausse des dépenses d'accueil et d'entretien des enfants placés sous leur responsabilité, sans que ces dépenses ne puissent être couvertes intégralement par les indemnités et fournitures destinées à compenser cette charge.

Considérant que pour reconnaître les sujétions particulières auxquelles ont dû faire face les assistants familiaux, le Département entend mettre en place une prime exceptionnelle visant à compléter l'indemnité d'entretien et le surcroît d'activité

Article 1 : Bénéficiaires

Bénéficiaire de la prime exceptionnelle de complément de l'indemnité d'entretien telle que définie dans la présente délibération :

Les assistants familiaux ayant accueilli à titre permanent des enfants à leur domicile durant la période de confinement de la population.

Est considéré comme accueil permanent au titre de la présente délibération, l'accueil en continu d'enfant au domicile de l'agent pendant une période d'au minimum 30 jours du 17 mars 2020 au 11 mai 2020.

Article 2 : Montant de l'indemnité exceptionnelle

Montant lié au complément de l'entretien :

Les agents cités à l'article 1 bénéficient d'une indemnité exceptionnelle dès lors qu'ils ont accueilli au moins un enfant pendant une période d'au minimum 30 jours durant la période de confinement. Ce montant est fixé à 300 euros brut.

Majoration liée au nombre d'enfants accueillis :

Afin de compenser au plus juste le coût induit par la garde permanente des enfants au domicile, un complément à l'indemnité exceptionnelle est attribué selon les modalités suivantes :

- Pour la garde de 2 enfants, une majoration de 100 euros bruts
- Pour la garde de 3 enfants ou plus, une majoration de 200 euros bruts

La majoration liée au nombre d'enfants accueillis sera modulée en fonction de la durée de l'accueil. Elle sera ainsi proratisée au vu du nombre de jours d'accueil effectif des enfants.

Article 3 : Modalités de versement de l'indemnité exceptionnelle

La prime exceptionnelle de complément de l'indemnité d'entretien est versée en une fois.

Article 4 : imputation budgétaire

La dépense liée au paiement de cette prime exceptionnelle sera imputée sur la ligne 64 138 du chapitre 17 du budget de la collectivité.

Article 5 : Date d'entrée en vigueur

La présente délibération entrera en vigueur au lendemain de l'accomplissement des deux formalités suivantes : sa publication et sa transmission au représentant de l'État.

L'Assemblée Départementale après l'exposé qui lui en est fait décide d'ad
complément de l'indemnité d'entretien pour les assistants familiaux ayant accueilli à titre permanent des enfants durant la période de confinement de la population du 17 mars au 11 mai 2020.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Marina JOLY, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Marina JOLY, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_4

OBJET : LE DÉPARTEMENT EN PREMIÈRE LIGNE - COVID 19 : AIDE À LA RELANCE DU TOURISME, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ

RAPPORTEUR : Madame Hermeline MALHERBE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_4 qui lui est présenté,

- de statuer favorablement pour un partenariat entre la Région, le Département et les établissements publics de coopération intercommunale du département dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds Régional L'OCCAL dont le détail est joint en annexe 1,
- d'autoriser la Présidente, au nom et pour le compte du Département, à abonder le Fonds susvisé à hauteur de 3 € / habitant (population DGF) plafonné à 1, 5 M €,
- d'autoriser la Présidente à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention correspondante (annexe 2) ainsi que tout document nécessaire,
- déléguer à la Commission Permanente le suivi de ce dossier.

Les crédits sont inscrits au Chapitre 204 du BP 2020

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Marina JOLY, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Madame Nathalie PIQUE (procuration à Monsieur Robert VILA), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Marina JOLY, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

CRITERES D'INTERVENTION FONDS L'OCCAL

Avec la crise sanitaire que nous vivons depuis près de 3 mois, notre économie régionale est fortement touchée.

Parmi les secteurs économiques les plus impactés, avec 15.9 milliards de consommation, soit 10.3 % du PIB et près de 96 500 emplois, **notre économie touristique** est particulièrement fragilisée.

Il en est de même pour le **commerce et l'artisanat de proximité**, secteurs essentiels pour la vitalité et l'attractivité des territoires, des centres villes et des bourgs-centres, des stations touristiques

C'est tout l'équilibre de nos territoires qui est ainsi menacé.

En l'absence de vaccin, nous allons devoir apprendre à cohabiter durablement avec le COVID 19 nécessitant d'accompagner ces secteurs pour qu'ils s'adaptent **aux exigences très fortes**, aux changements qui vont s'imposer en termes de **propreté**, de mesures **sanitaires** et de considérations **environnementales** de qualité.

Durant la période de confinement, la Région a déployé des aides exceptionnelles aux entreprises et aux salariés en accompagnant et en élargissant les aides de l'Etat (Fonds de Solidarité Nationale, Fonds de Solidarité Exceptionnel Occitanie pour les indépendants et les entreprises, Pass Rebond Occitanie...).

Il convient aujourd'hui de **favoriser** notamment le **redémarrage** du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité.

Aussi, à l'initiative de la Région et **en partenariat avec les Départements, les EPCI d'Occitanie et la Banque des territoires**, il est créé le fonds, dénommé « Fonds L'OCCAL » qui repose sur les deux dispositifs suivants :

DISPOSITIF 1 : PERMETTRE LE REDEMARRAGE PAR DES AIDES A LA TRESORERIE (LOYERS, RESSOURCES HUMAINES SPECIFIQUES, BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT...) PAR DES AVANCES REMBOURSABLES PRIORITAIREMENT

Objectif

Soutenir les entreprises et autres acteurs mentionnés ci-après ayant un besoin immédiat de trésorerie pour relancer leur activité dont les besoins ne sont pas, ou sont insuffisamment couverts par les dispositifs publics et privés existants. Priorisation / modulation des interventions sur les entreprises et autres acteurs mentionnés ci-après dont les capacités financières sont momentanément altérées et ne leur permettent pas de supporter les nouvelles charges en période de sortie de crise (sur la base d'une appréciation financière à partir d'éléments simples fournis par les entreprises et objectivables). Mobilisation des compétences des différents partenaires socio-professionnels, consulaires et territoriaux de proximité.

Activités cibles

Pour le Tourisme :

Personnes physiques et morales, Micro entreprises (*), TPE, PME touristiques dans les domaines d'activités suivantes : restauration (priorité à la restauration traditionnelle) et hôtellerie (y compris relevant d'activités oenotouristiques), péniches hôtels et assimilées, hôtellerie de plein air, villages et centres de vacances, hébergements collectifs, refuges, activités réceptives, gîtes et meublés classés tourisme et chambres d'hôtes labellisées (hors loueurs de meublés non professionnels et particuliers), activités de loisirs, et lieux de visites à dimension touristique, activités

évènementielles ... Sont ciblées prioritairement les entreprises jusqu'à 20 ETP permanents. A titre dérogatoire, un soutien à des PME touristiques de plus de 20 ETP permanents pourra être autorisé et faire l'objet d'un accord du comité d'engagement du fonds.

Associations touristiques et du tourisme social et solidaire.

Communes et EPCI propriétaires et/ou gestionnaires d'équipements touristiques et culturels d'intérêt local qui assurent plus de 50% de leurs recettes annuelles.

POUR LE Commerce et artisanat de proximité :

Personnes physiques et morales Micro entreprises (*) et TPE.

(*) Pour les Micro entreprises, le Chiffre d'Affaires Annuel doit être au moins équivalent à 35 K€.

Structures éligibles

Structures et associations de moins de 3 ans et structures de plus de 3 ans dont les soutiens privés et publics à la trésorerie s'avèrent insuffisantes / Priorité aux entreprises n'ayant pas bénéficié d'aides directes en trésorerie par ailleurs (PGE, prêt rebond,...).

Priorisation pour les entreprises, associations, Communes et EPCI :

- ➔ dont le poids des charges d'exploitations et financières est important notamment les charges fixes,
- ➔ ayant subi une perte d'activité de plus de 40% sur les mois de mars / avril / mai comparés à la même période l'année N-1.

Nature et modalités de l'aide

- Avance remboursable à taux zéro sans garantie,
- Versement à 100 % dès acceptation de la demande,
- Un remboursement proposé avec un différé de 18 mois échelonné sur 2 ans sur la base d'un appel de fonds trimestriel.

Dépenses éligibles et taux d'intervention

- Base de calcul : Besoin de trésorerie prévisionnel entre le 1^{er} juin et 15 novembre 2020 intégrant les accompagnements publics et privés obtenus.
- Taux d'aide 50 % maximum :
 - o Pour les commerces, l'artisanat, et les structures touristiques de 0 à 3 ETP permanents : **aide plafonnée à 10 K€.**
 - o Pour les commerces, l'artisanat, les porteurs publics et parapublics d'équipements touristiques et les entreprises touristiques de 4 ETP et plus permanents : **aide plafonnée à 25 K€.**
- Plancher de l'aide : 2 000 €.

Modalités

La structure doit présenter :

- Fiche de déclaration certifiée par le dirigeant reprenant les éléments suivants : récapitulatif synthétique des soutiens/prêts à la trésorerie publics et privés obtenus depuis début mars ; principales données financières 2019 (ou 2018 si non disponible) / A défaut pour les entreprises de moins de 1 an créées avant la survenance du COVID 19, soit avant le 1er mars 2020, un point de situation

intermédiaire ; les prévisionnels de Chiffre d’Affaires 2020 et l’état prévisionnel du besoin en trésorerie entre le 1er juin et le 15 novembre 2020

- Kbis ou extrait d’immatriculation CFE compétent
- Relevé d’identité bancaire auprès d’une banque régulée en France

Eligibilité des dépenses jusqu’au 31 décembre 2020 et limite de dépôt des demandes avant le 15 novembre 2020.

La Région se réserve le droit de demander toute pièce justificative complémentaire nécessaire à l’instruction du dossier.

Suivi – contrôle des engagements pris par le bénéficiaire

En complément des éléments fournis par le demandeur, les services de la Région pourront procéder à tout contrôle ou investigation qu’ils jugent utile, pour s’assurer des conditions d’éligibilité effective du bénéficiaire et de l’utilisation des fonds. Les services de la Région se réserveront le droit d’exercer notamment un contrôle sur pièces et sur place.

Toute attestation frauduleuse exposera le bénéficiaire à des sanctions pénales et donnera lieu à remboursement sans délai de l’avance.

Points de vigilance

- Entreprise faisant partie d’un groupe => consolider les données (effectifs, CA et bilan)
- Aide basée sur le régime de De Minimis : l’Equivalent Subvention Brut (ESB) de l’Avance Remboursable doit être cumulé avec les aides antérieures obtenues en De Minimis et ne pas dépasser le plafond prévu par ce régime / ou régimes d’aides pour les PME adaptés à de nombreuses entreprises d’hôtellerie et d’hôtellerie de plein air.

DISPOSITIF 2 : ACCOMPAGNER LES INVESTISSEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES SANITAIRES PAR DES SUBVENTIONS PERMETTANT D’ANTICIPER LES DEMANDES DE REASSURANCE DES CLIENTELES PAR DES AMENAGEMENTS APPROPRIES.

Objectif

Soutenir les investissements liés aux réassurances sanitaires des entreprises

Activités cibles

Pour le Tourisme :

Personnes physiques et morales, Micro entreprises, TPE, PME touristiques ayant leur siège ou un établissement sur le territoire de l’Occitanie dans les domaines d’activités suivantes : restauration (priorité à la restauration traditionnelle), hôtellerie (y compris relevant d’activités oenotouristiques), péniches hôtels et assimilées, hôtellerie de plein air, villages et centres de vacances, hébergements collectifs, refuges, activités réceptives, chambres d’hôtes labellisées, activités de loisirs, et lieux de visites à dimension touristique, activités évènementielles ... Sont ciblées prioritairement les entreprises jusqu’à 20 ETP permanents. A titre dérogatoire, un soutien à des PME touristiques de plus de 20 ETP permanents pourra être autorisé et faire l’objet d’un accord du comité d’engagement du fonds.

Associations touristiques et du tourisme social et solidaire.

Communes et EPCI propriétaires et/ou gestionnaires d’équipements touristiques d’intérêt local qui leur assurent plus de 50 % de leurs recettes annuelles.

POUR LE Commerce et l'artisanat de proximité :

Personnes physiques et morales Micro entreprises et TPE.

Communes et EPCI propriétaires et/ou gestionnaires d'équipements de commerce et d'artisanat de proximité

Pour les sociétés de Taxis : forfait équipement de protection en plexiglas – séparation entre le conducteur et le passager - support fixe gel hydro-alcoolique,...

Structures éligibles

Prioritairement les entreprises et autres acteurs mentionnés ci-dessus ayant fait l'objet de l'arrêté de fermeture du 14 mars 2020 ou ayant subi de fortes baisses d'activités

Nature de l'aide

Subvention

Dépenses éligibles et taux d'intervention

- Equipements pour l'adaptation de l'accueil et des zones de paiement, pour permettre la distanciation physique entre les salariés et les clients, aménagement de plans de circulation sécurisés dans les établissements, adaptation des espaces collectifs et vestiaires, sanitaires dédiés au personnel, matériels de désinfection ... valeur résiduelle complémentaire au dispositif mise en œuvre par les caisses d'assurances maladie.
- Pourront être prises en compte les dépenses engagées à compter du 14 mars 2020,
- Taux d'aide 70 % maximum (non cumulable avec le Pass Rebond):
 - Pour les commerces et artisans de proximité : **aide plafonnée à 2 K€**
 - Pour les structures touristiques : **aide plafonnée à 20 K€**
- Plancher de l'aide : aide proportionnelle minimale de 250 € Les taxis pourront faire l'objet d'une aide forfaitaire de 150€ par véhicule pour les aménagements de séparation en Plexiglass, support de gel hydro alcoolique...
- Versement de l'aide :
 - Pour les aides inférieures ou égales à 5 000 € : versement unique sur attestation sur l'honneur d'engagement de la dépense
 - Pour les aides supérieures à 5 000 € : une avance de 50 % sur attestation sur l'honneur d'engagement de la dépense et le paiement du solde sur justificatif des dépenses.

Modalités

- Etat récapitulatif des travaux prévus signé par le chef d'entreprise.
- Kbis ou extrait d'immatriculation CFE compétent
- Relevé d'identité bancaire auprès d'une banque régulée en France

Pour les travaux réalisés en régie, prise en compte des matériaux et fournitures.

Eligibilité des dépenses jusqu'au 15 novembre 2020.

Date limite de dépôt des demandes avant le 31 décembre 2020.

Points de vigilance

Aide basée sur le régime De Minimis ou régimes d'aides pour les PME adaptés à de nombreuses entreprises d'hôtellerie et d'hôtellerie de plein air.

Modalités particulières

Des conventions spécifiques pourront être signées avec les territoires souhaitant dé plafonner les montants maximums d'aides prévus sur le dispositif 1 et/ou le dispositif 2.

ANNEXE 1 : FONDS L'OCCAL – DISPOSITIF 1
AIDE A LA TRESORERIE – AVANCES REMBOURSABLES

1/ Contexte et objectifs :

- Fonds partenarial créé entre la Région, les Départements, les Métropoles, les Communautés d'Agglomération et Communautés de Communes et la Banque des Territoires permettant de soutenir les acteurs touristiques, commerciaux et de l'artisanat dans la relance de leurs activités
- Aide à la trésorerie par des avances remboursables, en complément des dispositifs publics et privés existants

2/ Nature de l'intervention :

- Avance remboursable à taux 0 sans garantie
- Remboursement proposé avec un différé de 18 mois, échelonné sur 2 ans sur la base d'un appel de fonds trimestriel,

3/ Dépôt de la demande :

Date limite de dépôt des demandes : 15 novembre 2020.

4/ Bénéficiaires :

Pour le Tourisme :

- **Personnes physiques et morales, Micro entreprises (*), TPE, PME touristiques** ayant leur siège ou un établissement sur le territoire de l'Occitanie dans les domaines d'activités suivantes : restauration (priorité à la restauration traditionnelle) et hôtellerie (y compris relevant d'activités oenotouristiques), péniches hôtels et assimilées, hôtellerie de plein air, villages et centres de vacances, hébergements collectifs, refuges, activités réceptives, gîtes et meublés classés tourisme et chambres d'hôtes labellisées (hors loueurs de meublés non professionnels et particuliers), activités de loisirs, et lieux de visites à dimension touristique, activités événementielles ...

Les activités d'agritourisme sont éligibles dans la mesure où elles sont exercées au sein d'une entreprise immatriculée dans le domaine du tourisme.

- **Associations touristiques et du tourisme social et solidaire** ayant leur siège ou un établissement en Occitanie

- **Communes et EPCI** propriétaires et/ou gestionnaires d'équipements touristiques et culturels d'intérêt local. Les recettes issues de l'exploitation de ces sites devront représenter plus de 50% du budget des communes/ EPCI.

Pour le commerce et l'artisanat de proximité :

Personnes physiques et morales, microentreprises (*) et TPE.

(*) Pour les microentreprises, le chiffre d'affaires annuel doit être au moins équivalent à 35 K€

5/ Modalités d'intervention :

- Base de calcul : Besoin en trésorerie entre le 1^{er} juin et 15 novembre 2020

déduction faite des accompagnements publics et privés obtenus.

Le fonds L'Occal pourra financer jusqu'à 50% de ce besoin de trésorerie :

- Pour les commerces, l'artisanat, et les structures touristiques de 0 à 3 ETP permanents : **aide plafonnée à 10 000€**
- Pour les commerces, l'artisanat, les porteurs publics et parapublics d'équipements touristiques et les entreprises touristiques de 4 ETP et plus permanents : **aide plafonnée à 25 000€**

- Montant minimum de l'avance remboursable : 2 000€

Dans le cadre de l'instruction, la priorité sera donnée aux entreprises, associations :

- dont le poids des charges d'exploitations et financières est important notamment les charges fixes (emprunts, loyers, etc...)
- ayant subi une perte d'activité de plus de 40% sur les mois de mars, avril et mai 2020 comparés à la même période de l'année N-1
- comptant jusqu'à 20 ETP permanents. A titre dérogatoire, un soutien à des PME touristiques de plus de 20 ETP permanents pourra être autorisé et faire l'objet d'un accord du comité d'engagement du fonds.

Ce dispositif est mobilisable une fois par bénéficiaire entre le 1^{er} Juin et le 31 décembre 2020.

6/ Pièces à fournir pour la demande :

Dossier à remplir en ligne : *Adresse en cours*

Pièces à fournir :

- Document justifiant de l'existence juridique de l'entreprise : extrait Kbis, N°SIRET...
- RIB
- Attestation de non récupération de la TVA le cas échéant
- Fiche de déclaration certifiée (à remplir en ligne) par le dirigeant reprenant les éléments suivants : récapitulatif des soutiens/prêts à la trésorerie obtenus depuis début mars, principales données financières 2019 ou 2018 si non disponible ou point de situation pour les entreprises de moins de 1 an, prévisionnels de CA et de besoins en trésorerie entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2020.

Pour information :

- *Pour les entreprises faisant partie d'un groupe => nécessité de consolider les données (effectifs, CA et bilan)*

7/ Zone géographique :

Les projets financés devront être situés sur le territoire de la région Occitanie.

8/ Modalités de versement de l'aide :

Avances remboursables : Versement à 100 % dès acceptation de la demande,

9/ Bases juridiques :

- Code général des collectivités territoriales,
- Code du tourisme,
- Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation adopté par délibération n°2017/AP-FEV/03 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional en date du 2 février 2017 pour la période 2017-2021,
- Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs adopté par délibération n°2017/AP-JUIN/07 de l'Assemblée Plénière du 30 juin 2017 pour la période 2017-2021,
- Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,
- Etat d'urgence sanitaire instauré par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 afin de faire face à l'épidémie de Covid-19
- Ensemble des régimes cadres exemptés de notification adoptés sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n°651/2014 de la Commission européenne du 17 juin 2014 modifié par le Règlement Général d'Exemption par Catégorie n°2017/1084 publié au JOUE du 20 juin 2017, déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité
- Règlement d'exemption n°1407/2013 du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis
- Code général des Collectivités territoriales
- Règlement de gestion des financements régionaux v2
- Dispositif dérogatoire au RGFR pour le motif d'intérêt général suivant : soutien exceptionnel aux établissements touristiques ayant subi une fermeture administrative ou ayant été contraints de cesser leur activité pour des raisons économiques liées à la crise du Covid-19.

10/ Indicateurs d'impact et de suivi :

Nombre d'entreprises accompagnées par secteur (Tourisme, commerce et artisanat)

Nombre d'emplois concernés par l'accompagnement

**ANNEXE 2 : FONDS L'OCCAL – DISPOSITIF 2
INVESTISSEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES
SANITAIRES**

1/ Contexte et objectifs :

Fonds partenarial créé entre la Région, les Départements, les Métropoles, Communautés d'Agglomération et Communautés de Communes et la Banque des Territoires pour soutenir les investissements liés aux réassurances sanitaires des entreprises touristiques, de commerce et d'artisanat de proximité.

2/ Nature de l'intervention :

Subvention d'investissement.

3/ Dépôt de la demande : La demande de financement pourra être postérieure au début d'exécution de l'opération.

Seules les dépenses engagées entre le 14 mars et le 15 novembre 2020 sont éligibles.

Date limite de dépôt des demandes : 31 décembre 2020.

4/ Bénéficiaires :

Pour le Tourisme :

- **Personnes physiques et morales, Micro entreprises (*), TPE, PME touristiques** ayant leur siège ou un établissement sur le territoire de l'Occitanie dans les domaines d'activités suivantes : restauration (priorité à la restauration traditionnelle) et hôtellerie (y compris relevant d'activités oenotouristiques), péniches hôtels et assimilées, hôtellerie de plein air, villages et centres de vacances, hébergements collectifs, refuges, activités réceptives, gîtes et meublés classés tourisme et chambres d'hôtes labellisées (hors loueurs de meublés non professionnels et particuliers), activités de loisirs, et lieux de visites à dimension touristique, activités événementielles ...

Les activités d'agritourisme sont éligibles dans la mesure où elles sont exercées au sein d'une entreprise immatriculée dans le domaine du tourisme.

- **Associations touristiques et du tourisme social et solidaire** ayant leur siège ou un établissement sur le territoire de l'Occitanie

- **Communes et EPCI propriétaires et/ou gestionnaires d'équipements touristiques d'intérêt local qui leur assurent plus de 50% de leurs recettes annuelles.**

POUR LE Commerce et artisanat de proximité :

Personnes physiques et morales, microentreprises et TPE

Communes et EPCI propriétaires et/ou gestionnaires d'équipements de commerce et d'artisanat de proximité

Pour les sociétés de Taxis : forfait équipement de protection en plexiglas – séparation entre le conducteur et le passager - support fixe gel hydro-alcoolique...

La priorité sera donnée :

- aux activités mentionnées ci-dessus ayant fait l'objet de l'arrêté de fermeture du 14 mars 2020 ou été contraints de cesser leur activité pour des raisons économiques.
- aux entreprises comptant jusqu'à 20 ETP permanents. A titre dérogatoire, un soutien à des PME touristiques de plus de 20 ETP permanents pourra être autorisé et faire l'objet d'un accord du comité d'engagement du fonds.

5/ Dépenses éligibles et modalités d'intervention :

- Equipements pour l'adaptation de l'accueil et des zones de paiement, pour permettre la distanciation physique entre les salariés et les clients, aménagement de plans de circulation sécurisés dans les établissements, adaptation des espaces collectifs et vestiaires, sanitaires dédiés au personnel, matériels de désinfection, valeur résiduelle restant à charge après autres financements...
- Pour les travaux réalisés en régie, prise en compte des matériaux et fournitures
- Taux d'aide 70 % maximum (non cumulable avec le Pass Rebond):
 - Pour les commerces et artisans de proximité : **aide plafonnée à 2 000€**
 - Pour les structures touristiques : **aide plafonnée à 20 000€**

Plancher de subvention : 250€ (taxis forfait 150€)

Dispositif mobilisable une fois par bénéficiaire entre le 1^{er} Juin et le 31 décembre 2020.

Les investissements hors contexte sanitaire restent pris en charge selon les dispositifs régionaux en vigueur.

6/ Pièces à fournir pour la demande de subvention :

Dossier à remplir en ligne : *Adresse en cours*

Pièces à fournir :

- Document justifiant de l'existence juridique de l'entreprise : extrait Kbis, N°SIRET...
- Pour les structures publiques, délibération autorisant la sollicitation du Fonds L'Occal intégrant le calendrier de réalisation des travaux et le plan de financement en dépenses et en recettes
- RIB
- Attestation de non récupération de la TVA le cas échéant
- Document permettant de définir le montant de la dépense envisagée/réalisée (Devis, facture, récapitulatif signé ...)

7/ Zone géographique :

Les projets financés devront être situés sur le territoire de la région Occitanie.

8/ Modalités de versement de l'aide :

Versement proportionnel :

- Pour les aides inférieures ou égales à 5 000 € : versement unique sur attestation sur l'honneur d'engagement de la dépense
- Pour les aides supérieures à 5 000 € : une avance de 50 % sur attestation sur l'honneur d'engagement de la dépense et le paiement du solde sur justificatif des dépenses.

9/ Bases juridiques :

- Code général des collectivités territoriales,
- Code du tourisme,
- Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation adopté par délibération n°2017/AP-FEV/03 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional en date du 2 février 2017 pour la période 2017-2021,
- Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs adopté par délibération n°2017/AP-JUIN/07 de l'Assemblée Plénière du 30 juin 2017 pour la période 2017-2021,
- Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,
- Etat d'urgence sanitaire instauré par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 afin de faire face à l'épidémie de Covid-19
- Ensemble des régimes cadres exemptés de notification adoptés sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n°651/2014 de la Commission européenne du 17 juin 2014 modifié par le Règlement Général d'Exemption par Catégorie n°2017/1084 publié au JOUE du 20 juin 2017, déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité
- Règlement d'exemption n°1407/2013 du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis
- Code général des Collectivités territoriales
- Règlement de gestion des financements régionaux v2
- Dispositif dérogatoire au RGFR pour le motif d'intérêt général suivant : soutien exceptionnel aux établissements touristiques ayant subi une fermeture administrative ou ayant été contraints de cesser leur activité pour des raisons économiques liées à la crise du Covid-19.

10/ Indicateurs d'impact et de suivi :

Nombre de dossiers accompagnés

Nombre d'agents (ou de salariés) travaillant dans l'équipement ou sur le site



**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA REGION OCCITANIE, LE
DEPARTEMENT DE ET LES ETABLISSEMENT PUBLICS DE
COOPERATION INTERCOMMUNALE DE [NOM DEPARTEMENT] CREANT LE
FONDS REGIONAL L'OCCAL**

entre :

La Région Occitanie, représentée par sa Présidente, Madame Carole DELGA,
ci-après dénommée « la Région »,

et :

Le Conseil Départemental, représenté par, Président, ci-après dénommé
« le Département »,

et :

La métropole, représentée par, Président, ci-après dénommé « la
Métropole »,

et :

La Communauté d'agglomération, représentée par, Président,
La Communauté d'agglomération, représentée par, Président,

.....

La Communauté de communes, représentée par, Président,
La Communauté de communes, représentée par, Président,
Ci-après dénommées « les communautés d'agglomération/urbaine et de communes »

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code du tourisme,

VU le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et
d'Internationalisation adopté par délibération n°2017/AP-FEV/03 de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional en date du 2 février 2017 pour la période 2017-2021,

VU le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs adopté par
délibération n°2017/AP-JUIN/07 de l'Assemblée Plénière du 30 juin 2017 pour la période
2017-2021,

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional du 29 mai 2020 n°CP/2020-MAI/..... instituant le Fonds régional L'OCCAL et approuvant les dispositions de la présente convention,

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 2020 approuvant les dispositions de la présente convention,

VU l'Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

CONSIDERANT l'état d'urgence sanitaire instauré par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,

IL EST CONVENU CE QUI SUIVIT :

Article 1 : Partenariat et solidarité régionale pour la mise en œuvre du Fonds L'OCCAL

La présente convention a pour objet de définir le partenariat entre les collectivités partenaires (Région, Départements, EPCI) pour la mise en œuvre du Fonds L'OCCAL.

Le fonds L'OCCAL est établi au niveau régional en Occitanie pour accompagner la relance du secteur du tourisme ainsi que du commerce et de l'artisanat de proximité suite à la pandémie COVID-19.

La mobilisation conjointe des collectivités partenaires a pour objectif, dans le contexte exceptionnel actuel et face à l'urgence de la situation, d'apporter aux entreprises, associations, communes, EPCI ou autres acteurs éligibles au fonds régional L'OCCAL une réponse efficace, cohérente et coordonnée garantissant une équité de traitement sur l'ensemble du territoire régional.

Dans une logique de solidarité territoriale à l'échelle régionale, il est institué et mis en œuvre en partenariat entre :

- la Région Occitanie,
- les Départements de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Gard, du Gers, de l'Hérault, du Lot, de la Lozère, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, du Tarn et de Tarn-et-Garonne,
- Toulouse Métropole et ,
- Les communautés d'agglomération de et la Communauté urbaine de Perpignan Métropole Méditerranée,
- X communautés de communes d'Occitanie, dont, pour le département de, les communautés de communes de,
- La Banque des Territoires.

Cette mobilisation s'inscrit en outre dans un principe de subsidiarité, en complément des autres dispositifs mis en place par l'Etat et les collectivités territoriales.

Il est convenu entre les parties que les objectifs, les critères d'éligibilité et de gestion du fonds L'OCCAL sont prévus dans le règlement du dispositif L'OCCAL approuvé par délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional du 29 mai 2020 n°CP/2020-MAI/....., qui a été porté à la connaissance des partenaires.

Article 2 : Participation financière des partenaires

Article 2-1 : montant de la participation des partenaires

Les partenaires signataires de la présente convention conviennent d'apporter les participations suivantes au Fonds L'OCCAL :

	Montant de la participation
Région €, soit une participation indicative de 3 €/habitant
Département €, soit une participation indicative de €/habitant
Métropole €, soit une participation indicative de €/habitant
Communauté d'agglomération de €, soit une participation indicative de €/habitant
Communauté €, soit une participation indicative de €/habitant
Communauté de communes de €, soit une participation indicative de €/habitant

Article 2-2 : modalités de versement de la participation

Les participations sont versées à la Région Occitanie sur appel de fonds selon les modalités suivantes :

- Un premier versement dans un délai de 15 jours à signature de la convention correspondant à 50% de la participation susmentionnée,
- Un acompte de 25% dès consommation de 85% du précédent versement,
- Un troisième versement, soit le solde, en fonction du bilan du fonds sur le territoire à clôture des engagements

Si toutefois une sous-réalisation manifeste des engagements était constatée sur le territoire de l'un des partenaires, en accord avec la Région et sur demande écrite, le montant du 2^e acompte pourrait être revu à la baisse ou annulé. Le calcul définitif serait alors établi dans le cadre du solde.

Article 2-3 : garantie de retour

La participation apportée par chaque partenaire ne peut être engagée qu'au profit de bénéficiaires dont l'activité est implantée sur leur territoire à la date de dépôt de la demande.

A cette fin, la Région Occitanie tient une comptabilité des engagements en fonction de leur localisation et la communique régulièrement à chaque partenaire.

La durée d'engagement du Fonds L'OCCAL est définie pour une durée d'un an à compter de la décision de la commission permanente du Conseil Régional du 29 mai 2020 instituant le Fonds L'OCCAL.

Sur la base du bilan définitif d'engagement du fonds en matière de subventions, si le montant du solde de la participation d'un partenaire au fonds excède le montant des engagements réalisés sur son territoire, ce solde lui sera restitué par la Région.

Le Fonds L'OCCAL est clôturé en décembre 2025 ou à l'extinction des dernières échéances de remboursement des avances remboursables.

A la clôture du fonds, la Région procèdera au remboursement de la participation financière de la collectivité au prorata du recouvrement final des avances remboursables tel qu'obtenu auprès des bénéficiaires sur le territoire concerné

Article 3 : Gouvernance

Sont institués les comités suivants :

- Un **Comité de Pilotage régional du Fonds L'OCCAL** réunissant la Présidente de la Région qui en assure la présidence, les Président-e-s des Départements et des Métropoles, des représentants des EPCI et le Directeur Régional de la Banque des Territoires. Ce comité décide des orientations et priorités partagées pour la mise en œuvre du fonds et est régulièrement tenu informé du bilan d'engagement du fonds au niveau régional,
- Un **Comité Départemental d'engagement** réunissant :
 - o la Présidente de Région ou son représentant,
 - o le Président du Département ou son représentant,
 - o le-la Président-e de chaque Communauté d'agglomération ou de communes ou son représentant.

Ce comité est coprésidé par la Région et le Département qui peuvent y associer tout autre membre utile aux travaux du comité.

Ce comité est chargé de valider les propositions d'aide du fonds pour le département, en amont de la décision d'affectation prise par la Région.

Article 4 : Modalités de gestion et d'instruction

Le dépôt des demandes se fait exclusivement sur la plateforme « Portail des aides » mise en place et administrée par la Région : <https://hubentreprendre.laregion.fr/>

L'instruction des demandes est coordonnée et supervisée par les services de la Région, en veillant à recueillir pour chaque demande l'avis technique de tous les partenaires territorialement compétents. Cette instruction est réalisée conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et sur la base des critères du fonds L'OCCAL tels que précisés par la délibération de la Région n°CP/2020-MAI/..... instituant le Fonds régional L'OCCAL et ses éventuelles modifications.

Cet avis technique est recueilli sur la base d'un document de suivi établi par la Région sur la base de la demande du porteur de projet. Ce document est diffusé en amont de l'inscription à l'ordre du jour du Comité départemental d'engagement par voie numérique sur l'adresse contact de chaque partenaire précisée en annexe 1.

Un comité technique départemental peut être réuni, à l'initiative conjointe de la Région et du Département pour examiner ces avis en amont du Comité d'engagement Départemental.

Les décisions d'attribution des aides aux bénéficiaires sont prises par la Région.

Article 5 : Modalités de communication partenariale et notifications communes

Article 5-1 : communication

Toute communication sur le fonds L'OCCAL devra systématiquement mentionner l'ensemble des partenaires concernés.

Article 5-2 : notification partenariale des aides L'OCCAL

Suite à l'affectation par la Région, l'aide L'OCCAL est notifiée au bénéficiaire selon le modèle de notification partenariale joint en annexe 2.

Article 6 : Organisation des guichets locaux

Les partenaires conviennent d'organiser et maintenir sur la durée du fonds un guichet de proximité L'OCCAL apportant l'ensemble de l'accompagnement de proximité et des conseils pour les porteurs de projet du territoire en amont de leur demande d'aide, puis à les suivre durant toute la vie de leur projet.

Pour chaque communauté d'agglomération ou de communes, les guichets L'OCCAL sont précisés en annexe 3, en s'appuyant sur le réseau des développeurs économiques de son territoire.

Article 7 : Dispositions diverses

Au vu de la crise actuelle et dans le cadre des régimes d'aides régionaux, les communautés d'agglomération ou urbaine et les communautés de communes peuvent déployer, après décision favorable de la Présidente de Région, un dispositif complémentaire en faveur des entreprises de leur territoire, qui fera l'objet d'une convention particulière passée avec la Région.

Article 8 : Durée de la convention

La présente convention partenariale s'appliquera pendant toute la durée du dispositif Fonds régional L'OCCAL.

Au regard du contexte exceptionnel actuel, la convention pourra s'appliquer dès la date d'entrée en vigueur du fonds L'OCCAL institué par délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional du 29 mai 2020 n°CP/2020-MAI/.....,

Au vu de la situation sanitaire et économique, le fonds L'OCCAL pourra être modifié par la Région, en particulier ses critères, après avis conforme du comité régional de pilotage. Ces modifications éventuelles, qui seront préalablement communiquées à l'ensemble des partenaires, s'appliqueront de plein droit à la présente convention. Si ces dernières ne conviennent pas à un partenaire, celui-ci pourra dénoncer par lettre A/R, le partenariat sur ce dispositif.

En cas de non-respect des engagements par l'une des parties, ou en cas de force majeure ou en cas de motif d'intérêt général, la présente convention pourra être résiliée de plein droit à tout moment à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre A/R valant mise en demeure.

Article 9 :

Tout litige relatif à l'application de la présente convention sera porté devant le Tribunal administratif de Toulouse.

Fait à.....
En x exemplaires

La Présidente de Région

Le.a Président.e du Département

Carole DELGA

Xxxxxxxxxxx

Le.a Président.e de la Métropole de

**Le.a Président.e de la Communauté
d'agglomération XXXXXXXXXXXXXXXX**

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

**Le.a Président.e de la Communauté de
communes XXXXXXXXXXXXXXXX**

XXXXXXXXXX

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_5

OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LA DETTE DEPARTEMENTALE 2019

RAPPORTEUR : Monsieur Robert GARRABE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_5 qui lui est présenté,

VU le rapport annuel relatif à la dette départementale,

VU la délibération n°5 du 2 avril 2015 fixant les règles de délégation de compétences en matière de réalisation de lignes de trésorerie, d'emprunts et d'opérations financières utiles à la gestion des emprunts et autorisation en matière de placements de trésorerie,

VU la circulaire NOR/IOCB1015077C du 25 juin 2010 relative au recours aux produits financiers, aux instruments de couverture du risque financier et aux risques inhérents de la gestion active de la dette par les collectivités territoriales,

CONSIDERANT la volonté du Département de mener une politique de gestion active de sa dette avec l'objectif de minimiser la charge financière de ses emprunts,

De prendre acte de la situation du Département au regard de son encours de dette.

De valider les objectifs fixés dans le rapport annuel de la dette.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Marina JOLY, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Madame Nathalie PIQUE (procuration à Monsieur Robert VILA), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Marina JOLY, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_6

OBJET : COMPTE DE GESTION 2019

RAPPORTEUR : Monsieur Robert GARRABE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_6 qui lui est présenté,

VU les articles L 1612-12, L 3312-5 du CGCT

- d'arrêter et approuver le Compte de Gestion 2019 du Payeur départemental retraçant les écritures du Budget principal ainsi que des budgets annexes : Legs Bauby, Institut Départemental de l'Enfance et de l'Adolescence (I.D.E.A.), Hôtel d'Entreprises, Régie de l'eau, Très Haut Débit, Fonds de Solidarité pour le Logement.

- d'autoriser la Présidente à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Marina JOLY, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Madame Nathalie PIQUE (procuration à Monsieur Robert VILA), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Marina JOLY, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

Séance Publique du 08 juin 2020

**Annexe à la délibération
N°SP20200608R_6**

COMPTE DE GESTION 2019

- Volume à part -

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_7

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2019

RAPPORTEUR : Monsieur Robert GARRABE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_7 qui lui est présenté,

Vu le Code général des collectivités locales, et notamment ses articles L.1612-12, et L.3312-2 à 7 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux à caractère industriel et commercial ;

Vu les comptes de gestion 2019 présentés par Monsieur le Payeur Départemental ;

D'approuver les résultats de clôture 2019 tels que détaillés ci-après :

Budget Principal

Résultat de la section d'investissement, soit un déficit de : 15 361 299,54 €

Résultat de la section de fonctionnement, soit un excédent de : 70 083 509,88 €

Budget Annexe Legs Bauby :

Résultat de la section d'investissement, soit un excédent de : 642 451,71 €

Résultat de la section de fonctionnement, soit un excédent de : 78 354,72 €

Budget Annexe I.D.E.A. :

Résultat de la section de fonctionnement, soit un excédent de : 10 300,00 €

Budget HOTEL ENTREPRISES :

Résultat de la section d'investissement, soit un excédent de : 60 585,21 €

Résultat de la section de fonctionnement, soit un excédent de : 20 422,19 €

Budget Annexe REGIE DE L'EAU :

Pas de réalisations, pas de résultat à affecter.

Budget Annexe TRES HAUT DEBIT :

Résultat de la section d'investissement, soit un excédent de : 1 292 107,16 €

Résultat de la section de fonctionnement, soit un déficit de : 1 058 219,65 €

Budget Annexe FONDS SOLIDARITE LOGEMENT :

Résultat neutre à 0,00 €

D'approuver le Compte Administratif 2019 du budget principal et des budgets annexes,

D'approuver le montant des restes à réaliser de l'exercice 2019,

D'autoriser la Présidente à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

En raison des mesures exceptionnelles qui s'appliquent dans le cadre de la crise sanitaire et en période d'état d'urgence sanitaire, la séance publique s'est tenue en visio conférence selon les modalités adoptées par délibération n° SP20200420R_1 de l'Assemblée Départementale le 20 avril 2020. Les élus pour ce motif n'ont pu signer l'arrêté habituellement lié à la présente délibération.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

.....
PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean CASTEX (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René OLIVE

POUR :

Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Monsieur Rémi LACAPERE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Annabelle BRUNET, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Hélène JOSENDE, Madame Nathalie PIQUE, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

Séance Publique du 08 juin 2020

Annexe à la délibération SP20200608R_7

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

- Volume à part -

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_8

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2019

RAPPORTEUR : Monsieur Robert GARRABE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_8 qui lui est présenté,

Vu le Code général des collectivités locales, et notamment ses articles L.1612-12, et L.3312-2 à 7 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux à caractère industriel et commercial

Vu les comptes de gestion 2019 présentés par Monsieur le Payeur Départemental ;

Vu les délibérations du Conseil Départemental de ce jour relatives aux comptes de gestion et aux comptes administratifs 2019,

d'inscrire à la prochaine décision modificative 2020 (Budget supplémentaire) après intégration des résultats des budgets annexes clôturés: en section d'investissement du BUDGET PRINCIPAL – ligne 001 en dépenses, le solde d'exécution à reporter, soit 15 361 299,54 €

d'affecter une partie du solde excédentaire de la section de fonctionnement du budget principal en section d'investissement au compte 1068 pour un montant de 37 455 489,45 € et d'inscrire en section de fonctionnement sur la ligne 002 (recettes), le résultat de fonctionnement à reporter, soit 32 628 019,97 €

d'inscrire à la prochaine décision modificative 2020 (Budget supplémentaire), en section d'investissement du budget LEGS BAUBY – ligne 001 en recettes, le solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2019, soit 642 451,71 € et en section de fonctionnement sur la ligne 002 en recettes, le résultat de fonctionnement reporté pour un montant de 78 354,72 € ;

d'inscrire à la prochaine décision modificative 2020 (Budget supplémentaire), en recettes de la section d'investissement, du budget annexe IDEA, sur l'article 10682 Réserves affectées à l'investissement, la somme de 10 300,00 € ;

d'inscrire à la prochaine décision modificative 2020 (Budget supplémentaire), en section d'investissement du budget annexe HÔTEL D'ENTREPRISES – ligne 001 en recettes, le solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2019, soit 60 585,21 € et d'inscrire en section de fonctionnement sur la ligne 002 en recettes, le résultat de fonctionnement reporté, soit 20 422,19 €

d'inscrire à la prochaine décision modificative 2020 (Budget supplémentaire), en section d'investissement du budget annexe TRES HAUT DEBIT – ligne 001 en recettes, le solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2019, soit 1 292 107,16 €, et en section de fonctionnement sur la ligne 002 en dépenses, le résultat de fonctionnement reporté pour un montant de 1 058 219,65 €.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean CASTEX (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le



ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_8-DE

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame
fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_9

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE

RAPPORTEUR : Monsieur Robert GARRABE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_9 qui lui est présenté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.3312-2 à 7,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 des établissements et services publics sociaux et médicosociaux ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux SPIC ;

Vu la délibération du Conseil Départemental du 16 décembre 2019 adoptant les budgets primitifs 2020,

Vu le compte de gestion 2019 du budget principal présenté par Monsieur le Payeur Départemental ;

Vu la délibération du Conseil Départemental du 08 juin 2020 approuvant les comptes de gestion et les comptes administratifs 2019,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 08 juin 2020 portant affectation des résultats de l'exercice 2019,

- D'autoriser en fin d'exercice le versement des subventions nécessaires à l'équilibre des budgets annexes IDEA et FSL, et le cas échéant, la prise en charge de leurs déficits, tant en investissement qu'en fonctionnement,

- D'approuver la décision modificative n°1 (Budget supplémentaire) pour l'exercice 2020 du budget principal et des budgets annexes (Legs Bauby, I.D.E.A, Hôtel d'entreprises, et Très Haut Débit) telle qu'elle vous est présentée en annexe.

- D'autoriser la Présidente du Département à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

En raison des mesures exceptionnelles qui s'appliquent dans le cadre de la crise sanitaire et en période d'état d'urgence sanitaire, la séance publique s'est tenue en visio conférence selon les modalités adoptées par délibération n° SP20200420R_1 de l'Assemblée Départementale le 20 avril 2020. Les élus pour ce motif n'ont pu signer l'arrêté habituellement lié à la présente délibération.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean CASTEX (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

Séance Publique du 08 juin 2020

Annexe à la délibération

SP20200608R_9

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE

- Volume à part -

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_10

OBJET : ACCOMPAGNEMENT DU BLOC COMMUNAL : INDIVIDUALISATION FINANCIÈRE, 1ÈRE TRANCHE, ANNÉE 2020

RAPPORTEUR : Madame Hermeline MALHERBE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_10 qui lui est présenté,

- au titre de l'Aide à l'Investissement Territorial, de statuer favorablement sur la répartition des subventions d'un montant total de 687 174 € dont le détail est joint en annexe 1,
- au titre de l'Aide Directe aux Équipements Structurants, de statuer favorablement sur la répartition des subventions d'un montant total de 993 551 € dont le détail est joint en annexe 2,
- au titre du programme d'Aide à l'Investissement Territorial, de se prononcer favorablement pour le réajustement à hauteur de 6 249 € de la subvention attribuée à Bompas lors de la session du 25 novembre 2019, concernant la réalisation d'un espace ludique au Relais d'Assistants Maternelles. La dépense subventionnable est de 24 997 € et le taux reste inchangé,
- de lever la caducité et de proroger le délai de validité des subventions octroyées au profit de :
 - La Commune de Le Perthus, pour la mise en accessibilité de l'école et de la cantine scolaire, jusqu'au 31 décembre 2020,
 - La Commune de Caudiès de Fenouillèdes, pour la réhabilitation salle communale « la Bulle », jusqu'au 31 décembre 2020,
 - La Commune de Sansa, pour la Voirie Communale et Rurale 2016, jusqu'au 31 décembre 2020,
 - La Commune de Amélie les Bains, pour la Création d'un pôle des métiers d'Art et de l'Artisanat – site de Palalda, jusqu'au 27 mars 2021,
 - La Commune de Arles-sur-Tech, pour la Création d'un pôle des métiers d'Art et de l'Artisanat – site les toiles du Moulin, jusqu'au 27 mars 2021,
 - La Commune de Tresserre, pour l'aménagement de l'hôtel de ville à l'ancienne école, jusqu'au 20 novembre 2020,
 - La Commune de Passa, pour la création d'une médiathèque, jusqu'au 20 novembre 2020,
 - La Commune de Nefiach, pour l'aménagement de la Route de Corbère – Avenue Torcatis et l'aménagement du Chemin de Lliriu, jusqu'au 9 octobre 2020,
 - La Commune de Felluns pour la création d'un parcours de santé jusqu'au 31 décembre 2020,
- d'autoriser la Présidente à signer, au nom et pour le compte du Département, tout document lié à ces programmes et notamment les conventions correspondantes (Annexe 1 bis, Annexe 2 bis et Annexe 3). À défaut d'une convention conclue avec le bénéficiaire de la subvention, le versement de la subvention pourra s'effectuer par acomptes sur appels de fonds de la Collectivité, au prorata de

l'avancement des travaux et des dépenses réalisées, et sur présentation des factures, à l'issue de l'opération, la Collectivité présentera au Département le décompte général et définitif de l'opération sur la base des dépenses totales effectuées, accompagné de l'ensemble des factures correspondantes.

Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 204 du Budget Primitif.

N'ont pas pris part au vote : MM. Charles Chivilo, Robert Olive, Alexandre Reynal et Jean Roque.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Madame Martine ROLLAND, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean CASTEX (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Monsieur Charles CHIVILLO, Madame Marina JOLY, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Monsieur Alexandre REYNAL, Monsieur Jean ROQUE

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Madame Martine ROLLAND, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,**

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le



Hermeline ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_10-DE

Aide à l'Investissement Territorial Annexe 1 à la Délibération du 08/06/2020

Thématique 10 **EQUIPEMENTS D'AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC**

Bâtiments et équipements communaux

Commune	Opération	Montant travaux réalisés	Montant subventionnable	Taux (%)	Montant subvention
BAILLESTAVY	TRAVAUX BATIMENT COMMUNAL "LA FARGA"	18 487,00 €	18 487,00 €	53	9 798,00 €
CALCE	RESTRUCTURATION "SALLE DU PREAU" DANS LE BATIMENT DE LA MAIRIE	37 350,00 €	35 760,00 €	47	16 807,00 €
FEILLUNS	MODIFICATION ECLAIRAGE PUBLIC CHANGEMENT DES LAMPES EN LED	6 557,00 €	6 557,00 €	73	4 786,00 €
COM COM ROUSSILLON CONFLENT	NOUVELLE UNITE ADMINISTRATIVE A ILLE SUR TET	27 204,00 €	27 204,00 €	26	7 073,00 €
COM COM ROUSSILLON CONFLENT	EXTENSION ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS D'ILLE SUR TET	159 000,00 €	72 797,00 €	26	18 927,00 €
LOS MASOS	ACQUISITION EQUIPEMENTS COMMUNAUX	40 873,00 €	40 873,00 €	41	16 757,00 €
OSSEJA	CONSTRUCTION DE BATIMENT PUBLIC - TERRAIN MULTISPORTS	26 400,00 €	26 400,00 €	32	8 448,00 €
		315 871,00 €	228 078,00 €		82 596,00 €

Engins de déneigement

Commune	Opération	Montant travaux réalisés	Montant subventionnable	Taux (%)	Montant subvention
PALAU DE CERDAGNE	ACQUISITION ENGIN COMMUNAL	21 370,00 €	21 370,00 €	48	10 257,00 €
		21 370,00 €	21 370,00 €		10 257,00 €

Logement social / habitat

Commune	Opération	Montant travaux réalisés	Montant subventionnable	Taux (%)	Montant subvention
BOULE D'AMONT	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE APPARTEMENT COMMUNAL DE LA SALLE DES FETES	4 204,00 €	4 204,00 €	74	3 110,00 €

Logement social / habitat

Commune	Opération	Montant travaux réalisés	Montant subventionnable	Taux (%)	Montant subvention
COMMUNAUTE DE COMMUNES AGLY FENOUILLEDES	ETUDE DE LA VACANCE DU LOGEMENT SUR CAUDIES DE FENOUILLEDES, LATOUR DE FRANCE, MAURY ET SAINT PAUL DE FENOUILLET	59 996,00 €	43 893,00 €	41	17 996,00 €
MAURY	CREATION D'UN LOGEMENT POUR LE POLE SANTE	118 000,00 €	70 000,00 €	41	28 700,00 €
SAINT MICHEL DE LLOTES	RENOVATION ENERGETIQUE LOGEMENT COMMUNAL	64 112,00 €	24 193,00 €	53	12 822,00 €
		246 312,00 €	142 290,00 €		62 628,00 €
	Total Thématique 10	583 553,00 €	391 738,00 €		155 481,00 €

Thématique 20 **RÉNOVATION PATRIMOINE BÂTI ET ARCHITECTURAL**

Embellissement du village

Commune	Opération	Montant travaux réalisés	Montant subventionnable	Taux (%)	Montant subvention
AMELIE LES BAINS PALALDA	REFECTION DES VOIRIES COMMUNALES PAUL PUJADE, JOAN DI, ET CHEMIN FARRAIL	100 177,00 €	90 000,00 €	29	26 100,00 €
ARLES SUR TECH	TRANSITION ENERGETIQUE APPLIQUEE AU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC - SECONDE TRANCHE	84 304,00 €	70 254,00 €	30	21 076,00 €
AYGUATEBIA TALAU	MUR DE SOUTÈNEMENT CHEMIN DU COL DE JOUELL	12 240,00 €	12 240,00 €	73	8 935,00 €
CANAVEILLES	TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE L'EAU QUI CHANTE	37 778,00 €	37 778,00 €	66	24 933,00 €
CASES DE PENE	REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG tranche 1	89 248,00 €	70 000,00 €	41	28 700,00 €
CONAT	GARDE-CORPS RUE DES IRIS ET RUE DU CHATEAU	1 848,00 €	1 848,00 €	73	1 349,00 €
CONAT	REFECTION MUR DU CIMETIERE	4 786,00 €	4 786,00 €	73	3 493,00 €
CORBERE	ACQUISITION DE DEUX PANNEAUX D'INFORMATIONS LUMINEUX	18 480,00 €	18 480,00 €	40	7 392,00 €
CORNEILLA DE CONFLENT	AMENAGEMENT ET MISE EN SECURITE DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE - RD116	70 709,00 €	60 000,00 €	50	30 000,00 €
GLORIANES	TRAVAUX D'ENTRETIEN DU CHEMIN DE LA COUME	2 380,00 €	2 380,00 €	72	1 713,00 €
LOS MASOS	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	20 400,00 €	20 400,00 €	41	8 364,00 €
MARQUIXANES	PROJET GLOBAL DE REVITALISATION DE LA COMMUNE - 4EME PHASE	61 657,00 €	61 657,00 €	42	25 895,00 €
NYER	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	40 910,00 €	40 910,00 €	47	19 227,00 €
ORTAFFA	AMENAGEMENT DE STATIONNEMENTS RUE DU CHATEAU ET SECURISATION FALAISE	153 232,00 €	80 000,00 €	35	28 000,00 €
SERDINYA	REAMENAGEMENT TRAVERSEE DE JONCET - 2EME TRANCHE	149 957,00 €	60 000,00 €	49	29 400,00 €
SOURNIA	REFECTION D'UN MUR/PARAPET	16 647,00 €	16 647,00 €	44	7 324,00 €
TERRATS	ACQUISITION BARRIERES TOURNANTES, BORNE CANINE ET CACHES CONTAINERS OM	6 489,00 €	6 489,00 €	40	2 595,00 €
		871 242,00 €	653 869,00 €		274 496,00 €

Rénovation patrimoine bâti et architectural

Commune	Opération	Montant travaux réalisés	Montant subventionnable	Taux (%)	Montant subvention
CORSAVY	REFECTION TOITURE DE LA SACRISTIE ET DU LOGEMENT A L'EGLISE	8 818,00 €	8 818,00 €	48	4 232,00 €
RASIGUERES	REHABILITATION DE L'EGLISE	43 500,00 €	25 589,00 €	51	13 050,00 €
		52 318,00 €	34 407,00 €		17 282,00 €

Rénovation patrimoine historique

Commune	Opération	Montant travaux réalisés	Montant subventionnable	Taux (%)	Montant subvention
ARBOUSSOLS	SAUVEGARDE ET MISE EN SECURITE EGLISE NOSTRA SENYORA DE LAS GRADAS HAMEAU DE MARCEVOL TRANCHE 1	193 592,00 €	60 000,00 €	50	30 000,00 €
TROUILLAS	TRAVAUX DE REFECTION ET SECURISATION DE L'EGLISE	112 174,00 €	90 000,00 €	30	27 000,00 €
		305 766,00 €	150 000,00 €		57 000,00 €
	Total Thématique 20	1 229 326,00 €	838 276,00 €		348 778,00 €

Thématique 30 **EQUIPEMENTS NÉCESSAIRES À LA PETITE ENFANCE ET PERSONNES HANDICAPÉES**

Accessibilité personnes handicapées

Commune	Opération	Montant travaux réalisés	Montant subventionnable	Taux (%)	Montant subvention
OSSEJA	AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS PUBLICS - SANITAIRES PUBLICS CENTRE VILLE	29 900,00 €	29 900,00 €	32	9 568,00 €
		29 900,00 €	29 900,00 €		9 568,00 €

Equipement écoles

Commune	Opération	Montant travaux réalisés	Montant subventionnable	Taux (%)	Montant subvention
TERRATS	ACQUISITION MOBILIER NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE ET CANTINE	11 066,00 €	11 066,00 €	40	4 426,00 €
VILLENEUVE DE LA RAHO	ACQUISITION DE DEUX TABLEAUX BLANCS NUMERIQUES INTERACTIFS ET D'UN VIDEOPROJECTEUR A L'ECOLE PRIMAIRE	7 159,00 €	7 159,00 €	29	2 076,00 €
		18 225,00 €	18 225,00 €		6 502,00 €

Equipement petite enfance

Commune	Opération	Montant travaux réalisés	Montant subventionnable	Taux (%)	Montant subvention
TOULOUGES	AMELIORATION DES LOCAUX DEDIES A LA PETITE ENFANCE - PROGRAMME D'INSTALLATION DE CLIMATISEURS	66 421,00 €	66 421,00 €	23	15 276,00 €
		66 421,00 €	66 421,00 €		15 276,00 €

Total Thématique 30 **114 546,00 €** **114 546,00 €** **31 346,00 €**

Thématique 40 **EQUIPEMENTS DE CONSOLIDATION ÉCONOMIQUE**

Equipements touristiques

Commune	Opération	Montant travaux réalisés	Montant subventionnable	Taux (%)	Montant subvention
CORSAVY	PROTECTION DU BATIMENT COMMUNAL ACCUEILLANT LE GITE DE BATERE CONTRE LA Foudre	7 803,00 €	7 803,00 €	48	3 745,00 €
ERR	AMENAGEMENT ET EQUIPEMENTS TOURISTIQUE DE L'ESPACE AQUALUDIQUE	71 623,00 €	70 000,00 €	39	27 300,00 €
		79 426,00 €	77 803,00 €		31 045,00 €
	Total Thématique 40	79 426,00 €	77 803,00 €		31 045,00 €

Thématique 50 **EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS**

Equipements culturels, sportifs et de loisirs

Commune	Opération	Montant travaux réalisés	Montant subventionnable	Taux (%)	Montant subvention
CONAT	REVETEMENT DU TERRAIN DE LOISIRS	1 436,00 €	1 436,00 €	73	1 048,00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES CATALANES	MODERNISATION DE LA PISTE SKI ROUE - BIATHLON INTERCOMMUNAL A FONT ROMEU	200 000,00 €	90 000,00 €	28	25 200,00 €
PRATS DE SOURNIA	RENOVATION ET MISE EN SECURITE DES ESPACES DE LOISIRS COMMUNAUX	54 335,00 €	50 000,00 €	72	36 000,00 €
SAINT MARSAL	AMENAGEMENT DU JARDIN D'ENFANTS	11 619,00 €	11 619,00 €	71	8 249,00 €
TERRATS	REAMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX	35 513,00 €	35 513,00 €	40	14 205,00 €
TORREILLES	REHABILITATION DES VESTIAIRES DU STADE MUNICIPAL	350 000,00 €	90 000,00 €	29	26 100,00 €
TRILLA	RENOVATION THERMIQUE ET PHONIQUE DE LA SALLE DES FETES	14 957,00 €	13 318,00 €	73	9 722,00 €
		667 860,00 €	291 886,00 €		120 524,00 €
	Total Thématique 50	667 860,00 €	291 886,00 €		120 524,00 €
		Montant travaux réalisés	Montant subventionnable		Montant subvention
	Total global	2 674 711,00 €	1 714 249,00 €		687 174,00 €

Nombre de lignes : 46



PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'AIDES AUX COMMUNES

Aide à l'Investissement Territorial

- CONVENTION -

Entre les soussignés :

- **Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES**, agissant en vertu :
 - d'une délibération du Département en date du 21 novembre 2005 instituant le nouveau Programme Départemental d'Aides aux Communes,
 - d'une délibération en date du 8 juin 2020 arrêtant l'attribution d'une subvention à la commune de <COMMUNE>,

ci-après désignée : le Département

d'une part,

et :

- **<CIVILITE> <NOMRESP>, <FONCTION> de <COMMUNE>,**

ci-après désigné : la Collectivité

d'autre part,

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 : Cadre général

La présente convention a pour objet de préciser les obligations particulières de la Collectivité eu égard aux financements consentis par le Département, ceci afin que puissent être réalisés les investissements indiqués à l'article 2.

Article 2 : Objet

La Collectivité s'engage à réaliser les équipements et travaux désignés ci-après :

<INTOP1><INTOP2>

Article 3 : Modalités d'attribution de la subvention

Compte tenu de l'intérêt particulier que présentent ces actions pour le Département, en terme d'Intérêt Général et de Service Public au bénéfice de la population, le Département a décidé d'accorder une subvention à la Collectivité, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Programme :

- Montant total hors taxes : <E_MTDEPENSE>
- Montant total subventionnable : <E_MTSUBVABLE>
- Montant de la subvention : <Somme_octrois>
- représentant un taux de : <TAUX> %

Article 4 : Modalités de versement de la subvention

- La subvention est versée exclusivement au bénéficiaire

La présente subvention est incessible. A ce titre, le bénéficiaire ne peut, pour quelque raison que ce soit, reverser tout ou partie de la subvention à un tiers.

Le versement de la subvention sera effectué :

Par acomptes au fur et à mesure de la réalisation de l'investissement. Pour chaque demande de paiement, le bénéficiaire devra systématiquement retourner au Département, dûment remplie et signée, une demande de paiement de subvention.

Cette demande devra être accompagnée des pièces justificatives suivantes :

*Pour les acomptes :

Un état récapitulatif de l'ensemble des factures ou des justificatifs de dépenses (à énumérer le cas échéant) ayant un lien direct et certain avec l'opération subventionnée et payées directement par le bénéficiaire. Cet état récapitulatif doit être certifié exact et visé conjointement par le maître d'ouvrage et le comptable ; il doit faire apparaître, par facture ou justificatif, l'émetteur, la date, le montant HT, le montant TTC et l'objet, et totaliser l'ensemble des dépenses réalisées en distinguant celles qui ont permis de justifier le ou les précédents acomptes,

Un relevé d'identité bancaire ou postal original.

*Pour le solde :

Certificat d'achèvement de l'opération et de sa conformité au dossier de demande initiale,

-Un état récapitulatif de l'ensemble des factures ou justificatifs de dépenses (à énumérer le cas échéant) ayant un lien direct et certain avec l'opération subventionnée et payées directement par le bénéficiaire. Cet état récapitulatif doit être certifié exact et visé conjointement par le maître d'ouvrage et le comptable ; il doit faire apparaître, par facture ou justificatif, l'émetteur, la date, le montant HT, le montant TTC et l'objet, et totaliser l'ensemble des dépenses réalisées, en distinguant celles qui ont permis de justifier le ou les précédents acomptes

-Un état récapitulatif des recettes acquises et versées ayant un lien direct et certain avec l'opération subventionnée. Cet état récapitulatif doit être certifié exact et visé conjointement par le maître d'ouvrage et le comptable.

Le bénéficiaire de la subvention s'engage au respect des règles de communication définies à l'article 7. Le contrôle du respect des règles se fait notamment à chaque demande d'acompte et au moment du versement du solde, par la fourniture de tout document prouvant le respect des obligations (photos, documents divers etc.).

Un relevé d'identité bancaire ou postal original.

Le Département se réserve le droit de demander toute autre pièce justificative.

La décision d'octroi de la subvention est automatiquement approuvée. La subvention attribuée par le Département n'a pas fait l'objet d'une demande de paiement, même partielle, dans un délai de 2 ans à compter de l'année de la délibération de l'Assemblée Départementale, soit jusqu'au 31 décembre de l'année N+2.

Il sera toutefois possible au bénéficiaire de solliciter la prorogation d'un an de cette décision, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Départementale.

Par ailleurs, en vertu de la loi n°68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances, tout ou partie de la subvention ne sera pas versé au bénéficiaire, dans le cas où celui-ci n'aurait effectué aucune demande de paiement dans les 4 ans qui suivent une précédente demande de paiement.

Article 5 : Obligations en matière de marché public

Le maître d'ouvrage s'engage à intégrer la clause d'insertion sociale dans le cadre du marché public qui sera lancé et si l'ensemble des conditions sont réunies. Il pourra être accompagné par la cellule d'appui technique « clause d'insertion » du Département.

Article 6 : Clause particulière -équipement sportif

Dans le cadre de la pratique des activités sportives des élèves scolarisés au collège, la collectivité bénéficiaire de l'aide s'engage à mettre à disposition gratuite l'équipement sportif subventionné par le Département.

Article 7 : Obligations en matière de communication

La Collectivité devra informer le Département du début du chantier de l'opération ; le Département sera invité obligatoirement à la pose de la première pierre (manifestation similaire), le cas échéant que la Collectivité organisera, à une date arrêtée conjointement.

La Collectivité s'engage à faire mention de la participation du Département sur tout support de communication, notamment avec la pose, sur le chantier, de panneaux d'information du public, indiquant de façon claire et lisible, le concours financier du Département ainsi que le logo représentant ce dernier.

La Collectivité fera également mention de cette aide pour toute interview, dans tous ses rapports avec les médias et sur tout document écrit ou graphique faisant référence aux investissements subventionnés au titre de la présente convention.

L'inauguration de ces investissements s'effectuera en présence du Département à une date arrêtée conjointement.

En tant que partenaire financier, le Département devra toujours apparaître comme partie invitante au même titre que les autres contributeurs au projet, notamment lors de la pose de la première pierre ou lors de l'inauguration.

L'apposition d'une plaque mentionnant le logo du Département sera effectuée d'une manière pérenne et lisible sur les travaux réalisés et sur les engins (camions, déneigeuses, tracteurs) subventionnés.

Ces obligations de la Collectivité en matière de communication visent à assurer une meilleure lisibilité par le public de l'utilisation de l'argent public issu de la fiscalité départementale.

Le contrôle du respect des règles se fait à l'occasion de toutes visites sur place, à chaque demande d'acompte et au moment du versement du solde, par la fourniture de tout document prouvant le respect des obligations (photos, documents divers etc.)

Le non-respect de ces obligations entraînera le blocage des versements de tout ou partie des subventions accordées ou leur reversement.

Article 8 : Contrôle financier

La Collectivité s'oblige à accepter tout contrôle financier portant sur l'utilisation de la subvention allouée, qui pourra être exercé par toute personne dûment mandatée par la Présidente du Département.

A ce titre, la Collectivité s'engage d'une part à remettre, sur simple demande du Département, tous documents comptables et administratifs nécessaires à la réalisation du contrôle financier, et, d'autre part, à laisser libre accès aux investissements réalisés, objet de la présente convention.

Article 9 : Reversement de la subvention

Nonobstant les dispositions prévues à l'article 10 de la présente convention, le Département peut exiger le reversement de tout ou partie de la subvention allouée, s'il apparaît au terme des opérations de contrôle financier, qu'elle a été partiellement ou totalement utilisée à des fins non conformes à l'objet de la présente convention.

Le reversement sera opéré par simple émission d'un titre de recettes.

Préalablement, le Département notifiera, par lettre recommandée avec accusé de réception, les conclusions du contrôle, avec mention des considérations de fait et de droit qui justifient l'ordre de reversement. Ce courrier de notification indiquera le délai, d'au moins quinze jours, dont disposera la Collectivité pour présenter une réponse écrite.

La décision de reversement est prise par la Présidente du Département, au vu des observations écrites, à moins qu'aucun document n'ait été présenté avant l'expiration du délai précité.

Article 10 : Durée

La présente Convention prend effet à compter de sa date de signature.

A l'exception des obligations résultant des dispositions relatives au contrôle et au reversement de la subvention, et aux obligations de la Collectivité en matière de communication, qui perdurent après le terme contractuel, la convention a pour terme la date du dernier paiement du Département.

Article 11 : Responsabilité – Assurances

Les investissements, objets de la présente convention réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Collectivité sont placés sous sa responsabilité pleine, entière et exclusive.

Le Département ne pourra être recherché ou inquiété en aucune manière pour quelque raison que ce soit.

Article 12 : Résiliation de la convention

En cas d'inexécution de ses obligations, l'une ou l'autre partie peut résilier de plein droit la présente convention après un délai de quinze jours suivant mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet.

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leur siège respectif.

Fait en trois exemplaires originaux,

le

**Pour LA COLLECTIVITE
Le <FONCTION>**

**Pour LE DEPARTEMENT
La Présidente,**

<NOMRESP>

Hermeline MALHERBE

ADES – Annexe 2 à la délibération du 08/06/2020

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
1-ÉQUIPEMENT D'AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC		
EMBELLISSEMENT DU VILLAGE		
PIA	Aménagement de l'avenue François Cassagnes	124 837,00 €
THUIR	Développement des mobilités douces : Avenues Noguères et Ecoiffier	123 450,00 €
BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX		
CABESTANY	Rénovation thermique des bâtiments publics de la commune et transition énergétique	150 000,00 €
TOTAL THEMATIQUE 1		398 287,00 €
2-EQUIPEMENTS NECESSAIRES A LA PETITE ENFANCE ET PERSONNES HANDICAPEES		
EQUIPEMENT ECOLES		
BANYULS-SUR-MER	intégration d'un restaurant scolaire au sein des écoles	106 240,00 €
TOTAL THEMATIQUE 2		106 240,00 €
3-EQUIPEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS		
LAROQUE-DES-ALBERES	Réhabilitation de la salle des fêtes en un centre culturel des arts multiples – Tranche 1	150 000,00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES	Tourisme durable : Création d'un site d'exception sur le site Palauda à Thuir (Imagine les PO, engagement n°8)	339 024,00 €
TOTAL THEMATIQUE 3		489 024,00 €
TOTAL GENERAL		993 551,00 €



Annexe 2 bis à la délibération

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'AIDES AUX COMMUNES

Aide Directe aux Équipements Structurants

- CONVENTION -

Entre les soussignés :

- **Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES**, agissant en vertu :
- d'une délibération en date du 8 juin 2020, attribuant une subvention au titre du programme d'Aide Directe aux Équipements Structurants à la Commune de **<RAISON1>**,

ci-après désignée : le Département

d'une part,

et :

- **<CIVILITE> <NOMRESP>, <FONCTION> de <RAISON1>**,

ci-après désigné : la Collectivité

d'autre part,

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 : Cadre général

La présente convention a pour objet de préciser les obligations particulières de la Collectivité eu égard aux financements consentis par le Département, ceci afin que puissent être réalisés les investissements indiqués à l'article 2.

Article 2 : Objet

La Collectivité s'engage à réaliser les équipements et travaux désignés ci-après :

<INTOP1><INTOP2>

Article 3 : Modalités d'attribution de la subvention

Compte tenu de l'intérêt particulier que présentent ces actions pour le Département, en terme d'Intérêt Général et de Service Public au bénéfice de la population, le Département a décidé d'accorder une subvention à la Collectivité, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Programme :

- Montant total projet hors taxes : <ait_montant_sollicite>
- Montant dépenses subventionnables : <PLAFOND>
- Montant de la subvention : <SUBVENTION>

Article 4 : Modalités de versement de la subvention

- La subvention est versée exclusivement au bénéficiaire

La présente subvention est incessible. A ce titre, le bénéficiaire ne peut, pour quelque raison que ce soit, reverser tout ou partie de la subvention à un tiers.

Le versement de la subvention sera effectué :

Par acomptes au fur et à mesure de la réalisation de l'investissement, jusqu'à hauteur de 80% maximum du montant de la subvention en fonction du montant des dépenses justifiées par le bénéficiaire. Le montant des dépenses justifiées rapporté au coût prévisionnel prévu à l'article 3 doit être au moins égal au montant de l'acompte demandé rapporté au montant de la subvention du département.

Les tranches d'acomptes ne pourront pas être inférieures à 20%, excepté le solde.

Le solde sera versé sur présentation des pièces justificatives ci après définies.

Si la dépense réalisée n'atteint pas le coût prévisionnel de l'opération, la subvention est versée au prorata des dépenses effectivement justifiées : Le montant de la subvention versée rapporté au montant de la subvention prévue est égal au montant des dépenses justifiées rapporté au coût prévisionnel pour chaque demande de paiement, le bénéficiaire devra systématiquement retourner au Département, dûment remplie et signée, une demande de paiement de subvention.

Ce document devra être accompagné des pièces justificatives suivantes :

*Pour les acomptes :

Un état récapitulatif de l'ensemble des factures ou des justificatifs de dépenses (à énumérer le cas échéant) ayant un lien direct et certain avec l'opération subventionnée et payées directement par le bénéficiaire. Cet état récapitulatif doit être certifié exact et visé conjointement par le maître d'ouvrage et le comptable ; il doit faire apparaître, par facture ou justificatif, l'émetteur, la date, le montant HT, le montant TTC et l'objet, et totaliser l'ensemble des dépenses réalisées en distinguant celles qui ont permis de justifier le ou les précédents acomptes,

Un relevé d'identité bancaire ou postal original.

*Pour le solde :

Certificat d'achèvement de l'opération et de sa conformité au dossier de demande initiale,

-Un état récapitulatif de l'ensemble des factures ou justificatifs de dépenses (à énumérer le cas échéant) ayant un lien direct et certain avec l'opération subventionnée et payées directement par le bénéficiaire. Cet état récapitulatif doit être certifié exact et visé conjointement par le maître d'ouvrage et le comptable ; il doit faire apparaître, par facture ou justificatif, l'émetteur, la date, le montant HT, le montant TTC et l'objet, et totaliser l'ensemble des dépenses réalisées, en distinguant celles qui ont permis de justifier le ou les précédents acomptes

-Un état récapitulatif des recettes acquises et versées avec l'opération subventionnée. Cet état récapitulatif doit être certifié exact et visé conjointement par le maître d'ouvrage et le comptable.

Le bénéficiaire de la subvention s'engage au respect des règles de communication définies à l'article 7. Le contrôle du respect des règles se fait notamment à chaque demande d'acompte et au moment du versement du solde, par la fourniture de tout document prouvant le respect des obligations (photos, documents divers etc.).

Un relevé d'identité bancaire ou postal original.

Le Département se réserve le droit de demander toute autre pièce justificative.

La décision d'octroi de la subvention est automatiquement frappée de caducité si la subvention attribuée par le Département n'a pas fait l'objet d'une demande de paiement, même partielle, dans un délai de 2 ans à compter du jour de la délibération de l'Assemblée Départementale.

Il sera toutefois possible au bénéficiaire de solliciter la prorogation d'un an de cette décision, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Départementale.

Par ailleurs, en vertu de la loi n°68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances, tout ou partie de la subvention ne sera pas versé au bénéficiaire, dans le cas où celui-ci n'aurait effectué aucune demande de paiement dans les 4 ans qui suivent une précédente demande de paiement.

Article 5 : Obligations en matière de marché public

Le maître d'ouvrage s'engage à intégrer la clause d'insertion sociale dans le cadre du marché public qui sera lancé et si l'ensemble des conditions sont réunies. Il pourra être accompagné par la cellule d'appui technique « clause d'insertion » du Département.

Article 6 : Clause particulière -équipement sportif

Dans le cadre de la pratique des activités sportives des élèves scolarisés au collège, la collectivité bénéficiaire de l'aide s'engage à mettre à disposition gratuite l'équipement sportif subventionné par le Département.

Article 7 : Obligations en matière de communication

La Collectivité devra informer le Département du début du chantier de l'opération ; le Département sera invité obligatoirement à la pose de la première pierre (manifestation similaire), le cas échéant que la Collectivité organisera, à une date arrêtée conjointement.

La Collectivité s'engage à faire mention de la participation du Département sur tout support de communication, notamment avec la pose, sur le chantier, de panneaux d'information du public, indiquant de façon claire et lisible, le concours financier du Département ainsi que le logo représentant ce dernier.

La Collectivité fera également mention de cette aide pour toute interview, dans tous ses rapports avec les médias et sur tout document écrit ou graphique faisant référence aux investissements subventionnés au titre de la présente convention.

L'inauguration de ces investissements s'effectuera en présence du Département à une date arrêtée conjointement.

En tant que partenaire financier, le Département devra toujours apparaître comme partie invitante au même titre que les autres contributeurs au projet, notamment lors de la pose de la première pierre ou lors de l'inauguration.

L'apposition d'une plaque mentionnant le logo du Département sera effectuée d'une manière pérenne et lisible sur les travaux réalisés et sur les engins (camions, déneigeuses, tracteurs) subventionnés.

Ces obligations de la Collectivité en matière de communication visent à assurer une meilleure lisibilité par le public de l'utilisation de l'argent public issu de la fiscalité départementale.

Le contrôle du respect des règles se fait à l'occasion de toutes visites sur place, à chaque demande d'acompte et au moment du versement du solde, par la fourniture de tout document prouvant le respect des obligations (photos, documents divers etc.)

Le non-respect de ces obligations entraînera le blocage des versements de tout ou partie des subventions accordées ou leur reversement.

Article 8 : Contrôle financier

La Collectivité s'oblige à accepter tout contrôle financier portant sur l'utilisation de la subvention allouée, qui pourra être exercé par toute personne dûment mandatée par la Présidente du Département.

A ce titre, la Collectivité s'engage d'une part à remettre, sur simple demande du Département, tous documents comptables et administratifs nécessaires à la réalisation du contrôle financier, et, d'autre part, à laisser libre accès aux investissements réalisés, objet de la présente convention.

Article 9 : Reversement de la subvention

Nonobstant les dispositions prévues à l'article 10 de la présente convention, le Département peut exiger le reversement de tout ou partie de la subvention allouée, s'il apparaît au terme des opérations de contrôle financier, qu'elle a été partiellement ou totalement utilisée à des fins non conformes à l'objet de la présente convention.

Le reversement sera opéré par simple émission d'un titre de recettes.

Préalablement, le Département notifiera, par lettre recommandée avec accusé de réception, les conclusions du contrôle, avec mention des considérations de fait et de droit qui justifient l'ordre de reversement. Ce courrier de notification indiquera le délai, d'au moins quinze jours, dont disposera la Collectivité pour présenter une réponse écrite.

La décision de reversement est prise par la Présidente du Département, au vu des observations écrites, à moins qu'aucun document n'ait été présenté avant l'expiration du délai précité.

Article 10 :Date d'effet, durée

La présente Convention prend effet à compter de la date de la délibération.

Elle est conclue pour une durée de 2 ans.

A l'exception des obligations résultant des dispositions relatives au contrôle et au reversement de la subvention, et aux obligations de la Collectivité en matière de communication, qui perdurent après le terme contractuel, la convention a pour terme la date du dernier paiement du Département.

Article 11 :Responsabilité – Assurances

Les investissements, objets de la présente convention réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Collectivité sont placés sous sa responsabilité pleine, entière et exclusive.

Le Département ne pourra être recherché ou inquiété en aucune manière pour quelque raison que ce soit.

Article 12 :Résiliation de la convention

En cas d'inexécution de ses obligations, l'une ou l'autre partie peut résilier de plein droit la présente convention après un délai de quinze jours suivant mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet.

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leur siège respectif.

Fait en trois exemplaires originaux,

le

**Pour LA COLLECTIVITE
Le <FONCTION>**

**Pour LE DEPARTEMENT
La Présidente,**

<NOMRESP>

Hermeline MALHERBE

AVENANT N° 1
À LA CONVENTION ALLOUANT UNE SUBVENTION
A LA COMMUNE DE <RAISON1>
AU TITRE DE <PROGRAMME>
POUR <INTOP1><INTOP2>

ENTRE

– **Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES, agissant en vertu**

d'une délibération en date du **8 juin 2020**, autorisant la prorogation du délai de validité de la subvention,

ci-après désignée : le Département

d'une part,

et :

– **<CIVILITE> <NOMRESP>, <FONCTION> de <RAISON1>,**

ci-après désigné : la Commune

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article unique : Prorogation

La convention d'Aide à l'Investissement Territorial susvisée est prorogée jusqu'au <DATE>.

Fait en trois exemplaires originaux, le

Pour LA COMMUNE

Le <FONCTION>

<NOMRESP>

Pour LE DÉPARTEMENT

La Présidente

Hermeline MALHERBE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_11

OBJET : ACCOMPAGNEMENT DU BLOC COMMUNAL VIA LES CONTRATS BOURG-CENTRE : INDIVIDUALISATION FINANCIÈRE, 1ÈRE TRANCHE, ANNÉE 2020 (PLAN D'INVESTISSEMENT/ENGAGEMENT N°25)

RAPPORTEUR : Madame Hermeline MALHERBE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_11 qui lui est présenté,

- de statuer favorablement sur la répartition des subventions d'un montant total de 1 247 623 € dont le détail est joint en annexe 1,
- d'autoriser la Présidente à signer, au nom et pour le compte du Département, tout document lié à ces programmes et notamment les conventions correspondantes (Annexe 1 bis). À défaut d'une convention conclue avec le bénéficiaire de la subvention, le versement de la subvention pourra s'effectuer par acomptes sur appels de fonds de la Collectivité, au prorata de l'avancement des travaux et des dépenses réalisées, et sur présentation des factures ; à l'issue de l'opération, la Collectivité présentera au Département le décompte général et définitif de l'opération sur la base des dépenses totales effectuées, accompagné de l'ensemble des factures correspondantes.

Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 204 du Budget Primitif.

N'ont pas pris part au vote : MM Alexandre Reynal, Jean Roque et Robert Vila.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Madame Martine ROLLAND, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Monsieur Jean CASTEX, Madame Marina JOLY, Monsieur Alexandre REYNAL, Monsieur Jean ROQUE, Monsieur Robert VILA

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Madame Martine ROLLAND, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

BOURG CENTRE– Annexe 1 à la délibération du 08/06/2020

MAÎTRE D'OUVRAGE	OPÉRATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
1 – EQUIPEMENTS D'AMELIORATION DU SERVICE PUBLIC		
BATIMENTS ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX et EMBELLISSEMENT DU VILLAGE		
PRADES	Rénovation bâtiments publics (dont Halle des sports) et aménagement cheminement piéton rue des Fabriques	137 623,00 €
SAINT-ANDRE	Aménagement et sécurisation voirie _ Chemin du ruisseau du moulin et rue des mimosas	25 000,00 €
TOTAL THEMATIQUE 1		162 623,00 €
2 – RENOVATION PATRIMOINE BATI ET ARCHITECTURAL		
ESTAGEL	Rénovation de l'église – inscrit MH	131 000,00 €
TOTAL THEMATIQUE 2		131 000,00 €
3– EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS		
AMELIE-LES-BAINS-PALALDA	Requalification de certains équipements sportifs communaux	150 000,00 €
ILLE-SUR-TET	Amélioration des équipements sportifs	45 000,00 €
SAINT-ESTEVE	Réalisation d'un gymnase	659 000,00 €
TOULOGES	Création d'un local associatif pour le club de Rugby à XIII	100 000,00 €
TOTAL THEMATIQUE 3		954 000,00 €
TOTAL GENERAL		1 247 623,00 €

Annexe 1 bis à la délibération



PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'AIDES AUX COMMUNES

Contrat Bourg-Centre Engagement n°25 – Imagine les PO

- CONVENTION -

Entre les soussignés :

- **Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES**, agissant en vertu :
- d'une délibération en date du 8 juin 2020, attribuant une subvention au titre du programme « contrat bourg centre 2018-2021 » - Commune de **<RAISON1>**,

ci-après désignée : le Département

d'une part,

et :

- **<CIVILITE> <NOMRESP>, <FONCTION> de <RAISON1>**,

ci-après désigné : la Collectivité

d'autre part,

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 : Cadre général

La présente convention a pour objet de préciser les obligations particulières de la Collectivité eu égard aux financements consentis par le Département, ceci afin que puissent être réalisés les investissements indiqués à l'article 2.

Article 2 : Objet

La Collectivité s'engage à réaliser les équipements et travaux désignés ci-après :

<INTOP1><INTOP2>

Article 3 : Modalités d'attribution de la subvention

Compte tenu de l'intérêt particulier que présentent ces actions pour le Département, en terme d'Intérêt Général et de Service Public au bénéfice de la population, le Département a décidé d'accorder une subvention à la Collectivité, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Programme :

- Montant total projet hors taxes : <E_MTDEPENSE>
- Montant de la subvention : <Somme_octrois>

Article 4 : Modalités de versement de la subvention

- La subvention est versée exclusivement au bénéficiaire

La présente subvention est incessible. A ce titre, le bénéficiaire ne peut, pour quelque raison que ce soit, reverser tout ou partie de la subvention à un tiers.

Le versement de la subvention sera effectué :

Par acomptes au fur et à mesure de la réalisation de l'investissement, jusqu'à hauteur de 80% maximum du montant de la subvention en fonction du montant des dépenses justifiées par le bénéficiaire. Le montant des dépenses justifiées rapporté au coût prévisionnel prévu à l'article 3 doit être au moins égal au montant de l'acompte demandé rapporté au montant de la subvention du département.

Les tranches d'acomptes ne pourront pas être inférieures à 20%, excepté le solde.

Le solde sera versé sur présentation des pièces justificatives ci après définies.

Si la dépense réalisée n'atteint pas le coût prévisionnel de l'opération, la subvention est versée au prorata des dépenses effectivement justifiées : Le montant de la subvention versée rapporté au montant de la subvention prévue est égal au montant des dépenses justifiées rapporté au coût prévisionnel pour chaque demande de paiement, le bénéficiaire devra systématiquement retourner au Département, dûment remplie et signée, une demande de paiement de subvention.

Ce document devra être accompagné des pièces justificatives suivantes :

*Pour les acomptes :

Un état récapitulatif de l'ensemble des factures ou des justificatifs de dépenses (à énumérer le cas échéant) ayant un lien direct et certain avec l'opération subventionnée et payées directement par le bénéficiaire. Cet état récapitulatif doit être certifié exact et visé conjointement par le maître d'ouvrage et le comptable ; il doit faire apparaître, par facture ou justificatif, l'émetteur, la date, le montant HT, le montant TTC et l'objet, et totaliser l'ensemble des dépenses réalisées en distinguant celles qui ont permis de justifier le ou les précédents acomptes,

Un relevé d'identité bancaire ou postal original.

*Pour le solde :

Certificat d'achèvement de l'opération et de sa conformité au dossier de demande initiale,

-Un état récapitulatif de l'ensemble des factures ou justificatifs de dépenses (à énumérer le cas échéant) ayant un lien direct et certain avec l'opération subventionnée et payées directement par le bénéficiaire. Cet état récapitulatif doit être certifié exact et visé conjointement par le maître d'ouvrage et le comptable ; il doit faire apparaître, par facture ou justificatif, l'émetteur, la date, le montant HT, le montant TTC et l'objet, et totaliser l'ensemble des dépenses réalisées, en distinguant celles qui ont permis de justifier le ou les précédents acomptes

-Un état récapitulatif des recettes acquises et versées avec l'opération subventionnée. Cet état récapitulatif doit être certifié exact et visé conjointement par le maître d'ouvrage et le comptable.

Le bénéficiaire de la subvention s'engage au respect des règles de communication définies à l'article 7. Le contrôle du respect des règles se fait notamment à chaque demande d'acompte et au moment du versement du solde, par la fourniture de tout document prouvant le respect des obligations (photos, documents divers etc.).

Un relevé d'identité bancaire ou postal original.

Le Département se réserve le droit de demander toute autre pièce justificative.

La décision d'octroi de la subvention est automatiquement frappée de caducité si la subvention attribuée par le Département n'a pas fait l'objet d'une demande de paiement, même partielle, dans un délai de 2 ans à compter du jour de la délibération de l'Assemblée Départementale.

Il sera toutefois possible au bénéficiaire de solliciter la prorogation d'un an de cette décision, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Départementale.

Par ailleurs, en vertu de la loi n°68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances, tout ou partie de la subvention ne sera pas versé au bénéficiaire, dans le cas où celui-ci n'aurait effectué aucune demande de paiement dans les 4 ans qui suivent une précédente demande de paiement.

Article 5 : Obligations en matière de marché public

Le maître d'ouvrage s'engage à intégrer la clause d'insertion sociale dans le cadre du marché public qui sera lancé et si l'ensemble des conditions sont réunies. Il pourra être accompagné par la cellule d'appui technique « clause d'insertion » du Département.

Article 6 : Clause particulière -équipement sportif

Dans le cadre de la pratique des activités sportives des élèves scolarisés au collège, la collectivité bénéficiaire de l'aide s'engage à mettre à disposition gratuite l'équipement sportif subventionné par le Département.

Article 7 : Obligations en matière de communication

La Collectivité devra informer le Département du début du chantier de l'opération ; le Département sera invité obligatoirement à la pose de la première pierre (manifestation similaire), le cas échéant que la Collectivité organisera, à une date arrêtée conjointement.

La Collectivité s'engage à faire mention de la participation du Département sur tout support de communication, notamment avec la pose, sur le chantier, de panneaux d'information du public, indiquant de façon claire et lisible, le concours financier du Département ainsi que le logo représentant ce dernier.

La Collectivité fera également mention de cette aide pour toute interview, dans tous ses rapports avec les médias et sur tout document écrit ou graphique faisant référence aux investissements subventionnés au titre de la présente convention.

L'inauguration de ces investissements s'effectuera en présence du Département à une date arrêtée conjointement.

En tant que partenaire financier, le Département devra toujours apparaître comme partie invitante au même titre que les autres contributeurs au projet, notamment lors de la pose de la première pierre ou lors de l'inauguration.

L'apposition d'une plaque mentionnant le logo du Département sera effectuée d'une manière pérenne et lisible sur les travaux réalisés et sur les engins (camions, déneigeuses, tracteurs) subventionnés.

Ces obligations de la Collectivité en matière de communication visent à assurer une meilleure lisibilité par le public de l'utilisation de l'argent public issu de la fiscalité départementale.

Le contrôle du respect des règles se fait à l'occasion de toutes visites sur place, à chaque demande d'acompte et au moment du versement du solde, par la fourniture de tout document prouvant le respect des obligations (photos, documents divers etc.)

Le non-respect de ces obligations entraînera le blocage des versements de tout ou partie des subventions accordées ou leur reversement.

Article 8 : Contrôle financier

La Collectivité s'oblige à accepter tout contrôle financier portant sur l'utilisation de la subvention allouée, qui pourra être exercé par toute personne dûment mandatée par la Présidente du Département.

A ce titre, la Collectivité s'engage d'une part à remettre, sur simple demande du Département, tous documents comptables et administratifs nécessaires à la réalisation du contrôle financier, et, d'autre part, à laisser libre accès aux investissements réalisés, objet de la présente convention.

Article 9 : Reversement de la subvention

Nonobstant les dispositions prévues à l'article 10 de la présente convention, le Département peut exiger le reversement de tout ou partie de la subvention allouée, s'il apparaît au terme des opérations de contrôle financier, qu'elle a été partiellement ou totalement utilisée à des fins non conformes à l'objet de la présente convention.

Le reversement sera opéré par simple émission d'un titre de recettes.

Préalablement, le Département notifiera, par lettre recommandée avec accusé de réception, les conclusions du contrôle, avec mention des considérations de fait et de droit qui justifient l'ordre de reversement. Ce courrier de notification indiquera le délai, d'au moins quinze jours, dont disposera la Collectivité pour présenter une réponse écrite.

La décision de reversement est prise par la Présidente du Département, au vu des observations écrites, à moins qu'aucun document n'ait été présenté avant l'expiration du délai précité.

Article 10 :Date d'effet, durée

La présente Convention prend effet à compter de la date de la délibération.

Elle est conclue pour une durée de 2 ans.

A l'exception des obligations résultant des dispositions relatives au contrôle et au reversement de la subvention, et aux obligations de la Collectivité en matière de communication, qui perdurent après le terme contractuel, la convention a pour terme la date du dernier paiement du Département.

Article 11 :Responsabilité – Assurances

Les investissements, objets de la présente convention réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Collectivité sont placés sous sa responsabilité pleine, entière et exclusive.

Le Département ne pourra être recherché ou inquiété en aucune manière pour quelque raison que ce soit.

Article 12 :Résiliation de la convention

En cas d'inexécution de ses obligations, l'une ou l'autre partie peut résilier de plein droit la présente convention après un délai de quinze jours suivant mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet.

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leur siège respectif.

Fait en trois exemplaires originaux,

le

**Pour LA COLLECTIVITE
Le <FONCTION>**

**Pour LE DEPARTEMENT
La Présidente,**

<NOMRESP>

Hermeline MALHERBE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_12

OBJET : TEMPÊTE GLORIA : SOUTIEN DU DÉPARTEMENT AUX ACTEURS LOCAUX

RAPPORTEUR : Madame Hermeline MALHERBE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_12 qui lui est présenté,

VU la délibération n° SP20200210R_1 du 10 février 2020, actant la mise en place d'un Fonds d'aide exceptionnel suite à la tempête Gloria et déléguant à la Commission Permanente les individualisations de subventions,

VU la délibération n° CP20200320N_2 du 20 mars 2020, sollicitant l'Etat au titre de la DSID, et les autres financeurs,

- d'arrêter la liste des bénéficiaires et approuver les montants des aides départementales concernant le soutien à l'hydraulique agricole et la gestion optimisée des canaux d'irrigation, tels qu'ils figurent en annexe 1, et qui s'élèvent à un montant total maximum de subventions de 477 624,13 € pour un montant total de travaux éligibles à 3 055 045,28 €
- d'adopter la programmation des aides attribuées par le Département en faveur des ouvrages d'eau potable et d'assainissement, présentées en annexes 2 et 3 à la présente note, qui s'élève à un montant total maximum de subventions de 383 407 € pour un montant total maximum de travaux Hors Taxes de 1 087 672 €.
- d'adopter la liste des bénéficiaires et approuver les montants des aides départementales concernant la DFCl, tels qu'ils figurent en annexe 4, et qui s'élèvent à un montant total maximum de subventions de 362 727,78 € pour un montant total de travaux Hors Taxes de 1 209 092,60 €.
- d'approuver dans le cadre de la randonnée :
 - l'octroi d'une aide de 13 533 € correspondant à 60% d'un montant total des dépenses éligibles de 22 555,50 € HT à la Communauté de communes Pyrénées Catalanes pour la remise en état de son réseau de sentiers communautaires,
 - l'octroi d'une aide de 2 686,40 € correspondant à 23 % d'un montant total des dépenses éligibles de 11 680 €HT à la Communauté de communes du Vallespir pour la remise en état du sentier communautaire « les Balcons de Céret ».
- d'adopter la liste des bénéficiaires et approuver les montants des aides départementales concernant le littoral, tels qu'ils figurent en annexe 5, et qui s'élèvent à un montant total maximum de subventions de 34 457 € pour un montant total de travaux de 324 725 €.
- d'autoriser la Présidente, au nom et pour le compte du Département, à solliciter l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements, la Région Occitanie, et tout autre financement public, dans le cadre des dégâts causés par la tempête Gloria des 21 au 23 janvier 2020 sur les barrages de Vinça et de l'Agly, selon le plan de financement présenté en annexe 6.

Et d'une façon générale :

- de fixer le délai de commencement des opérations financées par le Département dans le cadre de ces individualisations, dans les deux ans qui suivent la date de l'octroi des subventions, et la durée totale de validité des subventions à 4 ans,
- d'accorder le paiement des subventions départementales par acomptes sur appels de fonds de la collectivité, au prorata de l'avancement des travaux et dépenses réalisées et sur présentation des factures, avec visa du comptable public du maître d'ouvrage ; à l'issue des opérations, les bénéficiaires présenteront au Département le décompte général et définitif, sur la base des dépenses totales, accompagné de l'ensemble des factures correspondantes.
- d'autoriser la Présidente, au nom et pour le compte du Département, à signer tous documents liés à ces aides accordées dans le cadre de ce fonds d'aides exceptionnel GLORIA et à la mise en œuvre de ces décisions.
- Déléguer à la Commission Permanente le suivi et la mise en œuvre de ces programmations et dossiers.

Les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitres 65 et 204 du Budget Départemental 2020.

N'ont pas pris part au vote : MM Charles Chivilo et Alexandre Reynal.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Marina JOLY, Monsieur René OLIVE, Monsieur Alexandre REYNAL

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le



ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_12-DE

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame
fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

Annexe 1 – SOUTIEN A L'HYDRAULIQUE AGRICOLE ET AUX CANAUX D'IRRIGATION : REPARATION DES DEGATS POST TEMPETE GLORIA 2020
Individualisation des aides du Département – 1ère tranche

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le 
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_12-DE

MAITRE D'OUVRAGE	NATURE DE L'OPERATION	AXE d'intervention de la politique CD66	Objectifs recherchés	MONTANT ELIGIBLE DE L'OPERATION (€)	taux CD	Aide du Département	
ASA gestionnaires de canaux d'irrigation							
ASA Rech de Baix de Rodès	Remise en état de la canalisation principale du canal et renforcement	Post Crue	Retour à l'identique et amélioration de la résilience	29 780,00 €	HT	30,00%	8 934,00 €
ASA Branche nouvelle de Marquixanes	Reprise du canal emporté et enseveli sur 225 ml et mise en place de busage	Post Crue	Retour à l'identique et amélioration de la résilience	39 560,00 €	HT	30,00%	11 868,00 €
ASA Branche ancienne de Marquixanes	Remise en état du canal sur 20 ml	Post Crue	Retour à l'identique	3 114,00 €	TTC	60,00%	1 868,40 €
ASA Canal Aquidevant (Finestret)	Remise en état de la prise d'eau et déblaiement de l'entrée du canal	Post Crue	Retour à l'identique	5 600,00 €	TTC	60,00%	3 360,00 €
ASA Rech Mayral Sorède	Remise en état du canal sur 160 ml Curage du canal sur 400 ml	Post Crue	Retour à l'identique	17 475,00 €	TTC	30,00%	5 242,50 €
ASA Canal Nouveau Olette	Reconstruction de la prise d'eau et déblaiement de l'entrée du canal Remplacement de buse sur 20 ml	Post Crue	Retour à l'identique	14 350,00 €	HT	30,00%	4 305,00 €
ASA Canal Sill de Mosset	reprise prise d'eau, desensablement du canal, sécurisation de murs	Post Crue	Retour à l'identique	6 799,00 €	TTC	60,00%	4 079,40 €
ASA des canaux de la Rotja (Sahorre)	Evacuation des effondrements, desensablement du canal et réparation du canal sur 300 ml répartis sur 9 secteurs	Post Crue	Retour à l'identique	30 102,26 €	TTC	30,00%	9 030,68 €
ASA de Regleille (Ille sur Têt)	Engrèvement du canal sur 100 ml et réhabilitation du merlon fusible	Post Crue	Retour à l'identique	9 000,00 €	TTC	60,00%	5 400,00 €
ASA Enconomary (Villefranche de Conflent)	Reprise de la prise d'eau et de l'entrée du canal sur 35 ml	Post Crue	Retour à l'identique	41 100,00 €	TTC	30,00%	12 330,00 €
ASA des canaux de la Llitera (Codalet)	Confortement des canaux du Rec del Moli et de la Plane suite à des éboulements et effondrements Reconstruction du canal sur 170 ml (terrassment, maçonnerie et buse) Travaux de réfection des vannes de décharge des canaux et remplacement de 15 vannes	Post Crue	Retour à l'identique	156 787,45 €	HT	30,00%	47 036,24 €
ASA Canal Branche Ancienne de Prades	Reconstruction du canal sur deux tronçons de 60 ml et 100 ml (déplacement du canal suite à effondrement du talus et busage) Reprise de la maçonnerie sur 10 ml	Post Crue	Retour à l'identique et amélioration de la résilience	20 074,14 €	HT	30,00%	6 022,24 €
ASA du canal de l'Union des canaux de Prades Eus et Marquixanes	Desensablement du canal sur 800 ml Réparation du siphon traversant la Llitera	Post Crue	Retour à l'identique	36 150,00 €	TTC	30,00%	10 845,00 €
ASA Canal de Roudoules (Mosset)	Dessablage et nettoyage mécanique du canal Réfection de la digue barrage Réfection du canal sur 50 ml	Post Crue	Retour à l'identique	58 782,57 €	TTC	30,00%	17 634,77 €
ASA Bac de Joncet (Serdinya)	Déblaiement de la prise d'eau et de l'entrée du canal sur 60ml Reconstruction du canal sur 430 ml (mise en place de buses) Nettoyage sur plusieurs portions du canal	Post Crue	Retour à l'identique	35 414,36 €	TTC	30,00%	10 624,31 €
ASA Canal de la Ville de Mosset	Travaux de sécurisation de la prise d'eau Désencombrement du canal Remise en état du canal à l'identique	Post Crue	Retour à l'identique	88 473,00 €	TTC	30,00%	26 541,90 €
ASA des Hortes et Osseilles (Bouleternère)	Nettoyage du canal Pose de buse (40ml)	Post Crue	Retour à l'identique	2 902,15 €	TTC	60,00%	1 741,29 €
ASA Pezilla la Rivière	Déblaiement de la prise d'eau et du canal Reprise des zones effondrées du canal	Post Crue	Retour à l'identique	15 100,00 €	HT	30,00%	4 530,00 €
ASA Les Tres Correcs (Corneilla de Conflent)	Confortement et rétablissement de 3 prises d'eau	Post Crue	Retour à l'identique	38 016,00 €	TTC	30,00%	11 404,80 €

MAITRE D'OUVRAGE	NATURE DE L'OPERATION	AXE d'intervention de la politique CD66	Objectifs recherchés	MONTANT ELIGIBLE DE L'OPERATION (€)		taux CD	Aide du Département
ASA gestionnaires de canaux d'irrigation							
ASA Fount del Teil (Mosset)	Curage et remise en état du canal sur un important linéaire	Post Crue	Retour à l'identique	4 500,00 €	TTC	60,00%	2 700,00 €
ASA canal de la plaine La Lentilla (Vinça)	*Travaux divers de réparation du canal (éboulements, consolidation canal) *Installation de 2 pompes pour permettre l'irrigation suite à la destruction du seuil dans la retenue du barrage	Post Crue	*Retour à l'identique *solution transitoire pour garantir irrigation saisons 2020 et 2021	202 550,00 €	HT	30,00%	60 765,00 €
ASA Canal Commun Mosset	Réparation et curage du canal	Post Crue	Retour à l'identique	4 800,00 €	HT	60,00%	2 880,00 €
ASA Canal Balajat (Ria Sirach)	Pose et scellement de buse en prise d'eau et reprise de murs de soutènement tout au long du linéaire du canal de Balajat.	Post Crue	Retour à l'identique	56 027,88 €	TTC	30,00%	16 808,36 €
ASA Canal Rec Comu (Ria Sirach)	desensablement et reprise du linéaire (busage)	Post Crue	Retour à l'identique	47 528,64 €	TTC	30,00%	14 258,59 €
ASA d'En Gorner d'En Cassa (Ria Sirach)	réfection de prise d'eau ; reprise des cornières de la vanne de décharge, reprise du mur soutenant et traitement de l'éboulement dans le tunnel situé sous la « Lisse » dans le haut du village de Ria	Post Crue	Retour à l'identique	31 058,83 €	TTC	30,00%	9 317,65 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL gestionnaires de canaux d'irrigation							
SI du canal de Bohère	reprise étanchéité du canal et pose de canalisations ; réfection de murs ; traitement de talus et divers points d'éboulements ; reprise d'ouvrages d'arts	Post Crue	Retour à l'identique et amélioration de la résilience	2 060 000,00 €	HT	8,16%	168 096,00 €
				3 055 045,28 €			477 624,13 €
				Total travaux			Département

ANNEXE 2 : SUBVENTIONS EN EAU POTABLE – GLORIA *

COLLECTIVITÉ MAÎTRE D'OUVRAGE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT H.T.	MONTANT SUBVENTIONNABLE	TAUX	SUBVENTION
CDC ALBERES - COTE VERMEILLE - ILLIBERIS	Réhabilitation du drain du Tech	40 000 €	40 000 €	30%	12 000 €
CDC ALBERES - COTE VERMEILLE - ILLIBERIS	Réhabilitation de la canalisation traversant le Tech	90 000 €	90 000 €	30%	27 000 €
CDC DES ASPRES	TROUILLAS : Reprise chemin accès au réservoir d'eau potable	13 628 €	13 628 €	50%	6 814 €
CDC DES ASPRES	CAIXAS : Reprise chemin accès au réservoir et au forage de Fontcouverte	17 340 €	17 340 €	50%	8 670 €
CDC AGLY FENOUILLEDES	Dégâts post crue sur les ouvrages d'eau potable de St Arnac, Pézilla de Conflent, St Paul de Fenouillet, Lesquerde et Rasiguères	27 293 €	26 393 €	50%	13 197 €
CDC HAUT VALLESPER	Dégâts post crue sur les ouvrages d'eau potable de Coustouges et de Prats de Mollo	7 446 €	7 446 €	50%	3 723 €
SIVU DU CONFLENT	TAURINYA : Dégâts sur la bâche de reprise	2 490 €	2 490 €	50%	1 245 €
SIVU DU CONFLENT	CODALET : Réhabilitation de la chambre des vannes du réservoir	23 953 €	23 953 €	50%	11 977 €
SIVU DU CONFLENT	Réhabilitation de la prise d'eau de la Castellanne	8 900 €	8 900 €	50%	4 450 €
	TOTAL :	231 050 €	230 150 €		89 075 €

* Il sera toutefois vérifié que les maîtres d'ouvrage ne bénéficient pas d'une indemnisation au titre de leurs contrats d'assurance. Le cas échéant les plans de financement seront revus en conséquence pour intégrer cette dernière et éviter un sur-financement des opérations.

ANNEXE 3 : SUBVENTIONS EN ASSAINISSEMENT – GLORIA *

COLLECTIVITÉ MAÎTRE D'OUVRAGE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT H.T.	MONTANT SUBVENTIONNABLE	TAUX	SUBVENTION
AMELIE LES BAINS	Remise en état du chemin d'accès à la station d'épuration d'Amélie les Bains	15 600 €	15 600 €	30%	4 680 €
RIA	Reprise de canalisation assainissement suite à un glissement de terrain	14 439 €	14 439 €	40%	5 775 €
CDC DES ASPRES	CALMEILLES : Remise en état du chemin d'accès à la station d'épuration	33 720 €	33 720 €	30%	10 116 €
CDC DES ASPRES	CAMELAS : Remise en état du chemin d'accès pour l'accès au poste de relevage de Poligt (réseaux)	12 820 €	12 820 €	40%	5 128 €
CDC DES ASPRES	OMS : Remise en état du chemin d'accès à la station d'épuration	36 205 €	36 205 €	30%	10 861 €
CDC DES ASPRES	TORDERES : Remise en état du chemin d'accès à la station d'épuration	6 850 €	6 850 €	30%	2 055 €
CDC DES ASPRES	TRESSERRE : Remise en état du chemin d'accès à la station d'épuration	6 936 €	6 936 €	30%	2 080 €
CDC DES ASPRES	TRESSERRE : Remise en état du chemin d'accès à la station d'épuration du hameau de Nidolères	7 810 €	7 810 €	30%	2 343 €
CDC AGLY FENOUILLEDES	RASIGUERES : Remise en fonctionnement de la canalisation de transfert des effluents vers la station d'épuration	4 000 €	4 000 €	40%	1 600 €
CDC AGLY FENOUILLEDES	ST PAUL DE FENOUILLET : Remise en état du poste de relevage d'assainissement	21 426 €	21 426 €	40%	8 570 €
CDC AGLY FENOUILLEDES	ST PAUL DE FENOUILLET et ST ARNAC : Remise en état de la station d'épuration	21 008 €	21 008 €	30%	6 302 €
CDC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS	ARGELES : Réfection de la canalisation de refoulement du poste de relevage du front de mer	10 077 €	10 077 €	20%	2 015 €
CDC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS	COLLIOURE : Remplacement des pompes du poste de relevage la Rocasse	16 104 €	16 104 €	20%	3 220 €
CDC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS	PORT VENDRES : Remplacement des pompes du poste de relevage quai Joly	17 087 €	17 087 €	20%	3 417 €
CDC SUD ROUSSILLON	MONTESCOT : Réparation canalisation principale rue Font d'en Vila	180 000 €	180 000 €	40 %	72 000 €
CDC SUD ROUSSILLON	MONTESCOT : Réparation canalisation rue du Canigou	80 000 €	80 000 €	40 %	32 000 €
CDC SUD ROUSSILLON	MONTESCOT : Réfection canalisation rue de la Mairie	37 162 €	37 162 €	40 %	14 864 €
CDC SUD ROUSSILLON	SAINT CYPRIEN : Remplacement pompe de relevage du PR principal	7 140 €	7 140 €	20%	1 428 €

CDC SUD ROUSSILLON	SAINT CYPRIEN : Remplacement canalisation principale rue Condorcet	54 000 €	54 000 €	20 %	10 800 €
SIVU DU CONFLENT	FINESTRET : Enrochement sur la canalisation d'assainissement	39 950 €	39 950 €	40%	15 980 €
SIVU DU CONFLENT	LOS MASOS : Remise en état du poste de relevage de Lloncet	25 529 €	25 529 €	40%	10 211 €
SIVU DU CONFLENT	MARQUIXANES : Remise en état de la station d'épuration	21 160 €	21 160 €	30%	6 348 €
SIVU DU CONFLENT	MOLITG LES BAINS : Remise en état du poste de relevage des thermes	4 800 €	4 800 €	40%	1 920 €
SIVU DU CONFLENT	SOURNIA : Remise en état de la station d'épuration	54 815 €	54 815 €	30%	16 444 €
SIVU DU CONFLENT	TREVILLACH : Remise en état du passage du réseau de transfert vers la station d'épuration	10 070 €	10 070 €	40%	4 028 €
SIVU DU CONFLENT	TREVILLACH : Remise en état de la piste d'accès à la station d'épuration	7 840 €	7 840 €	30%	2 352 €
CDC HAUT VALLESPYR	ST LAURENT DE CERDANS : Remise en état de la station d'épuration	36 918 €	29 941 €	30%	8 982 €
CDC HAUT VALLESPYR	ST LAURENT DE CERDANS : Remise en état de la canalisation d'eaux usées du Baynat de la Font et du poste de relevage de la Forge del Mitg	17 726 €	17 726 €	40%	7 090 €
CDC HAUT VALLESPYR	ST LAURENT DE CERDANS : Remise en état de la canalisation d'eaux usées en rivière	50 940 €	50 940 €	40%	20 376 €
CDC HAUT VALLESPYR	LE TECH : Remise en état du chemin d'accès à la station d'épuration	4 490 €	4 490 €	30%	1 347 €
	TOTAL	856 622 €	849 645 €		294 332 €

* Il sera toutefois vérifié que les maîtres d'ouvrage ne bénéficient pas d'une indemnisation au titre de leurs contrats d'assurance. Le cas échéant les plans de financement seront revus en conséquence pour intégrer cette dernière et éviter un sur-financement des opérations.

ANNEXE 4 : SUBVENTIONS EN DFCI – GLORIA

COLLECTIVITÉ MAÎTRE D'OUVRAGE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT H.T.	MONTANT SUBVENTIONNABLE	TAUX	SUBVENTION
SIP des Aspres	Vives /Passa - PISTE A25 : zone défoncée au niveau de la limite communale	2 500 €	2 500,00 €	30%	750,00 €
	Corbere - PISTE A70 : Éboulis rocher et piste	3 500 €	3 500,00 €	30%	1 050,00 €
	Corbere - PISTE A70 : Dégradation de la plate forme (tranchées et saignées d'évacuation des eaux bouché	14 000 €	14 000,00 €	30%	4 200,00 €
	Caixas / Prunet - PISTE A88 : Effondrement de talus aval	3 000 €	3 000,00 €	30%	900,00 €
	Bouleternere – PISTE A60: Érosion de la plate forme	2 500 €	2 500,00 €	30%	750,00 €
	St Michel – PISTE A74: Effondrement talus	2 000 €	2 000,00 €	30%	600,00 €
	St Michel – PISTE A56: Effondrement talus	1 500 €	1 500,00 €	30%	450,00 €
	Boule d'Amont / Labastide – PISTE A98: Effondrement talus aval	2 000 €	2 000,00 €	30%	600,00 €
	Ceret/Oms – PISTE A36: radier endommagé	2 500 €	2 500,00 €	30%	750,00 €
	Taulis – PISTE A124: Érosion de la plate forme	12 000 €	12 000,00 €	30%	3 600,00 €
	St Marsal/Taulis – PISTE A123: Effondrement talus amont	1 200 €	1 200,00 €	30%	360,00 €
	Monbolo/St Marsal – PISTE A121bis: Plate forme détruite	30 000 €	30 000,00 €	30%	9 000,00 €
	Boule d'Amont/Bouleternere – PISTE A58 et A59: Plate forme érodée	1 500 €	1 500,00 €	30%	450,00 €
	St Marsal/Taulis – PISTE A123: Érosion de plate forme	11 400 €	11 400,00 €	30%	3 420,00 €
	Calmeilles/Prunet -PISTE A104: Érosion de la plate forme	1 500 €	1 500,00 €	30%	450,00 €
	Prunet - PISTE A91: Érosion de la plate forme	5 100 €	5 100,00 €	30%	1 530,00 €
	La Bastide – PISTE A121: Plate forme détruite	65 000 €	65 000,00 €	30%	19 500,00 €
	La Bastide – PISTE A98 : Effondrement de piste coté Labastide	8 500 €	8 500,00 €	30%	2 550,00 €
	Ste Colombe - Piste A3 : Reprofilage piste	7 000 €	7 000,00 €	30%	2 100,00 €
	MOE	16 970 €	16 970,00 €	30%	5 091,00 €
	Total	193 670 €	193 670,00 €	30%	58 101,00 €

COLLECTIVITÉ MAÎTRE D'OUVRAGE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT H.T.	MONTANT SUBVENTIONNABLE	TAUX	SUBVENTION
SIVU des Albères	Montesquieu – PISTE AL6 bis : tranchée ouverte sur la ligne enterrée ERDF	2 500 €	75 600,00 €	30%	22 680,00 €
	Montesquieu/Villelongue – Piste AL7 et AL8: Dégâts radier Sant Cristau et branches cassées par la neige aux abords des voies	12 000 €		30%	
	Le Boulou/ Montesquieu – AL4: Érosion de la plate forme	5 400 €		30%	
	Le Boulou – AL22: Érosion de la plate forme	1 500 €		30%	
	Le Perthus/ L Albère – AL17: Dégâts neige , branchage et chablis sur la voie et les abords	14 250 €		30%	
	L'Albère – AL15: Dégâts neige , branchage et chablis sur la voie et les abords – Érosion de la plate forme	15 500 €		30%	
	L'Albère – AL16: Passage à guet obstrué	1 200 €		30%	
	L'Albère – AL14: Dégâts neige , branchage et chablis sur la voie et les abords – Érosion de la plate forme	14 000 €		30%	
	L'Albère – AL17 : Radier dégradé	2 500 €		30%	
	MOE	6 750 €		30%	
SIVU des Albères	Laroque – AL11: Passage ruisseau effondré	4 000 €	92 345,00 €	30%	27 703,50 €
	Laroque/Sorede – AL19: Érosion de la plate forme, éboulis	4 800 €		30%	
	Laroque – AL12: Radier dégradé	3 000 €		30%	
	Argeles – AL42: Tronçon défoncé sous le mur de Valmy et érosion ponctuel	18 000 €		30%	
	Argeles – AL41bis : Piste défoncée	30 000 €		30%	
	Argeles – AL28: Effondrement de talus amont	1 800 €		30%	
	Laroque – AL11: Radier HS	3 500 €		30%	
	Maureillas – V9bis: Érosion de plate forme	16 000 €		30%	
	Argeles - AL29 : Éboulis et érosion	3 000 €		30%	
	MOE	8 245 €		30%	

COLLECTIVITÉ MAÎTRE D'OUVRAGE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT H.T.	MONTANT SUBVENTIONNABLE	TAUX	SUBVENTION
SIVM du Rivesaltais et de l'Agly	Cassagnes – PISTE F136 : Érosion et crevasse de la plate forme	16 200 €	16 200,00 €	30%	4 860,00 €
	Cassagnes/ Belesta – PISTE F134: Érosion et crevasse de la plate forme	14 000 €	14 000,00 €	30%	4 200,00 €
	Belesta – PISTE F178 bis: Érosion ponctuel, dégradation de passage d'eau	8 000 €	8 000,00 €	30%	2 400,00 €
	Iles sur tet – PISTE F187 : Érosion au passage de la Riberetta sur ouvrage de franchissement	4 500 €	4 500,00 €	30%	1 350,00 €
	Belesta – PISTE F168: Érosion de la plate forme, éboulis des talus	9 000 €	9 000,00 €	30%	2 700,00 €
	Caramany/Lansac – PISTE F121: Érosion de la plate forme	8 000 €	8 000,00 €	30%	2 400,00 €
	Caramany – PISTE F73: Érosion de la plate forme	16 000 €	16 000,00 €	30%	4 800,00 €
	Caramany – PISTE F164 : Éboulement ponctuel et érosion de la plate forme	7 500 €	7 500,00 €	30%	2 250,00 €
	Rasigueres - PISTE F115: Érosion de la plate forme	8 000 €	8 000,00 €	30%	2 400,00 €
	Tautavel – PISTE F93: Érosion de la plate forme	10 500 €	10 500,00 €	30%	3 150,00 €
	Tautavel – PISTE F103: Érosion de la plate forme	6 000 €	6 000,00 €	30%	1 800,00 €
	Tautavel - PISTE F105: Érosion de la plate forme	6 000 €	6 000,00 €	30%	1 800,00 €
	MOE	11 370 €	11 370,00 €	30%	3 411,00 €
	Total	125 070 €	125 070,00 €	30%	37 521,00 €
SIVM du Fenouillèdes	Saint Arnac/ Ansignan - F53 : Éboulement de talus, affouillement de talus aval et ravinement de la plateforme : reprofilage de la voie, curage des éboulis et réfection des ouvrages d'écoulement des eaux sur 2km	6 000 €	6 000,00 €	30%	1 800,00 €
	Prugnanes / St Paul - F19 : Éboulement de talus, affouillement de talus aval et ravinement de la plateforme : reprofilage de la voie, curage des éboulis et réfection des ouvrages d'écoulement des eaux sur 4,2km	12 600 €	12 600,00 €	30%	3 780,00 €
	ST Martin - F34 : Eboulis du talus amont et talus aval sous ouvrage d'évacuation des eaux : Purge des talus, renforcement du radier	9 000 €	9 000,00 €	30%	2 700,00 €
	Saint-Arnac - F36 : Destruction des côtes de la voie et dégradation du revêtement bicouche : rechargement avec matériaux 0-31,5 et réparation du revêtement en bicouche sur 2,5km	69 500 €	69 500,00 €	30%	20 850,00 €
	Fenouillet - F29 : Destruction de radier bétonné : création de radier	5 000 €	5 000,00 €	30%	1 500,00 €
	Fenouillet - F189 : Éboulement de talus, affouillement de talus aval et ravinement de la plateforme : reprofilage de la voie, curage des éboulis et réfection des ouvrages d'écoulement des eaux sur 1,8km	5 400 €	5 400,00 €	30%	1 620,00 €

COLLECTIVITÉ MAÎTRE D'OUVRAGE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT H.T.	MONTANT SUBVENTIONNABLE	TAUX	SUBVENTION
	MOE	9 300 €	9 300,00 €	30%	2 790,00 €
	Total	116 800 €	116 800,00 €	30%	35 040,00 €
Communauté de Communes Conflent Canigó	Mosset – PISTE CO2: Dégradataion et réduction de la plate forme, tranchées et éboulement	22 200 €	22 200,00 €	30%	6 660,00 €
	Clara – Piste C027 grosses ornières à l'entrée de la piste et de nombreux arrachements du revêtements goudronne par suite des débordements des fossés obstrués par les glissements des talus et des coulées de boue	7 400 €	7 400,00 €	30%	2 220,00 €
	Clara – Piste C028 - Coulée de boue à 200 m de l'entrée de la piste, grosses ornières et sillons dans la piste en partie finale et de nombreux végétaux couchés	9 400 €	9 400,00 €	30%	2 820,00 €
	Taurinya – Piste C030 - Glissements et effondrements des terrasses à l'entrée de la piste, grosses ornières et sillons dans tous les Z de la piste par suite des débordements des fossés.	8 500 €	8 500,00 €	30%	2 550,00 €
	Jujols – Piste CO68 de la bergerie du village au bassin DFCI, sillons dans tous les Z de la piste et en partie haute avant l'arrivée au bassin par suite des débordements des fossés.	5 500 €	5 500,00 €	30%	1 650,00 €
	Ria Sirach – Piste C024 - Glissement de terrain	6 100 €	6 100,00 €	30%	1 830,00 €
	Marquixane / Estoher - Piste C034- Grosses ornières et sillons et en particulier dans tous les Z de la piste par suite des débordements des fossés et des coupe-eaux comblés par le sable.	5 900 €	5 900,00 €	30%	1 770,00 €
	Arboussol - Piste C06 : Plateforme réduite et érodée à de nombreux endroits, de grosses ornières et des sillons et en de nombreux endroits par suite des débordements des fossés et des coupe - eaux comblés par le sable .	15 400 €	15 400,00 €	30%	4 620,00 €
	Fuilla- Réhabilitation Piste DFCI CO 18 et CO19	30 400 €	30 400,00 €	30%	9 120,00 €
	Sahorre – Réhabilitation piste DFCI CO43	9 550 €	9 550,00 €	30%	2 865,00 €
	Finestret – Réhabilitation piste DFCI CO110	38 900 €	38 900,00 €	30%	11 670,00 €
	MOE	8 000 €	8 000,00 €	30%	2 400,00 €
Total	167 250 €	167 250,00 €	30%	50 175,00 €	
	Sournia - Piste DFCI F70 : Réparation de la piste et des passages d'eau	3 315 €	3 315,00 €	30%	994,50 €
	Sournia – Piste DFCI F69 : Réparation de la piste et des passages d'eau	3 525 €	3 525,00 €	30%	1 057,50 €
	Sournia – Piste DFCI F72 : Réparation de la piste et des passages d'eau	14 900 €	14 900,00 €	30%	4 470,00 €
	Sournia – Piste DFCI F83 : Réparation de la piste et des passages d'eau et reprise du passage à gué	24 845 €	24 845,00 €	30%	7 453,50 €

COLLECTIVITÉ MAÎTRE D'OUVRAGE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT H.T.	MONTANT SUBVENTIONNABLE	TAUX	SUBVENTION
SIVM de la Desix	Sournia – Piste DFCI F80 : Réparation de la piste et des passages d'eau et reprise talus effondré	4 880 €	4 880,00 €	30%	1 464,00 €
	Sournia – Piste DFCI F62 : Réparation de la piste et des passages d'eau	3 900 €	3 900,00 €	30%	1 170,00 €
	Sournia – Piste DFCI F74 : Réparation de la piste et des passages d'eau	10 590 €	10 590,00 €	30%	3 177,00 €
	Campoussy – Piste DFCI F69 : Réparation de la piste et des passages d'eau	7 105 €	7 105,00 €	30%	2 131,50 €
	Campoussy – Piste DFCI F83 : Réparation de la piste et des passages d'eau	2 865 €	2 865,00 €	30%	859,50 €
	Campoussy – Piste DFCI F80 : Réparation de la piste et des passages d'eau	5 600 €	5 600,00 €	30%	1 680,00 €
	Campoussy – Piste DFCI F81 : Réparation de la piste et des passages d'eau	15 910 €	15 910,00 €	30%	4 773,00 €
	Felluns – Piste DFCI F190 : Réparation de la piste et des passages d'eau	9 260 €	9 260,00 €	30%	2 778,00 €
	Felluns – Piste F52 – Traverse d'Ansignan - Effondrement du mur de soutènement	7 405 €	7 405,00 €	30%	2 221,50 €
	Prats de Sournia - Piste DFCI F61 : Réparation de la piste et des passages d'eau	45 600 €	45 600,00 €	30%	13 680,00 €
	Prats de Sournia – Piste DFCI F60 : Réparation de la piste et des passages d'eau	25 100 €	25 100,00 €	30%	7 530,00 €
	Arboussols – Piste DFCI F77 : Réparation de la piste et des passages d'eau	750 €	750,00 €	30%	225,00 €
	Le Vivier – Piste DFCI F47 : Réparation de la piste et des passages d'eau	8 470 €	8 470,00 €	30%	2 541,00 €
	Trilla – Piste DFCI F58 : Réparation de la piste et des passages d'eau	9 300 €	9 300,00 €	30%	2 790,00 €
	Trilla – Piste DFCI F65 : Réparation de la piste et des passages d'eau	2 289 €	2 289,00 €	30%	686,70 €
	Rabouillet – Piste DFCI F69Ter : Réparation de la piste et des passages d'eau	40 741 €	40 741,00 €	30%	12 222,30 €
	Rabouillet – Piste DFCI F57: Réparation de la piste et des passages d'eau	18 500 €	18 500,00 €	30%	5 550,00 €
	Total	264 850 €	264 850,00 €	30%	79 455,00 €
ESTAVAR	Sécurisation et amélioration de la piste DFCI CE15	25 995 €	25 995,00 €	30%	7 798,50 €
LA BASTIDE	Piste forestière du Pla de Dalt : Reprise assise, revers d'eau et compactage	18 770 €	53 588,00 €	30%	16 076,40 €
	Piste forestière du Domenech : : Reprise assise, revers d'eau et compactage	30 718 €		30%	

COLLECTIVITÉ MAÎTRE D'OUVRAGE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT H.T.	MONTANT SUBVENTIONNABLE	TAUX	SUBVENTION
	Piste du château d'eau : Reprise assise, revers d'eau et compactage	4 100 €		30%	
LLO	Déblaiement Piste DFCI CE22	12 158 €	12 158,32 €	30%	3 647,50 €
MONTALBA	Remise en état des pistes DFCI F86, F166, F170, F171, F182 et F 183	31 900 €	31 900,00 €	30%	9 570,00 €
NAHUJA	Déblaiement Piste DFCI CE39	3120,64	3 120,64 €	30%	936,19 €
OSSEJA	Déblaiement Piste DFCI CE 47	3 120,64	3 120,64 €	30%	936,19 €
RODES	Réhabilitation piste DFCI F85, F86 et CO103	38 565 €	38 565,00 €	30%	11 569,50 €
SAINTE LEOCADIE	Déblaiement Piste DFCI CE28	5 060 €	5 060,00 €	30%	1 518,00 €
Total des dossiers DFCI		1 209 092,60 €	1 209 092,60 €		362 727,78 €

ANNEXE 5 : SUBVENTIONS LITTORAL – GLORIA

COLLECTIVITÉ MAÎTRE D'OUVRAGE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT H.T.	MONTANT SUBVENTIONNABLE	TAUX	SUBVENTION
CANET-en-ROUSSILLON	Réparation de la digue sud du port	213 700 €	213 700 €	10%	21 370 €
CERBERE	Inspection visuelle et diagnostic de l'état de la digue du port	8 500 €	8 500 €	20%	1 700 €
CERBERE	Réfection des ancrages de la zone portuaire et des zones de mouillage	11 345 €	11 345 €	20%	2 269 €
St CYPRIEN	Réparation de la digue de la protection côtière	91 180 €	91 180 €	10%	9 118 €
	TOTAL	324 725 €	324 725 €		34 457 €

TEMPETE GLORIA JANVIER 2020

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES DÉGÂTS CAUSÉS AUX BARRAGES DE VINÇA ET DE L'AGLY PROPRIÉTÉ DU DÉPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

PLAN DE FINANCEMENT POUR LES 5 OPÉRATIONS ENVISAGÉES :

OPÉRATIONS	MONTANT prévisionnel EN € HT	% Etat	% Région	% autre financement public
1/Reconstruction du seuil du Mas Del Rat – cuvette du barrage de Vinça	500 000 €	50 %	15 %	15 %
2/Surveillance fosse aval - barrage de Vinça	15 000 €	50 %	15 %	15 %
3/Élimination des déchets et bois flottés – cuvette du barrage de Vinça	200 000 €	50 %	15 %	15 %
4/Traitement voie d'accès au barrage et sécurisation d'accès à la DP Têt - barrage de Vinça	55 000 €	50 %	15 %	15 %
5/Surveillance fosse aval et reconstruction des enrochements détériorés- barrage de l'Agly	200 000 €	50 %	15 %	15 %
Aides publiques sollicitées :				
- État DSID	485 000 €	50 %		
- Région	145 500 €		15 %	
- Autre financement public	145 500 €			15 %
Autofinancement :	194 000 €	20%		
TOTAL GÉNÉRAL PRÉVISIONNEL	970 000 €	100%		

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_13

OBJET : CONCOURS DE PROJETS : CONSTRUIS TON AVENIR DANS LES PO !

RAPPORTEUR : Madame Edith PUGNET

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_13 qui lui est présenté,

- de statuer favorablement sur la validation et la mise en œuvre du « Concours de projets : Construis ton avenir dans les PO ! » dont le détail est joint en annexe,
- d'approuver la publication du concours de projets « Concours de projets : Construis ton avenir dans les PO ! » ouvrant ainsi la période de dépôt de candidatures,
- d'autoriser la Présidente à signer, au nom et pour le compte du Département, tout document et avenant s'y afférant.

Les crédits sont inscrits au BP 2020.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean CASTEX (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA -

VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur ~~René OLIVE~~, Madame Hermeline
JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ,
Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE,
Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre
REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY,
Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait
fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_14

OBJET : APPEL À PROJETS "DÉVELOPPONS LES ESPACES NUMÉRIQUES ET DE SERVICES PARTAGÉS EN PYRÉNÉES-ORIENTALES" (PLAN D'INVESTISSEMENT/ ENGAGEMENT N°13)

RAPPORTEUR : Monsieur Jean ROQUE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_14 qui lui est présenté,

- de statuer favorablement sur la mise en œuvre de **l'Appel à Projets "Développons les Espaces Numériques et de Services Partagés en Pyrénées-Orientales ! "**, dont le détail est joint en annexe,
- d'autoriser la Présidente à signer, au nom et pour le compte du Département, tout document et avenant s'y afférant.

Les crédits sont inscrits au BP 2020.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean CASTEX (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Danielle BERTHIAUX, Madame LOISEL BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

Appel à Projets

" Développons les Espaces Numériques et de Services Partagés "

CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL A PROJETS

1.1 Contexte

Le contexte national renforce l'idée que les citoyens ont besoin d'être plus et mieux écoutés et qu'ils veulent réellement participer à l'élaboration des politiques publiques. Dans un monde en mutation, où la précarité grandit et où les incertitudes (sociales, environnementales, économiques) se multiplient, le dialogue citoyen est devenu une impérieuse nécessité.

En ce sens, le Département des Pyrénées-Orientales souhaite rapprocher davantage les citoyens de la décision et les associer à l'élaboration des politiques publiques. Pour ce faire, il a adopté le 26 novembre 2018, en session extraordinaire à Castelnou, une délibération-cadre afin d'améliorer l'écoute et la prise en compte des avis des citoyens.

Dans le cadre de cette volonté de dialogue citoyen, le Département a souhaité s'engager dans le **lancement d'une démarche de concertation citoyenne intitulée « Imagine les Pyrénées -Orientales »** qui a permis de construire, avec toutes les bonnes volontés, l'avenir des PO.

L'ensemble des participations des habitants issu des premiers ateliers menés ainsi que des outils participatifs mis en oeuvre (plateforme participative, la boîte mail) a manifestement démontré l'intérêt des citoyens et a permis d'adopter, lors de l'Assemblée Départementale du 22 juillet dernier, **les 30 premiers engagements issus de la démarche ainsi qu'un ambitieux plan d'investissement de 500 millions d'euros sur 4 ans pour l'avenir des Pyrénées-Orientales.**

Dans ce cadre, le Département des Pyrénées-Orientales propose aujourd'hui la mise en oeuvre d'un Appel à Projets sur la thématique des **Espaces Numériques et de Services Partagés** inspiré :

- ➔ de **l'engagement 13** issu de la démarche "Imagine les PO", dont l'intitulé est "Permettre l'ouverture en 5 ans de 15 espaces type « tiers-lieux », de coworking et de création culturelle dans des lieux emblématiques réhabilités (ex : caves coopératives) et animés par une collectivité ou une association",
- ➔ de **l'engagement 14** issu de la démarche "Imagine les PO", dont l'intitulé est « Faire des Pyrénées Orientales un département connecté », deux mesures prises en charge au titre du présent appel à projet : « former et engager 50 jeunes et personnes en recherche d'emploi (en contrats aidés) pour accompagner les habitants.es aux usages du numérique ; mettre en place des bus numériques » sur le territoire. »

Parallèlement, le Département et les Services de l'État ont travaillé de concert à la co-construction du Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) 2017-2023. Le SDAASP doit permettre de fédérer et de renforcer les échanges entre les acteurs des services au public (prestataires de service, collectivités territoriales, structures sociales, usagers ...) autour d'actions innovantes permettant

Annexe 1 – Cahier des Charges de l'Appel à Projets " Développons les Espaces Numériques

d'améliorer l'accessibilité des services au public et également de développer ces services pour tous sur l'ensemble du territoire départemental.

Ce schéma est un support d'innovation autour de nouvelles coopérations et réponses territoriales qui doivent prendre en compte l'évolution des modes de vie et des usagers, le besoin de lien social et de solidarité humaine d'un département rural.

Fort de l'ensemble de ces éléments, le Département des Pyrénées -Orientales propose aujourd'hui la mise en oeuvre d'un Appel à Projets sur la thématique du numérique et de ses usages mais également des Services au Public intitulé "**Développons les Espaces Numériques et de Services Partagés**".

1.2 Objectifs de l'appel à projets "Développons les Espaces Numériques et de Services Partagés en Pyrénées-Orientales"

Le présent appel à projets a pour objectif de soutenir la création de tiers-lieux numériques et de services au public en milieu rural et urbain dans une logique d'équilibre territorial, en complémentarité et convergence avec notamment les Appels à Projets « Création de Tiers Lieux culturels » et "Développons les Services au Public Innovants en Pyrénées-Orientales".

La finalité de ce nouvel Appel à Projets est de :

- ➔ permettre et de soutenir l'accès des usagers et des visiteurs aux équipements et aux services numériques, sur la base d'espaces et de ressources de services mutualisés afin d'accompagner la transition digitale du territoire et le développement des usages numériques,
- ➔ favoriser la création de valeur et de renforcer les liens entre les habitants et les professionnels de la filière numérique, dans une dynamique collective et durable.

Ces espaces de travail partagés peuvent avoir des modalités variées, en fonction des besoins des usagers, pour une utilisation permanente ou occasionnelle par les usagers.

Si chaque espace d'innovation et de services peut avoir sa spécificité, tous devront permettre l'accès aux technologies numériques, et favoriser les interactions sociales, les projets collectifs, et le renforcement de l'activité locale dans une démarche durable.

Ainsi, les objectifs visés sont les suivants :

- 1) **Moyens numériques** : mise en œuvre de moyens partagés pour l'accès au numérique, dans le cadre d'espaces de travail collectifs (coworking), d'ateliers de fabrication basés sur le numérique (Fab Lab) et d'espaces d'accès numériques de services au public orientés vers la médiation entre les usagers et les accompagnants, notamment les animateurs numériques affectés par le Département,
- 2) **Implantation** : localisation de ces activités au sein de lieux emblématiques accessibles à tous les publics, et, dans la mesure du possible, dans une configuration de partage des ressources et des moyens avec les activités sociales, culturelles et collectives portées ou soutenues par le Département,

Annexe 1 – Cahier des Charges de l'Appel à Projets " Développons les Espaces Numériques

- 3) **Ambition** : vulgarisation et promotion de l'usage du numérique, soutenue par la médiation effectuée par les accompagnants auprès des usagers, sur le plus grand nombre de services au public et d'accès aux droits,
- 4) **Organisation** : gouvernance structurée ; organisation adaptée à l'accueil du public et au travail des accompagnants ; compétences adaptées à la gestion et à l'animation des espaces ; modalités de promotion et de communication auprès des usagers, modalités de coordination avec les acteurs locaux, partenariats privés ; engagement de coordination avec les acteurs désignés par le Département pour le pilotage de l'action "Espaces Numériques et de Services Partagés" et l'affectation des animateurs numériques,
- 5) **Suivi de l'activité** : formalisation des indicateurs de réussite (nombre d'usagers, nombre de services apportés, nombre d'actes, indices de satisfaction etc.), gestion systématique des indicateurs et actions d'amélioration des résultats obtenus,
- 6) **Performance technique** : rattachement des lieux au réseau départemental Très Haut Débit Numérique 66, et, dans la mesure du possible, mutualisation des systèmes centraux (serveurs, applicatifs) avec les sites similaires,
- 7) **Cadre réglementaire** : respect des contraintes réglementaires, notamment RGPD, et des objectifs généraux en matière de gestion de la donnée, notamment Open Data,
- 8) **Aspect économique** : modèle économique défini et équilibré, s'appuyant sur une comptabilité formalisée.

1.3 Critères d'éligibilité

L'appel à projets "Développons les Espaces Numériques et de Services Partagés" s'adresse, pour des dépenses d'investissement uniquement, au maître d'ouvrage public :

x communes ou groupements de communes,

Plus précisément:

x Pour être retenue, la candidature doit être déposée par le/la Maire de la commune et/ou Président(e) de l'EPCI à fiscalité propre. En cas de candidature déposée par la commune, un partenariat sera recherché avec l'EPCI.

x Les travaux /achats d'investissement liés au projet ne peuvent être achevés au moment du lancement du dispositif. Dans le cas d'opérations ayant déjà démarré, seules les dépenses réalisées après le lancement du présent dispositif seront considérées comme éligibles. En cas de projet non abouti, il sera proposé au porteur de projet de réaliser une étude de faisabilité économique.

MODALITES DE SOUTIEN DU DEPARTEMENT

A travers cet appel à projets, le Département souhaite s'engager à favoriser le vivre ensemble, faciliter le lien et recréer des espaces de rencontres, de services au public et de dialogue.

2.1 Le soutien financier du Département

Les projets retenus bénéficieront d'une aide départementale qui sera attribuée au cas par cas, selon les besoins du projet et de l'enveloppe budgétaire du Département qui aura été allouée en 2020.

Cette aide sera destinée à soutenir la structure bénéficiaire dans la mise en oeuvre de son projet et servir d'effet levier.

Pour rappel, seules les dépenses d'investissement sont éligibles dans le cadre de l'appel à projets, le Département soutenant le dispositif par la formation et l'engagement de 50 jeunes et personnes en recherche d'emploi en contrats aidés pour accompagner les habitants et habitantes aux usages du numérique.

2.2 La promotion et la valorisation des initiatives sélectionnées

Le Département s'attachera à promouvoir et à développer la notoriété des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets. Il s'agira de favoriser la visibilité de ces projets à travers différents temps (mise en réseau des différents territoires, capitalisation des retours d'expériences, séminaire de travail, conférences...) ou supports de communication (site Internet du Département, plaquette, article dans Mon Département etc...).

Aussi, dans le cadre de cet appel à projets, les projets retenus autorisent le Département des Pyrénées-Orientales à utiliser leurs noms (nom de la structure, du président, du responsable du projet), leurs réalisations (telles que décrites dans le dossier de candidature), ainsi que tous documents et photos pour toute action de communication et/ou de valorisation (relations publiques, relations presse, site Internet ...) qui pourrait être liée à cet appel à projets.

PROCEDURE DE CANDIDATURE ET SELECTION DES PROJETS

3.1 Procédure de candidature

Les structures candidates devront adresser, soit par courrier électronique, soit par voie postale, un dossier comportant les éléments suivants:

- x Un courrier de demande de participation à l'appel à projets "Développons les Espaces Numériques et de Services Partagés en Pyrénées-Orientales" en réponse aux engagements 13 et 14 de la démarche "Imagine les PO" signé du/des responsables légal /(aux)de la structure, motivant et justifiant la demande à l'attention de Madame la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales.
- x Le dossier de candidature (fiche synthèse n°2 modèle de dossier de candidature) dûment rempli, signé et daté.
- x Une présentation de la structure porteuses et à l'initiative du projet .
- x Une présentation du projet : contexte, origine, objectifs et résultats attendus, service proposé et/ou amélioré, stade d'avancement, modalités de mises en oeuvre, partenariat à développer, moyens techniques et humains dédiés, modalités de gouvernance...
- x Une présentation du processus de construction du projet et de son ancrage territorial.
- x Une proposition de budget prévisionnel du projet.

L'ensemble des pièces pré-citées (cahier des charges de l'AAP, fiches synthèse...) sont téléchargeables sur le site Internet du Département des Pyrénées-Orientales.

3.2 Pièces administratives à fournir pour la structure candidate

- x Un courrier de demande de subvention adressé à Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, portant clairement la mention "Appel à projets : Développons les Espaces Numériques et de Services Partagés en Pyrénées-Orientales – engagements 13 et 14 de la démarche Imagine les PO",
- x Le dossier de candidature rempli, signé et validé par l'ensemble des partenaires du projet,
- x Le plan de financement prévisionnel détaillé du projet signé, daté, faisant apparaître un taux d'autofinancement égal ou supérieur à 20% du coût total du projet ainsi que les cofinancements sollicités auprès d'autres organismes (Etat, Région, Fonds Européens...) pour le projet,
- x Les devis estimatifs liés au projet,
- x Les copies de notifications d'octroi des co-financements obtenus dans le cadre du projet,
- x Les coordonnées bancaires (RIB) de la structure demandeuse,
- x La délibération du maître d'ouvrage faisant apparaître le coût du projet, le plan de financement.

Les candidatures devront être adressées par voie électronique à l'adresse suivante: schema.servicessaupublic@cd66.fr et/ou par courrier à l'attention de Madame la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales à l'adresse suivante:

*Département des Pyrénées-Orientales
Direction Attractivité et Rayonnement du Territoire
Mission Concertation Citoyenne et Services au Public Innovants*

04 68 85 82 86 / 04 68 85 82 72
schema.servicesaupublic@cd66.fr
24 Quai Sadi Carnot
66 000 PERPIGNAN

Dès sa réception, chaque candidature fera l'objet d'un accusé de réception par courrier électronique.

3.3 Modalité de sélection des projets

L'ensemble des projets sera instruit par la Direction des Systèmes d'Information du Département et la Mission Concertation Citoyenne et Services au Public Innovants de la Direction de l'Attractivité et du Rayonnement du Territoire.

Chacun des projets fera l'objet d'une analyse formelle dans un premier temps (respect de la procédure de dépôt et complétude du dossier) puis d'une analyse technique basée sur les éléments présentés dans la candidature.

Ces nouveaux espaces partagés de services et d'innovation devront donc **accessibles** pour permettre l'émergence de projets nouveaux ainsi que l'amélioration du cadre de vie.

Une **couverture équitable du territoire** sera recherchée afin de permettre un développement égalitaire des espaces numériques et de services proposés à la population.

En cas de dépôt de plusieurs projets faisables sur le même territoire, une **votation en ligne** pourra être proposée aux habitants afin de déterminer le projet le plus adéquat.

Enfin, une **labellisation par le Département, des projets lauréats**, sera également envisagée afin de créer et de mettre en place un réseau de services numériques partagés dédiés à la population.

3.3.1 Critères d'analyse des projets

Les projets proposés devront :

- x Etre localisés sur le territoire communal et/ ou intercommunal,
- x Etre d'intérêt général et à visée collective,
- x Concerner des dépenses d'investissement,
- x Garantir une autonomie de fonctionnement,
- x Etre suffisamment précis pour être estimé juridiquement, techniquement et financièrement.

3.3.2 Modalités de sélection des projets

Les projets retenus répondront aux critères définis par le présent appel à projets au regard de leurs plus-values sur le territoire concerné.

Les projets éligibles seront analysés par un Comité Technique composé de plusieurs services sectoriels du Département.

Les candidatures seront ensuite soumises au Jury composé de représentants du Département, d'experts selon les domaines choisis et de représentants de partenaires du Département. Ce jury émettra un avis, dont les conclusions seront présentées aux élus départementaux, pour attribution des aides

départementales. Tous les candidats seront tenus informés par courrier de la décision de l'Assemblée Départementale.

A l'issue de ce vote, une convention d'attribution de l'aide financière sera signée entre le Département et les porteurs de projet lauréats (et potentiellement avec les autres partenaires co-financeurs).

3.3.3 Modalités de l'aide du Département des Pyrénées-Orientales

Cette aide est destinée à soutenir la structure bénéficiaire dans la mise en oeuvre ou le développement du projet lauréat et servir d'effet levier.

Seules les dépenses d'investissement sont éligibles.

Compte tenu de l'intérêt particulier présenté, l'aide départementale sera attribuée selon les critères suivants :

- x La subvention sera versée uniquement au bénéficiaire, porteur principal du projet lauréat,
- x Le montant maximal de la subvention sera non révisable, notamment en cas de réévaluation du coût de l'opération subventionnée et ce, même si la dépense réalisée dépasse le coût prévisionnel de l'opération,
- x La subvention allouée sera incessible. À ce titre, le bénéficiaire ne pourra, pour quelque raison que ce soit, reverser tout ou partie de la subvention à un tiers,
- x Le versement de la subvention pourra être effectué par acomptes au fur et à mesure de la réalisation de l'investissement (acomptes minimum de 20 % de la dépense), jusqu'à hauteur de 80% maximum du montant de la subvention en fonction du montant des dépenses justifiées par le bénéficiaire ; le solde intervenant à la fin du projet.

En terme de communication, les structures retenues s'engagent à :

- x Informer le Département du début de l'opération ; le Département sera invité obligatoirement aux réunions de projet ainsi qu'à la pose de la première pierre ou inauguration (manifestation similaire), le cas échéant, que la Collectivité organisera, à une date arrêtée conjointement.
- x En tant que partenaire financier, le Département devra toujours apparaître comme partie invitante au même titre que les autres contributeurs au projet, notamment lors de la pose de la première pierre ou lors de l'inauguration.
- x L'apposition d'une plaque mentionnant le logo du Département sera effectuée d'une manière pérenne et lisible sur les travaux réalisés.
- x Faire mention de la participation du Département sur tout support de communication, notamment avec la pose, sur le chantier, de panneaux d'information du public, indiquant de façon claire et lisible, le concours financier du Département ainsi que le logo représentant ce dernier. La structure lauréate fera mention de cette aide pour toute interview, dans tous ses rapports avec les médias et sur tout document écrit ou graphique faisant référence aux investissements subventionnés au titre de la présente convention.

Ces obligations de la Collectivité en matière de communication visent à assurer une meilleure lisibilité par le public de l'utilisation de l'argent public issu de la fiscalité départementale.

Annexe 1 – Cahier des Charges de l'Appel à Projets " Développons les Espaces Numériques "

Contacts	
<p>Département des Pyrénées-Orientales 24 Quai Sadi Carnot 66 000 PERPIGNAN</p> <p>http://www.ledepartement66.fr</p>	<p>Direction des Systèmes d'Information 04 68 85 85 07</p> <p>et/ou</p> <p>Direction Attractivité et Rayonnement du Territoire <i>Département des Pyrénées-Orientales</i> <i>Direction Attractivité et Rayonnement</i> <i>du Territoire</i> <i>Mission Concertation Citoyenne et Services au</i> <i>Public Innovants</i> 04 68 85 82 86 / 04 68 85 82 72 schema.servicesaupublic@cd66.fr 24 Quai Sadi Carnot 66 000 PERPIGNAN</p>



APPEL A PROJET :

"DEVELOPPONS LES ESPACES NUMERIQUES ET DE SERVICES PARTAGES EN PYRENEES-ORIENTALES ! "

MODELE DE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les structures candidates devront adresser, soit par courrier électronique soit par voie postale et au plus tard le, un dossier comportant les éléments suivants :

- **Un courrier de demande de soutien** signé du responsable légal de la structure, motivant et justifiant la demande, à l'attention de Madame la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
- **Pièces administratives à fournir :**
 - un courrier de demande de subvention adressé à Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, portant clairement la mention "Appel à projets : "Développons les Espaces Numériques et de Services Partagés en Pyrénées-Orientales",
 - le dossier de candidature rempli, signé et validé par l'ensemble des partenaires du projet,
 - l'engagement du porteur de projet précisant les champs d'action et possibilités envisagées,
 - le plan de financement prévisionnel détaillé du projet signée, datée, faisant apparaître un taux d'autofinancement égal ou supérieur à 20% du coût total du projet ainsi que les cofinancements sollicités auprès d'autres organismes (Etat, Région, Fonds Européens ...) pour le projet,
 - les devis estimatifs liés au projet,
 - les copies de notifications d'octroi des co-financements obtenus dans le cadre du projet,
 - les coordonnées bancaires (RIB) de la structure demandeuse,
 - la délibération du maître d'ouvrage faisant apparaître le coût du projet, le plan de financement.
- **Une note détaillée** présentant :
 - Une présentation de la structure porteuse et à l'initiative du projet (raison sociale, SIREN, statut, adresse, activité, organigramme ou effectif dont nombre d'ETP dédié au projet, nombre d'adhérents et de bénévoles actifs, activités développées ...).
 - Une présentation du projet : contexte, origine, objectifs et résultats attendus, service proposé et/ou amélioré, stade d'avancement, modalités de mises en oeuvre, partenariat à développer, moyens techniques et humains dédiés, modalités de gouvernance...
 - Une présentation du processus de construction du projet et de son ancrage territorial.
 - Une présentation détaillée du modèle économique et une proposition de budget prévisionnel envisagé pour une année d'activité.
 - Une proposition de budget prévisionnel du projet.

Les candidatures devront être adressées par courrier à l'attention de Madame la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales à l'adresse suivante:

*Département des Pyrénées-Orientales
Direction Attractivité et Rayonnement du Territoire*

Annexe 1 – Cahier des Charges de l'Appel à Projets " Développons les Espaces Numériques "

Mission Concertation Citoyenne et Services au Public Innovants
 04 68 85 82 86 / 04 68 85 82 72
 24 Quai Sadi Carnot
 66 000 Perpignan

Contacts	
<p>Département des Pyrénées-Orientales 24 Quai Sadi Carnot 66 000 PERPIGNAN</p> <p>http://www.ledepartement66.fr</p>	<p>Direction des Systèmes d'Information 04 68 85 85 07</p> <p>et/ou</p> <p>Direction Attractivité et Rayonnement du Territoire <i>Département des Pyrénées-Orientales</i> <i>Direction Attractivité et Rayonnement</i> <i>du Territoire</i> <i>Mission Concertation Citoyenne et Services au</i> <i>Public Innovants</i> 04 68 85 82 86 / 04 68 85 82 72 24 Quai Sadi Carnot 66 000 PERPIGNAN</p>

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_15

OBJET : STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : PROGRAMME D'ACTIONS 2020 (PLAN D'INVESTISSEMENT/ ENGAGEMENTS N°9 ET 24)

RAPPORTEUR : Madame Martine ROLLAND

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_15 qui lui est présenté,

- De valider le programme d'actions 2020-2021 en faveur du développement durable, dont le détail est précisé en annexe à la présente délibération,
- d'autoriser, la Présidente, au nom et pour le compte du Département, à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès de l'Agence de l'eau, de l'ADEME, de la Région, de la DREAL, de l'Europe et de tout autre financeur, pour aider au financement du programme d'actions 2020-2021,
- d'autoriser, la Présidente, au nom et pour le compte du Département, à lancer l'ensemble des consultations nécessaires pour l'intervention de prestataires chargés d'accompagner le Département dans la mise en œuvre du programme d'actions 2020-2021,
- d'autoriser, la Présidente, au nom et pour le compte du Département, à signer tous documents relatifs au programme d'actions 2020-2021 en faveur du développement durable,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour la validation et la mise en œuvre du programme d'actions 2020-2021 et l'individualisation des subventions en application des programmes d'intervention Développement Durable existants.

Les crédits sont prévus aux chapitres 011, 017, 65, 20, 204 et 21 du Budget Départemental.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel

MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

Stratégie départementale en faveur du développement durable Programme d'actions 2020-2021

Établie en 2009, la **stratégie départementale de développement durable a 10 ans**. Depuis ses débuts, la Mission Développement Durable accompagne l'intégration du développement durable dans chacune des politiques départementales. Le rapport sur la situation en matière de Développement Durable présenté lors de la session du 25 novembre 2019 a démontré à nouveau l'implication du Département en matière de Développement Durable sur l'ensemble des politiques publiques. De plus, 2019 a été marqué par la concertation **Imagine les Pyrénées-Orientales** qui a fait ressortir les préoccupations des habitants, en matière de Développement Durable, tout particulièrement sur les axes :

- **Impulser un développement économique durable,**
- **Construire un modèle d'aménagement responsable.**

Les engagements pris viennent fixer de nouveaux objectifs à concrétiser et tous les moyens possibles seront mis en œuvre pour que la collectivité départementale soit exemplaire dans ces domaines afin de poursuivre les objectifs suivants :

- Utiliser toutes les ressources du département (soleil, vent, eau, mer, terre, bois) au service de la production d'énergie renouvelable,
- Garantir de manière pérenne l'approvisionnement en eau du département,
- Faire des Pyrénées-Orientales une destination nature et « bien-vivre »,
- Faire des Pyrénées-Orientales un département pilote de l'adaptation au changement climatique,
- Inciter aux déplacements propres et/ou collectifs pour réduire progressivement la place de la voiture,
- Favoriser un urbanisme écocitoyen,
- Construire un plan pour la rénovation énergétique du bâti.

La mission Départementale de Développement Durable se consacrera en priorité à :

Engagement 9 - Mettre en place un incubateur dédié à l'adaptation au changement climatique

Le projet « ECTAdapt » a permis de mieux comprendre les effets du changement climatique sur notre territoire et donne au Département tous les atouts pour faire des Pyrénées-Orientales un département pilote de l'adaptation au changement climatique.

Engagement 24 - Concevoir un nouveau modèle d'habitat qui allie qualité de vie, préservation des espaces naturels et économie en foncier pour limiter l'étalement urbain ».

Fédérateur des énergies et de la mobilisation territoriale en faveur du développement durable, le Département participe à l'évolution des Agendas 21 en Agendas 2030 pour renouveler son appui technique aux communes et intercommunalités en vue d'une reconnaissance des villes et villages engagés dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), issus des Nations Unies.

Ainsi, afin de poursuivre avec ambition la dynamique engagée, les 3 axes de la stratégie départementale en matière de Développement Durable, seront dotés de moyens, en priorité d'investissement, pour leur déclinaison opérationnelle. Les principales actions proposées pour 2020-2021 s'inscrivent dans une démarche pluriannuelle aux horizons 2023 et 2030 :

- Axe 1 - L'exemplarité et l'éco-responsabilité de l'institution départementale
- Axe 2 - Poursuivre la dynamique départementale en faveur du Développement Durable
- Axe 3 - Répondre à l'urgence climatique

La mission Développement Durable pilote la démarche de progrès du Département. Les moyens qui y sont affectés permettent d'initier et de coordonner des actions qui sont poursuivies par l'ensemble des services départementaux.

■ **Axe 1 : L'exemplarité et l'éco-responsabilité de l'institution départementale**

■ **Bilan Carbone Patrimoine et Services**

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité départementale réalisé en 2010 (sur les données de l'année 2008) a fait état d'émissions de 23 500 tonnes équivalent Carbone (soit 86 000 tonnes équivalent CO₂), soit l'équivalent des émissions de 10 300 habitants. L'audit des émissions de gaz à effet de serres émis par les activités du Département est en cours d'actualisation sur les données consolidées de l'année 2018.

2020 : L'actualisation du bilan carbone sera livrée en 2020. Sur la base des résultats, 4 ateliers de travail seront organisés pour développer un plan d'actions sur le patrimoine et les compétences du Département pour relever 4 enjeux :

- Une nécessaire transition vers des routes toujours plus responsables et durables,
- Une commande publique exemplaire et l'éco-bonification des aides aux tiers,
- Des bâtiments sobres en énergie et des équipements pour les énergies renouvelables,
- Une mobilité décarbonée pour les agents et les usagers.

■ **Rapport 2020 sur la situation en matière de développement durable du Département**

Chaque année, le rapport de développement durable fait état de la richesse des actions accomplies. Certaines actions bénéficient de reconnaissances nationales. Grâce à l'évaluation de la politique départementale en matière de développement durable, la démarche globale conduite par le Département depuis 10 ans pourrait être reconnue à sa juste valeur.

2020 : Un travail de fond sera engagé en lien avec l'ensemble des services concernés pour renforcer la grille de lecture définie par les Nations Unies selon **17 Objectifs de Développement Durable** et reprise depuis 2019 par l'État français. Afin de permettre une **reconnaissance de la collectivité dans sa politique de développement durable**, l'opportunité de s'engager dans une démarche d'Agenda 2030 ou un autre référentiel de responsabilité sociétale des collectivités sera étudiée. Le rapport développement durable 2020 rendra compte de l'action du Département en réponse à la crise du COVID 19.

■ **Contribuer au Plan départemental en faveur de la lutte contre la précarité énergétique**

En France, un ménage est considéré être en situation de précarité énergétique lorsque la part des dépenses totales d'énergie dans le logement représente plus de 8 % du revenu disponible, il s'agit du taux d'effort. Malgré une météo clémente l'hiver dernier, la précarité énergétique a augmenté du fait de l'augmentation du coût de l'énergie. Le service départemental de lutte contre la précarité énergétique connaît une croissance depuis sa création en 2017. Voici le bilan de l'année 2019 :

- **70 professionnels partenaires** participent au repérage. 200 ménages dont le taux d'effort est supérieur à 15 %, ont été orientés vers le service.
- **163 d'entre eux ont bénéficié d'une visite à domicile** (contre 123 en 2018) de 2h :
 - Diagnostic du logement et de la situation économique et sociale du ménage,
 - Conseils personnalisés sur la maîtrise de l'énergie en fonction du logement et des usages,
 - Installation d'un kit « économie d'énergie » composé de plusieurs petits équipements,
 - Remise d'outils de sensibilisation : guide des éco-gestes, livret comprendre ses factures...
- **224 participants à 30 ateliers collectifs** organisés sur le territoire avec les Maisons Sociales de Proximité et les CCAS. Ces ateliers ont pour but d'informer et d'apporter des solutions concrètes aux personnes confrontées à la hausse du coût de l'énergie.

2020 : Dans le contexte de crise sanitaire, les objectifs de visites à domicile et d'animations des ateliers collectifs sont revus à la baisse. Le temps libéré sera mis à profit sur d'autres axes d'intervention et pour :

- Étudier l'opportunité d'expérimenter des opérations d'**auto-réhabilitation accompagnée**,
- Etablir une demande de subvention auprès de l'**Agence de l'Eau pour financer un volet économie d'eau**.
- Intervenir sur le PIG "habiter mieux" par un accompagnement poussé aux ménages les plus vulnérables.

- **Axe 2 : Poursuivre la dynamique départementale en faveur du développement durable pour garantir l'équilibre des territoires (Engagement n°24)**
 - **Réseau Départemental des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable**
En 2015, 6 communes et 3 EPCI étaient reconnus Agenda 21. Afin de développer les échanges entre ces collectivités et de faciliter la mise en œuvre d'Agenda 21 et autres démarches de Développement Durable par les collectivités, le Département et les services de l'État ont créé le Réseau Départemental 66. Depuis 2016, la reconnaissance Agenda 21 n'est plus possible et les services de l'État travaillent à la définition d'une labellisation Agenda 2030. Même si la reconnaissance Agenda 2030 n'est pas opérationnelle à ce jour, **41 communes et 6 EPCI du département ont engagé une démarche globale de Développement Durable**. Dans le même temps, 7 EPCI ont élaboré ou engagé leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et les reconnaissances sectorielles se sont développées : Zéro-phyto, TEPCV, Convention des Maires pour l'énergie et le Climat, Terre saine, Ville et villages étoilés, Villes et villages fleuris...

2020 - 2021 : L'objectif est de poursuivre la communication sur les démarches de développement durable en rendant lisible l'articulation des différentes démarches et leur complémentarité. Pour y parvenir, **la plateforme départementale d'échange <http://wp.x.cd66.fr/bibliothequeDD/> sera épurée et son référencement sera amélioré**, d'une part, et **plusieurs temps forts seront programmés** pour mobiliser les collectivités, d'autre part :
 - **Une visite de site sur l'intégration de la nature en ville.** Elle se déroulera sur l'une des 10 communes qui ont bénéficié d'un soutien du Département en 2019.
 - **Octobre / novembre : Organisation des 5^{ème} rencontres techniques du réseau Départemental 66** des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable
 - **Report en 2021 :** Formation-action sur les Objectifs de Développement Durable et leur déclinaison au niveau local ; les enjeux de la prospective territoriale ; le mode projet.
- **Appui technique et financier « Écoquartier » et « Quartier Durable »**
En 2019, la démarche « Imagine les PO » a fait émerger le constat « On construit partout et n'importe où sur nos terres ». Le département connaît un afflux de population de plus de 4 000 habitants supplémentaires par an. Le territoire doit faire face à deux enjeux. D'une part, redonner de l'attractivité aux territoires excentrés pour les redynamiser. D'autre part, maîtriser le développement urbain des territoires périurbains et littoraux, pour préserver le cadre de vie et les activités agricoles.
2020-2023 : Lancement d'un appel à projet pour financer les études préalables à la réalisation d'Écoquartiers et/ou de Quartiers Durables Occitanie (méditerranéens), pour encourager le renouvellement urbain.
- **Appui technique et financier « Eco-villages, Agenda 2030 »**
En animant le réseau des Agenda 21, le Département a été précurseur. Désormais, le référentiel des Nations Unies évolue en Agenda 2030. le référentiel de labellisation nationale n'étant pas opérationnel à ce jour, l'État encourage les démarches d'expérimentations sur l'intégration territoriale des Objectifs de Développement Durable.
2020 - 2023 :
 - **Définition d'une méthodologie d'accompagnement des collectivités à l'élaboration de leur Agenda 2030**, en s'appuyant sur la méthode projet des Agenda 21 et en intégrant un volet adaptation au changement climatique.
 - **Lancement d'un appel à candidature Eco-village** pour financer les études réalisées en investissements (engagement 24 du PPI) par les collectivités pour définir leur Agenda 2030.

■ **Appui technique et financier « Zéro déchet dans la nature »**

Depuis 50 ans, l'usage du plastique s'est généralisé. Si les filières de collecte permettent le traitement d'une large part des déchets, les pollutions malveillantes ou accidentelles se sont accumulées depuis des décennies. A titre d'exemple, non exhaustifs, voici 3 types de pollutions qui impacte le département :

- Le polystyrène expansé qui est le premier déchet en volume retrouvé dans les cours d'eau,
- Les décharges sauvages qui participent à la dégradation paysagère et environnementale de nos espaces naturels et agricoles,
- Les mégots de cigarettes qui induisent une pollution de l'eau.

2020-2023 : Lancement d'un appel à projets pour financer les investissements encourageant les gestes écocitoyens, la restauration de milieux dégradés et toutes autres actions concourants à cet objectif.

■ **Soutien financier aux associations proposant des projets innovants en faveur du Développement Durable**

D'autres aides financières peuvent être octroyées à des collectivités et des associations pour **soutenir des projets innovants** à condition de motiver la demande (ex : plans locaux de déplacement, projet de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, projets d'économies d'eau et d'énergie, plantation d'arbres...).

2020 : Les demandes seront instruites au regard de leur qualité et de leur contribution aux objectifs de développement durable. Les subventions d'investissement seront priorisées.

■ **Suivi administratif, techniques et financiers des partenariats en cours**

- **Appel à Projets « Intégrer la nature en ville »** : En 2019, Le Département a retenu 10 projets portés par 9 communes et une intercommunalité.
- **Appel à Projets « Écorénovation »** : Le Département a retenu 3 projets de communes qui bénéficient d'un appui technique et d'une subvention d'investissement pour la réalisation de travaux d'Écorénovation.

2020 : Le suivi administratif, techniques et financier des réalisations sera poursuivi.

■ **Partenariat avec le CNFPT sur un programme de formation Développement Durable**

Une offre de formations sur le Développement Durable, destinée aux élus et agents territoriaux, a été mise en place sur le département, en partenariat avec le CNFPT. 722 participants dont 99 élus et 623 agents, ont été formés depuis 2013. L'offre de formations 2019-2020 prévoit 15 sessions, délocalisées sur les communes du territoire.

La montée en compétence des élus et des agents des collectivités est essentielle à la réalisation de la transition écologique. Cette année, **7 formations sont programmées** dans ce cadre, représentant 11 jours de formation.

2020 : Renouvellement du partenariat avec le CNFPT et définition du programme de formation 2021 – 2022.

■ **Axe 3 : Répondre à l'urgence climatique et écologique (engagement 3.1)**

■ **État d'urgence climatique et écologique**

Le GIEC prévoit une augmentation des températures du globe comprise entre 3,3°C et 5,5°C. Afin de **limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C et éviter une perte massive de biodiversité**, le Parlement Européen a décrété l'État d'urgence climatique et écologique. Le changement climatique est déjà une réalité, entre 1880 et 2012 les températures ont augmenté de 0,85°C. Aujourd'hui, nous pouvons déjà percevoir les premiers impacts de ce changement. Ainsi, ces douze derniers mois ont été plus chauds que la normale en France, ce qui est inédit.

De manière directe, les collectivités sont responsables de 15 % des émissions de gaz à effet de serre issues de leurs décisions concernant leur patrimoine (route, bâtiment, éclairage public, flotte de véhicules) et de leurs compétences (restauration collective, logement, déplacements, etc.). Si l'on intègre les effets indirects de leurs orientations, les collectivités sont alors responsables de 50 % des émissions de gaz à effet de serre. À l'échelle du territoire, les émissions indirectes peuvent représenter jusqu'à 75 % du poids total des émissions de gaz à effet de serre.

2020 - 2021 : Le bilan carbone en cours de réalisation servira à la **mise à jour du volet interne du Plan Climat** de 2013. Ce plan d'actions pourra servir de base pour **reconduire le projet transfrontalier ECT'Adapt, avec la Diputacio de Girona et autres.**

■ **Territoire engagé dans la réduction des gaz à effet de serre pour lutter contre le changement climatique**

Depuis le bilan carbone de 2010 et le Plan climat énergie territoire de 2013, le Département a engagé de nombreuses actions de réductions de ses émissions de gaz à effet de serre : achat de véhicules électriques, installation de chaudières à bois, installations photovoltaïque sur le bâti...

De nombreuses actions sont programmées par différents services. Des financements existent pour financer des démarches globales.

2020 - 2021 : **Des co-financements seront recherchés pour financer les investissements.**

■ **Territoire résilient et engagé dans l'adaptation au changement climatique**

Le projet ECT'Adapt a permis de produire des éléments de connaissance sur les impacts du changement climatique sur notre territoire : <https://www.ectadapt.eu/>

Afin de partager cette connaissance et coordonner les actions transversales sur l'adaptation au changement climatique, **2 axes opérationnels seront priorisés** :

- **prévenir l'augmentation des risques naturels,**
- **préserver les ressources fragilisées** (eau, terres agricoles, biodiversité...) **et le cadre de vie** (paysage vécu, qualité de l'air, nuisibles, pollution plastique...).

2020-2021 : **Un travail collectif sera conduit en interne et avec la participation de partenaires extérieurs pour coordonner une intervention à 3 niveaux** :

- Réduire la vulnérabilité du patrimoine de l'institution départementale (forêt, bâti, routes...),
- Soutenir les projets des collectivités et des associations du territoire,
- Intégrer les données issues d'ECT'Adapt dans le porté à connaissance transmis par le Département aux collectivités en charge de réaliser ou réviser les PCAET, PLU, PLUI et SCOT.

■ **Incubateur pour accompagner le territoire à s'adapter au changement climatique**

Différents réseaux d'acteurs ont été mobilisés au cours du projet ECT'Adapt. Ce travail collaboratif a abouti à la création d'outils de sensibilisation sur le changement climatique et à des mesures innovantes pour s'y adapter. Il convient de faire évoluer certains de ces outils pour améliorer leur utilisation. La mobilisation de ces réseaux pourra être poursuivie afin de faire rayonner les actions du Département.

2020 - 2021 : Réseau d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

- Escape game CLIMATIC TAC : achat d'un module afin de pouvoir utiliser l'outil en l'absence de WIFI ou 4G et animations auprès des collégiens et lors d'évènements.
- Jeu des 7 familles et dossiers pédagogiques pour les enseignants : diffusion du jeu dans un cadre pédagogique (collèges).
- Exposition itinérante : transférer à la Médiathèque départementale la gestion de l'exposition.
- Vidéos : faire évoluer les pages Internet du site du Département avec des pages pédagogiques.
- Projet Européen transfrontalier ADAPYR : devenir partenaire associé du Réseau Pyrénées Vivantes, pour faire rayonner les outils pédagogiques produits dans le cadre d'ECT'Adapt, sur l'ensemble du massif des Pyrénées.

2020 - 2021 : Réseau forêt

- Un travail sur la culture du risque incendie sera poursuivi.

2020 - 2021 : Réseau littoral

- Le Département est partenaire de la démarche **Ambition Littoral** qui fédère l'ensemble des acteurs publics et privés de la mer et qui intègre les questions du changement climatique.

2020 - 2021 : Réseau tourisme

- La réflexion sur les pratiques touristiques sera poursuivie en tenant compte de la diminution de la durée d'enneigement des stations de ski et de l'évolution de l'offre littorale, culturelle et rurale (chaleur, moustique...).

2020 - 2023 : Renforcer le partenariat avec l'UPVD pour faire des Pyrénées-Orientales un leader de la formation et de recherche en matière de gestion des risques et de l'adaptation au changement climatique.

- Culture du risque en urbanisme avec le Master Urbanisme,
- Zéro plastique dans la nature avec le Centre de formation et de recherche sur l'environnement méditerranéen (CEFREM),
- Psychologies et sociologies de la transition environnementale avec le DU Photojournalisme, captation et images aériennes,
- Autres.

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_16

OBJET : POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RAPPORTEUR : Madame Martine ROLLAND

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_16 qui lui est présenté,

- de prendre acte de la politique Environnement au titre de l'année 2020 qui se décline dans les domaines suivants :
 - les espaces naturels
 - la randonnée et les activités de pleine nature
 - l'éducation à l'environnement
 - la forêt
 - la mer et le littoral
 - la maîtrise énergétique et le développement des énergies renouvelables
 - la démostriction
 - la chasse et la pêche
- de donner délégation à la Commission Permanente :
 - pour la mise en œuvre et le suivi des actions réalisées en maîtrise d'ouvrage directe dans le cadre de cette politique,
 - pour les prochaines individualisations des subventions de la politique départementale 2020 en faveur de l'environnement.
- d'autoriser la Présidente, au nom et pour le compte du Département, à signer tous documents afférents à cette politique.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Départemental 2020.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE),

Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_17

OBJET : POLITIQUE DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT ET GESTION DES SITES NATURELS DU DEPARTEMENT

RAPPORTEUR : Madame Martine ROLLAND

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_17 qui lui est présenté,

- de valider la politique départementale de préservation et valorisation des sept sites naturels gérés par le Département pour l'année 2020 – site classé du Lac des Bouillouses, site classé de l'Anse de Paulilles, site du Lac de la Raho, site du Lac de l'Agly, Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls, Réserve naturelle de Nyer et son Centre Départemental Chiroptères, site naturel des Dosses – dont le détail est précisé dans les annexes 1 à 7 ;
- d'approuver la convention à conclure avec la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibéris pour la réception des eaux usées de l'Anse de Paulilles à la station d'épuration de Port-Vendres, jointe en annexe 8 ;
- d'approuver les deux conventions à conclure avec le SDIS pour la surveillance de la baignade estivale 2020 :
 - de la plage du site du Lac de la Raho, jointe en annexe 9, dont le coût est estimé à 25 600 €,
 - du sentier sous-marin de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls, jointe en annexe 10, dont le coût est estimé à 7 000 € ;
- d'approuver la convention à conclure avec le Groupe Ornithologique du Roussillon, jointe en annexe 11, dans le cadre de la gestion de la réserve écologique du lac de La Raho, pour une durée d'un an et incluant une participation financière du Département à hauteur de 5 000 € ;
- d'approuver la convention d'occupation temporaire de la Base nautique, à renouveler avec l'Association des Sports Nautiques du Lac de Villeneuve-de-la-Raho, jointe en annexe 12, pour une durée de trois ans ;
- d'approuver la convention pluriannuelle de pâturage à conclure avec le Groupement pastoral de Nyer, jointe en annexe 13 ;
- d'approuver la convention de partenariat à renouveler avec la propriétaire privée d'un grenier de Nyer, jointe en annexe 14, pour maintenir l'installation d'une caméra permettant de filmer une colonie de chauves-souris et incluant un dédommagement de 900 € versé par le Département ;
- d'autoriser la Présidente, au nom et pour le compte du Département, à clôturer la régie de recettes de Nyer, considérer que la clôture de cette régie annule l'ensemble des arrêtés pris pendant la gestion de celle-ci, mettre à disposition gratuitement auprès des publics les stocks restants, et signer toutes pièces y afférant ;
- d'autoriser la Présidente, au nom et pour le compte du Département, à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès de l'État, de la Région Occitanie – Pyrénées Méditerranée, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, de l'Europe et du Conservatoire du littoral pour soutenir la réalisation des actions 2020 sur ces sites départementaux ;

- d'autoriser la Présidente, au nom et pour le compte du Département, à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre du programme d'actions 2020, dont l'ensemble des conventions nécessaires à la gestion des sites ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour la mise en œuvre de l'ensemble de cette politique.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget départemental 2020.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

SITE CLASSÉ DU LAC DES BOUILLOUSES

Programme d'actions 2020

1. Aménagements (réalisations et études)

Secteur du Pla de Barrès :

- Finalisation de l'aménagement de l'aire de départ des navettes, pour améliorer le fonctionnement et la gestion de ce secteur, notamment fluidifier et sécuriser la circulation qui peut y être très dense. Les travaux 2020 vont consister à goudronner et marquer les voies de circulation routière. Initialement prévus en avril, ils sont reportés à l'automne 2020.
- Agrandissement du bureau du Pla de Barrès, trop exigu puisqu'il ne fait que 13 m² et est partagé par 3 agents depuis quelques années.
- Travaux d'entretien (réfection toiture et bardage, isolation) du local technique, pour en assurer la longévité (ce local date de 2006).

Secteur du barrage :

- Mise en œuvre du projet de réaménagement de la zone des navettes du barrage, d'agrandissement de la boutique du Point info et de création d'un local pour le personnel. Ce projet est en cours d'instruction par les services de l'État. Les travaux devraient commencer en septembre 2020.
- Balisage et amélioration du sentier du Carlit jusqu'au sommet, pour sécuriser les usagers. Suite aux accidents constatés chaque année, parfois graves (voire mortels), ce projet a été évoqué avec les autorités compétentes (DREAL, commune, secours en montagne...) et les interlocuteurs institutionnels (PNR, Communautés de communes, communes). Des études de fréquentation (éco-compteurs) et environnementales ont été réalisées et le projet a été étudié, du point de vue technique, en 2019. Un premier balisage et quelques premiers travaux seront réalisés en 2020.
- Afin de valoriser le site et l'activité randonnée, le Département réalise chaque année des aménagements pour sécuriser les sentiers (passerelles, élagage, balisage...). Des travaux d'entretien et de réparation (notamment suite à la tempête Gloria), ainsi que la mise aux normes de certains aménagements seront effectués cette année (passerelle Marty notamment).
- Réaménagement du parking incluant : amélioration de l'accessibilité PMR, implantation de conteneur de collecte d'ordures ménagères et valorisation de l'espace et de la signalétique.

Afin d'intégrer la globalité des aménagements du secteur barrage, ils ont fait l'objet d'une étude paysagère, menée en collaboration avec les services de la DREAL, au titre du site classé.

Une fois réalisés, ces travaux donneront lieu à la mise à jour de la convention de superposition du domaine public, conclue entre le Département et le gestionnaire du barrage (SHEM).

2. Actions de communication, animations et services

- Comme les années passées, le programme d'animation du site devrait comprendre, en juillet et août :
 - 2 jours d'initiation à la pêche, avec la Fédération de pêche via une convention à passer,
 - des randonnées accompagnées pédagogiques en demi-journées,
 - des visites guidées du secteur barrage (réalisées par les agents du Département),
 - des sorties en kayak sur le Lac des Bouillouses, pour découvrir cette activité et le milieu naturel.

Ces animations se destinent à un large public, et sont pour la plupart gratuites (une participation est demandée pour l'activité kayak). Elles sont encadrées par des professionnels et clubs locaux. Le programme précis sera décidé d'ici juillet, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire actuelle.

- La « Fête de la nature », initialement prévue en mai est, pour l'instant, reportée à l'automne 2020.

- Suite au succès des évènements organisés en 2019 pour les 20 ans de gestion du site par le Département, il est prévu un évènement de clôture de la saison estivale 2020. Un programme d'animations variées sera proposé autour des sports de pleine nature, à destination d'un large public, le dernier week-end de fonctionnement des navettes, les 12 et 13 septembre.
- Comme chaque année, le ramassage des ordures ménagères du site sera réalisé par la Communauté de communes Pyrénées-Catalanes dont c'est la compétence. La convention annuelle fixant les modalités financières de la participation du Département va être prochainement mise à jour.

SITE CLASSE DE L'ANSE DE PAULILLES

Programme d'actions 2020

1. Aménagements (réalisations et études)

- Épuration des eaux usées du site : depuis son ouverture au public, les eaux usées du site de Paulilles sont collectées dans une cuve enterrée et très régulièrement vidangées et transportées par camion jusqu'à la station d'épuration de Port-Vendres. Cette solution est coûteuse et non satisfaisante d'un point de vue écologique et salubrité (plage toute proche de la cuve). Du fait de l'abandon du projet de création d'un réseau communautaire, la recherche d'une solution d'épuration autonome est en cours (projet inclus dans le PPI), mais les contraintes du site n'ont pas permis, à ce jour, de trouver de solution satisfaisante. De nouveaux échanges doivent donc avoir lieu avec la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille Illibéris, compétente en la matière, après les élections municipales.
- Aménagement de l'Atelier des découvertes (inclus dans le PPI) qui pourrait à terme héberger :
 - au 1^{er} étage, une salle pédagogique et de repli pour les scolaires et le logement du concierge du site (actuellement dans la Maison du site) ou des bureaux administratifs (les bureaux actuels étant bien trop exigus).
 - au rez-de-chaussée, une salle de conférence ainsi qu'un espace de restauration, en service uniquement en saison estivale, et dont les tables se trouveraient à l'extérieur (environ 50 couverts).

Ce projet a été évoqué lors du dernier Comité de gestion du site, fin 2019, et le Sous-Préfet de Céret a fait part de son souhait d'être associé à la réflexion en cours avec les services de l'État pour faciliter sa faisabilité administrative. La tempête Gloria puis la crise du Covid-19 ont repoussé la réunion à organiser pour avancer sur ce sujet.

- Aménagement rampe PMR de la Maison de site : la rampe actuelle, en grave compactée, doit être remplacée par une rampe en béton sablé, pour la rendre plus praticable (la marque « Tourisme & handicap » pourra alors être obtenue pour le handicap moteur) et plus facile (donc moins coûteuse) à entretenir. Les services instructeurs de cet aménagement ont exigé, en 2019, le dépôt d'un permis d'aménager, ce qui a entraîné un allongement très important des délais d'instruction (8 mois au lieu de 2). L'aménagement devrait pouvoir être réalisé d'ici fin 2020.
- Réaménagement de l'accueil et de la boutique de la Maison de site : afin de rendre plus ergonomique l'espace de travail de la banque d'accueil et améliorer la petite boutique du site ainsi que sa surveillance, ces deux espaces du rez-de-chaussée de la Maison de site vont être intervertis. Ces menus travaux seront réalisés en régie, sur la base de plans réalisés par l'architecte paysagiste du site dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage qui lui est confiée chaque année.
- Travaux divers, réparations et reprises d'ouvrages, dont notamment :
 - remplacement des volets de la Maison de site et ravalement de sa façade,
 - redressement de la section du mur anti-débarquement dont les fondations ont été sapées par la mer lors de la tempête Gloria et qui penche vers la plage, dès autorisation de ces travaux au titre du site classé,
 - remplacement des deux maquettes en résine qui se trouvent dans la Dynamiterie originelle,
 - climatisation des bureaux de la Maison de site et de l'Atelier des barques ainsi que du réfectoire du site.

2. Actions de communication, animations et services

- Du fait de la crise du Covid-19, la visite guidée théâtralisée du Cap Sud (la seule visite payante du site) ne se fera pas cette année parce qu'elle ne peut pas être menée en respectant les gestes barrière. Les autres visites guidées du site (historique, découverte ou nature) seront également annulées ou fortement limitées en nombre de visiteurs.

- Les visites du site par les scolaires ont été annulées du 17 mars à fin mai. Certaines pourront éventuellement se faire, avec un nombre limité d'élèves.
- Sur les nombreuses manifestations qui sont organisées chaque année sur le site, seuls le « Vire vire de caractère » (dorénavant l'un des 2 plus grands rassemblements de barques traditionnelles du littoral méditerranéen français), prévu le week-end du 5-6 septembre, les « Journées européennes du Patrimoine », le week-end des 19-20 septembre, ainsi que la « Fête de la nature », initialement prévue en mai et reportée à l'automne 2020, pourront éventuellement se tenir. La plupart des animations sont réalisées par le personnel du Département et, plus rarement, par des intervenants extérieurs, le plus souvent bénévoles.
- Comme chaque année, un programme d'expositions a été mis en place pour animer la Maison de site (dates à réadapter du fait de la crise du Covid-19) :
 - 1er février au 31 mai 2020 : peintures de M. Le Cornec,
 - 1er juin au 30 septembre 2020 : les mines d'Escarro,
 - 1er octobre au 31 janvier 2021 : exposition de photographies avec relief réalisées par l'association « la vue au bout des doigts ».
- L'exposition du Conservatoire du Littoral, actuellement en place dans l'Atelier des découvertes « Littoral, sur les sentiers du Conservatoire » ne sera pas ouverte au public du fait de la crise sanitaire actuelle.
- Parcours pédagogique sur le changement climatique : une sensibilisation au changement climatique a été mise en place en 2019 à travers la création d'un itinéraire intitulé « Observez les signes du changement climatique à Paulilles ! », pour comprendre et agir. Ainsi, 3 pupitres ont été installés en libre accès sur le site, rédigés en 3 langues (français, catalan et anglais) et des animations pédagogiques ont été développées pour faire vivre ce nouvel outil, notamment avec les scolaires.
- En fonction de l'évolution de la crise du Covid-19, la vente de livres et souvenirs à l'accueil de la Maison de site et de boissons et friandises locales à la buvette, sera mise en place une partie de l'année ou pas.
- La collaboration scientifique mise en place en 2013 avec le CEN-LR pour la réalisation des suivis naturalistes du site (faune et flore) sera poursuivie.
- Comme les années précédentes : la collecte des ordures ménagères du site par la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibéris (CCACVI) et le traitement des eaux usées du site dans la station d'épuration de Port-Vendres, seront gérés par la CCACVI, qui en a la compétence, dans le cadre de conventions financières.
- La surveillance du site par des vigiles privés sera assurée, comme chaque année.

3. Financements de la Région Occitanie - Pyrénées Méditerranée et du Conservatoire du littoral

Comme chaque année et dans le cadre de la convention tripartite Conservatoire – Région – Département pour la gestion des sites du Conservatoire du littoral des Pyrénées-Orientales, des financements vont être apportés par le Conservatoire et la Région.

Financements de la Région Occitanie - Pyrénées Méditerranée :

- Fonctionnement : aide financière à hauteur maximum de 40 % sur des dépenses à hauteur de 122 600 € TTC, soit une subvention d'au maximum 49 040 € TTC.
- Investissement : aide financière à hauteur maximum de 30 % sur des dépenses à hauteur de 70 000 € HT, soit une subvention d'au maximum 21 000 € HT.

La participation financière du Conservatoire du littoral aux aménagements programmés sur le site, ainsi que la rédaction de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de ces aménagements du Conservatoire, propriétaire du site, au Département, gestionnaire, sont en cours de discussion et finalisation.

SITE DU LAC DE LA RAHO

Programme d'actions 2020

1. Aménagements (réalisations et études)

- Finalisation de la réhabilitation totale du parking de la Plage dont les travaux ont été réalisés en plusieurs tranches ces 2 dernières années : pose d'un second lampadaire et d'une vidéo-surveillance, pour améliorer encore la sécurisation du parking, et plantations.
- Aménagement d'un chemin piétonnier pour relier le passage piéton de la RD 39 le plus proche du restaurant « Le Mooréa » au chemin qui longe la retenue touristique.
- Reprise du chemin longeant le camping « Les rives du Lac » : suite au déplacement par la commune de Villeneuve-de-la-Raho de la clôture de ce camping municipal en février dernier, le chemin qui longe le camping côté retenue principale va être entièrement repris, pour être porté à une largeur de 4 m, nécessaire pour permettre la circulation de très nombreux usagers (promeneurs, joggeurs, cyclistes, etc) en toute sécurité. Ces travaux, initialement programmés en mars, ont été repoussés du fait de la crise du Covid-19. Ils seront réalisés dès que possible, avant fin 2020.
- Poursuite de la végétalisation du site en arbustes méditerranéens (plants issus de la Pépinière Départementale).
- Re conduite de l'opération prairies fleuries sur une surface totale de 4 ha en faveur de la biodiversité et des insectes pollinisateurs.
- Entretien de l'ensemble des locaux accueillant du public et les intervenants du site (poste de sécurité, poste de secours, hangar de la plage, toilettes publiques, locaux techniques).

2. Actions de communication, animations et services

- Pour éviter tout risque en lien avec le développement, constaté pour la première fois en 2017, de blooms de cyanobactéries dans les eaux de la retenue principale, une étude sur la qualité des eaux des retenues principale et touristique a été réalisée en 2018 et 2019. Il en a découlé la mise en place d'un protocole de suivi et d'alerte, en lien avec l'ARS, mis en œuvre dès l'été 2019. Ce protocole, totalement novateur et dont la qualité et la précision ont été salués par le Préfet, va être reconduit cette année, avec quelques améliorations.
- Reprise et amélioration de l'ensemble de la signalétique d'information des usagers.
- Réalisation d'une signalétique pédagogique sur la flore et la faune de la réserve écologique à l'attention des scolaires.
- Poursuite de la collaboration avec le GOR pour l'animation et la gestion de la réserve écologique : suivis avifaunistiques, conseils sur la gestion du plan d'eau et de ses abords, etc. Un suivi des tortues Emides lépreuses introduites dans cette réserve en 2019 sera également assuré par le CEN LR, en collaboration avec le GOR.
- La « Fête de la nature », initialement prévue en mai est, pour l'instant, reportée à l'automne 2020.
- Accueil de manifestations sur le site, organisées par des associations locales. Habituellement, ce sont plus de 30 manifestations qui se tiennent chaque année sur le Lac de la Raho. Cette année, la crise du Covid-19 a obligé à annuler les nombreux événements du printemps.
- Ouverture de 4 bars-restaurants sur la plage, encadrée par des Conventions d'Occupation Temporaire. Conformément à la délibération prise le 25 novembre 2019, un 5^{ème} bar-restaurant sera à nouveau présent en 2021, après remise en concurrence du lot n°2, ce dernier ayant dû être résilié en fin de saison 2019 pour non respect de la convention d'occupation temporaire entre autres.
- Surveillance de la baignade par le SDIS, dans le cadre d'une convention, pour la saison prévue cette année du samedi 20 juin au dimanche 30 août 2020.
- Surveillance du site durant la saison estivale par une société de gardiennage, dans le cadre d'un marché public.

SITE DU LAC DE L'AGLY

Programme d'actions 2020

1. Aménagements (réalisations et études)

- Pose de panneaux de réglementation de la navigation.
- Réactualisation des panneaux routiers et d'information.
- Installation d'un chalet d'accueil en bois pour les animations scolaires au niveau du parking du Moulin d'Ansignan, départ du « Sentier des oiseaux ».
- Réalisation d'un inventaire floristique et faunistique afin d'ajouter cette thématique au sentier du « Tour du lac » (partie rive droite).
- « Pôle nautique et de pleine nature Agly Fenouillèdes » :
 - finalisation du programme (fin 2019 – début 2020),
 - organisation du concours restreint de maîtrise d'œuvre et choix du lauréat (en cours),
 - début des études d'autorisation réglementaires : études environnementales, dossier Loi sur l'eau, mise en compatibilité du PLU de Caramany (en cours),
 - comme les saisons estivales précédentes, poursuite des analyses de la qualité de l'eau du Lac de l'Agly, qui alimentera à terme le bassin de baignade biologique, afin d'être en mesure de rédiger le « profil de baignade » de ce dernier (document réglementaire obligatoire pour l'ouverture de toute baignade publique en milieu naturel).

2. Actions de communication, animations et services

- Participation du site à la « Fête de la nature », initialement prévue en mai et, pour l'instant, reportée à l'automne 2020, et aux « Journées européennes du Patrimoine », le week-end des 19-20 septembre.
- Mise en place d'une offre pédagogique à l'attention des scolaires, notamment via les trois sentiers thématiques aménagés par le Département.
- Rédaction de la brochure et du flyer du site, dans le cadre de la collection existante sur les 6 autres sites naturels.

RÉSERVE NATURELLE MARINE DE CERBÈRE-BANYULS

Programme d'actions 2020

1. Suivis scientifiques

Plus de 15 suivis scientifiques seront réalisés en 2020 dans le périmètre de la Réserve marine :

- suivi à long terme de la qualité de l'eau,
- comptage des mérours, corbs et sars tambour,
- inventaire de la faune et de la flore de la Réserve,
- participation aux suivis réalisés par plusieurs autres organismes.

Ces études permettent d'améliorer les connaissances relatives au milieu marin, afin de prendre toutes les mesures utiles pour maintenir dans un bon état de conservation ce milieu très fragile tout en permettant le développement des activités anthropiques, importantes pour l'économie du territoire.

De plus, l'évaluation du plan de gestion 2015-2019 de la Réserve et la rédaction du plan de gestion 2021-2030 vont représenter, cette année, un travail conséquent.

2. Gestion de l'activité anthropique

La Réserve marine est un espace où différentes activités cohabitent dans le respect de l'environnement : plus de 30 000 plongeurs, 1 000 pêcheurs de loisir, 4 pêcheurs professionnels, de nombreux plaisanciers et autres usagers fréquentent très régulièrement la Réserve, notamment en saison estivale.

Toutes ces activités sont encadrées par des lois et réglementations que les agents de la Réserve font respecter, avec l'aide, quand c'est nécessaire, des services compétents de l'État. Ce sont ainsi plus de 1200 heures de surveillance qui sont effectuées chaque année par les agents de la Réserve marine, notamment ses 4 agents permanents assermentés, représentant au total plus de 250 jours de présence sur le terrain.

La réglementation de la plongée sous-marine, prise le 25 mars 2020 par la Préfecture Maritime de la Méditerranée, constitue le dernier texte qui manquait ces dernières années pour gérer cette activité anthropique dont l'importance, et donc l'impact, ont beaucoup augmenté.

L'action du Département consiste également à aider les acteurs de ces activités économiques et touristiques : concertation entre eux, aménagements (voir paragraphe 4 ci-dessous), fourniture de pavillons pour les pêcheurs partenaires de la Réserve, d'autocollants pour les structures de plongée partenaires, etc.

3. Accueil du public et aménagement du site

Animations scolaires :

- plus de 1 300 élèves bénéficient chaque année des animations pédagogiques gratuites proposées par la Réserve marine dans le cadre de son service éducatif. Ces animations sont associées, très régulièrement, à la visite de l'aquarium du Biodiversarium de Banyuls-sur-Mer.

Plage de Peyrefitte :

- accueil, information et sensibilisation du grand public à l'environnement marin via une exposition de plein air au Point information, ouvert chaque été ;
- découverte et sensibilisation au milieu marin via le sentier sous-marin, véritable vitrine de la Réserve marine, qui a accueilli, pendant l'été 2019, 30 060 visiteurs. Malgré la crise du Covid-19, le sentier devrait être ouvert cet été, mais sans location du matériel habituel (palmes et surtout masques et tubas FM) pour éviter tout risque de contamination ;
- équipement de la plage par le Département du poste de secours et d'un local modulaire de sanitaires publics, et participation financière du Département à la surveillance de la baignade par le SDIS (partie sentier sous-marin), via une convention annuelle.

Aménagements réalisés chaque année, dont celle-ci :

- location et entretien des balises marines de la Réserve,
- pose/dépose et entretien annuel des 29 dispositifs d'amarrage écologique de la Réserve,
- acquisition et pose de 2 nouvelles bouées d'amarrage au sentier sous-marin,
- mise en place de panneaux réglementaires (remplacement et nouveaux panneaux, notamment pour sensibiliser au fait que la plongée est dorénavant réglementée),
- conception et fabrication de nouveaux panneaux d'information pour l'exposition du Point information du sentier sous-marin.

4. Budget prévisionnel et financement

Le 29 janvier 2020, le Comité consultatif de la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls a validé la politique de gestion à mettre en œuvre et le budget prévisionnel global 2020, qui s'élève à 469 150 €, répartis comme suit :

Suivis scientifiques	43 500 €
Gestion de l'activité anthropique	17 400 €
Accueil du public et aménagement du site	98 250 €
Dépenses de personnel et frais de structure	310 000 €

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Autofinancement Conseil Départemental	55 %	257 463 €
DREAL	37 %	175 312 €
Région	2 %	6 875 €
Agence de l'eau	1 %	3 000 €
Ventes des produits du sentier	5 %	26 500 €

RÉSERVE NATURELLE REGIONALE DE NYER

Programme d'actions 2020

Le Comité consultatif de la Réserve de Nyer a validé le 9 janvier dernier le programme d'actions proposé pour l'année 2020, dont le budget prévisionnel global s'élève à 185 485 €, y compris dépenses de personnel.

1. Connaissance et gestion du patrimoine naturel

- Suivi piscicole (truites) de la rivière le Mantêt, réalisé depuis 2005 par la Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, afin de suivre l'efficacité de la gestion piscicole et halieutique et l'incidence écologique de la gestion hydraulique de la prise d'eau du canal.
- Soutien d'une gestion pastorale compatible avec la protection du milieu naturel, via la rédaction et le suivi d'autorisations de pâturage avec les éleveurs indépendants et, cette année, une nouvelle convention pluriannuelle de pâturage à conclure avec le Groupement pastoral de Nyer, qui tient compte des évolutions du milieu naturel et du fonctionnement de cet organisme.

2. Accueil du public, sensibilisation et éducation à l'environnement

- Depuis 2008, la Maison de la Réserve accueille l'exposition « Un monde renversant », dédiée à la découverte des chauves-souris et labellisée « Tourisme et handicap ». Cette exposition comprend un écran permettant au public d'observer, en direct et tout au long de l'année, la vie d'une colonie de chauves-souris via une caméra infra-rouge installée depuis 2006 dans le grenier d'une habitation privée, située dans le village.
- Comme chaque année, mais en les adaptant aux contraintes imposées par la crise du Covid-19, mise en œuvre de nombreuses animations d'éducation à l'environnement :
 - animations scolaires,
 - animations estivales pour tous les publics, sur la thématique des chauves-souris dans la Maison de la Réserve, réalisées par un saisonnier du Département,
 - pour la seconde année, animations thématiques variées, pour des publics mixtes (personnes valides et personnes en situation de handicap) afin de faciliter la découverte de l'autre, l'échange, le partage et la créativité. Ces animations seront réalisées en 2020 par l'association Nataph et plusieurs prestataires, après mise en concurrence, en juillet et août. Elles incluent un entrance game et la création d'une œuvre collective, qui sera finalisée lors d'une manifestation de clôture organisée à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » en septembre.
- Comme chaque année, afin de garantir la sécurité des randonneurs et visiteurs du site, entretien et débroussaillage du sentier menant de la gare de Nyer à la Maison de la Réserve et de celui reliant les villages de Nyer et de Mantêt.
- En 2001, une régie de recettes a été instituée à la Maison de la Réserve de Nyer pour la mise en vente du livret d'interprétation du sentier reliant les villages de Nyer et de Mantêt. A partir de 2008, des cartes postales y ont également été mises en vente. Étant donné le très faible nombre d'exemplaires de ces produits vendus (recettes de moins de 5 €/an ces dernières années), comparativement au temps agent nécessaire à la gestion de cette régie et aux déplacements nécessaires pour le dépôt des sommes perçues auprès du Trésor Public, il est proposé de clôturer cette régie de recettes. Les invendus seront remis gratuitement à disposition des publics.

3. Centre Départemental chiroptères

Véritables alliées de l'homme en milieu rural comme en milieu urbain, les chauves-souris contribuent à la mise en œuvre de la politique départementale, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'utilisation des pesticides, la gestion des espaces naturels et l'éducation à l'environnement.

Fort de ce constat et de son expérience menée depuis près de 20 ans en matière d'études scientifiques, d'actions de préservation et de communication en faveur des chauves-souris, le Département, via la Réserve naturelle régionale de Nyer, positionnée comme le Centre Départemental Chiroptères, est devenu un acteur local incontournable dans le domaine. Les actions 2020 de ce centre sont les suivantes :

- mission de lutte contre l'utilisation des pesticides : aide à la mise en place de nichoirs à chauves-souris auprès des structures privées ou publiques et des particuliers qui le souhaitent, dans le cadre de la lutte contre le moustique tigre, la chenille processionnaire du pin, la pyrale du buis, l'eudémis de la vigne, etc. ;
- mission de gestion des espaces naturels : poursuite des suivis chiroptérologiques liés à l'animation du site Natura 2000 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales », dont le Département est animateur depuis 2011.

SITE NATUREL DES DOSSES

Programme d'actions 2020

1. Aménagements (réalisations et études)

- Finalisation de la construction d'une baraque de pêcheurs traditionnelle en sanils.
- Installation de caméras de vidéo-protection et d'un point d'eau.
- Création d'un jardin pédagogique (mesure compensatoire du chantier de construction de la baraque de pêcheurs).
- Poses de barrières pour finaliser la mise en défens du site, dont une clôture de type agricole pour protéger la zone humide.
- Réaménagement du parking.
- Étude sur l'avifaune du site en vue de la création, à terme, d'un observatoire ornithologique.

2. Actions de communication, animations et services

- Animations pédagogiques scolaires par le biais de prestataires spécialisés.
- Animations pédagogiques grand public dans le cadre de la « Fête de la nature », initialement prévue en mai et, pour l'instant, reportée à l'automne 2020, et des « Journées européennes du patrimoine », le week-end des 19-20 septembre.
- Mise à jour des documents de communication du site (brochure, flyer, site internet).

CONVENTION

Entre :

La Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et d'Illobérès, dénommée dans le présent contrat : CDCACVI
Représentée par Monsieur Pierre AYLAGAS, agissant en qualité de Président,
D'une part,

Et :

Le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales
Représenté par Madame Hermeline MALHERBE, agissant en qualité de Présidente,
D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention fixe les conditions techniques et financières de réception à la station d'épuration de la ville de Port-Vendres, des effluents provenant du site de PAULILLES :

- Désignation du transporteur : Il fera l'objet d'une identification par courrier annuel du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales à la Communauté de Communes des Albères, de la Côte-Vermeille et d'Illobérès.
- Motif : fonctionnement transitoire en attente d'un raccordement à la station d'épuration de PORT-VENDRES.

Article 2 : Responsabilité de la société

La société s'engage à livrer à la station d'épuration de Port-Vendres des eaux domestiques issues des installations de Paulilles respectant les conditions d'admission définies à l'article 3 de la présente convention.

Au cas où l'analyse confirmerait la présence de toxiques ou autres éléments susceptibles de nuire au bon fonctionnement de la station d'épuration, la société sera mise en demeure de remédier à cette situation et des contrôles inopinés seront effectués et soumis à analyses. Si l'un des paramètres décrits à l'article 2 est à nouveau hors norme, il pourra être mis fin à la présente convention dans les termes définis à l'article 6 de la présente convention.

La station d'épuration de Port-Vendres pourra recevoir sur son aire de dépotage l'entreprise :

- Mardi et jeudi : entre 09h00 et 11h00

En cas de dysfonctionnement, les effluents seront dépotés sur la station d'épuration ville d'Elne.

Article 4 : Conditions financières

Périodicité de facturation : mensuelle

Conditions de prix : prix du traitement + 15 mn par agent à raison de chaque voyage : 2,68 m3 au tarif de la consommation appliqué aux usagers de la commune de Port-Vendres.

En valeur 2019, ce tarif est de 2,06638 € HT / m3 (soit 2,06638 x 2,68 = 5,54 € HT/ m3).
Toute variation de ce tarif sera automatiquement appliquée à la présente convention.

Chaque prestation sera enregistrée puis un titre de recettes sera émis mensuellement à l'encontre du Conseil Départemental pour paiement sur présentation d'un état récapitulatif.

Article 5 : Clause résolutoire

Tout manquement aux prescriptions de la présente convention entraînera sa résolution pure et simple au terme d'une procédure de mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception non suivie d'effet dans un délai d'un mois.

Article 6 : Conditions d'application

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2020, reconductible deux (2) fois par période de un (1) an.

Article 7 : Litiges

La Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et d'Illobérès et le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales conviennent que les litiges qui résulteraient de l'application de la présente convention feront l'objet d'une tentative de conciliation par un expert désigné d'un commun accord.

Fait à Argelès sur Mer, le.....

**Pour la Communauté de Communes
Des Albères, de la Côte Vermeille et d'Illobérès,**

**Le Président,
Pierre AYLAGAS**



**Pour le Conseil Départemental
des Pyrénées Orientales,**

**La Présidente,
Hermeline MALHERBES**



CONVENTION
régissant la prestation du SDIS 66 au profit de collectivités territoriales
en application des articles L 1424-42 et L 2213-23
du code général des collectivités territoriales

Entre d'une part :

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Orientales, désigné ci-après « le **SDIS 66** », représenté par la présidente du conseil d'administration.

Adresse : 1 rue du lieutenant Gourbault - B.P. 19935 - 66962 PERPIGNAN Cedex 09
Tél. : 04.68.63.78.18 – Mail administratif : plateforme.administrative@sdis66.fr

Et d'autre part :

La collectivité territoriale, ci-après désignée le « **DEMANDEUR** », représentée par Madame Hermeline Malherbe agissant en qualité de Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales

Adresse :

Hôtel du Département - 24 quai Sadi Carnot - 66000 PERPIGNAN

Il est convenu ce qui suit :

TITRE I : ENGAGEMENT

CHAPITRE I : GÉNÉRALITÉS

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet la fourniture de la prestation de surveillance du lac situé dans la commune de Villeneuve de la Raho au bénéfice du DEMANDEUR et qui comprend l'armement en personnels des postes de secours, la formation, la fourniture et la gestion de sauveteurs par le SDIS 66, dans les conditions définies ci-après, afin d'assurer, à l'initiative et sous la responsabilité de la collectivité, la surveillance des baignades aménagées, ouvertes gratuitement au public et réglementairement autorisées sur leur territoire de compétence.

Article 2 : Modalités d'engagement et de sortie

La présente convention est conclue pour **la saison estivale 2020**.

Le DEMANDEUR précise les dates de début et de fin de dispositif lors de l'envoi de la présente convention au SDIS 66 et fournit l'arrêté correspondant, par mail à plateforme.administrative@sdis66.fr, avant l'ouverture du premier poste.

Article 3 : Détermination de l'engagement

Le DEMANDEUR communique au SDIS 66 le nombre de postes de secours qu'il souhaite armer, en précisant les dates et les postes de secours concernés.

Afin d'établir la période d'engagement d'une saison, le DEMANDEUR tient compte des emplois visés à l'article 27 de l'effectif minimum nécessaire à l'exploitation d'un poste de secours, du régime de service prévu à l'article 29 et des conditions tenant à l'ouverture et à la fermeture des postes de secours.

La période d'engagement est constituée au minimum de la période de référence qui comprend exclusivement et entièrement les mois de juillet et d'août.

En dehors de cette période de référence, le nombre de sauveteurs armant les postes de secours ne peut être inférieur à la période de référence. Le nombre de postes de secours lui peut être diminué.

L'armement en personnels obéit aux règles de calcul suivantes :

- 1 chef de plage pour 3 postes de secours ou 7 sauveteurs minimum ;
- 1 chef de poste, 1 adjoint au chef de poste et 1 sauveteur qualifié par poste de secours ou 1 chef de poste et 2 sauveteurs qualifiés.

Cet armement peut être modulé en fonction de la longueur du lac surveillé et la fréquentation.

La période d'engagement comprend un jour pour l'ouverture du poste de secours, ainsi qu'un jour pour sa fermeture au cours de la même saison.

Ces journées permettent aux sauveteurs de procéder, en particulier, à la prise en compte des matériels et à la préparation des postes de secours ainsi que leur restitution en fin de saison.

Article 4 : Procédure d'engagement

Le DEMANDEUR s'engage sur le nombre de sauveteurs et la période d'engagement par la signature de la présente.

Les éléments formulant les demandes sont répertoriés en l'annexe.

CHAPITRE II : MODALITÉS FINANCIÈRES

Article 5 : Détermination du montant de la prestation

5.1 – Taux horaires

Le montant de la prestation de chaque DEMANDEUR est établi sur la base d'un taux horaire selon l'emploi tenu du sauveteur, déterminé par l'adjonction des frais de gestion et de formation à son indemnisation à hauteur de 35% de celle-ci.

Le montant de l'indemnité horaire est fixé par arrêté ministériel. Au 1^{er} août 2019, il est de 7,83 €.

Les coûts sont donc établis comme suit :

	Taux indemnisation du personnel (% x indemnité horaire de base)	Coût horaire indemnisation facturé (7,83 x Taux + 35%)	Exemple du coût horaire facturé pour 8h (coût horaire indemnisation x 8)
CHEF DE PLAGE	133 % de l'indemnité horaire	14,06 €	112,47 €
CHEF DE POSTE ADJOINT	125 % de l'indemnité horaire	13,21 €	105,70 €
SAUVETEUR QUALIFIÉ	113 % de l'indemnité horaire	11,94 €	95,55 €

5.2 – Forfait sauveteur isolé

Le cas particulier des eaux intérieures sur lesquelles un sauveteur unique reste isolé fonctionne sur le principe d'un forfait d'isolement et d'éloignement qui compense un présentiel journalier réduit mais constant et une responsabilité accrue.

Ce forfait est fixé à 10 vacations du montant de l'indemnité horaire majorée de 35 % de la façon suivante :

	NOMBRE D'INDEMNITÉS	COÛT HORAIRE INDEMNISATION FACTURÉ (7,83 + 35%)	EXEMPLE COÛT FACTURÉ POUR 8H
SAUVETEUR ISOLÉ	10 vacations	10,57 €	105,70 €

La poursuite de la surveillance au-delà des horaires habituels sera facturée par demi-heure supplémentaire pour chacun des agents restant en poste, au coût de la vacation majorée de 35 %.

Celle-ci devra avoir obtenu l'accord préalable du SDIS 66 en début de saison.

5.3 – Prévisionnel

Afin de permettre au demandeur de préparer son budget pour l'année en cours et en tenant compte des éléments du dispositif SBAN fournis par le demandeur, le prévisionnel du coût facturé par le SDIS 66 avoisinera les : 25 636.86 € (vingt-cinq mille six cent trente-six euros et quatre-vingt-six centimes).

Article 6 : Procédure de recouvrement

Le recouvrement s'effectue en une échéance sur l'exercice budgétaire de la saison en cours.

La COLLECTIVITÉ s'engage à mandater le montant de la prestation saisonnière pour totalité au plus tard le 1^{er} novembre de l'exercice en cours.

Le solde intègre les demandes supplémentaires en dehors de la période d'engagement.

Article 7 : Demandes supplémentaires

En cas de sollicitation exceptionnelle en dehors de la période d'engagement, le coût journalier des sauveteurs pour la saison en cours est identique au coût établi dans l'article 5.1 de la présente convention.

TITRE II : OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

CHAPITRE I : OBLIGATIONS PARTICULIÈRES DU SDIS 66

Article 8 : Recrutement

Le SDIS 66 assure le recrutement nécessaire au fonctionnement des postes de secours du DEMANDEUR dans la proportion fixée pour armer réglementairement les postes de secours, augmentée du nombre de sauveteurs nécessaires pour assurer le service de remplacement, et répondant aux exigences de la présente convention.

Article 9 : Formation

Le SDIS 66 s'engage à former des sauveteurs pour répondre aux contraintes légales et réglementaires concernant la tenue des emplois visés dans l'article 27.

Des formations complémentaires peuvent être sollicitées par le DEMANDEUR auprès du SDIS 66 (pilotage moto marine, utilisation défibrillateur semi automatique, ...). Celles-ci font l'objet d'une convention spécifique.

Article 10 : Constitution et affectation des équipes

Le SDIS66 détermine seul les affectations des sauveteurs sur les postes de secours ou au service de remplacement, accordant, à compétence égale, la priorité aux personnels locaux afin de limiter les frais d'hébergement à la charge du DEMANDEUR.

Sur chaque poste de secours, les sauveteurs sont par principe affectés de façon à former des équipes composées uniquement de sauveteurs recrutés par le SDIS 66.

Article 11 : Gestion

Le SDIS 66 assure la gestion administrative des sauveteurs dès leur recrutement et jusqu'à la fin de la période d'engagement.

Le SDIS 66 assure l'indemnisation des sauveteurs qu'il emploie en qualité de sapeurs-pompier volontaires saisonniers ou sapeurs-pompier volontaires aux fins d'assurer la prestation au bénéfice du demandeur.

Article 12 : Service de remplacement

Le service de remplacement à vocation à permettre de remplacer des sauveteurs pendant leur affectation pour cause de maladies, accidents en service et absences diverses soumises à autorisation (examens, événements familiaux, ...).

Le remplacement est effectué au maximum 24 heures après que le chef de plage ou de poste ait sollicité le SDIS 66 par demande écrite faxée au CODIS.

En cas d'absences diverses soumises à autorisation, chaque sauveteur devra obtenir préalablement l'accord de l'officier en charge du dispositif nautique.

Article 13 : Contrôle

Le SDIS 66 procède à des contrôles inopinés sur l'application de la convention. Après chaque contrôle, si la situation le justifie, un rapport est adressé au DEMANDEUR.

Article 14 : Assurance

Le SDIS66 assure la protection sociale des sauveteurs pendant leur formation et durant les périodes d'affectation où ils exercent leurs missions pour le compte du DEMANDEUR.

CHAPITRE II : OBLIGATIONS PARTICULIÈRES DES COLLECTIVITÉS

Article 15 : Fourniture d'un emploi

Le DEMANDEUR s'engage à maintenir sa demande a minima pour la période visée dans la présente convention, qui est de deux mois minimum.

Article 16 : Paiement des prestations

Le DEMANDEUR s'engage à régler les sommes appelées par le SDIS 66 dans les conditions prévues aux articles 6 et 7.

Article 17 : Responsabilité

En application des articles L 2212-1 et L 2216-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le DEMANDEUR est civilement responsable des dommages résultant de l'exercice des attributions de police administrative, quel que soit le statut des agents qui y concourent.

De ce fait, le DEMANDEUR s'engage à prendre en charge la réparation des dommages corporels et matériels ou immatériels consécutifs, et des dommages immatériels non consécutifs causés aux tiers par les sauveteurs et à garantir le SDIS 66 des réclamations dans le cas où sa responsabilité viendrait à être recherchée. En cas de dommage résultant, en tout ou partie, de la faute du sauveteur, ou du mauvais fonctionnement du SDIS 66, le DEMANDEUR pourra agir de manière récursoire à l'encontre du SDIS 66 en exonération de responsabilité à due concurrence.

Article 18 : Règles professionnelles

Les sauveteurs sont formés sur la base des règles professionnelles définies réglementairement pour le secourisme, les transmissions, et le règlement opérationnel départemental.

Une organisation et des techniques opérationnelles en matière de surveillance et d'intervention ont été déterminées par le SDIS 66 afin d'optimiser la qualité dans la découverte d'accidents ou noyades et la distribution des secours.

Le DEMANDEUR, pour le compte duquel interviennent les sauveteurs, s'engage à favoriser le respect de ces règles sur l'ensemble des postes de secours où interviennent les sauveteurs du SDIS 66.

Article 19 : Arrêté municipal d'ouverture

Pour chaque période d'engagement, le DEMANDEUR s'oblige à fournir au chef de poste l'arrêté relatif à la police des baignades avant l'ouverture de chaque poste de secours.

Article 20 : Affichage

Sur chaque poste de secours est porté à la connaissance du public l'inscription « poste de secours Sapeurs-Pompiers ».

Article 21 : Informations

Le SDIS 66 s'engage à informer l'autorité de police communale en temps réel de toute opération particulière ou emportant notion de détresse vitale pour la ou les victimes.

Un relevé de l'activité des postes de la saison sera transmis par le SDIS 66 au DEMANDEUR au plus tard le 31 octobre.

CHAPITRE III : OBLIGATIONS PARTICULIÈRES COMMUNES

Article 22 : Protection pénale

Le DEMANDEUR et le SDIS 66 sont tenus d'accorder leur protection aux sauveteurs dans le cas où ils font l'objet de poursuites pénales à l'occasion de faits qui n'ont pas le caractère d'une faute personnelle, durant leur affectation sur les postes de secours.

Le DEMANDEUR et le SDIS 66 sont tenus de protéger les sauveteurs contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion de leurs fonctions.

TITRE III : RÉGIME DE L'EMPLOI DES SAUVETEURS NAUTIQUES

CHAPITRE I : CONDITIONS D'AFFECTATION

Article 23 : Missions

Les sauveteurs ont pour missions exclusives :

- la surveillance des baignades aménagées ;
- la prévention des accidents de noyade et, le cas échéant, des accidents pouvant porter atteinte à l'intégrité physique des personnes ;
- le secours d'urgence ;
- l'assistance en secourisme ;
- l'alerte des secours nécessaires.

Les sauveteurs interviennent pour toute personne en détresse dont ils auraient connaissance dans le respect des règles professionnelles relatives à l'accomplissement de leurs missions.

Article 24 : Conditions d'exercice des missions

En matière de secours à personnes, les sauveteurs appliquent les règles arrêtées par les autorités compétentes.

Seule l'assistance à une personne en détresse hors zone de surveillance peut amener un ou des sauveteurs à quitter la zone assignée. Dans ce cas, la baignade est automatiquement fermée.

Article 25 : Cadre hiérarchique

Les sauveteurs sont placés pour l'exercice de leurs missions définies à l'article 23 sous le commandement du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, Chef du Corps Départemental, lui-même agissant sous l'autorité de l'autorité de police administrative en vertu de l'article L 1424-33 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'application des règles disciplinaires sera mise en œuvre de l'exécutif du SDIS 66 et sur sollicitation éventuelle du DEMANDEUR

Article 26 : Affectation

Les sauveteurs sont affectés exclusivement par le SDIS 66 sur les postes de secours. Ces affectations sont réalisées sur la base des critères suivants :

- aptitudes physiques et techniques ;
- disponibilité ;
- homogénéité des équipes ;
- nécessité de service du SDIS.

Le SDIS 66 peut être amené à effectuer des remplacements sans porter préjudice à l'effectif sollicité par le DEMANDEUR dans le respect de l'article 3.

CHAPITRE II : CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

Article 27 : Emploi

Suivant leurs qualifications et aptitudes reconnues pendant leur formation, les sauveteurs sont désignés par le SDIS 66 pour tenir des emplois de :

- chef de plage ;
- chef de poste ;
- adjoint au chef de poste ;
- sauveteur qualifié.

Les sauveteurs sont placés sous le commandement du chef de poste ; ils obéissent aux mêmes règles professionnelles pour l'exécution des missions fixées aux articles 23 et 24.

Article 28 : Tenue

Le SDIS 66 fournit aux sauveteurs une tenue adaptée dont les inscriptions font apparaître leur appartenance au SDIS 66. Le port de cette tenue est obligatoire pendant le service de surveillance et les représentations officielles pour lesquelles le sauveteur représente le SDIS 66.

En dehors de ces cas, le port de cette tenue est prohibé.

Article 29 : Régime de service

- *Journée de travail*

La journée de travail des sauveteurs s'étend de l'ouverture du poste de secours jusqu'à sa fermeture.

Ils effectuent quotidiennement une heure d'entraînement obligatoire.

Ils assurent le service des patrouilles maritimes et terrestres.

- *Repos*

Les sauveteurs ont droit, au minimum, à un jour de repos par semaine.

Article 30 : Conditions matérielles en service

- *Équipement de travail*

Le DEMANDEUR est tenu d'équiper les postes de secours conformément à la réglementation, de les doter en eau, électricité et d'un téléphone en liaison filaire.

Le SDIS 66 peut mettre à disposition le petit matériel conformément à la réglementation

Le DEMANDEUR met à la disposition du SDIS 66 les embarcations assorties de l'ensemble des documents réglementaires relatifs à leur navigabilité ainsi que les accastillages propres à chaque embarcation. Un inventaire contradictoire est effectué lors du jour de la prise en compte du poste de secours.

Le SDIS 66 peut fournir les embarcations et matériels nautiques nécessaires, ainsi que l'ensemble des documents réglementaires relatifs à leur navigabilité.

Le DEMANDEUR assure la mise à disposition des consommables pharmaceutiques réglementaires.

Le SDIS 66 peut fournir, sur sollicitation du demandeur, les consommables pharmaceutiques et/ou l'oxygène médicale, moyennant facturation au coût réel.

En outre, le DEMANDEUR garantit le maintien en parfait état de fonctionnement des matériels ; le SDIS 66 garantit leur utilisation dans les règles de l'art.

Les matériels et consommables mis à disposition par le SDIS 66 seront facturés sur la base des montants unitaires suivants :

Désignation du matériel	Prix unitaire pour la saison 2019
Couverture par un vecteur nautique	1 000 €
Radio VHF marine fixe	60 €
Radio VHF marine portable flottante avec housse étanche	40 €
Téléphone portable	20 €
Jumelle	20 €
Mégaphone	20 €
Thermomètre	4 €
Oxygène médical et consommables pharmaceutiques	Facturation au coût réel

- *Équipement de confort*

Le DEMANDEUR s'engage à fournir par poste de secours :

- un équipement pour la restauration sur place (plaques électriques, four micro-ondes, réfrigérateur) ;
- un casier ou un vestiaire par sauveteur ;
- une douche ;
- un sanitaire.

Article 31 : Conditions matérielles hors service

Lorsque les sauveteurs n'habitent pas à proximité de leur poste d'affectation, la commune met gratuitement à disposition de chaque agent :

- un logement individuel (avec eau, gaz, électricité, sanitaires) ;
ou :
- un emplacement de camping / caravanning tel que prévu pour un camping 2 étoiles.

Dans le cas où elle ne serait pas en mesure de le faire, les frais d'hébergement en camping seraient facturés par le SDIS 66 à la commune.

TITRE IV : DIVERS

Article 32 : Contentieux

En cas de litige pour l'application de la convention, un règlement amiable devra être recherché entre le DEMANDEUR et le SDIS 66 avant toute action devant la juridiction compétente, dont l'élection de domicile pour les affaires civiles est le T.G.I. de PERPIGNAN, et le tribunal Administratif de MONTPELLIER pour le contentieux administratif.

Article 33 : Dénonciation

En cas de dénonciation de la convention par lui, le DEMANDEUR s'engage à s'acquitter des sommes dues au SDIS 66 pour la période de référence qui est de deux mois minimum, afin de garantir l'indemnisation des sauveteurs.

En cas de dénonciation de la convention par le SDIS 66 pour un motif autre que le non respect des clauses de la présente convention ou les contraintes opérationnelles imposées par l'article L 1424-2 du C.G.C.T., le SDIS 66 s'engage à tout mettre en œuvre afin de garantir la réalisation de la prestation de surveillance du lac au bénéfice de la collectivité.

01 AVR. 2020

Fait à PERPIGNAN, le

Pour le Service Départemental d'Incendie et
de Secours des Pyrénées-Orientales

Pour la présidence
du conseil d'administration du SDIS 66
et par délégation
le contrôleur général Jean Pierre SALLES-MAZOU
Directeur départemental
des services d'incendie et de secours
Chef du corps départemental

Pour le Conseil Départemental
Des Pyrénées-Orientales

Fonction



CONVENTION
régissant la prestation du SDIS 66 au profit de collectivités territoriales
en application des articles L 1424-42 et L 2213-23
du code général des collectivités territoriales

Entre d'une part :

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Orientales, désigné ci-après « le **SDIS 66** », représenté par la présidente du conseil d'administration.

Adresse : 1 rue du lieutenant Gourbault - B.P. 19935 - 66962 PERPIGNAN Cedex 09
Tél. : 04.68.63.78.18 – Mail administratif : plateforme.administrative@sdis66.fr

Et d'autre part :

La collectivité territoriale, ci-après désignée le « **DEMANDEUR** », représentée par Madame Hermeline Malherbe agissant en qualité de Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales

Adresse :

Hôtel du Département - 24 quai Sadi Carnot - 66000 PERPIGNAN

Il est convenu ce qui suit :

TITRE I : ENGAGEMENT

CHAPITRE I : GÉNÉRALITÉS

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet la fourniture de la prestation de surveillance de la réserve marine – sentier du littoral, au bénéfice du DEMANDEUR et qui comprend l'armement en personnels des postes de secours, la formation, la fourniture et la gestion de sauveteurs par le SDIS 66, dans les conditions définies ci-après, afin d'assurer, à l'initiative et sous la responsabilité de la collectivité, la surveillance des baignades aménagées, ouvertes gratuitement au public et réglementairement autorisées sur leur territoire de compétence.

Article 2 : Modalités d'engagement et de sortie

La présente convention est conclue pour **la saison estivale 2020**.

Le DEMANDEUR précise les dates de début et de fin de dispositif lors de l'envoi de la présente convention au SDIS 66 et fournit l'arrêté correspondant, par mail à plateforme.administrative@sdis66.fr, avant l'ouverture du premier poste.

Article 3 : Détermination de l'engagement

Le DEMANDEUR communique au SDIS 66 le nombre de postes de secours qu'il souhaite armer, en précisant les dates et les postes de secours concernés.

Afin d'établir la période d'engagement d'une saison, le DEMANDEUR tient compte des emplois visés à l'article 27 de l'effectif minimum nécessaire à l'exploitation d'un poste de secours, du régime de service prévu à l'article 29 et des conditions tenant à l'ouverture et à la fermeture des postes de secours.

La période d'engagement est constituée au minimum de la période de référence qui comprend exclusivement et entièrement les mois de juillet et d'août.

En dehors de cette période de référence, le nombre de sauveteurs armant les postes de secours ne peut être inférieur à la période de référence. Le nombre de postes de secours lui peut être diminué.

L'armement en personnels obéit aux règles de calcul suivantes :

- 1 chef de plage pour 3 postes de secours ou 7 sauveteurs minimum ;
- 1 chef de poste, 1 adjoint au chef de poste et 1 sauveteur qualifié par poste de secours ou 1 chef de poste et 2 sauveteurs qualifiés.

Cet armement peut être modulé en fonction de la longueur du lac surveillé et la fréquentation.

La période d'engagement comprend un jour pour l'ouverture du poste de secours, ainsi qu'un jour pour sa fermeture au cours de la même saison.

Ces journées permettent aux sauveteurs de procéder, en particulier, à la prise en compte des matériels et à la préparation des postes de secours ainsi que leur restitution en fin de saison.

Article 4 : Procédure d'engagement

Le DEMANDEUR s'engage sur le nombre de sauveteurs et la période d'engagement par la signature de la présente.

Les éléments formulant les demandes sont répertoriés en l'annexe.

CHAPITRE II : MODALITÉS FINANCIÈRES

Article 5 : Détermination du montant de la prestation

5.1 – Taux horaires

Le montant de la prestation de chaque DEMANDEUR est établi sur la base d'un taux horaire selon l'emploi tenu du sauveteur, déterminé par l'adjonction des frais de gestion et de formation à son indemnisation à hauteur de 35% de celle-ci.

Le montant de l'indemnité horaire est fixé par arrêté ministériel. Au 1^{er} août 2019, il est de 7,83 €

Les coûts sont donc établis comme suit :

	Taux indemnisation du personnel (% x indemnité horaire de base)	Coût horaire indemnisation facturé (7,83 x Taux + 35%)	Exemple du coût horaire facturé pour 8h (coût horaire indemnisation x 8)
CHEF DE PLAGE	133 % de l'indemnité horaire	14,06 €	112,47 €
CHEF DE POSTE ADJOINT	125 % de l'indemnité horaire	13,21 €	105,70 €
SAUVETEUR QUALIFIÉ	113 % de l'indemnité horaire	11,94 €	95,55 €

5.2 – Forfait sauveteur isolé

Le cas particulier des eaux intérieures sur lesquelles un sauveteur unique reste isolé fonctionne sur le principe d'un forfait d'isolement et d'éloignement qui compense un présentiel journalier réduit mais constant et une responsabilité accrue.

Ce forfait est fixé à 10 vacations du montant de l'indemnité horaire majorée de 35 % de la façon suivante :

	NOMBRE D'INDEMNITÉS	COÛT HORAIRE INDEMNISATION FACTURÉ (7,83 + 35%)	EXEMPLE COÛT FACTURÉ POUR 8H
SAUVETEUR ISOLÉ	10 vacations	10,57 €	105,70 €

La poursuite de la surveillance au-delà des horaires habituels sera facturée par demi-heure supplémentaire pour chacun des agents restant en poste, au coût de la vacation majorée de 35 %.

Celle-ci devra avoir obtenu l'accord préalable du SDIS 66 en début de saison.

5.3 – Prévisionnel

Afin de permettre au demandeur de préparer son budget pour l'année en cours et en tenant compte des éléments du dispositif SBAN fournis par le demandeur, le prévisionnel du coût facturé par le SDIS 66 avoisinera les : 6 144.10 € (six mille cent quarante-quatre euros et dix centimes).

Article 6 : Procédure de recouvrement

Le recouvrement s'effectue en une échéance sur l'exercice budgétaire de la saison en cours.

La COLLECTIVITÉ s'engage à mandater le montant de la prestation saisonnière pour totalité au plus tard le 1^{er} novembre de l'exercice en cours.

Le solde intègre les demandes supplémentaires en dehors de la période d'engagement.

Article 7 : Demandes supplémentaires

En cas de sollicitation exceptionnelle en dehors de la période d'engagement, le coût journalier des sauveteurs pour la saison en cours est identique au coût établi dans l'article 5.1 de la présente convention.

TITRE II : OBLIGATIONS PARTICULI RES

CHAPITRE I : OBLIGATIONS PARTICULI RES DU SDIS 66

Article 8 : Recrutement

Le SDIS 66 assure le recrutement nécessaire au fonctionnement des postes de secours du DEMANDEUR dans la proportion fixée pour armer réglementairement les postes de secours, augmentée du nombre de sauveteurs nécessaires pour assurer le service de remplacement, et répondant aux exigences de la présente convention.

Article 9 : Formation

Le SDIS 66 s'engage à former des sauveteurs pour répondre aux contraintes légales et réglementaires concernant la tenue des emplois visés dans l'article 27.

Des formations complémentaires peuvent être sollicitées par le DEMANDEUR auprès du SDIS 66 (pilotage moto marine, utilisation défibrillateur semi automatique, ...). Celles-ci font l'objet d'une convention spécifique.

Article 10 : Constitution et affectation des équipes

Le SDIS66 détermine seul les affectations des sauveteurs sur les postes de secours ou au service de remplacement, accordant, à compétence égale, la priorité aux personnels locaux afin de limiter les frais d'hébergement à la charge du DEMANDEUR.

Sur chaque poste de secours, les sauveteurs sont par principe affectés de façon à former des équipes composées uniquement de sauveteurs recrutés par le SDIS 66.

Article 11 : Gestion

Le SDIS 66 assure la gestion administrative des sauveteurs dès leur recrutement et jusqu'à la fin de la période d'engagement.

Le SDIS 66 assure l'indemnisation des sauveteurs qu'il emploie en qualité de sapeurs-pompier volontaires saisonniers ou sapeurs-pompier volontaires aux fins d'assurer la prestation au bénéfice du demandeur.

Article 12 : Service de remplacement

Le service de remplacement à vocation à permettre de remplacer des sauveteurs pendant leur affectation pour cause de maladies, accidents en service et absences diverses soumises à autorisation (examens, événements familiaux, ...).

Le remplacement est effectué au maximum 24 heures après que le chef de plage ou de poste ait sollicité le SDIS 66 par demande écrite faxée au CODIS.

En cas d'absences diverses soumises à autorisation, chaque sauveteur devra obtenir préalablement l'accord de l'officier en charge du dispositif nautique.

Article 13 : Contrôle

Le SDIS 66 procède à des contrôles inopinés sur l'application de la convention. Après chaque contrôle, si la situation le justifie, un rapport est adressé au DEMANDEUR.

Article 14 : Assurance

Le SDIS66 assure la protection sociale des sauveteurs pendant leur formation et durant les périodes d'affectation où ils exercent leurs missions pour le compte du DEMANDEUR.

CHAPITRE II : OBLIGATIONS PARTICULIÈRES DES COLLECTIVITÉS

Article 15 : Fourniture d'un emploi

Le DEMANDEUR s'engage à maintenir sa demande a minima pour la période visée dans la présente convention, qui est de deux mois minimum.

Article 16 : Paiement des prestations

Le DEMANDEUR s'engage à régler les sommes appelées par le SDIS 66 dans les conditions prévues aux articles 6 et 7.

Article 17 : Responsabilité

En application des articles L 2212-1 et L 2216-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le DEMANDEUR est civilement responsable des dommages résultant de l'exercice des attributions de police administrative, quel que soit le statut des agents qui y concourent.

De ce fait, le DEMANDEUR s'engage à prendre en charge la réparation des dommages corporels et matériels ou immatériels consécutifs, et des dommages immatériels non consécutifs causés aux tiers par les sauveteurs et à garantir le SDIS 66 des réclamations dans le cas où sa responsabilité viendrait à être recherchée. En cas de dommage résultant, en tout ou partie, de la faute du sauveteur, ou du mauvais fonctionnement du SDIS 66, le DEMANDEUR pourra agir de manière récursoire à l'encontre du SDIS 66 en exonération de responsabilité à due concurrence.

Article 18 : Règles professionnelles

Les sauveteurs sont formés sur la base des règles professionnelles définies réglementairement pour le secourisme, les transmissions, et le règlement opérationnel départemental.

Une organisation et des techniques opérationnelles en matière de surveillance et d'intervention ont été déterminées par le SDIS 66 afin d'optimiser la qualité dans la découverte d'accidents ou noyades et la distribution des secours.

Le DEMANDEUR, pour le compte duquel interviennent les sauveteurs, s'engage à favoriser le respect de ces règles sur l'ensemble des postes de secours où interviennent les sauveteurs du SDIS 66.

Article 19 : Arrêté municipal d'ouverture

Pour chaque période d'engagement, le DEMANDEUR s'oblige à fournir au chef de poste l'arrêté relatif à la police des baignades avant l'ouverture de chaque poste de secours.

Article 20 : Affichage

Sur chaque poste de secours est porté à la connaissance du public l'inscription « poste de secours Sapeurs-Pompiers ».

Article 21 : Informations

Le SDIS 66 s'engage à informer l'autorité de police communale en temps réel de toute opération particulière ou emportant notion de détresse vitale pour la ou les victimes.

Un relevé de l'activité des postes de la saison sera transmis par le SDIS 66 au DEMANDEUR au plus tard le 31 octobre.

CHAPITRE III : OBLIGATIONS PARTICULIÈRES COMMUNES

Article 22 : Protection pénale

Le DEMANDEUR et le SDIS 66 sont tenus d'accorder leur protection aux sauveteurs dans le cas où ils font l'objet de poursuites pénales à l'occasion de faits qui n'ont pas le caractère d'une faute personnelle, durant leur affectation sur les postes de secours.

Le DEMANDEUR et le SDIS 66 sont tenus de protéger les sauveteurs contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion de leurs fonctions.

TITRE III : RÉGIME DE L'EMPLOI DES SAUVETEURS NAUTIQUES

CHAPITRE I : CONDITIONS D'AFFECTATION

Article 23 : Missions

Les sauveteurs ont pour missions exclusives :

- la surveillance des baignades aménagées ;
- la prévention des accidents de noyade et, le cas échéant, des accidents pouvant porter atteinte à l'intégrité physique des personnes ;
- le secours d'urgence ;
- l'assistance en secourisme ;
- l'alerte des secours nécessaires.

Les sauveteurs interviennent pour toute personne en détresse dont ils auraient connaissance dans le respect des règles professionnelles relatives à l'accomplissement de leurs missions.

Article 24 : Conditions d'exercice des missions

En matière de secours à personnes, les sauveteurs appliquent les règles arrêtées par les autorités compétentes.

Seule l'assistance à une personne en détresse hors zone de surveillance peut amener un ou des sauveteurs à quitter la zone assignée. Dans ce cas, la baignade est automatiquement fermée.

Article 25 : Cadre hiérarchique

Les sauveteurs sont placés pour l'exercice de leurs missions définies à l'article 23 sous le commandement du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, Chef du Corps Départemental, lui-même agissant sous l'autorité de l'autorité de police administrative en vertu de l'article L 1424-33 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'application des règles disciplinaires sera mise en œuvre de l'exécutif du SDIS 66 et sur sollicitation éventuelle du DEMANDEUR.

Article 26 : Affectation

Les sauveteurs sont affectés exclusivement par le SDIS 66 sur les postes de secours. Ces affectations sont réalisées sur la base des critères suivants :

- aptitudes physiques et techniques ;
- disponibilité ;
- homogénéité des équipes ;
- nécessité de service du SDIS.

Le SDIS 66 peut être amené à effectuer des remplacements sans porter préjudice à l'effectif sollicité par le DEMANDEUR dans le respect de l'article 3.

CHAPITRE II : CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

Article 27 : Emploi

Suivant leurs qualifications et aptitudes reconnues pendant leur formation, les sauveteurs sont désignés par le SDIS 66 pour tenir des emplois de :

- chef de plage ;
- chef de poste ;
- adjoint au chef de poste ;
- sauveteur qualifié.

Les sauveteurs sont placés sous le commandement du chef de poste ; ils obéissent aux mêmes règles professionnelles pour l'exécution des missions fixées aux articles 23 et 24.

Article 28 : Tenue

Le SDIS 66 fournit aux sauveteurs une tenue adaptée dont les inscriptions font apparaître leur appartenance au SDIS 66. Le port de cette tenue est obligatoire pendant le service de surveillance et les représentations officielles pour lesquelles le sauveteur représente le SDIS 66.

En dehors de ces cas, le port de cette tenue est prohibé.

Article 29 : Régime de service

) Journée de travail

La journée de travail des sauveteurs s'étend de l'ouverture du poste de secours jusqu'à sa fermeture.

Ils effectuent quotidiennement une heure d'entraînement obligatoire.

Ils assurent le service des patrouilles maritimes et terrestres.

) Repos

Les sauveteurs ont droit, au minimum, à un jour de repos par semaine.

Article 30 : Conditions matérielles en service

) *Équipement de travail*

Le DEMANDEUR est tenu d'équiper les postes de secours conformément à la réglementation, de les doter en eau, électricité et d'un téléphone en liaison filaire.

Le SDIS 66 peut mettre à disposition le petit matériel conformément à la réglementation

Le DEMANDEUR met à la disposition du SDIS 66 les embarcations assorties de l'ensemble des documents réglementaires relatifs à leur navigabilité ainsi que les accastillages propres à chaque embarcation. Un inventaire contradictoire est effectué lors du jour de la prise en compte du poste de secours.

Le SDIS 66 peut fournir les embarcations et matériels nautiques nécessaires, ainsi que l'ensemble des documents réglementaires relatifs à leur navigabilité.

Le DEMANDEUR assure la mise à disposition des consommables pharmaceutiques réglementaires.

Le SDIS 66 peut fournir, sur sollicitation du demandeur, les consommables pharmaceutiques et/ou l'oxygène médicale, moyennant facturation au coût réel.

En outre, le DEMANDEUR garantit le maintien en parfait état de fonctionnement des matériels ; le SDIS 66 garantit leur utilisation dans les règles de l'art.

Les matériels et consommables mis à disposition par le SDIS 66 seront facturés sur la base des montants unitaires suivants :

Désignation du matériel	Prix unitaire pour la saison 2019
Couverture par un vecteur nautique	1 000 €
Radio VHF marine fixe	60 €
Radio VHF marine portable flottante avec housse étanche	40 €
Téléphone portable	20 €
Jumelle	20 €
Mégaphone	20 €
Thermomètre	4 €
Oxygène médical et consommables pharmaceutiques	Facturation au coût réel

) *Équipement de confort*

Le DEMANDEUR s'engage à fournir par poste de secours :

- un équipement pour la restauration sur place (plaques électriques, four micro-ondes, réfrigérateur) ;
- un casier ou un vestiaire par sauveteur ;
- une douche ;
- un sanitaire.

Article 31 : Conditions matérielles hors service

Lorsque les sauveteurs n'habitent pas à proximité de leur poste d'affectation, la commune met gratuitement à disposition de chaque agent :

- un logement individuel (avec eau, gaz, électricité, sanitaires) ;
- ou :
- un emplacement de camping / caravaning tel que prévu pour un camping 2 étoiles.

Dans le cas où elle ne serait pas en mesure de le faire, les frais d'hébergement en camping seraient facturés par le SDIS 66 à la commune.

TITRE IV : DIVERS

Article 32 : Contentieux

En cas de litige pour l'application de la convention, un règlement amiable devra être recherché entre le DEMANDEUR et le SDIS 66 avant toute action devant la juridiction compétente, dont l'élection de domicile pour les affaires civiles est le T.G.I. de PERPIGNAN, et le tribunal Administratif de MONTPELLIER pour le contentieux administratif.

Article 33 : Dénonciation

En cas de dénonciation de la convention par lui, le DEMANDEUR s'engage à s'acquitter des sommes dues au SDIS 66 pour la période de référence qui est de deux mois minimum, afin de garantir l'indemnisation des sauveteurs.

En cas de dénonciation de la convention par le SDIS 66 pour un motif autre que le non respect des clauses de la présente convention ou les contraintes opérationnelles imposées par l'article L 1424-2 du C.G.C.T., le SDIS 66 s'engage à tout mettre en œuvre afin de garantir la réalisation de la prestation de surveillance du lac au bénéfice de la collectivité.

Fait à PERPIGNAN, le 11 mai 2020

**Pour le Service Départemental d'Incendie et
de Secours des Pyrénées-Orientales**

Pour la présidente
du conseil d'administration du SDIS
et par délégation



Contrôleur général Jean-Pierre SALLES-MAZOU

**Pour le Conseil Départemental
Des Pyrénées-Orientales**

Fonction



CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE :

Le Département des Pyrénées-Orientales, propriétaire du lieu dit « Réserve écologique du Lac de la Raho », représenté par sa Présidente en exercice, Hermeline MALHERBE, domiciliée ès qualité au 24, Quai Sadi Carnot, 66000 PERPIGNAN, et dûment autorisée à signer en vertu de la délibération du
ci-après désigné "le Département",

ET :

Le Groupe Ornithologique du Roussillon, dont le siège social est 4, rue Béranger 66000 PERPIGNAN, représenté par son Président, Joseph HIARD, ci-après désigné "le GOR",

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

Le Groupe Ornithologique du Roussillon est une association loi 1901 qui a pour but l'étude et la protection des oiseaux, de leurs biotopes et de la faune sauvage dans les Pyrénées-Orientales. Le GOR est agréé au titre de la protection de la nature et de l'environnement dans le cadre départemental (arrêté n°1366/96), au titre de la Jeunesse et éducation populaire (agrément n°66673 du 09/07/2004) et par l'Education Nationale depuis le 28 janvier 2009.

Le GOR est chargé par Département des Pyrénées-Orientales de la conservation et du suivi des espèces, dans le cadre d'un plan de gestion ainsi que d'une dynamique d'éducation à l'environnement sur la Réserve écologique du site de La Raho.

ARTICLE 2 - OBLIGATIONS DU GOR

Le suivi scientifique :

Le GOR est en charge du suivi avifaunistique sur le secteur de la Réserve écologique. Il réalisera chaque année un bilan avifaunistique de la zone, concernant l'ensemble des espèces présentes sur le site quel que soit leur statut (sédentaires, migrateurs, hivernants) et devra en rendre compte au Département lors d'une réunion annuelle de bilan.

Le GOR proposera au Département des objectifs annuels de gestion visant à maintenir ou à améliorer les potentialités du site en matière avifaunistique.

Par ailleurs, le GOR pourra proposer au Département la réalisation, sur le terrain, de travaux de gestion visant à améliorer la qualité environnementale du site.

L'animation :

Le GOR est tenu d'organiser des animations de sensibilisation à l'environnement et à l'avifaune sur le site, destinées aux scolaires (primaires, collèges) ou au grand public.

Afin de développer ces activités, le GOR sera en charge des contacts et de l'information vers les établissements scolaires concernés, ceci en précisant que le gestionnaire du site est le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.

Les outils pédagogiques nécessaires à ces animations seront réalisés conjointement entre les deux parties.

L'information du public concernant la gestion et l'animation de la réserve écologique sera établie en concertation entre les deux signataires de la présente convention.

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DU DEPARTEMENT

3-1 Soutien du projet de conservation de l'avifaune Plan de gestion

Le Département des Pyrénées-Orientales assurera la réalisation des aménagements et travaux à mettre en œuvre dans la Réserve écologique, dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle prévue à cet effet.

3-2 Soutien du projet d'éducation à l'environnement

En plus de la programmation définie dans l'article 2, le Département peut décider de mettre en place d'autres animations ou interventions externes dont il assurerait le financement.

Le Département s'engage aussi à financer la réalisation de supports pédagogiques et de communication visant à informer le public et servir de base à la diffusion de messages pédagogiques.

Le Département mettra à la disposition du GOR un jeu de clés pour permettre l'accès à la réserve écologique.

3-3 Prêt de matériel

Afin d'améliorer le suivi avifaunistique réalisé par le GOR ainsi que les sorties d'observation sur le site de la Réserve écologique, le Département met à disposition du GOR du matériel optique (paires de jumelles).

De même, pour lui permettre ses actions scientifiques, le Département peut mettre à disposition du GOR des filets de capture pour le bagage des oiseaux.

Ce matériel reste la propriété du Département des Pyrénées-Orientales.

Le GOR s'engage à le rendre à son propriétaire au terme de la présente convention, dans un état permettant son bon fonctionnement.

Pour des raisons pratiques, afin que le GOR n'ait pas systématiquement besoin de venir chercher ce matériel dans les locaux du Département, celui-ci sera entreposé dans les locaux du GOR et sous sa responsabilité.

3-4 Accès au site

L'accès de personnes ou d'animaux domestiques à l'intérieur de la réserve

écologique est interdit hors opérations d'animation, de suivi ou d'études scientifiques.

3-5 Aide financière

Pour que le GOR puisse mener à bien les opérations mentionnées dans l'article 2, le Département des Pyrénées-Orientales lui versera une aide financière annuelle d'un montant de 5 000 €, l'année étant comptée selon le cycle scolaire.

Ce montant sera inscrit au chapitre 65 du budget du département.

La subvention sera versée en une fois après transmission par le GOR du bilan avifaunistique de la zone, concernant l'ensemble des espèces présentes sur le site quel que soit leur statut (sédentaires, migrateurs, hivernants).

Le Département adressera au Payeur Départemental un certificat administratif attestant de la réalisation des missions dévolues au GOR.

Le paiement sera effectué sur le compte bancaire du GOR dont les coordonnées sont mentionnées sur le Relevé d'identité Bancaire fourni par lui même lors de sa demande de subvention.

ARTICLE 4 - CONTROLE DU DEPARTEMENT

Dans le cadre de la gestion des deniers publics, le Département peut contrôler et évaluer l'utilisation de la subvention au regard de l'objet de la présente convention.

A ce titre, le GOR s'engage à :

- ✓ adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au nouveau plan comptable associatif (Règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables - Arrêté du 26 décembre 2018),
- ✓ fournir dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice, les comptes annuels certifiés par son Président (bilan, compte de résultat, annexes et rapport du Commissaire aux Comptes s'il y a lieu),
- ✓ fournir dans les 6 mois qui suivent la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été accordée, un compte rendu financier (modèle Cerfa 15059*2),
- ✓ informer immédiatement les services du Département de toute modification pouvant avoir une incidence sur la mise en œuvre de la présente convention (modification des statuts, de la composition du conseil d'administration ou du bureau, de la modification ou du retrait de l'agrément...),
- ✓ faciliter les contrôles effectués par le Département, en lui fournissant notamment, sur simple demande, les documents administratifs et comptables que ses services jugeront nécessaires.

ARTICLE 5 - RESPONSABILITÉS DES DEUX PARTIES

5-1 Utilisation de supports portant les références du projet

Le GOR s'engage à ne pas utiliser les références, nom complet, logo et sigle, en dehors du cadre de la présente convention et à faire mention de la participation du Département sur tous supports de communication et dans ses rapports avec les médias.

Cet engagement vise à assurer une meilleure visibilité de l'utilisation des fonds départementaux.

5-2 Responsabilité - Assurances

Les deux parties font leur affaire personnelle de l'assurance responsabilité civile

liée au présent partenariat. Le GOR sera néanmoins tenu de communiquer au Département les attestations des polices d'assurance souscrites au titre de son activité et des matériels mis à sa disposition.

ARTICLE 6 - DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2020.

ARTICLE 7 - RÉSILIATION

7-1 Les deux parties se réservent le droit de mettre fin unilatéralement, à tout moment, à la présente convention, en cas de non-respect de l'un des articles, dès lors que, dans le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par l'une des deux parties par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception, l'autre partie n'aura pas pris les mesures appropriées.

Les deux parties se réservent également le droit de mettre fin unilatéralement, à tout moment, à la présente convention sans préavis, en cas de faute grave.

7-2 Clause d'élection de domicile

Pour l'exécution de la présente convention, les parties font élection de domicile aux adresses mentionnées en en-tête des présentes.

En cas de modification dans l'adresse du siège de l'association, cette dernière s'engage à informer le Département en envoyant par LRAR la publication de ce changement au journal officiel.

ARTICLE 8 - COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Tout litige susceptible d'intervenir dans l'interprétation ou l'exécution de la présente convention sera soumis au Tribunal Administratif de Montpellier (6 rue Pitot).

ARTICLE 9 - AVENANTS

La présente convention ne peut être modifiée que par voie d'avenant. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent.

Fait à Perpignan, en deux exemplaires originaux, le

**La Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales**

**Le Président du Groupe
Ornithologique du Roussillon**

Hermeline MALHERBE

Joseph HIARD



Convention d'Occupation Temporaire du domaine public pour la gestion de la Base nautique (partie ouest) du site de la Raho par l'Association des Sports Nautiques du Lac de Villeneuve-de-la-Raho

Vu la loi n° 82. 213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu l'article L.3221-4 Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.2122-1 et suivants du Code Général de la propriété des personnes publiques,

Vu les arrêtés préfectoraux et municipaux de réglementation du site du Lac de la Raho en vigueur,

Vu l'arrêté départemental du 24 juillet 2017 réglementant le site,

Vu le permis de construire délivré à l'Association des Sports Nautiques du Lac de Villeneuve-de-la-Raho (ASNLVDR) en date du 20/10/2011 pour l'extension de la base nautique,

Vu la délibération de l'Assemblée Départementale en date du _____ approuvant les modalités de mise à disposition de la Base nautique de la Raho et autorisant la Présidente du Département à signer la présente Convention d'Occupation Temporaire et tous documents liés à cette convention,

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

**Le Département des Pyrénées-Orientales,
ayant son siège 24, Quai Sadi Carnot, BP 906, 66906 PERPIGNAN-CEDEX,
représenté par sa Présidente en exercice, Madame Hermeline MALHERBE,
ci-après dénommé « le DEPARTEMENT »,**

d'une part,

ET

**L'Association des Sports Nautiques du Lac de Villeneuve-de-la-Raho,
représentée par les co-Présidents, Madame Aude LUSETTI et Monsieur Laurent BRUNELLE,
ci-après dénommée « l'ASNLVDR » ou « l'OCCUPANT »,**

d'autre part,

IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

L'ASNLVDR est une association loi 1901 qui a pour objet le développement de la pratique de l'aviron, du canoë kayak, du modélisme naval et des activités liées à ces disciplines (barque catalane, stand-up paddle, handisport...) sur le site du Lac de La Raho, conformément aux arrêtés préfectoraux et municipaux en vigueur.

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE I - OBJET DE LA CONVENTION

Le Département des Pyrénées-Orientales met à disposition de l'ASNLVDR la partie ouest de la Base nautique de la retenue principale de la Raho, située sur le domaine public départemental, dans un objectif d'animation et de sécurisation des activités nautiques, pour une période de trois ans.

Il est entendu que cette mise à disposition est consentie à titre gratuit à l'ASNLVDR aux conditions et termes suivants :

- l'ASNLVDR et les associations qui la composent sont des structures à but non lucratif dont les activités concourent à la satisfaction de l'intérêt général, encadrant la pratique de l'aviron, du canoë kayak, du modélisme naval et des activités liées ;
- ces associations possèdent l'agrément handisport permettant l'accueil d'usagers et de pratiquants en situation de handicap ;
- elles apportent un soutien logistique et sportif à des manifestations sportives organisées par des partenaires publics tels que l'USEP, l'UNSS, le CDOS, les acteurs du handisport ;
- elles mettent en œuvre un volet pédagogique avec des animations de découverte des sports nautiques au plus grand nombre.

L'emplacement mis à disposition de l'ASNLVDR est situé en zone Nf (activités nautiques) au PLU de la commune de Villeneuve-de-la-Raho. Il s'étend sur 1 700 m², correspondant à la Base nautique du site de la Raho et comprenant :

- une partie de terrain délimitée par un enclos grillagé mitoyen du camping « les Rives du lac » ;
- des bâtiments édifiés dans cet enclos, constitués :
 - d'une base nautique construite en dur, sur fondations, d'une superficie de 174 m² à usage de garage, stockage de matériel et office pour le personnel,
 - de six blocs de type Algeco, soit 93 m², pour répondre aux besoins de rangement des petits équipements, bureaux, vestiaires et sanitaires,
 - d'un bâtiment type conteneur maritime de 6 m² pour le stockage des produits dangereux et carburants,
 - d'un hangar à bateaux de 144 m², pour le remisage des embarcations ;
- des équipements de sécurité et de lutte contre l'incendie, installés conformément au permis de construire du 20/10/2011 ;
- une dalle en béton d'une superficie d'environ 80 m² ;
- un ponton aménagé pour la mise à l'eau des embarcations dans l'anse nautique.

La parcelle est équipée en réseaux d'alimentation en eau, d'électricité et d'assainissement.

Ledit emplacement a été délimité contradictoirement et est matérialisé sur le plan joint en annexe.

ARTICLE II - CARACTÈRE TEMPORAIRE ET PERSONNEL DE LA CONVENTION

2-1. Caractère temporaire

La présente convention d'occupation du Domaine Public ne peut être que temporaire, révocable et précaire. Ainsi, l'OCCUPANT ne pourra en aucun cas :

- se prévaloir d'un bail commercial ou d'un fond de commerce,
- se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux, quelle que soit la cause de fin de la convention,

- modifier l'objet de la convention.

2-2. Caractère personnel

La présente autorisation est accordée à titre strictement personnel :

- l'OCCUPANT devra occuper personnellement les lieux mis à disposition,
- il ne pourra en aucun cas concéder ou sous louer l'emplacement ou les équipements.

En cas de cessation de l'activité, de modification substantielle des statuts de l'association ou de fin de son existence, la présente convention sera automatiquement résiliée.

L'Union Départementale Scolaire et d'Interêt Social (UDSIS) est propriétaire d'un module implanté dans l'enclos grillagé de la Base nautique et le DEPARTEMENT a mis à sa disposition un espace grillagé attenant à celui qui fait l'objet de la présente convention, ainsi qu'une rampe de mise à l'eau qui lui est réservée (voir plan joint). Ces équipements permettent à ce syndicat d'organiser des activités d'initiation à la voile, notamment à destination des scolaires, sous sa propre responsabilité.

Cette autre activité nautique vient compléter celles qui sont développées par l'ASNLVDR et les deux organismes doivent s'entendre, sous l'arbitrage du DEPARTEMENT si nécessaire, pour s'entraider quand cela est possible et mutualiser, occasionnellement, les locaux ou équipements de la Base nautique.

ARTICLE III - CONDITIONS D'EXPLOITATION

3-1. Conditions administratives

L'OCCUPANT devra en permanence disposer de toutes les autorisations administratives nécessaires à l'exercice de ses activités. Il devra pouvoir en justifier auprès du DEPARTEMENT à tout moment.

Il s'engage à respecter les règles édictées par le DEPARTEMENT concernant l'organisation et le fonctionnement du site du Lac de la Raho.

Il renonce expressément à formuler toute réclamation ou à revendiquer toute indemnisation aussi bien en raison de modifications qui surviendraient dans l'état des lieux qu'en raison des travaux, opérations, manœuvres et mesures de toute nature qui seront mises à exécution pour les besoins, l'utilité ou la commodité des ouvrages du site du Lac de la Raho, de leur exploitation, de leur extension, de leur réfection, de leur réparation et de leur entretien.

En particulier l'OCCUPANT reconnaît que le DEPARTEMENT pourra régler librement le régime des eaux, en faire varier le niveau et effectuer toutes les opérations de dragage ou curage, même si elles ont pour effet d'interdire temporairement la navigation en certains points ou sur la totalité des retenues.

Il s'engage également à se conformer en tous points aux règlements de police établis par la commune de Villeneuve-de-la-Raho, les arrêtés préfectoraux en vigueur, le règlement départemental du site et toute réglementation pouvant intervenir du fait de la loi.

3-2. Nature de l'activité

L'OCCUPANT ne pourra exploiter les lieux pour une destination autre que son activité de pratique des sports nautiques et la préparation physique au sol relative à ces activités.

Le ponton sera destiné uniquement à l'embarcation de bateaux, avirons, kayaks, barques ou embarcations à rames, aux activités nautiques handisports et aux unités assurant l'encadrement sportif et la sécurité du plan d'eau.

3-3. Constructions

En dehors des travaux autorisés dans le cadre du permis de construire initial, l'OCCUPANT ne pourra édifier pendant la durée de l'exploitation aucun ouvrage fixe ou permanent, nécessitant ou pas un permis de construire, sans l'accord express du DEPARTEMENT et l'obtention des autorisations requises (au titre de l'urbanisme notamment).

Pendant toute la durée de la convention, l'OCCUPANT supportera toute la responsabilité des constructions qu'il aura édifiées et dont il est propriétaire.

3-4. Obligations relatives à l'entretien des lieux

L'OCCUPANT devra OBLIGATOIREMENT maintenir les lieux et les installations mis à sa disposition en bon état :

- il devra veiller avec une attention particulière à ce qu'ils soient tenus constamment propres et en bon état de fonctionnement, par ses soins et à ses frais ;
- il s'engage à nettoyer le périmètre clos de la base nautique, les bâtiments et installations mis à sa disposition dans le cadre de la présente convention ;
- il sera dans l'obligation d'assurer l'entretien courant du ponton mis à sa disposition par le DEPARTEMENT, ainsi que le suivi du marnage du plan d'eau par ce ponton.

La maintenance ordinaire des installations sera exclusivement à la charge de l'OCCUPANT, le DEPARTEMENT se chargeant de la maintenance des infrastructures et des contrôles de sécurité périodiques légaux : entretien des rampes d'accès pour PMR, compteurs d'eau, station de refoulement des eaux usées, installations électriques jusqu'au TGBT, etc.

3-5. Manifestations ponctuelles

Les manifestations sportives restent soumises à l'autorisation écrite du DEPARTEMENT. Ainsi, toute manifestation devra faire l'objet d'une demande écrite au DEPARTEMENT, par voie postale, au minimum 2,5 mois avant la date envisagée de l'événement.

Le DEPARTEMENT pourra, le cas échéant, notamment pour des raisons de sécurité ou l'organisation d'une autre manifestation sur le site aux mêmes dates, ne pas satisfaire à ces demandes.

Une fois autorisées, les manifestations se feront dans le respect de la charte des manifestations et animations du site, transmise en préalable à la réalisation de chaque manifestation.

3-6. Publicité, communication et signalétique

Toute installation de publicité et utilisation du logo du DEPARTEMENT par l'OCCUPANT devra faire l'objet d'une autorisation préalable du DEPARTEMENT.

De même, l'OCCUPANT s'engage à soumettre pour accord préalable du DEPARTEMENT, toute communication médiatique en rapport avec l'activité des clubs accueillis au sein des installations mises à sa disposition.

La signalétique réglementaire spécifique à la navigation sera prise en charge par le DEPARTEMENT.

La pose de tout panneau signalétique par l'OCCUPANT sur le site du Lac de La Raho sera soumise à autorisation préalable du DEPARTEMENT.

3-7. Circulation sur le site

La circulation des véhicules liée aux activités de l'OCCUPANT ou de ses membres sera autorisée, à titre dérogatoire, dans le secteur exclusif de l'anse nautique, du parking à la Base nautique, pour les opérations de déplacement d'embarcations ou de maintenance.

Aucun véhicule des membres de l'ASNLVDR, de ses adhérents ou autres usagers ne sera autorisé à stationner sur le site.

ARTICLE IV - MODALITES FINANCIERES

L'OCCUPANT, association loi 1901 à but non lucratif, participe à l'animation du site et à l'accueil du grand public, dont notamment les pratiquants handisports. L'association assume donc une mission d'intérêt général qui, au regard de l'article 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, lui permet de se voir délivrer la présente Convention d'Occupation Temporaire à titre gratuit.

ARTICLE V - RESPONSABILITES, ASSURANCES

L'OCCUPANT demeure entièrement et seul responsable des dommages qui pourraient résulter de son activité et de l'utilisation qu'il fera des bâtiments, installations et matériels mis à sa disposition.

Ainsi, l'OCCUPANT aura l'entière responsabilité des dommages et nuisances éventuels pouvant survenir, de son fait ou celui des personnes agissant pour son compte ou autorisées par lui, sur son personnel, ses fournisseurs, ses prestataires, et à tous tiers pouvant se trouver sur les lieux objets de la présente convention, ainsi qu'à leurs biens.

L'OCCUPANT et ses assureurs renoncent à exercer tout recours contre le DEPARTEMENT en cas de dommages survenant aux biens de l'OCCUPANT, de son personnel et de toute personne agissant pour son compte et se trouvant sur les lieux objets de la présente convention.

L'OCCUPANT souscrira toutes les polices d'assurance nécessaires, spécifiques aux bâtiments, équipements et activités nautiques faisant l'objet de la présente convention. Il fournira annuellement une attestation d'assurance au DEPARTEMENT avant le 31 janvier.

L'OCCUPANT s'engage à porter à la connaissance du DEPARTEMENT, dans un délai d'une semaine à compter de sa constatation, tout fait de nature à porter préjudice au Domaine Public Départemental.

ARTICLE VI - SECOURS

L'OCCUPANT devra obligatoirement tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité de ses adhérents et du public autorisé par ses soins à naviguer et à utiliser les installations objet de la présente convention.

Il devra pouvoir justifier que les moyens de secours sont vérifiés et entretenus selon la législation en vigueur, indépendamment des moyens de lutte contre l'incendie pris en charge par le DEPARTEMENT.

ARTICLE VII - PROTOCOLE POUR L'ECOPAGE DES CANADAIRS

Dans le cadre de la lutte contre l'incendie, des opérations d'écopage des canadais sont régulièrement programmées sur le site du Lac de La Raho. Un protocole d'intervention a été mis en place par le DEPARTEMENT et le SDIS. Ce document, fourni par le Département, devra obligatoirement faire l'objet d'un affichage permanent dans les locaux des clubs présents sur le site.

Les responsables des clubs nautiques seront immédiatement informés par le DEPARTEMENT des opérations d'écopage annoncées afin de leur permettre de mettre en sécurité leurs adhérents présents sur le plan d'eau principal.

A cet effet, l'OCCUPANT est tenu d'informer le DEPARTEMENT de tout changement de coordonnées de l'un de ses responsables ou de l'un des responsables de ses clubs adhérents.

ARTICLE VIII - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est consentie pour une durée de trois (3) ans, prenant effet à la date de sa signature par le DEPARTEMENT. Elle n'est pas renouvelable tacitement.

La convention est délivrée à titre précaire et révocable et son renouvellement ne pourra intervenir qu'après avis favorable du DEPARTEMENT et accord entre les deux parties.

L'attention de l'OCCUPANT est attirée sur le fait qu'il ne détient aucun droit acquis au renouvellement de la convention après son expiration. A défaut, le DEPARTEMENT utilisera toutes les voies de droit pour faire procéder d'office à l'expulsion de l'OCCUPANT sans titre du domaine public départemental.

ARTICLE IX - RENONCIATION

L'OCCUPANT pourra renoncer à la convention sur simple demande écrite à présenter au DEPARTEMENT.

La décision sera prononcée par la Présidente du DEPARTEMENT.

ARTICLE X - REVOCATION DE LA CONVENTION

Le DEPARTEMENT pourra mettre un terme à la présente convention sans aucune compensation financière :

- soit pour un motif d'intérêt général, à tout moment,
- soit pour faute grave, à tout moment,
- soit pour l'inexécution de l'une des obligations prévues dans le cadre de la présente convention, après mise en demeure de s'exécuter par lettre recommandée avec accusé de réception par le DEPARTEMENT, restée infructueuse plus de 15 jours.

La résiliation de la convention est prononcé par la Présidente du DEPARTEMENT.

ARTICLE XI - REGIME DES INSTALLATIONS EN FIN DE CONVENTION

A la fin de la convention, quelles qu'en soient les causes, qu'elle intervienne à terme ou de manière anticipée, l'OCCUPANT devra vider les lieux et remettre au DEPARTEMENT l'ensemble des installations en bon état de fonctionnement, sans pouvoir demander une quelconque indemnité.

Dès la libération des lieux par l'OCCUPANT, un état des lieux contradictoire sera établi. Celui-ci fera mention des éventuels travaux de réparation ou de remise en état à réaliser. Ces travaux seront à la charge de l'OCCUPANT. Dans le cas où celui-ci ne les mettrait pas œuvre dans un délai raisonnable, ils seraient réalisés par le DEPARTEMENT aux frais de l'OCCUPANT.

Ces dispositions ne concernent pas le module appartenant à l'UDSIS (identifié sur le plan en annexe).

ARTICLE XII - DROITS REELS

Ce titre ne confère pas de droits réels au bénéficiaire.

ARTICLE XIII - LITIGES

En cas de différent, si les parties ne parviennent pas à désigner un médiateur ou bien n'aboutissent à aucun compromis, le litige sera porté devant le tribunal Administratif de Montpellier (6 Rue Pitot, 34000 Montpellier).

Il en sera ainsi de toutes les contestations relatives à la présente convention.

ANNEXES :

Sont annexés à la présente convention :

- le plan des installations et des emprises mises à disposition,
- le permis de construire délivré le 20-10-2011 par Mme le Maire de Villeneuve-de-la-Raho.

Fait à Perpignan en deux exemplaires originaux, le

**La Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales**

**Les co-Présidents
de l'Association des Sports Nautiques
du Lac de Villeneuve de la Raho**

Hermeline MALHERBE

Aude LUSETTI

Laurent BRUNELLE



RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE NYER

COMMUNE DE NYER

CONVENTION PLURIANNUELLE PORTANT AUTORISATION DE PÂTURAGE DANS LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE NYER

Considérant que le Département des Pyrénées-Orientales est propriétaire des terrains constituant la Réserve Naturelle Régionale (RNR) de Nyer ;

Vu la délibération du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon n° CR-07/15.256 portant réglementation de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer et désignant le Département gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer ;

Vu la convention de gestion en date du 22 octobre 2019 fixant les modalités de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer ;

Considérant qu'il appartient à la Présidente du Département, conformément à l'article 2 de la convention de gestion, de veiller à la conservation du patrimoine de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer et d'en assurer la gestion ;

Considérant qu'il appartient à la Présidente du Département, conformément à l'article 5 de la convention de gestion, de signer des conventions avec les personnes physiques ou morales ayant des activités ou des usages dans la Réserve Naturelle Régionale de Nyer ;

Vu les articles L. 113-2 et L. 481-1 et suivants du Code Rural ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2019219-0001 fixant les dispositions applicables aux conventions de pâturage dans les Pyrénées-orientales ;

est arrêtée sous mutuelle et réciproque acceptation la présente convention pluriannuelle de pâturage ENTRE :

LE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES, représenté par sa Présidente, Madame Hermeline MALHERBE, habilitée par délibération n°..... du, demeurant au 24 quai Sadi Carnot, 66000 Perpignan, agissant en qualité de propriétaire des terrains ci-dessous désignés, ci après dénommé "**le propriétaire**"

ET

LE GROUPEMENT PASTORAL DE NYER, représenté par son Président, Monsieur Guillaume HUSSON, domicilié à la Mairie, 66360 Nyer, agissant en qualité de groupement d'éleveurs, ci-après dénommé "**le locataire**".

ARTICLE 1^{ER} : OBJET

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le propriétaire autorise le pâturage des terres ci-après désignées.

ARTICLE 2 : DESIGNATION

Sur le territoire de la Réserve Naturelle Régionale de NYER (RNR), en la commune de NYER, Département des PYRENEES-ORIENTALES, les immeubles à vocation pastorale en nature de prairies, pâtures, landes, parcours, constitués par les parcelles :

- rive gauche du Mantet, section A n° : 1481, 1482, 1484 à 1487, 1489, 1490, 1493 à 1495, 1497, 1502 à 1506, 1508 à 1510 1519 à 1521, 1534, 1537 à 1544,
- rive droite du Mantet n° : 1359, 1361 à 1363, 1364, 1366, 1367, 1425, 1426.

Pour une surface totale de : 1275 ha 50 a et 36 ca.

ARTICLE 3: DESTINATION DES LIEUX

Le locataire ne pourra changer la destination des biens loués, qui est strictement à vocation pastorale. Le locataire ne pourra y exercer des activités pastorales que si celles-ci présentent un caractère strictement extensif.

ARTICLE 4 : DUREE

La présente convention est consentie pour une durée de cinq années entières et consécutives, à compter du 1^{er} Janvier 2020.

ARTICLE 5 : PERIODES DE JOUISSANCE

La présente convention est conclue sous la réserve expresse, constituant un motif déterminant de l'accord du propriétaire, que la jouissance des biens loués par le locataire respecte la modalité particulière ci-après :

- le droit de jouissance conféré au locataire présentera un caractère purement saisonnier, qui s'étendra du 15 mai au 1er novembre de chaque année. Le personnel et les éleveurs du GP de Nyer ont toutefois accès au territoire 15 jours avant et 15 jours après ces dates, soit du 1^{er} mai au 15 novembre. L'annexe 1 précise les dates, les périodes et les secteurs de pâturage pour chaque type de troupeau à respecter.

ARTICLE 6 : EFFECTIFS DU CHEPTEL ET CALENDRIER DE PATURAGE

L'annexe 1 relative au diagnostic écologique et pastoral, validé par le Comité consultatif de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer en 2014, précise le nombre et le type de bêtes transhumant sur l'estive, et les prescriptions particulières de pâturage à respecter (notamment les reports de pâturage préconisés). Le locataire s'engage à maintenir ces effectifs et à ne pas les augmenter de plus de 10 % en l'absence de travaux de réouverture du milieu.

Le diagnostic écologique et pastoral validé par le Comité consultatif de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer vaut état des lieux des zones autorisées au pâturage.

ARTICLE 7 : MONTANT DE LA REDEVANCE ET MODALITES DE PAIEMENT

La présente convention est consentie moyennant un loyer annuel de : 127,5 €.

Ce montant s'entend quelle que soit la durée de pâturage. Il devra être versé au propriétaire dans les 30 jours suivant l'envoi du titre de paiement.

Il est précisé qu'en cas de travaux ou d'aménagements dûment autorisés par le propriétaire au moment de la signature des présentes ou en cours de convention, ce loyer restera inchangé.

ARTICLE 8 : CONDITIONS D'EXPLOITATION ET RÉGLEMENTATION

Le locataire sera tenu de se conformer à la réglementation de la Réserve Naturelle Régionale de NYER et veillera à ne pas déranger la faune sauvage.

Il prendra le plus grand soin des arbres pouvant exister sur les biens soumis à pâturage en veillant à ce qu'aucun dommage irréversible ne leur soit causé par la présence du bétail.

Il prend les parcours dans l'état où ils se trouvent. Il devra assurer la mise en place et le maintien en bon état des installations légères nécessaires à la gestion pastorale pendant la durée de la convention.

Le locataire sera tenu de réaliser une visite des secteurs soumis à pâturage dans un délai maximal de 15 jours avant la date de la montée en estive des troupeaux, accompagné par l'ensemble du personnel en charge du gardiennage des troupeaux, les éleveurs membres ou invités du Groupement Pastoral de Nyer, le Président du Groupement Pastoral de Nyer et un agent de la Réserve, pour discuter des attentes de gestion du propriétaire. La présence de l'ensemble des personnes citées est obligatoire.

Sur les secteurs qui feraient l'objet de débroussaillage par le propriétaire, dans un souci d'ouverture des milieux naturels, le locataire s'engage à exercer une pression pastorale suffisante pour garantir le maintien de ces milieux ouverts.

En cas de conditions météorologiques défavorables à la capacité du sol et de la végétation, le calendrier pastoral précisé en annexe 1 pourra être modifié selon les directives données par les agents de la Réserve. Ces modifications feront l'objet d'un avenant signé entre le propriétaire et le locataire.

Dans la mesure du possible, le locataire s'engage à éliminer les refus sur les zones de pâturage à l'aide de moyens mécaniques afin de favoriser la restauration des milieux naturels en zones ouvertes et diminuer le risque d'invasion par les ligneux.

Précautions particulières de gestion :

L'annexe 2 précise les secteurs où le locataire s'engage à porter une attention particulière dans la gestion pastorale.

ARTICLE 9 : GARDIENNAGE ET RESPONSABILITÉ

Le locataire sera tenu d'assurer et d'organiser le gardiennage des troupeaux par le biais du recrutement d'un ou de personnel(s) compétent(s) en la matière et en fonction des types de bêtes estivant sur le territoire de la Réserve. L'efficacité du gardiennage s'appréciera annuellement par le résultat obtenu sur le terrain (respect des prescriptions particulières liées au pâturage et la préservation du milieu).

Le locataire sera responsable de toutes dégradations et tous dommages, y compris sur autrui, que ses troupeaux, ses chiens ou ses employés pourraient commettre sur les terrains mis à disposition ou les terrains avoisinants.

En aucun cas, le Département ne pourra être tenu pour responsable des dégradations ou accidents de toutes sortes, commis du fait des troupeaux ou des chiens du personnel en charge du gardiennage.

Le locataire devra souscrire toutes assurances afférentes à son activité et son exploitation. Il en communiquera la quittance à jour au Département avant le 10 mai de chaque année.

Le locataire sera tenu d'informer dans les plus brefs délais le Département si un quelconque problème survenait : incendie, divagation d'animaux...

Il s'opposera à tous les empiétements et à toutes usurpations et devra prévenir le Département de tous ceux qui pourraient se produire.

ARTICLE 10 : RÈGLEMENTS SANITAIRES

Le locataire sera tenu de se conformer aux règlements sanitaires édictés par la Direction Départementale de la Protection des Populations, et ce pour toutes les bêtes admises sur le parcours.

Le locataire sera tenu de transmettre au propriétaire, au plus tard 7 jours avant la date de montée sur site de chaque troupeau, tous les justificatifs relatifs à l'autorisation de monter en estive délivrés par le Groupement de Défense Sanitaire des Pyrénées Orientales.

A la demande expresse du propriétaire, le locataire devra fournir tout justificatif relatif aux vaccinations des troupeaux et à leur état sanitaire.

Les traitements anti-parasitaires devront être obligatoirement administrés aux troupeaux au minimum quinze jours avant l'entrée sur les terrains soumis à pâturage.

L'utilisation de tout traitement anti-parasitaire est interdite dans l'enceinte des dits terrains, conformément à l'article 3.3 de la délibération CR-07/15.256 de classement de la Réserve. Une dérogation pourra être accordée en cas de problème sanitaire grave et exceptionnel par la Présidente du Conseil Régional pour les traitements anti-parasitaires et par la Présidente du Département pour l'apport de soins vétérinaires.

En cas de mortalité anormale qui surviendrait sur les terrains loués, le locataire s'engage à prévenir le propriétaire dans les plus brefs délais et à prendre toutes les dispositions pour éradiquer le phénomène.

Le locataire devra se conformer strictement aux arrêtés préfectoraux sur la police des animaux morts ou atteints de maladies contagieuses.

Le locataire ne pourra prétendre à aucune indemnité pour intempérie, accident ou maladie.

ARTICLE 11 : AMENAGEMENTS ET TRAVAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 332-9 du code de l'environnement, les travaux publics ou privés sont interdits dans la RNR de Nyer, à l'exception des travaux :

- prévus dans le plan de gestion de la RNR ou nécessaires à l'entretien de la Réserve,
- autorisés par la Présidente du Conseil Régional après avis de la Présidente du Département, du Comité consultatif et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

Ces travaux concernent notamment la réalisation de parcs de contention permanents ou de clôtures temporaires, du débroussaillage, des aménagements de point d'eau, et ce afin d'assurer une gestion rationnelle des ressources fourragères.

Dans le cas où ces travaux ne seraient pas prévus dans le plan de gestion du site, ils feront l'objet d'une demande soit de manière orale lors des réunions annuelles de bilan d'estive, organisées par le gestionnaire de la RNR, soit de manière manuscrite auprès du propriétaire. Ce dernier, en fonction de l'impact potentiel et/ou connu sur les milieux naturels et espèces de ces projets, statuera sur la suite à donner à ces demandes.

Ainsi :

- si le propriétaire estime l'impact nul ou négligeable, il autorisera les travaux sans autre démarche particulière,

- si le propriétaire ne dispose pas des données nécessaires pour évaluer cet impact, il procédera à une étude complémentaire sous réserve des moyens techniques et humains disponibles,
- si le propriétaire estime qu'un impact potentiel est prévisible ou qu'à l'issue de l'étude complémentaire, un impact est identifié, le locataire devra réaliser une étude d'impact afin de recueillir les avis de la Présidente du Département, du Comité consultatif et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

Une fois les accords obtenus pour les demandes de travaux, le locataire s'engage à respecter les précautions de réalisation, les mesures réductrices d'impact et tout particulièrement les dates et périodes préconisées ainsi que toutes mesures compensatoires éventuelles.

En cas de non respect de ces dispositions, les travaux seront immédiatement arrêtés et le commanditaire pourra faire l'objet d'une procédure pénale.

Après accord du gestionnaire, des clôtures temporaires pourront également être installées.

Afin d'optimiser la gestion pastorale et contribuer à la préservation des milieux naturels et de la biodiversité, le locataire pourra installer trois parcs de contention temporaires afin de parquer les ovins la nuit. Ces parcs seront installés au lieu-dit Prat de Dalt, versant Carança, au lieu-dit Planell de l'Orry et dans la forêt située sous la crête reliant le Coll del Pal au Roc des Cimbells, en dehors des secteurs de pelouses d'altitude. Ils seront déplacés environ tous les 15 jours afin d'éviter une dégradation des milieux naturels et favoriser la réduction de l'emprise des secteurs les moins favorables (landes à genêts, à fétuques...).

ARTICLE 12 : IMPOTS

Le locataire devra acquitter exactement ses impôts, ses contributions personnelles. Les impôts fonciers et autres, afférents aux parcelles louées resteront à la charge du propriétaire.

ARTICLE 13 : SOUS-LOCATION

Le locataire ne pourra céder son droit à cette convention ni sous-louer en tout ou partie les biens en faisant l'objet, à défaut d'accord préalable et exprès du propriétaire.

ARTICLE 14 : CHASSE-TOURISME

Il est interdit au locataire, à ses membres et employés de chasser sur les dits terrains. Ces derniers devront respecter le gibier, les droits de chasse sur les terrains concédés, respecter le passage des randonneurs, subir la cueillette des "menus produits".

ARTICLE 15 : AUTRES USAGES

Les terrains soumis à pâturage faisant partie intégrante d'une Réserve Naturelle Régionale, le Département se réserve le droit de visiter, effectuer des études scientifiques, réaliser des aménagements dans le cadre de la gestion de cet espace départemental sur les dits terrains sans avoir à verser d'indemnités compensatoires au locataire.

ARTICLE 16 : REGLEMENTATION

La présente location n'est pas soumise aux dispositions du statut des baux ruraux, mais à celles concernant les conventions pluriannuelles de pâturages, et plus généralement à celles du Code Rural sous réserve des dispositions particulières faisant l'objet des présentes.

ARTICLE 17: RESILIATION

Le non respect des obligations mentionnées dans la dite convention entraînera la résiliation d'office, sans préavis, de la présente convention.

La présente convention pourra être résiliée à tout moment, d'un commun accord entre les deux parties. En cas de dissolution du groupement pastoral, la présente convention sera résiliée de plein droit.

ARTICLE 18: RESTITUTION DES BIENS LOUES

En fin de convention, par suite de congé adressé par l'une ou l'autre des parties dans les conditions de forme et délai indiquées ci-dessus, ou par suite de résiliation en vertu des dispositions ci-avant, il ne sera dû au locataire aucune indemnité de quelque nature que ce soit, pour tous les fumiers, ni pour tous les travaux, aménagements et améliorations apportés au fond par le locataire en cours de convention.

ARTICLE 19: AVENANT

Toute modification de la présente convention ne sera valablement consentie qu'après avenant signé des deux parties.

ARTICLE 20: LITIGES

En application de l'article L 481-2 du Code Rural, tout litige concernant la présente convention, à défaut de règlement amiable, devra être soumis au Tribunal Paritaire des Baux Ruraux de Perpignan.

Fait en 3 exemplaires originaux,

Le..... à

**La Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales**

**Le Président du Groupement Pastoral
de Nyer**

Hermeline MALHERBE

Guillaume HUSSON



RÉSERVE NATURELLE REGIONALE DE NYER - CONVENTION 2020

Entre les soussignés :

- **LE DÉPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**, représenté par sa Présidente, Madame Hermeline MALHERBE, habilitée par délibération du, agissant en qualité de gestionnaire de la Réserve de Nyer, ci-après dénommée "**le preneur**"
- **Madame DING Catherine**, agissant en qualité de propriétaire de la maison située au 23 rue Saint-Jacques, 66360 NYER, ci-après dénommée "**le propriétaire**",

A été convenu sous mutuelle et réciproque acceptation ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET

Le propriétaire s'engage à participer à la protection de la colonie de chauves-souris présente dans le grenier de l'habitation sus-visée en mettant à disposition du preneur cette zone de la maison, selon les conditions ci-dessous énoncées et dans le respect des règles fixées d'un commun accord par la dite convention.

A ce titre, il autorise notamment l'installation et l'exploitation de caméras infra-rouge dans ce grenier.

ARTICLE 2 : DURÉE

La présente convention est consentie pour l'année 2020. Elle se renouvellera ensuite par reconduction expresse par période annuelle, pour une durée totale de 5 ans au maximum, sauf dénonciation adressée par l'une ou l'autre des parties, au moins trois mois avant l'arrivée du terme du contrat, par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 3 : PÉRIODE DE JOUISSANCE

La présente convention est conclue sous la réserve expresse, constituant un motif déterminant de l'accord du propriétaire, que la jouissance des biens respecte la modalité particulière suivante : le droit de jouissance conféré au "preneur" présentera un caractère purement saisonnier, qui s'étendra du 1^{er} avril au 1^{er} octobre de chaque année.

ARTICLE 4 : CONDITIONS PARTICULIÈRES

Le propriétaire s'engage à ne pas pénétrer, sauf en cas de risques majeurs (incendie, inondation), dans le grenier pendant la période de jouissance, afin de ne pas déranger les animaux. Le propriétaire s'engage à laisser libre accès au site à la Conservatrice de la Réserve de Nyer ou à toute personne déléguée par elle, dont les agents chargés de l'entretien des caméras.

En cas de problème majeur survenant pendant la période de colonisation du grenier par les chauves-souris, le propriétaire s'engage à avertir la Conservatrice dans les plus brefs délais, afin de mettre en œuvre les mesures éventuelles adéquates de protection des animaux.

Le propriétaire s'engage à ne pas réaliser de feu, à ne pas laisser échapper de fumées de quelque nature que ce soit, à ne pas faire de bruit de nature à déranger les chauves-souris, à l'intérieur de l'habitation, pendant la période de jouissance.

ARTICLE 5 : PRIX

La mise à disposition est consentie moyennant une compensation de 75 € par mois, pendant douze mois.

ARTICLE 6 : AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

Le propriétaire s'engage, pendant la totalité de la durée de la convention, à ne pas réaliser de travaux dans le grenier de l'habitation. Des travaux de restauration pourront être réalisés dans les autres étages de l'habitation à la seule et unique condition d'être effectués en dehors de la période de jouissance.

Après accord préalable, le propriétaire autorise les éventuels travaux de protection de la colonie de chauves-souris : diminution de la luminosité, aménagement d'une chiroptière, dispositif de récupération du guano, etc. Le preneur est en outre autorisé à réaliser les travaux nécessaires à l'installation et l'exploitation des caméras et de ses dispositifs d'alimentation. Tous les frais inhérents à ces travaux seront à la charge du preneur.

ARTICLE 7 : IMPOTS et ASSURANCE

Les impôts fonciers et autres, l'assurance, afférents au bâtiment mis à disposition resteront à la charge du propriétaire, le preneur s'engageant pour sa part à souscrire toute assurance relative à ses actions dans le bien mis à disposition.

ARTICLE 8 : SOUS-LOCATION

Le preneur ne pourra céder son droit d'occupation ni sous-louer en tout ou partie les biens en faisant l'objet.

ARTICLE 9 : RÉSILIATION

La présente convention pourra être résiliée d'un commun accord entre les deux parties. En cas de non-respect de l'un des termes de la convention, la présente mise à disposition sera résiliée de plein droit à défaut de régulation dans un délai de un mois après mise en demeure adressée par le preneur.

ARTICLE 10 : RESTITUTION DES BIENS MIS A DISPOSITION

En fin de convention, par suite de congé adressé par l'une ou l'autre des parties dans les conditions de forme et de délai indiquées ci-dessus, ou par suite d'une résiliation en vertu des dispositions ci-avant mentionnées, il ne sera dû au propriétaire aucune indemnité de quelque nature que ce soit, pour tous les travaux, aménagements et améliorations apportés au fond par le preneur en cours d'occupation, le preneur s'engageant par ailleurs à laisser l'immeuble dans l'état initial de mise à disposition.

Fait en 2 exemplaires originaux,

A, le.....

Le Preneur,

Le propriétaire,

Mme Hermeline MALHERBE

Mme DING

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_18

OBJET : POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DE LA FORÊT : SIGNATURE DU PACTE CONSTRUCTION BOIS OCCITANIE ET LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS "BOIS CONSTRUCTION" À L'ATTENTION DES COLLECTIVITÉS

RAPPORTEUR : Madame Martine ROLLAND

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_18 qui lui est présenté,

- de valider l'adhésion du Département au Pacte « Construction bois Occitanie » ,
- d'autoriser la Présidente, au nom et pour le compte du Département, à signer le Pacte « Construction bois Occitanie », joint en annexe, ainsi que tous documents afférents à ce dossier,
- d'approuver le lancement d'un appel à projet « construction bois » à destination des collectivités,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour valider les modalités de ce dispositif et l'individualisation des subventions au titre de ce dernier.

Les crédits sont inscrits au Budget Départemental 2020.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Danielle BARRERE, Madame Béatrice BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

PACTE

CONSTRUCTION BOIS

Occitanie

LES ACTEURS PUBLICS S'ENGAGENT EN FAVEUR DE
L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION
ET LA RENOVATION DE BATIMENTS



Ce document a été réalisé dans le cadre du **Programme Régional de la Forêt et du Bois** (2019-2029)
ainsi que dans le cadre du **Contrat de Filière Forêt-Bois Régional** (2019-2021).

Photo de couverture : Ecole de Brissac (34). ©URCOFOR Occitanie



PREAMBULE // Cadre national et régional

L'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 est un cap fixé au niveau national à travers le Plan Climat et la Stratégie Nationale Bas Carbone de la France. Ces documents d'orientation positionnent la forêt et le bois comme des éléments clés dans la réduction des effets du changement climatique via le stockage du carbone atmosphérique. Cela implique une gestion durable de la forêt et une augmentation de la récolte de bois en faveur notamment de la construction et de la rénovation.

Le secteur du bâtiment a un rôle majeur à jouer. La loi ELAN de novembre 2018 et la future réglementation environnementale des bâtiments neufs accordent une importance grandissante aux indicateurs d'impact et de stockage carbone.

Au niveau régional, la volonté des élus et de l'ensemble des acteurs publics, est de concourir à ces enjeux. L'ensemble des documents de planification territoriale doivent respecter les stratégies et plans définis au niveau national.

Dans ce contexte, la situation de la région Occitanie est singulière tant en matière de ressource, que de structure de la filière forêt bois. L'Occitanie dispose de la deuxième plus grande superficie boisée de France avec plus de 2.6 millions d'hectares, soit 36% de son territoire. Paradoxalement, la filière forêt bois en Occitanie contribue au déficit commercial national ; ainsi en 2016, les données des douanes font ressortir un déficit commercial en région de 204 millions d'euros, soit 3,5 % du déficit national.

L'ensemble de ces enjeux, à la fois forestiers et d'utilisation du bois, sont regroupés dans **le Programme Régional de la Forêt et du Bois** (2019) ainsi que dans le **Contrat Régional de Filière Forêt-Bois** (2018). L'utilisation du bois en construction et rénovation est un des axes majeurs du développement de la filière qui contribuera, en plus des enjeux climatiques, aux enjeux sociaux (emplois) et économiques de nos territoires en valorisant les bois locaux des entreprises régionales.

C'est dans ce cadre que l'ensemble des acteurs de la filière a souhaité mettre en place un « Pacte Construction Bois » en faveur de la construction et la rénovation publiques en bois. La mobilisation des savoir-faire et l'utilisation de la ressource régionale sont les axes majeurs de ce pacte. Celui-ci doit permettre de développer l'utilisation du bois dans les bâtiments publics afin de donner une impulsion et dynamiser la filière d'Occitanie.

CONSTRUIRE EN BOIS LOCAL

Plusieurs intérêts

La filière forêt-bois a la particularité de transformer un matériau naturel et renouvelable, et de s'inscrire dans les trois piliers du développement durable :

- ▶ **Economique**, en développant des marchés tels que la construction, l'ameublement, l'emballage, l'énergie ou la chimie verte
- ▶ **Social**, en créant et pérennisant des emplois locaux et non délocalisables, notamment dans les territoires ruraux fragilisés
- ▶ **Environnemental**, en luttant contre le réchauffement climatique par le captage et stockage du CO₂ atmosphérique, en préservant l'écosystème forestier, et en participant à l'aménagement et à l'équilibre du territoire régional.

1. OBJECTIFS DU PACTE

Le « Pacte Construction Bois » cible prioritairement la maîtrise d'ouvrage publique et les bailleurs sociaux d'Occitanie, mais il permet également l'engagement d'acteurs privés impliqués dans la mise en oeuvre des politiques publiques.

Il concerne tous types de bâtiments, logements ou équipements, tels que les établissements éducatifs, les bureaux, les centres sportifs, les salles polyvalentes, les ouvrages d'art, les lieux culturels ou encore les équipements touristiques, etc. Il vise à la fois des projets de constructions neuves, de réhabilitation du bâti et d'extension-surélévation.

Il a pour objectifs :

► **D'augmenter la part de marché du bois dans la construction**

► **De dynamiser l'économie régionale via le recours au bois** dans l'acte de construire et ainsi valoriser, développer et pérenniser des savoir-faire régionaux

► De contribuer à mieux **valoriser et gérer une ressource forestière régionale abondante et diversifiée**

► **De susciter l'intérêt plus large de toute maîtrise d'ouvrage privée pour la construction bois** et biosourcée

► Plus globalement, de **concourir à l'atteinte des objectifs de réduction des impacts du changement climatique.**

Un bilan de l'action sera dressé en fin d'année 2021, date à laquelle le contrat de filière forêt-bois sera actualisé.



Domaine de Viavino - Commune de Saint Christol (34). ©URCOFOR Occitanie

2. ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES

En signant le présent pacte, le signataire participe, à son échelle, à la dynamique globale évoquée en préambule.

Pour cela, il s'engage à :

- 1** **Entreprendre la construction ou la rénovation d'au moins un bâtiment** dans lequel le bois jouera un rôle structurel (au-delà de la charpente) dans les 2 ans suivant la signature du présent document.
- 2** **Etudier la possibilité d'intégrer du bois, si possible régional**, dans l'ensemble des projets de construction ou de rénovation qu'il engage.
- 3** **Utiliser du bois issu de forêts gérées durablement**, certifiées PEFC ou FSC.
- 4** **Inciter d'autres maîtres d'ouvrages de son territoire**, par les divers moyens à sa disposition (planification, communication, réseau, financements...), à utiliser du bois dans les constructions, rénovations et aménagements.
- 5** **Communiquer largement** sur son engagement et sur ses réalisations.
- 6** **Désigner un référent au sein de sa structure** qui suivra les projets et fera remonter les données permettant de capitaliser les informations et d'assurer un suivi du Pacte Construction Bois - Occitanie (volume de bois mis en œuvre, essences, provenance...).
- 7** **Autoriser les partenaires du Pacte à utiliser ces éléments pour communiquer** sur la filière.

INITIATIVES COMPLEMENTAIRES

En complément des engagements du signataire, ce dernier est invité à mettre en œuvre un certain nombre d'autres actions s'inscrivant dans une démarche vertueuse en faveur des circuits de proximité, de l'économie locale et de la réduction de l'empreinte carbone. A titre d'exemples :

- ▶ Recourir à une marque de certification territoriale du bois s'il en existe une (par exemple Bois des Territoires du Massif Central™) ou, à défaut, exiger une traçabilité des bois mis en œuvre et prendre les dispositions pour s'assurer de leur provenance.
- ▶ Analyser les possibilités d'utilisation de bois local pour le mobilier, les menuiseries et les aménagements intérieurs et extérieurs.

- ▶ Fixer des objectifs élevés en matière de performances énergétiques globales des projets allant au-delà des exigences réglementaires en vigueur.
- ▶ Favoriser des solutions constructives faisant appel à des matériaux bio et géo-sourcés disponibles localement.
- ▶ S'inscrire dans la démarche « Bâtiments Durables Occitanie » .
- ▶ Considérer l'opportunité d'installer une chaufferie fonctionnant au bois ou d'un raccordement à un réseau de chaleur existant.

3. BENEFICES POUR LES SIGNATAIRES

En signant le présent pacte, le signataire s'inscrit dans une dynamique globale en faveur de la construction bois.

Dans cette logique, il bénéficie d'un certain nombre d'éléments :

- ▶ Une visibilité pour sa structure, engagée au niveau régional au côté des partenaires du Pacte
- ▶ Une visibilité renforcée par une large communication du réseau régional de la construction bois
- ▶ Un accompagnement spécifique à chaque étape (de l'idée à l'exploitation) pour lui permettre de réaliser des projets pertinents et optimisés aux niveaux technique et financier, et dont les performances sont pérennes
- ▶ Une relation privilégiée avec les partenaires financiers porteurs de la dynamique du développement de la construction bois en Occitanie
- ▶ Une analyse des retombées économiques, sociales et environnementales de son projet sur son territoire.

4. ACCOMPAGNEMENT ET DISPOSITIFS INCITATIFS

4.1. ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Plusieurs structures sont en mesure d'accompagner techniquement le signataire et de le conseiller tout au long du projet :

► **Collectivités forestières Occitanie :**

Les Collectivités forestières représentent et accompagnent les élus des communes ou leur groupement, dans leurs projets en lien avec la forêt et l'utilisation du bois.

04.11.75.85.17

occitanie@communesforestieres.org

www.collectivitesforestieres-occitanie.org

► **Fibois Occitanie :**

Fibois Occitanie regroupe l'ensemble des acteurs de la filière forêt bois en région.

04.67.56.38.19

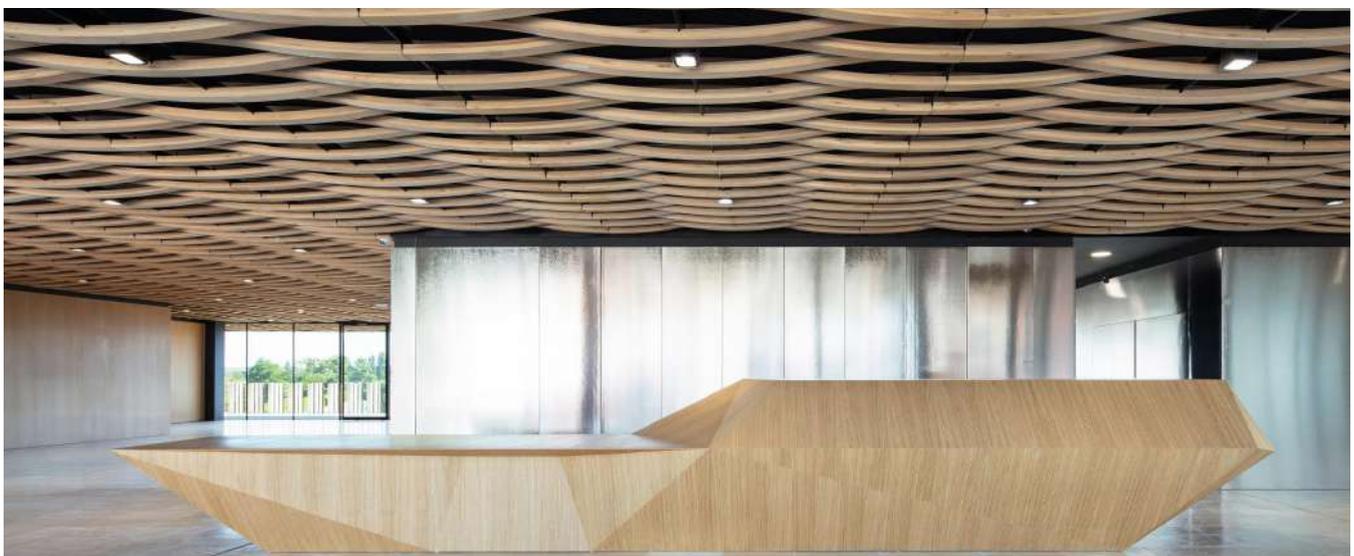
contact@fiboisoccitanie.com

www.fibois-occitanie.com

Sur une approche plus globale du projet, **Envirobât Occitanie** appuie les maîtres d'ouvrage par une approche transversale de l'utilisation des matériaux et du bâtiment (contact@envirobat-oc.fr - www.envirobat-oc.fr).

Un réseau des prescripteurs bois construction existe en région. Ces acteurs locaux sont en mesure également d'apporter leur soutien et leurs connaissances pour faire aboutir les projets dans les meilleures conditions.

Dans le cadre du développement de la construction bois, **un guide « Construire en bois local » a été mis en place** à destination des élus et des collectivités pour permettre au maître d'ouvrage de dérouler son projet de l'idée à l'exploitation (téléchargeable sur le site internet des Collectivités forestières Occitanie).



Siège de la Communauté de Communes des Deux Rives (82). ©Arthur Pequin

4.2. DISPOSITIFS FINANCIERS

L'Etat et la Région sont fortement mobilisés pour un développement de la Filière Forêt-Bois en Occitanie, au travers du Programme Régional Forêt Bois et du Contrat de Filière, dans lesquels le développement de la construction bois apparaît comme une action structurante.

En ce sens, le « Pacte Construction Bois - Occitanie » est une déclinaison opérationnelle d'une orientation stratégique visant à dynamiser la filière régionale en incitant les maîtres d'ouvrages à utiliser plus de bois dans leurs projets de construction, de rénovation et d'aménagement. C'est pourquoi, l'Etat et la Région, mais aussi plus largement les « acteurs publics » étudieront les solutions possibles d'accompagnement facilitant

l'action des signataires du pacte pour compléter un certain nombre de dispositifs déjà existants et auxquels ils peuvent d'ores et déjà avoir recours, dont :

► **Appel à Projets - Bâtiments Nowatt** en Occitanie visant à soutenir des projets de construction ou de rénovation dont les empreintes énergétique et carbone sont réduites tout au long du cycle de vie du bâtiment

► **Aides à la rénovation énergétique des bâtiments publics**

► **Appel à Projets – Economie circulaire dans le bâtiment et les travaux publics en Occitanie**

4.3. DISPOSITIFS INCITATIFS COMPLEMENTAIRES

► **Bonus de constructibilité** : Mis en place par la loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte de 2015, le bonus de constructibilité a pour objectif d'inciter les maîtres d'ouvrage à construire des bâtiments exemplaires.

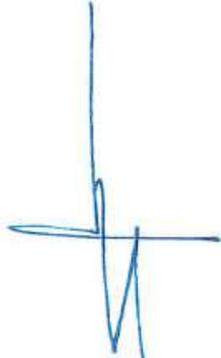
Ainsi, l'autorité compétente en matière d'urbanisme peut autoriser, via son document d'urbanisme, un dépassement des règles de constructibilité au maximum de 30% pour les bâtiments neufs ou extensions faisant preuve d'exemplarité énergétique ou environnementale ou étant à énergie positive.

Ce bonus permet d'améliorer l'équilibre économique de ces opérations et ainsi d'absorber en partie le

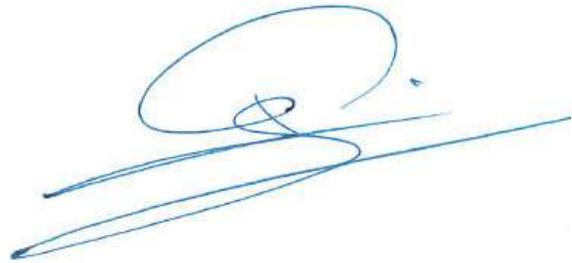
surcoût éventuel lié à l'effort d'exemplarité (Ref : L. 158.1 du code de l'urbanisme - Plus d'infos : <https://www.rt-batiment.fr/>).

► **Bâtiments publics exemplaires** : La loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte de 2015 introduit une disposition incitative visant l'exemplarité de la maîtrise d'ouvrage publique : « toutes les nouvelles constructions sous maîtrise d'ouvrage de l'État, de ses établissements publics ou des collectivités territoriales font preuve d'exemplarité énergétique et environnementale et sont, chaque fois que possible, à énergie positive et à haute performance environnementale ».

5. SIGNATAIRES DU PACTE



Nicolas HESSE
Pour le Préfet de la région Occitanie
et par délégation
le Secrétaire général pour les affaires régionales



Vincent LABARTHE
Vice-Président du Conseil Régional Occitanie



Frédéric GUILLOT,
Directeur régional délégué de l'ADEME



Francis CROS,
Président des Collectivités forestières Occitanie



Christophe GLEIZE,
Président de Fibois Occitanie



J. Valadier

Jean VALADIER,
Maire d'Argences en Aubrac

Mairie de Bagnères de Bigorre



C. Cazabat

Claude CAZABAT

Claude CAZABAT,
Maire de Bagnères-de-Bigorre

MAIRIE DE CADARCET
(Ariège)

G. Jolibert
Germain JOLIBERT



Germain JOLIBERT,
Maire de Cadarcet

Paul GRIFFE

19 SEP. 2019



Paul GRIFFE,
Maire de Cuxac-Cabardès

D. Sarraute



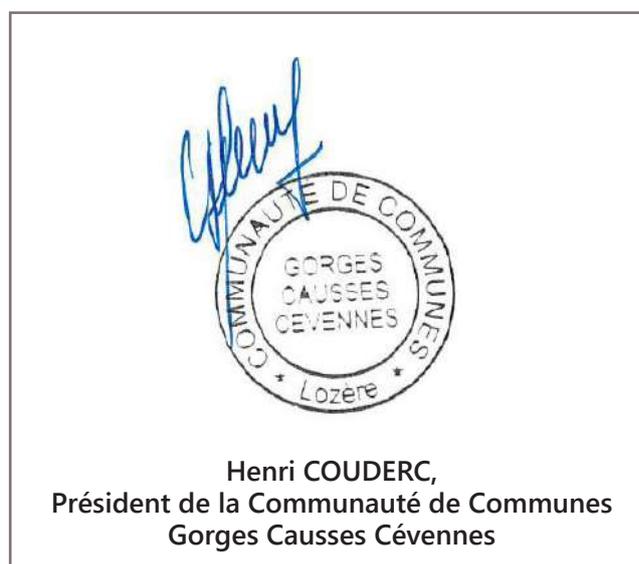
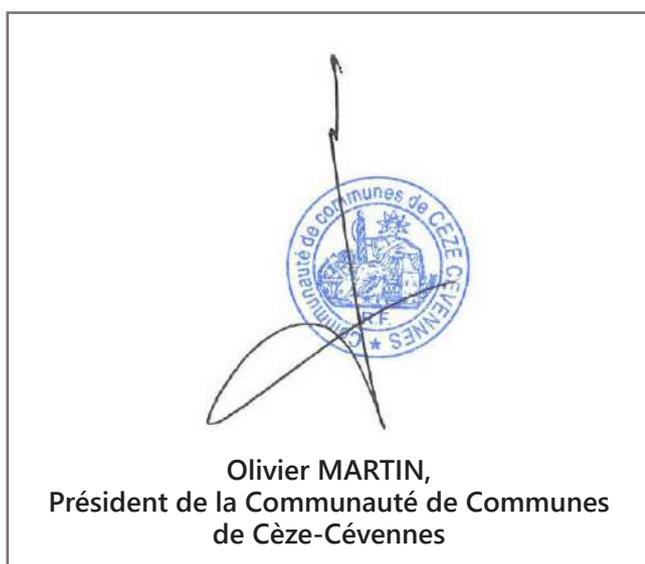
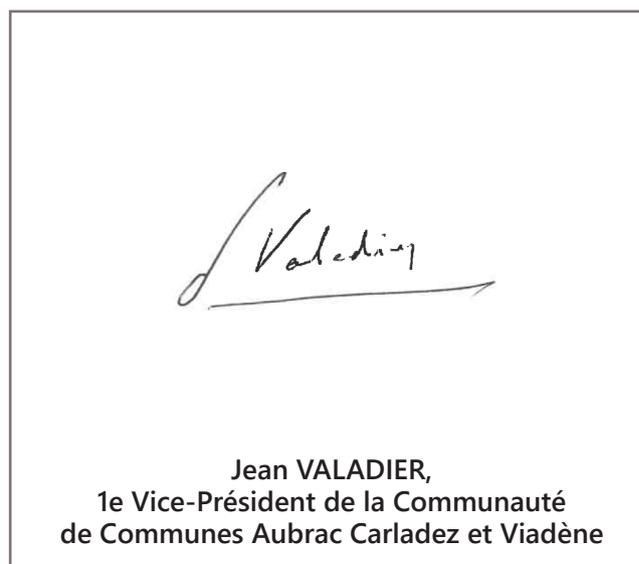
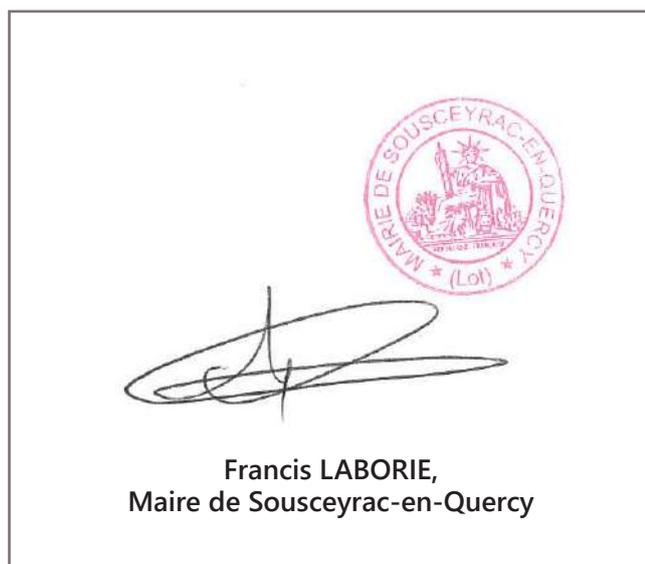
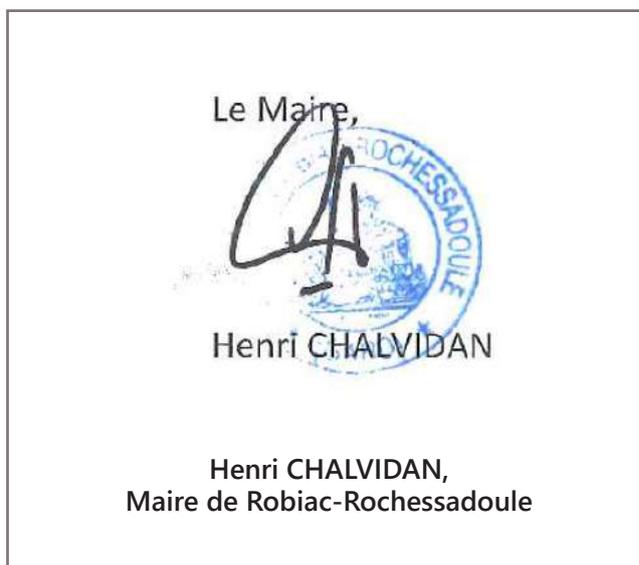
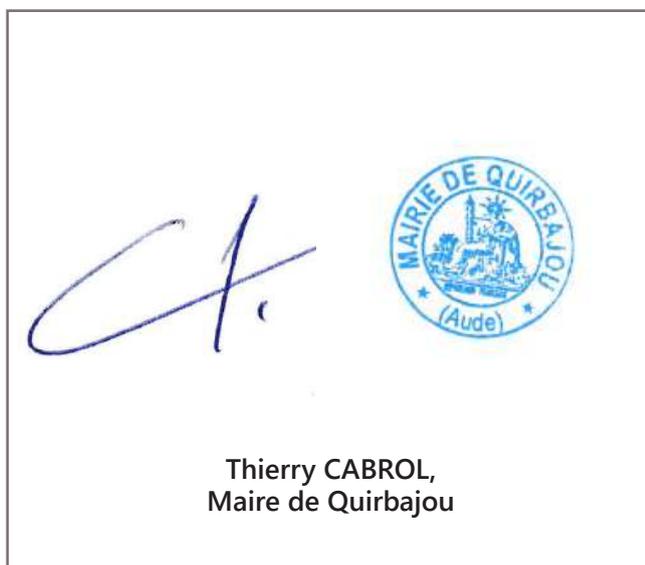
Daniel SARRAUTE,
Maire de Malvezie



J-P SALVATICO

J-P Salvatico

Jean-Paul SALVATICO,
Maire de Martres de Rivière





Alain BARBE,
Président de la Communauté de Communes
du Grand Pic Saint-Loup



Francis SAVY,
Président de la Communauté de Communes
des Pyrénées Audoises



Henri COUDERC,
Président du Parc National des Cévennes



Catherine MARLAS,
Présidente du Parc Naturel Régional
des Causses du Quercy



Daniel VIAELLE,
Président du Parc Naturel Régional
du Haut-Languedoc

Le Président

Kamel CHIBLI

Kamel CHIBLI,
Président du Parc Naturel Régional
des Pyrénées Ariégeoises



S.I.R.P du GOUTACH
Syndicat Intercommunal
de Regroupement Pédagogique
de Quissac
48, Place des Arènes
30260 QUISSAC

Jean-Luc ABRIEU,
Président du Syndicat Intercommunal de
Regroupement Pédagogique du Coutach



Jérôme MOURIES,
Président du Syndicat intercommunal
à vocation unique scolaire du Lumencon

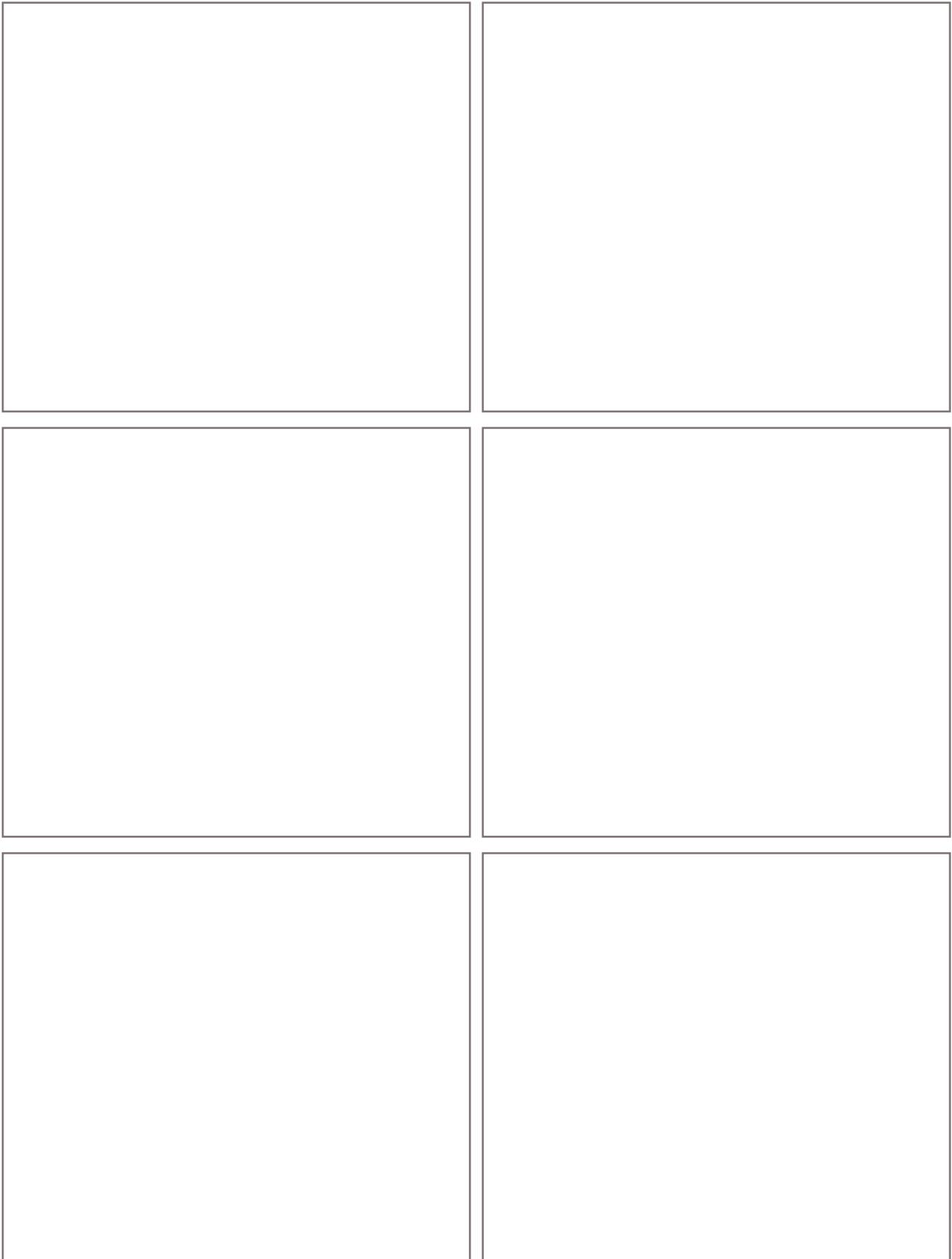


Max ROUSTAN,
Président du Syndicat Mixte du Pays des
Cévennes

Jean-Michel FABRE,
Président de l'Union Sociale pour l'Habitat
midi & pyrénées



Jean-Louis DEMELIN,
Président de la Communauté de Communes
Pyrénées Catalanes



Document rédigé et mis en page par



Union régionale des Collectivités forestières Occitanie
740, Avenue des Apothicaires
34090 MONTPELLIER
04 11 75 85 17

www.collectivitesforestieres-occitanie.org

Avec l'appui de



Région Occitanie



Préfecture de la Région Occitanie



ADEME

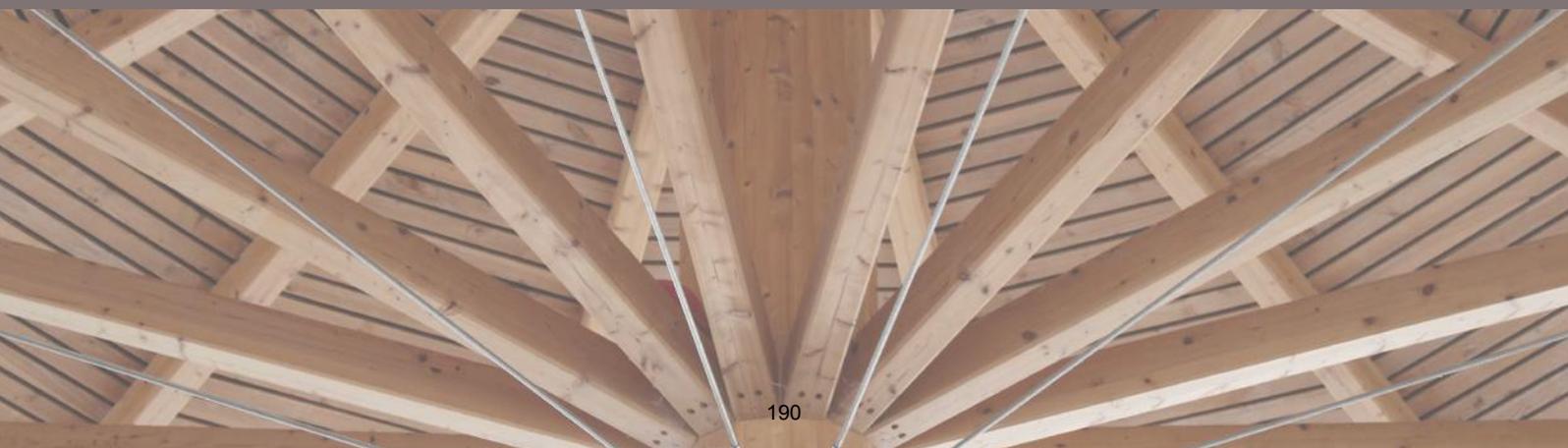


Fibois Occitanie



Envirobât Occitanie

Septembre 2019



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_19

OBJET : ÉNERGIES RENOUVELABLES - POURSUITE DES OPÉRATIONS "TOITURES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE BÂTI DÉPARTEMENTAL"(PLAN D'INVESTISSEMENT/ ENGAGEMENT N°1)

RAPPORTEUR : Madame Martine ROLLAND

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_19 qui lui est présenté,

VU la délibération n°20160725R-1 du 25 juillet 2016 approuvant le plan de déploiement des centrales solaires photovoltaïques sur le patrimoine bâti du Département ;

- d'approuver le lancement d'un Appel d'Offres pour la réalisation d'installations des centrales photovoltaïques en autoconsommation sur le bâti départemental ouvert à 6 lots : lot 1 « centrale photovoltaïque Porte d'Espagne » ; lot 2 « centrale photovoltaïque la Majorquine » ; lot 3 « ombrières photovoltaïques Thémis Solaire Innovation » ; lot 4 « centrale photovoltaïque des Ateliers Panchot » ; lot 5 « pergola photovoltaïque Bergès » ; lot 6 « centrale photovoltaïque du Centre Technique Départemental », pour une estimation globale de 520 000 € HT ;
- d'autoriser le lancement des études de maîtrise d'œuvre et des travaux d'installation de centrales photovoltaïques en vente sur les sites suivants :
 - Collège Pierre Fouché, sur la commune d'Ille sur Têt ;
 - Collège Pierre Mendès France, sur la commune de Saint-André ;
 - Collège François Mitterrand, sur la commune de Toulouges ;
 - Collège Alice & Jean Olibo, sur la commune de Saint-Cyprien ;
 - Collège Jean Rous, sur la commune de Bompas ;
 - Collège les Albères, sur la commune d'Argeles sur Mer ;
 - Collège Christian Bourquin, sur la commune de Millas ;
 - Collège Paul Langevin, sur la commune d'Elne.
- de valider le coût prévisionnel des travaux d'installation de centrales photovoltaïques en vente sur les collèges précités, estimé à 1 100 000 € HT (hors frais de mandat de la SPL POA) ;
- de confier à la Société Publique Locale d'Aménagement « Pyrénées-Orientales Aménagement » la maîtrise d'ouvrage déléguée des études de maîtrise d'œuvre et des travaux d'installation de centrales photovoltaïques sur les collèges précités, dans un objectif de vente de la production solaire générée ;
- d'autoriser la Présidente, à signer, au nom et pour le compte du Département, les marchés correspondants et toutes pièces liées à la gestion de cette commande publique et tous les documents nécessaires à l'exécution de ces décisions ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour le suivi et la mise en oeuvre de ces dossiers.

Les crédits sont ouverts aux chapitres 20 et 23 du Budget Départemental 2020.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :**ABSTENTION (S) :**

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_20

OBJET : DÉMOUSTICATION : PARTICIPATION STATUTAIRE 2020 À L'E.I.D. ET PARTICIPATIONS COMMUNALES

RAPPORTEUR : Madame Martine ROLLAND

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_20 qui lui est présenté,

VU la délibération n°SP20181217R-35 du 16 décembre 2019 octroyant la somme de 250 000 € à l'EID au titre de la participation statutaire 2020

- d'attribuer la somme de 609 341 €, en complément des 250 000 € d'ores et déjà octroyés par délibération du 16 décembre 2019, au titre de la participation départementale pour 2020 à l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du Littoral Méditerranéen (EID Méditerranée),
- d'autoriser le versement d'acomptes à la participation allouée ci-dessus, les crédits étant inscrits au chapitre 65 du Budget Départemental,
- d'approuver la contribution financière des Communes au titre de l'année 2019, participation qui sera sollicitée au titre de leur budget 2020 selon les montants définis dans le tableau joint en annexe 2,
- d'inscrire en recette, au titre de l'année 2020, les participations communales susvisées dont le montant global s'élève à la somme de 343 736,40 €, représentant 40 % du coût des opérations de démoustication supporté en 2019 par le Département, soit 859 341 €, au chapitre 74 du Budget départemental.
- d'autoriser la Présidente, au nom et pour le compte du Département, à signer tous documents afférents à ce dossier.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Départemental 2020.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à

Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

**CONTRIBUTION FINANCIERE DES COMMUNES
FIGURANT DANS LA ZONE D'ACTION DE L'E.I.D.**

Actions de démoustication 2019

COMMUNES	POPULATION DGF 2019	DGF TOURISTIQUE 2010	PARTICIPATION COMMUNES 2020
ALENYA	3 855	39 924,00 €	2 345,70 €
ARGELES-SUR-MER	20 912	2 466 522,00 €	56 714,76 €
BAGES	4 260	- €	1 729,55 €
BAHO	3 297	- €	1 338,57 €
BANYULS-SUR-MER	7 329	127 253,00 €	5 463,56 €
LE BARCARES	19 050	2 287 918,00 €	52 466,79 €
BOMPAS	7 373	- €	2 993,42 €
CABESTANY	10 156	- €	4 123,31 €
CANET-EN-ROUSSILLON	21 478	1 353 704,00 €	35 187,15 €
CANOHES	5 974	- €	2 425,43 €
CERBERE	2 217	65 179,00 €	2 174,45 €
CLAIRA	4 237	- €	1 720,21 €
COLLIOURE	5 579	221 349,00 €	6 592,80 €
CORNEILLA-DEL-VERCOL	2 299	- €	933,39 €
ELNE	9 084	89 645,00 €	5 440,79 €
ESPIRA-DE-L'AGLY	3 654	- €	1 483,52 €
ESTAGEL	2 140	- €	868,84 €
FOURQUES	1 337	- €	542,82 €
LATOUBAS-ELNE	2 878	- €	1 168,46 €
MILLAS	4 389	29 028,00 €	2 349,47 €
MONTESCOT	1 818	- €	738,10 €
MONTESQUIEU-DES-ALBERES	1 366	- €	554,59 €
NEFIACH	1 370	- €	556,22 €
OPOUL-PERILLOS	1 240	- €	503,44 €
PALAU-DEL-VIDRE	3 384	- €	1 373,90 €
PERPIGNAN	125 634	- €	51 007,13 €
PEYRESTORTES	1 417	- €	575,30 €
PEZILLA-LA-RIVIERE	3 690	- €	1 498,13 €
PIA	9 098	- €	3 693,77 €
POLLESTRES	4 936	- €	2 004,01 €
PONTEILLA	2 840	- €	1 153,03 €
PORT-VENDRES	5 414	48 651,00 €	3 149,28 €
PRADES	6 911	- €	2 805,85 €
RASIGUERES	226	- €	91,76 €
RIVESALTES	8 995	34 120,00 €	4 319,05 €
SAINT-ANDRE	3 716	39 580,00 €	2 282,54 €
SAINT-CYPRIEN	21 955	1 309 039,00 €	34 507,53 €
SAINT-ESTEVE	12 114	- €	4 918,26 €
SAINT-FELIU-D'AMONT	1 148	- €	466,09 €
SAINT-HIPPOLYTE	3 087	- €	1 253,32 €
SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE	10 856	- €	4 407,51 €
SAINTE-MARIE-LA-MER	7 316	409 658,00 €	10 979,76 €
SAINT-NAZAIRE	2 724	- €	1 105,94 €
SALEILLES	5 388	- €	2 187,52 €
SALSLES-LE-CHATEAU	3 651	16 189,00 €	1 798,82 €
THEZA	2 146	- €	871,27 €
THUIR	7 867	- €	3 193,98 €
TORREILLES	4 936	210 472,00 €	6 119,08 €
TOULOUGES	6 922	- €	2 810,32 €
VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE	3 352	- €	1 360,90 €
VILLENEUVE-DE-LA-RAHO	4 039	29 777,00 €	2 222,01 €
VINCA	2 269	12 469,00 €	1 165,00 €
TOTAL	423 323	8 790 477,00 €	343 736,40 €

Formule de calcul de la participation des communes à la démoustication

Vote année N la contribution des communes pour l'année N-1
Contribution réellement payé N-1 = 40% de la participation statutaire N-1 payé par le Département à l'EID

$$\frac{(\text{Contribution réellement payée N-1})}{2} \times \frac{\text{DGF n-1 de la commune}}{\text{total DGF N-1}} + \frac{(\text{Contribution réellement payée N-1})}{2} \times \frac{(\text{DGF touristique 2010 de la commune})}{\text{total DGF touristique 2010}}$$

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_21

OBJET : PLAN D'ACCOMPAGNEMENT EN INVESTISSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX DU SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS (PLAN D'INVESTISSEMENT / ENGAGEMENT N°29)

RAPPORTEUR : Madame Madeleine GARCIA - VIDAL

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_21 qui lui est présenté,

VU la délibération n°SP20180611R_1 du 11 juin 2018 sur le schéma des solidarités 2018-2021 ;

VU la délibération n°SP20190617_1 du 17 juin 2019 sur le plan Départemental en faveur de la protection de l'enfance ;

VU la délibération n°SP20190722R_1 du 22 juillet 2019 sur le plan pluriannuel d'investissement ;

VU la délibération n°SP20200420_6 du 20 avril 2020 sur le plan d'accompagnement d'investissement des établissements et services de la protection de l'enfance.

CONSIDÉRANT qu'il convient, pour le Département, de renforcer son accompagnement dans le domaine de l'investissement auprès des structures de la protection de l'enfance, afin de poursuivre la prise en compte de l'évolution des besoins des jeunes confiés à l'ASE, leurs conditions d'accueil et de prise en charge ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le Département de limiter l'impact sur les prix de journée acquittés principalement par la collectivité ;

CONSIDÉRANT que les associations sollicitant les subventions d'aide à l'investissement remplissent les conditions énoncées dans le cahier des charges.

- d'approuver l'attribution de subventions d'investissement d'un montant total maximum de 5 725 959 € détaillées comme suit : une subvention d'un montant maximum de 4 747 667 € TTC à l'ALEFFPA, pour le projet de restructuration du foyer « MECS du Roussillon » à Vernet-les-Bains et une subvention d'un montant maximum de 978 292 € TTC à l'association « La Vida en Color », pour le projet de construction d'une MECS à Vinça ;
- d'autoriser sa Présidente à signer tout document administratif et financier afférent.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Héléne JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Armande BARRERE (procuration à Monsieur Jean-Louis CHAMBON), Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABÉ, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_22

OBJET : PLAN D'AMÉNAGEMENT DES COLLÈGES: ADAPTATION DU MOBILIER (PLAN D'INVESTISSEMENT/ ENGAGEMENT N°11)

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SADOURNY

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_22 qui lui est présenté,

DE VALIDER le principe du recours à la procédure d'accord cadre pour la fourniture et installation de chaises de réfectoire pour les services de restauration scolaire des collèges publics des Pyrénées Orientales,

DE DONNER son accord pour la passation, par voie d'appel d'offres ouvert, de cet accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, avec maximum estimé à 95.000€ TTC par an,

DE FIXER la durée initiale de cet accord cadre à 1 an, reconductible 2 fois,

D'AUTORISER la Présidente du Département à signer cet accord cadre, ainsi que les bons de commande qui en découlent et tout acte s'y rapportant,

DE DONNER DELEGATION à la Commission Permanente pour la gestion ultérieure du dossier.

Les crédits sont ouverts au chapitre 21 du budget départemental.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABÉ, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_23

OBJET : ACCORD CADRE DE TRANSPORT DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SADOURNY

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_23 qui lui est présenté,

Vu le Rapport qui lui est présenté,

Vu la loi la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu les articles R3111-24 à R3111-27 du code des transports relatifs à la prise en charge par le Département du transport des élèves et étudiants en situation de handicap,

Vu l'article 3221-11 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

DE VALIDER le principe du recours à la procédure d'accord cadre pour les prestations de Transport des élèves et étudiants en situation de handicap, pour un montant estimé à 2 000 000 € par an, soit 8 000 000 € pour les 4 années,

DE DONNER son accord pour la passation, par voie d'appel d'offres ouvert européen, de cet accord cadre, mono-attributaire, à bons de commandes,

D'APPROUVER le principe de dévolution de cet accord cadre en lots séparés (décrits en annexe) :

– Lot 1 – Fenouillèdes – Vallée de l'Agly, pour des quantités annuelles de 120 000 km minimum et 350 000 km maximum

– Lot 2 – Bas Conflent – Riberal – Aspres, pour des quantités annuelles de 250 000 km minimum et 500 000 km maximum

– Lot 3 – Côte Radieuse – Côte Vermeille – Vallespir pour des quantités annuelles de 250 000 km minimum et 600 000 km maximum

– Lot 4 – Haut Conflent – Cerdagne – Capcir pour des quantités annuelles de 40 000 km minimum et 230 000 km maximum

D'ACTER la rectification concernant les kilomètres minimum et maximum délibérés en session du 16 décembre 2019 (délibération N° SP20191216R_28),

DE FIXER la durée initiale de cet accord cadre à 1 an, reconductible 3 fois,

D'AUTORISER la Présidente du Département à signer cet accord cadre, ainsi que les bons de commandes qui en découlent et tout acte s'y rapportant,

DE DONNER DÉLÉGATION à la Commission Permanente pour la gestion ultérieure du dossier.

Les crédits sont ouverts au chapitre 11 du budget départemental.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :**ABSTENTION (S) :**

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

ANNEXE LOTS GEOGRAPHIQUES**ACCORD CADRE TRANSPORT DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

Périmètre géographique du lot 1 : secteur Fenouillèdes – Vallée de l'Agly	
CANTONS	COMMUNES
Saint-Laurent-de-la-Salanque	Toutes les communes du Canton
Saint-Paul-de-Fenouillet	Toutes les communes du Canton
Rivesaltes	Toutes les communes du Canton
Perpignan	Quartiers : Bas, Moyen et Haut Vernet de Perpignan Limite et contour du Lot 1 dans la zone urbaine de Perpignan Tous les quartiers au Nord de la Têt
Canet-en-Roussillon	Toutes les communes du canton, exceptées Canet-en-Roussillon et Saint-Nazaire (sur le lot 3)
Latour-de-France	Toutes les communes du canton, exceptées Caramany, Belesta, Cassagnes (sur le lot 2)
Perpignan Canton VII	Bompas
Saint-Estève	Baixas
Saint-Estève	Calce
Sournia	Pezilla-de-Conflent
Sournia	Vivier
Sournia	Prats-de-Sournia
Sournia	Felluns
Sournia	Trilla

Périmètre géographique du lot 2 : secteur Bas Conflent – Riberal – Aspres	
CANTONS	COMMUNES
Toulouges	Toutes les communes du Canton
Millas	Toutes les communes du Canton
Saint-Estève	Toutes les communes du Canton exceptées Baixas, Calce (sur le lot 1)
Thuir	Toutes les communes du Canton exceptées Brouilla, Saint-Jean-Laseille et Llauro (sur le lot 3)
Vinça	Toutes les communes du Canton exceptées Valmanya et Baillestavy (sur le lot 4)
Céret	Montauriol
Elne	Villeneuve-de-la-Raho
Latour-de-France	Caramany
Latour-de-France	Cassagnes
Latour-de-France	Belesta
Sournia	Trevillach

Sournia	Rabouimet
Sournia	Campoussy
Sournia	Sournia
Perpignan	Quartiers Saint-Martin, Saint-Assisclé, Mailloles, Catalunya, La gare, Porte d'Espagne, St Charles, Moulin-à-Vent, La Lunette
Perpignan	Limite et contour du lot 2 dans la zone urbaine de Perpignan : tous les quartiers Ouest de Perpignan mentionnés ci-dessus jusqu'à la limite Est de l'axe Cours Lazare Escarguel, Boulevard des Pyrénées, Boulevard Henri Poincaré, Avenue P.Cambres, Avenus J.F.Kennedy, Avenue d'Argeles-sur-mer, Route d'Elne

Périmètre géographique du lot 3 : secteur Côte Radieuse – Côte Vermeille – Vallespir

CANTONS	COMMUNES
Argeles-sur-mer	Toutes les communes du Canton
Arles-sur-Tech	Toutes les communes du Canton
Côte Radieuse	Toutes les communes du Canton
Côte Vermeille	Toutes les communes du Canton
Prats-de-Mollo- La Preste	Toutes les communes du Canton
Elne	Toutes les communes du Canton exceptée Villeneuve-de-la-Raho (sur le lot 2)
Céret	Toutes les communes du Canton exceptée Montauriol (sur le lot 2)
Canet-en-Roussillon	Canet-en-Roussillon
Canet-en-Roussillon	Saint-Nazaire
Perpignan Canton III	Cabestany
Thuir	Brouilla
Thuir	Llauro
Thuir	Saint-Jean-Lasseille
Perpignan	Quartiers Château Roussillon, Clos Banet, Las Cobas, Champs de Mars, Saint Gaudérique, Les Platanes, Saint Mathieu, Cassanyes, centre ville
Perpignan	Limite et contour du lot 3 dans la zone urbaine de Perpignan : Tous les quartiers Est de la ville de Perpignan mentionnés ci-dessus jusqu'à la limite Ouest de l'axe Cours Lazare Escarguel, Boulevard des Pyrénées, Boulevard Henri Poincaré, Avenue P.Cambres, Avenus J.F.Kennedy, Avenue d'Argeles-sur-mer, Route d'Elne

Périmètre géographique du lot 4 : secteur Haut Conflent – Cerdagne – Capcir

CANTONS	COMMUNES
Mont-Louis	Toutes les communes du Canton
Olette	Toutes les communes du Canton
Prades	Toutes les communes du Canton
Saillagouses	Toutes les communes du Canton
Sournia	Arboussols
Sournia	Tererach
Vinça	Valmanya
Vinça	Baillestavy

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_24

OBJET : EPCC CÉRET - SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT POUR LA MODERNISATION ET LES TRAVAUX MUSÉOGRAPHIQUES (PLAN D'INVESTISSEMENT/ENGAGEMENT N°16)

RAPPORTEUR : Monsieur Charles CHIVILO

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_24 qui lui est présenté,

CONSIDÉRANT le caractère purement local de cet établissement public,

D'ACCORDER à l'établissement public de coopération culturelle (ÉPCC) du musée d'Art moderne de Céret, une subvention d'équipement d'un montant de 150 000 €.

D'AUTORISER la Présidente à signer la convention jointe en annexe et tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

N'a pas pris part au vote : M. Robert Garrabé.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Monsieur Robert GARRABE, Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Danielle BERTHIAUX, Madame LOISEL BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**



CONVENTION

Entre :

Le Département des Pyrénées-Orientales représenté par sa Présidente en exercice, Madame Hermeline MALHERBE, domiciliée ès qualité au 24, quai Sadi Carnot 66000 PERPIGNAN et dûment habilitée à signer en vertu de la délibération du Conseil départemental du 8 juin 2020,

ci-après désigné « le Département »

et

L'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) du musée d'Art moderne de Céret, représenté par sa directrice, Madame Nathalie GALLISSOT, domiciliée ès qualité au 8, boulevard du Maréchal Joffre 66400 CÉRET, et dûment habilitée à signer en vertu de la délibération du Conseil d'administration du

ci-après désigné « l'EPCC »

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Considérant le service public culturel constitué par le musée d'art moderne de Céret.

Considérant que le musée d'art moderne de Céret est un site remarquable de la « route du Patrimoine en Pays catalan ».

Considérant le projet d'investissement initié et conçu par l'EPCC concernant sa modernisation et sa muséographie.

Considérant que ce projet s'inscrit dans la politique publique départementale « Gérer et valoriser le patrimoine historique, culturel et artistique du territoire » au titre des actions Culture et Patrimoine.

Considérant que ce projet de l'EPCC participe à cette politique.

Article 1 – Objet

Le projet d'agrandissement du musée d'art moderne de Céret est en cours et va permettre :

- le redéploiement de la collection permanente dans les salles d'exposition actuelles avec une muséographie innovante ;
- la création d'un nouvel espace dédié aux expositions temporaires ;
- la création d'un nouvel atelier pour l'accueil des scolaires ou événementiels ;
- des réserves d'œuvres et des espaces techniques supplémentaires au sous-sol.

La présente convention, a pour objet de poursuivre la modernisation du musée réalisée depuis quelques années afin d'améliorer le niveau de service ainsi que l'expérience du public dans le futur Grand Musée.

Le chantier de rénovation et de modernisation du musée d'art moderne se poursuit en 2020. La subvention du Département, objet de la présente convention, vient ainsi financer les équipements et travaux suivants qui seront réalisés à partir de 2020 :

- Acquisition de logiciels
 - ◆ Logiciel unique de supervision de la gestion des différents systèmes incendie, intrusion, vidéo, son, éclairage
 - ◆ Logiciel et matériel de gestion des réserves des œuvres
 - ◆ Logiciel de réservation des visites
- Scénographie et Muséographie

Conception de la scénographie de l'exposition permanente, aménagements et équipement des salles (vitrines, aménagements, matériels divers, mobiliers...)

- Remplacement de la verrière cassée au niveau du plafond du hall d'entrée

Engagements de l'EPCC

Article 2 – Objectifs

L'EPCC s'engage, sous sa responsabilité et à son initiative, à réaliser les actions et les acquisitions ci-après :

- **Acquisition de logiciels** **22 500 €**
 - ◆ Logiciel unique de supervision des différents systèmes incendie, intrusion, vidéo, son, éclairage
 - ◆ Logiciel et matériel de gestion des réserves des œuvres
 - ◆ Logiciel de réservation des visites

• **Scénographie et Muséographie** **150 000 €**
Conception de la scénographie de l'exposition permanente, aménagements et équipement des salles (vitrines, aménagements, matériels divers, mobiliers...)

• **Remplacement verrière cassée plafond hall entrée** **15 000 €**

TOTAL : 187 500 € HT

Autofinancement de l'EPCC à hauteur de 20 % pour ces opérations, soit 37 500 € HT.

Article 3 – Communication et Information

L'EPCC s'engage à faire mention de la participation du Conseil Départemental, notamment par apposition du logo du Département, sur tout support de communication et dans ses rapports avec les médias.

Cet engagement vise à assurer une meilleure visibilité de l'utilisation des fonds départementaux.

Engagements du Département

Article 4 – Montant de la subvention et imputation budgétaire

Conformément à l'objet de la présente convention, le Département contribue financièrement à l'action de modernisation du musée et de sa muséographie pour un montant de 150 000 € (cent-cinquante-mille euros).

Ce montant sera inscrit au chapitre 204 du budget du département.

Article 5 – Modalités de paiement

Le paiement de la subvention se fera de la manière suivante :

- Un acompte de 90 000 € (quatre-vingt-dix-mille euros), soit 60 %, sera versé dans les 3 mois suivants la signature de la présente convention par les 2 parties ;
- le solde de 60 000 € (soixante-mille euros), soit 40 %, sera versé après la réalisation de l'action et la transmission de la copie des factures acquittées par le musée.

Les paiements seront effectués sur le compte de l'EPCC dont les coordonnées sont mentionnées sur le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) transmis par l'EPCC.

Article 6 – Contrôle du Département

Dans le cadre de la gestion des deniers publics, le Département peut contrôler et évaluer l'utilisation de la subvention au regard de l'objet de la présente convention.

À ce titre, l'EPCC s'engage à :

- adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable public (Arrêté du 12 décembre 2012 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif) ;
- fournir dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice, les comptes annuels certifiés par le représentant de l'EPCC (bilan, compte administratif, annexes) ;
- fournir dans les 6 mois qui suivent la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été accordée, un compte rendu détaillé des actions menées par l'EPCC ainsi qu'un compte rendu financier ;
- informer immédiatement les services du Département de toute modification pouvant avoir une incidence sur la mise en œuvre de la présente convention ;
- faciliter les contrôles effectués par le Département, en lui fournissant notamment, sur simple demande, les documents administratifs et comptables que ses services jugeront nécessaires.

Article 7 – Sanctions financières

Si, à la suite des opérations de contrôle financier opéré par le Département, il s'avérait que la subvention a été partiellement ou totalement utilisée à des fins non conformes à l'objet de la présente convention, le Département pourra soit exiger le reversement de tout ou partie de la subvention, soit diminuer ou suspendre le montant restant.

Le Département devra notifier, par lettre recommandée avec accusé de réception, les conclusions du contrôle qui lui ont permis de constater le non-respect des obligations de l'EPCC et qui justifient le reversement, la diminution ou la suspension.

Cette notification indiquera le délai, qui ne pourra être inférieur à quinze jours, dont disposera l'EPCC pour présenter une réponse écrite, également envoyée au Département en recommandé avec accusé de réception.

Suite aux observations de l'EPCC, ou faute de réponse dans le délai indiqué ci-dessus, le Département pourra soit renoncer au reversement, à la diminution ou à la suspension, en le notifiant par lettre recommandée avec accusé de réception à l'EPCC, soit émettre un titre de recettes dans le cas d'un reversement, soit choisir de ne pas verser le solde restant.

Article 8 – Date d'effet et durée

La présente convention prend effet à compter de sa signature.
Elle prendra fin au 31 décembre 2022.

Article 9 – Résiliation

Le Département se réserve le droit de mettre fin, unilatéralement et à tout moment, à la présente convention.

Article 10 - Clause d'usage ou de tolérance

Il est formellement convenu que toutes les tolérances éventuelles de la part du Département relatives aux clauses et conditions énoncées dans la présente convention, quelles qu'en aient pu être la fréquence ou la durée, ne pourront en aucun cas être considérées comme apportant une modification ou suppression de ces clauses et conditions, ni comme génératrice d'un droit quelconque. Le Département pourra toujours y mettre fin par tous moyens.

Article 11 - Clause de règlement amiable

En cas de litige dans l'interprétation ou l'exécution de la présente convention et avant toute saisine de la juridiction compétente, les parties s'engagent à tenter de trouver une solution amiable.

Article 12 - Clause d'élection de domicile

Pour l'exécution de la présente convention, les parties font élection de domicile aux adresses mentionnées en en-tête des présentes.

Article 13 - Clause intuitu personæ

L'EPCC devra exécuter personnellement les actions de modernisation définies et objet de la présente convention.

Article 14 - Clause de confidentialité

Les parties s'engagent à s'abstenir de tous commentaires ou informations relatifs à l'exécution de la présente convention. Les informations acquises lors de l'exécution de la présente convention doivent être gardées confidentielles, sauf réquisition des autorités administratives habilitées.

Article 15 – Compétence juridictionnelle

Tout litige susceptible d'intervenir dans l'interprétation ou l'exécution de la présente convention sera soumis au Tribunal Administratif de Montpellier (6, rue Pitot).

Article 16 – Assurance

Dans le cadre de la réalisation des actions définies en objet de la présente convention, l'EPCC s'engage à être couvert par une assurance responsabilité civile en cours de validité pour la durée de la présente convention.

En cas d'expiration de cette assurance pendant la durée de la convention, l'EPCC devra envoyer l'attestation d'assurance renouvelée au Département dans le mois suivant sa réception.

Article 17 – Avenants

La présente convention ne peut être modifiée que par voie d'avenant. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent.

Fait à Céret, en 2 exemplaires originaux le

**La Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales**

Hermeline MALHERBE

**La Directrice de l'EPCC
du Musée d'Art Moderne de Céret**

Nathalie GALLISSOT

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_25

OBJET : PARTICIPATION A L'ÉDITION 2020 DU FESTIVAL "VISA POUR L'IMAGE"

RAPPORTEUR : Madame Hermeline MALHERBE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_25 qui lui est présenté,

D'attribuer à l'Association Visa pour l'Image une aide financière à hauteur de 50 000 € pour la réalisation de l'édition 2020 du festival et l'organisation d'un prix départemental.

D'autoriser la mise à disposition de la Maison de la Catalanité pour y accueillir des événements liés au festival, sous réserve de faisabilités techniques.

D'autoriser la Présidente à signer tous actes et documents découlant de l'adoption de la présente délibération et à procéder éventuellement à des paiements par acomptes.

De donner délégation à la Commission Permanente afin qu'elle se prononce sur la convention de partenariat et tous documents s'y afférant.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX,

Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DEL ROSA, Madame MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_26

OBJET : RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES SITES HISTORIQUES

RAPPORTEUR : Monsieur Charles CHIVILO

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_26 qui lui est présenté,

D'autoriser la Présidente à signer, au nom et pour le compte du Département, les règlements intérieurs du palais des rois de Majorque, le château royal de Collioure et le prieuré de Serrabona fournis en annexe ainsi que tout document s'y rapportant.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le



ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_26-DE

REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

Règlement intérieur

PALAIS DES ROIS DE MAJORQUE / MAISON DE LA CATALANITE / CHAPELLE NOTRE-DAME DES ANGES

Le Département des Pyrénées-Orientales est propriétaire du Palais des Rois de Majorque, de la Maison de la Catalanité et de la Chapelle Notre-Dame des Anges.

Le Département, par délibération en date du, a approuvé le présent règlement intérieur qui informe chaque visiteur des conditions dans lesquelles il peut accéder au Palais des Rois de Majorque, la Maison de la Catalanité et la Chapelle Notre-Dame des Anges.

Le présent règlement peut être demandé à l'accueil du monument. Il est également affiché aux entrées du monument. Tout visiteur achetant un billet d'entrée accepte tacitement le présent règlement.

Le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble du monument, des jardins et à toutes les installations qui sont mises à la disposition du public.

- Les parties extérieures du monument sont en accès libre en dehors des zones interdites délimitées et des zones de sécurité.
- Le visiteur doit s'acquitter d'un droit d'entrée dont les tarifs sont affichés à la billetterie, à partir de la cour d'honneur et pour visiter le palais des rois de Majorque du 1^{er} octobre au 31 mai, à partir du 1^{er} rempart du 1^{er} juin au 30 septembre. La maison de la Catalanité et la Chapelle Notre-Dame des Anges sont en accès gratuit.
- Le public n'a pas accès aux parties en cours de travaux ni aux locaux et zones de service.

Horaires des monuments

Le palais des rois de Majorque est ouvert au public :

du 1 ^{er} novembre au 31 mars	de 10h00 à 17h00*
du 1 ^{er} avril au 30 juin et du 1 ^{er} septembre au 31 octobre	de 10h00 à 18h00*
du 1 ^{er} juillet au 31 août	de 9h30 à 18h30*
*Clôture de la billetterie 45 minutes avant la fermeture du monument	
Fermetures annuelles : 1 ^{er} janvier - 1 ^{er} mai - 1 ^{er} novembre - 25 décembre – 15 jours en janvier et 15 jours en octobre	

La maison de la Catalanité est ouverte au public :

Du lundi au vendredi toute l'année et le 3 ^e samedi du mois	de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 17h
Fermetures annuelles : les jours fériés – 15 jours en janvier	

En cas d'intempéries, nécessité de service ou manifestation, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés : pour ces mêmes raisons le monument pourra être temporairement fermé au public et évacué dans sa totalité ou en partie.

Tarifs

PLEIN TARIF	4 €
TARIF PASS : détenteurs du Pass Patrimoine 66, du Pass Eixorit	3 €
TARIF RÉDUIT : enfants de plus de 12 ans**, étudiants**, seniors de plus de 65 ans**	2 €
TARIF GROUPE : à partir de 15 personnes	
TARIF GROUPE SCOLAIRE : établissements scolaires*** et structure médico-éducative	Gratuit
Enfants de moins de 12 ans**, personnes handicapées et leur accompagnateur, demandeurs d'emploi sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois, détenteurs du Pass Éducation, de la carte Culture, de la carte de membre de l'ICOM (Conseil International des Musées), de la carte de membre de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et sites)	

Moyens de paiement acceptés : espèces, Carte Bleue, Téléphones et montres connectés, Chèques Vacances, chèques bancaires et virements bancaires.

** Sur présentation d'un justificatif

*** De la maternelle à l'Université, dans le cadre d'un projet scolaire encadré par un professeur

Responsabilité

- Les visiteurs sont responsables des dommages de toute nature qu'ils peuvent causer par eux-mêmes, par les personnes ou les objets dont ils ont la charge ou la garde.
- Le Département des Pyrénées-Orientales décline toute responsabilité pour les accidents survenus en cas de non-respect du présent règlement ou des règles élémentaires de sécurité.
- En cas d'accident, le Département des Pyrénées-Orientales prendra toutes les dispositions nécessaires pour déterminer l'origine de l'accident et définir les responsabilités engagées.
- Le Département des Pyrénées-Orientales décline toute responsabilité en cas de vol d'objet personnel laissé sans surveillance dans l'enceinte du monument.
- Tout accident, sinistre ou évènement anormal doit être signalé à un agent du monument.
- Les objets trouvés seront remis à l'accueil. S'ils semblent de valeur, ils seront déposés auprès des autorités de police.

Sanctions

- Toute infraction au présent règlement pourra entraîner l'exclusion du monument du ou des contrevenants.
- Toute personne présentant un comportement agressif ou dangereux à l'égard du personnel ou des visiteurs pourra être expulsée du monument.
- Toute exclusion du fait du comportement du visiteur ne pourra donner lieu au remboursement du billet d'entrée.
- Les agents départementaux sont chargés de faire appliquer le présent règlement. Ils peuvent donc intervenir sur toutes les situations. En cas d'infraction passible de sanctions pénales, le Département pourra déposer plainte.

Obligations du visiteur

- ✓ A la demande de la Collectivité, d'ouvrir son sac sur demande du personnel pour qu'un contrôle visuel soit

Service des Sites Historiques du Département des Pyrénées-Orientales

- effectué : en cas de refus, le personnel se réserve le droit de refuser l'entrée à l'intérieur du monument.
- ✓ Prendre connaissance du règlement intérieur et des consignes de sécurité au sein du monument.
 - ✓ Porter une tenue correcte et adopter une attitude respectueuse envers les autres visiteurs.
 - ✓ Respecter le personnel : se conformer aux instructions, remarques et injonctions du personnel du monument et aux panneaux d'interdiction, d'information ou d'avertissement.
 - ✓ Respecter le monument : bâtiments, jardins et plantations – à ce titre notamment, tous les détritiques doivent être jetés dans les poubelles prévues à cet effet.
 - ✓ Les mineurs doivent être accompagnés d'un responsable majeur. Les mineurs restent sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents ou des personnes qui les accompagnent. Ces derniers devront veiller à ce que les enfants ne détériorent pas les équipements, les collections et le monument.
 - ✓ Les jeunes enfants ne doivent pas déambuler seuls dans le monument sans la surveillance des parents ou accompagnants : à l'approche des zones à risques, ils doivent être tenus par la main.
 - ✓ Les groupes scolaires doivent être encadrés et surveillés conformément à la circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Le personnel n'est pas présent pour se substituer au rôle d'encadrant des accompagnateurs du groupe. En cas d'incident, la responsabilité de ces derniers sera recherchée en priorité.
 - ✓ Les groupes composés de personnes en situation de handicap doivent être encadrés par un accompagnateur.
 - ✓ Sauf contre-indication indiquée à l'entrée, les photographies et les films sont autorisés pour un usage privé ; pour un usage professionnel ou commercial, une autorisation écrite de la Direction est requise.

Interdictions

Il est strictement interdit :

- x de fumer sur le site conformément à la loi Évin du 10 janvier 1991,
- x d'introduire dans le monument tout animal même tenu en laisse : à l'exception des chiens-guides pour personnes non-voyantes et des chiens des services de sécurité,
- x d'introduire dans le monument des instruments dangereux, des objets volants (ballons, cerf-volant, drone...), des objets roulants (vélo, trottinette, planche à roulettes...) : à l'exception des poussettes et des fauteuils roulants pour les personnes en situation de handicap moteur,
- x d'introduire des substances illicites ou de l'alcool pour les consommer dans le monument,
- x de manger ou boire à l'intérieur des locaux et sur les terrasses : possibilité sur les zones réservées,
- x de pratiquer des activités de nature à troubler la jouissance paisible du monument ou porter atteinte à la tranquillité et à la sécurité du public ou du personnel,
- x d'organiser des rassemblements non autorisés dans le monument : les visites en groupes, les animations et les réunions doivent être autorisées en amont par le Département,
- x de mener des visites guidées sans être titulaire de la carte professionnelle de guide conférencier conformément au Code du Tourisme,
- x de causer des dégradations ou des pollutions diverses et jeter des pierres ou tout autre objet (mégots, chewing-gum,...),
- x de franchir les clôtures et les zones de sécurité, dégrader ou détériorer le mobilier,
- x de déambuler en état d'ébriété ou se comporter de façon agressive ou dangereuse à l'égard du personnel et des autres visiteurs,
- x de faire du feu ou des barbecues : si les pique-niques individuels ou familiaux sont permis dans certaines parties des jardins, la propreté des lieux doit être néanmoins respectée,
- x d'actionner les moyens de secours sans justification : le Département se réserve le droit de déposer plainte en cas d'abus,
- x de se livrer à tout prosélytisme et distribution de tracts non autorisés ou de procéder à des quêtes ou souscriptions.

Règlement Intérieur CHATEAU ROYAL DE COLLIOURE

Le Département des Pyrénées-Orientales est propriétaire du Château Royal de Collioure.

Le Département, par délibération en date du, a approuvé le présent règlement intérieur qui informe chaque visiteur des conditions dans lesquelles il peut accéder au Château Royal de Collioure.

Le présent règlement peut être demandé à l'accueil du monument. Il est également affiché aux entrées du monument. Tout visiteur achetant un billet d'entrée accepte tacitement le présent règlement.

Le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble du château et à toutes les installations qui sont mises à la disposition du public.

- Le visiteur doit s'acquitter d'un droit d'entrée dont les tarifs sont affichés à la billetterie.
- Le public n'a pas accès aux parties en cours de travaux ni aux locaux et zones de service.

Horaires du monument

Le Château Royal de Collioure est ouvert au public :

du 1^{er} novembre au 31 mars de 10h00 à 17h00*

du 1^{er} avril au 30 juin et du 1^{er} septembre au 31 octobre de 10h00 à 18h00*

du 1^{er} juillet au 31 août de 9h30 à 18h30*

*Clôture de la billetterie 45 minutes avant la fermeture du monument. Attention la visite de l'ensemble du monument peut demander plus de 45 minutes.

Fermetures annuelles : 1^{er} janvier - 1^{er} mai - 15 et 16 août - 25 décembre - 1 semaine en janvier

En cas d'intempéries, nécessité de service ou manifestation, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés : pour ces mêmes raisons le monument pourra être temporairement fermé au public et évacué dans sa totalité ou en partie.

Tarifs

PLEIN TARIF	4 €
TARIF PASS : détenteurs du Pass Patrimoine 66, du Pass Eixorit	3 €
TARIF RÉDUIT : enfants de plus de 12 ans**, étudiants**, seniors de plus de 65 ans**	2 €
TARIF GROUPE : à partir de 15 personnes	
TARIF GROUPE SCOLAIRE : établissements scolaires *** et structure médico-éducative Enfants de moins de 12 ans**, personnes handicapées et leur accompagnateur, demandeurs d'emploi sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois, détenteurs du Pass Éducation, de la carte Culture, de la carte de membre de l'ICOM (Conseil International des Musées), de la carte de membre de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et sites)	Gratuit

Moyens de paiement acceptés : espèces, Carte Bleue, Téléphones et montres connectés, Chèques Vacances, chèques bancaires et virements bancaires.

** Sur présentation d'un justificatif

*** De la maternelle à l'Université, dans le cadre d'un projet scolaire encadré par un professeur

Responsabilités

- Les visiteurs sont responsables des dommages de toute nature qu'ils peuvent causer par eux-mêmes, par les personnes ou les objets dont ils ont la charge ou la garde.
- Le Département des Pyrénées-Orientales décline toute responsabilité pour les accidents survenus en cas de non-respect du présent règlement ou des règles élémentaires de sécurité.
- En cas d'accident, le Département des Pyrénées-Orientales prendra toutes les dispositions nécessaires pour déterminer l'origine de l'accident et définir les responsabilités engagées.
- Le Département des Pyrénées-Orientales décline toute responsabilité en cas de vol d'objet personnel laissé sans surveillance dans l'enceinte du monument.
- Tout accident, sinistre ou évènement anormal doit être signalé à un agent du monument.
- Les objets trouvés seront remis à l'accueil. S'ils semblent de valeur, ils seront déposés auprès des autorités de police.

Sanctions

- En cas d'infraction au présent règlement, le ou les contrevenants seront dans l'obligation de quitter le monument.
- Toute personne présentant un comportement agressif ou dangereux à l'égard du personnel ou des visiteurs pourra être expulsée du monument.
- Toute exclusion du fait du comportement du visiteur ne pourra donner lieu au remboursement du billet d'entrée.
- Les agents départementaux sont chargés de faire appliquer le présent règlement. Ils peuvent donc intervenir sur toutes les situations. En cas d'infraction passible de sanctions pénales, le Département pourra déposer plainte.

Obligations du visiteur

- A la demande de la Collectivité, d'ouvrir son sac sur demande du personnel pour qu'un contrôle visuel soit effectué : en cas de refus, le visiteur sera dans l'obligation de quitter le monument.
- Prendre connaissance du règlement intérieur et des consignes de sécurité au sein du monument.
- Porter une tenue correcte et adopter une attitude respectueuse envers les autres visiteurs.
- Respecter le personnel : se conformer aux instructions, remarques et injonctions du personnel du monument et aux panneaux d'interdiction, d'information ou d'avertissement.
- Respecter le monument : bâtiments, et plantations – à ce titre notamment, tous les détritiques doivent être jetés dans les poubelles prévues à cet effet.

- Les mineurs doivent être accompagnés d'un responsable majeur. Ces mineurs restent sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents ou des personnes qui les accompagnent. Ces derniers devront veiller à ce que les enfants ne détériorent pas les équipements, les collections et le monument. Ils devront également veiller à ce que les enfants ne jettent pas de pierres ou d'autres objet vers l'extérieur du monument.
- Les jeunes enfants ne doivent pas déambuler seuls sur le site sans la surveillance des parents ou accompagnants : à l'approche des zones à risques, ils doivent être tenus par la main.
- Les groupes scolaires doivent être encadrés et surveillés conformément à la circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 relative a l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Le personnel ne se substitue pas au rôle d'encadrant des accompagnateurs du groupe. En cas d'incident, la responsabilité de ces derniers sera recherchée en priorité.
- Les groupes composés de personnes en situation de handicap doivent être encadrés par un accompagnateur.
- Sauf contre-indication indiquée à l'entrée, les photographies et les films sont autorisés pour un usage privé : pour un usage professionnel ou commercial, une autorisation écrite de la Direction est requise.
- L'usage du téléphone doit rester discret afin de ne pas incommoder les visiteurs.

Interdictions

Il est strictement interdit :

- de fumer sur le site conformément à la loi Évin du 10 janvier 1991,
- d'introduire dans le site tout animal même tenu en laisse ou dans un sac : à l'exception des chiens-guides pour personnes non-voyantes et des chiens des services de sécurité,
- d'introduire dans le site des instruments dangereux, des objets volants (ballons, cerf-volant, drone...), des objets roulants (vélo, trottinette, planche à roulettes...) : à l'exception des poussettes et des fauteuils roulants pour les personnes en situation de handicap moteur,
- d'introduire des substances illicites ou de l'alcool pour les consommer dans le monument,
- de manger ou boire à l'intérieur des locaux et sur les terrasses : possibilité sur les zones réservées,
- de pratiquer des activités de nature à troubler la jouissance paisible du site ou porter atteinte à la tranquillité et à la sécurité du public ou du personnel,
- d'organiser des rassemblements non autorisés dans le monument : les visites en groupes, les animations et les réunions doivent être autorisées en amont par le Département,
- de mener des visites guidées sans être titulaire de la carte professionnelle de guide conférencier conformément au Code du Tourisme,
- de causer des dégradations ou des pollutions diverses et jeter des pierres ou tout autre objet (mégots, chewing-gum,...), en particulier vers l'extérieur du site pour des raisons de sécurité,
- de franchir les clôtures et les zones de sécurité, dégrader ou détériorer le mobilier,
- de déambuler en état d'ébriété ou se comporter de façon agressive ou dangereuse à l'égard du personnel et des autres visiteurs,
- de faire du feu ou des barbecues,
- d'actionner les moyens de secours sans justification : le Département se réserve le droit de déposer plainte en cas d'abus,

Service des Sites Historiques du Département des Pyrénées-Orientales

- de se livrer à tout prosélytisme et distribution de tracts non autorisés ou de procéder à des quêtes ou souscriptions.

Règlement intérieur

PRIEURE DE SERRABONA

Le Département des Pyrénées-Orientales est propriétaire du Prieuré de Serrabona.

Le Département, par délibération en date du, a approuvé le présent règlement intérieur qui informe chaque visiteur des conditions dans lesquelles il peut accéder au Prieuré de Serrabona.

Le présent règlement peut être demandé à l'accueil du monument. Il est également affiché aux entrées du monument. Tout visiteur achetant un billet d'entrée accepte tacitement le présent règlement.

Le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble du prieuré, des jardins et à toutes les installations qui sont mises à la disposition du public.

- Les parties extérieures du monument sont en accès libre en dehors des zones interdites délimitées et des zones de sécurité.
- Le visiteur doit s'acquitter d'un droit d'entrée dont les tarifs sont affichés à la billetterie, à l'entrée du prieuré.
- Le public n'a pas accès aux parties en cours de travaux ni aux locaux et zones de service.

Horaires du monument

Le prieuré de Serrabona est ouvert au public :

du 1 ^{er} novembre au 31 mars	de 10h00 à 17h00*
du 1 ^{er} avril à fin mai	de 10h00 à 18h00*
du 1 ^{er} juin à fin septembre	de 9h30 à 18h30*
Au mois d'octobre	De 10h00 à 18h00*
Fermé les lundis d'octobre à mai inclus	
*Clôture de la billetterie 45 minutes avant la fermeture du monument	
Fermetures annuelles : 1 ^{er} janvier - 1 ^{er} mai - 1 ^{er} novembre - 25 décembre – 15 jours en janvier	

En cas d'intempéries, nécessité de service ou manifestation, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés : pour ces mêmes raisons le monument pourra être temporairement fermé au public et évacué dans sa totalité ou en partie.

Tarifs

PLEIN TARIF	4 €
TARIF PASS : détenteurs du Pass Patrimoine 66, du Pass Eixorit	3 €
TARIF RÉDUIT : enfants de plus de 12 ans**, étudiants**, seniors de plus de 65 ans**	2 €
TARIF GROUPE : à partir de 15 personnes	
TARIF GROUPE SCOLAIRE : établissements scolaires *** et structure médico-éducative	Gratuit
Enfants de moins de 12 ans**, personnes handicapées et leur accompagnateur, demandeurs d'emploi sur	

présentation d'une attestation de moins de 6 mois, détenteurs du Pass Éducation, de la carte Culture, de la carte de membre de l'ICOM (Conseil International des Musées), de la carte de membre de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et sites)	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Moyens de paiement acceptés : espèces, Carte Bleue, Téléphones et montres connectés, Chèques Vacances, chèques bancaires et virements bancaires.

**** Sur présentation d'un justificatif**

***** De la maternelle à l'Université, dans le cadre d'un projet scolaire encadré par un professeur**

Responsabilité

- Les visiteurs sont responsables des dommages de toute nature qu'ils peuvent causer par eux-mêmes, par les personnes ou les objets dont ils ont la charge ou la garde.
- Le Département des Pyrénées-Orientales décline toute responsabilité pour les accidents survenus en cas de non-respect du présent règlement ou des règles élémentaires de sécurité.
- En cas d'accident, le Département des Pyrénées-Orientales prendra toutes les dispositions nécessaires pour déterminer l'origine de l'accident et définir les responsabilités engagées.
- Le Département des Pyrénées-Orientales décline toute responsabilité en cas de vol d'objet personnel laissé sans surveillance dans l'enceinte du monument.
- Tout accident, sinistre ou évènement anormal doit être signalé à un agent du monument.
- Les objets trouvés seront remis à l'accueil. S'ils semblent de valeur, ils seront déposés auprès des autorités de police.

Sanctions

- Toute infraction au présent règlement pourra entraîner l'exclusion du monument du ou des contrevenants.
- Toute personne présentant un comportement agressif ou dangereux à l'égard du personnel ou des visiteurs pourra être expulsée du monument.
- Toute exclusion du fait du comportement du visiteur ne pourra donner lieu au remboursement du billet d'entrée.
- Les agents départementaux sont chargés de faire appliquer le présent règlement. Ils peuvent donc intervenir sur toutes les situations. En cas d'infraction passible de sanctions pénales, le Département pourra déposer plainte.

Obligations du visiteur

- ✓ A la demande de la Collectivité, d'ouvrir son sac sur demande du personnel pour qu'un contrôle visuel soit effectué : en cas de refus, le personnel se réserve le droit de refuser l'entrée à l'intérieur du monument.
- ✓ Prendre connaissance du règlement intérieur et des consignes de sécurité au sein du monument.
- ✓ Porter une tenue correcte et adopter une attitude respectueuse envers les autres visiteurs.
- ✓ Respecter le personnel : se conformer aux instructions, remarques et injonctions du personnel du site et aux panneaux d'interdiction, d'information ou d'avertissement.
- ✓ Respecter le site: bâtiments, jardins et plantations – à ce titre notamment, tous les débris doivent être jetés dans les poubelles prévues ou, à défaut, ramenés.
- ✓ Les mineurs doivent être accompagnés d'un responsable majeur. Ces mineurs restent sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents ou des personnes qui les accompagnent. Ces derniers devront veiller à ce que les enfants ne détériorent pas les équipements, les collections et le monument.

Service des Sites Historiques du Département des Pyrénées-Orientales

- ✓ Les jeunes enfants ne doivent pas déambuler seuls dans le monument sans la surveillance des parents ou accompagnants : à l'approche des zones à risques, ils doivent être tenus par la main.
- ✓ Les groupes scolaires doivent être encadrés et surveillés conformément à la circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Le personnel du prieuré de Serrabona n'est pas présent pour se substituer au rôle d'encadrant des accompagnateurs du groupe. En cas d'incident, la responsabilité de ces derniers sera recherchée en priorité.
- ✓ Les groupes composés de personnes en situation de handicap doivent être encadrés par un accompagnateur.
- ✓ Sauf contre-indication indiquée à l'entrée, les photographies et les films sont autorisés pour un usage privé : pour un usage professionnel ou commercial, une autorisation écrite de la Direction est requise.

Interdictions

Il est strictement interdit :

- x de fumer sur le site conformément à la loi Évin du 10 janvier 1991,
- x d'introduire dans le monument tout animal même tenu en laisse : à l'exception des chiens-guides pour personnes non-voyantes et des chiens des services de sécurité,
- x d'introduire dans le monument des instruments dangereux, des objets volants (ballons, cerf-volant, drone...), des objets roulants (vélo, trottinette, planche à roulettes...) : à l'exception des poussettes et des fauteuils roulants pour les personnes en situation de handicap moteur,
- x d'introduire des substances illicites ou de l'alcool pour les consommer dans le monument,
- x de manger ou boire à l'intérieur des locaux et sur les terrasses : possibilité sur les zones réservées,
- x de pratiquer des activités de nature à troubler la jouissance paisible du site ou porter atteinte à la tranquillité et à la sécurité du public ou du personnel,
- x d'organiser des rassemblements non autorisés dans le monument : les visites en groupes, les animations et les réunions doivent être autorisées en amont par le Département,
- x de mener des visites guidées sans être titulaire de la carte professionnelle de guide conférencier conformément au Code du Tourisme,
- x de causer des dégradations ou des pollutions diverses et jeter des pierres ou tout autre objet (mégots, chewing-gum,...),
- x de franchir les clôtures et les zones de sécurité, dégrader ou détériorer le mobilier,
- x de déambuler en état d'ébriété ou se comporter de façon agressive ou dangereuse à l'égard du personnel et des autres visiteurs,
- x de faire du feu ou des barbecues : si les pique-niques individuels ou familiaux sont permis dans certaines parties des jardins, la propreté des lieux doit être néanmoins respectée,
- x d'actionner les moyens de secours sans justification : le Département se réserve le droit de déposer plainte en cas d'abus,
- x de se livrer à tout prosélytisme et distribution de tracts non autorisés ou de procéder à des quêtes ou souscriptions.

Annexe COVID 19 aux règlements intérieurs des sites historiques

- Pour entrer dans le monument, les visiteurs doivent porter un masque, se nettoyer les mains, respecter les distanciations et ne doivent pas toucher les produits de la boutique.
- Les visiteurs s'engagent à respecter les mesures sanitaires mises en place par le département des Pyrénées-Orientales dans le cadre du COVID 19. Ces mesures seront affichées à l'entrée du site et dans l'ensemble du site autant que de besoin.
- Les visiteurs devront respecter les consignes d'affichage liées à la crise.
- Toute infraction à la présente annexe pourra entraîner l'exclusion du monument du ou des contrevenants.
- Le Département des Pyrénées-Orientales décline toute responsabilité en cas de non-respect de la présente annexe au règlement.

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_27

OBJET : CONVENTION AVEC LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX (FORTERESSE DE SALSES) SUR UN PARTENARIAT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

RAPPORTEUR : Monsieur Charles CHIVILO

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_27 qui lui est présenté,

D'AUTORISER la Présidente à signer la convention de partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux (Forteresse de Salses) fournie en annexe.

D'AUTORISER la Présidente à signer tous documents découlant de la mise en œuvre de cette convention.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le



ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_27-DE

REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**



CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES ET LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Entre,

Le Département des Pyrénées-Orientales, dont le siège social se situe à l'Hôtel du Département, sis 24, Quai Sadi Carnot, 66906 Perpignan - BP 906 Cedex, représenté par sa présidente en exercice, Madame Hermeline MALHERBE, dûment autorisée en vertu de la délibération n°... de la session du juin 2020.

Ci-après désigné « **le Département** »

d'une part,

Et,

Le Centre des monuments nationaux,

Etablissement public à caractère administratif, dont le siège social se situe à l'Hôtel de Sully, sise 62 rue Saint-Antoine, 75186 Paris Cedex 04, représenté par son Président, Monsieur Philippe BELAVAL, nommé par décret du 27 juin 2018 et dûment habilité en vertu de l'article R. 141-15 du code du patrimoine ».

Ci-après dénommé « **le CMN** »,

d'autre part,

Ci-après dénommés ensemble « les Parties »

Préambule

Le Centre des monuments nationaux (CMN), établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de la Culture, conserve, entretient, anime et ouvre à la visite près de 100 monuments historiques propriétés de l'Etat, dont le monument Forteresse de Salses (ci-après « la Forteresse »), qu'il gère en vertu d'une convention d'utilisation en date du 21 mai 2015.

Le Centre des monuments nationaux a pour mission de mettre en valeur ce patrimoine, d'en développer l'accessibilité au plus grand nombre et d'en assurer la qualité de l'accueil.

Le Centre des monuments nationaux a sollicité le Département pour créer un partenariat autour des tables numériques mises en œuvre dans plusieurs sites départementaux. Le Département a répondu favorablement à cette demande.

Le Département des Pyrénées-Orientales souhaite participer au développement et à la notoriété de son territoire, à un large accès à la culture de ses concitoyens et au développement des activités de la Forteresse de Salses.

Le Département et le CMN souhaitent ainsi s'engager dans un partenariat autour de la valorisation des patrimoines par le numérique basé sur des échanges méthodologiques, techniques et scientifiques.

Cette convention initie la volonté du Centre des monuments nationaux et du Département d'engager pour l'avenir d'autres collaborations pouvant porter sur la mise en valeur du territoire.

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de préciser les modalités du partenariat entre le CMN et le Département. Ce partenariat porte plus particulièrement sur la mise en place d'une table numérique au sein de la Forteresse de Salses sur la thématique de la guerre de Trente ans. Ce conflit majeur qui a touché toute l'Europe a eu un impact important sur l'histoire du Département et de la Catalogne. Reflet de périodes de tensions entre la France et l'Espagne, il aboutit au Traité des Pyrénées et à la mise en place de la frontière actuelle.

Ce partenariat fixe un cadre de coopération de développement mutuel, qui pourra être développé par voie d'avenant.

ARTICLE 2 : Les engagements du Département

Dans le cadre de son projet numérique sur les Sites Historiques, le Département s'engage à :

- La mise à disposition du logiciel élaboré par ses services (Direction des Systèmes Informatiques et Direction Culture Patrimoine et Catalanité) à destination des tables tactiles ;
- La mise à disposition sur place d'un agent nécessaire à la formation du personnel de la Forteresse à l'utilisation du logiciel pendant 1 ou 2 journées de travail ;
- Le suivi et le conseil dans l'utilisation du logiciel et de son évolution potentielle par le même agent ;
- L'accompagnement pour les aspects techniques concernant le modèle, les caractéristiques techniques et les fonctionnalités du mobilier de la table tactile dans le respect de la conformité du mobilier mis à disposition du public ;
- L'élaboration d'une notice descriptive et technique du logiciel, des supports audiovisuels et informatiques et du mobilier ;
- L'intégration des évolutions du logiciel et son installation dans la version qui sera à la Forteresse ;
- La mise à disposition de documents d'archives conservés dans les fonds des Archives départementales, sous forme de reproductions (fichiers numériques) et leur libre réutilisation.

ARTICLE 3 : Les engagements du CMN

Dans le cadre de son projet numérique sur la guerre de Trente ans, le CMN s'engage à :

- Fournir au Département l'application sur la guerre de Trente ans qui sera développée sur la table numérique pour qu'il puisse en faire usage pour ses propres outils de médiation ou pour des outils de médiation complémentaires ;
- Fournir les éléments textuels de contenu historique qu'il a élaboré dans le cadre de cette application ;
- Contribuer à l'évolution du logiciel du Département par sa participation aux demandes d'évolution du logiciel et à la production d'un bilan d'usage et des préconisations d'évolution.

ARTICLE 4 : Traduction

Le CMN prend en charge la traduction des textes de l'application sur la guerre de Trente ans en anglais et espagnol.

De son côté, le Département prend en charge la traduction de l'application sur la guerre de Trente ans en catalan.

Chaque partie fait bénéficier, à titre gratuit, l'autre de ses traductions.

ARTICLE 5 : Utilisation d'iconographies, cartographies et enregistrements sonores

Le CMN prend en charge les droits d'auteur pour les iconographies et cartographies utilisées dans l'application sur la guerre de Trente ans.

Le CMN assure la responsabilité du partenariat avec l'école Acfa Multimédia pour la production d'enregistrements sonores qui seront intégrés dans l'application.

De son côté, le Département fournit au CMN, notamment par l'intermédiaire des Archives départementales, des documents d'archives et fonds documentaires, sous forme de reproductions (fichiers numériques), qui peuvent servir à ce projet, et pour lesquels il dispose des droits nécessaires, notamment de réutilisation. Le CMN s'engage à mentionner la provenance des documents réutilisés sous la forme suivante :

« Archives départementales des Pyrénées-Orientales - cote »

Les Parties veillent à s'assurer qu'elles disposent de tous les droits se rapportant aux documents concernés par la présente convention.

ARTICLE 6 : Propriété intellectuelle

6.1. Cession de droits sur les Données

L'ensemble des informations, photographies, iconographies, images, textes, cartes, enregistrements sonores, vidéos, logos, représentations graphiques, traductions et données de toute nature échangées entre les Parties, dans le cadre de la présente convention (ci-après « les Données ») restent la propriété exclusive de chacune des parties.

Les Parties se cèdent mutuellement leurs droits d'exploitation sur les Données, à titre non exclusif et gracieux, en France et dans le monde entier, pour la durée de la convention y compris en cas de prolongation par voie d'avenant, à savoir :

- ✓ Le droit de reproduire sur tout support et en tout format, et notamment pour des documents d'information et de promotion des Parties ;
- ✓ Le droit de diffuser et exploiter sur un ou plusieurs sites Internet/Intranet, réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) et/ou blogs en particulier édités ou coédités par les Parties ;
- ✓ Le droit de représenter par tout procédé actuel et futur de communication au public à partir d'appareil de projection, table numérique, poste d'ordinateur, borne audiovisuelle, borne interactive multimédia, moniteurs, application numérique téléchargeable sur smartphone, etc.

Il est précisé que cette cession est faite pour une exploitation strictement non commerciale dans un but promotionnel et de communication par les Parties. Toute exploitation commerciale doit faire l'objet d'un avenant au présent contrat.

Les Données communiquées entre les Parties leur confèrent un droit d'usage, limité à leur seule production et communication au public dans le cadre de la convention, et notamment dans le cadre de la valorisation des parcours de visite, pour le seul usage fixé par les présentes et pour la seule durée de la convention mentionnée.

Chaque Partie s'engage dès lors à ne pas utiliser les Données communiquées par l'autre Partie dans un autre but que celui fixé par la présente convention et à ne pas les céder à un tiers, sauf autorisation expresse.

Toute utilisation des Données ne peut se faire qu'en mentionnant les noms des éventuels titulaires des droits d'auteur concernés.

Chaque partie se garantit réciproquement de la titularité des droits portant sur l'ensemble des données cédées dans le cadre de la présente convention et s'engage à fournir les crédits éventuels devant être mentionnés lors de toute exploitation.

6.2. Cession de droits sur le Logiciel

Le Département cède au CMN, à titre gratuit et non exclusif, les droits de représentation et les droits de reproduction afférents au Logiciel, conformément aux articles L. 122-2, L. 122-3 et L. 122-4 du code de la propriété intellectuelle. Cette cession vise le Logiciel dans son ensemble et les éléments qui la composent (programmes, éléments graphiques, concepts d'interactivité, codes de programmation originaux, fonctionnalités, architecture, etc.).

Le droit de représentation s'entend comme le droit de communiquer le Logiciel au public et par quelque procédé que ce soit, connu ou inconnu à ce jour, et notamment par :

- réseau numérique et notamment internet, intranet, par système dit « WAP » ou tout

autre système destiné aux téléphones mobiles et assistants personnels, par télévision numérique, par un système télématique interactif et par tout procédé analogue, actuel ou futur ;

- tout moyen de télécommunication, et notamment par voie hertzienne, par satellite, par télédiffusion et par tout moyen de câblodistribution ;
- présentation publique ou projection publique.

Le droit de reproduction s'entend comme le droit de fixer ou de faire fixer matériellement le Logiciel par tous procédés qui permettent de les archiver et/ou de les communiquer au public.

La cession comprend également le droit de traduire ou de faire traduire en toutes langues tout ou partie du Logiciel ou de ses adaptations visées ci-dessus.

Les droits visés à l'article 2 sont cédés au CMN pour les exploitations non commerciales suivantes :

- la consultation gratuite du Logiciel sur place par le public notamment via la table numérique ;
- l'utilisation dans les expositions temporaires (quel que soit le support : papier, photographies, multimédia, audiovisuel) ;
- l'extraction pour des consultations ultérieures ;
- l'utilisation en tout ou partie pour tout autre type de travaux ou d'études ;
- la réalisation, l'édition et la diffusion de documents et/ou d'outils d'aide à la visite (plaquettes, dépliants, CD, DVD ou tous autres outils multimédias, documents promotionnels de l'établissement) ;
- l'utilisation pour des études dans le cadre de l'élaboration de parcours de visite ;
- l'utilisation pour des opérations de communication et/ou de promotion, qu'elles soient réalisées par l'établissement ou ses partenaires. Ces opérations peuvent notamment concerner la presse écrite et/ou audiovisuelle, les sites internet et/ou intranet de l'établissement, les dossiers de presse et les blogs ;
- l'édition dans le rapport d'activité de l'établissement ou de ses tutelles et/ou de ses partenaires, ou dans toute revue scientifique ou culturelle à laquelle l'établissement ou l'un de ses partenaires s'associerait ;
- l'utilisation à des fins d'archivage.

La présente cession est consentie pour le monde entier et pour la durée légale de protection des droits d'auteur telle que définie par l'article L. 123-1 du Code de la propriété intellectuelle, y compris en cas de prorogation de cette durée.

Le Département déclare avoir la pleine et entière jouissance des droits dont il dispose au profit du CMN aux termes des présentes. Il garantit ainsi expressément au CMN la libre

jouissance des droits cédés contre tous troubles, revendications, ou éviction quelconque émanant d'un tiers quel qu'il soit.

ARTICLE 7 : Bilan de l'opération

Un bilan de réalisation du projet, rappelant les différentes étapes du projet, les activités menées, ainsi que les résultats obtenus sera établi par les Parties.

ARTICLE 8 : Obligations en termes de communication

Le CMN s'engage à faire mention de la participation du Département sur tout support de communication externe et interne et dans ses rapports avec les médias. Elle s'engage à informer en amont le Département des Pyrénées-Orientales des diverses manifestations qui auront lieu dans le cadre du projet.

Par un principe de réciprocité, le Département s'engage à faire mention de la participation du CMN sur tout support de communication externe et interne et dans ses rapports avec les médias. Il s'engage à informer en amont le CMN (administratrice la Forteresse de Salses) des diverses manifestations qui auront lieu dans le cadre du projet.

ARTICLE 9 : Date d'effet, durée de la convention et reconduction

La présente convention prend effet à compter de sa signature par les Parties pour une durée initiale d'un (1) an.

Elle pourra être reconduite par tacite reconduction pour une durée d'un (1) an et pour une durée totale n'excédant pas trois (3) ans, sauf dénonciation par l'une des parties dans un délai d'un (1) mois minimum avant l'expiration de chaque période de validité en cours.

ARTICLE 10 : Responsabilité et propriété

Le Département reste propriétaire du logiciel produit par ses services.

Le matériel informatique et audiovisuel et le mobilier sont acquis par le CMN qui en sera la propriétaire.

Le matériel mobilier, informatique et audiovisuel installés dans le cadre du projet sont placés sous la responsabilité exclusive CMN et du Département sur leurs sites respectifs.

ARTICLE 11 : SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

Le suivi de la présente convention sera assuré :

- ✓ Pour le Département : Nathalie CLERC, directrice de la Culture, Patrimoine, Catalanité
- ✓ Pour le Centre des monuments nationaux : JACQUELINE MAILLÉ, Administratrice du Monument.

Si besoin, les référents de la convention pourront être changés en cours de processus.

ARTICLE 12 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

La présente convention pourra faire l'objet de modifications et de compléments par voie d'avenant, notamment pour étendre le partenariat pendant toute la durée de sa validité.

Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent.

La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et les toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux (2) mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 13 : Résiliation

Chaque partie peut résilier la présente convention à tout moment et sans indemnité pour un motif de force majeure ou d'intérêt général, mais également en cas d'impossibilité ou d'inopportunité pour l'une ou l'autre d'entre elles de répondre à ses obligations définies par la présente convention.

La résiliation prend effet après un délai minimum de trois (3) mois à compter de la date de sa notification, adressée par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de manquement par l'une ou l'autre des parties à ses obligations contractuelles, la convention sera résiliée de plein droit après l'envoi à la partie défaillante d'une lettre recommandée valant mise en demeure restée sans effet pendant trente (30) jours à compter de sa réception, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

ARTICLE 14 : Clause d'élection du domicile :

Pour l'exécution de la présente convention, les parties font l'élection de domicile aux adresses mentionnées en en-tête des présentes.

En cas de modification dans l'adresse du siège, les Parties s'engagent à s'en informer dans un délai maximum de un (1) mois par lettre recommandée avec accusé de réception.

Toute modification fera l'objet d'un avenant dans les plus brefs délais.

Article 15 : Clause de règlement amiable :

En cas de litige dans l'interprétation ou l'exécution de la présente convention et avant toute saisine de la juridiction compétente, les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable dans le cadre de la procédure de conciliation définie ci-après.

La procédure de conciliation pourra être mise en œuvre par l'une ou l'autre des Parties en notifiant à l'autre, par lettre recommandée avec accusé de réception, sa volonté de recourir à cette procédure.

À compter de la date de l'accusé de réception de la notification, les Parties disposeront d'un délai minimum de deux (2) mois pour se réunir autant que nécessaire afin d'examiner le désaccord et rechercher, en toute bonne foi, une solution amiable.

Dans l'hypothèse où le désaccord ne serait pas résolu à l'issue du délai précité de deux (2) mois, les Parties retrouveraient alors toute leur liberté d'action tant en ce qui concerne la saisine des tribunaux compétents, que la résiliation de la présente Convention.

ARTICLE 16 : Compétence juridictionnelle

Les contestations qui pourraient s'élever entre les Parties au sujet de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention seront portées en cas d'échec de la conciliation

amiable devant la juridiction compétente, à savoir le Tribunal administratif de Montpellier,
6, rue Pitot 34 063 Montpellier CEDEX 2.

Fait à Perpignan, le

En deux (2) exemplaires originaux,

Pour le Département,

Hermeline MALHERBE
La Présidente du Département
Des Pyrénées-Orientales

Pour le CMN,

Philippe BELAVAL
le Président du CMN

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_28

**OBJET : PORT DE PORT-VENDRES
OCCITANIE CLUSTER LOGISTIQUE WE4LOG : PARTICIPATION 2020**

RAPPORTEUR : Monsieur Michel MOLY

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_28 qui lui est présenté,

Vu la délibération de l'assemblée délibérante SP 20181008R_12 du 08 octobre 2018 relative à la création de l'association «Occitanie Cluster Logistique »

Vu la demande de participation au fonctionnement de l'association « Occitanie Cluster Logistique » au titre de l'année 2020 adressée le 26 novembre 2019 par son président,

- de se prononcer favorablement sur le versement d'une subvention de 70.000€ au titre de la participation aux frais de fonctionnement à l'encontre de l'Association Occitanie Cluster Logistique,
- de m'autoriser à signer tout document afférent.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX,

Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DEL ROSA, Madame MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_29

OBJET : SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2020 - SDIS66

RAPPORTEUR : Madame Damienne BEFFARA

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_29 qui lui est présenté,

Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 et ses dispositions relatives à la sécurité civile,

de fixer la subvention d'investissement attribuée au SDIS 66 à hauteur de 10 000 000€ pour l'exercice 2020,

de procéder au versement du fonds de concours au SDIS 66 sur présentation d'un état récapitulatif des réalisations d'investissements (casernements et acquisitions de matériels), dans la limite de 80% du montant HT et sur la base de la convention 2020,

d'autoriser la Présidente à signer la convention annuelle 2020.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA -

VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur ~~René OLIVE~~, Madame Hermeline
JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ,
Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE,
Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre
REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY,
Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait
fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**



CONVENTION DE FINANCEMENT

ENTRE

Le Département des Pyrénées-Orientales représenté par sa Présidente en exercice, Madame Hermeline MALHERBE, dûment habilitée par délibération n° du 8 juin 2020, domiciliée au 24 Quai Sadi Carnot à Perpignan,

d'une part,
ci-après indistinctement dénommé «Département »

ET

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Orientales représenté par sa Présidente, Madame Hermeline MALHERBE, domiciliée 1 rue du Lieutenant Gourbault à Perpignan,

d'autre part,
ci-après dénommé « SDIS 66 »

IL EST ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIV

Préambule :

Compte tenu des impératifs en matière de sécurité civile, le Département entend poursuivre son effort financier à destination du SDIS 66.

Une convention pluriannuelle de partenariat entre le Département et le SDIS 66 a été délibérée le 26 mars 2018 au titre des exercices 2018 à 2021. Cette convention fixe le cadre de la participation départementale au fonctionnement du SDIS 66 dans un objectif d'efficacité du service public, de sécurisation de l'activité, d'optimisation et de rationalisation des moyens.

Le SDIS66 conduit par ailleurs un effort de modernisation et d'équipement afin d'adapter son patrimoine aux nouveaux besoins en matière de sécurité civile. Il est important que le Département vienne soutenir cette démarche en l'absence d'autres co-financeurs (la loi ne rendant obligatoire que les participations communales et départementales au titre du fonctionnement).

Considérant l'engagement du Département à soutenir l'effort d'investissement du SDIS,

Article 1 : Objet

L'objet de la présente convention est de formaliser l'engagement du Département en soutien de l'effort d'investissement du SDIS66 en 2020.

Article 2 : Engagement du Département

Le Département fixe sa participation 2020 à hauteur de 80% des montants HT mandatés par le SDIS 66, dans la limite de 10 000 000 €. Les versements seront effectués sur la base des appels de fonds transmis par le SDIS 66, récapitulant l'ensemble des montants mandatés.

Ces engagements seront enregistrés au titre des restes à réaliser 2020 du Département si le dernier appel de fonds adressé en 2020 ne permet pas de financer la totalité des opérations dans les conditions prévues dans l'article 1 de la présente convention. L'état récapitulatif des restes à réaliser 2020 qui auront fait l'objet d'un mandatement en 2021 devra être adressé impérativement avant le 30 novembre 2021. Aucun engagement financier pris au titre de l'exercice 2020 par le Département ne sera financé au-delà de cette date.

Article 3 : Engagement du SDIS66

Le SDIS66 et le Département des Pyrénées Orientales conviennent de l'intérêt et de la nécessité de mobiliser la commande publique au service de l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. À ce titre, le SDIS 66 s'engage à faciliter la mise en œuvre de clauses d'insertion sociale dans le plus grand nombre de ses marchés de construction ou de rénovation. Le Département s'engage quant à lui à mettre à disposition une ingénierie dédiée au travers de son équipe d'appui « clause sociale ».

Article 4 : Durée et date d'effet

La présente convention s'applique à compter du 1^{er} janvier 2020. Elle est établie pour une durée d'un an.

Article 5 : Résolution à l'amiable

Préalablement à tout recours contentieux, les parties s'obligent à négocier un accord amiable en cas de survenance de tout conflit relatif à la présente convention, y compris portant sur sa validité.

La partie souhaitant mettre en œuvre le processus de négociation devra en informer l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception en indiquant les causes du conflit.

Dans le cadre de la négociation, si au terme d'un délai de deux mois, les parties ne parvenaient pas à s'entendre, le différend sera soumis à la juridiction compétente.

Article 6 : Juridiction compétence

La juridiction compétente pour tout litige susceptible de survenir entre les parties du fait de la mise en œuvre de la présente convention et des ses suites, et n'ayant pu être résolu à l'amiable, est le Tribunal Administratif de Montpellier, domicilié 6 rue Pitot 34000 Montpellier.

Article 7 : élection de domicile

Les parties élisent domicile aux adresses indiquées en tête de la présente convention.
Toute modification fera l'objet d'un avenant dans les plus brefs délais.

Fait à Perpignan, le
En deux exemplaires originaux

La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales	La Présidente du Conseil d'Administration du SDIS66

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_30

OBJET : CRÉATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME « PPI ÉTABLISSEMENTS PROTECTION DE L'ENFANCE » (PLAN D'INVESTISSEMENT / ENGAGEMENT N°29)

RAPPORTEUR : Monsieur Robert GARRABE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_30 qui lui est présenté,

VU la délibération n°SP20180611R_1 du 11 juin 2018 sur le schéma des solidarités 2018-2021 ;
VU la délibération n°SP20190617_1 du 17 juin 2019 sur le plan départemental en faveur de la protection de l'enfance ;
VU la délibération n°SP20190722R_1 du 22 juillet 2019 sur le plan pluriannuel d'investissement ;
VU la délibération n°SP20200420_6 du 20 avril 2020 sur le plan d'accompagnement d'investissement des établissements et services de la protection de l'enfance.
VU la délibération du 8 juin 2020 relative à l'attribution des subventions aux établissements ;

Considérant qu'il convient, pour le Département, de renforcer son accompagnement dans le domaine de l'investissement auprès des structures de la protection de l'enfance, afin de poursuivre la prise en compte de l'évolution des besoins des jeunes confiés à l'ASE, leurs conditions d'accueil et de prise en charge,

Considérant l'intérêt pour le Département de limiter l'impact sur les prix de journée acquittés principalement par la collectivité,

Considérant que les associations sollicitant les subventions d'aide à l'investissement remplissent les conditions énoncées dans le cahier des charges,

Considérant l'intérêt du Département à recourir à une gestion pluriannuelle des crédits avec la création d'une nouvelle autorisation de programme,

-d'approuver la création d'une autorisation de programme « PPI ÉTABLISSEMENTS PROTECTION DE L'ENFANCE » d'un montant de 8 000 000 € sur le chapitre 204 en exécution du PPI (engagement n°29) voté le 22 juillet 2019 et des délibérations du 20 avril 2020 et du 8 juin 2020 ;

-de valider l'échéancier des crédits de paiement pour le montant de l'AP selon le tableau suivant :

CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
1,3 M€	1,3 M€	1,2 M€	4,2 M€

-de réaliser les affectations par opération pour un montant de 5 900 000 € TTC selon le tableau joint en annexe,

-de constater un solde sur l'AP de 2 100 000 € TTC non affecté qui pourra faire l'objet de nouvelles affectations par délibération ultérieure ;

-de donner délégation à la Commission Permanente pour le suivi de cette autorisation de programme.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Nicolas GARCIA (procuration à Madame Françoise FITER), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

AP « PPI ETABLISSEMENTS PROTECTION DE L'ENFANCE »

MONTANT DU PROGRAMME 8 000 000 €

MONTANT AFFECTÉ 5 900 000 €

MONTANT RESTANT À AFFECTER 2 100 000 €

TABLEAU DES AFFECTATIONS

OPÉRATIONS	ÉCHÉANCIER (M €)					Délais de Réalisation
	2020	2021	2022	2023	Total	
ALEFAP MECS DU ROUSSILLON	0,7	0,9	1,2	2,1	4,9	4 ans
LA VIDA EN COLOR MECS COULEURS D'ENFANCE	0,6	0,4	0	0	1	2 ans
Total	1,3	1,3	1,2	2,1	5,9	

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_31

OBJET : CLÔTURE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME RELATIVE À LA RESTAURATION DES CHAPELLES AU PALAIS DES ROIS DE MAJORQUE

RAPPORTEUR : Monsieur Robert GARRABE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_31 qui lui est présenté,

VU la délibération n°51 du 13 février 2006 par laquelle l'assemblée départementale a adopté le principe de l'opération « Restauration des Chapelles du Palais des Rois de Majorque » dont le montant de l'enveloppe prévisionnelle est estimé à 2.570.000 €,

VU la délibération SP20160725R_34 du 25 Juillet 2016 par laquelle l'assemblée départementale rappelle le principe de l'opération et précise que 1.312.000 € sont affectés à la deuxième campagne portant sur la restauration intérieure des chapelles,

VU que le montant des crédits consommés pour la période de 2007 à 2019 s'élève à 1.270.403,27€ TTC répartis comme suit 2007 (24.946,27€) 2008 (8.642€) 2009 (149.340,18€) 2010 (386.130,24€) 2011 (53.109,20€) 2012 (0,00€) 2013 (95.959,77€) 2014 (421.095,31€) 2015 (50.978,15€) 2016 (13.659,60€) 2017 (31.489,12€) 2018 (6.774,36€) 2019 (28.279,07€),

VU que l'opération n'est pas ce jour entièrement réalisée. Seule, la 1ère phase est achevée,

CONSIDERANT que la 2ème phase relative à la restauration intérieure des chapelles n'est pas complètement réalisée, celle-ci fera l'objet d'une inscription budgétaire hors AP,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la clôture de cette Autorisation de programme (AP) de 2.570.000€ réalisée à hauteur de 1.270.403,27€ en constatant un solde non consommé de 1.299.596,73€,

- De constater l'échéancier des crédits de paiements réalisés entre 2007 et 2019.

- De clôturer l'autorisation de programme relative à la restauration des chapelles du Palais des Rois de Majorque.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE),

Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Nicolas GARCIA (procuration à Madame Françoise FITER), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_32

**OBJET : RÉGIE D'AVANCES ET DE RECETTES DU CABINET DE LA PRESIDENCE :
CLÔTURE**

RAPPORTEUR : Monsieur Robert GARRABE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_32 qui lui est présenté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en ses articles R 1617-1 à 18,

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22,

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics,

Vu l'instruction ministérielle codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative aux règles d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,

Vu la délibération n° 76 du 9 octobre 2006 instituant une régie d'avances pour les frais de représentation et de déplacement hors département des élus ainsi que des frais inhérents aux véhicules officiels lors de déplacements,

Vu la délibération n° 52 du 3 novembre 2008 transformant la régie d'avances en régie d'avances et de recettes pour les frais de représentation et de déplacement hors département des élus ainsi que des frais inhérents aux véhicules officiels lors de déplacements, et l'encaissement des frais de participation lors de colloques, séminaires ou conférences organisés par la collectivité,

Vu l'avis de la Paierie Département du 16 janvier 2020 ;

Considérant la nécessité de procéder à la clôture de la régie d'avances et de recettes du Cabinet de la Présidence ;

D'approuver la clôture de la régie d'avances et de recettes du Cabinet de la Présidence ;

D'autoriser la Présidente à signer au nom et pour le compte du Département tout acte relatif aux opérations de clôture de la régie, et à la fin des fonctions du régisseur et de son mandataire, avec l'accord de la Paierie départementale.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Nicolas GARCIA (procuration à Madame Françoise FITER), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :**ABSTENTION (S) :**

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_33

OBJET : INTEGRATION A LA LISTE DES BIENS DE FAIBLE VALEUR DE CAISSES DU SERVICE ARCHEOLOGIE ET DE DISTRIBUTEURS DE GEL HYDROALCOOLIQUE CONSIDERES COMME DES IMMOBILISATIONS

RAPPORTEUR : Monsieur Robert GARRABE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_33 qui lui est présenté,

VU l'instruction budgétaire et comptable M52 des Départements et de leurs établissements publics administratifs ,

VU la délibération n°SP201911252R_43 du 25 novembre 2019 relative aux durées d'amortissement des biens départementaux,

de compléter la liste des biens de faible valeur considérés comme des immobilisations du fait de leur durée d'utilisation avec les caisses plastique ATHENA Ecogreen grises 20 litres (utilisées par le service archéologie) et les distributeurs de gel hydroalcoolique utilisés par les services départementaux et placés dans les salles de classe des collèges, comme le permet la circulaire n°INTB0200059C du 26 février 2002

d'adopter une durée d'amortissement pour la catégorie d'immobilisation « Matériels et outillages»

d'adopter pour cette catégorie d'immobilisations la durée d'amortissement figurant sur le tableau annexe à la présente délibération et d'appliquer cette durée à effet du 1^{er} janvier 2020

Cette disposition complète celles qui étaient définies dans la délibération n°SP201911252R_43 du 25 novembre 2019, et devient applicable dans le budget principal ainsi que dans les budgets annexes portant des immobilisations.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Nicolas GARCIA (procuration à Madame Françoise FITER), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE

NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

Annexe à la délibération n°

Département des Pyrénées-Orientales Durées d'amortissement des immobilisations

Libellé	Durée d'amortissement
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	3 ans
Frais d'études non suivis de réalisation	3 ans
Frais d'insertion non suivis de réalisation	3 ans
Subventions d'équipement à pers. de droit public (biens mobiliers, matériel et études)	5 ans
Subventions d'équipement à pers. de droit public (biens immobiliers, installations)	30 ans
Subv. d'équipement à pers. de droit public (projets d'infrastructures d'intérêt national)	40 ans
Subventions d'équipement à pers. de droit privé (biens mobiliers, matériel et études)	5 ans
Subventions d'équipement à pers. de droit privé (biens immobiliers, installations)	30 ans
Subv. D'équipement à pers. de droit privé (projets d'infrastructures d'intérêt national)	40 ans
Immobilisations corporelles	
Bâtiments publics et privés	50 ans
Bâtiments à usage industriel et commercial	30 ans
Bâtiments scolaires	30 ans
Agencements, aménagements, de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans
Agencements, aménagements, de bâtiments, installations divers	20 ans
Bâtiments légers, abris	10 ans
Constructions sur sol d'autrui	durée du bail ds limite de 20 ans
Installations voirie	non amortissables
Plantations	20 ans
Autres agencements et aménagements terrains	non amortissables
Autres réseaux (réseaux hydrauliques barrages, sentiers pédestres, rés. de téléphonie)	non amortissables
Véhicules légers	7 ans
Camions et véhicules industriels	10 ans
Véhicules transports en commun : autocars	15 ans
Mobilier	10 ans
Matériel et outillage	10 ans
Matériel d'archivage	10 ans
Caisse plastique service archéologie	10 ans
Distributeur de gel hydroalcoolique	10 ans
Matériel bureau électrique ou électronique	10 ans
Matériel informatique et de téléphonie	3 ans
Appareils de laboratoire	10 ans
Appareils de levage et ascenseurs	20 ans
Coffre-fort	10 ans
Equipements de cuisines	10 ans
Equipements de garages et ateliers	10 ans
Equipements sportifs	10 ans
Installation et appareils de chauffage	10 ans
Engins et véhicules parc	10 ans
Matériels parc	10 ans
Mobilier de bureau parc	10 ans
Mobilier mis à disposition des collègues	10 ans

Annexe à la délibération n°

Département des Pyrénées-Orientales
Durées d'amortissement des immobilisations

Logiciels mis à disposition des collègues	3 ans
Matériel informatique mis à disposition des collègues	3 ans
Matériel mis à disposition des collègues	10 ans
Réseaux THD	20 ans
Equipements hydroélectriques	20 ans
Collections de livres	5 ans
Collections de DVD	3 ans
Collections de CD	5 ans
Expositions	7 ans

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_34

OBJET : ACQUISITION D'UNE TABLETTE TACTILE AVEC SYNTHÈSE VOCALE POUR UN JEUNE PUPILLE DE L'ÉTAT

RAPPORTEUR : Madame Hermeline MALHERBE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_34 qui lui est présenté,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU les crédits inscrits au budget départemental, chapitre 21 ;

VU le jugement de délaissement prononcé le 7 novembre 2016 ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2017 qui admet le jeune en qualité de pupille de l'État.

CONSIDERANT son lourd handicap et le besoin d'une tablette numérique spécifique pour communiquer.

- d'approuver l'acquisition de la tablette Accent 800 de CEMONY en investissement, pour un montant TTC de 8 292,51 €, au compte 21838 ;
- d'autoriser que cette tablette spécifique soit transférée en pleine propriété au jeune à sa majorité en novembre prochain, et d'enregistrer comptablement le bien en subvention d'investissement en nature (au compte 204421) à cette date ;
- d'autoriser sa Présidente à signer tout document administratif et financier afférent.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Nicolas GARCIA (procuration à Madame Françoise FITER), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABÉ, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_35

OBJET : AUTORISATION À DONNER A LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES POUR LE LANCEMENT ET LA SIGNATURE D'UN MARCHÉ D'ASSURANCE « RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES ET RISQUES ANNEXES »

RAPPORTEUR : Madame Hermeline MALHERBE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_35 qui lui est présenté,

Vu l'article L. 2124-1 du Code de la Commande Publique

Considérant les risques départementaux à garantir, conduisant au lancement d'une consultation sur la base d'un marché constitué d'un lot unique : Assurance « Responsabilités générales et risques annexes »,

Considérant l'estimation globale des besoins à hauteur de 1 650 000 € hors taxes pour une durée de cinq ans justifiant le lancement d'un appel d'offres ouvert européen,

Considérant que les crédits afférents aux différentes primes d'assurance à régler annuellement dans le cadre des contrats d'assurance seront inscrits au chapitre 011 des budgets prévisionnels,

D'autoriser la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales à lancer une procédure d'appel d'offres européen pour un marché d'assurances « Responsabilités générales et risques annexes »,

D'autoriser la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales à signer le marché, conformément au choix opéré par la Commission d'Appel d'Offres, et la police d'assurance afférentes à ce marché public,

De donner délégation à la Commission permanente dans le cadre du suivi de l'exécution dudit marché.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Nicolas GARCIA (procuration à Madame Françoise FITER), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL),

Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur Robert OLIVE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_36

OBJET : RÈGLEMENT INTÉRIEUR ARTT : MODIFICATIONS

RAPPORTEUR : Madame Hermeline MALHERBE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_36 qui lui est présenté,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 relative aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'État,

Vu le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,

Vu la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées, instituant la journée de solidarité,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 2020-467 du 22 avril 2020 relatif aux conditions d'aménagement d'un temps partiel annualisé pour les agents publics à l'occasion de la naissance ou de l'accueil d'un enfant,

Vu l'avis du Comité technique dans sa séance du 29 mai 2020,

DÉCIDE :

De ne pas permettre la récupération du 16 août en 2020 et d'approuver l'engagement de la collectivité à lisser les 1607 heures de travail sur l'année, dès 2021.

De supprimer la récupération du 1^{er} mai pour les agents à temps partiel lorsque ce jour férié coïncide avec leur jour de temps partiel.

D'instituer, à titre expérimental et conformément au décret n° 2020-467 du 22 avril 2020, un nouveau dispositif de temps partiel annualisé pour les agents publics élevant un enfant de moins de trois ans.

D'approuver les deux Règlements intérieurs relatifs à l'Aménagement et la Restauration du temps de travail (RARTT) annexés à la présente délibération: celui faisant suite au Comité technique du 29 mai 2020 et le projet pour 2021 et les années suivantes, dont les principes ont été validés lors de ladite séance.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Nicolas GARCIA (procuration à Madame Françoise FITER), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

Règlement intérieur de l'aménagement et la réduction du temps de travail

*dans les services du Département
des Pyrénées-Orientales*

(RI ARTT)

Règlement Intérieur ARTT



Projet RI ARTT 2021

Ressources Humaines

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

TITRE I^{er} : REGIME GENERAL.....	7
ARTICLE 1 ^{er} : LES 2 REGIMES DE TRAVAIL POSSIBLES.....	9
ARTICLE 2 : QU'ENTEND-ON PAR TRAVAIL EFFECTIF ?	10
2.1 Les temps considérés comme travail effectif	10
2.2 Les temps exclus du travail effectif	11
ARTICLE 3 : CONGES ANNUELS	11
ARTICLE 4 : LES JOURS OU DEMI-JOURNEES RTT	11
ARTICLE 5 : HEURES SUPPLEMENTAIRES ET HEURES COMPLEMENTAIRES	12
ARTICLE 6 : COMPTE EPARGNE TEMPS (CET)	13
ARTICLE 7 : TEMPS PARTIELS	15
7.1 Gestion du temps partiel	15
7.2 Congés, RTT et temps partiel	16
7.3 Temps partiel et durée de travail.....	17
7.4 Temps partiel et crédit d'heures	18
7.5 Temps partiel et Compte Epargne Temps	19
ARTICLE 8 : DUREE DU TRAVAIL ET DE REPOS / GARANTIES MINIMALES	19
 TITRE 2 : HORAIRES VARIABLES.....	 21
ARTICLE 9 : CHAMP D'APPLICATION	23
9.1 Définition	23
9.2 Exceptions	23
ARTICLE 10 : PERIODE DE REFERENCE	23
ARTICLE 11 : ORGANISATION DE LA JOURNEE DE TRAVAIL	23
11.1 Définitions	23
11.2 Régime général : plages horaires applicables	24
ARTICLE 12 : DISPOSITIF DE CREDIT ET DE DEBIT D'HEURES	25
12.1 Crédit d'heures	25
12.2 Débit d'heures	25

ARTICLE 13 : TABLEAUX DE SERVICE, PLANNINGS PREVISIONNELS ET SAISIE DES ABSENCES.....	26
13.1 Tableaux de service.....	26
13.2 Plannings prévisionnels d’absences	27
13.3 Arbitrages.....	28
ARTICLE 14 : MOYENS TECHNIQUES DE GESTION DES HORAIRES VARIABLES	29
14.1 Moyens techniques	29
14.2 Modes de badgeage	29
14.3 Anomalies de badgeage	29
ARTICLE 15 : SANCTIONS	30
TITRE 3 : REGIMES PARTICULIERS	31
A / Cabinet de la Présidence	32
B / Personnel du Service des sites historiques de la Direction Culture Patrimoine et Catalanité (DCPC)	32
C / Lecture Publique de la Direction Culture Patrimoine et Catalanité (DCPC).....	37
D / Direction Archives, Archéologie, Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine	37
E / Animations et Festivités.....	37
F / Agents de l’équipe volante affectés au Service Education Jeunesse de la DEJS.....	38
G / Agents des collègues	40
H / Personnel de la Direction des Systèmes d’Information exerçant des activités techniques (DSI).....	42
I / Standardistes de la Direction des Systèmes d’Information (DSI).....	42
J / Personnels du Service Logistique et Entretien de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB).....	43
K / Service Sûreté Sécurité Incendie relevant de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB).....	44
L / Jardiniers «Espaces verts» de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB).....	45
M / Equipes techniques des ateliers de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB).....	45
N / Personnel de la DGA des Solidarités.....	46
O / Assistants familiaux de la Direction Enfance Famille de la DGA des Solidarités	46
P / Sites naturels de la Direction Eau et Environnement	46
Q / Garde Dignes au Service Barrages Hydraulique de la la Direction Eau et Environnement	51
R / Personnel de la Direction des Infrastructures et Déplacements (hors agents d’exploitation) (DID)	51
S / Personnel des agents de la route (Agences Routières, Unité d’Appui à l’Entretien, Atelier Mécanique Montagne et Laboratoire) de la Direction Infrastructures et Déplacements (DID)	52
T / Jardiniers de la pépinière du Service foncier rural, agriculture et agroalimentaire	54

U/ Saisonniers	54
V/ Contrats d'Avenir	56
W/ Apprentis et stagiaires gratifiés	56
X/ Agents à temps non complet	57
Y/ Vacataires	58
TITRE 4 : POSITIONS ADMINISTRATIVES PARTICULIERES	59
A/ Temps partiel thérapeutique	61
B/ Agents mis à disposition du Département	61
C/ Don de jours de repos aux parents d'un enfant gravement malade ou aux proches aidants	62
LES ANNEXES	63
ANNEXE 1 : LISTE DES MOTIFS D'ABSENCE	64
ANNEXE 2 : EXERCICE DU DROIT SYNDICAL	76
ANNEXE 3 : APPLICATION DES GARANTIES MINIMALES POUR LES AGENTS D'EXPLOITATION DES ROUTES.....	82
ANNEXE 4 : LISTE DES FONCTIONS « CADRES ».....	84
(CF. ARTICLE 6) (CF. ARTICLE 9.2)	
ANNEXE 5 : LIMITE DE 31 JOURS CONSECUTIFS D'ABSENCE DE SERVICE	85
ANNEXE 6 : ARRIVEE D'UN AGENT ET PROCÉDURE EN CAS DE PERTE DE BADGE	86
ANNEXE 7 : UTILISATION DE LA BADGEUSE ET TOUCHES DE FONCTIONS	87
ANNEXE 8 : NOTICE DE BADGEAGE PAR INTRANET	88
ANNEXE 9 : QUELQUES QUESTIONS PRATIQUES	90

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

TITRE 1^{er}

Régime Général

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

ARTICLE 1^{er} : les 2 régimes de travail possibles

REGIMES HEBDOMADAIRES	39h10	36 h 45
Jours de week-end (samedi, dimanche)	104	104
Forfait jours fériés légaux (*)	8	8
Jours de congés annuels	33	33
Jours RTT (1 par mois + 1,5 jour)	13,5 (1 par mois + 1,5 jour)	0
Jours fériés locaux à date calendaire (½ j vendredi précédant Pâques + 16 août) (**)	1,5	1,5
Nombre de jours travaillés	205	218,5
Durée quotidienne du travail de référence	7 h 50 (1/2 j = 3 h 55)	7 h 21 (1/2 j = 3 h 40 ou 3 h 41)
Durée annuelle du travail de référence	1607 h	1607 h

(*) Moyenne annuelle. Dans le cas où le nombre réel de jours fériés est supérieur à 8, les jours fériés restent non travaillés lorsqu'ils correspondent à un jour en semaine. Dans le cas où le nombre de jours réel est inférieur à ce forfait, aucune récupération n'est prévue.

(**) La demi-journée du Vendredi saint (après-midi) est récupérable pour les agents ayant travaillé la journée, ainsi que pour les agents à temps partiel dont l'absence est le vendredi après-midi (assimilation à 1/2 journée RTT bloquée).

Dans le cas où le 16 août coïncide avec un samedi ou un dimanche, la récupération d'un jour est accordée pour les agents exerçant leur activité à temps plein ou à temps partiel 90 %, 80 %, 70 %, 60 %. Une demi-journée est récupérée pour les agents à temps partiel 50 % (assimilation à 1 journée RTT bloquée). Les récupérations des « fériés locaux » s'opèrent de manière identique en cas de congés maladie ou pour accident de travail les jours concernés dans l'année. Le changement de régime de travail hebdomadaire est admis une fois par an.

ARTICLE 2 : QU'ENTEND-ON PAR TRAVAIL EFFECTIF ?

Le décret du 25 août 2000 modifié définit la durée du travail effectif « comme le temps pendant lequel les agents sont à la disposition de leur supérieur hiérarchique et doivent se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles ».

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le  et
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

2.1 Sont considérés comme travail effectif, les temps :

- passé sur le poste de travail
- de déplacement pour raison professionnelle à l'exclusion du temps de trajet domicile - travail. Toutefois, dans le cas où l'agent effectue sa prise de fonction en dehors de la résidence administrative d'attache à la demande de l'administration, le temps de trajet supplémentaire par rapport au temps normal de déplacement domicile / résidence administrative est comptabilisé en tant que travail effectif

Exemple : l'agent affecté sur une MSP qui se déplace momentanément dans les services centraux pour effectuer des tâches verra le temps de trajet supplémentaire compté comme temps de travail effectif

- d'intervention pendant une astreinte. Par exemple, un agent technique d'astreinte devant venir pour une intervention sur un site : durée effective = temps de trajet domicile / lieu de l'intervention + durée intervention + temps de trajet de retour au domicile
- de préparation et de réunion des représentants du personnel aux organismes paritaires
- des visites médicales organisées au titre de la médecine de prévention
- des entretiens et des déplacements auprès de la Direction prévention pour la santé et le bien-être au travail (assistante sociale ou psychologue par exemple) sur autorisation hiérarchique s'ils ont lieu pendant les heures de travail de référence
- de douche pour les métiers où elle est nécessaire
- d'habillement et de déshabillage d'équipement de protection individuelle (EPI) ou de tenue de travail définie par l'administration
- des formations statutaires obligatoires, formations de perfectionnement, préparations aux concours / examens ou formations syndicales autorisées
- des formations à distance (dans la limite des jours validés par la Collectivité)
- jours en télétravail
- des décharges d'activité syndicales accordées ou autorisations d'absence pour les représentants du personnel
- des déplacements dans le cadre d'une mission dans la limite du temps dû de la demi-journée ou de la journée considérée. Toutefois, les déplacements importants, réguliers, fréquents et nécessaires à l'exercice des missions habituelles de l'agent, accomplis en dehors des heures normales de travail, peuvent être compensés, sur demande expresse, pour la durée qui excède le forfait de temps journalier
- d'intervention de l'agent lors de formations internes à la collectivité
- d'intervention pour un travailleur social accompagnant la nuit des enfants placés : un forfait NUIT de 3 heures (soit une récupération de 6 heures) est pris en compte
- des réunions aux Comités Techniques « CT », Comités d'Hygiène et de Sécurité et Conditions de Travail « CHSCT », Commissions Administratives Paritaires « CAP », Commissions Consultatives Paritaires « CCP » pour les représentants du personnel (voir annexe 2), des Comités de suivi et groupes de travail organisés par l'administration
- des heures supplémentaires demandées par l'administration

2.2 Sont exclus du temps de travail effectif, les temps de :

- trajet domicile – travail pour se rendre dans la résidence administrative
- astreintes (avec compensation ou indemnisation suivant la réglementation)
- pause méridienne (45 minutes obligatoires sauf cas particuliers)
- intervention à des formations à l'extérieur de la collectivité avec rémunération ; en effet, ces absences doivent être posées en congés annuels, jour RTT ou récupérations
- formations de type personnel
- Compte Personnel de Formation « CPF » (uniquement dans le cadre de la préparation à concours) (cf. annexe N°1)
- grèves
- congés de maladie ordinaire, de longue durée, de longue maladie
- des absences avec arrêt de travail pour accident du travail ou de trajet, maladies professionnelles
- congé de présence parentale
- congé de solidarité familiale
- congés de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ou d'adoption
- autorisations d'absence exceptionnelles pour événements familiaux ou autres y compris pour garde d'enfant (cf. annexe N°1)

N.B. : Conséquence : pas de création de temps de récupération comptant pour le droit à jour RTT.

ARTICLE 3 : CONGES ANNUELS

Les agents bénéficient de 33 jours de congés annuels : aucune bonification pour fractionnement des congés annuels n'est envisageable.

Les congés sont planifiés par jours entiers ou demi-journées, et accordés sous réserve des nécessités de service.

La gestion des congés annuels se fait de manière déconcentrée et dématérialisée (GTTintra).

Le solde des congés annuels reportable sur l'année suivante ne doit pas excéder 10 jours à la date du 8 janvier au soir. Si le solde réel est supérieur à 10 jours, et en l'absence d'autorisation spéciale de report, la différence sera automatiquement écrêtée. Ces règles s'appliquent sans proratisation aux agents à temps partiel.

Le solde reporté doit être pris au plus tard le 31 mai de l'année suivante.

Les agents ayant été placés en congé maternité sans avoir pu solder leurs congés avant la fin d'un exercice, bénéficient du report sur l'exercice suivant, sans limite de nombre de jours. Ces congés « reportés » sont obligatoirement accordés en totalité dès la fin du congé maternité. Les agents doivent toutefois formaliser la demande par écrit.

L'absence de service est limitée à 31 jours consécutifs (cf conditions particulières en annexe 5).

Il est à noter également que l'anticipation des congés de l'exercice suivant est interdit.

ARTICLE 4 : LES JOURS OU DEMI-JOURNEES RTT

Les agents dont le régime de travail est de 39 h 10 hebdomadaires bénéficient de 13,5 jours « RTT » par an, soit 1 jour à consommer par mois et 1,5 jour « volant » sous réserve des nécessités de service.

L'acquisition des jours RTT résulte du temps accompli au-delà de 36h45.

Incidence des absences sur les jours RTT :

Toutes les absences mentionnées dans la rubrique « 2.2 – Sont exclus du temps de travail effectif, les temps de », entraînent

- 1 jour non travaillé effectivement = 23 minutes de débit
- ½ journée non travaillée effectivement = 12 minutes de débit.

Ce temps négatif sera à compenser en travaillant en sus du temps dû quotidien, sur les plages variables et dans la limite de la durée maximale de travail de 9 heures par jour.

Dans le cas où le compteur « Crédit Temps Epargné » (CTE) est bloqué car le débit est trop important (au-delà de 3 h 16 pour le régime à 39 h 10), une ½ journée ou une journée RTT sera versée en régularisation.

Pour les agents ne badgeant pas (agents d'exploitation des routes par exemple), la régularisation sera la suivante :

- A partir de 2 semaines (10 jours ouvrés) d'absence continue ou un débit de 3 heures 55, a minima, en fin de mois, une demi-journée RTT sera reversée dans le CTE ;
- A partir d'un mois (20 jours ouvrés) d'absence continue ou un débit de 7 heures 50, a minima, en fin de mois, une journée RTT sera reversée dans le CTE.

Report de jours RTT :

Les jours RTT doivent être impérativement épuisés au 31 décembre de l'année sans report possible sur l'année suivante sous réserve de l'alinéa qui suit.

Sur demande expresse et motivée du responsable hiérarchique, un report de 4 jours « RTT » au maximum sera soumis à validation de la Direction des Ressources Humaines.

ARTICLE 5 : HEURES SUPPLEMENTAIRES ET HEURES COMPLEMENTAIRES

Sont considérées comme **heures supplémentaires** donnant lieu à récupération mensuelle ou rémunération, les heures effectuées **au-delà de 39h10 ou 36 h 45 hebdomadaires** (pour les agents à temps plein) **et au-delà des bornes extrêmes des plages variables**.

Pour les agents travaillant en horaires fixes (voir régimes particuliers), les heures supplémentaires sont calculées à partir de la fin de l'horaire de référence.

Les heures supplémentaires au-delà des bornes sont exclusivement effectuées sous-couvert (a priori ou a posteriori) des responsables hiérarchiques. Ceux-ci préciseront à la Direction des Ressources Humaines au moyen de tableaux spécifiques si l'agent a choisi la récupération mensuelle ou la rémunération pour les services autorisés par l'Assemblée Départementale.

NB : Le paiement d'heures supplémentaires n'est pas possible pour des agents relevant du droit privé : apprentis, contrats emploi avenir, par exemple. Seule, la récupération est possible.

Rappel de la règle générale : la récupération.

L'heure supplémentaire donne lieu à récupération suivant le tableau ci-après :

TYPES D'HEURES	RECUPERATION en application du décret du 27/02/2008
1 heure (jours de semaine et le samedi)	1 h 15
1 heure de dimanche ou jour férié	1 h 40
1 heure de nuit (de 22 heures à 7 heures)	2 h
Forfait nuit 3 heures (travailleurs sociaux accompagnant des enfants)	6 h

Heures complémentaires :

Le supérieur hiérarchique peut demander un dépassement d'horaires au-delà des 9 heures maximales quotidiennes de travail mais à l'intérieur des bornes (7 h 30 – 18 h 30). Ce temps fera alors l'objet d'une régularisation «4» par le gestionnaire du temps et alimentera le compteur « Débit/Crédit » puis le « Crédit Temps Épargné » en fin de mois.

ARTICLE 6 : COMPTE EPARGNE TEMPS (CET) :

délibération du Département du 11 février 2011 et décret du 27 décembre 2018

L'ouverture d'un CET relève de l'initiative de l'agent sous réserve de remplir les conditions suivantes :

- être titulaire ou contractuel ;
- être affecté sur un poste à temps complet ou non complet ;
- être employé de manière continue ;
- avoir accompli au moins une année de service.

Les agents stagiaires sont exclus de ce dispositif. Ceux ayant antérieurement un CET, ne peuvent **ni l'utiliser ni accumuler** de nouveaux droits pendant la période de stage.

Alimentation du CET

Le CET peut être alimenté par des congés annuels, des jours RTT, des récupérations de Crédit Temps Épargné « CTE » (5 jours au maximum pour un agent à temps complet), d'heures supplémentaires (uniquement par journées entières dans ces 2 derniers cas).

Il est à noter que l'agent doit avoir utilisé 20 jours de congés annuels dans l'exercice. Par conséquent, un nombre maximal de 13 jours de congés est susceptible d'alimenter le CET. Un prorata est appliqué aux agents travaillant à temps partiel en fonction de leur taux d'emploi avec un arrondi à la demi-journée supérieure.

Le CET est limité à un plafond de 60 jours.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Régime Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions Administratives Particulières

jours qu'il souhaite inscrire à son compte. La demande doit être visée par le responsable hiérarchique et transmise à la Direction des Ressources Humaines.

Après vérification et validation, une attestation sera prise en conséquence.

Le CET des cadres A ayant en charge une Direction ou un Service (liste arrêtée par la DGS – cf. annexe 4) est alimenté à raison de 5 jours par semaine, an **dans la limite du plafond de 60 jours**. Ces 5 jours, proratés en fonction du taux d'emploi, compensent forfaitairement les heures complémentaires effectuées ne pouvant être ni récupérées, ni rémunérées. Le CET est automatiquement alimenté du reliquat des jours RTT, au 31 décembre, du nombre de jours de congés excédant 10 jours, au 8 janvier au soir de chaque année, et du reliquat non consommé au 31 mai **dans la limite du plafond de 60 jours**.



Utilisation du CET

• Sous la forme de congés

Si le compte est inférieur ou égal à 15 jours, seule cette disposition est applicable.

Pour bénéficier de tout ou partie des jours épargnés, l'agent doit en faire la demande écrite sous couvert de la voie hiérarchique qui examine les nécessités de service et indique son avis. Cette demande est transmise à la DRH.

Tout refus opposé à une demande de congés à ce titre doit être motivé. L'agent peut former un recours devant l'autorité territoriale qui statue après consultation de la Commission Administrative Paritaire « CAP ».

Il en bénéficie de **plein droit**, à l'issue d'un congé de maternité, d'adoption ou de paternité et d'accueil de l'enfant, d'un congé de solidarité familiale.

Le CET est à solder avant la retraite, le licenciement ou la fin de contrat.

• Monétisation

Cette option est ouverte aux titulaires et contractuels dès lors que leur CET est supérieur à 15 jours (situation de leur dernier arrêté ou attestation). La demande écrite doit être formulée entre la dernière semaine de décembre et avant le 31 janvier de l'année suivante. La monétisation portera exclusivement sur les jours épargnés excédant 15 jours. Les 15 premiers jours sont donc à consommer sous la forme de congés.

Pour exemple, un agent dont la dernière attestation indique un solde de 23 jours pourra solliciter la monétisation de 8 jours au maximum. Ainsi, les 15 premiers jours seront à consommer en jours.

Les montants sont les suivants :

- Catégorie C : 75 € brut / jour
- Catégorie B : 90 € brut / jour
- Catégorie A : 135 € brut / jour.

Si la demande de monétisation porte sur un nombre supérieur à 20 jours, le versement pourra être étalé sur un maximum de 3 ans, au choix de l'agent.

En cas de décès de l'agent, la totalité des jours épargnés sera automatiquement indemnisée au profit des ayants droit.

Portabilité du CET au sein de la Fonction Publique

Au sein de la Fonction Publique, les droits acquis sont utilisés selon les conditions en vigueur **dans l'administration d'accueil** en cas de : mutation (FPT), intégration directe, détachement, mise à disposition pour exercice syndical.

En cas de mise à disposition, les droits acquis sont conservés et ne peuvent pas être utilisés, sauf autorisation de l'administration d'accueil.

ARTICLE 7 : TEMPS PARTIELS

Les modalités de choix du type de temps partiel sont arrêtées en accord avec les besoins du service, soit :

- **de façon répartie sur la semaine par jours entiers** : sous réserve du nombre de ½ journées à effectuer prévu au 1^{er} tableau

Exemple : un agent à 60 % travaille les lundi, mardi, mercredi.

- **de façon répartie le matin ou l'après-midi de chaque jour** : sous réserve du nombre de demi-journées à effectuer prévu au 1^{er} tableau de l'article 7.3

Exemple : un agent à 50 % travaille les matins des lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

- **par alternance d'une semaine sur deux.**

Exemple : un agent à 50 % travaille la 1^{ère} semaine à temps plein, et est en repos la 2^{ème} semaine.

7.1 Gestion du temps partiel

Procédure de demande

Le temps partiel est accordé suivant le régime prévu ci-après, l'agent peut formuler sa demande à tout moment dans l'année dès que les conditions réglementaires sont remplies et dans le respect du délai **des deux mois** avant le début de la période souhaitée.

Afin d'examiner la compatibilité entre les souhaits des agents et les besoins de continuité du service, il est préconisé de suivre la procédure suivante :

- dépôt des demandes en précisant les modalités de temps partiel sollicité avec visa et avis du responsable hiérarchique et du Directeur ;
- instruction par la DRH en liaison avec le service ;
- décision notifiée aux agents au plus tard la semaine qui précède la date d'effet souhaitée.

N.B. : L'autorisation de temps partiel est accordée pour une 1^{ère} période de 6 mois ou 1 an. A l'issue de cette période, le renouvellement doit faire l'objet d'une demande écrite de l'agent et d'une nouvelle décision de la collectivité. La réintégration à temps complet ou la modification de la quotité du temps partiel peuvent intervenir à tout moment, à condition que la demande soit faite par l'agent au moins 2 mois avant la date souhaitée.

Conditions d'obtention

Le temps partiel de droit est ouvert pour les quotités **50 %, 60 %, 70 % et 80 %** (article 60 bis de la loi du 26/01/1984), dans les situations suivantes :

- naissance d'un enfant jusqu'au 3^{ème} anniversaire
- adoption d'un enfant jusqu'à l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de l'arrivée au foyer de l'enfant adopté
- pour soins au conjoint, enfant à charge ou ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne, ou victime d'un accident ou d'une maladie grave
- personnel handicapé.

Même s'il est de droit, les modalités d'applications sont laissées à l'appréciation de la hiérarchie.

Dans les autres cas, le travail à temps partiel n'est pas un droit : il est accordé sous réserve des besoins du service et ne crée pas de droit acquis au renouvellement **au-delà des délais accordés.**

Dispositif applicable aux demandes présentées jusqu'au 30 juin 2022 : à l'issue d'un congé maternité, d'adoption ou de paternité ou d'accueil d'un enfant, les agents titulaires et contractuels peuvent bénéficier de plein droit, sur demande expresse, d'un temps partiel annualisé sur un cycle de 12 mois, non reconductible. Le début de la période (2 mois maxi) n'est pas travaillé et le temps restant à travailler est éménagé sur le reste du cycle.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

SLOW

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Régime Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions Administratives Particulières

Les agents à temps non complet et vacataires ne sont pas éligibles.

Si des demandes (1ères demandes ou renouvellements) **simultanées** dans un même service ou au sein d'une même unité fonctionnelle, après prise en compte des temps partiels de droit, les critères de priorités pour l'attribution du temps partiel les mercredis seront les suivants :

- 1) enfant scolarisé en école maternelle
- 2) enfant scolarisé en primaire
- 3) enfant scolarisé dans un collège
- 4) enfant scolarisé jusqu'à 16 ans dans un lycée ou enseignement équivalent.

7.2 Congés, RTT et temps partiel

Pour les agents à temps partiel, le nombre de jours de congés et RTT est proratisé comme suit :

TEMPS DE TRAVAIL	Base 39h10		Base 36h45
	NOMBRE DE JOURS de CONGES	NOMBRE DE JOURS RTT PAR AN	NOMBRE DE JOURS de CONGES
100 %	33 jours	13,5 jours	33 jours
90 %	29,7 arrondis à 30 jours	12,15 arrondis à 12,5 jours	29,7 arrondis à 30 jours
80 %	26,4 arrondis à 26 jours et demi	10,8 arrondis à 11 jours	26,4 arrondis à 26 jours et demi
70 %	23,1 arrondis à 23 jours et demi	9,45 arrondis à 9,5 jours	23,1 arrondis à 23 jours et demi
60 %	19,8 arrondis à 20 jours	8,1 arrondis à 8,5 jours	19,8 arrondis à 20 jours
50 %	16 jours et demi	6,75 arrondis à 7 jours	16 jours et demi

NB : pas de jour RTT pour le régime à 36 heures 45

S'agissant des jours RTT pour les agents à temps partiel, la notion de cycle de travail mensuel n'étant pas envisageable pour des raisons d'arrondis, cette récupération sera à considérer semestriellement.

7.3 Temps partiel et durée de travail

La durée hebdomadaire de travail pour les différentes quotités de temps partiel est calculée par référence proportionnelle au régime hebdomadaire de 39h10 ou 36h45.

Le nombre de demi-journées de présence attendue est également indiquée sur les mêmes bases.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le 
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL	NOMBRE DE DEMI-JOURNEES DE TRAVAIL	DUREE MOYENNE HEBDOMADAIRE et répartition par jour	
		Base 39 h 10	Base 36 h 45
100 %	10	39 h 10, soit 7 h 50 sur 5 jours	36 h 45, soit 7 h 21 sur 5 jours
90 %	9	35 h 15, soit 7 h 50 sur 4 jours et 3 h 55 sur 1/2 journée	33 h 04, soit 7 h 21 sur 4 jours et 3 h 40 sur 1/2 journée
80 %	8	31 h 20, soit 7 h 50 sur 4 jours	29 h 24, soit 7 h 21 sur 4 jours
70 %	7	27 h 25, soit 7 h 50 sur 3 jours et 3 h 55 sur 1/2 journée	25 h 43, soit 7 h 21 sur 3 jours et 3 h 40 sur 1/2 journée
60 %	6	23 h 20, soit 7 h 50 sur 3 jours	22 h 03, soit 7 h 21 sur 3 jours
50 %	5	19 h 35, soit 7 h 50 sur 2 jours et 3 h 55 sur 1/2 journée	18 h 22, soit 7 h 21 sur 2 jours et 3 h 40 sur 1/2 journée

Par ailleurs, le nombre de jours travaillés annuellement s'établit comme suit :

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le 
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

TAUX D'EMPLOI	Nombre de jours travaillés par an rapporté au taux d'emploi (*)	
	BASE 39 h 10	BASE 36 h 45
100 %	205	218,5
90 %	184,5	196,5
80 %	164	174,5
70 %	143,5	152,5
60 %	123	131
50 %	102,5	109

7.4 Temps partiel et crédit d'heures

Le nombre d'heures maximum de crédit alimente le compteur « Crédit Temps Epargné » à la fin du mois ainsi qu'il suit (cf. article 12 du Titre 2) :

TAUX D'EMPLOI	CREDIT MAXIMUM ALIMENTANT LE CTE		Récupération CTE / PLAFOND ANNUEL MAXIMAL
	Base 39 h 10	Base 36 h 45	
100 %	3 h 16	3 h 04	5 jours
90 %	2 h 57	2 h 46	4,5 jours
80 %	2 h 37	2 h 27	4 jours
70 %	2 h 18	2 h 09	3,5 jours
60 %	1 h 58	1 h 51	3 jours
50 %	1 h 38	1 h 32	2,5 jours

7.5 Temps partiel et Compte Epargne Temps

TAUX D'EMPLOI	Nombre maximal de jours de congés à verser
100 %	13
90 %	12
80 %	10,5
70 %	9,5
60 %	8
50 %	6,5

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Régime Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions Administratives Particulières

ARTICLE 8 : DUREE DU TRAVAIL ET DE REPOS / GARANTIES MINIMALES

Par référence aux règles fixées par le **décret du 25 août 2000 modifié**, les **garanties minimales** sont les suivantes :

- La durée hebdomadaire du travail effectif, heures supplémentaires incluses, ne peut excéder ni 48 heures dans une même semaine, ni 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives.
- Le repos quotidien est de 11 heures minimum.
- Le repos hebdomadaire, comprenant en principe le dimanche, ne peut être inférieur à 35 heures.
- La durée quotidienne du travail ne peut excéder 10 heures (cf exemple ci-dessous).
- L'amplitude maximale de la journée de travail est fixée à 12 heures, pause méridienne comprise. Exemple : si l'agent est arrivé à 7h45, il devra partir, pause méridienne comprise, à 19h45 au maximum. Pour ne pas excéder la durée quotidienne de travail de 10 heures, l'agent aura dû bénéficier d'une pause méridienne de 2 heures dans ce cas précis.
- Le travail de nuit correspond à une durée minimale de travail de 7 heures, comprise entre 22 heures et 7 heures, ou de 7 heures consécutives comprises entre 22 heures et 7 heures.
- Pour toute durée de travail de 6 heures consécutives, une pause de 20 minutes, a minima, est appliquée.

Dans le cadre des nécessités de service, des dérogations à ces garanties peuvent être appliquées en cas de circonstances exceptionnelles ou temporaires pour une durée limitée. Ces dispositions sont prévues dans les régimes particuliers concernés.

Les temps d'intervention en période d'astreintes sont du temps de travail effectif. Ce temps d'intervention « aléatoire » est considéré hors amplitude maximale. Les temps de repos imposés dans les garanties minimales sont toutefois à respecter scrupuleusement, notamment pour ce qui concerne le repos récupérateur de 11 heures à l'issue de l'intervention.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

TITRE 2

Horaires Variables

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Préambule :

L'horaire variable a pour objectif de permettre à chaque agent d'adapter individuellement son temps de travail afin de mieux concilier les impératifs de sa vie professionnelle et de sa vie personnelle dans la limite des contraintes inhérentes à l'organisation et au fonctionnement le cadre des dispositions du présent règlement. Il est mis en œuvre à partir d'un logiciel de gestion du temps.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

ARTICLE 9 : CHAMP D'APPLICATION

9.1. Définition

Comme indiqué en préambule, l'horaire variable s'applique par principe à l'ensemble des agents en fonction du Département quel que soit leur statut, sauf exceptions indiquées ci-après.

9.2. Exceptions

En raison de la spécificité de leurs missions, certains agents ne sont pas inclus dans le champ d'application du présent régime d'horaires variables. Il s'agit des :

- Directeurs Généraux, Directeurs et Cadres responsables - la liste étant définie par le Directeur Général des Services au vu notamment de l'article 10 du décret 2000-815 du 25 août 2000 modifié (cf Annexe 4).
- Personnels pour lesquels des régimes particuliers sont prévus, tels que les personnels des groupes politiques sauf accord hiérarchique.
- Apprentis, saisonniers et agents vacataires ou à temps non complet dont le temps est inférieur à 17 h 30 par semaine.

ARTICLE 10 : PERIODE DE REFERENCE

Le cycle hebdomadaire de 5 jours par semaine du lundi au vendredi inclus est la période de référence retenue par le Département pour la détermination de la situation de chaque agent au regard de la durée réglementaire du travail.

Ce régime se combine avec le cycle de travail mensuel retenu pour le calcul des jours RTT pour les agents ayant opté pour les 39 h 10 hebdomadaires. Chaque agent à temps plein devra accomplir 39 h 10 de travail ou 36 h 45 suivant le choix opéré.

ARTICLE 11 : ORGANISATION DE LA JOURNEE DE TRAVAIL

11.1 Définitions

Plages fixes : périodes pendant lesquelles la présence de tous les agents est obligatoire, sauf ceux cités à l'article 9.2 ou à temps partiel. Les agents bénéficiant d'un aménagement de leurs horaires de travail en application d'un texte réglementaire (femmes enceintes,...) sont tenus d'être présents pendant les plages fixes sauf cas particuliers (temps partiel,...).

Une autorisation exceptionnelle d'absence dans une partie de la plage fixe peut être donnée par le supérieur hiérarchique (visite médicale personnelle, obsèques..) mais avec récupération du temps de travail non effectué. **L'agent ferme son compteur durant l'absence.**

Plages mobiles ou variables : périodes de temps pendant lesquelles chaque agent détermine quotidiennement son temps d'arrivée et de départ, sous réserve des modalités d'organisation et de fonctionnement définies dans chaque entité.

Un nombre minimal d'agents (**cf article 13**) doit être présent pour assurer la continuité du service public et notamment les effectifs présents pendant les plages mobiles doivent demeurer suffisants.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE



Plage méridienne : la durée minimale de la pause méridienne **réelle** est fixée à 45 minutes de façon continue (sauf régimes particuliers). Le badgeage doit être effectué obligatoirement au début et à la fin de cette pause méridienne. La durée de 45 minutes est déduite automatiquement même dans le cas d'une absence d'une durée inférieure. A défaut de badgeage il sera décompté la totalité de la plage variable méridienne (2 h 15 pour l'horaire de base). Une régularisation d'un temps de travail effectif à l'intérieur de cette plage horaire pourra être toutefois validée par le responsable hiérarchique.

Par ailleurs, afin de garantir une bonne qualité de fonctionnement des services dans chaque unité de travail, un certain nombre d'agents devront être présents durant une partie des plages variables :

- un pourcentage sera à définir par unité de travail de 8 h à 9 h 00, de 11 h 45 à 12 h 00 et de 16 h 30 à 17 h 00
- dans certains cas particuliers (accueil, secrétariats de direction, etc...), un pourcentage sera également à arrêter de 17 h 00 à 18 h 00

Pour définir cet effectif minimum, se reporter à l'article 13.

11.2 Régime général : plages horaires applicables

PLAGES	BORNES HORAIRES	DUREE PLAGE
Plage mobile	7 h 30 – 9 h	1 h 30
Plage fixe	9 h – 11 h 45	2 h 45
Plage mobile	11 h 45 – 14 h	2 h 15
Plage fixe	14 h - 16 h 30	2 h 30
Plage mobile	16 h 30 – 18h 30	2 h

Durée journalière cumulée des plages fixes : **5 h 15**, soit 26 h 15 hebdomadaires.

Durée journalière cumulée des plages variables : **5 h 45**, soit 28 h 45 hebdomadaires.

Durée maximale de travail autorisée par jour : **9 h** (sauf heures complémentaires ou supplémentaires - cf article 5), soit 45 heures hebdomadaires.

Agents à temps partiel travaillant par demi-journées ou agent absent lors d'une demi journée

L'agent absent le matin pourra prendre son service à partir de 13 h 30.

L'agent absent l'après-midi pourra partir à compter de 11 h 45 et devra quitter le poste avant 13 h 15.

La durée maximale de travail autorisée sur la demi-journée est donc de 4 h 30.

ARTICLE 12 : DISPOSITIF DE CREDIT ET DE DEBIT D'HEURES

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

R
H
Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions
Administratives Particulières

12.1 Crédit d'heures

Les agents peuvent avoir cumulé du temps complémentaire au-delà de leur obligation mensuelle (Compteur « Débit/Crédit du mois »).

A la fin du mois, ce temps alimente leur compteur « **Crédit Temps Epargné** » (CTE) à hauteur de :

- **3 h 16**/mois pour les agents à 39 h 10 et à temps complet
- **3 h 04**/mois pour les agents à 36 h 45 et à temps complet

N.B. : Pour les agents à temps partiel, se reporter à l'article 7.

Le crédit d'heures excédant est automatiquement reporté sur le compteur « Débit/Crédit » du mois suivant.

Au 31 décembre de chaque année, ce dispositif de report sera limité à 3 h 16 pour les régimes à 39 h 10 et 3 h 04 pour ceux à 36 h 45.

La récupération par demi-journée ou journée est autorisée, sous réserve des nécessités de service, dans la mesure où le compteur « Crédit Temps Epargné » est **suffisamment alimenté** et dans la limite d'un **plafond annuel de 5 jours**. Ce plafond est toutefois minoré en fonction de la quotité du temps de travail de l'agent (cf. article 7).

La consommation de ces 5 jours est à considérer sur la période du 1^{er} février d'un exercice au 31 janvier de l'exercice suivant.

Ces récupérations doivent être posées avant le 31 janvier de chaque année :

- soit de façon fractionnée (heures) sur les plages mobiles (compteur «Débit/Crédit»)
- soit par journées ou ½ journées étalées ou de façon cumulée dans l'année (validation du responsable hiérarchique).

Au 31 janvier, le report maximum de 3h55 pour le régime à 39h10, et 3h40 pour celui à 36h45 est conservé dans le CTE pour les agents à temps complet

12.2 Débit d'heures

Les agents doivent du temps s'ils n'ont pas accompli leur obligation mensuelle (Compteur « Débit/Crédit du mois »).

A la fin du mois, ce temps négatif bascule dans le compteur « **Crédit Temps Epargné** » (CTE).

Le débit maximum autorisé dans le CTE, en fin de mois, ne peut être supérieur à 3 h 16 (régime 39 h 10) et 3 h 04 (régime 36 h 45). Ces seuils sont proratés en fonction du temps de travail.

Le débit doit être immédiatement apuré au cours du cycle de travail suivant.

Si le débit du CTE est inférieur ou égal à 3 h 16 (ou 3 h 04), l'agent régularisera le temps manquant librement sur les plages mobiles.

Si le débit du CTE est supérieur à 3 h 16 (ou 3 h 04), le compteur se bloque et impose une régularisation. Elle se fera au choix de l'agent par le gestionnaire :

- sur les heures supplémentaires, le cas échéant ;
 - sur les jours RTT
 - sur les congés annuels
-) par jours ou ½ journées entières

ARTICLE 13 : TABLEAUX DE SERVICE, PLANNINGS PREVISIONNELS ET SAISIE D

L'organisation du travail repose sur la tenue par les responsables des unités de travail (site, mission, équipe) de tableaux de d'absences.

13.1 Tableaux de service

Le tableau de service donne lieu à une concertation avec l'ensemble des agents au sein de chaque Direction autour de la notion de la continuité du service public qui se définit comme la nécessité de répondre aux besoins d'intérêt général : cette exigence n'a pas le même contenu selon les services. L'activité et les besoins de chaque unité de travail (site, mission, équipe, période...) seront définis. L'unité de travail est déterminée précisément.

Cet échange permet d'arrêter les différents taux de présence nécessaires :

- annuellement (saisonnalité ou pic de travail particulier)
- par mois (prise des jours RTT mensuels par exemple, ...)
- par semaine (temps partiels ...)
- quotidiennement (plages variables...).

Le développement et l'organisation d'une mutualisation des ressources entre unités de travail (site, mission, équipe) conduisent à un travail collaboratif avec le personnel de l'unité de travail.

A l'appui du tableau de service, le planning prévisionnel d'absences permet d'anticiper les présences/absences prévisibles des agents et de s'assurer que celles-ci seront compatibles avec les obligations prédéfinies de présence pour la continuité du service public.

Le planning sera validé dans chaque direction ou service et communiqué aux agents.

Chaque Direction devra établir le sien selon les principes énoncés à cet article.

13.2 Plannings prévisionnels d'absences

Après une concertation entre agents, le responsable hiérarchique établit, en conformité avec les principes arrêtés dans le tableau de service, le planning prévisionnel d'absences.

Le document intègre la consommation des congés, RTT, récupérations, dans les délais impartis (respect des dates butoir).
 Il est à noter que l'absence de service est limitée à 31 jours consécutifs (cf Annexe 5).

PERIODE	L'agent formule son souhait au plus tard	Le responsable hiérarchique répond à l'agent ou publie le planning au plus tard
Décembre / Janvier	début novembre	mi novembre
Février / Mars	début janvier	mi janvier
Avril / Mai	début mars	mi mars
Juin / Juillet / Août / Septembre	début mai	mi mai
Octobre / Novembre	début septembre	mi septembre

Le planning intègre toutes les absences prévisibles de quelque nature que ce soit. Pour mémoire, seule la maladie de l'agent pourra se substituer à un congé, RTT ou autre récupération déjà programmé (les autorisations d'absence sont exclues de ce dispositif).

Le responsable hiérarchique répond à l'agent par écrit (envoi du planning par mail par exemple) dans les délais indiqués plus haut.

Si l'avis est défavorable, il doit être argumenté/motivé.

Une mise à jour permanente des plannings est à prendre en compte suivant les adaptations inévitables.

13.3 Arbitrages

Le premier niveau de concertation lors de l'élaboration du planning prévisionnel d'absences est celui entre collègues, par échange de courriers.

En cas de désaccord, le responsable de service est amené à devoir arbitrer entre plusieurs demandes d'absence pour une période donnée, qui, si elles étaient toutes satisfaites, conduiraient à enregistrer un taux de présence anormalement bas et contraire aux exigences définies dans le tableau de service.

Cet arbitrage relève de la responsabilité du cadre lequel apprécie chacune des situations individuelles.

Le cadre peut prendre l'attache de son responsable hiérarchique et se réfère à ce qui se pratique déjà en la matière.

Un tour de rôle est un outil à sa disposition. Dans ce cas, il est garant de son application dans le temps.

En dehors des situations individuelles, le cadre peut parallèlement établir une priorité en fonction du motif de l'absence demandée. Ainsi, il pourrait refuser l'absence dans l'ordre prioritaire qui suit :

1. les jours de récupération de crédit temps épargné (« noisettes » ou RCRJ) ou d'heures supplémentaires
2. les RTT
3. les congés annuels
4. les absences de type : mission, déplacement professionnel, formation. Le recours au rejet concernant la formation sera exceptionnel.
5. le jour d'absence de temps partiel : la demande de report du jour est utilisée de façon exceptionnelle notamment pour les temps partiels de droit

Par ailleurs, après accord sur le planning et en cas d'événement imprévu ou de maladies désorganisant le service, le responsable aura la possibilité de faire reporter ou modifier des dates déjà prévues au planning, en appliquant les mêmes dispositions.

Le recours hiérarchique est possible.

Les demandes inscrites au planning prévisionnel ont priorité chronologique sur les demandes postérieures. Ces dernières seront examinées au fur et à mesure et recevront une réponse écrite dans les 48 heures suivant la demande.

Enfin, les demandes d'absence inscrites au planning validé seront saisies par l'agent via GTTIntra.

ARTICLE 14 : MOYENS TECHNIQUES DE GESTION DES HORAIRES VARIABLES

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

R
In
Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions
Administratives Particulières

14.1 Moyens techniques

Le logiciel de gestion du temps est mis à disposition de chaque unité de travail et des terminaux de badgeage sont implantés dans la plupart des sites.

La maintenance technique est assurée par la Direction des Systèmes d'Information (DSI).

La Direction des Ressources Humaines (DRH) joue un rôle d'administrateur fonctionnel.

Les gestionnaires du temps des Directions ou Services disposent du logiciel correspondant.

14.2 Modes de badgeage

Chaque agent possède une carte (badge) nominative avec photo ; il s'agit d'une carte professionnelle.

Son usage est strictement personnel. Il est indépendant du lieu de badgeage.

- **Sur badgeuses** : elles fonctionnent en permanence de jour comme de nuit pour permettre l'enregistrement systématique de toutes les heures de badgeage (voir utilisation de la badgeuse annexe 7).

Ce mode de badgeage est à privilégier.

- **Par intranet (GTTintra)** : un dispositif de badgeage et de consultation est notamment prévu pour des sites n'ayant pas de terminal fixe. Se reporter à l'annexe 8.

- **Par téléphone mobile professionnel** : cette modalité est prévue **uniquement pour les agents ayant des fonctions itinérantes disposant de cette habilitation.**

Règle en cas de départ du domicile pour un chantier ou une visite (personnel médico-social par exemple) : l'agent doit en principe badger en neutralisant le temps de trajet domicile / résidence administrative ; **par facilité il est admis qu'il puisse badger dès le départ du domicile.**

14.3 Anomalies de badgeage

Les anomalies de badgeage sont régularisées par le gestionnaire de chaque unité de travail après validation du manager.

ARTICLE 15 : SANCTIONS

Dans le cas de fraude constatée dans le cadre de l'enregistrement informatisé du temps de travail (badgeage, ...) ou dans le cas d'anomalies de badgeage graves, les sanctions suivantes pourront être prises :

- Retour à des horaires fixés par le responsable hiérarchique et contrôlés par le système. Cette mesure sera notifiée par le DGS.
- Sanctions prévues au statut :
 - avertissement
 - blâme
 - exclusion temporaire de 3 jours pour fraude caractérisée.

Les agents qui auraient éventuellement apporté une aide (prêt de badge...) de quelle nature qu'elle soit, à l'agent fraudeur, seront sanctionnables de la même façon.

TITRE 3

Régimes Particuliers

A / Cabinet de la Présidence

1 - ENSEMBLE DES AGENTS (HORMIS LES HUISSIERS)

Suite à l'expérimentation mise en place au Cabinet de la Présidence le 1er juillet 2019, le régime de travail est le suivant :

Badgeage : oui, au nombre de 4 par jour.

Durée de travail maximale autorisée par jour : 9 h

Tout temps travaillé au-delà de 7 h 50 par jour génère des heures supplémentaires.

2 - HUISSIERS RELEVANT DU CABINET DE LA PRÉSIDENTE

L'organisation des plannings de travail doit permettre de respecter les règles générales avec possibilité de déroger à la règle de prise des jours RTT dans le cycle de travail mensuel, en fonction des calendriers des sessions et manifestations.

Badgeage : oui, au nombre de 4 par jour. Le badgeage est opéré sur badgeuse, accessoirement sur intranet sur la plage « 11 h 45 – 14 h ».

Durée de travail maximale autorisée par jour : 9 h.

Application des horaires variables : oui sous réserve de respect du planning définissant le nombre d'agents présents par plage variable.

Les plages correspondent au régime général. La pause méridienne obligatoire est de 45 minutes avec permanence à assurer.

Tout temps travaillé au-delà des 7 h 50 par jour génère des heures supplémentaires.

B / Personnel du Service des sites historiques de la Direction Culture Patrimoine et Catalanité (DCPC) durant la période de l'expérimentation

AU PALAIS DES ROIS DE MAJORQUE

Le régime hebdomadaire retenu est de 39 h 10 sur le principe de la journée continue (2 badgeages par jour). Une temporisation de 2 fois 5 minutes par jour est intégrée pour tenir compte des temps d'accès à la badgeuse.

On distingue trois types d'horaires suivant la saison en raison de l'ouverture du site au public :

- Juillet et août : ouverture au public de 9 h 30 à 18 h 30. Plages variables de 9 h à 11 h et de 17 h à 19 h. Plage fixe de 11 h à 17 h.
- Avril, mai, juin, septembre et octobre : ouverture au public de 10 h à 18 h. Plages variables de 9 h à 11 h et de 16 h 30 à 18 h 30. Plage fixe de 11 h à 16 h 30.
- Novembre à mars : ouverture au public de 10 h à 17 h. Plages variables de 9 h à 11 h et de 16 h à 17 h 30. Plage fixe de 11 h à 16 h.

Le respect des 48 h de travail au maximum lors des semaines de 6 jours est obligatoire.

Lors des semaines à 1 jour unique de repos, l'agent concerné est prioritaire pour poser, s'il le souhaite, un jour de RTT, congé ou CTE accolé au jour de repos (hors jours de permanence le week-end).

Le système de rotation est le suivant :

• **Du 1^{er} octobre au 31 mai :**

• **Agents d'accueil-surveillance** : rotations sur 4 semaines :

- 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos, 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos, 4 jours de travail (du lundi au jeudi), 1 jour de repos, 6 jours de travail (du samedi au jeudi) puis 3 jours de repos²⁹³;

• ou 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos, 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 3 jours de repos (du mardi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi) puis 2 jours de repos.

• **Agents d'accueil-billetterie-boutique** : rotations sur 3 semaines avec 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos (du lundi au jeudi), 1 jour de repos, 2 jours de travail (samedi et dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi) puis 2 jours de repos.

• **Régisseur** : semaine administrative avec 5 jours de travail (du lundi au vendredi) suivis de 2 jours de repos.

• **Du 1^{er} juin au 30 septembre :**

• **Agents d'accueil-billetterie-boutique et le régisseur** : rotations sur 2 semaines avec :

• **Pour l'équipe 1** : 2 jours de travail (lundi, mardi), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du jeudi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi), 2 jours de repos ;

• **Pour l'équipe 2** : 3 jours de travail (du lundi au mercredi), 1 jour de repos, 3 jours de travail (du vendredi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi), 2 jours de repos.

• **Agents d'accueil-surveillance** : rotation sur 4 semaines avec :

• 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos, 4 jours de travail (du lundi au jeudi), 1 jour de repos, 5 jours de travail (du samedi au mercredi), 2 jours de repos, 6 jours de travail (du samedi au jeudi) puis 3 jours de repos ;

• ou 1 jour de repos, 6 jours de travail (du mardi au dimanche), 2 jours de repos, 5 jours de travail (du mercredi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi), 2 jours de repos, 5 jours de travail (du lundi au vendredi) puis 2 jours de repos.

• **Ensemble de l'année pour les guides** : rotations sur 2 semaines :

• **Pour l'équipe 1** : 2 jours travaillés (lundi, mardi), 1 jour de repos, 4 jours travaillés (du jeudi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours travaillés (du mardi au vendredi) puis 2 jours de repos ;

• **Pour l'équipe 2** : 3 jours travaillés (du lundi au mercredi), 1 jour de repos, 3 jours travaillés (du vendredi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours travaillés (du mardi au vendredi) puis 2 jours de repos.

Dans le cadre du décompte annuel des 205 jours travaillés et pour tenir compte du forfait des 8 jours fériés annuels, **les modalités de gestion des jours fériés sont arrêtées comme suit :**

SITE	JOURS DE FERMETURE	AUTRES JOURS FERIES (hors 16 août) dans la limite globale de 4 jours		
		AGENT ayant travaillé	AGENT EN CONGE	AGENT EN REPOS
Palais des Rois de Majorque	1 ^e janvier 1 ^{er} mai 1 ^{er} novembre 25 décembre	Récupération en heures majorées ou paiement en heures supplémentaires selon les modalités propres à sa filière (choix de l'agent)	Jour férié appliqué	Récupération en jour

LES AGENTS DU SERVICE DES SITES HISTORIQUES, BASÉS AU PRM, bénéficient de la même temporisation que citée p

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

NOTRE DAME DES ANGES

Le régime hebdomadaire retenu est de 39 heures 10 du lundi au vendredi sur le principe de la journée continue (2 badgeages par jour). Pause repas de 12 h 00 à 12 h 30 prise sur site et comptant comme travail effectif.

Lors des expositions, le site est fermé les samedis, dimanches et jours fériés. En dehors des expositions, les visites sont à la demande.

MAISON DE LA CATALANITÉ - SALLE D'EXPOSITION

Le régime hebdomadaire retenu est de 39 h 10 sur le principe de la journée continue (2 badgeages par jour). Les bornes horaires sont de 9 h à 17 h avec pause méridienne de 30 minutes, de 12 h à 12 h 30, prise sur site et comptant comme travail effectif à raison d'un temps dû moyen de 7 h 50, et deux plages variables (l'une de 8 h à 9 h et l'autre de 17 h à 18).

Le site est fermé les jours fériés et lors des jours de RTT bloqués.

Le système de rotation est le suivant :

rotations sur 4 semaines avec 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos, 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos, 6 jours de travail (du lundi au samedi), 2 jours de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi) puis 2 jours de repos.

PRIEURÉ DE SERRABONA

Le régime hebdomadaire retenu est de 39 h 10 sur le principe de la journée continue (2 badgeages par jour).

On distingue trois types d'horaires suivant la saison en raison de l'ouverture du site au public :

- Juin à septembre : ouverture au public de 9 h 30 à 18 h 30. Plages variables de 9 h à 11 h et de 17 h à 19 h. Plage fixe de 11 h à 17 h.
- Avril, mai et octobre : ouverture au public de 10 h à 18 h. Plages variables de 9 h à 11 h et de 16 h 30 à 18 h 30. Plage fixe de 11 h à 16 h 30.
- Novembre à mars : ouverture au public de 10 h à 17 h. Plages variables de 9 h à 11 h et de 16 h à 17 h 30. Plage fixe de 11 h à 16 h.

Le respect des 48 h de travail au maximum lors des semaines de 6 jours est obligatoire.

Lors des semaines à 1 jour unique de repos, l'agent concerné est prioritaire pour poser, s'il le souhaite, un jour de RTT, congé ou CTE accolé au jour de repos (hors jours de permanence le week-end).

Le système de rotation est le suivant :

- **Du 1^{er} octobre au 31 mai** : fermeture du site au public les lundis, ce qui permet une rotation sur 4 semaines avec 5 jours de travail (du mercredi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi), 3 jours de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi), 3 jours de repos, 6 jours de travail (du mardi au dimanche) puis 2 jours de repos.
- **Du 1^{er} juin au 30 septembre** : pas de fermeture du site. Rotation sur 4 semaines avec :
 - **Pour l'équipe 1** : 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos, 4 jours de travail (du lundi au jeudi), 1 jour de repos, 5 jours de travail (du samedi au mercredi), 2 jours de repos, 6 jours de travail (du samedi au jeudi) puis 3 jours de repos ;
 - **Pour l'équipe 2** : 6 jours de travail (du mardi au dimanche), 2 jours de repos, 5 jours de travail (du mercredi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi), 2 jours de repos, 5 jours de travail (du lundi au vendredi) puis 3 jours de repos.

La présence permanente de 2 agents est nécessaire pour des raisons de sécurité, compte tenu de l'isolement du site.

Dans le cadre du décompte annuel des 1607 h travaillées et pour tenir compte du forfait des 8 jours fériés annuels, **les modalités de gestion des jours fériés sont arrêtées comme suit :**

SITE	JOURS DE FERMETURE	AUTRES JOURS FERIES (hors 16 août)		
		dans la limite globale de 2 à 3 jours (selon la date du Lundi de Pentecôte)		
		AGENT ayant travaillé	AGENT EN CONGE	AGENT EN REPOS
Prieuré de Serrabonne	1 ^{er} janvier Lundi de Pâques 1 ^{er} mai Lundi de Pentecôte (si avant fin mai) 1 ^{er} novembre 25 décembre	Récupération en heures majorées ou paiement en heures supplémentaires selon les modalités propres à sa filière (choix de l'agent)	Jour férié appliqué	Récupération en jour

N.B. : Si le jour de fermeture pour l'ensemble des sites correspond à un jour de repos, aucune récupération n'est prévue

CHÂTEAU ROYAL DE COLLIOURE

Le régime hebdomadaire retenu est de 39 h 10 sur le principe de la journée continue (2 badgeages par jour). Une temporisation de 2 fois 5 minutes par jour est intégrée pour tenir compte des temps d'accès à la badgeuse.

On distingue trois types d'horaires suivant la saison en raison de l'ouverture du site au public :

- Juillet et août : ouverture au public de 9 h 30 à 18 h 30. Plages variables de 9 h à 11 h et de 17 h à 19 h. Plage fixe de 11 h à 17 h.
- Avril, mai, juin, septembre et octobre : ouverture au public de 10 h à 18 h. Plages variables de 9 h à 11 h et de 16 h 30 à 18 h 30. Plage fixe de 11 h à 16 h 30.
- Novembre à mars : ouverture au public de 10 h à 17 h. Plages variables de 9 h à 11 h et de 16 h à 17 h 30. Plage fixe de 11 h à 16 h.

Lors des semaines à 1 jour unique de repos, l'agent concerné est prioritaire pour poser, s'il le souhaite, un jour de RTT, congé ou CTE accolé au jour de repos (hors jours de permanence le week-end).

Le système de rotation est le suivant :

- **Agents d'accueil-billetterie-boutique et guides-gardiens** : rotations sur 3 semaines avec 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de

repos, 4 jours de travail (du lundi au jeudi), 1 jour de repos, 2 jours de travail (samedi, dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos.

• **Régisseur** : semaine administrative avec 5 jours de travail (du lundi au vendredi) suivis de 2 jours de repos.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020 (vendredi),
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le 
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Dans le cadre du décompte annuel des 205 jours travaillés et pour tenir compte du forfait des 8 jours fériés annuels, **les modalités de gestion des jours fériés sont arrêtées comme suit :**

SITE	JOURS DE FERMETURE	AUTRES JOURS FERIES (hors 16 août) dans la limite globale de 4 jours		
		AGENT ayant travaillé	AGENT EN CONGE	AGENT EN REPOS
Château Royal de Collioure	1 ^{er} janvier 1 ^{er} mai 15 et 16 août 25 décembre	Récupération en heures majorées ou paiement en heures supplémentaires selon les modalités propres à sa filière (choix de l'agent)	Jour férié appliqué	Récupération en jour

N.B. : Si le jour de fermeture pour l'ensemble des sites correspond à un jour de repos, aucune récupération n'est prévue

SUR L'ENSEMBLE DES SITES

Afin de permettre à l'ensemble des agents du Service des sites historiques de pouvoir plus facilement disposer d'un temps de travail en commun et de créneaux pour suivre des formations, une fermeture annuelle des sites historiques est mise en place les 2 dernières semaines de janvier, pendant le montage, la tenue et le démontage des vœux à la population, organisés chaque année au PRM.

Le planning de ces 2 semaines sera adapté comme suit : du lundi au vendredi. Une adaptation sera faite au cas par cas pour le respect des règles du temps de travail.

Si des manifestations particulières le nécessitent, cette fermeture interviendra sur moins de 2 semaines pour le site concerné.

« Une procédure interne est en cours de formalisation sur l'ensemble des sites afin d'assurer le remplacement des agents d'accueil-billetterie-boutique absents lors des week-end afin de maintenir l'ouverture des sites. »

Pour l'ensemble des sites, les dimanches et jours fériés travaillés donnent lieu au paiement d'une indemnité selon les modalités propres à la filière à laquelle appartiennent les agents.

C / Lecture Publique de la Direction Culture Patrimoine et Catalanité (DCPC)

Les agents affectés aux tournées des bibliobus restent à disposition de l'employeur durant le temps passé hors résidence administrative et est considéré comme du temps de travail effectif : les agents badgent en mission au départ et au retour au siège de la médiathèque. La plage méridienne variable mais la pause repas de 45 minutes est automatiquement décomptée.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

D / Direction Archives, Archéologie, Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine

Une légère modification d'ouverture des horaires au public a permis de respecter les règles générales.

A noter que compte tenu des changements d'équipe à 12 h 30, la fin de la plage fixe du matin sera fixée à 11 h 30 et non 11 h 45 comme dans le régime général.

Badgeage : oui sur badgeuse fixe

Application des horaires variables : oui avec une adaptation de la plage fixe du matin.

E / Animations et Festivités

La planification des jours RTT est établie en fonction du calendrier prévisionnel des manifestations.

Badgeage : oui sur badgeuses fixes (2 fois par jour) - principe de journée continue de 7 h 50, pause repas incluse (comptant comme travail effectif) du lundi au vendredi.

Le temps effectué le samedi ou le dimanche et tout temps travaillé au-delà de 7 h 50 en semaine sont considérés comme heures supplémentaires **dès lors que la demande émane de la hiérarchie.**

En cas de programmations soutenues de manifestations, les garanties minimales mises en œuvre relèvent des cas d'interventions à caractère exceptionnel (cf. annexe 3 – Titre I – Viabilité hivernale).

ÉQUIPE TECHNIQUE, régime de travail appliqué : 2 équipes

Horaires de l'équipe « journée » :

- Horaire fixe d'hiver (du 15 octobre au 14 mai inclus) : de 7 h 30 à 15 h 20
- Horaire fixe d'été (du 15 mai au 14 octobre inclus) : de 6 h 30 à 14 h 20

Horaires de l'équipe du soir :

- Horaire fixe tout au long de l'année : de 13 h à 20 h 50

ÉQUIPE « CUISINE » (HÔTEL DU DÉPARTEMENT)

Badgeage : oui sur badgeuses fixes (2 fois par jour) avec pause de 30 minutes décomptée automatiquement.

Application des horaires variables :

- Plage variable : 7 h 30 – 8 h
- Plage fixe : 8 h – 16 h
- Plage variable : 16 h – 16 h 30.

Il est à noter que le temps réalisé au-delà des 7 h 50 par jour est considéré comme heure supplémentaire.

F/ Agents de l'équipe volante affectés au Service Education Jeunesse de la DEJS

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

SLOW

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

La gestion de leur GTT est assurée au sein du Service.

Les préalables généraux servant de base à la détermination du régime particulier sont :

- Dans l'année, l'agent travaille durant 36 semaines déterminées par le calendrier scolaire
- Durant ces 36 semaines travaillées, les agents bénéficient de 4 jours fériés légaux en moyenne sur les 6 fériés suivants : lundi de Pâques, 1^{er} mai, 8 mai, Ascension, lundi de Pentecôte, 11 novembre. Les jours fériés restant sont intégrés dans les périodes de congés scolaires (1^{er} janvier, 14 juillet, 15 août et 25 décembre)
- Le nombre de jours effectivement travaillés est donc de 176 jours en présence des élèves
- A ces 176 jours, sont ajoutées des journées de « permanence » durant les congés scolaires, hors présence des élèves

Les principes du régime particulier sont :

- La base horaire de travail est fixée à 1607 heures
- L'année de référence est arrêtée comme suit : du 1^{er} septembre au 31 août
- La semaine de travail est de 5 jours (10 demi journées) du lundi matin au vendredi après-midi inclus
- La journée de travail est par principe une journée continue et une pause méridienne de 30 minutes (comprenant le repas) compte comme temps de travail effectif
- Le temps de travail dû par semaine est de 41 h
- L'amplitude maximale de travail quotidien est fixée à 9 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 8 h le mercredi, soit 44 h/semaine. Elle est fixée à 8 h 30 les jours de permanence
- Le temps accompli entre 8 h 30 et 9 h/jour et entre 41 h et 44 h/semaine (compteur « Crédit Temps Épargné » ou « Noisettes ») pourra être récupéré le mercredi ou les jours de permanence, en accord avec l'autorité fonctionnelle. Le nombre de jours de récupération ne pourra pas dépasser 5 jours dans l'année pour un agent à temps complet
- Le temps accompli, sur demande expresse de l'autorité fonctionnelle, hors des bornes horaires planifiées (au-delà des 9 h/jour et 44 h/semaine) fera l'objet d'une rémunération ou d'une récupération sous la forme d'heures supplémentaires (états à compléter par l'autorité fonctionnelle et à valider par la DEJS). L'agent ne devra pas être en débit horaire
- Un agent placé en congé de maladie ordinaire, en maternité, paternité et d'accueil de l'enfant durant les congés scolaires pourra bénéficier de ses congés et RTT non pris à la suite de son arrêt, sous réserve des nécessités du service, dans l'année scolaire de référence
- Un agent peut demander le bénéfice des autorisations exceptionnelles d'absence pour évènements familiaux prévues à l'annexe 1 du règlement intérieur ARTT. Elles sont accordées sous réserve des nécessités du service et au prorata temporis du taux d'emploi de l'agent, au moment de l'évènement et de façon continue
- Conformément au règlement intérieur de la collectivité, une autorisation spéciale d'absence ne pourra pas être accordée pendant une période de congés annuels, de jours de RTT, de congés de maladie ordinaire, maternité, paternité et d'accueil de l'enfant. Aucune récupération n'est possible
- Les motifs d'absence visés à l'annexe 1 du Règlement Intérieur ARTT, qui ne sont pas considérés comme travail effectif, impacteront les compteurs des agents par une valeur négative de 39 minutes par journée et 19 minutes par demi-journée à l'identique du principe appliqué à l'ensemble des agents

N.B. : L'acquisition des jours RTT résulte du nombre d'heures accomplies annuellement au-delà des 36 h 45 hebdomadaire position de maladie ou d'autorisation d'absence, l'agent ne réalise pas ce complément de temps nécessaire

- Des tickets repas sont alloués les mercredis et jours de permanence travaillés (58 tickets pour un agent à temps plein en principe) pour les agents qui le souhaitent

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Le régime horaire de base est le suivant :

Nombre de jours de week-end (samedi et dimanche)	104
Forfait jours fériés légaux	8 dont 4 en moyenne pendant le temps scolaire
Jours de congés annuels	33
Jours RTT	22
TOTAL JOURS NON TRAVAILLES	167
Nombre de jours travaillés pendant le temps scolaire	176 (36 semaines) dont 36 mercredis
Nombre de jours travaillés hors temps scolaire	22 en principe (le nombre réel et les dates sont fixés en début d'année scolaire)
TOTAL JOURS TRAVAILLES	198 (modalités arrêtées chaque année)
Durée hebdomadaire du travail (pendant temps scolaire)	41 h
Durée hebdomadaire maximale de travail	44 h
Durée hebdomadaire du travail (hors temps scolaire)	37 h 30 (5 jours à 7h30 en moyenne)
Durée annuelle du travail	1607 h

Régimes Particuliers

Général

Horaires Variables

Positions Administratives Particulières

Les préalables généraux servant de base à la détermination du régime particulier sont :

- Dans l'année, l'agent travaille durant 36 semaines déterminées par le calendrier scolaire
- Durant ces 36 semaines travaillées, les agents bénéficient de 4 jours fériés légaux en moyenne sur les 6 fériés suivants : lundi de Pâques, 1er mai, 8 mai, Ascension, lundi de Pentecôte, 11 novembre. Les jours fériés restant sont intégrés dans les périodes de congés scolaires (1er janvier, 14 juillet, 15 août et 25 décembre)
- Le nombre de jours effectivement travaillés est donc de 176 jours en présence des élèves
- A ces 176 jours, sont ajoutées des journées de « permanence » durant les congés scolaires, hors présence des élèves
- Les emplois du temps individuels de travail ainsi que les jours de permanence sont fixés par l'autorité fonctionnelle selon les nécessités de service spécifiques à chaque établissement, dans le respect des prescriptions particulières déterminées suivant le calendrier scolaire et en fonction des droits à congés et RTT des agents. Ils sont soumis à la validation de la DEJS au plus tard mi-septembre.

Les principes du régime particulier sont :

- La base horaire de travail est fixée à 1607 heures
- L'année de référence est arrêtée comme suit : du 1er septembre au 31 août
- Le système de badgeage est partagé entre l'autorité fonctionnelle et l'autorité hiérarchique : le paramétrage est assuré par le Département et le suivi des compteurs (anomalies, absences...) par l'autorité fonctionnelle
- La semaine de travail est de 5 jours (10 demi journées) du lundi matin au vendredi après-midi inclus
- La journée de travail est par principe une journée continue et une pause méridienne de 30 minutes (comprenant le repas) compte comme temps de travail effectif
- Par dérogation, une journée découpée (en 2 tranches horaires au maximum) peut être proposée par l'autorité fonctionnelle et, si l'agent y est favorable, soumise à la validation préalable de la DEJS, dans le respect de l'amplitude maximum de 12 heures par jour
- Le temps de travail dû par semaine est de 41 h
- L'amplitude maximale de travail quotidien est fixée à 9 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 8 h le mercredi, soit 44 h/semaine. Elle est fixée à 8 h 30 les jours de permanence
- Les bornes horaires extrêmes sont fixées de 6 h à 19 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que les jours de permanence, et de 6 h à 18 h 30 le mercredi, sauf évènement exceptionnel signalé par le Chef d'établissement et validé par la DEJS
- Le temps accompli entre 8 h 30 et 9 h/jour et entre 41 h et 44 h/semaine (compteur « Crédit Temps Épargné » ou « Noisettes ») pourra être récupéré le mercredi ou les jours de permanence, en accord avec l'autorité fonctionnelle. Le nombre de jours de récupération ne pourra pas dépasser 5 jours dans l'année pour un agent à temps complet
- Le temps accompli, sur demande expresse de l'autorité fonctionnelle, hors des bornes horaires planifiées (au-delà des 9 h/jour et 44 h/semaine) fera l'objet d'une rémunération ou d'une récupération sous la forme d'heures supplémentaires (états à compléter par l'autorité fonctionnelle et à valider par la DEJS). L'agent ne devra pas être en débit horaire
- Un agent placé en congé de maladie ordinaire, en maternité, paternité et d'accueil de l'enfant durant les congés scolaires pourra bénéficier de ses congés et RTT non pris à la suite de son arrêt, sous réserve des nécessités du service, dans l'année scolaire de référence

• Un agent peut demander le bénéfice des autorisations exceptionnelles d'absence pour évènements familiaux prévues à l'article 111 du règlement intérieur ARTT.

Elles sont accordées sous réserve des nécessités du service et au prorata temporis du taux d'emploi de l'agent, au moment de l'évènement et de façon continue

- Conformément au règlement intérieur de la collectivité, une autorisation spéciale d'absence ne pourra pas être accordée pendant une période de congés annuels, de jours de RTT, de congés de maladie ordinaire, maternité, paternité et d'accueil de l'enfant. Aucune récupération n'est possible
- Les motifs d'absence visés à l'annexe 1 du Règlement Intérieur ARTT, qui ne sont pas considérés comme travail effectif, impacteront les compteurs des agents par une valeur négative de 39 minutes par journée et 19 minutes par demi-journée à l'identique du principe appliqué à l'ensemble des agents

N.B. : L'acquisition des jours RTT résulte du nombre d'heures accomplies annuellement au-delà des 36 h 45 hebdomadaires (régime sans RTT). En position de maladie ou d'autorisation d'absence, l'agent ne réalise pas ce complément de temps nécessaire

- Des tickets repas sont alloués les mercredis et jours de permanence travaillés (58 tickets pour un agent à temps plein en principe) pour les agents qui le souhaitent

Le régime horaire de base est le suivant :

Nombre de jours de week-end (samedi et dimanche)	104
Forfait jours fériés légaux	8 dont 4 en moyenne pendant le temps scolaire
Jours de congés annuels	33
Jours RTT	22
TOTAL JOURS NON TRAVAILLES	167
Nombre de jours travaillés pendant le temps scolaire	176 (36 semaines) dont 36 mercredis
Nombre de jours travaillés hors temps scolaire	22 en principe (le nombre réel et les dates sont fixés en début d'année scolaire)
TOTAL JOURS TRAVAILLES	198 (modalités arrêtées chaque année)
Durée hebdomadaire du travail (pendant temps scolaire)	41 h
Durée hebdomadaire maximale de travail	44 h
Durée hebdomadaire du travail (hors temps scolaire)	37 h 30 (5 jours à 7h30 en moyenne)
Durée annuelle du travail	1607 h

H / Personnel de la Direction des Systèmes d'Information exerçant des activités techniques (DSI)

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Badgeage : oui sur badgeuses fixes.

Horaires avec une amplitude journalière de 7 h 30 à 19 h 30 :

- Plage variable : 7 h 30 à 9 h
- Plage fixe : 9 h à 11 h 45
- Pause méridienne variable : 11 h 45 à 14 h 30 (45 mn de pause minimale obligatoire)
- Plage fixe : 14 h 30 à 16 h 30
- Plage variable : 16 h 30 à 19 h 30.

I / Standardistes de la Direction des Systèmes d'Information (DSI)

Le fonctionnement du standard est fondé sur une obligation de présence minimale comme suit :

7 h 30 / 8 h : 1 agent

8 h / 8 h 30 : 2 agents

8 h 30 / 12 h 30 : 2 agents

12 h 30 / 13 h 30 : 2 agents

13 h 30 / 17 h : 2 agents

17 h / 18 h : 2 agents

18 h / 19 h : 1 agent.

Un planning prévisionnel est établi pour tenir compte de ces contraintes en intégrant un système de roulement entre 3 régimes de plages horaires :

- 7h30 – 13h30
- 13h – 19 h
- 8h30 – 16h30 (horaire mixte à hauteur de 7h50)

Pour une gestion informatisée plus souple du planning, le régime de travail est établi de la façon suivante :

- Temps dû quotidien : 6 h sauf horaire mixte
- Maxi jour : 6 h 30
- Plage variable : 7 h 15 à 19 h 15, sans pause car journée continue

Pas de récupération de crédit d'heures.

Par dérogation, un aménagement d'horaires est prévu pour un agent travailleur handicapé (horaire mixte).

Le jour RTT sera posé le jour du régime mixte prioritairement, ce qui permet de conserver la même qualité de service rendu au regard de l'amplitude globale des horaires.

Badgeage : oui sur badgeuses fixes.

Application des horaires variables : Non car incompatibles avec l'activité.

PERSONNEL D'ENTRETIEN

Horaire journalier **pour les agents à temps complet** : 7 h 17

- plage variable de 4 h 30 à 5 h 45
- matinée découpée en 2 plages fixes de 5 h 45 à 8 h 45 et de 8 h 45 à 11 h 45 en vue de permettre aux agents de disposer d'une « ½ journée ».
- plage variable de 11 h 45 à 13 h 00.

Cet horaire intègre une pause de 20 minutes comptant comme travail effectif.

Nombre de jours de travail effectif : 218,5

Nombre de jours RTT : aucun à l'exception d'éventuels jours bloqués

Congés annuels identiques à ceux des autres agents.

Création d'une équipe « volante » assurant les besoins de remplacement notamment sur sites extérieurs.

Dans ce dernier cas, le temps de travail est décompté à partir de la prise de service au Centre Technique et intègre, dans le temps de travail effectif, le temps de trajet avec véhicule de service pour se rendre aux divers lieux de travail.

Les agents affectés de façon régulière sur plusieurs sites de travail et sur Paulilles dans la même journée voient leur temps de travail décompté en intégrant une demi-heure forfaitaire de déplacement entre deux sites au cours de la même journée de travail.

Les agents affectés sur les monuments départementaux peuvent être amenés à travailler quelques heures les samedi et dimanche, à raison d'un week-end sur 3. Dans ce cas, la récupération s'opère dès la journée du lundi suivant. Si tout le week-end est travaillé, un repos compensateur est appliqué dès le lundi suivant. Des heures pourront être également considérées comme supplémentaires.

Badgeage : oui sur badgeuses fixes sauf cas particuliers.

Les personnes âgées de 60 ans et plus ayant des problèmes médicaux peuvent solliciter un assouplissement des horaires par une prise de fonctions plus tardive, notamment. L'avis du Médecin de Prévention est alors requis.

Le régime (39h10 hebdomadaires) des **Coordonnateurs des agents de service** est basé sur le mode de la journée continue incluant une pause méridienne d'au moins 20 minutes comptant comme temps de travail effectif. Le découpage de la journée est le suivant :

- Plage variable : 5 h 30 à 6 h 00
- Plage fixe : 6 h 00 à 13 h 45 (coupée en deux pour permettre de disposer d'une demi-journée)
- Plage variable: 13 h 45 à 14 h 30

Le régime (39h10 hebdomadaires) du **Responsable du Service** est basé sur le mode de la journée continue incluant une pause méridienne d'au moins 20 minutes comptant comme temps de travail effectif. Le découpage de la journée est le suivant :

- Plage variable : 6 h 50 à 7 h 00
- Plage fixe : de 07 h 00 à 14 h 40 (coupée en deux pour permettre de disposer d'une demi-journée)
- Plage variable : de 14 h 40 à 15 h 00

GARDIENS DE SITES :

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le 
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Affectation (Site)	TYPE D'EMPLOI	Taux	Régime de travail	Plages horaires					
				Plage variable	Plage fixe	Plage variable	Plage fixe	Plage variable	
Ancien Hôpital militaire	Gardien 1	100%	39 h 10 hebdomadaires	6h15 – 6h45	6h45 – 14h	14h – 14h30			13,5
	Gardien 2 NB : régime provisoire en cours d'étude	100%	39 h 10 hebdomadaires			11h45 -12h15	12h15 -19h30	19h30 -20h00	13,5
25 Rue Petite La Monnaie	Gardien 1	100%	39 h 10 hebdomadaires	6h45 - 7h00	7h00 - 12h00	12h - 13h45	13h45 - 16h15	16h15 - 16h30	13,5

K / Service Sûreté Sécurité Incendie relevant de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB)

Les agents alternent :

- des permanences de 12 heures de jour comme de nuit, en semaine comme en week-end,
- des journées de travail de 8 heures de 8 h 00 -12 h 00 et de 13 h 00 - 17 h 00
- des jours de repos

Les agents sont affectés sur des postes à temps plein, sur la base d'horaires en heures fixes.

En cas de dépassement des 1607 heures par an, et en fonction des congés restants, les heures en sus seront considérées comme heures supplémentaires.

Les indemnités de permanence de nuit, de samedi, de dimanche et de jour férié ou indemnités équivalentes pour les services de sécurité sont appliquées.

Le planning du mois est adressé à chaque agent le 15 du mois précédent. Toutefois, le planning de l'été, soit pour les mois de juin, juillet, août et septembre est transmis mi-mai.

Le régime de congés est le suivant :

- 27 jours de congés gérés en jours
- 1,5 jour de fériés locaux
- 1,5 jour de congés complémentaires de compensation de contrainte de poste

Les gestionnaires du temps de la DLB gèrent les absences et tiennent à disposition les fiches de congés de ces agents

Badgeage : Non

Application des horaires variables : non car incompatible avec l'activité.

Le régime applicable aux agents remplaçants de nuit non affectés au Service Sûreté Sécurité Incendie :

- rappel de l'obligation de ne pas enchaîner un poste de nuit entre journées de travail
- obligation de ne pas travailler l'après-midi précédant la prise de poste soit 7 heures avant la prise de service
- obligation de ne pas travailler la matinée suivant la permanence soit 7 heures après la fin du service
- les 3 heures « normales » réalisées durant la permanence sont considérées comme constitutives de la récupération de l'après-midi posé
- les 2 heures de nuit réalisées durant la permanence constituent la récupération de la matinée posée
- les agents seront indemnisés sur la base de 7 heures supplémentaires de nuit

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

L / Jardiniers «Espaces verts» de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB)

Horaires variant selon la saison :

Horaires	Plage variable	Plage fixe	Pause méridienne variable	Plage fixe	Plage variable
D'été	6 h à 6 h 30	6 h 30 à 13 h 48	/	/	13 h 48 à 14 h 30
Autres saisons	7 h à 8 h	8 h à 11 h 45	11 h 45 à 14 h	14 h à 15 h 33	15 h 33 à 17 h

Il est à noter que durant l'été, une pause de 20 minutes compte comme temps de travail effectif.

M / Equipes techniques des ateliers de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB)

Badgeage : oui sur badgeuse fixe.

Horaires avec une amplitude journalière de 7 h 30 à 17 h 30 :

- Plage variable : 7 h 30 à 7 h 45
- Plage fixe : 7 h 45 à 11 h 45
- Pause méridienne variable par équipe de 2 agents : 11 h 45 à 14 h
- Plage fixe : 14 h à 16 h 30
- Plage variable : 16 h 30 à 17 h 30

Les équipes des **ateliers mécaniques et tôlerie** sont quant à eux alignés sur le régime général.

N / Personnel de la DGA des Solidarités

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

1 - MÉDICO SOCIAL

Badgeage : oui.

Application des horaires variables : Bornes horaires : 8 h le matin et 19 h le soir.

La pause de 45 minutes est à prendre entre 11 h et 15 h.

Plages fixes obligatoires de 3 heures par jour (de 9 h 30 à 11 h et de 15 h à 16 h 30).

Présence obligatoire sur 10 demi-journées pour un agent à temps plein.

Par ailleurs, les **Responsables d'Equipes Sociale et Médico Sociale et Coordonnateurs Techniques** se voient appliquer le régime général.

ASTREINTES ENFANCE FAMILLE

Un jour de repos de sécurité consécutif à la semaine d'astreinte est observé pour les cadres exerçant des missions de protection de l'enfance.

Au regard de l'évolution des astreintes, il est constaté que les temps d'intervention cumulés sur la semaine dépassent systématiquement 3h55.

Par ailleurs, les jours RTT bloqués, le 16 août et le vendredi saint après-midi font l'objet d'une récupération.

2/ EQUIPE VOLANTE

• a) TMS :

Pour les agents occupant des fonctions médico-sociales, le régime TMS s'applique.

• b) ADMINISTRATIF :

Pour les agents occupant des fonctions administratives, le régime général s'applique.

O / Assistants familiaux de la Direction Enfance Famille de la DGA des Solidarités

Badgeage : non car travail à domicile.

Règles et organisation du travail selon le guide d'accueil familial remis au moment du recrutement.

P/ Sites Naturels de la Direction Eau et Environnement

1 - SITES NATURELS

PAULILLES

Jours de fermeture : 1^{er} janvier, 1^{er} novembre et 25 décembre

Fermeture du site à :

- 17 h de novembre à mars (5 mois)
- 19 h d'avril à mai et de septembre à octobre (4 mois)
- 20 h de juin à août (3 mois)

Fermeture de la maison de site à :

- 17 h de octobre à avril (7 mois)
- 19 h de mai à septembre (5 mois)

Cycles de Travail

Régime de 39 h 10 hebdomadaire en moyenne

Temps dû journalier moyen de 7 h 50, maxi 9 h

4 pointages journaliers

Pause méridienne de 45 minutes

Bornes horaires : 7 h 30 – 20 h 30, pas de plage fixe

Planning du Responsable (3 plannings/an) et Concierge (1 planning/an) :

- Du lundi au vendredi travaillés et samedi / dimanche en repos

Planning Agent d'Accueil (2 plannings/an) :

- semaine longue : 2 jours travaillés 1 jour de repos et 4 jours travaillés
- semaine courte : 1 jour travaillé, 1 jour de repos, 3 jours travaillés et 2 jours de repos

Planning Accueil/Guide (2 plannings/an) :

a) De novembre à avril (Accueil) :

- semaine longue : 2 jours travaillés, 1 jour de repos et 4 jours travaillés
- semaine courte : 1 jour travaillé, 1 jour de repos, 3 jours travaillés et 2 jours de repos

b) De mai à octobre (Guide) :

- 4 jours travaillés, 2 jours de repos et 1 jour travaillé

Planning Garde Technicien (3 plannings/an) :

- semaine longue : 3 jours travaillés, 1 jour de repos et 3 jours travaillés
- semaine courte : 1 jour travaillé, 1 jour de repos, 3 jours travaillés et 2 jours de repos

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

R
Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions
Administratives Particulières

Planning Jardinier (1 planning/an) :

- semaine longue : 2 jours travaillés, 1 jour de repos et 4 jours travaillés
- semaine courte : 2 jours travaillés, 1 jour de repos, 2 jours travaillés et 2 jours de repos

Pour tenir compte du forfait des 8 jours fériés annuels, les modalités de gestion des jours fériés sont arrêtées comme suit uniquement pour les agents travaillant les week-ends et effectuant des rotations :

SITE	JOURS DE FERMETURE	AUTRES JOURS FERIES (hors 16 août) dans la limite globale de 5 jours		
		AGENT ayant travaillé	AGENT EN CONGE	AGENT EN REPOS
Paulilles	1 ^{er} janvier 1 ^{er} novembre 25 décembre	Récupération en heures majorées ou paiement en heures supplémentaires selon les modalités propres à sa filière (choix de l'agent)	Jour férié appliqué	Récupération en jour

N.B. : Si le jour de fermeture correspond à un jour de repos, aucune récupération n'est prévue

Le respect des 48 h de travail au maximum lors des semaines de 6 jours est obligatoire.

LA RAHO

Jours sans présence d'agent sur le site : 1er janvier, 1er novembre, 25 décembre

L'équipe de La Raho est composée de 3 gardiens et du responsable du site, renforcée par des saisonniers durant les mois d'avril à septembre.

Planning Responsable :

- Du lundi au vendredi travaillés, samedi et dimanche en repos excepté lors d'évènements sur le site.

Planning Gardiens :

Chacun des 3 gardiens est polyvalent et susceptible d'effectuer toutes les tâches ordinaires liées au fonctionnement du site.

Cependant, chaque agent est spécialisé dans une mission principale, particulièrement en saison estivale :

Factotum : travaux divers d'entretien du mobilier et installations

Responsable entretien : nettoyage et propreté du site

Responsable surveillance : accueil du public et surveillance du site.

Modalités et horaires de travail

Base de 39 h 10 hebdomadaires (7 h 50 par jour en moyenne – 9 h au maximum).

Pointage par téléphone.

Pause méridienne de 45 minutes.

Saison hivernale (septembre à avril)

Horaires communs aux 3 agents : plages fixes 8 h 15 - 11 h et 15 h - 16 h 45. Le reste en plages variables. Bornes horaires : 7 h 45 – 17 h 30.

Rotations sur 3 semaines :

- semaine 1 : travail du lundi au vendredi et repos les samedi et dimanche, soit 5 jours travaillés,
- semaine 2 : travail du lundi au jeudi, repos le vendredi, travail les samedi et dimanche, soit 6 jours travaillés,
- semaine 3 : repos le lundi, travail du mardi au vendredi et repos les samedi et dimanche, soit 4 jours travaillés.

Saison estivale (mai à août)

Factotum : Travail du dimanche au jeudi et repos les vendredi et samedi.

Plage variable unique - Bornes horaires : 7 h - 19 h - Remplacement de ses 2 collègues sur leurs horaires (avec plage variable unique) durant leurs repos respectifs.

Responsable entretien : Travail du mardi au samedi et repos les dimanche et lundi.

Plage variable unique. Bornes horaires : 7 h - 11 h / 15h - 18 h

Responsable surveillance : Travail du dimanche au jeudi et repos les vendredi et samedi.

Plage variable unique . Bornes horaires : 9 h - 18 h

- Mai : 8 h - 12 h / 13 h - 17 h
- Juin à août : 9 h - 12 h / 13 h - 18 h

Pour tenir compte du forfait des 8 jours fériés annuels, les modalités de gestion des jours fériés sont arrêtées comme suit uniquement pour les agents travaillant les week-ends et effectuant des rotations :

SITE	JOUR SANS PRÉSENCE D'AGENTS	AUTRES JOURS FERIES (hors 16 août) dans la limite globale de 5 jours		
		AGENT ayant travaillé	AGENT EN CONGE	AGENT EN REPOS
La Raho	1er janvier 1er novembre 25 décembre	Récupération en heures majorées ou paiement en heures supplémentaires selon les modalités propres à sa filière (choix de l'agent)	Jour férié appliqué	Récupération en jour

N.B. : Si le jour de fermeture correspond à un jour de repos, aucune récupération n'est prévue.

Le respect des 48 h de travail au maximum lors des semaines de 6 jours est obligatoire.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Régime
Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions
Administratives Particulières

2 - RÉSERVES

Badgeage : oui sur badgeuse fixe, par Intranet ou téléphone.

Application des horaires variables : oui

Compensation financière : application de l'indemnité pour travail du dimanche et jours fériés. Mise en place des modalités réglementaires pour ce qui concerne la récupération des heures supplémentaires.

• a) Réserve naturelle marine

1- Régime de travail :

Toute l'année : base de 7 h 50 par jour

Durée maximale de travail par jour : 9 h

Hors saison : 5 jours (10 demi-journées) du lundi au vendredi

Été (9 semaines soit 45 jours) : le planning est établi sur la base de 8 h

Maximum de 5 jours (10 demi-journées) consécutifs si possible, week-end pouvant être compris

Récupération : Différence entre le nombre de jours de repos théoriques (18 jours correspondants à 9 week-ends l'été) et le nombre de jours de repos pris.

2 - MODALITE BADGEUSE

Bornes : 7 h 00 - 22 h 00 toute l'année en plage variable unique.

L'été, le planning de 8 heures peut commencer avant 7 h 00 ou s'achever à 22 h 00.

Pause méridienne : si l'agent badge, le temps réel est pris en considération ; s'il ne badge pas (journée continue notamment l'été), aucun décompte de temps ne sera effectué.

• b) Réserve de Nyer

Temps dû quotidien : 7 h 50 toute l'année

Bornes horaires : de 7 h à 18 h 30 toute l'année sans plage fixe.

Durée maximale de travail par jour : 9 h

Pas de possibilité de constitution d'un jour de récupération par semaine par un cumul de temps travaillé sur 4 jours.

Pause méridienne : si l'agent badge, le temps réel est pris en considération ; s'il ne badge pas (journée continue), aucun décompte de temps ne sera effectué.

Q / Garde Dignes du Service Barrages Hydraulique de la la Direction Eau et Environnement

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Badgeage : oui sur son poste prioritairement, à l'agence routière de Saint-Laurent de la Salanque

Temps dû quotidien : 7 h 50 toute l'année

Durée maximale de travail par jour : 9 h

Base : 5 jours par semaine, du lundi au vendredi

Bornes horaires : de 6 h à 22 h 00 toute l'année sans plage fixe (planning connu par l'agent au moins un mois à l'avance)

Pause méridienne : si l'agent badge, le temps réel est pris en compte avec pause minimale de 30 minutes ; s'il ne badge pas, décompte de 30 minutes effectué

L'agent pourra être amené à travailler quelques week-ends ou jours fériés, en lien avec les missions de surveillance ou de piégeages. Les jours de repos seront positionnés à un autre moment dans la semaine.

Cette demande du responsable hiérarchique se fera en concertation avec l'agent, sur la base des nécessités de service ; il sera prévenu au moins un mois avant. Un planning sera établi.

Cas particulier des piégeages : l'agent pourra poser des pièges jusqu'à 21 h maximum, il les relèvera à partir de 6 h le lendemain matin, soit un repos minimum ramené à 9 h au lieu de 11 h (de 6 à 8 semaines, soit 30 à 48 jours au maximum).

Astreintes : l'agent pourra participer aux « astreintes digues » organisées dans le cadre réglementaire des « consignes de surveillance des digues en périodes exceptionnelles » (durée : 1 semaine du lundi 9 h au lundi suivant 9 h). Les modalités relatives à ces astreintes relèvent du régime général.

R / Personnel de la Direction des Infrastructures et Déplacements (hors agents d'exploitation) (DID)

SURVEILLANTS DE TRAVAUX

La règle des 45 minutes entre 11 h 45 et 14 h 00 est autorisée pour le personnel chargé de la surveillance des chantiers. Pour la surveillance des travaux d'investissement à forte contrainte réalisés la nuit, le temps de travail des agents affectés sera pris en compte en heures supplémentaires à récupérer ou à rémunérer (au choix de l'agent).

Les temps de repos après intervention sont débités par ordre décroissant sur :

- 1) leur crédit temps épargné (CTE),
- 2) les RTT,
- 3) les congés.

L'ÉQUIPE DE DÉBROUSSAILLAGE DU SERVICE OUVRAGES D'ART dispose du régime de travail arrêté comme suit :

- Temps dû quotidien : 7 h 50
- Nombre de jours travaillés par semaine : 5, soit 10 demi-journées
- Horaires fixes : 7 h 30 - 12 h et 12 h 45 – 16 h 05.
- Badgeage : Oui
- Le temps au-delà de 7 h 50 est considéré comme heures supplémentaires, à récupérer ou à payer, au choix de l'agent.

S / Personnel des agents de la route (Agences Routières, Unité d'Appui à l'Entretien (UAE), Atelier Mécanique Montagne (AMM) et Laboratoire) de la Direction Infrastructures et Déplacements

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Agents d'Exploitation :

Badgeage : non.

Horaires fixés par l'agence, ou l'UAE, ou l'AMM ou le laboratoire :

- de 7 h 45 à 16 h 45 avec une pause méridienne de 1 h 10

ou

- de 7 h 45 à 17 h avec une pause méridienne de 1 h 25

ou

- de 7 h 30 à 16 h 45 avec une pause méridienne de 1 h 25

Horaires adaptés par le Chef d'Agence ou de l'UAE ou de l'AMM, lorsque la durée de transport de l'agence au chantier est importante (de l'ordre de 25 minutes et plus) : la possibilité est alors ouverte de commencer la journée à 7h30 ou 7h45, d'observer une pause méridienne de 45 mn, de 12h00 à 12h45, (avec la condition expresse de prendre le repas sur le site du chantier) et de terminer la journée au terme des 7h50 effectivement réalisées.

Il est convenu qu'en cas d'intervention sur une agence par mutualisation, les agents s'adapteront aux horaires de l'agence bénéficiaire.

Heures décalées et programmées la nuit, le matin ou l'après-midi, sur décision du Chef de l'Agence ou de l'UAE :

- horaires décalés de matin : la prise de fonction débute à 4h10. La durée de travail reste de 7 h 50 incluant une pause de 20 minutes comptant comme travail effectif.
- horaires décalés d'après-midi : la prise de fonction débute à 13h10. La durée de travail reste de 7 h 50 incluant une pause de 20 minutes comptant comme travail effectif
- horaires décalés de nuit : la prise de fonction débute à 21h. La durée de travail reste de 7 h 50 incluant une pause de 20 minutes comptant comme travail effectif.

Possibilité de bénéficier d'heures décalées et programmées type «journée continue», par équipe, dans la période estivale du 1er juin au 31 août, sur décision du Chef d'Agence :

- de 5 h 45 à 12 h 42 incluant une pause de 20 minutes comptant comme travail effectif. Le temps de travail est ramené de 7h50 à 6h57 pour tenir compte des bonifications horaires.

Le Chef d'Agence veillera à la continuité du service pour l'après-midi.

Horaires pour les agents assurant la viabilité hivernale pour le Service Routier Départemental Montagne :

- 37 h 56 effectives par semaine en moyenne sur un cycle de 4 semaines (3 à 5 cycles par agent pour la période de viabilité hivernale par an et maintien des 13,5 Jours RTT par an).

Le planning établi 2 mois avant la période, respectera les garanties minimales.

Celui-ci pourra être modifié en cas de circonstances particulières ou exceptionnelles.³¹³ (cf. annexe 3 « Application des garanties minimales »).

Gestion des Interventions durant les astreintes :

Il est précisé que les astreintes sont organisées pour intervenir hors des horaires fixes de travail. Dans les faits, les interventions dans le cadre des astreintes ouvrent droit à la récupération ou la rémunération des Heures Supplémentaires en dehors des horaires fixes.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

1) Agents qui ne badgent pas :

D'une manière générale, les agents soumis aux horaires fixes ne badgent pas. Dans le cas d'interventions en astreinte, ils doivent badger en début et fin d'intervention par téléphone.

Plusieurs cas se présentent :

- Intervention après la fin de l'horaire fixe (de 16 h 45 à 17 h 00 selon les agences) et avant 7 h 30 (ou 7 h 45 selon les agences) : paiement ou récupération des heures supplémentaires (au choix de l'agent).

- Intervention pendant la pause méridienne :

le calcul pour le paiement ou la récupération des HS est le suivant :

Temps total travaillé - Temps de travail journalier (7 h 50)

En pratique, le moment où l'agent prend effectivement une pause pour le repas sera validé par la hiérarchie.

2) Agents qui badgent :

Dans les agences routières, certains agents badgent et sont soumis au régime général. Ils peuvent intervenir en dehors des heures de travail dans le cadre d'une astreinte.

Plusieurs cas se présentent :

- Intervention après 18h30 et avant 7h30 : paiement ou récupération des heures supplémentaires (au choix de l'agent)

- Intervention entre 11h45 et 14h00 : comme pour les agents qui ne badgent pas, le calcul pour le paiement ou la récupération des HS est le suivant :

Temps total travaillé - Temps de travail journalier (7 h 50)

En pratique, le moment où l'agent prend effectivement une pause pour le repas sera validé par la hiérarchie.

Agents affectés à la Cellule de Veille Opérationnelle et de Coordination des Exploitants Routiers (CVO CER) du Service Gestion de la Voirie

Un dispositif de 4 agents (1 DDTM + 1 DIRSO + 2 Département) assure la continuité de la veille en effectuant une permanence matin et soir dans les locaux de la DDTM. Les 2 agents du Département sont soumis au travail en heures décalées et programmées :

- Horaires fixes de permanence matin : 6 h 00 – 13 h 50 à la CVO CER, du lundi au vendredi, une semaine sur quatre,

- Horaires fixes de permanence après-midi : 12 h 30 – 18 h 30 à la CVO CER, du lundi au vendredi, une semaine sur quatre.

Les 2 autres semaines correspondent au régime de 39 heures 10 hebdomadaires.

Pour la période hivernale (du 1er novembre au 10 mai), l'organisation est renforcée par un horaire complémentaire le samedi et dimanche et jour férié de 6 h 00 à 8 h 00 et de 15 h 00 à 16 h 00.

En contrepartie, les agents ne sont pas rémunérés lorsqu'ils passent des appels téléphoniques sans se déplacer pendant leurs astreintes.

Badgeage : oui

Nombre de jours RTT : 13,5 jours

Agents affectés au comptage routier du Service Gestion de la Voirie

Badgeage : non

Horaires fixes :

- de 7 h 45 à 17 h 00 avec une pause méridienne de 1 h 25

Horaires adaptés par le Responsable du Service Gestion de la Voirie, lorsque la durée de transport de l'agence au chantier est importante (de l'ordre de 25 minutes et plus) : la possibilité est ouverte de commencer la journée à 7 h 45, d'observer une pause méridienne de 45 minutes, de 12 h 00 à 12 h 45, (avec la condition expresse de prendre le repas sur le site du chantier) et de terminer la journée au terme des 7 h 50 effectivement réalisées.

T / Jardiniers de la pépinière du Service foncier rural, agriculture et agroalimentaire

Badgeage : oui sur badgeuses fixes

Du 1^{er} septembre au 31 mai (du lundi au vendredi) :

- De 7 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.

La durée hebdomadaire de travail est de 40 heures. Le crédit du mois est basculé dans le CTE à hauteur de 5 heures au maximum. La récupération induite reste limitée aux 5 jours autorisés dans le régime général.

Du 1^{er} juin au 31 août (du lundi au vendredi) :

- Journée continue de 6 h 00 à 13 h 30 en plage fixe + plage variable jusqu'à 14 h 10 - une pause de 20 minutes compte comme travail effectif.

La durée hebdomadaire de travail est de 39 heures 10.

U / Saisonniers

Badgeage : non.

Le régime à 35 heures est préconisé avec un horaire journalier de 7 heures.

La base de calcul est de 2,25 jours de congés par mois.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

SLOW

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

TYPES DE DROIT	Base : 1 mois de contrat	Base : 2 mois de contrat	Base : 3 mois de contrat	Pour 15 jours supplémentaires
Temps de travail hebdomadaire et éventuel droit à jour RTT	35 h sans jour RTT	35 h sans jour RTT	35 h sans jour RTT	35 h sans jour RTT
	ou	ou	ou	ou
	39 h par semaine et 2 jours RTT pour le mois	39 h par semaine et 4 jours RTT pour 2 mois	39 h par semaines et 6 jours RTT pour les 3 mois	39 h par semaine et 1 jour RTT par 15 jours
Congés annuels	2,25 arrondis à 2,50 jours	4,50 jours	6,75 arrondis à 7 jours	1,125 jour à ajouter sur le résultat non arrondi précédent puis à arrondir à la ½ journée supérieure

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Régimes
Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions
Administratives Particuliers

Les congés annuels et jours RTT sont à consommer pendant la durée du contrat. Toutefois, les congés annuels (exclusivement) non pris pourront exceptionnellement faire l'objet d'une indemnisation à la fin du contrat. Aucune heure supplémentaire ne sera rémunérée.

Seules les autorisations d'absence pour évènements familiaux peuvent éventuellement être accordées. A contrario, une autorisation pour concours, par exemple, est exclue.

Si le 16/08 coïncide avec un samedi ou un dimanche ou encore un jour de repos hebdomadaire, aucune récupération n'est possible. S'il correspond à un jour devant être travaillé, **l'agent devra poser une journée de congé pour pouvoir en bénéficier.**

NOMBRE D'HEURES A TRAVAILLER POUR LES SAISONNIERS						
Début du CDD	Fin du CDD	Nombre de jours calendaires	Affichage fiche de paye (heures rémunérées)	Heures à travailler pour un saisonnier si les 2,25 jours par mois de congés sont consommés (base 1607h : congés pris en compte) 1607/12	Heures à travailler pour un saisonnier si les 2,25 jours de congés par mois ne sont pas pris mais indemnisés (base 1820h : fériés pris en compte) 1820/12	OBSERVATIONS
01/04/2018	30/04/2018	30	151,67	133h55	151h40	
16/04/2018	30/04/2018	15	75,84	66h57	75h50	
30/04/2018	30/04/2018	1	5,06	4h27	5h03	jour complémentaire à un contrat d'un mois par exemple
01/05/2018	31/05/2018	31	151,67	316 133h55	151h40	

S'agissant des jours fériés travaillés : la Collectivité n'est pas tenue de majorer le salaire ni de compenser en temps de repos, si elle présente une disposition contraire (articles L. 3133-1 à L.3133-3 du Code du travail).

Aussi, aucune compensation en temps de repos supplémentaire n'est à prévoir dans ce cadre.

Les saisonniers ne disposent pas de jours RTT si régime à 35h. 1 jour de congé est consommé en cas de RTT bloquée.

Il n'y a pas de droit spécifique pour cette catégorie de personnel pour le 16 août.

Exemple d'une situation particulière :

Si le planning du saisonnier est arrêté, fixant le nombre de jours à travailler durant le contrat, le mode de calcul du nombre d'heures à effectuer, déduction faite des congés, est le suivant :

Un saisonnier est recruté du 10/07 au 31/08 et travaillera 39 jours (correspondant à 5 jours travaillés, 2 jours de repos).

• régime 35h

- droit à congés : 3,75 jours arrondis à 4 jours, soit 28 heures (4j*7h).
- 39 jours travaillés, soit 273 heures au total (39*7)
- 273h -28 heures de congés = 245h à réaliser

Par conséquent, son temps de travail quotidien sera de 6h16 (245h/39 j).

V / Contrats d'Avenir

Application du régime général ou des régimes particuliers suivant l'affectation. Les mêmes droits et autorisations d'absence sont appliqués.

W / Apprentis et stagiaires gratifiés

Badgeage : non

Application des horaires variables : non. 7 heures par jour, 5 jours par semaine avec pause méridienne de 45mn.

Il travaille 35 heures par semaine pendant les semaines où il n'est pas en établissement de formation.

Il bénéficie de 27 jours ouvrés (hors samedi et dimanche) de congés pour une année civile pleine. Ce nombre inclut les jours de fractionnement.

Pour une période inférieure, un calcul au prorata temporis est à réaliser.

Le congé est consommable dès que le droit est acquis : 2,25 jours par mois effectif accompli.

Une anticipation de congés est possible sur 1 mois au maximum.

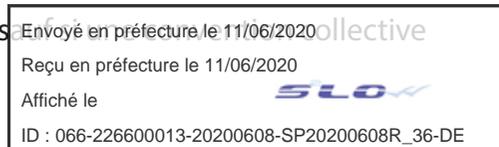
Aucun report d'une année sur l'autre n'est possible.

L'apprenti prend ses congés de préférence pendant les congés de son maître d'apprentissage et dans tous les cas, en dehors des périodes de regroupement dans l'établissement de formation.

Pas de droit RTT.

Il ne peut prétendre au paiement d'heures supplémentaires.

[retour sommaire](#)



Les autorisations exceptionnelles d'absences peuvent être accordées pour les événements suivants :

- Mariage : 4 jours
- Naissance (pour le papa) ou adoption : 3 jours, plus le congé paternité ou d'accueil de l'enfant (payé par l'assurance maladie) qui est de 11 jours consécutifs non fractionnables (samedi, dimanche et jours fériés sont à inclure dans ces 11 jours) ; le congé paternité ou d'accueil de l'enfant est porté à 18 jours en cas de naissance multiple
- Décès du conjoint ou d'un enfant : 2 jours
- Mariage d'un enfant : 1 jour
- Décès d'un des parents : 1 jour
- Décès d'un frère, d'une sœur, du beau-père ou de la belle-mère : 1 jour si l'apprenti a 3 mois de présence dans notre Collectivité, a minima ;
- Révision pendant le mois qui précède les épreuves terminales de la qualification visée : 5 jours
- Révision d'un autre examen au choix : 3 jours
- Journée de défense et citoyenneté : 1 jour

Les justificatifs sont à transmettre à la DRH au plus tôt.

Une apprentie peut bénéficier d'un congé maternité selon les règles en vigueur.

X / Agents à temps non complet

Badgeage : oui (si quotité de travail supérieure ou égale à 17 h 30 par semaine)

Base de 35 heures hebdomadaires (7 heures par jour en moyenne - 9 heures au maximum). Le temps dû hebdomadaire est fixé par l'administration.

Base de 27 jours par an de congés gérés en heures

Application des horaires variables suivant le métier ou l'affectation

Si le vendredi saint après-midi ou le 16 août coïncide avec un jour non travaillé, aucune récupération n'est possible. De plus, si le 16 août correspond à un samedi ou dimanche, aucune récupération n'est envisagée.

Y / Vacataires

Badgeage : non

Base : au forfait défini par arrêté

Pas de jours de congés ni RTT

Application des horaires variables : non car incompatibles avec le statut

Si le vendredi saint après-midi ou le 16 août coïncide avec un jour non travaillé, aucune récupération n'est possible. De plus, si le 16 août correspond à un samedi ou dimanche, aucune récupération n'est envisagée.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

TITRE 4

Positions Administratives Particulières

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

A / Temps partiel thérapeutique

Il peut être accordé après un congé de longue maladie ou longue durée, après un accident de travail ou après un congé de maladie ordinaire de 6 mois consécutifs pour une même affection, sur avis du Comité Médical.

Les quotités de travail peuvent être fixées à 50%, 60%, 70%, 80% ou 90%. Le principe général arrêté pour le 50 % correspond à un travail par 1/2 journées sur 5 jours. Toutefois, les modalités d'exercice sont appliquées en fonction des recommandations du médecin du travail.

Droits attachés à cette position :

NATURE	DROIT	OBSERVATIONS
Congé annuel	Le droit à congés est identique à celui du temps partiel de droit commun	Se référer à l'article 7 (Temps partiel) du RI ARTT
Jours RTT	* Si régime de 39 h 10 : le droit est calculé au prorata de la quotité de travail * Si régime de 36 h 45 : aucun	
Crédit maximum versé au Crédit Temps Epargné (« Noisettes »)	Le droit diffère en fonction du régime hebdomadaire de travail : 39 h 10 ou 36 h 45 et au prorata de la quotité de travail	
Récupération du crédit d'heures cumulé par an	Le nombre de jours est calculé au prorata de la quotité de travail	
Débit	La totalité du débit bascule dans le Crédit Temps Epargné	

B / Agents mis à disposition du Département

Les agents mis à disposition des services du Département continuent à bénéficier des dispositions arrêtées par leur structure d'origine. Ils seront intégrés dans la base du logiciel dans la mesure du possible.

Le responsable hiérarchique d'affectation doit informer la structure d'origine de toutes les absences constatées et validées en précisant leur nature.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

R
Titre
Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions Administratives
Particulières

C / Don de jours de repos aux parents d'un enfant gravement malade ou aux proches aidants

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Modalités :

Le « donateur » : un agent peut, sur sa demande et en accord avec son employeur, renoncer anonymement et sans contrepartie à tout ou partie de ses jours de repos non pris, qu'ils aient été affectés ou non sur un CET, au bénéfice d'autres agents respectant les modalités ci-dessous.

De ce fait, les dons sont gérés de manière centralisée par le Service GTT/DRH.

Le bénéficiaire : l'agent qui souhaite bénéficier d'un don de jour formule sa demande par écrit auprès de sa hiérarchie en précisant les modalités de son besoin.

Cette demande est accompagnée d'un certificat médical détaillé remis sous pli confidentiel établi par le médecin qui suit l'enfant ou la personne concernée.

Ce certificat atteste, soit la particulière gravité de la maladie, du handicap ou de l'accident rendant indispensables une présence soutenue et des soins contraignants auprès de l'enfant, soit la particulière gravité de la perte d'autonomie ou du handicap de :

- son conjoint, concubin ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité ;
- un ascendant ;
- un descendant ;
- un enfant dont il assume la charge au sens de l'article L. 512-1 du code de la sécurité sociale (soit jusqu'à 20 ans s'il poursuit ses études) ;
- un collatéral jusqu'au quatrième degré (frère, oncle, nièce ou encore cousine) ;
- un ascendant, un descendant ou un collatéral jusqu'au quatrième degré de son conjoint, concubin ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité ;
- une personne âgée ou handicapée avec laquelle il réside ou avec laquelle il entretient des liens étroits et stables, à qui il vient en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne.

L'attribution est gérée par la DRH.

NB :

- La durée du don ne peut excéder 90 jours ouvrables
- Maintien de la rémunération pendant la durée du don (période considérée comme travail effectif)
- Bénéfice des avantages (Ticket Restaurant par exemple)

LES ANNEXES

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Annexe 1 : Liste des motifs d'absence

Annexe 2 : Exercice du droit syndical

Annexe 3 : Modalités pratiques d'application des garanties minimales pour les agents d'exploitation des routes

Annexe 4 : Liste des fonctions « Cadres » (CF ARTICLE 6) (CF ARTICLE 9.2)

Annexe 5 : Limite des 31 jours consécutifs d'absence de service

Annexe 6 : Arrivée d'un agent - Procédure en cas de perte de badge

Annexe 7 : Utilisation de la badgeuse et touches de fonctions

Annexe 8 : Notice de badgeage par intranet

Annexe 9 : Quelques questions pratiques

LES ANNEXES

ANNEXE 1 - LISTE DES MOTIFS D'ABSENCE

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le 
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Il est à noter que les autorisations d'absence sont accordées par le supérieur hiérarchique sous réserve des nécessités de service au moment de l'évènement et de façon continue ; elles ne sont pas, par principe, fractionnables. Pour pouvoir en bénéficier, l'agent doit être en position de travail effectif. Si une absence (congé annuel, jour RTT, ...) était déjà programmée, aucune autorisation ne sera accordée.

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h 10	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
Congés	Congés annuels « CANN »	X		33 jours pour 1 agent à temps plein. Voir règles de report année N+1 (cf. article 3) et de proratisation suivant le temps de travail (cf article 7). Aucune anticipation de congés n'est autorisée d'une année sur l'autre.
Effectivité exercice	Mission « MISS » ou « MISH »	X		Temps nécessaire à la mission Justification : ordre de mission validé
Effectivité exercice	Délai de route Mission « DRC1 »	X		Durée nécessaire au trajet compté depuis la résidence administrative jusqu'au lieu de la mission Justification : ordre de mission validé
Formation	Formation « FORM »	X		Justification : convocation Se reporter au type d'absence « Récupération formation » si la formation a lieu sur un jour de temps partiel notamment.
	Formation à distance « FORD »	X		Justification : convocation Se reporter au type d'absence « Récupération formation » si la formation a lieu sur un jour de temps partiel notamment.
* Autorisations exceptionnelles	Délai de route Formation « DRC1 »	X		Durée nécessaire au trajet compté depuis la résidence administrative jusqu'au lieu de la formation Justification : convocation S'agissant d'une autorisation d'absence, aucune récupération n'est possible pour les trajets effectués en dehors des heures normalement travaillées

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h 10	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Concours ou examen FPT et examen sanctionnant une formation autorisée « CONC »	X		<p>Temps nécessaire pour passer toutes les épreuves</p> <p>Autorisation limitée à un concours ou examen de même nature dans l'année.</p> <p>Justification : convocation</p> <p>S'agissant d'une autorisation d'absence, aucune récupération n'est possible pour les agents à temps partiel dont le jour d'absence coïncide avec une épreuve.</p> <p>NB : Sauf cas de force majeure reconnu, si l'agent ne s'est pas présenté aux épreuves du concours pour lequel il avait bénéficié d'autorisations d'absence, aucune autorisation exceptionnelle d'absence pour ce même motif ne pourra lui être accordé lors d'une prochaine inscription concours.</p>
* Autorisations exceptionnelles	Délai de route Concours ou examen FPT « DLRA ou DLRH »		X	<p>Durée nécessaire au trajet compté depuis la résidence administrative jusqu'au lieu de concours dans la limite de 2 jours (aller-retour).</p> <p>Justification : convocation</p> <p>La possibilité d'accord est liée à l'autorisation d'absence pour concours ou examen. Les mêmes dispositions sont applicables.</p> <p>S'agissant d'une autorisation d'absence, aucune récupération n'est possible pour les trajets effectués en dehors des heures normalement travaillées</p>

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h 10	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Révision concours ou examen FPT « REVC »		X	2 jours avant l'écrit et 2 jours avant l'oral au maximum. Un fractionnement est possible pour nécessités de service. Justification : convocation La possibilité d'accord est liée à l'autorisation d'absence pour concours ou examen. Les mêmes dispositions sont applicables. Autorisation limitée à une fois par nature de concours ou examen dans l'année. Pas de prorata appliqué
* Autorisations exceptionnelles	Révision examen sanctionnant une formation diplômante autorisée « REVC »		X	1 jour avant l'écrit et 1 jour avant l'oral au maximum. Justification : convocation Autorisation limitée à une formation de même nature dans l'année. Pas de prorata appliqué
* Autorisations exceptionnelles	Congé Personnel de Formation « CPFJ »		X	Consulter la DRH et le règlement de formation dans la rubrique « C / La formation personnelle », consultable sur Intranet / Espace RH / Ma formation
* Autorisations exceptionnelles	Congé pour Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) « VAEH »	X		Une absence pour une durée totale de 24 heures peut être accordée à ce titre (cf. Règlement Formation) Justification : convocation ou tout document
* Autorisations exceptionnelles	Congé pour Bilan de Compétences « BICO »	X		Une absence pour une durée totale de 24 heures peut être accordée à ce titre (cf. Règlement Formation) Justification : convocation ou tout document
* Autorisations exceptionnelles	Arbre de Noël « ARNO »	X		½ journée pour parents d'enfant de 12 ans maximum dans l'année et 1 jour pour les organisateurs (COS). Justification : date sur Intranet La saisie est opérée par le gestionnaire du temps après vérification de l'âge de l'enfant

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h 10	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Assemblée Générale COS « ASGE »	X		Durée de l'AG (2 heures maximum : la DGS fixe la durée à créditer avant la séance) Justification : liste d'émargement à fournir par le COS
* Autorisations exceptionnelles	Congé bonifié « CBON »	X		Conditions particulières à remplir L'instruction de la demande individuelle est assurée par la DRH après visa du supérieur hiérarchique.
* Autorisations exceptionnelles	Décès conjoint, pacsé, concubin notoire, enfant, père, mère, beau-père et belle-mère « DCCE » ou « DCFA »		X	5 jours proratés suivant le temps de travail Justification : extrait d'acte de décès
* Autorisations exceptionnelles	Décès famille « DCFA »		X	- Autres ascendants, descendants, frère, sœur (filiation directe) : 3 jours proratés suivant le temps de travail. - Enfant du conjoint, pacsé, concubin notoire : 2 jours ½ (prorata suivant le temps de travail) - Collatéraux du 3 ^{ème} degré (oncle, tante, neveu, nièce) (filiation directe) : 1 jour pour les agents à 100%, 90%, 80%, 70%, 60% et ½ journée pour les agents à 50%. Justification : extrait d'acte de décès
* Autorisations exceptionnelles	Décalé de route dans le cadre d'événements familiaux « DLRA » ou « DLRH »		X	Durée nécessaire au trajet compté depuis la résidence administrative jusqu'au lieu de l'événement dans la limite de 2 jours (aller-retour). S'agissant d'une autorisation d'absence, aucune récupération n'est possible pour les trajets effectués en dehors des heures normalement travaillées

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h 10	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Déménagement de l'agent « DEM »		X	3 jours proratés suivant le temps de travail et accordés une fois dans l'année. Aucun délai de route n'est accordé dans ce cadre. Justification : nouvelle adresse Pas d'autorisation en cas de départ de la collectivité.
* Autorisations exceptionnelles	Don du sang « DONS »	X		Temps nécessaire au trajet et à l'intervention.
* Autorisations exceptionnelles	Fêtes confessions religieuses « FREL »		X	Suivant circulaire ministérielle du 10/02/2012 et calendrier des fêtes religieuses de l'année considérée. L'agent sollicite l'autorisation par écrit (conformément à la circulaire). L'instruction de la demande est assurée par la DRH. Les saisonniers ne peuvent pas bénéficier de cette autorisation exceptionnelle d'absence.
* Autorisations exceptionnelles	Garde d'enfant à charge « GENF »		X	Jusqu'au 16 ^{ème} anniversaire de l'enfant : 1 fois la durée hebdomadaire de travail + 1 jour et quel que soit le nombre d'enfant. Pas de limite d'âge si l'enfant est atteint d'un handicap reconnu (production d'une attestation MDPH). Justification : certificat médical, attestation scolaire stipulant la fermeture de l'établissement sans garderie. Cas particuliers si la charge de l'enfant est assurée par l'agent seul, notamment. Sont exclus les RV pour toutes consultations et les fermetures d'établissements scolaires pour pont.
* Autorisations exceptionnelles	Accompagnement d'un enfant lors d'une convocation pour une visite médicale scolaire obligatoire, dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS), d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ou plan d'aide personnalisé (PAP) « VMO »		X	½ journée Justification : convocation

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h 10	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Intempéries « INTE »	X		Suivant directives de la Direction Générale communiquées par messagerie
* Autorisations exceptionnelles	Intervention d'urgence sapeur-pompier volontaire « INSH » ou « INSP »		X	Temps nécessaire à l'intervention dans la limite de 5 jours par an (cf. conventions individuelles avec le SDIS)
* Autorisations exceptionnelles	Formation sapeur-pompier volontaire « FOSP »	X		Temps nécessaire à la formation dans la limite de 5 jours par an (cf. conventions individuelles avec le SDIS) Justification : convocation
* Autorisations exceptionnelles	Hospitalisation ou Maladie grave conjoint, pacsé, concubin notoire, père, mère, enfant, beau-père ou belle-mère « MGCO » ou « MGFA » ou « MGFH »		X	5 jours proratisés suivant le temps de travail. Le fractionnement est possible. Cette autorisation peut être accordée en heures. Justification : bulletin d'hospitalisation comportant les dates d'entrée et de sortie ou certificat médical précisant la présence indispensable au chevet. Sont exclus les RV pour toutes consultations.
* Autorisations exceptionnelles	Hospitalisation ou Maladie grave autres membres de la famille « MGFA » ou « MGFH »		X	- Autres ascendants, descendants, frère, sœur (filiation directe) : 3 jours proratisés suivant le temps de travail. - Enfant du conjoint, pacsé, concubin notoire : 2 jours ½ (prorata suivant le temps de travail) - Collatéraux du 3 ^{ème} degré (oncle, tante, neveu, nièce) (filiation directe) : 1 jour pour les agents à 100%, 90%, 80%, 70%, 60% et ½ journée pour les agents à 50%. Le fractionnement est possible. Cette autorisation peut être accordée en heures. Justification : idem que précédemment. Sont exclus les RV pour toutes consultations.

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h 10	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Mariage Agent « MARI »		X	8 jours proratés suivant le temps de travail. Justification : copie du livret de famille ou extrait d'acte de mariage.
* Autorisations exceptionnelles	Conclusion d'un PACS de l'agent « PACS »		X	8 jours proratés suivant le temps de travail. Justification : copie du certificat
* Autorisations exceptionnelles	Mariage autre « MARE »		X	- Enfant, père, mère (filiation directe) : 5 jours proratés suivant le temps de travail. - Autres ascendants, descendants, frère, sœur (filiation directe) : 3 jours proratés suivant le temps de travail. - Enfant du conjoint, pacsé, concubin notoire : 2 jours ½ (prorata suivant le temps de travail) - Collatéraux du 3 ^{ème} degré (oncle, tante, neveu, nièce) (filiation directe) : 1 jour pour les agents à 100%, 90%, 80%, 70%, 60% et ½ journée pour les agents à 50%. Justification : acte de mariage
* Autorisations exceptionnelles	Naissance enfant (concerne le père) « NAIS »		X	3 jours proratés suivant le temps de travail dans les 15 jours calendaires suivant la naissance Le fractionnement est possible Justification : acte de naissance
* Autorisations exceptionnelles	Réceptions (Vœux au personnel, ...) « RECE »	X		Suivant directives de la DGS communiquées par messagerie
* Autorisations exceptionnelles	Sortie anticipée avant un jour férié de fin d'année « SOAN »	X		Le temps éventuellement accordé est annoncé par la Présidente via la messagerie Seuls les agents présents la journée considérée dans les services sont concernés. Les agents exerçant habituellement le matin uniquement (agents en horaires continus le matin ou à temps partiel l'après-midi) ne peuvent pas bénéficier de cette modalité.

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h 10	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Récupération du 16 août (pour les agents ayant travaillé ledit jour et pour les agents à temps partiel dont le jour d'absence coïncide avec le 16 août). Il est également récupérable lorsqu'il coïncide avec un jour non travaillé tels le samedi ou dimanche. « R16A »	X		<p>Lorsqu'il coïncide avec un samedi ou un dimanche : récupération de 1 jour pour les agents à 100%, 90%, 80%, 70%, 60% et ½ journée pour les agents à 50%</p> <p>Pour les agents ayant travaillé, l'indemnisation est possible sous forme d'heures supplémentaires (jour de semaine) en fonction de la réglementation en vigueur. Sinon la récupération se fait comme indiqué dans l'alinéa précédent.</p> <p>L'agent à temps partiel sollicite la récupération à hauteur de son absence liée à son temps partiel à due proportion. Par ex., un agent à temps partiel 90 % dont la demi-journée non travaillée coïncide avec le 16/08, pourra récupérer une ½ journée. Un agent à 60 % dont la journée non travaillée coïncide avec le 16/08 pourra récupérer une journée entière. En cas de congé maladie ou accident de travail, la récupération selon les mêmes modalités est possible.</p> <p>Aucune récupération n'est possible pour les agents à temps non complet et vacataires.</p> <p>Pas de récupération possible pour les saisonniers. Si le service est fermé, un jour de congé leur est défalqué.</p>
* Autorisations exceptionnelles	Récupération du Vendredi saint (pour les agents ayant travaillé ledit jour et pour les agents à temps partiel dont le jour d'absence coïncide avec le vendredi après-midi) « RVSJ »	X		<p>½ journée.</p> <p>Pour les agents ayant travaillé, l'indemnisation est possible sous forme d'heures supplémentaires (jour de semaine) en fonction de la réglementation en vigueur.</p> <p>L'agent à temps partiel le vendredi après-midi sollicite la récupération d'une demi-journée.</p> <p>En cas de congé maladie ou accident de travail, la récupération selon les mêmes modalités est possible.</p> <p>Pas de récupération pour les agents à temps non complet dont le jour d'absence coïncide avec le vendredi saint après-midi.</p>

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.332

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h 10	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Rentrée scolaire « RSCO » ou « RSCH »	X		½ journée (après-midi) si demande de congé pour la matinée (décompte : 1/2 journée en congé) ou allègement des horaires (note établie chaque année) jusqu'à l'entrée en sixième de l'enfant Plusieurs autorisations sont accordées aux agents ayant des enfants dont le jour de rentrée est différent
* Autorisations exceptionnelles	Démarche COS « COSD »	X		Durée nécessaire à la démarche
* Autorisations exceptionnelles	Formateur rémunéré « CANN » ou « RRTT » ou « RCRJ » ou « RHSJ »			Le temps nécessaire est à poser en congés, RTT ou autres récupérations. La demande de cumul d'activités pour enseignement doit être au préalable sollicitée auprès de la DRH.
* Autorisations exceptionnelles	Congés de paternité ou d'accueil de l'enfant « CPAT »		X	Durée : 11 jours calendaires consécutifs ou 18 jours en cas de naissances multiples à solliciter dans les 4 mois suivant la naissance. Report du délai de 4 mois en cas d'hospitalisation de l'enfant (cf CPAT supplémentaire) L'instruction est assurée par la DRH sur demande écrite après visa du responsable hiérarchique.
* Autorisations exceptionnelles	Congés de paternité supplémentaire « CPAT »		X	Un congé supplémentaire d'une durée maximale de 30 jours est accordé lors de l'hospitalisation immédiate de l'enfant après sa naissance dans une unité de soins spécialisés (soins intensifs ou réanimation) Consulter la DRH
Décharge d'activité	Décharge « COS » « DCOS »	X		Temps nécessaire précisé dans la convocation
Décharge d'activité	Jury d'Assises (juré) « JUAS »	X		Temps nécessaire à la participation Justification : convocation
Décharge d'activité	Témoin à un procès « JURT »	X		Agent cité comme témoin auprès d'une juridiction répressive (Tribunal de Police / Tribunal Correctionnel / Cour d'Assises) Temps nécessaire à la participation Justification : convocation
Décharge d'activité	Formateur non rémunéré « DFO2 »	X		Temps nécessaire à la mission

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT. 333

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h 10	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
Décharge d'activité	Élections prud'homales « ELPR »	X		- Pour les électeurs (Contrat Unique Insertion, Contrat Emploi Avenir, apprentis, assistantes maternelles) : forfait de 1 heure (voir + si délais de route importants) - Pour les participants à l'élection à titre syndical : la journée est accordée.
Visite médicale	Visite médicale obligatoire ou demandée par l'Administration « VIMH » ou « VIME »	X		Temps nécessaire à la visite et au déplacement Justification : convocation
Visite médicale grossesse	Examens médicaux prénatals obligatoires limités à 7 (1 premier examen avant la fin du 3ème mois et 1 par mois à partir du 4ème mois) « VMAH » ou « VMAT »	X		Temps nécessaire à la visite et au déplacement Justification : convocation
Visite médicale grossesse	Séance de préparation à l'accouchement « PRAC »	X		Temps nécessaire à la visite et au déplacement Justification : convocation
Grève	Grève « GRED » ou « GREV » ou « GREH »		X	Durée suivant l'absence réelle décomptée sur la base de Jour / Heures / Minutes
Maladie / Maternité / Accident	Accident du travail, de trajet ou maladie professionnelle « ACTR » « ACTJ » ou « MPRO »		X	Durée fixée par un certificat médical La saisie du motif « MPRO » est effectuée par le service GTT de la DRH.
Maladie / Maternité / Accident	Congés maternité ou adoption « CMAT »		X	Durées différentes suivant le rang de l'enfant attendu. L'instruction de cette position est assurée par la DRH Justification : copie de la déclaration de grossesse ou attestation de l'organisme d'adoption mentionnant la date d'arrivée de l'enfant confié
Maladie / Maternité / Accident	Grossesse pathologique « CPRE »		X	Durée maximale de 14 jours sur production d'un certificat médical mentionnant le lien avec la grossesse

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT. 334

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h 10	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
Maladie / Maternité / Accident	Couches pathologiques « CPOS »		X	Durée maximale de 28 jours sur production d'un certificat médical mentionnant le lien avec l'accouchement
Maladie / Maternité / Accident	Maladie de longue durée (CLM ou CLD) « MLD »		X	Durée fixée par le Comité Médical L'instruction de la demande est assurée par la DRH
Maladie / Maternité / Accident	Maladie ordinaire « MOR »		X	Durée fixée par certificat médical Le congé de maladie se substitue automatiquement au congé annuel ou à toutes autres absences prévues. Une consultation n'entre pas dans ce cadre.
Mandat électif non rémunéré	Crédit d'heures Mandat électif « CHME » ou « CHMH »		X	La 1 ^{ère} demande manuscrite mentionne la nature du mandat et la collectivité avec le nombre d'habitants : l'instruction est assurée par la DRH après visa du responsable hiérarchique et le quota est géré par le service de l'agent. Cette absence n'est pas rémunérée.
Mandat électif	Participation aux sessions « PSES » ou « PSEH »		X	Temps nécessaire aux déplacements et à la participation : <ul style="list-style-type: none"> • aux séances plénières, • aux réunions de commissions, dont l'agent est membre, instituées par délibération, • aux réunions des assemblées délibérantes et des bureaux des organismes où l'agent représente la collectivité locale. Justification : convocation
Obligations Militaires	Obligations militaires (limitées à 30 jours par an) « OBMI »		X	Temps nécessaire à la participation Justification : convocation L'instruction de la demande est assurée par la DRH.
Récupération	Récupération « RTT » « RRTT »	X		Durée : 13,5 jours par an proratis suivant le temps de travail pour les agents à 39 heures 10
Récupération	Récupération de crédit d'heures « RCRJ »	X		Durée maximale : 5 jours par an (du 01/02 au 31/01 de l'année suivante) proratis suivant le temps de travail
Récupération	Récupération heures supplémentaires « RHSJ »	X		Récupération par journée entière ou demi-journée

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT. 335

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h 10	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
Récupération	Récupération formation y compris formation syndicale « RFOR »	X		En fonction de la durée de la formation suivie sur un temps de repos (jour du temps partiel ou samedi par exemple)
Sanctions	Exclusion temporaire « SCEX »		X	Durée déterminée par arrêté. L'instruction est assurée par la DRH.
Disponibilité ou Congé sans traitement	Disponibilité ou congé sans traitement « DISP »		X	Le congé et sa durée dépendent de la réglementation en vigueur (consulter la DRH) L'instruction est assurée par la DRH après avis hiérarchique
Grossesse	Heure de réduction quotidienne	X		L'heure de réduction est accordée à partir du 1 ^{er} jour du 3 ^{ème} mois de grossesse en accord avec le responsable hiérarchique éventuellement sur des plages fixes. Cette facilité n'est ni cumulable, ni récupérable, sauf avis contraire du médecin de prévention. L'agent en formule la demande par écrit assortie de la déclaration de grossesse
Allaitement	Allaitement			Des facilités de service (et non des autorisations d'absence) peuvent être accordées si le lieu de garde de l'enfant est proche du lieu de travail. Le temps dû reste identique.
Congé de présence parentale Non rémunéré	Interruption ou réduction d'activité en vue de s'occuper d'un enfant à charge dans le cadre d'événements présentant une particulière gravité rendant indispensables une présence soutenue de sa mère ou de son père et des soins contraignants. « CPPJ »		X	Le congé est accordé de droit pour un crédit de 310 jours ouvrés (environ 14 mois) à prendre dans une période maximale de 3 ans. Le congé peut être fractionné. Les droits à congés annuels restent inchangés. Les RTT sont quant à eux proratés. L'instruction est assurée par la DRH
Congé de solidarité familiale Indemnisé sous la forme d'allocation	Interruption ou réduction en vue de s'occuper d'un proche souffrant d'une pathologie mettant en jeu le pronostic vital ou qui est en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable. « CSFJ »		X	Le congé peut être accordé : * pour une période continue d'une durée maximale de 3 mois, renouvelable 1 fois ; * ou par périodes fractionnées d'au moins 7 jours consécutifs, dont la durée cumulée ne peut pas être supérieure à 6 mois, * ou sous forme d'un temps partiel de 50 à 80 % pour une période maximale de 3 mois, renouvelable 1 fois. Les droits à congés annuels restent inchangés. Les RTT sont quant à eux proratés.

ANNEXE 2 - EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

Absences considérées comme «travail effectif»

TYPLOGIE D'ABSENCE	BENEFICIAIRES	DUREE	PROCEDURE
<p>1) <i>Autorisations spéciales d'absences pour assister aux congrès syndicaux ou aux réunions des organismes directeurs des organisations syndicales dont ils sont membres élus (cf. détail dans la colonne « Durée »)</i></p> <p><i>(motifs en jour « Syndicat art. 16-17-20 J »/« SYAS » ou en heure « Syndicat art. 16-17-20 H »/« SYAH »)</i></p> <p><i>Références juridiques : articles 15 et 16 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985 modifié par le décret n°2014-1624 du 24 décembre 2014 et réponse ministérielle n° 6902 : JO Sénat Q, 28 juillet 1994, p. 1875</i></p>	<p>Représentants des organisations syndicales mandatés par l'organisation à laquelle ils appartiennent.</p>	<p>1) 10 jours par an et par agent pour assister aux congrès des syndicats nationaux, des fédérations et confédérations de syndicat</p> <p>2) limite portée à 20 jours par an et par agent pour assister aux congrès syndicaux internationaux ou aux réunions des organismes directeurs des organisations syndicales internationales, des syndicats nationaux, des confédérations, des fédérations, des unions régionales et des unions départementales de syndicats</p>	<p>Accordées sous réserve des nécessités du service.</p> <p>Demande à formuler 3 jours au moins avant la date prévue de l'absence sur présentation de la convocation originale. Celle-ci sera visée par le responsable hiérarchique ou l'autorité fonctionnelle + le Service Education de la DEJS et transmise à la DRH.</p> <p>L'agent ou le gestionnaire du temps saisit l'absence sur GTTIntra/Chronogestor</p> <p>En cas de refus, le responsable hiérarchique en informe l'agent et transmet son avis défavorable <u>motivé</u> sans délai à la DRH.</p>

NB : Seules les demandes originales pourront être traitées.

TYPOLOGIE D'ABSENCE	BENEFICIAIRES	DUREE	PROCEDURE
<p>2) Autorisations spéciales d'absences pour participer aux congrès ou aux réunions statutaires d'organismes directeurs des organisations syndicales d'un autre niveau que ceux qui sont indiqués au 1).</p> <p>(motifs en jour « Syndicat art. 16-17-20 J » / « SYAS » ou en heure « Syndicat art. 16-17-20 H » / « SYAH »)</p> <p>Références juridiques : articles 15 et 17 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985 modifié par le décret n°2014-1624 du 24 décembre 2014</p>	<p>Représentants des organisations syndicales mandatés par l'organisation à laquelle ils appartiennent.</p>	<p>Contingent global réparti chaque année par syndicat (1 heure pour 1 000 heures de travail de l'ensemble des agents)</p> <p>Quota par syndicat géré par la DRH</p>	<p>Accordées sous réserve des nécessités de service.</p> <p>Demande à formuler au moins 3 jours à l'avance la date prévue de l'absence par le biais de la convocation originale. Celle-ci sera visée par le responsable hiérarchique ou l'autorité fonctionnelle + le Service Education de la DEJS et transmise à la DRH.</p> <p>L'agent ou le gestionnaire du temps saisit l'absence sur GTTIntra/Chronogestor.</p> <p>En cas de refus, le responsable hiérarchique en informe l'agent et transmet son avis défavorable <u>motivé</u> sans délai à la DRH.</p>

NB : Seules les demandes originales pourront être traitées.

TYPOLOGIE D'ABSENCE	BENEFICIAIRES	DUREE	
<p>3) Autorisations spéciales d'absences accordées au titre de la participation aux Commissions Administratives Paritaires, Commissions Consultatives Paritaires, Comités Techniques, Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail, Comités de suivi, Commission de réforme, groupes de travail organisés par l'administration.</p> <p>(motifs en jour « Syndicat Convoc CD66 art. 18 J »/« SYRD » ou en heure « Syndicat Convoc CD66 article 18 H »/« SYRH »)</p> <p>Références juridiques : article 18 du décret n°85-397 du 3 avril 1985 modifié par le décret n°2014-1624 du 24 décembre 2014</p>	<p>Représentants syndicaux appelés à siéger à ce type de réunion.</p> <p>Des experts peuvent également en bénéficier sur désignation du syndicat</p>	<p>La durée de cette autorisation comprend, outre les délais de routes et la durée prévisible de la réunion, <u>un temps égal à cette durée pour permettre aux intéressés d'assurer la préparation et le compte rendu des travaux.</u></p> <p>La séance de préparation est organisée par le syndicat.</p> <p>Pour un agent à temps partiel, la récupération est possible à due proportion.</p>	<p>Accordées de droit.</p> <p>La convocation de l'administration est à faire viser par le responsable hiérarchique ou l'autorité fonctionnelle + le Service Education de la DEJS.</p> <p>La convocation du syndicat (mail), visée par le Supérieur hiérarchique ou l'autorité fonctionnelle, est transmise à la DRH.</p> <p>L'agent ou le gestionnaire du temps saisit l'absence sur GTTintra/Chronogestor.</p>

NB : Seules les demandes originales pourront être traitées.

TYPLOGIE D'ABSENCE	BENEFICIAIRES	DUREE	
<p>4) Décharges d'activité de service : autorisation donnée à un fonctionnaire d'exercer une activité syndicale pendant les heures de service</p> <p>(motifs en jour « Syndicat art. 16-17-20 J »/« SYAS » ou en heure « Syndicat art.20 16-17-20 H »/« SYAH »)</p> <p>Références juridiques : article 20 du décret n°85-397 du 3 avril 1985 modifié par le décret n°2014-1624 du 24 décembre 2014</p>	<p>Tous agents désignés par le syndicat</p>	<p>Nombre d'heures accordé par an à chaque syndicat : le quota par syndicat est géré par la DRH.</p> <p>NB : La décharge peut être ponctuelle, partielle ou totale</p>	<p>Accordées sous réserve des nécessités de service.</p> <p>Pour une décharge ponctuelle, demande à formuler sur l'original de l'imprimé « Demande de décharge d'activité de service » signé par le secrétaire du syndicat. Celui-ci sera visé par le responsable hiérarchique ou l'autorité fonctionnelle + le Service Education de la DEJS et transmis à la DRH.</p> <p>Pour une décharge permanente (partielle ou totale) le syndicat transmet un courrier spécifique à la DRH qui s'assure de l'avis hiérarchique.</p> <p>L'agent ou le gestionnaire du temps saisit l'absence sur GTTIntra/Chronogestor.</p> <p>En cas de refus, le responsable hiérarchique en informe l'agent et transmet son avis défavorable <u>motivé sans délai</u> à la DRH.</p>

NB : Seules les demandes originales pourront être traitées.

5) Heure d'information mensuelle

(Motif « Syndicat Information art.6 H » « SYIN »)

Références juridiques : article 6 du décret n°85-397 du 3 avril 1985 modifié par le décret n°2014-1624 du 24 décembre 2014 et circulaire du 25 novembre 1985 relative à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique Territoriale (JO du 8 décembre 1985 page 14285)

1/ Organisation par le syndicat :

2/ Tout agent sur sa demande

1 heure par mois pouvant être regroupée par le syndicat organisateur sur un trimestre (3 heures maxi).

Pour un agent, les autorisations d'absence pour ce motif ne pourront pas excéder 12 heures par année civile.

1 heure d'information spéciale supplémentaire peut être accordée pendant la période de 6 semaines précédant le jour du scrutin organisé pour le renouvellement des Commissions Administratives Paritaires et des Comités Techniques

1/ Les syndicats doivent faire la demande au moins 15 jours ouvrés avant la date prévue, si celle-ci doit se tenir dans les bâtiments administratifs

2/ Accordée sous réserve des nécessités du service

Procédure :

Demande à adresser au moins 3 jours avant.

L'agent ou le gestionnaire du temps saisit l'absence sur GTT intra/Chronogestor.

En cas de refus, le responsable hiérarchique en informe l'agent et transmet son avis défavorable motivé sans délai à la DRH.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

NB : Seules les demandes originales pourront être traitées.

TYPOLOGIE D'ABSENCE	BENEFICIAIRES	DUREE	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> Envoyé en préfecture le 11/06/2020 Reçu en préfecture le 11/06/2020 Affiché le  ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE </div>
<p>6) Congé pour formation syndicale</p> <p>(motif « Syndicat Formation J » « SYFO »)</p> <p>Références juridiques : décret n°85-552 du 22 mai 1985</p>	<p>Tout agent souhaitant participer à une formation dispensée par les organismes directeurs nationaux des syndicats.</p>	<p>12 jours ouvrables par an et par agent.</p> <p>Ce nombre est rapporté au temps de travail de l'agent et est porté à 18 jours pour les agents animateurs de stage.</p> <p>Pour un agent à temps partiel suivant une formation hors de son temps de travail, la récupération est possible.</p>	<p>Accordées sous réserve des nécessités du service.</p> <p>Demande formulée un mois avant le début de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par courrier de l'agent, pour les participants - par courrier du syndicat organisateur pour les animateurs de stage. <p>Ce document sera visé par le responsable hiérarchique ou l'autorité fonctionnelle + le Pôle Education de la DEJS et transmis à la DRH.</p> <p>En cas de refus, le responsable hiérarchique en informe l'agent et transmet son avis défavorable motivé sans délai à la DRH.</p> <p>A défaut de réponse expresse au plus tard le 15^{ème} jour qui précède le début du stage, le congé est réputé accordé.</p> <p>Une attestation de formation devra être adressée à la DRH dès que possible.</p> <p>L'agent ou le gestionnaire du temps saisit l'absence sur GTT intra/Chronogestor.</p>
<p>7) Autorisations d'absence permettant l'exercice des missions des membres des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (enquêtes, visites ou dans toute situation d'urgence prévues dans le cadre des compétences du CHSCT).</p> <p>(motif « Syndicat CHSCT J » « SYCH »)</p> <p>Références juridiques : décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié</p>	<p>Membres titulaires et suppléants du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail</p>	<p>Le temps nécessaire comprenant, outre les visites, celui du déplacement, de préparation et de recherche de mesures préventives.</p>	<p>Accordées sous réserve des nécessités du service.</p> <p>Autorisation d'absence par journée ou demi-journée à formuler sur convocation du syndicat au moins 3 jours avant.</p> <p>En cas de refus, le responsable hiérarchique en informe l'agent et transmet son avis défavorable motivé sans délai à la DRH.</p>

ANNEXE 3 - APPLICATION DES GARANTIES MINIMALES POUR LES AGENTS D'EXPLOITATION DES ROUTES

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le 
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

	Temps de travail			Temps de repos		Travail de nuit
	Journalier		Hebdomadaire	Journalier	Hebdomadaire	
	Durée maxi	Amplitude maxi				
Principes généraux (décret du 25/08/2000 modifié)	10 h	12 h	48 h maxi sur 1 semaine et 44 h en moyenne sur 12 semaines	11 h continues mini	35 h mini comprenant en principe le dimanche	
(*) Titre I : Organisation programmée	En compensation de l'organisation programmée et de la durée quotidienne de travail, des pauses appropriées sont aménagées au sein de la période de travail.					
Garde et surveillance d'infrastructures de transport routier	12 h	12 h	48 h maxi sur 1 semaine et 44 h en moyenne sur 12 semaines	9 h continues mini	35 h mini comprenant en principe le dimanche	
Surveillance de chantiers sous fortes contraintes	12 h	15 h		9 h continues mini		
Viabilité hivernale	12 h	15 h	60 h maxi sur 1 semaine isolée et 44 h en moyenne sur 12 semaines	9 h continues mini		

	Temps de travail			Temps de repos		
	Journalier		Hebdomadaire	Journalier	Hebdomadaire	
	Durée maxi	Amplitude maxi				
(*) Titre II : Intervention aléatoire	Pas de contraintes particulières hors les temps de repos			Après intervention(s), si ≤ 7 h continues, ou si 2ème fois < 9 h continues dans la même semaine sans avoir eu le repos récupérateur 11h, alors repos récupérateur de 11h	Peut être interrompu si ≤ 24 h avant la 1ère intervention, alors repos récupérateur de 35h dès fin de l'intervention	Si temps de travail cumulé > 4 h entre 22h et 7h et si repos préalable inférieur à 11h, alors repos récupérateur de 11h
(*) Titre III : Action renforcée	Pendant une durée maximale de 72h, les agents peuvent demeurer à la disposition de l'autorité hiérarchique sous réserve de repos quotidiens continus		60 h maxi par période quelconque de 7 jours et 44 h en moyenne sur 12 semaines	Par tranche de 24h, 7h continues pendant la 1ère, 8h continues pendant la 2ème, 9h continues pendant la 3ème		

(*) Décret 2002-259 du 22 février 2002 : les dérogations.

N.B. : L'agent bénéficie d'une pause de 20 minutes durant chaque plage de travail de 6 heures.

ANNEXE 4- LISTE DES FONCTIONS « CADRES » **(CF. ARTICLE 6) (CF. ARTICLE 9.2)**

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Directeur, Directeurs Adjoints, Chef de Cabinet de la Présidence,
Collaborateurs de Cabinet

Directeur et Directeur Adjoint de la Communication

Directeur Général des Services

Directeurs Généraux Adjoints des Services

Directeurs de la DGS

Directeur Adjoint des Finances

Responsable du Secrétariat Général

Médecin Prévention DPSBET

Directeurs de la DGA de la Citoyenneté

Chef du Service Archéologie

Responsable du Centre de Conservation et de Restauration du
Patrimoine

Directeurs de la DGA Ressources et Moyens Généraux

Directeur Adjoint de la Direction des Systèmes Information

Directeur Technique de la Direction des Systèmes Information

Directeur Evaluation Conseil Contrôle

Directeur Adjoint de la Direction Logistique et Bâtiments

Référent Maintien dans l'Emploi-Handicap de la Direction des
Ressources Humaines

Directeurs de la DGA Solidarités

Directeur Adjoint de la Direction Enfance Famille

Directeurs de la DGA Territoire et Mobilités

Directeurs Adjoints de la Direction Infrastructures et Déplacements

Directeurs Adjoints des Investissements

Responsable du Service Maîtrise d'œuvre

ANNEXE 5 - Limite des 31 jours consécutifs d'absence de service

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Conformément au décret 85-1250 du 26/11/1985 modifié, dans son article 4, ainsi qu'à la jurisprudence en la matière, l'absence de service d'un agent est limitée à 31 jours suivis.

Ainsi, vous ne pouvez pas vous absenter plus de 31 jours consécutifs, samedis, dimanches, jours fériés et éventuellement repos compensateurs inclus, pour les motifs congés, RTT, récupération d'heures supplémentaires, récupération Crédit Temps Epargné « CTE », autorisations d'absences prévisibles.

A titre d'exemple, si vous sollicitez des absences du lundi 29 octobre au vendredi 23 novembre 2018 inclus, on comptabilise du samedi 27 octobre au dimanche 25 novembre, soit 30 jours d'absence de service. Si vous disposez d'un temps partiel 80 % le vendredi, le calcul devra s'effectuer dès le vendredi 26 octobre, soit 31 jours. La demande d'absence pourrait donc être acceptée.

La limite des 31 jours consécutifs ne s'applique pas dans les situations suivantes :

- congés bonifiés ou autorisation exceptionnelle de cumuler vos congés pour vous rendre dans votre pays d'origine ou accompagner votre conjoint se rendant dans son pays d'origine (mêmes critères à remplir que pour le congé bonifié)
- consommation de votre Compte Epargne Temps « CET »,
- avant un départ définitif de la Collectivité (démission, retraite, fin de contrat, licenciement),
- après un congé maternité.

Après un congé de maladie, accident de trajet/service, maladie professionnelle, longue maladie ou durée, le report des congés peut se faire sans limite. Toutefois, les congés de l'année en cours devront respecter cette limite.

ANNEXE 6 : ARRIVÉE D'UN AGENT ET PROCÉDURE EN CAS DE PERTE DE BADGE

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

a) Arrivée d'un agent

Se référer au gestionnaire du temps qui prendra l'attache de la DRH en cas de besoin.

b) Procédure en cas de perte de badge

Un badge fait office de carte professionnelle.

En cas de perte avérée, l'agent doit le signaler à la Direction des Ressources Humaines, au moyen d'un mail.

La fourniture à titre gratuit d'un nouveau badge sera organisée dans les meilleurs délais possibles.

Vu le coût de cette carte-badge, il est vivement recommandé de veiller à sa conservation dans des conditions optimales.

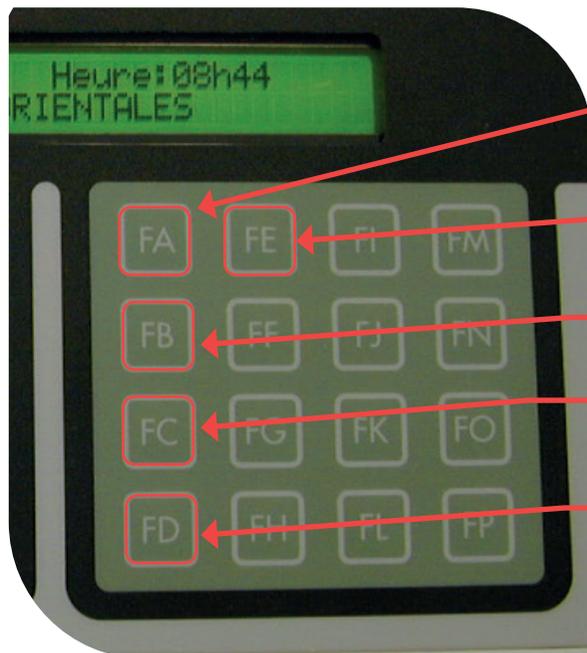
ANNEXE 7 - UTILISATION DE LA BADGEUSE ET TOUCHES DE FONCTIONS



1 - Pour «BADGER» passer «LENTEMENT» la Carte-Badge sur la badgeuse :

Un «BIP» signalera que l'opération a été prise en compte en affichant le nom de l'agent.

2 - Pour consulter les différents compteurs il faut IMPERATIVEMENT appuyer sur la touche correspondant au compteur avant de passer la Carte-Badge pour identification (sinon cela comptera comme une entrée ou une sortie) :



Touche «FA» ou «F1» : Débit/Crédit + Passage du badge

Touche «FE» ou «F5» : Crédit Temps Épargné + Passage du badge

Touche «FB» ou «F2» : Congé Annuel + Passage du badge

Touche «FC» ou «F2» : RTT + Passage du badge

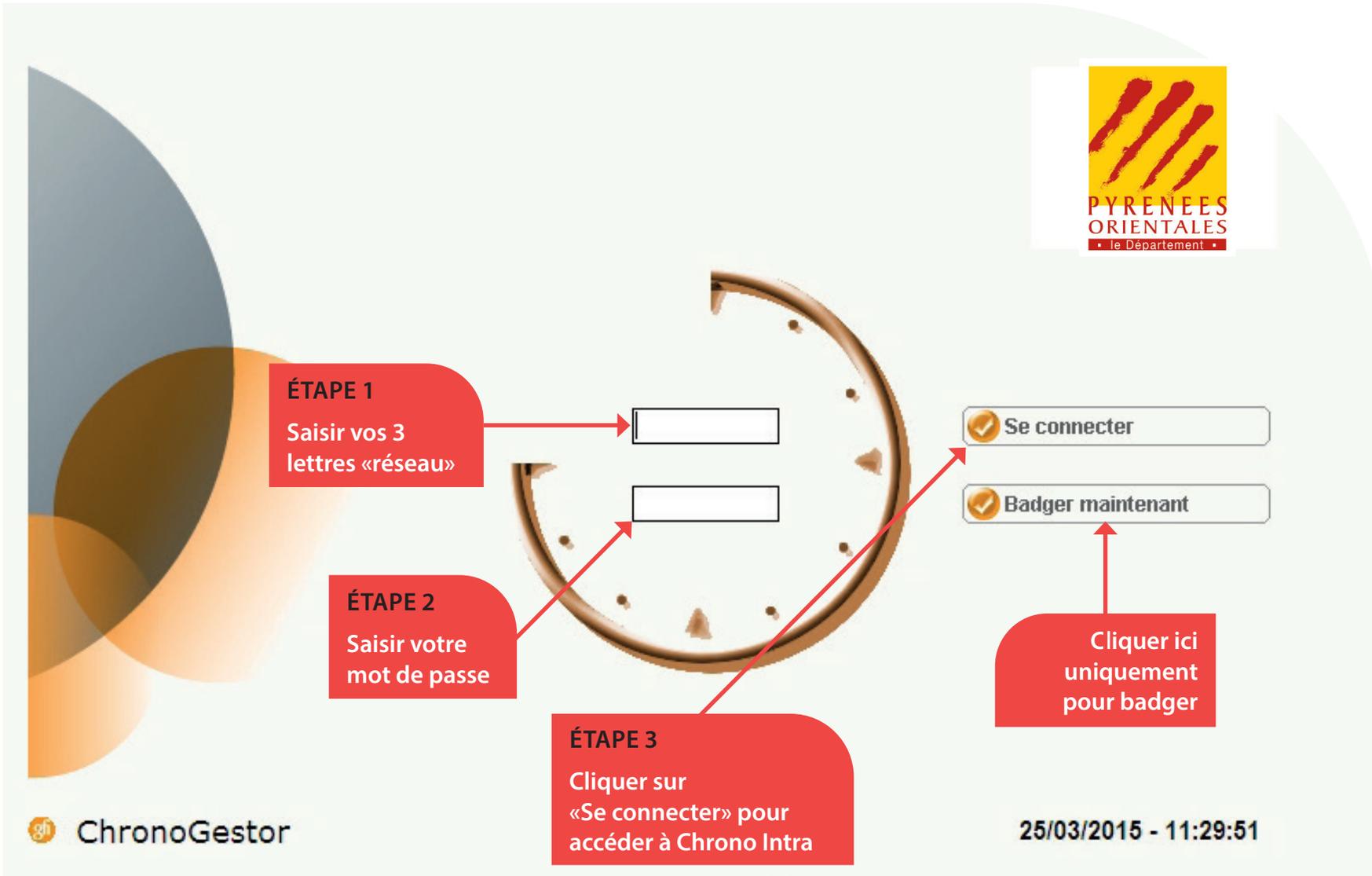
Touche «FD» ou «F4» : Solde H. Récup + Passage du badge

ANNEXE 8 - NOTICE DE BADGEAGE PAR INTRANET

Pour se connecter, il convient de saisir les 3 lettres « réseau », en minuscule, dans « Utilisateur » et de nouveau les 3 lettres en minuscule dans « Mot de passe » ou ce dernier s'il est personnalisé.

Le badgeage est possible dès la page d'accueil après identification, en cliquant sur le bouton « Badger maintenant ».

Pour entrer dans l'appli, cliquer sur « Se connecter ».



ÉTAPE 1
Saisir vos 3 lettres «réseau»

ÉTAPE 2
Saisir votre mot de passe

ÉTAPE 3
Cliquer sur «Se connecter» pour accéder à Chrono Intra

Cliquer ici uniquement pour badger

Se connecter

Badger maintenant

ChronoGestor

PYRENEES ORIENTALES
le Département

25/03/2015 - 11:29:51

PROCEDURE DE DEMANDE D'ABSENCE EN GTTINTRA

Un mail de confirmation arrive aussitôt sur la messagerie de l'agent.

ÉTAPES DE LA PROCÉDURE :

- ÉTAPPE 1** Cliquer sur Absences
- ÉTAPPE 2** Sélectionner sur le calendrier la date de début de l'absence
- ÉTAPPE 3** Sélectionner sur le calendrier la date de fin de l'absence
- ÉTAPPE 3 BIS** Renseigner l'unité de temps souhaité pour le début et la fin de l'absence
- ÉTAPPE 4** Indiquer le motif d'absence concerné pour la période demandée
- ÉTAPPE 5** Enregistrer votre demande
- ÉTAPPE 6** Cliquer sur Déconnexion

Situation de vos compteurs au dernier jour de calcul validé

Compteurs cumulés au 06/04/2015	
Solde CA	33J00
Solde JRTT	10J50
Reliquat année précédente	3J50
Crédit Temps Epargné	7h22m
CTE pris	00j00
H. Sup. à Récupérer	60h33m
Abs enfant malade pris	0J50

ANNEXE 9 - QUELQUES QUESTIONS PRATIQUES

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

1 - Questions sur congés, RTT, CTE

Que se passe-t-il si je pose une semaine de congé alors que j'avais planifié 1 jour « RTT » ?

Réponse : Seront décomptés les jours en dehors de cette récupération « RTT », soit 4 jours pour un agent à temps plein.

Puis-je récupérer mon jour « RTT » planifié, si j'ai été en formation y compris syndicale ?

Réponse : La formation étant assimilée à une période d'activité, vous poserez en accord avec votre responsable de service votre jour RTT à un autre moment.

Peut-on m'imposer de ne pas prendre le jour RTT pour raisons de service (exemple : surcharge exceptionnelle, maladie d'un collègue...)?

Réponse : Oui. Le jour RTT sera reporté à une date ultérieure, si nécessaire au-delà du cycle mensuel.

Je relève du régime 39 h 10 et j'ai été absent 8 jours ouvrés pour maladie et 2,5 pour garde d'enfant ; quel est l'impact sur ma GTT ?

Réponse :

Calcul : 23 min x 8 jours = 184 min

+23 min x 2 jours = 46 min

+12 min x 1(1/2 journée) = 12 min

total déduit automatiquement = 242 min (4 h et 2 min)

Votre droit à RTT ne sera pas impacté si vos compteurs « crédit du mois » et « Crédit Temps Epargné » sont suffisamment alimentés. A défaut, une régularisation d'au moins une ½ journée de récupération d'heures supplémentaires, RTT ou congé sera réalisée par votre gestionnaire du temps.

J'ai été malade le jour de la RTT « bloquée » ; que se passe t-il ?

Réponse : Si vous relevez du régime de 39 h 10, vous pouvez récupérer votre jour RTT à une autre date en accord avec votre responsable hiérarchique (par exception, le report sur le mois suivant est autorisé) mais vous devez récupérer 23 minutes compte tenu que le jour de maladie n'entre pas dans les jours de travail effectif.

Puis-je prendre 7 semaines de congés consécutives ?

Réponse : La réglementation stipule qu'un fonctionnaire ne peut, du fait de ses congés, s'absenter plus de 31 jours consécutifs (cf Annexe 5). La réponse est donc négative.

Mon contrat est prolongé, qu'en est-il de mes congés ?

Réponse : vos congés seront calculés par votre gestionnaire du temps.

A ce nouveau droit, sont défalqués les jours de congés dont vous avez déjà bénéficié depuis le premier contrat.

Il est rappelé que, pour éviter un surcoût préjudiciable aux finances de la collectivité, ces congés doivent être consommés pendant la période du contrat.

Puis-je bénéficier du jour RTT bloqué dans la mesure où j'ai opté pour un régime hebdomadaire de travail de 36 h 45 ?

Réponse : La décision de bloquer des jours RTT étant à l'initiative de l'administration et les services étant fermés (sauf monuments départementaux et sites naturels), vous bénéficiez donc de ces jours supplémentaires.

En cas de nécessité de service, si vous êtes amené à travailler, aucune récupération ne sera accordée.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

2 - Questions sur le temps partiel

Puis-je récupérer le jour RTT « bloqué » s'il coïncide avec mon jour de temps partiel ?

Réponse : Oui, uniquement si vous relevez du régime 39 h 10. Le jour RTT sera reporté à une date ultérieure, dans la limite de votre droit RTT annuel. Pour le régime à 36h45, aucune récupération n'est possible.

Je suis à temps partiel et j'ai participé à un cycle de formation dont certains jours coïncidaient avec mon absence pour temps partiel : puis-je récupérer ces jours ? Même question pour une formation syndicale.

Réponse : En accord avec votre responsable hiérarchique, vous pouvez récupérer ces journées de façon continue ou discontinue.

Puis-je organiser mon temps partiel 90% en m'absentant 1 jour sur 2 semaines ?

Réponse : Rien ne s'oppose à cette disposition si votre responsable hiérarchique y est favorable.

Puis-je récupérer le jour du concours dans la mesure où il correspond à une absence liée à mon temps partiel ?

Réponse : La récupération n'est pas possible car il s'agit d'une autorisation d'absence et non d'un congé supplémentaire.

Puis-je récupérer le jour férié dans la mesure où il correspond à une absence liée à mon temps partiel ?

Réponse : La récupération n'est pas possible car il s'agit des aléas du calendrier.

Puis-je récupérer l'après-midi du vendredi saint dans la mesure où il correspond à une absence liée à mon temps partiel ?

Réponse : La récupération d'une ½ journée est possible en accord avec votre responsable hiérarchique dans l'année en cours. Il en sera de même pour le 16 août à hauteur d'une journée au maximum.

Je suis à temps partiel le mercredi et souhaite modifier ce jour pour convenance personnelle, ai-je le droit ?

Réponse : Non, le changement de jour de temps partiel est envisageable exclusivement pour nécessités de service.

3 - Questions diverses ou spécifiques

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Doit-on respecter les plages d'ouverture au public ?

Réponse : Celles-ci sont pleinement applicables et le tableau de service prévoit le respect d'un effectif minimum, pendant les plages variables pour assurer la bonne marche du service.

J'ai accompagné dans mes fonctions un enfant placé du lundi inclus au mardi avec responsabilité de l'enfant y compris la nuit. Quel est mon décompte de temps de travail effectif ?

Réponse : Vous êtes positionné en « Mission » les 2 jours.

Lundi : 7 h 50 (si régime à 39 h 10)

Nuit lundi/mardi : forfait NUIT 3 heures, soit 6 heures à récupérer

Mardi : 7 h 50.

Votre Responsable hiérarchique peut valider, en sus des 7 h 50 / jour, les temps de pause (petit-déjeuner, déjeuner et dîner), soit 3 fois 45 minutes dans la mesure où vous avez continué à assurer la responsabilité de l'encadrement de l'enfant et n'avez pu disposer de temps libre.

Je souhaite me rendre à des obsèques pendant une partie de la plage fixe sans poser de congés : quelle est la procédure ?

Réponse : Vous devez demander l'autorisation à votre responsable hiérarchique et vous régulariserez par la suite le temps de travail non effectué. En partant, vous fermez votre compteur en badgeant. Si vous revenez pendant la même plage fixe, vous badgez en arrivant pour réouvrir votre compteur (y compris si dans la journée vous totalisez 6 badgeages). Le gestionnaire lèvera l'anomalie qu'il constatera dans le logiciel de gestion du temps, sans toutefois saisir de motif d'absence.

Je suis maître de stage, et dans ce cadre j'accueille et encadre des élèves « Assistants de service social » stagiaires sur de longues périodes. Puis-je disposer de compensations « Temps » spécifiques ?

Réponse : Aucune disposition en la matière n'est prévue, ni envisagée.

Je suis victime d'une agression et suis convoquée au tribunal. Puis-je bénéficier d'une autorisation d'absence ?

Réponse : Non, seules les personnes convoquées en tant que témoin ou juré peuvent la solliciter (cf Annexe 1 - motifs «JURT» ou «JUAS»)

Puis-je récupérer le 16 août dans la mesure où il correspond à un samedi, mon repos ?

Réponse : La récupération d'une journée est possible en accord avec votre responsable hiérarchique dans l'année en cours uniquement pour les agents exerçant à temps complet ou partiel (cf annexe 1).

Mon enfant a été malade pendant mon congé. Puis-je bénéficier de la garde d'enfant ?

Réponse : Il s'agit d'une autorisation d'absence, non substituable à un congé. Aucune récupération n'est, par ailleurs, possible.

Je travaille à la MSP Cerdagne Capcir. J'ai suivi une formation sur Perpignan qui m'a amené(e) à dépasser largement les 7 h 50 du matin. Qu'en est-il de ce temps ?

Réponse : Votre gestionnaire du temps est autorisé à vous recréditer 42 minutes complémentaires pour prendre en compte le dépassement (régularisation 4).

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Puis-je récupérer le 1er mai s'il coïncide avec un de mes deux jours de repos hebdomadaires ?

Réponse : La récupération n'est pas possible car il s'agit des aléas du calendrier.

4 - Questions sur Autorisations Spéciales d'Absence

Puis-je solliciter une autorisation d'absence « garde d'enfant » lorsque mon enfant a rendez-vous chez un spécialiste (dentiste, orthodontiste, orthophoniste, anesthésiste,...)

Réponse : Non, les consultations sont exclues de ce dispositif.

Puis-je solliciter une autorisation d'absence « garde d'enfant » si l'école de mon enfant est fermée :

Réponse : Oui, si aucun moyen de garde n'est assuré (pas de garderie, pas de service minimum,...).

Je souhaite demander la rentrée scolaire la matinée et venir travailler l'après-midi pour assister à une réunion où ma présence est nécessaire ; est-ce possible ?

Réponse : Non, vous pouvez bénéficier de cette autorisation uniquement l'après-midi si vous sollicitez la matinée en congé ou RTT par exemple.

Vous aurez toutefois la possibilité d'effectuer des horaires allégés en respectant les modalités précisées dans la note.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized blue font with a white outline.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Contacts :

Direction des Ressources Humaines Service Gestion du Temps de Travail et Protection Sociale

Postes 5 84 58 - 5 81 32 - 5 81 36



Ressources Humaines

Règlement intérieur de l'aménagement et la réduction du temps de travail

*dans les services du Département
des Pyrénées-Orientales*

(RI ARTT)

Suite au Comité Technique du 29 mai 2020



Ressources Humaines

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized, blue font.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Le RI ARTT s'applique à tous les agents travaillant dans les services, à temps complet, partiel, y compris les agents à temps partiel et les emplois d'avenir.

Certaines catégories de personnels font l'objet de régimes particuliers : un chapitre y sera consacré.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

TITRE I^{er} : REGIME GENERAL.....	7
ARTICLE 1 ^{er} : LES 2 REGIMES DE TRAVAIL POSSIBLES.....	9
ARTICLE 2 : QU'ENTEND-ON PAR TRAVAIL EFFECTIF ?	10
2.1 Les temps considérés comme travail effectif	10
2.2 Les temps exclus du travail effectif	11
ARTICLE 3 : CONGES ANNUELS	11
ARTICLE 4 : LES JOURS OU DEMI-JOURNEES RTT	11
ARTICLE 5 : HEURES SUPPLEMENTAIRES ET HEURES COMPLEMENTAIRES	12
ARTICLE 6 : COMPTE EPARGNE TEMPS (CET)	13
ARTICLE 7 : TEMPS PARTIELS	15
7.1 Gestion du temps partiel	15
7.2 Congés, RTT et temps partiel	16
7.3 Temps partiel et durée de travail.....	17
7.4 Temps partiel et crédit d'heures	18
7.5 Temps partiel et Compte Epargne Temps	19
ARTICLE 8 : DUREE DU TRAVAIL ET DE REPOS / GARANTIES MINIMALES	19
 TITRE 2 : HORAIRES VARIABLES.....	 21
ARTICLE 9 : CHAMP D'APPLICATION	23
9.1 Définition	23
9.2 Exceptions	23
ARTICLE 10 : PERIODE DE REFERENCE	23
ARTICLE 11 : ORGANISATION DE LA JOURNEE DE TRAVAIL	23
11.1 Définitions	23
11.2 Régime général : plages horaires applicables	24
ARTICLE 12 : DISPOSITIF DE CREDIT ET DE DEBIT D'HEURES	25
12.1 Crédit d'heures	25
12.2 Débit d'heures	25

ARTICLE 13 : TABLEAUX DE SERVICE, PLANNINGS PREVISIONNELS ET SAISIE DES ABSENCES.....	26
13.1 Tableaux de service.....	26
13.2 Plannings prévisionnels d’absences	27
13.3 Arbitrages.....	28
ARTICLE 14 : MOYENS TECHNIQUES DE GESTION DES HORAIRES VARIABLES	29
14.1 Moyens techniques	29
14.2 Modes de badgeage	29
14.3 Anomalies de badgeage	29
ARTICLE 15 : SANCTIONS	30
TITRE 3 : REGIMES PARTICULIERS	31
A / Cabinet de la Présidence	32
B / Personnel du Service des sites historiques de la Direction Culture Patrimoine et Catalanité (DCPC)	32
C / Lecture Publique de la Direction Culture Patrimoine et Catalanité (DCPC).....	37
D / Direction Archives, Archéologie, Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine	37
E / Animations et Festivités.....	37
F / Agents de l’équipe volante affectés au Service Education Jeunesse de la DEJS.....	38
G / Agents des collègues	40
H / Personnel de la Direction des Systèmes d’Information exerçant des activités techniques (DSI).....	42
I / Standardistes de la Direction des Systèmes d’Information (DSI).....	42
J / Personnels du Service Logistique et Entretien de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB).....	43
K / Service Sûreté Sécurité Incendie relevant de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB).....	44
L / Jardiniers «Espaces verts» de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB).....	45
M / Equipes techniques des ateliers de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB).....	45
N / Personnel de la DGA des Solidarités.....	46
O / Assistants familiaux de la Direction Enfance Famille de la DGA des Solidarités	46
P / Sites naturels de la Direction Eau et Environnement	46
Q / Garde Dignes au Service Barrages Hydraulique de la la Direction Eau et Environnement	51
R / Personnel de la Direction des Infrastructures et Déplacements (hors agents d’exploitation) (DID)	51
S / Personnel des agents de la route (Agences Routières, Unité d’Appui à l’Entretien, Atelier Mécanique Montagne et Laboratoire) de la Direction Infrastructures et Déplacements (DID)	52
T / Jardiniers de la pépinière du Service foncier rural, agriculture et agroalimentaire	54

U/ Saisonniers	54
V/ Contrats d'Avenir	56
W/ Apprentis et stagiaires gratifiés	56
X/ Agents à temps non complet	57
Y/ Vacataires	58
TITRE 4 : POSITIONS ADMINISTRATIVES PARTICULIERES	59
A/ Temps partiel thérapeutique	61
B/ Agents mis à disposition du Département	61
C/ Don de jours de repos aux parents d'un enfant gravement malade ou aux proches aidants	62
LES ANNEXES	63
ANNEXE 1 : LISTE DES MOTIFS D'ABSENCE	64
ANNEXE 2 : EXERCICE DU DROIT SYNDICAL	76
ANNEXE 3 : APPLICATION DES GARANTIES MINIMALES POUR LES AGENTS D'EXPLOITATION DES ROUTES.....	82
ANNEXE 4 : LISTE DES FONCTIONS « CADRES ».....	84
(CF. ARTICLE 6) (CF. ARTICLE 9.2)	
ANNEXE 5 : LIMITE DE 31 JOURS CONSECUTIFS D'ABSENCE DE SERVICE	85
ANNEXE 6 : ARRIVEE D'UN AGENT ET PROCÉDURE EN CAS DE PERTE DE BADGE	86
ANNEXE 7 : UTILISATION DE LA BADGEUSE ET TOUCHES DE FONCTIONS	87
ANNEXE 8 : NOTICE DE BADGEAGE PAR INTRANET	88
ANNEXE 9 : QUELQUES QUESTIONS PRATIQUES	90

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

TITRE 1^{er}

Régime Général

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized blue font with a white outline.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

ARTICLE 1^{er} : les 2 régimes de travail possibles

REGIMES HEBDOMADAIRES	39 h	36 h 35
Jours de week-end (samedi, dimanche)	104	104
Forfait jours fériés légaux (*)	8	8
Jours de congés annuels	33	33
Jours RTT (1 par mois + 1,5 jour)	13,5 (1 par mois + 1,5 jour)	0
Jour férié local à date calendaire (½ j vendredi précédant Pâques + 16 août) (**)	1,5	1,5
Nombre de jours travaillés	205 + 1 jour de solidarité	218,5 + 1 jour de solidarité
Durée quotidienne du travail de référence	7 h 48 (1/2 j = 3 h 54)	7 h 19 (1/2 j = 3 h 40 ou 3 h 39)
Durée annuelle du travail de référence	1607 h comprenant le jour de solidarité	1607 h comprenant le jour de solidarité

(*) Moyenne annuelle. Dans le cas où le nombre réel de jours fériés est supérieur à 8, les jours fériés restent non travaillés lorsqu'ils correspondent à un jour en semaine. Dans le cas où le nombre de jours réel est inférieur à ce forfait, aucune récupération n'est prévue.

(**) La demi-journée du Vendredi saint (après-midi) est récupérable pour les agents ayant travaillé la journée, ainsi que pour les agents à temps partiel dont l'absence est le vendredi après-midi (assimilée à une demi-journée RTT bloquée).

La récupération de la demi-journée du Vendredi saint (après-midi) s'opère de manière identique en cas de congés maladie ou pour accident de travail les jours concernés dans l'année.

Dans le cadre de l'obligation réglementaire des 1607 heures (journée de solidarité) et suite au Comité technique du 29 mai 2020, le 16 août ne fera pas l'objet d'une récupération au cours de l'année 2020.

Le changement de régime de travail hebdomadaire est admis une fois par an.

ARTICLE 2 : QU'ENTEND-ON PAR TRAVAIL EFFECTIF ?

Le décret du 25 août 2000 modifié définit la durée du travail effectif « comme le temps pendant lequel les agents sont à la disposition de leur employeur et doivent se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles ».

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

2.1 Sont considérés comme travail effectif, les temps :

- passé sur le poste de travail
- de déplacement pour raison professionnelle à l'exclusion du temps de trajet domicile - travail. Toutefois, dans le cas où l'agent effectue sa prise de fonction en dehors de la résidence administrative d'attache à la demande de l'administration, le temps de trajet supplémentaire par rapport au temps normal de déplacement domicile / résidence administrative est comptabilisé en tant que travail effectif

Exemple : l'agent affecté sur une MSP qui se déplace momentanément dans les services centraux pour effectuer des tâches verra le temps de trajet supplémentaire compté comme temps de travail effectif

- d'intervention pendant une astreinte. Par exemple, un agent technique d'astreinte devant venir pour une intervention sur un site : durée effective = temps de trajet domicile / lieu de l'intervention + durée intervention + temps de trajet de retour au domicile
- de préparation et de réunion des représentants du personnel aux organismes paritaires
- des visites médicales organisées au titre de la médecine de prévention
- des entretiens et des déplacements auprès de la Direction prévention pour la santé et le bien-être au travail (assistante sociale ou psychologue par exemple) sur autorisation hiérarchique s'ils ont lieu pendant les heures de travail de référence
- de douche pour les métiers où elle est nécessaire
- d'habillement et de déshabillage d'équipement de protection individuelle (EPI) ou de tenue de travail définie par l'administration
- des formations statutaires obligatoires, formations de perfectionnement, préparations aux concours / examens ou formations syndicales autorisées
- des formations à distance (dans la limite des jours validés par la Collectivité)
- jours en télétravail
- des décharges d'activité syndicales accordées ou autorisations d'absence pour les représentants du personnel
- des déplacements dans le cadre d'une mission dans la limite du temps dû de la demi-journée ou de la journée considérée. Toutefois, les déplacements importants, réguliers, fréquents et nécessaires à l'exercice des missions habituelles de l'agent, accomplis en dehors des heures normales de travail, peuvent être compensés, sur demande expresse, pour la durée qui excède le forfait de temps journalier
- d'intervention de l'agent lors de formations internes à la collectivité
- d'intervention pour un travailleur social accompagnant la nuit des enfants placés : un forfait NUIT de 3 heures (soit une récupération de 6 heures) est pris en compte
- des réunions aux Comités Techniques « CT », Comités d'Hygiène et de Sécurité et Conditions de Travail « CHSCT », Commissions Administratives Paritaires « CAP », Commissions Consultatives Paritaires « CCP » pour les représentants du personnel (voir annexe 2), des Comités de suivi et groupes de travail organisés par l'administration
- des heures supplémentaires demandées par l'administration

2.2 Sont exclus du temps de travail effectif, les temps de :

- trajet domicile – travail pour se rendre dans la résidence administrative
- astreintes (avec compensation ou indemnisation suivant la réglementation)
- pause méridienne (45 minutes obligatoires sauf cas particuliers)
- intervention à des formations à l'extérieur de la collectivité avec rémunération ; en effet, ces absences doivent être posées en congés annuels, jour RTT ou récupérations
- formations de type personnel
- Compte Personnel de Formation « CPF » (uniquement dans le cadre de la préparation à concours) (cf. annexe N°1)
- grèves
- congés de maladie ordinaire, de longue durée, de longue maladie
- des absences avec arrêt de travail pour accident du travail ou de trajet, maladies professionnelles
- congé de présence parentale
- congé de solidarité familiale
- congés de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ou d'adoption
- autorisations d'absence exceptionnelles pour événements familiaux ou autres y compris pour garde d'enfant (cf. annexe N°1)

N.B. : Conséquence : pas de création de temps de récupération comptant pour le droit à jour RTT.

ARTICLE 3 : CONGES ANNUELS

Les agents bénéficient de 33 jours de congés annuels : aucune bonification pour fractionnement des congés annuels n'est envisageable.

Les congés sont planifiés par jours entiers ou demi-journées, et accordés sous réserve des nécessités de service.

La gestion des congés annuels se fait de manière déconcentrée et dématérialisée (GTTintra).

Le solde des congés annuels reportable sur l'année suivante ne doit pas excéder 10 jours à la date du 8 janvier au soir. Si le solde réel est supérieur à 10 jours, et en l'absence d'autorisation spéciale de report, la différence sera automatiquement écrêtée. Ces règles s'appliquent sans proratisation aux agents à temps partiel.

Le solde reporté doit être pris au plus tard le 31 mai de l'année suivante.

Les agents ayant été placés en congé maternité sans avoir pu solder leurs congés avant la fin d'un exercice, bénéficient du report sur l'exercice suivant, sans limite de nombre de jours. Ces congés « reportés » sont obligatoirement accordés en totalité dès la fin du congé maternité. Les agents doivent toutefois formaliser la demande par écrit.

L'absence de service est limitée à 31 jours consécutifs (cf conditions particulières en annexe 5).

Il est à noter également que l'anticipation des congés de l'exercice suivant est interdit.

ARTICLE 4 : LES JOURS OU DEMI-JOURNEES RTT

Les agents dont le régime de travail est de 39 h hebdomadaires bénéficient de 13,5 jours « RTT » par an, soit **1 jour à consommer par mois** et 1,5 jour « volant » sous réserve des nécessités de service.

L'acquisition des jours RTT résulte du temps accompli au-delà de 36h35.

Incidence des absences sur les jours RTT :

Toutes les absences mentionnées dans la rubrique « 2.2 – Sont exclus du temps de travail effectif, les temps de », entraînent

- 1 jour non travaillé effectivement = 23 minutes de débit
- ½ journée non travaillée effectivement = 12 minutes de débit.

Ce temps négatif sera à compenser en travaillant en sus du temps dû quotidien, sur les plages variables et dans la limite de la durée maximale de travail de 9 heures par jour.

Dans le cas où le compteur « Crédit Temps Epargné » (CTE) est bloqué car le débit est trop important (au-delà de 3 h 15 pour le régime à 39 h), une ½ journée ou une journée RTT sera versée en régularisation.

Pour les agents ne badgeant pas (agents d'exploitation des routes par exemple), la régularisation sera la suivante :

- A partir de 2 semaines (10 jours ouvrés) d'absence continue ou un débit de 3 heures 54, a minima, en fin de mois, une demi-journée RTT sera reversée dans le CTE ;
- A partir d'un mois (20 jours ouvrés) d'absence continue ou un débit de 7 heures 48, a minima, en fin de mois, une journée RTT sera reversée dans le CTE.

Report de jours RTT :

Les jours RTT doivent être impérativement épuisés au 31 décembre de l'année sans report possible sur l'année suivante sous réserve de l'alinéa qui suit.

Sur demande expresse et motivée du responsable hiérarchique, un report de 4 jours « RTT » au maximum sera soumis à validation de la Direction des Ressources Humaines.

ARTICLE 5 : HEURES SUPPLEMENTAIRES ET HEURES COMPLEMENTAIRES

Sont considérées comme **heures supplémentaires** donnant lieu à récupération mensuelle ou rémunération, les heures effectuées **au-delà de 39 h ou 36 h 35 hebdomadaires** (pour les agents à temps plein) **et au-delà des bornes extrêmes des plages variables**.

Pour les agents travaillant en horaires fixes (voir régimes particuliers), les heures supplémentaires sont calculées à partir de la fin de l'horaire de référence.

Les heures supplémentaires au-delà des bornes sont exclusivement effectuées sous-couvert (a priori ou a posteriori) des responsables hiérarchiques. Ceux-ci préciseront à la Direction des Ressources Humaines au moyen de tableaux spécifiques si l'agent a choisi la récupération mensuelle ou la rémunération pour les services autorisés par l'Assemblée Départementale.

NB : Le paiement d'heures supplémentaires n'est pas possible pour des agents relevant du droit privé : apprentis, contrats emploi avenir, par exemple. Seule, la récupération est possible.

Rappel de la règle générale : la récupération.

L'heure supplémentaire donne lieu à récupération suivant le tableau ci-après :

TYPES D'HEURES	RECUPERATION en application du décret du 27/02/2008
1 heure (jours de semaine et le samedi)	1 h 15
1 heure de dimanche ou jour férié	1 h 40
1 heure de nuit (de 22 heures à 7 heures)	2 h
Forfait nuit 3 heures (travailleurs sociaux accompagnant des enfants)	6 h

Heures complémentaires :

Le supérieur hiérarchique peut demander un dépassement d'horaires au-delà des 9 heures maximales quotidiennes de travail mais à l'intérieur des bornes (7 h 30 – 18 h 30). Ce temps fera alors l'objet d'une régularisation «4» par le gestionnaire du temps et alimentera le compteur « Débit/Crédit » puis le « Crédit Temps Épargné » en fin de mois.

ARTICLE 6 : COMPTE EPARGNE TEMPS (CET) :

délibération du Département du 11 février 2011 et décret du 27 décembre 2018

L'ouverture d'un CET relève de l'initiative de l'agent sous réserve de remplir les conditions suivantes :

- être titulaire ou contractuel ;
- être affecté sur un poste à temps complet ou non complet ;
- être employé de manière continue ;
- avoir accompli au moins une année de service.

Les agents stagiaires sont exclus de ce dispositif. Ceux ayant antérieurement un CET, ne peuvent **ni l'utiliser ni accumuler** de nouveaux droits pendant la période de stage.

Alimentation du CET

Le CET peut être alimenté par des congés annuels, des jours RTT, des récupérations de Crédit Temps Épargné « CTE » (5 jours au maximum pour un agent à temps complet), d'heures supplémentaires (uniquement par journées entières dans ces 2 derniers cas).

Il est à noter que l'agent doit avoir utilisé 20 jours de congés annuels dans l'exercice. Par conséquent, un nombre maximal de 13 jours de congés est susceptible d'alimenter le CET. Un prorata est appliqué aux agents travaillant à temps partiel en fonction de leur taux d'emploi avec un arrondi à la demi-journée supérieure.

Le CET est limité à un plafond de 60 jours.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Régime Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions Administratives Particulières

L'agent doit faire connaître par courrier, entre la dernière semaine de décembre et le mois de janvier de l'année suivante, souhaite inscrire à son compte. La demande doit être visée par le responsable hiérarchique et transmise à la Direction des R



Après vérification et validation, une attestation sera prise en conséquence.

Le CET des cadres A ayant en charge une Direction ou un Service (liste arrêtée par la DGS – cf. annexe 4) est alimenté à raison d'un forfait de 5 jours de congés par an **dans la limite du plafond de 60 jours**. Ces 5 jours, proratés en fonction du taux d'emploi, compensent forfaitairement les heures complémentaires effectuées ne pouvant être ni récupérées, ni rémunérées. Le CET est automatiquement alimenté du reliquat des jours RTT, au 31 décembre, du nombre de jours de congés excédant 10 jours, au 8 janvier au soir de chaque année, et du reliquat non consommé au 31 mai **dans la limite du plafond de 60 jours**.

Utilisation du CET

• Sous la forme de congés

Si le compte est inférieur ou égal à 15 jours, seule cette disposition est applicable.

Pour bénéficier de tout ou partie des jours épargnés, l'agent doit en faire la demande écrite sous couvert de la voie hiérarchique qui examine les nécessités de service et indique son avis. Cette demande est transmise à la DRH.

Tout refus opposé à une demande de congés à ce titre doit être motivé. L'agent peut former un recours devant l'autorité territoriale qui statue après consultation de la Commission Administrative Paritaire « CAP ».

Il en bénéficie de **plein droit**, à l'issue d'un congé de maternité, d'adoption ou de paternité et d'accueil de l'enfant, d'un congé de solidarité familiale.

Le CET est à solder avant la retraite, le licenciement ou la fin de contrat.

• Monétisation

Cette option est ouverte aux titulaires et contractuels dès lors que leur CET est supérieur à 15 jours (situation de leur dernier arrêté ou attestation). La demande écrite doit être formulée entre la dernière semaine de décembre et avant le 31 janvier de l'année suivante. La monétisation portera exclusivement sur les jours épargnés excédant 15 jours. Les 15 premiers jours sont donc à consommer sous la forme de congés.

Pour exemple, un agent dont la dernière attestation indique un solde de 23 jours pourra solliciter la monétisation de 8 jours au maximum. Ainsi, les 15 premiers jours seront à consommer en jours.

Les montants sont les suivants :

- Catégorie C : 75 € brut / jour
- Catégorie B : 90 € brut / jour
- Catégorie A : 135 € brut / jour.

Si la demande de monétisation porte sur un nombre supérieur à 20 jours, le versement pourra être étalé sur un maximum de 3 ans, au choix de l'agent.

En cas de décès de l'agent, la totalité des jours épargnés sera automatiquement indemnisée au profit des ayants droit.

Portabilité du CET au sein de la Fonction Publique

Au sein de la Fonction Publique, les droits acquis sont utilisés selon les conditions en vigueur **dans l'administration d'accueil** en cas de : mutation (FPT), intégration directe, détachement, mise à disposition pour exercice syndical.

En cas de mise à disposition, les droits acquis sont conservés et ne peuvent pas être utilisés, sauf autorisation de l'administration d'accueil.

ARTICLE 7 : TEMPS PARTIELS

Les modalités de choix du type de temps partiel sont arrêtées en accord avec les besoins du service, soit :

- **de façon répartie sur la semaine par jours entiers** : sous réserve du nombre de ½ journées à effectuer prévu au 1^{er} tableau

Exemple : un agent à 60 % travaille les lundi, mardi, mercredi.

- **de façon répartie le matin ou l'après-midi de chaque jour** : sous réserve du nombre de demi-journées à effectuer prévu au 1^{er} tableau de l'article 7.3

Exemple : un agent à 50 % travaille les matins des lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

- **par alternance d'une semaine sur deux.**

Exemple : un agent à 50 % travaille la 1^{ère} semaine à temps plein, et est en repos la 2^{ème} semaine.

7.1 Gestion du temps partiel

Procédure de demande

Le temps partiel est accordé suivant le régime prévu ci-après, l'agent peut formuler sa demande à tout moment dans l'année dès que les conditions réglementaires sont remplies et dans le respect du délai **des deux mois** avant le début de la période souhaitée.

Afin d'examiner la compatibilité entre les souhaits des agents et les besoins de continuité du service, il est préconisé de suivre la procédure suivante :

- dépôt des demandes en précisant les modalités de temps partiel sollicité avec visa et avis du responsable hiérarchique et du Directeur ;
- instruction par la DRH en liaison avec le service ;
- décision notifiée aux agents au plus tard la semaine qui précède la date d'effet souhaitée.

N.B. : L'autorisation de temps partiel est accordée pour une 1^{ère} période de 6 mois ou 1 an. A l'issue de cette période, le renouvellement doit faire l'objet d'une demande écrite de l'agent et d'une nouvelle décision de la collectivité. La réintégration à temps complet ou la modification de la quotité du temps partiel peuvent intervenir à tout moment, à condition que la demande soit faite par l'agent au moins 2 mois avant la date souhaitée.

Conditions d'obtention

Le temps partiel de droit est ouvert pour les quotités **50 %, 60 %, 70 % et 80 %** (article 60 bis de la loi du 26/01/1984), dans les situations suivantes :

- naissance d'un enfant jusqu'au 3^{ème} anniversaire
- adoption d'un enfant jusqu'à l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de l'arrivée au foyer de l'enfant adopté
- pour soins au conjoint, enfant à charge ou ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne, ou victime d'un accident ou d'une maladie grave
- personnel handicapé.

Même s'il est de droit, les modalités d'applications sont laissées à l'appréciation de la hiérarchie.

Dans les autres cas, le travail à temps partiel n'est pas un droit : il est accordé sous réserve des besoins du service et ne crée pas de droit acquis au renouvellement **au-delà des délais accordés.**

Dispositif applicable aux demandes présentées jusqu'au 30 juin 2022 : à l'issue d'un congé maternité, d'adoption ou de paternité ou d'accueil d'un enfant, les agents titulaires et contractuels peuvent bénéficier de plein droit, sur demande expresse, d'un temps partiel annualisé sur un cycle de 12 mois, non reconductible. Le début de la période (2 mois maxi) n'est pas travaillé et le temps restant à travailler est aménagé sur le reste du cycle. Les agents à temps non complet et vacataires ne sont pas éligibles.

Si des demandes (1ères demandes ou renouvellements) **simultanées** dans un même service ou au sein d'une même unité fonctionnelle ne peuvent être prises en compte après prise en compte des temps partiels de droit, les critères de priorités pour l'attribution du temps partiel les mercredis sont :

- 1) enfant scolarisé en école maternelle
- 2) enfant scolarisé en primaire
- 3) enfant scolarisé dans un collège
- 4) enfant scolarisé jusqu'à 16 ans dans un lycée ou enseignement équivalent.

7.2 Congés, RTT et temps partiel

Pour les agents à temps partiel, le nombre de jours de congés et RTT est proratisé comme suit :

TEMPS DE TRAVAIL	Base 39 h		Base 36 h 35
	NOMBRE DE JOURS de CONGES	NOMBRE DE JOURS RTT PAR AN	NOMBRE DE JOURS de CONGES
100 %	33 jours	13,5 jours	33 jours
90 %	29,7 arrondis à 30 jours	12,15 arrondis à 12,5 jours	29,7 arrondis à 30 jours
80 %	26,4 arrondis à 26 jours et demi	10,8 arrondis à 11 jours	26,4 arrondis à 26 jours et demi
70 %	23,1 arrondis à 23 jours et demi	9,45 arrondis à 9,5 jours	23,1 arrondis à 23 jours et demi
60 %	19,8 arrondis à 20 jours	8,1 arrondis à 8,5 jours	19,8 arrondis à 20 jours
50 %	16 jours et demi	6,75 arrondis à 7 jours	16 jours et demi

NB : pas de jour RTT pour le régime à 36 heures 35

S'agissant des jours RTT pour les agents à temps partiel, la notion de cycle de travail mensuel n'étant pas envisageable pour des raisons d'arrondis, cette récupération sera à considérer semestriellement.

7.3 Temps partiel et durée de travail

La durée hebdomadaire de travail pour les différentes quotités de temps partiel est calculée par référence proportionnelle au régime hebdomadaire de 39 h ou 36 h 35.

Le nombre de demi-journées de présence attendue est également indiquée sur les mêmes bases.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL	NOMBRE DE DEMI-JOURNEES DE TRAVAIL	DUREE MOYENNE HEBDOMADAIRE et répartition par jour	
		Base 39 h	Base 36 h 35
100 %	10	39 h, soit 7 h 48 sur 5 jours	36 h 35, soit 7 h 19 sur 5 jours
90 %	9	35 h 06, soit 7 h 48 sur 4 jours et 3 h 54 sur 1/2 journée	32 h 55, soit 7 h 19 sur 4 jours et 3 h 39 sur 1/2 journée
80 %	8	31 h 12, soit 7 h 48 sur 4 jours	29 h 16, soit 7 h 19 sur 4 jours
70 %	7	27 h 18, soit 7 h 48 sur 3 jours et 3 h 54 sur 1/2 journée	25 h 36, soit 7 h 19 sur 3 jours et 3 h 39 sur 1/2 journée
60 %	6	23 h 24, soit 7 h 48 sur 3 jours	21 h 57, soit 7 h 19 sur 3 jours
50 %	5	19 h 30, soit 7 h 48 sur 2 jours et 3 h 54 sur 1/2 journée	18 h 17, soit 7 h 19 sur 2 jours et 3 h 39 sur 1/2 journée

Régime Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions Administratives Particulières

Par ailleurs, le nombre de jours travaillés annuellement s'établit comme suit :

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le 
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

TAUX D'EMPLOI	Nombre de jours travaillés par an rapporté au taux d'emploi (*)	
	BASE 39 h	BASE 36 h 35
100 %	205	218,5
90 %	184,5	196,5
80 %	164	174,5
70 %	143,5	152,5
60 %	123	131
50 %	102,5	109

(*) La journée de la solidarité est à considérer en sus et correspond à la non récupération du 16 août pour 2020.

7.4 Temps partiel et crédit d'heures

Le nombre d'heures maximum de crédit alimente le compteur « Crédit Temps Epargné » à la fin du mois ainsi qu'il suit (cf. article 12 du Titre 2) :

TAUX D'EMPLOI	CREDIT MAXIMUM ALIMENTANT LE CTE		Récupération CTE / PLAFOND ANNUEL MAXIMAL
	Base 39 h	Base 36 h 35	
100 %	3 h 15	3 h 03	5 jours
90 %	2 h 56	2 h 45	4,5 jours
80 %	2 h 36	2 h 27	4 jours
70 %	2 h 17	2 h 09	3,5 jours
60 %	1 h 57	1 h 50	3 jours
50 %	1 h 38	1 h 32	2,5 jours

7.5 Temps partiel et Compte Epargne Temps

TAUX D'EMPLOI	Nombre maximal de jours de congés à verser
100 %	13
90 %	12
80 %	10,5
70 %	9,5
60 %	8
50 %	6,5

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Régime Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions Administratives Particulières

ARTICLE 8 : DUREE DU TRAVAIL ET DE REPOS / GARANTIES MINIMALES

Par référence aux règles fixées par le **décret du 25 août 2000 modifié**, les **garanties minimales** sont les suivantes :

- La durée hebdomadaire du travail effectif, heures supplémentaires incluses, ne peut excéder ni 48 heures dans une même semaine, ni 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives.
- Le repos quotidien est de 11 heures minimum.
- Le repos hebdomadaire, comprenant en principe le dimanche, ne peut être inférieur à 35 heures.
- La durée quotidienne du travail ne peut excéder 10 heures (cf exemple ci-dessous).
- L'amplitude maximale de la journée de travail est fixée à 12 heures, pause méridienne comprise. Exemple : si l'agent est arrivé à 7h45, il devra partir, pause méridienne comprise, à 19h45 au maximum. Pour ne pas excéder la durée quotidienne de travail de 10 heures, l'agent aura dû bénéficier d'une pause méridienne de 2 heures dans ce cas précis.
- Le travail de nuit correspond à une durée minimale de travail de 7 heures, comprise entre 22 heures et 7 heures, ou de 7 heures consécutives comprises entre 22 heures et 7 heures.
- Pour toute durée de travail de 6 heures consécutives, une pause de 20 minutes, a minima, est appliquée.

Dans le cadre des nécessités de service, des dérogations à ces garanties peuvent être appliquées en cas de circonstances exceptionnelles ou temporaires pour une durée limitée. Ces dispositions sont prévues dans les régimes particuliers concernés.

Les temps d'intervention en période d'astreintes sont du temps de travail effectif. Ce temps d'intervention « aléatoire » est considéré hors amplitude maximale. Les temps de repos imposés dans les garanties minimales sont toutefois à respecter scrupuleusement, notamment pour ce qui concerne le repos récupérateur de 11 heures à l'issue de l'intervention.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

TITRE 2

Horaires Variables

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Préambule :

L'horaire variable a pour objectif de permettre à chaque agent d'adapter individuellement son temps de travail afin de mieux concilier les impératifs de sa vie professionnelle et de sa vie personnelle dans la limite des contraintes inhérentes à l'organisation et au fonctionnement de son service et dans le cadre des dispositions du présent règlement. Il est mis en œuvre à partir d'un logiciel de gestion du temps.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

ARTICLE 9 : CHAMP D'APPLICATION

9.1. Définition

Comme indiqué en préambule, l'horaire variable s'applique par principe à l'ensemble des agents en fonction du Département quel que soit leur statut, sauf exceptions indiquées ci-après.

9.2. Exceptions

En raison de la spécificité de leurs missions, certains agents ne sont pas inclus dans le champ d'application du présent régime d'horaires variables. Il s'agit des :

- Directeurs Généraux, Directeurs et Cadres responsables - la liste étant définie par le Directeur Général des Services au vu notamment de l'article 10 du décret 2000-815 du 25 août 2000 modifié (cf Annexe 4).
- Personnels pour lesquels des régimes particuliers sont prévus, tels que les personnels des groupes politiques sauf accord hiérarchique.
- Apprentis, saisonniers et agents vacataires ou à temps non complet dont le temps est inférieur à 17h30 par semaine.

ARTICLE 10 : PERIODE DE REFERENCE

Le cycle hebdomadaire de 5 jours par semaine du lundi au vendredi inclus est la période de référence retenue par le Département pour la détermination de la situation de chaque agent au regard de la durée réglementaire du travail.

Ce régime se combine avec le cycle de travail mensuel retenu pour le calcul des jours RTT pour les agents ayant opté pour les 39 h hebdomadaires. Chaque agent à temps plein devra accomplir 39 h de travail ou 36 h 35 suivant le choix opéré.

ARTICLE 11 : ORGANISATION DE LA JOURNEE DE TRAVAIL

11.1 Définitions

Plages fixes : périodes pendant lesquelles la présence de tous les agents est obligatoire, sauf ceux cités à l'article 9.2 ou à temps partiel. Les agents bénéficiant d'un aménagement de leurs horaires de travail en application d'un texte réglementaire (femmes enceintes,...) sont tenus d'être présents pendant les plages fixes sauf cas particuliers (temps partiel,...).

Une autorisation exceptionnelle d'absence dans une partie de la plage fixe peut être donnée par le supérieur hiérarchique (visite médicale personnelle, obsèques..) mais avec récupération du temps de travail non effectué. **L'agent ferme son compteur durant l'absence.**

Plages mobiles ou variables : périodes de temps pendant lesquelles chaque agent détermine quotidiennement son temps d'arrivée et de départ, sous réserve des modalités d'organisation et de fonctionnement définies dans chaque entité.

Un nombre minimal d'agents (**cf article 13**) doit être présent pour assurer la continuité du service public et notamment les effectifs présents pendant les plages mobiles doivent demeurer suffisants.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Plage méridienne : la durée minimale de la pause méridienne **réelle** est fixée à 45 minutes de façon continue (sauf régimes particuliers). Le badgeage doit être effectué obligatoirement au début et à la fin de cette pause méridienne. La durée de 45 minutes est déduite automatiquement même dans le cas d'une absence d'une durée inférieure. A défaut de badgeage il sera décompté la totalité de la plage variable méridienne (2 h 15 pour l'horaire de base). Une régularisation d'un temps de travail effectif à l'intérieur de cette plage horaire pourra être toutefois validée par le responsable hiérarchique.

Par ailleurs, afin de garantir une bonne qualité de fonctionnement des services dans chaque unité de travail, un certain nombre d'agents devront être présents durant une partie des plages variables :

- un pourcentage sera à définir par unité de travail de 8 h à 9 h 00, de 11 h 45 à 12 h 00 et de 16 h 30 à 17 h 00
- dans certains cas particuliers (accueil, secrétariats de direction, etc...), un pourcentage sera également à arrêter de 17 h 00 à 18 h 00

Pour définir cet effectif minimum, se reporter à l'article 13.

11.2 Régime général : plages horaires applicables

PLAGES	BORNES HORAIRES	DUREE PLAGE
Plage mobile	7 h 30 – 9 h	1 h 30
Plage fixe	9 h – 11 h 45	2 h 45
Plage mobile	11 h 45 – 14 h	2 h 15
Plage fixe	14 h - 16 h 30	2 h 30
Plage mobile	16 h 30 – 18h 30	2 h

Durée journalière cumulée des plages fixes : **5 h 15**, soit 26 h 15 hebdomadaires.

Durée journalière cumulée des plages variables : **5 h 45**, soit 28 h 45 hebdomadaires.

Durée maximale de travail autorisée par jour : **9 h** (sauf heures complémentaires ou supplémentaires - cf article 5), soit 45 heures hebdomadaires.

Agents à temps partiel travaillant par demi-journées ou agent absent lors d'une demi journée

L'agent absent le matin pourra prendre son service à partir de 13 h 30.

L'agent absent l'après-midi pourra partir à compter de 11 h 45 et devra quitter le poste avant 13 h 15.

La durée maximale de travail autorisée sur la demi-journée est donc de 4 h 30.

ARTICLE 12 : DISPOSITIF DE CREDIT ET DE DEBIT D'HEURES

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

R
H
Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions
Administratives Particulières

12.1 Crédit d'heures

Les agents peuvent avoir cumulé du temps complémentaire au-delà de leur obligation mensuelle (Compteur « Débit/Crédit du mois »).

A la fin du mois, ce temps alimente leur compteur « **Crédit Temps Epargné** » (CTE) à hauteur de :

- **3 h 15**/mois pour les agents à 39 h et à temps complet
- **3 h 03**/mois pour les agents à 36 h 35 et à temps complet

N.B. : Pour les agents à temps partiel, se reporter à l'article 7.

Le crédit d'heures excédant est automatiquement reporté sur le compteur « Débit/Crédit » du mois suivant.

Au 31 décembre de chaque année, ce dispositif de report sera limité à 3 h 15 pour les régimes à 39 h et 3 h 03 pour ceux à 36 h 35.

La récupération par demi-journée ou journée est autorisée, sous réserve des nécessités de service, dans la mesure où le compteur « Crédit Temps Epargné » est **suffisamment alimenté** et dans la limite d'un **plafond annuel de 5 jours**. Ce plafond est toutefois minoré en fonction de la quotité du temps de travail de l'agent (cf. article 7).

La consommation de ces 5 jours est à considérer sur la période du 1^{er} février d'un exercice au 31 janvier de l'exercice suivant.

Ces récupérations doivent être posées avant le 31 janvier de chaque année :

- soit de façon fractionnée (heures) sur les plages mobiles (compteur «Débit/Crédit»)
- soit par journées ou ½ journées étalées ou de façon cumulée dans l'année (validation du responsable hiérarchique).

Au 31 janvier, le report maximum de 3h54 pour le régime à 39h00, et 3h40 pour celui à 36h35 est conservé dans le CTE pour les agents à temps complet

12.2 Débit d'heures

Les agents doivent du temps s'ils n'ont pas accompli leur obligation mensuelle (Compteur « Débit/Crédit du mois »).

A la fin du mois, ce temps négatif bascule dans le compteur « **Crédit Temps Epargné** » (CTE).

Le débit maximum autorisé dans le CTE, en fin de mois, ne peut être supérieur à 3 h 15 (régime 39 h) et 3 h 03 (régime 36 h 35). Ces seuils sont proratés en fonction du temps de travail.

Le débit doit être immédiatement apuré au cours du cycle de travail suivant.

Si le débit du CTE est inférieur ou égal à 3 h 15 (ou 3 h 03), l'agent régularisera le temps manquant librement sur les plages mobiles.

Si le débit du CTE est supérieur à 3 h 15 (ou 3 h 03), le compteur se bloque et impose une régularisation. Elle se fera au choix de l'agent par le gestionnaire :

- sur les heures supplémentaires, le cas échéant ;
 - sur les jours RTT
 - sur les congés annuels
-) par jours ou ½ journées entières

ARTICLE 13 : TABLEAUX DE SERVICE, PLANNINGS PREVISIONNELS ET SAISIE D

L'organisation du travail repose sur la tenue par les responsables des unités de travail (site, mission, équipe) de tableaux de d'absences.

13.1 Tableaux de service

Le tableau de service donne lieu à une concertation avec l'ensemble des agents au sein de chaque Direction autour de la notion de la continuité du service public qui se définit comme la nécessité de répondre aux besoins d'intérêt général : cette exigence n'a pas le même contenu selon les services. L'activité et les besoins de chaque unité de travail (site, mission, équipe, période...) seront définis. L'unité de travail est déterminée précisément.

Cet échange permet d'arrêter les différents taux de présence nécessaires :

- annuellement (saisonnalité ou pic de travail particulier)
- par mois (prise des jours RTT mensuels par exemple, ...)
- par semaine (temps partiels ...)
- quotidiennement (plages variables...).

Le développement et l'organisation d'une mutualisation des ressources entre unités de travail (site, mission, équipe) conduisent à un travail collaboratif avec le personnel de l'unité de travail.

A l'appui du tableau de service, le planning prévisionnel d'absences permet d'anticiper les présences/absences prévisibles des agents et de s'assurer que celles-ci seront compatibles avec les obligations prédéfinies de présence pour la continuité du service public.

Le planning sera validé dans chaque direction ou service et communiqué aux agents.

Chaque Direction devra établir le sien selon les principes énoncés à cet article.

13.2 Plannings prévisionnels d'absences

Après une concertation entre agents, le responsable hiérarchique établit, en conformité avec les principes arrêtés dans le tableau de service, le planning prévisionnel d'absences.

Le document intègre la consommation des congés, RTT, récupérations, dans les délais impartis (respect des dates butoir).
 Il est à noter que l'absence de service est limitée à 31 jours consécutifs (cf Annexe 5).

PERIODE	L'agent formule son souhait au plus tard	Le responsable hiérarchique répond à l'agent ou publie le planning au plus tard
Décembre / Janvier	début novembre	mi novembre
Février / Mars	début janvier	mi janvier
Avril / Mai	début mars	mi mars
Juin / Juillet / Août / Septembre	début mai	mi mai
Octobre / Novembre	début septembre	mi septembre

Le planning intègre toutes les absences prévisibles de quelque nature que ce soit. Pour mémoire, seule la maladie de l'agent pourra se substituer à un congé, RTT ou autre récupération déjà programmé (les autorisations d'absence sont exclues de ce dispositif).

Le responsable hiérarchique répond à l'agent par écrit (envoi du planning par mail par exemple) dans les délais indiqués plus haut.

Si l'avis est défavorable, il doit être argumenté/motivé.

Une mise à jour permanente des plannings est à prendre en compte suivant les adaptations inévitables.

13.3 Arbitrages

Le premier niveau de concertation lors de l'élaboration du planning prévisionnel d'absences est celui entre collègues, par échange de vues.

En cas de désaccord, le responsable de service est amené à devoir arbitrer entre plusieurs demandes d'absence pour une période donnée, qui, si elles étaient toutes satisfaites, conduiraient à enregistrer un taux de présence anormalement bas et contraire aux exigences définies dans le tableau de service.

Cet arbitrage relève de la responsabilité du cadre lequel apprécie chacune des situations individuelles.

Le cadre peut prendre l'attache de son responsable hiérarchique et se réfère à ce qui se pratique déjà en la matière.

Un tour de rôle est un outil à sa disposition. Dans ce cas, il est garant de son application dans le temps.

En dehors des situations individuelles, le cadre peut parallèlement établir une priorité en fonction du motif de l'absence demandée. Ainsi, il pourrait refuser l'absence dans l'ordre prioritaire qui suit :

1. les jours de récupération de crédit temps épargné (« noisettes » ou RCRJ) ou d'heures supplémentaires
2. les RTT
3. les congés annuels
4. les absences de type : mission, déplacement professionnel, formation. Le recours au rejet concernant la formation sera exceptionnel.
5. le jour d'absence de temps partiel : la demande de report du jour est utilisée de façon exceptionnelle notamment pour les temps partiels de droit

Par ailleurs, après accord sur le planning et en cas d'événement imprévu ou de maladies désorganisant le service, le responsable aura la possibilité de faire reporter ou modifier des dates déjà prévues au planning, en appliquant les mêmes dispositions.

Le recours hiérarchique est possible.

Les demandes inscrites au planning prévisionnel ont priorité chronologique sur les demandes postérieures. Ces dernières seront examinées au fur et à mesure et recevront une réponse écrite dans les 48 heures suivant la demande.

Enfin, les demandes d'absence inscrites au planning validé seront saisies par l'agent via GTTIntra.

ARTICLE 14 : MOYENS TECHNIQUES DE GESTION DES HORAIRES VARIABLES

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

R
In
Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions
Administratives Particulières

14.1 Moyens techniques

Le logiciel de gestion du temps est mis à disposition de chaque unité de travail et des terminaux de badgeage sont implantés dans la plupart des sites.

La maintenance technique est assurée par la Direction des Systèmes d'Information (DSI).

La Direction des Ressources Humaines (DRH) joue un rôle d'administrateur fonctionnel.

Les gestionnaires du temps des Directions ou Services disposent du logiciel correspondant.

14.2 Modes de badgeage

Chaque agent possède une carte (badge) nominative avec photo ; il s'agit d'une carte professionnelle.

Son usage est strictement personnel. Il est indépendant du lieu de badgeage.

- **Sur badgeuses** : elles fonctionnent en permanence de jour comme de nuit pour permettre l'enregistrement systématique de toutes les heures de badgeage (voir utilisation de la badgeuse annexe 7).

Ce mode de badgeage est à privilégier.

- **Par intranet (GTTintra)** : un dispositif de badgeage et de consultation est notamment prévu pour des sites n'ayant pas de terminal fixe. Se reporter à l'annexe 8.

- **Par téléphone mobile professionnel** : cette modalité est prévue **uniquement pour les agents ayant des fonctions itinérantes disposant de cette habilitation.**

Règle en cas de départ du domicile pour un chantier ou une visite (personnel médico-social par exemple) : l'agent doit en principe badger en neutralisant le temps de trajet domicile / résidence administrative ; **par facilité il est admis qu'il puisse badger dès le départ du domicile.**

14.3 Anomalies de badgeage

Les anomalies de badgeage sont régularisées par le gestionnaire de chaque unité de travail après validation du manager.

ARTICLE 15 : SANCTIONS

Dans le cas de fraude constatée dans le cadre de l'enregistrement informatisé du temps de travail (badgeage, ...) ou dans le cas d'anomalies de badgeage graves, les sanctions suivantes pourront être prises :

- Retour à des horaires fixés par le responsable hiérarchique et contrôlés par le système. Cette mesure sera notifiée par le DGS.
- Sanctions prévues au statut :
 - avertissement
 - blâme
 - exclusion temporaire de 3 jours pour fraude caractérisée.

Les agents qui auraient éventuellement apporté une aide (prêt de badge...) de quelle nature qu'elle soit, à l'agent fraudeur, seront sanctionnables de la même façon.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

TITRE 3

Régimes Particuliers

A / Cabinet de la Présidence

1 - ENSEMBLE DES AGENTS (HORMIS LES HUISSIERS)

Suite à l'expérimentation mise en place au Cabinet de la Présidence le 1er juillet 2019, le régime de travail est le suivant :

Badgeage : oui, au nombre de 4 par jour.

Durée de travail maximale autorisée par jour : 9h

Tout temps travaillé au-delà de 7h48 par jour génère des heures supplémentaires.

2 - HUISSIERS RELEVANT DU CABINET DE LA PRÉSIDENTE

L'organisation des plannings de travail doit permettre de respecter les règles générales avec possibilité de déroger à la règle de prise des jours RTT dans le cycle de travail mensuel, en fonction des calendriers des sessions et manifestations.

Badgeage : oui, au nombre de 4 par jour. Le badgeage est opéré sur badgeuse, accessoirement sur intranet sur la plage « 11 h 45 – 14 h ».

Durée de travail maximale autorisée par jour : 9 h.

Application des horaires variables : oui sous réserve de respect du planning définissant le nombre d'agents présents par plage variable.

Les plages correspondent au régime général. La pause méridienne obligatoire est de 45 minutes avec permanence à assurer.

Tout temps travaillé au-delà des 7 h 48 par jour génère des heures supplémentaires.

B / Personnel du Service des sites historiques de la Direction Culture Patrimoine et Catalanité (DCPC) durant la période de l'expérimentation

AU PALAIS DES ROIS DE MAJORQUE

Le régime hebdomadaire retenu est de 39 h sur le principe de la journée continue (2 badgeages par jour). Une temporisation de 2 fois 5 minutes par jour est intégrée pour tenir compte des temps d'accès à la badgeuse.

On distingue trois types d'horaires suivant la saison en raison de l'ouverture du site au public :

- Juillet et août : ouverture au public de 9 h 30 à 18 h 30. Plages variables de 9 h à 11 h et de 17 h à 19 h. Plage fixe de 11 h à 17 h.
- Avril, mai, juin, septembre et octobre : ouverture au public de 10 h à 18 h. Plages variables de 9 h à 11 h et de 16 h 30 à 18 h 30. Plage fixe de 11 h à 16 h 30.
- Novembre à mars : ouverture au public de 10 h à 17 h. Plages variables de 9 h à 11 h et de 16 h à 17 h 30. Plage fixe de 11 h à 16 h.

Le respect des 48 h de travail au maximum lors des semaines de 6 jours est obligatoire.

Lors des semaines à 1 jour unique de repos, l'agent concerné est prioritaire pour poser, s'il le souhaite, un jour de RTT, congé ou CTE accolé au jour de repos (hors jours de permanence le week-end).

Le système de rotation est le suivant :

• **Du 1^{er} octobre au 31 mai :**

• **Agents d'accueil-surveillance** : rotations sur 4 semaines avec :

- 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos, 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos, 4 jours de travail (du lundi au jeudi), 1 jour de repos, 6 jours de travail (du samedi au jeudi) puis 3 jours de repos

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Régime
 Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions
 Administratives Particulières

- ou 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos, 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 3 jours de repos (du mardi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi) puis 2 jours de repos.
- **Agents d'accueil-billetterie-boutique** : rotations sur 3 semaines avec 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos (du lundi au jeudi), 1 jour de repos, 2 jours de travail (samedi et dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi), 2 jours de repos.
- **Régisseur** : semaine administrative avec 5 jours de travail (du lundi au vendredi) suivis de 2 jours de repos.

• **Du 1^{er} juin au 30 septembre :**

- **Agents d'accueil-billetterie-boutique et le régisseur** : rotations sur 2 semaines avec :
 - **Pour l'équipe 1** : 2 jours de travail (lundi, mardi), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du jeudi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi), 2 jours de repos ;
 - **Pour l'équipe 2** : 3 jours de travail (du lundi au mercredi), 1 jour de repos, 3 jours de travail (du vendredi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi), 2 jours de repos.
- **Agents d'accueil-surveillance** : rotation sur 4 semaines avec :
 - 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos, 4 jours de travail (du lundi au jeudi), 1 jour de repos, 5 jours de travail (du samedi au mercredi), 2 jours de repos, 6 jours de travail (du samedi au jeudi) puis 3 jours de repos ;
 - ou 1 jour de repos, 6 jours de travail (du mardi au dimanche), 2 jours de repos, 5 jours de travail (du mercredi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi), 2 jours de repos, 5 jours de travail (du lundi au vendredi) puis 2 jours de repos.
- **Ensemble de l'année pour les guides** : rotations sur 2 semaines :
 - **Pour l'équipe 1** : 2 jours travaillés (lundi, mardi), 1 jour de repos, 4 jours travaillés (du jeudi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours travaillés (du mardi au vendredi) puis 2 jours de repos ;
 - **Pour l'équipe 2** : 3 jours travaillés (du lundi au mercredi), 1 jour de repos, 3 jours travaillés (du vendredi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours travaillés (du mardi au vendredi) puis 2 jours de repos.

Dans le cadre du décompte annuel des 205 jours travaillés + 1 jour de solidarité (correspond à la non récupération du 16 août pour 2020) et pour tenir compte du forfait des 8 jours fériés annuels, **les modalités de gestion des jours fériés sont arrêtées comme suit :**

SITE	JOURS DE FERMETURE	AUTRES JOURS FERIES (hors 16 août) dans la limite globale de 4 jours		
		AGENT ayant travaillé	AGENT EN CONGE	AGENT EN REPOS
Palais des Rois de Majorque	1 ^e janvier 1 ^{er} mai 1 ^{er} novembre 25 décembre	Récupération en heures majorées ou paiement en heures supplémentaires selon les modalités propres à sa filière (choix de l'agent)	Jour férié appliqué	Récupération en jour

N.B. : Si le jour de fermeture pour l'ensemble des sites correspond à un jour de repos, aucune récupération n'est prévue

LES AGENTS DU SERVICE DES SITES HISTORIQUES, BASÉS AU PRM, bénéficient de la même temporisation que citée plus avant.

NOTRE DAME DES ANGES

Le régime hebdomadaire retenu est de 39 heures du lundi au vendredi sur le principe de la journée continue (2 badgeages par jour). Pause repas de 12 h à 12 h 30 prise sur site et comptant comme travail effectif.

Lors des expositions, le site est fermé les samedis, dimanches et jours fériés. En dehors des expositions, les visites sont à la demande.

MAISON DE LA CATALANITÉ - SALLE D'EXPOSITION

Le régime hebdomadaire retenu est de 39 h sur le principe de la journée continue (2 badgeages par jour). Les bornes horaires sont de 9 h à 17 h avec pause méridienne de 30 minutes, de 12 h à 12 h 30, prise sur site et comptant comme travail effectif à raison d'un temps dû moyen de 7 h 48, et deux plages variables (l'une de 8 h à 9 h et l'autre de 17 h à 18).

Le site est fermé les jours fériés et lors des jours de RTT bloqués.

Le système de rotation est le suivant :

rotations sur 4 semaines avec 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos, 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos, 6 jours de travail (du lundi au samedi), 2 jours de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi) puis 2 jours de repos.

PRIEURÉ DE SERRABONA

Le régime hebdomadaire retenu est de 39 h sur le principe de la journée continue (2 badgeages par jour).

On distingue trois types d'horaires suivant la saison en raison de l'ouverture du site au public :

- Juin à septembre : ouverture au public de 9 h 30 à 18 h 30. Plages variables de 9 h à 11 h et de 17 h à 19 h. Plage fixe de 11 h à 17 h.
- Avril, mai et octobre : ouverture au public de 10 h à 18 h. Plages variables de 9 h à 11 h et de 16 h 30 à 18 h 30. Plage fixe de 11 h à 16 h 30.
- Novembre à mars : ouverture au public de 10 h à 17 h. Plages variables de 9 h à 11 h et de 16 h à 17 h 30. Plage fixe de 11 h à 16 h.

Le respect des 48 h de travail au maximum lors des semaines de 6 jours est obligatoire.

Lors des semaines à 1 jour unique de repos, l'agent concerné est prioritaire pour poser, s'il le souhaite, un jour de RTT, congé ou CTE accolé au jour de repos (hors jours de permanence le week-end).

Le système de rotation est le suivant :

- **Du 1^{er} octobre au 31 mai** : fermeture du site au public les lundis, ce qui permet une rotation sur 4 semaines avec 5 jours de travail (du mercredi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi), 3 jours de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi), 3 jours de repos, 6 jours de travail (du mardi au dimanche) puis 2 jours de repos.
- **Du 1^{er} juin au 30 septembre** : pas de fermeture du site. Rotation sur 4 semaines avec :
 - **Pour l'équipe 1** : 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de repos, 4 jours de travail (du lundi au jeudi), 1 jour de repos, 5 jours de travail (du samedi au mercredi), 2 jours de repos, 6 jours de travail (du samedi au jeudi) puis 3 jours de repos ;
 - **Pour l'équipe 2** : 6 jours de travail (du mardi au dimanche), 2 jours de repos, 5 jours de travail (du mercredi au dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi), 2 jours de repos, 5 jours de travail (du lundi au vendredi) puis 3 jours de repos.

La présence permanente de 2 agents est nécessaire pour des raisons de sécurité, compte tenu de l'isolement du site.

Dans le cadre du décompte annuel des 1600 h travaillées + 1 jour de solidarité (correspond à la non récupération du 16 août pour 2020) et pour tenir compte du forfait des 8 jours fériés annuels, **les modalités de gestion des jours fériés sont arrêtées comme suit :**

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

SITE	JOURS DE FERMETURE	AUTRES JOURS FERIES (hors 16 août)		
		dans la limite globale de 2 à 3 jours (selon la date du Lundi de Pentecôte)		
		AGENT ayant travaillé	AGENT EN CONGE	AGENT EN REPOS
Prieuré de Serrabonne	1 ^{er} janvier Lundi de Pâques 1 ^{er} mai Lundi de Pentecôte (si avant fin mai) 1 ^{er} novembre 25 décembre	Récupération en heures majorées ou paiement en heures supplémentaires selon les modalités propres à sa filière (choix de l'agent)	Jour férié appliqué	Récupération en jour

N.B. : Si le jour de fermeture pour l'ensemble des sites correspond à un jour de repos, aucune récupération n'est prévue

CHÂTEAU ROYAL DE COLLIOURE

Le régime hebdomadaire retenu est de 39 h sur le principe de la journée continue (2 badgeages par jour). Une temporisation de 2 fois 5 minutes par jour est intégrée pour tenir compte des temps d'accès à la badgeuse.

On distingue trois types d'horaires suivant la saison en raison de l'ouverture du site au public :

- Juillet et août : ouverture au public de 9 h 30 à 18 h 30. Plages variables de 9 h à 11 h et de 17 h à 19 h. Plage fixe de 11 h à 17 h.
- Avril, mai, juin, septembre et octobre : ouverture au public de 10 h à 18 h. Plages variables de 9 h à 11 h et de 16 h 30 à 18 h 30. Plage fixe de 11 h à 16 h 30.
- Novembre à mars : ouverture au public de 10 h à 17 h. Plages variables de 9 h à 11 h et de 16 h à 17 h 30. Plage fixe de 11 h à 16 h.

Lors des semaines à 1 jour unique de repos, l'agent concerné est prioritaire pour poser, s'il le souhaite, un jour de RTT, congé ou CTE accolé au jour de repos (hors jours de permanence le week-end).

Le système de rotation est le suivant :

- **Agents d'accueil-billetterie-boutique et guides-gardiens** : rotations sur 3 semaines avec 5 jours de travail (du lundi au vendredi), 2 jours de travail (du lundi au jeudi), 1 jour de repos, 2 jours de travail (samedi, dimanche), 1 jour de repos, 4 jours de travail (du mardi au vendredi), 2 jours de repos.

- **Régisseur** : semaine administrative avec 5 jours de travail (du lundi au vendredi) suivis de 2 jours de repos.

Dans le cadre du décompte annuel des 205 jours travaillés + 1 jour de solidarité (correspond à la non récupération du 16 août pour 2020) et pour tenir compte du forfait des 8 jours fériés annuels, **les modalités de gestion des jours fériés sont arrêtées comme suit :**

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

SITE	JOURS DE FERMETURE	AUTRES JOURS FERIES (hors 16 août) dans la limite globale de 4 jours		
		AGENT ayant travaillé	AGENT EN CONGE	AGENT EN REPOS
Château Royal de Collioure	1 ^{er} janvier 1 ^{er} mai 15 et 16 août 25 décembre	Récupération en heures majorées ou paiement en heures supplémentaires selon les modalités propres à sa filière (choix de l'agent)	Jour férié appliqué	Récupération en jour

N.B. : Si le jour de fermeture pour l'ensemble des sites correspond à un jour de repos, aucune récupération n'est prévue

SUR L'ENSEMBLE DES SITES

Afin de permettre à l'ensemble des agents du Service des sites historiques de pouvoir plus facilement disposer d'un temps de travail en commun et de créneaux pour suivre des formations, une fermeture annuelle des sites historiques est mise en place les 2 dernières semaines de janvier, pendant le montage, la tenue et le démontage des vœux à la population, organisés chaque année au PRM.

Le planning de ces 2 semaines sera adapté comme suit : du lundi au vendredi. Une adaptation sera faite au cas par cas pour le respect des règles du temps de travail.

Si des manifestations particulières le nécessitent, cette fermeture interviendra sur moins de 2 semaines pour le site concerné.

« Une procédure interne est en cours de formalisation sur l'ensemble des sites afin d'assurer le remplacement des agents d'accueil-billetterie-boutique absents lors des week-end afin de maintenir l'ouverture des sites. »

Pour l'ensemble des sites, les dimanches et jours fériés travaillés donnent lieu au paiement d'une indemnité selon les modalités propres à la filière à laquelle appartiennent les agents.

C / Lecture Publique de la Direction Culture Patrimoine et Catalanité (DCPC)

Les agents affectés aux tournées des bibliobus restent à disposition de l'employeur durant le temps passé hors résidence administrative et est considéré comme du temps de travail effectif : les agents badgent en mission au départ et au retour au siège de la médiathèque. La plage méridienne variable mais la pause repas de 45 minutes est automatiquement décomptée.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

D / Direction Archives, Archéologie, Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine

Une légère modification d'ouverture des horaires au public a permis de respecter les règles générales.

A noter que compte tenu des changements d'équipe à 12 h 30, la fin de la plage fixe du matin sera fixée à 11 h 30 et non 11 h 45 comme dans le régime général.

Badgeage : oui sur badgeuse fixe

Application des horaires variables : oui avec une adaptation de la plage fixe du matin.

E / Animations et Festivités

La planification des jours RTT est établie en fonction du calendrier prévisionnel des manifestations.

Badgeage : oui sur badgeuses fixes (2 fois par jour) - principe de journée continue de 7 h 48, pause repas incluse (comptant comme travail effectif) du lundi au vendredi.

Le temps effectué le samedi ou le dimanche et tout temps travaillé au-delà de 7 h 48 en semaine sont considérés comme heures supplémentaires **dès lors que la demande émane de la hiérarchie.**

En cas de programmations soutenues de manifestations, les garanties minimales mises en œuvre relèvent des cas d'interventions à caractère exceptionnel (cf. annexe 3 – Titre I – Viabilité hivernale).

ÉQUIPE TECHNIQUE, régime de travail appliqué : 2 équipes

Horaires de l'équipe « journée » :

- Horaire fixe d'hiver (du 15 octobre au 14 mai inclus) : de 7 h 30 à 15 h 18
- Horaire fixe d'été (du 15 mai au 14 octobre inclus) : de 6 h 30 à 14 h 18

Horaires de l'équipe du soir :

- Horaire fixe tout au long de l'année : de 13 h à 20 h 48

ÉQUIPE « CUISINE » (HÔTEL DU DÉPARTEMENT)

Badgeage : oui sur badgeuses fixes (2 fois par jour) avec pause de 30 minutes décomptée automatiquement.

Application des horaires variables :

- Plage variable : 7 h 30 – 8 h
- Plage fixe : 8 h – 16 h
- Plage variable : 16 h – 16 h 30.

Il est à noter que le temps réalisé au-delà des 7 h 48 par jour est considéré comme heure supplémentaire.

Régime Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions Administratives Particulières

F/ Agents de l'équipe volante affectés au Service Education Jeunesse de la DEJS

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

La gestion de leur GTT est assurée au sein du Service.

Les préalables généraux servant de base à la détermination du régime particulier sont :

- Dans l'année, l'agent travaille durant 36 semaines déterminées par le calendrier scolaire
- Durant ces 36 semaines travaillées, les agents bénéficient de 4 jours fériés légaux en moyenne sur les 6 fériés suivants : lundi de Pâques, 1er mai, 8 mai, Ascension, lundi de Pentecôte, 11 novembre. Les jours fériés restant sont intégrés dans les périodes de congés scolaires (1^{er} janvier, 14 juillet, 15 août et 25 décembre)
- Le nombre de jours effectivement travaillés est donc de 176 jours en présence des élèves
- A ces 176 jours, sont ajoutées des journées de « permanence » durant les congés scolaires, hors présence des élèves

Les principes du régime particulier sont :

- La base horaire de travail est fixée à 1600 heures + journée de solidarité par an (7 h) (correspond à la non récupération du 16 août pour 2020)
- L'année de référence est arrêtée comme suit : du 1er septembre au 31 août
- La semaine de travail est de 5 jours (10 demi journées) du lundi matin au vendredi après-midi inclus
- La journée de travail est par principe une journée continue et une pause méridienne de 30 minutes (comprenant le repas) compte comme temps de travail effectif
- Le temps de travail dû par semaine est de 41 h
- L'amplitude maximale de travail quotidien est fixée à 9 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 8 h le mercredi, soit 44 h/semaine. Elle est fixée à 8 h 30 les jours de permanence
- Le temps accompli entre 8 h 30 et 9 h/jour et entre 41 h et 44 h/semaine (compteur « Crédit Temps Épargné » ou « Noisettes ») pourra être récupéré le mercredi ou les jours de permanence, en accord avec l'autorité fonctionnelle. Le nombre de jours de récupération ne pourra pas dépasser 5 jours dans l'année pour un agent à temps complet
- Le temps accompli, sur demande expresse de l'autorité fonctionnelle, hors des bornes horaires planifiées (au-delà des 9 h/jour et 44 h/semaine) fera l'objet d'une rémunération ou d'une récupération sous la forme d'heures supplémentaires (états à compléter par l'autorité fonctionnelle et à valider par la DEJS). L'agent ne devra pas être en débit horaire
- Un agent placé en congé de maladie ordinaire, en maternité, paternité et d'accueil de l'enfant durant les congés scolaires pourra bénéficier de ses congés et RTT non pris à la suite de son arrêt, sous réserve des nécessités du service, dans l'année scolaire de référence
- Un agent peut demander le bénéfice des autorisations exceptionnelles d'absence pour évènements familiaux prévues à l'annexe 1 du règlement intérieur ARTT. Elles sont accordées sous réserve des nécessités du service et au prorata temporis du taux d'emploi de l'agent, au moment de l'évènement et de façon continue
- Conformément au règlement intérieur de la collectivité, une autorisation spéciale d'absence ne pourra pas être accordée pendant une période de congés annuels, de jours de RTT, de congés de maladie ordinaire, maternité, paternité et d'accueil de l'enfant. Aucune récupération n'est possible
- Les motifs d'absence visés à l'annexe 1 du Règlement Intérieur ARTT, qui ne sont pas considérés comme travail effectif, impacteront les compteurs des agents par une valeur négative de 39 minutes par journée et 19 minutes par demi-journée à l'identique du principe appliqué à l'ensemble des agents

N.B. : L'acquisition des jours RTT résulte du nombre d'heures accomplies annuellement au-delà des 36 h 35 hebdomadaire position de maladie ou d'autorisation d'absence, l'agent ne réalise pas ce complément de temps nécessaire

- Des tickets repas sont alloués les mercredis et jours de permanence travaillés (58 tickets pour un agent à temps plein en principe) pour les agents qui le souhaitent

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Le régime horaire de base est le suivant :

Nombre de jours de week-end (samedi et dimanche)	104
Forfait jours fériés légaux	8 dont 4 en moyenne pendant le temps scolaire
Jours de congés annuels	33
Jours RTT	22
TOTAL JOURS NON TRAVAILLES	167
Nombre de jours travaillés pendant le temps scolaire	176 (36 semaines) dont 36 mercredis
Nombre de jours travaillés hors temps scolaire	22 en principe (le nombre réel et les dates sont fixés en début d'année scolaire)
TOTAL JOURS TRAVAILLES	198 + Journée de Solidarité* (modalités arrêtées chaque année)
Durée hebdomadaire du travail (pendant temps scolaire)	41 h
Durée hebdomadaire maximale de travail	44 h
Durée hebdomadaire du travail (hors temps scolaire)	37 h 30 (5 jours à 7h30 en moyenne)
Durée annuelle du travail	1607 h comprenant le jour de solidarité*

*correspond à la non récupération du 16 août pour 2020

Régimes Particuliers
 Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions Administratives Particulières

Les préalables généraux servant de base à la détermination du régime particulier sont :

- Dans l'année, l'agent travaille durant 36 semaines déterminées par le calendrier scolaire
- Durant ces 36 semaines travaillées, les agents bénéficient de 4 jours fériés légaux en moyenne sur les 6 fériés suivants : lundi de Pâques, 1er mai, 8 mai, Ascension, lundi de Pentecôte, 11 novembre. Les jours fériés restant sont intégrés dans les périodes de congés scolaires (1er janvier, 14 juillet, 15 août et 25 décembre)
- Le nombre de jours effectivement travaillés est donc de 176 jours en présence des élèves
- A ces 176 jours, sont ajoutées des journées de « permanence » durant les congés scolaires, hors présence des élèves
- Les emplois du temps individuels de travail ainsi que les jours de permanence sont fixés par l'autorité fonctionnelle selon les nécessités de service spécifiques à chaque établissement, dans le respect des prescriptions particulières déterminées suivant le calendrier scolaire et en fonction des droits à congés et RTT des agents. Ils sont soumis à la validation de la DEJS au plus tard mi-septembre.

Les principes du régime particulier sont :

- La base horaire de travail est fixée à 1600 heures + journée de solidarité par an (7 h) (correspond à la non récupération du 16 août pour 2020)
- L'année de référence est arrêtée comme suit : du 1er septembre au 31 août
- Le système de badgeage est partagé entre l'autorité fonctionnelle et l'autorité hiérarchique : le paramétrage est assuré par le Département et le suivi des compteurs (anomalies, absences...) par l'autorité fonctionnelle
- La semaine de travail est de 5 jours (10 demi journées) du lundi matin au vendredi après-midi inclus
- La journée de travail est par principe une journée continue et une pause méridienne de 30 minutes (comprenant le repas) compte comme temps de travail effectif
- Par dérogation, une journée découpée (en 2 tranches horaires au maximum) peut être proposée par l'autorité fonctionnelle et, si l'agent y est favorable, soumise à la validation préalable de la DEJS, dans le respect de l'amplitude maximum de 12 heures par jour
- Le temps de travail dû par semaine est de 41 h
- L'amplitude maximale de travail quotidien est fixée à 9 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 8 h le mercredi, soit 44 h/semaine. Elle est fixée à 8 h 30 les jours de permanence
- Les bornes horaires extrêmes sont fixées de 6 h à 19 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que les jours de permanence, et de 6 h à 18 h 30 le mercredi, sauf évènement exceptionnel signalé par le Chef d'établissement et validé par la DEJS
- Le temps accompli entre 8 h 30 et 9 h/jour et entre 41 h et 44 h/semaine (compteur « Crédit Temps Épargné » ou « Noisettes ») pourra être récupéré le mercredi ou les jours de permanence, en accord avec l'autorité fonctionnelle. Le nombre de jours de récupération ne pourra pas dépasser 5 jours dans l'année pour un agent à temps complet
- Le temps accompli, sur demande expresse de l'autorité fonctionnelle, hors des bornes horaires planifiées (au-delà des 9 h/jour et 44 h/semaine) fera l'objet d'une rémunération ou d'une récupération sous la forme d'heures supplémentaires (états à compléter par l'autorité fonctionnelle et à valider par la DEJS). L'agent ne devra pas être en débit horaire
- Un agent placé en congé de maladie ordinaire, en maternité, paternité et d'accueil de l'enfant durant les congés scolaires pourra bénéficier de ses congés et RTT non pris à la suite de son arrêt, sous réserve des nécessités du service, dans l'année scolaire de référence

• Un agent peut demander le bénéfice des autorisations exceptionnelles d'absence pour évènements familiaux prévues à l'article 113 du règlement intérieur ARTT.

Elles sont accordées sous réserve des nécessités du service et au prorata temporis du taux d'emploi de l'agent, au moment de l'évènement et de façon continue

- Conformément au règlement intérieur de la collectivité, une autorisation spéciale d'absence ne pourra pas être accordée pendant une période de congés annuels, de jours de RTT, de congés de maladie ordinaire, maternité, paternité et d'accueil de l'enfant. Aucune récupération n'est possible
- Les motifs d'absence visés à l'annexe 1 du Règlement Intérieur ARTT, qui ne sont pas considérés comme travail effectif, impacteront les compteurs des agents par une valeur négative de 39 minutes par journée et 19 minutes par demi-journée à l'identique du principe appliqué à l'ensemble des agents

N.B. : L'acquisition des jours RTT résulte du nombre d'heures accomplies annuellement au-delà des 36 h 35 hebdomadaires (régime sans RTT). En position de maladie ou d'autorisation d'absence, l'agent ne réalise pas ce complément de temps nécessaire

- Des tickets repas sont alloués les mercredis et jours de permanence travaillés (58 tickets pour un agent à temps plein en principe) pour les agents qui le souhaitent

Le régime horaire de base est le suivant :

Nombre de jours de week-end (samedi et dimanche)	104
Forfait jours fériés légaux	8 dont 4 en moyenne pendant le temps scolaire
Jours de congés annuels	33
Jours RTT	22
TOTAL JOURS NON TRAVAILLES	167
Nombre de jours travaillés pendant le temps scolaire	176 (36 semaines) dont 36 mercredis
Nombre de jours travaillés hors temps scolaire	22 en principe (le nombre réel et les dates sont fixés en début d'année scolaire)
TOTAL JOURS TRAVAILLES	198 + Journée de Solidarité* (modalités arrêtées chaque année)
Durée hebdomadaire du travail (pendant temps scolaire)	41 h
Durée hebdomadaire maximale de travail	44 h
Durée hebdomadaire du travail (hors temps scolaire)	37 h 30 (5 jours à 7h30 en moyenne)
Durée annuelle du travail	1607 h comprenant le jour de solidarité*

*correspond à la non récupération du 16 août pour 2020

H / Personnel de la Direction des Systèmes d'Information exerçant des activités techniques (DSI)

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Badgeage : oui sur badgeuses fixes.

Horaires avec une amplitude journalière de 7 h 30 à 19 h 30 :

- Plage variable : 7 h 30 à 9 h
- Plage fixe : 9 h à 11 h 45
- Pause méridienne variable : 11 h 45 à 14 h 30 (45 mn de pause minimale obligatoire)
- Plage fixe : 14 h 30 à 16 h 30
- Plage variable : 16 h 30 à 19 h 30.

I / Standardistes de la Direction des Systèmes d'Information (DSI)

Le fonctionnement du standard est fondé sur une obligation de présence minimale comme suit :

7 h 30 / 8 h : 1 agent

8 h / 8 h 30 : 2 agents

8 h 30 / 12 h 30 : 2 agents

12 h 30 / 13 h 30 : 2 agents

13 h 30 / 17 h : 2 agents

17 h / 18 h : 2 agents

18 h / 19 h : 1 agent.

Un planning prévisionnel est établi pour tenir compte de ces contraintes en intégrant un système de roulement entre 3 régimes de plages horaires :

- 7h30 – 13h30
- 13h – 19 h
- 8h30 – 16h30 (horaire mixte à hauteur de 7h48)

Pour une gestion informatisée plus souple du planning, le régime de travail est établi de la façon suivante :

- Temps dû quotidien : 6 h sauf horaire mixte
- Maxi jour : 6 h 30
- Plage variable : 7 h 15 à 19 h 15, sans pause car journée continue

Pas de récupération de crédit d'heures.

Par dérogation, un aménagement d'horaires est prévu pour un agent travailleur handicapé (horaire mixte).

Le jour RTT sera posé le jour du régime mixte prioritairement, ce qui permet de conserver la même qualité de service rendu au regard de l'amplitude globale des horaires.

Badgeage : oui sur badgeuses fixes.

Application des horaires variables : Non car incompatibles avec l'activité.

PERSONNEL D'ENTRETIEN

Horaire journalier **pour les agents à temps complet** : 7 h 15

- plage variable de 4 h 30 à 5 h 45
- matinée découpée en 2 plages fixes de 5 h 45 à 8 h 45 et de 8 h 45 à 11 h 45 en vue de permettre aux agents de disposer d'une « ½ journée ».
- plage variable de 11 h 45 à 13 h 00.

Cet horaire intègre une pause de 20 minutes comptant comme travail effectif.

Nombre de jours de travail effectif : 218,5 + 1 jour de solidarité (correspond à la non récupération du 16 août pour 2020)

Nombre de jours RTT : aucun à l'exception d'éventuels jours bloqués

Congés annuels identiques à ceux des autres agents.

Création d'une équipe « volante » assurant les besoins de remplacement notamment sur sites extérieurs.

Dans ce dernier cas, le temps de travail est décompté à partir de la prise de service au Centre Technique et intègre, dans le temps de travail effectif, le temps de trajet avec véhicule de service pour se rendre aux divers lieux de travail.

Les agents affectés de façon régulière sur plusieurs sites de travail et sur Paulilles dans la même journée voient leur temps de travail décompté en intégrant une demi-heure forfaitaire de déplacement entre deux sites au cours de la même journée de travail.

Les agents affectés sur les monuments départementaux peuvent être amenés à travailler quelques heures les samedi et dimanche, à raison d'un week-end sur 3. Dans ce cas, la récupération s'opère dès la journée du lundi suivant. Si tout le week-end est travaillé, un repos compensateur est appliqué dès le lundi suivant. Des heures pourront être également considérées comme supplémentaires.

Badgeage : oui sur badgeuses fixes sauf cas particuliers.

Les personnes âgées de 60 ans et plus ayant des problèmes médicaux peuvent solliciter un assouplissement des horaires par une prise de fonctions plus tardive, notamment. L'avis du Médecin de Prévention est alors requis.

Le régime (39h hebdomadaires) des **Coordonnateurs des agents de service** est basé sur le mode de la journée continue incluant une pause méridienne d'au moins 20 minutes comptant comme temps de travail effectif. Le découpage de la journée est le suivant :

- Plage variable : 5 h 30 à 6 h 00
- Plage fixe : 6 h 00 à 13 h 45 (coupée en deux pour permettre de disposer d'une demi-journée)
- Plage variable: 13 h 45 à 14 h 30

Le régime (39h hebdomadaires) du **Responsable du Service** est basé sur le mode de la journée continue incluant une pause méridienne d'au moins 20 minutes comptant comme temps de travail effectif. Le découpage de la journée est le suivant :

- Plage variable : 6 h 50 à 7 h 00
- Plage fixe : de 07 h 00 à 14 h 40 (coupée en deux pour permettre de disposer d'une demi-journée)
- Plage variable : de 14 h 40 à 15 h 00

GARDIENS DE SITES :

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le 
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Affectation (Site)	TYPE D'EMPLOI	Taux	Régime de travail	Plages horaires					Total
				Plage variable	Plage fixe	Plage variable	Plage fixe	Plage variable	
Ancien Hôpital militaire	Gardien 1	100%	39 h hebdomadaires	6h15 – 6h45	6h45 – 14h	14h – 14h30			13,5
	Gardien 2 NB : régime provisoire en cours d'étude	100%	39 h hebdomadaires			11h45 -12h15	12h15 -19h30	19h30 -20h00	13,5
25 Rue Petite La Monnaie	Gardien 1	100%	39 h hebdomadaires	6h45 - 7h00	7h00 - 12h00	12h - 13h45	13h45 - 16h15	16h15 - 16h30	13,5

K / Service Sûreté Sécurité Incendie relevant de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB)

Les agents alternent :

- des permanences de 12 heures de jour comme de nuit, en semaine comme en week-end,
- des journées de travail de 8 heures de 8 h 00 -12 h 00 et de 13 h 00 - 17 h 00
- des jours de repos

Les agents sont affectés sur des postes à temps plein, sur la base d'horaires en heures fixes.

En cas de dépassement des 1600 heures par an + la journée de solidarité (correspond à la non récupération du 16 août pour 2020), et en fonction des congés restants, les heures en sus seront considérées comme heures supplémentaires.

Les indemnités de permanence de nuit, de samedi, de dimanche et de jour férié ou indemnités équivalentes pour les services de sécurité sont appliquées.

Le planning du mois est adressé à chaque agent le 15 du mois précédent. Toutefois, le planning de l'été, soit pour les mois de juin, juillet, août et septembre est transmis mi-mai.

Le régime de congés est le suivant :

- 27 jours de congés gérés en jours
- 1,5 jour de fériés locaux
- 1,5 jour de congés complémentaires de compensation de contrainte de poste

Les gestionnaires du temps de la DLB gèrent les absences et tiennent à disposition les fiches de congés de ces agents

Badgeage : Non

Application des horaires variables : non car incompatible avec l'activité.

Le régime applicable aux agents remplaçants de nuit non affectés au Service Sûreté Sécurité Incendie :

- rappel de l'obligation de ne pas enchaîner un poste de nuit entre journées de travail
- obligation de ne pas travailler l'après-midi précédant la prise de poste soit 7 heures avant la prise de service
- obligation de ne pas travailler la matinée suivant la permanence soit 7 heures après la fin du service
- les 3 heures « normales » réalisées durant la permanence sont considérées comme constitutives de la récupération de l'après-midi posé
- les 2 heures de nuit réalisées durant la permanence constituent la récupération de la matinée posée
- les agents seront indemnisés sur la base de 7 heures supplémentaires de nuit

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

SLO

Régime Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions Administratives Particulières

L / Jardiniers «Espaces verts» de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB)

Horaires variant selon la saison :

Horaires	Plage variable	Plage fixe	Pause méridienne variable	Plage fixe	Plage variable
D'été	6 h à 6 h 30	6 h 30 à 13 h 48	/	/	13 h 48 à 14 h 30
Autres saisons	7 h à 8 h	8 h à 11 h 45	11 h 45 à 14 h	14 h à 15 h 33	15 h 33 à 17 h

Il est à noter que durant l'été, une pause de 20 minutes compte comme temps de travail effectif.

M / Equipes techniques des ateliers de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB)

Badgeage : oui sur badgeuse fixe.

Horaires avec une amplitude journalière de 7 h 30 à 17 h 30 :

- Plage variable : 7 h 30 à 7 h 45
- Plage fixe : 7 h 45 à 11 h 45
- Pause méridienne variable par équipe de 2 agents : 11 h 45 à 14 h
- Plage fixe : 14 h à 16 h 30
- Plage variable : 16 h 30 à 17 h 30

Les équipes des **ateliers mécaniques et tôlerie** sont quant à eux alignés sur le régime général.

N / Personnel de la DGA des Solidarités

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

1 - MÉDICO SOCIAL

Badgeage : oui.

Application des horaires variables : Bornes horaires : 8 h le matin et 19 h le soir.

La pause de 45 minutes est à prendre entre 11 h et 15 h.

Plages fixes obligatoires de 3 heures par jour (de 9 h 30 à 11 h et de 15 h à 16 h 30).

Présence obligatoire sur 10 demi-journées pour un agent à temps plein.

Par ailleurs, les **Responsables d'Equipes Sociale et Médico Sociale et Coordinateurs Techniques** se voient appliquer le régime général.

ASTREINTES ENFANCE FAMILLE

Un jour de repos de sécurité consécutif à la semaine d'astreinte est observé pour les cadres exerçant des missions de protection de l'enfance.

Au regard de l'évolution des astreintes, il est constaté que les temps d'intervention cumulés sur la semaine dépassent systématiquement 3h54.

Par ailleurs, les jours RTT bloqués, le 16 août (à l'exception de 2020 pour le 16 août) et le vendredi saint après-midi font l'objet d'une récupération.

2/ EQUIPE VOLANTE

• a) TMS :

Pour les agents occupant des fonctions médico-sociales, le régime TMS s'applique.

• b) ADMINISTRATIF :

Pour les agents occupant des fonctions administratives, le régime général s'applique.

O / Assistants familiaux de la Direction Enfance Famille de la DGA des Solidarités

Badgeage : non car travail à domicile.

Règles et organisation du travail selon le guide d'accueil familial remis au moment du recrutement.

P/ Sites Naturels de la Direction Eau et Environnement

1 - SITES NATURELS

PAULILLES

Jours de fermeture : 1^{er} janvier, 1^{er} novembre et 25 décembre

Fermeture du site à :

- 17 h de novembre à mars (5 mois)
- 19 h d'avril à mai et de septembre à octobre (4 mois)
- 20 h de juin à août (3 mois)

Fermeture de la maison de site à :

- 17 h de octobre à avril (7 mois)
- 19 h de mai à septembre (5 mois)

Cycles de Travail

Régime de 39 h hebdomadaire en moyenne

Temps dû journalier moyen de 7 h 48, maxi 9 h

4 pointages journaliers

Pause méridienne de 45 minutes

Bornes horaires : 7 h 30 – 20 h 30, pas de plage fixe

Planning du Responsable (3 plannings/an) et Concierge (1 planning/an) :

- Du lundi au vendredi travaillés et samedi / dimanche en repos

Planning Agent d'Accueil (2 plannings/an) :

- semaine longue : 2 jours travaillés 1 jour de repos et 4 jours travaillés
- semaine courte : 1 jour travaillé, 1 jour de repos, 3 jours travaillés et 2 jours de repos

Planning Accueil/Guide (2 plannings/an) :

a) De novembre à avril (Accueil) :

- semaine longue : 2 jours travaillés, 1 jour de repos et 4 jours travaillés
- semaine courte : 1 jour travaillé, 1 jour de repos, 3 jours travaillés et 2 jours de repos

b) De mai à octobre (Guide) :

- 4 jours travaillés, 2 jours de repos et 1 jour travaillé

Planning Garde Technicien (3 plannings/an) :

- semaine longue : 3 jours travaillés, 1 jour de repos et 3 jours travaillés
- semaine courte : 1 jour travaillé, 1 jour de repos, 3 jours travaillés et 2 jours de repos

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

R
Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions
Administratives Particulières

Planning Jardinier (1 planning/an) :

- semaine longue : 2 jours travaillés, 1 jour de repos et 4 jours travaillés
- semaine courte : 2 jours travaillés, 1 jour de repos, 2 jours travaillés et 2 jours de repos

Pour tenir compte du forfait des 8 jours fériés annuels, les modalités de gestion des jours fériés sont arrêtées comme suit uniquement pour les agents travaillant les week-ends et effectuant des rotations :

SITE	JOURS DE FERMETURE	AUTRES JOURS FERIES (hors 16 août)		
		AGENT ayant travaillé	AGENT EN CONGE	AGENT EN REPOS
Paulilles	1 ^{er} janvier 1 ^{er} novembre 25 décembre	Récupération en heures majorées ou paiement en heures supplémentaires selon les modalités propres à sa filière (choix de l'agent)	Jour férié appliqué	Récupération en jour

N.B. : Si le jour de fermeture correspond à un jour de repos, aucune récupération n'est prévue

Le respect des 48 h de travail au maximum lors des semaines de 6 jours est obligatoire.

LA RAHO

Jours sans présence d'agent sur le site : 1^{er} janvier, 1^{er} novembre, 25 décembre

L'équipe de La Raho est composée de 3 gardiens et du responsable du site, renforcée par des saisonniers durant les mois d'avril à septembre.

Planning Responsable :

- Du lundi au vendredi travaillés, samedi et dimanche en repos excepté lors d'évènements sur le site.

Planning Gardiens :

Chacun des 3 gardiens est polyvalent et susceptible d'effectuer toutes les tâches ordinaires liées au fonctionnement du site.

Cependant, chaque agent est spécialisé dans une mission principale, particulièrement en saison estivale :

Factotum : travaux divers d'entretien du mobilier et installations

Responsable entretien : nettoyage et propreté du site

Responsable surveillance : accueil du public et surveillance du site.

Modalités et horaires de travail

Base de 39 h hebdomadaires (7 h 48 par jour en moyenne – 9 h au maximum).

Pointage par téléphone.

Pause méridienne de 45 minutes.

Saison hivernale (septembre à avril)

Horaires communs aux 3 agents : plages fixes 8 h 15 - 11 h et 15 h - 16 h 45. Le reste en plages variables. Bornes horaires : 7 h 45 – 17 h 30.

Rotations sur 3 semaines :

- semaine 1 : travail du lundi au vendredi et repos les samedi et dimanche, soit 5 jours travaillés,
- semaine 2 : travail du lundi au jeudi, repos le vendredi, travail les samedi et dimanche, soit 6 jours travaillés,
- semaine 3 : repos le lundi, travail du mardi au vendredi et repos les samedi et dimanche, soit 4 jours travaillés.

Saison estivale (mai à août)

Factotum : Travail du dimanche au jeudi et repos les vendredi et samedi.

Plage variable unique - Bornes horaires : 7 h - 19 h - Remplacement de ses 2 collègues sur leurs horaires (avec plage variable unique) durant leurs repos respectifs.

Responsable entretien : Travail du mardi au samedi et repos les dimanche et lundi.

Plage variable unique. Bornes horaires : 7 h - 11 h / 15h - 18 h

Responsable surveillance : Travail du dimanche au jeudi et repos les vendredi et samedi.

Plage variable unique . Bornes horaires : 9 h - 18 h

- Mai : 8 h - 12 h / 13 h - 17 h

- Juin à août : 9 h - 12 h / 13 h - 18 h

Pour tenir compte du forfait des 8 jours fériés annuels, les modalités de gestion des jours fériés sont arrêtées comme suit uniquement pour les agents travaillant les week-ends et effectuant des rotations :

SITE	JOUR SANS PRÉSENCE D'AGENTS	AUTRES JOURS FERIES (hors 16 août) dans la limite globale de 5 jours		
		AGENT ayant travaillé	AGENT EN CONGE	AGENT EN REPOS
La Raho	1er janvier 1er novembre 25 décembre	Récupération en heures majorées ou paiement en heures supplémentaires selon les modalités propres à sa filière (choix de l'agent)	Jour férié appliqué	Récupération en jour

N.B. : Si le jour de fermeture correspond à un jour de repos, aucune récupération n'est prévue.

Le respect des 48 h de travail au maximum lors des semaines de 6 jours est obligatoire.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Régime
Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions
Administratives Particulières

2 - RÉSERVES

Badgeage : oui sur badgeuse fixe, par Intranet ou téléphone.

Application des horaires variables : oui

Compensation financière : application de l'indemnité pour travail du dimanche et jours fériés. Mise en place des modalités réglementaires pour ce qui concerne la récupération des heures supplémentaires.

• a) Réserve naturelle marine

1- Régime de travail :

Toute l'année : base de 7 h 48 par jour

Durée maximale de travail par jour : 9 h

Hors saison : 5 jours (10 demi-journées) du lundi au vendredi

Été (9 semaines soit 45 jours) : le planning est établi sur la base de 8 h

Maximum de 5 jours (10 demi-journées) consécutifs si possible, week-end pouvant être compris

Récupération : Différence entre le nombre de jours de repos théoriques (18 jours correspondants à 9 week-ends l'été) et le nombre de jours de repos pris.

2 - MODALITE BADGEUSE

Bornes : 7 h 00 - 22 h 00 toute l'année en plage variable unique.

L'été, le planning de 8 heures peut commencer avant 7 h 00 ou s'achever à 22 h 00.

Pause méridienne : si l'agent badge, le temps réel est pris en considération ; s'il ne badge pas (journée continue notamment l'été), aucun décompte de temps ne sera effectué.

• b) Réserve de Nyer

Temps dû quotidien : 7 h 48 toute l'année

Bornes horaires : de 7 h à 18 h 30 toute l'année sans plage fixe.

Durée maximale de travail par jour : 9 h

Pas de possibilité de constitution d'un jour de récupération par semaine par un cumul de temps travaillé sur 4 jours.

Pause méridienne : si l'agent badge, le temps réel est pris en considération ; s'il ne badge pas (journée continue), aucun décompte de temps ne sera effectué.

Q / Garde Dignes du Service Barrages Hydraulique de la la Direction Eau et Environnement

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Badgeage : oui sur son poste prioritairement, à l'agence routière de Saint-Laurent de la Salanque

Temps dû quotidien : 7 h 48 toute l'année

Durée maximale de travail par jour : 9 h

Base : 5 jours par semaine, du lundi au vendredi

Bornes horaires : de 6 h à 22 h 00 toute l'année sans plage fixe (planning connu par l'agent au moins un mois à l'avance)

Pause méridienne : si l'agent badge, le temps réel est pris en compte avec pause minimale de 30 minutes ; s'il ne badge pas, décompte de 30 minutes effectué

L'agent pourra être amené à travailler quelques week-ends ou jours fériés, en lien avec les missions de surveillance ou de piégeages. Les jours de repos seront positionnés à un autre moment dans la semaine.

Cette demande du responsable hiérarchique se fera en concertation avec l'agent, sur la base des nécessités de service ; il sera prévenu au moins un mois avant. Un planning sera établi.

Cas particulier des piégeages : l'agent pourra poser des pièges jusqu'à 21 h maximum, il les relèvera à partir de 6 h le lendemain matin, soit un repos minimum ramené à 9 h au lieu de 11 h (de 6 à 8 semaines, soit 30 à 48 jours au maximum).

Astreintes : l'agent pourra participer aux « astreintes digues » organisées dans le cadre réglementaire des « consignes de surveillance des digues en périodes exceptionnelles » (durée : 1 semaine du lundi 9 h au lundi suivant 9 h). Les modalités relatives à ces astreintes relèvent du régime général.

R / Personnel de la Direction des Infrastructures et Déplacements (hors agents d'exploitation) (DID)

SURVEILLANTS DE TRAVAUX

La règle des 45 minutes entre 11 h 45 et 14 h 00 est autorisée pour le personnel chargé de la surveillance des chantiers. Pour la surveillance des travaux d'investissement à forte contrainte réalisés la nuit, le temps de travail des agents affectés sera pris en compte en heures supplémentaires à récupérer ou à rémunérer (au choix de l'agent).

Les temps de repos après intervention sont débités par ordre décroissant sur :

- 1) leur crédit temps épargné (CTE),
- 2) les RTT,
- 3) les congés.

L'ÉQUIPE DE DÉBROUSSAILLAGE DU SERVICE OUVRAGES D'ART dispose du régime de travail arrêté comme suit :

- Temps dû quotidien : 7 h 48
- Nombre de jours travaillés par semaine : 5, soit 10 demi-journées
- Horaires fixes : 7 h 30 - 12 h et 12 h 45 – 16 h 03.
- Badgeage : Oui
- Le temps au-delà de 7h48 est considéré comme heures supplémentaires, à récupérer ou à payer, au choix de l'agent.

Régimes Particuliers

Positions Administratives Particulières

S / Personnel des agents de la route (Agences Routières, Unité d'Appui à l'Entretien (UAE), Atelier Mécanique Montagne (AMM) et Laboratoire) de la Direction Infrastructures et Déplacements

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Agents d'Exploitation :

Badgeage : non.

Horaires fixés par l'agence, ou l'UAE, ou l'AMM ou le laboratoire :

- de 7 h 45 à 16 h 45 avec une pause méridienne de 1 h 12

ou

- de 7 h 45 à 17 h avec une pause méridienne de 1 h 27

ou

- de 7 h 30 à 16 h 45 avec une pause méridienne de 1 h 27

Horaires adaptés par le Chef d'Agence ou de l'UAE ou de l'AMM, lorsque la durée de transport de l'agence au chantier est importante (de l'ordre de 25 minutes et plus) : la possibilité est alors ouverte de commencer la journée à 7h30 ou 7h45, d'observer une pause méridienne de 45 mn, de 12h00 à 12h45, (avec la condition expresse de prendre le repas sur le site du chantier) et de terminer la journée au terme des 7h48 effectivement réalisées.

Il est convenu qu'en cas d'intervention sur une agence par mutualisation, les agents s'adapteront aux horaires de l'agence bénéficiaire.

Heures décalées et programmées la nuit, le matin ou l'après-midi, sur décision du Chef de l'Agence ou de l'UAE :

- horaires décalés de matin : la prise de fonction débute à 4h12. La durée de travail reste de 7 h 48 incluant une pause de 20 minutes comptant comme travail effectif.
- horaires décalés d'après-midi : la prise de fonction débute à 13h12. La durée de travail reste de 7 h 48 incluant une pause de 20 minutes comptant comme travail effectif
- horaires décalés de nuit : la prise de fonction débute à 21h. La durée de travail reste de 7 h 48 incluant une pause de 20 minutes comptant comme travail effectif.

Possibilité de bénéficier d'heures décalées et programmées type «journée continue», par équipe, dans la période estivale du 1er juin au 31 août, sur décision du Chef d'Agence :

- de 5 h 45 à 12 h 40 incluant une pause de 20 minutes comptant comme travail effectif. Le temps de travail est ramené de 7h48 à 6h55 pour tenir compte des bonifications horaires.

Le Chef d'Agence veillera à la continuité du service pour l'après-midi.

Horaires pour les agents assurant la viabilité hivernale pour le Service Routier Départemental Montagne :

- 37 h 46 effectives par semaine en moyenne sur un cycle de 4 semaines (3 à 5 cycles par agent pour la période de viabilité hivernale par an et maintien des 13,5 Jours RTT par an).

Le planning établi 2 mois avant la période, respectera les garanties minimales.

Celui-ci pourra être modifié en cas de circonstances particulières ou exceptionnelles.⁴⁰⁹(cf. annexe 3 « Application des garanties minimales »).

Gestion des Interventions durant les astreintes :

Il est précisé que les astreintes sont organisées pour intervenir hors des horaires fixes de travail. Dans les faits, les interventions dans le cadre des astreintes ouvrent droit à la récupération ou la rémunération des Heures Supplémentaires en dehors des horaires fixes.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

1) Agents qui ne badgent pas :

D'une manière générale, les agents soumis aux horaires fixes ne badgent pas. Dans le cas d'interventions en astreinte, ils doivent badger en début et fin d'intervention par téléphone.

Plusieurs cas se présentent :

- Intervention après la fin de l'horaire fixe (de 16 h 45 à 17 h 00 selon les agences) et avant 7 h 30 (ou 7 h 45 selon les agences) : paiement ou récupération des heures supplémentaires (au choix de l'agent).

- Intervention pendant la pause méridienne :

le calcul pour le paiement ou la récupération des HS est le suivant :

Temps total travaillé - Temps de travail journalier (7 h 48)

En pratique, le moment où l'agent prend effectivement une pause pour le repas sera validé par la hiérarchie.

2) Agents qui badgent :

Dans les agences routières, certains agents badgent et sont soumis au régime général. Ils peuvent intervenir en dehors des heures de travail dans le cadre d'une astreinte.

Plusieurs cas se présentent :

- Intervention après 18h30 et avant 7h30 : paiement ou récupération des heures supplémentaires (au choix de l'agent)

- Intervention entre 11h45 et 14h00 : comme pour les agents qui ne badgent pas, le calcul pour le paiement ou la récupération des HS est le suivant :

Temps total travaillé - Temps de travail journalier (7H48)

En pratique, le moment où l'agent prend effectivement une pause pour le repas sera validé par la hiérarchie.

Agents affectés à la Cellule de Veille Opérationnelle et de Coordination des Exploitants Routiers (CVO CER) du Service Gestion de la Voirie

Un dispositif de 4 agents (1 DDTM + 1 DIRSO + 2 Département) assure la continuité de la veille en effectuant une permanence matin et soir dans les locaux de la DDTM. Les 2 agents du Département sont soumis au travail en heures décalées et programmées :

- Horaires fixes de permanence matin : 6 h 00 – 13 h 48 à la CVO CER, du lundi au vendredi, une semaine sur quatre,

- Horaires fixes de permanence après-midi : 12 h 30 – 18 h 30 à la CVO CER, du lundi au vendredi, une semaine sur quatre.

Les 2 autres semaines correspondent au régime de 39 heures hebdomadaires.

Pour la période hivernale (du 1er novembre au 10 mai), l'organisation est renforcée par un horaire complémentaire le samedi et dimanche et jour férié de 6 h 00 à 8 h 00 et de 15 h 00 à 16 h 00.

En contrepartie, les agents ne sont pas rémunérés lorsqu'ils passent des appels téléphoniques sans se déplacer pendant leurs astreintes.

Badgeage : oui

Nombre de jours RTT : 13,5 jours

Agents affectés au comptage routier du Service Gestion de la Voirie

Badgeage : non

Horaires fixes :

- de 7 h 45 à 17 h 00 avec une pause méridienne de 1 h 27

Horaires adaptés par le Responsable du Service Gestion de la Voirie, lorsque la durée de transport de l'agence au chantier est importante (de l'ordre de 25 minutes et plus) : la possibilité est ouverte de commencer la journée à 7 h 45, d'observer une pause méridienne de 45 minutes, de 12 h 00 à 12 h 45, (avec la condition expresse de prendre le repas sur le site du chantier) et de terminer la journée au terme des 7 h 48 effectivement réalisées.

T / Jardiniers de la pépinière du Service foncier rural, agriculture et agroalimentaire

Badgeage : oui sur badgeuses fixes

Du 1^{er} septembre au 31 mai (du lundi au vendredi) :

- De 7 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.

La durée hebdomadaire de travail est de 40 heures. Le crédit du mois est basculé dans le CTE à hauteur de 5 heures au maximum. La récupération induite reste limitée aux 5 jours autorisés dans le régime général.

Du 1^{er} juin au 31 août (du lundi au vendredi) :

- Journée continue de 6 h 00 à 13 h 30 en plage fixe + plage variable jusqu'à 14 h 10 - une pause de 20 minutes compte comme travail effectif.

La durée hebdomadaire de travail est de 39 heures.

U / Saisonniers

Badgeage : non.

Le régime à 35 heures est préconisé avec un horaire journalier de 7 heures.

La base de calcul est de 2,25 jours de congés par mois.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

SLOW

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

TYPES DE DROIT	Base : 1 mois de contrat	Base : 2 mois de contrat	Base : 3 mois de contrat	Pour 15 jours supplémentaires
Temps de travail hebdomadaire et éventuel droit à jour RTT	35 h sans jour RTT	35 h sans jour RTT	35 h sans jour RTT	35 h sans jour RTT
	ou	ou	ou	ou
	39 h par semaine et 2 jours RTT pour le mois	39 h par semaine et 4 jours RTT pour 2 mois	39 h par semaines et 6 jours RTT pour les 3 mois	39 h par semaine et 1 jour RTT par 15 jours
Congés annuels	2,25 arrondis à 2,50 jours	4,50 jours	6,75 arrondis à 7 jours	1,125 jour à ajouter sur le résultat non arrondi précédent puis à arrondir à la ½ journée supérieure

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Régimes
Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions
Administratives Particulières

Les congés annuels et jours RTT sont à consommer pendant la durée du contrat. Toutefois, les congés annuels (exclusivement) non pris pourront exceptionnellement faire l'objet d'une indemnisation à la fin du contrat. Aucune heure supplémentaire ne sera rémunérée.

Seules les autorisations d'absence pour événements familiaux peuvent éventuellement être accordées. A contrario, une autorisation pour concours, par exemple, est exclue.

Si le 16/08 coïncide avec un samedi ou un dimanche ou encore un jour de repos hebdomadaire, aucune récupération n'est possible. S'il correspond à un jour devant être travaillé, **l'agent devra poser une journée de congé pour pouvoir en bénéficier.**

NOMBRE D'HEURES A TRAVAILLER POUR LES SAISONNIERS						
Début du CDD	Fin du CDD	Nombre de jours calendaires	Affichage fiche de paye (heures rémunérées)	Heures à travailler pour un saisonnier si les 2,25 jours par mois de congés sont consommés (base 1607h : congés pris en compte) 1607/12	Heures à travailler pour un saisonnier si les 2,25 jours de congés par mois ne sont pas pris mais indemnisés (base 1820h : fériés pris en compte) 1820/12	OBSERVATIONS
01/04/2018	30/04/2018	30	151,67	133h55	151h40	
16/04/2018	30/04/2018	15	75,84	66h57	75h50	
30/04/2018	30/04/2018	1	5,06	4h27	5h03	jour complémentaire à un contrat d'un mois par exemple
01/05/2018	31/05/2018	31	151,67	⁴¹² 133h55	151h40	

S'agissant des jours fériés travaillés : la Collectivité n'est pas tenue de majorer le salaire ni de compenser en temps de repos, si elle présente une disposition contraire (articles L. 3133-1 à L.3133-3 du Code du travail).

Aussi, aucune compensation en temps de repos supplémentaire n'est à prévoir dans ce cadre.

Les saisonniers ne disposent pas de jours RTT si régime à 35h. 1 jour de congé est consommé en cas de RTT bloquée.

Il n'y a pas de droit spécifique pour cette catégorie de personnel pour le 16 août.

Exemple d'une situation particulière :

Si le planning du saisonnier est arrêté, fixant le nombre de jours à travailler durant le contrat, le mode de calcul du nombre d'heures à effectuer, déduction faite des congés, est le suivant :

Un saisonnier est recruté du 10/07 au 31/08 et travaillera 39 jours (correspondant à 5 jours travaillés, 2 jours de repos).

• régime 35h

- droit à congés : 3,75 jours arrondis à 4 jours, soit 28 heures (4j*7h).
- 39 jours travaillés, soit 273 heures au total (39*7)
- 273h -28 heures de congés = 245h à réaliser

Par conséquent, son temps de travail quotidien sera de 6h16 (245h/39 j).

V / Contrats d'Avenir

Application du régime général ou des régimes particuliers suivant l'affectation. Les mêmes droits et autorisations d'absence sont appliqués.

W / Apprentis et stagiaires gratifiés

Badgeage : non

Application des horaires variables : non. 7 heures par jour, 5 jours par semaine avec pause méridienne de 45mn.

Il travaille 35 heures par semaine pendant les semaines où il n'est pas en établissement de formation.

Il bénéficie de 27 jours ouvrés (hors samedi et dimanche) de congés pour une année civile pleine. Ce nombre inclut les jours de fractionnement.

Pour une période inférieure, un calcul au prorata temporis est à réaliser.

Le congé est consommable dès que le droit est acquis : 2,25 jours par mois effectif accompli.

Une anticipation de congés est possible sur 1 mois au maximum.

Aucun report d'une année sur l'autre n'est possible.

L'apprenti prend ses congés de préférence pendant les congés de son maître d'apprentissage et dans tous les cas, en dehors des périodes de regroupement dans l'établissement de formation.

Pas de droit RTT.

Il ne peut prétendre au paiement d'heures supplémentaires.

[retour sommaire](#)



Les autorisations exceptionnelles d'absences peuvent être accordées pour les événements suivants :

- Mariage : 4 jours
- Naissance (pour le papa) ou adoption : 3 jours, plus le congé paternité ou d'accueil de l'enfant (payé par l'assurance maladie) qui est de 11 jours consécutifs non fractionnables (samedi, dimanche et jours fériés sont à inclure dans ces 11 jours) ; le congé paternité ou d'accueil de l'enfant est porté à 18 jours en cas de naissance multiple
- Décès du conjoint ou d'un enfant : 2 jours
- Mariage d'un enfant : 1 jour
- Décès d'un des parents : 1 jour
- Décès d'un frère, d'une sœur, du beau-père ou de la belle-mère : 1 jour si l'apprenti a 3 mois de présence dans notre Collectivité, a minima ;
- Révision pendant le mois qui précède les épreuves terminales de la qualification visée : 5 jours
- Révision d'un autre examen au choix : 3 jours
- Journée de défense et citoyenneté : 1 jour

Les justificatifs sont à transmettre à la DRH au plus tôt.

Une apprentie peut bénéficier d'un congé maternité selon les règles en vigueur.

X / Agents à temps non complet

Badgeage : oui (si quotité de travail supérieure ou égale à 17 h 30 par semaine)

Base de 35 heures hebdomadaires (7 heures par jour en moyenne - 9 heures au maximum). Le temps dû hebdomadaire est fixé par l'administration.

Base de 27 jours par an de congés gérés en heures

Application des horaires variables suivant le métier ou l'affectation

Si le vendredi saint après-midi coïncide avec un jour non travaillé, aucune récupération n'est possible.

Si le vendredi saint après-midi, le 1er mai ou le 16 août coïncide avec un jour non travaillé, aucune récupération n'est possible. De plus, si le 16 août correspond à un samedi ou dimanche, aucune récupération n'est envisagée.

Y / Vacataires

Badgeage : non

Base : au forfait défini par arrêté

Pas de jours de congés ni RTT

Application des horaires variables : non car incompatibles avec le statut

Si le vendredi saint après-midi coïncide avec un jour non travaillé, aucune récupération n'est possible. De plus, si le 16 août correspond à un samedi ou dimanche, aucune récupération n'est envisagée.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Régimes Particuliers
Général

Horaires Variables

Régimes Particuliers

Positions
Administratives Particulières

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

TITRE 4

Positions Administratives Particulières

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

A / Temps partiel thérapeutique

Il peut être accordé après un congé de longue maladie ou longue durée, après un accident de travail ou après un congé de maladie ordinaire de 6 mois consécutifs pour une même affection, sur avis du Comité Médical.

Les quotités de travail peuvent être fixées à 50%, 60%, 70%, 80% ou 90%. Le principe général arrêté pour le 50 % correspond à un travail par 1/2 journées sur 5 jours. Toutefois, les modalités d'exercice sont appliquées en fonction des recommandations du médecin du travail.

Droits attachés à cette position :

NATURE	DROIT	OBSERVATIONS
Congé annuel	Le droit à congés est identique à celui du temps partiel de droit commun	Se référer à l'article 7 (Temps partiel) du RI ARTT
Jours RTT	* Si régime de 39 h : le droit est calculé au prorata de la quotité de travail * Si régime de 36 h 35 : aucun	
Crédit maximum versé au Crédit Temps Epargné (« Noisettes »)	Le droit diffère en fonction du régime hebdomadaire de travail : 39 h ou 36 h 35 et au prorata de la quotité de travail	
Récupération du crédit d'heures cumulé par an	Le nombre de jours est calculé au prorata de la quotité de travail	
Débit	La totalité du débit bascule dans le Crédit Temps Epargné	

B / Agents mis à disposition du Département

Les agents mis à disposition des services du Département continuent à bénéficier des dispositions arrêtées par leur structure d'origine. Ils seront intégrés dans la base du logiciel dans la mesure du possible.

Le responsable hiérarchique d'affectation doit informer la structure d'origine de toutes les absences constatées et validées en précisant leur nature.

C / Don de jours de repos aux parents d'un enfant gravement malade ou aux proches aidants

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Modalités :

Le « donateur » : un agent peut, sur sa demande et en accord avec son employeur, renoncer anonymement et sans contrepartie à tout ou partie de ses jours de repos non pris, qu'ils aient été affectés ou non sur un CET, au bénéfice d'autres agents respectant les modalités ci-dessous.

De ce fait, les dons sont gérés de manière centralisée par le Service GTT/DRH.

Le bénéficiaire : l'agent qui souhaite bénéficier d'un don de jour formule sa demande par écrit auprès de sa hiérarchie en précisant les modalités de son besoin.

Cette demande est accompagnée d'un certificat médical détaillé remis sous pli confidentiel établi par le médecin qui suit l'enfant ou la personne concernée.

Ce certificat atteste, soit la particulière gravité de la maladie, du handicap ou de l'accident rendant indispensables une présence soutenue et des soins contraignants auprès de l'enfant, soit la particulière gravité de la perte d'autonomie ou du handicap de :

- son conjoint, concubin ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité ;
- un ascendant ;
- un descendant ;
- un enfant dont il assume la charge au sens de l'article L. 512-1 du code de la sécurité sociale (soit jusqu'à 20 ans s'il poursuit ses études) ;
- un collatéral jusqu'au quatrième degré (frère, oncle, nièce ou encore cousine) ;
- un ascendant, un descendant ou un collatéral jusqu'au quatrième degré de son conjoint, concubin ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité ;
- une personne âgée ou handicapée avec laquelle il réside ou avec laquelle il entretient des liens étroits et stables, à qui il vient en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne.

L'attribution est gérée par la DRH.

NB :

- La durée du don ne peut excéder 90 jours ouvrables
- Maintien de la rémunération pendant la durée du don (période considérée comme travail effectif)
- Bénéfice des avantages (Ticket Restaurant par exemple)

LES ANNEXES

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Annexe 1 : Liste des motifs d'absence

Annexe 2 : Exercice du droit syndical

Annexe 3 : Modalités pratiques d'application des garanties minimales pour les agents d'exploitation des routes

Annexe 4 : Liste des fonctions « Cadres » (CF ARTICLE 6) (CF ARTICLE 9.2)

Annexe 5 : Limite des 31 jours consécutifs d'absence de service

Annexe 6 : Arrivée d'un agent - Procédure en cas de perte de badge

Annexe 7 : Utilisation de la badgeuse et touches de fonctions

Annexe 8 : Notice de badgeage par intranet

Annexe 9 : Quelques questions pratiques

LES ANNEXES

ANNEXE 1 - LISTE DES MOTIFS D'ABSENCE

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le 
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Il est à noter que les autorisations d'absence sont accordées par le supérieur hiérarchique sous réserve des nécessités de service au moment de l'évènement et de façon continue ; elles ne sont pas, par principe, fractionnables. Pour pouvoir en bénéficier, l'agent doit être en position de travail effectif. Si une absence (congé annuel, jour RTT, ...) était déjà programmée, aucune autorisation ne sera accordée.

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
Congés	Congés annuels « CANN »	X		33 jours pour 1 agent à temps plein. Voir règles de report année N+1 (cf. article 3) et de proratisation suivant le temps de travail (cf article 7). Aucune anticipation de congés n'est autorisée d'une année sur l'autre.
Effectivité exercice	Mission « MISS » ou « MISH »	X		Temps nécessaire à la mission Justification : ordre de mission validé
Effectivité exercice	Délai de route Mission « DRC1 »	X		Durée nécessaire au trajet compté depuis la résidence administrative jusqu'au lieu de la mission Justification : ordre de mission validé
Formation	Formation « FORM »	X		Justification : convocation Se reporter au type d'absence « Récupération formation » si la formation a lieu sur un jour de temps partiel notamment.
	Formation à distance « FORD »	X		Justification : convocation Se reporter au type d'absence « Récupération formation » si la formation a lieu sur un jour de temps partiel notamment.
* Autorisations exceptionnelles	Délai de route Formation « DRC1 »	X		Durée nécessaire au trajet compté depuis la résidence administrative jusqu'au lieu de la formation Justification : convocation S'agissant d'une autorisation d'absence, aucune récupération n'est possible pour les trajets effectués en dehors des heures normalement travaillées

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Concours ou examen FPT et examen sanctionnant une formation autorisée « CONC »	X		<p>Temps nécessaire pour passer toutes les épreuves</p> <p>Autorisation limitée à un concours ou examen de même nature dans l'année.</p> <p>Justification : convocation</p> <p>S'agissant d'une autorisation d'absence, aucune récupération n'est possible pour les agents à temps partiel dont le jour d'absence coïncide avec une épreuve.</p> <p>NB : Sauf cas de force majeure reconnu, si l'agent ne s'est pas présenté aux épreuves du concours pour lequel il avait bénéficié d'autorisations d'absence, aucune autorisation exceptionnelle d'absence pour ce même motif ne pourra lui être accordé lors d'une prochaine inscription concours.</p>
* Autorisations exceptionnelles	Délai de route Concours ou examen FPT « DLRA ou DLRH »		X	<p>Durée nécessaire au trajet compté depuis la résidence administrative jusqu'au lieu de concours dans la limite de 2 jours (aller-retour).</p> <p>Justification : convocation</p> <p>La possibilité d'accord est liée à l'autorisation d'absence pour concours ou examen. Les mêmes dispositions sont applicables.</p> <p>S'agissant d'une autorisation d'absence, aucune récupération n'est possible pour les trajets effectués en dehors des heures normalement travaillées</p>

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Révision concours ou examen FPT « REVC »		X	2 jours avant l'écrit et 2 jours avant l'oral au maximum. Un fractionnement est possible pour nécessités de service. Justification : convocation La possibilité d'accord est liée à l'autorisation d'absence pour concours ou examen. Les mêmes dispositions sont applicables. Autorisation limitée à une fois par nature de concours ou examen dans l'année. Pas de prorata appliqué
* Autorisations exceptionnelles	Révision examen sanctionnant une formation diplômante autorisée « REVC »		X	1 jour avant l'écrit et 1 jour avant l'oral au maximum. Justification : convocation Autorisation limitée à une formation de même nature dans l'année. Pas de prorata appliqué
* Autorisations exceptionnelles	Congé Personnel de Formation « CPFJ »		X	Consulter la DRH et le règlement de formation dans la rubrique « C / La formation personnelle », consultable sur Intranet / Espace RH / Ma formation
* Autorisations exceptionnelles	Congé pour Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) « VAEH »	X		Une absence pour une durée totale de 24 heures peut être accordée à ce titre (cf. Règlement Formation) Justification : convocation ou tout document
* Autorisations exceptionnelles	Congé pour Bilan de Compétences « BICO »	X		Une absence pour une durée totale de 24 heures peut être accordée à ce titre (cf. Règlement Formation) Justification : convocation ou tout document
* Autorisations exceptionnelles	Arbre de Noël « ARNO »	X		½ journée pour parents d'enfant de 12 ans maximum dans l'année et 1 jour pour les organisateurs (COS). Justification : date sur Intranet La saisie est opérée par le gestionnaire du temps après vérification de l'âge de l'enfant

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Assemblée Générale COS « ASGE »	X		Durée de l'AG (2 heures maximum : la DGS fixe la durée à créditer avant la séance) Justification : liste d'émargement à fournir par le COS
* Autorisations exceptionnelles	Congé bonifié « CBON »	X		Conditions particulières à remplir L'instruction de la demande individuelle est assurée par la DRH après visa du supérieur hiérarchique.
* Autorisations exceptionnelles	Décès conjoint, pacsé, concubin notoire, enfant, père, mère, beau-père et belle-mère « DCCE » ou « DCFA »		X	5 jours proratés suivant le temps de travail Justification : extrait d'acte de décès
* Autorisations exceptionnelles	Décès famille « DCFA »		X	- Autres ascendants, descendants, frère, sœur (filiation directe) : 3 jours proratés suivant le temps de travail. - Enfant du conjoint, pacsé, concubin notoire : 2 jours ½ (prorata suivant le temps de travail) - Collatéraux du 3 ^{ème} degré (oncle, tante, neveu, nièce) (filiation directe) : 1 jour pour les agents à 100%, 90%, 80%, 70%, 60% et ½ journée pour les agents à 50%. Justification : extrait d'acte de décès
* Autorisations exceptionnelles	Décalé de route dans le cadre d'événements familiaux « DLRA » ou « DLRH »		X	Durée nécessaire au trajet compté depuis la résidence administrative jusqu'au lieu de l'événement dans la limite de 2 jours (aller-retour). S'agissant d'une autorisation d'absence, aucune récupération n'est possible pour les trajets effectués en dehors des heures normalement travaillées

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Déménagement de l'agent « DEM »		X	3 jours proratés suivant le temps de travail et accordés une fois dans l'année. Aucun délai de route n'est accordé dans ce cadre. Justification : nouvelle adresse Pas d'autorisation en cas de départ de la collectivité.
* Autorisations exceptionnelles	Don du sang « DONS »	X		Temps nécessaire au trajet et à l'intervention.
* Autorisations exceptionnelles	Fêtes confessions religieuses « FREL »		X	Suivant circulaire ministérielle du 10/02/2012 et calendrier des fêtes religieuses de l'année considérée. L'agent sollicite l'autorisation par écrit (conformément à la circulaire). L'instruction de la demande est assurée par la DRH. Les saisonniers ne peuvent pas bénéficier de cette autorisation exceptionnelle d'absence.
* Autorisations exceptionnelles	Garde d'enfant à charge « GENF »		X	Jusqu'au 16 ^{ème} anniversaire de l'enfant : 1 fois la durée hebdomadaire de travail + 1 jour et quel que soit le nombre d'enfant. Pas de limite d'âge si l'enfant est atteint d'un handicap reconnu (production d'une attestation MDPH). Justification : certificat médical, attestation scolaire stipulant la fermeture de l'établissement sans garderie. Cas particuliers si la charge de l'enfant est assurée par l'agent seul, notamment. Sont exclus les RV pour toutes consultations et les fermetures d'établissements scolaires pour pont.
* Autorisations exceptionnelles	Accompagnement d'un enfant lors d'une convocation pour une visite médicale scolaire obligatoire, dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS), d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ou plan d'aide personnalisé (PAP) « VMO »		X	½ journée Justification : convocation

425

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Intempéries « INTE »	X		Suivant directives de la Direction Générale communiquées par messagerie
* Autorisations exceptionnelles	Intervention d'urgence sapeur-pompier volontaire « INSH » ou « INSP »		X	Temps nécessaire à l'intervention dans la limite de 5 jours par an (cf. conventions individuelles avec le SDIS)
* Autorisations exceptionnelles	Formation sapeur-pompier volontaire « FOSP »	X		Temps nécessaire à la formation dans la limite de 5 jours par an (cf. conventions individuelles avec le SDIS) Justification : convocation
* Autorisations exceptionnelles	Hospitalisation ou Maladie grave conjoint, pacsé, concubin notoire, père, mère, enfant, beau-père ou belle-mère « MGCO » ou « MGFA » ou « MGFH »		X	5 jours proratés suivant le temps de travail. Le fractionnement est possible. Cette autorisation peut être accordée en heures. Justification : bulletin d'hospitalisation comportant les dates d'entrée et de sortie ou certificat médical précisant la présence indispensable au chevet. Sont exclus les RV pour toutes consultations.
* Autorisations exceptionnelles	Hospitalisation ou Maladie grave autres membres de la famille « MGFA » ou « MGFH »		X	- Autres ascendants, descendants, frère, sœur (filiation directe) : 3 jours proratés suivant le temps de travail. - Enfant du conjoint, pacsé, concubin notoire : 2 jours ½ (prorata suivant le temps de travail) - Collatéraux du 3 ^{ème} degré (oncle, tante, neveu, nièce) (filiation directe) : 1 jour pour les agents à 100%, 90%, 80%, 70%, 60% et ½ journée pour les agents à 50%. Le fractionnement est possible. Cette autorisation peut être accordée en heures. Justification : idem que précédemment. Sont exclus les RV pour toutes consultations.

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Mariage Agent « MARI »		X	8 jours proratés suivant le temps de travail. Justification : copie du livret de famille ou extrait d'acte de mariage.
* Autorisations exceptionnelles	Conclusion d'un PACS de l'agent « PACS »		X	8 jours proratés suivant le temps de travail. Justification : copie du certificat
* Autorisations exceptionnelles	Mariage autre « MARE »		X	- Enfant, père, mère (filiation directe) : 5 jours proratés suivant le temps de travail. - Autres ascendants, descendants, frère, sœur (filiation directe) : 3 jours proratés suivant le temps de travail. - Enfant du conjoint, pacsé, concubin notoire : 2 jours ½ (prorata suivant le temps de travail) - Collatéraux du 3 ^{ème} degré (oncle, tante, neveu, nièce) (filiation directe) : 1 jour pour les agents à 100%, 90%, 80%, 70%, 60% et ½ journée pour les agents à 50%. Justification : acte de mariage
* Autorisations exceptionnelles	Naissance enfant (concerne le père) « NAIS »		X	3 jours proratés suivant le temps de travail dans les 15 jours calendaires suivant la naissance Le fractionnement est possible Justification : acte de naissance
* Autorisations exceptionnelles	Réceptions (Vœux au personnel, ...) « RECE »	X		Suivant directives de la DGS communiquées par messagerie
* Autorisations exceptionnelles	Sortie anticipée avant un jour férié de fin d'année « SOAN »	X		Le temps éventuellement accordé est annoncé par la Présidente via la messagerie Seuls les agents présents la journée considérée dans les services sont concernés. Les agents exerçant habituellement le matin uniquement (agents en horaires continus le matin ou à temps partiel l'après-midi) ne peuvent pas bénéficier de cette modalité.

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Récupération du Vendredi saint (pour les agents ayant travaillé ledit jour et pour les agents à temps partiel dont le jour d'absence coïncide avec le vendredi après-midi – assimilation à 1/2 journée RTT bloquée) « RVSJ »	X		<p>½ journée.</p> <p>Pour les agents ayant travaillé, l'indemnisation est possible sous forme d'heures supplémentaires (jour de semaine) en fonction de la réglementation en vigueur.</p> <p>L'agent à temps partiel le vendredi après-midi sollicite la récupération d'une demi-journée.</p> <p>En cas de congé maladie ou accident de travail, la récupération selon les mêmes modalités est possible.</p> <p>Pas de récupération pour les agents à temps non complet dont le jour d'absence coïncide avec le vendredi saint après-midi.</p>

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.428

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
* Autorisations exceptionnelles	Rentrée scolaire « RSCO » ou « RSCH »	X		½ journée (après-midi) si demande de congé pour la matinée (décompte : 1/2 journée en congé) ou allègement des horaires (note établie chaque année) jusqu'à l'entrée en sixième de l'enfant Plusieurs autorisations sont accordées aux agents ayant des enfants dont le jour de rentrée est différent
* Autorisations exceptionnelles	Démarche COS « COSD »	X		Durée nécessaire à la démarche
* Autorisations exceptionnelles	Formateur rémunéré « CANN » ou « RRTT » ou « RCRJ » ou « RHSJ »			Le temps nécessaire est à poser en congés, RTT ou autres récupérations. La demande de cumul d'activités pour enseignement doit être au préalable sollicitée auprès de la DRH.
* Autorisations exceptionnelles	Congés de paternité ou d'accueil de l'enfant « CPAT »		X	Durée : 11 jours calendaires consécutifs ou 18 jours en cas de naissances multiples à solliciter dans les 4 mois suivant la naissance. Report du délai de 4 mois en cas d'hospitalisation de l'enfant (cf CPAT supplémentaire) L'instruction est assurée par la DRH sur demande écrite après visa du responsable hiérarchique.
* Autorisations exceptionnelles	Congés de paternité supplémentaire « CPAT »		X	Un congé supplémentaire d'une durée maximale de 30 jours est accordé lors de l'hospitalisation immédiate de l'enfant après sa naissance dans une unité de soins spécialisés (soins intensifs ou réanimation) Consulter la DRH
Décharge d'activité	Décharge « COS » « DCOS »	X		Temps nécessaire précisé dans la convocation
Décharge d'activité	Jury d'Assises (juré) « JUAS »	X		Temps nécessaire à la participation Justification : convocation
Décharge d'activité	Témoïn à un procès « JURT »	X		Agent cité comme témoïn auprès d'une juridiction répressive (Tribunal de Police / Tribunal Correctionnel / Cour d'Assises) Temps nécessaire à la participation Justification : convocation
Décharge d'activité	Formateur non rémunéré « DFO2 »	X		Temps nécessaire à la mission

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT. 429

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par 1/2 j ou journée entière) pour le régime 39 h	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
Décharge d'activité	Élections prud'homales « ELPR »	X		- Pour les électeurs (Contrat Unique Insertion, Contrat Emploi Avenir, apprentis, assistantes maternelles) : forfait de 1 heure (voir + si délais de route importants) - Pour les participants à l'élection à titre syndical : la journée est accordée.
Visite médicale	Visite médicale obligatoire ou demandée par l'Administration « VIMH » ou « VIME »	X		Temps nécessaire à la visite et au déplacement Justification : convocation
Visite médicale grossesse	Examens médicaux prénatals obligatoires limités à 7 (1 premier examen avant la fin du 3ème mois et 1 par mois à partir du 4ème mois) « VMAH » ou « VMAT »	X		Temps nécessaire à la visite et au déplacement Justification : convocation
Visite médicale grossesse	Séance de préparation à l'accouchement « PRAC »	X		Temps nécessaire à la visite et au déplacement Justification : convocation
Grève	Grève « GRED » ou « GREV » ou « GREH »		X	Durée suivant l'absence réelle décomptée sur la base de Jour / Heures / Minutes
Maladie / Maternité / Accident	Accident du travail, de trajet ou maladie professionnelle « ACTR » « ACTJ » ou « MPRO »		X	Durée fixée par un certificat médical La saisie du motif « MPRO » est effectuée par le service GTT de la DRH.
Maladie / Maternité / Accident	Congés maternité ou adoption « CMAT »		X	Durées différentes suivant le rang de l'enfant attendu. L'instruction de cette position est assurée par la DRH Justification : copie de la déclaration de grossesse ou attestation de l'organisme d'adoption mentionnant la date d'arrivée de l'enfant confié
Maladie / Maternité / Accident	Grossesse pathologique « CPRE »		X	Durée maximale de 14 jours sur production d'un certificat médical mentionnant le lien avec la grossesse

LES ANNEXES (1)

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT. 430

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
Maladie / Maternité / Accident	Couches pathologiques « CPOS »		X	Durée maximale de 28 jours sur production d'un certificat médical mentionnant le lien avec l'accouchement
Maladie / Maternité / Accident	Maladie de longue durée (CLM ou CLD) « MLD »		X	Durée fixée par le Comité Médical L'instruction de la demande est assurée par la DRH
Maladie / Maternité / Accident	Maladie ordinaire « MOR »		X	Durée fixée par certificat médical Le congé de maladie se substitue automatiquement au congé annuel ou à toutes autres absences prévues. Une consultation n'entre pas dans ce cadre.
Mandat électif non rémunéré	Crédit d'heures Mandat électif « CHME » ou « CHMH »		X	La 1 ^{ère} demande manuscrite mentionne la nature du mandat et la collectivité avec le nombre d'habitants : l'instruction est assurée par la DRH après visa du responsable hiérarchique et le quota est géré par le service de l'agent. Cette absence n'est pas rémunérée.
Mandat électif	Participation aux sessions « PSES » ou « PSEH »		X	Temps nécessaire aux déplacements et à la participation : <ul style="list-style-type: none"> • aux séances plénières, • aux réunions de commissions, dont l'agent est membre, instituées par délibération, • aux réunions des assemblées délibérantes et des bureaux des organismes où l'agent représente la collectivité locale. Justification : convocation
Obligations Militaires	Obligations militaires (limitées à 30 jours par an) « OBMI »		X	Temps nécessaire à la participation Justification : convocation L'instruction de la demande est assurée par la DRH.
Récupération	Récupération « RTT » « RRTT »	X		Durée : 13,5 jours par an proratis suivant le temps de travail pour les agents à 39 heures
Récupération	Récupération de crédit d'heures « RCRJ »	X		Durée maximale : 5 jours par an (du 01/02 au 31/01 de l'année suivante) proratis suivant le temps de travail
Récupération	Récupération heures supplémentaires « RHSJ »	X		Récupération par journée entière ou demi-journée

* Les autorisations d'absence ne peuvent pas se substituer aux congés et RTT.431

TYPES D'ABSENCE	MOTIFS D'ABSENCE	TRAVAIL EFFECTIF	TRAVAIL NON EFFECTIF (débit de 12 ou 23 minutes respectivement par ½ j ou journée entière) pour le régime 39 h	RÈGLE ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ABSENCE
Récupération	Récupération formation y compris formation syndicale « RFOR »	X		En fonction de la durée de la formation suivie sur un temps de repos (jour du temps partiel ou samedi par exemple)
Sanctions	Exclusion temporaire « SCEX »		X	Durée déterminée par arrêté. L'instruction est assurée par la DRH.
Disponibilité ou Congé sans traitement	Disponibilité ou congé sans traitement « DISP »		X	Le congé et sa durée dépendent de la réglementation en vigueur (consulter la DRH) L'instruction est assurée par la DRH après avis hiérarchique
Grossesse	Heure de réduction quotidienne	X		L'heure de réduction est accordée à partir du 1 ^{er} jour du 3 ^{ème} mois de grossesse en accord avec le responsable hiérarchique éventuellement sur des plages fixes. Cette facilité n'est ni cumulable, ni récupérable, sauf avis contraire du médecin de prévention. L'agent en formule la demande par écrit assortie de la déclaration de grossesse
Allaitement	Allaitement			Des facilités de service (et non des autorisations d'absence) peuvent être accordées si le lieu de garde de l'enfant est proche du lieu de travail. Le temps dû reste identique.
Congé de présence parentale Non rémunéré	Interruption ou réduction d'activité en vue de s'occuper d'un enfant à charge dans le cadre d'événements présentant une particulière gravité rendant indispensables une présence soutenue de sa mère ou de son père et des soins contraignants. « CPPJ »		X	Le congé est accordé de droit pour un crédit de 310 jours ouvrés (environ 14 mois) à prendre dans une période maximale de 3 ans. Le congé peut être fractionné. Les droits à congés annuels restent inchangés. Les RTT sont quant à eux proratés. L'instruction est assurée par la DRH
Congé de solidarité familiale Indemnisé sous la forme d'allocation	Interruption ou réduction en vue de s'occuper d'un proche souffrant d'une pathologie mettant en jeu le pronostic vital ou qui est en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable. « CSFJ »		X	Le congé peut être accordé : * pour une période continue d'une durée maximale de 3 mois, renouvelable 1 fois ; * ou par périodes fractionnées d'au moins 7 jours consécutifs, dont la durée cumulée ne peut pas être supérieure à 6 mois, * ou sous forme d'un temps partiel de 50 à 80 % pour une période maximale de 3 mois, renouvelable 1 fois. Les droits à congés annuels restent inchangés. Les RTT sont quant à eux proratés.

ANNEXE 2 - EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

Absences considérées comme «travail effectif»

TYPLOGIE D'ABSENCE	BENEFICIAIRES	DUREE	PROCEDURE
<p>1) <i>Autorisations spéciales d'absences pour assister aux congrès syndicaux ou aux réunions des organismes directeurs des organisations syndicales dont ils sont membres élus (cf. détail dans la colonne « Durée »)</i></p> <p><i>(motifs en jour « Syndicat art. 16-17-20 J »/« SYAS » ou en heure « Syndicat art. 16-17-20 H »/« SYAH »)</i></p> <p><i>Références juridiques : articles 15 et 16 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985 modifié par le décret n°2014-1624 du 24 décembre 2014 et réponse ministérielle n° 6902 : JO Sénat Q, 28 juillet 1994, p. 1875</i></p>	<p>Représentants des organisations syndicales mandatés par l'organisation à laquelle ils appartiennent.</p>	<p>1) 10 jours par an et par agent pour assister aux congrès des syndicats nationaux, des fédérations et confédérations de syndicat</p> <p>2) limite portée à 20 jours par an et par agent pour assister aux congrès syndicaux internationaux ou aux réunions des organismes directeurs des organisations syndicales internationales, des syndicats nationaux, des confédérations, des fédérations, des unions régionales et des unions départementales de syndicats</p>	<p>Accordées sous réserve des nécessités du service.</p> <p>Demande à formuler 3 jours au moins avant la date prévue de l'absence sur présentation de la convocation originale. Celle-ci sera visée par le responsable hiérarchique ou l'autorité fonctionnelle + le Service Education de la DEJS et transmise à la DRH.</p> <p>L'agent ou le gestionnaire du temps saisit l'absence sur GTT intra/Chronogestor</p> <p>En cas de refus, le responsable hiérarchique en informe l'agent et transmet son avis défavorable <u>motivé</u> sans délai à la DRH.</p>

NB : Seules les demandes originales pourront être traitées.

TYPOLOGIE D'ABSENCE	BENEFICIAIRES	DUREE	PROCEDURE
<p>2) Autorisations spéciales d'absences pour participer aux congrès ou aux réunions statutaires d'organismes directeurs des organisations syndicales d'un autre niveau que ceux qui sont indiqués au 1).</p> <p>(motifs en jour « Syndicat art. 16-17-20 J » / « SYAS » ou en heure « Syndicat art. 16-17-20 H » / « SYAH »)</p> <p>Références juridiques : articles 15 et 17 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985 modifié par le décret n°2014-1624 du 24 décembre 2014</p>	<p>Représentants des organisations syndicales mandatés par l'organisation à laquelle ils appartiennent.</p>	<p>Contingent global réparti chaque année par syndicat (1 heure pour 1 000 heures de travail de l'ensemble des agents)</p> <p>Quota par syndicat géré par la DRH</p>	<p>Accordées sous réserve des nécessités de service.</p> <p>Demande à formuler au moins 3 jours à l'avance la date prévue de l'absence par le biais de la convocation originale. Celle-ci sera visée par le responsable hiérarchique ou l'autorité fonctionnelle + le Service Education de la DEJS et transmise à la DRH.</p> <p>L'agent ou le gestionnaire du temps saisit l'absence sur GTTIntra/Chronogestor.</p> <p>En cas de refus, le responsable hiérarchique en informe l'agent et transmet son avis défavorable <u>motivé</u> sans délai à la DRH.</p>

NB : Seules les demandes originales pourront être traitées.

TYPOLOGIE D'ABSENCE	BENEFICIAIRES	DUREE	
<p>3) Autorisations spéciales d'absences accordées au titre de la participation aux Commissions Administratives Paritaires, Commissions Consultatives Paritaires, Comités Techniques, Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail, Comités de suivi, Commission de réforme, groupes de travail organisés par l'administration.</p> <p>(motifs en jour « Syndicat Convoc CD66 art. 18 J »/« SYRD » ou en heure « Syndicat Convoc CD66 article 18 H »/« SYRH »)</p> <p>Références juridiques : article 18 du décret n°85-397 du 3 avril 1985 modifié par le décret n°2014-1624 du 24 décembre 2014</p>	<p>Représentants syndicaux appelés à siéger à ce type de réunion.</p> <p>Des experts peuvent également en bénéficier sur désignation du syndicat</p>	<p>La durée de cette autorisation comprend, outre les délais de routes et la durée prévisible de la réunion, <u>un temps égal à cette durée pour permettre aux intéressés d'assurer la préparation et le compte rendu des travaux.</u></p> <p>La séance de préparation est organisée par le syndicat.</p> <p>Pour un agent à temps partiel, la récupération est possible à due proportion.</p>	<p>Accordées de droit.</p> <p>La convocation de l'administration est à faire viser par le responsable hiérarchique ou l'autorité fonctionnelle + le Service Education de la DEJS.</p> <p>La convocation du syndicat (mail), visée par le Supérieur hiérarchique ou l'autorité fonctionnelle, est transmise à la DRH.</p> <p>L'agent ou le gestionnaire du temps saisit l'absence sur GTTintra/Chronogestor.</p>

NB : Seules les demandes originales pourront être traitées.

TPOLOGIE D'ABSENCE	BENEFICIAIRES	DUREE	
<p>4) Décharges d'activité de service : autorisation donnée à un fonctionnaire d'exercer une activité syndicale pendant les heures de service</p> <p>(motifs en jour « Syndicat art. 16-17-20 J »/« SYAS » ou en heure « Syndicat art.20 16-17-20 H »/« SYAH »)</p> <p>Références juridiques : article 20 du décret n°85-397 du 3 avril 1985 modifié par le décret n°2014-1624 du 24 décembre 2014</p>	<p>Tous agents désignés par le syndicat</p>	<p>Nombre d'heures accordé par an à chaque syndicat : le quota par syndicat est géré par la DRH.</p> <p>NB : La décharge peut être ponctuelle, partielle ou totale</p>	<p>Accordées sous réserve des nécessités de service.</p> <p>Pour une décharge ponctuelle, demande à formuler sur l'original de l'imprimé « Demande de décharge d'activité de service » signé par le secrétaire du syndicat. Celui-ci sera visé par le responsable hiérarchique ou l'autorité fonctionnelle + le Service Education de la DEJS et transmis à la DRH.</p> <p>Pour une décharge permanente (partielle ou totale) le syndicat transmet un courrier spécifique à la DRH qui s'assure de l'avis hiérarchique.</p> <p>L'agent ou le gestionnaire du temps saisit l'absence sur GTTIntra/Chronogestor.</p> <p>En cas de refus, le responsable hiérarchique en informe l'agent et transmet son avis défavorable <u>motivé sans délai</u> à la DRH.</p>

NB : Seules les demandes originales pourront être traitées.

436

5) Heure d'information mensuelle

(Motif « Syndicat Information art.6 H » « SYIN »)

Références juridiques : article 6 du décret n°85-397 du 3 avril 1985 modifié par le décret n°2014-1624 du 24 décembre 2014 et circulaire du 25 novembre 1985 relative à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique Territoriale (JO du 8 décembre 1985 page 14285)

1/ Organisation par le syndicat :

2/ Tout agent sur sa demande

1 heure par mois pouvant être regroupée par le syndicat organisateur sur un trimestre (3 heures maxi).

Pour un agent, les autorisations d'absence pour ce motif ne pourront pas excéder 12 heures par année civile.

1 heure d'information spéciale supplémentaire peut être accordée pendant la période de 6 semaines précédant le jour du scrutin organisé pour le renouvellement des Commissions Administratives Paritaires et des Comités Techniques

1/ Les syndicats doivent faire la demande au moins 15 jours ouvrés avant la date prévue, si celle-ci doit se tenir dans les bâtiments administratifs

2/ Accordée sous réserve des nécessités du service

Procédure :

Demande à adresser au moins 3 jours avant.

L'agent ou le gestionnaire du temps saisit l'absence sur GTT intra/Chronogestor.

En cas de refus, le responsable hiérarchique en informe l'agent et transmet son avis défavorable motivé sans délai à la DRH.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 11/06/2020
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

NB : Seules les demandes originales pourront être traitées.

TYPOLOGIE D'ABSENCE	BENEFICIAIRES	DUREE	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> Envoyé en préfecture le 11/06/2020 Reçu en préfecture le 11/06/2020 Affiché le  ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE </div>
<p>6) Congé pour formation syndicale</p> <p>(motif « Syndicat Formation J » « SYFO »)</p> <p>Références juridiques : décret n°85-552 du 22 mai 1985</p>	<p>Tout agent souhaitant participer à une formation dispensée par les organismes directeurs nationaux des syndicats.</p>	<p>12 jours ouvrables par an et par agent.</p> <p>Ce nombre est rapporté au temps de travail de l'agent et est porté à 18 jours pour les agents animateurs de stage.</p> <p>Pour un agent à temps partiel suivant une formation hors de son temps de travail, la récupération est possible.</p>	<p>Accordées sous réserve des nécessités du service.</p> <p>Demande formulée un mois avant le début de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par courrier de l'agent, pour les participants - par courrier du syndicat organisateur pour les animateurs de stage. <p>Ce document sera visé par le responsable hiérarchique ou l'autorité fonctionnelle + le Pôle Education de la DEJS et transmis à la DRH.</p> <p>En cas de refus, le responsable hiérarchique en informe l'agent et transmet son avis défavorable motivé sans délai à la DRH.</p> <p>A défaut de réponse expresse au plus tard le 15^{ème} jour qui précède le début du stage, le congé est réputé accordé.</p> <p>Une attestation de formation devra être adressée à la DRH dès que possible.</p> <p>L'agent ou le gestionnaire du temps saisit l'absence sur GTT intra/Chronogestor.</p>
<p>7) Autorisations d'absence permettant l'exercice des missions des membres des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (enquêtes, visites ou dans toute situation d'urgence prévues dans le cadre des compétences du CHSCT).</p> <p>(motif « Syndicat CHSCT J » « SYCH »)</p> <p>Références juridiques : décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié</p>	<p>Membres titulaires et suppléants du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail</p>	<p>Le temps nécessaire comprenant, outre les visites, celui du déplacement, de préparation et de recherche de mesures préventives.</p>	<p>Accordées sous réserve des nécessités du service.</p> <p>Autorisation d'absence par journée ou demi-journée à formuler sur convocation du syndicat au moins 3 jours avant.</p> <p>En cas de refus, le responsable hiérarchique en informe l'agent et transmet son avis défavorable motivé sans délai à la DRH.</p>

ANNEXE 3 - APPLICATION DES GARANTIES MINIMALES POUR LES AGENTS D'EXPLOITATION DES ROUTES

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
 Reçu en préfecture le 11/06/2020
 Affiché le 
 ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

	Temps de travail			Temps de repos		Travail de nuit
	Journalier		Hebdomadaire	Journalier	Hebdomadaire	
	Durée maxi	Amplitude maxi				
Principes généraux (décret du 25/08/2000 modifié)	10 h	12 h	48 h maxi sur 1 semaine et 44 h en moyenne sur 12 semaines	11 h continues mini	35 h mini comprenant en principe le dimanche	
(*) Titre I : Organisation programmée	En compensation de l'organisation programmée et de la durée quotidienne de travail, des pauses appropriées sont aménagées au sein de la période de travail.					
Garde et surveillance d'infrastructures de transport routier	12 h	12 h	48 h maxi sur 1 semaine et 44 h en moyenne sur 12 semaines	9 h continues mini	35 h mini comprenant en principe le dimanche	
Surveillance de chantiers sous fortes contraintes	12 h	15 h		9 h continues mini		
Viabilité hivernale	12 h	15 h	60 h maxi sur 1 semaine isolée et 44 h en moyenne sur 12 semaines	9 h continues mini		

	Temps de travail			Temps de repos		
	Journalier		Hebdomadaire	Journalier	Hebdomadaire	
	Durée maxi	Amplitude maxi				
(*) Titre II : Intervention aléatoire	Pas de contraintes particulières hors les temps de repos			Après intervention(s), si ≤ 7 h continues, ou si 2ème fois < 9 h continues dans la même semaine sans avoir eu le repos récupérateur 11h, alors repos récupérateur de 11h	Peut être interrompu si ≤ 24 h avant la 1ère intervention, alors repos récupérateur de 35h dès fin de l'intervention	Si temps de travail cumulé > 4 h entre 22h et 7h et si repos préalable inférieur à 11h, alors repos récupérateur de 11h
(*) Titre III : Action renforcée	Pendant une durée maximale de 72h, les agents peuvent demeurer à la disposition de l'autorité hiérarchique sous réserve de repos quotidiens continus		60 h maxi par période quelconque de 7 jours et 44 h en moyenne sur 12 semaines	Par tranche de 24h, 7h continues pendant la 1ère, 8h continues pendant la 2ème, 9h continues pendant la 3ème		

(*) Décret 2002-259 du 22 février 2002 : les dérogations.

N.B. : L'agent bénéficie d'une pause de 20 minutes durant chaque plage de travail de 6 heures.

ANNEXE 4- LISTE DES FONCTIONS « CADRES » **(CF. ARTICLE 6) (CF. ARTICLE 9.2)**

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Directeur, Directeurs Adjoints, Chef de Cabinet de la Présidence,
Collaborateurs de Cabinet

Directeur et Directeur Adjoint de la Communication

Directeur Général des Services

Directeurs Généraux Adjoints des Services

Directeurs de la DGS

Directeur Adjoint des Finances

Responsable du Secrétariat Général

Médecin Prévention DPSBET

Directeurs de la DGA de la Citoyenneté

Chef du Service Archéologie

Responsable du Centre de Conservation et de Restauration du
Patrimoine

Directeurs de la DGA Ressources et Moyens Généraux

Directeur Adjoint de la Direction des Systèmes Information

Directeur Technique de la Direction des Systèmes Information

Directeur Evaluation Conseil Contrôle

Directeur Adjoint de la Direction Logistique et Bâtiments

Référent Maintien dans l'Emploi-Handicap de la Direction des
Ressources Humaines

Directeurs de la DGA Solidarités

Directeur Adjoint de la Direction Enfance Famille

Directeurs de la DGA Territoire et Mobilités

Directeurs Adjoints de la Direction Infrastructures et Déplacements

Directeurs Adjoints des Investissements

Responsable du Service Maîtrise d'œuvre

ANNEXE 5 - Limite des 31 jours consécutifs d'absence de service

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Conformément au décret 85-1250 du 26/11/1985 modifié, dans son article 4, ainsi qu'à la jurisprudence en la matière, l'absence de service d'un agent est limitée à 31 jours suivis.

Ainsi, vous ne pouvez pas vous absenter plus de 31 jours consécutifs, samedis, dimanches, jours fériés et éventuellement repos compensateurs inclus, pour les motifs congés, RTT, récupération d'heures supplémentaires, récupération Crédit Temps Epargné « CTE », autorisations d'absences prévisibles.

A titre d'exemple, si vous sollicitez des absences du lundi 29 octobre au vendredi 23 novembre 2018 inclus, on comptabilise du samedi 27 octobre au dimanche 25 novembre, soit 30 jours d'absence de service. Si vous disposez d'un temps partiel 80 % le vendredi, le calcul devra s'effectuer dès le vendredi 26 octobre, soit 31 jours. La demande d'absence pourrait donc être acceptée.

La limite des 31 jours consécutifs ne s'applique pas dans les situations suivantes :

- congés bonifiés ou autorisation exceptionnelle de cumuler vos congés pour vous rendre dans votre pays d'origine ou accompagner votre conjoint se rendant dans son pays d'origine (mêmes critères à remplir que pour le congé bonifié)
- consommation de votre Compte Epargne Temps « CET »,
- avant un départ définitif de la Collectivité (démission, retraite, fin de contrat, licenciement),
- après un congé maternité.

Après un congé de maladie, accident de trajet/service, maladie professionnelle, longue maladie ou durée, le report des congés peut se faire sans limite. Toutefois, les congés de l'année en cours devront respecter cette limite.

ANNEXE 6 : ARRIVÉE D'UN AGENT ET PROCÉDURE EN CAS DE PERTE DE BADGE

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

a) Arrivée d'un agent

Se référer au gestionnaire du temps qui prendra l'attache de la DRH en cas de besoin.

b) Procédure en cas de perte de badge

Un badge fait office de carte professionnelle.

En cas de perte avérée, l'agent doit le signaler à la Direction des Ressources Humaines, au moyen d'un mail.

La fourniture à titre gratuit d'un nouveau badge sera organisée dans les meilleurs délais possibles.

Vu le coût de cette carte-badge, il est vivement recommandé de veiller à sa conservation dans des conditions optimales.

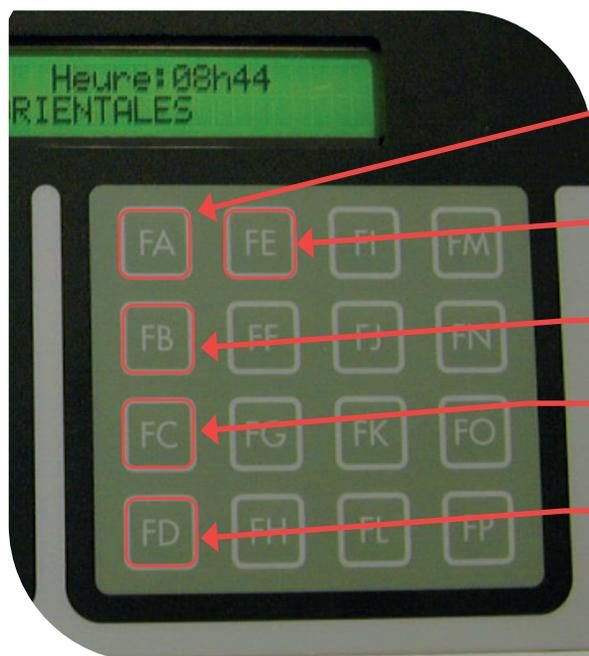
ANNEXE 7 - UTILISATION DE LA BADGEUSE ET TOUCHES DE FONCTIONS



1 - Pour «BADGER» passer «LENTEMENT» la Carte-Badge sur la badgeuse :

Un «BIP» signalera que l'opération a été prise en compte en affichant le nom de l'agent.

2 - Pour consulter les différents compteurs il faut IMPERATIVEMENT appuyer sur la touche correspondant au compteur avant de passer la Carte-Badge pour identification (sinon cela comptera comme une entrée ou une sortie) :



Touche «FA» ou «F1» : Débit/Crédit + Passage du badge

Touche «FE» ou «F5» : Crédit Temps Épargné + Passage du badge

Touche «FB» ou «F2» : Congé Annuel + Passage du badge

Touche «FC» ou «F2» : RTT + Passage du badge

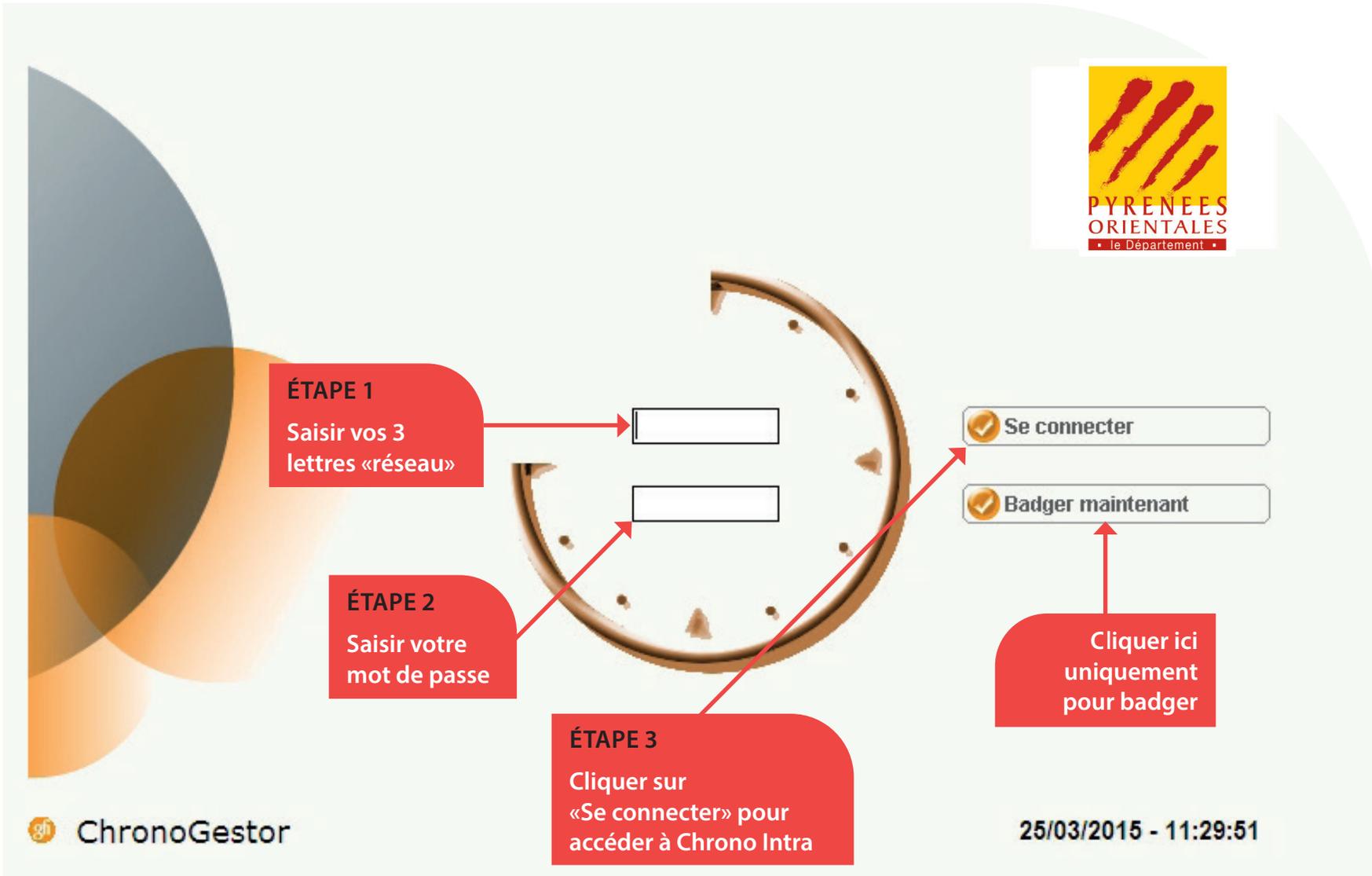
Touche «FD» ou «F4» : Solde H. Récup + Passage du badge

ANNEXE 8 - NOTICE DE BADGEAGE PAR INTRANET

Pour se connecter, il convient de saisir les 3 lettres « réseau », en minuscule, dans « Utilisateur » et de nouveau les 3 lettres en minuscule dans « Mot de passe » ou ce dernier s'il est personnalisé.

Le badgeage est possible dès la page d'accueil après identification, en cliquant sur le bouton « Badger maintenant ».

Pour entrer dans l'applicatif, cliquer sur « Se connecter ».



ÉTAPE 1
Saisir vos 3 lettres «réseau»

ÉTAPE 2
Saisir votre mot de passe

ÉTAPE 3
Cliquer sur «Se connecter» pour accéder à Chrono Intra

Cliquer ici uniquement pour badger

Se connecter

Badger maintenant

PYRENEES ORIENTALES
le Département

ChronoGestor

25/03/2015 - 11:29:51

PROCEDURE DE DEMANDE D'ABSENCE EN GTTINTRA

Un mail de confirmation arrive aussitôt sur la messagerie de l'agent.

The screenshot shows the 'Absences' section of the GTTINTRA application. The interface includes a top navigation bar with 'ACCUEIL', 'CALENDRIER', 'AIDE', 'MOT DE PASSE', and 'DECONNEXION'. A left sidebar contains 'Utilisateur', 'Saisies', and 'Consultations'. The main content area displays 'Compteurs cumulés au 06/04/2015' and 'Consultation De La Situation'. The 'Ajouter' form is visible, with fields for start and end dates, time of day, and absence reason. Red callout boxes provide step-by-step instructions:

- ÉTAPE 1**: Cliquer sur Absences
- ÉTAPE 2**: Sélectionner sur le calendrier la date de début de l'absence
- ÉTAPE 3**: Sélectionner sur le calendrier la date de fin de l'absence
- ÉTAPE 3 BIS**: Renseigner l'unité de temps souhaité pour le début et la fin de l'absence
- ÉTAPE 4**: Indiquer le motif d'absence concerné pour la période demandée
- ÉTAPE 5**: Enregistrer votre demande
- ÉTAPE 6**: Cliquer sur Déconnexion

Situation de vos compteurs au dernier jour de calcul validé

Compteurs cumulés au 06/04/2015	
Solde CA	33J00
Solde JRTT	10J50
Reliquat année précédente	3J50
Crédit Temps Epargné	7h22m
CTE pris	00j00
H. Sup. à Récupérer	60h33m
Abs enfant malade pris	0J50

Consultation De La Situation

Au > 07/04/2015 Prise en compte des demandes d'absences

Ajouter

Du > 07/04/2015 Jours Jours Jour Heures Minutes

Au > 07/04/2015 Jours Jours Jour Heures Minutes

Motif d'absence > Choisir un motif...

Vos commentaires >

REINITIALISER MA SITUATION MON SYNOPTIQUE ANNUEL ENREGISTRER

Pages : 1 2 3 4 5

ANNEXE 9 - QUELQUES QUESTIONS PRATIQUES

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

1 - Questions sur congés, RTT, CTE

Que se passe-t-il si je pose une semaine de congé alors que j'avais planifié 1 jour « RTT » ?

Réponse : Seront décomptés les jours en dehors de cette récupération « RTT », soit 4 jours pour un agent à temps plein.

Puis-je récupérer mon jour « RTT » planifié, si j'ai été en formation y compris syndicale ?

Réponse : La formation étant assimilée à une période d'activité, vous poserez en accord avec votre responsable de service votre jour RTT à un autre moment.

Peut-on m'imposer de ne pas prendre le jour RTT pour raisons de service (exemple : surcharge exceptionnelle, maladie d'un collègue...)?

Réponse : Oui. Le jour RTT sera reporté à une date ultérieure, si nécessaire au-delà du cycle mensuel.

Je relève du régime 39 h et j'ai été absent 8 jours ouvrés pour maladie et 2,5 pour garde d'enfant ; quel est l'impact sur ma GTT ?

Réponse :

Calcul : 23 min x 8 jours = 184 min

+23 min x 2 jours = 46 min

+12 min x 1(1/2 journée) = 12 min

total déduit automatiquement = 242 min (4 h et 2 min)

Votre droit à RTT ne sera pas impacté si vos compteurs « crédit du mois » et « Crédit Temps Epargné » sont suffisamment alimentés. A défaut, une régularisation d'au moins une ½ journée de récupération d'heures supplémentaires, RTT ou congé sera réalisée par votre gestionnaire du temps.

J'ai été malade le jour de la RTT « bloquée » ; que se passe t-il ?

Réponse : Si vous relevez du régime de 39h, vous pouvez récupérer votre jour RTT à une autre date en accord avec votre responsable hiérarchique (par exception, le report sur le mois suivant est autorisé) mais vous devez récupérer 23 minutes compte tenu que le jour de maladie n'entre pas dans les jours de travail effectif.

Puis-je prendre 7 semaines de congés consécutives ?

Réponse : La réglementation stipule qu'un fonctionnaire ne peut, du fait de ses congés, s'absenter plus de 31 jours consécutifs (cf Annexe 5). La réponse est donc négative.

Mon contrat est prolongé, qu'en est-il de mes congés ?

Réponse : vos congés seront calculés par votre gestionnaire du temps.

A ce nouveau droit, sont défalqués les jours de congés dont vous avez déjà bénéficié depuis le premier contrat.

Il est rappelé que, pour éviter un surcoût préjudiciable aux finances de la collectivité, ces congés doivent être consommés pendant la période du contrat.

Puis-je bénéficier du jour RTT bloqué dans la mesure où j'ai opté pour un régime hebdomadaire de travail de 36 h 35 ?

Réponse : La décision de bloquer des jours RTT étant à l'initiative de l'administration et les services étant fermés (sauf monuments départementaux et sites naturels), vous bénéficiez donc de ces jours supplémentaires.

En cas de nécessité de service, si vous êtes amené à travailler, aucune récupération ne sera accordée.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

2 - Questions sur le temps partiel

Puis-je récupérer le jour RTT « bloqué » s'il coïncide avec mon jour de temps partiel ?

Réponse : Oui, uniquement si vous relevez du régime 39 h. Le jour RTT sera reporté à une date ultérieure, dans la limite de votre droit RTT annuel. Pour le régime à 36h35, aucune récupération n'est possible.

Je suis à temps partiel et j'ai participé à un cycle de formation dont certains jours coïncidaient avec mon absence pour temps partiel : puis-je récupérer ces jours ? Même question pour une formation syndicale.

Réponse : En accord avec votre responsable hiérarchique, vous pouvez récupérer ces journées de façon continue ou discontinue.

Puis-je organiser mon temps partiel 90% en m'absentant 1 jour sur 2 semaines ?

Réponse : Rien ne s'oppose à cette disposition si votre responsable hiérarchique y est favorable.

Puis-je récupérer le jour du concours dans la mesure où il correspond à une absence liée à mon temps partiel ?

Réponse : La récupération n'est pas possible car il s'agit d'une autorisation d'absence et non d'un congé supplémentaire.

Puis-je récupérer le jour férié dans la mesure où il correspond à une absence liée à mon temps partiel ?

Réponse : La récupération n'est pas possible car il s'agit des aléas du calendrier.

Puis-je récupérer l'après-midi du vendredi saint dans la mesure où il correspond à une absence liée à mon temps partiel ?

Réponse : La récupération d'une 1/2 journée est possible en accord avec votre responsable hiérarchique dans l'année en cours.

Je suis à temps partiel le mercredi et souhaite modifier ce jour pour convenance personnelle, ai-je le droit ?

Réponse : Non, le changement de jour de temps partiel est envisageable exclusivement pour nécessités de service.

3 - Questions diverses ou spécifiques

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Doit-on respecter les plages d'ouverture au public ?

Réponse : Celles-ci sont pleinement applicables et le tableau de service prévoit le respect d'un effectif minimum, pendant les plages variables pour assurer la bonne marche du service.

J'ai accompagné dans mes fonctions un enfant placé du lundi inclus au mardi avec responsabilité de l'enfant y compris la nuit. Quel est mon décompte de temps de travail effectif ?

Réponse : Vous êtes positionné en « Mission » les 2 jours.

Lundi : 7 h 48 (si régime à 39 h)

Nuit lundi/mardi : forfait NUIT 3 heures, soit 6 heures à récupérer

Mardi : 7 h 48.

Votre Responsable hiérarchique peut valider, en sus des 7 h 48 / jour, les temps de pause (petit-déjeuner, déjeuner et dîner), soit 3 fois 45 minutes dans la mesure où vous avez continué à assurer la responsabilité de l'encadrement de l'enfant et n'avez pu disposer de temps libre.

Je souhaite me rendre à des obsèques pendant une partie de la plage fixe sans poser de congés : quelle est la procédure ?

Réponse : Vous devez demander l'autorisation à votre responsable hiérarchique et vous régulariserez par la suite le temps de travail non effectué. En partant, vous fermez votre compteur en badgeant. Si vous revenez pendant la même plage fixe, vous badgez en arrivant pour réouvrir votre compteur (y compris si dans la journée vous totalisez 6 badgeages). Le gestionnaire lèvera l'anomalie qu'il constatera dans le logiciel de gestion du temps, sans toutefois saisir de motif d'absence.

Je suis maître de stage, et dans ce cadre j'accueille et encadre des élèves « Assistants de service social » stagiaires sur de longues périodes. Puis-je disposer de compensations « Temps » spécifiques ?

Réponse : Aucune disposition en la matière n'est prévue, ni envisagée.

Je suis victime d'une agression et suis convoquée au tribunal. Puis-je bénéficier d'une autorisation d'absence ?

Réponse : Non, seules les personnes convoquées en tant que témoin ou juré peuvent la solliciter (cf Annexe 1 - motifs «JURT» ou «JUAS»)

Mon enfant a été malade pendant mon congé. Puis-je bénéficier de la garde d'enfant ?

Réponse : Il s'agit d'une autorisation d'absence, non substituable à un congé. Aucune récupération n'est, par ailleurs, possible.

*Je travaille à la MSP Cerdagne Capcir. J'ai suivi une formation sur Perpignan qui m'a amené(e) à dépasser largement les 7h48 du jour.
Qu'en est-il de ce temps ?*

Réponse : Votre gestionnaire du temps est autorisé à vous recréditer 42 minutes complémentaires pour prendre en compte le dépassement (régularisation 4).

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
Affiché le 
ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Puis-je récupérer le 1er mai s'il coïncide avec un de mes deux jours de repos hebdomadaires ?

Réponse : La récupération n'est pas possible car il s'agit des aléas du calendrier.

4 - Questions sur Autorisations Spéciales d'Absence

Puis-je solliciter une autorisation d'absence « garde d'enfant » lorsque mon enfant a rendez-vous chez un spécialiste (dentiste, orthodontiste, orthophoniste, anesthésiste,...)

Réponse : Non, les consultations sont exclues de ce dispositif.

Puis-je solliciter une autorisation d'absence « garde d'enfant » si l'école de mon enfant est fermée :

Réponse : Oui, si aucun moyen de garde n'est assuré (pas de garderie, pas de service minimum,...).

Je souhaite demander la rentrée scolaire la matinée et venir travailler l'après-midi pour assister à une réunion où ma présence est nécessaire ; est-ce possible ?

Réponse : Non, vous pouvez bénéficier de cette autorisation uniquement l'après-midi si vous sollicitez la matinée en congé ou RTT par exemple.

Vous aurez toutefois la possibilité d'effectuer des horaires allégés en respectant les modalités précisées dans la note.

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized blue font with a white outline.

ID : 066-226600013-20200608-SP20200608R_36-DE

Contacts :

Direction des Ressources Humaines Service Gestion du Temps de Travail et Protection Sociale

Postes 5 84 58 - 5 81 32 - 5 81 36



Ressources Humaines

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oOo--

DELIBERATION N° SP20200608R_37

OBJET : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DE RENOUELEMENT D'ADHÉSIONS À DES ASSOCIATIONS PRISES PAR DÉLÉGATION SUR L'EXERCICE 2019

RAPPORTEUR : Madame Hermeline MALHERBE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_37 qui lui est présenté,

Vu l'article L.3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°SP20150427R-4 du 27/04/2015

PREND ACTE des décisions relatives au renouvellement de l'adhésion aux associations suivantes dont le Département est membre :

N°Décision	Associations	Montants
01ASS2019	ASSOCIATION FRANCAISE DES CORRESPONDANTS A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (AFCDP)	450,00 €
02ASS2019	ASSOCIATION DES DEVELOPPEURS ET DES UTILISATEURS DE LOGICIELS LIBRES POUR LES ADMINISTRATIONS ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES (ADULLACT)	4 000,00 €
02ASS2019	COTER CLUB	480,00 €
02ASS2019	ASSOCIATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS UTILISATEURS CEGID PUBLIC (ACTU)	500,00 €
03ASS2019	ASSEMBLEE DES DEPARTEMENTS DE FRANCE	37 000,78 €
04ASS2019	CENTRE EUROPEEN DE PREVENTION DU RIQUE INONDATION	2 000,00 €
05ASS2019	RIVIERES RHONE ALPES AUVERGNE	300,00 €
06ASS2019	OCCITANIE PYRENEES EN INTELLIGENCE GEOMATIQUE	20 000,00 €
07ASS2019	COMITE INTERREGIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'AMENAGEMENT DES PYRENEES (CIDAP)	15 000,00 €
07ASS2019	ASSOCIATION DES VILLES ET COLLECTIVITES POUR LES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET L'AUDIOVISUEL (AVICCA)	7 130,00 €
08ASS2019	FRANCE DIGUES	1 530,00 €
09ASS2019	BOIS ENERGIE	75,00 €
09ASS2019	COMITE DE LIAISON ENERGIE RENOUELABLE (CLER)	868,00 €
10ASS2019	ASSOCIATION FINANCES-GESTION-EVALUATION DES	340,00 €

	COLLECTIVITES TERRITORIALES (AFIGESE)	
11ASS2019	MEDITERRANEAN PROTECTED AREAS NETWORK (MEDPAN)	50,00 €
11ASS2019	OBSERVATOIRE DE GALLIFORMES DE MONTAGNE (OGM)	60,00 €
11ASS2019	RESERVE NATURELLE DE FRANCE (RNF)	650,00 €
12ASS2019	ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILS D'ENFANTS ET DE JEUNES (ANACEJ)	3 780,81 €
13ASS2019	FEDERATION FRANCAIS CYCLISME	900,00 €
14ASS2019	CLUB UTILISATEURS LOGICIEL SOLATIS	1 104,00 €
15ASS2019	VELO ET TERRITOIRE	5 000,00 €
16ASS2019	OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE (ODAS)	3 960,00 €
17ASS2019	PLAN EUROPEAN FOREST CERTIFICATION OCCITANIE	145,37 €
18ASS2019	COMITE INTERREGIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'AMENAGEMENT DES PYRENEES (CIDAP)	15 000,00 €
19ASS2019	ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DU LITTORAL (ANEL)	3 234,00 €

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Nicolas GARCIA (procuration à Madame Françoise FITER), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oO--

SEANCE PUBLIQUE DU 08/06/2020

--oO--

DELIBERATION N° SP20200608R_38

OBJET : COMPTE RENDU DES DECISIONS DE MARCHES PUBLICS PRISES SUR DELEGATION

RAPPORTEUR : Madame Hermeline MALHERBE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20200608R_38 qui lui est présenté,

Vu l'article L. 3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération N°26 du 06 juin 2016 reçue en Préfecture le 13 juin 2016,

PREND ACTE des décisions de marchés publics prises par délégation donnée à l'exécutif, telles qu'inscrites sur l'état ci-joint.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Joëlle ANGLADE (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Nicolas GARCIA (procuration à Madame Françoise FITER), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur René MARTINEZ (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur Richard PULY-BELLI (procuration à Monsieur Jean SOL)

ABSENT (S) :

Madame Marina JOLY

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABÉ, Monsieur Romain GRAU, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NEUVILLE, Monsieur René OLIVE, Monsieur Robert OLIVE, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET, Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE SESSION JUIN 2020

N° DÉCISIONS	OBJET	TITULAIRE	CP	MONTANTS	Date Préfecture
D 016 DLB 2020	La création de vestiaires - 3 Avenue du Roussillon à Cabestany	Lot 1 : MIDI TRAVAUX Lot 2 : SAPER Lot 3 : BECK ET CIE Lot 4 : DROP MENUISERIE Lot 5 : POLYGONINOX Lot 6 : ROUSSILLON CHAPE Lot 7 : INFRUCTUEUX Lot 8 : AXIMA CONCEPT	66380 66280 66170 66000 66660 66280 66000	145 251,64 € TTC 14 099,92 € TTC 46 849,76 € TTC 14 275,20 € TTC 23 246,40 € TTC 20 768,04 € TTC 17 280,00 € TTC	24/03/2020
D 017 DLB 2020	Travaux de mise aux normes des obligations légales de débroussaillage du château de Castelnaud	Lot 1 : SERPE Lot 2 : SUD BOIS ÉLAGAGE	66000 09300	22 728,00 € TTC 12 720,00 € TTC	24/03/2020
D 018 DLB 2020	Dépose monte charge et mise en place d'un escalier provisoire au château de Castelnaud	Lot 1 : CAMAR Lot 2 : ECHA'S	66510 66280	14 280,00 € TTC 15 355,55 € TTC	25/03/2020
D 019 DLB 2020	Acquisition de denrées alimentaires pour le service de la cuisine du Département des Pyrénées-Orientales	Lot 1 : agriculture conventionnelle : MÉTRO Lot 2 : agriculture biologique : infructueux	66000 /	Mini 25.000 € HT / Maxi 150.000 € HT	07/04/2020
D 020 DLB 2020	maintenance préventive et corrective des matériels de désenfumage pour le Département des Pyrénées Orientales	ADSI	66350	Mini 5000 € ht Maxi 22550 € ht	09/04/2020
D 021 DLB 2020	TRAVAUX DE SÉCURISATION DE L'ACCUEIL – COLLÈGE «JEAN ROUS » a PIA	Lot 1 : USI SERVICES Lot 3 : ATELIER OLIVER Lot 4 : MIDI TRAVAUX Lot 5 : JEAN TOURRES	66000 66000 66380 66200	4 990,80 € TTC 2 386,80€ TTC 3 491,40 € TTC 9 444,96 € TTC	09/04/2020
D 022 DLB 2020	MISSION D'ÉTUDES GÉOTECHNIQUES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSOLIDATION DU CHÂTEAU DE CASTELNAU	SEMOFI	94290	33.972,00 € TTC	09/04/2020
D 023 DLB 2020	Modification du marché M1900517 passé selon la procédure adapté POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE TOITURE - 1265 AVENUE JULIEN PANCHOT LOT 2 COUVERTURE METALIQUE	BECK ET CIE	66170	Augmentation du montant de l'avance (Covid 19)	28/04/2020
D 024 DLB 2020	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION 2019 AU CHÂTEAU ROYAL DE COLLIOURE LOT 1 MAÇONNERIE	Avenant n°1 au marché de travaux n° M1900315 passé avec l'entreprise CHEVRIN GELI	11493	Plus value de 2 297,80 (4,77 % du marché initial)	06/05/2020
D 025 DLB 2020	INSTALLATION THERMIQUE ET CLIMATIQUE DE LA MAISON SOCIALE DE PROXIMITÉ DE THUIR	CEGELEC	66000	39 480,00 € TTC	05/05/2020
D 026 DLB 2020	Entretien maintenance et acquisition des fontaines à eau équipant les locaux du Département	Lot 1 location et entretien de fontaines à eau (bonbonnes et réseau) INTERLIQUIDE Lot 2 entretien et maintenance des fontaines à eau réseau propriété du Département SEQUOIA PART Lot 3 acquisition de fontaines à eau CHÂTEAU D'EAU	66600 31100 93120	Montant estimé de 6 948 € TTC dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commandes avec un seuil minimum de 5 000 € HT et un maximum de 16 000 € HT Montant estimé de 3 916,80 € TTC dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commandes avec un seuil minimum de 4 000 € HT et un maximum de 11 000 € HT Montant estimé de 559,95 € TTC dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commandes avec un seuil minimum de 300 € HT et un maximum de 2 000 € HT	05/05/2020
D 027 DLB 2020	ACCESSIBILITÉ ET ENTRETIEN 2020 AU CHÂTEAU ROYAL DE COLLIOURE	Lot 1 : maçonnerie SELE Lot 2 : menuiserie LIGNE MENUISERIE Lot 3 : serrurerie VALLUX Lot 4 : électricité JEAN TOURRES Lot 5 : doublage peinture ATELIER MONTES Lot 7 : ascenseur CFA DIVISION NSA	46230 66720 34130 66200 66000 84000	129 775,20 € TTC 6 834,00 € TTC 21 254,40 € TTC 6 390,00 € TTC 3 709,80 € TTC 33 000,00 € TTC	06/05/2020
D 028 DLB 2020	Traitement de surface des cours et acheminements du Château Royal de Collioure	Avenant n°1 M 1800505 avec l'ent LA FORGE CATALANE	66330	Certaines prestations ne seront pas réalisées, ce qui entraîne une moins value sur le lot 5 ferronnerie pour un montant de - 6 144,00 € TTC Le montant du marché est donc ramené à 31 056,00 € TTC (TF+TO1+TO2) soit une moins value de - 16,52 % par rapport au montant initial du marché	12/05/2020

D 018 DEJS 2020	Marché subséquent à l'accord-cadre ACT15JF024 Lot 14 Fourniture et pose de sol souple dans les salles de classe – collège Jean Mermoz à Saint Laurent de la Salanque / revêtement de sol souple	BOIX ET FABRE	66110	67 615,20 € TTC (tranche ferme + tranche optionnelle)	
D 019 DEJS 2020	Fourniture et mise en place de matériels et équipements sportifs indissociables des ouvrages dans le cadre de la construction d'un gymnase au Collège La Garrigole à Perpignan	URBASPORT	31330	38 314,80 € TTC	26/03/2020
D 020 DEJS 2020	Maîtrise d'œuvre pour la restructuration électrique informatique, incendie et intrusion du Collège Jean Moulin à Perpignan	G2S INGÉNIERIE	66350	10 800,00 € TTC (diag + mission de base + opc)	26/03/2020
D 021 DEJS 2020	Assistance à maîtrise d'ouvrage "Bâtiments Durables en Occitanie" pour la restructuration du Collège Le Riberal à Saint Estève	QCS SERVICES	310000	35 880 € TTC	09/04/2020
D 022 DEJS 2020	Maîtrise d'œuvre pour la création d'un préau, l'étanchéité du gymnase et sa réfection et l'extension de la salle de restauration du Collège Jean Moulin à Perpignan	groupement SELARL ADP DUBUISSON & CO – OTCE LR	66000	79 200 € TTC	09/04/2020
D 023 DEJS 2020	PRESTATIONS DE TRANSPORT SCOLAIRE ADAPTÉ ET TRANSPORT DE VOYAGEURS ADAPTÉ A LA DEMANDE SUR LE TERRITOIRE DES PYRÉNÉES ORIENTALES	Avenant n° 1 à l'Accord-cadre de Service n° M 1700298 avec l'ent GME TRANSPORT D'ICI	66600	Augmentation du kilométrage maximum et modification du périmètre	23/04/2020
D 024 DEJS 2020	FOURNITURE ET POSE DE MENUISERIE ALUMINIUM EXTÉRIEURE AU BÂTIMENT A DU COLLÈGE « LA COTE RADIEUSE » A CANET-EN-ROUSSILLON	LOT 1 : M2V GALIGNE FERMETURES SARL	66170	213 336 € TTC	23/04/2020
D 025 DEJS 2020	TRAVAUX DANS TROIS LOGEMENTS DE FONCTIONS AU COLLÈGE « J.S. PONS » A PERPIGNAN	Avenant 1 M 2000127 Lot 02 Plomberie CEGELEC	66000	Plus value de 998,92 TTC	28/04/2020
D 026 DEJS 2020	TRAVAUX DANS TROIS LOGEMENTS DE FONCTIONS AU COLLÈGE « J.S. PONS » A PERPIGNAN	Avenant 1 M 2000129 Lot 04 Électricité Jean TOURRES	66200	Plus value de 1 155,55 € TT	28/04/2020
D 027 DEJS 2020	TRAVAUX D'INVESTISSEMENT MENUISERIE ALUMINIUM – COLLÈGE « JEAN MACE » A PERPIGNAN – lot 2 faux plafonds, marché subséquent à l'accord cadre travaux d'investissement de l'ensemble des collèges publics du Département des Pyrénées Orientales	Sas C2A ATHANER	66700	4 504,60 € TTC	05/05/2020
D 028 DEJS 2020	Mise en conformité accessibilité handicapés au collège la Cote Vermeille à Port – Vendres – Relance des lots 6 plomberie sanitaire et 7 électricité	SAS CLIMATISATION CHAUFFAGE IBANEZ	66240	13 401,60 € TTC	12/05/2020
D008 DID 2020	Véloroute Agouille de la Mar – Phase 1 entre St Cyprien et Alénia – Ouvrages d'art	GTM SUD OUEST TP GC	34961	358 113,60 € TTC variante 1	24/03/2020
D009 DID 2020	RD 117 Entretien des espaces verts, plantations et aires de repos entre Estagel et St Paul de Fenouillet, effectué par une structure favorisant l'emploi des personnes handicapées (en application des articles L. 2113-12 et R2113-7 du CCP)	La consultation est déclarée infructueuse et sera relancée			25/03/2020
D 010 DID 2020	Travaux d'étanchéité des ouvrages d'art du Département des Pyrénées-Orientales	ASTEN	66000	Seuil minimum 150 000 € HT et seuil maximum 450 000 € TTC	26/03/2020
D 011 DID 2020	RD 914 Aménagement entre Banyuls sur mer et Cerbère du PR 39+600 au PR 41+300	Avenant n° 1 M1900548 avec le gpt EUROVIA L.R. / PULL / GTM SO	66270	Nécessaire : - pour l'augmentation de la quantité des prix 2-03, 2-05, 2-06, 2-07, 3-02, 3-03, 3-04, 3-05, 3-06, 3-07, 3-08, 3-09, 3-10, 3-12, 3-20, 3-21, 3-22, 3-23, 3-25, 3-26, 3-27, 3-28, 4-02, 6-01a, 7-01a, 7-02a, 7-03a, 7-04a, 7-04b, - de porter le montant initial du marché de 4 054 578,84 € TTC à 4 234 172,04 € TTC - de prolonger le délai de 1,5 mois.	30/03/2020
D 012 DID 2020	Prestations topographiques et foncières sur routes départementales et ouvrages d'art	Lot 1 : GPT DES Géomètres des PO composé de FONGEO/GONTHARET Emmanuelle/GPO/ Bornage expertise Géomètres Expert/CRETIN-MOREAU Géomètres Experts Associés/Cabinet MAURY GE/THORENT-ROMERO Géomètres Experts/ Cabinet GUILLON GONIN (mandataire) Lot 2 : GEOPOLE GÉOMÈTRES EXPERTS ASSOCIES	66000 66000	Dei indicatif : 33 835,00 € HT soit 40 602,00 € TTC Seuil minimum 10 000 € HT soit 12 000 € TTC Seuil maximum 50 000 € HT soit 60 000 € TTC Dei indicatif : 109 435,00 € HT soit 131 322,00 € TTC Seuil minimum : 30 000 € HT soit 36 000 € TTC Seuil maximum : 160 000 € HT soit 192 000 € TTC	30/03/2020
D 013 DID 2020	RD 914 Aménagement du Belvédère du Cap Redéris – Marché de maîtrise d'œuvre	ATELIER LIEUX ET PAYSAGES	84160	28.800 € TTC	09/04/2020

D 014 DID 2020	RD35 – Remplacement de l'ouvrage sur le canal de Marquixanes	ECM	31270	59 076,00 € TTC	
D 015 DID 2020	RÉALISATION D'ÉTUDES ACOUSTIQUES	SERIAL ACOUSTIQUE	66140	Mini 15 000 € HT Maxi 89 000 € HT	09/04/2020
D 016 DID 2020	La reprise de bac acier sur toiture de la criée suite tempête GLORIA à Port Vendres Anse Gerbal	SASU Entreprise BEAR (ligne de vie) / MIDI TRAVAUX (travaux de mise en sécurité)	66000 66380	4 398,00 € HT 22 901,00 € HT	05/05/2020
D 009 DSI 2020	ACCORD CADRE POUR LA PASSATION DE MARCHES DE MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES DU CONSEIL GÉNÉRAL ET LES COLLÈGES DU DÉPARTEMENT - FOURNITURE ET PRESTATION DE MAINTENANCE. - AC 18TICDSI0088LOT1 - LOT 1 : Ordinateurs de bureau, écrans et périphériques – MS012 :PC ultra portable bureautique avec maintenance destiné aux services départementaux	BECHTLE DIRECT	67120	Montant estimé 72 597,00€TTC accord-cadre à bons de commande avec un montant minimum de 30 000€HT et un montant maximum de 90 000 € HT	05/05/2020
D 010 DSI 2020	Accord – cadre pour la passation de marchés de matériel informatique pour les services du département et les collèges Départementaux – fourniture et prestation de maintenance – AC 18TICDSI0088 – Lot 5 : Terminaux mobiles MS 03 : Achat de terminaux mobiles pour les services du département	Les artisans du mobile	75002	Montant estimé de 38 370,00 € TTC Montant mini de 20 000,00 € HT soit un montant maxi de 45 000,00 € HT	12/05/2020
D 011 DSI 2020	Marché subséquent à l'accord – cadre ACTHDFTH de conception réalisation d'un réseau de communications électroniques à Très haut débit – FTTH sur le département des PO	Avenant n°2 M 1800360 avec l'Ent AXIONE	92140	Nécessaire pour prendre en considération les précisions au marché notées dans l'addendum et les prix supplémentaires du BPU ayant une incidence financière de moins de 5 % sur le montant du marché	12/05/2020
D 012 DSI 2020	Marché subséquent à l'accord – cadre ACTHDFTH de conception réalisation d'un réseau de communications électroniques à Très haut débit – FTTH sur le département des PO	Avenant N°2 M 1800361 avec l'ent SPIE CITYNETWORKS	93287	Nécessaire pour prendre en considération les précisions au marché notées dans l'addendum et les prix supplémentaires du BPU ayant une incidence financière de moins de 5 % sur le montant du marché	12/05/2020
D 013 DSI 2020	Marché subséquent à l'accord – cadre ACTHDFTH de conception réalisation d'un réseau de communications électroniques à Très haut débit – FTTH sur le département des PO	Avenant n°2 M 1800362 avec l'ent SOTRANASA TELEVIDOCOM	66000	Nécessaire pour prendre en considération les précisions au marché notées dans l'addendum et les prix supplémentaires du BPU ayant une incidence financière de moins de 5 % sur le montant du marché	12/05/2020
D 014 DSI 2020	Marché subséquent à l'accord – cadre ACTHDFTH de conception réalisation d'un réseau de communications électroniques à Très haut débit – FTTH sur le département des PO	Avenant n°2 M 1800360 avec l'ent INEO MPLR	6600	Nécessaire pour prendre en considération les précisions au marché notées dans l'addendum et les prix supplémentaires du BPU ayant une incidence financière de moins de 5 % sur le montant du marché	12/05/2020
D 015 DIRCOM 2020	Achat d'espace publicitaire relatif à l'information des habitants des Pyrénées-Orientales sur les centres de santé de proximité ouverts au public dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus – Covid – 19 dans le journal L'Agri	L'AGRI	66350	1 200,00 € HT	26/03/2020
D 016 DIRCOM 2020	Achat d'espace publicitaire relatif à l'information des habitants des Pyrénées-Orientales sur les centres de santé de proximité ouverts au public dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus – Covid – 19 dans le journal La Semaine du Roussillon	LES ÉDITIONS DE CELESTINA	66000	1 200,00 € HT	26/03/2020
D 017 DIRCOM 2020	Achat d'espace publicitaire relatif à l'information des habitants des Pyrénées-Orientales sur les centres de santé de proximité ouverts au public dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus – Covid – 19 dans le journal L'Agri	L'AGRI	66350	700,00 € HT	02/04/2020
D 018 DIRCOM 2020	Achat d'espace publicitaire relatif à l'information des habitants des Pyrénées-Orientales sur les centres de santé de proximité ouverts au public dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus – Covid – 19 dans le journal La Semaine du Roussillon	LES ÉDITIONS CELESTINA	66000	1 490,00€ HT	02/04/2020
D 019 DIRCOM 2020	Achat d'espace publicitaire relatif à l'information des habitants des Pyrénées-Orientales sur les centres de santé de proximité ouverts au public dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus – Covid – 19 dans le journal La Semaine du Roussillon (les 22 et 29 avril)	LES ÉDITIONS CELESTINA	66000	1 490,00€ HT	20/04/2020
D 020 DIRCOM 2020	Achat d'espace publicitaire relatif à l'information des habitants des Pyrénées-Orientales sur les centres de santé de proximité ouverts au public dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus – Covid – 19 dans le journal L'Agri (les 23 et 30 avril)	L'AGRI	66350	1 400,00 € HT	20/04/2020
D 021 DIRCOM 2020	Achat d'espace publicitaire relatif à l'information des habitants des Pyrénées-Orientales sur les centres de santé de proximité ouverts au public dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus – Covid – 19 dans le journal L'Agri (le 7 mai)	L'AGRI	66350	700,00 € HT	30/04/2020

D 022 DIRCOM 2020	Achat d'espace publicitaire relatif à l'information des habitants des Pyrénées-Orientales sur les centres de santé de proximité ouverts au public dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus – Covid – 19 dans le journal La Semaine du Roussillon (le 6 mai)	LES ÉDITIONS CELESTINA	66000	745,00 € HT	
D 023 DIRCOM 2020	Achat d'espace publicitaire relatif à l'information des habitants des PO sur les centres de santé de proximité ouverts au publics dans le cadre de la lutte contre le coronavirus – Covid 19 dans le journal de l'Agri le (le 14 mai)	L'AGRI	66350	700,00 € HT	12/05/2020
D 024 DIRCOM 2020	Achat d'espace publicitaire relatif à l'information des habitants des PO sur les centres de santé de proximité ouverts au publics dans le cadre de la lutte contre le coronavirus – Covid 19 dans le journal de La Semaine du Roussillon (le 13 mai)	LES ÉDITIONS CELESTINA	66000	745,00 € HT	12/05/2020
D 004 DEE 2020	Entretien des itinéraires de randonnée sous maîtrise d'ouvrage départementale	Lot n°1 « Conflent » : Groupement AICO/JDA Lot n°2 « Vallespir » Groupement Patrick DUNYACH/Olivier GUARDIOLE Lot n° 4 «Cerdagne» SARL FRANS ANRIGO Lot n°5 « Capcir » SARL FRANS ANRIGO Lot n° 6 « Fenouillèdes » ACTIFOREST	66360 66800 66800 66800 11260	Montant minimum de 7 500 € HT et un montant maximum de 17 000 € HT Montant minimum de 9 000 € HT et un montant maximum de 18 000 € HT Montant minimum de 6 000 € HT et un montant maximum de 12 000 € HT Montant minimum de 3 250 € HT et un montant maximum de 6 500 € HT Montant minimum de 4 000 € HT et un montant maximum de 8 000 € HT	09/04/2020
D 005 DEE 2020	Prestations pluriannuelles de fourniture et de livraison de denrées alimentaires et de boissons pour la buvette du Site Classé de l'Anse de Paulilles 2020-2021	Lot n°1 « Boissons froides de type industriel » BRASSERIE MILLES Lot n°4 « Boissons chaudes industrielles », BRASSERIE MILLES Lot n°5 « Alimentation salée de fabrication artisanale et bio ou d'agriculture raisonnée », RESTAURANT LA PAUSE Lot n°8 « Glaces et sorbets de type industriel », SAS Sobraques Distribution Lot n°9 « Glaces et sorbets de fabrication artisanale et bio ou d'agriculture raisonnée en pot » SAS Sobraques Distribution	66350 66350 66650 66000 66000	Montant minimum de 4 000 € HT et un montant maximum de 7 500 € HT Montant minimum de 700 € HT et un montant maximum de 1 400 € HT Montant minimum de 2 300 € HT et un montant maximum de 7 100 € HT Montant minimum de 800 € HT et un montant maximum de 2 300 € HT Montant minimum de 250 € HT et un montant maximum de 2 000 € HT	28/04/2020
D 006 DEE 2020	RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE AU DROIT DU PASSAGE A GUÉ DE LA RD 33 A ESTAVAR	ECM	31270	179 803,20 € TTC	06/05/2020
D 007 DEE 2020	Réalisation d'une étude d'aménagement foncier sur les communes d'Estagel, Latour-de-France et Montner »	GPT VALORIS GEOMETRE EXPERT	31250	79 680,00 € TTC	12/05/2020

D002 DAACCRP 2020	<p>Marchés de prestations de service pour la réalisation du programme plan objet 66, marchés subséquents à l'accord-cadre 2017-2020 relatif au lot 3 : conservation préventive et curative des sculptures en bois polychromes, retables, peintures, études préalables à restauration</p> <p>MS 18 : conservation préventive et curative des sculptures en bois polychromes, retables, peintures (commune d'Angoustrine, ancienne église paroissiale Saint André)</p> <p>MS 19 : conservation préventive et curative des sculptures en bois polychromes, retables, peintures, études préalables à restauration (commune d'Arles sur Tech, église Saint-Sauveur)</p> <p>MS 20 : conservation préventive et curative des sculptures en bois polychromes, retables, peintures (commune de Casefabre, église paroissiale Saint Martin)</p> <p>MS 21 : conservation préventive et curative des sculptures en bois polychromes, retables, peintures (commune de Formiguères, église paroissiale Notre Dame de la Nativité)</p> <p>MS 22 : conservation préventive et curative des sculptures en bois polychromes, retables, peintures (commune de Vinça, église paroissiale Saint Julien et Sainte Base lisse)</p>	<p>ACCRA</p> <p>GPT Julie MAURE, Fabienne BOIS, Violaine BRARD, Emmanuelle FORESTIER, Claire IMBOURG, Stéphanie LEGRAND LONGIN, Justine OVANESSIAN, Emmanuelle ROSSAT MIGNOD, Sabrina VETILLARD</p> <p>GPT Julie MAURE, Fabienne BOIS, Violaine BRARD, Emmanuelle FORESTIER, Claire IMBOURG, Stéphanie LEGRAND LONGIN, Justine OVANESSIAN, Emmanuelle ROSSAT MIGNOD, Sabrina VETILLARD</p> <p>ACCRA</p> <p>GPT Hervé GIOCANTI, Atelier Lazulum, Philippe HAZAEL MASSIEUX</p>	<p>66130</p> <p>75018</p> <p>75018</p> <p>66130</p> <p>13005</p>	<p>22 015,20 € TTC</p> <p>68 343,60 € TTC</p> <p>36 457,20 € TTC</p> <p>19 774,80 € TTC</p> <p>25 141,20 € TTC</p>	
D 002 DCPC 2020	Acquisition de ressources et de jetons pour l'accès du public au bouquet de ressources numériques VOD, Presse, Autoformation, jeunesse	COLLECTIVITES VIDEO SERVICES (CVS)	93100	Montant maxi de 70 000,00 € HT	12/05/2020
D 005 DGAS 2020	Modification de l'attribution du lot 18 relatif au Marché de fournitures pour la PMI : contraceptifs-vaccins <u>2020-2022</u>	GSK (BOOSTRIX TETRA vaccination des 11-13 ans) + SANOFI PASTEUR (TETRAVAC ACELLULAIRE vaccination des 0-6 ans)	92 / 69	Maximum pour 3 ans : 1381,50 et 1349,01	28/04/2020
D 006 DGAS 2020	Matériel médical, petits équipement, dispositifs médicaux	SAS FRANCE NEIR	59155	Maximum 27 000 € TTC	05/05/2020
D 007 DGAS 2020	Garantie d'Activité Départementale – Accompagnement de bénéficiaires du rSa vers l'emploi	GRETA des Pyrénées-Orientales	66000	541 019,60 € TTC	05/05/2020
D 002 DGS 2020	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en tourisme des sites patrimoniaux départementaux (dont le château de Castelnuou)	Groupement ABC XII (mandataire) / S CET / KAPPA	75016	118 446 € TTC	28/04/2020

Séance Publique du 08 juin 2020

**Annexe à la délibération
N°SP20200608R_6**

COMPTE DE GESTION 2019

- Volume à part -

DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M ARIEL SALA

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 12/03/2020

066090 P.DEP PYRENEES-ORIENTALES

Nomenclature M52 départements
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	54
	1 Balance des comptes	Etat III-1 55
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 120
4EME PARTIE	: Page des signatures	123

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	277 914,29	Dotations	843 353,32
Terrains	18 426,09	Fonds Globalisés	273 228,32
Constructions	432 074,39	Réserves	1 133 064,38
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	1 732 388,01	Différences sur réalisations d'immobilisations	-9 253,97
Immobilisations corporelles en cours	116 555,97	Report à nouveau	30 685,05
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	15 361,71	Résultat de l'exercice	39 398,46
Autres immobilisations corporelles	22 404,79	Subventions transférables	77 473,60
Total immobilisations corporelles (nettes)	2 337 210,97	Subventions non transférables	102 576,10
Immobilisations financières	21 515,76	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	44 859,27
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 636 641,02	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	2 535 384,52
Créances	37 479,50	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	378,18
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	160 089,35
Disponibilités	61 671,26	Fournisseurs ⁽²⁾	10 641,73
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	28 735,83
TOTAL ACTIF CIRCULANT	99 150,76	Total dettes à court terme	39 377,56
Comptes de régularisations	5,21	TOTAL DETTES	199 466,91
		Comptes de régularisations	567,37
TOTAL ACTIF	2 735 796,99	TOTAL PASSIF	2 735 796,99

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

BILAN (en Euros)

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	489 992 755,84	215 384 221,82	274 608 534,02	269 754 512,94
	Autres immobilisations incorporelles	4 883 729,65	1 577 977,36	3 305 752,29	26 056 503,54
	Immobilisations incorporelles en cours				
	En toute propriété : Terrains	18 633 338,84	867 754,12	17 765 584,72	16 021 727,57
	En toute propriété: Constructions	349 955 696,13	62 775 794,48	287 179 901,65	287 021 361,64
	En toute propriété : Constr sol d'autrui				
	En tte prop : Réseaux install de voirie	1 737 637 839,38	5 249 830,67	1 732 388 008,71	1 704 949 227,48
	En toute propriété : Oeuvres d'art	1 100 666,35		1 100 666,35	1 059 065,63
	En toute propriété : Autres immob corpo	60 635 248,01	39 331 121,54	21 304 126,47	19 482 645,56
	En toute propriété : Immob en cours	116 555 973,74		116 555 973,74	109 407 017,74
	En tte prop: Immob affectées à un sce	3 515,13		3 515,13	3 515,13
	Immo mises en concession ou à dispo	15 358 196,32		15 358 196,32	9 356 206,12
	Reçues mise à dispo : Terrains	660 503,34		660 503,34	660 503,34
	Reçues mise à dispo : Constructions	167 521 582,95	22 627 092,51	144 894 490,44	145 626 247,44
	Reçues mise à dispo : Constr sol autrui				
	Reçues mise à dispo : Rés install voirie				
	Reçues mise à dispo : Collections et oeuv				
Immo C mise à dispo : Autres immos corpo					
MONTANT A REPORTER	2 962 939 045,68	347 813 792,50	2 615 125 253,18	2 589 398 534,13	

BILAN (en Euros)

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	2 962 939 045,68	347 813 792,50	2 615 125 253,18	2 589 398 534,13
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Reçues en affectat : Construc sol autrui				
	Reçues en affectat : Rés instal voirie				
	Reçues en affectat : Oeuvres d'art				
	Reçues en affectat : Autres immob corpo				
	Participations et créances rattachées	15 389 520,36		15 389 520,36	15 413 520,36
	Autres titres immobilisés				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Prêts	20 369,12		20 369,12	28 314,12
Immob financières : Autres créances	6 105 872,95		6 105 872,95	5 008 913,85	
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	2 984 454 808,11	347 813 792,50	2 636 641 015,61	2 609 849 282,46	

BILAN (en Euros)

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours: Production				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	6 772 518,38		6 772 518,38	976 204,14
	Créances douteuses et irrécouvrables	509,45		509,45	7 119,88
	Créances sur l'Etat et collec publiques	2 250 029,80		2 250 029,80	6 363 867,84
	Créances sur les budgets annexes	18 962 642,50		18 962 642,50	4 918 295,78
	Opérations pour le compte de tiers	1 330 109,86		1 330 109,86	564 747,75
	Créances: Autres créances	8 163 688,70		8 163 688,70	7 340 272,82
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	61 671 260,10		61 671 260,10	42 580 108,66
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		99 150 758,79		99 150 758,79	62 750 616,87

BILAN (en Euros)

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser	5 214,88		5 214,88	38 316,74
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	5 214,88		5 214,88	38 316,74
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 083 610 781,78	347 813 792,50	2 735 796 989,28	2 672 638 216,07

BILAN (en Euros)

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019			Exercice 2018		
FONDS PROPRES	Fonds internes : dotations	843	353	315,80	843	353	315,80
	Mise à disposition chez le bénéficiaire	43	293	470,46	47	390	600,44
	Affectation par collec de rattachement						
	Réserves	1	133	064 381,02	1	128	189 424,97
	Neutralisation des amortissements						
	Report à nouveau	30	685	047,88	35	509	836,87
	Résultat de l'exercice	39	398	461,55	24	070	232,21
	Subventions rattachées aux actifs amort	77	473	599,46	82	888	187,13
	Différences sur réalisations d'immob	-9	253	967,35	-10	116	446,62
	Fonds d'investissement	273	228	316,51	265	754	677,41
	Subventions non rattachées aux actifs a	102	576	100,04	94	893	808,00
	Droits de l'affectant						
	Droits du remettant	1	565	797,02		897	980,00
FONDS PROPRES TOTAL I		2	535 384	522,39	2	512 831	616,21

BILAN (en Euros)

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	378 184,00	
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II	378 184,00	

BILAN (en Euros)

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES	Emprunts obligataires	4 900 000,00	4 900 000,00
	Emprunts auprès des établissements finan	155 180 298,99	141 205 556,66
	Emprunts et dettes financières divers	9 054,79	9 054,79
	Crédits et lignes de trésorerie	0,82	0,82
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 622 465,48	4 849 451,28
	Dettes fiscales et sociales	270 297,07	177 721,07
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	20 220 438,75	257 618,16
	Opér pour le compte de la CE,Deniers..	562,96	562,96
	Dettes envers les BA	728 463,39	707 888,92
	Opérations pour le compte de tiers	1 330 109,86	564 747,75
	Dettes diverses : Autres dettes	6 185 953,58	1 824 936,17
	Fournisseurs d'immobilisations	5 019 267,52	3 973 748,65
	Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	199 466 913,21	158 471 287,23	

BILAN (en Euros)

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	567 369,68	1 335 312,63
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	567 369,68	1 335 312,63
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	2 735 796 989,28	2 672 638 216,07

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus	443 096,22	421 503,98
Dotations et subventions reçues	115 746,52	117 144,98
Produits des services	4 745,23	3 345,61
Autres produits	21 449,68	21 454,94
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	585 037,65	563 449,50
Traitements, salaires, charges sociales	105 432,01	104 525,42
Achats et charges externes	24 572,23	23 242,92
Participations et interventions	64 845,37	67 070,77
Dotations aux amortissements et provisions	47 084,11	46 411,19
Autres charges	319 631,13	308 152,63
Charges courantes non financières	561 564,84	549 402,94
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	23 472,81	14 046,56
Produits courants financiers	12,31	13,67
Charges courantes financières	3 190,31	3 148,39
RESULTAT COURANT FINANCIER	-3 177,99	-3 134,73
RESULTAT COURANT	20 294,81	10 911,84
Produits exceptionnels	23 905,05	14 128,19
Charges exceptionnelles	4 801,40	969,80
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19 103,65	13 158,40
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	39 398,46	24 070,23

COMPTE DE RESULTAT 2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Pdts non financiers: Impôts locaux	183 090 255,00	177 946 836,00
Pdts non financ : Autres impôts et taxes	260 005 966,80	243 557 145,06
Produits services, domaine et ventes div	4 745 228,32	3 345 608,01
Production stockée		
Production immobilisée	837 469,34	934 233,91
Reprises amortis prov (non financiers)		
Pdts non financiers : Transferts charges		
Autres produits	20 612 207,47	20 520 702,40
Dotations de l'Etat	52 713 299,82	52 562 471,46
Subventions et participations	40 463 881,31	42 417 322,72
Autres attributions (péréquat, compensa)	22 569 341,97	22 165 182,44
TOTAL I	585 037 650,03	563 449 502,00
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	75 269 473,96	74 700 311,33
Charges sociales	30 162 531,84	29 825 111,55
Achats et charges externes	24 572 234,75	23 242 923,30
Chgs non financières: Impôts et taxes	1 877 095,81	2 308 970,09
Dotations amortissements des immob	47 084 105,80	46 411 191,59
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations provisions (non financières)		
Autres charges	317 760 659,35	305 843 660,79
Contributions obligatoires	39 743 125,60	38 679 418,97
Participations	8 205 458,33	7 913 685,43
Particip et interventions : Subventions	16 890 157,66	20 477 666,95
TOTAL II	561 564 843,10	549 402 940,00
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	23 472 806,93	14 046 562,00
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières, créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	12 312,76	13 665,70
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Pdts financiers: Reprises provisions		
Pdts financiers: Transferts de charges		
TOTAL III	12 312,76	13 665,70
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	3 190 305,32	3 148 391,23
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations amo et prov (financières)		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
TOTAL IV	3 190 305,32	3 148 391,23
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-3 177 992,56	-3 134 725,53
A + B - RESULTAT COURANT	20 294 814,37	10 911 836,47
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Pdts excep op gestion : Subventions		
Pdt excep op gestion : Autres opérations	4 203 796,78	3 195 695,54
Produits des cessions d'immobilisations	2 337 850,49	659 099,47
Différences sur réalisations (négatives)	533 742,55	24 011,06
Neutralisation des amortissements		
Pdt excep op capital : Autres opérations	16 829 660,14	10 249 387,98
Pdts excep : Reprises sur provisions		
Pdts excep : Transferts de charges		
TOTAL V	23 905 049,96	14 128 194,05
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions	178 352,30	102 138,48
Chg excep op gestion : Autres opérations	746 778,96	166 838,48
Valeur comptable des immo cédées	1 300 737,38	249 214,62
Différences sur réalisations (positives)	1 570 855,66	433 895,91
Chg excep op capital : Autres opérations	71 568,46	17 710,82
Dot. amort. et prov exceptionnelles	933 110,02	

COMPTE DE RESULTAT 2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
TOTAL VI	4 801 402,78	969 798,31
C.1 - RESULTAT EXCEPTIONNEL COMPTABLE (V-VI-776+676)	20 140 760,29	13 568 280,59
C.2 - RESULTAT EXCEPTIONNEL BUDGETAIRE (V-VI)	19 103 647,18	13 158 395,74
Total des produits hors neutralisation (I+III+V-776)	608 421 270,20	577 567 350,69
Total des charges hors neutralisation (II+IV+VI-676)	567 985 695,54	553 087 233,63
D.1 - RESULTAT COMPTABLE hors neutralisations (A+B+C.1)	40 435 574,66	24 480 117,06
Neutralisation budgétaire des plus et moins values (7761-6761)	-1 037 113,11	-409 884,85
Neutralisation budgétaire d'amortissements (7768)		
D.2 - RESULTAT DE L'EXERCICE (A+B+C.2)	39 398 461,55	24 070 232,21

Opérations Compte de Tiers

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur
4581-05	564 747,75		765 362,11		1 330 109,86	
4582-05		564 747,75		765 362,11		1 330 109,86
4581-585						
4582-585						
4582-						

Opérations Compte de Tiers

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	251 176 579,59	633 625 888,83	884 802 468,42
Titres de recette émis (b)	142 246 672,72	624 717 953,85	766 964 626,57
Réductions de titres (c)	19 343,34	1 223 057,26	1 242 400,60
Recettes nettes (d = b - c)	142 227 329,38	623 494 896,59	765 722 225,97
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	251 176 579,59	633 625 888,83	884 802 468,42
Mandats émis (f)	143 373 466,78	585 225 744,54	728 599 211,32
Annulations de mandats (g)	75 326,17	1 129 309,50	1 204 635,67
Depenses nettes (h = f - g)	143 298 140,61	584 096 435,04	727 394 575,65
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		39 398 461,55	38 327 650,32
(h - d) Déficit	1 070 811,23		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	-14 292 781,62		-1 070 811,23	2 293,31	-15 361 299,54
Fonctionnement	59 580 069,08	28 913 978,68	39 398 461,55	18 957,48	70 083 509,43
TOTAL I	45 287 287,46	28 913 978,68	38 327 650,32	21 250,79	54 722 209,89
II - Budgets des services à caractère administratif					
00902-DEP PYRENEES ORIENTALES					
Investissement	642 451,71				642 451,71
Fonctionnement	88 357,72		-10 003,00		78 354,72
Sous-Total	730 809,43		-10 003,00		720 806,43
00903-DEP PYRENEES ORIENTALES					
Investissement					
Fonctionnement	8 804,25	8 804,25	10 300,00		10 300,00
Sous-Total	8 804,25	8 804,25	10 300,00		10 300,00
00910-HOTEL ENTREPRISES DEPAR					
Investissement	-4 815 804,15		4 876 389,36		60 585,21

clôture du budget 00911 par délibération du 11 février 2019 et intégration des résultats 001 2293.31 et 002 18957,42

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
Fonctionnement	53 531,29	53 531,29	20 422,19		20 422,19
Sous-Total	-4 762 272,86	53 531,29	4 896 811,55		81 007,40
00913-FONDS DE SOLIDARITE LOGE					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total					
TOTAL II	-4 022 659,18	62 335,54	4 897 108,55		812 113,83
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
00911-REGIE EAU ESP.ENTREP.MED					
Investissement	2 293,31			-2 293,31	
Fonctionnement	18 957,48			-18 957,48	
Sous-Total	21 250,79			-21 250,79	
TOTAL III	21 250,79			-21 250,79	
TOTAL I + II + III	41 285 879,07	28 976 314,22	43 224 758,87		55 534 323,72

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
018	Revenu de solidarité active - investisse	3 982 012,00	1 900 000,00	5 882 012,00	4 254 475,87		4 254 475,87	1 627 536,13
13	Subventions d'investissement	1 000,00	53 130,00	54 130,00	49 129,67		49 129,67	5 000,33
16	Emprunts et dettes assimilées	63 856 401,00		63 856 401,00	13 326 250,54		13 326 250,54	50 530 150,46
20	Immobilisations incorporelles	3 219 935,51	2 198 647,50	5 418 583,01	2 694 957,92	3 674,00	2 691 283,92	2 727 299,09
204	Subventions d'équipement versées	23 287 515,00	24 156 831,63	47 444 346,63	31 323 530,44	30 613,86	31 292 916,58	16 151 430,05
21	Immobilisations corporelles	7 992 900,00	6 912 066,65	14 904 966,65	11 179 892,40	1 406,47	11 178 485,93	3 726 480,72
23	Immobilisations en cours	50 310 563,41	12 721 714,03	63 032 277,44	50 204 507,59	20 288,50	50 184 219,09	12 848 058,35
27	Autres immobilisations financières	4 500,00	1 582 121,00	1 586 621,00	1 583 619,30		1 583 619,30	3 001,70
020	Dépenses imprévues - section d'investiss	600 000,00		600 000,00				600 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	153 254 826,92	49 524 510,81	202 779 337,73	114 616 363,73	55 982,83	114 560 380,90	88 218 956,83
458105	Opération pour compte tiers n° 458105	700 000,00	70 000,00	770 000,00	765 362,11		765 362,11	4 637,89
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	700 000,00	70 000,00	770 000,00	765 362,11		765 362,11	4 637,89
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	153 954 826,92	49 594 510,81	203 549 337,73	115 381 725,84	55 982,83	115 325 743,01	88 223 594,72
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	11 381 847,00	5 597 742,55	16 979 589,55	16 968 632,32		16 968 632,32	10 957,23
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00	15 357 164,00	16 357 164,00	11 023 108,62	19 343,34	11 003 765,28	5 353 398,72
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	12 381 847,00	20 954 906,55	33 336 753,55	27 991 740,94	19 343,34	27 972 397,60	5 364 355,95
001	Solde d'exécution de la section d'invest		14 290 488,31	14 290 488,31				14 290 488,31
TOTAL GENERAL		166 336 673,92	84 839 905,67	251 176 579,59	143 373 466,78	75 326,17	143 298 140,61	107 878 438,98

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
018	Revenu de solidarité active - investisse	14 000,00		14 000,00	394 000,00		394 000,00	-380 000,00
10	Dotations fonds divers et reserves	8 500 000,00	28 213 978,68	36 713 978,68	36 387 617,78		36 387 617,78	326 360,90
13	Subventions d'investissement	17 721 964,92	-30 546,00	17 691 418,92	14 792 239,43		14 792 239,43	2 899 179,49
16	Emprunts et dettes assimilées	91 316 401,00	5 000 000,00	96 316 401,00	27 000 000,00		27 000 000,00	69 316 401,00
21	Immobilisations corporelles		600 000,00	600 000,00	3 638,00		3 638,00	596 362,00
23	Immobilisations en cours	600,00	1 050 571,00	1 051 171,00	875 476,72		875 476,72	175 694,28
27	Autres immobilisations financières	8 228,00		8 228,00	494 605,20		494 605,20	-486 377,20
024	Produits de cessions (recettes)	575 480,00	-655 729,49	-80 249,49				-80 249,49
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	118 136 673,92	34 178 274,19	152 314 948,11	79 947 577,13		79 947 577,13	72 367 370,98
458205	Opération pour compte tiers n° 458205	700 000,00	70 000,00	770 000,00	765 362,11		765 362,11	4 637,89
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	700 000,00	70 000,00	770 000,00	765 362,11		765 362,11	4 637,89
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	118 836 673,92	34 248 274,19	153 084 948,11	80 712 939,24		80 712 939,24	72 372 008,87
021	Virement de la section de fonctionnement		30 862 874,44	30 862 874,44				30 862 874,44
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	46 500 000,00	4 371 593,04	50 871 593,04	50 510 624,86		50 510 624,86	360 968,18
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00	15 357 164,00	16 357 164,00	11 023 108,62	19 343,34	11 003 765,28	5 353 398,72
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	47 500 000,00	50 591 631,48	98 091 631,48	61 533 733,48	19 343,34	61 514 390,14	36 577 241,34
TOTAL GENERAL		166 336 673,92	84 839 905,67	251 176 579,59	142 246 672,72	19 343,34	142 227 329,38	108 949 250,21

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
015	Revenu Minimum d'Insertion	400 000,00		400 000,00	38 176,00		38 176,00	361 824,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	51 590 000,00	1 610 000,00	53 200 000,00	52 616 066,59	30 318,96	52 585 747,63	614 252,37
017	Revenu de solidarité active - fonctionne	149 910 588,00	3 243 480,00	153 154 068,00	149 903 109,54	2 153,02	149 900 956,52	3 253 111,48
011	Charges à caractère général	27 410 748,00	366 385,00	27 777 133,00	24 718 107,05	83 482,76	24 634 624,29	3 142 508,71
012	Charges de personnel et frais assimilés	106 947 032,00	-711 167,00	106 235 865,00	104 674 706,43	12 516,76	104 662 189,67	1 573 675,33
014	Atténuations de produits	11 000 000,00	3 061 528,00	14 061 528,00	12 825 477,00		12 825 477,00	1 236 051,00
65	Autres charges de gestion courante	187 621 663,10	2 777 763,00	190 399 426,10	184 416 232,87	130 469,01	184 285 763,86	6 113 662,24
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'él	296 134,00		296 134,00	261 431,71		261 431,71	34 702,29
66	Charges financières	4 060 000,00		4 060 000,00	4 060 674,31	870 368,99	3 190 305,32	869 694,68
67	Charges exceptionnelles	959 100,00	105 323,00	1 064 423,00	822 954,18		822 954,18	241 468,82
68	Dotations aux provisions		642 844,25	642 844,25	378 184,00		378 184,00	264 660,25
022	Dépenses imprévues - section de fonction	600 000,00		600 000,00				600 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	540 795 265,10	11 096 156,25	551 891 421,35	534 715 119,68	1 129 309,50	533 585 810,18	18 305 611,17
023	Virement à la section d'investissement (30 862 874,44	30 862 874,44				30 862 874,44
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	46 500 000,00	4 371 593,04	50 871 593,04	50 510 624,86		50 510 624,86	360 968,18
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	46 500 000,00	35 234 467,48	81 734 467,48	50 510 624,86		50 510 624,86	31 223 842,62
TOTAL GENERAL		587 295 265,10	46 330 623,73	633 625 888,83	585 225 744,54	1 129 309,50	584 096 435,04	49 529 453,79

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
015	Revenu Minimum d'Insertion	55 000,00		55 000,00	37 126,25	322,00	36 804,25	18 195,75
016	Allocation personnalisée d'autonomie	24 241 000,00	-815 573,00	23 425 427,00	23 883 759,84	183 000,00	23 700 759,84	-275 332,84
017	Revenu de solidarité active - fonctionne	2 439 557,00	775 000,00	3 214 557,00	3 545 710,58	2 113,42	3 543 597,16	-329 040,16
013	Atténuations de charges	1 445 000,00		1 445 000,00	1 714 406,84		1 714 406,84	-269 406,84
70	Produits des services du domaine et vent	3 769 484,00	500 000,00	4 269 484,00	4 878 163,22	132 934,90	4 745 228,32	-475 744,32
73	Impôts et taxes	248 315 000,00	6 586 726,82	254 901 726,82	273 081 992,55	250 548,75	272 831 443,80	-17 929 716,98
731	Impositions directes	181 443 349,00	965 432,00	182 408 781,00	183 090 255,00		183 090 255,00	-681 474,00
74	Dotations subventions et participations	91 203 026,10	-301 603,00	90 901 423,10	91 077 060,32	603 302,67	90 473 757,65	427 665,45
75	Autres produits d'activité	19 131 502,00		19 131 502,00	18 684 737,14	43 170,56	18 641 566,58	489 935,42
76	Produits financiers				12 312,76		12 312,76	-12 312,76
77	Produits exceptionnels	3 870 500,00	2 337 850,49	6 208 350,49	7 743 797,03	7 664,96	7 736 132,07	-1 527 781,58
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	575 913 418,10	10 047 833,31	585 961 251,41	607 749 321,53	1 223 057,26	606 526 264,27	-20 565 012,86
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	11 381 847,00	5 597 742,55	16 979 589,55	16 968 632,32		16 968 632,32	10 957,23
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	11 381 847,00	5 597 742,55	16 979 589,55	16 968 632,32		16 968 632,32	10 957,23
002	Résultat de fonctionnement reporté		30 685 047,87	30 685 047,87				30 685 047,87
TOTAL GENERAL		587 295 265,10	46 330 623,73	633 625 888,83	624 717 953,85	1 223 057,26	623 494 896,59	10 130 992,24

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2041782	Batiments et installations	2 966 835,10		2 966 835,10
20421	Biens, mobiliers matériel et études	34 686,60		34 686,60
20422	Batiments et installations	1 252 766,36		1 252 766,36
2157	Matériel et outillage technique	187,81		187,81
SOUS-TOTAL OPERATION n° 018	Revenu de solidarité active - investisse	4 254 475,87		4 254 475,87
1311	Etat et établissements nationaux	49 129,67		49 129,67
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	49 129,67		49 129,67
16311	Emprunts obligataires remboursables in f	490 000,00		490 000,00
1641	Emprunts en euros	12 836 250,54		12 836 250,54
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	13 326 250,54		13 326 250,54
2031	Frais d'études	1 772 135,29	3 674,00	1 768 461,29
2033	Frais d'insertion	20 982,51		20 982,51
2051	Concessions et droits similaires	845 908,52		845 908,52
208	Autres immobilisations incorporelles	55 931,60		55 931,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	2 694 957,92	3 674,00	2 691 283,92
204122	Batiments et installations	74 620,58		74 620,58
204131	Biens, mobiliers matériel et études	307 487,38		307 487,38
204132	Batiments et installations	3 689 966,00		3 689 966,00
204141	Biens, mobiliers matériel et études	420 160,34		420 160,34
204142	Batiments et installations	16 238 630,80	30 361,86	16 208 268,94
204152	Batiments et installations	197 835,45		197 835,45
204153	Projets d'infrastructure d'intérêt natio	345 000,00		345 000,00
2041781	Biens, mobiliers matériel et études	3 530 869,85		3 530 869,85
2041782	Batiments et installations	2 213 731,16		2 213 731,16

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2041783	Projets d'infrastructure d'intérêt natio	125 000,00		125 000,00
204181	Biens, mobiliers matériel et études	17 241,43		17 241,43
204182	Batiments et installations	892 286,63		892 286,63
204183	Projets d'infrastructure d'intérêt natio	2 837 220,00		2 837 220,00
20421	Biens, mobiliers matériel et études	264 968,62		264 968,62
20422	Batiments et installations	132 318,20	252,00	132 066,20
20431	Biens, mobiliers matériel et études	36 194,00		36 194,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	31 323 530,44	30 613,86	31 292 916,58
2111	Terrains nus	1 530 641,29	1 406,00	1 529 235,29
2115	Terrains bâtis	200 000,00		200 000,00
21311	Batiments administratifs	1 821 669,25		1 821 669,25
21312	Batiments scolaires	1 574,40		1 574,40
21314	Batiments culturels et sportifs	1,00		1,00
2151	Réseaux de voirie	806 398,27	0,47	806 397,80
2157	Matériel et outillage technique	1 909 172,88		1 909 172,88
216	Collections et oeuvres d'art	18 185,00		18 185,00
2182	Matériel de transport	930 658,50		930 658,50
21831	Matériel informatique scolaire	2 245 751,55		2 245 751,55
21838	Autre matériel informatique	758 071,81		758 071,81
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	380 630,23		380 630,23
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	304 153,26		304 153,26
2185	Téléphonie	83 571,42		83 571,42
2188	Autres	189 413,54		189 413,54
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	11 179 892,40	1 406,47	11 178 485,93

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2312	Agencements et aménagements de terrains	124 270,45		124 270,45
231312	Bâtiments scolaires	84 412,74		84 412,74
231318	Autres bâtiments publics	34 829,42		34 829,42
231351	Bâtiments publics	5 838 723,84	63,39	5 838 660,45
23151	Réseaux de voirie	33 190 000,94	1 771,04	33 188 229,90
23153	Réseaux divers	442 158,15		442 158,15
23157	Matériel et outillage technique	214 138,42		214 138,42
2316	Restauration des collections et oeuvres	44 924,56		44 924,56
2317312	Bâtiments scolaires	1 372 656,82		1 372 656,82
2317314	Bâtiments culturels et sportifs	1 590 790,60		1 590 790,60
231735	Installations générales agencements et a	6 309 598,99	2 254,07	6 307 344,92
23181	Installations générales agencements et a	70 403,75		70 403,75
238	Avances versées sur commandes d'immobili	887 598,91	16 200,00	871 398,91
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	50 204 507,59	20 288,50	50 184 219,09
2748	Autres prêts	1 499,00		1 499,00
2764	Créances sur des particuliers et autres	1 582 120,30		1 582 120,30
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	1 583 619,30		1 583 619,30
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	114 616 363,73	55 982,83	114 560 380,90
4581	Opération pour compte de tiers n° 4581	765 362,11		765 362,11
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	765 362,11		765 362,11
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	115 381 725,84	55 982,83	115 325 743,01
13911	Etat et établissements nationaux	3 478 966,31		3 478 966,31
13912	Régions	394 325,28		394 325,28
13913	Départements	5 196 977,35		5 196 977,35

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
13914	Communes et structures intercommunales	6 250,00		6 250,00
13916	Autres établissements publics locaux	300,00		300,00
139172	FEDER	40 611,27		40 611,27
139173	FEOGA	2 986,00		2 986,00
13918	Autres	68 438,00		68 438,00
13931	Dotation globale équipement (DGE)	2 008 660,73		2 008 660,73
13932	Dotation Départementale d'équipement des	4 248 345,29		4 248 345,29
13935	Produits des amendes de radars automatiq	150 337,20		150 337,20
13938	Autres	1 223,00		1 223,00
192	Plus ou moins-value sur cessions d'immob	533 742,55		533 742,55
231351	Bâtiments publics	37 445,44		37 445,44
23151	Réseaux de voirie	769 530,27		769 530,27
231735	Installations générales agencements et a	27 363,43		27 363,43
23181	Installations générales agencements et a	3 130,20		3 130,20
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	16 968 632,32		16 968 632,32
204411	Biens, mobiliers matériel et études	142 467,11		142 467,11
204412	Batiments et installations	1 052 341,59		1 052 341,59
2051	Concessions et droits similaires	8 208,00		8 208,00
2115	Terrains bâtis	1 817 816,04		1 817 816,04
2117	Bois et forêts	3 750,00		3 750,00
2118	Autres terrains	4 050,00		4 050,00
21314	Batiments culturels et sportifs	1 292 199,00		1 292 199,00
2153	Réseaux divers	32 821,50		32 821,50
231312	Bâtiments scolaires	378 116,06		378 116,06

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
231351	Bâtiments publics	230 805,82		230 805,82
23151	Réseaux de voirie	3 685 324,51	16 943,34	3 668 381,17
23153	Réseaux divers	356 126,85		356 126,85
23157	Matériel et outillage technique	1 200,00		1 200,00
2317312	Bâtiments scolaires	1 829 039,46		1 829 039,46
231735	Installations générales agencements et a	188 842,68	2 400,00	186 442,68
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	11 023 108,62	19 343,34	11 003 765,28
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	27 991 740,94	19 343,34	27 972 397,60
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	143 373 466,78	75 326,17	143 298 140,61

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
1318	Autres	4 200,00		4 200,00
2041782	Batiments et installations	389 800,00		389 800,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 018	Revenu de solidarité active - investisse	394 000,00		394 000,00
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (7 473 639,10		7 473 639,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	28 913 978,68		28 913 978,68
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et reserves	36 387 617,78		36 387 617,78
1311	Etat et établissements nationaux	2 760 563,96		2 760 563,96
1312	Régions	62 045,16		62 045,16
13172	FEDER	113 846,01		113 846,01
1321	Etat et établissements nationaux	125 611,74		125 611,74
1322	Régions	1 890 288,81		1 890 288,81
1324	Communes et structures intercommunales	3 397 029,40		3 397 029,40
13272	FEDER	259 653,37		259 653,37
1328	Autres	171 171,98		171 171,98
1331	Dotation globale équipement (DGE)	2 722 768,00		2 722 768,00
1332	Dotation Départementale d'équipement des	2 715 090,00		2 715 090,00
1335	Amendes de radars automatiques et amende	352 970,00		352 970,00
1336	Dotation de soutien à l'investissement de	221 201,00		221 201,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	14 792 239,43		14 792 239,43
1641	Emprunts en euros	27 000 000,00		27 000 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	27 000 000,00		27 000 000,00
2157	Matériel et outillage technique	3 638,00		3 638,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	3 638,00		3 638,00
231351	Bâtiments publics	613,26		613,26

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
23151	Réseaux de voirie	46 294,68		46 294,68
238	Avances versées sur commandes d'immobili	828 568,78		828 568,78
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	875 476,72		875 476,72
2748	Autres prêts	9 444,00		9 444,00
2764	Créances sur des particuliers et autres	485 161,20		485 161,20
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	494 605,20		494 605,20
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	79 947 577,13		79 947 577,13
4582	Opération pour compte de tiers n ° 4582	765 362,11		765 362,11
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	765 362,11		765 362,11
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	80 712 939,24		80 712 939,24
192	Plus ou moins-value sur cessions d'immob	1 570 855,66		1 570 855,66
2111	Terrains nus	496 101,86		496 101,86
2151	Réseaux de voirie	249 248,00		249 248,00
2157	Matériel et outillage technique	489 534,56		489 534,56
2182	Matériel de transport	41 852,96		41 852,96
261	Titres de participation	24 000,00		24 000,00
28031	Frais d'études	121 470,62		121 470,62
28033	Frais d'insertion	3 188,00		3 188,00
2804112	Batiments et installations	680 266,32		680 266,32
2804113	Projets d'infrastructure d'intéret natio	50 000,00		50 000,00
2804121	Biens, mobiliers matériel et études	257 576,00		257 576,00
2804122	Batiments et installations	416 964,98		416 964,98
2804131	Biens, mobiliers matériel et études	482 869,27		482 869,27
2804132	Batiments et installations	1 900 959,10		1 900 959,10

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
2804141	Biens, mobiliers matériel et études	505 150,39		505 150,39
2804142	Batiments et installations	15 669 183,73		15 669 183,73
2804152	Batiments et installations	65 191,67		65 191,67
2804162	Batiments et installations	21 748,47		21 748,47
28041721	Biens, mobiliers matériel et études	2 000,00		2 000,00
28041722	Batiments et installations	284,00		284,00
28041781	Biens, mobiliers matériel et études	505 667,52		505 667,52
28041782	Batiments et installations	4 915 465,56		4 915 465,56
28041783	Projets d'infrastructure d'intéret natio	36 404,00		36 404,00
2804181	Biens, mobiliers matériel et études	79 432,46		79 432,46
2804182	Batiments et installations	1 386 288,59		1 386 288,59
2804183	Projets d'infrastructure d'intéret natio	39 046,00		39 046,00
280421	Biens, mobiliers matériel et études	273 530,27		273 530,27
280422	Batiments et installations	582 375,00		582 375,00
2804411	Biens, mobiliers matériel et études	2 775 216,00		2 775 216,00
2804412	Batiments et installations	850 267,33		850 267,33
2804421	Biens, mobiliers matériel et études	2 305,60		2 305,60
28051	Concessions et droits similaires	327 389,49		327 389,49
2808	Autres immobilisations incorporelles	25 590,00		25 590,00
28128	Amortissements autres agencements et amé	75 701,00		75 701,00
281311	Bâtiments administratifs	507 588,00		507 588,00
281312	Bâtiments scolaires	2 348 497,00		2 348 497,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	67 720,00		67 720,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	95 986,00		95 986,00

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
281318	Amortissements autres bâtiments publics	470 326,00		470 326,00
281328	Amortissements autres bâtiments privés	9 050,00		9 050,00
281351	Bâtiments publics	3 672 075,65		3 672 075,65
28153	Réseaux divers	899 404,00		899 404,00
28157	Amortissements matériel et outillage tec	1 990 283,64		1 990 283,64
2817318	Amortissements autres bâtiments publics	45 841,00		45 841,00
281735	Installations générales agencements et a	3 266 156,00		3 266 156,00
28181	Installations générales agencements et a	210 167,93		210 167,93
28182	Matériel de transport	455 690,09		455 690,09
281831	Matériel informatique scolaire	589 532,63		589 532,63
281838	Amortissements autre matériel informatiq	441 459,76		441 459,76
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	125 917,29		125 917,29
281848	Autres matériels de bureau et mobilier	170 011,76		170 011,76
28185	Matériel de téléphonie	34 891,32		34 891,32
28188	Amortissements autres	186 902,38		186 902,38
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	50 510 624,86		50 510 624,86
1318	Autres	1 292 199,00		1 292 199,00
1324	Communes et structures intercommunales	1 728 060,00		1 728 060,00
1328	Autres	97 556,04		97 556,04
2031	Frais d'études	902 847,80	3 899,34	898 948,46
2033	Frais d'insertion	15 471,10		15 471,10
2128	Autres agencements et aménagements de te	1 620,00		1 620,00
21312	Batiments scolaires	150 000,00		150 000,00
21318	Autres batiments publics	767 185,56		767 185,56

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
21351	Batiments publics	50 516,53		50 516,53
2151	Réseaux de voirie	83 019,50		83 019,50
2182	Matériel de transport	142 467,11		142 467,11
238	Avances versées sur commandes d'immobili	5 792 165,98	15 444,00	5 776 721,98
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	11 023 108,62	19 343,34	11 003 765,28
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	61 533 733,48	19 343,34	61 514 390,14
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	142 246 672,72	19 343,34	142 227 329,38

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6541	Créances admises en non-valeur	17 373,73		17 373,73
6542	Créances éteintes	20 802,27		20 802,27
SOUS-TOTAL OPERATION n° 015	Revenu Minimum d'Insertion	38 176,00		38 176,00
651141	APA à domicile versée au service d'aide	13 535 276,00		13 535 276,00
651142	APA à domicile versée au bénéficiaire	21 192 916,42	13 300,28	21 179 616,14
651143	APA versée au bénéficiaire en établissement	1 849 777,04	17 018,68	1 832 758,36
651144	APA versée à l'établissement	16 038 097,13		16 038 097,13
SOUS-TOTAL OPERATION n° 016	Allocation personnalisée d'autonomie	52 616 066,59	30 318,96	52 585 747,63
60632	Fournitures de petit équipement	147,37		147,37
611	Contrats de prestations de services	152 361,36		152 361,36
615231	Voiries	26 042,59	1 876,74	24 165,85
617	Etudes et recherches	59 160,00		59 160,00
6218	Autre personnel extérieur	3 431,52		3 431,52
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur	1 779,96		1 779,96
62268	Autres honoraires conseils...	8 100,00		8 100,00
6228	Divers	14 817,57		14 817,57
6251	Voyages déplacements et missions	15 318,94		15 318,94
6331	Versement de transport	39 857,72		39 857,72
6336	Cotisations au Centre National et aux Ce	21 013,88		21 013,88
6338	Autres impôts taxes et versements assimi	7 004,96		7 004,96
64111	Rémunération principale	2 402 093,75		2 402 093,75
64112	Supplément familial de traitement et ind	49 195,05		49 195,05
64113	N B I	55 783,20		55 783,20
64118	Autres indemnités	106 089,18		106 089,18

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
64131	Rémunérations	227 531,19		227 531,19
64138	Autres	6 063,52		6 063,52
6451	Cotisations a l'URSSAF	387 457,10		387 457,10
6453	Cotisations aux caisses de retraite	700 637,10		700 637,10
6471	Prestations versees pour le compte du f.	11 675,02		11 675,02
6488	Autres charges	5 245,00		5 245,00
6514	Cotisations adhésions et autres prestati	1 139 465,89		1 139 465,89
65171	Revenu solidarité active (RSA) - verseme	115 597 941,05		115 597 941,05
65172	Revenu solidarité active (RSA) - verseme	19 974 028,24		19 974 028,24
6518	Autres (primes dots)	317 137,50		317 137,50
6541	Créances admises en non-valeur	186 225,24	276,28	185 948,96
6542	Créances éteintes	26 368,66		26 368,66
6556	Contributions à des fonds	351 500,00		351 500,00
6565	Versement au titre du contrat d'avenir	1 775 000,00		1 775 000,00
6568	Autres participations	10 000,00		10 000,00
65734	Communes et structures intercommunales	348 064,00		348 064,00
65738	Organismes publics divers	252 530,00		252 530,00
6574	Subventions de fonctionnement aux person	3 353 693,34		3 353 693,34
6577	Remises gracieuses	6 626,61		6 626,61
65821	Déficit des budgets annexes à caractère	2 089 977,49		2 089 977,49
6718	Autres charges exceptionnelles sur opéra	7 900,00		7 900,00
673	Titres annulés exercices antérieurs	165 845,54		165 845,54
SOUS-TOTAL OPERATION n° 017	Revenu de solidarité active - fonctionne	149 903 109,54	2 153,02	149 900 956,52
60611	Eau et assainissement	136 529,26	0,71	136 528,55

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60612	Energie - électricité	1 449 783,33	10 869,00	1 438 914,33
60621	Combustibles	156 645,63		156 645,63
60622	Carburants	1 090 468,42		1 090 468,42
60623	Alimentation	110 927,10		110 927,10
60628	Autres fournitures non stockées	217 125,06		217 125,06
60631	Fournitures d'entretien	114 280,72		114 280,72
60632	Fournitures de petit équipement	1 827 335,29		1 827 335,29
60633	Fournitures de voirie	860 595,05	51,02	860 544,03
60636	Habillement et vêtements de travail	341 846,04		341 846,04
6064	Fournitures administratives	133 539,77		133 539,77
6065	Livres disques cassettes (bibliothèques	75 779,78		75 779,78
60661	Médicaments	24 388,71		24 388,71
60662	Vaccins et sérums	27 711,18		27 711,18
60668	Autres produits pharmaceutiques	7 454,55		7 454,55
6067	Fournitures scolaires	7 079,52		7 079,52
6068	Autres matières et fournitures	214 412,58		214 412,58
607	Achats de marchandises	125 808,87	114,75	125 694,12
611	Contrats de prestations de services	942 724,99		942 724,99
6132	Locations immobilières	443 926,68		443 926,68
6135	Locations mobilières	234 269,97		234 269,97
614	Charges locatives et de copropriété	52 851,51		52 851,51
61521	Terrains	350 823,16		350 823,16
615221	Bâtiments publics	339 581,12		339 581,12
615231	Voiries	2 062 924,33		2 062 924,33

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
615232	Réseaux	136 817,00		136 817,00
61551	Matériel roulant	126 846,08		126 846,08
61558	Autres biens mobiliers	127 364,54		127 364,54
6156	Maintenance	1 400 603,92		1 400 603,92
6161	Multirisques	294 312,28		294 312,28
6168	Autres	224 634,21		224 634,21
617	Etudes et recherches	262 788,60	6 318,90	256 469,70
6182	Documentation générale et technique	106 470,94		106 470,94
6183	Frais de formation (personnel extérieur	12 753,99		12 753,99
6184	Versements à des organismes de formation	474 174,75	64 000,00	410 174,75
6185	Frais de colloques séminaires conférence	24 546,01		24 546,01
6188	Autres frais divers	15 723,27		15 723,27
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur	36 961,51		36 961,51
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	76 508,52		76 508,52
62268	Autres honoraires conseils...	659 144,55	1 390,80	657 753,75
6227	Frais d'actes et de contentieux	122 514,27		122 514,27
6228	Divers	642 820,01		642 820,01
6231	Annonces et insertions	435 334,75		435 334,75
6233	Foires et expositions	8 864,04		8 864,04
6234	Réceptions	122 380,84		122 380,84
6236	Catalogues - imprimés et publications	387 240,58		387 240,58
6238	Divers	838 431,94		838 431,94
6241	Transports de biens	23 585,39		23 585,39
6245	Transports de personnes extérieures à la	3 205 467,73		3 205 467,73

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6247	Transports collectifs du personnel	179 901,76		179 901,76
6248	Divers	28 862,99		28 862,99
6251	Voyages déplacements et missions	1 215 308,89		1 215 308,89
6255	Frais de déménagement	6 902,62		6 902,62
6261	Frais d'affranchissement	290 614,00		290 614,00
6262	Frais de telecommunications	756 648,32		756 648,32
627	Services bancaires et assimilés	3 046,96	11,88	3 035,08
6281	Concours divers -cotisations	143 408,38		143 408,38
6282	Frais de gardiennage	111 684,90		111 684,90
6283	Frais de nettoyage des locaux	35 174,22		35 174,22
62878	Remboursement de frais à des tiers	121 919,98		121 919,98
6288	Autres	293 758,49		293 758,49
63512	Taxes foncières	167 120,28		167 120,28
63513	Autres impôts locaux	618,00		618,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	27 729,26		27 729,26
6358	Autres droits	294,00		294,00
637	Autres impôts taxes et versements assimi	220 011,66	725,70	219 285,96
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	24 718 107,05	83 482,76	24 634 624,29
6218	Autre personnel extérieur	73 375,39		73 375,39
6331	Versement de transport	683 931,11	33,18	683 897,93
6336	Cotisations au Centre National et aux Ce	532 302,71	17,57	532 285,14
6338	Autres impôts taxes et versements assimi	177 994,54	5,86	177 988,68
64111	Rémunération principale	51 599 113,06	5 014,68	51 594 098,38
64112	Supplément familial de traitement et ind	775 993,35	67,01	775 926,34

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
64113	N B I	645 140,22		645 140,22
64118	Autres indemnités	3 995 244,58		3 995 244,58
64121	Rémunération principale	8 958 298,66		8 958 298,66
64123	Indemnités d'attente	8 508,24		8 508,24
64126	Indemnités de licenciement	27 769,22		27 769,22
64128	Autres indemnités	2 955,04		2 955,04
64131	Rémunérations	6 293 696,47	6 255,86	6 287 440,61
64138	Autres	223 253,49	32,96	223 220,53
6414	Personnel rémunéré à la vacation	70 057,59		70 057,59
64162	Emplois d'avenir	61 408,14		61 408,14
64168	Autres emplois aidés	56 305,10		56 305,10
6417	Rémunérations des apprentis	147 839,44		147 839,44
6451	Cotisations a l'URSSAF	11 149 413,73	582,86	11 148 830,87
6453	Cotisations aux caisses de retraite	15 418 077,49	81,98	15 417 995,51
6456	Versement au Fonds National Compensation	192 668,00		192 668,00
6471	Prestations versees pour le compte du f.	296 180,23	9,76	296 170,47
6473	Allocations chômage	596 933,68		596 933,68
6475	Medecine du travail pharmacie	117 010,51	411,02	116 599,49
6478	Autres charges sociales diverses	2 358 575,00		2 358 575,00
6488	Autres charges	212 661,44	4,02	212 657,42
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	104 674 706,43	12 516,76	104 662 189,67
739261	Fonds de péréquation des DMTO	5 761 528,00		5 761 528,00
739262	Fonds de solidarité en faveur des départ	5 183 330,00		5 183 330,00
73928	Autres reversements sur droits d'enregis	1 880 619,00		1 880 619,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	12 825 477,00		12 825 477,00
65111	Famille et enfance	1 072 526,95	837,81	1 071 689,14
6511211	Prestation de compensation du handicap -	17 294 204,88	9 913,36	17 284 291,52
6511212	Prestation de compensation du handicap -	2 027 552,42		2 027 552,42
651122	Allocation compensatrice tierce personne	3 308 992,79	3 026,52	3 305 966,27
651128	Autres	3 856,84		3 856,84
6512	Secours d'urgence	800 350,00		800 350,00
6513	Bourses	500,00		500,00
6514	Cotisations adhésions et autres prestati	8 478 134,59		8 478 134,59
6518	Autres (primes dots)	61 952,50		61 952,50
65211	Frais de scolarité	74 028,55		74 028,55
65212	Frais périscolaires	169 168,83		169 168,83
6522	Accueil familial	4 212 353,88	2 783,59	4 209 570,29
6523	Frais d'hospitalisation	8 938,95		8 938,95
652411	Foyers de l'enfance, centres et hotels m	646 539,43		646 539,43
652412	Maisons d'enfants à caractère social	11 798 676,11		11 798 676,11
652413	Lieux de vie et d'acceuil	1 703 985,50		1 703 985,50
65242	Frais de séjour en établissement et serv	35 422 875,06	2 035,15	35 420 839,91
65243	Frais de séjour en établissemnt pour per	19 197 281,99	5 552,74	19 191 729,25
6525	Frais d'inhumation	2 931,79		2 931,79
6531	Indemnités	981 602,40		981 602,40
6532	Frais de mission et de déplacement	44 446,06		44 446,06
6533	Cotisations de retraite	76 471,63		76 471,63
6534	Cotisations de sécurité sociale - part p	297 211,17		297 211,17

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6535	Formation	11 572,25	294,00	11 278,25
65372	Cotisations au fonds de financement de l	788,75		788,75
6541	Créances admises en non-valeur	40 619,59	85,84	40 533,75
6542	Créances éteintes	37 078,08		37 078,08
65511	Etablissements publics	3 955 555,00		3 955 555,00
65512	Etablissements privés	1 610 145,60		1 610 145,60
6553	Service d'incendie	21 600 000,00		21 600 000,00
65541	Compensation versée à la Région dans le	12 225 925,00		12 225 925,00
6561	Organismes de regroupement (syndicats mi	2 264 385,30		2 264 385,30
6568	Autres participations	4 156 073,03		4 156 073,03
65734	Communes et structures intercommunales	395 054,24	7 000,00	388 054,24
65735	Autres groupements de collectivités et c	178 695,34		178 695,34
65737	Autres Etablissements Publics Locaux	2 713 395,32		2 713 395,32
65738	Organismes publics divers	465 210,53		465 210,53
6574	Subventions de fonctionnement aux person	9 289 454,89	98 940,00	9 190 514,89
6581	Redevances pour concessions brevets lice	4 981,00		4 981,00
65821	Déficit des budgets annexes à caractère	17 782 647,09		17 782 647,09
65888	Autres	69,54		69,54
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	184 416 232,87	130 469,01	184 285 763,86
65861	Frais de personnel	255 638,99		255 638,99
65862	Matériel équipement et fournitures	5 792,72		5 792,72
SOUS-TOTAL CHAPITRE 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'él	261 431,71		261 431,71
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 379 963,70	711,25	3 379 252,45
66112	Intérêts - rattachement des icne	680 650,67	869 657,74	-189 007,07

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6688	Autres	59,94		59,94
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	4 060 674,31	870 368,99	3 190 305,32
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur mar	79 271,18		79 271,18
6712	Amendes fiscales et pénales	1 748,00		1 748,00
6713	Dots et prix	4 145,00		4 145,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opéra	360 873,34		360 873,34
673	Titres annulés exercices antérieurs	126 995,90		126 995,90
6745	Subventions de fonctionnement aux person	168 150,00		168 150,00
6747	Remises gracieuses	10 202,30		10 202,30
678	Autres charges exceptionnelles	71 568,46		71 568,46
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	822 954,18		822 954,18
6875	Dotations aux provisions pour risques et	378 184,00		378 184,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 68	Dotations aux provisions	378 184,00		378 184,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	534 715 119,68	1 129 309,50	533 585 810,18
675	Valeurs comptables des immobilisations c	1 300 737,38		1 300 737,38
6761	Différences sur réalisations (positives)	1 570 855,66		1 570 855,66
6811	Dotations aux Amortissements des immobil	47 084 105,80		47 084 105,80
6871	Dotations aux Amortissements exceptionne	554 926,02		554 926,02
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	50 510 624,86		50 510 624,86
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	50 510 624,86		50 510 624,86
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	585 225 744,54	1 129 309,50	584 096 435,04

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7714	Recouvrement sur créances admises en non	37 126,25	322,00	36 804,25
SOUS-TOTAL OPERATION n° 015	Revenu Minimum d'Insertion	37 126,25	322,00	36 804,25
747811	Dotation versée au titre de l'APA	23 822 037,83	183 000,00	23 639 037,83
7533	Recouvrement indûs - APA	61 722,01		61 722,01
SOUS-TOTAL OPERATION n° 016	Allocation personnalisée d'autonomie	23 883 759,84	183 000,00	23 700 759,84
7476	Sécurité sociale et organismes mutualist	92 754,00		92 754,00
74888	Autres attributions et participations :	1 540 973,62		1 540 973,62
75342	Allocations forfaitaires	1 779 299,83	2 113,42	1 777 186,41
75343	Allocations forfaitaires majorées	131 732,47		131 732,47
7788	Produits exceptionnels divers	950,66		950,66
SOUS-TOTAL OPERATION n° 017	Revenu de solidarité active - fonctionne	3 545 710,58	2 113,42	3 543 597,16
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	649 396,44		649 396,44
6459	Remboursements sur charges de sécurité s	122 437,20		122 437,20
6479	Remboursements sur autres charges social	942 573,20		942 573,20
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	1 714 406,84		1 714 406,84
7022	Coupes de bois	3 030,25		3 030,25
70321	Droits stationnement et location sur la	310 098,47		310 098,47
70323	Redevance d'occupation du domaine public	116 332,33	721,94	115 610,39
70388	Autres	57 429,37		57 429,37
7062	Redevance et droits des services à carac	539 685,61		539 685,61
70632	Redevances et droits des services à cara	245 555,00		245 555,00
7068	Prestations de services autres redevance	95 991,50	95 991,50	
707	Ventes de marchandises	183 972,38	270,49	183 701,89
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	24 488,00		24 488,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
70841	Mise à disposition de personnel facturée	490 772,15	35 200,69	455 571,46
70848	Mise à disposition de personnel facturée	2 243 632,48		2 243 632,48
70878	Par des tiers	534 340,75	750,28	533 590,47
7088	Autres produits d'activités annexes (abo	32 834,93		32 834,93
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services du domaine et vent	4 878 163,22	132 934,90	4 745 228,32
7321	Taxe Départementale de publicité foncièr	101 464 494,70		101 464 494,70
7322	Taxe Départementale additionnelle à cert	793 764,81		793 764,81
73261	Attributions au titre du fonds national	6 753 171,00		6 753 171,00
73262	Attributions au titre du fonds de solida	8 122 875,00		8 122 875,00
7327	Taxe d'aménagement	4 558 007,34	214 287,28	4 343 720,06
733	Taxes pour utilisation des services publ	19 399,17		19 399,17
7342	Taxe sur les conventions d'assurance	71 759 020,47		71 759 020,47
7351	Taxe sur la consommation finale d'électr	5 957 990,32	24 536,45	5 933 453,87
7352	Taxe intérieure de consommation sur les	73 083 561,47		73 083 561,47
7362	Taxe additionnelle à la taxe de séjour	569 708,27	11 725,02	557 983,25
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes	273 081 992,55	250 548,75	272 831 443,80
73111	Taxe foncière sur les propriétés bâties	138 363 128,00		138 363 128,00
73112	Cotisation sur Valeur Ajoutée des Entrep	18 051 486,00		18 051 486,00
73114	Imposition forfaitaire sur les entrepris	1 510 451,00		1 510 451,00
73121	F.N.G.I.R.	12 743 349,00		12 743 349,00
73122	Fonds de péréquation de la cotisation su	1 248 339,00		1 248 339,00
73125	Frais de gestion de la taxe foncière sur	10 902 955,00		10 902 955,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	270 547,00		270 547,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 731	Impositions directes	183 090 255,00		183 090 255,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7411	Dotation globale fonctionnement (DGF) do	28 279 489,00		28 279 489,00
74122	Dotation de péréquation urbaine	9 642 429,00		9 642 429,00
74123	Dotation de compensation	12 470 128,00		12 470 128,00
744	FCTVA	280 950,82		280 950,82
7461	DGD	2 040 303,00		2 040 303,00
74712	Emplois d'avenir	69 022,88		69 022,88
74718	Autres	2 471 376,60	319 497,18	2 151 879,42
7472	Région	174 104,40		174 104,40
7473	Département	15 010,80		15 010,80
7474	Communes et structures intercommunales	359 214,78		359 214,78
7475	Autres groupements de collectivités, col	3 852,78		3 852,78
7476	Sécurité sociale et organismes mutualist	329 360,11	435,49	328 924,62
74771	Fonds Social Européen	682 371,72		682 371,72
74772	Fons Européen Développement Régional (FE	195 662,27		195 662,27
74778	Autres fonds européens	8 546,01		8 546,01
747812	Dotation versée au titre de la PCH	4 770 656,91		4 770 656,91
747813	Dotation versée au titre des MDPH	584 849,26		584 849,26
7478141	Part autonomie	176 992,49		176 992,49
7478142	Part prévention	640 134,42		640 134,42
74783	Fonds de mobilisation departement pour l	6 153 036,00		6 153 036,00
74788	Autres	417 830,72		417 830,72
7482	Compensation pour perte de taxe addition	49 697,00		49 697,00
74832	D.C.R.T.P.	14 893 333,00	283 370,00	14 609 963,00
74833	Etat Compensation au titre de contributi	12 004,00		12 004,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74834	Etat - compensation au titre des exonéra	157 951,00		157 951,00
74835	Dotation pour transfert de compensations	5 494 905,00		5 494 905,00
74881	Participation des familles au titre de l	699 793,29		699 793,29
74888	Autres attributions et participations :	4 055,06		4 055,06
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations subventions et participations	91 077 060,32	603 302,67	90 473 757,65
7511	Recouvrements sur Départements et autres	70 430,26		70 430,26
7512	Recouvrements sur sécurité sociale et or	4 151,80		4 151,80
7513	Recouvrements sur bénéficiaire tiers-pay	17 898 050,75	40 679,36	17 857 371,39
7518	Recouvrements sur autres redevables	147 276,88	1 930,20	145 346,68
752	Revenus des immeubles	237 568,62	561,00	237 007,62
7535	PCH	327 255,55		327 255,55
7588	Autres produits divers de gestion couran	3,28		3,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits d'activite	18 684 737,14	43 170,56	18 641 566,58
7688	Autres	12 312,76		12 312,76
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76	Produits financiers	12 312,76		12 312,76
7711	Dédits et pénalités perçus	4 882,76		4 882,76
7714	Recouvrement sur créances admises en non	411,41		411,41
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	4 111 862,76		4 111 862,76
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur	49 835,60		49 835,60
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 337 850,49		2 337 850,49
7788	Produits exceptionnels divers	1 238 954,01	7 664,96	1 231 289,05
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	7 743 797,03	7 664,96	7 736 132,07
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	607 749 321,53	1 223 057,26	606 526 264,27
722	Immobilisations corporelles	837 469,34		837 469,34

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7761	Différences sur réalisations (négatives)	533 742,55		533 742,55
777	Quote-part des subventions d'investissem	15 597 420,43		15 597 420,43
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	16 968 632,32		16 968 632,32
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	16 968 632,32		16 968 632,32
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	624 717 953,85	1 223 057,26	623 494 896,59

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		842 890 087,49					842 890 087,49			842 890 087,49
10222	FCTVA		218 997 328,59			7 473 639,10		226 470 967,69			226 470 967,69
10228	Autres fonds		46 757 348,82					46 757 348,82			46 757 348,82
1022	Sous Total compte 1022		265 754 677,41			7 473 639,10		273 228 316,51			273 228 316,51
10251	Dons et legs en capital		463 228,31					463 228,31			463 228,31
1025	Sous Total compte 1025		463 228,31					463 228,31			463 228,31
1027	Mise à disposition chez le bénéficiaire		47 390 600,44	4 097 129,98				4 097 129,98	47 390 600,44		43 293 470,46
102	Sous Total compte 102		1 156 498 593,6	4 097 129,98		7 473 639,10		4 097 129,98	1 163 972 232,7		1 159 875 102,77
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		1 128 189 424,8	24 058 185,50	19 162,87		28 913 978,68	24 058 185,50	1 157 122 566,8		1 133 064 381,02
106	Sous Total compte 106		1 128 189 424,8	24 058 185,50	19 162,87		28 913 978,68	24 058 185,50	1 157 122 566,8		1 133 064 381,02
10	Sous Total compte 10		2 284 688 018,6	28 155 315,48	19 162,87		36 387 617,78	28 155 315,48	2 321 094 799,7		2 292 939 483,79
110	Report à nouveau solde créditeur		35 509 836,87	28 913 978,68	24 089 189,69			28 913 978,68	59 599 026,56		30 685 047,88
11	Sous Total compte 11		35 509 836,87	28 913 978,68	24 089 189,69			28 913 978,68	59 599 026,56		30 685 047,88

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
12	Résultat exercice excéd déficit		24 070 232,21	24 070 232,21				24 070 232,21	24 070 232,21		0,00
12	Sous Total compte 12		24 070 232,21	24 070 232,21				24 070 232,21	24 070 232,21		0,00
1311	Etat et établissements nationaux		42 831 182,38	6 295 832,00		49 129,67	2 760 563,96	6 344 961,67	45 591 746,34		39 246 784,67
1312	Régions		8 664 150,77	965 952,22			62 045,16	965 952,22	8 726 195,93		7 760 243,71
1313	Départements		26 183 725,09						26 183 725,09		26 183 725,09
1314	Communes et structures intercommunales		176 509,48	51 509,48				51 509,48	176 509,48		125 000,00
1316	Autres établissements publics locaux		3 000,00						3 000,00		3 000,00
13172	FEDER		1 521 361,90	100 153,86			113 846,01	100 153,86	1 635 207,91		1 535 054,05
13173	FEOGA		177 905,88	119 593,20				119 593,20	177 905,88		58 312,68
13178	Autres fonds européens		10 920,70	10 920,70				10 920,70	10 920,70		0,00
1317	Sous Total compte 1317		1 710 188,48	230 667,76			113 846,01	230 667,76	1 824 034,49		1 593 366,73
1318	Autres		1 379 266,00	9 600,00		1 296 399,00		9 600,00	2 675 665,00		2 666 065,00
131	Sous Total compte 131		80 948 022,20	7 553 561,46		49 129,67	4 232 854,13	7 602 691,13	85 180 876,33		77 578 185,20

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1321	Etat et établissements nationaux		20 622 023,63				125 611,74		20 747 635,37		20 747 635,37
1322	Régions		44 732 181,01		2 000,00		1 890 288,81		46 624 469,82		46 624 469,82
1323	Départements		10 580,00						10 580,00		10 580,00
1324	Communes et structures intercommunales		27 486 580,75				5 125 089,40		32 611 670,15		32 611 670,15
1325	Autres grpts coll.et coll. à statut part		48 571,06						48 571,06		48 571,06
13272	FEDER		583 215,69				259 653,37		842 869,06		842 869,06
13278	Autres fonds européens				10 920,70				10 920,70		10 920,70
1327	Sous Total compte 1327		583 215,69		10 920,70		259 653,37		853 789,76		853 789,76
1328	Autres		1 001 763,75				268 728,02		1 270 491,77		1 270 491,77
132	Sous Total compte 132		94 484 915,89		12 920,70		7 669 371,34		102 167 207,93		102 167 207,93
1331	DGE		42 111 801,68	1 106 179,00		2 722 768,00	1 106 179,00	44 834 569,68		43 728 390,68	
1332	Dotation départementale équipt colleges		40 330 973,00	40 330 973,00		2 715 090,00	40 330 973,00	43 046 063,00		2 715 090,00	
1335	Amendes de radars automatiques et de pol		3 175 406,00				352 970,00		3 528 376,00		3 528 376,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1336	Dotation de soutien à l'investissement						221 201,00		221 201,00		221 201,00
1338	Autres		12 230,00						12 230,00		12 230,00
133	Sous Total compte 133		85 630 410,68	41 437 152,00			6 012 029,00	41 437 152,00	91 642 439,68		50 205 287,68
1348	Autres		168 751,00						168 751,00		168 751,00
134	Sous Total compte 134		168 751,00						168 751,00		168 751,00
1381	Etat et établissements nationaux		35 620,47						35 620,47		35 620,47
1382	Régions		35 001,77						35 001,77		35 001,77
1383	Départements		100 822,48						100 822,48		100 822,48
13872	FEDER		68 696,39						68 696,39		68 696,39
1387	Sous Total compte 1387		68 696,39						68 696,39		68 696,39
138	Sous Total compte 138		240 141,11						240 141,11		240 141,11
13911	Etat et établissements nationaux	21 498 114,72			6 295 832,00	3 478 966,31		24 977 081,03	6 295 832,00	18 681 249,03	
13912	Régions	3 200 446,58			963 952,22	394 325,28		3 594 771,86	963 952,22	2 630 819,64	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13913	Départements	9 427 609,39				5 196 977,35		14 624 586,74		14 624 586,74	
13914	Communes et structures intercommunales	114 009,48			51 509,48	6 250,00		120 259,48	51 509,48	68 750,00	
13916	Autres établissements publics locaux					300,00		300,00		300,00	
139172	FEDER	456 216,77			100 153,86	40 611,27		496 828,04	100 153,86	396 674,18	
139173	FEOGA	148 042,63			119 593,20	2 986,00		151 028,63	119 593,20	31 435,43	
13917	Sous Total compte 13917	604 259,40			219 747,06	43 597,27		647 856,67	219 747,06	428 109,61	
13918	Autres	654 000,00			9 600,00	68 438,00		722 438,00	9 600,00	712 838,00	
1391	Sous Total compte 1391	35 498 439,57			7 540 640,76	9 188 854,21		44 687 293,78	7 540 640,76	37 146 653,02	
13931	DGE	11 552 603,07			1 106 179,00	2 008 660,73		13 561 263,80	1 106 179,00	12 455 084,80	
13932	Dotation départementale équipt colleges	36 082 627,71			40 330 973,00	4 248 345,29		40 330 973,00	40 330 973,00		0,00
13935	Produits amendes radars automatiques	549 237,40				150 337,20		699 574,60		699 574,60	
13938	Autres	7 338,00				1 223,00		8 561,00		8 561,00	
1393	Sous Total compte 1393	48 191 806,18			41 437 152,00	6 408 566,22		54 600 372,40	41 437 152,00	13 163 220,40	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
139	Sous Total compte 139	83 690 245,75			48 977 792,76	15 597 420,43		99 287 666,18	48 977 792,76	50 309 873,42	
13	Sous Total compte 13	83 690 245,75	261 472 240,88	48 990 713,46	48 990 713,46	15 646 550,10	17 914 254,47	148 327 509,31	328 377 208,81		180 049 699,50
1511	Provisions pour litiges et contentieux				378 184,00				378 184,00		378 184,00
151	Sous Total compte 151				378 184,00				378 184,00		378 184,00
15	Sous Total compte 15				378 184,00				378 184,00		378 184,00
16311	Emprunts obligataires rembours in fine		1 960 000,00			490 000,00		490 000,00	1 960 000,00		1 470 000,00
1631	Sous Total compte 1631		1 960 000,00			490 000,00		490 000,00	1 960 000,00		1 470 000,00
1632	Ope sur capi non échu empr oblig rembour		2 940 000,00		490 000,00				3 430 000,00		3 430 000,00
163	Sous Total compte 163		4 900 000,00		490 000,00	490 000,00		490 000,00	5 390 000,00		4 900 000,00
1641	Emprunts en euros		113 435 898,91	0,05	26 900 000,00	12 836 250,54	27 000 000,00	12 836 250,59	167 335 898,91		154 499 648,32
16441	Opér afférentes à l'emprunt		26 900 000,01	26 900 000,01				26 900 000,01	26 900 000,01		0,00
1644	Sous Total compte 1644		26 900 000,01	26 900 000,01				26 900 000,01	26 900 000,01		0,00
164	Sous Total compte 164		140 335 898,92	26 900 000,06	26 900 000,00	12 836 250,54	27 000 000,00	39 736 250,60	194 235 898,92		154 499 648,32

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
165	Dép et caution reçus		9 054,79						9 054,79		9 054,79
16884	Ints courus sur empts étabs financiers		869 657,74	869 657,74	680 650,67			869 657,74	1 550 308,41		680 650,67
1688	Sous Total compte 1688		869 657,74	869 657,74	680 650,67			869 657,74	1 550 308,41		680 650,67
168	Sous Total compte 168		869 657,74	869 657,74	680 650,67			869 657,74	1 550 308,41		680 650,67
16	Sous Total compte 16		146 114 611,45	27 769 657,80	28 070 650,67	13 326 250,54	27 000 000,00	41 095 908,34	201 185 262,12		160 089 353,78
181	Cpte liaison : affectation	3 515,13						3 515,13		3 515,13	
18	Sous Total compte 18	3 515,13						3 515,13		3 515,13	
192	Plus ou moins-value cess d'immo		1 547 628,86			533 742,55	1 570 855,66	533 742,55	3 118 484,52		2 584 741,97
193	Autres neutralisat° et régularisat° d'op	11 664 075,48		302 380,19	127 746,35			11 966 455,67	127 746,35	11 838 709,32	
19	Sous Total compte 19	11 664 075,48	1 547 628,86	302 380,19	127 746,35	533 742,55	1 570 855,66	12 500 198,22	3 246 230,87	9 253 967,35	
	Total classe 1	95 357 836,36	2 753 402 568,41	158 202 277,82	101 675 647,04	29 506 543,19	82 872 727,91	283 066 657,37	2 937 950 943,44	62 152 097,87	2 717 036 384,84
2031	Frais d'études	25 535 363,03			24 247 390,16	1 776 034,63	906 521,80	27 311 397,66	25 153 911,96	2 157 485,70	
2033	Frais d'insertion	14 054,84			360,00	20 982,51	15 471,10	35 037,35	15 831,10	19 206,25	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
203	Sous Total compte 203	25 549 417,87			24 247 750,16	1 797 017,14	921 992,90	27 346 435,01	25 169 743,06	2 176 691,95	
204112	Batiments et installations	10 204 002,49			1 165 214,73			10 204 002,49	1 165 214,73	9 038 787,76	
204113	Projets infrastructure intérêt national	2 000 000,00						2 000 000,00		2 000 000,00	
20411	Sous Total compte 20411	12 204 002,49			1 165 214,73			12 204 002,49	1 165 214,73	11 038 787,76	
204121	Biens, mobiliers matériel et études	1 287 877,00			412 101,00			1 287 877,00	412 101,00	875 776,00	
204122	Batiments et installations	8 051 920,52				74 620,58		8 126 541,10		8 126 541,10	
20412	Sous Total compte 20412	9 339 797,52			412 101,00	74 620,58		9 414 418,10	412 101,00	9 002 317,10	
204131	Biens, mobiliers matériel et études	2 414 351,64			196 076,27	307 487,38		2 721 839,02	196 076,27	2 525 762,75	
204132	Batiments et installations	30 632 489,92			496 062,00	3 689 966,00		34 322 455,92	496 062,00	33 826 393,92	
20413	Sous Total compte 20413	33 046 841,56			692 138,27	3 997 453,38		37 044 294,94	692 138,27	36 352 156,67	
204141	Biens, mobiliers matériel et études	2 525 755,85			823 132,39	420 160,34		2 945 916,19	823 132,39	2 122 783,80	
204142	Batiments et installations	264 836 118,99			18 690 625,00	16 238 630,80	30 361,86	281 074 749,79	18 720 986,86	262 353 762,93	
20414	Sous Total compte 20414	267 361 874,84			19 513 757,39	16 658 791,14	30 361,86	284 020 665,98	19 544 119,25	264 476 546,73	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
204152	Batiments et installations	1 007 680,92			45 277,80	197 835,45		1 205 516,37	45 277,80	1 160 238,57	
204153	Projets infrastructure intérêt national					345 000,00		345 000,00		345 000,00	
20415	Sous Total compte 20415	1 007 680,92			45 277,80	542 835,45		1 550 516,37	45 277,80	1 505 238,57	
204162	Batiments et installations	326 227,00						326 227,00		326 227,00	
20416	Sous Total compte 20416	326 227,00						326 227,00		326 227,00	
2041721	Biens, mobiliers matériel et études	10 000,00						10 000,00		10 000,00	
2041722	Batiments et installations	4 265,62						4 265,62		4 265,62	
204172	Sous Total compte 204172	14 265,62						14 265,62		14 265,62	
2041781	Biens, mobiliers matériel et études	2 528 335,19			65 682,52	3 530 869,85		6 059 205,04	65 682,52	5 993 522,52	
2041782	Batiments et installations	85 353 801,42			1 813 467,02	5 180 566,26	389 800,00	90 534 367,68	2 203 267,02	88 331 100,66	
2041783	Projets infrastructure intérêt national	1 456 171,88				125 000,00		1 581 171,88		1 581 171,88	
204178	Sous Total compte 204178	89 338 308,49			1 879 149,54	8 836 436,11	389 800,00	98 174 744,60	2 268 949,54	95 905 795,06	
20417	Sous Total compte 20417	89 352 574,11			1 879 149,54	8 836 436,11	389 800,00	98 189 010,22	2 268 949,54	95 920 060,68	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
204181	Biens, mobiliers matériel et études	397 167,70			262 685,46	17 241,43		414 409,13	262 685,46	151 723,67	
204182	Batiments et installations	23 435 978,18			1 029 516,26	892 286,63		24 328 264,81	1 029 516,26	23 298 748,55	
204183	Projets infrastructure intérêt national	1 426 494,27				2 837 220,00		4 263 714,27		4 263 714,27	
20418	Sous Total compte 20418	25 259 640,15			1 292 201,72	3 746 748,06		29 006 388,21	1 292 201,72	27 714 186,49	
2041	Sous Total compte 2041	437 898 638,59			24 999 840,45	33 856 884,72	420 161,86	471 755 523,31	25 420 002,31	446 335 521,00	
20421	Biens, mobiliers matériel et études	1 367 659,29		11 521,60	284 731,87	299 655,22		1 678 836,11	284 731,87	1 394 104,24	
20422	Batiments et installations	12 293 137,73				1 385 084,56	252,00	13 678 222,29	252,00	13 677 970,29	
2042	Sous Total compte 2042	13 660 797,02		11 521,60	284 731,87	1 684 739,78	252,00	15 357 058,40	284 983,87	15 072 074,53	
20431	Biens, mobiliers matériel et études					36 194,00		36 194,00		36 194,00	
2043	Sous Total compte 2043					36 194,00		36 194,00		36 194,00	
204411	Biens, mobiliers matériel et études	13 876 086,42				142 467,11		14 018 553,53		14 018 553,53	
204412	Batiments et installations	13 478 071,19				1 052 341,59		14 530 412,78		14 530 412,78	
20441	Sous Total compte 20441	27 354 157,61				1 194 808,70		28 548 966,31		28 548 966,31	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
204421	Biens, mobiliers matériels et études	11 521,60			11 521,60			11 521,60	11 521,60		0,00
20442	Sous Total compte 20442	11 521,60			11 521,60			11 521,60	11 521,60		0,00
2044	Sous Total compte 2044	27 365 679,21			11 521,60	1 194 808,70		28 560 487,91	11 521,60	28 548 966,31	
204	Sous Total compte 204	478 925 114,82		11 521,60	25 296 093,92	36 772 627,20	420 413,86	515 709 263,62	25 716 507,78	489 992 755,84	
2051	Concessions et droits similaires	1 648 480,08			132 527,00	854 116,52		2 502 596,60	132 527,00	2 370 069,60	
205	Sous Total compte 205	1 648 480,08			132 527,00	854 116,52		2 502 596,60	132 527,00	2 370 069,60	
208	Autres immobilisations incorporelles	283 736,50			2 700,00	55 931,60		339 668,10	2 700,00	336 968,10	
20	Sous Total compte 20	506 406 749,27		11 521,60	49 679 071,08	39 479 692,46	1 342 406,76	545 897 963,33	51 021 477,84	494 876 485,49	
2111	Terrains nus	8 572 143,31			1 291 286,28	1 530 641,29	497 507,86	10 102 784,60	1 788 794,14	8 313 990,46	
2115	Terrains bâtis	3 922 607,15				2 017 816,04		5 940 423,19		5 940 423,19	
2117	Bois et forêts	492 445,52				3 750,00		496 195,52		496 195,52	
2118	Autres terrains	688 926,75				4 050,00		692 976,75		692 976,75	
211	Sous Total compte 211	13 676 122,73			1 291 286,28	3 556 257,33	497 507,86	17 232 380,06	1 788 794,14	15 443 585,92	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2128	Autres agencet et aménegt terrains	3 175 614,96		181 314,06	165 556,10		1 620,00	3 356 929,02	167 176,10	3 189 752,92	
212	Sous Total compte 212	3 175 614,96		181 314,06	165 556,10		1 620,00	3 356 929,02	167 176,10	3 189 752,92	
21311	Batiments administratifs	36 136 058,34				1 821 669,25		37 957 727,59		37 957 727,59	
21312	Batiments scolaires	74 424 159,77			634,23	1 574,40	150 000,00	74 425 734,17	150 634,23	74 275 099,94	
21313	Batiments sociaux et médico-sociaux	8 975 243,85						8 975 243,85		8 975 243,85	
21314	Batiments culturels et sportifs	21 991 121,21				1 292 200,00		23 283 321,21		23 283 321,21	
21318	Autres batiments publics	127 308 320,02		551 387,50	552 341,91		767 185,56	127 859 707,52	1 319 527,47	126 540 180,05	
2131	Sous Total compte 2131	268 834 903,19		551 387,50	552 976,14	3 115 443,65	917 185,56	272 501 734,34	1 470 161,70	271 031 572,64	
21328	Autres batiments prives	181 012,08						181 012,08		181 012,08	
2132	Sous Total compte 2132	181 012,08						181 012,08		181 012,08	
21351	Batiments publics	73 920 212,14		4 966 464,60	93 048,80		50 516,53	78 886 676,74	143 565,33	78 743 111,41	
2135	Sous Total compte 2135	73 920 212,14		4 966 464,60	93 048,80		50 516,53	78 886 676,74	143 565,33	78 743 111,41	
213	Sous Total compte 213	342 936 127,41		5 517 852,10	646 024,94	3 115 443,65	967 702,09	351 569 423,16	1 613 727,03	349 955 696,13	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2151	Réseaux de voirie	1 533 503 598,7		30 714 600,88	4 244 170,93	806 398,27	332 267,97	1 565 024 597,7	4 576 438,90	1 560 448 158,7	
2153	Réseaux divers	176 153 214,21		2 013 559,10	1 009 913,79	32 821,50		178 199 594,81	1 009 913,79	177 189 681,02	
2157	Mat et outillage tech	28 047 848,22		50 821,13	740 247,60	1 909 360,69	493 172,56	30 008 030,04	1 233 420,16	28 774 609,88	
215	Sous Total compte 215	1 737 704 660,1		32 778 981,11	5 994 332,32	2 748 580,46	825 440,53	1 773 232 222,1	6 819 772,85	1 766 412 449,1	
216	Collections et oeuvres d'art	1 059 065,63		35 435,72	12 020,00	18 185,00		1 112 686,35	12 020,00	1 100 666,35	
21715	Terrains bâtis	660 503,34						660 503,34		660 503,34	
2171	Sous Total compte 2171	660 503,34						660 503,34		660 503,34	
217312	Batiments scolaires	83 946 133,25			3 525 143,16			83 946 133,25	3 525 143,16	80 420 990,09	
217318	Autres batiments publics	16 333 435,91						16 333 435,91		16 333 435,91	
21731	Sous Total compte 21731	100 279 569,16			3 525 143,16			100 279 569,16	3 525 143,16	96 754 426,00	
21735	IGAAC constructions	65 433 296,01		10 202 513,14	4 868 652,20			75 635 809,15	4 868 652,20	70 767 156,95	
2173	Sous Total compte 2173	165 712 865,17		10 202 513,14	8 393 795,36			175 915 378,31	8 393 795,36	167 521 582,95	
217	Sous Total compte 217	166 373 368,51		10 202 513,14	8 393 795,36			176 575 881,65	8 393 795,36	168 182 086,29	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2181	Instal gales agentct amngts divers	4 908 784,26		21 501,50	289 390,70			4 930 285,76	289 390,70	4 640 895,06	
2182	Mat de transport	7 560 337,21			505 689,58	930 658,50	184 320,07	8 490 995,71	690 009,65	7 800 986,06	
21831	Mat informatique scolaire	6 300 166,33			47 897,10	2 245 751,55		8 545 917,88	47 897,10	8 498 020,78	
21838	Autre mat informatique	2 470 116,55			20 836,41	758 071,81		3 228 188,36	20 836,41	3 207 351,95	
2183	Sous Total compte 2183	8 770 282,88			68 733,51	3 003 823,36		11 774 106,24	68 733,51	11 705 372,73	
21841	Mat de bureau et mobilier scolaires	1 748 504,37				380 630,23		2 129 134,60		2 129 134,60	
21848	Autres mat de bureau et mobilier	4 237 334,84		1 979,90	52 258,69	304 153,26		4 543 468,00	52 258,69	4 491 209,31	
2184	Sous Total compte 2184	5 985 839,21		1 979,90	52 258,69	684 783,49		6 672 602,60	52 258,69	6 620 343,91	
2185	Téléphonie	392 617,25			124 342,03	83 571,42		476 188,67	124 342,03	351 846,64	
2188	Autres	551 959,59			179,40	189 413,54		741 373,13	179,40	741 193,73	
218	Sous Total compte 218	28 169 820,40		23 481,40	1 040 593,91	4 892 250,31	184 320,07	33 085 552,11	1 224 913,98	31 860 638,13	
21	Sous Total compte 21	2 293 094 780,1		48 739 577,53	17 543 608,91	14 330 716,75	2 476 590,55	2 356 165 074,1	20 020 199,46	2 336 144 875,6	
2312	Agencements et aménagements de terrains	181 314,06			181 314,06	124 270,45		305 584,51	181 314,06	124 270,45	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
231312	Bâtiments scolaires	34 368 445,67				462 528,80		34 830 974,47		34 830 974,47	
231318	Autres bâtiments publics	2 233,56				34 829,42		37 062,98		37 062,98	
23131	Sous Total compte 23131	34 370 679,23				497 358,22		34 868 037,45		34 868 037,45	
231351	Bâtiments publics	4 966 464,60			4 966 464,60	6 106 975,10	676,65	11 073 439,70	4 967 141,25	6 106 298,45	
23135	Sous Total compte 23135	4 966 464,60			4 966 464,60	6 106 975,10	676,65	11 073 439,70	4 967 141,25	6 106 298,45	
2313	Sous Total compte 2313	39 337 143,83				6 604 333,32	676,65	45 941 477,15	4 967 141,25	40 974 335,90	
23151	Réseaux de voirie	30 399 776,37		829,44	30 714 600,88	37 644 855,72	65 009,06	68 045 461,53	30 779 609,94	37 265 851,59	
23153	Réseaux divers	857 282,07			1 269 713,53	798 285,00		1 655 567,07	1 269 713,53	385 853,54	
23157	Mat et outillage tech	5 074,94			5 074,94	215 338,42		220 413,36	5 074,94	215 338,42	
2315	Sous Total compte 2315	31 262 133,38		829,44	31 989 389,35	38 658 479,14	65 009,06	69 921 441,96	32 054 398,41	37 867 043,55	
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	35 435,72			35 435,72	44 924,56		80 360,28	35 435,72	44 924,56	
2317312	Bâtiments scolaires	20 366 364,03				3 201 696,28		23 568 060,31		23 568 060,31	
2317314	Bâtiments culturels et sportifs	325 638,42				1 590 790,60		1 916 429,02		1 916 429,02	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
231731	Sous Total compte 231731	20 692 002,45				4 792 486,88		25 484 489,33		25 484 489,33	
231735	Instal gales agent amégts const	6 677 369,98			6 677 369,98	6 525 805,10	4 654,07	13 203 175,08	6 682 024,05	6 521 151,03	
23173	Sous Total compte 23173	27 369 372,43			6 677 369,98	11 318 291,98	4 654,07	38 687 664,41	6 682 024,05	32 005 640,36	
2317	Sous Total compte 2317	27 369 372,43			6 677 369,98	11 318 291,98	4 654,07	38 687 664,41	6 682 024,05	32 005 640,36	
23181	Instal gales agent amngts divers	21 501,50			21 501,50	73 533,95		95 035,45	21 501,50	73 533,95	
2318	Sous Total compte 2318	21 501,50			21 501,50	73 533,95		95 035,45	21 501,50	73 533,95	
231	Sous Total compte 231	98 206 900,92		829,44	43 871 475,21	56 823 833,40	70 339,78	155 031 563,76	43 941 814,99	111 089 748,77	
238	Avances versées cdes immob corpo	11 200 116,82				903 042,91	6 636 934,76	12 103 159,73	6 636 934,76	5 466 224,97	
23	Sous Total compte 23	109 407 017,74		829,44	43 871 475,21	57 726 876,31	6 707 274,54	167 134 723,49	50 578 749,75	116 555 973,74	
242	Mises à dispo transf compétences	5 048 859,94		6 001 990,20				11 050 850,14		11 050 850,14	
248	Autres mises en affectation	4 307 346,18						4 307 346,18		4 307 346,18	
2492	Mises à dispo transf compétences		897 980,00		667 817,02				1 565 797,02		1 565 797,02
249	Sous Total compte 249		897 980,00		667 817,02				1 565 797,02		1 565 797,02

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
24	Sous Total compte 24	9 356 206,12	897 980,00	6 001 990,20	667 817,02			15 358 196,32	1 565 797,02	13 792 399,30	
261	Titres de participation	6 579 147,89					24 000,00	6 579 147,89	24 000,00	6 555 147,89	
266	Autres formes de participation	8 834 372,47						8 834 372,47		8 834 372,47	
26	Sous Total compte 26	15 413 520,36					24 000,00	15 413 520,36	24 000,00	15 389 520,36	
2748	Autres prêts	28 314,12				1 499,00	9 444,00	29 813,12	9 444,00	20 369,12	
274	Sous Total compte 274	28 314,12				1 499,00	9 444,00	29 813,12	9 444,00	20 369,12	
275	Dépôts et cautionnements versés	8 913,85						8 913,85		8 913,85	
27633	Dépt	5 000 000,00						5 000 000,00		5 000 000,00	
2763	Sous Total compte 2763	5 000 000,00						5 000 000,00		5 000 000,00	
2764	Créances particuliers pers droit privé					1 582 120,30	485 161,20	1 582 120,30	485 161,20	1 096 959,10	
276	Sous Total compte 276	5 000 000,00				1 582 120,30	485 161,20	6 582 120,30	485 161,20	6 096 959,10	
27	Sous Total compte 27	5 037 227,97				1 583 619,30	494 605,20	6 620 847,27	494 605,20	6 126 242,07	
28031	Frais d'études		141 254,04	189 204,66			121 470,62	189 204,66	262 724,66		73 520,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28033	Frais d'insertion			360,00			3 188,00	360,00	3 188,00		2 828,00
2803	Sous Total compte 2803		141 254,04	189 564,66			124 658,62	189 564,66	265 912,66		76 348,00
2804112	Batiments et installations		7 557 634,90	1 165 214,73			680 266,32	1 165 214,73	8 237 901,22		7 072 686,49
2804113	Projets infrastructure		43 750,00				50 000,00		93 750,00		93 750,00
	intérêt national										
280411	Sous Total compte 280411		7 601 384,90	1 165 214,73			730 266,32	1 165 214,73	8 331 651,22		7 166 436,49
2804121	Biens, mobiliers matériel et études		796 079,00	412 101,00			257 576,00	412 101,00	1 053 655,00		641 554,00
2804122	Batiments et installations		1 783 147,35				416 964,98		2 200 112,33		2 200 112,33
280412	Sous Total compte 280412		2 579 226,35	412 101,00			674 540,98	412 101,00	3 253 767,33		2 841 666,33
2804131	Biens, mobiliers matériel et études		1 359 390,00	196 076,27			482 869,27	196 076,27	1 842 259,27		1 646 183,00
2804132	Batiments et installations		13 606 600,97	496 062,00			1 900 959,10	496 062,00	15 507 560,07		15 011 498,07
280413	Sous Total compte 280413		14 965 990,97	692 138,27			2 383 828,37	692 138,27	17 349 819,34		16 657 681,07
2804141	Biens, mobiliers matériel et études		1 363 944,00	823 132,39			505 150,39	823 132,39	1 869 094,39		1 045 962,00
2804142	Batiments et installations		127 792 629,60	18 690 625,00			15 669 183,73	18 690 625,00	143 461 813,33		124 771 188,33

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280414	Sous Total compte 280414		129 156 573,60	19 513 757,39			16 174 334,12	19 513 757,39	145 330 907,72		125 817 150,33
2804152	Batiments et installations		666 208,34	45 277,80			65 191,67	45 277,80	731 400,01		686 122,21
280415	Sous Total compte 280415		666 208,34	45 277,80			65 191,67	45 277,80	731 400,01		686 122,21
2804162	Batiments et installations		276 956,70				21 748,47		298 705,17		298 705,17
280416	Sous Total compte 280416		276 956,70				21 748,47		298 705,17		298 705,17
2804172	Biens, mobiliers matériel et études		6 000,00				2 000,00		8 000,00		8 000,00
2804172	Batiments et installations		1 704,00				284,00		1 988,00		1 988,00
2804172	Sous Total compte 2804172		7 704,00				2 284,00		9 988,00		9 988,00
2804178	Biens, mobiliers matériel et études		75 759,00	65 682,52			505 667,52	65 682,52	581 426,52		515 744,00
2804178	Batiments et installations		34 712 777,95	1 813 467,02			4 915 465,56	1 813 467,02	39 628 243,51		37 814 776,49
2804178	Projets infrastructure intérêt national		32 498,00				36 404,00		68 902,00		68 902,00
2804178	Sous Total compte 2804178		34 821 034,95	1 879 149,54			5 457 537,08	1 879 149,54	40 278 572,03		38 399 422,49
280417	Sous Total compte 280417		34 828 738,95	1 879 149,54			5 459 821,08	1 879 149,54	40 288 560,03		38 409 410,49

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2804181	Biens, mobiliers matériel et études		257 647,00	262 685,46			79 432,46	262 685,46	337 079,46		74 394,00
2804182	Batiments et installations		10 529 180,78	1 029 516,26		1 386 288,59		1 029 516,26	11 915 469,37		10 885 953,11
2804183	Projets infrastructure intérêt national		100 787,00			39 046,00			139 833,00		139 833,00
280418	Sous Total compte 280418		10 887 614,78	1 292 201,72		1 504 767,05		1 292 201,72	12 392 381,83		11 100 180,11
28041	Sous Total compte 28041		200 962 694,59	24 999 840,45		27 014 498,06		24 999 840,45	227 977 192,65		202 977 352,20
280421	Biens, mobiliers matériel et études		617 614,00	284 731,87	11 521,60		273 530,27	284 731,87	902 665,87		617 934,00
280422	Batiments et installations		2 217 750,00				582 375,00		2 800 125,00		2 800 125,00
28042	Sous Total compte 28042		2 835 364,00	284 731,87	11 521,60		855 905,27	284 731,87	3 702 790,87		3 418 059,00
2804411	Biens, mobiliers matériel et études		609,00				2 775 216,00		2 775 825,00		2 775 825,00
2804412	Batiments et installations		5 362 718,29				850 267,33		6 212 985,62		6 212 985,62
280441	Sous Total compte 280441		5 363 327,29				3 625 483,33		8 988 810,62		8 988 810,62
2804421	Biens, mobiliers matériel et études		9 216,00	11 521,60			2 305,60	11 521,60	11 521,60		0,00
280442	Sous Total compte 280442		9 216,00	11 521,60			2 305,60	11 521,60	11 521,60		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28044	Sous Total compte 28044		5 372 543,29	11 521,60			3 627 788,93	11 521,60	9 000 332,22		8 988 810,62
2804	Sous Total compte 2804		209 170 601,88	25 296 093,92	11 521,60		31 498 192,26	25 296 093,92	240 680 315,74		215 384 221,82
28051	Concessions et droits similaires		1 058 019,37	132 527,00			327 389,49	132 527,00	1 385 408,86		1 252 881,86
2805	Sous Total compte 2805		1 058 019,37	132 527,00			327 389,49	132 527,00	1 385 408,86		1 252 881,86
2808	Autres immobilisations incorporelles		225 857,50	2 700,00			25 590,00	2 700,00	251 447,50		248 747,50
280	Sous Total compte 280		210 595 732,79	25 620 885,58	11 521,60		31 975 830,37	25 620 885,58	242 583 084,76		216 962 199,18
28128	Amort autres agencet amégat terr		830 010,12	37 957,00			75 701,00	37 957,00	905 711,12		867 754,12
2812	Sous Total compte 2812		830 010,12	37 957,00			75 701,00	37 957,00	905 711,12		867 754,12
281311	Bâts administratifs		5 901 913,10				507 588,00		6 409 501,10		6 409 501,10
281312	Bâtiments scolaires		21 039 214,23	634,23			2 348 497,00	634,23	23 387 711,23		23 387 077,00
281313	Bâts sociaux médico-sociaux		622 830,00				67 720,00		690 550,00		690 550,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs		805 031,81				95 986,00		901 017,81		901 017,81
281318	Amort autres bâtiments publics		1 483 853,15	239 881,41			470 326,00	239 881,41	1 954 179,15		1 714 297,74

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28131	Sous Total compte 28131		29 852 842,29	240 515,64			3 490 117,00	240 515,64	33 342 959,29		33 102 443,65
281328	Amort autres bâtés privés		57 780,00				9 050,00		66 830,00		66 830,00
28132	Sous Total compte 28132		57 780,00				9 050,00		66 830,00		66 830,00
281351	Bâtiments publics		26 004 143,48	69 698,30			3 672 075,65	69 698,30	29 676 219,13		29 606 520,83
28135	Sous Total compte 28135		26 004 143,48	69 698,30			3 672 075,65	69 698,30	29 676 219,13		29 606 520,83
2813	Sous Total compte 2813		55 914 765,77	310 213,94			7 171 242,65	310 213,94	63 086 008,42		62 775 794,48
28153	Réseaux divers		4 707 584,84	357 158,17			899 404,00	357 158,17	5 606 988,84		5 249 830,67
28157	Amort mat outil techn		15 678 770,42	801 724,20	28 876,69		1 990 283,64	801 724,20	17 697 930,75		16 896 206,55
2815	Sous Total compte 2815		20 386 355,26	1 158 882,37	28 876,69		2 889 687,64	1 158 882,37	23 304 919,59		22 146 037,22
2817318	Amort autres bâtiments publics		458 412,00				45 841,00		504 253,00		504 253,00
281731	Sous Total compte 281731		458 412,00				45 841,00		504 253,00		504 253,00
281735	Instal gales agencé amégts const		19 628 205,73	771 522,22			3 266 156,00	771 522,22	22 894 361,73		22 122 839,51
28173	Sous Total compte 28173		20 086 617,73	771 522,22			3 311 997,00	771 522,22	23 398 614,73		22 627 092,51

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2817	Sous Total compte 2817		20 086 617,73	771 522,22			3 311 997,00	771 522,22	23 398 614,73		22 627 092,51
28181	Instal gales agencst amngts divers		1 990 432,52	150 193,05			210 167,93	150 193,05	2 200 600,45		2 050 407,40
28182	Mat de transport		5 275 820,43	505 689,58			455 690,09	505 689,58	5 731 510,52		5 225 820,94
281831	Mat informatique scolaire		5 708 679,36	47 897,10			589 532,63	47 897,10	6 298 211,99		6 250 314,89
281838	Amort autre mat infom		1 953 110,05	20 836,41			441 459,76	20 836,41	2 394 569,81		2 373 733,40
28183	Sous Total compte 28183		7 661 789,41	68 733,51			1 030 992,39	68 733,51	8 692 781,80		8 624 048,29
281841	Mat de bureau et mobilier scolaires		1 604 670,60				125 917,29		1 730 587,89		1 730 587,89
281848	Autres mat de bureau et mobilier		3 983 915,59	53 551,17	1 979,90		170 011,76	53 551,17	4 155 907,25		4 102 356,08
28184	Sous Total compte 28184		5 588 586,19	53 551,17	1 979,90		295 929,05	53 551,17	5 886 495,14		5 832 943,97
28185	Mat de téléphonie		287 066,40	59 544,00			34 891,32	59 544,00	321 957,72		262 413,72
28188	Amort autres		252 557,69	179,40			186 902,38	179,40	439 460,07		439 280,67
2818	Sous Total compte 2818		21 056 252,64	837 890,71	1 979,90		2 214 573,16	837 890,71	23 272 805,70		22 434 914,99
281	Sous Total compte 281		118 274 001,52	3 116 466,24	30 856,59		15 663 201,45	3 116 466,24	133 968 059,56		130 851 593,32

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28	Sous Total compte 28		328 869 734,31	28 737 351,82	42 378,19		47 639 031,82	28 737 351,82	376 551 144,32		347 813 792,50
	Total classe 2	2 938 715 501,6	329 767 714,31	83 491 270,59	111 804 350,41	113 120 904,82	58 683 908,87	3 135 327 677,7	500 255 973,59	2 984 451 292,5	349 379 589,52
4011	Fournisseurs		1 928 731,09	99 543 290,03	100 327 653,06			99 543 290,03	102 256 384,15		2 713 094,12
40171	Fournisseurs - retenues de garantie		3 594,86	4 166,56	3 553,80			4 166,56	7 148,66		2 982,10
40172	Fournisseurs - Cessions, oppos		1 925,03	396 369,47	408 344,54			396 369,47	410 269,57		13 900,10
40173	Fournisseurs pénal retard exé march pub		3 168,76	328,76	160,02			328,76	3 328,78		3 000,02
4017	Sous Total compte 4017		8 688,65	400 864,79	412 058,36			400 864,79	420 747,01		19 882,22
401	Sous Total compte 401		1 937 419,74	99 944 154,82	100 739 711,42			99 944 154,82	102 677 131,16		2 732 976,34
4021	Bénéficiaires aide sociale		2 848 031,54	205 628 683,92	205 619 858,52			205 628 683,92	208 467 890,06		2 839 206,14
4027	Bénéficiaire de l'aide sociale Cessions			186 311,00	236 594,00			186 311,00	236 594,00		50 283,00
402	Sous Total compte 402		2 848 031,54	205 814 994,92	205 856 452,52			205 814 994,92	208 704 484,06		2 889 489,14
4041	Fournis immob		3 091 560,75	66 256 602,04	67 210 242,36			66 256 602,04	70 301 803,11		4 045 201,07
40471	Fournis immob - Retenues de garantie		568 539,75	301 342,39	391 825,31			301 342,39	960 365,06		659 022,67

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40472	Fournis immob - Cessions,Oppos		265 615,62	2 194 268,34	2 179 660,34			2 194 268,34	2 445 275,96		251 007,62
40473	Fournis immob pénal retard exéc marchés		48 032,53	40,00	16 043,63			40,00	64 076,16		64 036,16
4047	Sous Total compte 4047		882 187,90	2 495 650,73	2 587 529,28			2 495 650,73	3 469 717,18		974 066,45
404	Sous Total compte 404		3 973 748,65	68 752 252,77	69 797 771,64			68 752 252,77	73 771 520,29		5 019 267,52
408	Fournis factures non parvenues		64 000,00	64 000,00				64 000,00	64 000,00		0,00
4091	Fournis avances vers sur cdes	1 200,00			1 200,00			1 200,00	1 200,00		0,00
409	Sous Total compte 409	1 200,00			1 200,00			1 200,00	1 200,00		0,00
40	Sous Total compte 40	1 200,00	8 823 199,93	374 575 402,51	376 395 135,58			374 576 602,51	385 218 335,51		10 641 733,00
4111	Redevables - amiable	812 251,84		5 786 798,66	1 843 457,37			6 599 050,50	1 843 457,37	4 755 593,13	
4116	Redevables - contentieux	54 850,22		328 233,10	326 861,55			383 083,32	326 861,55	56 221,77	
411	Sous Total compte 411	867 102,06		6 115 031,76	2 170 318,92			6 982 133,82	2 170 318,92	4 811 814,90	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	50 591,20		185 614,92	162 049,51			236 206,12	162 049,51	74 156,61	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	58 510,88		27 161,35	42 936,59			85 672,23	42 936,59	42 735,64	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
414	Sous Total compte 414	109 102,08		212 776,27	204 986,10			321 878,35	204 986,10	116 892,25	
4161	Créances douteuses	7 119,88			6 610,43			7 119,88	6 610,43	509,45	
416	Sous Total compte 416	7 119,88			6 610,43			7 119,88	6 610,43	509,45	
418	Redevables produits non encore facturés			1 843 811,23				1 843 811,23		1 843 811,23	
41	Sous Total compte 41	983 324,02		8 171 619,26	2 381 915,45			9 154 943,28	2 381 915,45	6 773 027,83	
421	Personnel - rémunérations dues		4 883,17	95 058 194,62	95 057 401,76			95 058 194,62	95 062 284,93		4 090,31
425	Personnel - avances et acomptes	1 615,00		466 667,35	466 852,70			468 282,35	466 852,70	1 429,65	
427	Personnel - oppositions			179 784,06	179 784,06			179 784,06	179 784,06		0,00
429	Deficit débits comptables et régisseurs			3 513,90	3 513,90			3 513,90	3 513,90		0,00
42	Sous Total compte 42	1 615,00	4 883,17	95 708 159,93	95 707 552,42			95 709 774,93	95 712 435,59		2 660,66
431	Sécurité sociale		813,86	7 117 419,67	7 116 605,81			7 117 419,67	7 117 419,67		0,00
437	Autres organismes sociaux		162 211,07	7 043 857,48	6 885 736,08			7 043 857,48	7 047 947,15		4 089,67
43	Sous Total compte 43		163 024,93	14 161 277,15	14 002 341,89			14 161 277,15	14 165 366,82		4 089,67

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	1 675 777,53		7 388 656,72	8 271 715,64			9 064 434,25	8 271 715,64	792 718,61	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	2 242 632,52		985 797,17	3 221 663,63			3 228 429,69	3 221 663,63	6 766,06	
441	Sous Total compte 441	3 918 410,05		8 374 453,89	11 493 379,27			12 292 863,94	11 493 379,27	799 484,67	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			1 600 072,35	1 827 433,50			1 600 072,35	1 827 433,50		227 361,15
4428	Autres		1 627,72	1 627,72				1 627,72	1 627,72		0,00
442	Sous Total compte 442		1 627,72	1 601 700,07	1 827 433,50			1 601 700,07	1 829 061,22		227 361,15
44311	Opér particul avec Etat dépenses			12 946 383,07	12 946 539,07			12 946 383,07	12 946 539,07		156,00
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable			346 429 444,10	346 117 970,42			346 429 444,10	346 117 970,42	311 473,68	
44316	Opér particul avec Etat rec contentieux			84 670 686,00	84 670 686,00			84 670 686,00	84 670 686,00		0,00
4431	Sous Total compte 4431			444 046 513,17	443 735 195,49			444 046 513,17	443 735 195,49	311 317,68	
44321	Opér particul avec Région dépenses			478 533,78	478 533,78			478 533,78	478 533,78		0,00
44322	Opér particul Région recettes amiable	343 327,33		958 213,09	813 586,87			1 301 540,42	813 586,87	487 953,55	
44326	Opér part Région recettes contentieux	169 561,62		343 327,33	512 888,95			512 888,95	512 888,95		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4432	Sous Total compte 4432	512 888,95		1 780 074,20	1 805 009,60			2 292 963,15	1 805 009,60	487 953,55	
44331	Opér inv étab pub loc ensgt dépenses		50 000,00	9 051 659,75	9 001 659,75			9 051 659,75	9 051 659,75		0,00
44332	Opér particul avec Dépt rec amiable	244,41		70 430,26	38 935,65			70 674,67	38 935,65	31 739,02	
44336	Opér particul avec Dépt rec contentieux	68 491,41		38 691,24	89 972,25			107 182,65	89 972,25	17 210,40	
4433	Sous Total compte 4433	68 735,82	50 000,00	9 160 781,25	9 130 567,65			9 229 517,07	9 180 567,65	48 949,42	
44341	Opér part av Etat communes dépenses		47 708,28	17 470 607,49	17 544 451,34			17 470 607,49	17 592 159,62		121 552,13
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable			1 776,16				1 776,16		1 776,16	
4434	Sous Total compte 4434		47 708,28	17 472 383,65	17 544 451,34			17 472 383,65	17 592 159,62		119 775,97
44351	Opér particul grp dépenses			2 760 372,82	2 796 634,53			2 760 372,82	2 796 634,53		36 261,71
44352	Opér particul avec grp recettes amiable	1 863 833,02		680,00	1 864 513,02			1 864 513,02	1 864 513,02		0,00
44356	Opér particul grp recettes contentieux			51 858,80	51 858,80			51 858,80	51 858,80		0,00
4435	Sous Total compte 4435	1 863 833,02		2 812 911,62	4 713 006,35			4 676 744,64	4 713 006,35		36 261,71
44381	Autres EPL - dépenses		159 909,88	32 712 939,08	52 615 498,11			32 712 939,08	52 775 407,99		20 062 468,91

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44382	Autres EPL - recette amiable			966 004,44	372 238,30			966 004,44	372 238,30	593 766,14	
4438	Sous Total compte 4438		159 909,88	33 678 943,52	52 987 736,41			33 678 943,52	53 147 646,29		19 468 702,77
443	Sous Total compte 443	2 445 457,79	257 618,16	508 951 607,41	529 915 966,84			511 397 065,20	530 173 585,00		18 776 519,80
444	Opérat pour cpte communauté européenne		491,00						491,00		491,00
4452	Etat - TVA intra- communautaire due		898,83	15 013,47	19 376,35			15 013,47	20 275,18		5 261,71
44551	Etat - TVA à décaisser		5 731,00	18 418,00	39 666,00			18 418,00	45 397,00		26 979,00
4455	Sous Total compte 4455		5 731,00	18 418,00	39 666,00			18 418,00	45 397,00		26 979,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			7 595,81	988,80			7 595,81	988,80	6 607,01	
44566	TVA déduct sur autres biens et services			21 198,54	21 179,37			21 198,54	21 179,37	19,17	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			1 585,00	1 585,00			1 585,00	1 585,00		0,00
4456	Sous Total compte 4456			30 379,35	23 753,17			30 379,35	23 753,17	6 626,18	
44571	Etat - TVA collectée		1 555,42	61 881,95	61 583,42			61 881,95	63 138,84		1 256,89
4457	Sous Total compte 4457		1 555,42	61 881,95	61 583,42			61 881,95	63 138,84		1 256,89

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
445	Sous Total compte 445		8 185,25	125 692,77	144 378,94			125 692,77	152 564,19		26 871,42
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			466 214,28	467 472,62			466 214,28	467 472,62		1 258,34
44	Sous Total compte 44	6 363 867,84	267 922,13	519 519 668,42	543 848 631,17			525 883 536,26	544 116 553,30		18 233 017,04
451002	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		707 888,92	10 003,00	475,58			10 003,00	708 364,50		698 361,50
451003	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	66 422,64		20 320 278,15	3 876 958,74			20 386 700,79	3 876 958,74	16 509 742,05	
451011	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	16 920,42		16 167,25	33 087,67			33 087,67	33 087,67		0,00
451013	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	4 834 952,72		298 644,14	5 163 698,75			5 133 596,86	5 163 698,75		30 101,89
451014	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann			3 089 577,09	636 676,64			3 089 577,09	636 676,64	2 452 900,45	
451	Sous Total compte 451	4 918 295,78	707 888,92	23 734 669,63	9 710 897,38			28 652 965,41	10 418 786,30	18 234 179,11	
452	Deniers des pupilles		71,96						71,96		71,96
458105	Dépenses - (à subdiviser par mandat)	564 747,75				765 362,11		1 330 109,86		1 330 109,86	
4581	Sous Total compte 4581	564 747,75				765 362,11		1 330 109,86		1 330 109,86	
458205	Recettes - (à subdiviser par mandat)		564 747,75				765 362,11		1 330 109,86		1 330 109,86

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4582	Sous Total compte 4582		564 747,75				765 362,11		1 330 109,86		1 330 109,86
458	Sous Total compte 458	564 747,75	564 747,75			765 362,11	765 362,11	1 330 109,86	1 330 109,86		0,00
45	Sous Total compte 45	5 483 043,53	1 272 708,63	23 734 669,63	9 710 897,38	765 362,11	765 362,11	29 983 075,27	11 748 968,12	18 234 107,15	
4621	Créances cess immob - amiable	14 700,00		2 339 350,49	2 353 706,59			2 354 050,49	2 353 706,59	343,90	
4626	Créances cess immob - contentieux	14 471,06		8 700,00	20 364,72			23 171,06	20 364,72	2 806,34	
462	Sous Total compte 462	29 171,06		2 348 050,49	2 374 071,31			2 377 221,55	2 374 071,31	3 150,24	
4632	Empt publics - intérêts à payer			210 700,00	210 700,00			210 700,00	210 700,00		0,00
463	Sous Total compte 463			210 700,00	210 700,00			210 700,00	210 700,00		0,00
466	Excédit de verSEment		9 549,30	517 908,61	525 337,40			517 908,61	534 886,70		16 978,09
46711	Autres comptes créditeurs		1 811 174,87	37 991 236,12	41 764 014,82			37 991 236,12	43 575 189,69		5 583 953,57
46717	Autres comptes créditeurs cession opposi		4 212,00	43 288,62	39 249,28			43 288,62	43 461,28		172,66
4671	Sous Total compte 4671		1 815 386,87	38 034 524,74	41 803 264,10			38 034 524,74	43 618 650,97		5 584 126,23
46721	Débiteurs divers - amiable	1 552 310,10		55 349 937,06	55 669 991,93			56 902 247,16	55 669 991,93	1 232 255,23	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46726	Débiteurs divers - contentieux	459 596,87		6 254 417,02	6 283 264,78			6 714 013,89	6 283 264,78	430 749,11	
4672	Sous Total compte 4672	2 011 906,97		61 604 354,08	61 953 256,71			63 616 261,05	61 953 256,71	1 663 004,34	
467311	Débiteurs indûs - RMI amiable	77 278,19			13 605,52			77 278,19	13 605,52	63 672,67	
467316	Débiteurs indûs - RMI contentieux	636 462,67		7 106,07	92 144,95			643 568,74	92 144,95	551 423,79	
46731	Sous Total compte 46731	713 740,86		7 106,07	105 750,47			720 846,93	105 750,47	615 096,46	
467331	Débiteurs indûs - APA amiable	68 655,96		49 881,51	79 896,89			118 537,47	79 896,89	38 640,58	
467336	Débiteurs indûs - APA contentieux	9 840,84		5 059,02	5 002,53			14 899,86	5 002,53	9 897,33	
46733	Sous Total compte 46733	78 496,80		54 940,53	84 899,42			133 437,33	84 899,42	48 537,91	
467341	Débiteurs indûs - RSA amiable	1 768 156,51		1 911 032,30	1 280 743,96			3 679 188,81	1 280 743,96	2 398 444,85	
467346	Débiteurs indûs - RSA contentieux	2 253 468,66		1 005 593,12	427 390,59			3 259 061,78	427 390,59	2 831 671,19	
46734	Sous Total compte 46734	4 021 625,17		2 916 625,42	1 708 134,55			6 938 250,59	1 708 134,55	5 230 116,04	
467351	Débiteurs d'indus PCH Amiable	209 528,15		322 649,50	147 248,40			532 177,65	147 248,40	384 929,25	
467356	Débiteurs d'indus PCH Contentieux	272 988,81		9 249,56	64 963,46			282 238,37	64 963,46	217 274,91	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46735	Sous Total compte 46735	482 516,96		331 899,06	212 211,86			814 416,02	212 211,86	602 204,16	
4673	Sous Total compte 4673	5 296 379,79		3 310 571,08	2 110 996,30			8 606 950,87	2 110 996,30	6 495 954,57	
4675	Mandataire Opérations déléguées Recette			1 499,00	1 349,10			1 499,00	1 349,10	149,90	
467	Sous Total compte 467	7 308 286,76	1 815 386,87	102 950 948,90	105 868 866,21			110 259 235,66	107 684 253,08	2 574 982,58	
4686	Divers - charges à payer				584 849,26				584 849,26		584 849,26
468	Sous Total compte 468				584 849,26				584 849,26		584 849,26
46	Sous Total compte 46	7 337 457,82	1 824 936,17	106 027 608,00	109 563 824,18			113 365 065,82	111 388 760,35	1 976 305,47	
4711	Verst des régisseurs		18,00	1 112 367,21	1 112 573,18			1 112 367,21	1 112 591,18		223,97
4712	Viremts réimputés		63 072,89	437 770,39	604 950,54			437 770,39	668 023,43		230 253,04
47131	Raet : verst contrib directes			51 810 988,00	51 810 988,00			51 810 988,00	51 810 988,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			28 058 999,00	28 058 999,00			28 058 999,00	28 058 999,00		0,00
47134	Raet : subv		575 622,20	24 073 282,80	23 511 076,06			24 073 282,80	24 086 698,26		13 415,46
47138	Raet : autres		175 143,11	272 620 231,09	272 469 961,03			272 620 231,09	272 645 104,14		24 873,05

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4713	Sous Total compte 4713		750 765,31	376 563 500,89	375 851 024,09			376 563 500,89	376 601 789,40		38 288,51
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		5 144,66	62 059,53	57 114,87			62 059,53	62 259,53		200,00
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		31,20	713 492,61	718 642,60			713 492,61	718 673,80		5 181,19
47141	Sous Total compte 47141		5 175,86	775 552,14	775 757,47			775 552,14	780 933,33		5 381,19
47143	Flux d'encaissements à réimputer			13 170,16	13 170,16			13 170,16	13 170,16		0,00
4714	Sous Total compte 4714		5 175,86	788 722,30	788 927,63			788 722,30	794 103,49		5 381,19
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra		423 817,15	7 387 271,87	7 210 354,46			7 387 271,87	7 634 171,61		246 899,74
4717	Sous Total compte 4717		423 817,15	7 387 271,87	7 210 354,46			7 387 271,87	7 634 171,61		246 899,74
4718	Autres recettes à régulariser		92 463,42	15 323 142,51	15 277 002,32			15 323 142,51	15 369 465,74		46 323,23
471	Sous Total compte 471		1 335 312,63	401 612 775,17	400 844 832,22			401 612 775,17	402 180 144,85		567 369,68
47211	DACR - rembst annuités emprunts			16 336 837,65	16 336 837,65			16 336 837,65	16 336 837,65		0,00
47218	DACR - autres dépenses			1 201 284,49	1 196 071,50			1 201 284,49	1 196 071,50	5 212,99	
4721	Sous Total compte 4721			17 538 122,14	17 532 909,15			17 538 122,14	17 532 909,15	5 212,99	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4722	Commissions bancaires en instance de mdt			43,55	43,55			43,55	43,55		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul	32 646,64		11 758 734,35	11 791 380,99			11 791 380,99	11 791 380,99		0,00
472	Sous Total compte 472	32 646,64		29 296 900,04	29 324 333,69			29 329 546,68	29 324 333,69	5 212,99	
4781	Frais de poursuites rattachés	5 667,83		868,84	6 536,67			6 536,67	6 536,67		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	2,27		10,52	10,90			12,79	10,90	1,89	
478	Sous Total compte 478	5 670,10		879,36	6 547,57			6 549,46	6 547,57	1,89	
47	Sous Total compte 47	38 316,74	1 335 312,63	430 910 554,57	430 175 713,48			430 948 871,31	431 511 026,11		562 154,80
	Total classe 4	20 208 824,95	13 691 987,59	1 572 808 959,4	1 581 786 011,4	765 362,11	765 362,11	1 593 783 146,4	1 596 243 361,4	37 484 713,57	39 944 928,29
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			15 007,53	15 007,53			15 007,53	15 007,53		0,00
51172	Chèques impayés			10 190,73	10 190,73			10 190,73	10 190,73		0,00
5117	Sous Total compte 5117			10 190,73	10 190,73			10 190,73	10 190,73		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement			422,94	422,94			422,94	422,94		0,00
511	Sous Total compte 511			25 621,20	25 621,20			25 621,20	25 621,20		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
515	Compte au trésor	42 462 328,28		651 430 146,61	632 345 470,73			693 892 474,89	632 345 470,73	61 547 004,16	
51	Sous Total compte 51	42 462 328,28		651 455 767,81	632 371 091,93			693 918 096,09	632 371 091,93	61 547 004,16	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	115 300,38		843 342,91	835 867,35			958 643,29	835 867,35	122 775,94	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	2 480,00		200,00	1 200,00			2 680,00	1 200,00	1 480,00	
541	Sous Total compte 541	117 780,38		843 542,91	837 067,35			961 323,29	837 067,35	124 255,94	
5421	Administrateur de legs		0,82						0,82		0,82
542	Sous Total compte 542		0,82						0,82		0,82
54	Sous Total compte 54	117 780,38	0,82	843 542,91	837 067,35			961 323,29	837 068,17	124 255,12	
580	Opérations d'ordre budgétaires			78 521 709,14	78 521 709,14			78 521 709,14	78 521 709,14		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			1 572 147,92	1 572 147,92			1 572 147,92	1 572 147,92		0,00
586	Opér fin budget p et bud annex rattachés			6 295 255,17	6 295 255,17			6 295 255,17	6 295 255,17		0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur			244 218,56	244 218,56			244 218,56	244 218,56		0,00
587	Sous Total compte 587			244 218,56	244 218,56			244 218,56	244 218,56		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
588	Autres virements internes			66 995,49	66 995,49			66 995,49	66 995,49		0,00
58	Sous Total compte 58			86 700 326,28	86 700 326,28			86 700 326,28	86 700 326,28		0,00
	Total classe 5	42 580 108,66	0,82	738 999 637,00	719 908 485,56			781 579 745,66	719 908 486,38	61 671 260,10	0,82
60611	Eau et assainissement					136 529,26	0,71	136 529,26	0,71	136 528,55	
60612	Energie - électricité					1 449 783,33	10 869,00	1 449 783,33	10 869,00	1 438 914,33	
6061	Sous Total compte 6061					1 586 312,59	10 869,71	1 586 312,59	10 869,71	1 575 442,88	
60621	Combustibles					156 645,63		156 645,63		156 645,63	
60622	Carburants					1 090 468,42		1 090 468,42		1 090 468,42	
60623	Alimentation					110 927,10		110 927,10		110 927,10	
60628	Autres fournitures non stockées					217 125,06		217 125,06		217 125,06	
6062	Sous Total compte 6062					1 575 166,21		1 575 166,21		1 575 166,21	
60631	Fournitures d'entretien					114 280,72		114 280,72		114 280,72	
60632	Fournitures de petit équipement					1 827 482,66		1 827 482,66		1 827 482,66	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60633	Fournitures de voirie					860 595,05	51,02	860 595,05	51,02	860 544,03	
60636	Habillement vêtement travail					341 846,04		341 846,04		341 846,04	
6063	Sous Total compte 6063					3 144 204,47	51,02	3 144 204,47	51,02	3 144 153,45	
6064	Fournitures administratives					133 539,77		133 539,77		133 539,77	
6065	Livres disques cassettes (biblio média)					75 779,78		75 779,78		75 779,78	
60661	Médicaments					24 388,71		24 388,71		24 388,71	
60662	Vaccins et sérums					27 711,18		27 711,18		27 711,18	
60668	Autres produits pharmaceutiques					7 454,55		7 454,55		7 454,55	
6066	Sous Total compte 6066					59 554,44		59 554,44		59 554,44	
6067	Fournitures scolaires					7 079,52		7 079,52		7 079,52	
6068	Autres matières et fournitures					214 412,58		214 412,58		214 412,58	
606	Sous Total compte 606					6 796 049,36	10 920,73	6 796 049,36	10 920,73	6 785 128,63	
607	Achts de march					125 808,87	114,75	125 808,87	114,75	125 694,12	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60	Sous Total compte 60					6 921 858,23	11 035,48	6 921 858,23	11 035,48	6 910 822,75	
611	Contrats de prestations de services					1 095 086,35		1 095 086,35		1 095 086,35	
6132	Locations immobilières					443 926,68		443 926,68		443 926,68	
6135	Locations mobilières					234 269,97		234 269,97		234 269,97	
613	Sous Total compte 613					678 196,65		678 196,65		678 196,65	
614	Charges locatives et de copropriété					52 851,51		52 851,51		52 851,51	
61521	Terrains					350 823,16		350 823,16		350 823,16	
615221	Bâtiments publics					339 581,12		339 581,12		339 581,12	
61522	Sous Total compte 61522					339 581,12		339 581,12		339 581,12	
615231	Voiries					2 088 966,92	1 876,74	2 088 966,92	1 876,74	2 087 090,18	
615232	Réseaux					136 817,00		136 817,00		136 817,00	
61523	Sous Total compte 61523					2 225 783,92	1 876,74	2 225 783,92	1 876,74	2 223 907,18	
6152	Sous Total compte 6152					2 916 188,20	1 876,74	2 916 188,20	1 876,74	2 914 311,46	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61551	Mat roulant					126 846,08		126 846,08		126 846,08	
61558	Autres biens mobiliers					127 364,54		127 364,54		127 364,54	
6155	Sous Total compte 6155					254 210,62		254 210,62		254 210,62	
6156	Maintenance					1 400 603,92		1 400 603,92		1 400 603,92	
615	Sous Total compte 615					4 571 002,74	1 876,74	4 571 002,74	1 876,74	4 569 126,00	
6161	Multirisques					294 312,28		294 312,28		294 312,28	
6168	Autres					224 634,21		224 634,21		224 634,21	
616	Sous Total compte 616					518 946,49		518 946,49		518 946,49	
617	Etudes et recherches					321 948,60	6 318,90	321 948,60	6 318,90	315 629,70	
6182	Documentation générale et technique					106 470,94		106 470,94		106 470,94	
6183	Frais de formation persel extérieur					12 753,99		12 753,99		12 753,99	
6184	Verst à organ formation					474 174,75	64 000,00	474 174,75	64 000,00	410 174,75	
6185	Frais de coll sémin confér congrés					24 546,01		24 546,01		24 546,01	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6188	Autres frais divers					15 723,27		15 723,27		15 723,27	
618	Sous Total compte 618					633 668,96	64 000,00	633 668,96	64 000,00	569 668,96	
61	Sous Total compte 61					7 871 701,30	72 195,64	7 871 701,30	72 195,64	7 799 505,66	
6218	Autre personnel extérieur					76 806,91		76 806,91		76 806,91	
621	Sous Total compte 621					76 806,91		76 806,91		76 806,91	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					38 741,47		38 741,47		38 741,47	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux					76 508,52		76 508,52		76 508,52	
62268	Autres honoraires conseils...					667 244,55	1 390,80	667 244,55	1 390,80	665 853,75	
6226	Sous Total compte 6226					743 753,07	1 390,80	743 753,07	1 390,80	742 362,27	
6227	Frais d'actes et de contentieux					122 514,27		122 514,27		122 514,27	
6228	Divers					657 637,58		657 637,58		657 637,58	
622	Sous Total compte 622					1 562 646,39	1 390,80	1 562 646,39	1 390,80	1 561 255,59	
6231	Annonces et insertions					435 334,75		435 334,75		435 334,75	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6233	Foires et expositions					8 864,04		8 864,04		8 864,04	
6234	Réceptions					122 380,84		122 380,84		122 380,84	
6236	Catalogues - imprimés et publications					387 240,58		387 240,58		387 240,58	
6238	Divers					838 431,94		838 431,94		838 431,94	
623	Sous Total compte 623					1 792 252,15		1 792 252,15		1 792 252,15	
6241	Transports de biens					23 585,39		23 585,39		23 585,39	
6245	Transports personnes extér à collect					3 205 467,73		3 205 467,73		3 205 467,73	
6247	Transports collectifs du personnel					179 901,76		179 901,76		179 901,76	
6248	Divers					28 862,99		28 862,99		28 862,99	
624	Sous Total compte 624					3 437 817,87		3 437 817,87		3 437 817,87	
6251	Voyages déplacements et missions					1 230 627,83		1 230 627,83		1 230 627,83	
6255	Frais de déménagement					6 902,62		6 902,62		6 902,62	
625	Sous Total compte 625					1 237 530,45		1 237 530,45		1 237 530,45	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6261	Frais d'affranchissement					290 614,00		290 614,00		290 614,00	
6262	Frais de télécommunication					756 648,32		756 648,32		756 648,32	
626	Sous Total compte 626					1 047 262,32		1 047 262,32		1 047 262,32	
627	Services bancaires et assimilés					3 046,96	11,88	3 046,96	11,88	3 035,08	
6281	Concours divers - cotisations					143 408,38		143 408,38		143 408,38	
6282	Frais de gardiennage					111 684,90		111 684,90		111 684,90	
6283	Frais de nettoyage des locaux					35 174,22		35 174,22		35 174,22	
62878	Rembst de frais à des tiers					121 919,98		121 919,98		121 919,98	
6287	Sous Total compte 6287					121 919,98		121 919,98		121 919,98	
6288	Autres					293 758,49		293 758,49		293 758,49	
628	Sous Total compte 628					705 945,97		705 945,97		705 945,97	
62	Sous Total compte 62					9 863 309,02	1 402,68	9 863 309,02	1 402,68	9 861 906,34	
6331	Verst de transport					723 788,83	33,18	723 788,83	33,18	723 755,65	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6336	Cotisations au Centre National et CGFPT					553 316,59	17,57	553 316,59	17,57	553 299,02	
6338	Autres impôts tax verst sur rému					184 999,50	5,86	184 999,50	5,86	184 993,64	
633	Sous Total compte 633					1 462 104,92	56,61	1 462 104,92	56,61	1 462 048,31	
63512	Taxes foncières					167 120,28		167 120,28		167 120,28	
63513	Autres impôts locaux					618,00		618,00		618,00	
6351	Sous Total compte 6351					167 738,28		167 738,28		167 738,28	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					27 729,26		27 729,26		27 729,26	
6358	Autres droits					294,00		294,00		294,00	
635	Sous Total compte 635					195 761,54		195 761,54		195 761,54	
637	Aut impôts tax versts assimil autres org					220 011,66	725,70	220 011,66	725,70	219 285,96	
63	Sous Total compte 63					1 877 878,12	782,31	1 877 878,12	782,31	1 877 095,81	
64111	Rémunération principale					54 001 206,81	5 014,68	54 001 206,81	5 014,68	53 996 192,13	
64112	SF et IR					825 188,40	67,01	825 188,40	67,01	825 121,39	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64113	NBI					700 923,42		700 923,42		700 923,42	
64118	Autres indemnités					4 101 333,76		4 101 333,76		4 101 333,76	
6411	Sous Total compte 6411					59 628 652,39	5 081,69	59 628 652,39	5 081,69	59 623 570,70	
64121	Rémunération principale					8 958 298,66		8 958 298,66		8 958 298,66	
64123	Indemnités d'attente					8 508,24		8 508,24		8 508,24	
64126	Indemnités de licenciement					27 769,22		27 769,22		27 769,22	
64128	Autres indemnités					2 955,04		2 955,04		2 955,04	
6412	Sous Total compte 6412					8 997 531,16		8 997 531,16		8 997 531,16	
64131	Rémunérations					6 521 227,66	6 255,86	6 521 227,66	6 255,86	6 514 971,80	
64138	Autres					229 317,01	32,96	229 317,01	32,96	229 284,05	
6413	Sous Total compte 6413					6 750 544,67	6 288,82	6 750 544,67	6 288,82	6 744 255,85	
6414	Persel rémunéré à vacation					70 057,59		70 057,59		70 057,59	
64162	Emplois d'avenir					61 408,14		61 408,14		61 408,14	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64168	Autres emplois aidés					56 305,10		56 305,10		56 305,10	
6416	Sous Total compte 6416					117 713,24		117 713,24		117 713,24	
6417	Rémunérations des apprentis					147 839,44		147 839,44		147 839,44	
6419	Rembst rémunérations du persel						649 396,44	649 396,44			649 396,44
641	Sous Total compte 641					75 712 338,49	660 766,95	75 712 338,49	660 766,95	75 051 571,54	
6451	Cotisations a l'u.r.s.s.a.f.					11 536 870,83	582,86	11 536 870,83	582,86	11 536 287,97	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					16 118 714,59	81,98	16 118 714,59	81,98	16 118 632,61	
6456	Verst FNC du SF					192 668,00		192 668,00		192 668,00	
6459	Rembst charges de sécu soc						122 437,20		122 437,20		122 437,20
645	Sous Total compte 645					27 848 253,42	123 102,04	27 848 253,42	123 102,04	27 725 151,38	
6471	Prestations versees pour le compte du f.					307 855,25	9,76	307 855,25	9,76	307 845,49	
6473	Alloc chômage					596 933,68		596 933,68		596 933,68	
6475	Medecine du travail pharmacie					117 010,51	411,02	117 010,51	411,02	116 599,49	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6478	Autres charges sociales diverses					2 358 575,00		2 358 575,00		2 358 575,00	
6479	Rembst sur autres charges social						942 573,20		942 573,20		942 573,20
647	Sous Total compte 647					3 380 374,44	942 993,98	3 380 374,44	942 993,98	2 437 380,46	
6488	Autres charges					217 906,44	4,02	217 906,44	4,02	217 902,42	
648	Sous Total compte 648					217 906,44	4,02	217 906,44	4,02	217 902,42	
64	Sous Total compte 64					107 158 872,79	1 726 866,99	107 158 872,79	1 726 866,99	105 432 005,80	
65111	Famille et enfance					1 072 526,95	837,81	1 072 526,95	837,81	1 071 689,14	
6511211	Prest compensat handicap + 20 ans					17 294 204,88	9 913,36	17 294 204,88	9 913,36	17 284 291,52	
6511212	Prestat compensat handicap - de 20 ans					2 027 552,42		2 027 552,42		2 027 552,42	
651121	Sous Total compte 651121					19 321 757,30	9 913,36	19 321 757,30	9 913,36	19 311 843,94	
651122	Alloc compensatrice tierce personne					3 308 992,79	3 026,52	3 308 992,79	3 026,52	3 305 966,27	
651128	Autres					3 856,84		3 856,84		3 856,84	
65112	Sous Total compte 65112					22 634 606,93	12 939,88	22 634 606,93	12 939,88	22 621 667,05	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
651141	APA à domicile versée au service d'aide					13 535 276,00		13 535 276,00		13 535 276,00	
651142	APA à domicile versée au bénéficiaire					21 192 916,42	13 300,28	21 192 916,42	13 300,28	21 179 616,14	
651143	APA versée au bénéficiaire en établ					1 849 777,04	17 018,68	1 849 777,04	17 018,68	1 832 758,36	
651144	APA versée à l'établissement					16 038 097,13		16 038 097,13		16 038 097,13	
65114	Sous Total compte 65114					52 616 066,59	30 318,96	52 616 066,59	30 318,96	52 585 747,63	
6511	Sous Total compte 6511					76 323 200,47	44 096,65	76 323 200,47	44 096,65	76 279 103,82	
6512	Secours d'urgence					800 350,00		800 350,00		800 350,00	
6513	Bourses					500,00		500,00		500,00	
6514	Cotis adhésions autres prestations					9 617 600,48		9 617 600,48		9 617 600,48	
65171	RSA versement allocations forfaitaires					115 597 941,05		115 597 941,05		115 597 941,05	
65172	RSA verst allocations forfait majorées					19 974 028,24		19 974 028,24		19 974 028,24	
6517	Sous Total compte 6517					135 571 969,29		135 571 969,29		135 571 969,29	
6518	Autres (primes dots)					379 090,00		379 090,00		379 090,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
651	Sous Total compte 651					222 692 710,24	44 096,65	222 692 710,24	44 096,65	222 648 613,59	
65211	Frais de scolarité					74 028,55		74 028,55		74 028,55	
65212	Frais périscolaires					169 168,83		169 168,83		169 168,83	
6521	Sous Total compte 6521					243 197,38		243 197,38		243 197,38	
6522	Accueil familial					4 212 353,88	2 783,59	4 212 353,88	2 783,59	4 209 570,29	
6523	Frais d'hospitalisation					8 938,95		8 938,95		8 938,95	
652411	Foyers de l'enfance, centres et hôtels					646 539,43		646 539,43		646 539,43	
652412	Maisons d'enfants à caractère social					11 798 676,11		11 798 676,11		11 798 676,11	
652413	Lieux de vie et d'accueil					1 703 985,50		1 703 985,50		1 703 985,50	
65241	Sous Total compte 65241					14 149 201,04		14 149 201,04		14 149 201,04	
65242	Frais séjour établissement service handi					35 422 875,06	2 035,15	35 422 875,06	2 035,15	35 420 839,91	
65243	Frais séjour établissement pers âgées					19 197 281,99	5 552,74	19 197 281,99	5 552,74	19 191 729,25	
6524	Sous Total compte 6524					68 769 358,09	7 587,89	68 769 358,09	7 587,89	68 761 770,20	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6525	Frais d'inhumation					2 931,79		2 931,79		2 931,79	
652	Sous Total compte 652					73 236 780,09	10 371,48	73 236 780,09	10 371,48	73 226 408,61	
6531	Indemnités					981 602,40		981 602,40		981 602,40	
6532	Frais de mission et déplacement					44 446,06		44 446,06		44 446,06	
6533	Cotisations de retraite					76 471,63		76 471,63		76 471,63	
6534	Cotisations sécurité sociale part patron					297 211,17		297 211,17		297 211,17	
6535	Formation					11 572,25	294,00	11 572,25	294,00	11 278,25	
65372	Cotis fonds finan alloc fin de mandat					788,75		788,75		788,75	
6537	Sous Total compte 6537					788,75		788,75		788,75	
653	Sous Total compte 653					1 412 092,26	294,00	1 412 092,26	294,00	1 411 798,26	
6541	Créances admises en non-valeur					244 218,56	362,12	244 218,56	362,12	243 856,44	
6542	Créances éteintes					84 249,01		84 249,01		84 249,01	
654	Sous Total compte 654					328 467,57	362,12	328 467,57	362,12	328 105,45	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65511	établissements publics					3 955 555,00		3 955 555,00		3 955 555,00	
65512	établissements privés					1 610 145,60		1 610 145,60		1 610 145,60	
6551	Sous Total compte 6551					5 565 700,60		5 565 700,60		5 565 700,60	
6553	Service d'incendie					21 600 000,00		21 600 000,00		21 600 000,00	
65541	Compens regi au titre l'art 22 loi NOTRÉ					12 225 925,00		12 225 925,00		12 225 925,00	
6554	Sous Total compte 6554					12 225 925,00		12 225 925,00		12 225 925,00	
6556	Contrib à des fonds					351 500,00		351 500,00		351 500,00	
655	Sous Total compte 655					39 743 125,60		39 743 125,60		39 743 125,60	
6561	Organismes de regroupement (syndicats mi					2 264 385,30		2 264 385,30		2 264 385,30	
6565	Verst au titre du contrat d'avenir					1 775 000,00		1 775 000,00		1 775 000,00	
6568	Autres participations					4 166 073,03		4 166 073,03		4 166 073,03	
656	Sous Total compte 656					8 205 458,33		8 205 458,33		8 205 458,33	
65734	Communes et structures intercommunales					743 118,24	7 000,00	743 118,24	7 000,00	736 118,24	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65735	Autres grpts coll.et coll. à statut part					178 695,34		178 695,34		178 695,34	
65737	Autres EPL					2 713 395,32		2 713 395,32		2 713 395,32	
65738	Organismes publics divers					717 740,53		717 740,53		717 740,53	
6573	Sous Total compte 6573					4 352 949,43	7 000,00	4 352 949,43	7 000,00	4 345 949,43	
6574	Subv de fonct pers, assoc et org privés					12 643 148,23	98 940,00	12 643 148,23	98 940,00	12 544 208,23	
6577	Remises gracieuses					6 626,61		6 626,61		6 626,61	
657	Sous Total compte 657					17 002 724,27	105 940,00	17 002 724,27	105 940,00	16 896 784,27	
6581	Redev concessions brevets licences					4 981,00		4 981,00		4 981,00	
65821	Déficit des budgets annex à caract admi					19 872 624,58		19 872 624,58		19 872 624,58	
6582	Sous Total compte 6582					19 872 624,58		19 872 624,58		19 872 624,58	
65861	Frais de personnel					255 638,99		255 638,99		255 638,99	
65862	Matériel équipement et fournitures					5 792,72		5 792,72		5 792,72	
6586	Sous Total compte 6586					261 431,71		261 431,71		261 431,71	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65888	Autres					69,54		69,54		69,54	
6588	Sous Total compte 6588					69,54		69,54		69,54	
658	Sous Total compte 658					20 139 106,83		20 139 106,83		20 139 106,83	
65	Sous Total compte 65					382 760 465,19	161 064,25	382 760 465,19	161 064,25	382 599 400,94	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					3 379 963,70	711,25	3 379 963,70	711,25	3 379 252,45	
66112	Intérêts - rattachement des icne					680 650,67	869 657,74	680 650,67	869 657,74		189 007,07
6611	Sous Total compte 6611					4 060 614,37	870 368,99	4 060 614,37	870 368,99	3 190 245,38	
661	Sous Total compte 661					4 060 614,37	870 368,99	4 060 614,37	870 368,99	3 190 245,38	
6688	Autres					59,94		59,94		59,94	
668	Sous Total compte 668					59,94		59,94		59,94	
66	Sous Total compte 66					4 060 674,31	870 368,99	4 060 674,31	870 368,99	3 190 305,32	
6711	Intérêts moratoires pénalités sur march					79 271,18		79 271,18		79 271,18	
6712	Amendes fiscales et pénales					1 748,00		1 748,00		1 748,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6713	Dots et prix					4 145,00		4 145,00		4 145,00	
6718	Autres charg except sur opérat gestion					368 773,34		368 773,34		368 773,34	
671	Sous Total compte 671					453 937,52		453 937,52		453 937,52	
673	Titres annulés exercices antérieurs					292 841,44		292 841,44		292 841,44	
6745	Subv fonct aux personnes droit privé					168 150,00		168 150,00		168 150,00	
6747	Remises gracieuses					10 202,30		10 202,30		10 202,30	
674	Sous Total compte 674					178 352,30		178 352,30		178 352,30	
675	Valeurs comptables immob cédées					1 300 737,38		1 300 737,38		1 300 737,38	
6761	Diff sur réalisations (positives)					1 570 855,66		1 570 855,66		1 570 855,66	
676	Sous Total compte 676					1 570 855,66		1 570 855,66		1 570 855,66	
678	Autres charges exceptionnelles					71 568,46		71 568,46		71 568,46	
67	Sous Total compte 67					3 868 292,76		3 868 292,76		3 868 292,76	
6811	DA - immob incorp et corpo					47 084 105,80		47 084 105,80		47 084 105,80	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
681	Sous Total compte 681					47 084 105,80		47 084 105,80		47 084 105,80	
6871	DA - exceptionnels immobilisations					554 926,02		554 926,02		554 926,02	
6875	Dotations prov pour risques et charges					378 184,00		378 184,00		378 184,00	
687	Sous Total compte 687					933 110,02		933 110,02		933 110,02	
68	Sous Total compte 68					48 017 215,82		48 017 215,82		48 017 215,82	
	Total classe 6					572 400 267,54	2 843 716,34	572 400 267,54	2 843 716,34	571 459 965,11	1 903 413,91
7022	Coupes de bois						3 030,25		3 030,25		3 030,25
702	Sous Total compte 702						3 030,25		3 030,25		3 030,25
70321	Droits station locat voie publique						310 098,47		310 098,47		310 098,47
70323	Redevance d'occupation du domaine public					721,94	116 332,33	721,94	116 332,33		115 610,39
7032	Sous Total compte 7032					721,94	426 430,80	721,94	426 430,80		425 708,86
70388	Autres						57 429,37		57 429,37		57 429,37
7038	Sous Total compte 7038						57 429,37		57 429,37		57 429,37

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
703	Sous Total compte 703					721,94	483 860,17	721,94	483 860,17		483 138,23
7062	Redev et droits des services culturels						539 685,61		539 685,61		539 685,61
70632	Redev droits services à caract loisirs						245 555,00		245 555,00		245 555,00
7063	Sous Total compte 7063						245 555,00		245 555,00		245 555,00
7068	Prest serv autres redev et droits					95 991,50	95 991,50	95 991,50	95 991,50		0,00
706	Sous Total compte 706					95 991,50	881 232,11	95 991,50	881 232,11		785 240,61
707	Ventes de marchandises					270,49	183 972,38	270,49	183 972,38		183 701,89
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles						24 488,00		24 488,00		24 488,00
70841	Mise à dispo persel facturée au ba					35 200,69	490 772,15	35 200,69	490 772,15		455 571,46
70848	Mise à dispo persel facturée autres org						2 243 632,48		2 243 632,48		2 243 632,48
7084	Sous Total compte 7084					35 200,69	2 734 404,63	35 200,69	2 734 404,63		2 699 203,94
70878	Par des tiers					750,28	534 340,75	750,28	534 340,75		533 590,47
7087	Sous Total compte 7087					750,28	534 340,75	750,28	534 340,75		533 590,47

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7088	Aut prod activ annex abonnt vente ouvr						32 834,93		32 834,93		32 834,93
708	Sous Total compte 708					35 950,97	3 326 068,31		35 950,97		3 290 117,34
70	Sous Total compte 70					132 934,90	4 878 163,22		132 934,90		4 745 228,32
722	Immob corporelles						837 469,34		837 469,34		837 469,34
72	Sous Total compte 72						837 469,34		837 469,34		837 469,34
73111	Taxe foncière sur les propriétés bâties						138 363 128,00		138 363 128,00		138 363 128,00
73112	Cotisation Valeur Ajoutée Entreprises						18 051 486,00		18 051 486,00		18 051 486,00
73114	Imposition forfaitaire entr réseaux						1 510 451,00		1 510 451,00		1 510 451,00
7311	Sous Total compte 7311						157 925 065,00		157 925 065,00		157 925 065,00
73121	F.N.G.I.R.						12 743 349,00		12 743 349,00		12 743 349,00
73122	Fonds péréqua cotisa val ajoutée entrepr						1 248 339,00		1 248 339,00		1 248 339,00
73125	Frais de gestion de la tf pro baties						10 902 955,00		10 902 955,00		10 902 955,00
7312	Sous Total compte 7312						24 894 643,00		24 894 643,00		24 894 643,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7318	Autres impôts locaux ou assimilés						270 547,00		270 547,00		270 547,00
731	Sous Total compte 731						183 090 255,00		183 090 255,00		183 090 255,00
7321	Taxe Dépt pub foncière droit Dépt enregt						101 464 494,70		101 464 494,70		101 464 494,70
7322	Taxe Déptale addit droits enregistrement						793 764,81		793 764,81		793 764,81
73261	Attributions au titre du fonds national						6 753 171,00		6 753 171,00		6 753 171,00
73262	Attributions au titre du fonds de solida						8 122 875,00		8 122 875,00		8 122 875,00
7326	Sous Total compte 7326						14 876 046,00		14 876 046,00		14 876 046,00
7327	Taxe d'aménagement					214 287,28	4 558 007,34	214 287,28	4 558 007,34		4 343 720,06
732	Sous Total compte 732					214 287,28	121 692 312,85	214 287,28	121 692 312,85		121 478 025,57
733	Taxes pour utilisation des services pub						19 399,17		19 399,17		19 399,17
7342	Taxe sur les conv d'assur						71 759 020,47		71 759 020,47		71 759 020,47
734	Sous Total compte 734						71 759 020,47		71 759 020,47		71 759 020,47
7351	Taxe sur la consommation finale d'électr					24 536,45	5 957 990,32	24 536,45	5 957 990,32		5 933 453,87

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7352	TICPE						73 083 561,47		73 083 561,47		73 083 561,47
735	Sous Total compte 735					24 536,45	79 041 551,79	24 536,45	79 041 551,79		79 017 015,34
7362	Taxe additionnelle à la taxe de séjour					11 725,02	569 708,27	11 725,02	569 708,27		557 983,25
736	Sous Total compte 736					11 725,02	569 708,27	11 725,02	569 708,27		557 983,25
739261	Fonds de péréquation des DMTO					5 761 528,00		5 761 528,00		5 761 528,00	
739262	Fonds de solidarité en faveur des départ					5 183 330,00		5 183 330,00		5 183 330,00	
73926	Sous Total compte 73926					10 944 858,00		10 944 858,00		10 944 858,00	
73928	Autres reversements sur droits d'enregis					1 880 619,00		1 880 619,00		1 880 619,00	
7392	Sous Total compte 7392					12 825 477,00		12 825 477,00		12 825 477,00	
739	Sous Total compte 739					12 825 477,00		12 825 477,00		12 825 477,00	
73	Sous Total compte 73					13 076 025,75	456 172 247,55	13 076 025,75	456 172 247,55		443 096 221,80
7411	DGFdotation forfaitaire						28 279 489,00		28 279 489,00		28 279 489,00
74122	Dotation de péréquation urbaine						9 642 429,00		9 642 429,00		9 642 429,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74123	Dotation de compensation						12 470 128,00		12 470 128,00		12 470 128,00
7412	Sous Total compte 7412						22 112 557,00		22 112 557,00		22 112 557,00
741	Sous Total compte 741						50 392 046,00		50 392 046,00		50 392 046,00
744	FCTVA						280 950,82		280 950,82		280 950,82
7461	DGD						2 040 303,00		2 040 303,00		2 040 303,00
746	Sous Total compte 746						2 040 303,00		2 040 303,00		2 040 303,00
74712	Emplois d'avenir						69 022,88		69 022,88		69 022,88
74718	Autres					319 497,18	2 471 376,60	319 497,18	2 471 376,60		2 151 879,42
7471	Sous Total compte 7471					319 497,18	2 540 399,48	319 497,18	2 540 399,48		2 220 902,30
7472	Région						174 104,40		174 104,40		174 104,40
7473	Dépt						15 010,80		15 010,80		15 010,80
7474	Communes et structures intercommunales						359 214,78		359 214,78		359 214,78
7475	Autrs grpts coll, coll à stat part et EP						3 852,78		3 852,78		3 852,78

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7476	Sécurité sociale et organismes mutual					435,49	422 114,11	435,49	422 114,11		421 678,62
74771	FSE						682 371,72		682 371,72		682 371,72
74772	FEDER						195 662,27		195 662,27		195 662,27
74778	Autres fonds européens						8 546,01		8 546,01		8 546,01
7477	Sous Total compte 7477						886 580,00		886 580,00		886 580,00
747811	Dotation versée au titre de l'APA					183 000,00	23 822 037,83	183 000,00	23 822 037,83		23 639 037,83
747812	Dotation versée au titre de la PCH						4 770 656,91		4 770 656,91		4 770 656,91
747813	Dotation versée au titre des MDPH						584 849,26		584 849,26		584 849,26
7478141	Part autonomie						176 992,49		176 992,49		176 992,49
7478142	Part prévention						640 134,42		640 134,42		640 134,42
747814	Sous Total compte 747814						817 126,91		817 126,91		817 126,91
74781	Sous Total compte 74781					183 000,00	29 994 670,91	183 000,00	29 994 670,91		29 811 670,91
74783	Fonds mobilisation départ insertion						6 153 036,00		6 153 036,00		6 153 036,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74788	Autres						417 830,72		417 830,72		417 830,72
7478	Sous Total compte 7478					183 000,00	36 565 537,63		183 000,00	36 565 537,63	36 382 537,63
747	Sous Total compte 747					502 932,67	40 966 813,98		502 932,67	40 966 813,98	40 463 881,31
7482	Compens perte taxe addition taxe pub fon						49 697,00		49 697,00		49 697,00
74832	D.C.R.T.P.					283 370,00	14 893 333,00		283 370,00	14 893 333,00	14 609 963,00
74833	Etat Compensation de la CET (CVAE CFE)						12 004,00			12 004,00	12 004,00
74834	Etat- Compensation exonérations TFPB						157 951,00			157 951,00	157 951,00
74835	Dot transfert compensation exonérati FDL						5 494 905,00			5 494 905,00	5 494 905,00
7483	Sous Total compte 7483					283 370,00	20 558 193,00		283 370,00	20 558 193,00	20 274 823,00
74881	Participation familles rest heb scol						699 793,29			699 793,29	699 793,29
74888	Autres attrib et particip : autres						1 545 028,68			1 545 028,68	1 545 028,68
7488	Sous Total compte 7488						2 244 821,97		2 244 821,97		2 244 821,97
748	Sous Total compte 748					283 370,00	22 852 711,97		283 370,00	22 852 711,97	22 569 341,97

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74	Sous Total compte 74					786 302,67	116 532 825,77	786 302,67	116 532 825,77		115 746 523,10
7511	Recvts sur Dépt et autres collect pub						70 430,26		70 430,26		70 430,26
7512	Recvts sur sécu soc et orga mutualistes						4 151,80		4 151,80		4 151,80
7513	Recvts sur bénéficiaire tiers-payants					40 679,36	17 898 050,75	40 679,36	17 898 050,75		17 857 371,39
7518	Recouvrements sur autres redevables					1 930,20	147 276,88	1 930,20	147 276,88		145 346,68
751	Sous Total compte 751					42 609,56	18 119 909,69	42 609,56	18 119 909,69		18 077 300,13
752	Revenus des immeubles					561,00	237 568,62	561,00	237 568,62		237 007,62
7533	Recouvrement indûs - APA						61 722,01		61 722,01		61 722,01
75342	Allocations forfaitaires					2 113,42	1 779 299,83	2 113,42	1 779 299,83		1 777 186,41
75343	Alloc fofaitaires majorées						131 732,47		131 732,47		131 732,47
7534	Sous Total compte 7534					2 113,42	1 911 032,30	2 113,42	1 911 032,30		1 908 918,88
7535	PCH						327 255,55		327 255,55		327 255,55
753	Sous Total compte 753					2 113,42	2 300 009,86	2 113,42	2 300 009,86		2 297 896,44

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7588	Autres produits divers de gestion cour						3,28		3,28		3,28
758	Sous Total compte 758						3,28		3,28		3,28
75	Sous Total compte 75					45 283,98	20 657 491,45	45 283,98	20 657 491,45		20 612 207,47
7688	Autres						12 312,76		12 312,76		12 312,76
768	Sous Total compte 768						12 312,76		12 312,76		12 312,76
76	Sous Total compte 76						12 312,76		12 312,76		12 312,76
7711	Dédits et pénalités perçus						4 882,76		4 882,76		4 882,76
7714	Recouvrement sur créances admises en nv					322,00	37 537,66	322,00	37 537,66		37 215,66
7718	Autres prod except sur opé gestion						4 111 862,76		4 111 862,76		4 111 862,76
771	Sous Total compte 771					322,00	4 154 283,18	322,00	4 154 283,18		4 153 961,18
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs						49 835,60		49 835,60		49 835,60
775	Produits des cessions d'immobilisations						2 337 850,49		2 337 850,49		2 337 850,49
7761	Diff sur réalisations (négatives)						533 742,55		533 742,55		533 742,55

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
776	Sous Total compte 776						533 742,55		533 742,55		533 742,55
777	Quote-part subv invest transf au résultat						15 597 420,43		15 597 420,43		15 597 420,43
7788	Produits exceptionnels divers					7 664,96	1 239 904,67	7 664,96	1 239 904,67		1 232 239,71
778	Sous Total compte 778					7 664,96	1 239 904,67	7 664,96	1 239 904,67		1 232 239,71
77	Sous Total compte 77					7 986,96	23 913 036,92	7 986,96	23 913 036,92		23 905 049,96
	Total classe 7					14 048 534,26	623 003 547,01	14 048 534,26	623 003 547,01	12 825 477,00	621 780 489,75
	Total général	3 096 862 271,6	3 096 862 271,6	2 553 502 144,4	2 515 174 494,4	729 841 611,92	768 169 262,24	6 380 206 028,4	6 380 206 028,4	3 730 044 806,6	3 730 044 806,6

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
MSP VALLESPIR	11 500,00	30 530,00	42 030,00	0,00	42 030,00	42 030,00	0,00	0,00
MSP AGLY	10 000,00	38 320,00	48 320,00	0,00	48 320,00	48 320,00	0,00	0,00
MSP ASPRES RIBERAL	12 000,00	38 380,00	50 380,00	0,00	50 380,00	50 380,00	0,00	0,00
MSP CERDAGNE	0,00	4 240,00	4 240,00	0,00	4 240,00	4 240,00	0,00	0,00
MSP CONFLENT	3 000,00	16 760,00	19 760,00	0,00	19 760,00	19 760,00	0,00	0,00
MSP COTE VERMEILLE	26 800,00	55 250,00	82 050,00	0,00	82 050,00	82 050,00	0,00	0,00
MSP PERPIGNAN NORD	39 000,00	82 820,00	121 820,00	0,00	121 820,00	121 820,00	0,00	0,00
MSP PERPIGNAN SUD FOCH	32 500,00	84 260,00	116 760,00	0,00	116 760,00	116 760,00	0,00	0,00
TITRES RESTAURANT	25 982,00	22 672,50	48 654,50	0,00	48 654,50	48 654,50	0,00	0,00
MSP PERPIGNAN SUD ST MARTIN	24 500,00	64 130,00	88 630,00	0,00	88 630,00	88 630,00	0,00	0,00
TICKETS RESTAURANT SUITE	9 570,00	41 910,00	51 480,00	0,00	51 480,00	51 480,00	0,00	0,00
LAC DES BOUILLOUSES	0,00	5 270,00	5 270,00	0,00	5 270,00	5 270,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	194 852,00	484 542,50	679 394,50	0,00	679 394,50	679 394,50	0,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
MSP VALLESPIR	10 000,00	41 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	0,00	0,00
MSP AGLY	8 000,00	47 500,00	55 500,00	0,00	55 500,00	55 500,00	0,00	0,00
MSP ASPRES RIBERAL	14 000,00	48 500,00	62 500,00	0,00	62 500,00	62 500,00	0,00	0,00
MSP CERDAGNE	2 000,00	4 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00	0,00	0,00
MSP CONFLENT	18 000,00	17 100,00	35 100,00	0,00	35 100,00	35 100,00	0,00	0,00

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
MSP COTE VERMEILLE	24 700,00	79 300,00	104 000,00	0,00	104 000,00	104 000,00	0,00	0,00
MSP PERPIGNAN NORD	39 000,00	121 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	0,00
MSP PERPIGNAN SUD FOCH	33 500,00	112 300,00	145 800,00	0,00	145 800,00	145 800,00	0,00	0,00
TITRES RESTAURANT	1 518,00	18 199,00	19 717,00	0,00	19 717,00	19 717,00	0,00	0,00
MSP PERPIGNAN SUD ST MARTIN	14 500,00	83 800,00	98 300,00	0,00	98 300,00	98 300,00	0,00	0,00
TICKETS RESTAURANT SUITE	0,00	37 995,00	37 995,00	0,00	34 012,50	34 012,50	3 982,50	0,00
LAC DES BOUILLOUSES	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	165 218,00	614 694,00	779 912,00	0,00	775 929,50	775 929,50	3 982,50	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
MSP VALLESPIR	0,00	51 000,00	51 000,00	21 500,00	29 500,00	51 000,00	0,00	0,00
MSP AGLY	0,00	56 300,00	56 300,00	18 000,00	38 300,00	56 300,00	0,00	0,00
MSP ASPRES RIBERAL	0,00	62 500,00	62 500,00	26 000,00	36 500,00	62 500,00	0,00	0,00
MSP CERDAGNE	0,00	6 100,00	6 100,00	2 000,00	4 100,00	6 100,00	0,00	0,00
MSP CONFLENT	0,00	35 700,00	35 700,00	21 000,00	14 700,00	35 700,00	0,00	0,00
MSP COTE VERMEILLE	0,00	104 000,00	104 000,00	51 500,00	52 500,00	104 000,00	0,00	0,00
MSP PERPIGNAN NORD	0,00	160 000,00	160 000,00	78 000,00	82 000,00	160 000,00	0,00	0,00
MSP PERPIGNAN SUD FOCH	0,00	145 800,00	145 800,00	66 000,00	79 800,00	145 800,00	0,00	0,00
TITRES RESTAURANT	0,00	50 000,00	50 000,00	27 500,00	22 500,00	50 000,00	0,00	0,00
MSP PERPIGNAN SUD ST MARTIN	0,00	98 300,00	98 300,00	39 000,00	59 300,00	98 300,00	0,00	0,00
TICKETS RESTAURANT SUITE	0,00	46 837,50	46 837,50	9 570,00	41 250,00	50 820,00	0,00	3 982,50

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
LAC DES BOUILLOUSES	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	820 437,50	820 437,50	360 070,00	464 350,00	824 420,00	0,00	3 982,50
TOTAUX	360 070,00	1 919 674,00	2 279 744,00	360 070,00	1 919 674,00	2 279 744,00	3 982,50	3 982,50

Page des signatures

00900 - DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D

Exercice 2019

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

MONE Anne (1018312631-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A DDFiP DES PYRENEES-ORIENTALES, le 13/03/2020

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **DEP PYRENEES ORIENTALES - DEP D** pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

SALA Ariel (1013532016-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A PYRENEES-ORIENTALES, le 16/03/2020

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le **08/06/2020** par l'organe délibérant.

MALHERBE HERMELINE (hmalherbe-xt), Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

A PERPIGNAN CEDEX, le 12/06/2020

TRES HAUT DEBIT BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M ARIEL SALA

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 09/03/2020

066090 P.DEP PYRENEES-ORIENTALES

Nomenclature M4 spic
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	32
	1 Balance des comptes	Etat III-1 33
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 43
4EME PARTIE	: Page des signatures	44

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	224,22	Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	1 573,82	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours	11 625,32	Report à nouveau	-133,40
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	-924,82
Autres immobilisations corporelles	47,02	Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	13 246,16	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 470,38	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	-1 058,22
Créances	887,42	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	14 807,81
Disponibilités	1 650,28	Fournisseurs ⁽²⁾	1 802,91
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	455,57
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 537,70	Total dettes à court terme	2 258,48
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	17 066,29
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	16 008,08	TOTAL PASSIF	16 008,08

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

BILAN (en Euros)

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études de R & D	224 221,02		224 221,02	337 867,50
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop	1 580 225,96	6 405,00	1 573 820,96	
	Oeuvres d'art				
	Autres immob corpo en tte propriété	51 356,32	4 341,00	47 015,32	
	Immo corpo en cours en tte prop	11 625 322,20		11 625 322,20	907 823,89
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
MONTANT A REPORTER	13 481 125,50	10 746,00	13 470 379,50	1 245 691,39	

BILAN (en Euros)

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	13 481 125,50	10 746,00	13 470 379,50	1 245 691,39
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisation en cours mise à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Constructions reçues en affect ou conc				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		13 481 125,50	10 746,00	13 470 379,50	1 245 691,39

BILAN (en Euros)

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	23 684,46		23 684,46	14 504,16
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres créances d'exploitation	680 834,41		680 834,41	220 154,00
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances diverses	182 898,38		182 898,38	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	1 650 279,26		1 650 279,26	13 387 251,21
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	2 537 696,51		2 537 696,51	13 621 909,37

BILAN (en Euros)

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				0,28
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				0,28
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	16 018 822,01	10 746,00	16 008 076,01	14 867 601,04

BILAN (en Euros)

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	-133 398,96	0,50
	Résultat de l'exercice	-924 820,69	-133 399,46
	Subventions d'investissement		
	Provisions règlementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	-1 058 219,65	-133 398,96	

BILAN (en Euros)

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	9 807 809,68	10 001 000,00
	Emprunts et dettes financières	5 000 000,00	5 000 000,00
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	610,26	
	Dettes fiscales et sociales		
	Autres dettes d'exploitation		
	Fournisseurs d'immobilisations	1 802 303,12	
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	455 571,46	
	Dettes fiscales impôt sur les bénéfices		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	17 066 294,52	15 001 000,00	

BILAN (en Euros)

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	1,14	
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	1,14	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	16 008 076,01	14 867 601,04

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	1,03	14,40
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1,03	14,40
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	484,94	60,71
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	10,75	
Autres charges	1,24	
Charges courantes non financières	496,92	60,71
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-495,89	-46,31
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	188,59	1,00
RESULTAT COURANT FINANCIER	-188,59	-1,00
RESULTAT COURANT	-684,48	-47,31
Produits exceptionnels	162,28	
Charges exceptionnelles	402,61	86,09
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-240,34	-86,09
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-924,82	-133,40

COMPTE DE RESULTAT 2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Prestations de services		
Divers produits d'exploitation	1 032,00	14 400,16
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation		
TOTAL I	1 032,00	14 400,16
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem, autres approv		
Autres achats et charges externes	484 940,51	60 705,62
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés	1 235,76	
Salaires et traitements		

COMPTE DE RESULTAT 2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges sociales		
Dotations amortissements des immob	10 746,00	
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges d'exploitation	0,28	
TOTAL II	496 922,55	60 705,62
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-495 890,55	-46 305,46
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières, créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	188 593,87	1 000,00
Pertes de change		

COMPTE DE RESULTAT 2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	188 593,87	1 000,00
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-188 593,87	-1 000,00
A + B - RESULTAT COURANT	-684 484,42	-47 305,46
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	162 276,16	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	162 276,16	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles	402 612,43	86 094,00
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI	402 612,43	86 094,00
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-240 336,27	-86 094,00

COMPTE DE RESULTAT 2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	163 308,16	14 400,16
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 088 128,85	147 799,62
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-924 820,69	-133 399,46

Opérations Compte de Tiers

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	31 102 000,00	3 315 700,00	34 417 700,00
Titres de recette émis (b)	232 470,94	163 308,16	395 779,10
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	232 470,94	163 308,16	395 779,10
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	31 102 000,00	3 315 700,00	34 417 700,00
Mandats émis (f)	13 056 313,68	1 089 128,85	14 145 442,53
Annulations de mandats (g)	361 641,29	1 000,00	362 641,29
Depenses nettes (h = f - g)	12 694 672,39	1 088 128,85	13 782 801,24
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	12 462 201,45	924 820,69	13 387 022,14

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	13 754 308,61		-12 462 201,45		1 292 107,16
Fonctionnement	-133 398,96		-924 820,69		-1 058 219,65
TOTAL I	13 620 909,65		-13 387 022,14		233 887,51
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	13 620 909,65		-13 387 022,14		233 887,51

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	318 000,00		318 000,00	237 513,34		237 513,34	80 486,66
20	Immobilisations incorporelles	284 000,00		284 000,00	64 721,02		64 721,02	219 278,98
21	Immobilisations corporelles		55 000,00	55 000,00	51 356,32		51 356,32	3 643,68
23	Immobilisations en cours	30 000 000,00	-55 000,00	29 945 000,00	12 455 971,96	336 260,59	12 119 711,37	17 825 288,63
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	30 602 000,00		30 602 000,00	12 809 562,64	336 260,59	12 473 302,05	18 128 697,95
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	30 602 000,00		30 602 000,00	12 809 562,64	336 260,59	12 473 302,05	18 128 697,95
041	Opérations patrimoniales	200 000,00	300 000,00	500 000,00	246 751,04	25 380,70	221 370,34	278 629,66
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	200 000,00	300 000,00	500 000,00	246 751,04	25 380,70	221 370,34	278 629,66
TOTAL GENERAL		30 802 000,00	300 000,00	31 102 000,00	13 056 313,68	361 641,29	12 694 672,39	18 407 327,61

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	29 735 550,00	-13 754 308,61	15 981 241,39				15 981 241,39
23	Immobilisations en cours				354,60		354,60	-354,60
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	29 735 550,00	-13 754 308,61	15 981 241,39	354,60		354,60	15 980 886,79
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	29 735 550,00	-13 754 308,61	15 981 241,39	354,60		354,60	15 980 886,79
021	Virement de la section d'exploitation	659 350,00		659 350,00				659 350,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	207 100,00		207 100,00	10 746,00		10 746,00	196 354,00
041	Opérations patrimoniales	200 000,00	300 000,00	500 000,00	221 370,34		221 370,34	278 629,66
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 066 450,00	300 000,00	1 366 450,00	232 116,34		232 116,34	1 134 333,66
001	Solde d'exécution de la section d'invest		13 754 308,61	13 754 308,61				13 754 308,61
TOTAL GENERAL		30 802 000,00	300 000,00	31 102 000,00	232 470,94		232 470,94	30 869 529,06

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	161 000,00		161 000,00	30 604,81		30 604,81	130 395,19
012	Charges de personnel et frais assimilés	300 000,00	200 000,00	500 000,00	455 571,46		455 571,46	44 428,54
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00	0,28		0,28	999,72
66	Charges financières	454 000,00		454 000,00	189 593,87	1 000,00	188 593,87	265 406,13
67	Charges exceptionnelles	1 533 250,00	-333 398,96	1 199 851,04	402 612,43		402 612,43	797 238,61
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 449 250,00	-133 398,96	2 315 851,04	1 078 382,85	1 000,00	1 077 382,85	1 238 468,19
023	Virement à la section d'investissement (659 350,00		659 350,00				659 350,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	207 100,00		207 100,00	10 746,00		10 746,00	196 354,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	866 450,00		866 450,00	10 746,00		10 746,00	855 704,00
002	Résultat d'exploitation reporté		133 398,96	133 398,96				133 398,96
TOTAL GENERAL		3 315 700,00		3 315 700,00	1 089 128,85	1 000,00	1 088 128,85	2 227 571,15

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Ventes de produits fabriques prestations	5 000,00		5 000,00	1 032,00		1 032,00	3 968,00
75	Autres produits de gestion courante	3 310 700,00		3 310 700,00				3 310 700,00
77	Produits exceptionnels				162 276,16		162 276,16	-162 276,16
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 315 700,00		3 315 700,00	163 308,16		163 308,16	3 152 391,84
TOTAL GENERAL		3 315 700,00		3 315 700,00	163 308,16		163 308,16	3 152 391,84

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	237 513,34		237 513,34
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	237 513,34		237 513,34
2031	Frais d'études	64 721,02		64 721,02
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	64 721,02		64 721,02
2182	Matériel de transport	51 356,32		51 356,32
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	51 356,32		51 356,32
2315	Installations matériels et outillage tec	12 328 067,62	336 260,59	11 991 807,03
238	Avances et acomptes versés sur commandes	127 904,34		127 904,34
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	12 455 971,96	336 260,59	12 119 711,37
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	12 809 562,64	336 260,59	12 473 302,05
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	12 809 562,64	336 260,59	12 473 302,05
2315	Installations matériels et outillage tec	246 751,04	25 380,70	221 370,34
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	246 751,04	25 380,70	221 370,34
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	246 751,04	25 380,70	221 370,34
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	13 056 313,68	361 641,29	12 694 672,39

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
238	Avances et acomptes versés sur commandes	354,60		354,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	354,60		354,60
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	354,60		354,60
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	354,60		354,60
28153	Installations à caractère spécifique	6 314,00		6 314,00
28155	Outillage industriel	91,00		91,00
28182	Matériel de transport	4 341,00		4 341,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	10 746,00		10 746,00
2031	Frais d'études	178 367,50		178 367,50
238	Avances et acomptes versés sur commandes	43 002,84		43 002,84
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	221 370,34		221 370,34
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	232 116,34		232 116,34
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	232 470,94		232 470,94

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6068	Autres matières et fournitures	508,55		508,55
6226	Honoraires	700,00		700,00
6231	Annonces et insertions	1 400,00		1 400,00
6238	Divers	4 630,50		4 630,50
6281	Concours divers -cotisations	22 130,00		22 130,00
6358	Autres droits	1 235,76		1 235,76
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	30 604,81		30 604,81
6218	Autre personnel extérieur	455 571,46		455 571,46
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	455 571,46		455 571,46
658	Charges diverses de gestion courante	0,28		0,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	0,28		0,28
66111	Intérêts réglés à l'échéance	144 270,85		144 270,85
66112	Intérêts - rattachement des icne	45 323,02	1 000,00	44 323,02
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	189 593,87	1 000,00	188 593,87
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	1 250,00		1 250,00
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionn	401 362,43		401 362,43
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	402 612,43		402 612,43
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 078 382,85	1 000,00	1 077 382,85
6811	Dotations aux Amortissements sur immobil	10 746,00		10 746,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	10 746,00		10 746,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	10 746,00		10 746,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	1 089 128,85	1 000,00	1 088 128,85

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7083	Locations diverses	1 032,00		1 032,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriques prestations	1 032,00		1 032,00
778	Autres produits exceptionnels	162 276,16		162 276,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	162 276,16		162 276,16
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	163 308,16		163 308,16
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	163 308,16		163 308,16

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau solde créditeur		0,50	0,50				0,50	0,50		0,00
119	Report à nouveau solde débiteur			133 398,96				133 398,96		133 398,96	
11	Sous Total compte 11		0,50	133 399,46				133 399,46	0,50	133 398,96	
12	Résultat exercice bénéf ou perte	133 399,46			133 399,46			133 399,46	133 399,46		0,00
12	Sous Total compte 12	133 399,46			133 399,46			133 399,46	133 399,46		0,00
1641	Emprunts en euros		10 000 000,00	46 059,84	46 059,84	237 513,34		283 573,18	10 046 059,84		9 762 486,66
164	Sous Total compte 164		10 000 000,00	46 059,84	46 059,84	237 513,34		283 573,18	10 046 059,84		9 762 486,66
1687	Autres dettes		5 000 000,00						5 000 000,00		5 000 000,00
16884	Int sur empts étab crédit		1 000,00	1 000,00	45 323,02			1 000,00	46 323,02		45 323,02
1688	Sous Total compte 1688		1 000,00	1 000,00	45 323,02			1 000,00	46 323,02		45 323,02
168	Sous Total compte 168		5 001 000,00	1 000,00	45 323,02			1 000,00	5 046 323,02		5 045 323,02
16	Sous Total compte 16		15 001 000,00	47 059,84	91 382,86	237 513,34		284 573,18	15 092 382,86		14 807 809,68
	Total classe 1	133 399,46	15 001 000,50	180 459,30	224 782,32	237 513,34		551 372,10	15 225 782,82	133 398,96	14 807 809,68

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2031	Frais d'études	337 867,50				64 721,02	178 367,50	402 588,52	178 367,50	224 221,02	
203	Sous Total compte 203	337 867,50				64 721,02	178 367,50	402 588,52	178 367,50	224 221,02	
20	Sous Total compte 20	337 867,50				64 721,02	178 367,50	402 588,52	178 367,50	224 221,02	
2153	Instal à caractère spécif			1 579 203,96				1 579 203,96		1 579 203,96	
2155	Outillage industriel			1 022,00				1 022,00		1 022,00	
215	Sous Total compte 215			1 580 225,96				1 580 225,96		1 580 225,96	
2182	Mat de transport					51 356,32		51 356,32		51 356,32	
218	Sous Total compte 218					51 356,32		51 356,32		51 356,32	
21	Sous Total compte 21			1 580 225,96		51 356,32		1 631 582,28		1 631 582,28	
2315	Instal mat outil techn	907 823,89			1 580 225,96	12 574 818,66	361 641,29	13 482 642,55	1 941 867,25	11 540 775,30	
231	Sous Total compte 231	907 823,89			1 580 225,96	12 574 818,66	361 641,29	13 482 642,55	1 941 867,25	11 540 775,30	
238	Avances acptes vers cdes immob corpo					127 904,34	43 357,44	127 904,34	43 357,44	84 546,90	
23	Sous Total compte 23	907 823,89			1 580 225,96	12 702 723,00	404 998,73	13 610 546,89	1 985 224,69	11 625 322,20	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28153	Instal à caractère spécif						6 314,00		6 314,00		6 314,00
28155	Outillage industriel						91,00		91,00		91,00
2815	Sous Total compte 2815						6 405,00		6 405,00		6 405,00
28182	Mat de transport						4 341,00		4 341,00		4 341,00
2818	Sous Total compte 2818						4 341,00		4 341,00		4 341,00
281	Sous Total compte 281						10 746,00		10 746,00		10 746,00
28	Sous Total compte 28						10 746,00		10 746,00		10 746,00
	Total classe 2	1 245 691,39		1 580 225,96	1 580 225,96	12 818 800,34	594 112,23	15 644 717,69	2 174 338,19	13 481 125,50	10 746,00
4011	Fournisseurs			30 206,60	30 816,86			30 206,60	30 816,86		610,26
401	Sous Total compte 401			30 206,60	30 816,86			30 206,60	30 816,86		610,26
4041	Fournis immob			13 372 213,23	15 094 823,82			13 372 213,23	15 094 823,82		1 722 610,59
40471	Fournis immob - Retenues de garantie			8 364,47	80 030,10			8 364,47	80 030,10		71 665,63
40473	Fournis immob pénal retard exéc marchés				8 026,90				8 026,90		8 026,90

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4047	Sous Total compte 4047			8 364,47	88 057,00			8 364,47	88 057,00		79 692,53
404	Sous Total compte 404			13 380 577,70	15 182 880,82			13 380 577,70	15 182 880,82		1 802 303,12
40	Sous Total compte 40			13 410 784,30	15 213 697,68			13 410 784,30	15 213 697,68		1 802 913,38
4111	Clients - amiable	14 504,16		11 041,30	1 861,00			25 545,46	1 861,00	23 684,46	
4116	Clients - contentieux			1 225,00	1 225,00			1 225,00	1 225,00		0,00
411	Sous Total compte 411	14 504,16		12 266,30	3 086,00			26 770,46	3 086,00	23 684,46	
41	Sous Total compte 41	14 504,16		12 266,30	3 086,00			26 770,46	3 086,00	23 684,46	
4431	Opér particul avec Etat dépenses			58 998,00	514 569,46			58 998,00	514 569,46		455 571,46
443	Sous Total compte 443			58 998,00	514 569,46			58 998,00	514 569,46		455 571,46
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			2 519 029,77	2 229 718,07			2 519 029,77	2 229 718,07	289 311,70	
44566	TVA déduct sur autres biens et services			43 295,35	43 193,64			43 295,35	43 193,64	101,71	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	220 154,00		2 420 785,00	2 343 110,00			2 640 939,00	2 343 110,00	297 829,00	
4456	Sous Total compte 4456	220 154,00		4 983 110,12	4 616 021,71			5 203 264,12	4 616 021,71	587 242,41	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44571	Etat - TVA collectée			35 353,14	35 353,14			35 353,14	35 353,14		0,00
4457	Sous Total compte 4457			35 353,14	35 353,14			35 353,14	35 353,14		0,00
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé			2 087 135,00	1 993 543,00			2 087 135,00	1 993 543,00	93 592,00	
4458	Sous Total compte 4458			2 087 135,00	1 993 543,00			2 087 135,00	1 993 543,00	93 592,00	
445	Sous Total compte 445	220 154,00		7 105 598,26	6 644 917,85			7 325 752,26	6 644 917,85	680 834,41	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			1 235,76	1 235,76			1 235,76	1 235,76		0,00
44	Sous Total compte 44	220 154,00		7 165 832,02	7 160 723,07			7 385 986,02	7 160 723,07	225 262,95	
46711	Autres comptes créditeurs			380 385,59	380 385,59			380 385,59	380 385,59		0,00
4671	Sous Total compte 4671			380 385,59	380 385,59			380 385,59	380 385,59		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable			990 764,10	807 865,72			990 764,10	807 865,72	182 898,38	
4672	Sous Total compte 4672			990 764,10	807 865,72			990 764,10	807 865,72	182 898,38	
467	Sous Total compte 467			1 371 149,69	1 188 251,31			1 371 149,69	1 188 251,31	182 898,38	
46	Sous Total compte 46			1 371 149,69	1 188 251,31			1 371 149,69	1 188 251,31	182 898,38	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4712	Virements réimputés			15 000,00	15 000,00			15 000,00	15 000,00		0,00
471	Sous Total compte 471			15 000,00	15 000,00			15 000,00	15 000,00		0,00
4721	Dép sans mandatement préalable			381 784,19	381 784,19			381 784,19	381 784,19		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul			8 822,03	8 822,03			8 822,03	8 822,03		0,00
472	Sous Total compte 472			390 606,22	390 606,22			390 606,22	390 606,22		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,28		1,53	2,95			1,81	2,95		1,14
478	Sous Total compte 478	0,28		1,53	2,95			1,81	2,95		1,14
47	Sous Total compte 47	0,28		405 607,75	405 609,17			405 608,03	405 609,17		1,14
	Total classe 4	234 658,44		22 365 640,06	23 971 367,23			22 600 298,50	23 971 367,23	887 417,25	2 258 485,98
515	Compte au trésor	13 387 251,21		2 010 404,00	13 747 375,95			15 397 655,21	13 747 375,95	1 650 279,26	
51	Sous Total compte 51	13 387 251,21		2 010 404,00	13 747 375,95			15 397 655,21	13 747 375,95	1 650 279,26	
580	Opérations d'ordre budgétaires			262 573,18	262 573,18			262 573,18	262 573,18		0,00
588	Autres virements internes			38 822,03	38 822,03			38 822,03	38 822,03		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
58	Sous Total compte 58			301 395,21	301 395,21			301 395,21	301 395,21		0,00
	Total classe 5	13 387 251,21		2 311 799,21	14 048 771,16			15 699 050,42	14 048 771,16	1 650 279,26	
6068	Autres matières et fournitures					508,55		508,55		508,55	
606	Sous Total compte 606					508,55		508,55		508,55	
60	Sous Total compte 60					508,55		508,55		508,55	
6218	Autre personnel extérieur					455 571,46		455 571,46		455 571,46	
621	Sous Total compte 621					455 571,46		455 571,46		455 571,46	
6226	Honoraires					700,00		700,00		700,00	
622	Sous Total compte 622					700,00		700,00		700,00	
6231	Annonces et insertions					1 400,00		1 400,00		1 400,00	
6238	Divers					4 630,50		4 630,50		4 630,50	
623	Sous Total compte 623					6 030,50		6 030,50		6 030,50	
6281	Concours divers - cotisations					22 130,00		22 130,00		22 130,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
628	Sous Total compte 628					22 130,00		22 130,00		22 130,00	
62	Sous Total compte 62					484 431,96		484 431,96		484 431,96	
6358	Autres droits					1 235,76		1 235,76		1 235,76	
635	Sous Total compte 635					1 235,76		1 235,76		1 235,76	
63	Sous Total compte 63					1 235,76		1 235,76		1 235,76	
658	Charges diverses gest courante					0,28		0,28		0,28	
65	Sous Total compte 65					0,28		0,28		0,28	
66111	Intérêts réglés à l'échéance			79 170,55	79 170,55	144 270,85		223 441,40	79 170,55	144 270,85	
66112	Intérêts - rattachement des icne					45 323,02	1 000,00	45 323,02	1 000,00	44 323,02	
6611	Sous Total compte 6611			79 170,55	79 170,55	189 593,87	1 000,00	268 764,42	80 170,55	188 593,87	
661	Sous Total compte 661			79 170,55	79 170,55	189 593,87	1 000,00	268 764,42	80 170,55	188 593,87	
66	Sous Total compte 66			79 170,55	79 170,55	189 593,87	1 000,00	268 764,42	80 170,55	188 593,87	
6742	Subv except équipement					1 250,00		1 250,00		1 250,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6743	Subv except fonct					401 362,43		401 362,43		401 362,43	
674	Sous Total compte 674					402 612,43		402 612,43		402 612,43	
67	Sous Total compte 67					402 612,43		402 612,43		402 612,43	
6811	DA - immob corpo et incorpo					10 746,00		10 746,00		10 746,00	
681	Sous Total compte 681					10 746,00		10 746,00		10 746,00	
68	Sous Total compte 68					10 746,00		10 746,00		10 746,00	
	Total classe 6			79 170,55	79 170,55	1 089 128,85	1 000,00	1 168 299,40	80 170,55	1 088 128,85	
7083	Locations diverses						1 032,00		1 032,00		1 032,00
708	Sous Total compte 708						1 032,00		1 032,00		1 032,00
70	Sous Total compte 70						1 032,00		1 032,00		1 032,00
778	Autres produits exceptionnels						162 276,16		162 276,16		162 276,16
77	Sous Total compte 77						162 276,16		162 276,16		162 276,16
	Total classe 7						163 308,16		163 308,16		163 308,16

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total général	15 001 000,50	15 001 000,50	26 517 295,08	39 904 317,22	14 145 442,53	758 420,39	55 663 738,11	55 663 738,11	17 240 349,82	17 240 349,82

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

36400 - TRES HAUT DEBIT

Exercice 2019

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GATOUNES Françoise (1018164557-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DES PYRENEES-ORIENTALES, le 10/03/2020

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **TRES HAUT DEBIT** pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

SALA Ariel (1013532016-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A PYRENEES-ORIENTALES, le 11/03/2020

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le **08/06/2020** par l'organe délibérant.

MALHERBE HERMELINE (hmalherbe-xt), Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

A PERPIGNAN CEDEX, le 12/06/2020

**REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.
BUDGET ANNEXE**

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019**

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M ARIEL SALA

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 17/04/2019

066090 P.DEP PYRENEES-ORIENTALES

Nomenclature M49 abrégée
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 40
4EME PARTIE	: Page des signatures	41

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	
Créances		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT		Total dettes à court terme	
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF		TOTAL PASSIF	

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

BILAN (en Euros)

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études de R & D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				16 869,50
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corpo en toute propriété				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo					
Instal, mat et outil tech mise à dispo					
MONTANT A REPORTER				16 869,50	

BILAN (en Euros)

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUIITE)	REPORT				16 869,50
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Constructions reçues en affect ou conc				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I					16 869,50

BILAN (en Euros)

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés				39 913,05
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres créances d'exploitation				488,36
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances diverses				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II					40 401,41

BILAN (en Euros)

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				659,81
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				659,81
TOTAL GENERAL (I + II + III)					57 930,72

BILAN (en Euros)

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		19 162,81
	Report à nouveau		629,88
	Résultat de l'exercice		18 327,60
	Subventions d'investissement		
	Provisions règlementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I			38 120,29

BILAN (en Euros)

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		2 495,01
	Dettes fiscales et sociales		395,00
	Autres dettes d'exploitation		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers les BA ou le BP		16 920,42
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III		19 810,43	

BILAN (en Euros)

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		57 930,72

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		68,75
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers		68,75
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes		43,58
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		4,00
Autres charges		2,85
Charges courantes non financières		50,42
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		18,33
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT		18,33
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE		18,33

COMPTE DE RESULTAT 2019

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Ventes d'eau		35 857,99
Prestations de services		33 008,14
Divers produits d'exploitation		-115,79
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation		
TOTAL I		68 750,34
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem, autres approv		
Autres achats et charges externes		43 577,42
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		2 845,00

COMPTE DE RESULTAT 2019

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations amortissements des immob		4 000,32
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour risques et charges		
Autres charges d'exploitation		
TOTAL II		50 422,74
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		18 327,60
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT		18 327,60
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		68 750,34
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		50 422,74
RESULTAT DE L'EXERCICE		18 327,60

Opérations Compte de Tiers

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 231,00	72 136,00	76 367,00
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 231,00	72 136,00	76 367,00
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.					
Investissement	2 293,31			-2 293,31	
Fonctionnement	18 957,48			-18 957,48	
Sous-Total	21 250,79			-21 250,79	
TOTAL III	21 250,79			-21 250,79	
TOTAL I + II + III	21 250,79			-21 250,79	

suppression de la collectivité par délibération du 11 février 2019 intégration des comptes dans le budget principal du conseil départemental 00900.

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
21	Immobilisations corporelles	4 231,00		4 231,00				4 231,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 231,00		4 231,00				4 231,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 231,00		4 231,00				4 231,00
TOTAL GENERAL		4 231,00		4 231,00				4 231,00

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	4 231,00		4 231,00				4 231,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 231,00		4 231,00				4 231,00
TOTAL GENERAL		4 231,00		4 231,00				4 231,00

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	53 300,00		53 300,00				53 300,00
014	Atténuations de produits	13 800,00		13 800,00				13 800,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00				5,00
67	Charges exceptionnelles	800,00		800,00				800,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	67 905,00		67 905,00				67 905,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	4 231,00		4 231,00				4 231,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	4 231,00		4 231,00				4 231,00
TOTAL GENERAL		72 136,00		72 136,00				72 136,00

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Ventes de produits fabriques prestations	72 131,00		72 131,00				72 131,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00		5,00				5,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	72 136,00		72 136,00				72 136,00
TOTAL GENERAL		72 136,00		72 136,00				72 136,00

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------



Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Autres réserves		19 162,81	19 162,81				19 162,81	19 162,81		0,00
106	Sous Total compte 106		19 162,81	19 162,81				19 162,81	19 162,81		0,00
10	Sous Total compte 10		19 162,81	19 162,81				19 162,81	19 162,81		0,00
110	Report à nouveau solde créditeur		629,88	18 957,48	18 327,60			18 957,48	18 957,48		0,00
11	Sous Total compte 11		629,88	18 957,48	18 327,60			18 957,48	18 957,48		0,00
12	Résultat exercice bénéf ou perte		18 327,60	18 327,60				18 327,60	18 327,60		0,00
12	Sous Total compte 12		18 327,60	18 327,60				18 327,60	18 327,60		0,00
	Total classe 1		38 120,29	56 447,89	18 327,60			56 447,89	56 447,89		0,00
2156	Mat spécif exploit	43 225,51			43 225,51			43 225,51	43 225,51		0,00
215	Sous Total compte 215	43 225,51			43 225,51			43 225,51	43 225,51		0,00
21	Sous Total compte 21	43 225,51			43 225,51			43 225,51	43 225,51		0,00
28156	Mat spécif exploit		26 356,01	26 356,01				26 356,01	26 356,01		0,00
2815	Sous Total compte 2815		26 356,01	26 356,01				26 356,01	26 356,01		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281	Sous Total compte 281		26 356,01	26 356,01				26 356,01	26 356,01		0,00
28	Sous Total compte 28		26 356,01	26 356,01				26 356,01	26 356,01		0,00
	Total classe 2	43 225,51	26 356,01	26 356,01	43 225,51			69 581,52	69 581,52		0,00
4011	Fournisseurs		2 495,01	2 495,01				2 495,01	2 495,01		0,00
401	Sous Total compte 401		2 495,01	2 495,01				2 495,01	2 495,01		0,00
40	Sous Total compte 40		2 495,01	2 495,01				2 495,01	2 495,01		0,00
4111	Clients - amiable	33 229,17			33 229,17			33 229,17	33 229,17		0,00
411	Sous Total compte 411	33 229,17			33 229,17			33 229,17	33 229,17		0,00
41211	Clients redev poll domest amiable	4 304,11			4 304,11			4 304,11	4 304,11		0,00
4121	Sous Total compte 4121	4 304,11			4 304,11			4 304,11	4 304,11		0,00
41221	Clients redev modernis réseaux amiable	2 379,77			2 379,77			2 379,77	2 379,77		0,00
4122	Sous Total compte 4122	2 379,77			2 379,77			2 379,77	2 379,77		0,00
412	Sous Total compte 412	6 683,88			6 683,88			6 683,88	6 683,88		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
41	Sous Total compte 41	39 913,05			39 913,05			39 913,05	39 913,05		0,00
44551	Etat - TVA à décaisser		395,00	395,00				395,00	395,00		0,00
4455	Sous Total compte 4455		395,00	395,00				395,00	395,00		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services	488,36			488,36			488,36	488,36		0,00
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			758,00	758,00			758,00	758,00		0,00
4456	Sous Total compte 4456	488,36		758,00	1 246,36			1 246,36	1 246,36		0,00
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé			489,00	489,00			489,00	489,00		0,00
4458	Sous Total compte 4458			489,00	489,00			489,00	489,00		0,00
445	Sous Total compte 445	488,36	395,00	1 642,00	1 735,36			2 130,36	2 130,36		0,00
44	Sous Total compte 44	488,36	395,00	1 642,00	1 735,36			2 130,36	2 130,36		0,00
451011	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		16 920,42	33 087,67	16 167,25			33 087,67	33 087,67		0,00
451	Sous Total compte 451		16 920,42	33 087,67	16 167,25			33 087,67	33 087,67		0,00
45	Sous Total compte 45		16 920,42	33 087,67	16 167,25			33 087,67	33 087,67		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
466	Excédnt de verSEment			183,75	183,75			183,75	183,75		0,00
46	Sous Total compte 46			183,75	183,75			183,75	183,75		0,00
4713	Recettes perçues avant émission titres			762,14	762,14			762,14	762,14		0,00
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			183,75	183,75			183,75	183,75		0,00
47141	Sous Total compte 47141			183,75	183,75			183,75	183,75		0,00
4714	Sous Total compte 4714			183,75	183,75			183,75	183,75		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			1 300,37	1 300,37			1 300,37	1 300,37		0,00
471	Sous Total compte 471			2 246,26	2 246,26			2 246,26	2 246,26		0,00
4721	Dép sans mandatement préalable	659,39		1 121,20	1 780,59			1 780,59	1 780,59		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul			762,14	762,14			762,14	762,14		0,00
472	Sous Total compte 472	659,39		1 883,34	2 542,73			2 542,73	2 542,73		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,42		0,22	0,64			0,64	0,64		0,00
478	Sous Total compte 478	0,42		0,22	0,64			0,64	0,64		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47	Sous Total compte 47	659,81		4 129,82	4 789,63			4 789,63	4 789,63		0,00
	Total classe 4	41 061,22	19 810,43	41 538,25	62 789,04			82 599,47	82 599,47		0,00
588	Autres virements internes			39 644,57	39 644,57			39 644,57	39 644,57		0,00
58	Sous Total compte 58			39 644,57	39 644,57			39 644,57	39 644,57		0,00
	Total classe 5			39 644,57	39 644,57			39 644,57	39 644,57		0,00
	Total général	84 286,73	84 286,73	163 986,72	163 986,72			248 273,45	248 273,45		0,00

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

00911 - REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.

Exercice 2019

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GATOUNES Françoise (1018164557-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DES PYRENEES-ORIENTALES, le 30/01/2020

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **REGIE EAU ESP.ENTREP.MEDIT.** pendant l'année **2019** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

SALA Ariel (1013532016-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A PYRENEES-ORIENTALES, le 21/02/2020

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le **08/06/2020** par l'organe délibérant.

MALHERBE HERMELINE (hmalherbe-xt), Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

A PERPIGNAN CEDEX, le 17/06/2020

DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M ARIEL SALA

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 06/02/2020

066090 P.DEP PYRENEES-ORIENTALES

Nomenclature M52 départements
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 39
4EME PARTIE	: Page des signatures	40

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	2 053,75
Terrains	137,06	Fonds Globalisés	
Constructions	734,61	Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	155,38
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	88,36
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	-10,00
Autres immobilisations corporelles	692,64	Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	1 564,30	Subventions non transférables	
Immobilisations financières	2,37	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermage et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 566,68	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	2 287,48
Créances	698,36	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement	23,50	Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	721,86	Total dettes à court terme	
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	
		Comptes de régularisations	1,05
TOTAL ACTIF	2 288,53	TOTAL PASSIF	2 288,53

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

BILAN (en Euros)

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	En toute propriété : Terrains	137 056,67		137 056,67	137 056,67
	En toute propriété: Constructions	734 611,05		734 611,05	734 611,05
	En toute propriété : Constr sol d'autrui				
	En tte prop : Réseaux install de voirie				
	En toute propriété : Oeuvres d'art	685 235,47		685 235,47	685 235,47
	En toute propriété : Autres immob corpo	7 400,53		7 400,53	7 400,53
	En toute propriété : Immob en cours				
	En tte prop: Immob affectées à un sce				
	Immo mises en concession ou à dispo				
	Reçues mise à dispo : Terrains				
	Reçues mise à dispo : Constructions				
	Reçues mise à dispo : Constr sol autrui				
	Reçues mise à dispo : Rés install voirie				
Reçues mise à dispo : Collections et oeuv					
Immo C mise à dispo : Autres immos corpo					
MONTANT A REPORTER	1 564 303,72		1 564 303,72	1 564 303,72	

BILAN (en Euros)

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	1 564 303,72		1 564 303,72	1 564 303,72
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Reçues en affectat : Construc sol autrui				
	Reçues en affectat : Rés instal voirie				
	Reçues en affectat : Oeuvres d'art				
	Reçues en affectat : Autres immob corpo				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés	2 371,80		2 371,80	2 371,80
	Avances en garanties d'emprunt				
	Prêts				
Immob financières : Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		1 566 675,52		1 566 675,52	1 566 675,52

BILAN (en Euros)

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours: Production				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				
	Créances douteuses et irrécouvrables				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les budgets annexes	698 361,50		698 361,50	707 888,92
	Opérations pour le compte de tiers				
	Créances: Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement	23 497,67		23 497,67	23 497,67
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		721 859,17		721 859,17	731 386,59

BILAN (en Euros)

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 288 534,69		2 288 534,69	2 298 062,11

BILAN (en Euros)

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
FONDS PROPRES	Fonds internes : dotations	2 053 745,32	2 053 745,32
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves		
	Neutralisation des amortissements		
	Report à nouveau	88 357,72	98 245,72
	Résultat de l'exercice	-10 003,00	-9 888,00
	Subventions rattachées aux actifs amort		
	Différences sur réalisations d'immob	155 381,91	155 381,91
	Fonds d'investissement		
	Subventions non rattachées aux actifs a		
	Droits de l'affectant		
Droits du remettant			
FONDS PROPRES TOTAL I	2 287 481,95	2 297 484,95	

BILAN (en Euros)

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements finan		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Opér pour le compte de la CE,Deniers..		
	Dettes envers les BA		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Dettes diverses : Autres dettes		
	Fournisseurs d'immobilisations		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III			

BILAN (en Euros)

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	1 052,74	577,16
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	1 052,74	577,16
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	2 288 534,69	2 298 062,11

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers		
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes		
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	10,00	9,89
Charges courantes non financières	10,00	9,89
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-10,00	-9,89
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	-10,00	-9,89
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-10,00	-9,89

COMPTE DE RESULTAT 2019

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Pdts non financiers: Impôts locaux		
Pdts non financ : Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprises amortis prov (non financiers)		
Pdts non financiers : Transferts charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I		
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes		
Chgs non financières: Impôts et taxes	10 003,00	9 888,00
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations provisions (non financières)		
Autres charges		
Contributions obligatoires		
Participations		
Particip et interventions : Subventions		
TOTAL II	10 003,00	9 888,00
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	-10 003,00	-9 888,00
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières, créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Pdts financiers: Reprises provisions		
Pdts financiers: Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations amo et prov (financières)		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
TOTAL IV		
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-10 003,00	-9 888,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Pdts excep op gestion : Subventions		
Pdt excep op gestion : Autres opérations		
Produits des cessions d'immobilisations		
Différences sur réalisations (négatives)		
Neutralisation des amortissements		
Pdt excep op capital : Autres opérations		
Pdts excep : Reprises sur provisions		
Pdts excep : Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Chg excep op gestion : Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Différences sur réalisations (positives)		
Chg excep op capital : Autres opérations		
Dot. amort. et prov exceptionnelles		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
TOTAL VI		
C.1 - RESULTAT EXCEPTIONNEL COMPTABLE (V-VI-776+676)		
C.2 - RESULTAT EXCEPTIONNEL BUDGETAIRE (V-VI)		
Total des produits hors neutralisation (I+III+V-776)		
Total des charges hors neutralisation (II+IV+VI-676)	10 003,00	9 888,00
D.1 - RESULTAT COMPTABLE hors neutralisations (A+B+C.1)	-10 003,00	-9 888,00
Neutralisation budgétaire des plus et moins values (7761-6761)		
Neutralisation budgétaire d'amortissements (7768)		
D.2 - RESULTAT DE L'EXERCICE (A+B+C.2)	-10 003,00	-9 888,00

Opérations Compte de Tiers

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	642 451,71	103 357,72	745 809,43
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	642 451,71	103 357,72	745 809,43
Mandats émis (f)		10 003,00	10 003,00
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		10 003,00	10 003,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit		10 003,00	10 003,00

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG					
Investissement	642 451,71				642 451,71
Fonctionnement	88 357,72		-10 003,00		78 354,72
Sous-Total	730 809,43		-10 003,00		720 806,43
TOTAL II	730 809,43		-10 003,00		720 806,43
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	730 809,43		-10 003,00		720 806,43

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
23	Immobilisations en cours		250 451,71	250 451,71				250 451,71
27	Autres immobilisations financières		392 000,00	392 000,00				392 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS		642 451,71	642 451,71				642 451,71
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		642 451,71	642 451,71				642 451,71
TOTAL GENERAL			642 451,71	642 451,71				642 451,71

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
001	Solde d'exécution de la section d'invest		642 451,71	642 451,71				642 451,71
TOTAL GENERAL			642 451,71	642 451,71				642 451,71

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	14 000,00	68 000,00	82 000,00	10 003,00		10 003,00	71 997,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	20 357,72	21 357,72				21 357,72
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	15 000,00	88 357,72	103 357,72	10 003,00		10 003,00	93 354,72
TOTAL GENERAL		15 000,00	88 357,72	103 357,72	10 003,00		10 003,00	93 354,72

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
76	Produits financiers	15 000,00		15 000,00				15 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	15 000,00		15 000,00				15 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté		88 357,72	88 357,72				88 357,72
TOTAL GENERAL		15 000,00	88 357,72	103 357,72				103 357,72

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
63512	Taxes foncières	10 003,00		10 003,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	10 003,00		10 003,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 003,00		10 003,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	10 003,00		10 003,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------



Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		762,25						762,25		762,25
10251	Dons et legs en capital		2 052 983,07						2 052 983,07		2 052 983,07
1025	Sous Total compte 1025		2 052 983,07						2 052 983,07		2 052 983,07
102	Sous Total compte 102		2 053 745,32						2 053 745,32		2 053 745,32
10	Sous Total compte 10		2 053 745,32						2 053 745,32		2 053 745,32
110	Report à nouveau solde créditeur		98 245,72	9 888,00				9 888,00	98 245,72		88 357,72
11	Sous Total compte 11		98 245,72	9 888,00				9 888,00	98 245,72		88 357,72
12	Résultat exercice excéd déficit	9 888,00			9 888,00			9 888,00	9 888,00		0,00
12	Sous Total compte 12	9 888,00			9 888,00			9 888,00	9 888,00		0,00
192	Plus ou moins-value cess d'immo		155 381,91						155 381,91		155 381,91
19	Sous Total compte 19		155 381,91						155 381,91		155 381,91
	Total classe 1	9 888,00	2 307 372,95	9 888,00	9 888,00			19 776,00	2 317 260,95		2 297 484,95
2118	Autres terrains	137 056,67						137 056,67		137 056,67	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
211	Sous Total compte 211	137 056,67						137 056,67		137 056,67	
21328	Autres batiments privés	734 611,05						734 611,05		734 611,05	
2132	Sous Total compte 2132	734 611,05						734 611,05		734 611,05	
213	Sous Total compte 213	734 611,05						734 611,05		734 611,05	
216	Collections et oeuvres d'art	685 235,47						685 235,47		685 235,47	
2188	Autres	7 400,53						7 400,53		7 400,53	
218	Sous Total compte 218	7 400,53						7 400,53		7 400,53	
21	Sous Total compte 21	1 564 303,72						1 564 303,72		1 564 303,72	
271	Titres immob : droit propriété	2 371,80						2 371,80		2 371,80	
27	Sous Total compte 27	2 371,80						2 371,80		2 371,80	
	Total classe 2	1 566 675,52						1 566 675,52		1 566 675,52	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			10 003,00	10 003,00			10 003,00	10 003,00		0,00
44	Sous Total compte 44			10 003,00	10 003,00			10 003,00	10 003,00		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
451002	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	707 888,92		475,58	10 003,00			708 364,50	10 003,00	698 361,50	
451	Sous Total compte 451	707 888,92		475,58	10 003,00			708 364,50	10 003,00	698 361,50	
45	Sous Total compte 45	707 888,92		475,58	10 003,00			708 364,50	10 003,00	698 361,50	
47138	Raet : autres		577,16		475,58				1 052,74		1 052,74
4713	Sous Total compte 4713		577,16		475,58				1 052,74		1 052,74
471	Sous Total compte 471		577,16		475,58				1 052,74		1 052,74
47	Sous Total compte 47		577,16		475,58				1 052,74		1 052,74
	Total classe 4	707 888,92	577,16	10 478,58	20 481,58			718 367,50	21 058,74	698 361,50	1 052,74
508	Autres VM et créances assimil	23 497,67						23 497,67		23 497,67	
50	Sous Total compte 50	23 497,67						23 497,67		23 497,67	
	Total classe 5	23 497,67						23 497,67		23 497,67	
63512	Taxes foncières					10 003,00		10 003,00		10 003,00	
6351	Sous Total compte 6351					10 003,00		10 003,00		10 003,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
635	Sous Total compte 635					10 003,00		10 003,00		10 003,00	
63	Sous Total compte 63					10 003,00		10 003,00		10 003,00	
	Total classe 6					10 003,00		10 003,00		10 003,00	
	Total général	2 307 950,11	2 307 950,11	20 366,58	30 369,58	10 003,00		2 338 319,69	2 338 319,69	2 298 537,69	2 298 537,69

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

00902 - DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA

Exercice 2019

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GATOUNES Françoise (1018164557-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DES PYRENEES-ORIENTALES, le 13/02/2020

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de DEP PYRENEES ORIENTALES - LEG BA pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

SALA Ariel (1013532016-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A PYRENEES-ORIENTALES, le 21/02/2020

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 08/06/2020 par l'organe délibérant.

MALHERBE HERMELINE (hmalherbe-xt), Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

A PERPIGNAN CEDEX, le 17/06/2020

**DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE
BUDGET ANNEXE**

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019**

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M ARIEL SALA

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 11/03/2020

066090 P.DEP PYRENEES-ORIENTALES

Nomenclature M22

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :

Bilan	Etat A1 Page 3 A Page 9
1. Bilan Actif	
2. Bilan Passif	
Compte de résultat	Etat A2 Page 10 A Page 13
Compte de résultat consolidé	Etat A2 Page 14 A Page 17
Résultats budgétaires de l'exercice	Etat B1 Page 18 A Page 18
Résultats d'exploitation consolidé	Etat B2 Page 19 A Page 19
Affectation des résultats	Etat C1 à C3 Page 20 A Page 22
Amortissements comptables excédentaires différés(cpt 116)Etat C4 Page 23 A Page 23	
Opérations budgétaires d'investissement	Etat D1 - D2 Page 24 A Page 27
Opérations budgétaires d'exploitation	Etat D3 - D4 Page 28 A Page 33
Consommation des crédits de la section d'investissement	Etat D5 Page 34 A Page 35
Consommation des crédits de la section d'exploitation ..	Etat D5 Page 36 A Page 37
Balance des comptes.....	Etat E1 Page 38 A Page 59
Renseignements annexes à la balance	Etat E2 Page 60 A Page 61
Situation des valeurs inactives	Etat F Page 62 A Page 62
Signature du compte	Page 63 A Page 63

BILAN (en Euros)

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de recherche et de dével	16 946,00	0,00	16 946,00	12 305,00
	Contributions aux investissements commun				
	Concessions et droits similaires, brevet	58 203,19	58 203,19	0,00	1 260,00
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains	545 626,49	127 341,04	418 285,45	346 379,45
	Constructions	13 057 760,65	6 593 349,65	6 464 411,00	6 138 264,90
	Instal, matériel et outillage technique	1 034 476,74	874 201,24	160 275,50	126 366,12
	Collections, oeuvres d'art ; autres immob	3 296 866,50	3 110 423,82	186 442,68	206 862,88
	Immobilisations reçues en affectation				
	Immobilisations corporelles en cours	400 263,31	0,00	400 263,31	610 406,55
	Immob affectées ou mises à dispo				
	Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés					
Prêts					
Autres	14 988,49	0,00	14 988,49	25 413,66	
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		18 425 131,37	10 763 518,94	7 661 612,43	7 467 258,56

BILAN (en Euros)

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	. Matières premières				
	. Autres approvisionnements				
	. En cours de production de biens				
	. Produits				
	. Marchandises				
	. Autres stocks				
	. Usagers	573,00	0,00	573,00	1 248,40
	. Caisse pivot				
	. Autres tiers payants	17 786 167,09	0,00	17 786 167,09	7 480,00
	. Créances irrécouvrables admises en non				
	. Autres				
	. Avances de frais relatifs à la gestion				
	. Autres	4 151,57	0,00	4 151,57	5 201,79
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	18 600,00	0,00	18 600,00	17 800,00	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	17 809 491,66	0,00	17 809 491,66	31 730,19	

BILAN (en Euros)

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exercic				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser	0,00	0,00	0,00	98 153,20
	Ecart de conversion Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	0,00	0,00	0,00	98 153,20
TOTAL GENERAL (I + II + III)		36 234 623,03	10 763 518,94	25 471 104,09	7 597 141,95

BILAN (en Euros)

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
FONDS PROPRES	Apports	1 688 417,92	1 588 764,78
	Excédents affectés à l'investissement	50 081,48	41 277,23
	Excédents affectés à la couverture du be		
	Réserve de compensation des déficits		
	Réserve de compensation des charges d'am		
	Report à nouveau excédentaire		
	Excédents affectés au financement de mes		
	Report à nouveau déficitaire	0,00	-3 923,97
	Dépenses rejetées par l'autorité de tari		
	Dépenses non opposables aux tiers financ		
	Résultat de l'exercice (excédent ou défi	10 300,00	12 728,22
	Subventions d'investissement	5 919 163,03	5 832 339,58
	Provisions réglementées destinées à renf		
Autres provisions réglementées			
FONDS PROPRES TOTAL I	7 667 962,43	7 471 185,84	

BILAN (en Euros)

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

	PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements de cr		
	Emprunts et dettes financières divers	3 950,00	4 876,97
	Avances reçues		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	448 426,08	299,75
	Dettes fiscales et sociales	19 236,00	-1 888,42
	Dettes sur immobilisations et comptes ra	55 211,21	43 610,17
	Fonds déposés par les usagers, les héber		
	Autres	16 510 019,05	66 422,64
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	17 036 842,34	113 321,11	

BILAN (en Euros)

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	766 299,32	12 635,00
	Ecarts de conversion Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	766 299,32	12 635,00
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	25 471 104,09	7 597 141,95

COMPTE DE RESULTAT 2019

COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Ventes de marchandises		
- prestations de services	3 742,80	
- divers		
Production stockée ou déstockage de prod		
Dotations et produits de la tarification	17 785 287,09	15 696 340,64
Production immobilisée		
Subventions d'exploitations et participa	2 246 794,44	
Reprises sur amortissements et provision		
Transferts de charges		
Autres produits	3 228,56	
TOTAL I	20 039 052,89	15 696 340,64
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et fournitu		
Variation de stocks de matières première		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stocks d'autres approvisio		
Achats non stockés de matières et fourni	799 047,54	

COMPTE DE RESULTAT 2019

COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Services extérieurs et autres	5 726 200,03	
- sur rémunérations	416 008,43	387 090,94
- autres	1 545,00	
- salaires et traitements	9 290 642,34	8 504 698,77
- charges sociales	3 629 495,97	
- dotations aux amortissements, aux dépr	520 023,66	
- dotations aux dépréciations sur actif		
- dotations aux amortissements, déprécia		
Autres charges	171 755,55	
TOTAL II	20 554 718,52	8 891 789,71
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-515 665,63	6 804 550,93
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations		
Revenus des valeurs mobilières de placem		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mo		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		

COMPTE DE RESULTAT 2019

COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations aux amortissements, aux dépréc		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs m		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-515 665,63	6 804 550,93
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- exercice courant	7 489,48	
- exercices antérieurs	20,00	3 368,68
Sur opérations en capital	538 449,93	
- reprises sur les provisions réglementé		
- reprises sur les dépréciations excepti		
Transferts de charges		
TOTAL V	545 959,41	3 368,68
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- exercice courant	18 344,78	2 375,79
Charges except exercices antérieurs	1 649,00	2 548,00
Sur opérations en capital		
- dotation aux provisions réglementées		

COMPTE DE RESULTAT 2019

COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
- dotations aux amortissements et aux dé		
TOTAL VI	19 993,78	4 923,79
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	525 965,63	-1 555,11
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	20 585 012,30	15 699 709,32
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	20 574 712,30	8 896 713,50
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 300,00	6 802 995,82

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
ventes de marchandises		
- prestations de services		
- divers		
production stockée ou déstockage de prod		
ventes de marchandises		
production immobilisée		
subventions d'exploitations et participa		
reprises sur amortissements et provision		
transferts de charges		
- prestations de services	3 742,80	3 350,40
- divers		
production stockée ou déstockage de prod		
dotations et produits de la tarification	17 785 287,09	15 696 340,64
production immobilisée		
subventions d'exploitations et participa	2 246 794,44	676 811,10
reprises sur amortissements et provision		
transferts de charges		
autres produits	3 228,56	
TOTAL PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS (I)	20 039 052,89	16 376 502,14
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
achats de marchandises		
variation de stock de marchandises		
achats de matières premières et fourni		
variation de stocks de matières première		
achats d'autres approvisionnements		
achats de marchandises		
achats non stockés de matières et fourni		
services extérieurs et autres		
- sur rémunérations		
- autres		

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
variation de stock de marchandises		
- charges sociales		
- dotations aux amortissements, aux dépr		
achats de matières premières et fourni		
- dotations aux amortissements, déprécia		
autres charges		
variation de stocks de matières première		
achats d'autres approvisionnements		
variation de stocks d'autres approvisio		
achats non stockés de matières et fourni	799 047,54	439 442,64
services extérieurs et autres	5 726 200,03	3 511 560,51
- sur rémunérations	416 008,43	387 090,94
- autres	1 545,00	345,00
- salaires et traitements	9 290 642,34	8 504 698,77
- charges sociales	3 629 495,97	3 386 294,31
- dotations aux amortissements, aux dépr	520 023,66	296 126,27
- dotations aux dépréciations sur actif		
- dotations aux amortissements, déprécia		
autres charges	171 755,55	136 368,03
TOTAL CHARGES COURANTES NON FINANCIERES (II)	20 554 718,52	16 661 926,47
1-RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-515 665,63	-285 424,33
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
de participations et des immobilisations		
revenus des valeurs mobilières de placem		
reprises sur provisions		
transferts de charges		
de participations et des immobilisations		
produits nets sur cessions de valeurs mo		
revenus des valeurs mobilières de placem		
reprises sur provisions		
transferts de charges		

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
différences positives de change		
produits nets sur cessions de valeurs mo		
TOTAL PRODUITS COURANTS FINANCIERS (III)		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
dotations aux amortissements, aux dépréc		
intérêts et charges assimilées		
différences négatives de change		
charges nettes sur cessions de valeurs m		
dotations aux amortissements, aux dépréc		
intérêts et charges assimilées		
différences négatives de change		
charges nettes sur cessions de valeurs m		
TOTAL CHARGES COURANTES FINANCIERES (IV)		
2-RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
3-RESULTAT COURANT(I-II+III-IV)	-515 665,63	-285 424,33
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- exercice courant		
- exercices antérieurs		
sur opérations en capital		
- reprises sur les provisions reglementé		
- exercice courant	7 489,48	6 827,41
transferts de charges		
- exercices antérieurs	20,00	3 368,68
sur opérations en capital	538 449,93	292 880,25
- reprises sur les provisions reglementé		
- reprises sur les dépréciations excepti		
transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	545 959,41	303 076,34
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- exercice courant		
charges except exercices antérieurs		

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
sur opérations en capital		
- dotation aux provisions réglementées		
- exercice courant	18 344,78	2 375,79
charges except exercices antérieurs	1 649,00	2 548,00
sur opérations en capital		
- dotation aux provisions réglementées		
- dotations aux amortissements et aux dé		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	19 993,78	4 923,79
4-RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	525 965,63	298 152,55
5-TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	20 585 012,30	16 679 578,48
6-TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	20 574 712,30	16 666 850,26
EXCEDENT OU DEFICIT (5-6)	10 300,00	12 728,22

Résultats budgétaires de l'exercice

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 732 651,00	20 836 390,00	22 569 041,00
Titres de recette émis (b)	1 313 081,66	20 705 307,13	22 018 388,79
Réductions de titres (c)	90,00	100,00	190,00
Recettes nettes (d = b - c)	1 312 991,66	20 705 207,13	22 018 198,79
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 732 651,00	20 836 390,00	22 569 041,00
Mandats émis (f)	1 313 188,93	20 697 118,00	22 010 306,93
Annulations de mandats (g)	197,27	2 210,87	2 408,14
Depenses nettes (h = f - g)	1 312 991,66	20 694 907,13	22 007 898,79
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00	10 300,00	10 300,00
(h - d) Déficit	0,00		

Résultats d'exploitation consolidés de l'exercice

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

INTITULE DES SUBDIVISIONS	MONTANT DU RESULTAT DE L'EXERCICE
BUDGET PRINCIPAL	10 300,00
BUDGETS ANNEXES	0,00
TOTAL : BUDGET GENERAL + BUDGETS ANNEXES (A)	10 300,00

(A) : Montant repris en Balance d'Entrée de l'exercice suivant au compte 12
"Résultat de l'exercice"

Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice 2018 à affecter au cours de l'exercice 2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

N° ET INTITULE DES SUBDIVISIONS (1)	RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018 (2)	RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018 RETRAITE PAR L'ORDONNATEUR (3)	RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018 RETENU PAR L'AUTORITE DE TARIFICATION (4)	RESULTAT INCORPORE AU BUDGET DE L'EXERCICE 2018 (5)	RESULTAT A AFFECTER AU TITRE DE L'EXERCICE 2018 (6)
DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA					
TOTAL					

Colonne 1 : Pour les budgets annexes, une ligne par budget annexe.

Colonne 3 : L'ordonnateur retraite le résultat en retirant les dépenses pour autres droits acquis par les salariés non provisionnées en application de l'art. R.314-45 du CASF

Colonne 4 : Article R.314-52 du CASF : "l'autorité de tarification peut, avant de procéder à l'affectation du résultat, en réformer d'office le montant en écartant les dépenses qui sont manifestement étrangères (.)"

Colonnes 2-3-4-5-6 : Faire précéder du signe + ou - selon qu'il s'agit d'un excédent ou d'un déficit.

Colonne 6 : (6) = (2) + (5) ou si colonne (3) servie (6) = (3) + (5) ou si colonne (4) servie (6) = (4) + (5).

Si les colonnes (3) et (4) sont servies, (6) = (4) + (5) : le résultat retenu par l'autorité de tarification prime.

Tableau général d'affectation des résultats de l'exercice 2018 au cours de l'exercice 2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

Intitulé des subdivisions	Résultat comptable ou résultat retraité par l'ordonnateur ou résultat retenu par l'autorité de tarification de l'exercice 2018	Reprise des résultats antérieurs						Compte 1064 "Réserve des plus-values nettes"	Compte 10682 "Excédents affectés à l'investissement"	Compte 10685 "Réserve de trésorerie"	Compte 10686 "Réserve de compensation"	Compte 10687 "Réserve de comparaison des charges d'amortissement"	Excédent restant à reporter			Déficit restant à reporter			Dépenses de l'exercice 2018 refusées par l'autorité de tarification	Compte 1161 "Amortissements comptables excédentaires différés"	Dépenses pour autres droits acquis par les salariés de l'exercice 2018 non opposables		
(1)	(2)	(3)						(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)		
		Excédents 110...	Excédents 110...	Excédents 111...	Déficits 119...	Déficits 119...	Déficits 119...						Sur l'exercice ... Compte 110... "Report à nouveau (solde créditeur)"	Sur l'exercice ... Compte 111... "Report à nouveau (solde créditeur)"	Sur l'exercice ... Compte 110... "Report à nouveau (solde créditeur)"	Sur l'exercice ... Compte 119... "Report à nouveau (solde débiteur)"	Sur l'exercice ... Compte 119... "Report à nouveau (solde débiteur)"	Sur l'exercice ... Compte 119... "Report à nouveau (solde débiteur)"	Compte 114 "Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R.314-52 du CASF"		Compte 1163 "autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application de l'art. R.314-45du CASF"		
Section d'investissement		////	////	////	////	////	////						////	////	////	////	////	////	////		////	////	
Section d'exploitation DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA																							
Total section d'exploitation																							
Section Total section d'exploitation		////	////	////	////	////	////						////	////	////	////	////	////	////		////	////	

Colonne 1 : Pour les budgets annexes, une ligne par budget annexe. Pour les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD), une ligne par section d'imputation tarifaire (tarif hébergement, tarif dépendance, tarif soins)

Colonne 2 : Pour la section d'investissement: résultat comptable. Pour la section d'exploitation: résultat comptable ou résultat retraité par l'ordonnateur (procédure visant à écarter les dépenses pour autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application de l'art. R.314-45 du CASF) ou résultat retenu par l'autorité de tarification en application de l'art. R.314-52 du CASF (le résultat retenu par l'autorité de tarification prime sur le résultat retraité par l'ordonnateur). Faire précéder du signe + ou - selon qu'il s'agit d'un excédent ou d'un déficit.

Colonnes 3, 9, 10, 11, 12, 13, 14 : Les deux derniers chiffres des comptes 110, 111 et 119 correspondent au millésime.

Colonne 9 : L'excédent est ici affecté "à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté".

Colonne 10 : L'excédent est ici affecté "au financement de mesures d'exploitation[.] n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il a été affecté".

Colonne 11 : L'excédent est ici affecté "à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice en cours".

Colonne 12 : Le déficit "est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté".

Colonne 13 : Le déficit "est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice en cours".

Colonne 14 : "En cas de circonstances exceptionnelles et avec l'accord préalable de l'autorité de tarification concernée, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices".

Colonne 15 : cf. état C1 : différence entre colonne (4) et colonne (2)

Colonne 16 : Part du résultat comptable de N-1 affectée à l'excédent d'amortissements comptables en N

Colonne 17 : cf. état C1 : différence entre colonne (3) et colonne (2)



Situation des comptes 110, 111 et 119 à la clôture de l'exercice 2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

Intitulé des subdivisions	Compte 110			Compte 111	Compte 119					
	"Report à nouveau (solde créditeur)" Excédent restant à reporter			"Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles" Excédent restant à reporter	"Report à nouveau (solde débiteur)" Déficit restant à reporter					
	Sur l'exercice... 110... (2)	Sur l'exercice... 110... (3)	Sur l'exercice... 110... (4)	Sur l'exercice... 111... (5)	Sur l'exercice... 119... (6)	Sur l'exercice... 119... (7)	Sur l'exercice... 119... (8)	Sur l'exercice... 119... (9)	Sur l'exercice... 119... (10)	Sur l'exercice... 119... (11)
(1)										
DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA										
Total par compte(a)										

Colonne 1 : Pour les budgets annexes, une ligne par budget annexe. Pour les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD), une ligne par section d'imputation tarifaire (tarif hébergement, tarif dépendance, tarif soins)

Colonnes 2 et 4 : Il s'agit de l'excédent affecté "à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté".

Colonne 3 : Il s'agit de l'excédent affecté "à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice en cours".

Colonne 5 : Il s'agit de l'excédent affecté "au financement de mesures d'exploitation[.] n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il a été affecté".

Colonnes 6 et 7 : Le déficit "est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté".

Colonne 8 : Le déficit "est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice en cours".

Colonnes 9, 10 et 11 : "En cas de circonstances exceptionnelles et avec l'accord préalable de l'autorité de tarification concernée, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices".

Colonnes 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Les deux derniers chiffres des comptes 110, 111 et 119 correspondent au millésime.

(a) : Comptes 110, 111 et 119 égal au montant du poste correspondant apparaissant au bilan.

Tableau de suivi des amortissements comptables excédentaires différés (compte 1161)

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

		Exercice de reprise de l'amortissement comptable excédentaire différé (= exercice de détermination du résultat)(2)									
	 (5) (5) (5) (5) (5) (5) (5) (5) (5) (5)
Exercice de constatation de l'amortissement comptable différé (= exercice de détermination du résultat) (1)	2019(3)										
 (4)										
 (4)										
 (4)										
 (4)										
 (4)										
 (4)										
 (4)										
 (4)										
 (4)										
 (4)										

(1) : L'affectation au compte 1161 s'effectue en N+1 dans le cadre de l'affectation des résultats.

(2) : La reprise du compte 1161 s'effectue en N+1 dans le cadre de l'affectation des résultats.

(3) : Doivent apparaître sur la ligne "2019":

-la régularisation du différentiel entre les amortissements comptabilisés avant le 1er janvier 2019 et ceux qui auraient du être comptabilisés au vu du nouveau plan d'amortissements (régularisation en balance d'entrée)

-les amortissements comptables excédentaires différés constatés au titre de l'exercice 2019 (qui seront enregistrés au compte 1161 en 2020).

(4) Préciser l'exercice de constatation de l'amortissement comptable excédentaire différé.

(5) Préciser l'exercice de reprise de l'amortissement comptable excédentaire différé.

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'INVESTISSEMENT 2019

BUDGET ANNEXE DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
1392	Subv invest inscrites au compte resultat	508 132,00	20 019,00	0,00	528 151,00	528 149,93	0,00	528 149,93	1,07
13	Subv invest	508 132,00	20 019,00	0,00	528 151,00	528 149,93	0,00	528 149,93	1,07
165	Depots et cautionnements recus	2 000,00	1 500,00	0,00	3 500,00	1 626,97	0,00	1 626,97	1 873,03
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	1 500,00	0,00	3 500,00	1 626,97	0,00	1 626,97	1 873,03
2031	Frais études recherche dév insert évalua	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	4 641,00	0,00	4 641,00	5 359,00
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	4 641,00	0,00	4 641,00	5 359,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00	0,00	77 000,00	-77 000,00
2131	Constructions sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00	159 637,44	0,00	159 637,44	-159 637,44
2135	Instal gales agencé amégts const	0,00	555 000,00	0,00	555 000,00	0,00	0,00	0,00	555 000,00
2154	Mat et outillage	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	76 905,17	0,00	76 905,17	-36 905,17
2183	Mat bureau mat informatique	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
2184	Mobilier	40 000,00	30 000,00	0,00	70 000,00	63 079,11	197,27	62 881,84	7 118,16
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
21	Immob corporelles	88 000,00	585 000,00	0,00	673 000,00	376 621,72	197,27	376 424,45	296 575,55
2312	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	12 269,99	0,00	12 269,99	-12 269,99
2313	Immobilisations corporelles en cours	415 000,00	49 000,00	0,00	464 000,00	366 691,54	0,00	366 691,54	97 308,46
2315	Instal mat outil techn	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	21 301,78	0,00	21 301,78	28 698,22

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'INVESTISSEMENT 2019

BUDGET ANNEXE DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif 1	Décisions modificatives 2	Virements de crédits (non repris dans une DM) 3	Prévisions budgétaires totales 4 = 1 + 2 + 3	Emissions 5	Annulations 6	Total des réalisations 7 = 5 - 6	Ecart Prévisions / Réalisations 8 = 4 - 7
23	Immobilisations en cours	415 000,00	99 000,00	0,00	514 000,00	400 263,31	0,00	400 263,31	113 736,69
275	Dépôts et cautionnements versés	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	1 886,00	0,00	1 886,00	2 114,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	1 886,00	0,00	1 886,00	2 114,00
	Total des DEPENSES de la SECTION D'INVESTISSEMENT	1 027 132,00	705 519,00	0,00	1 732 651,00	1 313 188,93	197,27	1 312 991,66	419 659,34

Opérations budgétaires de recettes - SECTION D'INVESTISSEMENT 2019

BUDGET ANNEXE DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
10222	FCTVA	81 000,00	0,00	0,00	81 000,00	99 653,14	0,00	99 653,14	-18 653,14
10682	Réserves affectées à l'investissement	0,00	8 804,25	0,00	8 804,25	8 804,25	0,00	8 804,25	0,00
10	Apports, dotations et réserves	81 000,00	8 804,25	0,00	89 804,25	108 457,39	0,00	108 457,39	-18 653,14
1312	Subv équipt transf	438 000,00	595 195,75	0,00	1 033 195,75	614 973,38	0,00	614 973,38	418 222,37
13	Subv invest	438 000,00	595 195,75	0,00	1 033 195,75	614 973,38	0,00	614 973,38	418 222,37
165	Depots et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	700,00	-700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	700,00	-700,00
2031	Frais études recherche dev insert évalua	0,00	12 400,00	0,00	12 400,00	0,00	0,00	0,00	12 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	12 400,00	0,00	12 400,00	0,00	0,00	0,00	12 400,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	90,00	90,00	0,00	0,00
21	Immob corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	90,00	90,00	0,00	0,00
238	Avances acptes vers cdes immob corpo	0,00	56 600,00	0,00	56 600,00	56 526,06	0,00	56 526,06	73,94
23	Immobilisations en cours	0,00	56 600,00	0,00	56 600,00	56 526,06	0,00	56 526,06	73,94
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 311,17	0,00	12 311,17	188,83
27	Autres immobilisations financières	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 311,17	0,00	12 311,17	188,83
2805	Concessions droits similaires brevets	0,00	0,00	0,00	0,00	1 260,00	0,00	1 260,00	-1 260,00
2812	Amort agencet amégat terr plantations	5 100,00	0,00	0,00	5 100,00	5 094,00	0,00	5 094,00	6,00

Opérations budgétaires de recettes - SECTION D'INVESTISSEMENT 2019

BUDGET ANNEXE DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
28135	Constructions sur sol propre	392 016,00	0,00	0,00	392 016,00	383 886,00	0,00	383 886,00	8 130,00
28154	Instal mat outil techn	40 001,00	0,00	0,00	40 001,00	46 424,21	0,00	46 424,21	-6 423,21
28181	Autres immobilisations corporelles	10 051,00	0,00	0,00	10 051,00	10 051,00	0,00	10 051,00	0,00
28182	Autres immobilisations corporelles	11 210,00	0,00	0,00	11 210,00	11 209,53	0,00	11 209,53	0,47
28183	Autres immobilisations corporelles	300,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
28184	Autres immobilisations corporelles	46 454,00	20 019,00	0,00	66 473,00	56 857,56	0,00	56 857,56	9 615,44
28188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	5 241,36	0,00	5 241,36	-2 241,36
28	Amort des immobilisations	508 132,00	20 019,00	0,00	528 151,00	520 023,66	0,00	520 023,66	8 127,34
	Total des RECETTES de la SECTION D'INVESTISSEMENT	1 027 132,00	705 519,00	0,00	1 732 651,00	1 313 081,66	90,00	1 312 991,66	419 659,34

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2019

BUDGET ANNEXE DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
60611	Fournitures non stockables	40 000,00	7 000,00	0,00	47 000,00	52 787,86	0,00	52 787,86	-5 787,86
60612	Fournitures non stockables	160 500,00	15 000,00	0,00	175 500,00	290 461,68	0,00	290 461,68	-114 961,68
60621	Fournitures non stockées	54 225,00	6 000,00	0,00	60 225,00	89 969,92	0,00	89 969,92	-29 744,92
60622	Produits d'entretien	31 000,00	2 000,00	0,00	33 000,00	39 003,26	0,00	39 003,26	-6 003,26
60623	Fournitures non stockées	54 000,00	0,00	0,00	54 000,00	44 338,91	0,00	44 338,91	9 661,09
60624	Fournitures non stockées	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 434,79	0,00	5 434,79	-434,79
60625	Fournitures scol éduc et loisirs	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00	27 236,24	0,00	27 236,24	-1 236,24
606261	Protections, produits absorbants	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	4 431,58	0,00	4 431,58	568,42
606268	Fournitures non stockées	139 000,00	20 000,00	0,00	159 000,00	166 359,30	143,50	166 215,80	-7 215,80
6063	Alimentation	39 000,00	0,00	0,00	39 000,00	47 544,89	0,00	47 544,89	-8 544,89
6066	Fournitures médicales	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	31 519,41	0,00	31 519,41	23 480,59
6068	Autres achats non stockés matières fourniture	110,00	0,00	0,00	110,00	103,20	0,00	103,20	6,80
61111	Prestations de services avec des entreprises	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 674,71	0,00	2 674,71	-174,71
61112	Prestations de services avec des entreprises	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00	898,92	0,00	898,92	901,08
61118	Prestations de services avec des entreprises	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	7 653,96	0,00	7 653,96	1 346,04
6112	Prestations de services avec des entreprises	2 150 000,00	2 000 000,00	0,00	4 150 000,00	3 769 838,97	503,00	3 769 335,97	380 664,03
62428	Transports d'usagers	96 000,00	15 000,00	0,00	111 000,00	72 922,91	0,00	72 922,91	38 077,09

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2019

BUDGET ANNEXE DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
6251	Voyages et déplacements	50 000,00	30 000,00	0,00	80 000,00	88 642,51	0,00	88 642,51	-8 642,51
6261	Frais postaux et frais de telecommunicat	9 500,00	0,00	0,00	9 500,00	10 287,40	0,00	10 287,40	-787,40
6281	Prestations de blanchissage a l'exterieu	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	5 995,58	0,00	5 995,58	1 004,42
6282	Prestations d'alimentation a l'exterieur	860 000,00	250 000,00	0,00	1 110 000,00	1 280 171,02	851,40	1 279 319,62	-169 319,62
6283	Prestation de nettoyage a l'exterieur	890,00	0,00	0,00	890,00	696,00	0,00	696,00	194,00
6288	Divers	13 500,00	0,00	0,00	13 500,00	10 616,63	236,42	10 380,21	3 119,79
011	Dépenses afférentes exploit courante	3 809 025,00	2 345 000,00	0,00	6 154 025,00	6 049 589,65	1 734,32	6 047 855,33	106 169,67
6218	Personnel exterieur a l'etablissement	14 739,00	0,00	0,00	14 739,00	1 620,00	0,00	1 620,00	13 119,00
6226	Remunerations d'intermediaires et honora	15 350,00	0,00	0,00	15 350,00	44 051,13	0,00	44 051,13	-28 701,13
6331	Verst de transport	61 409,00	0,00	0,00	61 409,00	66 057,07	0,00	66 057,07	-4 648,07
6333	Participation des employeurs a la format	214 932,00	0,00	0,00	214 932,00	248 082,85	0,00	248 082,85	-33 150,85
6336	Impots taxes et versements assimiles su	61 409,00	0,00	0,00	61 409,00	61 673,00	0,00	61 673,00	-264,00
6338	Impots taxes et versements assimiles su	21 492,00	0,00	0,00	21 492,00	40 195,51	0,00	40 195,51	-18 703,51
64111	Rémunération principale	4 043 131,00	269 425,00	0,00	4 312 556,00	4 149 901,07	0,00	4 149 901,07	162 654,93
64112	Personnel titulaire et stagiaire	163 758,00	0,00	0,00	163 758,00	168 179,68	0,00	168 179,68	-4 421,68
64113	Prime de service	342 121,00	0,00	0,00	342 121,00	299 074,65	0,00	299 074,65	43 046,35
641188	Personnel titulaire et stagiaire	614 090,00	0,00	0,00	614 090,00	675 525,75	0,00	675 525,75	-61 435,75

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2019

BUDGET ANNEXE DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
64131	Rémunération principale	2 555 195,00	0,00	0,00	2 555 195,00	2 860 728,96	466,55	2 860 262,41	-305 067,41
64138	Personnel non titulaire sur emplois perm	276 340,00	0,00	0,00	276 340,00	331 557,12	0,00	331 557,12	-55 217,12
64151	Rémunération principale	716 438,00	0,00	0,00	716 438,00	746 309,90	0,00	746 309,90	-29 871,90
64158	Personnel non medical de remplacement	112 583,00	0,00	0,00	112 583,00	148 834,45	0,00	148 834,45	-36 251,45
6421	Remuneration du personnel medical	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	9 442,83	0,00	9 442,83	5 557,17
64511	Personnel non medical	1 856 157,00	269 425,00	0,00	2 125 582,00	1 780 619,41	0,00	1 780 619,41	344 962,59
64513	Personnel non medical	170 921,00	0,00	0,00	170 921,00	199 699,31	0,00	199 699,31	-28 778,31
64514	Personnel non medical	163 758,00	0,00	0,00	163 758,00	153 032,83	0,00	153 032,83	10 725,17
64515	Personnel non medical	1 330 527,00	0,00	0,00	1 330 527,00	1 283 257,54	0,00	1 283 257,54	47 269,46
64518	Personnel non medical	19 425,00	0,00	0,00	19 425,00	16 361,00	0,00	16 361,00	3 064,00
64521	Personnel medical	3 582,00	0,00	0,00	3 582,00	1 493,91	0,00	1 493,91	2 088,09
64523	Personnel medical	717,00	0,00	0,00	717,00	391,17	0,00	391,17	325,83
6471	Prestations versees pour le compte du f	41 563,00	0,00	0,00	41 563,00	39 910,94	0,00	39 910,94	1 652,06
6473	Autres charges sociales	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	5 172,30	0,00	5 172,30	14 827,70
6475	Médecine du travail	12 282,00	0,00	0,00	12 282,00	6 066,61	0,00	6 066,61	6 215,39
64784	Oeuvres sociales	124 528,00	0,00	0,00	124 528,00	138 927,92	0,00	138 927,92	-14 399,92
64788	Divers	6 141,00	0,00	0,00	6 141,00	4 563,03	0,00	4 563,03	1 577,97

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2019

BUDGET ANNEXE DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
6488	Autres charges diverses de personnel	9 926,00	0,00	0,00	9 926,00	21 749,31	0,00	21 749,31	-11 823,31
012	Dépenses afférentes au personnel	12 987 514,00	538 850,00	0,00	13 526 364,00	13 502 479,25	466,55	13 502 012,70	24 351,30
6132	Locations immobilières	199 000,00	0,00	0,00	199 000,00	177 280,29	0,00	177 280,29	21 719,71
6135	Locations mobilières	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	7 933,35	0,00	7 933,35	66,65
614	Charges locatives et de copropriété	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	22 514,27	0,00	22 514,27	1 485,73
61521	Entretien et réparations sur biens immob	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	22 964,33	0,00	22 964,33	-2 964,33
61558	Entretien réparations sur biens mob	24 500,00	0,00	0,00	24 500,00	33 903,82	0,00	33 903,82	-9 403,82
61561	Maintenance - part non récup	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 583,23	0,00	4 583,23	-83,23
61568	Maintenance-autres	40 150,00	0,00	0,00	40 150,00	51 010,20	0,00	51 010,20	-10 860,20
6163	Primes d'assurance - assurance transport	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	40 518,48	0,00	40 518,48	-5 518,48
6165	Primes d'assurance	48 000,00	6 000,00	0,00	54 000,00	25 204,67	0,00	25 204,67	28 795,33
6182	Documentation generale et technique	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	3 803,70	0,00	3 803,70	1 196,30
6188	Divers	23 000,00	15 000,00	0,00	38 000,00	42 004,77	0,00	42 004,77	-4 004,77
63512	Taxes foncières	1 700,00	0,00	0,00	1 700,00	1 545,00	0,00	1 545,00	155,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	0,00
6582	Pécule	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	123 038,51	0,00	123 038,51	-13 038,51
6587	Participation aux frais de scol EHESP	31 500,00	0,00	0,00	31 500,00	31 413,28	0,00	31 413,28	86,72

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2019

BUDGET ANNEXE DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
6588	Charges diverses de gestion courante	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	17 303,76	0,00	17 303,76	2 696,24
6711	Interets moratoires et penalites sur mar	500,00	0,00	0,00	500,00	3 716,09	0,00	3 716,09	-3 216,09
6718	Charges exceptionnelles sur operations d	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00	-200,00
673	Titres annulés exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 649,00	0,00	1 649,00	-649,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00	14 428,69	0,00	14 428,69	-3 428,69
68111	Immobilisations incorpo	0,00	0,00	0,00	0,00	1 260,00	0,00	1 260,00	-1 260,00
68112	Immob corporelles	508 132,00	20 019,00	0,00	528 151,00	518 763,66	0,00	518 763,66	9 387,34
016	Dépenses afférentes à la structure	1 103 982,00	52 019,00	0,00	1 156 001,00	1 145 049,10	10,00	1 145 039,10	10 961,90
	Total des DEPENSES de la SECTION D'EXPLOITATION	17 900 521,00	2 935 869,00	0,00	20 836 390,00	20 697 118,00	2 210,87	20 694 907,13	141 482,87

Opérations budgétaires de recettes - SECTION D'EXPLOITATION 2019

BUDGET ANNEXE DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
73331	dotation globale	16 127 089,00	2 602 094,00	0,00	18 729 183,00	17 782 647,09	0,00	17 782 647,09	946 535,91
73332	Prix de journée	0,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 640,00	0,00	2 640,00	-440,00
017	Produits de la tarification	16 127 089,00	2 604 294,00	0,00	18 731 383,00	17 785 287,09	0,00	17 785 287,09	946 095,91
6419	Rembst rémunérations du persel non médi	50 000,00	56 750,00	0,00	106 750,00	120 194,83	0,00	120 194,83	-13 444,83
7081	Produits des services exploités dans l'i	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	542,80	0,00	542,80	457,20
7085	Produits des activités annexes	6 400,00	0,00	0,00	6 400,00	3 300,00	100,00	3 200,00	3 200,00
744	Subventions exploitation et participat	2 900,00	0,00	0,00	2 900,00	1 206,84	0,00	1 206,84	1 693,16
747	Subventions exploitation et participat	1 190 000,00	248 728,00	0,00	1 438 728,00	2 245 587,60	0,00	2 245 587,60	-806 859,60
7481	Subventions exploitation et participat	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
7588	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	3 228,56	0,00	3 228,56	-3 228,56
018	Autres produits relatifs à exploitation	1 265 300,00	305 478,00	0,00	1 570 778,00	2 374 060,63	100,00	2 373 960,63	-803 182,63
773	Mandats annules (sur exercices anterieur	0,00	20,00	0,00	20,00	20,00	0,00	20,00	0,00
775	Produits des cessions d'elements d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00	0,00	10 300,00	-10 300,00
777	Quote-part des subv d'investisSEM	508 132,00	20 019,00	0,00	528 151,00	528 149,93	0,00	528 149,93	1,07
778	Autres produits exceptionnels	0,00	6 058,00	0,00	6 058,00	7 489,48	0,00	7 489,48	-1 431,48
019	Prod finan et prod non encaissables	508 132,00	26 097,00	0,00	534 229,00	545 959,41	0,00	545 959,41	-11 730,41
	Total des RECETTES de la SECTION D'EXPLOITATION	17 900 521,00	2 935 869,00	0,00	20 836 390,00	20 705 307,13	100,00	20 705 207,13	131 182,87

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
				1	2	3	4 = 2 - 3	5 = 1 - 4
13	Subventions d'investissement	508 132,00	20 019,00	528 151,00	528 149,93		528 149,93	1,07
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	1 500,00	3 500,00	1 626,97		1 626,97	1 873,03
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00		10 000,00	4 641,00		4 641,00	5 359,00
21	Immobilisations corporelles	88 000,00	585 000,00	673 000,00	376 621,72	197,27	376 424,45	296 575,55
23	Immobilisations en cours	415 000,00	99 000,00	514 000,00	400 263,31		400 263,31	113 736,69
27	Autres immobilisations financières	4 000,00		4 000,00	1 886,00		1 886,00	2 114,00
TOTAL		1 027 132,00	705 519,00	1 732 651,00	1 313 188,93	197,27	1 312 991,66	419 659,34

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
				1	2	3	4 = 2 - 3	5 = 1 - 4
10	Apports, dotations et réserves	81 000,00	8 804,25	89 804,25	108 457,39		108 457,39	-18 653,14
13	Subventions d'investissement	438 000,00	595 195,75	1 033 195,75	614 973,38		614 973,38	418 222,37
16	Emprunts et dettes assimilées				700,00		700,00	-700,00
20	Immobilisations incorporelles		12 400,00	12 400,00				12 400,00
21	Immobilisations corporelles				90,00	90,00		
23	Immobilisations en cours		56 600,00	56 600,00	56 526,06		56 526,06	73,94
27	Autres immobilisations financières		12 500,00	12 500,00	12 311,17		12 311,17	188,83
28	Amortissements des immobilisations	508 132,00	20 019,00	528 151,00	520 023,66		520 023,66	8 127,34
TOTAL		1 027 132,00	705 519,00	1 732 651,00	1 313 081,66	90,00	1 312 991,66	419 659,34

Etat Consommation des Crédits

Section D'EXPLOITATION
DEPENSES

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Dépenses nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
011	Dépenses afférentes à l'exploitation cou	3 809 025,00	2 345 000,00	6 154 025,00	6 049 589,65	1 734,32	6 047 855,33	106 169,67
012	Dépenses afférentes au personnel	12 987 514,00	538 850,00	13 526 364,00	13 502 479,25	466,55	13 502 012,70	24 351,30
016	Dépenses afférentes à la structure	1 103 982,00	52 019,00	1 156 001,00	1 145 049,10	10,00	1 145 039,10	10 961,90
TOTAL		17 900 521,00	2 935 869,00	20 836 390,00	20 697 118,00	2 210,87	20 694 907,13	141 482,87

Etat Consommation des Crédits

Section D'EXPLOITATION
RECETTES

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Recettes nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
017	Produits de la tarification	16 127 089,00	2 604 294,00	18 731 383,00	17 785 287,09		17 785 287,09	946 095,91
018	Autres produits relatifs à l'exploitatio	1 265 300,00	305 478,00	1 570 778,00	2 374 060,63	100,00	2 373 960,63	-803 182,63
019	Produits financiers et produits non enca	508 132,00	26 097,00	534 229,00	545 959,41		545 959,41	-11 730,41
TOTAL		17 900 521,00	2 935 869,00	20 836 390,00	20 705 307,13	100,00	20 705 207,13	131 182,87

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		1 582 449,65				99 653,14		1 682 102,79		1 682 102,79
	Sous Total compte 1022		1 582 449,65				99 653,14		1 682 102,79		1 682 102,79
1025	Dons et legs en capital		2 800,00						2 800,00		2 800,00
	Sous Total compte 102		1 585 249,65				99 653,14		1 684 902,79		1 684 902,79
10682	Réserves affectées à l'investissement		41 277,23				8 804,25		50 081,48		50 081,48
	Sous Total compte 1068		41 277,23				8 804,25		50 081,48		50 081,48
	Sous Total compte 106		41 277,23				8 804,25		50 081,48		50 081,48
	Sous Total compte 10		1 626 526,88				108 457,39		1 734 984,27		1 734 984,27
1100	Activité principale			8 804,25	8 804,25			8 804,25	8 804,25		0,00
	Sous Total compte 110			8 804,25	8 804,25			8 804,25	8 804,25		0,00
1190	Activité principale	3 923,97			3 923,97			3 923,97	3 923,97		0,00
	Sous Total compte 119	3 923,97			3 923,97			3 923,97	3 923,97		0,00
	Sous Total compte 11	3 923,97		8 804,25	12 728,22			12 728,22	12 728,22		0,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
12	Résultat exercice excéd déficit		12 728,22	12 728,22				12 728,22	12 728,22		0,00
	Sous Total compte 12		12 728,22	12 728,22				12 728,22	12 728,22		0,00
1312	Coll et etab pub		10 291 640,75			614 973,38		10 906 614,13		10 906 614,13	
	Sous Total compte 131		10 291 640,75			614 973,38		10 906 614,13		10 906 614,13	
1392	Coll et etab pub	4 459 301,17				528 149,93		4 987 451,10		4 987 451,10	
	Sous Total compte 139	4 459 301,17				528 149,93		4 987 451,10		4 987 451,10	
	Sous Total compte 13	4 459 301,17	10 291 640,75			528 149,93	614 973,38	4 987 451,10	10 906 614,13		5 919 163,03
165	Depots et cautionnements recus		4 876,97			1 626,97	700,00	1 626,97	5 576,97		3 950,00
	Sous Total compte 16		4 876,97			1 626,97	700,00	1 626,97	5 576,97		3 950,00
181	Cpte liaison : affectation		3 515,13						3 515,13		3 515,13
	Sous Total compte 18		3 515,13						3 515,13		3 515,13
	Total classe 1	4 463 225,14	11 939 287,95	21 532,47	12 728,22	529 776,90	724 130,77	5 014 534,51	12 676 146,94	4 987 451,10	12 649 063,53
2031	Frais d'études	12 305,00				4 641,00		16 946,00		16 946,00	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 203	12 305,00				4 641,00		16 946,00		16 946,00	
205	Concessions droits similaires brevets	58 203,19						58 203,19		58 203,19	
	Sous Total compte 20	70 508,19				4 641,00		75 149,19		75 149,19	
211	Terrains					77 000,00		77 000,00		77 000,00	
212	Agencet amégat terrains plantations	468 626,49						468 626,49		468 626,49	
2131	Bâtiments	4 499 297,81				159 637,44		4 658 935,25		4 658 935,25	
2135	Instal gales agencet amégts const	7 848 430,74		550 394,66				8 398 825,40		8 398 825,40	
	Sous Total compte 213	12 347 728,55		550 394,66		159 637,44		13 057 760,65		13 057 760,65	
2154	Mat et outillage	956 070,72		3 485,83	1 984,98	76 905,17		1 036 461,72	1 984,98	1 034 476,74	
	Sous Total compte 215	956 070,72		3 485,83	1 984,98	76 905,17		1 036 461,72	1 984,98	1 034 476,74	
2181	Instal gales agencet amngts divers	1 286 029,98						1 286 029,98		1 286 029,98	
2182	Mat de transport	486 377,36			109 794,64			486 377,36	109 794,64	376 582,72	
2183	Mat bureau mat informatique	312 355,89			582,45			312 355,89	582,45	311 773,44	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2184	Mobilier	1 137 832,08			584,67	63 169,11	287,27	1 201 001,19	871,94	1 200 129,25	
2188	Autres immobilisations corporelles	122 351,11						122 351,11		122 351,11	
	Sous Total compte 218	3 344 946,42			110 961,76	63 169,11	287,27	3 408 115,53	111 249,03	3 296 866,50	
	Sous Total compte 21	17 117 372,18		553 880,49	112 946,74	376 711,72	287,27	18 047 964,39	113 234,01	17 934 730,38	
2312	Agencet amégat terr					12 269,99		12 269,99		12 269,99	
2313	Constructions en cours sur sol propre	550 394,66			550 394,66	366 691,54		917 086,20	550 394,66	366 691,54	
2315	Instal mat outil techn	3 485,83			3 485,83	21 301,78		24 787,61	3 485,83	21 301,78	
	Sous Total compte 231	553 880,49			553 880,49	400 263,31		954 143,80	553 880,49	400 263,31	
238	Avances acptes vers cdes immob corpo	56 526,06					56 526,06	56 526,06	56 526,06		0,00
	Sous Total compte 23	610 406,55			553 880,49	400 263,31	56 526,06	1 010 669,86	610 406,55	400 263,31	
275	Dépôts et cautionnements versés	25 413,66				1 886,00	12 311,17	27 299,66	12 311,17	14 988,49	
	Sous Total compte 27	25 413,66				1 886,00	12 311,17	27 299,66	12 311,17	14 988,49	
2805	Concessions droits similaires brevets		56 943,19				1 260,00		58 203,19		58 203,19

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 280		56 943,19				1 260,00		58 203,19		58 203,19
2812	Amort agencet amégat terr plantations		122 247,04				5 094,00		127 341,04		127 341,04
28131	Amort bâtiments		4 499 297,81						4 499 297,81		4 499 297,81
28135	Amort instal gales agencet amégat cons		1 710 165,84				383 886,00		2 094 051,84		2 094 051,84
	Sous Total compte 2813		6 209 463,65				383 886,00		6 593 349,65		6 593 349,65
28154	Amort mat et outillage		829 704,60	1 984,98	57,41		46 424,21	1 984,98	876 186,22		874 201,24
	Sous Total compte 2815		829 704,60	1 984,98	57,41		46 424,21	1 984,98	876 186,22		874 201,24
28181	Amort instal gal agct amgt divers		1 202 996,71				10 051,00		1 213 047,71		1 213 047,71
28182	Amort mat transport		457 678,56	109 794,64			11 209,53	109 794,64	468 888,09		359 093,45
28183	Amort mat bureau mat informatique		314 332,48	4 986,52				4 986,52	314 332,48		309 345,96
28184	Amort mobilier		1 048 030,66	584,67	4 346,66		56 857,56	584,67	1 109 234,88		1 108 650,21
28188	Amort autres immob corporelles		115 045,13				5 241,36		120 286,49		120 286,49
	Sous Total compte 2818		3 138 083,54	115 365,83	4 346,66		83 359,45	115 365,83	3 225 789,65		3 110 423,82

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 281		10 299 498,83	117 350,81	4 404,07		518 763,66	117 350,81	10 822 666,56		10 705 315,75
	Sous Total compte 28		10 356 442,02	117 350,81	4 404,07		520 023,66	117 350,81	10 880 869,75		10 763 518,94
	Total classe 2	17 823 700,58	10 356 442,02	671 231,30	671 231,30	783 502,03	589 148,16	19 278 433,91	11 616 821,48	18 425 131,37	10 763 518,94
4011	Fournisseurs		299,75	5 769 592,22	6 217 718,55			5 769 592,22	6 218 018,30		448 426,08
	Sous Total compte 401		299,75	5 769 592,22	6 217 718,55			5 769 592,22	6 218 018,30		448 426,08
4041	Fournis achats immob		20 546,37	699 909,93	713 635,56			699 909,93	734 181,93		34 272,00
40471	Fournis immob - Retenues de garantie		23 063,80	7 884,97	5 760,38			7 884,97	28 824,18		20 939,21
40472	Fournis achats immob - opposition			11 181,13	11 181,13			11 181,13	11 181,13		0,00
	Sous Total compte 4047		23 063,80	19 066,10	16 941,51			19 066,10	40 005,31		20 939,21
	Sous Total compte 404		43 610,17	718 976,03	730 577,07			718 976,03	774 187,24		55 211,21
	Sous Total compte 40		43 909,92	6 488 568,25	6 948 295,62			6 488 568,25	6 992 205,54		503 637,29
4111	Usagers - amiable	535,20		5 723,42	6 258,62			6 258,62	6 258,62		0,00
4114	Dépt - amiable	3 080,00		17 784 847,09	5 060,00			17 787 927,09	5 060,00	17 782 867,09	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 411	3 615,20		17 790 570,51	11 318,62			17 794 185,71	11 318,62	17 782 867,09	
4161	Usagers - contentieux	713,20			140,20			713,20	140,20	573,00	
4164	Départements - contentieux	4 400,00		4 620,00	5 720,00			9 020,00	5 720,00	3 300,00	
	Sous Total compte 416	5 113,20		4 620,00	5 860,20			9 733,20	5 860,20	3 873,00	
	Sous Total compte 41	8 728,40		17 795 190,51	17 178,82			17 803 918,91	17 178,82	17 786 740,09	
421	Personnel - rémunérations dues	1 888,42		13 247 370,26	13 249 358,68			13 249 258,68	13 249 358,68		100,00
427	Personnel - oppositions			48 485,32	48 485,32			48 485,32	48 485,32		0,00
	Sous Total compte 42	1 888,42		13 295 855,58	13 297 844,00			13 297 744,00	13 297 844,00		100,00
431	Sécurité sociale			106 492,68	106 492,68			106 492,68	106 492,68		0,00
	Sous Total compte 43			106 492,68	106 492,68			106 492,68	106 492,68		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur			82 214,54	101 350,54			82 214,54	101 350,54		19 136,00
4428	Autres			23 211,54	23 211,54			23 211,54	23 211,54		0,00
	Sous Total compte 442			105 426,08	124 562,08			105 426,08	124 562,08		19 136,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44321	Etat - dépenses			1 665,40	1 665,40			1 665,40	1 665,40		0,00
443221	Recettes- Amiable			1 206,84	1 206,84			1 206,84	1 206,84		0,00
	Sous Total compte 44322			1 206,84	1 206,84			1 206,84	1 206,84		0,00
	Sous Total compte 4432			2 872,24	2 872,24			2 872,24	2 872,24		0,00
44331	Dépt - dépenses			2 662,66	2 662,66			2 662,66	2 662,66		0,00
	Sous Total compte 4433			2 662,66	2 662,66			2 662,66	2 662,66		0,00
44361	EHESP- Dépenses			31 583,48	31 593,48			31 583,48	31 593,48		10,00
	Sous Total compte 4436			31 583,48	31 593,48			31 583,48	31 593,48		10,00
	Sous Total compte 443			37 118,38	37 128,38			37 118,38	37 128,38		10,00
4478	Autres impôts et taxes			101 933,15	101 933,15			101 933,15	101 933,15		0,00
	Sous Total compte 447			101 933,15	101 933,15			101 933,15	101 933,15		0,00
	Sous Total compte 44			244 477,61	263 623,61			244 477,61	263 623,61		19 146,00
451003	Cpte rattach avec le budget principal		66 422,64	3 876 958,74	20 320 278,15			3 876 958,74	20 386 700,79		16 509 742,05

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 451		66 422,64	3 876 958,74	20 320 278,15			3 876 958,74	20 386 700,79		16 509 742,05
	Sous Total compte 45		66 422,64	3 876 958,74	20 320 278,15			3 876 958,74	20 386 700,79		16 509 742,05
4621	Créances cess immob - amiable			10 300,00	10 300,00			10 300,00	10 300,00		0,00
	Sous Total compte 462			10 300,00	10 300,00			10 300,00	10 300,00		0,00
46331	Autres fonds en dépôt - pécule			8 414,63	8 414,63			8 414,63	8 414,63		0,00
	Sous Total compte 4633			8 414,63	8 414,63			8 414,63	8 414,63		0,00
	Sous Total compte 463			8 414,63	8 414,63			8 414,63	8 414,63		0,00
466	Excédit de verSEment			429,00	429,00			429,00	429,00		0,00
4671	Autr cptes créditeurs- créditeurs dive			86 973,71	87 240,71			86 973,71	87 240,71		267,00
46721	Débiteurs divers - amiable	3 041,62		688 913,41	689 712,69			691 955,03	689 712,69	2 242,34	
46726	Débiteurs divers - contentieux	2 160,17		415,12	666,06			2 575,29	666,06	1 909,23	
	Sous Total compte 4672	5 201,79		689 328,53	690 378,75			694 530,32	690 378,75	4 151,57	
	Sous Total compte 467	5 201,79		776 302,24	777 619,46			781 504,03	777 619,46	3 884,57	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 46	5 201,79		795 445,87	796 763,09			800 647,66	796 763,09	3 884,57	
4711	Verst des régisseurs			542,80	542,80			542,80	542,80		0,00
4712	Viremts réimputés			5 088,22	5 444,62			5 088,22	5 444,62		356,40
4713	Recettes perçues avant émission titre		12 635,00	2 427 472,73	3 180 597,65			2 427 472,73	3 193 232,65		765 759,92
471411	Excédent à réimputer - pers physiques			100,01	100,01			100,01	100,01		0,00
471412	Excédent à réimputer - personnes mora			329,00	329,00			329,00	329,00		0,00
	Sous Total compte 47141			429,01	429,01			429,01	429,01		0,00
	Sous Total compte 4714			429,01	429,01			429,01	429,01		0,00
47171	Recettes relevé BDF-Hors Héra			108 936,25	108 936,25			108 936,25	108 936,25		0,00
	Sous Total compte 4717			108 936,25	108 936,25			108 936,25	108 936,25		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			9 090,00	9 273,00			9 090,00	9 273,00		183,00
	Sous Total compte 471		12 635,00	2 551 559,01	3 305 223,33			2 551 559,01	3 317 858,33		766 299,32
4721	Dép sans mandatement préalable	98 153,20		217 410,91	315 564,11			315 564,11	315 564,11		0,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4728	DACR - autres dépenses à régul			5 207,76	5 207,76			5 207,76	5 207,76		0,00
	Sous Total compte 472	98 153,20		222 618,67	320 771,87			320 771,87	320 771,87		0,00
	Sous Total compte 47	98 153,20	12 635,00	2 774 177,68	3 625 995,20			2 872 330,88	3 638 630,20		766 299,32
	Total classe 4	113 971,81	122 967,56	45 377 166,92	45 376 471,17			45 491 138,73	45 499 438,73	17 790 891,66	17 799 191,66
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avan	17 800,00		127 240,89	126 440,89			145 040,89	126 440,89	18 600,00	
	Sous Total compte 541	17 800,00		127 240,89	126 440,89			145 040,89	126 440,89	18 600,00	
	Sous Total compte 54	17 800,00		127 240,89	126 440,89			145 040,89	126 440,89	18 600,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			1 104 699,65	1 104 699,65			1 104 699,65	1 104 699,65		0,00
	Sous Total compte 58			1 104 699,65	1 104 699,65			1 104 699,65	1 104 699,65		0,00
	Total classe 5	17 800,00		1 231 940,54	1 231 140,54			1 249 740,54	1 231 140,54	18 600,00	0,00
60611	Eau et assainissement					52 787,86		52 787,86		52 787,86	
60612	Energie - électricité					290 461,68		290 461,68		290 461,68	
	Sous Total compte 6061					343 249,54		343 249,54		343 249,54	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60621	Combustibles et carburants					89 969,92		89 969,92		89 969,92	
60622	Produits d'entretien					39 003,26		39 003,26		39 003,26	
60623	Fournitures d'atelier					44 338,91		44 338,91		44 338,91	
60624	Fournitures administratives					5 434,79		5 434,79		5 434,79	
60625	Fournitures scol éduc et loisirs					27 236,24		27 236,24		27 236,24	
606261	Protections, produits absorbants					4 431,58		4 431,58		4 431,58	
606268	Autres fournitures hôtelières					166 359,30	143,50	166 359,30	143,50	166 215,80	
	Sous Total compte 60626					170 790,88	143,50	170 790,88	143,50	170 647,38	
	Sous Total compte 6062					376 774,00	143,50	376 774,00	143,50	376 630,50	
6063	Alimentation					47 544,89		47 544,89		47 544,89	
6066	Fournitures médicales					31 519,41		31 519,41		31 519,41	
6068	Autres achats non stockés matières four					103,20		103,20		103,20	
	Sous Total compte 606					799 191,04	143,50	799 191,04	143,50	799 047,54	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 60					799 191,04	143,50	799 191,04	143,50	799 047,54	
61111	Examens de biologie					2 674,71		2 674,71		2 674,71	
61112	Examens de radiologie					898,92		898,92		898,92	
61118	Autres					7 653,96		7 653,96		7 653,96	
	Sous Total compte 6111					11 227,59		11 227,59		11 227,59	
6112	Prestations a caractere medico-social					3 769 838,97	503,00	3 769 838,97	503,00	3 769 335,97	
	Sous Total compte 611					3 781 066,56	503,00	3 781 066,56	503,00	3 780 563,56	
6132	Locations immobilières					177 280,29		177 280,29		177 280,29	
6135	Locations mobilières					7 933,35		7 933,35		7 933,35	
	Sous Total compte 613					185 213,64		185 213,64		185 213,64	
614	Charges locatives et de copropriété					22 514,27		22 514,27		22 514,27	
61521	Bâtiments publics					22 964,33		22 964,33		22 964,33	
	Sous Total compte 6152					22 964,33		22 964,33		22 964,33	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61558	Entretien autres matériels					33 903,82		33 903,82		33 903,82	
	Sous Total compte 6155					33 903,82		33 903,82		33 903,82	
61561	Maintenance - part non récup					4 583,23		4 583,23		4 583,23	
61568	Maintenance-autres					51 010,20		51 010,20		51 010,20	
	Sous Total compte 6156					55 593,43		55 593,43		55 593,43	
	Sous Total compte 615					112 461,58		112 461,58		112 461,58	
6163	Primes d'assurance - assurance transp					40 518,48		40 518,48		40 518,48	
6165	Primes assurance - responsabilité civ					25 204,67		25 204,67		25 204,67	
	Sous Total compte 616					65 723,15		65 723,15		65 723,15	
6182	Documentation generale et technique					3 803,70		3 803,70		3 803,70	
6188	Autres frais divers					42 004,77		42 004,77		42 004,77	
	Sous Total compte 618					45 808,47		45 808,47		45 808,47	
	Sous Total compte 61					4 212 787,67	503,00	4 212 787,67	503,00	4 212 284,67	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6218	Autres personnels extérieurs					1 620,00		1 620,00		1 620,00	
	Sous Total compte 621					1 620,00		1 620,00		1 620,00	
6226	Honoraires					44 051,13		44 051,13		44 051,13	
	Sous Total compte 622					44 051,13		44 051,13		44 051,13	
62428	Autres transports d'usagers					72 922,91		72 922,91		72 922,91	
	Sous Total compte 6242					72 922,91		72 922,91		72 922,91	
	Sous Total compte 624					72 922,91		72 922,91		72 922,91	
6251	Voyages et déplacements					88 642,51		88 642,51		88 642,51	
	Sous Total compte 625					88 642,51		88 642,51		88 642,51	
6261	Frais d'affranchissement					10 287,40		10 287,40		10 287,40	
	Sous Total compte 626					10 287,40		10 287,40		10 287,40	
6281	Prestations de blanchissage a l'exter					5 995,58		5 995,58		5 995,58	
6282	Prestations d'alimentation a l'exteri					1 280 171,02	851,40	1 280 171,02	851,40	1 279 319,62	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6283	Prestation de nettoyage a l'exterieur					696,00		696,00		696,00	
6288	Autres					10 616,63	236,42	10 616,63	236,42	10 380,21	
	Sous Total compte 628					1 297 479,23	1 087,82	1 297 479,23	1 087,82	1 296 391,41	
	Sous Total compte 62					1 515 003,18	1 087,82	1 515 003,18	1 087,82	1 513 915,36	
6331	Verst de transport					66 057,07		66 057,07		66 057,07	
6333	Participation des employeurs a la for					248 082,85		248 082,85		248 082,85	
6336	Cotisation au fonds pour l'emploi hos					61 673,00		61 673,00		61 673,00	
6338	Autres impots taxes et verSEMENTS ass					40 195,51		40 195,51		40 195,51	
	Sous Total compte 633					416 008,43		416 008,43		416 008,43	
63512	Taxes foncières					1 545,00		1 545,00		1 545,00	
	Sous Total compte 6351					1 545,00		1 545,00		1 545,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre					10,00	10,00	10,00	10,00		0,00
	Sous Total compte 635					1 555,00	10,00	1 555,00	10,00	1 545,00	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 63					417 563,43	10,00	417 563,43	10,00	417 553,43	
64111	Rémunération principale					4 149 901,07		4 149 901,07		4 149 901,07	
64112	Nbi supplement familial de traitement					168 179,68		168 179,68		168 179,68	
64113	Prime de service					299 074,65		299 074,65		299 074,65	
641188	Autres					675 525,75		675 525,75		675 525,75	
	Sous Total compte 64118					675 525,75		675 525,75		675 525,75	
	Sous Total compte 6411					5 292 681,15		5 292 681,15		5 292 681,15	
64131	Rémunération principale					2 860 728,96	466,55	2 860 728,96	466,55	2 860 262,41	
64138	Autres indemnités					331 557,12		331 557,12		331 557,12	
	Sous Total compte 6413					3 192 286,08	466,55	3 192 286,08	466,55	3 191 819,53	
64151	Rémunération principale					746 309,90		746 309,90		746 309,90	
64158	Autres indemnités					148 834,45		148 834,45		148 834,45	
	Sous Total compte 6415					895 144,35		895 144,35		895 144,35	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6419	Rembst rémunérations du persel non mé						120 194,83		120 194,83		120 194,83
	Sous Total compte 641					9 380 111,58	120 661,38	9 380 111,58	120 661,38	9 259 450,20	
6421	Praticiens					9 442,83		9 442,83		9 442,83	
	Sous Total compte 642					9 442,83		9 442,83		9 442,83	
64511	Cotisations à l'URSSAF					1 780 619,41		1 780 619,41		1 780 619,41	
64513	Cotisations aux caisses de retraite					199 699,31		199 699,31		199 699,31	
64514	Cotisations à l'ASSEDIC					153 032,83		153 032,83		153 032,83	
64515	Cotisations à la CNRACL					1 283 257,54		1 283 257,54		1 283 257,54	
64518	Cotisat autres organismes sociaux					16 361,00		16 361,00		16 361,00	
	Sous Total compte 6451					3 432 970,09		3 432 970,09		3 432 970,09	
64521	Cotisations à l'URSSAF					1 493,91		1 493,91		1 493,91	
64523	Cotisations aux caisses de retraite					391,17		391,17		391,17	
	Sous Total compte 6452					1 885,08		1 885,08		1 885,08	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 645					3 434 855,17		3 434 855,17		3 434 855,17	
6471	Prestations versees pour le compte du					39 910,94		39 910,94		39 910,94	
6473	Alloc chômage					5 172,30		5 172,30		5 172,30	
6475	Médecine du travail					6 066,61		6 066,61		6 066,61	
64784	Oeuvres sociales					138 927,92		138 927,92		138 927,92	
64788	Autres					4 563,03		4 563,03		4 563,03	
	Sous Total compte 6478					143 490,95		143 490,95		143 490,95	
	Sous Total compte 647					194 640,80		194 640,80		194 640,80	
6488	Autres charges diverses de personnel					21 749,31		21 749,31		21 749,31	
	Sous Total compte 648					21 749,31		21 749,31		21 749,31	
	Sous Total compte 64					13 040 799,69	120 661,38	13 040 799,69	120 661,38	12 920 138,31	
6582	Pécule					123 038,51		123 038,51		123 038,51	
6587	Participation aux frais de scol EHESP					31 413,28		31 413,28		31 413,28	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6588	Autres					17 303,76		17 303,76		17 303,76	
	Sous Total compte 658					171 755,55		171 755,55		171 755,55	
	Sous Total compte 65					171 755,55		171 755,55		171 755,55	
6711	Interets moratoires et penalites sur					3 716,09		3 716,09		3 716,09	
6718	Autres charges exceptionnelles sur op					200,00		200,00		200,00	
	Sous Total compte 671					3 916,09		3 916,09		3 916,09	
673	Titres annulés exercices antérieurs					1 649,00		1 649,00		1 649,00	
678	Autres charges exceptionnelles					14 428,69		14 428,69		14 428,69	
	Sous Total compte 67					19 993,78		19 993,78		19 993,78	
68111	Immobilisations incorpo					1 260,00		1 260,00		1 260,00	
68112	Immobilisations corporelles					518 763,66		518 763,66		518 763,66	
	Sous Total compte 6811					520 023,66		520 023,66		520 023,66	
	Sous Total compte 681					520 023,66		520 023,66		520 023,66	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 68					520 023,66		520 023,66		520 023,66	
	Total classe 6					20 697 118,00	122 405,70	20 697 118,00	122 405,70	20 694 907,13	120 194,83
7081	Produits des services exploités dans						542,80		542,80		542,80
7085	Prestations delivrées aux usagers acc					100,00	3 300,00	100,00	3 300,00		3 200,00
	Sous Total compte 708					100,00	3 842,80	100,00	3 842,80		3 742,80
	Sous Total compte 70					100,00	3 842,80	100,00	3 842,80		3 742,80
73331	dotation globale						17 782 647,09		17 782 647,09		17 782 647,09
73332	Prix de journée						2 640,00		2 640,00		2 640,00
	Sous Total compte 7333						17 785 287,09		17 785 287,09		17 785 287,09
	Sous Total compte 733						17 785 287,09		17 785 287,09		17 785 287,09
	Sous Total compte 73						17 785 287,09		17 785 287,09		17 785 287,09
744	FCTVA						1 206,84		1 206,84		1 206,84
747	Fonds à engager						2 245 587,60		2 245 587,60		2 245 587,60

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDEA

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 74						2 246 794,44		2 246 794,44		2 246 794,44
7588	Autres produits divers de gestion cou						3 228,56		3 228,56		3 228,56
	Sous Total compte 758						3 228,56		3 228,56		3 228,56
	Sous Total compte 75						3 228,56		3 228,56		3 228,56
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)						20,00		20,00		20,00
775	Produits des cessions d'éléments d'actif						10 300,00		10 300,00		10 300,00
777	Quote-part des subventions d'investissement						528 149,93		528 149,93		528 149,93
778	Autres produits exceptionnels						7 489,48		7 489,48		7 489,48
	Sous Total compte 77						545 959,41		545 959,41		545 959,41
	Total classe 7					100,00	20 585 112,30	100,00	20 585 112,30	0,00	20 585 012,30
	Total général	22 418 697,53	22 418 697,53	47 301 871,23	47 291 571,23	22 010 496,93	22 020 796,93	91 731 065,69	91 731 065,69	61 916 981,26	61 916 981,26

Renseignements annexes à la balance

SECTION D'INVESTISSEMENT : EXÉCUTION DU BUDGET

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

COMPTES - LIBELLES	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT (1)		RESULTAT DE L'EXERCICE (2)		RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (3)	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
1-2-39-481-49-59 (BG)		0,00		0,00		0,00
TOTAL CONSOLIDE				0,00		

BG : Budget Général

BA : Budget Annexe

(1) [BE soldes créditeurs - BE soldes débiteurs des comptes 1-2-39-481-49-59 (BG)] - [BE soldes créditeurs - BE soldes débiteurs des comptes non budgétaires : 10685, 10686, 10687, 110 , 111, 114, 1163, 119, 12, 1412]

(2) Solde des opérations budgétaires de l'année

(3) Somme algébrique des colonnes (1) et (2)

Renseignements annexes à la balance

SECTION D'INVESTISSEMENT : EXÉCUTION DU BUDGET

RAPPROCHEMENT DE LA BALANCE ET DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

CLASSES 1, 2 COMPTES 39, 481, 49, 59 (4)		DIFFERENCE BRUTE (5)
SOLDES DEBITEURS	SOLDES CREDITEURS	
23 412 582,47	23 412 582,47	0,00

(4) Soldes débiteurs et soldes créditeurs de la balance de sortie des comptes CLASSES 1, 2 COMPTES 39, 481, 49, 59

(5) = Soldes créditeurs - Soldes débiteurs

10685 (6)	10686 (7)	10687 (8)	110 (9)	111 (10)	119 (11)	114 (12)	1163 (13)	1412 (14)	RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE (15)
									0,00

(6) à (14) : Soldes créditeurs (+) ou débiteurs (-) des comptes à la balance de sortie

(15) : Identité du résultat : (15) = (3) = (5) - somme algébrique des colonnes (6) à (14)

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Natures des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
tickets repas	82 315,00	0,00	82 315,00	0,00	836,00	836,00	81 479,00	0,00
BONS SITE DU VERNET	30,00	88 175,00	88 205,00	0,00	88 205,00	88 205,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	82 345,00	88 175,00	170 520,00	0,00	89 041,00	89 041,00	81 479,00	0,00
862								
Correspondant								
tickets repas	596,20	836,00	1 432,20	0,00	478,90	478,90	953,30	0,00
BONS SITE DU VERNET	25 530,00	87 830,00	113 360,00	0,00	111 490,00	111 490,00	1 870,00	0,00
Sous Total compte 862	26 126,20	88 666,00	114 792,20	0,00	111 968,90	111 968,90	2 823,30	0,00
863								
Prise en charge titre et valeur								
tickets repas	0,00	478,90	478,90	82 911,20	0,00	82 911,20	0,00	82 432,30
BONS SITE DU VERNET	0,00	111 520,00	111 520,00	25 560,00	87 830,00	113 390,00	0,00	1 870,00
Sous Total compte 863	0,00	111 998,90	111 998,90	108 471,20	87 830,00	196 301,20	0,00	84 302,30
TOTAUX	108 471,20	288 839,90	397 311,10	108 471,20	288 839,90	397 311,10	84 302,30	84 302,30

Page des signatures

00903 - DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE

Exercice 2019

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GATOUNES Françoise (1018164557-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DES PYRENEES-ORIENTALES, le 12/03/2020

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **DEP PYRENEES ORIENTALES - IDE** pendant l'année **2019** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

SALA Ariel (1013532016-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A PYRENEES-ORIENTALES, le 13/03/2020

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le **08/06/2020** par l'organe délibérant.

MALHERBE HERMELINE (hmalherbe-xt), Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

A PERPIGNAN CEDEX, le 17/06/2020

HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M ARIEL SALA

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 06/02/2020

066090 P.DEP PYRENEES-ORIENTALES

Nomenclature M52 départements
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 45
4EME PARTIE	: Page des signatures	46

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains	85,96	Fonds Globalisés	
Constructions	6 758,27	Réserves	175,67
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours	66,62	Report à nouveau	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	20,42
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	6 795,76
Total immobilisations corporelles (nettes)	6 910,84	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermage et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 910,84	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	6 991,85
Créances	86,71	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	5,18
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	0,28
TOTAL ACTIF CIRCULANT	86,71	Total dettes à court terme	5,46
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	5,46
		Comptes de régularisations	0,25
TOTAL ACTIF	6 997,56	TOTAL PASSIF	6 997,56

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

BILAN (en Euros)

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	En toute propriété : Terrains	85 960,00		85 960,00	
	En toute propriété: Constructions	6 992 601,93	234 336,00	6 758 265,93	6 992 601,93
	En toute propriété : Constr sol d'autrui				
	En tte prop : Réseaux install de voirie				
	En toute propriété : Oeuvres d'art				
	En toute propriété : Autres immob corpo				
	En toute propriété : Immob en cours	66 617,25		66 617,25	
	En tte prop: Immob affectées à un sce				
	Immo mises en concession ou à dispo				
	Reçues mise à dispo : Terrains				
	Reçues mise à dispo : Constructions				
	Reçues mise à dispo : Constr sol autrui				
	Reçues mise à dispo : Rés install voirie				
Reçues mise à dispo : Collections et oeuv					
Immo C mise à dispo : Autres immos corpo					
MONTANT A REPORTER	7 145 179,18	234 336,00	6 910 843,18	6 992 601,93	

BILAN (en Euros)

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	7 145 179,18	234 336,00	6 910 843,18	6 992 601,93
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Reçues en affectat : Construc sol autrui				
	Reçues en affectat : Rés instal voirie				
	Reçues en affectat : Oeuvres d'art				
	Reçues en affectat : Autres immob corpo				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Prêts				
Immob financières : Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		7 145 179,18	234 336,00	6 910 843,18	6 992 601,93

BILAN (en Euros)

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours: Production				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	40 361,59		40 361,59	73 455,62
	Créances douteuses et irrécouvrables				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	14 634,20		14 634,20	255,47
	Créances sur les budgets annexes	30 101,89		30 101,89	
	Opérations pour le compte de tiers				
	Créances: Autres créances	1 616,40		1 616,40	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		86 714,08		86 714,08	73 711,09

BILAN (en Euros)

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7 231 893,26	234 336,00	6 997 557,26	7 066 313,02

BILAN (en Euros)

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
FONDS PROPRES	Fonds internes : dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	175 665,15	122 133,86
	Neutralisation des amortissements		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	20 422,19	53 531,29
	Subventions rattachées aux actifs amort	6 795 763,24	2 054 663,92
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds d'investissement		
	Subventions non rattachées aux actifs a		
	Droits de l'affectant		
Droits du remettant			
FONDS PROPRES TOTAL I		6 991 850,58	2 230 329,07

BILAN (en Euros)

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements finan		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 183,38	
	Dettes fiscales et sociales		509,00
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Opér pour le compte de la CE,Deniers..		
	Dettes envers les BA		4 834 952,72
	Opérations pour le compte de tiers		
	Dettes diverses : Autres dettes	275,09	275,09
Fournisseurs d'immobilisations			
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	5 458,47	4 835 736,81	

BILAN (en Euros)

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	248,21	247,14
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	248,21	247,14
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	6 997 557,26	7 066 313,02

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	6,24	6,88
Autres produits	86,62	93,16
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	92,86	100,03
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	46,41	46,62
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	234,34	
Autres charges	26,03	
Charges courantes non financières	306,78	46,62
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-213,91	53,41
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	-213,91	53,41
Produits exceptionnels	234,34	0,35
Charges exceptionnelles		0,23
RESULTAT EXCEPTIONNEL	234,34	0,12
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	20,42	53,53

COMPTE DE RESULTAT 2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Pdts non financiers: Impôts locaux		
Pdts non financ : Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div	6 238,15	6 877,17
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprises amortis prov (non financiers)		
Pdts non financiers : Transferts charges		
Autres produits	86 624,67	93 156,23
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	92 862,82	100 033,40
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	46 407,63	46 618,45
Chgs non financières: Impôts et taxes	26 033,00	
Dotations amortissements des immob	234 336,00	
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations provisions (non financières)		
Autres charges		
Contributions obligatoires		
Participations		
Particip et interventions : Subventions		
TOTAL II	306 776,63	46 618,45
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	-213 913,81	53 414,95
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières, créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Pdts financiers: Reprises provisions		
Pdts financiers: Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations amo et prov (financières)		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
TOTAL IV		
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-213 913,81	53 414,95
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Pdts excep op gestion : Subventions		
Pdt excep op gestion : Autres opérations		345,58
Produits des cessions d'immobilisations		
Différences sur réalisations (négatives)		
Neutralisation des amortissements		
Pdt excep op capital : Autres opérations	234 336,00	
Pdts excep : Reprises sur provisions		
Pdts excep : Transferts de charges		
TOTAL V	234 336,00	345,58
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Chg excep op gestion : Autres opérations		229,24
Valeur comptable des immo cédées		
Différences sur réalisations (positives)		
Chg excep op capital : Autres opérations		
Dot. amort. et prov exceptionnelles		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
TOTAL VI		229,24
C.1 - RESULTAT EXCEPTIONNEL COMPTABLE (V-VI-776+676)	234 336,00	116,34
C.2 - RESULTAT EXCEPTIONNEL BUDGETAIRE (V-VI)	234 336,00	116,34
Total des produits hors neutralisation (I+III+V-776)	327 198,82	100 378,98
Total des charges hors neutralisation (II+IV+VI-676)	306 776,63	46 847,69
D.1 - RESULTAT COMPTABLE hors neutralisations (A+B+C.1)	20 422,19	53 531,29
Neutralisation budgétaire des plus et moins values (7761-6761)		
Neutralisation budgétaire d'amortissements (7768)		
D.2 - RESULTAT DE L'EXERCICE (A+B+C.2)	20 422,19	53 531,29

Opérations Compte de Tiers

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 327 947,02	382 342,00	5 710 289,02
Titres de recette émis (b)	5 266 528,27	329 113,51	5 595 641,78
Réductions de titres (c)		1 914,69	1 914,69
Recettes nettes (d = b - c)	5 266 528,27	327 198,82	5 593 727,09
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 327 947,02	382 342,00	5 710 289,02
Mandats émis (f)	390 138,91	308 123,63	698 262,54
Annulations de mandats (g)		1 347,00	1 347,00
Depenses nettes (h = f - g)	390 138,91	306 776,63	696 915,54
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	4 876 389,36	20 422,19	4 896 811,55
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT					
Investissement	-4 815 804,15		4 876 389,36		60 585,21
Fonctionnement	53 531,29	53 531,29	20 422,19		20 422,19
Sous-Total	-4 762 272,86	53 531,29	4 896 811,55		81 007,40
TOTAL II	-4 762 272,86	53 531,29	4 896 811,55		81 007,40
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-4 762 272,86	53 531,29	4 896 811,55		81 007,40

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
21	Immobilisations corporelles		85 960,00	85 960,00	85 960,00		85 960,00	
23	Immobilisations en cours	74 504,00	114 116,27	188 620,27	66 617,25		66 617,25	122 003,02
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	74 504,00	200 076,27	274 580,27	152 577,25		152 577,25	122 003,02
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	74 504,00	200 076,27	274 580,27	152 577,25		152 577,25	122 003,02
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	220 000,00	14 336,00	234 336,00	234 336,00		234 336,00	
041	Opérations patrimoniales		3 226,60	3 226,60	3 225,66		3 225,66	0,94
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	220 000,00	17 562,60	237 562,60	237 561,66		237 561,66	0,94
001	Solde d'exécution de la section d'invest		4 815 804,15	4 815 804,15				4 815 804,15
TOTAL GENERAL		294 504,00	5 033 443,02	5 327 947,02	390 138,91		390 138,91	4 937 808,11

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et reserves		53 531,29	53 531,29	53 531,29		53 531,29	
13	Subventions d'investissement		4 975 436,13	4 975 436,13	4 975 435,32		4 975 435,32	0,81
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS		5 028 967,42	5 028 967,42	5 028 966,61		5 028 966,61	0,81
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		5 028 967,42	5 028 967,42	5 028 966,61		5 028 966,61	0,81
021	Virement de la section de fonctionnement	61 417,00		61 417,00				61 417,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	233 087,00	1 249,00	234 336,00	234 336,00		234 336,00	
041	Opérations patrimoniales		3 226,60	3 226,60	3 225,66		3 225,66	0,94
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	294 504,00	4 475,60	298 979,60	237 561,66		237 561,66	61 417,94
TOTAL GENERAL		294 504,00	5 033 443,02	5 327 947,02	5 266 528,27		5 266 528,27	61 418,75

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011 65	Charges à caractère général Autres charges de gestion courante	73 500,00 2,00	13 087,00	86 587,00 2,00	73 787,63	1 347,00	72 440,63	14 146,37 2,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	73 502,00	13 087,00	86 589,00	73 787,63	1 347,00	72 440,63	14 148,37
023	Virement à la section d'investissement (61 417,00		61 417,00				61 417,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	233 087,00	1 249,00	234 336,00	234 336,00		234 336,00	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	294 504,00	1 249,00	295 753,00	234 336,00		234 336,00	61 417,00
TOTAL GENERAL		368 006,00	14 336,00	382 342,00	308 123,63	1 347,00	306 776,63	75 565,37

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Produits des services du domaine et vent	8 000,00		8 000,00	6 238,15		6 238,15	1 761,85
75	Autres produits d'activite	140 006,00		140 006,00	88 539,36	1 914,69	86 624,67	53 381,33
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	148 006,00		148 006,00	94 777,51	1 914,69	92 862,82	55 143,18
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	220 000,00	14 336,00	234 336,00	234 336,00		234 336,00	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	220 000,00	14 336,00	234 336,00	234 336,00		234 336,00	
TOTAL GENERAL		368 006,00	14 336,00	382 342,00	329 113,51	1 914,69	327 198,82	55 143,18

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2111	Terrains nus	85 960,00		85 960,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	85 960,00		85 960,00
231328	Autres bâtiments privés	63 391,59		63 391,59
238	Avances versées sur commandes d'immobili	3 225,66		3 225,66
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	66 617,25		66 617,25
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	152 577,25		152 577,25
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	152 577,25		152 577,25
13912	Régions	68 488,00		68 488,00
13913	Départements	109 416,00		109 416,00
139172	FEDER	56 432,00		56 432,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	234 336,00		234 336,00
231328	Autres bâtiments privés	3 225,66		3 225,66
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	3 225,66		3 225,66
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	237 561,66		237 561,66
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	390 138,91		390 138,91

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	53 531,29		53 531,29
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	53 531,29		53 531,29
1313	Départements	3 282 480,00		3 282 480,00
13172	FEDER	1 692 955,32		1 692 955,32
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	4 975 435,32		4 975 435,32
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	5 028 966,61		5 028 966,61
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 028 966,61		5 028 966,61
281328	Amortissements autres bâtiments privés	234 336,00		234 336,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	234 336,00		234 336,00
238	Avances versées sur commandes d'immobili	3 225,66		3 225,66
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	3 225,66		3 225,66
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	237 561,66		237 561,66
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	5 266 528,27		5 266 528,27

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Eau et assainissement	4 709,22		4 709,22
60612	Energie - électricité	12 516,03		12 516,03
60621	Combustibles	3 602,18		3 602,18
615221	Bâtiments publics	2 370,00		2 370,00
6156	Maintenance	24 557,20	1 347,00	23 210,20
63512	Taxes foncières	26 033,00		26 033,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	73 787,63	1 347,00	72 440,63
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	73 787,63	1 347,00	72 440,63
6811	Dotations aux Amortissements des immobil	234 336,00		234 336,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	234 336,00		234 336,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	234 336,00		234 336,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	308 123,63	1 347,00	306 776,63

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7088	Autres produits d'activités annexes (abo	6 238,15		6 238,15
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services du domaine et vent	6 238,15		6 238,15
752	Revenus des immeubles	88 539,18	1 914,69	86 624,49
7588	Autres produits divers de gestion couran	0,18		0,18
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits d'activite	88 539,36	1 914,69	86 624,67
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	94 777,51	1 914,69	92 862,82
777	Quote-part des subventions d'investissem	234 336,00		234 336,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	234 336,00		234 336,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	234 336,00		234 336,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	329 113,51	1 914,69	327 198,82

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		122 133,86				53 531,29		175 665,15		175 665,15
106	Sous Total compte 106		122 133,86				53 531,29		175 665,15		175 665,15
10	Sous Total compte 10		122 133,86				53 531,29		175 665,15		175 665,15
110	Report à nouveau solde créditeur			53 531,29	53 531,29			53 531,29	53 531,29		0,00
11	Sous Total compte 11			53 531,29	53 531,29			53 531,29	53 531,29		0,00
12	Résultat exercice excéd déficit		53 531,29	53 531,29				53 531,29	53 531,29		0,00
12	Sous Total compte 12		53 531,29	53 531,29				53 531,29	53 531,29		0,00
1312	Régions		2 054 663,92						2 054 663,92		2 054 663,92
1313	Départements						3 282 480,00		3 282 480,00		3 282 480,00
13172	FEDER						1 692 955,32		1 692 955,32		1 692 955,32
1317	Sous Total compte 1317						1 692 955,32		1 692 955,32		1 692 955,32
131	Sous Total compte 131		2 054 663,92				4 975 435,32		7 030 099,24		7 030 099,24
13912	Régions					68 488,00		68 488,00		68 488,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13913	Départements					109 416,00		109 416,00		109 416,00	
139172	FEDER					56 432,00		56 432,00		56 432,00	
13917	Sous Total compte 13917					56 432,00		56 432,00		56 432,00	
1391	Sous Total compte 1391					234 336,00		234 336,00		234 336,00	
139	Sous Total compte 139					234 336,00		234 336,00		234 336,00	
13	Sous Total compte 13		2 054 663,92			234 336,00	4 975 435,32	234 336,00	7 030 099,24		6 795 763,24
	Total classe 1		2 230 329,07	107 062,58	53 531,29	234 336,00	5 028 966,61	341 398,58	7 312 826,97	234 336,00	7 205 764,39
2111	Terrains nus					85 960,00		85 960,00		85 960,00	
211	Sous Total compte 211					85 960,00		85 960,00		85 960,00	
21328	Autres batiments privés	6 992 601,93						6 992 601,93		6 992 601,93	
2132	Sous Total compte 2132	6 992 601,93						6 992 601,93		6 992 601,93	
213	Sous Total compte 213	6 992 601,93						6 992 601,93		6 992 601,93	
21	Sous Total compte 21	6 992 601,93				85 960,00		7 078 561,93		7 078 561,93	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
231328	Autres bâtiments privés					66 617,25		66 617,25		66 617,25	
23132	Sous Total compte 23132					66 617,25		66 617,25		66 617,25	
2313	Sous Total compte 2313					66 617,25		66 617,25		66 617,25	
231	Sous Total compte 231					66 617,25		66 617,25		66 617,25	
238	Avances versées cdes immob corpo					3 225,66	3 225,66	3 225,66	3 225,66		0,00
23	Sous Total compte 23					69 842,91	3 225,66	69 842,91	3 225,66	66 617,25	
281328	Amort autres bâtés privés						234 336,00		234 336,00		234 336,00
28132	Sous Total compte 28132						234 336,00		234 336,00		234 336,00
2813	Sous Total compte 2813						234 336,00		234 336,00		234 336,00
281	Sous Total compte 281						234 336,00		234 336,00		234 336,00
28	Sous Total compte 28						234 336,00		234 336,00		234 336,00
	Total classe 2	6 992 601,93				155 802,91	237 561,66	7 148 404,84	237 561,66	7 145 179,18	234 336,00
4011	Fournisseurs			37 545,93	42 669,31			37 545,93	42 669,31		5 123,38

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40173	Fournisseurs pénal retard exé march pub				60,00				60,00		60,00
4017	Sous Total compte 4017				60,00				60,00		60,00
401	Sous Total compte 401			37 545,93	42 729,31			37 545,93	42 729,31		5 183,38
4041	Fournis immob			165 868,29	165 868,29			165 868,29	165 868,29		0,00
404	Sous Total compte 404			165 868,29	165 868,29			165 868,29	165 868,29		0,00
40	Sous Total compte 40			203 414,22	208 597,60			203 414,22	208 597,60		5 183,38
4111	Redevables - amiable	4 518,32		6 238,15	10 219,90			10 756,47	10 219,90	536,57	
4116	Redevables - contentieux	351,00		737,96	737,96			1 088,96	737,96	351,00	
411	Sous Total compte 411	4 869,32		6 976,11	10 957,86			11 845,43	10 957,86	887,57	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	40 632,79		106 246,99	135 359,27			146 879,78	135 359,27	11 520,51	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	27 953,51		21 693,88	21 693,88			49 647,39	21 693,88	27 953,51	
414	Sous Total compte 414	68 586,30		127 940,87	157 053,15			196 527,17	157 053,15	39 474,02	
41	Sous Total compte 41	73 455,62		134 916,98	168 011,01			208 372,60	168 011,01	40 361,59	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			3 282 480,00	3 282 480,00			3 282 480,00	3 282 480,00		0,00
441	Sous Total compte 441			3 282 480,00	3 282 480,00			3 282 480,00	3 282 480,00		0,00
44551	Etat - TVA à décaisser		509,00	10 705,00	10 196,00			10 705,00	10 705,00		0,00
4455	Sous Total compte 4455		509,00	10 705,00	10 196,00			10 705,00	10 705,00		0,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			13 291,60	13 291,60			13 291,60	13 291,60		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services	255,47		8 485,07	8 294,34			8 740,54	8 294,34	446,20	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			19 579,00	5 391,00			19 579,00	5 391,00	14 188,00	
4456	Sous Total compte 4456	255,47		41 355,67	26 976,94			41 611,14	26 976,94	14 634,20	
44571	Etat - TVA collectée			17 708,07	17 708,07			17 708,07	17 708,07		0,00
4457	Sous Total compte 4457			17 708,07	17 708,07			17 708,07	17 708,07		0,00
445	Sous Total compte 445	255,47	509,00	69 768,74	54 881,01			70 024,21	55 390,01	14 634,20	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			26 033,00	26 033,00			26 033,00	26 033,00		0,00
44	Sous Total compte 44	255,47	509,00	3 378 281,74	3 363 394,01			3 378 537,21	3 363 903,01	14 634,20	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
451013	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		4 834 952,72	5 163 698,75	298 644,14			5 163 698,75	5 133 596,86	30 101,89	
451	Sous Total compte 451		4 834 952,72	5 163 698,75	298 644,14			5 163 698,75	5 133 596,86	30 101,89	
45	Sous Total compte 45		4 834 952,72	5 163 698,75	298 644,14			5 163 698,75	5 133 596,86	30 101,89	
466	Excédtt de verSEMent		275,09						275,09		275,09
46721	Débiteurs divers - amiable			3 232,80	1 616,40			3 232,80	1 616,40	1 616,40	
4672	Sous Total compte 4672			3 232,80	1 616,40			3 232,80	1 616,40	1 616,40	
467	Sous Total compte 467			3 232,80	1 616,40			3 232,80	1 616,40	1 616,40	
46	Sous Total compte 46		275,09	3 232,80	1 616,40			3 232,80	1 891,49	1 341,31	
4712	Viremts réimputés		246,96						246,96		246,96
47134	Raet : subv			1 692 955,32	1 692 955,32			1 692 955,32	1 692 955,32		0,00
47138	Raet : autres			1 692 955,32	1 692 955,32			1 692 955,32	1 692 955,32		0,00
4713	Sous Total compte 4713			3 385 910,64	3 385 910,64			3 385 910,64	3 385 910,64		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			44 981,90	44 981,90			44 981,90	44 981,90		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471	Sous Total compte 471		246,96	3 430 892,54	3 430 892,54			3 430 892,54	3 431 139,50		246,96
47218	DACR - autres dépenses			54 793,92	54 793,92			54 793,92	54 793,92		0,00
4721	Sous Total compte 4721			54 793,92	54 793,92			54 793,92	54 793,92		0,00
472	Sous Total compte 472			54 793,92	54 793,92			54 793,92	54 793,92		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		0,18	3,22	4,29			3,22	4,47		1,25
478	Sous Total compte 478		0,18	3,22	4,29			3,22	4,47		1,25
47	Sous Total compte 47		247,14	3 485 689,68	3 485 690,75			3 485 689,68	3 485 937,89		248,21
	Total classe 4	73 711,09	4 835 983,95	12 369 234,17	7 525 953,91			12 442 945,26	12 361 937,86	86 714,08	5 706,68
580	Opérations d'ordre budgétaires			471 897,66	471 897,66			471 897,66	471 897,66		0,00
58	Sous Total compte 58			471 897,66	471 897,66			471 897,66	471 897,66		0,00
	Total classe 5			471 897,66	471 897,66			471 897,66	471 897,66		0,00
60611	Eau et assainissement					4 709,22		4 709,22		4 709,22	
60612	Energie - électricité					12 516,03		12 516,03		12 516,03	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6061	Sous Total compte 6061					17 225,25		17 225,25		17 225,25	
60621	Combustibles					3 602,18		3 602,18		3 602,18	
6062	Sous Total compte 6062					3 602,18		3 602,18		3 602,18	
606	Sous Total compte 606					20 827,43		20 827,43		20 827,43	
60	Sous Total compte 60					20 827,43		20 827,43		20 827,43	
615221	Bâtiments publics					2 370,00		2 370,00		2 370,00	
61522	Sous Total compte 61522					2 370,00		2 370,00		2 370,00	
6152	Sous Total compte 6152					2 370,00		2 370,00		2 370,00	
6156	Maintenance					24 557,20	1 347,00	24 557,20	1 347,00	23 210,20	
615	Sous Total compte 615					26 927,20	1 347,00	26 927,20	1 347,00	25 580,20	
61	Sous Total compte 61					26 927,20	1 347,00	26 927,20	1 347,00	25 580,20	
63512	Taxes foncières					26 033,00		26 033,00		26 033,00	
6351	Sous Total compte 6351					26 033,00		26 033,00		26 033,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
635	Sous Total compte 635					26 033,00		26 033,00		26 033,00	
63	Sous Total compte 63					26 033,00		26 033,00		26 033,00	
6811	DA - immob incorp et corpo					234 336,00		234 336,00		234 336,00	
681	Sous Total compte 681					234 336,00		234 336,00		234 336,00	
68	Sous Total compte 68					234 336,00		234 336,00		234 336,00	
	Total classe 6					308 123,63	1 347,00	308 123,63	1 347,00	306 776,63	
7088	Aut prod activ annex abonnt vente ouvr						6 238,15		6 238,15		6 238,15
708	Sous Total compte 708						6 238,15		6 238,15		6 238,15
70	Sous Total compte 70						6 238,15		6 238,15		6 238,15
752	Revenus des immeubles					1 914,69	88 539,18	1 914,69	88 539,18		86 624,49
7588	Autres produits divers de gestion cour						0,18		0,18		0,18
758	Sous Total compte 758						0,18		0,18		0,18
75	Sous Total compte 75					1 914,69	88 539,36	1 914,69	88 539,36		86 624,67

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
777	Quote-part subv invest transf au résult						234 336,00		234 336,00		234 336,00
77	Sous Total compte 77						234 336,00		234 336,00		234 336,00
	Total classe 7					1 914,69	329 113,51	1 914,69	329 113,51		327 198,82
	Total général	7 066 313,02	7 066 313,02	12 948 194,41	8 051 382,86	700 177,23	5 596 988,78	20 714 684,66	20 714 684,66	7 773 005,89	7 773 005,89

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

00910 - HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT

Exercice 2019

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GATOUNES Françoise (1018164557-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DES PYRENEES-ORIENTALES, le 13/02/2020

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **HOTEL ENTREPRISES DEPARTEMENT** pendant l'année **2019** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

SALA Ariel (1013532016-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A PYRENEES-ORIENTALES, le 21/02/2020

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le **08/06/2020** par l'organe délibérant.

MALHERBE HERMELINE (hmalherbe-xt), Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

A PERPIGNAN CEDEX, le 17/06/2020

FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À
M le Trésorier-Payeur général

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M ARIEL SALA

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2019 AU 04/03/2020

066090 P.DEP PYRENEES-ORIENTALES

Nomenclature M52 départements
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 39
4EME PARTIE	: Page des signatures	40

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	
Créances	2 181,39	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités	271,51	Fournisseurs ⁽²⁾	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	2 452,90
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 452,90	Total dettes à court terme	2 452,90
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	2 452,90
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	2 452,90	TOTAL PASSIF	2 452,90

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

BILAN (en Euros)

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	En toute propriété : Terrains				
	En toute propriété: Constructions				
	En toute propriété : Constr sol d'autrui				
	En tte prop : Réseaux install de voirie				
	En toute propriété : Oeuvres d'art				
	En toute propriété : Autres immob corpo				
	En toute propriété : Immob en cours				
	En tte prop: Immob affectées à un sce				
	Immo mises en concession ou à dispo				
	Reçues mise à dispo : Terrains				
	Reçues mise à dispo : Constructions				
	Reçues mise à dispo : Constr sol autrui				
	Reçues mise à dispo : Rés install voirie				
	Reçues mise à dispo : Collections et oeuv				
Immo C mise à dispo : Autres immos corpo					
	MONTANT A REPORTER				

BILAN (en Euros)

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT				
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Reçues en affectat : Construc sol autrui				
	Reçues en affectat : Rés instal voirie				
	Reçues en affectat : Oeuvres d'art				
	Reçues en affectat : Autres immob corpo				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Avances en garanties d'emprunt				
Prêts					
Immob financières : Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I					

BILAN (en Euros)

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours: Production				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				
	Créances douteuses et irrécouvrables				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	2 106 387,70		2 106 387,70	
	Créances sur les budgets annexes				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Créances: Autres créances	75 000,00		75 000,00	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	271 512,75		271 512,75	
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		2 452 900,45		2 452 900,45	

BILAN (en Euros)

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 452 900,45		2 452 900,45	

BILAN (en Euros)

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
FONDS PROPRES	Fonds internes : dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves		
	Neutralisation des amortissements		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		
	Subventions rattachées aux actifs amort		
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds d'investissement		
	Subventions non rattachées aux actifs a		
	Droits de l'affectant		
	Droits du remettant		
FONDS PROPRES TOTAL I			

BILAN (en Euros)

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements finan		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Opér pour le compte de la CE,Deniers..		
	Dettes envers les BA	2 452 900,45	
	Opérations pour le compte de tiers		
	Dettes diverses : Autres dettes		
	Fournisseurs d'immobilisations		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	2 452 900,45		

BILAN (en Euros)

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	2 452 900,45	

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	2 743,06	
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	2 743,06	
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	1,15	
Participations et interventions	2 174,74	
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	642,17	
Charges courantes non financières	2 818,06	
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-75,00	
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	-75,00	
Produits exceptionnels	75,00	
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	75,00	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Pdts non financiers: Impôts locaux		
Pdts non financ : Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprises amortis prov (non financiers)		
Pdts non financiers : Transferts charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations	2 743 064,34	
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	2 743 064,34	
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	1 154,40	
Chgs non financières: Impôts et taxes		
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations provisions (non financières)		
Autres charges	642 166,00	
Contributions obligatoires		
Participations		
Particip et interventions : Subventions	2 174 743,94	
TOTAL II	2 818 064,34	
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	-75 000,00	
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières, créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Pdts financiers: Reprises provisions		
Pdts financiers: Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations amo et prov (financières)		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
TOTAL IV		
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-75 000,00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Pdts excep op gestion : Subventions	75 000,00	
Pdt excep op gestion : Autres opérations		
Produits des cessions d'immobilisations		
Différences sur réalisations (négatives)		
Neutralisation des amortissements		
Pdt excep op capital : Autres opérations		
Pdts excep : Reprises sur provisions		
Pdts excep : Transferts de charges		
TOTAL V	75 000,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Chg excep op gestion : Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Différences sur réalisations (positives)		
Chg excep op capital : Autres opérations		
Dot. amort. et prov exceptionnelles		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
TOTAL VI		
C.1 - RESULTAT EXCEPTIONNEL COMPTABLE (V-VI-776+676)	75 000,00	
C.2 - RESULTAT EXCEPTIONNEL BUDGETAIRE (V-VI)	75 000,00	
Total des produits hors neutralisation (I+III+V-776)	2 818 064,34	
Total des charges hors neutralisation (II+IV+VI-676)	2 818 064,34	
D.1 - RESULTAT COMPTABLE hors neutralisations (A+B+C.1)		
Neutralisation budgétaire des plus et moins values (7761-6761)		
Neutralisation budgétaire d'amortissements (7768)		
D.2 - RESULTAT DE L'EXERCICE (A+B+C.2)		

Opérations Compte de Tiers

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 000,00	3 029 861,85	3 037 861,85
Titres de recette émis (b)		2 818 064,34	2 818 064,34
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		2 818 064,34	2 818 064,34
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 000,00	3 029 861,85	3 037 861,85
Mandats émis (f)		2 818 064,34	2 818 064,34
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		2 818 064,34	2 818 064,34
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III					

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
018	Revenu de solidarité active - investisse	8 000,00		8 000,00				8 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	8 000,00		8 000,00				8 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 000,00		8 000,00				8 000,00
TOTAL GENERAL		8 000,00		8 000,00				8 000,00

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
018	Revenu de solidarité active - investisse	1 800,00		1 800,00				1 800,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 800,00		1 800,00				1 800,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 800,00		1 800,00				1 800,00
021	Virement de la section de fonctionnement	6 200,00		6 200,00				6 200,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	6 200,00		6 200,00				6 200,00
TOTAL GENERAL		8 000,00		8 000,00				8 000,00

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
017	Revenu de solidarité active - fonctionne	2 748 661,85	275 000,00	3 023 661,85	2 818 064,34		2 818 064,34	205 597,51
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 748 661,85	275 000,00	3 023 661,85	2 818 064,34		2 818 064,34	205 597,51
023	Virement à la section d'investissement (6 200,00		6 200,00				6 200,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	6 200,00		6 200,00				6 200,00
TOTAL GENERAL		2 754 861,85	275 000,00	3 029 861,85	2 818 064,34		2 818 064,34	211 797,51

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
017	Revenu de solidarité active - fonctionne	2 754 861,85	275 000,00	3 029 861,85	2 818 064,34		2 818 064,34	211 797,51
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 754 861,85	275 000,00	3 029 861,85	2 818 064,34		2 818 064,34	211 797,51
TOTAL GENERAL		2 754 861,85	275 000,00	3 029 861,85	2 818 064,34		2 818 064,34	211 797,51

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6156	Maintenance	1 154,40		1 154,40
6514	Cotisations adhésions et autres prestat	642 166,00		642 166,00
6574	Subventions de fonctionnement aux person	2 174 743,94		2 174 743,94
SOUS-TOTAL OPERATION n° 017	Revenu de solidarité active - fonctionne	2 818 064,34		2 818 064,34
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 818 064,34		2 818 064,34
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	2 818 064,34		2 818 064,34

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7473	Département	2 089 977,49		2 089 977,49
74788	Autres	653 086,85		653 086,85
7748	Autres subventions exceptionnelles	75 000,00		75 000,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 017	Revenu de solidarité active - fonctionne	2 818 064,34		2 818 064,34
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 818 064,34		2 818 064,34
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	2 818 064,34		2 818 064,34

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs			1 154,40	1 154,40			1 154,40	1 154,40		0,00
401	Sous Total compte 401			1 154,40	1 154,40			1 154,40	1 154,40		0,00
4021	Bénéficiaires aide sociale			101 254,00	101 254,00			101 254,00	101 254,00		0,00
402	Sous Total compte 402			101 254,00	101 254,00			101 254,00	101 254,00		0,00
40	Sous Total compte 40			102 408,40	102 408,40			102 408,40	102 408,40		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			2 112 387,70	6 000,00			2 112 387,70	6 000,00	2 106 387,70	
441	Sous Total compte 441			2 112 387,70	6 000,00			2 112 387,70	6 000,00	2 106 387,70	
44	Sous Total compte 44			2 112 387,70	6 000,00			2 112 387,70	6 000,00	2 106 387,70	
451014	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann			636 676,64	3 089 577,09			636 676,64	3 089 577,09		2 452 900,45
451	Sous Total compte 451			636 676,64	3 089 577,09			636 676,64	3 089 577,09		2 452 900,45
45	Sous Total compte 45			636 676,64	3 089 577,09			636 676,64	3 089 577,09		2 452 900,45
46711	Autres comptes créditeurs			540 912,00	540 912,00			540 912,00	540 912,00		0,00
4671	Sous Total compte 4671			540 912,00	540 912,00			540 912,00	540 912,00		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46721	Débiteurs divers - amiable			75 000,00				75 000,00		75 000,00	
4672	Sous Total compte 4672			75 000,00				75 000,00		75 000,00	
467	Sous Total compte 467			615 912,00	540 912,00			615 912,00	540 912,00	75 000,00	
46	Sous Total compte 46			615 912,00	540 912,00			615 912,00	540 912,00	75 000,00	
47134	Raet : subv			630 676,64	630 676,64			630 676,64	630 676,64		0,00
4713	Sous Total compte 4713			630 676,64	630 676,64			630 676,64	630 676,64		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			352 441,02	352 441,02			352 441,02	352 441,02		0,00
471	Sous Total compte 471			983 117,66	983 117,66			983 117,66	983 117,66		0,00
47	Sous Total compte 47			983 117,66	983 117,66			983 117,66	983 117,66		0,00
	Total classe 4			4 450 502,40	4 722 015,15			4 450 502,40	4 722 015,15	2 181 387,70	2 452 900,45
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances			2 446 256,69	2 174 743,94			2 446 256,69	2 174 743,94	271 512,75	
541	Sous Total compte 541			2 446 256,69	2 174 743,94			2 446 256,69	2 174 743,94	271 512,75	
54	Sous Total compte 54			2 446 256,69	2 174 743,94			2 446 256,69	2 174 743,94	271 512,75	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 5			2 446 256,69	2 174 743,94			2 446 256,69	2 174 743,94	271 512,75	
6156	Maintenance					1 154,40		1 154,40		1 154,40	
615	Sous Total compte 615					1 154,40		1 154,40		1 154,40	
61	Sous Total compte 61					1 154,40		1 154,40		1 154,40	
6514	Cotis adhésions autres prestations					642 166,00		642 166,00		642 166,00	
651	Sous Total compte 651					642 166,00		642 166,00		642 166,00	
6574	Subv de fonct pers, assoc et org privés					2 174 743,94		2 174 743,94		2 174 743,94	
657	Sous Total compte 657					2 174 743,94		2 174 743,94		2 174 743,94	
65	Sous Total compte 65					2 816 909,94		2 816 909,94		2 816 909,94	
	Total classe 6					2 818 064,34		2 818 064,34		2 818 064,34	
7473	Dépt						2 089 977,49		2 089 977,49		2 089 977,49
74788	Autres						653 086,85		653 086,85		653 086,85
7478	Sous Total compte 7478						653 086,85		653 086,85		653 086,85

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
747	Sous Total compte 747						2 743 064,34		2 743 064,34		2 743 064,34
74	Sous Total compte 74						2 743 064,34		2 743 064,34		2 743 064,34
7748	Autres subv exceptionnelles						75 000,00		75 000,00		75 000,00
774	Sous Total compte 774						75 000,00		75 000,00		75 000,00
77	Sous Total compte 77						75 000,00		75 000,00		75 000,00
	Total classe 7						2 818 064,34		2 818 064,34		2 818 064,34
	Total général			6 896 759,09	6 896 759,09	2 818 064,34	2 818 064,34	9 714 823,43	9 714 823,43	5 270 964,79	5 270 964,79

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

00913 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Exercice 2019

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GATOUNES Françoise (1018164557-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DES PYRENEES-ORIENTALES, le 09/03/2020

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT** pendant l'année **2019** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

SALA Ariel (1013532016-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A PYRENEES-ORIENTALES, le 10/03/2020

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le **08/06/2020** par l'organe délibérant.

MALHERBE HERMELINE (hmalherbe-xt), Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

A PERPIGNAN CEDEX, le 17/06/2020

Séance Publique du 08 juin 2020

**Annexe à la délibération
SP20200608R_7**

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

- Volume à part -

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CG - DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22660001300016

POSTE COMPTABLE : paierie dep des pyrenees orienta

M 52

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CD66 (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721- 2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Pour mémoire : modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Recettes	8

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	9
A2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	10
A3 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	11
B1 - Balance générale - Dépenses	12
B2 - Balance générale - Recettes	13

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	14
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme	16
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	17
A1.3 - Equipements départementaux - Vue d'ensemble des chapitres de programme	18
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
A2 - Equipements non départementaux	21
A3 - Dépenses financières	22
A4.1 - Recettes - Financement des équipements départementaux et non départementaux	23
A4.2 - Recettes - RMI / RSA	24
A4.3 - Recettes financières	25
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	26
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	27
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	32
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	42
A1/01 - Opérations non ventilées	70
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	74
A1/1 - Fonction 1	78
A1/2 - Fonction 2	79
A1/3 - Fonction 3	83
A1/4 - Fonction 4	87
A1/5 - Fonction 5	88
A1/6 - Fonction 6	101
A1/7 - Fonction 7	107
A1/8 - Fonction 8	113
A1/9 - Fonction 9	115

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	117
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	118
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	124
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	126
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	127
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	129
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	130
B2 - Méthodes utilisées	131
B3 - Etat des provisions constituées	133
B4 - Etat des charges transférées	134
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	135
B6 - Prêts	136
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	137

B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	138
B8 - Etat présentant le montant des recettes et des dépenses affectées aux services assujettis à la TVA ne faisant pas l'objet d'un budget annexe distinct du budget général	140
B9.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	145
B9.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	191
B9.3 - Etat des opérations liées aux cessions	216
B10.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	217
B10.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	218
B11.1 - Etat des immobilisations - Bâtiments scolaires et administratifs	219
B11.2 - Etat des immobilisations - Constructions, installation et agencements (hors bâtiments scolaires)	220
B11.3 - Etat des immobilisations - Installations techniques, matériels et outillage	221
B11.4 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations corporelles	222
B11.5 - Etat des immobilisations - Immobilisations incorporelles	223
B11.6 - Etat des immobilisations - Participations et créances rattachées à des participations	224
B11.7 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations financières	225
B12 - Etat des travaux en régie	226
C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	228
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	443
C2 - Etat des contrats de crédit-bail	444
C3 - Etat des contrats de PPP	445
C4 - Etat des autres engagements donnés	446
C5 - Etat des engagements reçus	457
C6 - Situation des autorisations de programme	458
C7 - Situation des autorisations d'engagement	460
C8 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	461
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Etat du personnel	463
D1.2 - Liste des grades et emplois à inscrire	484
D1.3 - Actions de formation des élus	486
D2.1 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	487
D2.2 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	491
D2.3 - Liste des subventions versées par le département aux communes	563
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	622
D3.2 - Liste des établissements publics créés	623
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	624
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	625
D4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	626
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	630
E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
E1 - Décisions en matière de taux	634
E2 - Arrêté et signatures	635

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	474 369	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	465 632,13
Longueur de la voirie départementale (en km)	2 156	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	12

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
268 494 016	298 824 672	525,5178	565,4302

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 081,07	892
2	Produit des impositions directes/population	332,92	335
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1251,56	961
4	Dépenses d'équipement brut/population	204,31	115
5	Encours de dette/population (3)	336,02	508
6	DGF/population	106,23	123
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	20,38 %	21,2%
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	86,61 %	96,5 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	16,32 %	12 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	26,85 %	52,9 %

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - (2) sans les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)		
TOTAL DU BUDGET	727 394 575,65	765 722 225,97	16 394 559,56	A1	54 722 209,88	
Investissement	143 298 140,61	142 227 329,38	(2) -14 290 488,31	A2	-15 361 299,54	
Dont 1068		28 913 978,68				
Fonctionnement	584 096 435,04	623 494 896,59	(3) 30 685 047,87	A3	70 083 509,42	

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER N (4)					
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)			
TOTAL des RAR	I+II 22 110 189,91	III+IV 0,00	B1	-22 110 189,91		
Investissement	I 22 094 189,91	III 0,00	B2	-22 094 189,91		
Fonctionnement	II 16 000,00	IV 0,00	B3	-16 000,00		

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

			RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)
TOTAL	A1+B1		32 612 019,97
Investissement	A2+B2		-37 455 489,45
Fonctionnement	A3+B3		70 067 509,42

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 22 094 189,91
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	4 998,42
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	2 275 755,35
204	Subventions d'équipement versées(3)	8 480 569,81
21	Immobilisations corporelles(3)	2 984 335,26
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	8 343 894,07
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
458105	Opé/s mdt-GEST° TRANSP SUBSTITUT° REGION	4 637,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 16 000,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	16 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	584 096 435,04	G	623 494 896,59
	Section d'investissement	B	143 298 140,61	H	142 227 329,38

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	30 685 047,87 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	14 292 781,62 (si déficit)	J	2 293,31 (si excédent)

= =

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D	741 687 357,27	= G+H+I+J	796 409 567,15
----------------------------------------------------	-----------	-----------------------	-----------	-----------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	16 000,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	22 094 189,91	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	22 110 189,91	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	584 112 435,04	= G+I+K	654 179 944,46
	Section d'investissement	= B+D+F	179 685 112,14	= H+J+L	142 229 622,69
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	763 797 547,18	= G+H+I+J+K+L	796 409 567,15

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	115 325 743,01	27 972 397,60	143 298 140,61	80 712 939,24	61 514 390,14	142 227 329,38
FONCTIONNEMENT	533 585 810,18	50 510 624,86	584 096 435,04	606 526 264,27	16 968 632,32	623 494 896,59
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	648 911 553,19	78 483 022,46	727 394 575,65	687 239 203,51	78 483 022,46	765 722 225,97

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	A2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	4 254 475,87	394 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		14 792 239,43
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		27 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	2 691 283,92	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	31 292 916,58	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	11 178 485,93	3 638,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	50 184 219,09	875 476,72
Total des réalisations d'équipement		99 601 381,39	43 065 354,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	7 473 639,10
13	Subventions d'investissement (6) (9)	49 129,67	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 326 250,54	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	1 583 619,30	494 605,20
Total des réalisations financières		14 958 999,51	7 968 244,30
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	765 362,11	765 362,11
Total des réalisations réelles en investissement		I 115 325 743,01	II 51 798 960,56
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	16 968 632,32	50 510 624,86
041	Opérations patrimoniales (1)	11 003 765,28	11 003 765,28
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 27 972 397,60	IV 61 514 390,14

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	143 298 140,61	II+IV	113 313 350,70
--------------	--------------	-----------------------	--------------	-----------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v	14 292 781,62	vi	2 293,31
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			vii	28 913 978,68

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	157 590 922,23	II+IV+VI+VII	142 229 622,69
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)				-15 361 299,54

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(2) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	A3

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	24 634 624,29	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	4 745 228,32
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	104 662 189,67	73 Impôts et taxes (sauf 731)	272 831 443,80
		731 Impositions directes	183 090 255,00
		74 Dotations, subventions et participations(2)	90 473 757,65
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	184 285 763,86	75 Autres produits de gestion courante(2)	18 641 566,58
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	261 431,71		
014 Atténuations de produits	12 825 477,00	013 Atténuations de charges(2)	1 714 406,84
015 Revenu minimum d'insertion	38 176,00	015 Revenu minimum d'insertion	36 804,25
016 Allocation personnalisée d'autonomie	52 585 747,63	016 Allocation personnalisée d'autonomie	23 700 759,84
017 Revenu de solidarité active	149 900 956,52	017 Revenu de solidarité active	3 543 597,16
Total dépenses de gestion des services	529 194 366,68	Total recettes de gestion des services	598 777 819,44
66 Charges financières	3 190 305,32	76 Produits financiers	12 312,76
67 Charges exceptionnelles(2)	822 954,18	77 Produits exceptionnels(2)	7 736 132,07
68 Dotations amortissements et provisions(2)	378 184,00	78 Reprises amortissements et provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 533 585 810,18	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 606 526 264,27

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	50 510 624,86	042 Opérations ordre transf. entre sections	16 968 632,32
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 50 510 624,86	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 16 968 632,32

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III 584 096 435,04	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV 623 494 896,59
-----------------------------------------	-----------------------------	-----------------------------------------	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 30 685 047,87

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V 584 096 435,04	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI 654 179 944,46
-----------------------------------------------------------	-------------------------------	-----------------------------------------------------------	--------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	70 083 509,42
----------------------------------------------------	----------------------

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	49 129,67	15 597 420,43	15 646 550,10
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 326 250,54	0,00	13 326 250,54
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	2 691 283,92	8 208,00	2 699 491,92
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	31 292 916,58	1 194 808,70	32 487 725,28
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	11 178 485,93	3 150 636,54	14 329 122,47
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	50 184 219,09	7 487 581,38	57 671 800,47
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	4 254 475,87	0,00	4 254 475,87
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	1 583 619,30	0,00	1 583 619,30
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		533 742,55	533 742,55
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	765 362,11	0,00	765 362,11
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		115 325 743,01	27 972 397,60	143 298 140,61

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	14 292 781,62
-----------------------------------------------------------------	----------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	24 634 624,29		24 634 624,29
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	104 662 189,67		104 662 189,67
014	Atténuations de produits	12 825 477,00		12 825 477,00
015	Revenu minimum d'insertion	38 176,00		38 176,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	52 585 747,63		52 585 747,63
017	Revenu de solidarité active	149 900 956,52		149 900 956,52
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	184 285 763,86	0,00	184 285 763,86
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	261 431,71		261 431,71
66	Charges financières	3 190 305,32	0,00	3 190 305,32
67	Charges exceptionnelles(8)	822 954,18	2 871 593,04	3 694 547,22
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	378 184,00	47 639 031,82	48 017 215,82
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		533 585 810,18	50 510 624,86	584 096 435,04

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--------------------------------------------------------	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 473 639,10	0,00	7 473 639,10
13	Subventions d'investissement(6)	14 792 239,43	3 117 815,04	17 910 054,47
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 000 000,00	0,00	27 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	914 419,56	914 419,56
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	3 638,00	2 471 546,08	2 475 184,08
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	875 476,72	5 776 721,98	6 652 198,70
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	394 000,00	0,00	394 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	24 000,00	24 000,00
27	Autres immobilisations financières(6)	494 605,20	0,00	494 605,20
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		1 570 855,66	1 570 855,66
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		47 639 031,82	47 639 031,82
45	Opérations pour compte de tiers (3)	765 362,11	0,00	765 362,11
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		51 798 960,56	61 514 390,14	113 313 350,70

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	28 913 978,68
-------------------------------------------------------	----------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	2 293,31
----------------------------------------------------------------	-----------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	1 714 406,84		1 714 406,84
015	Revenu minimum d'insertion	36 804,25		36 804,25
016	Allocation personnalisée d'autonomie	23 700 759,84		23 700 759,84
017	Revenu de solidarité active	3 543 597,16		3 543 597,16
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 745 228,32		4 745 228,32
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		837 469,34	837 469,34
73	Impôts et taxes (sauf 731)	272 831 443,80		272 831 443,80
731	Impositions directes	183 090 255,00		183 090 255,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	90 473 757,65		90 473 757,65
75	Autres produits d'activités(7)	18 641 566,58	0,00	18 641 566,58
76	Produits financiers	12 312,76	0,00	12 312,76
77	Produits exceptionnels(7)	7 736 132,07	16 131 162,98	23 867 295,05
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		606 526 264,27	16 968 632,32	623 494 896,59

Pour information R002 Résultat positif reporté	30 685 047,87
-------------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)	Pour information réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information réalisations gérées hors AP
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	236 352 348,73	143 298 140,61	22 094 189,91	70 960 018,21	21 045 367,14	122 252 773,47
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	89 237 839,10	68 308 464,81	13 603 984,68	7 325 389,61	21 045 367,14	47 263 097,67
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	83 355 827,10	64 053 988,94	13 603 984,68	5 697 853,48	21 045 367,14	43 008 621,80
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	5 882 012,00	4 254 475,87	0,00	1 627 536,13	0,00	4 254 475,87
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	47 444 346,63	31 292 916,58	8 480 569,81	7 670 860,24	0,00	31 292 916,58
Dépenses financières (détail en III-A3)	66 097 152,00	14 958 999,51	4 998,42	51 133 154,07		14 958 999,51
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	770 000,00	765 362,11	4 637,00	0,89	0,00	765 362,11
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	16 445 847,00	16 968 632,32		-522 785,32		16 968 632,32
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	16 357 164,00	11 003 765,28		5 353 398,72		11 003 765,28

Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	14 292 781,62	14 292 781,62				
-----------------------------------------------------------	---------------	---------------	--	--	--	--

Total des dépenses d'investissement cumulées	250 645 130,35	157 590 922,23	22 094 189,91	70 960 018,21	21 045 367,14	122 252 773,47
-----------------------------------------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)
RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	250 642 837,04	142 227 329,38	0,00	108 415 507,66
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	65 485 027,92	42 671 354,15	0,00	22 813 673,77
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	14 000,00	394 000,00	0,00	-380 000,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	770 000,00	765 362,11	0,00	4 637,89
Recettes financières (détail en III-A4.3)	89 153 770,68	36 882 222,98	0,00	52 271 547,70
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	48 000 000,00	50 510 624,86		-2 510 624,86
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	16 357 164,00	11 003 765,28		5 353 398,72
021 Virement de la section de fonctionnement (3)	30 862 874,44			
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	2 293,31	2 293,31		
Total des recettes d'investissement cumulées	250 645 130,35	142 229 622,69	0,00	108 415 507,66

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisations).

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL		83 355 827,10	64 053 988,94	13 603 984,68	5 697 853,48	21 045 367,14	43 008 621,80
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	5 418 583,01	2 691 283,92	2 275 755,35	451 543,74	256 807,96	2 434 475,96
2031	Frais d'études	4 150 698,51	1 768 461,29	2 116 544,56	265 692,66		
2033	Frais d'insertion	47 396,00	20 982,51	0,00	26 413,49		
2051	Concessions, droits similaires	1 159 589,00	845 908,52	154 293,79	159 386,69		
208	Autres immobilisations incorporelles	60 899,50	55 931,60	4 917,00	50,90		
21	Immobilisations corporelles	14 904 966,65	11 178 485,93	2 984 335,26	742 145,46	28 172,40	11 150 313,53
2111	Terrains nus	1 560 107,00	1 529 235,29	1 770,00	29 101,71		
2115	Terrains bâtis	214 638,00	200 000,00	1 920,00	12 718,00		
21311	Bâtiments administratifs	1 821 670,00	1 821 669,25	0,00	0,75		
21312	Bâtiments scolaires	9 880,00	1 574,40	0,00	8 305,60		
21314	Bâtiments culturels et sportifs	5 000,00	1,00	0,00	4 999,00		
2151	Réseaux de voirie	895 493,00	806 397,80	89 085,20	10,00		
2157	Matériel et outillage technique	3 996 122,94	1 909 172,88	1 921 400,99	165 549,07		
216	Collections et oeuvres d'art	31 000,00	18 185,00	2 000,00	10 815,00		
2182	Matériel de transport	1 466 020,00	930 658,50	535 299,77	61,73		
21831	Matériel informatique scolaire	2 771 130,00	2 245 751,55	192 054,96	333 323,49		
21838	Autre matériel informatique	915 769,00	758 071,81	35 046,46	122 650,73		
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	567 928,00	380 630,23	174 157,00	13 140,77		
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	341 714,17	304 153,26	14 355,97	23 204,94		
2185	Matériel de téléphonie	108 921,00	83 571,42	15 874,91	9 474,67		
2188	Autres immobilisations corporelles	199 573,54	189 413,54	1 370,00	8 790,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	63 032 277,44	50 184 219,09	8 343 894,07	4 504 164,28	20 760 386,78	29 423 832,31
2312	Agencements et aménagements de terrains	404 431,50	124 270,45	242 829,00	37 332,05		
231312	Bâtiments scolaires	1 477 859,18	84 412,74	88 091,83	1 305 354,61		
231313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	7 100,00	0,00	0,00	7 100,00		
231318	Autres bâtiments publics	90 734,00	34 829,42	55 731,00	173,58		
231351	Bâtiments publics	8 877 998,09	5 838 660,45	719 882,44	2 319 455,20		
23151	Réseaux de voirie	33 709 979,13	33 188 229,90	480 032,90	41 716,33		
23153	Réseaux divers	989 207,96	442 158,15	378 999,00	168 050,81		
23157	Matériel et outillage technique	256 207,94	214 138,42	4 589,00	37 480,52		
2316	Restaur. des collections oeuvres art	76 683,96	44 924,56	28 246,46	3 512,94		
2317312	Bâtiments scolaires	3 361 112,27	1 372 656,82	1 529 983,80	458 471,65		
2317314	Bâtiments culturels et sportifs	3 189 534,00	1 590 790,60	1 590 090,00	8 653,40		
231735	Installations générales, agencements	9 628 657,49	6 307 344,92	3 220 418,63	100 893,94		
23181	Installations générales, agencements et	86 373,00	70 403,75	0,00	15 969,25		
238	Avances commandes immo corporelles	876 398,92	871 398,91	5 000,01	0,00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RSA DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
018	Revenu de solidarité active	5 882 012,00	4 254 475,87	0,00	1 627 536,13	0,00	4 254 475,87
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	3 520 773,00	2 966 835,10	0,00	553 937,90		
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	36 687,00	34 686,60	0,00	2 000,40		
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 323 552,00	1 252 766,36	0,00	1 070 785,64		
2157	Matériel et outillage technique	1 000,00	187,81	0,00	812,19		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III - VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
VUE D'ENSEMBLE DES CHAPITRES DE PROGRAMMES D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTAUX	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement départementaux (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations	Pour information	
								Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le détail des programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

**EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
204	Subventions d'équipement versées (2)	47 444 346,63	31 292 916,58	8 480 569,81	7 670 860,24
204122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	963 221,00	74 620,58	400 000,00	488 600,42
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	307 487,38	307 487,38	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	4 008 188,37	3 689 966,00	0,00	318 222,37
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	1 067 896,58	420 160,34	193 042,00	454 694,24
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	22 884 148,59	16 208 268,94	2 937 587,98	3 738 291,67
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	228 166,00	197 835,45	0,00	30 330,55
204153	Subv. Grpt : Projet infrastructure	345 000,00	345 000,00	0,00	0,00
2041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	3 534 140,00	3 530 869,85	0,00	3 270,15
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	6 410 655,00	2 213 731,16	4 097 017,84	99 906,00
2041783	Autres EPL: Projet infrastructure	367 265,00	125 000,00	242 265,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	459 260,90	17 241,43	43 529,57	398 489,90
204182	Autres org pub - Bât. et installations	2 217 165,25	892 286,63	487 425,00	837 453,62
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	2 937 220,00	2 837 220,00	0,00	100 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	693 510,71	264 968,62	73 504,00	355 038,09
20422	Privé : Bâtiments, installations	984 827,85	132 066,20	6 198,42	846 563,23
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	36 194,00	36 194,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

(3) Dépenses engagées non mandatées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
DEPENSES TOTALES		66 097 152,00	14 958 999,51	4 998,42	51 133 154,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	54 130,00	49 129,67	4 998,42	1,91
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	54 130,00	49 129,67	4 998,42	1,91
16	Emprunts et dettes assimilées	63 856 401,00	13 326 250,54	0,00	50 530 150,46
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	490 000,00	490 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	13 200 000,00	12 836 250,54	0,00	363 749,46
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 166 401,00	0,00	0,00	50 166 401,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 586 621,00	1 583 619,30	0,00	3 001,70
2748	Autres prêts	1 500,00	1 499,00	0,00	1,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	1 582 121,00	1 582 120,30	0,00	0,70
020	Dépenses imprévues	600 000,00			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
 Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
TOTAL		65 485 027,92	42 671 354,15	0,00	22 813 673,77
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	17 683 856,92	14 792 239,43	0,00	2 891 617,49
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	3 721 699,92	2 760 563,96	0,00	961 135,96
1312	Subv. transf. Régions	421 418,00	62 045,16	0,00	359 372,84
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	113 846,01	0,00	-113 846,01
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	447 680,00	125 611,74	0,00	322 068,26
1322	Subv. non transf. Régions	2 850 000,00	1 890 288,81	0,00	959 711,19
1324	Subv. non transf. Communes	2 592 000,00	3 397 029,40	0,00	-805 029,40
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	259 653,37	0,00	-259 653,37
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	171 171,98	0,00	-171 171,98
1331	D.G.E. transférable	3 778 799,00	2 722 768,00	0,00	1 056 031,00
1332	Dot. Dép. équip. Collèges transférables	2 715 090,00	2 715 090,00	0,00	0,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	360 000,00	352 970,00	0,00	7 030,00
1336	Dot. soutien investissement départements	797 170,00	221 201,00	0,00	575 969,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	46 150 000,00	27 000 000,00	0,00	19 150 000,00
1641	Emprunts en euros	46 150 000,00	27 000 000,00	0,00	19 150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	600 000,00	3 638,00	0,00	596 362,00
2151	Réseaux de voirie	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	3 638,00	0,00	-3 638,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	1 051 171,00	875 476,72	0,00	175 694,28
231351	Bâtiments publics	500,00	613,26	0,00	-113,26
23151	Réseaux de voirie	222 000,00	46 294,68	0,00	175 705,32
231735	Installations générales, agencements	100,00	0,00	0,00	100,00
238	Avances commandes immo corporelles	828 571,00	828 568,78	0,00	2,22

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES RMI/RSA	A4.2

RECETTES RMI

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RECETTES RSA

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
018	Revenu de solidarité active	14 000,00	394 000,00	0,00	-380 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	14 000,00	4 200,00	0,00	9 800,00
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0,00	389 800,00	0,00	-389 800,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
TOTAL		89 153 770,68	36 882 222,98	0,00	52 271 547,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	36 713 978,68	36 387 617,78	0,00	326 360,90
10222	FCTVA	7 800 000,00	7 473 639,10	0,00	326 360,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	28 913 978,68	28 913 978,68	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	7 562,00	0,00	0,00	7 562,00
13872	Subv non transf FEDER	7 562,00	0,00	0,00	7 562,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 166 401,00	0,00	0,00	50 166 401,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 166 401,00	0,00	0,00	50 166 401,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 228,00	494 605,20	0,00	-486 377,20
2748	Autres prêts	8 228,00	9 444,00	0,00	-1 216,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	485 161,20	0,00	-485 161,20
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 257 601,00		0,00	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	
TOTAL DEPENSES (5) (6)		770 000,00	765 362,11	4 637,00	0,89	0,00
458105	Opé/s mdt-GEST° TRANSP SUBSTITUT° REGION	770 000,00	765 362,11	4 637,00	0,89	0,00
TOTAL RECETTES (5) (6)		770 000,00	765 362,11	0,00	4 637,89	0,00
458205	Opé/s mdt-GEST° TRANSP SUBSTITUT° REGION	770 000,00	765 362,11	0,00	4 637,89	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12. A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette à la rubrique « Financement par le département ».

(4) Ensemble des réalisations au 31/12.

(5) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(6) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE				III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				A6
Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
040	DEPENSES (2)	16 445 847,00	16 968 632,32	-522 785,32
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. Nat.	3 479 692,00	3 478 966,31	725,69
13912	Sub. transf cpte résultat. Régions	400 000,00	394 325,28	5 674,72
13913	Sub. transf cpte résultat. Départements	5 196 979,00	5 196 977,35	1,65
13914	Sub. transf cpte résultat. Communes	7 000,00	6 250,00	750,00
13916	Sub. transf cpte résultat. Autres EPL	500,00	300,00	200,00
139172	Sub. transf cpte résultat.FEDER	40 612,00	40 611,27	0,73
139173	Sub. transf cpte résultat.FEOGA	3 000,00	2 986,00	14,00
13918	Autres Sub. Transf équipement	70 000,00	68 438,00	1 562,00
13931	Sub. transf cpte résultat. D.G.E.	2 009 000,00	2 008 660,73	339,27
13932	Sub. transf cpte résultat. DDEC	4 249 090,00	4 248 345,29	744,71
13935	Sub. transf cpte résultat. radars auto.	150 500,00	150 337,20	162,80
13938	Autres	2 000,00	1 223,00	777,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	533 742,55	-533 742,55
231351	Bâtiments publics	37 447,00	37 445,44	1,56
23151	Réseaux de voirie	769 532,00	769 530,27	1,73
231735	Installations générales, agencements	27 364,00	27 363,43	0,57
23181	Installations générales, agencements et	3 131,00	3 130,20	0,80
040	RECETTES (2)	48 000 000,00	50 510 624,86	-2 510 624,86
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 570 855,66	-1 570 855,66
2111	Terrains nus	0,00	496 101,86	-496 101,86
2151	Réseaux de voirie	0,00	249 248,00	-249 248,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	489 534,56	-489 534,56
2182	Matériel de transport	0,00	41 852,96	-41 852,96
261	Titres de participation	0,00	24 000,00	-24 000,00
28031	Frais d'études	121 471,00	121 470,62	0,38
28033	Frais d'insertion	3 188,00	3 188,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	680 267,00	680 266,32	0,68
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	50 000,00	50 000,00	0,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	257 576,00	257 576,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	416 965,00	416 964,98	0,02
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	482 870,00	482 869,27	0,73
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 900 960,00	1 900 959,10	0,90
2804141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	505 151,00	505 150,39	0,61
2804142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	15 669 184,00	15 669 183,73	0,27
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	65 192,00	65 191,67	0,33
2804162	Subv. SPIC : Bâtiments, installations	21 749,00	21 748,47	0,53
28041721	CCAS : Bien mobilier, matériel	2 000,00	2 000,00	0,00
28041722	CCAS : Bâtiments, installations	284,00	284,00	0,00
28041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	505 668,00	505 667,52	0,48
28041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	4 915 466,00	4 915 465,56	0,44
28041783	Autres EPL: Projet infrastructure	36 404,00	36 404,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	79 433,00	79 432,46	0,54
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 386 289,00	1 386 288,59	0,41
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	45 586,00	39 046,00	6 540,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	273 531,00	273 530,27	0,73
280422	Privé - Bâtiments et installations	582 375,00	582 375,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	2 853 269,00	2 775 216,00	78 053,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	850 268,00	850 267,33	0,67
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	2 306,00	2 305,60	0,40
28051	Concessions et droits similaires	327 390,07	327 389,49	0,58
2808	Autres immobilisations incorporelles	25 590,00	25 590,00	0,00

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
28128	Autres aménagements de terrains	75 701,00	75 701,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	507 588,00	507 588,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	2 348 497,00	2 348 497,00	0,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	67 720,00	67 720,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	95 986,00	95 986,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	562 399,00	470 326,00	92 073,00
281328	Autres bâtiments privés	9 050,00	9 050,00	0,00
281351	Bâtiments publics	3 672 257,00	3 672 075,65	181,35
28153	Réseaux divers	1 083 472,00	899 404,00	184 068,00
28157	Matériel et outillage techniques	1 990 284,00	1 990 283,64	0,36
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	45 841,00	45 841,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	3 266 156,00	3 266 156,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	210 167,93	210 167,93	0,00
28182	Matériel de transport	455 691,00	455 690,09	0,91
281831	Matériel informatique scolaire	589 573,00	589 532,63	40,37
281838	Autre matériel informatique	441 460,00	441 459,76	0,24
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	125 918,00	125 917,29	0,71
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	170 012,00	170 011,76	0,24
28185	Matériel de téléphonie	34 892,00	34 891,32	0,68
28188	Autres immo. corporelles	186 903,00	186 902,38	0,62

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
041	DEPENSES (2)	16 357 164,00	11 003 765,28	5 353 398,72
204411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	142 500,00	142 467,11	32,89
204412	Sub nat org pub - Bât. et installations	1 053 500,00	1 052 341,59	1 158,41
2051	Concessions, droits similaires	8 208,00	8 208,00	0,00
2115	Terrains bâtis	1 911 000,00	1 817 816,04	93 183,96
2117	Bois et forêts	3 750,00	3 750,00	0,00
2118	Autres terrains	4 050,00	4 050,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	1 292 200,00	1 292 199,00	1,00
2153	Réseaux divers	32 822,00	32 821,50	0,50
231312	Bâtiments scolaires	5 223 670,00	378 116,06	4 845 553,94
231351	Bâtiments publics	275 001,00	230 805,82	44 195,18
23151	Réseaux de voirie	3 932 127,00	3 668 381,17	263 745,83
23153	Réseaux divers	356 127,00	356 126,85	0,15
23157	Matériel et outillage technique	1 200,00	1 200,00	0,00
2317312	Bâtiments scolaires	1 861 729,00	1 829 039,46	32 689,54
231735	Installations générales, agencements	259 280,00	186 442,68	72 837,32
041	RECETTES (2)	16 357 164,00	11 003 765,28	5 353 398,72
1318	Autres subventions d'équipement transf.	1 200 000,00	1 292 199,00	-92 199,00
1324	Subv. non transf. Communes	1 761 000,00	1 728 060,00	32 940,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	250 000,00	97 556,04	152 443,96
2031	Frais d'études	753 205,00	898 948,46	-145 743,46
2033	Frais d'insertion	0,00	15 471,10	-15 471,10
2128	Autres agencements et aménagements	1 900,00	1 620,00	280,00
21312	Bâtiments scolaires	150 000,00	150 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	767 500,00	767 185,56	314,44
21351	Bâtiments publics	50 600,00	50 516,53	83,47
2151	Réseaux de voirie	83 500,00	83 019,50	480,50
2182	Matériel de transport	142 500,00	142 467,11	32,89
238	Avances commandes immo corporelles	11 196 959,00	5 776 721,98	5 420 237,02

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)			
DEPENSES DE L'EXERCICE(Détail en III-B1)		630 754 295,79	582 830 935,11	1 265 499,93	16 000,00	46 641 860,75	0,00	584 096 435,04
011	Charges à caractère général (4)	27 777 133,00	24 634 624,29	0,00	0,00	3 142 508,71	0,00	24 634 624,29
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	106 235 865,00	104 662 189,67	0,00	0,00	1 573 675,33		104 662 189,67
014	Atténuations de produits	14 061 528,00	12 825 477,00	0,00	0,00	1 236 051,00		12 825 477,00
015	Revenu minimum d'insertion	400 000,00	38 176,00	0,00	0,00	361 824,00	0,00	38 176,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	53 200 000,00	52 585 747,63	0,00	0,00	614 252,37	0,00	52 585 747,63
017	Revenu de solidarité active	153 154 068,00	149 900 956,52	0,00	0,00	3 253 111,48	0,00	149 900 956,52
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	190 399 426,10	183 700 914,60	584 849,26	16 000,00	6 097 662,24	0,00	184 285 763,86
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	296 134,00	261 431,71	0,00	0,00	34 702,29		261 431,71
66	Charges financières	4 060 000,00	2 509 654,65	680 650,67	0,00	869 694,68		3 190 305,32
67	Charges exceptionnelles (4)	1 064 423,00	822 954,18	0,00	0,00	241 468,82		822 954,18
68	Dotations amortissements et provisions (4)	642 844,25	378 184,00			264 660,25		378 184,00
022	Dépenses imprévues (3)	600 000,00						
023	Virement à la section d'investissement (3)	30 862 874,44						
042	Opérations ordre transf. entre sections	48 000 000,00	50 510 624,86			-2 510 624,86		50 510 624,86
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information :								
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00						

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	630 754 295,79	582 830 935,11	1 265 499,93	16 000,00	46 641 860,75	0,00	584 096 435,04
------------------------------------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------	------------------	----------------------	-------------	-----------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de mandats (opérations sans réalisations).

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
RECETTES DE L'EXERCICE(Détail en III-B2)		600 069 247,92	621 651 085,36	1 843 811,23	0,00	-23 425 648,67
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 269 484,00	2 901 417,09	1 843 811,23	0,00	-475 744,32
73	Impôts et taxes (sauf 731)	254 901 726,82	272 831 443,80	0,00	0,00	-17 929 716,98
731	Impositions directes	182 408 781,00	183 090 255,00	0,00	0,00	-681 474,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	90 901 423,10	90 473 757,65	0,00	0,00	427 665,45
75	Autres produits de gestion courante (3)	19 131 502,00	18 641 566,58	0,00	0,00	489 935,42
013	Atténuations de charges (3)	1 445 000,00	1 714 406,84	0,00	0,00	-269 406,84
015	Revenu minimum d'insertion	55 000,00	36 804,25	0,00	0,00	18 195,75
016	Allocation personnalisée d'autonomie	23 425 427,00	23 700 759,84	0,00	0,00	-275 332,84
017	Revenu de solidarité active	3 214 557,00	3 543 597,16	0,00	0,00	-329 040,16
76	Produits financiers	0,00	12 312,76	0,00	0,00	-12 312,76
77	Produits exceptionnels (3)	3 870 500,00	7 736 132,07	0,00	0,00	-3 865 632,07
78	Reprises amortissements et provisions (3)	0,00	0,00			0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	16 445 847,00	16 968 632,32			-522 785,32
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00

Pour information :	30 685 047,87	30 685 047,87			
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

Total des recettes de fonctionnement cumulées	630 754 295,79	652 336 133,23	1 843 811,23	0,00	-23 425 648,67
------------------------------------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------	-------------	-----------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
011	Charges à caractère général(4)	27 777 133,00	24 634 624,29	0,00	0,00	3 142 508,71	0,00	24 634 624,29
60611	Eau et assainissement	136 750,00	136 528,55	0,00	0,00	221,45		
60612	Energie - Electricité	1 439 227,62	1 438 914,33	0,00	0,00	313,29		
60621	Combustibles	174 637,00	156 645,63	0,00	0,00	17 991,37		
60622	Carburants	1 112 110,00	1 090 468,42	0,00	0,00	21 641,58		
60623	Alimentation	143 548,00	110 927,10	0,00	0,00	32 620,90		
60628	Autres fournitures non stockées	231 886,86	217 125,06	0,00	0,00	14 761,80		
60631	Fournitures d'entretien	119 355,00	114 280,72	0,00	0,00	5 074,28		
60632	Fournitures de petit équipement	1 941 982,10	1 827 335,29	0,00	0,00	114 646,81		
60633	Fournitures de voirie	863 466,00	860 544,03	0,00	0,00	2 921,97		
60636	Vêtements de travail	346 550,00	341 846,04	0,00	0,00	4 703,96		
6064	Fournitures administratives	136 750,00	133 539,77	0,00	0,00	3 210,23		
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	76 431,00	75 779,78	0,00	0,00	651,22		
60661	Médicaments	27 010,00	24 388,71	0,00	0,00	2 621,29		
60662	Vaccins et sérums	30 200,00	27 711,18	0,00	0,00	2 488,82		
60668	Autres produits pharmaceutiques	9 423,00	7 454,55	0,00	0,00	1 968,45		
6067	Fournitures scolaires	9 865,00	7 079,52	0,00	0,00	2 785,48		
6068	Autres matières et fournitures	228 430,00	214 412,58	0,00	0,00	14 017,42		
607	Achats de marchandises	143 057,00	125 694,12	0,00	0,00	17 362,88		
611	Contrats de prestations de services	1 920 630,00	942 724,99	0,00	0,00	977 905,01		
6132	Locations immobilières	444 095,00	443 926,68	0,00	0,00	168,32		
6135	Locations mobilières	297 933,00	234 269,97	0,00	0,00	63 663,03		
614	Charges locatives et de copropriété	52 860,00	52 851,51	0,00	0,00	8,49		
61521	Entretien terrains	377 464,00	350 823,16	0,00	0,00	26 640,84		
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	476 104,00	339 581,12	0,00	0,00	136 522,88		
615231	Entretien, réparations voiries	2 090 488,00	2 062 924,33	0,00	0,00	27 563,67		
615232	Entretien, réparations réseaux	147 807,00	136 817,00	0,00	0,00	10 990,00		
61551	Entretien matériel roulant	152 595,00	126 846,08	0,00	0,00	25 748,92		
61558	Entretien autres biens mobiliers	158 121,00	127 364,54	0,00	0,00	30 756,46		
6156	Maintenance	1 530 647,00	1 400 603,92	0,00	0,00	130 043,08		
6161	Multirisques	314 400,00	294 312,28	0,00	0,00	20 087,72		
6168	Autres primes d'assurance	259 000,00	224 634,21	0,00	0,00	34 365,79		
617	Etudes et recherches	463 158,00	256 469,70	0,00	0,00	206 688,30		
6182	Documentation générale et technique	113 996,00	106 470,94	0,00	0,00	7 525,06		
6183	Frais de formation (personnel extérieur)	23 849,00	12 753,99	0,00	0,00	11 095,01		
6184	Versements à des organismes de formation	497 546,72	410 174,75	0,00	0,00	87 371,97		
6185	Frais de colloques et de séminaires	51 586,00	24 546,01	0,00	0,00	27 039,99		
6188	Autres frais divers	16 879,00	15 723,27	0,00	0,00	1 155,73		
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	36 961,51	36 961,51	0,00	0,00	0,00		
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	84 898,00	76 508,52	0,00	0,00	8 389,48		
62268	Autres honoraires, conseils	776 859,00	657 753,75	0,00	0,00	119 105,25		
6227	Frais d'actes et de contentieux	158 395,00	122 514,27	0,00	0,00	35 880,73		
6228	Divers	743 046,00	642 820,01	0,00	0,00	100 225,99		
6231	Annonces et insertions	616 152,77	435 334,75	0,00	0,00	180 818,02		
6233	Foires et expositions	19 664,00	8 864,04	0,00	0,00	10 799,96		
6234	Réceptions	172 271,00	122 380,84	0,00	0,00	49 890,16		

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
6236	Catalogues et imprimés	488 793,00	387 240,58	0,00	0,00	101 552,42		
6238	Divers	921 118,00	838 431,94	0,00	0,00	82 686,06		
6241	Transports de biens	40 528,00	23 585,39	0,00	0,00	16 942,61		
6245	Transports de personnes extérieures	3 220 492,00	3 205 467,73	0,00	0,00	15 024,27		
6247	Transports collectifs	244 064,00	179 901,76	0,00	0,00	64 162,24		
6248	Divers	31 000,00	28 862,99	0,00	0,00	2 137,01		
6251	Voyages, déplacements et missions	1 234 118,00	1 215 308,89	0,00	0,00	18 809,11		
6255	Frais de déménagement	6 911,00	6 902,62	0,00	0,00	8,38		
6261	Frais d'affranchissement	292 392,00	290 614,00	0,00	0,00	1 778,00		
6262	Frais de télécommunications	824 596,60	756 648,32	0,00	0,00	67 948,28		
627	Services bancaires et assimilés	36 575,00	3 035,08	0,00	0,00	33 539,92		
6281	Concours divers (cotisations)	156 766,00	143 408,38	0,00	0,00	13 357,62		
6282	Frais de gardiennage	125 988,00	111 684,90	0,00	0,00	14 303,10		
6283	Frais de nettoyage des locaux	39 000,00	35 174,22	0,00	0,00	3 825,78		
62878	Remboursement de frais à des tiers	128 297,00	121 919,98	0,00	0,00	6 377,02		
6288	Autres services extérieurs	336 337,82	293 758,49	0,00	0,00	42 579,33		
63512	Taxes foncières	167 236,00	167 120,28	0,00	0,00	115,72		
63513	Autres impôts locaux	725,00	618,00	0,00	0,00	107,00		
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	56 299,48	27 729,26	0,00	0,00	28 570,22		
6358	Autres droits	600,00	294,00	0,00	0,00	306,00		
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	257 211,52	219 285,96	0,00	0,00	37 925,56		
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (4)	106 235 865,00	104 662 189,67	0,00	0,00	1 573 675,33		104 662 189,67
6218	Autre personnel extérieur	101 471,00	73 375,39	0,00	0,00	28 095,61		
6331	Versement de transport	686 494,58	683 897,93	0,00	0,00	2 596,65		
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	534 557,75	532 285,14	0,00	0,00	2 272,61		
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	179 731,13	177 988,68	0,00	0,00	1 742,45		
64111	Rémunération principale titulaires	51 621 182,00	51 594 098,38	0,00	0,00	27 083,62		
64112	SFT, indemnité résidence	780 265,68	775 926,34	0,00	0,00	4 339,34		
64113	NBI	648 332,24	645 140,22	0,00	0,00	3 192,02		
64118	Autres indemnités titulaires	3 995 289,88	3 995 244,58	0,00	0,00	45,30		
64121	Rémunération principale	9 076 472,00	8 958 298,66	0,00	0,00	118 173,34		
64123	Indemnités d'attente	8 510,00	8 508,24	0,00	0,00	1,76		
64126	Indemnités de licenciement	50 000,00	27 769,22	0,00	0,00	22 230,78		
64128	Autres indemnités	4 000,00	2 955,04	0,00	0,00	1 044,96		
64131	Rémunérations non tit.	6 807 137,21	6 287 440,61	0,00	0,00	519 696,60		
64138	Autres	223 220,53	223 220,53	0,00	0,00	0,00		
6414	Personnel rémunéré à la vacation	81 157,00	70 057,59	0,00	0,00	11 099,41		
64162	Emplois d'avenir	81 000,20	61 408,14	0,00	0,00	19 592,06		
64168	Autres emplois d'insertion	56 305,80	56 305,10	0,00	0,00	0,70		
6417	Rémunérations des apprentis	155 585,00	147 839,44	0,00	0,00	7 745,56		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 656 952,87	11 148 830,87	0,00	0,00	508 122,00		
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 428 778,39	15 417 995,51	0,00	0,00	10 782,88		
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	192 668,00	192 668,00	0,00	0,00	0,00		
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	297 864,74	296 170,47	0,00	0,00	1 694,27		
6473	Allocations de chômage	715 588,00	596 933,68	0,00	0,00	118 654,32		
6475	Médecine du travail, pharmacie	130 891,00	116 599,49	0,00	0,00	14 291,51		
6478	Autres charges sociales diverses	2 358 597,00	2 358 575,00	0,00	0,00	22,00		
6488	Autres charges	363 813,00	212 657,42	0,00	0,00	151 155,58		
014	Atténuations de produits	14 061 528,00	12 825 477,00	0,00	0,00	1 236 051,00		12 825 477,00
739261	Fonds de péréquation des DMTO	6 300 000,00	5 761 528,00	0,00	0,00	538 472,00		

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
739262	Fonds solidarité en faveur des départ.	5 880 909,00	5 183 330,00	0,00	0,00	697 579,00		
73928	Autres reversements sur droits d'enreg.	1 880 619,00	1 880 619,00	0,00	0,00	0,00		
015	Revenu minimum d'insertion	400 000,00	38 176,00	0,00	0,00	361 824,00	0,00	38 176,00
6541	Créances admises en non-valeur	374 000,00	17 373,73	0,00	0,00	356 626,27		
6542	Créances éteintes	21 000,00	20 802,27	0,00	0,00	197,73		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		
016	Allocation personnalisée d'autonomie	53 200 000,00	52 585 747,63	0,00	0,00	614 252,37	0,00	52 585 747,63
651141	APA à domicile au serv. Aide Dom.	13 580 000,00	13 535 276,00	0,00	0,00	44 724,00		
651142	APA versée au bénéficiaire	21 320 000,00	21 179 616,14	0,00	0,00	140 383,86		
651143	APA versée bénéf. en étab.	1 844 000,00	1 832 758,36	0,00	0,00	11 241,64		
651144	APA versée à l'étab.	16 456 000,00	16 038 097,13	0,00	0,00	417 902,87		
017	Revenu de solidarité active	153 154 068,00	149 900 956,52	0,00	0,00	3 253 111,48	0,00	149 900 956,52
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	147,37	0,00	0,00	1 352,63		
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		
611	Contrats de prestations de services	152 362,00	152 361,36	0,00	0,00	0,64		
615231	Entretien, réparations voiries	26 050,00	24 165,85	0,00	0,00	1 884,15		
617	Etudes et recherches	59 160,00	59 160,00	0,00	0,00	0,00		
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	3 431,52	0,00	0,00	568,48		
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 790,96	1 779,96	0,00	0,00	11,00		
62268	Autres honoraires, conseils	11 820,00	8 100,00	0,00	0,00	3 720,00		
6228	Divers	25 000,00	14 817,57	0,00	0,00	10 182,43		
6251	Voyages, déplacements et missions	18 205,04	15 318,94	0,00	0,00	2 886,10		
6331	Versement de transport	39 979,00	39 857,72	0,00	0,00	121,28		
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	21 084,00	21 013,88	0,00	0,00	70,12		
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 053,00	7 004,96	0,00	0,00	48,04		
64111	Rémunération principale titulaires	2 837 047,95	2 402 093,75	0,00	0,00	434 954,20		
64112	SFT, indemnité résidence	49 242,27	49 195,05	0,00	0,00	47,22		
64113	NBI	55 797,60	55 783,20	0,00	0,00	14,40		
64118	Autres indemnités titulaires	106 089,18	106 089,18	0,00	0,00	0,00		
64131	Rémunérations non tit.	265 444,48	227 531,19	0,00	0,00	37 913,29		
64138	Autres	6 063,52	6 063,52	0,00	0,00	0,00		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	392 839,00	387 457,10	0,00	0,00	5 381,90		
6453	Cotisations aux caisses de retraites	707 482,00	700 637,10	0,00	0,00	6 844,90		
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	11 758,00	11 675,02	0,00	0,00	82,98		
6488	Autres charges	6 040,00	5 245,00	0,00	0,00	795,00		
6512	Secours d'urgence	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	1 922 216,00	1 139 465,89	0,00	0,00	782 750,11		
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	115 597 950,00	115 597 941,05	0,00	0,00	8,95		
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	19 974 100,00	19 974 028,24	0,00	0,00	71,76		
6518	Autres (primes, dots)	450 000,00	317 137,50	0,00	0,00	132 862,50		
6525	Frais d'inhumation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
6541	Créances admises en non-valeur	684 880,00	185 948,96	0,00	0,00	498 931,04		
6542	Créances éteintes	26 500,00	26 368,66	0,00	0,00	131,34		
6556	Contributions à des fonds	351 500,00	351 500,00	0,00	0,00	0,00		
6565	Versments au titre du contrat d'avenir	2 374 000,00	1 775 000,00	0,00	0,00	599 000,00		
6568	Autres participations	40 000,00	10 000,00	0,00	0,00	30 000,00		
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	460 000,00	348 064,00	0,00	0,00	111 936,00		
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	253 500,00	252 530,00	0,00	0,00	970,00		

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	3 789 814,00	3 353 693,34	0,00	0,00	436 120,66		
6577	Remises gracieuses	8 000,00	6 626,61	0,00	0,00	1 373,39		
65821	Déficit des budgets annexes administrati	2 221 000,00	2 089 977,49	0,00	0,00	131 022,51		
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	9 000,00	7 900,00	0,00	0,00	1 100,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	176 500,00	165 845,54	0,00	0,00	10 654,46		
678	Autres charges exceptionnelles	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00		
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	190 399 426,10	183 700 914,60	584 849,26	16 000,00	6 097 662,24	0,00	184 285 763,86
65111	Famille et enfance	1 100 843,00	1 071 689,14	0,00	0,00	29 153,86		
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	17 360 000,00	17 284 291,52	0,00	0,00	75 708,48		
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	2 070 000,00	2 027 552,42	0,00	0,00	42 447,58		
651122	Allocation compensatrice tierce personne	3 367 500,00	3 305 966,27	0,00	0,00	61 533,73		
651128	Autres	20 000,00	3 856,84	0,00	0,00	16 143,16		
6512	Secours d'urgence	846 208,00	800 350,00	0,00	0,00	45 858,00		
6513	Bourses	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00		
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	8 632 400,00	8 478 134,59	0,00	0,00	154 265,41		
6518	Autres (primes, dots)	67 290,00	61 952,50	0,00	0,00	5 337,50		
65211	Frais de scolarité	76 176,00	74 028,55	0,00	0,00	2 147,45		
65212	Frais périscolaires	170 215,00	169 168,83	0,00	0,00	1 046,17		
6522	Accueil familial	4 256 625,00	4 209 570,29	0,00	0,00	47 054,71		
6523	Frais d'hospitalisation	12 000,00	8 938,95	0,00	0,00	3 061,05		
652411	Foyers enf, centres et hot. mat.	647 695,00	646 539,43	0,00	0,00	1 155,57		
652412	Mais. enf. caract. social	11 802 192,00	11 798 676,11	0,00	0,00	3 515,89		
652413	Lieux de vie et d'accueil	1 709 919,00	1 703 985,50	0,00	0,00	5 933,50		
65242	Frais séj. étab. adultes hand	37 008 800,00	35 420 839,91	0,00	0,00	1 587 960,09		
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	19 897 546,00	19 191 729,25	0,00	0,00	705 816,75		
6525	Frais d'inhumation	10 900,00	2 931,79	0,00	0,00	7 968,21		
6531	Indemnités	989 006,00	981 602,40	0,00	0,00	7 403,60		
6532	Frais de mission et de déplacement	70 000,00	44 446,06	0,00	0,00	25 553,94		
6533	Cotisations de retraite	81 889,83	76 471,63	0,00	0,00	5 418,20		
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	297 211,17	297 211,17	0,00	0,00	0,00		
6535	Formation	197 012,00	11 278,25	0,00	0,00	185 733,75		
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	789,00	788,75	0,00	0,00	0,25		
6541	Créances admises en non-valeur	261 000,00	40 533,75	0,00	0,00	220 466,25		
6542	Créances éteintes	54 090,00	37 078,08	0,00	0,00	17 011,92		
65511	Etablissements publics	3 955 555,00	3 955 555,00	0,00	0,00	0,00		
65512	Etablissements privés	1 610 200,00	1 610 145,60	0,00	0,00	54,40		
6553	Service d'incendie	21 600 000,00	21 600 000,00	0,00	0,00	0,00		
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	12 225 925,00	12 225 925,00	0,00	0,00	0,00		
6561	Org. de regroup. (synd. Mixte, entente)	2 277 003,00	2 264 385,30	0,00	0,00	12 617,70		
6568	Autres participations	4 538 515,97	3 571 223,77	584 849,26	0,00	382 442,94		
65731	Subv. fonct. Etat	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00		
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	466 932,00	388 054,24	0,00	0,00	78 877,76		
65735	Group. coll et coll. statut particulier	223 769,00	178 695,34	0,00	0,00	45 073,66		
65737	Subv. Fonct. Autres EPL	2 773 765,03	2 713 395,32	0,00	0,00	60 369,71		
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	621 407,10	465 210,53	0,00	0,00	156 196,57		

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	10 370 880,00	9 190 514,89	0,00	16 000,00	1 164 365,11		
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	6 000,00	4 981,00	0,00	0,00	1 019,00		
65821	Déficit des budgets annexes administrati	18 701 573,00	17 782 647,09	0,00	0,00	918 925,91		
65888	Autres	94,00	69,54	0,00	0,00	24,46		
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	296 134,00	261 431,71	0,00	0,00	34 702,29		261 431,71
65861	Frais de personnel	272 334,00	255 638,99	0,00	0,00	16 695,01		
65862	Matériel, équipement et fournitures	23 800,00	5 792,72	0,00	0,00	18 007,28		
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A)= (011+012+014+015+016+017+65+6586)		545 524 154,10	528 609 517,42	584 849,26	16 000,00	16 313 787,42	0,00	529 194 366,68

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
66	Charges financières (B)	4 060 000,00	2 509 654,65	680 650,67	0,00	869 694,68		3 190 305,32
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 379 269,00	3 379 252,45	0,00	0,00	16,55		
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	680 651,00	-869 657,74	680 650,67	0,00	869 658,07		
6688	Autres	80,00	59,94	0,00	0,00	20,06		
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	1 064 423,00	822 954,18	0,00	0,00	241 468,82		822 954,18
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	82 394,00	79 271,18	0,00	0,00	3 122,82		
6712	Amendes fiscales et pénales	12 724,00	1 748,00	0,00	0,00	10 976,00		
6713	Dots et prix	8 597,00	4 145,00	0,00	0,00	4 452,00		
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	363 224,00	360 873,34	0,00	0,00	2 350,66		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	254 766,00	126 995,90	0,00	0,00	127 770,10		
6745	Subv. aux personnes de droit privé	174 500,00	168 150,00	0,00	0,00	6 350,00		
6747	Remises gratuites	20 540,00	10 202,30	0,00	0,00	10 337,70		
678	Autres charges exceptionnelles	147 678,00	71 568,46	0,00	0,00	76 109,54		
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	642 844,25	378 184,00			264 660,25		378 184,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	264 660,25	0,00			264 660,25		
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	378 184,00	378 184,00			0,00		
022	Dépenses imprévues (E)	600 000,00						
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		551 891 421,35	532 320 310,25	1 265 499,93	16 000,00	18 289 611,17	0,00	533 585 810,18

023	Virement à la section d'investissement	30 862 874,44						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	48 000 000,00	50 510 624,86			-2 510 624,86		50 510 624,86
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	1 300 737,38			-1 300 737,38		1 300 737,38
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	1 570 855,66			-1 570 855,66		1 570 855,66
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	47 445 073,00	47 084 105,80			360 967,20		47 084 105,80
6871	Dot. amort. exceptionnels immos	554 927,00	554 926,02			0,98		554 926,02
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		78 862 874,44	50 510 624,86			28 352 249,58		50 510 624,86

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	630 754 295,79	582 830 935,11	1 265 499,93	16 000,00	46 641 860,75	0,00	584 096 435,04
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------	------------------	----------------------	-------------	-----------------------

Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00					
---------------------------------------------------------------------------	-------------	-------------	--	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	630 754 295,79	582 830 935,11	1 265 499,93	16 000,00	46 641 860,75	0,00	584 096 435,04
----------------------------------------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------	------------------	----------------------	-------------	-----------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Pour information : détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	680 650,67
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	869 657,74
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-189 007,07

- (6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 269 484,00	2 901 417,09	1 843 811,23	0,00	-475 744,32
7022	Coupes de bois	0,00	3 030,25	0,00	0,00	-3 030,25
70321	Stationnement et location voie publique	350 000,00	310 098,47	0,00	0,00	39 901,53
70323	Red.occupation dom. public départemental	81 612,00	115 610,39	0,00	0,00	-33 998,39
70388	Autres	68 000,00	57 429,37	0,00	0,00	10 570,63
7062	Redevances services à caractère culturel	500 250,00	539 685,61	0,00	0,00	-39 435,61
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	245 555,00	0,00	0,00	-245 555,00
7068	Autres redevances et droits	260 000,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00
707	Ventes de marchandises	195 620,00	183 701,89	0,00	0,00	11 918,11
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	26 100,00	24 488,00	0,00	0,00	1 612,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	500 000,00	455 571,46	0,00	0,00	44 428,54
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 900 000,00	399 821,25	1 843 811,23	0,00	-343 632,48
70878	Remb. frais par des tiers	350 592,00	533 590,47	0,00	0,00	-182 998,47
7088	Produits activités annexes (abonnements)	37 310,00	32 834,93	0,00	0,00	4 475,07
73	Impôts et taxes (sauf 731)	254 901 726,82	272 831 443,80	0,00	0,00	-17 929 716,98
7321	Taxe départementale publicité foncière	86 966 076,82	101 464 494,70	0,00	0,00	-14 498 417,88
7322	Taxe départ. Add. certains droits enreg.	620 650,00	793 764,81	0,00	0,00	-173 114,81
73261	Attrib. fonds péréquation des DMTO	7 500 000,00	6 753 171,00	0,00	0,00	746 829,00
73262	Attribution fonds solidarité des départ.	7 500 000,00	8 122 875,00	0,00	0,00	-622 875,00
7327	Taxe d'aménagement	3 700 000,00	4 343 720,06	0,00	0,00	-643 720,06
733	Taxes util. services publics et domaine	5 000,00	19 399,17	0,00	0,00	-14 399,17
7342	Taxe sur les conventions d'assurance	70 000 000,00	71 759 020,47	0,00	0,00	-1 759 020,47
7351	Taxe sur consommation finale électricité	5 500 000,00	5 933 453,87	0,00	0,00	-433 453,87
7352	TICPE	72 800 000,00	73 083 561,47	0,00	0,00	-283 561,47
7362	Taxes de séjour	300 000,00	557 983,25	0,00	0,00	-257 983,25
7388	Autres	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
731	Impositions directes	182 408 781,00	183 090 255,00	0,00	0,00	-681 474,00
73111	Taxe foncière sur les propriétés bâties	138 000 000,00	138 363 128,00	0,00	0,00	-363 128,00
73112	Cotisation sur la VAE	18 051 486,00	18 051 486,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	1 410 991,00	1 510 451,00	0,00	0,00	-99 460,00
73121	F.N.G.I.R.	12 743 349,00	12 743 349,00	0,00	0,00	0,00
73122	Fonds péréquation cotis./VA entreprises	1 300 000,00	1 248 339,00	0,00	0,00	51 661,00
73125	Frais taxe foncière propriétés bâties	10 902 955,00	10 902 955,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	270 547,00	0,00	0,00	-270 547,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	90 901 423,10	90 473 757,65	0,00	0,00	427 665,45
7411	Dotation forfaitaire	28 280 439,00	28 279 489,00	0,00	0,00	950,00
74122	Dotation de péréquation urbaine	9 642 429,00	9 642 429,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de compensation	12 470 128,00	12 470 128,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	400 000,00	280 950,82	0,00	0,00	119 049,18
7461	DGD	2 040 303,00	2 040 303,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	300 000,00	69 022,88	0,00	0,00	230 977,12
74718	Autres participations Etat	1 748 840,00	2 151 879,42	0,00	0,00	-403 039,42
7472	Participation régions	557 697,00	174 104,40	0,00	0,00	383 592,60
7473	Participation Départements	23 000,00	15 010,80	0,00	0,00	7 989,20
7474	Participation Communes et interco	365 000,00	359 214,78	0,00	0,00	5 785,22
7475	Group. coll et coll. statut particulier	7 000,00	3 852,78	0,00	0,00	3 147,22
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	280 000,00	328 924,62	0,00	0,00	-48 924,62
74771	Participation Fonds social européen	900 000,00	682 371,72	0,00	0,00	217 628,28
74772	Participation FEDER	202 580,00	195 662,27	0,00	0,00	6 917,73
74778	Autres Participations	0,00	8 546,01	0,00	0,00	-8 546,01
747812	Dotation versée au titre de la PCH	4 601 000,00	4 770 656,91	0,00	0,00	-169 656,91
747813	Dotation versée au titre des MDPH	480 000,00	584 849,26	0,00	0,00	-104 849,26
7478141	Part autonomie	178 624,10	176 992,49	0,00	0,00	1 631,61
7478142	Part prévention	798 962,00	640 134,42	0,00	0,00	158 827,58
74783	Fonds mobilisation départ. Insertion	5 900 000,00	6 153 036,00	0,00	0,00	-253 036,00
74788	Autres	540 466,00	417 830,72	0,00	0,00	122 635,28

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	49 697,00	0,00	0,00	-49 697,00
74832	D.C.R.T.P.	14 700 000,00	14 609 963,00	0,00	0,00	90 037,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	12 004,00	12 004,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonération T.F.B.	157 951,00	157 951,00	0,00	0,00	0,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	5 495 000,00	5 494 905,00	0,00	0,00	95,00
74881	Particip. familles resto, hébergé	820 000,00	699 793,29	0,00	0,00	120 206,71
74888	Autres	0,00	4 055,06	0,00	0,00	-4 055,06
75	Autres produits de gestion courante(4)	19 131 502,00	18 641 566,58	0,00	0,00	489 935,42
7511	Recouvrements sur département, autres CL	60 000,00	70 430,26	0,00	0,00	-10 430,26
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	3 500,00	4 151,80	0,00	0,00	-651,80
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	18 509 000,00	17 857 371,39	0,00	0,00	651 628,61
7518	Recouvrements sur autres redevables	200 000,00	145 346,68	0,00	0,00	54 653,32
752	Revenus des immeubles	259 000,00	237 007,62	0,00	0,00	21 992,38
7535	PCH	100 000,00	327 255,55	0,00	0,00	-227 255,55
7588	Autres produits divers gestion courante	2,00	3,28	0,00	0,00	-1,28
013	Atténuations de charges(4)	1 445 000,00	1 714 406,84	0,00	0,00	-269 406,84
6419	Remboursements rémunérations personnel	565 000,00	649 396,44	0,00	0,00	-84 396,44
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	80 000,00	122 437,20	0,00	0,00	-42 437,20
6479	Rembourst sur autres charges sociales	800 000,00	942 573,20	0,00	0,00	-142 573,20
015	Revenu minimum d'insertion	55 000,00	36 804,25	0,00	0,00	18 195,75
7531	RMI	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	25 000,00	36 804,25	0,00	0,00	-11 804,25
016	Allocation personnalisée d'autonomie	23 425 427,00	23 700 759,84	0,00	0,00	-275 332,84
747811	Dotation versée au titre de l'APA	23 375 427,00	23 639 037,83	0,00	0,00	-263 610,83
7533	APA	50 000,00	61 722,01	0,00	0,00	-11 722,01
017	Revenu de solidarité active	3 214 557,00	3 543 597,16	0,00	0,00	-329 040,16
7475	Group. coll et coll. statut particulier	143 557,00	0,00	0,00	0,00	143 557,00
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	89 000,00	92 754,00	0,00	0,00	-3 754,00
74888	Autres	1 501 000,00	1 540 973,62	0,00	0,00	-39 973,62
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
75342	Allocations forfaitaires	1 400 000,00	1 777 186,41	0,00	0,00	-377 186,41
75343	Allocations forfaitaires majorées	70 000,00	131 732,47	0,00	0,00	-61 732,47
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	950,66	0,00	0,00	-950,66
TOTAL GESTION DES SERVICES		579 752 900,92	596 934 008,21	1 843 811,23	0,00	-19 024 918,52
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)						

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
76	Produits financiers (B)	0,00	12 312,76	0,00	0,00	-12 312,76
7688	Autres	0,00	12 312,76	0,00	0,00	-12 312,76
77	Produits exceptionnels (C) (5)	3 870 500,00	7 736 132,07	0,00	0,00	-3 865 632,07
7711	Débts et pénalités perçus	0,00	4 882,76	0,00	0,00	-4 882,76
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	411,41	0,00	0,00	-411,41
7718	Autres prod. except. opération gestion	3 170 000,00	4 111 862,76	0,00	0,00	-941 862,76
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	175 000,00	49 835,60	0,00	0,00	125 164,40
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 337 850,49	0,00	0,00	-2 337 850,49
7788	Produits exceptionnels divers	525 500,00	1 231 289,05	0,00	0,00	-705 789,05
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		583 623 400,92	604 682 453,04	1 843 811,23	0,00	-22 902 863,35

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	16 445 847,00	16 968 632,32			-522 785,32
722	Immobilisations corporelles	837 474,00	837 469,34			4,66
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	533 742,55			-533 742,55
7768	Neutralisation des amortissements	7 152 742,00	0,00			7 152 742,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	8 455 631,00	15 597 420,43			-7 141 789,43
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		16 445 847,00	16 968 632,32			-522 785,32

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	600 069 247,92	621 651 085,36	1 843 811,23	0,00	-23 425 648,67
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------	-------------	-----------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	30 685 047,87	30 685 047,87			
----------------------------------------------------------------------------	----------------------	----------------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	630 754 295,79	652 336 133,23	1 843 811,23	0,00	-23 425 648,67
----------------------------------------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------	-------------	-----------------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Recettes justifiées non titrées.
 (3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
 (5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	14 908 371	11 099 395	5 762 139	14 324 329	4 203 583	27 429
- Equipements départementaux		7 816 915	3 547	14 188 135	2 270 212	27 429
- Equipements non départementaux (c/204)		3 282 480	5 758 591	136 194	1 933 371	0
- Opérations financières	14 908 371					
Dépenses d'ordre	25 398 070					
Solde d'exécution reporté de N-1	14 292 782					
Total dépenses	54 599 222	11 099 395	5 762 139	16 639 413	4 203 583	27 429
Total recettes	122 815 135	281 201	3 547	5 442 491	211 525	0
Solde d'investissement	68 215 912	-10 818 194	-5 758 591	-11 196 922	-3 992 057	-27 429

RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	0	2 723 024	4 086 216	6 200 735	400 102	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	-2 723 024	-4 086 216	-6 200 735	-400 102	0

FONCTIONNEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	66 885 308	38 894 988	21 740 103	22 806 029	11 846 114	1 550 992
Total recettes	586 646 603	3 121 737	65 464	768 215	1 112 728	328 925
Solde de fonctionnement	519 761 295	-35 773 250	-21 674 639	-22 037 815	-10 733 386	-1 222 067

RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
---------	---------------------------------------------	--------------------------------------	------------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	2 002 760	0	771 512	4 254 476	48 257 170	9 698 904	0	15 676	115 325 743
- Equipements départementaux	509 387	0	0	188	38 666 826	571 537	0	0	64 054 177
- Equipements non départementaux (c/204)	726 512	0	771 512	4 254 288	9 541 214	9 127 367	0	15 676	35 547 205
- Opérations financières									14 908 371
Dépenses d'ordre									27 972 398
Solde d'exécution reporté de N-1									14 292 782
Total dépenses	2 002 760	0	771 512	4 254 476	48 488 520	9 726 798	0	15 676	157 590 922
Total recettes	774 806	0	0	394 000	9 544 151	2 762 767	0	0	142 229 623
Solde d'investissement	-1 227 954	0	-771 512	-3 860 476	-38 944 369	-6 964 031	0	-15 676	-15 361 300

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	81 534	0	0	0	8 240 526	362 053	0	0	22 094 190
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	-81 534	0	0	0	-8 240 526	-362 053	0	0	-22 094 190

FONCTIONNEMENT
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	172 212 784	224 125	52 585 748	148 429 008	22 587 392	21 314 117	6 877	3 012 850	584 096 435
Total recettes	31 616 788	1 577 778	23 700 760	2 002 624	1 657 199	1 235 236	19 399	326 489	654 179 944
Solde de fonctionnement	-140 595 996	1 353 653	-28 884 988	-146 426 384	-20 930 193	-20 078 881	12 522	-2 686 361	70 083 509

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	16 000	0	16 000						
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	-16 000	0	-16 000						

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
----------	---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		54 599 222	11 099 395	5 762 139	16 639 413	4 203 583	27 429
Dépenses réelles		14 908 371	11 099 395	5 762 139	14 324 329	4 203 583	27 429
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0	0	0	0	0	0
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	490 000	0	0	0	0	0
1641	Emprunts en euros	12 836 251	0	0	0	0	0
2031	Frais d'études	0	243 301	0	64 765	159 821	0
2033	Frais d'insertion	0	0	0	0	0	0
204122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0	3 282 480	0	0	0	0
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0	0	10 616	0	23 254	0
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0	0	131 731	0	1 709 020	0
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0
204153	Subv. Grpt : Projet infrastructure	0	0	0	0	0	0
2041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	0	0	3 530 870	0	0	0
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0	0	2 073 731	100 000	40 000	0
2041783	Autres EPL: Projet infrastructure	0	0	0	0	0	0
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0	0	0	0	0	0
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0	0	363	0	0	0
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0	0	0	0	0	0
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0	0	4 280	0	128 320	0
20422	Privé : Bâtiments, installations	0	0	7 002	0	32 776	0
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0	0	0	36 194	0	0
2051	Concessions, droits similaires	0	826 948	0	1 481	3 660	0
208	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	19 450	0
2111	Terrains nus	0	78	0	0	0	0
2115	Terrains bâtis	0	200 000	0	0	0	0
21311	Bâtiments administratifs	0	1 821 669	0	0	0	0
21312	Bâtiments scolaires	0	1 574	0	0	0	0
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0	1	0	0	0	0
2151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
2157	Matériel et outillage technique	0	1 218 405	0	339 512	198 997	24 465
216	Collections et oeuvres d'art	0	0	0	0	18 185	0
2182	Matériel de transport	0	930 659	0	0	0	0
21831	Matériel informatique scolaire	0	0	0	2 245 752	0	0
21838	Autre matériel informatique	0	758 072	0	0	0	0
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0	0	0	380 630	0	0
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0	240 352	0	0	55 588	1 501
2185	Matériel de téléphonie	0	83 571	0	0	0	0
2188	Autres immobilisations corporelles	0	205	0	0	169 861	0
2312	Agencements et aménagements de terrains	0	0	0	0	2 304	0
231312	Bâtiments scolaires	0	0	0	84 413	0	0
231318	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	0	0
231351	Bâtiments publics	0	1 233 303	0	2 345 283	1 554 155	1 463
23151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	3 631	0
23153	Réseaux divers	0	0	0	0	0	0
23157	Matériel et outillage technique	0	121 718	3 547	56 010	32 863	0
2316	Restaur. des collections oeuvres art	0	0	0	0	44 925	0
2317312	Bâtiments scolaires	0	0	0	1 372 657	0	0
2317314	Bâtiments culturels et sportifs	0	0	0	1 590 791	0	0
231735	Installations générales, agencements	0	137 058	0	5 235 970	0	0
23181	Installations générales, agencements et	0	0	0	0	0	0
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	470 873	6 774	0
2748	Autres prêts	0	0	0	0	0	0
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	1 582 120	0	0	0	0	0
458105	Opé/s mdt-GEST° TRANSP SUBSTITUT° REGION	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		25 398 070	0	0	2 315 084	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		16 968 632	0	0	0	0	0
13911	<i>Sub. transf cpte rés. Etat, étab. Nat.</i>	3 478 966	0	0	0	0	0
13912	<i>Sub. transf cpte résultat. Régions</i>	394 325	0	0	0	0	0
13913	<i>Sub. transf cpte résultat. Départements</i>	5 196 977	0	0	0	0	0
13914	<i>Sub. transf cpte résultat. Communes</i>	6 250	0	0	0	0	0
13916	<i>Sub. transf cpte résultat. Autres EPL</i>	300	0	0	0	0	0
139172	<i>Sub. transf cpte résultat.FEDER</i>	40 611	0	0	0	0	0
139173	<i>Sub. transf cpte résultat.FEOGA</i>	2 986	0	0	0	0	0
13918	<i>Autres Sub. Transf équipement</i>	68 438	0	0	0	0	0
13931	<i>Sub. transf cpte résultat. D.G.E.</i>	2 008 661	0	0	0	0	0
13932	<i>Sub. transf cpte résultat. DDEC</i>	4 248 345	0	0	0	0	0
13935	<i>Sub. transf cpte résultat. radars auto.</i>	150 337	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
13938	Autres	1 223	0	0	0	0	0
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	533 743	0	0	0	0	0
231351	Bâtiments publics	37 445	0	0	0	0	0
23151	Réseaux de voirie	769 530	0	0	0	0	0
231735	Installations générales, agencements	27 363	0	0	0	0	0
23181	Installations générales, agencements et	3 130	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		8 429 438	0	0	2 315 084	0	0
204411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	142 467	0	0	0	0	0
204412	Sub nat org pub - Bât. et installations	1 052 342	0	0	0	0	0
2051	Concessions, droits similaires	8 208	0	0	0	0	0
2115	Terrains bâtis	1 817 816	0	0	0	0	0
2117	Bois et forêts	3 750	0	0	0	0	0
2118	Autres terrains	4 050	0	0	0	0	0
21314	Bâtiments culturels et sportifs	1 292 199	0	0	0	0	0
2153	Réseaux divers	32 822	0	0	0	0	0
231312	Bâtiments scolaires	0	0	0	378 116	0	0
231351	Bâtiments publics	71 577	0	0	131 335	0	0
23151	Réseaux de voirie	3 437 031	0	0	0	0	0
23153	Réseaux divers	356 127	0	0	0	0	0
23157	Matériel et outillage technique	1 200	0	0	0	0	0
2317312	Bâtiments scolaires	23 407	0	0	1 805 632	0	0
231735	Installations générales, agencements	186 443	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		14 292 782	0	0	0	0	0

RECETTES							
Total recettes d'investissement		122 815 135	281 201	3 547	5 442 491	211 525	0
Recettes réelles		63 872 779	281 201	3 547	3 127 407	211 525	0
10222	FCTVA	7 473 639	0	0	0	0	0
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	28 913 979	0	0	0	0	0
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0	60 000	0	0	160 840	0
1312	Subv. transf. Régions	0	0	0	0	50 685	0
13172	Subv. transf. FEDER	0	0	0	0	0	0
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	0	0	0	0	0
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	0	0	0	0
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	0	0
1324	Subv. non transf. Communes	0	0	0	0	0	0
13272	Subv. non transf. FEDER	0	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0	0	0	0	0	0
1331	D.G.E. transférable	0	0	0	0	0	0
1332	Dot. Dép. équip. Collèges transférables	0	0	0	2 715 090	0	0
1335	Amendes radars automatiques et de police	0	0	0	0	0	0
1336	Dot. soutien investissement départements	0	221 201	0	0	0	0
1641	Emprunts en euros	27 000 000	0	0	0	0	0
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0
2157	Matériel et outillage technique	0	0	3 547	0	0	0
231351	Bâtiments publics	0	0	0	613	0	0
23151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	0	0
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	411 704	0	0
2748	Autres prêts	0	0	0	0	0	0
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	485 161	0	0	0	0	0
458205	Opé/s mdt-GEST° TRANSP SUBSTITUT° REGION	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		58 940 062	0	0	2 315 084	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		50 510 625	0	0	0	0	0
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	1 570 856	0	0	0	0	0
2111	<i>Terrains nus</i>	496 102	0	0	0	0	0
2151	<i>Réseaux de voirie</i>	249 248	0	0	0	0	0
2157	<i>Matériel et outillage technique</i>	489 535	0	0	0	0	0
2182	<i>Matériel de transport</i>	41 853	0	0	0	0	0
261	<i>Titres de participation</i>	24 000	0	0	0	0	0
28031	<i>Frais d'études</i>	121 471	0	0	0	0	0
28033	<i>Frais d'insertion</i>	3 188	0	0	0	0	0
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	680 266	0	0	0	0	0
2804113	<i>Subv. Etat : Projet infrastructure</i>	50 000	0	0	0	0	0
2804121	<i>Subv. Régions : Bien mobilier, matériel</i>	257 576	0	0	0	0	0
2804122	<i>Subv. Régions : Bâtiments, installations</i>	416 965	0	0	0	0	0
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	482 869	0	0	0	0	0
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	1 900 959	0	0	0	0	0
2804141	<i>Subv. Cne : Bien mobilier, matériel</i>	505 150	0	0	0	0	0
2804142	<i>Subv. Cne : Bâtiments, installations</i>	15 669 184	0	0	0	0	0
2804152	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	65 192	0	0	0	0	0
2804162	<i>Subv. SPIC : Bâtiments, installations</i>	21 748	0	0	0	0	0
28041721	<i>CCAS : Bien mobilier, matériel</i>	2 000	0	0	0	0	0
28041722	<i>CCAS : Bâtiments, installations</i>	284	0	0	0	0	0
28041781	<i>Autres EPL: Bien mobilier, matériel</i>	505 668	0	0	0	0	0
28041782	<i>Autres EPL: Bâtiments, installations</i>	4 915 466	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
28041783	Autres EPL: Projet infrastructure	36 404	0	0	0	0	0
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	79 432	0	0	0	0	0
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 386 289	0	0	0	0	0
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	39 046	0	0	0	0	0
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	273 530	0	0	0	0	0
280422	Privé - Bâtiments et installations	582 375	0	0	0	0	0
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	2 775 216	0	0	0	0	0
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	850 267	0	0	0	0	0
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	2 306	0	0	0	0	0
28051	Concessions et droits similaires	327 389	0	0	0	0	0
2808	Autres immobilisations incorporelles	25 590	0	0	0	0	0
28128	Autres aménagements de terrains	75 701	0	0	0	0	0
281311	Bâtiments administratifs	507 588	0	0	0	0	0
281312	Bâtiments scolaires	2 348 497	0	0	0	0	0
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	67 720	0	0	0	0	0
281314	Bâtiments culturels et sportifs	95 986	0	0	0	0	0
281318	Autres bâtiments publics	470 326	0	0	0	0	0
281328	Autres bâtiments privés	9 050	0	0	0	0	0
281351	Bâtiments publics	3 672 076	0	0	0	0	0
28153	Réseaux divers	899 404	0	0	0	0	0
28157	Matériel et outillage techniques	1 990 284	0	0	0	0	0
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	45 841	0	0	0	0	0
281735	Installations générales (m. à dispo)	3 266 156	0	0	0	0	0
28181	Installations générales, aménagt divers	210 168	0	0	0	0	0
28182	Matériel de transport	455 690	0	0	0	0	0
281831	Matériel informatique scolaire	589 533	0	0	0	0	0
281838	Autre matériel informatique	441 460	0	0	0	0	0
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	125 917	0	0	0	0	0
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	170 012	0	0	0	0	0
28185	Matériel de téléphonie	34 891	0	0	0	0	0
28188	Autres immo. corporelles	186 902	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		8 429 438	0	0	2 315 084	0	0
1318	Autres subventions d'équipement transf.	1 292 199	0	0	0	0	0
1324	Subv. non transf. Communes	1 728 060	0	0	0	0	0
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	97 556	0	0	0	0	0
2031	Frais d'études	898 948	0	0	0	0	0
2033	Frais d'insertion	15 471	0	0	0	0	0
2128	Autres agencements et aménagements	1 620	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
21312	Bâtiments scolaires	150 000	0	0	0	0	0
21318	Autres bâtiments publics	767 186	0	0	0	0	0
21351	Bâtiments publics	50 517	0	0	0	0	0
2151	Réseaux de voirie	83 020	0	0	0	0	0
2182	Matériel de transport	142 467	0	0	0	0	0
238	Avances commandes immo corporelles	3 202 394	0	0	2 315 084	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	2 293	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		66 885 308	38 894 988	21 740 103	22 806 029	11 846 114	1 550 992
Dépenses réelles		16 374 684	38 894 988	21 740 103	22 806 029	11 846 114	1 550 992
60611	Eau et assainissement	0	136 529	0	0	0	0
60612	Energie - Electricité	0	1 347 679	0	0	0	0
60621	Combustibles	0	105 626	0	50 846	174	0
60622	Carburants	0	1 090 468	0	0	0	0
60623	Alimentation	0	110 380	0	0	48	0
60628	Autres fournitures non stockées	0	190 903	0	0	12 948	0
60631	Fournitures d'entretien	0	101 547	0	0	12 250	0
60632	Fournitures de petit équipement	0	1 073 873	0	259 666	97 232	8 521
60633	Fournitures de voirie	0	0	0	0	0	0
60636	Vêtements de travail	0	341 366	0	0	0	0
6064	Fournitures administratives	0	132 392	0	299	848	0
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0	0	0	0	73 870	0
60661	Médicaments	0	0	0	0	0	24 389
60662	Vaccins et sérums	0	0	0	0	0	27 711
60668	Autres produits pharmaceutiques	0	0	0	0	663	4 320
6067	Fournitures scolaires	0	0	0	0	0	0
6068	Autres matières et fournitures	0	177 089	0	0	12 260	0
607	Achats de marchandises	0	456	0	0	79 057	0
611	Contrats de prestations de services	0	18 319	0	100 545	0	0
6132	Locations immobilières	0	442 173	0	0	0	0
6135	Locations mobilières	0	50 168	0	8 779	54 062	0
614	Charges locatives et de copropriété	0	52 852	0	0	0	0
61521	Entretien terrains	0	15 426	0	0	0	0
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	103 906	0	209 736	0	0
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
615232	Entretien, réparations réseaux	0	17 603	0	0	0	0
61551	Entretien matériel roulant	0	102 663	0	0	0	0
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	37 461	0	1 212	2 958	662
6156	Maintenance	0	1 344 840	0	18 595	4 079	0
6161	Multirisques	0	294 312	0	0	0	0
6168	Autres primes d'assurance	0	224 300	0	0	0	0
617	Etudes et recherches	0	68 324	0	0	0	0
6182	Documentation générale et technique	0	70 306	0	865	35 299	0
6183	Frais de formation (personnel extérieur	0	0	0	0	11 149	0
6184	Versements à des organismes de formation	0	277 925	0	0	0	121 664
6185	Frais de colloques et de séminaires	0	1 527	0	0	1 363	0
6188	Autres frais divers	0	14 508	0	0	0	0
6218	Autre personnel extérieur	0	51 646	0	0	0	0
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	31 937	0	0	798	0
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0	0	0	0	0	46 875
62268	Autres honoraires, conseils	0	83 404	0	0	411 481	0
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	119 145	0	0	0	0
6228	Divers	0	60 644	0	0	1 595	221
6231	Annonces et insertions	0	139 355	0	0	290 542	0
6233	Foires et expositions	0	6 700	0	0	2 164	0
6234	Réceptions	0	31 808	0	0	88 885	0
6236	Catalogues et imprimés	0	345 376	0	0	41 864	0
6238	Divers	0	459 480	0	0	372 328	0
6241	Transports de biens	0	5 076	0	0	4 161	0
6245	Transports de personnes extérieures	0	0	0	590 233	664	0
6247	Transports collectifs	0	179 538	0	0	363	0
6248	Divers	0	28 343	0	0	0	0
6251	Voyages, déplacements et missions	0	105 150	0	0	0	0
6255	Frais de déménagement	0	6 490	0	0	0	412
6261	Frais d'affranchissement	0	290 495	0	119	0	0
6262	Frais de télécommunications	0	756 642	0	0	0	0
627	Services bancaires et assimilés	562	1 561	0	0	0	0
6281	Concours divers (cotisations)	0	84 881	0	0	11 187	0
6282	Frais de gardiennage	0	40 861	0	0	11 142	0
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	35 174	0	0	0	0
62878	Remboursement de frais à des tiers	0	34 056	0	6 439	15 771	0
6288	Autres services extérieurs	0	26 865	0	0	226 574	60
6331	Versement de transport	0	194 745	0	76 020	34 318	8 149

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	104 506	0	68 086	23 433	4 314
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	34 999	0	22 735	7 832	1 438
63512	Taxes foncières	0	167 120	0	0	0	0
63513	Autres impôts locaux	0	618	0	0	0	0
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	0	0	0	0	0
6358	Autres droits	0	0	0	0	294	0
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	20 102	0	0	0	0
64111	Rémunération principale titulaires	0	12 325 742	0	7 497 145	2 606 739	481 133
64112	SFT, indemnité résidence	0	181 837	0	93 195	35 995	6 527
64113	NBI	0	131 965	0	73 851	48 341	11 408
64118	Autres indemnités titulaires	0	1 048 350	0	344 479	332 241	16 921
64121	Rémunération principale	0	0	0	0	0	0
64123	Indemnités d'attente	0	0	0	0	0	0
64126	Indemnités de licenciement	0	0	0	0	0	0
64128	Autres indemnités	0	0	0	0	0	0
64131	Rémunérations non tit.	0	1 441 949	0	1 150 523	348 795	48 758
64138	Autres	0	42 523	0	4 733	14 893	1 944
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0	2 757	0	2 951	20 631	0
64162	Emplois d'avenir	0	15 853	0	18 130	7 070	0
64168	Autres emplois d'insertion	0	54 558	0	0	1 747	0
6417	Rémunérations des apprentis	0	107 228	0	0	3 833	0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	1 962 809	0	1 311 808	449 178	79 194
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	3 433 705	0	2 558 675	742 473	140 126
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0	192 668	0	0	0	0
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	0	58 329	0	37 890	13 054	2 397
6473	Allocations de chômage	0	502 871	0	0	0	0
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	116 599	0	0	0	0
6478	Autres charges sociales diverses	0	2 317 043	0	0	0	0
6488	Autres charges	0	87 594	0	6 698	13 508	330
65111	Famille et enfance	0	0	0	0	0	0
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	0	0	0	0	0	0
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	0	0	0	0	0	0
651122	Allocation compensatrice tierce personne	0	0	0	0	0	0
651128	Autres	0	0	0	0	0	0
651141	APA à domicile au serv. Aide Dom.	0	0	0	0	0	0
651142	APA versée au bénéficiaire	0	0	0	0	0	0
651143	APA versée bénéf. en étab.	0	0	0	0	0	0
651144	APA versée à l'étab.	0	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
6512	Secours d'urgence	0	0	0	0	0	0
6513	Bourses	0	0	0	0	0	0
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	0	289 679	0	0	71 650	154 565
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0	0	0	0	0	0
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0	0	0	0	0	0
6518	Autres (primes, dots)	0	0	0	0	10 800	0
65211	Frais de scolarité	0	0	0	0	0	0
65212	Frais périscolaires	0	0	0	0	0	0
6522	Accueil familial	0	0	0	0	0	0
6523	Frais d'hospitalisation	0	0	0	0	0	0
652411	Foyers enf, centres et hot. mat.	0	0	0	0	0	0
652412	Mais. enf. caract. social	0	0	0	0	0	0
652413	Lieux de vie et d'accueil	0	0	0	0	0	0
65242	Frais séj. étab. adultes hand	0	0	0	0	0	0
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	0	0	0	0	0	0
6525	Frais d'inhumation	0	0	0	0	0	0
6531	Indemnités	0	981 602	0	0	0	0
6532	Frais de mission et de déplacement	0	44 446	0	0	0	0
6533	Cotisations de retraite	0	76 472	0	0	0	0
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	297 211	0	0	0	0
6535	Formation	0	11 278	0	0	0	0
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	789	0	0	0	0
6541	Créances admises en non-valeur	0	5 978	0	0	0	0
6542	Créances éteintes	0	0	0	0	0	0
65511	Etablissements publics	0	0	0	3 955 555	0	0
65512	Etablissements privés	0	0	0	1 610 146	0	0
6553	Service d'incendie	0	0	21 600 000	0	0	0
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0	0	0	0	0	0
6556	Contributions à des fonds	0	0	0	0	0	0
6561	Org. de regroup. (synd. Mixte, entente)	0	0	35 732	0	0	0
6565	Versments au titre du contrat d'avenir	0	0	0	0	0	0
6568	Autres participations	0	0	30 063	42 155	1 576 427	341 994
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0	220 883	3 840	0	253 777	16 898
65735	Group. coll et coll. statut particulier	0	0	0	0	103 745	0
65737	Subv. Fonct. Autres EPL	0	0	0	2 668 895	44 500	0
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0	23 688	0	0	61 000	0
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0	1 483 412	70 468	15 025	2 973 910	0
6577	Remises gracieuses	0	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	0	0	0	0	0	0
65821	Déficit des budgets annexes administrati	0	0	0	0	0	0
65861	Frais de personnel	255 639	0	0	0	0	0
65862	Matériel, équipement et fournitures	5 793	0	0	0	0	0
65888	Autres	3	2	0	0	0	0
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 379 252	0	0	0	0	0
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-189 007	0	0	0	0	0
6688	Autres	60	0	0	0	0	0
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	79 271	0	0	0	0	0
6712	Amendes fiscales et pénales	0	0	0	0	0	0
6713	Dots et prix	0	0	0	0	0	0
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	27 429	0	0	0	0
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	13 091	0	0	0	60
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0	0	0	0	168 150	0
6747	Remises gracieuses	0	0	0	0	0	0
678	Autres charges exceptionnelles	17 634	3 009	0	0	0	0
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0	0	0	0	0	0
739261	Fonds de péréquation des DMTO	5 761 528	0	0	0	0	0
739262	Fonds solidarité en faveur des départ.	5 183 330	0	0	0	0	0
73928	Autres reversements sur droits d'enreg.	1 880 619	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>50 510 625</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>50 510 625</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
675	<i>Valeurs comptables immobilisations cédée</i>	<i>1 300 737</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	<i>1 570 856</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>47 084 106</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
6871	<i>Dot. amort. exceptionnels immos</i>	<i>554 926</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		586 646 603	3 121 737	65 464	768 215	1 112 728	328 925
Recettes réelles		538 992 923	3 121 737	65 464	768 215	1 112 728	328 925
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	646 717	0	0	0	0
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	78 333	0	0	0	0
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0	942 573	0	0	0	0
7022	Coupes de bois	0	0	0	0	0	0
70321	Stationnement et location voie publique	0	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
70323	Red.occupation dom. public départemental	0	0	0	0	0	0
70388	Autres	0	2	0	51 105	6 322	0
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	529 991	0
70632	Redevances services à caractère loisir	0	0	0	0	0	0
707	Ventes de marchandises	0	0	0	0	110 525	0
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0	3 563	0	0	0	0
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	0	0	0	0	0
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0	0	0	0	0	0
70878	Remb. frais par des tiers	0	409 828	0	0	0	0
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	29 949	0	0	2 223	0
73111	Taxe foncière sur les propriétés bâties	138 363 128	0	0	0	0	0
73112	Cotisation sur la VAE	18 051 486	0	0	0	0	0
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	1 510 451	0	0	0	0	0
73121	F.N.G.I.R.	12 743 349	0	0	0	0	0
73122	Fonds péréquation cotis./VA entreprises	1 248 339	0	0	0	0	0
73125	Frais taxe foncière propriétés bâties	10 902 955	0	0	0	0	0
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	270 547	0	0	0	0	0
7321	Taxe départementale publicité foncière	101 464 495	0	0	0	0	0
7322	Taxe départ. Add. certains droits enreg.	793 765	0	0	0	0	0
73261	Attrib. fonds péréquation des DMTO	6 753 171	0	0	0	0	0
73262	Attribution fonds solidarité des départ.	8 122 875	0	0	0	0	0
7327	Taxe d'aménagement	4 343 720	0	0	0	0	0
733	Taxes util. services publics et domaine	0	0	0	0	0	0
7342	Taxe sur les conventions d'assurance	71 759 020	0	0	0	0	0
7351	Taxe sur consommation finale électricité	5 933 454	0	0	0	0	0
7352	TICPE	73 083 561	0	0	0	0	0
7362	Taxes de séjour	557 983	0	0	0	0	0
7411	Dotations forfaitaire	28 279 489	0	0	0	0	0
74122	Dotations de péréquation urbaine	9 642 429	0	0	0	0	0
74123	Dotations de compensation	12 470 128	0	0	0	0	0
744	FCTVA	280 951	0	0	0	0	0
7461	DGD	2 040 303	0	0	0	0	0
74712	Emplois d'avenir	0	69 023	0	0	0	0
74718	Autres participations Etat	1 548 101	0	0	0	363 880	0
7472	Participation régions	0	0	0	0	76 744	0
7473	Participation Départements	0	0	0	15 011	0	0
7474	Participation Communes et interco	0	0	0	0	19 122	0
7475	Group. coll et coll. statut particulier	0	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	0	0	0	0	0	328 925
74771	Participation Fonds social européen	0	682 372	0	0	0	0
74772	Participation FEDER	0	11 614	0	0	0	0
74778	Autres Participations	0	8 546	0	0	0	0
747811	Dotation versée au titre de l'APA	0	0	0	0	0	0
747812	Dotation versée au titre de la PCH	0	0	0	0	0	0
747813	Dotation versée au titre des MDPH	0	0	0	0	0	0
7478141	Part autonomie	0	0	0	0	0	0
7478142	Part prévention	0	0	0	0	0	0
74783	Fonds mobilisation départ. Insertion	6 153 036	0	0	0	0	0
74788	Autres	0	0	0	0	0	0
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	49 697	0	0	0	0	0
74832	D.C.R.T.P.	14 609 963	0	0	0	0	0
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	12 004	0	0	0	0	0
74834	Etat - Compens. exonération T.F.B.	157 951	0	0	0	0	0
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	5 494 905	0	0	0	0	0
74881	Particip. familles resto, hébergé	0	0	0	699 793	0	0
74888	Autres	0	4 055	0	0	0	0
7511	Recouvrements sur département, autres CL	0	0	0	0	0	0
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	0	0	0	0	0	0
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	0	0	0	0	0	0
7518	Recouvrements sur autres redevables	0	0	0	0	0	0
752	Revenus des immeubles	0	126 678	65 464	0	0	0
7533	APA	0	0	0	0	0	0
75342	Allocations forfaitaires	0	0	0	0	0	0
75343	Allocations forfaitaires majorées	0	0	0	0	0	0
7535	PCH	0	0	0	0	0	0
7588	Autres produits divers gestion courante	0	2	0	0	0	0
7688	Autres	12 313	0	0	0	0	0
7711	Dédits et pénalités perçus	0	4 843	0	40	0	0
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0	0	0	0	0	0
7718	Autres prod. except. opération gestion	0	465	0	0	0	0
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	9 403	0	0	3 920	0
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 337 850	0	0	0	0	0
7788	Produits exceptionnels divers	1 503	93 772	0	2 265	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		16 968 632	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		16 968 632	0	0	0	0	0
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	837 469	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
7761	<i>Différences sur réalisations (négatives)</i>	533 743	0	0	0	0	0
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	15 597 420	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	30 685 048	0	0	0	0	0

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
INVESTISSEMENT										
DEPENSES										
Total dépenses d'investissement		2 002 760	0	771 512	4 254 476	48 488 520	9 726 798	0	15 676	157 590 922
Dépenses réelles		2 002 760	0	771 512	4 254 476	48 257 170	9 698 904	0	15 676	115 325 743
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0	0	0	0	49 130	0	0	0	49 130
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0	0	0	0	0	0	0	0	490 000
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	0	12 836 251
2031	Frais d'études	0	0	0	0	1 216 992	83 582	0	0	1 768 461
2033	Frais d'insertion	0	0	0	0	20 983	0	0	0	20 983
204122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	74 621	0	0	74 621
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	307 487	0	0	0	0	0	0	0	307 487
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	307 486	0	0	0	0	100 000	0	0	3 689 966
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	71 264	311 609	0	3 418	420 160
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0	0	0	0	6 057 149	8 310 369	0	0	16 208 269
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0	0	0	0	37 400	148 177	0	12 258	197 835
204153	Subv. Grpt : Projet infrastructure	0	0	0	0	345 000	0	0	0	345 000
2041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	3 530 870
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0	0	0	2 966 835	0	0	0	0	5 180 566
2041783	Autres EPL: Projet infrastructure	0	0	0	0	125 000	0	0	0	125 000
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0	0	0	0	17 241	0	0	0	17 241
204182	Autres org pub - Bât. et installations	71 250	0	759 667	0	38 114	22 893	0	0	892 287
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0	0	0	0	2 837 220	0	0	0	2 837 220
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	40 289	0	11 845	34 687	0	80 235	0	0	299 655
20422	Privé : Bâtiments, installations	0	0	0	1 252 766	12 825	79 463	0	0	1 384 833
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	36 194
2051	Concessions, droits similaires	0	0	0	0	2 684	11 136	0	0	845 909
208	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	15 831	20 651	0	0	55 932
2111	Terrains nus	0	0	0	0	1 529 157	0	0	0	1 529 235
2115	Terrains bâtis	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
21311	Bâtiments administratifs	0	0	0	0	0	0	0	0	1 821 669
21312	Bâtiments scolaires	0	0	0	0	0	0	0	0	1 574
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0	0	0	0	0	0	0	0	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
2151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	806 398	0	0	0	806 398
2157	Matériel et outillage technique	0	0	0	188	44 245	83 549	0	0	1 909 361
216	Collections et oeuvres d'art	0	0	0	0	0	0	0	0	18 185
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	930 659
21831	Matériel informatique scolaire	0	0	0	0	0	0	0	0	2 245 752
21838	Autre matériel informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	758 072
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0	0	0	0	0	0	0	0	380 630
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0	0	0	0	0	6 713	0	0	304 153
2185	Matériel de téléphonie	0	0	0	0	0	0	0	0	83 571
2188	Autres immobilisations corporelles	19 348	0	0	0	0	0	0	0	189 414
2312	Agencements et aménagements de terrains	0	0	0	0	93 124	28 842	0	0	124 270
231312	Bâtiments scolaires	0	0	0	0	0	0	0	0	84 413
231318	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	0	34 829	0	0	34 829
231351	Bâtiments publics	473 103	0	0	0	0	231 354	0	0	5 838 660
23151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	33 184 599	0	0	0	33 188 230
23153	Réseaux divers	0	0	0	0	424 745	17 413	0	0	442 158
23157	Matériel et outillage technique	0	0	0	0	0	0	0	0	214 138
2316	Restaur. des collections oeuvres art	0	0	0	0	0	0	0	0	44 925
2317312	Bâtiments scolaires	0	0	0	0	0	0	0	0	1 372 657
2317314	Bâtiments culturels et sportifs	0	0	0	0	0	0	0	0	1 590 791
231735	Installations générales, agencements	0	0	0	0	934 317	0	0	0	6 307 345
23181	Installations générales, agencements et	16 936	0	0	0	0	53 468	0	0	70 404
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	0	393 752	0	0	0	871 399
2748	Autres prêts	1 499	0	0	0	0	0	0	0	1 499
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0	0	0	0	0	0	0	0	1 582 120
458105	Opé/s mdt-GEST° TRANSP SUBSTITUT° REGION	765 362	0	0	0	0	0	0	0	765 362
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	231 350	27 894	0	0	27 972 398
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	16 968 632
13911	<i>Sub. transf cpte rés. Etat, étab. Nat.</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	3 478 966
13912	<i>Sub. transf cpte résult. Régions</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	394 325
13913	<i>Sub. transf cpte résult. Départements</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	5 196 977
13914	<i>Sub. transf cpte résult. Communes</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	6 250
13916	<i>Sub. transf cpte résult. Autres EPL</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	300
139172	<i>Sub. transf cpte résult. FEDER</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	40 611
139173	<i>Sub. transf cpte résult. FEOGA</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	2 986

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
13918	Autres Sub. Transf équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	68 438
13931	Sub. transf cpte résult. D.G.E.	0	0	0	0	0	0	0	0	2 008 661
13932	Sub. transf cpte résult. DDEC	0	0	0	0	0	0	0	0	4 248 345
13935	Sub. transf cpte résult. radars auto.	0	0	0	0	0	0	0	0	150 337
13938	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	1 223
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0	0	0	0	0	0	0	0	533 743
231351	Bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	37 445
23151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	769 530
231735	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	0	27 363
23181	Installations générales, agencements et	0	0	0	0	0	0	0	0	3 130
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	231 350	27 894	0	0	11 003 765
204411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0	0	0	0	0	0	0	0	142 467
204412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0	0	0	0	0	0	0	0	1 052 342
2051	Concessions, droits similaires	0	0	0	0	0	0	0	0	8 208
2115	Terrains bâtis	0	0	0	0	0	0	0	0	1 817 816
2117	Bois et forêts	0	0	0	0	0	0	0	0	3 750
2118	Autres terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	4 050
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0	0	0	0	0	0	0	0	1 292 199
2153	Réseaux divers	0	0	0	0	0	0	0	0	32 822
231312	Bâtiments scolaires	0	0	0	0	0	0	0	0	378 116
231351	Bâtiments publics	0	0	0	0	0	27 894	0	0	230 806
23151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	231 350	0	0	0	3 668 381
23153	Réseaux divers	0	0	0	0	0	0	0	0	356 127
23157	Matériel et outillage technique	0	0	0	0	0	0	0	0	1 200
2317312	Bâtiments scolaires	0	0	0	0	0	0	0	0	1 829 039
231735	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	0	186 443
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	14 292 782

RECETTES

Total recettes d'investissement	774 806	0	0	394 000	9 544 151	2 762 767	0	0	142 229 623
Recettes réelles	774 806	0	0	394 000	9 312 801	2 734 873	0	0	80 712 939
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	7 473 639
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	0	0	0	0	0	28 913 979
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0	0	0	0	2 529 959	9 765	0	2 760 564
1312	Subv. transf. Régions	0	0	0	0	9 020	2 340	0	62 045
13172	Subv. transf. FEDER	0	0	0	0	113 846	0	0	113 846

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	0	0	4 200	0	0	0	0	4 200
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	0	0	125 612	0	0	0	125 612
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	1 890 289	0	0	0	1 890 289
1324	Subv. non transf. Communes	0	0	0	0	3 397 029	0	0	0	3 397 029
13272	Subv. non transf. FEDER	0	0	0	0	259 653	0	0	0	259 653
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0	0	0	0	171 172	0	0	0	171 172
1331	D.G.E. transférable	0	0	0	0	0	2 722 768	0	0	2 722 768
1332	Dot. Dép. équip. Collèges transférables	0	0	0	0	0	0	0	0	2 715 090
1335	Amendes radars automatiques et de police	0	0	0	0	352 970	0	0	0	352 970
1336	Dot. soutien investissement départements	0	0	0	0	0	0	0	0	221 201
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	0	27 000 000
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0	0	0	389 800	0	0	0	0	389 800
2157	Matériel et outillage technique	0	0	0	0	91	0	0	0	3 638
231351	Bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	613
23151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	46 295	0	0	0	46 295
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	0	416 865	0	0	0	828 569
2748	Autres prêts	9 444	0	0	0	0	0	0	0	9 444
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0	0	0	0	0	0	0	0	485 161
458205	Opé/s mdt-GEST° TRANSP SUBSTITUT° REGION	765 362	0	0	0	0	0	0	0	765 362
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	231 350	27 894	0	0	61 514 390
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	50 510 625
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	1 570 856
2111	<i>Terrains nus</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	496 102
2151	<i>Réseaux de voirie</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	249 248
2157	<i>Matériel et outillage technique</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	489 535
2182	<i>Matériel de transport</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	41 853
261	<i>Titres de participation</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	24 000
28031	<i>Frais d'études</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	121 471
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	3 188
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	680 266
2804113	<i>Subv. Etat : Projet infrastructure</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
2804121	<i>Subv. Régions : Bien mobilier, matériel</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	257 576
2804122	<i>Subv. Régions : Bâtiments, installations</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	416 965
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	482 869
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	1 900 959
2804141	<i>Subv. Cne : Bien mobilier, matériel</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	505 150

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
2804142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	15 669 184
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	65 192
2804162	Subv. SPIC : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	21 748
28041721	CCAS : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
28041722	CCAS : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	284
28041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	505 668
28041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	4 915 466
28041783	Autres EPL: Projet infrastructure	0	0	0	0	0	0	0	0	36 404
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0	0	0	0	0	0	0	0	79 432
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0	0	0	0	0	0	0	0	1 386 289
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0	0	0	0	0	0	0	0	39 046
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0	0	0	0	0	0	0	0	273 530
280422	Privé - Bâtiments et installations	0	0	0	0	0	0	0	0	582 375
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0	0	0	0	0	0	0	0	2 775 216
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0	0	0	0	0	0	0	0	850 267
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0	0	0	0	0	0	0	0	2 306
28051	Concessions et droits similaires	0	0	0	0	0	0	0	0	327 389
2808	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	25 590
28128	Autres aménagements de terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	75 701
281311	Bâtiments administratifs	0	0	0	0	0	0	0	0	507 588
281312	Bâtiments scolaires	0	0	0	0	0	0	0	0	2 348 497
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	67 720
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0	0	0	0	0	0	0	0	95 986
281318	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	470 326
281328	Autres bâtiments privés	0	0	0	0	0	0	0	0	9 050
281351	Bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	3 672 076
28153	Réseaux divers	0	0	0	0	0	0	0	0	899 404
28157	Matériel et outillage techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	1 990 284
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	0	45 841
281735	Installations générales (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	0	3 266 156
28181	Installations générales, aménagt divers	0	0	0	0	0	0	0	0	210 168
28182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	455 690
281831	Matériel informatique scolaire	0	0	0	0	0	0	0	0	589 533
281838	Autre matériel informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	441 460
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0	0	0	0	0	0	0	0	125 917
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	170 012
28185	Matériel de téléphonie	0	0	0	0	0	0	0	0	34 891

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
28188	Autres immo. corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	186 902
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	231 350	27 894	0	0	11 003 765
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	0	0	0	0	0	0	0	1 292 199
1324	Subv. non transf. Communes	0	0	0	0	0	0	0	0	1 728 060
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0	0	0	0	0	0	0	0	97 556
2031	Frais d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	898 948
2033	Frais d'insertion	0	0	0	0	0	0	0	0	15 471
2128	Autres agencements et aménagements	0	0	0	0	0	0	0	0	1 620
21312	Bâtiments scolaires	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
21318	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	767 186
21351	Bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	50 517
2151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	83 020
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	142 467
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	0	231 350	27 894	0	0	5 776 722
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	2 293

FONCTIONNEMENT

DEPENSES										
Total dépenses de fonctionnement	172 212 784	224 125	52 585 748	148 429 008	22 587 392	21 314 117	6 877	3 012 850	584 096 435	
Dépenses réelles	172 212 784	224 125	52 585 748	148 429 008	22 587 392	21 314 117	6 877	3 012 850	533 585 810	
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	136 529	
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	91 235	0	0	1 438 914	
60621	Combustibles	0	0	0	0	0	0	0	156 646	
60622	Carburants	0	0	0	0	0	0	0	1 090 468	
60623	Alimentation	0	0	0	0	0	500	0	110 927	
60628	Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	13 274	0	0	217 125	
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	483	0	114 281	
60632	Fournitures de petit équipement	4 371	0	0	147	297 782	85 891	0	1 827 483	
60633	Fournitures de voirie	0	0	0	0	860 544	0	0	860 544	
60636	Vêtements de travail	0	0	0	0	0	480	0	341 846	
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	133 540	
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 910	0	0	0	0	0	0	75 780	
60661	Médicaments	0	0	0	0	0	0	0	24 389	
60662	Vaccins et sérums	0	0	0	0	0	0	0	27 711	
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 885	0	0	0	222	364	0	7 455	
6067	Fournitures scolaires	7 080	0	0	0	0	0	0	7 080	

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
6068	Autres matières et fournitures	396	0	0	0	0	24 668	0	0	214 413
607	Achats de marchandises	0	0	0	0	0	46 181	0	0	125 694
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	152 361	823 861	0	0	0	1 095 086
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	359	1 395	0	0	443 927
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	108 642	12 620	0	0	234 270
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0	0	0	52 852
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	193 425	141 972	0	0	350 823
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	0	0	0	21 260	4 679	0	0	339 581
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	0	24 166	2 040 997	21 927	0	0	2 087 090
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	119 214	0	0	0	136 817
61551	Entretien matériel roulant	0	0	0	0	18 313	5 870	0	0	126 846
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	21 464	63 607	0	0	127 365
6156	Maintenance	0	0	0	0	12 677	20 413	0	0	1 400 604
6161	Multirisques	0	0	0	0	0	0	0	0	294 312
6168	Autres primes d'assurance	335	0	0	0	0	0	0	0	224 634
617	Etudes et recherches	0	0	0	59 160	56 234	131 912	0	0	315 630
6182	Documentation générale et technique	0	0	0	0	0	0	0	0	106 471
6183	Frais de formation (personnel extérieur	765	0	0	0	0	840	0	0	12 754
6184	Versements à des organismes de formation	10 585	0	0	0	0	0	0	0	410 175
6185	Frais de colloques et de séminaires	9 805	0	0	0	0	11 851	0	0	24 546
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	1 132	84	0	0	15 723
6218	Autre personnel extérieur	18 373	0	0	3 432	0	3 356	0	0	76 807
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 157	0	0	1 780	0	1 070	0	0	38 741
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	29 634	0	0	0	0	0	0	0	76 509
62268	Autres honoraires, conseils	16 099	0	0	8 100	146 156	614	0	0	665 854
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 656	0	0	0	714	0	0	0	122 514
6228	Divers	266 656	0	0	14 818	95 598	218 108	0	0	657 638
6231	Annonces et insertions	0	0	0	0	351	5 087	0	0	435 335
6233	Foires et expositions	0	0	0	0	0	0	0	0	8 864
6234	Réceptions	0	0	0	0	0	447	0	1 241	122 381
6236	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	0	387 241
6238	Divers	0	0	0	0	0	6 624	0	0	838 432
6241	Transports de biens	0	0	0	0	12 590	1 758	0	0	23 585
6245	Transports de personnes extérieures	2 207 288	0	0	0	0	407 283	0	0	3 205 468
6247	Transports collectifs	0	0	0	0	0	0	0	0	179 902
6248	Divers	0	0	0	0	0	520	0	0	28 863

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
6251	Voyages, déplacements et missions	919 496	0	0	15 319	190 380	283	0	0	1 230 628
6255	Frais de déménagement	0	0	0	0	0	0	0	0	6 903
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0	0	0	290 614
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	7	0	0	0	756 648
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	913	0	0	3 035
6281	Concours divers (cotisations)	4 460	0	0	0	23 836	19 045	0	0	143 408
6282	Frais de gardiennage	1 999	0	0	0	39 070	18 614	0	0	111 685
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	35 174
62878	Remboursement de frais à des tiers	64 631	0	0	0	0	1 022	0	0	121 920
6288	Autres services extérieurs	0	0	0	0	39 681	578	0	0	293 758
6331	Versement de transport	255 190	0	0	39 858	86 939	24 813	0	3 724	723 756
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	233 193	0	0	21 014	74 705	22 077	0	1 972	553 299
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	77 730	0	0	7 005	25 187	7 410	0	657	184 994
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	167 120
63513	Autres impôts locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	618
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	0	0	0	27 729	0	0	0	27 729
6358	Autres droits	0	0	0	0	0	0	0	0	294
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	0	0	0	199 184	0	0	0	219 286
64111	Rémunération principale titulaires	16 564 059	0	0	2 402 094	9 538 900	2 318 464	0	261 917	53 996 192
64112	SFT, indemnité résidence	271 530	0	0	49 195	147 189	35 602	0	4 052	825 121
64113	NBI	273 709	0	0	55 783	78 690	23 775	0	3 400	700 923
64118	Autres indemnités titulaires	753 520	0	0	106 089	1 305 427	175 368	0	18 939	4 101 334
64121	Rémunération principale	8 958 299	0	0	0	0	0	0	0	8 958 299
64123	Indemnités d'attente	8 508	0	0	0	0	0	0	0	8 508
64126	Indemnités de licenciement	27 769	0	0	0	0	0	0	0	27 769
64128	Autres indemnités	2 955	0	0	0	0	0	0	0	2 955
64131	Rémunérations non tit.	2 391 312	0	0	227 531	372 179	533 924	0	0	6 514 972
64138	Autres	114 349	0	0	6 064	16 858	27 921	0	0	229 284
6414	Personnel rémunéré à la vacation	39 515	0	0	0	0	4 204	0	0	70 058
64162	Emplois d'avenir	0	0	0	0	0	20 355	0	0	61 408
64168	Autres emplois d'insertion	0	0	0	0	0	0	0	0	56 305
6417	Rémunérations des apprentis	711	0	0	0	20 310	15 756	0	0	147 839
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 545 884	0	0	387 457	1 313 748	453 063	0	33 148	11 536 288
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 224 226	0	0	700 637	2 601 120	640 623	6 877	70 170	16 118 633
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0	0	0	0	0	0	0	0	192 668
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	129 552	0	0	11 675	41 504	12 350	0	1 095	307 845
6473	Allocations de chômage	94 063	0	0	0	0	0	0	0	596 934

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	0	0	0	116 599
6478	Autres charges sociales diverses	41 532	0	0	0	0	0	0	0	2 358 575
6488	Autres charges	58 228	0	0	5 245	24 005	22 145	0	150	217 902
65111	Famille et enfance	1 071 689	0	0	0	0	0	0	0	1 071 689
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	17 284 292	0	0	0	0	0	0	0	17 284 292
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	2 027 552	0	0	0	0	0	0	0	2 027 552
651122	Allocation compensatrice tierce personne	3 305 966	0	0	0	0	0	0	0	3 305 966
651128	Autres	3 857	0	0	0	0	0	0	0	3 857
651141	APA à domicile au serv. Aide Dom.	0	0	13 535 276	0	0	0	0	0	13 535 276
651142	APA versée au bénéficiaire	0	0	21 179 616	0	0	0	0	0	21 179 616
651143	APA versée bénéf. en étab.	0	0	1 832 758	0	0	0	0	0	1 832 758
651144	APA versée à l'étab.	0	0	16 038 097	0	0	0	0	0	16 038 097
6512	Secours d'urgence	800 350	0	0	0	0	0	0	0	800 350
6513	Bourses	500	0	0	0	0	0	0	0	500
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	8 251 920	0	0	849 787	0	0	0	0	9 617 600
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0	0	0	115 597 941	0	0	0	0	115 597 941
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0	0	0	19 974 028	0	0	0	0	19 974 028
6518	Autres (primes, dots)	51 153	0	0	317 138	0	0	0	0	379 090
65211	Frais de scolarité	74 029	0	0	0	0	0	0	0	74 029
65212	Frais périscolaires	169 169	0	0	0	0	0	0	0	169 169
6522	Accueil familial	4 209 570	0	0	0	0	0	0	0	4 209 570
6523	Frais d'hospitalisation	8 939	0	0	0	0	0	0	0	8 939
652411	Foyers enf, centres et hot. mat.	646 539	0	0	0	0	0	0	0	646 539
652412	Mais. enf. caract. social	11 798 676	0	0	0	0	0	0	0	11 798 676
652413	Lieux de vie et d'accueil	1 703 986	0	0	0	0	0	0	0	1 703 986
65242	Frais séj. étab. adultes hand	35 420 840	0	0	0	0	0	0	0	35 420 840
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	19 191 729	0	0	0	0	0	0	0	19 191 729
6525	Frais d'inhumation	2 932	0	0	0	0	0	0	0	2 932
6531	Indemnités	0	0	0	0	0	0	0	0	981 602
6532	Frais de mission et de déplacement	0	0	0	0	0	0	0	0	44 446
6533	Cotisations de retraite	0	0	0	0	0	0	0	0	76 472
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	0	0	0	0	0	0	0	297 211
6535	Formation	0	0	0	0	0	0	0	0	11 278
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	0	0	0	0	0	0	0	789
6541	Créances admises en non-valeur	34 555	203 323	0	0	0	0	0	0	243 856

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
6542	Créances éteintes	23 284	20 802	0	26 369	13 794	0	0	0	84 249
65511	Etablissements publics	0	0	0	0	0	0	0	0	3 955 555
65512	Etablissements privés	0	0	0	0	0	0	0	0	1 610 146
6553	Service d'incendie	0	0	0	0	0	0	0	0	21 600 000
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0	0	0	0	0	12 225 925	0	0	12 225 925
6556	Contributions à des fonds	351 500	0	0	0	0	0	0	0	351 500
6561	Org. de regroup. (synd. Mixte, entente)	0	0	0	0	661 505	1 567 148	0	0	2 264 385
6565	Versments au titre du contrat d'avenir	0	0	0	1 775 000	0	0	0	0	1 775 000
6568	Autres participations	1 357 290	0	0	10 000	336 822	471 322	0	0	4 166 073
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	1 030	0	0	140 000	20 000	79 690	0	0	736 118
65735	Group. coll et coll. statut particulier	0	0	0	0	0	74 950	0	0	178 695
65737	Subv. Fonct. Autres EPL	0	0	0	0	0	0	0	0	2 713 395
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	126 041	0	0	252 530	50 000	204 481	0	0	717 741
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	1 369 337	0	0	2 916 936	18 581	1 088 299	0	2 608 240	12 544 208
6577	Remises gracieuses	0	0	0	6 627	0	0	0	0	6 627
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	0	0	0	0	1 905	3 076	0	0	4 981
65821	Déficit des budgets annexes administrati	17 782 647	0	0	2 089 977	0	0	0	0	19 872 625
65861	Frais de personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	255 639
65862	Matériel, équipement et fournitures	0	0	0	0	0	0	0	0	5 793
65888	Autres	65	0	0	0	0	0	0	0	70
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0	0	3 379 252
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0	0	0	0	0	0	0	0	-189 007
6688	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	60
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0	0	0	0	0	0	0	0	79 271
6712	Amendes fiscales et pénales	1 748	0	0	0	0	0	0	0	1 748
6713	Dots et prix	0	0	0	0	0	0	0	4 145	4 145
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	0	0	7 900	333 444	0	0	0	368 773
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	65 194	0	0	165 846	48 650	0	0	0	292 841
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0	0	0	0	0	0	0	0	168 150
6747	Remises gracieuses	10 202	0	0	0	0	0	0	0	10 202
678	Autres charges exceptionnelles	50 606	0	0	0	0	320	0	0	71 568
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	378 184	0	0	0	0	0	0	0	378 184
739261	Fonds de péréquation des DMTO	0	0	0	0	0	0	0	0	5 761 528
739262	Fonds solidarité en faveur des départ.	0	0	0	0	0	0	0	0	5 183 330
73928	Autres reversements sur droits d'enreg.	0	0	0	0	0	0	0	0	1 880 619
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	50 510 625
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	50 510 625

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300 737
6761	Différences sur réalisations (positives)	0	0	0	0	0	0	0	0	1 570 856
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	47 084 106
6871	Dot. amort. exceptionnels immos	0	0	0	0	0	0	0	0	554 926
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES										
Total recettes de fonctionnement		31 616 788	1 577 778	23 700 760	2 002 624	1 657 199	1 235 236	19 399	326 489	654 179 944
Recettes réelles		31 616 788	1 577 778	23 700 760	2 002 624	1 657 199	1 235 236	19 399	326 489	606 526 264
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 679	0	0	0	0	0	0	0	649 396
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	44 104	0	0	0	0	0	0	0	122 437
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0	0	0	0	0	0	0	0	942 573
7022	Coupes de bois	0	0	0	0	0	3 030	0	0	3 030
70321	Stationnement et location voie publique	0	0	0	0	310 098	0	0	0	310 098
70323	Red.occupation dom. public départemental	0	0	0	0	115 610	0	0	0	115 610
70388	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	57 429
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	0	9 695	0	0	539 686
70632	Redevances services à caractère loisir	0	0	0	0	0	245 555	0	0	245 555
707	Ventes de marchandises	0	0	0	0	0	73 177	0	0	183 702
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0	0	0	0	0	20 925	0	0	24 488
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	0	0	0	455 571	0	0	0	455 571
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 917 143	0	0	0	0	0	0	326 489	2 243 632
70878	Remb. frais par des tiers	0	0	0	0	123 762	0	0	0	533 590
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	0	0	0	96	567	0	0	32 835
73111	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0	0	0	0	0	0	138 363 128
73112	Cotisation sur la VAE	0	0	0	0	0	0	0	0	18 051 486
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	0	0	0	0	0	0	0	0	1 510 451
73121	F.N.G.I.R.	0	0	0	0	0	0	0	0	12 743 349
73122	Fonds péréquation cotis./VA entreprises	0	0	0	0	0	0	0	0	1 248 339
73125	Frais taxe foncière propriétés bâties	0	0	0	0	0	0	0	0	10 902 955
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	270 547
7321	Taxe départementale publicité foncière	0	0	0	0	0	0	0	0	101 464 495
7322	Taxe départ. Add. certains droits enreg.	0	0	0	0	0	0	0	0	793 765
73261	Attrib. fonds péréquation des DMTO	0	0	0	0	0	0	0	0	6 753 171
73262	Attribution fonds solidarité des départ.	0	0	0	0	0	0	0	0	8 122 875

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
7327	Taxe d'aménagement	0	0	0	0	0	0	0	0	4 343 720
733	Taxes util. services publics et domaine	0	0	0	0	0	0	19 399	0	19 399
7342	Taxe sur les conventions d'assurance	0	0	0	0	0	0	0	0	71 759 020
7351	Taxe sur consommation finale électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	5 933 454
7352	TICPE	0	0	0	0	0	0	0	0	73 083 561
7362	Taxes de séjour	0	0	0	0	0	0	0	0	557 983
7411	Dotation forfaitaire	0	0	0	0	0	0	0	0	28 279 489
74122	Dotation de péréquation urbaine	0	0	0	0	0	0	0	0	9 642 429
74123	Dotation de compensation	0	0	0	0	0	0	0	0	12 470 128
744	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	280 951
7461	DGD	0	0	0	0	0	0	0	0	2 040 303
74712	Emplois d'avenir	0	0	0	0	0	0	0	0	69 023
74718	Autres participations Etat	53 431	0	0	0	0	186 467	0	0	2 151 879
7472	Participation régions	0	0	0	0	0	97 360	0	0	174 104
7473	Participation Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	15 011
7474	Participation Communes et interco	0	0	0	0	0	340 093	0	0	359 215
7475	Group. coll et coll. statut particulier	0	0	0	0	0	3 853	0	0	3 853
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	0	0	0	92 754	0	0	0	0	421 679
74771	Participation Fonds social européen	0	0	0	0	0	0	0	0	682 372
74772	Participation FEDER	0	0	0	0	0	184 048	0	0	195 662
74778	Autres Participations	0	0	0	0	0	0	0	0	8 546
747811	Dotation versée au titre de l'APA	0	0	23 639 038	0	0	0	0	0	23 639 038
747812	Dotation versée au titre de la PCH	4 770 657	0	0	0	0	0	0	0	4 770 657
747813	Dotation versée au titre des MDPH	584 849	0	0	0	0	0	0	0	584 849
7478141	Part autonomie	176 992	0	0	0	0	0	0	0	176 992
7478142	Part prévention	640 134	0	0	0	0	0	0	0	640 134
74783	Fonds mobilisation départ. Insertion	0	0	0	0	0	0	0	0	6 153 036
74788	Autres	101 870	0	0	0	294 548	21 413	0	0	417 831
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0	0	0	0	0	0	0	0	49 697
74832	D.C.R.T.P.	0	0	0	0	0	0	0	0	14 609 963
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0	0	0	0	0	0	0	0	12 004
74834	Etat - Compens. exonération T.F.B.	0	0	0	0	0	0	0	0	157 951
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	0	0	0	0	0	0	0	0	5 494 905
74881	Particip. familles resto, hébergé	0	0	0	0	0	0	0	0	699 793
74888	Autres	0	1 540 974	0	0	0	0	0	0	1 545 029
7511	Recouvrements sur département, autres CL	70 430	0	0	0	0	0	0	0	70 430

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	4 152	0	0	0	0	0	0	0	4 152
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	17 857 371	0	0	0	0	0	0	0	17 857 371
7518	Recouvrements sur autres redevables	145 347	0	0	0	0	0	0	0	145 347
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	44 866	0	0	237 008
7533	APA	0	0	61 722	0	0	0	0	0	61 722
75342	Allocations forfaitaires	0	0	0	1 777 186	0	0	0	0	1 777 186
75343	Allocations forfaitaires majorées	0	0	0	131 732	0	0	0	0	131 732
7535	PCH	327 256	0	0	0	0	0	0	0	327 256
7588	Autres produits divers gestion courante	2	0	0	0	0	0	0	0	3
7688	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	12 313
7711	Dédits et pénalités perçus	0	0	0	0	0	0	0	0	4 883
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	411	36 804	0	0	0	0	0	0	37 216
7718	Autres prod. except. opération gestion	4 111 398	0	0	0	0	0	0	0	4 111 863
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	36 512	0	0	0	0	0	0	0	49 836
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	2 337 850
7788	Produits exceptionnels divers	772 049	0	0	951	357 512	4 188	0	0	1 232 240
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	16 968 632
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	16 968 632
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	837 469
7761	<i>Différences sur réalisations (négatives)</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	533 743
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	15 597 420
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	30 685 048

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		40 306 440,67
Dépenses réelles		14 908 370,84
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	490 000,00
1641	Emprunts en euros	12 836 250,54
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	1 582 120,30
Dépenses d'ordre		25 398 069,83
040	Opérations ordre transf. entre sections	16 968 632,32
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. Nat.	3 478 966,31
13912	Sub. transf cpte résultat. Régions	394 325,28
13913	Sub. transf cpte résultat. Départements	5 196 977,35
13914	Sub. transf cpte résultat. Communes	6 250,00
13916	Sub. transf cpte résultat. Autres EPL	300,00
139172	Sub. transf cpte résultat.FEDER	40 611,27
139173	Sub. transf cpte résultat.FEOGA	2 986,00
13918	Autres Sub. Transf équipement	68 438,00
13931	Sub. transf cpte résultat. D.G.E.	2 008 660,73
13932	Sub. transf cpte résultat. DDEC	4 248 345,29
13935	Sub. transf cpte résultat. radars auto.	150 337,20
13938	Autres	1 223,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	533 742,55
231351	Bâtiments publics	37 445,44
23151	Réseaux de voirie	769 530,27
231735	Installations générales, agencements	27 363,43
23181	Installations générales, agencements et	3 130,20
041	Opérations patrimoniales	8 429 437,51
204411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	142 467,11
204412	Sub nat org pub - Bât. et installations	1 052 341,59
2051	Concessions, droits similaires	8 208,00
2115	Terrains bâtis	1 817 816,04
2117	Bois et forêts	3 750,00
2118	Autres terrains	4 050,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	1 292 199,00
2153	Réseaux divers	32 821,50
231351	Bâtiments publics	71 576,53
23151	Réseaux de voirie	3 437 031,06
23153	Réseaux divers	356 126,85
23157	Matériel et outillage technique	1 200,00
2317312	Bâtiments scolaires	23 407,15
231735	Installations générales, agencements	186 442,68
RECETTES		122 812 841,35
Recettes réelles		63 872 778,98
10222	FCTVA	7 473 639,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	28 913 978,68
1641	Emprunts en euros	27 000 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	485 161,20
Recettes d'ordre		58 940 062,37
040	Opérations ordre transf. entre sections	50 510 624,86
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	1 570 855,66
2111	Terrains nus	496 101,86
2151	Réseaux de voirie	249 248,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
2157	Matériel et outillage technique	489 534,56
2182	Matériel de transport	41 852,96
261	Titres de participation	24 000,00
28031	Frais d'études	121 470,62
28033	Frais d'insertion	3 188,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	680 266,32
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	50 000,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	257 576,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	416 964,98
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	482 869,27
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 900 959,10
2804141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	505 150,39
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	15 669 183,73
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	65 191,67
2804162	Subv. SPIC : Bâtiments, installations	21 748,47
28041721	CCAS : Bien mobilier, matériel	2 000,00
28041722	CCAS : Bâtiments, installations	284,00
28041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	505 667,52
28041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	4 915 465,56
28041783	Autres EPL: Projet infrastructure	36 404,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	79 432,46
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 386 288,59
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	39 046,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	273 530,27
280422	Privé - Bâtiments et installations	582 375,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	2 775 216,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	850 267,33
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	2 305,60
28051	Concessions et droits similaires	327 389,49
2808	Autres immobilisations incorporelles	25 590,00
28128	Autres aménagements de terrains	75 701,00
281311	Bâtiments administratifs	507 588,00
281312	Bâtiments scolaires	2 348 497,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	67 720,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	95 986,00
281318	Autres bâtiments publics	470 326,00
281328	Autres bâtiments privés	9 050,00
281351	Bâtiments publics	3 672 075,65
28153	Réseaux divers	899 404,00
28157	Matériel et outillage techniques	1 990 283,64
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	45 841,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	3 266 156,00
28181	Installations générales, aménagt divers	210 167,93
28182	Matériel de transport	455 690,09
281831	Matériel informatique scolaire	589 532,63
281838	Autre matériel informatique	441 459,76
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	125 917,29
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	170 011,76
28185	Matériel de téléphonie	34 891,32
28188	Autres immo. corporelles	186 902,38
041	Opérations patrimoniales	8 429 437,51
1318	Autres subventions d'équipement transf.	1 292 199,00
1324	Subv. non transf. Communes	1 728 060,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	97 556,04
2031	Frais d'études	898 948,46
2033	Frais d'insertion	15 471,10
2128	Autres agencements et aménagements	1 620,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
21312	Bâtiments scolaires	150 000,00
21318	Autres bâtiments publics	767 185,56
21351	Bâtiments publics	50 516,53
2151	Réseaux de voirie	83 019,50
2182	Matériel de transport	142 467,11
238	Avances commandes immo corporelles	3 202 394,21

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		66 885 308,36
Dépenses réelles		16 374 683,50
627	Services bancaires et assimilés	561,60
65861	Frais de personnel	255 638,99
65862	Matériel, équipement et fournitures	5 792,72
65888	Autres	2,69
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 379 252,45
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-189 007,07
6688	Autres	59,94
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	79 271,18
678	Autres charges exceptionnelles	17 634,00
739261	Fonds de péréquation des DMTO	5 761 528,00
739262	Fonds solidarité en faveur des départ.	5 183 330,00
73928	Autres reversements sur droits d'enreg.	1 880 619,00
Dépenses d'ordre		50 510 624,86
042	Opérations ordre transf. entre sections	50 510 624,86
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	1 300 737,38
6761	Différences sur réalisations (positives)	1 570 855,66
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	47 084 105,80
6871	Dot. amort. exceptionnels immos	554 926,02
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
RECETTES		555 961 555,02
Recettes réelles		538 992 922,70
73111	Taxe foncière sur les propriétés bâties	138 363 128,00
73112	Cotisation sur la VAE	18 051 486,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	1 510 451,00
73121	F.N.G.I.R.	12 743 349,00
73122	Fonds péréquation cotis./VA entreprises	1 248 339,00
73125	Frais taxe foncière propriétés bâties	10 902 955,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	270 547,00
7321	Taxe départementale publicité foncière	101 464 494,70
7322	Taxe départ. Add. certains droits enreg.	793 764,81
73261	Attrib. fonds péréquation des DMTO	6 753 171,00
73262	Attribution fonds solidarité des départ.	8 122 875,00
7327	Taxe d'aménagement	4 343 720,06
7342	Taxe sur les conventions d'assurance	71 759 020,47
7351	Taxe sur consommation finale électricité	5 933 453,87
7352	TICPE	73 083 561,47
7362	Taxes de séjour	557 983,25
7411	Dotation forfaitaire	28 279 489,00
74122	Dotation de péréquation urbaine	9 642 429,00
74123	Dotation de compensation	12 470 128,00
744	FCTVA	280 950,82
7461	DGD	2 040 303,00
74718	Autres participations Etat	1 548 101,00
74783	Fonds mobilisation départ. Insertion	6 153 036,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	49 697,00
74832	D.C.R.T.P.	14 609 963,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	12 004,00
74834	Etat - Compens. exonération T.F.B.	157 951,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	5 494 905,00
7688	Autres	12 312,76
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 337 850,49
7788	Produits exceptionnels divers	1 503,00
Recettes d'ordre		16 968 632,32
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	16 968 632,32
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	837 469,34
7761	<i>Différences sur réalisations (négatives)</i>	533 742,55
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	15 597 420,43
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A/10

FONCTION 0 – Services généraux (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)	21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41 Subvention globale	48 Autres	
DEPENSES REELLES		10 882 636,02	0,00	216 758,91	0,00	0,00	11 099 394,93
Equipements départementaux		7 600 156,02	0,00	216 758,91	0,00	0,00	7 816 914,93
2031	Frais d'études	243 301,20	0,00	0,00	0,00	0,00	243 301,20
2051	Concessions, droits similaires	610 188,80	0,00	216 758,91	0,00	0,00	826 947,71
2111	Terrains nus	78,29	0,00	0,00	0,00	0,00	78,29
2115	Terrains bâtis	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
21311	Bâtiments administratifs	1 821 669,25	0,00	0,00	0,00	0,00	1 821 669,25
21312	Bâtiments scolaires	1 574,40	0,00	0,00	0,00	0,00	1 574,40
21314	Bâtiments culturels et sportifs	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
2157	Matériel et outillage technique	1 218 405,23	0,00	0,00	0,00	0,00	1 218 405,23
2182	Matériel de transport	930 658,50	0,00	0,00	0,00	0,00	930 658,50
21838	Autre matériel informatique	758 071,81	0,00	0,00	0,00	0,00	758 071,81
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	240 352,33	0,00	0,00	0,00	0,00	240 352,33
2185	Matériel de téléphonie	83 571,42	0,00	0,00	0,00	0,00	83 571,42
2188	Autres immobilisations corporelles	204,56	0,00	0,00	0,00	0,00	204,56
231351	Bâtiments publics	1 233 303,20	0,00	0,00	0,00	0,00	1 233 303,20
23157	Matériel et outillage technique	121 717,96	0,00	0,00	0,00	0,00	121 717,96
231735	Installations générales, agencements	137 058,07	0,00	0,00	0,00	0,00	137 058,07
Equipements non départementaux (c/204)		3 282 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 282 480,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	3 282 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 282 480,00
RECETTES REELLES		281 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 201,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
1336	Dot. soutien investissement départements	221 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00	221 201,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
DEPENSES REELLES		25 613 518,94	10 105 666,93	1 411 798,26	671 734,60	947 318,36	144 950,57	38 894 987,66
60611	Eau et assainissement	0,00	136 528,55	0,00	0,00	0,00	0,00	136 528,55
60612	Energie - Electricité	0,00	1 347 679,34	0,00	0,00	0,00	0,00	1 347 679,34
60621	Combustibles	0,00	105 626,46	0,00	0,00	0,00	0,00	105 626,46
60622	Carburants	0,00	1 090 468,42	0,00	0,00	0,00	0,00	1 090 468,42
60623	Alimentation	0,00	110 379,57	0,00	0,00	0,00	0,00	110 379,57
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	190 902,63	0,00	0,00	0,00	0,00	190 902,63
60631	Fournitures d'entretien	0,00	101 547,47	0,00	0,00	0,00	0,00	101 547,47
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 073 873,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 073 873,00
60636	Vêtements de travail	0,00	341 366,04	0,00	0,00	0,00	0,00	341 366,04

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
		6064	Fournitures administratives			0,00	132 392,27	
6068	Autres matières et fournitures	0,00	177 088,89	0,00	0,00	0,00	0,00	177 088,89
607	Achats de marchandises	0,00	456,29	0,00	0,00	0,00	0,00	456,29
611	Contrats de prestations de services	0,00	18 318,50	0,00	0,00	0,00	0,00	18 318,50
6132	Locations immobilières	0,00	442 172,70	0,00	0,00	0,00	0,00	442 172,70
6135	Locations mobilières	4 416,98	42 750,63	0,00	3 000,00	0,00	0,00	50 167,61
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	52 851,51	0,00	0,00	0,00	0,00	52 851,51
61521	Entretien terrains	0,00	15 426,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 426,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	103 906,01	0,00	0,00	0,00	0,00	103 906,01
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	17 603,46	0,00	0,00	0,00	0,00	17 603,46
61551	Entretien matériel roulant	0,00	102 663,30	0,00	0,00	0,00	0,00	102 663,30
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	37 461,11	0,00	0,00	0,00	0,00	37 461,11
6156	Maintenance	0,00	1 344 839,77	0,00	0,00	0,00	0,00	1 344 839,77
6161	Multirisques	0,00	294 312,28	0,00	0,00	0,00	0,00	294 312,28
6168	Autres primes d'assurance	0,00	224 299,63	0,00	0,00	0,00	0,00	224 299,63
617	Etudes et recherches	0,00	68 323,50	0,00	0,00	0,00	0,00	68 323,50
6182	Documentation générale et technique	0,00	70 306,42	0,00	0,00	0,00	0,00	70 306,42
6184	Versements à des organismes de formation	277 925,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	277 925,35
6185	Frais de colloques et de séminaires	364,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 162,86	1 526,86
6188	Autres frais divers	14 407,65	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 507,65
6218	Autre personnel extérieur	51 646,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 646,37
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	382,63	31 554,57	0,00	0,00	0,00	0,00	31 937,20
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	83 403,69	0,00	0,00	0,00	0,00	83 403,69
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	119 144,61	0,00	0,00	0,00	0,00	119 144,61
6228	Divers	0,00	58 856,59	0,00	0,00	0,00	1 787,04	60 643,63
6231	Annonces et insertions	0,00	139 354,95	0,00	0,00	0,00	0,00	139 354,95
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	6 700,20	0,00	0,00	6 700,20
6234	Réceptions	0,00	11 007,42	0,00	20 800,56	0,00	0,00	31 807,98
6236	Catalogues et imprimés	0,00	153 436,70	0,00	191 939,63	0,00	0,00	345 376,33
6238	Divers	0,00	10 185,73	0,00	449 294,21	0,00	0,00	459 479,94
6241	Transports de biens	0,00	5 076,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 076,00
6247	Transports collectifs	39 972,53	139 565,86	0,00	0,00	0,00	0,00	179 538,39
6248	Divers	0,00	28 342,99	0,00	0,00	0,00	0,00	28 342,99
6251	Voyages, déplacements et missions	105 150,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 150,40
6255	Frais de déménagement	6 490,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 490,15
6261	Frais d'affranchissement	0,00	290 495,20	0,00	0,00	0,00	0,00	290 495,20
6262	Frais de télécommunications	0,00	756 641,72	0,00	0,00	0,00	0,00	756 641,72
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 560,85	0,00	0,00	0,00	0,00	1 560,85
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	64 498,78	0,00	0,00	0,00	20 382,00	84 880,78
6282	Frais de gardiennage	0,00	40 860,61	0,00	0,00	0,00	0,00	40 860,61

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
		6283	Frais de nettoyage des locaux			0,00	35 174,22	
62878	Remboursement de frais à des tiers	0,00	34 056,32	0,00	0,00	0,00	0,00	34 056,32
6288	Autres services extérieurs	0,00	26 864,93	0,00	0,00	0,00	0,00	26 864,93
6331	Versement de transport	194 744,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 744,93
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	104 505,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 505,97
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	34 999,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 999,36
63512	Taxes foncières	0,00	167 120,28	0,00	0,00	0,00	0,00	167 120,28
63513	Autres impôts locaux	0,00	618,00	0,00	0,00	0,00	0,00	618,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	20 101,96	0,00	0,00	0,00	0,00	20 101,96
64111	Rémunération principale titulaires	12 325 742,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 325 742,10
64112	SFT, indemnité résidence	181 837,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 837,17
64113	NBI	131 965,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 965,43
64118	Autres indemnités titulaires	1 048 349,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 048 349,90
64131	Rémunérations non tit.	1 441 949,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 441 949,33
64138	Autres	42 522,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 522,93
6414	Personnel rémunéré à la vacation	2 756,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 756,68
64162	Emplois d'avenir	15 852,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 852,73
64168	Autres emplois d'insertion	54 557,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 557,80
6417	Rémunérations des apprentis	107 227,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 227,79
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 962 808,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 962 808,94
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 433 705,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 433 705,04
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	192 668,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192 668,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	58 328,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 328,59
6473	Allocations de chômage	502 870,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	502 870,61
6475	Médecine du travail, pharmacie	90 722,26	25 877,23	0,00	0,00	0,00	0,00	116 599,49
6478	Autres charges sociales diverses	2 317 043,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 317 043,00
6488	Autres charges	87 593,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 593,94
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	0,00	0,00	0,00	0,00	289 678,80	0,00	289 678,80
6531	Indemnités	0,00	0,00	981 602,40	0,00	0,00	0,00	981 602,40
6532	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	44 446,06	0,00	0,00	0,00	44 446,06
6533	Cotisations de retraite	0,00	0,00	76 471,63	0,00	0,00	0,00	76 471,63
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	0,00	297 211,17	0,00	0,00	0,00	297 211,17
6535	Formation	0,00	0,00	11 278,25	0,00	0,00	0,00	11 278,25
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	0,00	788,75	0,00	0,00	0,00	788,75
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	5 978,29	0,00	0,00	0,00	0,00	5 978,29
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	0,00	0,00	220 882,56	0,00	220 882,56

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
		65738	Subv. fonct. Autres organismes publics			0,00	0,00	
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	780 000,00	168 725,00	0,00	0,00	436 757,00	97 930,20	1 483 412,20
65888	Autres	1,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,68
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	27 429,34	0,00	0,00	0,00	0,00	27 429,34
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	13 091,34	0,00	0,00	0,00	0,00	13 091,34
678	Autres charges exceptionnelles	8,70	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 008,70
RECETTES REELLES		1 740 903,23	678 302,64	0,00	0,00	682 371,72	20 159,90	3 121 737,49
6419	Remboursements rémunérations personnel	646 717,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	646 717,29
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	78 333,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 333,19
6479	Rembourst sur autres charges sociales	942 573,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	942 573,20
70388	Autres	0,00	1,52	0,00	0,00	0,00	0,00	1,52
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	3 563,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 563,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	409 828,31	0,00	0,00	0,00	0,00	409 828,31
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	29 949,15	0,00	0,00	0,00	0,00	29 949,15
74712	Emplois d'avenir	69 022,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 022,88
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	682 371,72	0,00	682 371,72
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 613,89	11 613,89
74778	Autres Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 546,01	8 546,01
74888	Autres	4 055,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 055,06
752	Revenus des immeubles	0,00	126 677,95	0,00	0,00	0,00	0,00	126 677,95
7588	Autres produits divers gestion courante	1,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,61
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	4 842,76	0,00	0,00	0,00	0,00	4 842,76
7718	Autres prod. except. opération gestion	0,00	465,00	0,00	0,00	0,00	0,00	465,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	9 402,85	0,00	0,00	0,00	0,00	9 402,85
7788	Produits exceptionnels divers	200,00	93 572,10	0,00	0,00	0,00	0,00	93 772,10

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A/1/1

FONCTION 1 – Sécurité (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	5 757 858,90	4 280,00	5 762 138,90
Equipements départementaux		0,00	0,00	3 547,44	0,00	3 547,44
23157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	3 547,44	0,00	3 547,44
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	5 754 311,46	4 280,00	5 758 591,46
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	10 615,76	0,00	10 615,76
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00	131 730,52	0,00	131 730,52
2041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	3 530 869,85	0,00	3 530 869,85
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0,00	0,00	2 073 731,16	0,00	2 073 731,16
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	362,59	0,00	362,59
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	4 280,00	4 280,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	7 001,58	0,00	7 001,58
RECETTES REELLES		0,00	0,00	3 547,44	0,00	3 547,44
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	3 547,44	0,00	3 547,44

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	7 500,00	21 702 540,00	30 063,20	21 740 103,20
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	21 600 000,00	0,00	21 600 000,00
6561	Org. de regroup. (synd. Mixte, entente)	0,00	0,00	35 732,00	0,00	35 732,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	30 063,20	30 063,20
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	3 840,00	0,00	3 840,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	7 500,00	62 968,00	0,00	70 468,00
RECETTES REELLES		0,00	65 464,00	0,00	0,00	65 464,00
752	Revenus des immeubles	0,00	65 464,00	0,00	0,00	65 464,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	13 955 697,91	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	13 919 503,91	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	64 765,20	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	1 480,81	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	76 638,32	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	2 245 751,55	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	380 630,23	0,00
231312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	84 412,74	0,00
231351	Bâtiments publics	0,00	0,00	2 339 524,79	0,00
23157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	56 009,82	0,00
2317312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	1 372 656,82	0,00
2317314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	1 590 790,60	0,00
231735	Installations générales, agencements	0,00	0,00	5 235 969,77	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	470 873,26	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	36 194,00	0,00
204122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	36 194,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	3 127 406,90	0,00
1332	Dot. Dép. équip. Collèges transférables	0,00	0,00	2 715 090,00	0,00
231351	Bâtiments publics	0,00	0,00	613,26	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	411 703,64	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
DEPENSES REELLES		1 198 636,28	0,00	18 284 636,65	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	50 845,57	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	259 557,16	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	100 545,31	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	8 779,12	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	200 592,14	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	1 211,98	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	18 594,76	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	11 534,89	0,00	64 485,31	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 948,66	0,00	62 137,19	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 023,35	0,00	20 711,73	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	692 076,81	0,00	6 805 068,06	0,00
64112	SFT, indemnité résidence	9 389,50	0,00	83 805,21	0,00
64113	NBI	8 775,55	0,00	65 075,23	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	48 240,96	0,00	296 238,22	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
				64131	Rémunérations non tit.
64138	Autres	2 020,02	0,00	2 712,77	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	2 951,34	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	18 129,97	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	111 715,60	0,00	1 200 092,51	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	206 304,24	0,00	2 352 371,23	0,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	3 372,10	0,00	34 518,00	0,00
6488	Autres charges	2 015,00	0,00	4 682,50	0,00
65511	Etablissements publics	0,00	0,00	3 955 555,00	0,00
65512	Etablissements privés	0,00	0,00	1 610 145,60	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00
65737	Subv. Fonct. Autres EPL	0,00	0,00	10 527,00	0,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	68 421,21	0,00
70388	Autres	0,00	0,00	51 105,40	0,00
7473	Participation Départements	0,00	0,00	15 010,80	0,00
74881	Particip. familles resto, héberg	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	40,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	2 265,01	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	368 631,49	14 324 329,40
Equipements départementaux		0,00	0,00	268 631,49	14 188 135,40
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	64 765,20
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	1 480,81
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	262 873,54	339 511,86
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	2 245 751,55
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	380 630,23
231312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	84 412,74
231351	Bâtiments publics	0,00	0,00	5 757,95	2 345 282,74
23157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	56 009,82
2317312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	1 372 656,82
2317314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	1 590 790,60
231735	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	5 235 969,77
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	470 873,26
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	100 000,00	136 194,00
204122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	36 194,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	3 127 406,90
1332	Dot. Dép. équip. Collèges transférables	0,00	0,00	0,00	2 715 090,00
231351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	613,26
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	411 703,64

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		62 233,00	0,00	3 260 523,56	22 806 029,49
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	50 845,57
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	109,20	259 666,36
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	299,39	299,39
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	100 545,31
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	8 779,12
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	9 143,47	209 735,61
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	1 211,98
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	18 594,76
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	865,40	865,40
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	590 232,92	590 232,92
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	118,80	118,80
62878	Remboursement de frais à des tiers	0,00	0,00	6 439,06	6 439,06
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	76 020,20
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	68 085,85
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	22 735,08
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	7 497 144,87
64112	SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	93 194,71
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	73 850,78
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	344 479,18
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	1 150 523,34
64138	Autres	0,00	0,00	0,00	4 732,79

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00	0,00	2 951,34
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	18 129,97
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	1 311 808,11
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	2 558 675,47
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	0,00	0,00	0,00	37 890,10
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	6 697,50
65511	Etablissements publics	0,00	0,00	0,00	3 955 555,00
65512	Etablissements privés	0,00	0,00	0,00	1 610 145,60
6568	Autres participations	0,00	0,00	42 155,00	42 155,00
65737	Subv. Fonct. Autres EPL	62 233,00	0,00	2 596 135,32	2 668 895,32
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	0,00	15 025,00	15 025,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	699 793,29	768 214,50
70388	Autres	0,00	0,00	0,00	51 105,40
7473	Participation Départements	0,00	0,00	0,00	15 010,80
74881	Particip. familles resto, hébergt	0,00	0,00	699 793,29	699 793,29
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	40,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	2 265,01

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	2 358 614,14	420 688,11
Equipements départementaux		0,00	0,00	1 935 317,18	180 934,59
2031	Frais d'études	0,00	0,00	146 200,66	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	3 660,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	19 450,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	188 669,24	8 838,15
216	Collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	3 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	33 035,04	7 590,98
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 493,36	161 505,46
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	2 304,00	0,00
231351	Bâtiments publics	0,00	0,00	1 496 236,72	0,00
23151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	3 631,02	0,00
23157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	32 863,20	0,00
2316	Restaur. des collections oeuvres art	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	6 773,94	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	423 296,96	239 753,52
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	23 253,52
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00	392 520,48	216 500,00
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	30 776,48	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	211 525,49	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	160 840,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	50 685,49	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES REELLES		1 675 309,03	2 907 885,35	3 178 250,33	894 791,44
60621	Combustibles	0,00	0,00	173,60	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	47,91	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	12 947,98	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	12 249,83	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	95 939,69	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	73 870,06
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	10 338,86
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	79 056,71	0,00
6135	Locations mobilières	240,00	45 792,23	6 440,89	1 588,80
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	2 370,30	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	2 763,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	5 391,47	0,00	29 907,65
6183	Frais de formation (personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	11 149,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	535,98	378,12
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	797,62	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	411 480,94	0,00
6228	Divers	0,00	1 595,14	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	290 541,52	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	800,00	1 363,84	0,00
6234	Réceptions	0,00	4 712,59	75 591,03	2 250,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	22 278,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	225,60	0,00	3 935,52	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	664,10
6247	Transports collectifs	363,37	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 250,00	0,00	630,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	11 141,85	0,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	133 286,47	11 833,37	77 815,70
6331	Versement de transport	12 632,79	7 349,63	10 917,43	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 637,12	3 006,73	8 618,73	3 360,69
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 233,86	1 002,22	2 872,94	1 120,23
6358	Autres droits	0,00	294,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	811 613,77	375 840,39	793 160,74	423 645,01
64112	SFT, indemnité résidence	14 380,87	5 847,58	9 597,83	2 671,57
64113	NBI	7 824,24	4 178,35	26 321,72	7 169,50
64118	Autres indemnités titulaires	210 566,28	20 362,87	73 974,79	16 261,18
64131	Rémunérations non tit.	46 195,74	11 679,37	284 845,90	0,00
64138	Autres	1 482,58	30,54	13 094,49	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	7 070,46	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	1 747,30	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	3 833,48	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	118 874,69	52 276,60	187 168,36	56 497,35
6453	Cotisations aux caisses de retraites	226 846,52	105 648,20	233 499,60	119 718,87
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	3 722,86	1 670,45	4 788,36	1 867,05
6488	Autres charges	7 250,98	1 480,00	3 112,50	1 365,00
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres (primes, dots)	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	100 000,00	395 000,00	0,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	15 000,00	125 101,00	39 518,40	42 652,70
65735	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00	103 745,00	0,00
65737	Subv. Fonct. Autres EPL	6 000,00	38 500,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	61 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	1 488 220,00	254 880,00	10 500,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	168 150,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	73 282,70	992 839,57	4 000,00
70388	Autres	0,00	0,00	6 322,45	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	529 990,61	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	110 525,28	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	319 497,18	4 000,00
7472	Participation régions	0,00	71 050,00	5 694,40	0,00
7474	Participation Communes et interco	0,00	0,00	19 121,98	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 232,70	1 687,67	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
DEPENSES REELLES		1 140 000,00	153 960,42	130 320,20	0,00	4 203 582,87
Equipements départementaux		0,00	153 960,42	0,00	0,00	2 270 212,19
2031	Frais d'études	0,00	13 620,00	0,00	0,00	159 820,66
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	3 660,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	19 450,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	1 489,64	0,00	0,00	198 997,03
216	Collections et oeuvres d'art	0,00	15 185,00	0,00	0,00	18 185,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	14 961,56	0,00	0,00	55 587,58
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 861,78	0,00	0,00	169 860,60
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	2 304,00
231351	Bâtiments publics	0,00	57 917,88	0,00	0,00	1 554 154,60
23151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	3 631,02
23157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	32 863,20
2316	Restaur. des collections oeuvres art	0,00	44 924,56	0,00	0,00	44 924,56
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 773,94
Equipements non départementaux (c/204)		1 140 000,00	0,00	130 320,20	0,00	1 933 370,68
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	23 253,52
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	1 709 020,48
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	128 320,20	0,00	128 320,20
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	2 000,00	0,00	32 776,48
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	211 525,49
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	160 840,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	50 685,49

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
DEPENSES REELLES		481 800,00	84 371,86	2 288 715,28	334 990,81	11 846 114,10
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	173,60
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	47,91
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	12 947,98
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	12 249,83
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 291,88	0,00	0,00	97 231,57
6064	Fournitures administratives	0,00	848,11	0,00	0,00	848,11
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	73 870,06
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	662,80	0,00	662,80
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 920,80	0,00	0,00	12 259,66
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	79 056,71
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	54 061,92
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	587,96	0,00	0,00	2 958,26
6156	Maintenance	0,00	1 316,40	0,00	0,00	4 079,40
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	35 299,12
6183	Frais de formation (personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	11 149,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	448,75	0,00	0,00	1 362,85
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	797,62
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	411 480,94
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 595,14
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	290 541,52
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 163,84
6234	Réceptions	0,00	0,00	6 331,34	0,00	88 884,96
6236	Catalogues et imprimés	0,00	16 844,25	2 742,00	0,00	41 864,25
6238	Divers	0,00	0,00	372 328,00	0,00	372 328,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	4 161,12
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	664,10
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	363,37
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	526,00	0,00	3 780,81	11 186,81
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	11 141,85
62878	Remboursement de frais à des tiers	0,00	15 770,92	0,00	0,00	15 770,92
6288	Autres services extérieurs	0,00	24,90	3 613,95	0,00	226 574,39
6331	Versement de transport	0,00	450,13	2 967,85	0,00	34 317,83
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	238,32	1 571,10	0,00	23 432,69
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	79,43	523,63	0,00	7 832,31
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	294,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	24 291,61	178 187,97	0,00	2 606 739,49
64112	SFT, indemnité résidence	0,00	203,52	3 294,00	0,00	35 995,37
64113	NBI	0,00	0,00	2 847,58	0,00	48 341,39
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	1 348,35	9 727,65	0,00	332 241,12
64131	Rémunérations non tit.	0,00	6 074,40	0,00	0,00	348 795,41
64138	Autres	0,00	285,19	0,00	0,00	14 892,80
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00	20 630,83	0,00	20 630,83
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	7 070,46
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	1 747,30
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	3 833,48
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	4 907,40	29 453,12	0,00	449 177,52
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	6 781,19	49 979,01	0,00	742 473,39
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	0,00	132,35	872,95	0,00	13 054,02
6488	Autres charges	0,00	0,00	300,00	0,00	13 508,48
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	0,00	0,00	0,00	71 650,00	71 650,00
6518	Autres (primes, dots)	0,00	0,00	0,00	10 800,00	10 800,00
6568	Autres participations	481 800,00	0,00	599 626,50	0,00	1 576 426,50
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	31 505,00	0,00	253 777,10
65735	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00	0,00	0,00	103 745,00
65737	Subv. Fonct. Autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	44 500,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	0,00	971 550,00	248 760,00	2 973 910,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	168 150,00
RECETTES REELLES		0,00	42 605,94	0,00	0,00	1 112 728,21
70388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	6 322,45
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	529 990,61
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	110 525,28
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	2 222,96	0,00	0,00	2 222,96
74718	Autres participations Etat	0,00	40 382,98	0,00	0,00	363 880,16
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	76 744,40
7474	Participation Communes et interco	0,00	0,00	0,00	0,00	19 121,98
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 920,37

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A/4

FONCTION 4 – Prévention médico-sociale (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	1 463,40	25 966,01	0,00	27 429,41
Equipements départementaux		0,00	1 463,40	25 966,01	0,00	27 429,41
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	24 465,17	0,00	24 465,17
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	1 500,84	0,00	1 500,84
231351	Bâtiments publics	0,00	1 463,40	0,00	0,00	1 463,40
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		412,47	1 502 465,40	16 898,31	31 215,57	1 550 991,75
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	8 521,01	0,00	0,00	8 521,01
60661	Médicaments	0,00	24 388,71	0,00	0,00	24 388,71
60662	Vaccins et sérums	0,00	27 711,18	0,00	0,00	27 711,18
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	4 320,42	0,00	0,00	4 320,42
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	662,40	0,00	0,00	662,40
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	121 664,40	0,00	0,00	121 664,40
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	46 874,52	0,00	0,00	46 874,52
6228	Divers	0,00	220,50	0,00	0,00	220,50
6255	Frais de déménagement	412,47	0,00	0,00	0,00	412,47
6288	Autres services extérieurs	0,00	60,00	0,00	0,00	60,00
6331	Versement de transport	0,00	7 852,87	0,00	296,04	8 148,91
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	4 157,56	0,00	156,71	4 314,27
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	1 385,96	0,00	52,24	1 438,20
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	459 656,52	0,00	21 476,27	481 132,79
64112	SFT, indemnité résidence	0,00	6 127,93	0,00	398,60	6 526,53
64113	NBI	0,00	11 057,01	0,00	351,45	11 408,46
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	16 715,32	0,00	205,77	16 921,09
64131	Rémunérations non tit.	0,00	48 757,98	0,00	0,00	48 757,98
64138	Autres	0,00	1 944,42	0,00	0,00	1 944,42
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	76 559,12	0,00	2 634,63	79 193,75
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	134 569,09	0,00	5 556,79	140 125,88
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	0,00	2 309,51	0,00	87,07	2 396,58
6488	Autres charges	0,00	330,00	0,00	0,00	330,00
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	0,00	154 564,98	0,00	0,00	154 564,98
6568	Autres participations	0,00	341 993,99	0,00	0,00	341 993,99
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	16 898,31	0,00	16 898,31
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	60,00	0,00	0,00	60,00
RECETTES REELLES		0,00	328 924,62	0,00	0,00	328 924,62
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	0,00	328 924,62	0,00	0,00	328 924,62

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA) (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
DEPENSES REELLES		490 038,24	635 820,76	765 362,11
Equipements départementaux		490 038,24	19 348,38	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	19 348,38	0,00
231351	Bâtiments publics	473 102,72	0,00	0,00
23181	Installations générales, agencements et	16 935,52	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	614 973,38	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	307 487,38	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	307 486,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	9 444,00	765 362,11
2748	Autres prêts	0,00	9 444,00	0,00
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	765 362,11

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
DEPENSES REELLES		26 451 967,40	57 606 553,61	66 704 639,56
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	4 370,77	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	1 884,97	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	7 079,52	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	395,94	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	334,58	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur)	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	10 585,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	7 605,45	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	17 235,81	1 137,53	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 956,73	200,04	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	29 634,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	16 098,57	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 000,00	0,00
6228	Divers	250 656,38	15 999,14	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	30,00	65 587,52	2 141 112,53
6251	Voyages, déplacements et missions	300 084,80	619 411,06	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 960,00	500,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	1 998,57	0,00	0,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	0,00	6 428,63	57 152,84
6331	Versement de transport	165 114,23	72 598,14	17 477,54
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	135 549,78	88 390,65	9 252,79
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	45 182,82	29 463,04	3 084,33
64111	Rémunération principale titulaires	14 678 313,81	1 048 695,98	837 048,72
64112	SFT, indemnité résidence	235 130,59	18 504,30	17 895,08
64113	NBI	248 244,33	14 887,47	10 577,17
64118	Autres indemnités titulaires	662 114,62	51 758,89	39 646,96
64121	Rémunération principale	0,00	8 958 298,66	0,00
64123	Indemnités d'attente	0,00	8 508,24	0,00
64126	Indemnités de licenciement	0,00	27 769,22	0,00
64128	Autres indemnités	0,00	2 955,04	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
64131	Rémunérations non tit.	2 078 751,93	20 633,62	291 926,21
64138	Autres	96 273,33	45,96	18 029,32
6414	Personnel rémunéré à la vacation	28 512,60	0,00	11 002,05
6417	Rémunérations des apprentis	711,42	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 602 474,02	2 742 970,27	200 439,63
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 238 054,42	718 055,64	268 115,88
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	75 305,15	49 106,51	5 140,59
6473	Allocations de chômage	0,00	94 063,07	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	41 532,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	52 792,50	810,00	4 625,00
65111	Famille et enfance	0,00	1 071 689,14	0,00
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	0,00	0,00	17 284 291,52
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	0,00	0,00	2 027 552,42
651122	Allocation compensatrice tierce personne	0,00	0,00	3 305 966,27
651128	Autres	0,00	0,00	3 856,84
6512	Secours d'urgence	0,00	800 350,00	0,00
6513	Bourses	0,00	500,00	0,00
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	429 428,08	4 567 002,37	2 700 259,04
6518	Autres (primes, dots)	0,00	51 152,50	0,00
65211	Frais de scolarité	0,00	74 028,55	0,00
65212	Frais périscolaires	0,00	169 168,83	0,00
6522	Accueil familial	0,00	3 866 519,21	214 345,82
6523	Frais d'hospitalisation	0,00	8 938,95	0,00
652411	Foyers enf, centres et hot. mat.	0,00	646 539,43	0,00
652412	Mais. enf. caract. social	0,00	11 798 676,11	0,00
652413	Lieux de vie et d'accueil	0,00	1 703 985,50	0,00
65242	Frais séj. étab. adultes hand	0,00	0,00	35 420 839,91
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	0,00	0,00	0,00
6525	Frais d'inhumation	0,00	2 931,79	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	34 555,46	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	90,00	3 288,62
6556	Contributions à des fonds	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	16 814,16	1 340 476,08
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	1 030,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	274 811,00	59 300,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	0,00	17 782 647,09	0,00
65888	Autres	0,00	65,17	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	1 748,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	8 496,15	31 713,75
6747	Remises gracieuses	0,00	0,00	2 038,65
678	Autres charges exceptionnelles	3 300,00	47 306,26	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	0,00	378 184,00
RÉCETTES REELLES		3 835 925,61	298 947,68	14 109 574,42
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	2 679,15	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	44 104,01	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	1 917 143,12
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00
747812	Dotation versée au titre de la PCH	0,00	0,00	4 770 656,91
747813	Dotation versée au titre des MDPH	0,00	0,00	584 849,26
7478141	Part autonomie	0,00	0,00	0,00
7478142	Part prévention	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	0,00	0,00	0,00
7511	Recouvrements sur département, autres CL	0,00	70 430,26	0,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	0,00	4 151,80	0,00
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	0,00	5 730,00	6 414 024,78

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
7518	Recouvrements sur autres redevables	0,00	145 346,68	0,00
7535	PCH	0,00	0,00	327 255,55
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	1,67	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	411,41
7718	Autres prod. except. opération gestion	3 835 925,61	17 690,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	88,00	7 670,70
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	8 726,11	87 562,69

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
DEPENSES REELLES		0,00	3 585,00	71 250,00	36 703,61	2 002 759,72
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00	509 386,62
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	19 348,38
231351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	473 102,72
23181	Installations générales, agencements et	0,00	0,00	0,00	0,00	16 935,52
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	3 585,00	71 250,00	36 703,61	726 511,99
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	307 487,38
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	307 486,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	71 250,00	0,00	71 250,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	3 585,00	0,00	36 703,61	40 288,61
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	774 806,11
2748	Autres prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	9 444,00
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	765 362,11

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
DEPENSES REELLES		126 041,31	661 277,00	20 187 106,79	475 198,32	172 212 783,99
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	4 370,77
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	1 909,72	1 909,72
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 884,97
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	7 079,52
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	395,94
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	334,58
6183	Frais de formation (personnel extérieur	0,00	0,00	764,99	0,00	764,99
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	10 585,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	2 200,00	9 805,45
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	18 373,34
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	3 156,77
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	29 634,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	16 098,57
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	1 656,00	0,00	2 656,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	266 655,52
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	175,00	382,60	2 207 287,65
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	919 495,86
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 460,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	1 998,57
62878	Remboursement de frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	1 050,00	64 631,47
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	255 189,91
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	233 193,22
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	77 730,19
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	16 564 058,51
64112	SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	271 529,97

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	273 708,97
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	753 520,47
64121	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	8 958 298,66
64123	Indemnités d'attente	0,00	0,00	0,00	0,00	8 508,24
64126	Indemnités de licenciement	0,00	0,00	0,00	0,00	27 769,22
64128	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	2 955,04
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 391 311,76
64138	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	114 348,61
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00	0,00	0,00	39 514,65
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	711,42
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	5 545 883,92
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	5 224 225,94
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	0,00	0,00	0,00	0,00	129 552,25
6473	Allocations de chômage	0,00	0,00	0,00	0,00	94 063,07
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	41 532,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	58 227,50
65111	Famille et enfance	0,00	0,00	0,00	0,00	1 071 689,14
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	0,00	0,00	0,00	0,00	17 284 291,52
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	0,00	0,00	0,00	0,00	2 027 552,42
651122	Allocation compensatrice tierce personne	0,00	0,00	0,00	0,00	3 305 966,27
651128	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	3 856,84
6512	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00	800 350,00
6513	Bourses	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	0,00	0,00	555 230,12	0,00	8 251 919,61
6518	Autres (primes, dots)	0,00	0,00	0,00	0,00	51 152,50
65211	Frais de scolarité	0,00	0,00	0,00	0,00	74 028,55
65212	Frais périscolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	169 168,83
6522	Accueil familial	0,00	0,00	128 705,26	0,00	4 209 570,29
6523	Frais d'hospitalisation	0,00	0,00	0,00	0,00	8 938,95
652411	Foyers enf, centres et hot. mat.	0,00	0,00	0,00	0,00	646 539,43
652412	Mais. enf. caract. social	0,00	0,00	0,00	0,00	11 798 676,11
652413	Lieux de vie et d'accueil	0,00	0,00	0,00	0,00	1 703 985,50
65242	Frais séj. étab. adultes hand	0,00	0,00	0,00	0,00	35 420 839,91
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	0,00	0,00	19 191 729,25	0,00	19 191 729,25
6525	Frais d'inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 931,79
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	34 555,46
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	19 905,28	0,00	23 283,90
6556	Contributions à des fonds	0,00	0,00	0,00	351 500,00	351 500,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 357 290,24
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	0,00	0,00	1 030,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	126 041,31	0,00	0,00	0,00	126 041,31
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	661 277,00	255 793,00	118 156,00	1 369 337,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	0,00	0,00	0,00	0,00	17 782 647,09
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	65,17
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00	0,00	1 748,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	24 984,24	0,00	65 194,14
6747	Remises gracieuses	0,00	0,00	8 163,65	0,00	10 202,30
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	50 606,26
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	0,00	0,00	0,00	378 184,00
RECETTES REELLES		176 992,49	640 134,42	12 555 213,56	0,00	31 616 788,18

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	2 679,15
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	44 104,01
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 917 143,12
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	53 431,26	0,00	53 431,26
747812	Dotation versée au titre de la PCH	0,00	0,00	0,00	0,00	4 770 656,91
747813	Dotation versée au titre des MDPH	0,00	0,00	0,00	0,00	584 849,26
7478141	Part autonomie	176 992,49	0,00	0,00	0,00	176 992,49
7478142	Part prévention	0,00	640 134,42	0,00	0,00	640 134,42
74788	Autres	0,00	0,00	101 869,72	0,00	101 869,72
7511	Recouvrements sur département, autres CL	0,00	0,00	0,00	0,00	70 430,26
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	4 151,80
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	0,00	0,00	11 437 616,61	0,00	17 857 371,39
7518	Recouvrements sur autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	145 346,68
7535	PCH	0,00	0,00	0,00	0,00	327 255,55
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1,67
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	411,41
7718	Autres prod. except. opération gestion	0,00	0,00	257 782,15	0,00	4 111 397,76
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	28 753,68	0,00	36 512,38
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	675 760,14	0,00	772 048,94

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	1 540 973,62	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	1 540 973,62	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Revenu minimum d'insertion - RMA		8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
				71 Revenu minimum d'insertion - Allocations	72 Revenu minimum d'activité		
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	224 124,96	0,00	0,00	224 124,96
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	203 322,69	0,00	0,00	203 322,69
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	20 802,27	0,00	0,00	20 802,27
RECETTES REELLES		0,00	0,00	36 804,25	0,00	0,00	1 577 777,87
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 540 973,62
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	0,00	36 804,25	0,00	0,00	36 804,25

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

SOUS-FONCTION 5-5 – Personnes dépendantes (APA) (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 APA à domicile	2 APA versée au bénéficiaire en établisst	3 APA versée à l'établissement	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	34 714 892,14	1 832 758,36	16 038 097,13	52 585 747,63
651141	APA à domicile au serv. Aide Dom.	0,00	13 535 276,00	0,00	0,00	13 535 276,00
651142	APA versée au bénéficiaire	0,00	21 179 616,14	0,00	0,00	21 179 616,14
651143	APA versée bénéf. en étab.	0,00	0,00	1 832 758,36	0,00	1 832 758,36
651144	APA versée à l'étab.	0,00	0,00	0,00	16 038 097,13	16 038 097,13
RECETTES REELLES		23 700 759,84	0,00	0,00	0,00	23 700 759,84
747811	Dotation versée au titre de l'APA	23 639 037,83	0,00	0,00	0,00	23 639 037,83
7533	APA	61 722,01	0,00	0,00	0,00	61 722,01

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
DEPENSES REELLES		116 616,80	187,81	4 110 984,66	26 686,60
Equipements départementaux		0,00	187,81	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	187,81	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		116 616,80	0,00	4 110 984,66	26 686,60
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0,00	0,00	2 966 835,10	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	8 000,00	26 686,60
20422	Privé : Bâtiments, installations	116 616,80	0,00	1 136 149,56	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	394 000,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	4 200,00	0,00
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0,00	0,00	389 800,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
DEPENSES REELLES		2 409 279,07	41 600,00	3 467 357,11	5 824 595,01
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	152 361,36
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	24 165,85
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	59 160,00
6218	Autre personnel extérieur	3 431,52	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	80,00	0,00	819,96	880,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	7 500,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	14 817,57
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	19 458,92	0,00	2 913,86	7 140,73
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 301,73	0,00	1 542,53	3 780,12
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 434,26	0,00	514,19	1 260,01
64111	Rémunération principale titulaires	1 184 923,03	0,00	113 410,28	434 589,30
64112	SFT, indemnité résidence	19 639,08	0,00	1 119,05	15 155,52
64113	NBI	28 002,64	0,00	2 784,82	8 346,13
64118	Autres indemnités titulaires	56 806,71	0,00	7 483,58	15 437,05
64131	Rémunérations non tit.	105 207,42	0,00	71 181,78	49 383,30
64138	Autres	2 744,29	0,00	2 468,63	850,60
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	188 625,02	0,00	36 971,20	70 998,68
6453	Cotisations aux caisses de retraites	337 800,13	0,00	34 075,74	132 355,62
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	5 723,32	0,00	857,11	2 100,27
6488	Autres charges	2 595,00	0,00	80,00	460,00
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	0,00	0,00	196 020,15	649 031,06
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0,00	0,00	0,00	0,00
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres (primes, dots)	0,00	0,00	0,00	317 137,50
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00
6565	Versments au titre du contrat d'avenir	0,00	0,00	0,00	1 775 000,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	10 000,00	0,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	0,00	140 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	11 530,00	0,00	0,00	241 000,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	428 976,00	41 600,00	744 676,00	1 701 684,34
6577	Remises gratuites	0,00	0,00	0,00	0,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	0,00	0,00	2 089 977,49	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	150 460,74	0,00
RECETTES REELLES		0,00	92 754,00	0,00	950,66
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	0,00	92 754,00	0,00	0,00
75342	Allocations forfaitaires	0,00	0,00	0,00	0,00
75343	Allocations forfaitaires majorées	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	950,66

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	4 254 475,87
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	187,81
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	187,81
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	4 254 288,06
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	2 966 835,10
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	34 686,60
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	1 252 766,36
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	394 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	4 200,00
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	389 800,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Allocations RSA	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
DEPENSES REELLES		352 243,82	700 347,51	135 628 249,36	5 335,88	148 429 007,76
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	147,37	0,00	0,00	147,37
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	152 361,36
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	24 165,85
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	59 160,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	3 431,52
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	1 779,96
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	600,00	8 100,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	14 817,57
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	15 318,94	0,00	0,00	15 318,94
6331	Versement de transport	3 427,98	6 916,23	0,00	0,00	39 857,72
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 814,84	3 574,66	0,00	0,00	21 013,88
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	605,06	1 191,44	0,00	0,00	7 004,96
64111	Rémunération principale titulaires	224 568,52	444 602,62	0,00	0,00	2 402 093,75
64112	SFT, indemnité résidence	6 089,73	7 191,67	0,00	0,00	49 195,05
64113	NBI	6 290,96	10 358,65	0,00	0,00	55 783,20
64118	Autres indemnités titulaires	7 784,91	18 576,93	0,00	0,00	106 089,18
64131	Rémunérations non tit.	0,00	1 758,69	0,00	0,00	227 531,19
64138	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	6 063,52
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 509,91	60 352,29	0,00	0,00	387 457,10
6453	Cotisations aux caisses de retraites	69 483,59	126 922,02	0,00	0,00	700 637,10
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	1 008,32	1 986,00	0,00	0,00	11 675,02
6488	Autres charges	660,00	1 450,00	0,00	0,00	5 245,00
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	0,00	0,00	0,00	4 735,88	849 787,09
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0,00	0,00	115 597 941,05	0,00	115 597 941,05
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0,00	0,00	19 974 028,24	0,00	19 974 028,24
6518	Autres (primes, dots)	0,00	0,00	0,00	0,00	317 137,50
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	26 368,66	0,00	26 368,66
6565	Versments au titre du contrat d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	1 775 000,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	252 530,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Allocations RSA	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 916 936,34
6577	Remises gracieuses	0,00	0,00	6 626,61	0,00	6 626,61
65821	Déficit des budgets annexes administrati	0,00	0,00	0,00	0,00	2 089 977,49
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	7 900,00	0,00	7 900,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	15 384,80	0,00	165 845,54
RECETTES REELLES		0,00	0,00	1 908 918,88	0,00	2 002 623,54
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	0,00	0,00	0,00	0,00	92 754,00
75342	Allocations forfaitaires	0,00	0,00	1 777 186,41	0,00	1 777 186,41
75343	Allocations forfaitaires majorées	0,00	0,00	131 732,47	0,00	131 732,47
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	950,66

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		1 342 338,00	4 079 689,18	36 833 571,72	0,00	2 577 059,05
Equipements départementaux		0,00	742 052,23	33 606 293,70	0,00	1 378 184,05
2031	Frais d'études	0,00	210 102,19	573 520,12	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	7 694,24	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	2 684,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 831,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	806 397,80	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	16 072,14	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	93 124,45	0,00	0,00	0,00
23151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	31 806 414,83	0,00	1 378 184,05
23153	Réseaux divers	0,00	422 753,45	0,00	0,00	0,00
231735	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	393 751,71	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		1 342 338,00	3 288 507,28	3 227 278,02	0,00	1 198 875,00
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	71 263,92	0,00	0,00	0,00
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	1 342 338,00	3 182 114,17	371 222,23	0,00	1 161 475,00
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	37 400,00
204153	Subv. Grpt : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041783	Autres EPL: Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	3 026,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	32 103,19	6 011,03	0,00	0,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	0,00	2 837 220,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	12 824,76	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	2 526 914,44	6 504 075,13	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	2 346 685,45	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	113 846,01	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	36 094,17	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	30 288,81	1 860 000,00	0,00	0,00
1324	Subv. non transf. Communes	0,00	0,00	3 397 029,40	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	259 653,37	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	171 171,98	0,00	0,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	352 970,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	90,56	0,00	0,00
23151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	46 294,68	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	416 865,14	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		0,00	2 677 496,82	18 638 844,68	193 683,86	15 720,00
60612	Energie - Electricité	0,00	38 489,81	47 454,84	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21	22	28
				Réseau routier départemental	Viabilité hivernale et aléas climatiques	Autres réseaux de voirie
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	12 437,97	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	28 298,11	268 592,89	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	764 021,47	96 522,56	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	222,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	823 861,18	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	358,80	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	103 299,82	5 341,98	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	148 793,91	11 550,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	1 961 615,62	79 381,35	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	97 012,48	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	346,20	17 966,48	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 542,44	18 921,77	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	8 581,32	4 095,52	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	41 849,64	14 384,40	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 131,62	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	115 230,36	12 385,71	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	713,66	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	36 745,28	58 852,25	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	495,48	12 094,90	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	190 379,78	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	6,60	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	3 830,00	0,00	0,00	15 720,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	39 069,86	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	23 135,99	14 411,99	0,00	0,00
6331	Versement de transport	0,00	8 591,78	78 347,37	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	4 548,62	70 156,40	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	1 516,07	23 670,53	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	27 729,26	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	37 500,00	83 479,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	591 383,64	8 947 516,01	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité résidence	0,00	13 256,42	133 932,18	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	2 691,06	75 998,62	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	48 554,74	1 256 871,80	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	43 671,51	328 507,65	0,00	0,00
64138	Autres	0,00	6 265,69	10 592,74	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	20 310,34	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	82 372,57	1 231 375,91	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	153 933,84	2 447 186,05	0,00	0,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	0,00	2 526,96	38 976,83	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	2 755,00	21 250,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	13 794,18	0,00	0,00	0,00
6561	Org. de regroup. (synd. Mixte, entente)	0,00	77 934,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	105 000,00	231 822,13	0,00	0,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	18 581,00	0,00	0,00	0,00
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	1 905,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	48 444,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	42 650,42	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	481 546,91	524 301,67	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	310 098,47	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2		
				Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
70323	Red.occupation dom. public départemental	0,00	66 310,91	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	120 592,00	3 170,16	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	96,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	0,00	294 548,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	211 033,04	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		484 215,43	1 232 585,71	1 707 710,47	48 257 169,56
Equipements départementaux		0,00	1 232 585,71	1 707 710,47	38 666 826,16
2031	Frais d'études	0,00	256 807,96	176 561,47	1 216 991,74
2033	Frais d'insertion	0,00	13 288,27	0,00	20 982,51
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	2 684,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	15 831,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	1 529 157,00	1 529 157,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	806 397,80
2157	Matériel et outillage technique	0,00	28 172,40	0,00	44 244,54
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	93 124,45
23151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	33 184 598,88
23153	Réseaux divers	0,00	0,00	1 992,00	424 745,45
231735	Installations générales, agencements	0,00	934 317,08	0,00	934 317,08
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	393 751,71
Equipements non départementaux (c/204)		484 215,43	0,00	0,00	9 541 213,73
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	71 263,92
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	6 057 149,40
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	37 400,00
204153	Subv. Grpt : Projet infrastructure	345 000,00	0,00	0,00	345 000,00
2041783	Autres EPL: Projet infrastructure	125 000,00	0,00	0,00	125 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	14 215,43	0,00	0,00	17 241,43
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	38 114,22
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	0,00	0,00	2 837 220,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	12 824,76
RECETTES REELLES		0,00	192 293,57	89 517,57	9 312 800,71
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	183 273,90	0,00	2 529 959,35
1312	Subv. transf. Régions	0,00	9 019,67	0,00	9 019,67
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	113 846,01
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	89 517,57	125 611,74
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	1 890 288,81
1324	Subv. non transf. Communes	0,00	0,00	0,00	3 397 029,40
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	259 653,37
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	171 171,98
1335	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	352 970,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	90,56
23151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	46 294,68
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	416 865,14

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		583 571,30	377 668,89	100 406,06	22 587 391,61
60612	Energie - Electricité	0,00	5 290,34	0,00	91 234,99
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	836,48	0,00	13 274,45
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	891,06	0,00	297 782,06
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	860 544,03
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	222,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	823 861,18
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	358,80
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	108 641,80
61521	Entretien terrains	0,00	33 081,33	0,00	193 425,24
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	21 260,08	0,00	21 260,08
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	2 040 996,97
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	22 201,06	119 213,54
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	18 312,68
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	21 464,21
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	12 676,84
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	56 234,04
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	1 131,62
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	18 540,00	0,00	146 156,07
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	713,66
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	95 597,53
6231	Annonces et insertions	0,00	350,93	0,00	350,93
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	12 590,38
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	190 379,78
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	6,60
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	4 285,67	0,00	23 835,67
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	39 069,86
6288	Autres services extérieurs	0,00	2 133,00	0,00	39 680,98
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	86 939,15
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	74 705,02
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	25 186,60
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	27 729,26
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	78 205,00	199 184,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	9 538 899,65
64112	SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	147 188,60
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	78 689,68
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	1 305 426,54
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	372 179,16
64138	Autres	0,00	0,00	0,00	16 858,43
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	20 310,34
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	1 313 748,48
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	2 601 119,89
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	0,00	0,00	0,00	41 503,79
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	24 005,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	13 794,18
6561	Org. de regroup. (synd. Mixte, entente)	583 571,30	0,00	0,00	661 505,30
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	336 822,13
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	0,00	20 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	50 000,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	0,00	0,00	18 581,00
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	0,00	1 905,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	285 000,00	0,00	333 444,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	6 000,00	0,00	48 650,42
	RECETTES REELLES	0,00	195 778,49	455 571,46	1 657 198,53
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	0,00	310 098,47
70323	Red.occupation dom. public départemental	0,00	49 299,48	0,00	115 610,39
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	0,00	455 571,46	455 571,46
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	123 762,16
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	96,00
74788	Autres	0,00	0,00	0,00	294 548,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	146 479,01	0,00	357 512,05

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
DEPENSES REELLES		2 763 730,39	0,00	0,00	265 101,30	1 162 702,66
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00	546 336,79
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	58 382,49
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	11 136,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	20 650,60
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	83 549,05
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	6 712,51
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	28 842,00
231318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	34 829,42
231351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	231 353,79
23153	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	17 412,70
23181	Installations générales, agencements et	0,00	0,00	0,00	0,00	53 468,23
Equipements non départementaux (c/204)		2 763 730,39	0,00	0,00	265 101,30	616 365,87
204122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	74 620,58
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	2 742 506,39	0,00	0,00	265 101,30	377 272,04
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	83 891,53
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	36 040,72
20422	Privé : Bâtiments, installations	21 224,00	0,00	0,00	0,00	43 041,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	12 104,61
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	9 764,61
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 340,00
1331	D.G.E. transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
DEPENSES REELLES		14 042 023,97	434 371,97	0,00	942,00	5 196 824,12
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	499,62
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	483,42
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	84 086,48
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	480,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	364,36
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	3 487,96
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	46 181,12
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 395,18
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	12 619,52
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	141 971,92
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	4 443,60
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	21 927,36
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	5 870,10
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	63 071,53

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
					6156	Maintenance
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	121 916,16
6183	Frais de formation (personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	840,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	11 850,85
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	84,00
6218	Autre personnel extérieur	3 355,68	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	106,64	0,00	0,00	0,00	963,28
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	218 107,69
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	446,50
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	6 624,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	1 757,89
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	407 283,06
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	520,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	912,63
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	942,00	1 660,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	18 614,01
62878	Remboursement de frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 022,21
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	578,19
6331	Versement de transport	15 850,73	0,00	0,00	0,00	5 102,45
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 161,67	0,00	0,00	0,00	9 394,96
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 053,98	0,00	0,00	0,00	3 131,49
64111	Rémunération principale titulaires	1 065 324,38	0,00	0,00	0,00	804 916,40
64112	SFT, indemnité résidence	18 535,75	0,00	0,00	0,00	10 870,91
64113	NBI	9 596,86	0,00	0,00	0,00	6 560,40
64118	Autres indemnités titulaires	65 143,10	0,00	0,00	0,00	70 546,67
64131	Rémunérations non tit.	137 840,28	0,00	0,00	0,00	377 967,00
64138	Autres	6 559,76	0,00	0,00	0,00	21 360,79
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	7 560,49
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	174 391,47	0,00	0,00	0,00	216 377,89
6453	Cotisations aux caisses de retraites	297 443,93	0,00	0,00	0,00	224 113,85
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	5 089,74	0,00	0,00	0,00	5 219,34
6488	Autres charges	4 645,00	0,00	0,00	0,00	9 960,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	12 225 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Org. de regroup. (synd. Mixte, entente)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 567 148,00
6568	Autres participations	0,00	434 371,97	0,00	0,00	36 950,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	0,00	0,00	73 222,04
65735	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00	0,00	0,00	74 950,34
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	3 646,12
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	0,00	0,00	0,00	463 953,69
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	0,00	0,00	3 076,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	319,50
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 235 185,62
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	3 030,25
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	9 695,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	0,00	0,00	245 555,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	73 176,61

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3	
					Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	20 925,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	566,82
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	186 467,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	97 360,00
7474	Participation Communes et interco	0,00	0,00	0,00	0,00	340 092,80
7475	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00	0,00	0,00	3 852,78
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	184 048,38
74788	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	21 413,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	44 865,67
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	4 137,31

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		5 507 369,26	9 698 903,61
Equipements départementaux		25 200,00	571 536,79
2031	Frais d'études	25 200,00	83 582,49
2051	Concessions, droits similaires	0,00	11 136,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	20 650,60
2157	Matériel et outillage technique	0,00	83 549,05
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	6 712,51
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	28 842,00
231318	Autres bâtiments publics	0,00	34 829,42
231351	Bâtiments publics	0,00	231 353,79
23153	Réseaux divers	0,00	17 412,70
23181	Installations générales, agencements et	0,00	53 468,23
Equipements non départementaux (c/204)		5 482 169,26	9 127 366,82
204122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	0,00	74 620,58
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	100 000,00	100 000,00
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	310 109,46	311 609,46
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	4 925 488,81	8 310 368,54
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	64 285,70	148 177,23
204182	Autres org pub - Bât. et installations	22 892,82	22 892,82
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	44 194,09	80 234,81
20422	Privé : Bâtiments, installations	15 198,38	79 463,38
RECETTES REELLES		2 722 768,00	2 734 872,61
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	9 764,61
1312	Subv. transf. Régions	0,00	2 340,00
1331	D.G.E. transférable	2 722 768,00	2 722 768,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		1 639 955,33	21 314 117,39
60623	Alimentation	0,00	499,62
60631	Fournitures d'entretien	0,00	483,42
60632	Fournitures de petit équipement	1 804,04	85 890,52
60636	Vêtements de travail	0,00	480,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	364,36
6068	Autres matières et fournitures	21 180,13	24 668,09
607	Achats de marchandises	0,00	46 181,12
6132	Locations immobilières	0,00	1 395,18
6135	Locations mobilières	0,00	12 619,52
61521	Entretien terrains	0,00	141 971,92
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	235,82	4 679,42
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	21 927,36
61551	Entretien matériel roulant	0,00	5 870,10
61558	Entretien autres biens mobiliers	535,05	63 606,58
6156	Maintenance	0,00	20 413,15
617	Etudes et recherches	9 996,00	131 912,16
6183	Frais de formation (personnel extérieur	0,00	840,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	11 850,85
6188	Autres frais divers	0,00	84,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	3 355,68
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	1 069,92
62268	Autres honoraires, conseils	614,48	614,48
6228	Divers	0,00	218 107,69
6231	Annonces et insertions	5 087,35	5 087,35
6234	Réceptions	0,00	446,50
6238	Divers	0,00	6 624,00
6241	Transports de biens	0,00	1 757,89
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	407 283,06
6248	Divers	0,00	520,00
6251	Voyages, déplacements et missions	282,85	282,85
627	Services bancaires et assimilés	0,00	912,63
6281	Concours divers (cotisations)	16 443,12	19 045,12
6282	Frais de gardiennage	0,00	18 614,01
62878	Remboursement de frais à des tiers	0,00	1 022,21
6288	Autres services extérieurs	0,00	578,19
6331	Versement de transport	3 859,37	24 812,55
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 519,87	22 076,50
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 224,38	7 409,85
64111	Rémunération principale titulaires	448 223,53	2 318 464,31
64112	SFT, indemnité résidence	6 195,42	35 602,08
64113	NBI	7 618,08	23 775,34
64118	Autres indemnités titulaires	39 677,77	175 367,54
64131	Rémunérations non tit.	18 116,35	533 923,63
64138	Autres	0,00	27 920,55
6414	Personnel rémunéré à la vacation	4 204,09	4 204,09
64162	Emplois d'avenir	20 354,98	20 354,98
6417	Rémunérations des apprentis	8 195,92	15 756,41
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	62 293,14	453 062,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	119 064,96	640 622,74
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	2 040,77	12 349,85
6488	Autres charges	7 540,00	22 145,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0,00	12 225 925,00
6561	Org. de regroup. (synd. Mixte, entente)	0,00	1 567 148,00
6568	Autres participations	0,00	471 321,97
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	6 468,23	79 690,27
65735	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	74 950,34
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	200 834,63	204 480,75
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	624 345,00	1 088 298,69
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	3 076,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	319,50
RECETTES REELLES		50,64	1 235 236,26
7022	Coupes de bois	0,00	3 030,25
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	9 695,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	245 555,00
707	Ventes de marchandises	0,00	73 176,61
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	20 925,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	566,82
74718	Autres participations Etat	0,00	186 467,00
7472	Participation régions	0,00	97 360,00
7474	Participation Communes et interco	0,00	340 092,80
7475	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	3 852,78
74772	Participation FEDER	0,00	184 048,38

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
74788	Autres	0,00	21 413,00
752	Revenus des immeubles	0,00	44 865,67
7788	Produits exceptionnels divers	50,64	4 187,95

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2	
				Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2	
				Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
DEPENSES REELLES		6 876,90	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	6 876,90	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
733	Taxes util. services publics et domaine	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	6 876,90
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	6 876,90
	RECETTES REELLES	19 399,17	0,00	0,00	0,00	19 399,17
733	Taxes util. services publics et domaine	19 399,17	0,00	0,00	0,00	19 399,17

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	399 223,84	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	0,00	0,00	3 724,45	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	1 971,62	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	657,09	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	261 916,66	0,00
64112	SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	4 051,91	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	3 400,17	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	18 938,74	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	33 147,65	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	70 170,26	0,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	0,00	0,00	1 095,29	0,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	150,00	0,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	0,00	0,00	0,00
6713	Dots et prix	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	326 489,36	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	326 489,36	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A/19

FONCTION 9 – Développement économique

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	15 675,90	0,00	15 675,90
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	15 675,90	0,00	15 675,90
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	3 417,68	0,00	3 417,68
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	12 258,22	0,00	12 258,22
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	2 613 626,40	0,00	3 012 850,24
6234	Réceptions	0,00	1 241,40	0,00	1 241,40
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	3 724,45
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	1 971,62
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	657,09
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	261 916,66
64112	SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	4 051,91
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	3 400,17
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	18 938,74
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	33 147,65
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	70 170,26
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL.	0,00	0,00	0,00	1 095,29
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	150,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	2 608 240,00	0,00	2 608 240,00
6713	Dots et prix	0,00	4 145,00	0,00	4 145,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	326 489,36
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	326 489,36

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
00271843/CO1581#004	21/12/2007	6 256 675,30	0,00	0,00	0,00	0,00
0100312	17/05/2010	7 025 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0100311	17/05/2010	9 066 669,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		22 348 854,30	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					4 900 000,00									
EOBL2012 (201201)	NATIXIS	25/06/2012	07/11/2012	07/11/2013	4 900 000,00	F	FIXE	4,300	4,310		X	F	N	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					232 199 874,41									
1641 Emprunts en euros (total)					232 199 874,41									
00 0031 244 92 M (201401)	CREDIT FONCIER DE FRANCE	26/08/2014	22/09/2014	22/09/2015	5 000 000,00	F	FIXE	1,940	1,950		A	C	O	A-1
00170643/CO0735#001 (200401)	CA CIB CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	21/12/2004	28/12/2004	28/12/2005	10 000 000,00	F	FIXE	3,650	3,650		A	P	O	A-1
100311 (100311CONSO)	CA CIB CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	30/07/2010	30/12/2011	15/11/2012	17 000 000,00	V	TAM	0,880	0,880		A	C	O	A-1
100312 (100312CONSO)	CA CIB CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	30/07/2010	15/11/2011	15/11/2012	10 000 000,00	F	FIXE	3,390	3,436		A	P	O	A-1
10784 (201403)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29/07/2014	31/10/2014	01/09/2017	2 567 700,00	V	INF_FHT	1,880	1,880		A	X Produits CDC	O	A-2
10785 (201402)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29/07/2014	31/10/2014	01/09/2017	10 359 612,00	V	INF_FHT	1,920	1,920		A	X Produits CDC	O	A-2
120510-1 (201704CONSO)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	05/12/2014	01/10/2018	01/12/2020	2 900 000,00	V	LIVRETA	1,750	1,750		A	C	O	A-1
120530-1 (201703CONSO)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	05/12/2014	16/08/2018	01/12/2020	10 000 000,00	V	LIVRETA	1,750	1,752		A	X Produits CDC	O	A-1
120540-1 (201501CONSO)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	05/12/2014	31/10/2018	01/12/2020	14 000 000,00	V	LIVRETA	1,750	1,750		A	X Produits CDC	O	A-1
1252275-CDC02 (201301)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21/11/2008	03/06/2013	01/06/2014	15 000 000,00	F	FIXE	2,390	2,390		A	P	O	A-1
17560 (200801)	SOCIETE GENERALE	23/10/2008	01/12/2008	01/03/2009	6 000 000,00	F	FIXE	4,500	4,560		T	X Echéances Progressives	O	A-1
200811211 CDC01 (200803)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21/11/2008	23/12/2008	01/04/2009	20 000 000,00	F	FIXE	3,550	3,550		T	P	O	A-1
2014120510-2 (201901)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	05/12/2014	04/12/2019	01/12/2020	4 600 000,00	V	LIVRETA	1,750	1,750		A	X Produits CDC	O	A-1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2014120520-1 (201902)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	05/12/2014	04/12/2019	01/12/2020	7 400 000,00	V	LIVRETA	1,750	1,750		A	X Produits CDC	O	A-1
2014120540-2 (201903)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	05/12/2019	04/12/2019	01/12/2020	15 000 000,00	V	LIVRETA	1,750	1,750		A	X Produits CDC	O	A-1
71323 (201706)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22/12/2017	29/12/2017	02/01/2019	1 456 573,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
71331 (201705)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22/12/2017	29/12/2017	02/01/2019	1 888 672,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
71334 (201707)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22/12/2017	29/12/2017	02/01/2019	654 755,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
A1710122000 (201001)	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	11/03/2010	25/06/2010	25/09/2010	5 000 000,00	F	FIXE	2,490	2,510		T	P	O	A-1
A171019C000 (201002)	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	07/07/2010	05/11/2010	25/01/2011	10 000 000,00	F	FIXE	2,450	2,470		T	C	O	A-1
A171607I (201603)	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	13/05/2016	12/09/2016	25/12/2016	4 000 000,00	F	FIXE	0,850	0,860		T	C	O	A-1
A171607K (201602)	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	13/05/2016	12/09/2016	25/12/2016	5 000 000,00	F	FIXE	0,870	0,920		T	C	O	A-1
CLT MULTINDEX (201502)	CA CIB CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	27/12/2007	31/12/2015	31/12/2016	9 340 210,54	F	FIXE	3,500	3,500		A	P	O	A-1
MON237431EUR/0247007 (200601)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/01/2006	28/02/2006	01/06/2006	10 000 000,00	F	FIXE	3,480	3,530		T	P	O	A-1
MON262925EUR/0279751 (200802)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/11/2008	15/12/2008	01/01/2010	5 000 000,00	F	FIXE	4,820	4,820		A	P	O	A-1
MON265063EUR/0282510 (200501)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	22/04/2005	01/05/2005	01/05/2006	4 282 351,87	F	FIXE	4,650	4,650		A	P	O	A-1
MON273331EUR (201101)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	07/12/2010	14/01/2011	01/05/2011	750 000,00	F	FIXE	1,820	1,830		T	P	O	A-1
MON510150EUR/0510712/001 (2016)	LA BANQUE POSTALE	29/07/2016	05/09/2016	01/01/2017	10 000 000,00	F	FIXE	0,570	0,580		T	C	O	A-1
MON515116EUR (201702)	LA BANQUE POSTALE	21/04/2017	10/05/2017	01/09/2017	5 000 000,00	F	FIXE	0,570	0,580		T	P	O	A-1
MON515117EUR (201701)	LA BANQUE POSTALE	21/04/2017	10/05/2017	01/09/2017	10 000 000,00	F	FIXE	0,870	0,880		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					237 099 874,41									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		4 900 000,00					0,00	210 700,00	0,00	31 662,57
EOBL2012 (201201)	N	0,00	A-1	4 900 000,00	2,83	F	FIXE	4,300	0,00	210 700,00	0,00	31 662,57
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		154 499 648,32					12 836 250,54	3 168 552,45	0,00	648 988,10
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		154 499 648,32					12 836 250,54	3 168 552,45	0,00	648 988,10
00 0031 244 92 M (201401)	N	0,00	A-1	2 500 000,00	4,67	F	FIXE	1,940	500 000,00	58 200,00	0,00	13 383,88
00170643/CO0735#001 (200401)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	3,650	917 545,61	34 141,62	0,00	0,00
100311 (100311CONSO)	N	0,00	A-1	7 933 336,00	6,83	F	FIXE	1,960	1 133 333,00	180 174,86	0,00	20 300,53
100312 (100312CONSO)	N	0,00	A-1	6 519 580,00	9,83	F	FIXE	3,390	505 930,00	241 472,62	0,00	28 854,58
10784 (201403)	N	0,00	A-2	2 182 545,00	16,67	V	INF_FHT	3,280	128 385,00	75 798,50	0,00	18 769,89
10785 (201402)	N	0,00	A-2	9 323 650,80	26,67	V	INF_FHT	3,320	345 320,40	321 009,84	0,00	81 426,55
120510-1 (201704CONSO)	N	0,00	A-1	2 900 000,00	19,92	V	LIVRETA	1,750	0,00	59 723,36	0,00	3 753,84
120530-1 (201703CONSO)	N	0,00	A-1	10 000 000,00	19,92	V	LIVRETA	1,750	0,00	227 816,38	0,00	13 052,49
120540-1 (201501CONSO)	N	0,00	A-1	14 000 000,00	29,92	V	LIVRETA	1,750	0,00	268 021,96	0,00	18 121,99
1252275-CDC02 (201301)	N	0,00	A-1	13 547 438,09	33,42	F	FIXE	2,390	256 610,25	329 916,76	0,00	165 443,19
17560 (200801)	N	0,00	A-1	2 058 346,00	3,92	F	FIXE	4,970	453 773,00	118 077,44	0,00	8 809,15
200811211 CDC01 (200803)	N	0,00	A-1	17 003 107,36	29,00	F	FIXE	3,550	328 548,63	602 963,17	0,00	128 934,30
2014120510-2 (201901)	N	0,00	A-1	4 600 000,00	19,92	V	LIVRETA	1,750	0,00	218,65	0,00	5 954,37
2014120520-1 (201902)	N	0,00	A-1	7 400 000,00	29,92	V	LIVRETA	1,750	0,00	351,73	0,00	9 578,77
2014120540-2 (201903)	N	0,00	A-1	15 000 000,00	29,92	V	LIVRETA	1,750	0,00	712,97	0,00	19 416,42
71323 (201706)	N	0,00	A-1	1 383 744,35	18,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
71331 (201705)	N	0,00	A-1	1 794 238,40	18,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
71334 (201707)	N	0,00	A-1	622 017,25	18,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
A1710122000 (201001)	N	0,00	A-1	2 186 671,38	5,42	F	FIXE	2,100	348 662,18	51 213,19	0,00	892,89
A171019C000 (201002)	N	0,00	A-1	3 999 999,88	5,75	V	EUR3	0,040	666 666,68	1 975,84	0,00	385,33
A1716071 (201603)	N	0,00	A-1	2 142 857,18	3,67	F	FIXE	0,850	571 428,56	21 540,08	0,00	354,17
A171607K (201602)	N	0,00	A-1	2 291 666,71	2,67	F	FIXE	0,870	833 333,32	24 801,05	0,00	387,67

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CLT MULTINDEX (201502)	N	0,00	A-1	5 124 374,75	4,00	F	FIXE	3,500	1 132 300,55	222 025,07	0,00	498,20
MON237431EUR/0247007 (200601)	N	0,00	A-1	1 045 758,69	1,17	F	FIXE	3,480	804 599,19	54 689,00	0,00	3 133,79
MON262925EUR/0279751 (200802)	N	0,00	A-1	2 070 552,76	4,00	F	FIXE	4,820	358 774,75	118 719,89	0,00	91 186,76
MON265063EUR/0282510 (200501)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	4,650	389 813,27	18 378,07	0,00	0,00
MON273331EUR (201101)	N	0,00	A-1	337 476,53	6,08	F	FIXE	1,820	50 529,96	6 718,16	0,00	1 018,12
MON510150EUR/0510712/001 (2016)	N	0,00	A-1	5 714 285,68	3,75	F	FIXE	0,570	1 428 571,44	37 660,71	0,00	8 142,86
MON515116EUR (201702)	N	0,00	A-1	3 237 127,08	4,42	F	FIXE	0,570	708 162,95	20 976,25	0,00	1 571,43
MON515117EUR (201701)	N	0,00	A-1	7 580 874,43	7,42	F	FIXE	0,870	973 961,80	71 255,28	0,00	5 616,93
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		159 399 648,32					12 836 250,54	3 379 252,45	0,00	680 650,67

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
10784 (201403)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 567 700,00	2 182 545,00	2	20,00		INF_FHT+1,58	INF_FHT+1,58	0,00		3,280	75 798,50	0,00	1,37
10785 (201402)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	10 359 612,00	9 323 650,80	2	30,00		INF_FHT+1,62	INF_FHT+1,62	0,00		3,320	321 009,84	0,00	5,85
TOTAL (A)		12 927 312,00	11 506 195,80						0,00			396 808,34	0,00	7,22
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		12 927 312,00	11 506 195,80						0,00			396 808,34	0,00	7,22

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	29	2	0	0	0	
	% de l'encours	92,78	7,22	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	147 893 452,52	11 506 195,80	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

B1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	B1.7

B1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	B2

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 3321-1 du CGCT) : 1500 TTC €		25/11/2019
	Catégories de biens amortis		
L	Logiciels	3	25/11/2019
L	Frais d'études non suivis de réalisation	3	25/11/2019
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	3	25/11/2019
L	Subventions d'équipement à pers. de droit public (biens mobiliers, matériel et études)	5	25/11/2019
L	Subventions d'équipement à pers. de droit public (biens immobiliers, installations)	30	25/11/2019
L	Subv. d'équipement à pers. de droit public (projets d'infrastructures d'intérêt national)	40	25/11/2019
L	Subventions d'équipement à pers. de droit privé (biens mobiliers, matériel et études)	5	25/11/2019
L	Subventions d'équipement à pers. de droit privé (biens immobiliers, installations)	30	25/11/2019
L	Subv. D'équipement à pers. de droit privé (projets d'infrastructures d'intérêt national)	40	25/11/2019
L	Bâtiments publics et privés	50	25/11/2019
L	Bâtiments à usage industriel et commercial	30	25/11/2019
L	Bâtiments scolaires	30	25/11/2019
L	Agencements, aménagements, de bâtiments,installations électriques et téléphoniques	20	25/11/2019
L	Agencements, aménagements, de bâtiments,installations divers	20	25/11/2019
L	Bâtiments légers, abris	10	25/11/2019
L	Construction sur sol d'autrui (durée bail ds limite de 20 ans)	20	25/11/2019
L	Installations voirie (non amortissables)	0	25/11/2019
L	Plantations	20	25/11/2019
L	Autres agencements et aménagements terrains (non amortissables)	0	25/11/2019
L	Autres réseaux (réseaux hydraul, barrages,sentiers pédestres,rés.de téléphonie) non amortissables	0	25/11/2019
L	Véhicules légers	7	25/11/2019
L	Camions et véhicules industriels	10	25/11/2019
L	Véhicules transports en commun : autocars	15	25/11/2019
L	Mobilier	10	25/11/2019
L	Matériel et outillage	10	25/11/2019
L	Matériel d'archivage	10	25/11/2019
L	Matériel bureau électrique ou électronique	10	25/11/2019
L	Matériel informatique et de téléphonie	3	25/11/2019
L	Appareils de laboratoire	10	25/11/2019
L	Appareils de levage et ascenseurs	20	25/11/2019
L	Coffre-fort	10	25/11/2019
L	Equipements de cuisines	10	25/11/2019
L	Equipements de garages et ateliers	10	25/11/2019
L	Equipements sportifs	10	25/11/2019
L	Installation et appareils de chauffage	10	25/11/2019
L	Engins et véhicules parc	10	25/11/2019
L	Matériels parc	10	25/11/2019
L	Mobilier de bureau parc	10	25/11/2019
L	Mobilier mis à disposition des collègues	10	25/11/2019
L	Logiciels mis à disposition des collègues	3	25/11/2019
L	Matériel informatique mis à disposition des collègues	3	25/11/2019
L	Matériel mis à disposition des collègues	10	25/11/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
L	Réseaux THD	20	25/11/2019
L	Equipements hydroélectriques	20	25/11/2019
L	Collections de livres	5	25/11/2019
L	Collections de DVD	3	25/11/2019
L	Collections de CD	5	25/11/2019
L	Expositions	7	25/11/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant des provisions de l'exercice B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D= A+B-C
Provisions pour risques et charges (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 05		Intitulé de l'opération : Opé/s mdt-GEST° TRANSP SUBSTITUT° REGION				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	564 747,75	770 000,00	765 362,11	4 637,00	0,89	1 330 109,86
4581 (2)	564 747,75	770 000,00	765 362,11	4 637,00	0,89	1 330 109,86
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	564 747,75	770 000,00	765 362,11	4 637,00	0,89	1 330 109,86
RECETTES (b)	564 747,75	770 000,00	765 362,11	0,00	4 637,89	1 330 109,86
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	564 747,75	770 000,00	765 362,11	0,00	4 637,89	1 330 109,86
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	564 747,75	770 000,00	765 362,11	0,00	4 637,89	1 330 109,86

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		17 666,00	7 945,00		
ASSOCIATION SECOND SOUFFLE	10/10/2016	17 666,00	7 945,00		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		29 898 373,00	28 923 670,97
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		13 690 000,00	13 326 250,54
1631	Emprunts obligataires	490 000,00	490 000,00
1641	Emprunts en euros	13 200 000,00	12 836 250,54
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		16 208 373,00	15 597 420,43
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	15 608 373,00	15 597 420,43
020	Dépenses imprévues	600 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	28 923 670,97	22 094 189,91	14 292 781,62	65 310 642,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		88 936 265,44	III 55 631 276,12
Ressources propres externes de l'année (a)		7 815 790,00	7 968 244,30
10222	FCTVA	7 800 000,00	7 473 639,10
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	7 562,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2748	Autres prêts	8 228,00	9 444,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	485 161,20
Ressources propres internes de l'année (b)		81 120 475,44	47 663 031,82
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation	0,00	24 000,00
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	121 471,00	121 470,62
28033	Frais d'insertion	3 188,00	3 188,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	680 267,00	680 266,32
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	50 000,00	50 000,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	257 576,00	257 576,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	416 965,00	416 964,98
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	482 870,00	482 869,27
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 900 960,00	1 900 959,10
2804141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	505 151,00	505 150,39
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	15 669 184,00	15 669 183,73
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	65 192,00	65 191,67
2804162	Subv. SPIC : Bâtiments, installations	21 749,00	21 748,47
28041721	CCAS : Bien mobilier, matériel	2 000,00	2 000,00
28041722	CCAS : Bâtiments, installations	284,00	284,00
28041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	505 668,00	505 667,52
28041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	4 915 466,00	4 915 465,56
28041783	Autres EPL: Projet infrastructure	36 404,00	36 404,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	79 433,00	79 432,46
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 386 289,00	1 386 288,59
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	45 586,00	39 046,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	273 531,00	273 530,27
280422	Privé - Bâtiments et installations	582 375,00	582 375,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	2 853 269,00	2 775 216,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	850 268,00	850 267,33
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	2 306,00	2 305,60
28051	Concessions et droits similaires	327 390,07	327 389,49
2808	Autres immobilisations incorporelles	25 590,00	25 590,00
28128	Autres aménagements de terrains	75 701,00	75 701,00
281311	Bâtiments administratifs	507 588,00	507 588,00
281312	Bâtiments scolaires	2 348 497,00	2 348 497,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	67 720,00	67 720,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	95 986,00	95 986,00
281318	Autres bâtiments publics	562 399,00	470 326,00
281328	Autres bâtiments privés	9 050,00	9 050,00
281351	Bâtiments publics	3 672 257,00	3 672 075,65

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
28153	Réseaux divers	1 083 472,00	899 404,00
28157	Matériel et outillage techniques	1 990 284,00	1 990 283,64
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	45 841,00	45 841,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	3 266 156,00	3 266 156,00
28181	Installations générales, aménagt divers	210 167,93	210 167,93
28182	Matériel de transport	455 691,00	455 690,09
281831	Matériel informatique scolaire	589 573,00	589 532,63
281838	Autre matériel informatique	441 460,00	441 459,76
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	125 918,00	125 917,29
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	170 012,00	170 011,76
28185	Matériel de téléphonie	34 892,00	34 891,32
28188	Autres immo. corporelles	186 903,00	186 902,38
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 257 601,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	30 862 874,44	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	55 631 276,12	0,00	2 293,31	28 913 978,68	84 547 548,11

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	65 310 642,50
Ressources propres disponibles	IV	84 547 548,11
Solde	V = IV – II (2)	19 236 905,61

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

Activité Tourisme(1)

INVESTISSEMENT					
MANDATS EMIS		TITRES EMIS			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors programme)	960,00	20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors programme)	38 262,13	21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors programme)	0,00	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (hors programme)	0,00	23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des programmes d'équipement		0,00			
45	Travaux pour le compte de tiers	0,00	45	Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		39 222,13	Total recettes réelles et mixtes		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	040	Opérations ordre transf. entre sections	1 073,33
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre		1 073,33
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		39 222,13	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 073,33

FONCTIONNEMENT					
MANDATS EMIS		TITRES EMIS			
011	Charges à caractère général	145 868,86	70	Prod. services, domaine, ventes diverses	450 748,71
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	731	Impositions directes	0,00
			74	Dotations, subventions et participations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	75	Autres produits de gestion courante	0,00
			013	Atténuations de charges	0,00
66	Charges financières	0,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
68	Dotations amortissements et provisions	0,00	78	Reprises amortissements et provisions	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		145 868,86	Total recettes réelles et mixtes		450 748,71
042	Opérations ordre transf. entre sections	1 073,33	042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
Total dépenses d'ordre		1 073,33	Total recettes d'ordre		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		146 942,19	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		450 748,71

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	186 164,32	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	451 822,04
-----------------------------------------	-------------------	-----------------------------------------	-------------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	B8

Activité Tourisme(1)

FONCTIONNEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	145 868,86
60632	Fournitures de petit équipements	6 255,24
607	Achats de marchandises	125 694,12
6156	Maintenance	4 578,00
6234	Réceptions	50,00
6241	Transports de biens	3 935,52
627	Services bancaires et assimilés	2 743,48
6288	Autres	2 612,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations amortissements et provisions	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		145 868,86

042	Opérations ordre transf. entre sections	1 073,33
6811	Dotations Amort. Immo incorpo & corpo	1 073,33
Total des dépenses d'ordre		1 073,33

TOTAL DEPENSES	146 942,19
-----------------------	-------------------

FONCTIONNEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	450 748,71
70632	Redevances & droits des services à caractère sportif & de loisirs	245 555,00
707	Ventes de marchandises	183 701,89
7083	Locations diverses	20 925,00
7088	Autres produits d'activités annexes	566,82
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises amortissements et provisions	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		450 748,71

042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

TOTAL RECETTES	450 748,71
-----------------------	-------------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	B8

Activité Tourisme(1)

INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors programme)	960,00
2051	Concessions, droits similaires	960,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors programme)	38 262,13
2157	Matériel et outillage technique	5 227,09
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	33 035,04
22	Immobilisations reçues en affectation (hors programme)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors programme)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Programmes d'équipement votés (1 ligne par programme)		0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des dépenses réelles		39 222,13

040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00

TOTAL DEPENSES	39 222,13
-----------------------	------------------

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des recettes réelles		0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections	1 073,33
28157	Matériels et outillages techniques	1 073,33
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		1 073,33

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
TOTAL RECETTES		1 073,33

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 3313-7 du CGCT) – ENTREES	B9.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article R. 3313-7 du CGCT)

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
TOTAL GENERAL			106 039 460,22	581 421,02	
Acquisitions à titre onéreux			94 913 378,38	32 621,00	
01/01/2018	T2018 RESEAU DE VOIRIE DEPARTEMENTAL	P18RVO00001	30 026 597,65	0,00	0
01/01/2018	T2018 RESEAU DE VOIRIE EEM RIVESALTES	P18RVO00002	373 178,72	0,00	0
01/01/2018	T2018 AMENAGEMENT SITE SAHORRE	P18RHNA00003	904,94	0,00	0
01/01/2018	T2018 BARRAGE DE L'AGLY	P18RHNA00004	82 243,67	0,00	0
01/01/2018	T2018 BARRAGE DE VINCA	P18RHNA00005	86 156,95	0,00	0
01/01/2018	T2018 RETENUE DE VILLENEUVE DE LA RAHO	P18RHNA00006	157 697,48	0,00	0
01/01/2018	T2018 DIGUES DE L'AGLY	P18RHNA00008	412 048,95	0,00	0
01/01/2018	T2018 COURS D'EAU AUDE AUX ANGLES	P18RHNA00009	1 164,00	0,00	0
01/01/2018	T2018 SITE DE PAULILLES	P18PAU00010	15 048,86	0,00	20
01/01/2018	T2018 PORT DE PORT-VENDRES	P18PORT00011	279 046,79	0,00	20
01/01/2018	T2018 SCHEMA DEPARTEMENTAL DE RANDONNEE	P18RANN00012	81 609,76	0,00	0
01/01/2018	T2018 COLLEGE CÔTE RADIEUSE CANET	P18COLM00015	469 653,52	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE JULES VERNE LE SOLER	P18COLM00016	121 823,30	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE JEAN MACE PERPIGNAN	P18COLM00017	428 819,18	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE MARCEL PAGNOL PERPIGNAN	P18COLM00018	1 867 074,67	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN	P18COLM00019	476 194,19	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE JOLIOT CURIE ESTAGEL	P18COLP00020	520 381,89	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE BOURG MADAME	P18COLM00021	259 754,75	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE JOFFRE RIVESALTES	P18COLM00022	269 393,56	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE JEAN MOULIN PERPIGNAN	P18COLP00023	177 632,99	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE LES ALBERES ARGELES S/ MER	P18COLM00025	1 555,27	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE JEAN MOULIN ARLES SUR TECH	P18COLM00026	148 317,75	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE PABLO CASALS CABESTANY	P18COLM00027	76 969,00	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE JEAN AMADE CERET	P18COLP00028	346 317,32	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE PIERRE FOUCHE ILLE SUR TÊT	P18COLP00029	243 728,90	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE ALBERT CAMUS PERPIGNAN	P18COLM00030	372 757,98	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE LA GARRIGOLE PERPIGNAN	P18COLM00031	316 281,35	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE SAINT EXUPERY PERPIGNAN	P18COLM00032	120 585,99	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE MME DE SEVIGNE PERPIGNAN	P18COLM00033	170 430,77	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE CÔTE VERMEILL PORT-VENDRES	P18COLM00034	357 718,73	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE GUSTAVE VIOLET PRADES	P18COLM00035	154 078,61	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE LE RIBERAL SAINT ESTEVE	P18COLM00036	328 905,22	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE ST LAURENT DE LA SALANQUE	P18COLM00037	280 935,19	0,00	20

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
01/01/2018	T2018 COLLEGE ST PAUL DE FENOUILLET	P18COLM00038	98 351,17	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE PIERRE MORETO THUIR	P18COLM00039	15 552,00	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE OLIBO SAINT CYPRIEN	P18COLP00040	183 899,44	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLGE F. MITTERRAND TOULOUGES	P18COLP00041	20 254,66	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE MENDES FRANCE SAINT ANDRE	P18COLP00042	164 564,45	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE JEAN ROUS PIA BOMPAS	P18COLP00043	47 599,21	0,00	20
01/01/2018	T2018 COLLEGE CH BOURQUIN MILLAS	P18COLP00044	1 800,00	0,00	20
01/01/2018	T2018 BÂTIMENT THEMIS TARGASSONNE	P18BAT00047	402 439,43	0,00	20
01/01/2018	T2018 PALAIS DES ROIS DE MAJORQUE PERPI	P18BAT00049	222 952,15	0,00	20
01/01/2018	T2018 IMM SOLIDARITE 2 RUE SAUVY PERPIGN	P18BAT00050	78 758,42	0,00	20
01/01/2018	T2018 MSP PERPIGNAN NORD LA MAJORQUINE	P18BAT00051	1 395,60	0,00	1
01/01/2018	T2018 DISPENSAIRE 25 RUE PETT LA MONNAIE	P18BAT00053	151 089,82	0,00	20
01/01/2018	T2018 IMMEUBLE MEDINA PERPIGNAN	P18BAT00054	6 004,80	0,00	20
01/01/2018	T2018 ANT SOCIALE CANET LA GRANDE PLAG	P18BAT00055	282 807,44	0,00	20
01/01/2018	T2018 CHÂTEAU ROYAL DE COLLIOURE	P18BAT00057	476 076,43	0,00	20
01/01/2018	T2018 ANCIEN HÔPITAL MILITAIRE PERPIGNAN	P18BAT00058	7 499,50	0,00	20
01/01/2018	T2018 CTD & DSI AVENUE MILAN A PERPIGNAN	P18BAT00059	54 526,55	0,00	20
01/01/2018	T2018 IM RUE P. BRETONNEAU A PERPIGNAN	P18BAT00060	30 095,24	0,00	20
01/01/2018	T2018 MUSEE ECOLE COLLEGE J. MOULIN	P18BAT00061	1 065,96	0,00	1
01/01/2018	T2018 BÂT AVENUE DE BRUXELLES PERPIGNAN	P18BAT00062	277 681,55	0,00	20
01/01/2018	T2018 CDDP PLACE JEAN MOULIN PERPIGNAN	P18BAT00067	194 893,23	0,00	20
01/01/2018	T2018 ARCHIVES DEPARTEMENTALES PERPIGNAN	P18BAT00068	163 106,28	0,00	20
01/01/2018	T2018 MAISON DE LA CATALANITE PERPIGNAN	P18BAT00069	13 225,14	0,00	20
01/01/2018	T2018 PRIEURE DE SERRABONNE	P18BAT00070	133 875,81	0,00	20
01/01/2018	T2018 MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE THUIR	P18BAT00071	828,00	0,00	1
01/01/2018	T2018 IM TERRASSES CASTILLET PERPIGNAN	P18BAT00073	13 972,71	0,00	20
01/01/2018	T2018 ANTENNE SOCIALE TOULOUGES	P18ABL00075	2 004,00	0,00	20
01/01/2018	T2018 PARC 1265 AV J. PANCHOT PERPIGNAN	P18TARD00083	154 997,47	0,00	20
01/01/2018	T2018 AGENCE ROUTIERE THUIR	P18TARD00084	25 991,15	0,00	20
01/01/2018	T2018 AGENCE ROUTIERE LLUPIA	P18TARD00087	24 455,33	0,00	20
01/01/2018	T2018 AGENCE ROUTIERE SAILLAGOUSE	P18TARD00088	60 430,27	0,00	20
01/01/2018	T2018 DEPOT ROUTIER LATOUR DE FRANCE	P18TARD00090	20 993,76	0,00	20
01/01/2018	T2018 AGENCE ROUTIERE D'ARGELES SUR MER	P18TARM00091	28 613,59	0,00	20
01/01/2018	T2018 AGENCE ROUTIERE 1260 AV PANCHOT	P18TARM00092	34 557,40	0,00	20
01/01/2018	T2018 PANNEAUX FORET ALZINA DFCI	P18TMO00096	1 527,50	0,00	10
01/01/2018	T2018 AMENAGEMENT SITE BOUILLOUSES	P18ATNA00098	10 908,00	0,00	0
01/01/2018	T2018 AMENAGEMENT SITE DE NYER	P18ATNA00099	5 960,00	0,00	0
11/01/2018	T2018 HALLE AUX SPORTS CABESTANY	P18BAT00129	244 396,87	0,00	20
29/01/2018	RESTAURATION DE 63 PARCHEMINS	P18OEUV00162	1 849,50	0,00	0
08/02/2018	T2018 PÔLE NAUTIQUE CARAMANY	P18ATNA00185	48 433,75	0,00	0
14/02/2018	T2018 CENTRALE HYDROELECTRIQUE AGLY	P18RHNA00192	3 678,32	0,00	0
26/02/2018	T2018 AMGT SITE VILLENEUVE RAHO	P18ATNA00219	116 012,31	0,00	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
13/03/2018	T2018 BÂTIMENT BARRAGE DE L'AGLY	P18BAT00270	3 708,00	0,00	20
13/03/2018	T2018 BÂTIMENT VILLENEUVE DE LA RAHO	P18BAT00271	5 022,00	0,00	20
05/04/2018	REGISTRES HOPITAL DE 1790 A 1948	P18OEU00323	2 286,90	0,00	0
06/04/2018	T2018 COURS D'EAU LE MAUREILLAS A MAUREI	P18RHNA00327	3 562,00	0,00	0
11/04/2018	RESTAURATION DE DOCUMENTS GRAPHIQUES	P18OEU00341	270,00	0,00	0
14/05/2018	T2018 HÔTEL DU DEPARTEMENT	P18BAT00418	25 720,15	0,00	20
18/05/2018	34 RESTAURATION MOBILIER ARCHEO METAL	P18OEU00444	8 478,00	0,00	0
23/05/2018	RESTAURATION 61 REGISTRES NOTAIRES	P18OEU00448	9 378,72	0,00	0
13/06/2018	INSPECTION MOBILIERS METAL ARCHEO AVT	P18OEU00537	990,00	0,00	0
19/06/2018	T2018 MAISON DES SPORTS PERPIGNAN	P18BAT00547	14 579,04	0,00	20
27/09/2018	RESTAURATION PARCHEMINS HOSPICE ILLE	P18OEU00861	7 866,60	0,00	0
24/10/2018	T2018 CENTRE EXP ROUTIER BOLQUERE	P18TARD00976	140 636,86	0,00	20
13/11/2018	RESTAURATION OBJETS FER ET ALLIAGE CRC	P18OEU01084	4 316,00	0,00	0
29/11/2018	GROTTE SIRACH SITE NATURA 2000	P18ABL01605	3 000,00	0,00	20
04/12/2018	T2018 MAS VERGES A PERPIGNAN	P18BAT01464	27 060,78	0,00	20
05/12/2018	TX 2018 MSP ASPRES A THUIR	P18ABL01466	1 448,64	0,00	1
31/12/2018	TX 2018 TURBINE BARRAGE DE L'AGLY	P18EHA01530	28 216,00	0,00	20
01/01/2019	T2019 RESEAU DE VOIRIE EEM RIVESALTES	P19RVO00003	313 995,07	0,00	1
01/01/2019	T2019 DIGUES DE L'AGLY	P19RHNA00008	412 431,46	0,00	0
03/01/2019	20 PC ULTRA PORTABLE LENOVO THINKPAD	P19MINF00110	12 360,24	0,00	1
03/01/2019	APPLICATION NUMERIQUE BENEVOL'GO	P19LG00111	2 500,00	0,00	3
03/01/2019	110 ECRANS GRAND FORMAT PHILIPPS SLINE	P19MINF00112	21 122,64	0,00	1
03/01/2019	50 ALCATEL TEMPORIS IP150	P19MT00113	2 757,00	0,00	1
03/01/2019	5 CASQUES BEYERDYNAMIC DT777+COLONNE SON	P19MINF00114	1 057,50	0,00	1
03/01/2019	100 LICENCES SIP THIRD PARTY	P19LG00220	10 056,00	0,00	1
03/01/2019	EVOLUTION WEB DELIB + I PARAPHEUR	P19LG00358	2 719,99	0,00	1
04/01/2019	4 REGLES PROFILAGE ARCHIVES	P19MO00115	269,28	0,00	1
04/01/2019	320 BOITES DE CONSERVATION AMSTERDAM	P19MARC00116	2 626,56	0,00	1
04/01/2019	TROTTINETTE ELECTRIQUE CITYBUG E101	P19MO00167	649,00	0,00	1
07/01/2019	FA-613-ZT RENAULT ZOE LIFE Q90 FIP4516	P19VL00117	15 063,69	0,00	7
07/01/2019	BOITIER SALEUSE FIP 3164	P19MO00143	2 683,36	0,00	10
07/01/2019	PANNEAU MESSAGE VARIABLE 200MM	P19MO00149	9 222,55	0,00	10
07/01/2019	FA-070-TF AMENAGNT INTER RENAULT MASTER	P19VL00150	912,00	0,00	1
07/01/2019	FA-575-WN AMENAGNT INTER RENAULT MASTER	P19VL00151	996,00	0,00	1
07/01/2019	FA-869-VF AMENAGNT INTER RENAULT MASTER	P19VL00152	996,00	0,00	1
07/01/2019	FA-818-ND AMENAGNT INTER PEUGEOT PARTNER	P19VL00153	468,00	0,00	1
07/01/2019	FA-624-ND AMENAGNT INTER PEUGEOT PARTNER	P19VL00155	468,00	0,00	1
07/01/2019	FA-661-ND AMENAGNT INTER PEUGEOT PARTNER	P19VL00156	468,00	0,00	1
07/01/2019	FA-098-QQ AMENAGNT INTER PEUGEOT PARTNER	P19VL00157	468,00	0,00	1
07/01/2019	PINCE TOLE MULTIPOSITION KS075	P19MO00165	298,80	0,00	1
07/01/2019	FA-681-ND AMENAGNT INTER PEUGEOT PARTNER	P19VL00325	468,00	0,00	1
07/01/2019	2 BOUCLES MAGNETIQUES COMPTAGE	P19MO00350	7 898,02	0,00	10

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
07/01/2019	FD-804-ZD RENAULT MASTER L1H2 DCI 130CH	P19VL00397	56 016,77	0,00	7
07/01/2019	FLR FIP 4554 IMMA FE-099-GS MAT SGV	P19MO00402	20 615,21	0,00	10
07/01/2019	MODULE TILLYS ALIM SUPERVISABLE	P19MO00431	2 145,12	0,00	10
07/01/2019	FA-681-ND PEUGEOT PARTNER HD1110 FIP4534	P19VL00458	12 343,30	0,00	7
07/01/2019	FB-824-CP PEUGEOT RIFTER BLUEHDI FIP4529	P19VL00461	16 044,98	0,00	7
07/01/2019	FB-833-CP PEUGEOT RIFTER ALLURE FIP4527	P19VL00463	16 044,98	0,00	7
07/01/2019	100 LICENCES ZIMBRA	P19LG00477	1 855,20	0,00	1
07/01/2019	4 SERVEURS POWEREDGE R740 DELL	P19INFC00531	29 808,00	0,00	3
07/01/2019	2 STORES VENITIEN 40x130	P19MO00616	35,80	0,00	1
07/01/2019	STORE VENITIEN BLANC	P19MO00618	24,94	0,00	1
07/01/2019	STORE TAM INSP GRIS	P19MO00622	44,80	0,00	1
07/01/2019	3 STORES VENITIEN	P19MO00623	103,64	0,00	1
07/01/2019	FB-275-XQ PEUGEOT BOXER BENNE FIP4506	P19VL00728	25 411,09	0,00	7
07/01/2019	FB-815-CP PEUGEOT RIFTER ALLURE FIP4528	P19VL00999	16 044,98	0,00	7
07/01/2019	ECRAN PROJECTION 180X180 MURAL MANUEL	P19MO01026	124,80	0,00	1
08/01/2019	PRESTAT CONSEIL TECHNIQUE ARCHIVES DPT	P19FE00120	187,20	0,00	1
08/01/2019	INTERPHONE A CODE HAGER	P19MO00198	645,02	0,00	1
08/01/2019	5 SIEGES TELA HAUT DOSSIER	P19MOB100208	1 815,12	0,00	1
08/01/2019	FENETRE ALU 950X2000	P19MO00619	907,40	0,00	1
09/01/2019	IMPRIMANTE EPSON FORCE PRO WF	P19MO00121	705,19	0,00	1
09/01/2019	2 DECAPEURS THERMIQUES T° VARIABLE	P19MO00210	374,06	0,00	1
10/01/2019	CISAILLE DHALE 868	P19MO00124	665,10	0,00	1
10/01/2019	3 MARMITES A LIQUIDE CHAUD	P19MO00133	565,20	0,00	1
11/01/2019	5 STORES BRISE SOLEIL EXTERIEUR	P19MO00125	4 396,80	0,00	1
11/01/2019	SYSTEME ASSECHEMENT+SURVEILLANCE METEO+	P19MO00126	2 415,55	0,00	1
11/01/2019	RAMPE VEGA 130+30 GYROLEDS ROTATIFS	P19MO00227	4 445,28	0,00	1
11/01/2019	108 LIVRES CAPOL 1901	P19LIV00257	1 976,76	0,00	1
11/01/2019	54 ROMANS MB1905	P19LIV00263	971,64	0,00	1
11/01/2019	39 ROMANS MB 1907	P19LIV00264	916,64	0,00	1
11/01/2019	59 LIVRES DN1901	P19LIV00412	1 230,60	0,00	1
11/01/2019	38 MB 1905	P19CD00443	823,21	0,00	1
14/01/2019	11 LICENCES CREATIVE CLOUD+6 AFTER EFFEC	P19LG00127	15 724,22	0,00	1
14/01/2019	LICENCE APPVISION APV-1250P N°50-427-1-0	P19LG00128	1 434,60	0,00	1
14/01/2019	ANNONCE LEGALE PORT VENDRES	P19FI00130	13 288,27	0,00	3
14/01/2019	ENSEMBLE MEUBLE PRE TRI 2 TVO JMC INOX	P19CMO00131	3 672,41	0,00	10
14/01/2019	LICENCE SERVEURS EDUTICE PEDAGOGIQUE	P19LG00629	14 424,00	0,00	3
14/01/2019	11 CHAUFFEUSE ENKA PUNTA+COLONNE CASIER+	P19MOBC00721	9 263,03	0,00	1
15/01/2019	82 VIDEOPROJECTEURS VP OPTOMA XGA 3800	P19INFC00132	32 275,20	0,00	1
15/01/2019	2 ORDINATEURS PORTABLES ASUS UX461UA	P19MINF00134	2 100,00	0,00	1
15/01/2019	ATTESTAT PERMIS CONSTRUCT CLIC ARGELES	P19FE00181	1 200,00	0,00	1
16/01/2019	2 OUVRAGES LES ESPIONNES DANS LA GRANDE	P19LIV00135	45,40	0,00	1
16/01/2019	RD 914 TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET MISE	P19FE00136	15 470,00	0,00	3

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
16/01/2019	3200 TABLETTES SQOOL 32GB COLLEGES	P19INFC00137	1 602 279,36	0,00	1
17/01/2019	RD22C CONTOURNEMENT SUD CABESTANY	P19FE00138	28 654,72	0,00	3
17/01/2019	RD118 LA LLAGONE CABANASSE ELARGISSEMENT	P19FE00139	4 736,63	0,00	3
17/01/2019	RD618 CERET CONTROLE NOTE DE CALCUL	P19FE00140	2 280,00	0,00	3
17/01/2019	10 FAUTEUILS WIMAX	P19MOB100228	2 455,92	0,00	1
17/01/2019	10 TABLES RABATTABLES 1400*800 POMMIER B	P19MOB100275	2 698,56	0,00	1
17/01/2019	3 FOUR MICRO ONDES 700W BLC+5 CAFETIERE	P19MO00280	569,27	0,00	1
17/01/2019	MARTEAU PERFORATEUR+VISSEUSE PERCEUSE	P19MO00359	2 126,70	0,00	1
17/01/2019	DEBROUSAILLEUSE PORTEE STIHL N°185712453	P19MO01781	1 450,48	0,00	1
18/01/2019	PRELEVEMENTS FOUILLE ARCHEO CRC	P19FE00142	684,00	0,00	1
21/01/2019	2 DESTRUCTEURS + 15 TABLEAUX BLANC	P19MO00144	814,78	0,00	1
21/01/2019	TABLEAU BLANC EMAIL 90X180	P19MO00145	53,53	0,00	1
21/01/2019	PERFORELIEUR STAR+2 TABLEAUX LIEGE BOIS	P19MO00146	90,94	0,00	1
21/01/2019	3 TABLEAU BLANC +TABLEAU LIEGE	P19MO00147	76,73	0,00	1
21/01/2019	2 TABLEAUX BLANC	P19MO00148	48,96	0,00	1
21/01/2019	IPAD WIFI CELLULAR+ 128GB SF9FXG2YCJF89	P19MT00196	580,68	0,00	1
22/01/2019	FA-719-ND AMENAGNT INTER PEUGEOT PARTNER	P19VL00154	468,00	0,00	1
22/01/2019	8 COMMUTATEURS COEUR DE RESEAU+	P19MO00158	64 453,92	0,00	10
22/01/2019	4 CHAUFFAGE IRC 3000W AVEC PROTECTION	P19MO00160	4 633,50	0,00	1
22/01/2019	RD13-RD115 ANALYSE STABILITE TALUS	P19FE00161	2 067,60	0,00	3
22/01/2019	5 BUREAUX PREMS POMMIER	P19MOB100162	909,96	0,00	1
22/01/2019	5 BUREAUX PREM'S	P19MOB100163	425,34	0,00	1
22/01/2019	3 SERVEURS WMWARE POWER EDGE R740	P19MINF00164	22 356,00	0,00	3
22/01/2019	DISJONCTEUR 4P 20A	P19MO00201	542,89	0,00	1
22/01/2019	DISPOSITIF SECURITE BETON RD	P19FE00243	752,63	0,00	1
22/01/2019	AEROTHERME ELECTRONIQUE 12 / 8KW	P19MO00245	913,28	0,00	1
22/01/2019	2 CUMULUS COL 500L THERMOR CE	P19MO00332	4 143,29	0,00	10
22/01/2019	2 CONVECTEURS AMADEUS 1500W+2000W	P19MO00333	508,60	0,00	1
22/01/2019	ARMOIRE RANGEMENT MATERIEL VIS	P19MO00414	1 106,02	0,00	1
22/01/2019	BETONNIERE ELECTRIQUE ALTRAD GN165 700W	P19MO00465	354,26	0,00	1
22/01/2019	STORE VENITIEN ALU BLANC 79X145	P19MO00624	28,68	0,00	1
23/01/2019	RD 618 AMENAGEMENT LE BOULOU-CERET	P19FE00420	61 640,80	0,00	3
24/01/2019	3 COMPTEURS DALLE	P19MO00169	8 754,00	0,00	10
24/01/2019	5 BANCS FONTE ET BOIS ADOUR 180CM	P19MO00170	2 772,00	0,00	1
24/01/2019	30 TABLES INFORMATIQUES OPALE 5300	P19MOB00171	5 652,00	0,00	1
24/01/2019	60 CHAISES TREVISE JEAN ROUS	P19MOB00172	4 065,12	0,00	1
24/01/2019	30 CHAISES HAUTES SALLE SVT JEAN ROUS	P19MOB00173	2 032,56	0,00	1
24/01/2019	19 TABLES DE REUNION+2 CAISSONS MOBILES	P19MOB00174	2 968,80	0,00	1
24/01/2019	29 TABLES+66 CHAISES+BUREAU+2 CHAIRES	P19MOB00176	5 085,93	0,00	1
24/01/2019	14 TABLES AXIS COL ESTAGEL	P19MOB00177	909,55	0,00	1
24/01/2019	4 TABLES DE 6 PLACES ARTENSE COL THUIR	P19MOB00180	755,62	0,00	1
24/01/2019	7 ARMOIRES DE RANGEMENT COL ST ESTEVE	P19MOB00199	4 836,30	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
24/01/2019	5 VESTIAIRES COL JMOULIN PERPIGNAN	P19MOBC00200	1 019,06	0,00	1
24/01/2019	30 TABLES A DESSIN ARTIS 700*500+60	P19MOBC00211	6 413,76	0,00	1
24/01/2019	45 CHAISES SALLE REUNION COL ST PAUL	P19MOBC00225	2 048,76	0,00	1
24/01/2019	118 LIVRES JEUNESSE CAJD 1901	P19LIV00265	1 652,57	0,00	1
24/01/2019	5 CASIERS ELEVES VISITABLES ECOLINE	P19MOBC00271	2 894,34	0,00	1
24/01/2019	17 CASIERS ELEVES VISITABLES ECOLINE	P19MOBC00276	9 840,76	0,00	1
24/01/2019	58 TABLES 70*50CM+60 CHAISES JADE+2	P19MOBC00279	6 882,55	0,00	1
24/01/2019	30 TABLES 70*50CM+TABLE 100*60 CM+	P19MOBC00281	4 620,80	0,00	1
24/01/2019	8 CASIERS ELEVES ECOLINE	P19MOBC00301	4 630,94	0,00	1
24/01/2019	5 CASIERS ELEVES ECOLINE	P19MOBC00302	2 894,34	0,00	1
24/01/2019	10 CASIERS ELEVES ECO LINE	P19MOBC00303	5 788,68	0,00	1
24/01/2019	8 ARMOIRES HAUTES METAL COL LE RIBERAL	P19MOBC00307	3 871,30	0,00	1
24/01/2019	29 TABLES T6+TABLE T4+BUREAU PROF+	P19MOBC00309	3 441,29	0,00	1
24/01/2019	20 CASIERS ECO LINE	P19MOBC00406	11 577,36	0,00	1
24/01/2019	CASIERS ELEVES 4 CASES COL ESTAGEL	P19MOBC00500	578,87	0,00	1
24/01/2019	RANDO - RÉALISATION DES DESCRIPTIFS	P19DFR01891	9 141,00	0,00	3
25/01/2019	29 TABLES AXIS+30 CHAISES JADE+BUREAU+	P19MOBC00175	3 441,27	0,00	1
25/01/2019	29 TABLES AXIS+30 CHAISES JADE+BUREAU+	P19MOBC00178	3 441,27	0,00	1
25/01/2019	24 TABLES PLIANTES PLUME COL ST PAUL	P19MOBC00179	9 618,62	0,00	1
26/01/2019	SAC A ROULETTE 70L	P19BAG00247	36,00	0,00	1
28/01/2019	TURBINE RI 120+CABLE DEMARRAGE ENGIN	P19MO00182	311,44	0,00	1
28/01/2019	6 TELEPHONES ALCATEL TEMPORIS IP150	P19MT00184	330,84	0,00	1
28/01/2019	12 SIEMENS GIGASET C530IP+24 ALCATEL	P19MT00185	3 207,84	0,00	1
28/01/2019	EVOLUTION LOGICIEL ORPHEE	P19LG00186	1 467,53	0,00	1
28/01/2019	ESET ENDPOINT PROTECTION 3 ANS	P19LG00187	2 011,20	0,00	3
28/01/2019	EVOLUTION LOGICIELLE ACTEUR FSE	P19LG00188	5 249,46	0,00	3
28/01/2019	ECRAN TACTILE IYAMA PROLITE TF4938UH	P19MINF00189	2 553,60	0,00	3
28/01/2019	4 GYROLEDS ECLAT BLEU CLASSE 2	P19MO00235	876,24	0,00	1
28/01/2019	ECHAFAUDAGE ROLLSTAR295 AVEC PLATEAU	P19MO00475	5 500,24	0,00	10
29/01/2019	RD900 ROCADE SUD ETUDES HYDRAULIQUES	P19FE00190	2 289,86	0,00	3
30/01/2019	25 TELEPHONES GIGASET DECT AS405 H	P19MT00194	700,44	0,00	1
30/01/2019	SERVEUR IP OFFICE AVEC LICENCES	P19MT00197	18 950,40	0,00	3
30/01/2019	12 CAISSONS ROULETTE 3 TIROIRS ANTHRACIT	P19MOB100297	1 958,40	0,00	1
30/01/2019	4 BUREAUX 90° PREM'S	P19MOB100386	1 381,25	0,00	1
31/01/2019	VISA DES ETUDES D'EXECUTION VELITTORALE	P19FE00242	1 800,00	0,00	3
31/01/2019	TROLLEY NILON MONTE CARLO PETITE TAILLE	P19BAG00278	102,28	0,00	1
31/01/2019	UAE- PERCEUSE VISSEUSE N°SERIE 811001048	P19MO00328	240,00	0,00	1
31/01/2019	10 BOUILLOIRES TKG 1,2L	P19MO00378	177,96	0,00	1
01/02/2019	3 TABLETTES GALAXY TAB A 32GO	P19MINF00202	885,60	0,00	1
04/02/2019	COMPTE ANNUEL PLATINUM SITE INTERNET	P19LG00204	705,60	0,00	1
04/02/2019	EVOLUTION FONCTIONNELLE LOG OASIS OKAPI	P19LG00205	4 670,48	0,00	3
04/02/2019	20 TABLETTE RAYONNAGE+8 RAYONNAGES	P19MOB100206	699,10	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
04/02/2019	12 CAISSONS+5 BUREAUX PREMS	P19MOB100207	3 790,09	0,00	1
04/02/2019	30 NOMS DOMAINES IMAGINELESPO DECLI	P19LG00234	2 760,00	0,00	1
04/02/2019	POSTE A SOUDER SPEEDTEC	P19MO00410	5 940,00	0,00	10
04/02/2019	RD612 DEVIAT° TROUILLAS CONCEP ROUTIERE	P19FE00887	5 400,00	0,00	3
05/02/2019	CUVE MOBIFITT 125L ADR	P19MO00209	690,00	0,00	1
05/02/2019	10 SWITCHS D LING COLLEGES	P19INFC00212	3 479,98	0,00	1
05/02/2019	VELO 14" UNICORN 500 GIRAUD MAELISSE	P19VEL00213	95,00	0,00	1
05/02/2019	ARMOIRE METAL ANTHRACITE	P19MOB100300	490,92	0,00	1
05/02/2019	5 ECHELLES PEINTE RAYONNAGES	P19MOB100388	695,82	0,00	1
05/02/2019	10 BUREAUX PREM'S 1200X600	P19MOB100389	1 740,00	0,00	1
06/02/2019	133 DALLES TABLETTE SQOOL	P19INFC00214	16 819,20	0,00	1
06/02/2019	PINCE TOLE MULTIPOSITION	P19MO00215	361,20	0,00	1
06/02/2019	EVOLUTION PARCK + RESALIER 2019	P19LG00216	4 918,80	0,00	3
06/02/2019	23 OUVRAGES BIBLIO ADULTE	P19LIV00217	619,71	0,00	1
06/02/2019	9 OUVRAGES ADULTES	P19LIV00218	185,19	0,00	1
06/02/2019	14 OUVRAGES ARCHEO ADULTE	P19LIV00219	550,56	0,00	1
06/02/2019	11 OUVRAGES ARCHEOS ADULTE	P19LIV00221	430,80	0,00	1
06/02/2019	2 SUPERLOADER 3	P19MINF00222	8 498,40	0,00	3
06/02/2019	SYSTEME VISIO CONFERENCE BARCO CS 200	P19MINF00223	1 955,94	0,00	3
06/02/2019	5 NOMS DE DOMAINES IMAGINELESPO	P19LG00233	828,00	0,00	1
07/02/2019	102 TABLES+3 CHAIRES+90 CHAIRES+3	P19MOBC00224	9 505,80	0,00	1
07/02/2019	2 PROJO LASER LED + 5 GYROLEDS ROTATIFS	P19MO00226	1 557,36	0,00	1
07/02/2019	4 REHAUSSES ARMOIRE METAL	P19MOB100390	877,97	0,00	1
07/02/2019	2 ECHELLES+14 RAYONNAGES	P19MOB100427	805,34	0,00	1
07/02/2019	3 CHAUFFAGES INFRAROUGE 3000W+CHAUFFAGE	P19MO00464	3 405,60	0,00	1
07/02/2019	RADIATEUR PANNEAU SAMBA	P19MO00474	336,54	0,00	1
08/02/2019	2 TRILED 700 ORANGE + 2 GYROLED A ECLATS	P19MO00229	1 251,36	0,00	1
08/02/2019	RD117 CONTOURNEMENT ESTAGEL ETUDE HYDROL	P19FE00232	34,68	0,00	1
08/02/2019	BARRIERE TOURNANTE 8M QUAI DEZOUMS	P19MO00236	4 370,40	0,00	10
08/02/2019	90 LIVRES ALBUMS NL1902	P19LIV00342	1 149,82	0,00	1
08/02/2019	45 DVD DL1903	P19DVD00356	1 755,64	0,00	1
11/02/2019	RD118 PUYVALADOR ETUDE ROUTIERE	P19FE00237	728,53	0,00	1
11/02/2019	RD900 ROCADE CENTRE REPORTAGE HD MONTAGE	P19DFR00239	11 175,00	0,00	3
11/02/2019	30 CHAIRES KOPECK TABLETTES ECRITOIRES +	P19MOBC00240	5 164,08	0,00	1
11/02/2019	MISE A JOUR DOC CIBLE RD 40BIS BAGES	P19FE00241	1 440,00	0,00	1
11/02/2019	DIAGNOSTIC EEM EAU POTABLE EAUX USEES	P19FE00244	16 617,64	0,00	3
11/02/2019	GYROLED ORANGE XL+PHARE TRAVAIL LED	P19MO00383	359,14	0,00	1
11/02/2019	NETTOYEUR HAUTE PRESSION N°061109927	P19MO00411	2 738,40	0,00	10
11/02/2019	AVIS TECHNIQUE SOLIDITÉ BATIMENT	P19FE00522	960,00	0,00	1
11/02/2019	LICENCE PLATEFORME CITROEN GREEN ALTERN	P19LG01200	11 022,40	0,00	3
11/02/2019	50 TATAMIS STANDARDS BLEU 2MX1M	P19CMO01321	4 227,00	0,00	1
12/02/2019	3 TABLEAUX BLANC 1200*3000+2 MEUBLES	P19MOBC00246	2 344,80	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
12/02/2019	60 DOCS JEUNESSE CAJD 1808	P19LIV00248	913,37	0,00	1
12/02/2019	88 ALBUMS NL1816	P19LIV00249	1 169,86	0,00	1
12/02/2019	19 CD LIVRES LUS MB18	P19CD00250	281,62	0,00	1
12/02/2019	EVOLUTION KOLOK	P19LG00251	3 921,00	0,00	3
12/02/2019	60 TABOURETS ALUMINIUM	P19MOBC00252	1 756,80	0,00	1
12/02/2019	CALCULS CUBATURE PV LEVES BATHYMETRIQUE	P19FE00322	522,00	0,00	1
12/02/2019	8 ECHELLES + 48 TABLETTES	P19MOB100429	1 139,94	0,00	1
13/02/2019	30 TABLES+30 CHAISES+TABLE+CHAISE PROF+	P19MOBC00254	3 506,24	0,00	1
13/02/2019	MISE EN CONFORMITE CEGID	P19LG00255	52 008,00	0,00	3
13/02/2019	49 BANDES DESSINEES ADULTE DN1903	P19LIV00296	868,93	0,00	1
14/02/2019	69 ROMANS MB1906	P19LIV00258	1 564,29	0,00	1
14/02/2019	70 BANDES DESSINÉES DN1902	P19LIV00259	1 172,76	0,00	1
14/02/2019	97 BANDES DESSINÉES CAJBD 1902	P19LIV00260	1 096,82	0,00	1
14/02/2019	139 BANDES DESSINÉES CAJBD 1901	P19LIV00261	1 558,10	0,00	1
14/02/2019	36 ROMANS MB 1904	P19LIV00262	684,36	0,00	1
14/02/2019	37 ROMANS NL 1901 JEUNESSE	P19LIV00266	433,16	0,00	1
14/02/2019	108 ALBUMS NL1901	P19LIV00267	1 418,84	0,00	1
14/02/2019	116 TABLES+120 CHAISES+ 4 TABLES PMR+	P19MOBC00268	13 765,10	0,00	1
14/02/2019	60 TABLES+60 CHAISES+2 TABLES PMR	P19MOBC00269	7 012,49	0,00	1
15/02/2019	8 ROULETTES PIVOTANTES 250K	P19MO00329	2 933,47	0,00	1
15/02/2019	CIVIL 3D	P19LG00589	3 960,00	0,00	3
15/02/2019	1 000 PLATEAUX REPAS POLY STYL 46x36	P19CMO00715	10 764,00	0,00	1
18/02/2019	RD619 LESQUERDE ETDS FONC HYDRO	P19FE00272	1 080,00	0,00	1
18/02/2019	5 TABLEAUX LIEGE 90*120	P19MOBC00273	195,60	0,00	1
18/02/2019	CHARIOT UNIVERSEL POUR CHAISES	P19MOB100274	297,26	0,00	1
18/02/2019	VALISE 60 CLES	P19MO00277	312,00	0,00	1
18/02/2019	ETUDES QUAI JOLY INVEST PREALABLE	P19FE00445	1 348,80	0,00	1
18/02/2019	DEBROUSSAILLAGE ENCODE DES OUVRAGES ART	P19FE00480	234,08	0,00	1
18/02/2019	RN 116 CRÉATION DE BRETelles SMOUV	P19FE00641	31 733,29	0,00	3
18/02/2019	VIDEOPROJECTEURS LED PANASONIC	P19MINF00800	5 257,26	0,00	3
18/02/2019	TR-1 PORTE ALU HT 2240 LG 1380 2 VANTAUX	P19MO01063	3 440,52	0,00	10
19/02/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY	P19TER00282	190 220,00	0,00	0
19/02/2019	ETUDE STRUCTURELLE RD2 SUR TECH	P19FE01008	4 680,00	0,00	3
19/02/2019	RD2 PONT METALLIQUE SUR TECH	P19FE01260	1 500,00	0,00	1
20/02/2019	TOSHIBA DISQUE DUR EXTERNE PORTABLE	P19MO00284	163,20	0,00	1
20/02/2019	60 TABLES+ 60 CHAISES+ 2 TABLES+	P19MOBC00285	7 012,49	0,00	1
20/02/2019	GLACIERE 6L CAMPING GAZ	P19MO00286	21,48	0,00	1
20/02/2019	4 BAIES SERVEUR 42U 600X1000 LEGRAND	P19MINF00287	4 879,68	0,00	1
20/02/2019	EVOLUTION LOGICIEL MICROSAT	P19LG00288	2 610,00	0,00	3
20/02/2019	M1900079 EXTENSION DE LICENCE CEGID	P19LG00289	15 990,00	0,00	3
20/02/2019	FG-473-WJ TOYOTA YARIS HYBRIDE 100CH	P19VL00842	15 494,42	0,00	7
20/02/2019	FG-467-WJ TOYOTA YARIS HYBRIDE 100CH	P19VL00843	15 494,41	0,00	7

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
20/02/2019	FG-454-WJ TOYOTA YARIS HYBRIDE 100CH	P19VL00844	15 494,41	0,00	7
20/02/2019	FH-632-AB TOYOTA YARIS HYBRIDE 100 CH	P19VL00898	15 494,42	0,00	7
20/02/2019	FG-532-YT CITROEN C3 FEEL 110CH FIP4589	P19VL00979	10 613,35	0,00	7
20/02/2019	FG-524-YT CITROEN C3 FEEL 100CH FIP4591	P19VL00982	11 355,74	0,00	7
20/02/2019	FG-445-YT CITROEN C3 FEEL 100CH FIP4592	P19VL00983	11 355,74	0,00	7
20/02/2019	FG-473-YT CITROEN C3 FEEL 100CH FIP4593	P19VL00984	11 355,74	0,00	7
20/02/2019	FG-457-YT CITROEN C3 FEEL 100CH FIP4594	P19VL00985	11 355,74	0,00	7
20/02/2019	FH-560-KD DACIA DUSTER DCI 115 FIP4590	P19VL01176	17 328,54	0,00	7
20/02/2019	FH-444-XH PEUGEOT PARTNER HDI FIP4562	P19VL01264	14 553,24	0,00	7
20/02/2019	9 AUTOMATES REGULATION SCHNEIDER 24E/S	P19MO01286	39 237,22	0,00	10
20/02/2019	FJ-141-JV CITROEN JUMPY BLUEHDI FIP4558	P19VL01409	19 526,15	0,00	7
21/02/2019	4 TRILEDS 700FEUX 74 CLAS T2 BITENSION	P19MO00291	1 644,48	0,00	1
22/02/2019	AVANCE SCOOTER DUCLAUD MATTEO	P19FI700292	0,00	0,00	0
22/02/2019	135 LIVRES ADULTES MB1901	P19LIV00293	2 305,26	0,00	1
22/02/2019	95 DVD DL1901	P19DVD00294	3 701,27	0,00	1
22/02/2019	40 SAMSUNG GALAXY J3 2017 DUAL SIM BLACK	P19MT00379	6 907,20	0,00	1
25/02/2019	BUREAU PREM'S 800X800	P19MOB100298	212,27	0,00	1
25/02/2019	5 SIEGES TELA HAUT DOSSIER	P19MOB100299	1 815,42	0,00	1
26/02/2019	AV M1900047 SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	P19AVA00305	15 054,19	0,00	0
26/02/2019	ETUDE PREALABLE ARCHIVAGE ELECTRONIQUE	P19FE00306	13 620,00	0,00	3
26/02/2019	97 ROMANS MB1908	P19LIV00416	1 623,03	0,00	1
26/02/2019	68 DOCUMENTAIRES DN 1904 OFF	P19LIV00638	1 292,17	0,00	1
27/02/2019	2 MEUBLES DESSINS+TABLEAU BLANC+	P19MOBC00308	1 547,88	0,00	1
27/02/2019	2 TRIANGLES TRILEDS 500 F74E	P19MO00335	625,68	0,00	1
27/02/2019	MATERIEL DE FORMATION SECOURISME SSSI	P19MO00424	4 451,03	0,00	1
27/02/2019	4 TABLEUX LIEGE 90X120+3 TABLEUX LIEGE	P19MO01901	64,66	0,00	1
28/02/2019	RN116 ST FELIU AVALL LE SOLER DIAGNOSTIC	P19FE00311	4 363,62	0,00	3
28/02/2019	2 TABLES DE PIQUE NIQUE PIN CLASSE 4	P19MO00312	1 092,00	0,00	1
28/02/2019	LOT DOCUMENTS ANCIENS JAUBERT DE PASSA	P19FDS00313	500,00	0,00	0
01/03/2019	4 CHAUFFAGES HELIOS 3000W	P19MO00314	4 000,85	0,00	1
01/03/2019	TABLE ADAPTEE+CHAISE+TABLEAU TRYPTIQUE+	P19MOBC00315	1 489,94	0,00	1
01/03/2019	2 PIEDS A COLONNE REGLABLE HAUTEUR NOIR	P19MO00317	1 390,80	0,00	1
01/03/2019	PIED A COLONNE REGLABLE A HAUTEUR NOIR	P19MO00318	712,20	0,00	1
01/03/2019	COFFRET 7 FORETS BETON+COFFRET 7 FORET	P19MO00340	189,90	0,00	1
01/03/2019	RD39 CARREFOUR ACCES SECOURS	P19FE01262	362,94	0,00	1
04/03/2019	INTERFACE PERSONNALISEE PALAIS DES ROIS	P19LG00319	1 700,00	0,00	3
04/03/2019	M1800733 COLAS MM RD INFRASTRUCTURES	P19AVA00320	0,00	0,00	0
04/03/2019	LEVE TOPO REQUALIFICAT° QUAI DEZOUMS	P19FE00321	2 260,80	0,00	3
04/03/2019	42 POINTS ACCES WIFI+10 SWITCH GIGABIT+	P19INFC00323	13 602,00	0,00	1
04/03/2019	5 CASQUES JABRA BIZ 1500 DUO+10 CASQUES	P19MT00324	928,80	0,00	1
04/03/2019	10 FAUTEILS WIMAX HAUT DOSSIER	P19MOB100391	2 455,92	0,00	1
04/03/2019	COFFRE FORT	P19MO00425	718,80	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
04/03/2019	RAHO-FRN MATERIEL POUR VIDEOPROTECTION	P19MO00440	9 240,00	0,00	10
04/03/2019	4 TABLES RONDES D1100	P19MOB100598	1 120,27	0,00	1
05/03/2019	MEULEUSE LI-ION 28V 125MM EWS 28+	P19MO00326	1 288,50	0,00	1
05/03/2019	PERCHE DE NETTOYAGE	P19MO00327	648,00	0,00	1
06/03/2019	COVADIS ET AUTOPISTE	P19LG00330	4 680,00	0,00	3
06/03/2019	4 DISQUES SDD EXTERNES WD PASSPORT	P19MINF00331	926,40	0,00	1
06/03/2019	80 EXTINCTEURS EAU 6L+10 EAU 9L+30 PA2+	P19MO00334	12 845,70	0,00	1
06/03/2019	EVOLUTION LOGICIEL SOLATIS	P19LG00336	442,15	0,00	1
06/03/2019	PC ULTRA PORTABLE LENOVO	P19MINF00337	6 180,12	0,00	3
06/03/2019	MAC BOOK PRO 13" 128GB N°SFVFXN120HV22	P19MINF00826	1 409,06	0,00	1
07/03/2019	AMO ETUDE ACCES SITES BARRAGE ESCOUMES	P19FE00338	960,00	0,00	1
07/03/2019	2 ÉLINGUES PLATE 4T+2 ÉLINGUES PLATES 3T	P19MO00341	176,40	0,00	1
07/03/2019	RD83 ETUDE GEOTECHNIQUE CEDAT	P19FE01174	3 344,30	0,00	3
08/03/2019	23 LIVRES EN CATALAN CAT1901	P19LIV00343	227,60	0,00	1
08/03/2019	52 CD DL1902	P19CD00344	782,11	0,00	1
08/03/2019	39 ROMANS NL1902	P19LIV00345	415,91	0,00	1
08/03/2019	VIDEOPROJECTEUR OPTOMA EH33OUST	P19MINF00346	1 389,60	0,00	1
08/03/2019	VIDEOPROJECTEUR OPTOMA EH33OUST MDPO	P19MINF00347	1 389,60	0,00	1
08/03/2019	LOGICIEL VIMEO PRO 2019	P19LG00348	238,80	0,00	1
11/03/2019	2 MODEMS GPRS	P19MO00349	4 299,95	0,00	10
11/03/2019	8 PHOTOGRAPHIES DE LA RETIRADA	P19FDS00352	800,00	0,00	0
11/03/2019	4 ASPIRATEURS EAU/POUSSIÈRE P611 WD	P19MO00401	480,24	0,00	1
11/03/2019	ETUDE CARPOLOGIQUE DE 4 LOTS HORTO	P19FE01851	3 360,00	0,00	3
12/03/2019	REVUE LE PETIT JOURNAL 2019	P19LIV00354	94,23	0,00	1
12/03/2019	GAZETTE 2019 DES ARCHIVES	P19LIV00355	75,00	0,00	1
12/03/2019	60 TABLES+60 CHAISES+2 TABLES PMR+2	P19MOBC00357	7 012,49	0,00	1
12/03/2019	MAINTENANCE EVOLUTIVE DEMAT MARCHES PUBL	P19LG00360	1 200,00	0,00	1
12/03/2019	PONCEUSE+SCIE SAUTEUSE 140B+ETAU FIXE+	P19MO00361	1 591,55	0,00	1
12/03/2019	ODOMETRE TP	P19MO00362	162,68	0,00	1
12/03/2019	CHAISE HAUTE FIXE EN METAL GREYBLUE	P19MP00364	60,00	0,00	1
12/03/2019	MEULEUSE 125MM+POMPE A GRAISSE+ASSORTIME	P19MO00365	644,60	0,00	1
12/03/2019	MEULEUSE LI-ION 125MM+POMPE A GRAISSE	P19MO00366	534,86	0,00	1
12/03/2019	4 ECRANS TV LED LG 75UK6500	P19MINF00367	6 552,00	0,00	3
12/03/2019	PERFORATEUR BURINEUR TE30-A36	P19MO00466	1 699,20	0,00	10
13/03/2019	MISSION COORDINATION SECURITE PROTECT°	P19FE00368	2 821,03	0,00	3
13/03/2019	TROLLEY AWAY 90L NOIR	P19BAG00369	54,00	0,00	1
13/03/2019	TROLLEY AWAY 90L NOIR	P19BAG00370	54,00	0,00	1
13/03/2019	VTT ST 100 RR GRIS	P19VEL00371	199,50	0,00	1
13/03/2019	60 TABLES+60 CHAISES+2 TABLES PMR+2	P19MOBC00372	7 012,49	0,00	1
13/03/2019	100 TABLETTES SCOLAIRES UNOWHY SCOOOL	P19INFC00373	52 978,67	0,00	1
13/03/2019	VELO 20 RACINGBOY 300	P19VEL00374	95,00	0,00	1
13/03/2019	VTT ROCKRIDER 340 GRIS	P19VEL00375	185,25	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
13/03/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00376	36,00	0,00	1
14/03/2019	FDS DOC ANNALES HISTO REVOLUTION FRANC	P19LIV00377	365,00	0,00	1
14/03/2019	29 TABLES 70X50+TABLE 100X60+BUREAU PROF	P19MOBC00438	3 441,28	0,00	1
14/03/2019	58 TABLES AXIS+2 TABLES 100*60+2 BUREAUX	P19MOBC00479	6 882,55	0,00	1
14/03/2019	29 TABLES AXIS+TABLES 100*60+BUREAU PROF	P19MOBC00481	3 441,28	0,00	1
14/03/2019	ABONNEMENT ARCHIMAG 2019 N°320 A 329	P19LIV00496	345,00	0,00	1
14/03/2019	TRONCONNEUSE SUR PERCHE STIHL VIKING	P19CMO00561	726,76	0,00	1
14/03/2019	BRASSARD OB MANOPOIRE+2 PESES PERSONNE	P19MO01416	290,42	0,00	1
15/03/2019	5 PORTABLES ASUS ZENBOOK FLIP 14 UX461FA	P19MINF00380	5 221,80	0,00	1
15/03/2019	REPERAGE AMIANTE ET HAP DS ENROBES INFRA	P19FE00382	10 317,52	0,00	3
15/03/2019	AVA M1900049 EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLO	P19AVA00384	8 947,49	0,00	0
15/03/2019	9 CHARIOTS L6000+CHARION L3000+6	P19MOB100392	24 275,99	0,00	10
15/03/2019	3 BUREAUX POIRIER+3 BUREAUX POMMIER+8	P19MOB100395	4 166,83	0,00	1
18/03/2019	RD900 ROCADE SUD SURVEILLANCE DE L'AIR	P19FE00385	16 800,00	0,00	3
18/03/2019	6 ARMOIRES A RIDEAUX 1020X1200+4 ARMOIRE	P19MOB100387	2 570,38	0,00	1
18/03/2019	2 TABLES TANG 2200X110+3 TABLES RONDES	P19MOB100393	1 578,73	0,00	1
18/03/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00394	54,00	0,00	1
18/03/2019	10 FAUTEILS WIMAX HAUT DOSSIER	P19MOB100396	2 455,92	0,00	1
18/03/2019	COMPRESSEUR 4CV 40M3/H NS18B MAT AMM	P19MO00446	852,20	0,00	1
18/03/2019	MANIPULATEUR PRSVS05A062F0 MAT AMM	P19MO00447	773,64	0,00	1
19/03/2019	3 DIABLES PLIABLES CHARGE LOURDE	P19MO00398	536,40	0,00	1
19/03/2019	22 DEFENSES ACCOSTAGE QUAI DEZOUMS	P19MO00399	17 952,00	0,00	1
19/03/2019	3 LEVES BATHYMETRIQUES	P19FE00400	16 200,38	0,00	3
19/03/2019	83 NL ROMANS 1903	P19LIV00436	906,83	0,00	1
20/03/2019	LE MONDE FONDS ARCHIVES	P19LIV00403	399,00	0,00	1
20/03/2019	FDS DOCUMENTAIRE CHASSE MAREE 2019	P19LIV00404	67,50	0,00	1
20/03/2019	PARCHEMIN SCELLE LETTRES DE NOBLESSE DE	P19FDS00405	400,00	0,00	0
20/03/2019	POSTE MONO ONDULEUR 160 PREMIUM OPSIAL	P19MO00472	504,00	0,00	1
20/03/2019	MAT 7 STATIONS COMPTAGE	P19MO00990	24 573,50	0,00	10
21/03/2019	4 CENTRALES PPMS+EXTINCTEUR 6L EAU	P19MO00407	3 703,26	0,00	1
21/03/2019	STORE VENITIEN ALU 60X130	P19MO00621	18,90	0,00	1
21/03/2019	SCANNER DTECT 120 PRO	P19MO00685	348,00	0,00	1
22/03/2019	REVUE 2019 SOCIETE PREHISTORIQUE FRANCAI	P19LIV00408	155,00	0,00	1
22/03/2019	REVUE 2019 CERCLE GENEALOGIQUE LANGUEDOC	P19LIV00409	50,00	0,00	1
22/03/2019	2 OUVRAGES	P19LIV00413	59,08	0,00	1
22/03/2019	4 CHARIOTS INFORMATIQUES CLASSES MOBILES	P19CMO00415	7 728,00	0,00	10
22/03/2019	LICENCE TERRA EXPLORER PRO	P19LG00774	4 260,00	0,00	3
25/03/2019	LICENCE SQL SERVEUR+5 LICENCES SQL CAL	P19LG00417	1 773,30	0,00	1
25/03/2019	REALISATION DIAGNOSTIC INFRASTRUTURES	P19FE00418	1 057,20	0,00	1
25/03/2019	PLAN TOPOGRAPHIQUE STE LEOCADIE	P19FE00698	1 542,00	0,00	3
25/03/2019	MODULE ALGECO 10M3 GAMME ADVANCE PRM	P19MO00922	11 839,90	0,00	10
25/03/2019	IPHONE 6S N°FVMXX0ARGRYC IMEI 35614	P19MT01399	350,66	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
26/03/2019	4 TABLEAUX TRIPTYQUE BLANC 1000*2000	P19MOBC00421	2 850,00	0,00	1
26/03/2019	4 TABLEAUX TRIPTYQUE BLANC 1000*2000	P19MOBC00422	2 850,00	0,00	1
26/03/2019	87 CAJD1902	P19LIV00457	1 088,88	0,00	1
26/03/2019	56 CAJD1902	P19LIV00460	737,77	0,00	1
26/03/2019	123 CAJBD1903	P19LIV00471	1 401,95	0,00	1
26/03/2019	PANNEAU TEMPOMIX ALU	P19MO00665	468,35	0,00	1
27/03/2019	TRAVAILLEUR CATALAN 2019	P19LIV00426	78,00	0,00	1
27/03/2019	19 OUVRAGES PANIER CCRP	P19LIV00428	567,23	0,00	1
27/03/2019	37 ECHELLES+7 TABLETTE 1250X388+203	P19MOB100430	5 163,77	0,00	1
27/03/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00432	36,00	0,00	1
27/03/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00433	36,00	0,00	1
27/03/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00434	54,00	0,00	1
27/03/2019	DOCUMENTS FAMILLE JAUBERT DE PASSA	P19FDS00435	1 000,00	0,00	0
27/03/2019	16 BORNES WIFI AEROHIVE	P19INFC00630	5 974,27	0,00	1
28/03/2019	CORRESPONDANCE JAUBERT DE PASSA	P19FDS00437	2 000,00	0,00	0
28/03/2019	VTT ST 100 RR GRIS AVEC CASQUE ST50 NOIR	P19VEL00439	199,50	0,00	1
28/03/2019	PONT WIFI+4 CAMERAS IPC HDBW81230EZ+	P19MO00545	3 804,00	0,00	1
28/03/2019	10 FAUTEUILS WIMAX+20 CHAISES FLIPPER	P19MOB100548	3 378,48	0,00	1
28/03/2019	5 ARMOIRES+10 CAISSONS A ROULETTE	P19MOB100558	3 324,36	0,00	1
28/03/2019	BUREAU PREM'S 800X800 POMMIER	P19MOB100600	212,27	0,00	1
28/03/2019	18PVETDES-RESTITUTION PLAN 3D	P19FE00660	2 868,00	0,00	3
28/03/2019	5 MICRO-ONDES MX70LW+10 CAFETIERES	P19MO00766	546,46	0,00	1
29/03/2019	ETUDE DE 3 LOTS DE VERRE. SERIE	P19FE00797	5 904,00	0,00	3
01/04/2019	OEUVRE D ART TOTEM	P19OEUV00441	3 000,00	0,00	0
01/04/2019	78 MB 1909 ROMANS ADULTES	P19LIV00442	1 383,57	0,00	1
01/04/2019	VELO 20 POUCE HYC 100 ORIG 6-8	P19VEL00502	95,00	0,00	1
01/04/2019	2 KITS RAMPE VEGA 130 AVEC PDT+DEFIL 18	P19MO00588	2 972,16	0,00	1
01/04/2019	RELEVÉ TOPO RD91 VILLENEUVE DE LA RAHO	P19FE00651	1 419,00	0,00	1
02/04/2019	CONTOURNEMENT SUD CABESTANY	P19FI00444	779,04	0,00	1
02/04/2019	COFFRET CLIQUET 48D+DOUILLES 1/2 24 PCES	P19MO00448	215,04	0,00	1
02/04/2019	REVUE 2019 HISTOIRES SOCIETES RURALES	P19LIV00449	55,00	0,00	1
02/04/2019	SONDAGES GEOTECH.B.ESCOUMES MISSION CSPS	P19FE00456	128,75	0,00	1
02/04/2019	VELO 20 POUCE RACINGBOY 300	P19VEL00505	95,00	0,00	1
02/04/2019	FAUTEUIL DIRECTION DORSALIS+ARMOIRE	P19MOB100758	2 899,12	0,00	1
02/04/2019	15 PANNEAUX LED 3200K	P19MO00787	920,82	0,00	1
03/04/2019	VELO 24P ROCKRIDER 300 AVEC CASQUE	P19VEL00450	123,50	0,00	1
03/04/2019	VELO HYC 100 ORIG 8-12 AVEC CASQUE	P19VEL00451	123,50	0,00	1
03/04/2019	VELO 20P RACINGBOY 300 AVEC CASQUE	P19VEL00452	95,00	0,00	1
03/04/2019	90 BOITES ARCHIVES AMSTERDAM+3 CARTONS	P19MARC00453	1 071,60	0,00	1
03/04/2019	SERRURE A CODE KEYLEX	P19MO00684	591,28	0,00	1
04/04/2019	FC-670-AS RENAULT TRAFIC DCI 125 FIP4520	P19VL00454	20 387,85	0,00	7
04/04/2019	ET-680-NX RENLT MASTER GD CONFOR FIP4494	P19VL00455	28 977,07	0,00	7

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
04/04/2019	107 NL ALBUMS 1903	P19LIV00459	1 379,41	0,00	1
04/04/2019	POSTE DE CONSULTATION+2 SIEGES HAUT	P19MOB100462	7 590,98	0,00	1
04/04/2019	ANIMATION CONCERTATION CITOYENNE PPI	P19FE00467	227 640,00	0,00	3
04/04/2019	47 DVD DL 1906	P19DVD00637	1 843,30	0,00	1
04/04/2019	8 KAKEMONO PELICAN II+2 KAKEMONO BUDGET	P19MO00640	1 592,40	0,00	1
04/04/2019	SECATEUR A BATTERIE PELLENC N°32T00353	P19MO00704	1 188,00	0,00	1
05/04/2019	3 SMARTPHONES HONOR 8X 128GO BLUE	P19MT00468	840,71	0,00	1
05/04/2019	ETUDE HYDRAULIQUE ASSAINISSEMENT RD612A	P19FE00469	4 320,00	0,00	3
05/04/2019	RD33 REFECTION DE CHAUSSEES	P19FE00470	1 660,49	0,00	3
05/04/2019	5 JABRA BIZ 1500 DUO+10 JABRA BIZ 1500	P19MT00605	707,10	0,00	1
05/04/2019	INSPECTIONS SUBAQUATIQUES BARRAGE VINCA	P19FE00739	58 617,60	0,00	3
05/04/2019	ETUDE OPTIMISATION GEST° BARRAGE AGLY	P19FE01601	2 868,00	0,00	3
06/04/2019	VELO 26 POUCES VTT ST 100 JAUNE	P19VEL00504	199,50	0,00	1
06/04/2019	VELO 16 POUCES 100 INUIT	P19VEL00506	85,50	0,00	1
08/04/2019	FICHER DEMATERIALISE DE DESSINS DE	P19DFR00473	750,00	0,00	1
08/04/2019	118 BANDES DESSINEES DN 1906	P19LIV00495	1 815,67	0,00	1
08/04/2019	212 ALBUMS JEUNESSE NL1906	P19LIV00533	2 643,76	0,00	1
08/04/2019	ÉTUDE DE SOL EXTENTION CAMUS	P19FE00847	3 744,00	0,00	3
09/04/2019	5 ALARMES IPC-HFW81230E-Z-S2 CAMÉRA TYPE	P19CMO00476	7 544,64	0,00	10
09/04/2019	MEULEUSE 115 BOSC N°64670093+POSTE MONO	P19MO00478	1 232,30	0,00	1
09/04/2019	SIEGE AUTO GR0+/1 SPIN 360-TWO TONE	P19MP00503	279,99	0,00	1
09/04/2019	URNE STANDARD VISO	P19MOB100556	153,00	0,00	1
09/04/2019	3 VESTIAIRES POMPIER 1 COLONNE	P19MOB100601	970,60	0,00	1
09/04/2019	MEULEUSE DROITE 650W+PONCEUSE BANDE 500W	P19MO00686	689,68	0,00	1
09/04/2019	5 SIEGES TELA HAUT DOSSIER XTREM NOIR	P19MOB100760	1 830,42	0,00	1
09/04/2019	32 TABLES+FAUTEUIL+32 CHAISES	P19MOBC00815	3 398,90	0,00	1
10/04/2019	COFFRET EMBOUTS UNIVERSEL	P19MO00482	105,47	0,00	1
10/04/2019	2 ALBUMS DE EDOUARD GRASSET	P19FDS00483	1 411,20	0,00	0
10/04/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00484	54,00	0,00	1
10/04/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00485	54,00	0,00	1
10/04/2019	MICROSOFT SURFACE PRO 6 AVEC CLAVIER	P19MINF00486	1 909,20	0,00	3
10/04/2019	CHAUFFE EAU CHAUFFEO PLUS 50L	P19MO00673	322,56	0,00	1
10/04/2019	3 ESCABEAUX CAILLEBOTI ALU 90CM	P19MO00720	877,64	0,00	1
11/04/2019	SIEGE AUTO GR 1/2/3	P19MP00487	65,00	0,00	1
11/04/2019	CLIMATISATION LOCAUX RESERVE DE NYER	P19MO00509	16 803,18	0,00	10
11/04/2019	3 CLIMATISEURS MITSUBISHI RDC EXPO NYER	P19MO00652	10 918,42	0,00	10
12/04/2019	30 TABLES 30 CHAISES TABLE PMR 1 BUR PMR	P19MOBC00489	3 506,24	0,00	1
12/04/2019	COMPRESSEUR 90CM3 BLACK EDIT	P19MO00754	415,37	0,00	1
12/04/2019	AFFUTEUSE A FORET METAUX 9994/MOD360/384	P19MO00756	119,40	0,00	1
12/04/2019	LABO MOTEUR TAMISEUSE NEBA	P19MO00803	678,94	0,00	1
15/04/2019	RD REALISATION ETUDES HYDRAULIQUES	P19FE00490	21 275,89	0,00	3
15/04/2019	4 TRETEAUX DE CHANTIER PLIABLES	P19MO00491	992,06	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
15/04/2019	AVA M1800820 COLAS RD900 ROSC FRANCHISSE	P19AVA00492	29 740,81	0,00	0
15/04/2019	AVA M1800820 MALET RD900 ROSC FRANCHISSE	P19AVA00493	19 897,06	0,00	0
15/04/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY (2)	P19TER00494	46 188,00	0,00	0
15/04/2019	MEULEUSE 125MM EWS14 125 E UNIVERSE	P19MO00507	214,92	0,00	1
15/04/2019	2 CONVECTEURS AMADEUS BLANC 2000W	P19MO00525	359,64	0,00	1
15/04/2019	BUREAU 90 PREM'S+FAUTEUIL WIMAX+	P19MOBC00552	733,20	0,00	1
15/04/2019	EVOLUTION ORPHEE MEDIA 2019	P19LG00658	4 523,52	0,00	3
15/04/2019	FOUR POSABLE SEB OF281811 REFACTOIRE DLB	P19MO00767	203,96	0,00	1
15/04/2019	PORTE PROGET MULTI 2 VANTAUX	P19MO00799	1 416,00	0,00	1
16/04/2019	30 TABLES 30 CHAISES TREVISE COL MILLAS	P19MOBC00498	4 262,04	0,00	1
16/04/2019	MEUBLE HAUT 100x415x1060 COL ST PAUL	P19MOBC00499	646,80	0,00	1
16/04/2019	10 TABLEAUX TRIPTYQUES JMOULIN PERPIGNAN	P19MOBC00501	7 485,00	0,00	1
16/04/2019	LEVES TOPOGRAPHIQUES DIGUES AGLY	P19FE00511	534,00	0,00	1
16/04/2019	121 ALBUMS JEUNESSE NL1904	P19LIV00569	1 503,10	0,00	1
16/04/2019	4 LIVRES D ARTISTE	P19LIV00747	1 000,00	0,00	1
16/04/2019	47 CD MB1913	P19CD00748	1 047,88	0,00	1
17/04/2019	3 SIEMENS REPEATER HX IM	P19MT00508	453,42	0,00	1
17/04/2019	GYROLED ROTATIF ORANGE 6462 VD 66	P19MO00564	140,52	0,00	1
17/04/2019	GYROLED ROTATIF ORANGE AS-175-KK	P19MO00565	140,52	0,00	1
17/04/2019	GYROLED ROTATIF ORANGE AV-178-SL	P19MO00566	140,52	0,00	1
18/04/2019	CEDAT-HM-RD612-LEVEE TOPO SORTIE GIRA-	P19FE00513	3 480,00	0,00	3
18/04/2019	RN116 ETUDES OPPORTUNITE BRETelles ACCES	P19FE00514	46 781,18	0,00	3
18/04/2019	INTERPHONE A CODE HAGER	P19MO00635	975,11	0,00	1
18/04/2019	LA GAZETTE DES COMMUNES ARCHIVES	P19LIV00689	299,00	0,00	1
18/04/2019	CHARIOT SECHAGE RBLOCK+TABLE ROTATIVE	P19MO00770	2 718,70	0,00	1
19/04/2019	COMPRESSEUR A VIS KAESER SK22SFC	P19MO00515	3 598,20	0,00	10
24/04/2019	INSPECTIONS FONDATIONS ROCHEUSE OUVRAGES	P19FE00516	12 405,96	0,00	3
24/04/2019	CONTOURNEMENT SUD CABESTANY ANNONCE	P19FI00517	779,04	0,00	1
24/04/2019	REALISATION DE LEVES TOPO ESTAVAR RD33	P19FE00518	1 384,08	0,00	1
24/04/2019	41 SOCLES POUR EXPOSITION	P19MO00519	555,26	0,00	1
24/04/2019	60 TABLES+2 TABLES PMR +2 BUREAUX PROF+	P19MOBC00520	7 012,49	0,00	1
24/04/2019	26 DOCUMENTAIRES FL1902	P19LIV00535	344,98	0,00	1
24/04/2019	PROJECTEUR LASER LED 12/24V NOIR AVEC	P19MO00607	469,44	0,00	1
24/04/2019	71 LIVRES ENFANTS CAT 1904	P19LIV00645	909,97	0,00	1
24/04/2019	31 LIVRES ADULTES CATALAN CAT 1903	P19LIV00646	543,65	0,00	1
24/04/2019	20 LIVRES FONDS LOCAL FL 1904	P19LIV00653	286,39	0,00	1
24/04/2019	26 OUVRAGES POUR BIBLIOTHEQUE	P19LIV00907	569,78	0,00	1
24/04/2019	REVUE HISTORIQUE	P19LIV01267	107,00	0,00	1
25/04/2019	RELEVÉ ARCHITECT CREAT ASCENSEUR PRM	P19FE00526	1 512,00	0,00	3
25/04/2019	POMPE VIDE CAVE	P19MO00627	411,60	0,00	1
26/04/2019	POUSSETTE AVEC NACELLE	P19MP00527	278,40	0,00	1
26/04/2019	VALISE A ROULETTE FRAMBOISE	P19BAG00529	69,00	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
26/04/2019	40 PC PORTABLES DELL LATITUDE 3590 BTX	P19MINF00530	28 128,00	0,00	1
26/04/2019	COFFRET PINCE A SERTI KOMBI	P19MO00696	239,76	0,00	1
26/04/2019	4 ASSIS DEBOUT SPP	P19MOB100762	672,19	0,00	1
29/04/2019	28 ALBUMS JEUNESSE NL1905	P19LIV00532	346,66	0,00	1
29/04/2019	MATERIEL POUR VIDEO SURVEILLANCE RAHO	P19MO00534	3 594,54	0,00	10
29/04/2019	58 DOCUMENTAIRES FL 1901	P19LIV00536	1 079,42	0,00	1
29/04/2019	VELO 14P ARCTIC 100	P19VEL00537	76,00	0,00	1
29/04/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00538	54,00	0,00	1
29/04/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00539	36,00	0,00	1
29/04/2019	POUSSETTE CANNE INCLINABLE IZY ANTHRACIT	P19MP00540	69,99	0,00	1
29/04/2019	SIEGE AUTO COQUE GEMM FOGGY GRAY	P19MP00541	99,99	0,00	1
29/04/2019	92 DOCUMENTAIRES ADULTES CADOC 1901	P19LIV00694	1 803,57	0,00	1
29/04/2019	CUVE TRANSPORT EAU 500L LTS	P19MO00786	540,00	0,00	1
30/04/2019	MARCHE 12307 MARCHE SECURISATION	P19FER00542	2 391,00	2 391,00	1
30/04/2019	DIABLE PLIABLE CHARGE LOURDE	P19MO00610	203,99	0,00	1
02/05/2019	EEM EAU POTABLE EAUX USEES EAUX PLUVIALE	P19RHU00543	32 821,50	0,00	40
02/05/2019	MARCHE SECURISATION 12307	P19FER00544	2 283,00	2 283,00	1
02/05/2019	M1230 DIAG MARCHE SECURISATION	P19FER00546	1 610,00	1 610,00	1
02/05/2019	MARCHE 12308 ANCIEN N° IMMO P13FE00683	P19FER00547	2 241,00	2 241,00	1
02/05/2019	MARCHE 12305 ANCIEN N° IMMO P13FE00684	P19FER00549	1 156,00	1 156,00	1
02/05/2019	MARCHE 12305 ANCIEN N° IMMO P13FE00685	P19FER00550	2 496,00	2 496,00	1
02/05/2019	SECURISATION EDIFICES CANTON SAILLAGOUSE	P19FER00551	2 986,00	2 986,00	1
02/05/2019	SECURISATION EDIFICES CANTON MILLAS	P19FER00553	533,00	533,00	1
02/05/2019	SECURISATION DES EDIFICES/OBJETS CULTES	P19FER00554	729,00	729,00	1
02/05/2019	MO SECURISATION EDIFICES ET OBJETS	P19FER00555	1 943,00	1 943,00	1
02/05/2019	MO SECURISATION EDIFICES ET OBJET MILLAS	P19FER00557	2 410,00	2 410,00	1
02/05/2019	MO SECURISATION EDIFICES ET OBJET SAILLA	P19FER00559	8 930,00	8 930,00	1
02/05/2019	MARCHE 11158 ANCIEN N° IMMO P14FE01215	P19FER00560	2 913,00	2 913,00	1
02/05/2019	RAMPE LUMINEUSE VEGA 130+KIT PACK VOIRIE	P19MO00562	1 486,08	0,00	1
02/05/2019	GYROLED ROTATIF ORANGE AA-456-DH	P19MO00563	140,52	0,00	1
02/05/2019	GYROLED ROTATIF ORANGE AA-468-DH	P19MO00567	140,52	0,00	1
02/05/2019	GYROLED ROTATIF ORANGE 2353 VA 66	P19MO00568	140,52	0,00	1
02/05/2019	PORTAIL ALLIX VERT MANUEL 2V-P300 CM	P19MO00749	1 711,22	0,00	10
02/05/2019	2 STORES VENITIENS MSP THUIR	P19MO01764	51,63	0,00	1
03/05/2019	EVOLUTION LOGICIEL SOLATIS	P19LG00570	1 326,45	0,00	1
06/05/2019	CREATION MODIF ET ENTRETIEN STRUCTURE	P19FE00587	6 272,99	0,00	3
07/05/2019	CAMERA POLYCOM EAGLE EYE IV	P19MO00590	2 381,00	0,00	10
07/05/2019	CERTIFICAT EURODACIO AVEC CLE USB 3ANS	P19LG00591	324,00	0,00	1
07/05/2019	RD914 BANYULS CERBERE CONCEPTION	P19FE00592	0,74	0,00	1
07/05/2019	10 CLIMATISEURS REVERSIBLES SSYLB 3500W	P19MO00593	3 360,00	0,00	1
07/05/2019	REFONTE DU SITE INTERNET DU DEPARTEMENT	P19LG00597	216 758,91	0,00	3
07/05/2019	5 ARMOIRES A RIDEAUX 1980X1200	P19MOB100599	1 747,68	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
07/05/2019	TRONCONNEUSE THERMIQUE STIHL VIKING	P19MO00701	866,15	0,00	1
07/05/2019	15 TABLETTES RAYONNAGE PANCHOT	P19MOB100783	268,74	0,00	1
07/05/2019	2 ARMOIRES METAL PAF	P19MOB100850	981,84	0,00	1
07/05/2019	LOGICIEL MICRO SESAME	P19LG00891	3 523,50	0,00	3
07/05/2019	CLIMATISEUR D'AIR DE PRECISION TRANE	P19MO01259	11 629,03	0,00	10
07/05/2019	LOGICIEL COMMUN DES MDPH	P19LG01847	86 247,00	0,00	3
09/05/2019	FE-764-HR CITROEN C3 FEELBLUEHDI FIP4521	P19VL00602	11 266,66	0,00	7
09/05/2019	67 TEXTES MISE VALEUR PATRIMOINE RANDO	P19DFR00603	2 110,00	0,00	1
09/05/2019	5 PROJOLED + SUPPORT	P19MO00650	277,20	0,00	1
10/05/2019	LOGITECH CONFERENCE GROUP	P19MT00606	959,94	0,00	1
10/05/2019	PLANCHE DE SAUVETAGE POMPIER RM	P19MO00705	994,00	0,00	1
10/05/2019	STRUCTURE ALU 3X3M TOIT KIT COTE TOILE	P19MO00725	598,50	0,00	1
10/05/2019	ABRI INITIAL RANGE VELO 2500X2170	P19MO00989	2 350,80	0,00	10
10/05/2019	CLIMATISEUR D'AIR DE PRECISION TRANE	P19MO01258	12 373,75	0,00	10
13/05/2019	CREATION INTERFACE PERSONNALISEE PRM	P19LG00608	960,00	0,00	1
13/05/2019	SCIE SAUTEUSE 140B	P19MO00609	405,00	0,00	1
13/05/2019	MEULEUSE D125 MM 1100W AR ARGELES	P19MO00769	214,80	0,00	1
13/05/2019	8 CLOTURES M350	P19MO00822	762,03	0,00	1
14/05/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY SERRET	P19TER00611	0,00	0,00	0
14/05/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY VALCAREL	P19TER00612	180 000,00	0,00	0
14/05/2019	POUSSETTE DOUBLE AIRETWIN ROSY & SEA	P19MP00613	199,90	0,00	1
14/05/2019	TROLLEY NYLON MONTE CARLO	P19BAG00614	102,28	0,00	1
14/05/2019	GAZETTES DES COMMUNES ARCHIVES	P19LIV00615	54,00	0,00	1
14/05/2019	3 PELLEES AUTO DURAL	P19MO00617	109,90	0,00	1
14/05/2019	FENETRE ALU H1140X805 L	P19MO00620	704,16	0,00	1
15/05/2019	DT-830-HX HABILLAGE INTERIEUR RLT MASTER	P19VL00625	480,00	0,00	1
15/05/2019	POUSSETTE DOUBLE AIRETWIN DARK PEWTER	P19MP00626	199,90	0,00	1
15/05/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00628	36,00	0,00	1
15/05/2019	CERTIFICAT SSL WILDCARD	P19LG00631	1 913,16	0,00	3
15/05/2019	SIEGE AUTO GR 2/3 TRILLO LX GRIS NOIR	P19MP00632	111,92	0,00	1
15/05/2019	SIEGE AUTO GR 2/3 TRILLO LX GRIS NOIR	P19MP00633	111,92	0,00	1
15/05/2019	SIEGE AUTO GR 2/3 TRILLO LX GRIS NOIR	P19MP00634	111,92	0,00	1
15/05/2019	REVUE ARCHIVES JUIVES	P19LIV00679	36,00	0,00	1
15/05/2019	TABLE REUNION OVALE 2400X1100 DEJS	P19MOB100784	496,48	0,00	1
15/05/2019	REVUE LE MARIN	P19LIV00865	163,00	0,00	1
15/05/2019	2 BACHES RICHEL 8 M	P19MO00929	2 254,37	0,00	1
15/05/2019	TABLE RONDE PREM'S+4 CHAISES TAMAKI	P19MOB100952	509,70	0,00	1
15/05/2019	SERVEUR LENOVO SR650 BC3 M1800209	P19MINF00998	24 271,20	0,00	3
15/05/2019	AF DIGUES DOCUMENT ARPENTAGE	P19TER02035	84,00	0,00	0
16/05/2019	90 ROMANS ADULTES MB 1911	P19LIV00636	1 654,83	0,00	1
16/05/2019	87 DOCUMENTAIRES DN 1905	P19LIV00639	1 471,21	0,00	1
16/05/2019	9 DOCUMENTAIRES MB 1911	P19LIV00642	155,59	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
16/05/2019	41 LIVRES CD MB 1910	P19CD00643	879,55	0,00	1
16/05/2019	2 DETECTEURS DE FAUX BILLET COLLIOURE	P19MO00644	285,60	0,00	1
16/05/2019	CONVECTEUR AMADEUS	P19MO00647	136,67	0,00	1
16/05/2019	2 LECTEURS GLYCEMIE ACCU CHECK PERGORMA+	P19MO00648	402,00	0,00	1
16/05/2019	VTT ST50 NOIR	P19VEL00649	189,00	0,00	1
16/05/2019	STATION DE TRAVAIL LOTUS ASSIS DEBOUT	P19MO00655	586,80	0,00	1
17/05/2019	NYER - ASPIRATEUR MULTIFONCTION WD3	P19MO00654	87,85	0,00	1
17/05/2019	4 FONTAINES RESO CHARME DC F/T HDEPT	P19MO00656	2 583,00	0,00	1
17/05/2019	ENSEMBLE DE CHARGEMENT ELECTRIQUE	P19MO00726	4 670,63	0,00	10
17/05/2019	FH-467-KY CITROEN C3 FEEL FIP4605	P19VL01366	10 613,35	0,00	7
17/05/2019	FH-535-KY CITROEN C3 FEEL FIP4607	P19VL01368	10 613,35	0,00	7
17/05/2019	FH-419-KY CITROEN C3 FEEL FIP4609	P19VL01370	10 613,35	0,00	7
17/05/2019	FK-514-VL PEUGEOT RIFTER 110CH FIP4610	P19VL01700	13 443,18	0,00	7
17/05/2019	FL-240-AT CITROEN C3 BLUEHDI FIP4603	P19VL01763	11 355,74	0,00	7
17/05/2019	FK-474-TV CITROEN C3 BLUEHDI FIP4604	P19VL01765	11 355,74	0,00	7
20/05/2019	DATATION PAR AMS MESURE C13/C12	P19FE00657	1 278,00	0,00	3
20/05/2019	100 BOITES D ARCHIVES AMSTERDAM	P19MARC00659	534,00	0,00	1
20/05/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00661	36,00	0,00	1
20/05/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00662	36,00	0,00	1
20/05/2019	SAC A ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00663	54,00	0,00	1
20/05/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00664	54,00	0,00	1
20/05/2019	2 MEUBLES 2 TIROIRS NOIR LAQUE	P19MOB100779	1 538,32	0,00	1
21/05/2019	VELO 16P 100 INUIT	P19VEL00666	85,50	0,00	1
21/05/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00667	54,00	0,00	1
21/05/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00668	54,00	0,00	1
21/05/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00669	54,00	0,00	1
21/05/2019	VTT ST 100 RR GRIS	P19VEL00670	199,50	0,00	1
21/05/2019	VELO 20P RACINGBOY 300	P19VEL00671	95,00	0,00	1
21/05/2019	10 SWITCH INTERCONNEXIONS	P19MO00672	15 446,40	0,00	10
21/05/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00674	36,00	0,00	1
21/05/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00675	54,00	0,00	1
21/05/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY BATAILLE LOUIS	P19TER00676	2 600,00	0,00	0
21/05/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00677	54,00	0,00	1
21/05/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00678	36,00	0,00	1
21/05/2019	PARCELLES BI440+BI448 ARGELES/MER	P19TER00680	0,00	0,00	0
21/05/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00681	54,00	0,00	1
21/05/2019	BAGAGE 90/105 REF 8409817	P19BAG00682	54,00	0,00	1
21/05/2019	VTT ST 100 JAUNE	P19VEL00683	199,50	0,00	1
21/05/2019	92 ROMANS ADULTES MB1912	P19LIV00714	1 479,04	0,00	1
21/05/2019	13 LIVRES ANIM ADULTES FONDS LOCAL FG 19	P19LIV00718	265,85	0,00	1
21/05/2019	28 LIVRES ANIM JEUNESSE FG1902	P19LIV00719	426,55	0,00	1
21/05/2019	8 LIVRES MUSIQUE JEUNESSE FG1901	P19LIV00853	133,15	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
21/05/2019	73 DVD DL1907	P19DVD00855	2 882,60	0,00	1
21/05/2019	GESTIMARCHES	P19LG00914	10 256,10	0,00	3
21/05/2019	90 MB DOC 1 DOCUMENTAIRES ADULTES	P19LIV01016	1 523,81	0,00	1
21/05/2019	100 CADOC 1902	P19LIV01018	1 932,67	0,00	1
22/05/2019	6 SECHE MAIN EXPAIR BLANC	P19MO00687	3 696,16	0,00	1
22/05/2019	MODELISATION HYDRAULIQUE CHARGEE ETUDE	P19FE00688	3 969,00	0,00	3
22/05/2019	ETDE AMÉLIORATION ACOUSTIQUE RÉFECTOIRE	P19FE01067	1 368,00	0,00	1
23/05/2019	COLLEGE PIERRE MORETO THUIR	P19COLC00691	1 574,40	0,00	30
23/05/2019	2 BAIES DE BRASSAGE SCHNEIDER	P19INFC00692	931,50	0,00	1
23/05/2019	30 LIVRES FONDS LOCAL FL 1903	P19LIV00693	564,67	0,00	1
23/05/2019	FILMEUSE REPLAY 55 MINIPACK	P19MO00723	3 360,00	0,00	10
23/05/2019	3 VENTILATEURS COLONNE MSP AGLY	P19MOB100782	145,54	0,00	1
23/05/2019	4 CLASSEURS 4 TIROIRS CTD	P19MOB100848	1 066,32	0,00	1
23/05/2019	FONTAINE EAU PLATE GAZEUSE RDC475	P19MO00858	2 437,20	0,00	10
23/05/2019	2 ECRANS ELECTRIQUE ORAY PRO 200X150	P19MOB100913	934,20	0,00	1
23/05/2019	5 TENSIO NANO BRASSARD ADULTE NOIR ARGEN	P19MO01701	220,48	0,00	1
24/05/2019	T2019 FORÊT DE L'ALZINE	P19ATNA00695	4 752,00	0,00	0
24/05/2019	CLIMATISATION MITSUBISHI MSZ-HR TYPE 50	P19MO00757	2 013,40	0,00	10
24/05/2019	5 SIEGES TELA HAUT DOSSIER AVEC TETIERE	P19MOB100915	1 815,42	0,00	1
24/05/2019	10 DISQUES DURS 2,5 POUCES 600GB	P19MINF01493	1 884,00	0,00	1
27/05/2019	LOGITECH CONFERENCE GROUP	P19MT00697	959,94	0,00	1
27/05/2019	LIT BEBE 120 CM	P19MP00699	83,59	0,00	1
27/05/2019	149 BANDES DESSINEES JEUNESSE CAJBD1904	P19LIV00716	1 669,56	0,00	1
27/05/2019	80 BEDES ADULTES CABDA1901	P19LIV00717	1 310,32	0,00	1
27/05/2019	50 BEDE JEUNESSE CAJBD1905	P19LIV00746	698,43	0,00	1
27/05/2019	2 CUMULUS CHAUFFEO 200L	P19MO00871	957,00	0,00	1
28/05/2019	AVA M1900253 EUROVIA LR RD INFRASTRUCTUR	P19AVA00702	0,00	0,00	0
28/05/2019	3 DOS ANCIENS N°1615/2595, 2598 & 2917	P19FDS00703	849,00	0,00	0
28/05/2019	DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE	P19LIV00761	74,00	0,00	1
29/05/2019	15 JUMELLES 10X32 PAULILLES+NYER	P19MO00706	544,60	0,00	1
29/05/2019	ETUDE ET COMPARATIF COUVERTURE BAT	P19FE00709	2 016,00	0,00	3
29/05/2019	NOMS DOMAINES CG66+EMPLOIPO+ETE66	P19LG00801	2 196,00	0,00	1
29/05/2019	ALARME KIOSQUE PRM	P19MO00963	870,00	0,00	1
29/05/2019	RD6 ESTACADE DE PY SONDAGES FORAGES	P19FE01696	12 125,71	0,00	3
29/05/2019	2 TABLES SYLVESTRE CARREES	P19MOB101739	1 961,40	0,00	1
01/06/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00919	54,00	0,00	1
01/06/2019	VELO ROCKRIDER 300 24' BELLAHOUEL	P19VEL00920	123,50	0,00	1
03/06/2019	CONSOLE ANALOGIQUE A&H ZED-14	P19MO00711	419,27	0,00	1
03/06/2019	POUSSETTE CHROME FOGGY GREY+NACELLE	P19MP00712	349,80	0,00	1
03/06/2019	38 DVD DL1905	P19DVD00713	1 442,29	0,00	1
03/06/2019	150 BOITES ARCHIVES CLASSIC	P19MARC00722	344,44	0,00	1
03/06/2019	TABLE DESSIN+CHAIRE+FAUTEUIL TREVISE+31	P19MOBC01359	3 115,00	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
03/06/2019	3 TABLES DESSIN+3 CHAIRES+3 FAUTEUILS+	P19MOBC01977	9 345,00	0,00	1
04/06/2019	STATION AVEC CELLULE SOLAIRE QUAI DEZOOM	P19MO00724	2 682,00	0,00	10
04/06/2019	2 PUPITRES CONFERENCE MSP PRADES + THUIR	P19MOB100846	286,20	0,00	1
04/06/2019	ECRAN PROJECTION MURAL ORAY CTD	P19MOB100851	97,20	0,00	1
05/06/2019	ETUDES ZONE MOUILLAGE PAULILLES	P19FE00727	69 062,26	0,00	3
05/06/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00729	36,00	0,00	1
05/06/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00730	36,00	0,00	1
05/06/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00731	36,00	0,00	1
05/06/2019	SAC A ROULETTE 70 L GRIS ROUGE	P19BAG00732	54,00	0,00	1
05/06/2019	VELO 24" ROCKRIDER 300	P19VEL00733	123,50	0,00	1
05/06/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00734	36,00	0,00	1
05/06/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00735	36,00	0,00	1
05/06/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00736	54,00	0,00	1
05/06/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00737	54,00	0,00	1
05/06/2019	VELO HYC 100 ORIG 6-8	P19VEL00738	95,00	0,00	1
06/06/2019	GRIL SCENIQUE 14X10	P19MO00740	44 139,73	0,00	10
06/06/2019	PODIUM SCENIQUE	P19MO00741	27 679,20	0,00	10
06/06/2019	1000 BOITES DE CONSERVATION	P19MO00744	900,00	0,00	1
06/06/2019	ETUDE 15 DATATIONS RADIOCARBONE	P19FE00745	5 940,00	0,00	1
06/06/2019	5 DESTRUCTEURS AUTO+ 90X	P19MO01917	881,64	0,00	1
07/06/2019	RAPPORT EXUTOIRE PLUVIAL PORT VENDRES	P19FE00863	3 693,60	0,00	3
07/06/2019	6 CAISSONS A ROULETTES 3 TIROIRS	P19MOB100942	974,74	0,00	1
07/06/2019	5 ARMOIRES A RIDEAUX 1020X1200	P19MOB100959	1 309,62	0,00	1
07/06/2019	5 CAFETIERES + 2 MICRO ONDES + 3 REFRIGE	P19MO01024	928,24	0,00	1
07/06/2019	FK-454-VL CITROEN JUMPY 1.5HDI FIP4612	P19VL01766	18 175,10	0,00	7
11/06/2019	FE-630-TM PEUGEOT PARTNER HDI FIP4536	P19VL00750	13 508,54	0,00	7
11/06/2019	TERRAIN DIGUES DE L'AGLY ZABALA	P19TER00751	930,00	0,00	0
11/06/2019	2 COFFRETS COMPO DOUILLES 1/2 55PCS	P19MO00752	352,80	0,00	1
11/06/2019	COFFRET TOURNEVIS PLATS + PZ105656	P19MO00753	36,85	0,00	1
11/06/2019	MULTIMETRE NUMERIQUE	P19MO00755	87,72	0,00	1
11/06/2019	2 BUREAUX PREMS+6 RETOURS PREMS+3 PLANS	P19MOB100759	1 075,75	0,00	1
11/06/2019	30 ROMANS JEUNESSE NL1905	P19LIV00852	345,59	0,00	1
11/06/2019	57 ROMANS JEUNESSE NL1904	P19LIV00854	623,17	0,00	1
11/06/2019	RM 2 CENDRIERS MURAL	P19MO00981	205,20	0,00	1
11/06/2019	MASTER JACKET+VESTE SERIOL T2+PANTALON	P19MO01290	662,50	0,00	1
11/06/2019	ETUDE ANTHROBIOLOGIQUE ET PALEOPATOLOGIQ	P19FE01910	16 819,20	0,00	3
12/06/2019	CABINE DE SABLAGE A MANCHES 1500 SAF	P19MO00768	7 548,92	0,00	10
12/06/2019	TUNNEL D'EN RAXAT VERIFICATION AU FEU	P19FE00772	4 200,00	0,00	3
12/06/2019	PORT VENDRES CALCUL CUBATURE	P19FE00881	321,98	0,00	1
12/06/2019	5 MICROS DYNAMIQUES+16 PROJECTEURS	P19MO00949	9 998,23	0,00	1
12/06/2019	35 PANNEAUX DIBOND 3MM	P19MO00970	3 000,00	0,00	1
12/06/2019	CREAT° ILLUSTRATIONS PEDAGOGIQUES BANYUL	P19DFR01266	5 280,00	0,00	3

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
12/06/2019	POINTEUSE COMPACT III	P19MINF01306	1 800,00	0,00	3
12/06/2019	ABONNEMENT LE MIDI-ROUGE	P19LIV01541	15,00	0,00	1
13/06/2019	LOGICIEL WEBDPO	P19LG00771	1 740,00	0,00	3
13/06/2019	AUDIOCONFERENCE POLYCOM IP5000	P19MT00773	758,72	0,00	1
13/06/2019	67 LIVRES CATALAN CAT1905	P19LIV00776	806,96	0,00	1
13/06/2019	78 CD DL1904	P19CD00777	1 358,21	0,00	1
13/06/2019	LIVRE MISS° BARCELONE FOND LOCAL FL1903	P19LIV00778	6,28	0,00	1
13/06/2019	DEVIATION PAULILLES	P19FI00780	2 182,83	0,00	3
13/06/2019	CLIM REVERSIBLE DAIKIN R410A 2 UNITES	P19MO00864	3 540,11	0,00	10
13/06/2019	COMPRESSEUR 7.50CV 500L PRADES	P19MO00879	1 666,80	0,00	10
13/06/2019	3 ROMANS ADULTES BOY DIOLA MB 1914	P19LIV01329	46,40	0,00	1
14/06/2019	6 CORPS MORTS QUAI DEZOUMS	P19MO00781	3 168,00	0,00	1
14/06/2019	OUVRAGE BEAUX ARTS N°329	P19LIV00908	30,29	0,00	1
14/06/2019	3 SACS 105L GRIS ROUGE+3 SACS 70L GRIS R	P19BAG01083	270,00	0,00	1
17/06/2019	COMPRESSEUR KAESER SK22SFC N°1043	P19MO00785	8 395,80	0,00	10
17/06/2019	DESTRUCT AUTO+2 TABLEAUX BLC EMAIL	P19MO01913	283,39	0,00	1
18/06/2019	FAUTEUIL GYNECOLOGIQUE+GUERIDON INOX+	P19MO00788	2 994,15	0,00	1
18/06/2019	CREANCE RAVTE A TERME TERRAIN EEM 90%	P19FI700796	1 051 739,10	0,00	0
18/06/2019	ETAUX FIXE SERIE LOURDE	P19MO00810	393,12	0,00	1
18/06/2019	VENTILOCONVECTEUR SYSTEMAIR IPE BOURQUIN	P19MO01652	1 921,56	0,00	10
19/06/2019	JAUBERT DE PASSA MANUSCRIT	P19FDS00798	50,00	0,00	0
19/06/2019	OUVRAGE LES NOMS DE LIEUX ET DE PERSON	P19LIV00829	37,30	0,00	1
19/06/2019	REVUE L'HISTOIRE	P19LIV00911	89,00	0,00	1
19/06/2019	10 CASQUES JABRA BIZ 1500 AVEC CORDONS	P19MT00940	445,74	0,00	1
20/06/2019	REVUE MONUMENTAL	P19LIV00802	56,00	0,00	1
20/06/2019	PILOTAIR DP1V 6A 400 V	P19MO00804	574,63	0,00	1
20/06/2019	AVA M1800821 RAZEL BEC RD117 CONTOURNEMT	P19AVA00805	135 081,75	0,00	0
20/06/2019	KIT TELECARDIA 3 BRINS	P19MO00828	4 080,00	0,00	10
20/06/2019	CLIM MITSUBISHI SALLE JX RDC PMI ST-CYP.	P19MO00877	2 468,15	0,00	10
20/06/2019	SERVANTE 7 TIROIRS NOIRE PÔLEFLOTTE AUTO	P19MO01029	1 070,15	0,00	1
20/06/2019	SERVANTE CHRONO SECURITE 6 TIROIRS	P19MO01030	997,50	0,00	1
20/06/2019	COFFRET OUTILLAGE	P19MO01031	911,16	0,00	1
20/06/2019	CLE A CHOC D 3/8P AVEC DOUILLES	P19MO01034	183,66	0,00	1
20/06/2019	COFFRET OUTILLAGE	P19MO01035	597,98	0,00	1
20/06/2019	2 GLACIERES A COMPRESSEUR AVEC2 CLES USB	P19MO01042	2 892,00	0,00	1
20/06/2019	2AMPLI + 3KITS DE BOUCLE + RECEPTEUR	P19MO01346	6 936,60	0,00	1
21/06/2019	REVUE TERRES CATALANES 2019	P19LIV00807	25,00	0,00	1
21/06/2019	4 PORTES AFFICHES A4 HORIZONTAL NOIR	P19MO00808	405,00	0,00	1
21/06/2019	CLE DYNAMOMETRIQUE DE 2 10KG	P19MO00809	230,10	0,00	1
21/06/2019	81 TABLES+82 CHAISES+3 FAUTEUILS	P19MOBC00814	8 781,08	0,00	1
21/06/2019	16 CASIERS ECO LINE+2 ARMOIRES 1020X1200	P19MOBC00816	8 961,85	0,00	1
21/06/2019	3 ARMOIRES 1020X1200 COL ESTAGEL	P19MOBC00817	695,92	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
21/06/2019	4 ARMOIRES 1020X1200 COL PAGNOL	P19MOBC00818	927,89	0,00	1
21/06/2019	2 ARMOIRES PORTES BATTANTES COLL FOUCHE	P19MOBC00819	1 257,82	0,00	1
21/06/2019	10 NOKIA 3310 NEW	P19MT00890	838,68	0,00	1
21/06/2019	ECRAN TACTILE GLANCETRON 15L	P19MINF00892	438,00	0,00	1
21/06/2019	NOMS DE DOMAINES OBJECTIFEMPLOI66+	P19LG00893	2 208,00	0,00	3
21/06/2019	PLATEFORME ASSIS DEBOUT LOTUS VE SIMPLE	P19MOB100941	261,00	0,00	1
21/06/2019	2 TABLES DESSINS +2 CHAIRES+2 FAUTEUILS	P19MOBC01646	6 065,66	0,00	1
22/06/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01088	54,00	0,00	1
22/06/2019	VELO 20" RACINGBOY 300 AVEC CASQUE	P19VEL01102	95,00	0,00	1
24/06/2019	AFFICHE KINA LE BRUN LE MEILLEUR ET LE	P19FDS00820	383,00	0,00	0
24/06/2019	CUISINE CABINET PRESID. HOTDEPT	P19MO00821	3 505,86	0,00	1
24/06/2019	3 TABLES RONDES D1110 POMMIER/ANTHRACITE	P19MOB100917	840,20	0,00	1
24/06/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE WALESZCZAK	P19BAG00927	60,00	0,00	1
24/06/2019	TABOURET ASSIS DEBOUT	P19MOB100948	115,20	0,00	1
24/06/2019	VELO 16" 100 INUIT AVEC CASQUE	P19VEL01101	85,50	0,00	1
24/06/2019	VELO 16" 100 INUIT AVEC CASQUE	P19VEL01108	85,50	0,00	1
24/06/2019	ETUDE DU VERRE DES FOUILLES DE COLLIOURE	P19FE01628	3 936,00	0,00	3
25/06/2019	4 IPHONE 8 256GB SPACE GREY	P19MT00824	3 430,70	0,00	1
25/06/2019	RAHO - MEULEUSE + SCIE SAUTEUSE	P19MO00825	465,60	0,00	1
25/06/2019	FORAGE RECONNAISSANCE PRUGNANES	P19FE00827	6 069,31	0,00	3
25/06/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY PRATX	P19TER00830	44 730,00	0,00	0
25/06/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY SERRET JOSEPH	P19TER00831	82 600,00	0,00	0
25/06/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY INDIV DE LAMER	P19TER00832	70 000,00	0,00	0
25/06/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY PRATX PIERRE	P19TER00833	10 400,00	0,00	0
25/06/2019	TERRAIN DIGUES DE L'AGLY PRATX SEBASTIEN	P19TER00834	13 000,00	0,00	0
25/06/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY LLOUBES JEROME	P19TER00835	44 500,00	0,00	0
25/06/2019	TERRAIN DIGUES DE L'AGLY CONSORTS PRATX	P19TER00836	110 800,00	0,00	0
25/06/2019	TERRAIN DIGUES DE L'AGLY CONSORTS PRATX	P19TER00837	37 200,00	0,00	0
25/06/2019	TERRAIN DIGUES DE L'AGLY CONSORTS PRATX	P19TER00838	29 000,00	0,00	0
25/06/2019	5 LICENCES SERVEUR VMWARE CLUSTER	P19LG00839	17 067,60	0,00	3
25/06/2019	2 LICENCES ACCESS TARIFICATION OPEN	P19LG00840	384,31	0,00	1
25/06/2019	LICENCE PYDIO MULTI EDITEURS	P19LG00841	5 577,46	0,00	3
25/06/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01091	54,00	0,00	1
25/06/2019	24 ROCKRIDER 300 AVEC CASQUE	P19VEL01092	123,50	0,00	1
25/06/2019	TOURELLE EXTRACTION LAVERIE COL JOFFRE	P19CMO01426	1 088,40	0,00	1
25/06/2019	FOURNEAU 4 FEUX PLACARD OUVERT COL CABES	P19CMO01427	3 750,00	0,00	10
25/06/2019	4 TABLES DESSIN+4 CHAIRES+4 FAUTEUILS+	P19MOBC01482	12 113,86	0,00	1
25/06/2019	TABLE DESSIN+CHAIRE+FAUTEUIL+30 TABLES+	P19MOBC01483	3 028,46	0,00	1
25/06/2019	FAISABILITE CREAT° OUVERTURES COL CERET	P19FE01984	912,00	0,00	1
26/06/2019	REVUE MEDIEVALES	P19LIV00845	39,99	0,00	1
26/06/2019	4 IPAD MINI 128GB N°SF9FY45KFGHM+	P19MINF00849	2 282,74	0,00	1
26/06/2019	12 NOMS DOMAINES RANDO PYRENEES ORIENTAL	P19LG00903	2 064,00	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
26/06/2019	FORTIGATE-50E AVEC FORTICARE 3 ANS	P19MINF01051	1 525,97	0,00	1
26/06/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01107	36,00	0,00	1
26/06/2019	250 LICENCES PERPETUELLES ZIMBRA	P19LG01650	4 638,00	0,00	1
27/06/2019	13 ROMANS ADULTES MB1912	P19LIV00856	263,97	0,00	1
27/06/2019	BOUILLOIRE JK1049	P19MO00857	11,24	0,00	1
27/06/2019	2 TRIANGLES TRILEDS 500	P19MO00909	625,68	0,00	1
27/06/2019	18 LIVRES ADULTES HM1 ED BORD DU LOT	P19LIV00946	386,75	0,00	1
27/06/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01106	36,00	0,00	1
27/06/2019	62 CD DL1908	P19CD01213	1 161,28	0,00	1
27/06/2019	7 TABLEAUX BLC+TABLE REUNION +2 CHARIO	P19MOB101352	2 949,24	0,00	1
27/06/2019	ETUDES DE PROJET MODERNISATION	P19FE01657	4 545,90	0,00	3
28/06/2019	ETUDES SPECIFIQUES DE DANGER EN 3D	P19FE00859	4 752,00	0,00	3
28/06/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG00860	40,00	0,00	1
28/06/2019	80 ALBUMS JEUNESSE NL1907	P19LIV00861	1 092,28	0,00	1
28/06/2019	4 DIABLES DE TRANSPORT CHAISES	P19MOB100944	393,60	0,00	1
28/06/2019	VTT ST 100 RR GRIS AVEC CASQUE	P19VEL01103	199,50	0,00	1
28/06/2019	IPHONE 8	P19MT02002	737,73	0,00	1
29/06/2019	VELO 14 ARCTIC 100 AVEC CASQUE	P19VEL01104	76,00	0,00	1
30/06/2019	VENTILOCONVECTEUR CMD021	P19MO01023	2 481,16	0,00	10
01/07/2019	55 CAT 1906	P19LIV00997	737,12	0,00	1
01/07/2019	20 EXEMPLAIRES CD CANTE CONTE	P19CD01330	224,00	0,00	1
02/07/2019	107 ROMANS ADULTES CAPOL 1902	P19LIV00862	1 941,42	0,00	1
02/07/2019	REVUE LES NOUVELLES DE L'ARCHEOLOGIE	P19LIV00921	40,00	0,00	1
02/07/2019	REVUE HISTORIQUE DES ARMEES	P19LIV00928	40,00	0,00	1
02/07/2019	40 DOCS JEUNESSE NL1903	P19LIV00958	507,38	0,00	1
02/07/2019	67 LIVRES JEUNESSE NL DOCS 1903	P19LIV01276	879,73	0,00	1
02/07/2019	7 HOT PLUG HARD DRIVE 500GO+	P19INFC01480	1 974,00	0,00	1
03/07/2019	VTT ST 100 JAUNE	P19VEL00866	199,50	0,00	1
03/07/2019	VELO 20P RACINGBOY 300	P19VEL00867	95,00	0,00	1
03/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00868	54,00	0,00	1
03/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG00869	54,00	0,00	1
03/07/2019	VELO 14P ARCTIC 100	P19VEL00870	76,00	0,00	1
03/07/2019	VIDEO SURVEILLANCE SPP AHM 4CAMERAS DÔME	P19MO00895	3 480,00	0,00	1
03/07/2019	5 SIEGES TELA HAUT DOSSIER	P19MOB100971	1 830,42	0,00	1
03/07/2019	2 ELINGUES PLATE AMM 4T2M+4 ELINGUES	P19MO01005	247,73	0,00	1
03/07/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01105	36,00	0,00	1
03/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01121	54,00	0,00	1
04/07/2019	19 VENTILATEURS DE TABLE	P19MO00968	499,32	0,00	1
04/07/2019	34 DL 1910	P19DVD01025	1 331,71	0,00	1
04/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01122	54,00	0,00	1
04/07/2019	VALISE PRIMO 145 OUTILS+JEU DE 12 CLES	P19MO01148	699,71	0,00	1
04/07/2019	COFFRET DOUILLES 1/4	P19MO01149	241,69	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
04/07/2019	COMPO DOUILLES+CLE CHOC+VERIN DE FOSSE+	P19MO01319	2 903,24	0,00	1
04/07/2019	PAIRE CHANDELLE HAUTES + 2 PAIRES	P19MO01341	863,22	0,00	1
05/07/2019	REVUE D HISTOIRE DE L EGLISE DE FRANCE	P19LIV00872	92,91	0,00	1
05/07/2019	REVUE LE MOYEN-AGE	P19LIV00873	125,22	0,00	1
05/07/2019	REVUE MABILLON	P19LIV00874	84,74	0,00	1
05/07/2019	250 CHEMISES 3 RABATS VOLTAIRE	P19MARC00875	309,94	0,00	1
05/07/2019	63 ROMANS ADULTES MB1914	P19LIV00876	1 182,82	0,00	1
05/07/2019	SCRIBE 1300 FIP 4555 FE-597-TZ CERET	P19MO00878	28 356,89	0,00	10
05/07/2019	VTT ROCKRIDER 520 NOIR NYER	P19MO00880	299,00	0,00	1
05/07/2019	10 PAVILLONS ECOFIX 150X225 CM MOUSQUETO	P19MO00951	505,68	0,00	1
05/07/2019	CLE A CHOC 1/2 CP 7748 TL	P19MO01047	370,80	0,00	1
05/07/2019	CRIC 3T PROFIL BAS	P19MO01048	340,86	0,00	1
05/07/2019	SERVANTE ATELIER 7 TIROIRS MAT AMM	P19MO01057	606,12	0,00	1
05/07/2019	2 ARMOIRES A RIDEAUX 1980x1200 COL CAMUS	P19MOBC01432	495,19	0,00	1
05/07/2019	2 ARMOIRES RIDEAUX 1980x1200 COL SEVIGNE	P19MOBC01433	495,19	0,00	1
05/07/2019	4 CASIERS ELEVES ECO LINE COL ARGELES	P19MOBC01799	2 488,46	0,00	1
08/07/2019	TERRAIN DIGUES DE L'AGLY PRATX SEBASTIEN	P19TER00882	20 200,00	0,00	0
08/07/2019	TERRAIN DIGUES DE L'AGLY HERNANDEZ JOSE	P19TER00883	1 120,00	0,00	0
08/07/2019	TERRAIN DIGUES DE L'AGLY HASSANI KADDOUR	P19TER00884	1 400,00	0,00	0
08/07/2019	TABLEAU TERTIAIRE DE FORMATION	P19MO00885	562,80	0,00	1
08/07/2019	3 MICROS STATIQUE DE STUDIO C214 APPAIRE	P19MO00886	1 771,78	0,00	1
08/07/2019	MARTEAU PERFORATEUR 28V AGENCE PRADES	P19MO00923	1 419,30	0,00	1
08/07/2019	RIVETEUSE SCELL-IT E-640-RB PLUS	P19MO01022	1 110,00	0,00	1
08/07/2019	4 PROJECTEURS EXT LED IP65 AHM2019	P19MO01055	1 307,22	0,00	1
08/07/2019	VELO 20" RACINGBOY 300	P19VEL01080	95,00	0,00	1
08/07/2019	CHARIOT COMPLET FW20+RESERVOIR EAU	P19MO01087	719,44	0,00	1
08/07/2019	VTT ST 100 RR GRIS AVEC CASQUE	P19VEL01096	199,50	0,00	1
08/07/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01097	36,00	0,00	1
08/07/2019	VTT ST 100 FEMME BLANC AVEC CASQUE	P19VEL01098	199,50	0,00	1
08/07/2019	VTT ST 100 RR GRIS AVEC CASQUE	P19VEL01099	199,50	0,00	1
08/07/2019	VTT ST 100 JAUNE AVEC CASQUE	P19VEL01100	199,50	0,00	1
08/07/2019	SA PISTOLET AIRLESS 17P258 + 2 BATTERIES	P19MO01273	1 025,70	0,00	1
09/07/2019	10 SAMSUNG GALAXY A10	P19MT00889	1 548,00	0,00	1
09/07/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01094	36,00	0,00	1
09/07/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01095	36,00	0,00	1
09/07/2019	AIRE COVOITURAGE PEAGE SUD CENTRALE	P19FE01153	3 510,00	0,00	3
10/07/2019	10 PORTS ETHERNET	P19MO00894	4 800,00	0,00	1
10/07/2019	ASPIRO SOUFFLEUR STIHL VIKING 186729331	P19MO00910	347,65	0,00	1
10/07/2019	TRONCONNEUSE THERMIQUE STIHL N°186212140	P19MO00938	633,25	0,00	1
10/07/2019	MEULEUSE ANGLE SANS FIL HILTI AG 125-A22	P19MO00991	1 481,17	0,00	1
10/07/2019	VISSEUSE PERCEUSE REF SFC 22-A	P19MO00992	938,40	0,00	1
10/07/2019	VIDEOPROJECTEUR LED LASER DLP 5000	P19MINF01481	3 720,60	0,00	3

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
11/07/2019	65 DLINK DGS MATERIEL RESEAUX COLLEGES	P19MINF01000	13 140,00	0,00	1
11/07/2019	2 RADIOS PORTATIVES MATERIEL PERPIGNAN	P19MO01004	398,11	0,00	1
11/07/2019	UGAP LIC MICROSOFT.Licences Open-Gouv-Win	P19LG01064	6 822,11	0,00	1
11/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01124	54,00	0,00	1
11/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01125	54,00	0,00	1
11/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01126	54,00	0,00	1
11/07/2019	2 DEBROUSSAILLEUSES FS460 N°186890605+	P19MO01142	1 632,00	0,00	1
11/07/2019	3 COFFRETS ELECTRIQUES	P19MO01167	1 284,00	0,00	1
12/07/2019	MISSION CSPS PASSAGE A GUE RD33 ESTAVAR	P19FE00897	213,38	0,00	1
12/07/2019	FH-515-AB TOYOTA YARIS HYBRIDE 100 CH	P19VL00899	15 494,41	0,00	7
12/07/2019	FH-652-AB TOYOTA YARIS HYBRIDE 100 CH	P19VL00900	15 494,42	0,00	7
12/07/2019	FH-579-AB TOYOTA YARIS HYBRIDE 100 CH	P19VL00905	15 494,41	0,00	7
12/07/2019	3 RADIOS ICOM IC F29 SR N°65004541+	P19MO00932	609,17	0,00	1
12/07/2019	FH-096-PM TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4585	P19VL00973	15 494,42	0,00	7
12/07/2019	FJ-200-GN TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4573	P19VL01703	15 494,42	0,00	7
12/07/2019	FH-016-PM TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4571	P19VL01704	15 494,42	0,00	7
12/07/2019	FH-803-WY TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP 4574	P19VL01706	15 494,42	0,00	7
12/07/2019	FH-793-WY TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4576	P19VL01707	15 494,42	0,00	7
12/07/2019	FH-807-WY TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4577	P19VL01711	15 494,42	0,00	7
12/07/2019	FH-877-PL TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4580	P19VL01722	15 494,42	0,00	7
12/07/2019	FH-070-PM TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4581	P19VL01723	15 494,42	0,00	7
12/07/2019	FJ-338-GN TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP45282	P19VL01724	15 494,42	0,00	7
12/07/2019	FJ-171-GN TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4583	P19VL01726	15 494,42	0,00	7
12/07/2019	FJ-021-GN TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP 4586	P19VL01730	15 494,42	0,00	7
12/07/2019	FJ-068-GN TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4587	P19VL01731	15 494,42	0,00	7
12/07/2019	FH-945-PL TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4565	P19VL01740	15 494,41	0,00	7
12/07/2019	IPAD AIR 105 WIFI 64GB AVEC ETUI SF9FYF5	P19MINF02001	763,99	0,00	1
15/07/2019	MARQUAGE PIQUETAGE RESEAU PV QUAI DEZOOM	P19FE00901	1 437,84	0,00	1
15/07/2019	RD117 RELEVÉ TOPO ST PAUL DE FENOUILLET	P19FE00902	1 608,00	0,00	3
15/07/2019	2 NOMS DE DOMAINES ADT66	P19LG00904	288,00	0,00	1
15/07/2019	FH-678-AB TOYOTA YARIS HYBRIDE 100 CH	P19VL00906	15 494,41	0,00	7
15/07/2019	COFFRET OUTILLAGE FILIERE TARAUDS	P19MO01150	961,34	0,00	1
15/07/2019	5 LOGICIELS NOVATICE	P19LG01324	41 562,36	0,00	3
15/07/2019	30 TATAMIS VINYLE	P19CMO01816	5 144,02	0,00	1
16/07/2019	4 DISQUES SSD INTERNE 2.5P 512	P19MINF00912	1 250,88	0,00	1
16/07/2019	1 PAIN A GLACE + 1 GLACIERE	P19MOB100916	48,34	0,00	1
16/07/2019	20 BORNES AEROHIVE	P19MINF00918	7 467,84	0,00	1
16/07/2019	2 LOGITECH CONFERENCE GROUP	P19MT00994	1 919,88	0,00	1
16/07/2019	30 CHAISES IOKO GRIS COLLEGE TOULOUGES	P19MOB101308	2 408,04	0,00	1
16/07/2019	7 PAILLASES 1800*800	P19MOBC01637	8 819,29	0,00	1
16/07/2019	3 TABLES REG DESSIN+3 FAUTEUIL TREVISE+	P19MOBC02015	8 826,41	0,00	1
17/07/2019	4 TOISES BEBE+2 TENSIOMETRES LIAN NANO	P19MO00926	493,80	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
17/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01123	54,00	0,00	1
17/07/2019	VELO ST 100 RR 20 AVEC CASQUE	P19VEL01131	95,00	0,00	1
19/07/2019	13 PANNEAUX DE SIGNALISATION FORET	P19MO00930	3 935,89	0,00	1
19/07/2019	48 BOITES DE CONSERVATION CELLODERME	P19MARC00931	398,02	0,00	1
19/07/2019	EVOLUTION WebRSA M1900120	P19LG01043	48 009,60	0,00	3
19/07/2019	CENTRALE LED MERCURA 12V/24V	P19MO01058	184,80	0,00	1
19/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01117	54,00	0,00	1
19/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01118	54,00	0,00	1
19/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01119	54,00	0,00	1
19/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01120	54,00	0,00	1
19/07/2019	DSI VENTILOCONVECTEUR CIAT MAJOR LINE 2	P19MO01455	1 001,02	0,00	1
20/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01116	54,00	0,00	1
20/07/2019	SAC ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01130	36,00	0,00	1
22/07/2019	LOG WEB DELIB MONTEE DE VERSION EN 5.1	P19LG00935	1 440,00	0,00	1
22/07/2019	TERRAIN DIGUES DE L'AGLY GASTOU CHRISTIA	P19TER00936	60 100,00	0,00	0
22/07/2019	RD118 PRESTA TOPO+FONCIERES RD OUVRAGE	P19FE00937	830,26	0,00	1
22/07/2019	12 CAMERAS DOME DAHUA IPC DH-HDBW81230EZ	P19MINF00939	6 897,60	0,00	1
22/07/2019	CHARIOT A ASSIETTES CHAUFFANT	P19CMO00962	924,00	0,00	1
22/07/2019	ESSOREUSE A SALADE+CUTTER DE TABLE ROBOT	P19CMO00965	3 412,80	0,00	10
22/07/2019	ARMOIRE FROIDE FRIGINOX	P19CMO00974	4 056,00	0,00	10
22/07/2019	ARMOIRE FROIDE FRIGINOX+FONTAINE COSMETA	P19CMO00976	5 520,00	0,00	10
22/07/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01084	36,00	0,00	1
22/07/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01085	36,00	0,00	1
22/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01090	54,00	0,00	1
22/07/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01115	36,00	0,00	1
22/07/2019	VITRINE PANORAMIQUE 3 NIVEAUX NOIR	P19MO01287	540,00	0,00	1
22/07/2019	TABLE DE SORTIE TOURNUS	P19CMO01687	1 428,00	0,00	1
22/07/2019	PRESENTOIR PARE HALEINE BOURGEAT	P19CMO01688	1 236,00	0,00	1
22/07/2019	PARE ECLABOUSURES SR COL TOULOUGES	P19CMO01689	444,00	0,00	1
23/07/2019	COFFRE SECURITE ELECTRONIQUE	P19MOB100943	116,10	0,00	1
23/07/2019	TRONCONNUEUSE STIHL MS241CM N°186536469	P19MO00945	662,15	0,00	1
23/07/2019	100 ACCROCHE AMOVIBLE	P19MOB100947	78,00	0,00	1
23/07/2019	6 APLIX CROCHET	P19MARC00950	1 345,01	0,00	1
23/07/2019	MARCHE PIEDS MAT AMM	P19MO01006	226,80	0,00	1
23/07/2019	75 CAJBD 1906	P19LIV01012	841,87	0,00	1
23/07/2019	86 NL ROMANS 1907	P19LIV01013	1 071,86	0,00	1
23/07/2019	72 BEDES ADULTES CABDA 1902	P19LIV01275	1 163,40	0,00	1
23/07/2019	SERVEUR IP RADIO LOCKYLOC	P19MINF01311	7 840,80	0,00	3
24/07/2019	2 LIVRES LA PLACE DU MORT	P19LIV00954	40,05	0,00	1
24/07/2019	28 DVD DL1909	P19DVD00955	1 099,68	0,00	1
24/07/2019	4 REVUES MEDIEVALES	P19LIV00956	65,99	0,00	1
24/07/2019	52 ALBUMS JEUNESSE NL1908	P19LIV00957	715,00	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
24/07/2019	LA RETIRADA ET L EXIL FL1903	P19LIV00960	15,74	0,00	1
24/07/2019	2 CHARIOTS DE SERVICE 3 NIVEAUX	P19CMO00961	556,80	0,00	1
24/07/2019	4 CHARIOTS A PLATEAUX NIVEAU CONSTANT+	P19CMO00964	3 180,00	0,00	1
24/07/2019	2 CHARIOTS 2 NIVEAUX	P19CMO00966	444,00	0,00	1
24/07/2019	3 CHARIOTS A ASSIETTES CHAUFFANTS+2	P19CMO00967	5 472,00	0,00	1
24/07/2019	14 ECHELLES FERMEES POUR RAYONNAGES	P19MOB100969	2 475,86	0,00	1
24/07/2019	10 FAUTEUILS WIMAX HAUT DOSSIER	P19MOB100972	2 455,92	0,00	1
24/07/2019	15 ECRANS 24 POUCES TERRA LED 2458W PV	P19MINF01044	3 150,00	0,00	1
24/07/2019	2 ONDULEURS EATON 5PX 72 V NETPACK	P19MO01172	2 846,10	0,00	1
24/07/2019	ETUDES ENVIRONNEMENTALES ROUTES DEPARTEM	P19FE01314	7 247,44	0,00	3
25/07/2019	ARMOIRE FROIDE FRIGINOX	P19CMO00975	4 056,00	0,00	10
25/07/2019	2 ARMOIRES FROIDES	P19CMO00977	3 000,00	0,00	1
25/07/2019	FH-982-PL TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4563	P19VL00978	15 494,41	0,00	7
25/07/2019	PHOTOMETRE COMPACT NPF12P3315	P19MO00986	2 168,40	0,00	10
25/07/2019	SCIE A RUBAN 230V N°SX815DVP	P19MO00988	1 467,60	0,00	1
25/07/2019	CUMULUS ELECTRIQUE STEATITE MAGN 200L +	P19MO01019	394,56	0,00	1
25/07/2019	165 ROMANS ADULTES MB1915	P19LIV01169	2 766,83	0,00	1
26/07/2019	VTT ST 100 RR GRIS	P19VEL01065	199,50	0,00	1
26/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01066	54,00	0,00	1
26/07/2019	SAC ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01127	36,00	0,00	1
26/07/2019	SAC ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01128	36,00	0,00	1
26/07/2019	VTT ST 100 JAUNE AVEC CASQUE	P19VEL01129	199,50	0,00	1
26/07/2019	78 LIVRES CAPOL 1903	P19LIV01146	1 574,50	0,00	1
26/07/2019	BOUILLOUSES - POSTE A SOUDER - VISSEUSE	P19MO01151	1 670,28	0,00	1
26/07/2019	BOUILLOUSES - SCIE SAUTEUSE	P19MO01152	535,08	0,00	1
27/07/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01089	54,00	0,00	1
29/07/2019	TERRAIN DIGUES DE L'AGLY PAGES JEAN-PAUL	P19TER00995	130,00	0,00	0
29/07/2019	6 ARMOIRES RIDEAUX ANTHRACITE 1980X1200	P19MOB101079	2 097,22	0,00	1
29/07/2019	CRIC HYDROPNEUMATIQUE 15-30 T	P19MO01201	1 321,26	0,00	1
30/07/2019	39 LIVRES CATALANS CAT 1908	P19LIV01219	528,08	0,00	1
30/07/2019	RAPPORT EXPERTISE DIGUES AGLY	P19FE01363	8 835,00	0,00	3
30/07/2019	RD914 ETUDE DE FAISABILITE PMV	P19FE01622	3 120,00	0,00	3
31/07/2019	SIEGE AUTO KIDFIX SL GR1/2/3	P19MP01109	148,72	0,00	1
31/07/2019	SIEGE AUTO GR1/2/3 TRILLO SHIELD	P19MP01161	131,92	0,00	1
01/08/2019	2 ASPIRATEURS	P19MO01001	243,97	0,00	1
01/08/2019	ACTE NOTARIE VTE A TERME F230 EEM/RA	P19FI701002	45 220,00	0,00	0
01/08/2019	TRIANGLE TRILEDS 500 MERCURA12V	P19MO01059	321,84	0,00	1
01/08/2019	SAC ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01073	36,00	0,00	1
01/08/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01074	54,00	0,00	1
01/08/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01075	54,00	0,00	1
01/08/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01076	54,00	0,00	1
01/08/2019	13 OUVRAGES POUR FONDS DE BIBLIOTHEQUE	P19LIV01375	413,75	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
01/08/2019	TENSIOMETRE LIAN NANO XL	P19MO01804	187,81	0,00	1
01/08/2019	4 VOILES AUSTRALE 340 RECTANGLE 4X5M	P19MO02033	1 885,99	0,00	1
02/08/2019	VERIFICAT° TENUE VANNE PERTUIS. B. AGLY	P19FE01007	19 560,00	0,00	3
02/08/2019	DEBROUSSAILLEUSE PORTEE STIHL FS 460C EM	P19MO01056	900,16	0,00	1
02/08/2019	SIEGE AUTO GR1/2/3 TRILLO SHIELD	P19MP01110	131,92	0,00	1
05/08/2019	6 LIVRES HM REGONDIE	P19LIV01011	2 300,00	0,00	1
05/08/2019	59 NL ROMANS JEUNESSE 1906	P19LIV01014	563,16	0,00	1
05/08/2019	1 COMPTEUSE DE BILLETS CHATEAUCOLLIOURE	P19MO01015	559,00	0,00	1
05/08/2019	47 CADOC 1903 DOCS ADULTES	P19LIV01017	824,74	0,00	1
05/08/2019	LOT 28V MEULEUSE EWS28-A+PPACK 5A	P19MO01020	966,00	0,00	1
05/08/2019	SIEGE AUTO GROUPE 1/2/3	P19MP01082	131,92	0,00	1
05/08/2019	2 SECHE-MAINS DYSON	P19MO01111	1 611,98	0,00	1
05/08/2019	VELO 20P RACINGBOY 300	P19VEL01134	95,00	0,00	1
05/08/2019	20 CD ALBUM ETRANGES RUMEURS	P19CD01166	200,00	0,00	1
05/08/2019	PERCEUSE PERCU.+TOURET	P19MO01257	318,11	0,00	1
05/08/2019	AIRE COVOITURAGE	P19FE01633	5 086,00	0,00	3
06/08/2019	CERTISERV CLIENT RGS 2019/2022	P19LG01021	792,00	0,00	1
06/08/2019	2 TRONCONEUSES THERMIQUES STIHL VIKING	P19MO01027	1 354,91	0,00	1
06/08/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01135	36,00	0,00	1
06/08/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01136	36,00	0,00	1
07/08/2019	PERCEUSE VISSEUSE	P19MO01028	841,42	0,00	1
07/08/2019	AV M1900313 RODRIGUES BIZEUL TRX ENT PRM	P19AVA01032	0,00	0,00	0
07/08/2019	CRIC 2T EXTRA PLAT	P19MO01033	327,18	0,00	1
07/08/2019	2 THERMO + 2 ANEMOMETRES + 2 DETECTEURS	P19MO01037	2 065,34	0,00	1
07/08/2019	VELO 16P INUIT	P19VEL01133	90,00	0,00	1
07/08/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01137	35,00	0,00	1
07/08/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01138	35,00	0,00	1
07/08/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01139	54,00	0,00	1
07/08/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01140	54,00	0,00	1
07/08/2019	VELO 14P ARCTIC 100	P19VEL01145	76,00	0,00	1
07/08/2019	FAUTEUIL RELAX MANUEL LIT D'APPOINT	P19MO01576	459,96	0,00	1
08/08/2019	MIGRATION MARCOWEB M1700274	P19LG01041	29 537,04	0,00	3
09/08/2019	EX-767-TN ATTELAGE REMORQUE	P19VL01045	414,38	0,00	1
09/08/2019	FJ-174-JY BROYEUR VEGETAUX SUR REMORQUE	P19MO01046	22 900,00	0,00	10
09/08/2019	CLE A CHOC 1 POUCE	P19MO01049	728,46	0,00	1
09/08/2019	2 CAMERAS PANORAMIQUES FULL HD	P19MINF01050	6 837,72	0,00	3
09/08/2019	MISE EN CONFORMITE CEGID M1800010	P19LG01052	6 840,00	0,00	3
09/08/2019	PERCHE MES HAUTEUR & PERCHE DE SAUVETAGE	P19CMO01053	1 940,40	0,00	1
09/08/2019	LOGICIEL SEVE 2019	P19LG01054	330,00	0,00	1
09/08/2019	CHAISE HAUTE FIXE METAL	P19MP01112	60,00	0,00	1
09/08/2019	CAFETIERE KRUPS LUMIO YY3044FD	P19MO01144	89,99	0,00	1
09/08/2019	AMM 2 CHAINES PRO ICE 768-10	P19MO01179	6 359,04	0,00	10

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
09/08/2019	AMM 2 CHAINES PRO I 760-10 S	P19MO01180	4 694,40	0,00	10
09/08/2019	AMM 2 CHAINES 540/65-30	P19MO01181	3 187,92	0,00	10
12/08/2019	SIEGE AUTO GR 1/2/3 TRILLO SHIELD	P19MP01077	131,92	0,00	1
13/08/2019	2 ECHELLES TELESCOPIQUES ZOOM MASTER11	P19MO01061	573,60	0,00	1
13/08/2019	ÉTUDE DE SOL POUR LA CONSTRUCTION	P19FE01062	1 056,00	0,00	1
14/08/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01157	36,00	0,00	1
14/08/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01158	36,00	0,00	1
16/08/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01159	36,00	0,00	1
19/08/2019	VELO 16" 100 INUIT	P19VEL01068	85,50	0,00	1
19/08/2019	VELO 14" ARTIC 100	P19VEL01069	76,00	0,00	1
19/08/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01070	54,00	0,00	1
19/08/2019	VELO 24" ROCKRIDER 300	P19VEL01071	123,50	0,00	1
19/08/2019	VTT ST100 JAUNE	P19VEL01072	199,50	0,00	1
20/08/2019	4 BUREAUX PREM'S POIRIER ANTHRACITE	P19MOB101078	849,07	0,00	1
20/08/2019	SIEGE AUTO GROUPE 1/2/3	P19MP01081	148,72	0,00	1
20/08/2019	POUSSETTE CANNE INCLINABLE IZY	P19MP01160	71,99	0,00	1
20/08/2019	VTT ST 100 RR GRIS	P19VEL01177	199,50	0,00	1
20/08/2019	VTT ST 100 FEMME BLANC	P19VEL01178	199,50	0,00	1
20/08/2019	KIT RAMPE ECLAIRAGE TRI500 ELEC AK5 CL2	P19MO01223	1 486,08	0,00	1
20/08/2019	SECHE LINGE BOSCH WTG86409FF+LAVE LINGE	P19MO01282	1 753,97	0,00	1
21/08/2019	5 PISTOLETS COLLE HKP 220	P19MO01093	986,76	0,00	1
21/08/2019	DIGUES ETUDE HYDRAULIQUE	P19FE01588	3 782,98	0,00	3
21/08/2019	100 BOITES REF BXDOCC3965	P19MARC01620	2 385,48	0,00	1
23/08/2019	CHAISE HAUTE FIXE METAL	P19MP01113	60,00	0,00	1
23/08/2019	LIT COMBELLE+MATELAS 60X120	P19MP01114	83,59	0,00	1
23/08/2019	6 FAUTEILS ARCA BRIDGE PRM	P19MOB101387	1 838,23	0,00	1
23/08/2019	5 ARMOIRES A RIDEAUX 1980X1200+4 ARMOIRE	P19MOB101443	3 138,24	0,00	1
23/08/2019	ELABORATION D UN PLAN D ECHANTILLONAGE	P19FE01631	1 776,00	0,00	3
26/08/2019	20 PC PORTABLES V330 LENOVO	P19MINF01132	12 480,00	0,00	1
26/08/2019	50 ECRANS GRAND FORMAT IYAMA PROLITE	P19MINF01295	8 640,00	0,00	1
26/08/2019	FORTINET 1AN FORTIGATE 50E 8X5 FORTIGATE	P19LG01526	12 766,82	0,00	3
27/08/2019	VELO 14P ARCTIC 100	P19VEL01141	76,00	0,00	1
27/08/2019	2 SOUFFLEURS STIHL BR700 N°520207766+	P19MO01143	1 176,00	0,00	1
27/08/2019	52 LIVRES CATALANS CAT 1910	P19LIV01227	641,79	0,00	1
27/08/2019	63 LIVRES CATALANS CAT 1909	P19LIV01251	836,21	0,00	1
27/08/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01303	54,00	0,00	1
27/08/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01304	54,00	0,00	1
27/08/2019	12 CAISSONS 3 TIROIRS	P19MOB101348	1 949,47	0,00	1
27/08/2019	15 ROMANS ADULTES MB 1916	P19LIV01522	271,08	0,00	1
27/08/2019	47 CD AUDIO LIVRES LUS MB 1918	P19CD01838	1 045,59	0,00	1
28/08/2019	TABLE ELEVATRICE MOBILE+PRESSE HYDRAULIQ	P19MO01147	1 307,95	0,00	1
28/08/2019	PAULILLES - TAILLE HAIE ELECTRIQUE	P19MO01154	754,20	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
28/08/2019	3 CHARIOTS KUBI PRO COMPACT COMPLET	P19MO01335	4 295,45	0,00	1
28/08/2019	3 CHARIOTS KUBI PRO COMPACT COMPLET	P19MO01336	4 295,45	0,00	1
28/08/2019	TRONCONNEUSE THERMIQUE STIHL	P19MO01337	738,32	0,00	1
29/08/2019	RD117 ESTAGEL ETUDES ENVIRONNEMENTALES	P19FE01155	12 942,79	0,00	3
29/08/2019	FONTAINE EAU RESEAU CHARME F/T MSP THUIR	P19MO01156	658,80	0,00	1
29/08/2019	3 BIS TABLEAUX MOBILES EMA +FEUT DEJS	P19MOB101383	996,30	0,00	1
29/08/2019	PACK EXPOSITION VINYLES 2.0	P19MO01453	2 340,00	0,00	10
29/08/2019	PANNEAUX EXPO EXTERIEURE	P19DFR01881	3 120,00	0,00	3
29/08/2019	2 PORTES ALU STAND VANTAIL PARC PANCHOT	P19MO01948	2 635,20	0,00	1
30/08/2019	20 BOITES DE PHOTOS REFLEX ARCHIVES	P19MARC01162	293,68	0,00	1
30/08/2019	RAHO - AMO GESTION QUALITE EAUX	P19FE01163	13 797,00	0,00	3
30/08/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01309	36,00	0,00	1
30/08/2019	SAC A ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01310	54,00	0,00	1
30/08/2019	LOGICIEL ADELYCE	P19LG01877	36 575,12	0,00	3
02/09/2019	CAISSE A OUTIL PROFESSIONNELLE COMPLETE	P19MO01164	824,82	0,00	1
02/09/2019	26 ROMANS ADULTES MB1914	P19LIV01168	486,13	0,00	1
02/09/2019	300 BOITES ARCHIVES AMSTERDAM+2 CARTONS	P19MARC01170	1 996,80	0,00	1
02/09/2019	CLIM REVERSIBLE MITSUBISHI 1ER ETAG MDPO	P19MO01173	2 789,08	0,00	10
03/09/2019	ETUDE ARCHEOZOOLOGIQUE CHATEAU COLLIOURE	P19FE01175	26 550,00	0,00	3
03/09/2019	2 TRIANGLES TRI LEDS 500 F74E PANCHOT	P19MO01318	870,48	0,00	1
03/09/2019	4 COMPRESSEUR 50L COAX	P19MO01380	2 392,13	0,00	1
03/09/2019	8 CASIERS ELEVES ECOLINE VISITABLES	P19MOBC01692	4 770,14	0,00	1
03/09/2019	ARMOIRE A RIDEAUX 1450X1000 COL MME SEVI	P19MOBC01694	285,35	0,00	1
03/09/2019	4 MEUBLES 12 CASES COURRIER COL MME SEVI	P19MOBC01695	2 330,59	0,00	1
04/09/2019	BUNGALOW SANITAIRE CARAVELLE AE63	P19MO01362	22 787,80	0,00	10
04/09/2019	VTT ST 100 RR GRIS ET CASQUE VTT ST 50	P19VEL01410	199,50	0,00	1
05/09/2019	54 POTEAUX RAYONNAGE HANGAR BRUXELLES	P19MOBC01183	816,60	0,00	1
05/09/2019	ECELLE PRO POLYVALENTE 3 PLANS	P19MO01354	401,81	0,00	1
05/09/2019	3 REFRIGERATEURS SJT1227MS5W	P19MO01547	733,54	0,00	1
05/09/2019	POMPE A GRAISSE UNE MAIN	P19MO01565	87,16	0,00	1
06/09/2019	RD11 PONT CANTILEVER	P19FE01625	4 578,00	0,00	3
06/09/2019	FL-917-GG RENAULT MEGANE 150 DCI FIP4621	P19VL01957	21 331,97	0,00	7
09/09/2019	78 LIVRES CATALAN CAT 1907	P19LIV01226	1 087,35	0,00	1
09/09/2019	SIEGE AUTO GROUPE 1/2/3	P19MP01254	131,92	0,00	1
09/09/2019	SAC A ROULETTE 70L GRIS ROUGE	P19BAG01255	36,00	0,00	1
09/09/2019	COFFRET SCIE CLOCHE+TROUSSE OUTILS WURTH	P19MO01284	1 028,42	0,00	1
09/09/2019	67 ROMANS ADULTES	P19LIV01345	1 085,60	0,00	1
09/09/2019	14 ALBUMS JEUNESSE	P19LIV01371	164,26	0,00	1
09/09/2019	10 ROMANS ADULTES MB 1917	P19LIV01521	181,65	0,00	1
09/09/2019	TWIN QUASAR CHASSIS 2M	P19MO02030	750,60	0,00	1
10/09/2019	AVA SPL CONSTRUCTION COLLEGE SALANQUE	P19AVA01256	400 000,00	0,00	0
10/09/2019	PLATEFORME LOTUS MSP CONFLENT	P19MOB101350	261,00	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
10/09/2019	SPLIT DAIKIN 5KW LINGERIE CTD	P19MO01503	3 706,81	0,00	10
11/09/2019	3 DISQUES DUR EXTERNE SDD EXTERNE 480GO	P19MINF01403	313,56	0,00	1
11/09/2019	RD13 CERET LEVE TOPO	P19FE01542	964,81	0,00	1
11/09/2019	5 ARMOIRES+6 BANCS HALLE DES SPORTS CABE	P19MOBC01991	2 757,60	0,00	1
11/09/2019	4 TABLEAUX+2 ENROULEURS+21 POTEAUX+19	P19MO01993	5 703,60	0,00	1
12/09/2019	MAS LARRIEU ARGELES LA VELITTORALE	P19FE01261	8 743,10	0,00	3
12/09/2019	FH-287-XH PEUGEOT PARTNER HDI FIP4561	P19VL01263	14 553,24	0,00	7
12/09/2019	EXPOSITION 80 ANS RETIRADA PRM	P19DFR01265	10 700,00	0,00	3
13/09/2019	DOCUMENTS ARCHIVES PLAN DES FONTAINES	P19FDS01269	2 500,00	0,00	0
13/09/2019	VELO 16P 100 INUIT	P19VEL01315	101,00	0,00	1
13/09/2019	75 LIVRES JEUNESSE NL DOCS 1904	P19LIV01446	849,71	0,00	1
13/09/2019	CHAISE HAUTE FIXE EN METAL	P19MP01458	60,00	0,00	1
13/09/2019	LIT BOIS COMBELLE 60X120+MATELAS ESSENTI	P19MP01459	83,59	0,00	1
13/09/2019	SIEGE AUTO GR1/2/3 TRILLO SHIELD	P19MP01460	131,92	0,00	1
13/09/2019	4 ARMOIRES VESTIAIRE 1980X600	P19MOB101473	1 395,84	0,00	1
16/09/2019	CAMERA DOME DAHUA IPC-HDBW81230E-Z	P19MO01272	574,80	0,00	1
16/09/2019	95 JEUNESSE NL ALBUMS 1908	P19LIV01277	1 254,99	0,00	1
16/09/2019	ARRETE 2019148-0001 INDEMNIS SAEZ RD22B	P19FE01278	1 037,55	0,00	1
16/09/2019	ENSEMBLE LAVEUSE COMENDA+MEUBLE PRETRI+	P19CMO01279	58 795,13	0,00	10
16/09/2019	LOGITECH CONFERENCE GROUP	P19MT01358	968,28	0,00	1
16/09/2019	20 BARRETTES MEMOIRE THINK SYSTEM 32GB	P19MINF01435	5 292,24	0,00	1
16/09/2019	5 DISQUES DUR THINK SYSTEM SS530 800GB+	P19MINF01436	15 095,04	0,00	1
17/09/2019	CEDAT-HM-PRESTATION TOPO RD6 VILLEFRANCH	P19FE01280	849,50	0,00	1
17/09/2019	DOSSES PANNEAUX INFO+SIGNALÉTIQUE	P19MO01281	1 299,00	0,00	1
18/09/2019	CLE A CHOC+COFFRET EMBOUTS	P19MO01285	876,52	0,00	1
18/09/2019	DEPLACEMENT LIGNE 63000 V	P19FE01288	36 000,00	0,00	3
18/09/2019	RANDO DIAGNOSTIC ÉCOLO PASSERELLE TIROUN	P19FE01289	4 860,00	0,00	3
19/09/2019	RD916 ELARGISSEMENT PONT AGLY LESQUERDE	P19FE01291	1 080,00	0,00	1
19/09/2019	ASPIRATEUR EAU ET POUSSIERE	P19MO01360	179,80	0,00	1
19/09/2019	PERFORATEUR 1500W SDS MAX	P19MO01361	159,00	0,00	1
19/09/2019	TABLE A LANGER MEUBLE DE BAIN A 2 PLATEA	P19MP01391	59,00	0,00	1
19/09/2019	POUSSETTE CANNE INCLINABLE IZY	P19MP01392	69,99	0,00	1
19/09/2019	VTT ST 100 JAUNE CASQUE VTT ST 50 NOIR	P19VEL01490	199,50	0,00	1
19/09/2019	VELO 24 ROCKRIDER 300	P19VEL01492	123,50	0,00	1
19/09/2019	24 POTEAUX ACCUEIL COLLIOURE	P19MO01558	1 944,43	0,00	1
20/09/2019	6 ARMOIRES MONOBLOC+2 RAYONNAGES CARTAB+	P19MOBC01293	18 523,20	0,00	1
20/09/2019	BUT HANDBALL+ 2 BUTS BASKET+4 POTEAUX	P19MO01294	10 332,00	0,00	1
20/09/2019	ALBUM DE PHOTOGRAPHIES SUR LA REGION	P19FDS01296	364,80	0,00	0
20/09/2019	RD117 ETDES ARCHITECTURALE ESTAGEL DEVIA	P19FE01297	3 159,84	0,00	3
20/09/2019	90 ORDI HP PROBOOK 430 G6	P19MINF01298	73 868,76	0,00	1
20/09/2019	GROUPE ELECTROGENE EC5000 HONDA 8503229+	P19MO01484	4 769,65	0,00	1
23/09/2019	4 CHAINES LEGERES PROFILGREIF PRADES	P19MO01299	3 367,01	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
23/09/2019	7 CHAINES POIDS LOURDS MAT AMM	P19MO01300	3 219,53	0,00	1
23/09/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01301	54,00	0,00	1
23/09/2019	VTT ST 100 JAUNE	P19VEL01302	199,50	0,00	1
23/09/2019	26 TABLEAUX TRIPTYQUES COLLEGE J-MOULIN	P19MOB101305	16 974,67	0,00	1
23/09/2019	3 TABLES RONDES	P19MOB101307	699,16	0,00	1
23/09/2019	MAT SA MEULEUSE EWS18-1 18V	P19MO01332	632,70	0,00	1
23/09/2019	2 CHAINES POIDS LOURDS ARKTIK	P19MO01379	3 030,24	0,00	10
23/09/2019	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE 7 ECHELLES DE CRUES	P19FE01429	3 720,00	0,00	3
23/09/2019	MATSA ASPIRO SOUFFLEUR BR700 N°519614932	P19MO01442	658,75	0,00	1
23/09/2019	200 ECRANS IYAMA PROLITE XUB2595WSU-B1	P19MINF01524	40 382,40	0,00	1
23/09/2019	2 CHAINES RUDEP ARKTIK X8	P19MO01615	3 208,32	0,00	10
23/09/2019	RELEVÉ TOPO DIGUES AGLY 16 PROFILS	P19FE01800	9 444,00	0,00	3
23/09/2019	DEBROUSSAILLEUSE PORTEE STIHL N520748730	P19CMO01873	358,20	0,00	1
24/09/2019	MEULEUSE 125 MM EWS 17-125-E	P19MO01312	264,60	0,00	1
24/09/2019	111 LIVRES JEUNESSE NL ALBUMS 1909	P19LIV01313	1 371,45	0,00	1
24/09/2019	RANDO DIAGNOSTIC DES SPORTS NATURE	P19FE01317	27 063,46	0,00	3
24/09/2019	ASPIRATEUR DORSAL GD5 N°181900136	P19MO01510	1 948,27	0,00	10
25/09/2019	2 CIRCULATEURS CHAUFFAGE COL CANET	P19CMO01320	3 554,59	0,00	10
25/09/2019	CHAUFFE EAU ELECTRIQUE RESISTANCE 200L	P19MO01323	474,10	0,00	1
25/09/2019	5 ASPIRATEURS EAU POUSSIERE P611 WD	P19MO01325	600,30	0,00	1
25/09/2019	VTT ST 100 FEMME BLANC	P19VEL01400	199,50	0,00	1
25/09/2019	RD 31 LEVE TOPOGRAPHIQUE BOMPAS	P19FE01485	1 920,00	0,00	3
25/09/2019	5 ARMOIRES VESTIAIRE 1980X600+5 ARMOIRES	P19MOB101569	3 054,42	0,00	1
25/09/2019	15 FAUTEUILS WIMAX HAUT DOSSIER	P19MOB101577	3 683,88	0,00	1
26/09/2019	19 LIVRES CATALAN CAT1907 A CAT 1910	P19LIV01326	264,20	0,00	1
26/09/2019	12 ROMANS ADULTES MB1912	P19LIV01327	108,15	0,00	1
26/09/2019	20 ROMANS ADULTES MB1915	P19LIV01328	316,29	0,00	1
26/09/2019	800 CHEMISES 3 RABATS+3000 SS CHEMISES	P19MARC01331	2 869,80	0,00	1
26/09/2019	MAT SA ETAU FIXE NORMAL LARG 150MM	P19MO01333	416,90	0,00	1
26/09/2019	COFFRET 30 EMBOUTS AVEC CLIP CEINTURE	P19MO01334	41,39	0,00	1
26/09/2019	MICROSOFT SURFACE PRO 6 12,3 256SSD 8GO	P19MINF01397	2 029,20	0,00	3
26/09/2019	129 HP PRO BOOK 430 G6 PORTABLE+	P19MINF01488	105 878,55	0,00	1
26/09/2019	150 SMARTPHONES SAMSUNG A10	P19MT01523	23 220,00	0,00	1
26/09/2019	6 CHARIOTS DOUBLE PLATEAU MDPH	P19MO01568	1 074,60	0,00	1
26/09/2019	80 ORDIS PORTABLES LENOVO V330 MS2 BC2	P19MINF01745	49 920,00	0,00	1
27/09/2019	TRONCONNEUSE SUR PERCHE STIHL VIKING	P19MO01338	1 000,56	0,00	1
27/09/2019	UAE REMORQUE LIDER MODELE 39450	P19MO01339	1 263,80	0,00	1
27/09/2019	BOULONNEUSE CHOCS+ENROULEUR+JEU DE	P19MO01340	2 408,12	0,00	1
27/09/2019	CEDAT-HM-STABILITE DU DEBLAI RD115 MONTF	P19FE01342	1 920,00	0,00	3
27/09/2019	MACHINE A LAVER+MEUBLE DE PRE TRI+TABLE	P19CMO01343	60 154,80	0,00	10
27/09/2019	RIVETEUSE A BATTERIE LI-ION	P19MO01364	867,54	0,00	1
27/09/2019	ETAU FIXE LARGEUR 150MM	P19MO01406	416,90	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
28/09/2019	VELO 100 ORIGINAL 6-9 CASQUE ENFANT 100	P19VEL01491	95,00	0,00	1
30/09/2019	89 ROMANS ADULTES	P19LIV01344	1 610,21	0,00	1
30/09/2019	EXPERTISE RD900 RIVESALTES PROFILS	P19FE01347	3 600,00	0,00	3
30/09/2019	UNITE CLIM IDROWALL-I TAILLE 31 HDEPT	P19MO01349	1 518,11	0,00	10
30/09/2019	ENSEMBLE MODULE ADELIS L1600	P19MOB101351	1 571,41	0,00	10
30/09/2019	AVA M1900400 RODRIGUES BIZEUL RESTAURAT	P19AVA01353	2 188,01	0,00	0
30/09/2019	79 DOCS ADULTES CADOC1905	P19LIV01454	1 564,71	0,00	1
30/09/2019	2 MONITORING EDAN F3 AVEC VCT+2 MONITORI	P19MO01462	14 540,00	0,00	10
01/10/2019	RD81 CONTROLE OUVRAGE D'ART ARGELES	P19FE01355	2 880,00	0,00	3
01/10/2019	ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL COLLEGES	P19LG01356	21 616,80	0,00	3
01/10/2019	RD117 ESTAGEL REPERAGE D AMIANTE	P19FE01386	2 196,00	0,00	3
01/10/2019	410 ECRANS IYAMA PROLITE XB2283HS-B3	P19INFC01561	46 494,00	0,00	1
01/10/2019	305 ECRANS IYAMA PROLITE XB2283HSB3	P19INFC01563	34 770,00	0,00	1
01/10/2019	48 TABLETTES EPSILON POUR ARMOIRES+	P19MOB101640	2 249,20	0,00	1
01/10/2019	426 PC OPTIPLEX 3060 FORMAT COMPACT BTX	P19INFC01750	184 032,00	0,00	1
02/10/2019	CEDAT REPERAGES FIBRES AMIANTES	P19FE01357	607,52	0,00	1
02/10/2019	4 KOMBI GIROLED ORANGE ET BLEU+6 ENSEMBL	P19MO01401	1 998,72	0,00	1
02/10/2019	LIT BOIS COMBELLE 60X120+MATELAS ESSENTI	P19MP01456	83,59	0,00	1
02/10/2019	TABLE A LANGER MEUBLE DE BAIN	P19MP01457	59,00	0,00	1
02/10/2019	10 PROJECTEURS LED IP65 PRM	P19MO01464	1 520,64	0,00	1
02/10/2019	21 SIEMENS C530IP+35 SIEMENS C530HX+	P19MT01525	4 047,54	0,00	1
02/10/2019	140 ALCATEL TEMPORIS ALTIP150 IP 150	P19MT01528	6 711,60	0,00	1
02/10/2019	PERCEUSE AVEC PERCUSSION GSB 18V28	P19MO01564	458,94	0,00	1
02/10/2019	ILLE TRONCONNUEUSE THERMIQUE MS 201 TCM	P19MO01611	633,25	0,00	1
02/10/2019	BOUILLOUSES - OUTILLAGE TECHNIQUE	P19MO01966	358,02	0,00	1
03/10/2019	115 LIVRES JEUNESSE NL DOCS 1905	P19LIV01447	1 425,84	0,00	1
03/10/2019	123 LIVRES JEUNESSE NL DOCS 1906	P19LIV01448	1 593,16	0,00	1
03/10/2019	14 LIVRES JEUNESSE NL DOCS 1905	P19LIV01449	178,92	0,00	1
03/10/2019	10 LIVRES JEUNESSE NL DOCS 1906	P19LIV01451	136,04	0,00	1
03/10/2019	3 BLOCS A PHARE ADR 3000	P19MO01529	5 548,73	0,00	10
03/10/2019	44 CD AUDIO LIVRES LUS MB1920 TEXTES LUS	P19CD01839	978,34	0,00	1
04/10/2019	2 IMPRIMANTES 3D XYZ DAVINCI PRO+ 2	P19INFC01489	14 094,12	0,00	3
07/10/2019	FH-506-KY CITROEN C3 FEEL FIP4606	P19VL01367	10 613,35	0,00	7
07/10/2019	FH-415-KY CITROEN C3 FEEL FIP4608	P19VL01369	10 613,35	0,00	7
07/10/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01500	54,00	0,00	1
07/10/2019	STOCKEUR NVR5864-I+3 DISQUES DUR 10TO	P19INFC01566	2 664,00	0,00	1
07/10/2019	2 AUDIT DE ZIMBRA	P19FE01617	4 050,00	0,00	3
07/10/2019	BETONNIERE NP350 NOVIPRO THERMIQUE 340L	P19MO01805	1 560,00	0,00	10
07/10/2019	4 TALKIE WALKIE MOTOROLA XT460	P19MO01828	518,16	0,00	1
08/10/2019	CESMOUV-HM-ETUDE COMPENSATION ECOLO	P19FE01372	3 300,00	0,00	3
08/10/2019	ONDULEUR EATON PORT VENDRES	P19MO01373	699,82	0,00	1
08/10/2019	REALISATION D UN QUAI MIXTE COMMERCE	P19FE01374	109 276,28	0,00	3

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
08/10/2019	PORTILLON LEGER 1 V BLANC	P19MO01376	2 656,07	0,00	10
08/10/2019	PECHE DE SAUVETAGE AVANT TRAVAUX	P19FE01513	744,00	0,00	1
08/10/2019	3 LIVRES CATALANS CAT 1911	P19LIV01555	29,98	0,00	1
08/10/2019	2 STATIONS POUR COMPTAGES TOURNANTS	P19MO01575	3 521,28	0,00	10
08/10/2019	115 BEDE JEUNESSE CAJBD 1907	P19LIV01599	1 430,73	0,00	1
08/10/2019	137 LIVRES CATALAN JEUNESSE CAT 1911	P19LIV01846	1 757,84	0,00	1
09/10/2019	RD117 CONTOURNEMENT ESTAGEL SUIVI AERIEN	P19DFR01377	4 656,00	0,00	3
09/10/2019	VELO 20P RACING BOY 500	P19VEL01378	180,00	0,00	1
09/10/2019	4 GYROLED ORANGE CLASSE 2 ROTATIF	P19MO01381	1 795,39	0,00	1
09/10/2019	50 TABLES PLIANTES POLYETHIYLE STOCK SAF	P19MOB101382	5 670,00	0,00	1
09/10/2019	10 FAUTEUILS WIMAX+10 CHAISES FLIPPER	P19MOB101384	2 917,20	0,00	1
09/10/2019	50 TABLES PLIANTES POLYETHIYLE STOCK SAF	P19MOB101385	5 670,00	0,00	1
09/10/2019	8 FAUTEUILS BOIS DEJS	P19MOB101388	1 347,36	0,00	1
09/10/2019	4 CHAUFFEUSES 2 PLACES AINHOA+4 CHAUFFEU	P19MOB101389	4 409,18	0,00	1
09/10/2019	MAT SA MARTEAU PERFORATEUR H18MA 18V	P19MO01420	761,40	0,00	1
09/10/2019	RD900 PEAGE SUD AIRE CONVOITURAGE	P19FE01512	1 323,60	0,00	1
09/10/2019	TRONCONNUEUSE SELION ELAGUEUSE C21HD+	P19MO01629	4 097,72	0,00	10
10/10/2019	RD83 DEMI ECHANGEUR CLAIRA LEVE TOPO	P19FE01390	4 177,92	0,00	3
10/10/2019	SIEGE AUTO GR 2/3 TRILLO LX	P19MP01393	111,92	0,00	1
10/10/2019	SIEGE AUTO GR 1/2/3 TRILLO SHIELD	P19MP01394	131,92	0,00	1
10/10/2019	LEVEE TOPO PONT SUR TET RD118 LLAGONNE	P19FE01395	1 572,00	0,00	3
10/10/2019	AVA M1900581 CIE MEDI RD900 ROCQUEST PER	P19AVA01396	9 839,91	0,00	0
10/10/2019	PRADES ASPIRO SOUFFLEUR EV BR700	P19MO01431	658,75	0,00	1
10/10/2019	ETUDE GEOMORPHOLOGIQUE ARCHEOLOGIE	P19FE01540	17 408,40	0,00	3
10/10/2019	58 LIVRES PETITS EDITEURS MB 1921	P19LIV01550	989,84	0,00	1
10/10/2019	15 CHAISES PLIANTES+10 TABLES PLIANTES	P19MOB101580	3 685,50	0,00	1
10/10/2019	12 FAUTEUILS WIMAX+40 CHAISES KYOS	P19MOB101581	5 508,86	0,00	1
10/10/2019	129 ORDINATEURS OPTIPLEX 3070 COMPACT	P19INFC01952	55 728,00	0,00	1
11/10/2019	MAT ARG POSTE CITOMIG 210 MP	P19MO01398	1 748,50	0,00	10
11/10/2019	PORT VENDRES INTERFACE VILLE PORT	P19FE01478	3 318,00	0,00	3
11/10/2019	2 TABLETTES SAMSUNG GALAXY TAB ACTIVE 2	P19MINF01479	909,60	0,00	1
11/10/2019	SIEGE AUTO GR 2/3 TRILLO LX - EMBER	P19MP01496	111,92	0,00	1
11/10/2019	SIEGE AUTO GR 2/3 TRILLO LX - EMBER	P19MP01497	111,92	0,00	1
11/10/2019	VELO ST 100 RR 20 CASQUE VELO ENFANT 100	P19VEL01498	95,00	0,00	1
14/10/2019	LOGICIEL TASKWORLD PRO 6 LICENCES	P19LG01402	942,00	0,00	1
14/10/2019	FJ-911-ZT CITROEN JUMPY BLUEHDI FIP4613	P19VL01404	18 992,94	0,00	7
14/10/2019	IMPRIMANTE LABEL WRITER 450	P19MINF01405	528,60	0,00	1
14/10/2019	MEULEUSE AXIALE	P19MO01407	625,67	0,00	1
14/10/2019	FJ-066-JV CITROEN JUMPY BLUEHDI FIP4557	P19VL01408	19 526,15	0,00	7
14/10/2019	ANALYSE SUIVI REINJECTION MATERIAUX TET	P19FE01414	13 002,00	0,00	3
14/10/2019	RD6 ETUDE GEOTECHNIQUE ESTACADE DE PY	P19FE01495	15 235,84	0,00	3
14/10/2019	5 TRILED 700 FEUX+3 TRILED 500+2 GYROLED	P19MO01572	6 093,36	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
14/10/2019	40 SUSPENSIONS LED 150W+15 PROJECTEURS	P19MO01797	11 340,71	0,00	1
14/10/2019	2 PANNEAUX 1900X500	P19MO01822	658,30	0,00	1
14/10/2019	HDEPT CLIM LOCAL INFORMATIQUE MITSUBISHI	P19MO01832	3 510,40	0,00	10
15/10/2019	7 OUVRAGES POUR BIBLIOTHEQUE ARCHEO	P19LIV01411	210,02	0,00	1
15/10/2019	TENSIO POIGNET OMBRON RS3+5 STETHOSCOPES	P19MO01413	544,98	0,00	1
15/10/2019	ARMOIRE RIDEAUX 1980X1200+BUREAU ADEMA+	P19MOBC01415	2 121,05	0,00	1
15/10/2019	ONDULEUR EATON 9SX 1000L RETENUE LA RAHO	P19MO01417	1 804,92	0,00	10
15/10/2019	175 LICENCES IP THIRD PARTY+28 SIP TRUNK	P19LG01418	17 077,20	0,00	1
15/10/2019	RD612/37 LIAISON SONDAGE GEOTECHNIQUE	P19FE01733	1 449,54	0,00	1
16/10/2019	MAT SA - DEVIDOIR TUYAU D EAU PRO -85M	P19MO01421	186,13	0,00	1
17/10/2019	RD 914 PORT VENDRES PAULILLES ENQUETES	P19FI01422	1 524,86	0,00	3
17/10/2019	MAT LABO MARCHE PIED ROULANT NOIR	P19MO01423	58,40	0,00	1
17/10/2019	LABO ESCABEAU PLIABLE 2*3 MARCHES	P19MO01424	171,12	0,00	1
17/10/2019	LABO CHARIOT A PLATE FORME ELEVATRICE	P19MO01425	539,86	0,00	1
17/10/2019	LOGICIEL INTEGRATION LICENCE IDC5 AMM HM	P19LG01428	2 136,00	0,00	3
17/10/2019	RD ETUDES HYDRAULIQUES ET GEOMETRIQUES	P19FE01430	17 541,90	0,00	3
17/10/2019	8 ARMOIRES RIDEAUX 1980x1200 COL CABESTA	P19MOBC01434	1 980,77	0,00	1
17/10/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01499	54,00	0,00	1
17/10/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01501	54,00	0,00	1
17/10/2019	SAC ROULETTE 105L GRIS ROUGE	P19BAG01502	54,00	0,00	1
17/10/2019	CAMERA THERMIQUE DE POCHE 80X TURBO	P19MO01530	567,37	0,00	1
17/10/2019	VELO 14P ARCTIC 100	P19VEL01535	76,00	0,00	1
17/10/2019	2 PACK TVC SUR SUPPORT MOBILE	P19MO01614	3 849,60	0,00	10
17/10/2019	NOVATICE INSTALLATION LICENCES COLLEGES	P19LG01751	4 800,00	0,00	3
17/10/2019	NYER APPAREIL PHOTO PANASONIC TZ57	P19MO01754	179,00	0,00	1
18/10/2019	EXPO SEMI PERMANENTE AU PRM GRENAT	P19DFR01438	8 000,00	0,00	3
18/10/2019	RELEVE 4 HANGARS FRIGORIFIQUES PORTVENDR	P19FE01439	985,20	0,00	1
18/10/2019	PV INTERVENTION D'UN ECOLOGUE CLOTURE	P19FE01440	3 798,00	0,00	3
18/10/2019	RD13 VIVES ETUDE HYDRAULIQUE	P19FE01441	3 840,00	0,00	3
18/10/2019	RD22B CONTOURNEMENT SUD CABESTANY	P19FI01445	857,93	0,00	1
18/10/2019	4 VISSEUSES LI-ION 18V ABS 18 COMPACT	P19MO01477	1 435,20	0,00	1
18/10/2019	50 GRILLES 2000X1000 AVEC CLIPS	P19MO01584	3 988,80	0,00	1
18/10/2019	5 TABLES RONDE TIM D1200	P19MOB101738	849,12	0,00	1
18/10/2019	APPLICATEUR CHARIOT TRACAGE TRAITVITE	P19MO01933	202,80	0,00	1
19/10/2019	VELO 24P ST 100 RR	P19VEL01536	123,50	0,00	1
21/10/2019	4 ALBUMS DE CARTES POSTALES BASSINS	P19FDS01450	1 734,00	0,00	0
21/10/2019	LE GNOMON 2019	P19LIV01463	40,00	0,00	1
21/10/2019	INTERPHONE 1 BOUTON LOG TERRAS CASTILLET	P19MO01531	535,06	0,00	1
21/10/2019	SOUFFLEUR THERMIQUE STIHL BG56 REF : 088	P19MO01618	249,00	0,00	1
21/10/2019	REVUE HISTORIQUE	P19LIV01619	107,00	0,00	1
21/10/2019	AMM COFFRET OUTILLAGE MECANIQUE	P19MO01678	614,00	0,00	1
21/10/2019	RD59A PASSAGE A GUE ETUDE GEOTECHNIQUE	P19FE01728	6 747,96	0,00	3

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
22/10/2019	ACTUALISATION BILAN CARBONE PATRIMOINE	P19FE01461	6 318,90	0,00	3
22/10/2019	TERRAIN DIGUES DE L'AGLY HAON RENE	P19TER01465	17 300,00	0,00	0
22/10/2019	2 CHARIOTS DE SERVICE POLYPROPYLENE NOIR	P19MO01902	381,84	0,00	1
23/10/2019	PORT VENDRES EXPLORATION OUVRAGES	P19FE01466	3 384,00	0,00	3
23/10/2019	SAC ROULETTE 105 L GRIS ROUGE	P19BAG01562	54,00	0,00	1
24/10/2019	MARTEAU PERFO H18MA 18V+SCIE SAUTEUSE	P19MO01468	1 499,40	0,00	1
24/10/2019	57 LIVRES FICTION FL 1906	P19LIV01471	808,46	0,00	1
24/10/2019	POUSSETTE TRIO CHROME FOGY GREY	P19MP01533	399,00	0,00	1
24/10/2019	17 LIVRES FICTION FL 1908	P19LIV01551	284,92	0,00	1
24/10/2019	29 DOCUMENTAIRES FL 1907	P19LIV01552	457,07	0,00	1
24/10/2019	72 DOCUMENTAIRES ENFANTS CAT 1914	P19LIV01553	1 029,89	0,00	1
25/10/2019	69 DOCUMENTAIRES FL 1905	P19LIV01470	1 144,53	0,00	1
25/10/2019	6 BUREAUX COMPACT PREMS	P19MOB101472	2 071,87	0,00	1
25/10/2019	RELEVÉ ANCRAGE PASSERELLE AGLY TIROUNERE	P19FE01578	1 315,20	0,00	1
25/10/2019	BALAYEUSE STIHL KGA770 N°991114208	P19CMO01691	1 027,80	0,00	1
25/10/2019	3 OUVRAGES POUR FONDS DOCUMENTAIRES	P19LIV01892	50,96	0,00	1
25/10/2019	10 TABLEAUX BLANC 90X120	P19MO01909	244,80	0,00	1
25/10/2019	ASPIRATEUR BALAYEUSE DE VOIRIE PIKTOU	P19CMO01979	5 417,16	0,00	10
25/10/2019	5 ASPIRO SOUFFLEUR BENASSI AF200SL	P19CMO01980	10 686,60	0,00	10
25/10/2019	TABLEAU BLANC 90X120 DTM	P19MO01996	24,48	0,00	1
28/10/2019	ANCIEN CFA 3 BOULEVARD DU CONFLENT PERPI	P19BT01474	1 821 669,25	0,00	50
28/10/2019	TERRAIN ANCIEN CFA 3 BD DU CONFLENT PERP	P19TER01475	200 000,00	0,00	0
28/10/2019	TERRAIN DIGUES DE L'AGLY THIERRY COUDERC	P19TER01476	880,00	0,00	0
28/10/2019	26 LIVRES ENFANTS CAT 1912	P19LIV01554	338,77	0,00	1
28/10/2019	10 PROJOLED EA506 AVEC SUPPORT UNIVERSEL	P19MO01567	536,40	0,00	1
28/10/2019	17 LIVRES FICTION ADULTES CAT 1913	P19LIV01587	293,60	0,00	1
28/10/2019	VTT ST 100 RR GRIS	P19VEL01630	199,50	0,00	1
28/10/2019	VTT ST 100 RR GRIS	P19VEL01635	199,50	0,00	1
28/10/2019	49 ALBUMS NL 1910	P19LIV01683	674,71	0,00	1
28/10/2019	3 LIVRES CATALANS A ET JCAT 1911 1913	P19LIV01848	49,86	0,00	1
29/10/2019	VELO 24P ROCKRIDER 300	P19VEL01556	123,50	0,00	1
29/10/2019	8 CAISSONS 3 TIROIRS+4 CAISSONS 2 TIROIR	P19MOB101582	1 949,47	0,00	1
29/10/2019	VELO ST 100 RR 24P	P19VEL01636	123,50	0,00	1
29/10/2019	5 ARMOIRES RIDEAUX 1980X1200 STOCK	P19MOB101858	1 747,68	0,00	1
30/10/2019	VUES AERIENNES PROJET CHANGT CLIMATIQUE	P19DFR01486	999,60	0,00	1
30/10/2019	YOURCEGID PUBLIC SIRH CIVI	P19LG01487	15 285,60	0,00	3
30/10/2019	SAUTEUSE BRAISIERE ADVANCIA 900 BONNET	P19CMO01505	10 460,40	0,00	10
30/10/2019	RANDO LEVE TOPO COMPLEMENTAIRES TIROUNER	P19FE01593	1 424,84	0,00	1
30/10/2019	110 BEDE ADULTES CA BDA 1903	P19LIV01600	1 810,44	0,00	1
30/10/2019	58 LIVRES ADULTES OFFICE MB	P19LIV01623	1 041,62	0,00	1
30/10/2019	VELO 16P 100 INUIT	P19VEL01627	85,50	0,00	1
31/10/2019	EX-265-JC MERCEDES UNIMOG 500 FIP 4631	P19MO01494	75 000,00	0,00	10

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
31/10/2019	INTERPHONE XE VIDEO 1B CLAV/CASTEL	P19MO01679	1 575,05	0,00	10
31/10/2019	60 ORDI PORTABLES LENOVO V330 15 POUCES	P19MINF01746	37 440,00	0,00	1
31/10/2019	200 PC LENOVO BUREAUTIQUE V3305	P19MINF01889	92 400,00	0,00	1
01/11/2019	VELO ST 100 RR 24 AVEC CASQUE ENFANT	P19VEL01632	123,50	0,00	1
04/11/2019	2 SOCLES INITIAL+ 2 SOCLES DEMI LUNE+ 4	P19MO01504	1 075,85	0,00	1
04/11/2019	SAUTEUSE BRAISIERE ADVANCIA 900 BONNET	P19CMO01506	9 534,00	0,00	10
04/11/2019	SAUTEUSE BRAISIERE ADVANCIA 900 BONNET	P19CMO01507	10 460,40	0,00	10
04/11/2019	CAMERA PANASONIC AW-HE 130 N°E9TBA0102	P19MO01509	6 747,60	0,00	10
04/11/2019	50 OUVRAGES KAMISHIBAI	P19LIV01511	1 197,56	0,00	1
04/11/2019	KIT VOILIER TE	P19MO01658	1 275,60	0,00	1
04/11/2019	KIT VOILIER TE	P19MO01670	2 213,90	0,00	10
04/11/2019	20 CAISSES TRANSPORT S/ ROULETTES CTD	P19MOB101860	750,60	0,00	1
04/11/2019	2 DESHUMIDIFICATEURS REXAIR 2500T	P19MO01884	1 257,36	0,00	1
04/11/2019	8 ARMOIRES RIDEAUX+4 TABLES RABATTABLES+	P19MOB101938	8 864,35	0,00	1
05/11/2019	COMPRESSEUR A VIS KAESER AIRCENTER 5,5KW	P19MO01516	8 940,00	0,00	10
05/11/2019	COMPRESSEUR PISTON BLACK B4900F/270CT	P19MO01517	1 128,00	0,00	1
05/11/2019	149 DOCUMENTAIRE ADULTES CADOC 1904	P19LIV01518	2 755,34	0,00	1
05/11/2019	70 ROMANS ADULTES CAPOLE 1904	P19LIV01519	1 288,52	0,00	1
05/11/2019	71 ROMANS ADULTES MB1919	P19LIV01520	1 329,99	0,00	1
05/11/2019	ASPIRATEUR NILFISK ALTO ATTIX961-01 CTD	P19MO01915	1 170,00	0,00	1
05/11/2019	MODULE D ART NUMERIQUE ATTRAPE REVEURS	P19MO01921	4 905,75	0,00	10
06/11/2019	SERVEUR D APPLICATION WEBDEV 24	P19LG01527	382,80	0,00	1
06/11/2019	COFFRET BRANCHEMENT PROVISoire	P19MO01532	769,20	0,00	1
06/11/2019	VELO 24P ROCKRIDER 300	P19VEL01534	123,50	0,00	1
06/11/2019	3 POMPES A GRAISSE PRADES	P19MO01602	226,91	0,00	1
06/11/2019	COFFRET 10 FORETS BETON	P19MO01603	57,61	0,00	1
06/11/2019	SIEGE AUTO GR 1/2/3 TRAVER SHIELD	P19MP01634	120,00	0,00	1
06/11/2019	COMPRESSEUR 100L SCHEPPACH MAT PERPI	P19MO01648	249,90	0,00	1
06/11/2019	2 CHARRIOTS NOTE CART FLEX 16 COLLEGES	P19INFC01874	3 042,00	0,00	3
07/11/2019	THERMOMETRE DE PRECISION	P19MO01537	115,20	0,00	1
07/11/2019	BALANCE ELECTRONIQUE 30KG	P19MO01538	336,00	0,00	1
07/11/2019	DETECTEUR D ARMATURE PROFOSCOPE	P19MO01539	3 218,40	0,00	10
07/11/2019	3 LIVRES YANN PLOUGASTEL	P19LIV01543	50,51	0,00	1
07/11/2019	BLOC PORTE GRAPHIK TERRASSE CASTILLET	P19MO01544	114,29	0,00	1
07/11/2019	COULISSANT ALU THERMIQUE IMM INDEPENDANT	P19MO01545	1 788,67	0,00	10
07/11/2019	5 FRIGO 91L TOP CALIFORNIA KS91R1+10	P19MO01546	831,90	0,00	1
07/11/2019	2 CAMERAS DAHUA COL PAUL LANGEVIN ELNE	P19CMO01753	1 095,24	0,00	1
07/11/2019	SONDAGES+ESSAIS PASSERELLE SUR AGLY	P19FE01802	10 599,12	0,00	3
07/11/2019	5 PARSCAN PROJECTEUR FLOOD	P19MO01824	4 037,32	0,00	1
07/11/2019	121 CD FGMUSIC 2019	P19CD01920	2 621,86	0,00	1
08/11/2019	RD900 ROCADE SUD ETUDES ACOUSTIQUES	P19FE01548	3 635,04	0,00	3
08/11/2019	129 DOCUMENTAIRES NL 1907	P19LIV01549	1 626,18	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
08/11/2019	2 KAKEMONOS	P19S2201559	0,00	0,00	1
08/11/2019	SAUTEUSE BRAISIERE ADVANCIA 900 BONNET	P19CMO01560	8 377,20	0,00	10
08/11/2019	7 VITRINES TRIANGULAIRES+3 CLOCHES VITRI	P19MOB101806	29 970,00	0,00	10
08/11/2019	20 FAUTEUILS WIMAX	P19MOB102003	4 911,84	0,00	1
08/11/2019	2 CANAPES OXEL 3 PLACES	P19MOB102005	1 521,14	0,00	1
12/11/2019	MACHINE A LAVER 110 CASIERS N°1259947+	P19CMO01573	26 654,40	0,00	10
12/11/2019	SIEGE AUTO GR 1/2/3 TRILLO SHIELD GRIS	P19MP01743	131,92	0,00	1
12/11/2019	LES CAHIERS DE FANJEUX	P19LIV01794	35,50	0,00	1
12/11/2019	TORNADO DETECTEUR PROJECTEU ARCHIVES DPT	P19MO01798	78,86	0,00	1
12/11/2019	2 ABONNEMENT 2020 HISTOIRE ECO SOCIETE+	P19LIV01815	365,00	0,00	1
12/11/2019	PAULILLES -BLACK WIDOW COUSIN+	P19MO01826	1 662,28	0,00	1
12/11/2019	PROJECTEUR LEO LED+7 BORNES ECLAIRAGE+	P19MO01931	10 486,75	0,00	1
13/11/2019	COMPTEUR VOIES VERTES MULTI PIETONS+	P19MO01574	16 480,80	0,00	10
13/11/2019	5 SIEGES TELA AVEC RENFORT LOMBAIRE	P19MOB101579	1 830,42	0,00	1
13/11/2019	DIAG CONTROLE QUALITE AIR COL ILLE	P19FE01585	1 749,00	0,00	3
13/11/2019	DIAG CONTROL QUALITE AIR COL JEAN MOULIN	P19FE01586	1 749,00	0,00	3
13/11/2019	DIAG CONTROLE QUALITE AIR COL ESTAGEL	P19FE01590	1 749,00	0,00	3
13/11/2019	DIAG CONTROLE QUALITE AIR COL MILLAS	P19FE01592	1 453,80	0,00	1
13/11/2019	2 ECHAFAUDAGES ROULANTS P1 58	P19MO01653	1 596,00	0,00	1
13/11/2019	SIEGE AUTO GR.1.2.3 TRAVER SHIELD	P19MP01668	120,00	0,00	1
13/11/2019	POMPE ESPA SILVER 22 TRIPHASEE	P19MO01677	1 146,61	0,00	1
13/11/2019	144 CREATIVE CLOUD+60 ADOBE PREMIERE+	P19LG01831	20 183,53	0,00	1
13/11/2019	BOUILLOUSES - 2 BAC DE RETENTIONS+2	P19MO01878	1 148,98	0,00	1
13/11/2019	PAULILLES - APPAREIL PHOTO NIKON REFLEX	P19MO01962	549,00	0,00	1
14/11/2019	CRYOPEDOMETRE PUYVALADOR	P19MO01589	5 106,00	0,00	10
14/11/2019	DIAG CONTROLE QUALITE AIR COL ST PAUL	P19FE01591	1 453,80	0,00	1
14/11/2019	LOGICIEL CHRONOGESTOR VHA	P19LG01596	8 208,00	0,00	3
14/11/2019	ARCHIMAG	P19LIV01597	379,00	0,00	1
14/11/2019	4 CHAMBRES FROIDES+TABLE INOX+PONT TRI	P19MO01598	25 188,00	0,00	10
14/11/2019	SIEGE AUTO TRILLO SHIELD NOIR	P19MP01669	120,00	0,00	1
15/11/2019	COFFRET A OUTILS 91 PIECES	P19MO01604	214,80	0,00	1
15/11/2019	LIASSE DE DOCUMENTS DE RESISTANTS	P19FDS01605	2 800,00	0,00	0
15/11/2019	FK-675-XP ATTELAGE COMPLET	P20VL00208	429,18	0,00	1
15/11/2019	RADIATEUR 2000W EQUATEUR THERMOR+5	P19CMO01914	4 299,01	0,00	1
18/11/2019	2 PACK TVC SUR SUPPORT MOBILE	P19MO01607	3 803,38	0,00	10
18/11/2019	TELEMETRE TROPHY 4X20	P19MO01608	340,20	0,00	1
18/11/2019	LICENCE TREND GTC	P19CLG01609	1 480,81	0,00	1
18/11/2019	BOUILLOUSES MEULEUSE 28V EWS28+LIME A	P19MO01610	1 403,54	0,00	1
18/11/2019	ILLE SOUFFLEUR STIHL VIKING MODELE BR700	P19MO01612	658,75	0,00	1
18/11/2019	DIAG SUPPORT REVETEMENT SOL GYMNASSE	P19FE01616	2 520,00	0,00	3
18/11/2019	APPAREIL PHOTO REFLEX CANON EOS 4000D	P19MO01823	379,97	0,00	1
18/11/2019	ORSENNA LICENCES WHATSUP GOLD	P19LG01987	7 828,88	0,00	3

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
19/11/2019	FG-008-ZH CAMION IVECO DAILY 50C18HA8V12	P19MO01621	40 320,00	0,00	10
19/11/2019	RD900 ETUDES FAISABILITE PASSERELLE	P19FE01624	3 960,00	0,00	3
19/11/2019	6 RAYONNAGES EPVISOL 2500X500	P19MOB01626	1 963,58	0,00	1
19/11/2019	48 TABLETTES EPSILON	P19MOB101639	1 093,43	0,00	1
19/11/2019	20 CONVECTEURS DELONGHI + 20 RADIATEURS	P19MO01641	1 277,70	0,00	1
19/11/2019	ELECTROPOMPE ATELIER SERRURERIE CTD	P19MO01853	235,78	0,00	1
19/11/2019	4 CLASSEURS+12 CAISSONS ROULETTES	P19MOB101868	3 015,79	0,00	1
19/11/2019	AA-883-DA ATTELAGE COMPLET	P19VL01885	413,14	0,00	1
19/11/2019	20 FAUTEUILS WIMAX+40 CHAISES FLIPPER	P19MOB101937	6 418,08	0,00	1
19/11/2019	10 ARMOIRES A RIDEAUX 1980X1200	P19MOB101939	3 495,36	0,00	1
19/11/2019	PERCEUSE VISSEUSE 18V N59431595 AR ARGEL	P19MO01945	356,90	0,00	1
20/11/2019	RD39 ENQUETE SECURISATION TROUILLAS	P19FI01642	729,22	0,00	1
20/11/2019	RD22 RAPPEL CONTOURNEMENT CABESTANY	P19FI01643	841,32	0,00	1
20/11/2019	BANQUE ADELIS+6 FAUTEUILS TERTIO	P19MOB01644	2 836,12	0,00	1
20/11/2019	2 CASIERS ELEVES ECO LINE DE 4 CASES	P19MOB01645	1 317,91	0,00	1
20/11/2019	PERPI COMPRESSEUR MONO 3C200LPR	P19MO01647	1 026,00	0,00	1
20/11/2019	TV SAMSUNG LED 4K UHD AVEC 3 SUPPORTS	P19MINF01951	720,00	0,00	1
20/11/2019	10 ECHELLES RAYONNAGE+30 RAYONNAGES	P19MOB102028	2 295,02	0,00	1
21/11/2019	TABLEAU TRIPTYQUE+7 SIEGES LANDER XTREM	P19MOB01655	1 750,28	0,00	1
21/11/2019	ANALYSE IMPACTS REINJECT° MATERIAUX TET	P19FE01656	495,00	0,00	1
21/11/2019	TERRAINS DIGUES DE L AGLY QUIBEN LAURENT	P19TER01659	11 000,00	0,00	0
21/11/2019	REALISATION D ETUDES ENVIRONNEMENTALES	P19FE01660	12 322,21	0,00	3
21/11/2019	TRACTEUR MASSEY FERGUSON 5709S	P19MO01661	89 376,00	0,00	10
21/11/2019	RD914 TUNNEL D EN RAXAT SECURITE	P19FE01662	12 960,00	0,00	3
21/11/2019	FAUCHEUSE DEBROUSSAILLEUSE 005137NOREMAT	P19MO01663	43 717,20	0,00	10
21/11/2019	GROUPE BROYAGE TACTILE FIP 4618	P19MO01665	10 252,80	0,00	10
21/11/2019	ASS TECHNIQUE PROJET BICITRANSCAT	P19FE01666	6 496,02	0,00	3
21/11/2019	82 ROMANS NL 1908	P19LIV01681	866,65	0,00	1
21/11/2019	84 ALBUMS NL 1913	P19LIV01684	1 137,94	0,00	1
21/11/2019	2 TRONCONNEUSES THERMIQUES N°184217166	P19MO01782	3 326,90	0,00	1
21/11/2019	DEBROUSSAILLEUSE PORTEE STIHL N187295896	P19MO01783	900,16	0,00	1
21/11/2019	TRONCONNEUSE STIHL N°184217125 AR ARGELE	P19MO01784	1 575,90	0,00	10
21/11/2019	DEBROUSSAILLEUSE STIHL N°187332990 SOA	P19MO01785	900,16	0,00	1
21/11/2019	DEBROUSSAILLEUSE STIHL N°187333603	P19MO01786	917,15	0,00	1
21/11/2019	DEBROUSSAILLEUSE PORTEE STIHL N187313757	P19MO01787	1 426,31	0,00	1
21/11/2019	POSTE A SOUDER300+BOOSTER 12/24V+CISAILL	P19MO01829	6 044,15	0,00	1
21/11/2019	71 LIVRES JEUNESSE NL ALBUMS 1911	P19LIV01849	823,92	0,00	1
21/11/2019	71 LIVRES JEUNESSE FGANIMJ 2019	P19LIV01861	1 077,33	0,00	1
21/11/2019	AMENAGEMENT FONCIER PAEN COMMUNE LAROQUE	P19FE01888	25 200,00	0,00	3
21/11/2019	6 TABLES RABATTABLES 1600X800	P19MOB101941	1 674,65	0,00	1
21/11/2019	DIABLE 250KG PRM N°810200021	P19MO01946	167,96	0,00	1
22/11/2019	ACCU PERFO 24V 3AMP+ EYE SPOT 1500LM+	P19MO01667	724,51	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
22/11/2019	5 DESTRUCTEURS+ 6 TAB LIEGES 90X120+5	P19MO01671	1 250,34	0,00	1
22/11/2019	DESTRUCTEUR 90CC+3 TAB LIEGE ALU 90X120	P19MO01672	257,00	0,00	1
22/11/2019	TABLEAU BLC 90X180+ 2 TAB BLC 90X120+	P19MO01673	139,58	0,00	1
22/11/2019	PERFORELIEUR PULSAR 300+2 TAB BLC 90X180	P19MO01674	292,47	0,00	1
22/11/2019	TABLEAU LIEGE ALU 90X120	P19MO01675	17,34	0,00	1
22/11/2019	TABLEAU BLC 90X120 + TAB BLC 60X90	P19MO01676	42,26	0,00	1
22/11/2019	NETTOYEUR KARCHER HDS 7/16CX N°021049	P19MO01969	3 368,52	0,00	10
25/11/2019	4 PROJECTEURS LED EXTERIEURS PRM	P19MO01680	1 172,26	0,00	1
25/11/2019	93 ALBUMS NL1912	P19LIV01682	1 269,29	0,00	1
25/11/2019	89 DOCUMENTAIRES NL 1908	P19LIV01685	1 388,95	0,00	1
25/11/2019	ETUDES GRANDS OUVRAGES EUROVELO8	P19FE01686	2 640,00	0,00	3
25/11/2019	CHARIOT 2 NIVEAUX COL ST LAURENT	P19CMO01690	244,80	0,00	1
25/11/2019	ARMOIRE RIDEAUX 1050X1200 COL JS PONS	P19MOBC01693	246,79	0,00	1
25/11/2019	LE POICON DES PROVINCES FRANCAISE HELFT	P19LIV01771	172,00	0,00	1
25/11/2019	BOUILLOUSES -DENON SONO PORTABLE - MICRO	P19MO01876	743,00	0,00	1
25/11/2019	PRESTAT GEOMETRE CASTELNOU REMPARTS	P19FE01895	7 693,42	0,00	3
25/11/2019	RM -MASQUE DE PLONGEE OPTIQUE	P19MO01900	480,00	0,00	1
26/11/2019	ETUDE ANTHROPOBIOLOGIQUE NECROPOLE	P19FE01697	55 115,64	0,00	3
26/11/2019	4 PRÉSENTOIRS BROCHURE 24 CASES	P19MOB101699	1 146,07	0,00	1
26/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL PIA	P19FE01708	1 749,00	0,00	3
26/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL PAGNOL	P19FE01714	1 749,00	0,00	3
26/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL ST ESTEVE	P19FE01715	1 749,00	0,00	3
26/11/2019	163 BD JEUNESSE CAJBD 1909	P19LIV01843	1 817,08	0,00	1
26/11/2019	100 LIVRES JEUNESSE NL DOC 1909	P19LIV01852	1 198,62	0,00	1
26/11/2019	98 LIVRES JEUNESSE NL ALBUM 1914	P19LIV01856	1 265,12	0,00	1
26/11/2019	BOUILLOUSES - 8 BRAS CANTILEVER	P19MO01880	295,44	0,00	1
26/11/2019	VELO 14P UNICORN 500	P19VEL01894	100,00	0,00	1
26/11/2019	15 SIEGES AUTO TRILLO+9 COQUES BEONE	P19MO01899	2 658,96	0,00	1
26/11/2019	5 KITS POTEAUX DE GUIDAGE NOIR AVEC	P19MOB101940	832,50	0,00	1
26/11/2019	SAC ROULETTE 30 L	P19BAG01968	20,00	0,00	1
26/11/2019	30 CHAISES FLIPPER XTREM NOIR	P19MOB102007	1 383,84	0,00	1
27/11/2019	FH-913-PL TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4567	P19VL01702	15 494,41	0,00	7
27/11/2019	FH-798-WY TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4575	P19VL01705	15 494,42	0,00	7
27/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COLLEGE CAMUS	P19FE01709	1 749,00	0,00	3
27/11/2019	3 TABLEAUX CLASSIC 2000X1200 COL CABESTA	P19MOBC01710	1 420,16	0,00	1
27/11/2019	60 TABOURETS H580 ALUMINIUM COL ST LAURE	P19MOBC01712	1 776,96	0,00	1
27/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL ELNE	P19FE01713	1 749,00	0,00	3
27/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL THUIR	P19FE01716	1 749,00	0,00	3
27/11/2019	2 ETABLIS 2000X750+5 CHAUFFEUSES PARYS	P19MOBC01717	2 893,33	0,00	1
27/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL CABESTANY	P19FE01718	1 453,80	0,00	1
27/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL CANET	P19FE01719	1 749,00	0,00	3
27/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL RIVESALTES	P19FE01720	1 749,00	0,00	3

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
27/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL ST LAURENT	P19FE01721	1 749,00	0,00	3
27/11/2019	45 TABLES MELAMINE+45 CHAISES VERNIES T6	P19MOBC01725	9 696,24	0,00	1
27/11/2019	FJ-168-GN TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4584	P19VL01727	15 494,42	0,00	7
27/11/2019	RD914 AMGT CHAUSSEE PV ET PAULILLES	P19FE01729	3 663,00	0,00	3
27/11/2019	FH-791-WY TOYOTA YARIS HYBRIDE FIP4588	P19VL01732	15 494,42	0,00	7
27/11/2019	2 CAFETIERE EXPRESSO ESAM 4200 SEX1	P19MO01734	957,91	0,00	1
27/11/2019	5 MICRO-ONDE MX70LW	P19MO01735	279,30	0,00	1
27/11/2019	17 ARMOIRES RIDEAUX+6 BUREAUX PREMS+	P19MOB101736	13 183,80	0,00	1
27/11/2019	TABLE TONNEAU REUNION 280X1100	P19MOB101737	603,00	0,00	1
27/11/2019	BOUILLOUSES ECHELLE PRO POLYVALENTE+	P19MO01867	2 658,46	0,00	1
27/11/2019	156 CUILLERES TABLE CAFE INOX 18/10 ZEN	P19MO01927	3 949,92	0,00	1
27/11/2019	24 MINI COCOTTE FTE RDE 10CM 25CL	P19MO01970	1 244,16	0,00	1
28/11/2019	RD117 ETDES ARCHITECTURALE ESTAGEL (2)	P19FE01741	12 618,97	0,00	3
28/11/2019	102 PANNEAUX MODULAIRES EXPO GRENATS PRM	P19MO01742	61 666,18	0,00	1
28/11/2019	RD914 MESURES COMPENSATOIRES PROJETS	P19FE01747	5 880,00	0,00	3
28/11/2019	CESSION DROIT 4 IMAGES HIVERNALES	P19LG01748	548,00	0,00	1
28/11/2019	200 ORDIS PORTABLES LENOVO V330S MS5 BC1	P19MINF01749	92 400,00	0,00	1
28/11/2019	PASSERELLE DE SECURITE EMAIL VADE SECURE	P19LG01752	8 652,00	0,00	3
28/11/2019	RD914 TUNEL D EN RAXAT ELABORATION	P19FE01756	23 202,00	0,00	3
28/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL BOURG MADAME	P19FE01768	1 749,00	0,00	3
28/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL JEAN MACE	P19FE01769	1 453,80	0,00	1
28/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL PRADES	P19FE01770	1 453,80	0,00	1
28/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL ARLES S/ TECH	P19FE01772	1 749,00	0,00	3
28/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL ST ANDRE	P19FE01774	1 749,00	0,00	3
28/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL ST CYPRIEN	P19FE01775	1 158,60	0,00	1
28/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL PORT VENDRES	P19FE01776	1 749,00	0,00	3
28/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL ST EXUPERY	P19FE01780	1 749,00	0,00	3
28/11/2019	35 LIVRES JEUNESSE FGPP 2020	P19LIV01857	437,59	0,00	1
28/11/2019	RM- COMBINAISON DE PLONGEE FEMME+	P19MO01908	452,00	0,00	1
28/11/2019	12 PANNEAUX SIGNALISATIONS 700X300	P19MO01947	482,78	0,00	1
29/11/2019	6 STORES VENITIENS IMMEUBLE SAUVY	P19MO01757	138,99	0,00	1
29/11/2019	5 STORES VENITIENS CTD	P19MO01758	130,81	0,00	1
29/11/2019	6 STORES VENITIENS ALU MSP THUIR	P19MO01759	143,58	0,00	1
29/11/2019	STORE VENITIEN AGENCE ROUTE PANCHOT	P19MO01760	27,18	0,00	1
29/11/2019	5 STORES VENITIENS CTD ATEL SERRURERIE	P19MO01761	112,62	0,00	1
29/11/2019	5 STORES VENITIENS DISPENSAIRE	P19MO01762	122,07	0,00	1
29/11/2019	SCIE A ONGLETS KTS 300L	P19MO01767	977,92	0,00	1
29/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL CERET	P19FE01773	1 749,00	0,00	3
29/11/2019	9 CUBES PLEXIGLASS 24X24 EPAISSEUR 8 MM	P19MO01778	1 153,98	0,00	1
29/11/2019	CONTROLE QUALITE AIR COL LA GARRIGOLE	P19FE01779	1 749,00	0,00	3
29/11/2019	TONDEUSE HONDA N°8609581 MZBU AR ILLE	P19MO01788	2 044,50	0,00	10
29/11/2019	AGLY ANALYSES QUALITE DE L'EAU	P19FE01789	6 800,97	0,00	3

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
29/11/2019	NYER TROTTINETTE ELECTRIQUE ADULTE	P19MO01790	500,00	0,00	1
29/11/2019	PAULILLES - SONO PORTATIVE MIPRO	P19MO01992	2 295,47	0,00	1
02/12/2019	COMPRESSEUR PISTON B4900LN/270 MAT ARGEL	P19MO01792	3 109,56	0,00	10
02/12/2019	INSPECTION DIGUE TET CPTE RENDU GARE NOR	P19FE01793	2 232,00	0,00	3
02/12/2019	ABONNEMENT 2019 - ANNALES DU MIDI	P19LIV01795	56,00	0,00	1
02/12/2019	ETUDE AGRICOLE SECURISATION DIGUES AGLY	P19FE01796	15 180,00	0,00	3
02/12/2019	MOE TRAVAUX PRIORITAIRES DIGUES ETE 2019	P19FE01801	5 381,11	0,00	3
02/12/2019	NETTOYEUR ELECTRIQUE AXIAL 600	P19CMO01803	1 093,02	0,00	1
03/12/2019	CONTROLE QUALITE AIR COLLEGE ARGELES	P19FE01807	1 749,00	0,00	3
03/12/2019	CONTROLE QUALITE AIR COLLEGE PONS	P19FE01808	1 749,00	0,00	3
03/12/2019	CONTROLE QUALITE AIR COLLEGE LE SOLER	P19FE01810	1 749,00	0,00	3
03/12/2019	CONTROLE QUALITE AIR COLLEGE SEVIGNE	P19FE01811	1 158,60	0,00	1
03/12/2019	3 JUMELLES MARINE BUSHNELL	P19MO01812	520,05	0,00	1
03/12/2019	CONTROLE QUALITE AIR COLLEGE TOULOUGES	P19FE01813	1 749,00	0,00	3
03/12/2019	TERRAIN DIGUES DE L'AGLY HAON FABRICE	P19TER01814	78 600,00	0,00	0
03/12/2019	COORDINATION SECURITE ET PROTECTION	P19FE01818	9 474,05	0,00	3
03/12/2019	ETUDE HYDROLOGIQUE CRUES BARRAGE ESCOUME	P19FE01819	19 968,00	0,00	3
03/12/2019	2 MEUBLES TIROIS+2 VITRINES+GONDOLE	P19MOB101950	3 195,62	0,00	1
04/12/2019	RD115 CERET ST JEAN RAVIN ST FERREOL	P19FE01821	2 016,00	0,00	3
04/12/2019	ODOMETRE TP PERPIGNAN	P19MO01830	153,92	0,00	1
04/12/2019	26 LIVRES A FG PETITS EDITEURS 2019	P19LIV01844	502,32	0,00	1
04/12/2019	42 LIVRES JEUNESSE FG POP UP LIVRES	P19LIV01845	780,34	0,00	1
04/12/2019	PAULILLES - CRIC HYDRAULIQUE PL4	P19MO01963	972,38	0,00	1
04/12/2019	TABLE A INDUCTION ELECTROLUX EIV644	P19MO02011	511,47	0,00	1
04/12/2019	LAVE LINGE SAMSUNG WF16J6500EW+SECHE	P19MO02012	2 394,55	0,00	1
05/12/2019	PAULILLES - JUMELLES OLYMPUS 10X42 PRO	P19MO01833	998,00	0,00	1
05/12/2019	RD900 ROCADE SUD TOPOGRAPHIE	P19FE01834	8 463,54	0,00	3
05/12/2019	2 CASQUES PRO DYNAMIQUE HD280 PRO+	P19MO01836	805,52	0,00	1
06/12/2019	PASSERELLE VILLELONGUE ETUDES GEOTECHNIQ	P19FE01837	6 689,39	0,00	3
06/12/2019	101 BANDES DESSINEES ADULTE CABDA 1904	P19LIV01840	1 574,25	0,00	1
06/12/2019	63 BEDE A ET J CAJBD 1908	P19LIV01841	777,57	0,00	1
06/12/2019	PORT VENDRES ETUDES STRATEGIQUES	P19FE01842	137 185,20	0,00	3
06/12/2019	107 LIVRES JEUNESSE NL ALBUMS 1915	P19LIV01850	1 360,05	0,00	1
06/12/2019	75 LIVRES JEUNESSE NL ALBUMS 1912	P19LIV01854	1 018,44	0,00	1
06/12/2019	ARMOIRE PORTE BATTANTE METAL ELEC SAF	P19MOB101862	490,92	0,00	1
06/12/2019	5 LIVRES JEUNESSE NL ALBUMS 1913	P19LIV01863	60,88	0,00	1
06/12/2019	61 LIVRES JEUNESSE NL DOCS 1908	P19LIV01864	890,03	0,00	1
06/12/2019	20 CHAISES FLIPPER	P19MOB101865	922,56	0,00	1
06/12/2019	5 LIVRES JEUNESSE NL ROMANS 1908	P19LIV01866	52,59	0,00	1
06/12/2019	DEBROUSSAILLEUSE AUTOPORTEE CANYCOM	P19CMO01869	10 440,00	0,00	10
06/12/2019	CAISSON HUGYFOT VISION POUR GOPRO+	P19MO01871	2 915,49	0,00	1
06/12/2019	TONDEUSE AUTOPORTEE HONDA N°2901746	P19CMO01872	4 001,14	0,00	10

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
06/12/2019	3 LICENCES VEEAM BACKUP	P19LG01875	5 567,51	0,00	3
06/12/2019	ETUDE GEOTECHNIQUE CREATION SERRE PAGNOL	P19FE01879	3 480,00	0,00	3
06/12/2019	CAMION POLYBENNE + BENNE FK-680-GL	P19MO01882	65 400,00	0,00	10
06/12/2019	CAMION POLYBENNE+ BENNE FK-908-GJ	P19MO01883	65 400,00	0,00	10
06/12/2019	2 AUDIOMETRES 9000+10 PESES BEBE	P19MO01898	2 079,00	0,00	1
06/12/2019	SIEGE AUTO GR 1.2.3 TRAVER SHIELD	P19MP01954	120,00	0,00	1
06/12/2019	SIEGE AUTO GR 1/2/3 TRAVER SHIELD	P19MP01955	120,00	0,00	1
06/12/2019	SIEGE AUTO GR 1.2.3 TRAVERS SHIELD	P19MP01956	120,00	0,00	1
06/12/2019	SIEGE AUTO BOLD NOIR	P19MO01965	219,90	0,00	1
06/12/2019	9 FICHIERS METALLIQUES TIROIR BLANC BLEU	P19MOB101973	1 500,84	0,00	1
06/12/2019	PORTABLE HUAWAI P30 AVEC VERRE TREMPE	P19MT01988	309,58	0,00	1
09/12/2019	CARTOGRAPHIE ACOUSTIQUE PAULILLES	P19FE01890	1 700,00	0,00	3
09/12/2019	CISAILLES A HAIE BAHCO P51H SL	P19MO01893	72,40	0,00	1
09/12/2019	TERRAIN DIGUES DE L'AGLY ESPEJO ANTOINE	P19TER01897	340 000,00	0,00	0
09/12/2019	RM APPAREIL PHOTO COMPACT NUMERIQUE	P19MO01903	1 104,50	0,00	1
09/12/2019	TABLEAU LIEGE ALU 90X180+TABLEAU BLANC	P19MO01904	95,84	0,00	1
09/12/2019	2 ORDINATEURS DE PLONGEE PUCK PRO	P19MO01905	316,00	0,00	1
09/12/2019	2 DESTRUCTEURS DOC+3 TABLEAUX LIEGE	P19MO01906	367,78	0,00	1
09/12/2019	DESTRUCTEUR DOC AUTO+ 90X	P19MO01907	176,33	0,00	1
09/12/2019	DESTRUCTEUR AUTO+TABLEAU BLC 90X120+	P19MO01916	215,22	0,00	1
09/12/2019	DESTRUCTEUR AUTO+ 90CC	P19MO01918	176,33	0,00	1
09/12/2019	DESTRUCTEUR DOC AUTO+ 90CC	P19MO01919	176,33	0,00	1
10/12/2019	RD900 CONTROLE EXT CHARPENTE METALLIQUE	P19FE01922	20 628,00	0,00	3
10/12/2019	4 LIVRES ENFANTS NL ALBUMS 1914	P19LIV01923	58,24	0,00	1
10/12/2019	LIVRE ENFANT ATTENDS MOI FGPP2020	P19LIV01924	10,92	0,00	1
10/12/2019	4 LIVRES JEUNESSE FGANIMJ 2019	P19LIV01925	52,52	0,00	1
10/12/2019	LIVRE JEUNESSE AU TEMPS DES GALLO	P19LIV01926	21,48	0,00	1
10/12/2019	2 LIVRES JEUNESSE NL ALBUMS 1915	P19LIV01928	21,66	0,00	1
10/12/2019	2 LIVRES JEUNESSE FGANIMJ 2019	P19LIV01929	21,66	0,00	1
10/12/2019	2 TWINQUASAR CHASSIS 2M HOTEL ENTREPRIS	P19MO01930	1 501,20	0,00	1
10/12/2019	ETUDE AGOUILLE DE MAR ST CYPRIEN ET	P19FE01934	493,44	0,00	1
10/12/2019	RD35 REMPLA OUVRAGE CANAL MARQUIXANES	P19FE01935	74,02	0,00	1
10/12/2019	DIPLOME SUR PARCHEMIN SOUVERAIN PRINCE	P19FDS01936	393,00	0,00	0
10/12/2019	PERCEUSE VISSEUSE 18V N62462760 AR PERPI	P19MO01943	275,30	0,00	1
10/12/2019	40 PROJECTEURS HELIUS LED WT120C CTD	P19MO01944	8 902,56	0,00	1
11/12/2019	2 PAIRES CHAINES ALLIGATOR CS432L	P19MO01949	977,28	0,00	1
11/12/2019	305 ORIDNATEURS OPTIPLEX 3070 COMPACT	P19INFC01953	131 760,00	0,00	1
11/12/2019	8 CASIERS ELEVES+10 ETABLIS 1800X750+	P19MOBC01958	15 317,62	0,00	1
11/12/2019	5 WEBCAMS LOGITECH HD C270	P19MINF01959	369,88	0,00	1
11/12/2019	184 LIVRES ADULTES CADOC 1906	P19LIV01961	3 412,93	0,00	1
11/12/2019	8 NOMS DE DOMAINES ACCENT CATALAN	P19LG01971	1 824,00	0,00	1
11/12/2019	2 NOMS DE DOMAINES CULTURE 66	P19LG01972	240,00	0,00	1

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
11/12/2019	6 NOMS DE DOMAINES RANDO66	P19LG01974	1 248,00	0,00	1
11/12/2019	2 LOGICIELS SERVEUR APPLICATION WEBDEV 25	P19LG01989	741,60	0,00	1
12/12/2019	3 LOGICIELS VISIO STANDARD	P19LG01964	468,00	0,00	1
12/12/2019	3 NOMS DE DOMAINES CAMPS DE RIVESALTES	P19LG01975	228,00	0,00	1
12/12/2019	KAKEMONO 100X200	P19MO01976	126,00	0,00	1
12/12/2019	2 KAKEMONOS 100X200	P19MO01978	252,00	0,00	1
12/12/2019	28 SWITCH+ 3 CONTROLEURS SS FIL D LINK	P19INFC01982	13 045,25	0,00	1
13/12/2019	23 PANNEAUX TOLE PRM	P19MOB101983	3 065,04	0,00	1
13/12/2019	FAISABILITE CREAT° OUVERTURES COL GARRIG	P19FE01985	912,00	0,00	1
13/12/2019	CARTE ELECTRONIQUE POUR PANNEAU	P19MO01986	2 796,00	0,00	1
13/12/2019	RD914 ENQUETE PARCELLAIRE PV ET PAULILLE	P19FE01990	2 452,89	0,00	3
13/12/2019	TABLEAU LIEGE ALU 90X180 DEJS	P19MO01997	27,90	0,00	1
13/12/2019	RD36 STABILISATION FALAISE ET TALUS	P19FE01998	960,00	0,00	1
13/12/2019	17 TABEAUX BLANCS+14 TABLEAUX LIEGE	P19MO02000	379,42	0,00	1
13/12/2019	5 SIEGES TELA HAUT DOSSIER	P19MOB102004	1 830,42	0,00	1
13/12/2019	3 LAMPADAIRES UNILUX	P19MOB102006	403,08	0,00	1
13/12/2019	VELO 100 INUIT	P19VEL02008	85,50	0,00	1
13/12/2019	RAHO - EXPERTISE DUPT CYANOBACTERIES	P19FE02009	1 950,00	0,00	3
13/12/2019	4 DESTRUCTEURS PAPIER+4 PERFORELIEURS+	P19MO02010	1 604,78	0,00	1
13/12/2019	LAVE VAISSELLE SHARP QWGT31F4521 MACA	P19MO02013	467,98	0,00	1
13/12/2019	RM - 10 MASQUES PLONGEE	P19MO02016	168,75	0,00	1
17/12/2019	2 COFFRETS 3/8 CLE+2 CONTROLEURS ISOLEME	P19MO02018	2 329,20	0,00	1
19/12/2019	5 FOURNITURE DE PANNEAUX DOUBLE FACE	P19MO02019	1 572,26	0,00	1
19/12/2019	11 PALMES CLIPPERS +15 TUBAS+3 MASQUES	P19MO02020	258,33	0,00	1
19/12/2019	6 TUBAS AQUA FM	P19MO02021	452,00	0,00	1
20/12/2019	1000 SOUS CHEMISES ADAGIO	P19MARC02022	235,54	0,00	1
20/12/2019	200 SANGLES DE DOCUMENTS ARCHIVES	P19MARC02023	550,69	0,00	1
20/12/2019	REVUE D'HISTOIRE DE L'EGLISE DE FRANCE	P19LIV02024	94,95	0,00	1
20/12/2019	REVUE MABILLON	P19LIV02025	86,79	0,00	1
20/12/2019	REVUE ANNALES HISTOIRE SCIENCES	P19LIV02026	158,25	0,00	1
20/12/2019	RANDO PORTAIL WEB GRAND PUBLIC	P19LG02031	11 136,00	0,00	3
20/12/2019	25 PHOTOS PHILIPPE GAUSSOT	P19LG02032	1 000,00	0,00	1
31/12/2019	SUB 20421 PERSONNE DROIT PRIVE MAT+ETUDE	P19S2102036	299 655,22	0,00	5
31/12/2019	SUB 20422 PERSONNES DROIT PRIVE BÂTIMENT	P19S2202037	1 384 832,56	0,00	30
31/12/2019	SUB 204122 REGIONS BÂTIMENT	P19S12202038	74 620,58	0,00	30
31/12/2019	SUB 204131 DEPARTEMENT MAT+ETUDES	P19S13102039	307 487,38	0,00	5
31/12/2019	SUB 204132 DEPARTEMENT BÂTIMENT	P19S13202040	3 689 966,00	0,00	30
31/12/2019	SUB 204141 COMMUNES/INTERCO MAT+ETUDES	P19S14102041	420 160,34	0,00	5
31/12/2019	SUB 204142 COMMUNES/INTERCO BÂTIMENT	P19S14202042	16 208 268,94	0,00	30
31/12/2019	SUB 204152 GROUPEMENT COLLECT BÂTIMENT	P19S15202043	197 835,45	0,00	30
31/12/2019	SUB 204181 ORGANISMES PUBLICS MAT+ETUDES	P19S18102044	17 241,43	0,00	5
31/12/2019	SUB 204182 ORGANISMES PUBLICS BÂTIMENT	P19S18202045	892 286,63	0,00	30

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
31/12/2019	SUB 204183 ORGANISMES PUBLICS INTERET GE	P19S18302046	2 837 220,00	0,00	40
31/12/2019	SUB 204411 ORGANISMES PUBLICS MAT+ETUDE	P19S41102047	142 467,11	0,00	5
31/12/2019	SUB 204412 ORGANISMES PUBLICS BÂTIMENT	P19S41202048	1 052 341,59	0,00	30
31/12/2019	SUB 2041781 ETS PUBLICS LOCAUX MAT+ETUDE	P19S17802049	3 530 869,85	0,00	5
31/12/2019	SUB 2041782 ETS PUBLICS LOCAUX BÂTIMENT	P19S18702050	4 790 766,26	0,00	30
31/12/2019	SUB 2041783 ETS PUBLICS LOCAUX NATIONAL	P19S18702051	125 000,00	0,00	40
31/12/2019	SUB 20431 ETS PUBLICS SCOLAIRES MAT+ETUD	P19S3102052	36 194,00	0,00	5
31/12/2019	SUB 204153 GROUPEMENT COLLECT NATIONAL	P19S15302053	345 000,00	0,00	40
Acquisitions à titre gratuit			1 338 458,58	548 800,02	
11/02/2019	PARC COMPTEURS	P19RO00571	5 030,83	5 030,83	10
11/02/2019	TREUIL ALKO TYPER 501	P19RO00572	188,13	188,13	1
11/02/2019	TRAVAUX 2011 REGIE DE L EAU	P19RO00573	15 262,33	12 208,00	10
11/02/2019	POMPE CENTRIFUGE BASSE PRESSION	P19RO00574	1 925,00	1 925,00	10
11/02/2019	INSTALLATION POMPE CENTRIFUGE BASSE	P19RO00575	2 500,00	2 500,00	10
11/02/2019	TRAVAUX 2012 REGIE DE L EAU	P19RO00576	1 672,86	1 002,00	10
11/02/2019	TRAVAUX 2013 REGIE DE L EAU	P19RO00577	937,59	937,59	1
11/02/2019	TRAVAUX 2015 REGIE DE L EAU	P19RO00578	1 483,23	444,00	10
11/02/2019	TRAVAUX 2016 REGIE DE L EAU	P19RO00579	7 228,39	2 166,00	10
11/02/2019	DEBIMETRE AUTONOME DN 100 SIEMENS	P19RO00580	1 080,14	1 080,14	1
11/02/2019	DISPOSITIF DIFFERENTIEL BT HS	P19RO00581	1 494,68	298,00	10
11/02/2019	REPRISE INSTALLATION ELECTRIQUE ANC	P19RO00582	1 130,32	1 130,32	1
11/02/2019	BLOC DIFFERENTIEL SOCOMEC+TORE	P19RO00583	1 585,00	316,00	10
11/02/2019	2 CAPTEURS ANTI INTRUSION SURPRESSEUR	P19RO00584	807,14	807,14	1
11/02/2019	CAPTEUR ANTI INTRUSION FORAGE	P19RO00585	553,57	553,57	1
11/02/2019	HYDRO INJECTEUR VENTURI	P19RO00586	346,30	346,30	1
25/04/2019	STATION D'EPURATION EEM RIVESALTES	P19BIC00523	551 387,50	238 927,00	30
25/04/2019	RESEAUX HUMIDES EEM RIVESALTES	P19RHU00524	743 845,57	278 940,00	40
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			9 787 623,26	0,00	
20/05/2019	MAD STATION D'EPURATION EEM RIVESALTES	P19EXT01184	551 387,50	0,00	0
20/05/2019	MAD TRVX RESEAU ZAC 1 EEM A PMM CU	P19EXT01186	67 475,93	0,00	0
20/05/2019	AMORT TRVX RESEAU ZAC 1 EEM MAD	P19EXTA01187	37 103,00	0,00	0
20/05/2019	MAD REQUALIFICATION DE LA ZAC 1 A PMM CU	P19EXT01188	63 988,00	0,00	0
20/05/2019	MAD EEM EAU POTABLE O USEES O PLUVIALE	P19EXT01189	32 821,50	0,00	0
20/05/2019	MAD TRAVAUX AMENAGEMENT ZAC EEM PMM CU	P19EXT01190	22 547,45	0,00	0
20/05/2019	AMORT TRAVAUX AMENAGEMENT ZAC EEM MAD	P19EXTA01191	13 988,00	0,00	0
20/05/2019	MAD TRVX 2011 RESEAUX HUMIDES EEM A PMM	P19EXT01192	206 015,81	0,00	0

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
20/05/2019	AMORT TRVX 2011 RESEAUX HUMIDES EEM MAD	P19EXTA01193	61 800,00	0,00	0
20/05/2019	MAD RESEAUX HUMIDES EEM RIVESALTES A PMM	P19EXT01194	743 845,57	0,00	0
20/05/2019	AMORT RESEAUX HUMIDES EEM RIVESALTES MAD	P19EXTA01195	278 940,00	0,00	0
20/05/2019	MAD TRVX 2012 RESEAUX HUMIDES EEM A PMM	P19EXT01196	26 384,74	0,00	0
20/05/2019	AMOR TRVX 2012 RESEAUX HUMIDES EEM MAD	P19EXTA01197	5 272,00	0,00	0
20/05/2019	MAD DIAG & PROGR ACTIONS S/ RES A PMM C	P19EXT01198	4 903,60	0,00	0
20/05/2019	AMORT DIAG & PROGR ACTIONS S/ RES MAD	P19EXTA01199	854,00	0,00	0
20/05/2019	MAD PARC COMPTEURS EEM A PMM	P19EXT01202	5 030,83	0,00	0
20/05/2019	AMORT PARC COMPTEURS EEM MAD	P19EXTA01203	5 030,83	0,00	0
20/05/2019	MAD TREUIL ALKO TYPER 501 A PMM	P19EXT01205	188,13	0,00	0
20/05/2019	AMORT TREUIL ALKO TYPER 501 MAD	P19EXTA01206	188,13	0,00	0
20/05/2019	MAD POMPE CENTRIFUGE BASSE PRESSION A PM	P19EXT01207	1 925,00	0,00	0
20/05/2019	AMOR POMPE CENTRIFUGE BASSE PRESSION MAD	P19EXTA01208	1 925,00	0,00	0
20/05/2019	MAD INSTAL POMPE CENTRIFUGE BASSE A PMM	P19EXT01209	2 500,00	0,00	0
20/05/2019	AMORT INSTAL POMPE CENTRIFUGE BASSE MAD	P19EXTA01210	2 500,00	0,00	0
20/05/2019	MAD TRAVAUX 2011 REGIE DE L EAU A PMM	P19EXT01211	15 262,33	0,00	0
20/05/2019	AMORT TRAVAUX 2011 REGIE DE L EAU MAD	P19EXTA01212	12 208,00	0,00	0
20/05/2019	MAD TRAVAUX 2012 REGIE DE L EAU A PMM	P19EXT01214	1 672,86	0,00	0
20/05/2019	AMORT TRAVAUX 2012 REGIE DE L EAU MAD	P19EXTA01215	1 002,00	0,00	0
20/05/2019	MAD TRAVAUX 2013 REGIE DE L EAU A PMM	P19EXT01216	937,59	0,00	0
20/05/2019	AMORT TRAVAUX 2013 REGIE DE L EAU MAD	P19EXTA01217	937,59	0,00	0
20/05/2019	MAD TRAVAUX 2015 REGIE DE L EAU A PMM	P19EXT01218	1 483,23	0,00	0
20/05/2019	AMORT TRAVAUX 2015 REGIE DE L EAU MAD	P19EXTA01220	444,00	0,00	0
20/05/2019	MAD TRAVAUX 2016 REGIE DE L EAU A PMM	P19EXT01221	7 228,39	0,00	0
20/05/2019	AMORT TRAVAUX 2016 REGIE DE L EAU MAD	P19EXTA01222	2 166,00	0,00	0
20/05/2019	MAD DEBIMETRE AUTONOME DN 100 SIEMENS PM	P19EXT01224	1 080,14	0,00	0
20/05/2019	AMORT DEBIMETRE AUTON DN 100 SIEMENS MAD	P19EXTA01225	1 080,14	0,00	0
20/05/2019	MAD DISPOSITIF DIFFERENTIEL BT HS A PMM	P19EXT01228	1 494,68	0,00	0
20/05/2019	AMORT DISPOSITIF DIFFERENTIEL BT HS MAD	P19EXTA01229	298,00	0,00	0
20/05/2019	MAD MAD BLOC DIFFERENTIEL SOCOMEC	P19EXT01230	1 585,00	0,00	0
20/05/2019	AMORT BLOC DIFFERENTIEL SOCOMEC MAD	P19EXTA01231	316,00	0,00	0
20/05/2019	MAD REPRISE INSTALLATION ELECTRIQUE A PM	P19EXT01232	1 130,32	0,00	0
20/05/2019	AMOR REPRISE INSTALLATION ELECTRIQUE MAD	P19EXTA01233	1 130,32	0,00	0
20/05/2019	MAD 2 CAPTEURS ANTI INTRUSION SURP A PMM	P19EXT01234	807,14	0,00	0
20/05/2019	AMOR 2 CAPTEURS ANTI INTRUSION SURP MAD	P19EXTA01235	807,14	0,00	0
20/05/2019	MAD CAPTEUR ANTI INTRUSION FORAGE A PMM	P19EXT01236	553,57	0,00	0
20/05/2019	AMORT CAPTEUR ANTI INTRUSION FORAGE MAD	P19EXTA01237	553,57	0,00	0
20/05/2019	MAD HYDRO INJECTEUR VENTURI A PMM	P19EXT01238	346,30	0,00	0
20/05/2019	AMORT HYDRO INJECTEUR VENTURI MAD	P19EXTA01239	346,30	0,00	0
20/05/2019	MAD EEM HAUT DEBIT-PREFABRIQUE EQUIP PMM	P19EXT01240	747 193,17	0,00	0
20/05/2019	MAD ETUDES DE REQUALIFICATION EEM A PMM	P19EXT01241	7 271,45	0,00	0
20/05/2019	MAD ETUDES E.E.M. A PMM CU	P19EXT01242	23 887,40	0,00	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
20/05/2019	MAD TRVX 2010 RESEAU ROUTIER EEM A PMM	P19EXT01243	361 814,64	0,00	0
20/05/2019	MAD TRVX 2011 RESEAU ROUTIER EEM A PMM	P19EXT01244	62 326,83	0,00	0
20/05/2019	MAD TRVX 2012 RESEAU ROUTIER EEM A PMM	P19EXT01245	37 239,02	0,00	0
20/05/2019	MAD TRVX 2013 RESEAU ROUTIER EEM A PMM	P19EXT01246	194 152,78	0,00	0
20/05/2019	MAD TRVX 2014 RESEAU ROUTIER EEM A PMM	P19EXT01247	144 296,55	0,00	0
20/05/2019	MAD TRVX 2015 RESEAU VOIRIE EEM A PMM	P19EXT01248	569 201,32	0,00	0
20/05/2019	MAD TRVX 2016 RESEAU VOIRIE EEM A PMM	P19EXT01249	556 068,18	0,00	0
20/05/2019	MAD T2017 RESEAU DE VOIRIE EEM A PMM	P19EXT01250	848 769,46	0,00	0
20/05/2019	MAD T2018 RESEAU DE VOIRIE EEM A PMM	P19EXT01252	373 178,72	0,00	0
20/05/2019	MAD T2019 RESEAU DE VOIRIE EEM A PMM	P19EXT01253	313 995,07	0,00	0
18/06/2019	CHÂTEAU DE CASTELNOU	P19BT00789	1 292 200,00	0,00	50
18/06/2019	TERRAIN COLLEGE DE PIA	P19TER00790	50 000,00	0,00	0
18/06/2019	TERRAIN COLLEGE DE SAINT ANDRE	P19TER00791	254 480,00	0,00	0
18/06/2019	TERRAIN COLLEGE DE TOULOUGES	P19TER00792	210 560,00	0,00	0
18/06/2019	TERRAIN COLLEGE DE SAINT CYPRIEN	P19TER00793	441 866,04	0,00	0
18/06/2019	TERRAIN COLLEGE ARGELES A TITRE GRATUIT	P19TER00794	260 910,00	0,00	0
18/06/2019	TERRAIN COLLEGE D'ELNE A TITRE GRATUIT	P19TER00795	600 000,00	0,00	0
19/07/2019	FORÊTS ET LANDES CHÂTEAU DE CASTELNOU	P19TER00933	3 750,00	0,00	0
19/07/2019	PARC CHÂTEAU DE CASTELNOU	P19TER00934	4 050,00	0,00	0
06/09/2019	AMORT STATION D'EPURATION EEM RIVES MAD	P19EXTA01185	238 927,00	0,00	0

(1) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 3313-7 du CGCT) – SORTIES	B9.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article R. 3313-7 du CGCT)

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
TOTAL GENERAL							3 256 169,40	-32 796 749,52	
Cessions à titre onéreux							2 337 850,50	1 131 718,55	
15/02/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY	24/01/2018	289 145,61	0	0,00	4 767,56	1 807,00	-2 960,56	4 767,56
15/02/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY	24/01/2018	289 145,61	0	0,00	4 089,49	1 550,00	-2 539,49	4 089,49
15/02/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY	24/01/2018	289 145,61	0	0,00	1 759,80	200,00	-1 559,80	1 759,80
22/02/2019	CL-375-FD CAMION MERCEDES	01/01/1991	41 852,96	0	0,00	41 852,96	1 700,00	-40 152,96	41 852,96
22/02/2019	BALAYEUSE TRACTEE RABAUD 2100 A/PARC DDE	22/04/2004	14 450,97	10	14 450,97	0,00	100,00	100,00	0,00
22/02/2019	2987 - BH 325 JT RENAULT MASCOTT 130.65	01/06/2004	40 843,40	10	40 843,40	0,00	3 600,00	3 600,00	0,00
22/02/2019	1244 TS 66 PEUGEOT 206	06/07/2006	10 673,00	7	10 673,00	0,00	150,00	150,00	0,00
22/02/2019	1997 TY 66 RENAULT KANGOO	12/06/2007	13 387,28	7	13 387,28	0,00	900,00	900,00	0,00
22/02/2019	2708 TY 66 RENAULT CLIO ES	14/06/2007	9 678,50	7	9 678,50	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22/02/2019	3433 TY 66 RENAULT KANGOO DCI	03/07/2007	13 387,28	7	13 387,28	0,00	800,00	800,00	0,00
22/02/2019	7161 TY 66 RENAULT KANGOO DIESEL	16/07/2007	12 774,09	7	12 774,09	0,00	500,00	500,00	0,00
22/02/2019	1388 TZ 66 RENAULT KANGOO 1.5DCI T.C.	01/08/2007	13 682,21	7	13 682,21	0,00	900,00	900,00	0,00
22/02/2019	AC-222-DA PGT PARTNER 1.6L HDI 5 PLACES	12/08/2009	14 282,45	7	14 282,45	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22/02/2019	BH-132-JV SIGNALETIQUE VEHICULE	01/02/2011	74,99	1	74,99	0,00	0,00	0,00	0,00
22/02/2019	BH 702 EW CAMION RVI MASCOTT	01/01/2011	5 734,81	1	5 734,81	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00
22/02/2019	3077 - BH 505 FH FLR RAIMU + REMORQUE	01/01/2011	11 650,99	4	11 650,99	0,00	700,00	700,00	0,00
22/02/2019	BH-446-EX FOURGON FORD TRANSIT 7P 3184	01/01/2011	6 332,21	3	6 332,21	0,00	150,00	150,00	0,00
22/02/2019	1818 - BH 151 FE CAMION RVI M160 7T40	01/01/2011	0,00	0	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00
22/02/2019	2033 - BH 601 FE CAMION RVI M180 6T89	01/01/2011	0,00	0	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00
22/02/2019	2212 - BH 094 FL CAMION RVI B110 BENNE 7	01/01/2011	0,00	0	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22/02/2019	2381 - BH 662 EW CAMION RVI B110 BENNE 7	01/01/2011	0,00	0	0,00	0,00	400,00	400,00	0,00
22/02/2019	BH-836-FL FOURGON PEUGEOT BOXER 6 2802	01/01/2011	0,00	0	0,00	0,00	350,00	350,00	0,00
22/02/2019	1359 - MACHINE A PEINDRE GREGORY G510	01/01/2011	0,00	0	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00
22/02/2019	BH-702-EW SIGNALETIQUE FOURGON MASTER	02/03/2011	125,58	1	125,58	0,00	0,00	0,00	0,00
22/02/2019	1388 TZ 66 EQUIPEMENT INTERIEUR KANGOO	12/04/2011	1 901,64	7	1 901,64	0,00	0,00	0,00	0,00
22/02/2019	2857 - FLR CJ 118 HY FIAT DUCATO	01/01/2011	0,00	0	0,00	0,00	50,00	50,00	0,00
22/02/2019	1269 - LAME BIALLER BIAISE	01/01/2011	0,00	0	0,00	0,00	350,00	350,00	0,00
22/02/2019	2542 - CUVE INOX POUR MACHINE A PEINDRE	01/01/2011	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22/02/2019	2546 - TRACTEUR RENAULT ERGOS 105 TGV	01/01/2011	0,00	0	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
22/02/2019	2623 - TRACTEUR RENAULT ERGOS 105 TGV	01/01/2011	0,00	0	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
22/02/2019	1140 - SALEUSE ACOMETIS PORTEE	01/01/2011	10 001,15	0	0,00	10 001,15	100,00	-9 901,15	10 001,15
22/02/2019	1345 - BH 860 JT ENG VH BRIMONT TL 80	01/01/2011	77 792,08	0	0,00	77 792,08	6 000,00	-71 792,08	77 792,08
22/02/2019	1356/1357 - 2 SALEUSES ACOMETIS TRACTEE	01/01/2011	14 927,22	0	0,00	7 463,61	100,00	-7 363,61	7 463,61
22/02/2019	1987 - BH 088 JV ENG. VH THOMAS TH1280	01/01/2011	81 362,04	0	0,00	81 362,04	1 200,00	-80 162,04	81 362,04
22/02/2019	1942 - TRACTEUR RENAULT 900MI ROT	01/01/2011	47 225,24	0	0,00	47 225,24	3 500,00	-43 725,24	47 225,24
22/02/2019	1946 - DEBROUSSAILLEUSE ROUSSEAU FULGOR	01/01/2011	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22/02/2019	BH-132-JV ENG.VH THOMAS TH1280 FIP 1986	01/01/2011	81 362,04	0	0,00	81 362,04	1 700,00	-79 662,04	81 362,04
22/02/2019	2597 - BH 740 JT CAMION IVECO EURO CARG	01/01/2011	58 513,39	0	0,00	58 513,39	500,00	-58 013,39	58 513,39
22/02/2019	2129 - BH 730 GL CAMION RVI M150 13	01/01/2011	69 295,40	0	0,00	69 295,40	3 000,00	-66 295,40	69 295,40
22/02/2019	BH-446-EX SIGNALETIQUE FOURGON FORD	12/10/2011	129,73	1	129,73	0,00	0,00	0,00	0,00
22/02/2019	BH-824-HY RENAULT LAGUNA BOSE 2.0 DCI	23/11/2012	20 663,97	7	20 663,97	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
12/04/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY	19/02/2019	190 220,00	0	0,00	27 661,80	9 000,00	-18 661,80	27 661,80
16/04/2019	PYRENEES-ORIENTALES AMENAGEMENT SPL	11/12/2009	280 000,00	0	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
16/04/2019	PYRENEES-ORIENTALES AMENAGEMENT SPL	11/12/2009	280 000,00	0	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
28/05/2019	PYRENEES-ORIENTALES AMENAGEMENT SPL	11/12/2009	280 000,00	0	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
28/05/2019	PYRENEES-ORIENTALES AMENAGEMENT SPL	11/12/2009	280 000,00	0	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
04/06/2019	TERRAINS EEM2 RIVESALTES	06/10/2017	1 077 072,12	0	0,00	6 963,56	45 750,00	38 786,44	6 963,56
18/06/2019	T2017 RESEAU DE VOIRIE DEPARTEMENTAL	02/01/2017	29 851 872,25	0	0,00	44 010,00	44 010,00	0,00	44 010,00
18/06/2019	TERRAINS EEM2 RIVESALTES	06/10/2017	1 077 072,12	0	0,00	26 811,98	170 766,70	143 954,72	26 811,98
18/06/2019	TERRAINS EEM2 RIVESALTES	06/10/2017	1 077 072,12	0	0,00	241 307,80	1 536 900,30	1 295 592,50	241 307,80
31/07/2019	VOIRIE DEPARTEMENTALE	01/01/2003	324 464 539,67	0	0,00	97 758,00	97 758,00	0,00	97 758,00
31/07/2019	TERRAINS EEM2 RIVESALTES	06/10/2017	1 077 072,12	0	0,00	14 749,04	45 220,00	30 470,96	14 749,04
02/08/2019	TERRAINS DE VOIRIE 2010	01/01/2010	2 130 247,32	0	0,00	77 480,00	77 480,00	0,00	77 480,00
22/08/2019	TERRAINS DIGUES DE L'AGLY	24/01/2018	289 145,61	0	0,00	51 184,63	23 600,00	-27 584,63	51 184,63
30/08/2019	2 REMORQUES FLR AG-905-HN & AG-045-HP	30/11/2009	55 227,26	10	55 227,26	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
02/09/2019	VOIRIE DEPARTEMENTALE	01/01/2003	324 464 539,67	0	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
16/10/2019	TERRAINS EEM2 RIVESALTES	06/10/2017	1 077 072,12	0	0,00	24 532,27	85 960,00	61 427,73	24 532,27
18/10/2019	ROBOT BROYEUR TELECUT FIP 4384+REMORQUE	30/11/2015	62 861,04	10	25 144,00	31 305,14	32 004,59	699,45	31 305,14
15/11/2019	394 TK 66 CLIO 5P	19/11/2004	9 815,40	7	9 815,40	0,00	800,00	800,00	0,00
15/11/2019	398 TK 66 CLIO 5P	06/12/2004	9 815,40	7	9 815,40	0,00	1 050,00	1 050,00	0,00
15/11/2019	622 TM 66 RENAULT CLIO	30/05/2005	10 286,00	7	10 286,00	0,00	800,00	800,00	0,00
15/11/2019	4423 TM 66 RENAULT TWINGO	22/06/2005	8 334,40	7	8 334,40	0,00	1 550,00	1 550,00	0,00
15/11/2019	6363 TM 66 RENAULT TWINGO	26/07/2005	8 486,40	7	8 486,40	0,00	1 650,00	1 650,00	0,00
15/11/2019	6147 TM 66 RENAULT TWINGO	26/07/2005	8 486,40	7	8 486,40	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00
15/11/2019	2344 TM 66 RENAULT CLIO	13/12/2005	11 294,00	7	11 294,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
15/11/2019	2347 TM 66 RENAULT CLIO	13/12/2005	9 376,00	7	9 376,00	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00
15/11/2019	4424 TM 66 RENAULT TWINGO	13/12/2005	8 334,40	7	8 334,40	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00
15/11/2019	8378 TQ 66 PEUGEOT 206	29/03/2006	9 875,00	7	9 875,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
15/11/2019	9250 TQ 66 RENAULT TWINGO	03/04/2006	8 582,40	7	8 582,40	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
15/11/2019	1239 TS 66 PEUGEOT 206	06/07/2006	10 026,98	7	10 026,98	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00
15/11/2019	1240 TS 66 PEUGEOT 206	06/07/2006	10 026,98	7	10 026,98	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00
15/11/2019	1241 TS 66 PEUGEOT 206	06/07/2006	10 026,98	7	10 026,98	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00
15/11/2019	1303 TW 66 RENAULT KANGOO	05/12/2006	11 648,31	7	11 648,31	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
15/11/2019	1302 TW 66 RENAULT KANGOO	05/12/2006	11 648,31	7	11 648,31	0,00	850,00	850,00	0,00
15/11/2019	8506 TX 66 PEUGEOT 206 5P ES	04/05/2007	10 249,99	7	10 249,99	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00
15/11/2019	8717 TX 66 RENAULT TWINGO	04/05/2007	9 063,00	7	9 063,00	0,00	800,00	800,00	0,00
15/11/2019	8939 TX 66 RENAULT KANGOO 5 PL ES	10/05/2007	11 268,50	7	11 268,50	0,00	700,00	700,00	0,00
15/11/2019	8512 TX 66 PEUGEOT 206 5P ES	15/05/2007	10 249,99	7	10 249,99	0,00	800,00	800,00	0,00
15/11/2019	1988 TY 66 RENAULT CLIO 5P DCI	21/06/2007	10 709,50	7	10 709,50	0,00	1 250,00	1 250,00	0,00
15/11/2019	2715 TY 66 RENAULT CLIO 5P	21/06/2007	9 678,50	7	9 678,50	0,00	600,00	600,00	0,00
15/11/2019	5851 TY 66 RENAULT KANGOO DCI	03/07/2007	13 387,28	7	13 387,28	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
15/11/2019	810 TZ 66 RENAULT KANGOO 1.5 DCI T.C.	01/08/2007	13 682,21	7	13 682,21	0,00	600,00	600,00	0,00
15/11/2019	2353 VA 66 RLT CLIO 2 5P 1.2 ESS D.R.	05/11/2007	9 678,50	7	9 678,50	0,00	800,00	800,00	0,00
15/11/2019	5960 VC 66 RENAULT CLIO2 - ESSENCE	11/06/2008	9 678,50	7	9 678,50	0,00	1 150,00	1 150,00	0,00
15/11/2019	3511 - AA-583-HT RENAULT MASTER L2H2C	09/06/2009	30 740,07	10	30 740,07	0,00	900,00	900,00	0,00
15/11/2019	3089 - BH 259 FH FLR RAIMU + REMORQUE	01/01/2011	12 519,74	4	12 519,74	0,00	850,00	850,00	0,00
15/11/2019	1555 - BH 975 FD CAMION THOMAS MINIRO	01/01/2011	0,00	0	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
15/11/2019	BH-478-KD FOURGON RENAULT MASTER 2945	01/01/2011	0,00	0	0,00	0,00	700,00	700,00	0,00
15/11/2019	2353 VA 66 SIGNALETIQUE CLIO	23/05/2011	148,30	1	148,30	0,00	0,00	0,00	0,00
15/11/2019	1302 TW 66 SIGNALETIQUE COMPLETE KANGOO	12/07/2011	22,20	1	22,20	0,00	0,00	0,00	0,00
15/11/2019	5960 VC 66 SIGNALETIQUE CLIO 2	08/02/2012	65,04	1	65,04	0,00	0,00	0,00	0,00
29/11/2019	MOTEUR RVI MIDRO602-26 FIP1555 BH-975-FD	04/12/2012	7 721,38	10	5 404,00	2 317,38	0,01	-2 317,37	2 317,38
02/12/2019	RESERVES FONCIERES BARCARES	01/01/2003	2 755 956,77	0	0,00	12 718,74	23 000,00	10 281,26	12 718,74
02/12/2019	TERRAINS DIGUES DE L AGLY QUIBEN LAURENT	21/11/2019	11 000,00	0	0,00	7 846,85	7 500,00	-346,85	7 846,85
20/12/2019	iPHONE 8 256 GB SILVER N° SC8PVLMDYJC6L	16/10/2017	979,00	1	979,00	0,00	343,90	343,90	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	-142 467,11	
18/06/2019	LOCOTRACTEUR	01/01/2003	142 467,11	0	0,00	142 467,11	0,00	-142 467,11	142 467,11
18/06/2019	GROSSES REPARATIONS LOCOTRACTEUR	15/11/2004	124 651,78	10	124 651,78	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRAVAUX DDE SIEGE PERPIGNAN NORD	14/06/2004	8 671,22	1	8 671,22	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2005 DDE SUBDIV. PERPIGNAN NORD	12/12/2005	1 387,73	1	1 387,73	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2009 AGENCE ROUTIERE PERPIGNAN NORD	06/01/2009	4 772,04	1	4 772,04	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2010 AGENCE ROUTIERE PERPIGNAN NORD	29/01/2010	28,38	1	28,38	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							0,00	-5 332 701,73	

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
07/02/2019	TRVX 2016 DEPOT REGIE DES BUS ARGELES	01/01/2016	9 843,60	0	0,00	9 843,60	0,00	-9 843,60	9 843,60
20/05/2019	TRAVAUX AMENAGEMENT ZAC EEM	23/01/2004	22 547,45	20	13 988,00	7 544,30	0,00	-7 544,30	7 544,30
20/05/2019	EEM HAUT DEBIT-PREFABRIQUE PR EQUIPEMENT	26/02/2009	747 193,17	0	0,00	747 193,17	0,00	-747 193,17	747 193,17
20/05/2019	TRVX RESEAU ZAC 1 EEM	31/12/2008	67 475,93	20	37 103,00	30 372,93	0,00	-30 372,93	30 372,93
20/05/2019	ETUDES DE REQUALIFICATION EEM	27/08/2009	7 271,45	0	0,00	7 271,45	0,00	-7 271,45	7 271,45
20/05/2019	ETUDES E.E.M.	01/03/2010	23 887,40	0	0,00	23 887,40	0,00	-23 887,40	23 887,40
20/05/2019	TRVX 2010 RESEAU ROUTIER ESPACE ENTREPR	02/03/2010	361 814,64	0	0,00	361 814,64	0,00	-361 814,64	361 814,64
20/05/2019	TRVX 2011 RESEAU ROUTIER EEM	02/01/2011	62 326,83	0	0,00	62 326,83	0,00	-62 326,83	62 326,83
20/05/2019	TRVX 2011 RESEAUX HUMIDES EEM	08/03/2011	206 015,81	20	72 100,00	133 915,81	0,00	-133 915,81	133 915,81
20/05/2019	TRVX 2013 RESEAU ROUTIER EEM	01/01/2013	194 152,78	0	0,00	194 152,78	0,00	-194 152,78	194 152,78
20/05/2019	TRVX 2014 RESEAU ROUTIER EEM	02/01/2014	144 296,55	0	0,00	144 296,55	0,00	-144 296,55	144 296,55
20/05/2019	TRVX 2015 RESEAU VOIRIE EEM	02/01/2015	569 201,32	0	0,00	569 201,32	0,00	-569 201,32	569 201,32
20/05/2019	TRVX 2016 RESEAU VOIRIE EEM	01/01/2016	556 068,18	0	0,00	556 068,18	0,00	-556 068,18	556 068,18
20/05/2019	T2017 RESEAU DE VOIRIE EEM RIVESALTES	23/01/2017	848 769,56	0	0,00	848 769,56	0,00	-848 769,56	848 769,56
20/05/2019	T2018 RESEAU DE VOIRIE EEM RIVESALTES	01/01/2018	373 178,72	0	0,00	373 178,72	0,00	-373 178,72	373 178,72
20/05/2019	T2019 RESEAU DE VOIRIE EEM RIVESALTES	01/01/2019	313 995,07	1	0,00	313 995,07	0,00	-313 995,07	313 995,07
20/05/2019	REQUALIFICATION DE LA ZAC 1	27/02/2013	63 988,00	0	0,00	63 988,00	0,00	-63 988,00	63 988,00
20/05/2019	DIAGNOSTIC & PROGRAMME ACTIONS S/ RESEAU	27/02/2013	4 903,60	40	854,00	4 049,60	0,00	-4 049,60	4 049,60
20/05/2019	STATION D'EPURATION EEM RIVESALTES	25/04/2019	551 387,50	30	238 927,00	312 460,50	0,00	-312 460,50	312 460,50
20/05/2019	RESEAUX HUMIDES EEM RIVESALTES	25/04/2019	743 845,57	40	278 940,00	464 905,57	0,00	-464 905,57	464 905,57
20/05/2019	EEM EAU POTABLE EAUX USEES EAUX PLUVIALE	02/05/2019	32 821,50	40	0,00	32 821,50	0,00	-32 821,50	32 821,50
20/05/2019	PARC COMPTEURS	11/02/2019	5 030,83	10	5 030,83	0,00	0,00	0,00	0,00
20/05/2019	POMPE CENTRIFUGE BASSE PRESSION	11/02/2019	1 925,00	10	1 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20/05/2019	TRAVAUX 2012 REGIE DE L EAU	11/02/2019	1 672,86	10	1 002,00	670,86	0,00	-670,86	670,86
20/05/2019	TRAVAUX 2013 REGIE DE L EAU	11/02/2019	937,59	1	937,59	0,00	0,00	0,00	0,00
20/05/2019	TRAVAUX 2015 REGIE DE L EAU	11/02/2019	1 483,23	10	444,00	1 039,23	0,00	-1 039,23	1 039,23
20/05/2019	DEBIMETRE AUTONOME DN 100 SIEMENS	11/02/2019	1 080,14	1	1 080,14	0,00	0,00	0,00	0,00
20/05/2019	DISPOSITIF DIFFERENTIEL BT HS	11/02/2019	1 494,68	10	298,00	1 196,68	0,00	-1 196,68	1 196,68
20/05/2019	REPRISE INSTALLATION ELECTRIQUE ANC	11/02/2019	1 130,32	1	1 130,32	0,00	0,00	0,00	0,00
20/05/2019	BLOC DIFFERENTIEL SOCOMEC+TORE	11/02/2019	1 585,00	10	316,00	1 269,00	0,00	-1 269,00	1 269,00
20/05/2019	2 CAPTEURS ANTI INTRUSION SURPRESSEUR	11/02/2019	807,14	1	807,14	0,00	0,00	0,00	0,00
20/05/2019	CAPTEUR ANTI INTRUSION FORAGE	11/02/2019	553,57	1	553,57	0,00	0,00	0,00	0,00
20/05/2019	HYDRO INJECTEUR VENTURI	11/02/2019	346,30	1	346,30	0,00	0,00	0,00	0,00
06/09/2019	TRVX 2012 RESEAUX HUMIDES EEM	01/01/2012	26 384,74	40	5 272,00	21 112,74	0,00	-21 112,74	21 112,74
09/09/2019	TRVX 2012 RESEAU ROUTIER EEM	01/01/2012	37 239,02	0	0,00	37 239,02	0,00	-37 239,02	37 239,02
09/09/2019	TREUIL ALKO TYPER 501	11/02/2019	188,13	1	188,13	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
09/09/2019	TRAVAUX 2011 REGIE DE L EAU	11/02/2019	15 262,33	10	12 208,00	3 054,33	0,00	-3 054,33	3 054,33
09/09/2019	INSTALLATION POMPE CENTRIFUGE BASSE	11/02/2019	2 500,00	10	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
09/09/2019	TRAVAUX 2016 REGIE DE L EAU	11/02/2019	7 228,39	10	2 166,00	5 062,39	0,00	-5 062,39	5 062,39
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	-292 300,02	
27/06/2019	MATERIEL POUR 3 TROUSSES DE SECOURS PSSI	08/04/2015	975,12	1	975,12	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MOBILIER SRH (bc 115)	15/01/2004	122,35	1	122,35	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MOBILIER SERRABONNE	15/01/2004	850,46	9	850,46	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MATERIEL/MOBILIER	15/01/2004	975,77	9	975,77	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ASPIRATEUR BALAYEUSE FRANCOIS	28/01/2004	5 383,20	9	5 383,20	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MOBILIER CABINET	08/03/2004	319,30	9	319,30	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	COFFRES A PESTICIDES	06/04/2004	1 697,71	9	1 697,71	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	BROYEUR MV PYTHON	07/04/2004	22 425,00	10	22 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	RADIO PROFESSIONNELLE	19/04/2004	58 329,16	1	58 329,16	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ELEMENTS RAYONNAGE ARCHI KIT	17/11/2004	1 007,15	1	1 007,15	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ACQUISITION DE 3 TABLEAUX THEMES:ANGES	22/11/2004	2 100,00	0	0,00	2 100,00	0,00	-2 100,00	2 100,00
26/07/2019	TRAVAUX GARE ROUTIERE	02/12/2004	2 979,62	1	2 979,62	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2005 LOCAUX DIR TRANSPORTS THUIR	06/01/2005	34 308,79	20	24 010,00	10 298,79	0,00	-10 298,79	10 298,79
26/07/2019	MOBILIER DAP TABLE 1/2 TONNEAU PIED TUBE	07/03/2005	521,77	1	521,77	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	COMBINAISON MONOPIELE SEMI ETANCHE	10/03/2005	1 317,01	1	1 317,01	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PLAN SCENARIO + RETOUR/ENJOL	14/03/2005	852,51	1	852,51	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	BIBLIOTHEQUE PRIVILEGE H 1980	27/04/2005	554,53	1	554,53	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 VHF MARINE PORTABLE CAPITAINE	09/05/2005	953,03	1	953,03	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ANTI PINCE-DOIGTS COULEUR GRIS	22/06/2005	6 058,34	1	6 058,34	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	4 LITHOGRAPHIES TAPIES	30/08/2005	4 800,00	0	0,00	4 800,00	0,00	-4 800,00	4 800,00
26/07/2019	coffre de sécurité	27/09/2005	166,84	1	166,84	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	Plan + armoire	27/09/2005	463,35	1	463,35	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 plans+8 pieds+armoire+table	27/09/2005	694,24	1	694,24	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	Plan 1000x800 + 2 tirettes clavier	11/10/2005	309,82	1	309,82	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	Rayonnages (19 unités)	26/10/2005	351,66	1	351,66	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	SIEGE HAUT DOSSIER	03/11/2005	399,46	1	399,46	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ARMOIRE STOCKAGE PRODUITS CORROSIFS	09/11/2005	991,83	1	991,83	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PLAN 1/2 TONNEAU L1600XP600	23/11/2005	136,95	1	136,95	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	RAYONNAGES (21 unités)	23/11/2005	329,56	1	329,56	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	6 CHAISES VISITEUR	08/12/2005	1 382,96	1	1 382,96	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CAISSON 3 T.+PLAN 1000*800+TIRETTE CLAV.	08/12/2005	466,91	1	466,91	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
26/07/2019	PETIT MATERIEL UC 146	30/12/2005	1 716,62	1	1 716,62	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2006 IM. DIRECTION TRANSPORTS THUIR	06/01/2006	19 476,89	20	12 649,00	6 827,89	0,00	-6 827,89	6 827,89
26/07/2019	ETUDES/LOGICIEL ELIG FCTVA 1995A2003	31/12/2005	62 244,72	1	62 244,72	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ETUDES/CONSTR. NON FCTVA VIR 1995A2003	31/12/2005	634,23	1	634,23	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ETUDES/CONSTR ELIG FCTVA VIR 1995A2003	31/12/2005	954,41	1	954,41	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	FOURNITURES ELECTRIQUES	31/12/2005	8 558,65	10	8 558,65	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 ensembles bureaux (7 pièces au total)	06/03/2006	1 647,79	1	1 647,79	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	6 tables de réunion plateau stratifié	09/03/2006	689,11	1	689,11	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	1 PLAN SCENARIO 1400*800 GRIS	23/03/2006	251,02	1	251,02	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	1 armoire rdx 1 tbt + 1 dessus stratifié	23/03/2006	208,39	1	208,39	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 armoires 1680*1200 prtes rdx 4 tblttes	23/03/2006	647,28	1	647,28	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TABLE RONDE VITAL DIAM.1100	03/04/2006	359,55	1	359,55	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	5 vestiaires de bureau - Local entretien	20/04/2006	832,77	1	832,77	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	83 TABLETTES / ARMOIRE	02/05/2006	994,20	1	994,20	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	Caisson roulettes 3 tiroirs /Dispensaire	02/05/2006	207,21	1	207,21	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	BURINEUR-BURIN SUBDV PERPIGNAN NORD	18/05/2006	2 564,12	1	2 564,12	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 MONTANTS+4 TABLETTE BOIS NOYER	22/05/2006	570,97	1	570,97	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MESURE 60M BI-MATIERE A POIGNEE R.M.	02/06/2006	65,20	1	65,20	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRONCONNEUSE A FRAISE SCIE +SOCLE	13/06/2006	3 588,00	1	3 588,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	1 PLAN+ 1 CAISSON+ 1 FAUTEUIL	06/07/2006	729,76	1	729,76	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CHAISE ARMOIRE BUREAU - D.SOLIDARITE	26/07/2006	415,20	1	415,20	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	VESTIAIRE DE BUREAU (3) PRM	26/07/2006	499,66	1	499,66	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ARMOIRE ET TABLETTE BATIMENT CTD	02/08/2006	280,22	1	280,22	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	1 COFFRE FORT LES BOUILLOUSES	23/08/2006	228,68	1	228,68	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ABRIS BUS SCOLAIRES LES CLUSES	25/10/2006	1 967,09	1	1 967,09	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	5+1 VESTIAIRES DE BUR. - GARDIENS HD+CTD	26/10/2006	999,33	1	999,33	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 ARMOIRES	02/11/2006	700,95	1	700,95	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 VESTIAIRES DISPENSAIRE RUE PTE LA MONN	13/11/2006	302,32	1	302,32	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 ARMOIRES 1980X1200 MSD CONFLENT	13/11/2006	685,16	1	685,16	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	5 VESTIAIRES M.S.P. SUD - A.H.M.	23/11/2006	755,81	1	755,81	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 ARMOIRES+ TABLETTES+ CAISSON 3T	23/11/2006	774,76	1	774,76	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TABLE OVALE -	06/12/2006	502,03	1	502,03	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	1 PLAN+1 SUPERSTRUCTURE+4 SEPARATIONS	06/12/2006	379,29	1	379,29	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PLAN+CAISSON+FAUTEUIL - E.I.E. D.E.T AHM	08/12/2006	738,84	1	738,84	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	FAUTEUIL BUREAU SERV JURIDIQUE HÔTEL DEP	11/01/2007	277,85	1	277,85	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	REALISATION TABLEAU CERAMIQUE	19/01/2007	280,00	0	0,00	280,00	0,00	-280,00	280,00
26/07/2019	LOGICIEL ETUDES 91 A 94	12/07/2006	61 751,28	1	61 751,28	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	EQUIPEMENT INTIAL EQUIPE MOBILE	21/02/2007	10 495,39	1	10 495,39	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
26/07/2019	MODULE BAS RIDEAUX- DIRECTION DES ROUTES	01/03/2007	187,08	1	187,08	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PLAN BUREAU DIRECTION SOLIDARITE	01/03/2007	201,29	1	201,29	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ECHAFAUDAGE/COMABI/SPEEDY 280	13/03/2007	4 778,68	1	4 778,68	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 ARMOIRES 1980X1200 - DIRECTION MEMOIRE	26/03/2007	685,16	1	685,16	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	SIEGE+CAISSON - B217+219 - MSP SUD-AHM	26/03/2007	470,85	1	470,85	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CAISSON ROUL.3T BET3 -D.ROUTES	26/03/2007	207,21	1	207,21	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TABLE TEL. + DESSUS BUREAU - H.D	29/03/2007	420,73	1	420,73	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 ARMOIRES 1020x1200 DTIC	24/04/2007	487,04	1	487,04	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	FAUTEUIL ACCUEIL D.S. RUE SAUVY	24/04/2007	215,10	1	215,10	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PLAN 600X600+PIED+ENJOLIVEUR	24/04/2007	104,98	1	104,98	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	FAUTEUIL ARCHIVES DEPARTEMENTALES	03/05/2007	277,85	1	277,85	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CAISSON ROULETTE 3T- SECRETARIAT DLB/CTD	07/06/2007	207,21	1	207,21	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 CHAISES - BUREAU 203 HÔTEL DU DEPARTEM	13/06/2007	144,45	1	144,45	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MOBILIER CDCROA - 2 TABOURETS	04/07/2007	256,54	1	256,54	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 CAISSONS ROULETTES 3 TIROIRS - D.T.I.C	04/07/2007	621,62	1	621,62	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	1 CAISSON ROULETTES 1 TIROIR +	04/07/2007	605,04	1	605,04	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CAISSES DE MANUTENTION PV	17/07/2007	4 759,24	1	4 759,24	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ENSEMBLE TABLE + BANC L 1.90M - AHM	23/07/2007	573,18	1	573,18	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TABLE BASSE RONDE 4 PIEDS	31/07/2007	157,54	1	157,54	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CAISSON 3T - MSD PRADES	08/08/2007	207,21	1	207,21	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	4 CHAISES SAMOA 4 PIDES -DAPC	09/08/2007	288,91	1	288,91	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MEUBLE A TRAPPES 5 CASES+TABLE TEL.+	13/09/2007	762,52	1	762,52	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PLAN 800X800 + SIEGE DACTYLO	24/09/2007	382,05	1	382,05	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TIRETTE CLAVIER MSD ST-CYPRIEN	24/09/2007	62,79	1	62,79	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MEULEUSE D'ANGLE DCG 125 S 230V+COFFRET	10/10/2007	357,60	1	357,60	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 FAUTEUILS DE BUREAUX	25/10/2007	557,29	1	557,29	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ARMOIRE BASSE 1020x1200	25/10/2007	243,52	1	243,52	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ARMOIRE HAUTE 1980x1200	25/10/2007	342,58	1	342,58	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	FAUTEUIL HT DOSSIER	25/10/2007	277,85	1	277,85	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ARMOIRE HAUTE 1980X1200	25/10/2007	342,58	1	342,58	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 VESTIAIRES DE BUREAU + 1 PLAN DE	07/11/2007	489,01	1	489,01	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PETIT MATERIEL	03/12/2007	675,56	1	675,56	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	1 FAUTEUIL HAUT DOSSIER / D.S.	04/12/2007	278,64	1	278,64	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	FAUTEUIL BUREAU N°341 / H.D.	10/01/2008	333,50	1	333,50	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRONCONNEUSE MS 200T-ROLLO LIGHT 35CM	14/01/2008	514,28	1	514,28	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TARRIERE BT 121+ ACCESSOIRES	14/01/2008	2 621,63	1	2 621,63	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
26/07/2019	MARTEAU PERFOREUR+ACCESSOIRES	15/01/2008	1 352,95	1	1 352,95	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CAMERA THERMIQUE Ti20 FLUKE Pôle M.E.	16/01/2008	5 054,89	1	5 054,89	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	SCIE ONGLET RADIALE KAPEX	17/01/2008	1 182,83	1	1 182,83	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2007 ISSUS DE FRAIS D'ETUDES/LOG	31/12/2007	8 531,00	1	8 531,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	EXTINCTEUR SUR ROUES A EAU PULVERISEE	11/02/2008	572,88	1	572,88	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PISTOLET AIRLESS/AT.PEINTURE	14/02/2008	395,94	1	395,94	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	SONDEUR A MAIN PORT VENDRES	10/03/2008	199,00	1	199,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MARTEAU PERFORATEUR HILTI TE 7-C 230V	10/03/2008	492,94	1	492,94	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 DIABLES HAUT DE FORCE 125KG	20/03/2008	480,61	1	480,61	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	AFFUTEUSE/DIR.ROUTES-POA	03/04/2008	299,00	1	299,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TOURET MEULE/BROSSE PROMAC 325F SERRUR.	07/04/2008	408,17	1	408,17	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ASPIRATEUR VENTO 8 AVEC SACS	07/04/2008	162,94	1	162,94	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	SPEEDGLAS/AT.SERRURERIE	08/04/2008	1 657,87	1	1 657,87	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	VISSEUSE/AT.MACONNERIE	08/04/2008	666,17	1	666,17	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	SERVANTE 500 KG 2 PLATEAUX BLEU +	10/04/2008	612,35	1	612,35	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PONCEUSE + PONCEUSE ORBITALE	10/04/2008	583,05	1	583,05	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	VISSEUSE/PERCEUSE/AT.MACONNERIE	14/04/2008	1 160,12	1	1 160,12	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ARMOIRE HAUTE MSP NORD MAJORQUINE	17/04/2008	342,58	1	342,58	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	1 FAUTEUIL DE BUREAU - CDCROA CTD	17/04/2008	215,10	1	215,10	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	1 PLAN ANGLE 90° + PIEDS TUBE SOUTIEN	17/04/2008	181,55	1	181,55	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	OBTURATEUR DEVERSOIR D.200MM ANGLE 53°8	22/04/2008	579,46	1	579,46	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MOBILIER URBAIN RANGE VELOS METAL 10 VEL	22/04/2008	394,68	1	394,68	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	LUNETTE VISUALISAT° LASER-METRE A3 LEICA	05/05/2008	345,64	1	345,64	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	VISSEUSE/MAINTENANCE	07/05/2008	529,83	1	529,83	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 BLOCS D'ECLAIRAGE DE SECOURS	27/05/2008	2 910,47	1	2 910,47	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	COFFRET COMPTEUR CHANTIER DAP	27/05/2008	6 420,13	1	6 420,13	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	VISSEUSE/AT.PEINTURE	27/05/2008	309,97	1	309,97	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 CLIMATISEURS MOBILES / SITES D.A.P.C.	28/05/2008	2 120,04	1	2 120,04	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	HOTTE CASQUETTE 300M3H + MICRO-ONDES 26L	29/05/2008	1 530,21	1	1 530,21	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 ASPIRATEURS SOUFFLEURS STHIL PD ORANGE	29/05/2008	556,00	1	556,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PONCEUSE/AT.MENUISERIE	09/06/2008	346,53	1	346,53	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	BLOOM PILL BLANC	09/06/2008	3 350,00	1	3 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	DEBROUSSAILLEUSE PORTEE STIHL FS550 NYER	16/06/2008	982,69	1	982,69	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	4 MINI-VITRINES D'EXTERIEUR ALCOR GRISES	25/06/2008	331,77	1	331,77	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
26/07/2019	1 RETOUR L600 -> BUREAU N°16 R.SAUVY D.S	25/06/2008	74,99	1	74,99	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MASQUE A SOUDER SERRURIER	25/06/2008	1 657,87	1	1 657,87	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	DISQUE DE SECCHI 20 CM	01/07/2008	448,50	1	448,50	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ONDULEUR PRIMA 500	02/07/2008	179,40	1	179,40	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MAT. FOURNITURE PULVERISATEUR / P.E.V.	07/07/2008	186,83	1	186,83	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MOTOPOMPE PLOMBIERS	07/07/2008	855,79	1	855,79	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CONVIVIALITE 1/2 TONNEAU L1600 P600	16/07/2008	144,06	1	144,06	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PAUMELLEUSE MOUVEMENT TRANSVERSAL 500W	28/07/2008	285,72	1	285,72	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MARTEAU PERFOR.+VISSEUSE PERCEUSE S-FIL	30/07/2008	1 395,30	1	1 395,30	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	REFRIGERATEUR LIEBHERR KTPES 1554	08/08/2008	1 189,00	1	1 189,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	15 VENTILATEURS COLONNES	18/08/2008	886,95	1	886,95	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MOBILE MONOBLOC/HOTEL DEP	19/08/2008	1 563,90	1	1 563,90	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CORBEILLES+COUVERCLES/PRM	09/07/2008	2 272,40	1	2 272,40	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MATERIEL PEINTURE/ARCHIVES DEP	09/04/2008	5 709,42	1	5 709,42	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PULSAR 1000 RT 2U	26/02/2008	1 058,09	1	1 058,09	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	1 COUPE HERBE ELECTRIQUE PAULILLES	04/09/2008	101,66	1	101,66	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CHAMBRE FROIDE/HOTEL DEP	25/09/2008	11 932,55	10	11 932,55	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CHARIOT A DOSSIER RABATTABLE	01/10/2008	169,83	1	169,83	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TELECOMMANDES RADIO	07/10/2008	3 456,44	1	3 456,44	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	RECEPTEUR CENTRALIS	07/10/2008	696,49	1	696,49	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TROUSSE DE BORD 24 OUTILS+MODULE DE 8	08/10/2008	436,01	1	436,01	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PESON ELECTRONIQUE - 15 KGS + PESON	08/10/2008	310,86	1	310,86	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	BACHE AVEC VISUEL IMPRESSION NUM.	16/10/2008	3 528,20	1	3 528,20	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2008 MAS LA CABANE	20/11/2008	730,88	1	730,88	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 MEGAPHONES / PÔLE SECURITE DLB	26/11/2008	184,18	1	184,18	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	BATTERIE AUTONOME/DTIC	26/11/2008	4 118,95	1	4 118,95	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	SOUFFLEUR ASPIRATEUR/SUITE VOL/ESP.VERTS	03/12/2008	363,58	1	363,58	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	COMPRESSEUR AG.ROUTIERE SAILLAGOUSE	04/12/2008	879,06	1	879,06	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MATERIEL MUTUALISE SOUFFLEUR	05/12/2008	974,74	1	974,74	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PERFORATEUR 328 PLUS	07/01/2009	812,63	1	812,63	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MARTEAU PERFORATEUR+BURINEUR/AT	08/01/2009	1 888,22	1	1 888,22	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	POSTE CITOLINE 2500TW261783 SERRURERIE	12/01/2009	1 680,38	1	1 680,38	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PERCEUSE PERCUSSION A BATTERIE 18VLI LON	13/01/2009	602,78	1	602,78	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 TABLES INOX SALLE ARCHEOLOGIE/ARC	13/01/2009	5 618,66	1	5 618,66	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PERCEUSE PERCUSSION GSB20 2RE	19/01/2009	392,29	1	392,29	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ECHELLES/POLE ENERGIE/STOCK	30/01/2009	2 293,81	1	2 293,81	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
26/07/2019	APPAREIL CHAUFFANT 1200W APPLIMO	02/02/2009	288,24	1	288,24	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	EXTENSION RESEAU TELEVISION/510	02/02/2009	310,96	1	310,96	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	SIGNALTIQUE NON IDENT. BÂT PROP CG	03/02/2009	643,53	1	643,53	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	VITRINE D'AFFICHAGE SUR PIED+ACCESSOIRES	09/03/2009	913,56	1	913,56	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	60 TELECOMMANDES S449 2 BOUTONS +	13/03/2009	3 210,06	1	3 210,06	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2009 LOCAUX CONFORAMA RSA	16/03/2009	100 083,35	20	50 040,00	50 043,35	0,00	-50 043,35	50 043,35
26/07/2019	3526-2 CONTENEURS BRUT CARRE DE 106 L	25/03/2009	117,50	1	117,50	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2646-CHARIOT TANDEM BRUT 90.70 KG	25/03/2009	133,95	1	133,95	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	VISSEUSE PERCEUSE S/FILN°54448	26/03/2009	135,53	1	135,53	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	SCIE MULTIMASTER TOP	08/04/2009	353,13	1	353,13	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MORTAISEUSE CENTAURO CVS 10 - MOTEUR 3C	08/04/2009	4 514,90	1	4 514,90	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	INSTALLATION CHAUFFAGE REVERSIBLE	09/04/2009	4 121,89	1	4 121,89	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MEULEUSE+FRAISE/SERRURERIE/STOCK	16/04/2009	440,18	1	440,18	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	300 BACS GERBABLES 400-300-170MM 16L	23/04/2009	2 127,68	1	2 127,68	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PULVERISATEUR MANUEL/ESPACES VERTS/STOCK	27/04/2009	119,00	1	119,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CONTENEUR 500L	27/04/2009	119,10	1	119,10	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CUVE DOUBLE PAROI 2650L-D 1250/1680	27/04/2009	4 239,82	1	4 239,82	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MATERIEL ESPACE VERT 1160	06/05/2009	1 124,10	1	1 124,10	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CREATION D'UNE SERRE/1680	19/05/2009	9 742,62	10	9 742,62	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CONTENEUR DE STOCKAGE DEEE/540	20/05/2009	5 800,60	1	5 800,60	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ECHELLE TELESCOPIQUE 3M80	20/05/2009	583,41	1	583,41	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CENDRIER BETON/1090	05/06/2009	1 020,33	1	1 020,33	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	BETONNIERE B165 125 L	08/06/2009	358,10	1	358,10	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	GROUPE ELECTROGENE HONDA/2235	08/06/2009	824,04	1	824,04	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	EXTINCTEURS	09/06/2009	2 089,32	1	2 089,32	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	6 FONTAINES REFRIGEREES SUR SOL/2235	09/06/2009	4 233,84	1	4 233,84	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PERCEUSE /VISSEUSE SIF 144-A N°271191	09/06/2009	1 382,58	1	1 382,58	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MEULEUSE+TELEMETRE/SERRURERIE/STOCK	12/06/2009	260,93	1	260,93	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CONVECTEUR+CHAUFFE EAU/730	15/06/2009	2 191,07	1	2 191,07	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	FABRICATION DE 3 JARDINIERES/ESP.VERTS	17/06/2009	977,37	1	977,37	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PERFORATEUR-BURINEUR SDS MAX HR4501C	18/06/2009	879,54	1	879,54	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	GARAGE SUOMI 45MM 3.90X5.10	23/06/2009	3 494,00	1	3 494,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PULVERISATEUR A DOS/EX CONFORAMA	24/06/2009	761,15	1	761,15	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	FONTAINES REFRIGEREES/EX CONFORAMA	24/06/2009	3 946,80	1	3 946,80	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	FONTAINES REFRIGEREE/SM/PAULILLE	02/07/2009	2 045,16	1	2 045,16	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TELEPHONE PHILIPS TRIO S/N867 0000 26616	09/07/2009	115,00	1	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
26/07/2019	TONDEUSE TRACTEE 53CM 6CV KAW YM6021CK	16/07/2009	699,66	1	699,66	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PRESSE A BALLE NANOPAC 70901002	21/07/2009	4 447,92	1	4 447,92	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	INSTALLATION GROUPE FROID RSA	23/07/2009	35 766,76	10	35 766,76	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	COFFRET DEPANNAGE 127 P /SERRURERIE	30/07/2009	285,83	1	285,83	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CLOCHES SOL + DO PRM	03/08/2009	22 648,65	10	22 648,65	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MATERIEL FILTRATION/SM/1250	06/08/2009	3 357,46	1	3 357,46	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MARTEAU ELECTRO 322 PACK N°691001458	07/08/2009	341,04	1	341,04	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PERCEUSE PNEUMATIQUE ABAC 53333992MN0205	07/08/2009	268,51	1	268,51	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 JARDINIERS 50x120x60HOTEL DEPARTEMENT	10/08/2009	502,32	1	502,32	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	COUPE HAIE HL 0° COMBISYST	13/08/2009	274,00	1	274,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CAISSE OUTILS FACOM GARNIE DE 4 CLES	08/09/2009	244,81	1	244,81	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ETUDE MISE EN LUMIERE "CONSTELLATIONS"	09/09/2009	22 500,00	20	10 125,00	12 375,00	0,00	-12 375,00	12 375,00
26/07/2019	PANNEAU SOLAIRE DETECTION BOUCHON	25/09/2009	3 061,76	1	3 061,76	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CAISSE EN PLASTIQUE PALOX SANS ROUE	01/10/2009	480,79	1	480,79	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	LEVE CHAUFFE EAU AVEC BERCEAU SO	01/10/2009	484,45	1	484,45	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	SYSTEME D'ARROSAGE MOBILE SERRES MEDINA	12/10/2009	412,20	1	412,20	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	BRAS PIVOTANTS/SM/1242	13/10/2009	2 270,01	1	2 270,01	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2010 ANTENNE SOCIALE AV PANCHOT	01/01/2010	1 407,92	1	1 407,92	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUEMONNAIE DE PARIS	16/10/2009	2 750,80	1	2 750,80	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ASPIRO SOUFFLEUR EV STHIL ORANGE	28/10/2009	2 807,00	1	2 807,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PINCE COUPE-TUBE + PINCE A SERTIR VIRAX	10/11/2009	895,34	1	895,34	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ATOMISEUR A DOS SR420	17/11/2009	526,24	1	526,24	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TAPIS ROULE ACCES PLAGE FAUTEUIL ROULANT	24/11/2009	3 424,15	1	3 424,15	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	JARDINIERE 0.62X0.70 URBAN STOCK	30/11/2009	185,38	1	185,38	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	NETTOYEUR HP COMET VL FDX 16/210	30/11/2009	2 202,19	1	2 202,19	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 SPLITS MURAUX AVEC TELECOMMANDES	01/12/2009	3 318,18	1	3 318,18	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	30 EMETTEURS + TELECOMMANDES	04/12/2009	1 036,93	1	1 036,93	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 MOTEURS PORTAILS COULISSANTS 220V	07/12/2009	4 037,58	1	4 037,58	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ETUDE RECHERCHE FUIITE SUR RESEAU AEP	08/01/2010	418,60	1	418,60	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TOUR A SIGNAUX FORCA REAL	15/01/2010	29 792,62	20	13 401,00	16 391,62	0,00	-16 391,62	16 391,62
26/07/2019	GPS GARMIN 283.45 HT	20/01/2010	428,83	1	428,83	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PULVERISATEUR 7L / ATE. PEINTURE CTD	26/01/2010	83,54	1	83,54	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2010 GARE ROUTIERE PERPIGNAN	29/01/2010	2 331,56	1	2 331,56	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 LAMPES PORTABLES - INCAND 1 h/100	11/02/2010	315,34	1	315,34	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
26/07/2019	2 ECHELLES TELESCOPIQUES :3M80 + COMBIN	11/02/2010	834,81	1	834,81	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	POTS PLANTES VERTES - MACA	22/03/2010	369,20	1	369,20	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	NIVEAU LASER GRL 150 HV N°9880003712009	07/04/2010	1 291,68	1	1 291,68	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	NETTOYEUR HP STIHL RE 142 +	04/05/2010	802,66	1	802,66	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CUMULUS ELECTRIQUE 150L & ACCESSOIRES	01/06/2010	678,22	1	678,22	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	19 SANTONS	28/06/2010	4 540,00	0	0,00	4 540,00	0,00	-4 540,00	4 540,00
26/07/2019	ORDINATEUR DE PLONGEE SUUNTO GEKKO	07/07/2010	199,00	1	199,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	KIT OUTILLAGE SF 22-A VISSEUSE-	15/07/2010	830,79	1	830,79	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	EQUIPEMENT COMPLET DE PULVERISAT°	23/07/2010	31 072,08	10	27 963,00	3 109,08	0,00	-3 109,08	3 109,08
26/07/2019	SIGNALTIQUE NON IDENTIFIEE/BÂT NON PROP	26/07/2010	2 994,78	1	2 994,78	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	GUIDE-CABLE TELESCOPIQUE / ELEC.	17/08/2010	241,50	1	241,50	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PULVERISATEUR A DETECTION INFRA ROUGE	02/09/2010	23 350,00	10	21 015,00	2 335,00	0,00	-2 335,00	2 335,00
26/07/2019	10 CLIM MOBILE ELECTRIQUE 3500W	09/09/2010	3 827,20	1	3 827,20	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 CLIM MOBILES 2.6 KG	09/09/2010	1 223,04	1	1 223,04	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	POT CLASSICO SYSTEM D.50 ESPRESSO	10/09/2010	683,40	1	683,40	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CUMULUS ELEC. DRAKKAR ACI+ 200L + ACCES.	10/09/2010	533,49	1	533,49	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	IMPRIMANTE NOIRE IRP 100	16/09/2010	598,00	1	598,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	22 JARDINIERES NOUVEL EQUIPEMENT A.H.M.	30/09/2010	6 087,64	1	6 087,64	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MISSION DE CONTROLE MODEMS	04/10/2010	427,57	1	427,57	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	30 TELECOMMANDES S449 - PORTAIL LLUPIA	13/10/2010	1 069,22	1	1 069,22	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	LAMPE PORTABLE - INCAND 1 h/100	01/12/2010	315,34	1	315,34	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	8 CORBEILLES AVEC COUVERCLE 100L	15/12/2010	3 396,64	1	3 396,64	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MATERIEL MACON BARRIERE EXT. JAUNE 1x1m	27/01/2011	333,33	1	333,33	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CUMULUS ELECTRIQUE / MSP RIVESALTES	27/01/2011	632,35	1	632,35	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CONSTELLATIONS SCULPTURE FORCA REAL	01/02/2011	53 820,00	20	18 837,00	34 983,00	0,00	-34 983,00	34 983,00
26/07/2019	2 CASQUES POUR CYCLISTE	14/03/2011	52,20	1	52,20	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CHARRUE A DISQUES - COVER CROP +	25/03/2011	1 710,28	1	1 710,28	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CUVE FIXEE SUR BALAYEUSE B203K030016	28/03/2011	442,52	1	442,52	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CUMULUS ELECTRIQUE AHM	21/04/2011	251,41	1	251,41	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 ENREGISTREURS STEREO PORTABLES/ CARTE	21/04/2011	851,91	1	851,91	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 ENSEMBLES VASQUES + MEUBLES	03/05/2011	279,83	1	279,83	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CUMULUS ELEC + ACCESSOIRES MSP SUD	24/05/2011	215,36	1	215,36	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CASQUE SONY DJ MDR 500	09/06/2011	107,64	1	107,64	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	JARDINIERE BOIS / AHM	22/06/2011	62,90	1	62,90	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 KAKEMONOS "R D V" DES TERROIRS	30/06/2011	1 093,14	1	1 093,14	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2011 FORCA REAL	11/07/2011	19 136,00	20	7 648,00	11 488,00	0,00	-11 488,00	11 488,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
26/07/2019	3 COFFRETS REVERSO FORET METAUX TZX MC	04/08/2011	355,21	1	355,21	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2774 - LAME BIALLER BIRACLAGE RM B 5R	01/01/2011	570,25	1	570,25	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3133/3134/3135/3136 4 COMPRESSEURS	01/01/2011	1 733,76	4	1 733,76	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3004 - FLR SIMPLIFIEE FOURGON BH 613 FS	01/01/2011	455,08	3	455,08	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3005 - FLR SIMPLIFIEE FOURGON BH 478 KD	01/01/2011	455,08	3	455,08	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3006 - FLR SIMPLIGIEE FOURGON	01/01/2011	455,09	3	455,09	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2995 - DEBROUSSAILLEUSE SMA PUMA	01/01/2011	7 958,41	3	7 958,41	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3070 - DEBROUSSAILLEUSE ROUSSEAU	01/01/2011	16 253,59	4	16 253,59	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ELINGUE CHAINE 2 BRIN 2T80 D. 8 CRO. TOU	29/08/2011	280,61	1	280,61	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ASPIRATEUR A EAU ET POUSSIERE 30L CUVE	01/09/2011	204,52	1	204,52	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PORTE VOIX 25W AVEC SIRENE+MICRO - DAP	06/09/2011	77,08	1	77,08	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 TALKIES WALKIES ALINCO	01/01/2011	235,84	1	235,84	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3287 - ORDI PORTABLE DELL LATITUDE	01/01/2011	243,79	1	243,79	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3519 - 2 MONITEURS ECRANS VIEWSONIC 24	01/01/2011	266,06	1	266,06	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3532/3533 - 2 MONITEURS LCD 22 POUCES	01/01/2011	267,74	1	267,74	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3539 - HP DC 7900 CMT	01/01/2011	428,87	1	428,87	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MECANIQUE 39 OUT+ BOITE 5 CASES 2050	23/09/2011	363,48	1	363,48	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3119 - RAYONNAGE LOCAL RADIO BOTT.	01/01/2011	879,77	4	879,77	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3325 - BALLON ECLAIRANT POWERMOON GMS	01/01/2011	2 093,00	6	2 093,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PAIRE CHANDELLES A GOUPILLES 2 CLASOMO68	27/09/2011	971,21	1	971,21	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3618 - DALLE TACTILLE + CELLULE	01/01/2011	2 699,61	9	2 699,61	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3630 - SCIE A RUBAN	01/01/2011	6 340,42	9	6 340,42	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3681 - COMPRESSEUR FACOM	01/01/2011	1 616,34	9	1 616,34	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	42 - CITERNE 10 000 LITRES STOCK SNCF	01/01/2011	343,01	0	0,00	343,01	0,00	-343,01	343,01
26/07/2019	982 - SALEUSE SCHMIDT ADAPTABLE	01/01/2011	4 041,60	0	0,00	4 041,60	0,00	-4 041,60	4 041,60
26/07/2019	1361 - ETRAVE SICOMETAL TRANSFORM.	01/01/2011	8 696,79	0	0,00	8 696,79	0,00	-8 696,79	8 696,79
26/07/2019	1455 - MARTEAU PIQUEUR MAO MEUDON	01/01/2011	1 069,46	0	0,00	1 069,46	0,00	-1 069,46	1 069,46
26/07/2019	1546 - GODET DE CURAGE	01/01/2011	2 205,82	0	0,00	2 205,82	0,00	-2 205,82	2 205,82
26/07/2019	1811 - CENTRALE HYDR.P.SCIE A CHAINE	01/01/2011	6 119,70	0	0,00	6 119,70	0,00	-6 119,70	6 119,70
26/07/2019	POSTE RADIO TALCO ER 04 E	01/01/2011	1 320,40	0	0,00	1 320,40	0,00	-1 320,40	1 320,40
26/07/2019	15 POSTES TALCO CS40EN	01/01/2011	22 374,60	0	0,00	22 374,60	0,00	-22 374,60	22 374,60
26/07/2019	15 POSTES TALCO CS40EN	01/01/2011	21 342,60	0	0,00	21 342,60	0,00	-21 342,60	21 342,60
26/07/2019	3 BASES CS40EN	01/01/2011	1 672,98	0	0,00	1 672,98	0,00	-1 672,98	1 672,98
26/07/2019	11 POSTES TALCO CS40EB	01/01/2011	17 190,25	0	0,00	17 190,25	0,00	-17 190,25	17 190,25
26/07/2019	2 CONSOLES BASE TALCO	01/01/2011	897,20	0	0,00	897,20	0,00	-897,20	897,20
26/07/2019	1798 - PURGEUR HYDRO JOLLY TYPE 1205	01/01/2011	653,07	0	0,00	653,07	0,00	-653,07	653,07
26/07/2019	2 TERMINAUX TERRAINS RS232	25/10/2011	3 707,60	10	2 960,00	747,60	0,00	-747,60	747,60
26/07/2019	2 COMBINAISONS DE PLONGEE-R M	24/11/2011	863,51	1	863,51	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
26/07/2019	BALAYEUSE MECANIQUE + PRESSE EQUERRE	25/11/2011	1 945,04	1	1 945,04	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PANNEAUX EN DIBON RESERVE MARINE	28/11/2011	806,70	1	806,70	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	DEBROUSSAILLEURE + 2 ASPI SOUFFLEURS	29/11/2011	1 590,01	1	1 590,01	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	DEBROUSSAILLEUSE ELECTRIQUE	29/11/2011	840,81	1	840,81	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	GROUPE ELECTROGENE	01/12/2011	4 053,93	10	3 240,00	813,93	0,00	-813,93	813,93
26/07/2019	VALISE OUTIL TECHNICIEN+ROULANTE CHANTIE	05/12/2011	809,07	1	809,07	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	DIAGNOSTIC RESERVOIR D'EAU-RIVESALTES	06/12/2011	4 782,80	0	0,00	4 782,80	0,00	-4 782,80	4 782,80
26/07/2019	CRIC HYDROPNEUMATIQUE 20T OH7020	06/12/2011	1 178,06	1	1 178,06	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PERFORATEUR + VISSEUSE ELECTRO	06/12/2011	1 471,08	1	1 471,08	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	BOUILLOUSES-OUTILLAGES ET MATERIEL	07/12/2011	1 721,80	10	1 376,00	152,15	0,00	-152,15	152,15
26/07/2019	2 SERVANTES JET + 1 SERVANTE ATELIER	05/01/2012	1 581,60	1	1 581,60	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2012 SITE RIVESALTES	30/01/2012	14 562,17	0	0,00	14 562,17	0,00	-14 562,17	14 562,17
26/07/2019	MISE EN PLACE CLIMATISATION A LA DS	14/02/2012	720,00	1	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	STORE BUREAU BANDES VERTICALES 180X215	14/02/2012	370,76	1	370,76	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	STORE BUREAU BANDES VERTICALES 300X1600	14/02/2012	471,22	1	471,22	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PANNEAU DIBON SENTIER SOUS MARIN	15/02/2012	405,44	1	405,44	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CHARGEUR GYSPACK	10/04/2012	1 287,69	1	1 287,69	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	VHF RADIO PORTABLE + VHF FIXE RADIO OCEA	21/05/2012	846,13	1	846,13	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 PANNEAUX DIBOND 400X400 MM IMPRIMES	24/05/2012	114,82	1	114,82	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PAULILLES-TONDEUSE HONDA IZY 46 D1SDE	20/06/2012	549,00	1	549,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ELINGUE CHAINE 2 BRANCHES 2.8T+ 2 DOUILL	09/07/2012	450,53	1	450,53	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 BOUILLOIRES SANS FIL ELECTRIQUE 1.2L	16/07/2012	120,45	1	120,45	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PROJ CHANTIER FLUO2X36W BALLAST ELE	03/10/2012	413,40	1	413,40	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	BASE RADIO + 2 PORTATIFS BOUILLOUSES	22/10/2012	2 250,19	1	2 250,19	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ECHELLE TRANSF T3-3.05x6.95 & CRIC ROULE	31/10/2012	588,95	1	588,95	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRONCONNUEUSE THERMIQUE -JM DUSERRE	13/11/2012	520,00	1	520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ENSEMBLE HYDRAULIQUE POUR PULVE -DUSERRE	13/11/2012	1 890,28	10	1 323,00	567,28	0,00	-567,28	567,28
26/07/2019	PONCEUSE "MAKITA" B06040-V DE RAHO	14/11/2012	441,32	1	441,32	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	POINT INFO BOUILLOUSES-ARMOIRE 197*100	06/12/2012	752,28	1	752,28	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PANNEAUX SIGNALETIQUE ROUTE OLIBA	07/12/2012	9 777,83	10	6 839,00	2 938,83	0,00	-2 938,83	2 938,83
26/07/2019	TRVX 2013 REGIE DES BUS RUE FAUVELLE	01/01/2013	1 407,99	1	1 407,99	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	VELO GT AGRESSOR	18/02/2013	299,00	1	299,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	VELO GIANT EXPRESSION W	28/02/2013	379,05	1	379,05	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 UNITES DE PUBLICATION NATIONAL	12/03/2013	322,92	1	322,92	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	52 VIDEOPROJECTEURS OPTOMA POUR COLLEGES	27/03/2013	23 655,97	1	23 655,97	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
26/07/2019	COLLEGE MARCEL PAGNOL-12 CONTENEURS 100L	28/05/2013	317,54	1	317,54	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	20 D-LINK 24 ET 10 DLINK 48 PORTS	29/05/2013	7 809,88	1	7 809,88	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRACEUR EPSON STYLUS PRO 11880	20/06/2013	11 222,07	3	11 222,07	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CONCEPTION EXPOSITION POUR PAULILLES	19/07/2013	2 700,00	3	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PERCEUSE VISSEUSE MAKITA / DIGUES BARRAG	19/07/2013	208,10	1	208,10	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CLE A CHOC ELECTRIQUE . W7 150EU-K2	19/09/2013	538,20	1	538,20	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CLE A CHOC ELECTRIQUE INGERSOLL RAND	19/09/2013	538,20	1	538,20	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	BOUILLOUSES-GPS + 2 BALISES SPOTS 2	08/10/2013	923,00	1	923,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	COFFRET MECHEs BURIN	21/10/2013	281,61	1	281,61	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	50 VIDEOPROJECTEURS OPTOMA EX302	28/10/2013	24 241,13	1	24 241,13	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	BOITE OUTILS COMPLETE	29/10/2013	290,54	1	290,54	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	MEULEUSE PNEUMATIQUE DIAM 125	20/11/2013	253,96	1	253,96	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	BOUILLOUSES-VITRINE RUTICULUS REF 4500	20/11/2013	265,64	1	265,64	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 STATIONS METEO+FLAMMES DE PLAGE+	27/11/2013	785,57	1	785,57	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	DECOUPEUR PONCEUR -	14/02/2014	345,85	1	345,85	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 VELOS REVEL LADY - 1 AGGRESSOR	17/02/2014	866,99	1	866,99	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ELINGUE 3M + ELINGUE 5M	20/03/2014	420,08	1	420,08	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CAISSE ENREGISTREUSE TPVSTAR BOUILLOUSE	01/07/2014	3 696,00	10	1 845,00	1 851,00	0,00	-1 851,00	1 851,00
26/07/2019	SOUFFLEUR EV MARQUE STIHL OR PDM	03/07/2014	420,01	1	420,01	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRONCONNEUSE THERMIQUE MARQUE STIHL PDM	03/07/2014	590,24	1	590,24	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	DEBROUSAILLEUSE PORTEE MARQUE STHL PDM	03/07/2014	909,74	1	909,74	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 TALKIE WALKIE 8 CANAUX+121	15/07/2014	307,20	1	307,20	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	M12232 2 SECHES MAINSTORNADE CHROME JVD	19/08/2014	794,50	1	794,50	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 COFFRET A OUTILS 91 OUTILS	30/09/2014	812,20	1	812,20	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ECHELLE TELESCOPIQUE BAMBOO	14/10/2014	291,60	1	291,60	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	STORE A BANDES VERTICALES HDEPT	16/10/2014	357,60	1	357,60	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	5 STORES VENITIENS ALU 90X130	28/10/2014	164,50	1	164,50	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRONCONNEUSE STHIL MS 261CM	07/11/2014	679,15	1	679,15	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	4 BARRIERES TP CHANTIER ROUGE BLANCHE	14/11/2014	105,60	1	105,60	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	SCIE PLONGEANTE AVEC RAIL 1200W	19/11/2014	905,00	1	905,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRONCONNEUSE TDA350+SCIE A TABLE DEWALT	05/12/2014	1 591,29	1	1 591,29	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	ASPIRATEUR LEMAN ASP255+	05/12/2014	1 279,29	1	1 279,29	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 VELOS ENCHANT GIANT	06/01/2015	1 077,01	1	1 077,01	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	STORE VENI ALU 25MM 80X180	24/02/2015	35,95	1	35,95	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
26/07/2019	2 CONTAINER CLASSE C - PORT VENDRES	06/03/2015	3 792,00	10	1 516,00	1 138,00	0,00	-1 138,00	1 138,00
26/07/2019	TRVX 2015 REGIE DES BUS RUE FAUVELLE	10/03/2015	9 823,73	20	1 473,00	8 350,73	0,00	-8 350,73	8 350,73
26/07/2019	STORE VENITIEN 25MM A CORDON L700 H1800	05/05/2015	234,00	1	234,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	STORE A BANDES VERTICALES L2100xH2250	04/06/2015	343,20	1	343,20	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CAISSE ENREGISTREUSE N° FT0301017	10/07/2015	3 588,00	10	1 432,00	2 156,00	0,00	-2 156,00	2 156,00
26/07/2019	PANNEAU SIGNALETIQUE DEFIBR.+ACCESSOIRES	17/08/2015	376,80	1	376,80	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	VELO GIANT BOULEVARD + ACCESSOIRES	24/08/2015	336,76	1	336,76	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PANNEAU SIGNAL AR P SUD 1260 AV.PANCHOT	31/08/2015	240,00	1	240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PERCEUSE VISEUSE+MARTEAU PERFO+	21/09/2015	2 809,10	1	2 809,10	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	CHARIOT ENTRETIEN	27/10/2015	399,36	1	399,36	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	PANNEAU BOND XXL VILLENEUVE DE LA RAHO	19/11/2015	114,00	1	114,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	JUMELLES KITE IBIS 10X42 ETUI	19/11/2015	714,00	1	714,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2016 REGIE DES BUS RUE FAUVELLE	01/01/2016	5 580,00	20	558,00	5 022,00	0,00	-5 022,00	5 022,00
26/07/2019	10 LECTEURS KAPELSE ES-KAP-AD	09/05/2016	4 571,28	1	4 571,28	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	4 STORES BLANC L200-H230 HOTEL DU DEPT	17/05/2016	202,03	1	202,03	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	STORE ENROULABLE ACCUEIL 1ER DISPENSAIRE	07/06/2016	19,90	1	19,90	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	STORE VENITIEN LAMES 25 BLC 1460H X 260L	07/06/2016	421,68	1	421,68	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	5 STORES ENROULABLES ACCUEIL DISPENSAIRE	09/06/2016	207,32	1	207,32	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	2 THERMOMETRES DIGITAUX	31/05/2016	734,40	1	734,40	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TOILE ANIMATION STREET ART	14/10/2016	300,00	0	0,00	300,00	0,00	-300,00	300,00
26/07/2019	T2017 REGIE DES BUS RUE FAUVELLE PERPIGN	02/01/2017	1 492,32	20	74,00	1 418,32	0,00	-1 418,32	1 418,32
26/07/2019	BAIGNOIRE BEBE A RECOUVREMENT BLANC	21/02/2017	858,00	1	858,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 BROUETTES HERCULE	12/05/2017	486,00	1	486,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	3 OTOSCOPES	06/11/2017	300,00	1	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							918 318,90	-28 160 999,21	
22/03/2019	RD900 PIPO DE ROTTERDAM PERPIGNAN	24/11/2017	8 256,00	3	0,00	8 256,00	8 256,00	0,00	8 256,00
22/03/2019	ELABORATION DU PLAN BRUIT ENVIRONNEMENT	31/07/2018	1 258,80	1	0,00	1 258,80	1 258,80	0,00	1 258,80
22/03/2019	DIAG HYDRAULIQUE+ETUDE AMGT-RD117-	02/08/2018	3 120,00	3	0,00	3 120,00	3 120,00	0,00	3 120,00
22/03/2019	RD900 PIPO ROTTERDAM	03/09/2018	8 484,00	3	0,00	8 484,00	8 484,00	0,00	8 484,00
22/03/2019	RD117 DEVIATION ESTAGEL (2)	28/09/2018	7 296,00	3	0,00	7 296,00	7 296,00	0,00	7 296,00
22/03/2019	PORT-VENDRES MESURES VIBRATION BASSIN	01/10/2018	7 279,20	3	0,00	7 279,20	7 279,20	0,00	7 279,20
22/03/2019	CEDAT-IMPL OUVRAGE+CPLT DOSSIER OUVRAGE	05/10/2018	1 860,00	3	0,00	1 860,00	1 860,00	0,00	1 860,00
22/03/2019	AIRE DE STATIONNEMENT PERPIGNAN	22/10/2018	1 018,68	1	0,00	1 018,68	1 018,68	0,00	1 018,68
22/03/2019	RD 914 PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT	23/10/2018	1 200,00	1	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
22/03/2019	ETUDE CONST ABRIS SEL AR SAILLAGOUSE	19/06/2018	1 080,00	1	0,00	1 080,00	1 080,00	0,00	1 080,00
22/03/2019	PRESTAT EMPRISES COL GYMNASE CABESTANY	13/09/2018	1 320,00	1	0,00	1 320,00	1 320,00	0,00	1 320,00
22/03/2019	RD114 INSPECTION DETAILLEE	23/10/2018	720,00	1	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
22/03/2019	SMOUV RD 617 VISITES TECHNIQUES DIGUES	06/11/2018	12 307,20	3	0,00	12 307,20	12 307,20	0,00	12 307,20
22/03/2019	PORT VENDRES SECURISATION DES SOUILLES	07/11/2018	6 000,00	3	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
22/03/2019	CEDAT-PRADES CARREFOUR RN116 - RD916	08/11/2018	2 178,00	3	0,00	2 178,00	2 178,00	0,00	2 178,00
22/03/2019	IDE VOUTES REYNES	27/09/2018	4 728,00	3	0,00	4 728,00	4 728,00	0,00	4 728,00
22/03/2019	RD29 ET 33 DIAG CHAUSSEE QUALITE RESIDUE	19/11/2018	3 572,40	3	0,00	3 572,40	3 572,40	0,00	3 572,40
22/03/2019	DIAG AMIANTE AVT TRVX MUSEE ECOLE C.PONS	20/11/2018	555,00	1	0,00	555,00	555,00	0,00	555,00
22/03/2019	RD81 CONTROLE OUVRAGE D'ART ARGELES	28/05/2018	1 440,00	1	0,00	1 440,00	1 440,00	0,00	1 440,00
22/03/2019	VISITES TECHNIQUE DIGUES DE LA TET	30/08/2018	7 074,72	3	0,00	7 074,72	7 074,72	0,00	7 074,72
22/03/2019	CEDAT-RD4A AYGUATEBIA TALAU-RD4C ANALYSE	23/11/2018	1 029,12	1	0,00	1 029,12	1 029,12	0,00	1 029,12
22/03/2019	RD27C ANALYSE STABILITE DEBLAIS	29/11/2018	1 029,12	1	0,00	1 029,12	1 029,12	0,00	1 029,12
22/03/2019	RD914 ANIMATION FONCIERE (2)	03/12/2018	1 650,00	3	0,00	1 650,00	1 650,00	0,00	1 650,00
22/03/2019	CEDAT COORDINATION SECURITE ET PROTECT°	06/12/2018	140,34	1	0,00	140,34	140,34	0,00	140,34
22/03/2019	CEDAT REPERAGE FIBRES AMIANTE (2)	07/12/2018	2 355,01	3	0,00	2 355,01	2 355,01	0,00	2 355,01
25/04/2019	POMPAGE CURAGE ET HYDROCURAGE STEP EEM	16/11/2007	3 946,80	0	0,00	3 946,80	0,00	-3 946,80	3 946,80
26/04/2019	ETUDES LGV MONTPELLIER PERPIGNAN	12/07/2012	0,00	3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/04/2019	FS13001689 CONV 1000126 3EME ACPTE	25/09/2013	0,00	3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/04/2019	LGV MONTPELLIER PERPIGNAN	02/06/2014	0,00	3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/04/2019	LGV MONTPELLIER PERPIGNAN	16/12/2014	0,00	3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02/05/2019	DIAGNOSTIC EEM EAU POTABLE EAUX USEES	29/10/2018	32 821,50	3	0,00	32 821,50	32 821,50	0,00	32 821,50
04/06/2019	SUBVENTIONS 2004 ARTICLE 20413	31/12/2004	496 062,00	15	496 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SUBVENTIONS 2004 ARTICLE 20414	31/12/2004	17 249 004,31	15	17 249 004,31	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SUBVENTIONS 2004 ARTICLE 20415	31/12/2004	45 277,80	15	45 277,80	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SUBVENTIONS 2004 ART 20417 MODIFIE204178	31/12/2004	1 563 369,42	15	1 563 369,42	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SUBVENTIONS 2004 ARTICLE 20418	31/12/2004	972 450,89	15	972 450,89	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SUBV 2004 ART 20417/8 IMPACT ANT 2004	01/01/2004	250 097,60	15	250 097,60	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SUBV 2004 ART 20418 IMPACT ANT 2004	01/01/2004	57 065,37	15	57 065,37	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MARCHE 12307 MARCHE SECURISATION	30/05/2013	7 174,80	3	7 174,80	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MARCHE SECURISATION 12307	30/05/2013	6 850,00	3	6 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MARCHE 1230 DIAG MARCHE SECURISATION	30/07/2013	4 831,84	3	4 831,84	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MARCHE 12308	30/07/2013	6 725,00	3	6 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MARCHE 12305	30/07/2013	3 468,40	3	3 468,40	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
04/06/2019	MARCHE 12305	30/07/2013	7 490,00	3	7 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SECURISATION EDIFICES CANTON SAILLAGOUSE	30/07/2013	8 958,04	3	8 958,04	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SECURISATION EDIFICES CANTON MILLAS	01/08/2013	1 599,92	3	1 599,92	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SECURISATION DES EDIFICES/OBJETS CULTES	06/09/2013	2 188,88	3	2 188,88	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MO SECURISATION EDIFICES ET OBJETS	13/09/2013	5 831,39	3	5 831,39	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MO SECURISATION EDIFICES ET OBJET MILLAS	04/07/2014	7 231,05	3	7 231,05	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MO SECURISATION EDIFICES ET OBJET SAILLA	28/11/2014	26 790,40	3	26 790,40	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MARCH 11158	12/12/2014	8 740,32	3	8 740,32	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SUB 20421 PERSONNES DROIT PRIVE 5 ANS	31/12/2014	273 210,27	5	273 210,27	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SUB 204121 REGIONS 5 ANS	31/12/2014	412 101,00	5	412 101,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SUB 204131 DEPARTEMENT 5 ANS	31/12/2014	196 076,27	5	196 076,27	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SUB 204141 COMMUNES/INTERCO 5 ANS	31/12/2014	823 132,39	5	823 132,39	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SUB 204181 ORGANISMES PUBLICS 5 ANS	31/12/2014	262 685,46	5	262 685,46	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SUB 204421 EQUIPEMENT NATURE 5 ANS	31/12/2014	11 521,60	5	11 521,60	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SUB 2041781 ETS PUBLICS LOCAUX 5 ANS	31/12/2014	65 682,52	5	65 682,52	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	DIGUES AGLY-INSPECTION DE CANALISATIONS	09/07/2015	15 102,00	3	15 102,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	FI AVIS ATTRIBUTION MARCHE RD INFRASTRUC	10/11/2015	360,00	1	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	DIGUES AGLY-ACTUALISATION DU DIAGNOSTIC	08/12/2015	6 558,00	3	6 558,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	ETUDE DIAGNOSTIC ANSE GERBAL PORT VENDRE	09/03/2016	19 140,00	3	19 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	ELABORATION SCHEMA DEPART AMELIOR ACCESS	20/04/2016	41 760,00	3	41 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	DOSSIER CNPN ESPECES TERRESTRE QUAI DEZO	02/05/2016	2 025,00	3	2 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	PORT VENDRES ENFOUISSEMENT RESEAUX	11/05/2016	2 896,48	3	2 896,48	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	PORT- VENDRES LEVE TOPO DU TREMIES	23/05/2016	1 500,74	3	1 500,74	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	CONSEIL ET ASSIST GEOTECHNIQUE RD ET INF	25/09/2017	0,30	1	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	PORT VENDRES MISSION INTERPRETARIAT	07/11/2017	495,00	1	495,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	RD117 ETUDES MAURY MAS CAMPS	20/11/2017	1,98	1	1,98	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	RD914 MISSION CONSEIL ASSISTANCE GEOTECH	05/02/2018	9,12	1	9,12	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	DIAG MATERIAUX MOULIN ANSIGNAN	30/01/2018	648,00	1	648,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	DIAG MATERIAUX MOULIN ANSIGNAN	27/03/2018	1 188,00	1	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MARCHE 12307 MARCHE SECURISATION	30/04/2019	2 391,00	1	2 391,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
04/06/2019	MARCHE SECURISATION 12307	02/05/2019	2 283,00	1	2 283,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	M1230 DIAG MARCHE SECURISATION	02/05/2019	1 610,00	1	1 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MARCHE 12308 ANCIEN N° IMMO P13FE00683	02/05/2019	2 241,00	1	2 241,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MARCHE 12305 ANCIEN N° IMMO P13FE00684	02/05/2019	1 156,00	1	1 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MARCHE 12305 ANCIEN N° IMMO P13FE00685	02/05/2019	2 496,00	1	2 496,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SECURISATION EDIFICES CANTON SAILLAGOUSE	02/05/2019	2 986,00	1	2 986,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SECURISATION EDIFICES CANTON MILLAS	02/05/2019	533,00	1	533,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	SECURISATION DES EDIFICES/OBJETS CULTES	02/05/2019	729,00	1	729,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MO SECURISATION EDIFICES ET OBJETS	02/05/2019	1 943,00	1	1 943,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MO SECURISATION EDIFICES ET OBJET MILLAS	02/05/2019	2 410,00	1	2 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MO SECURISATION EDIFICES ET OBJET SAILLA	02/05/2019	8 930,00	1	8 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/06/2019	MARCHE 11158 ANCIEN N° IMMO P14FE01215	02/05/2019	2 913,00	1	2 913,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AV SCREG/COLAS M11021	10/05/2011	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AV M11022 EUROVIA ESPACE PIETONNIER	07/06/2011	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA RESTRUCTURATION EXTENSION COL THUIR	06/12/2011	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M11034 CEGELEC RENOV SANITAIRES	18/08/2011	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M11296 CEGELEC SUD OUEST	02/08/2012	0,00	0	0,00	-7 131,81	0,00	7 131,81	-7 131,81
28/06/2019	AVA M13305 COLAS/RAZEL/BEC RD900	25/11/2013	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M12118 GAUTHIER MACONNERIE OUVRAGES	06/12/2013	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M13396 COLAS MM CREAT/MODIF/ENTRETI	10/02/2014	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	M13402 LE FOLL TP STRUCTURE VOIRIE 3 LOT	09/04/2014	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	M13403 LE FOLL TP STRUCTURE VOIRIE 3 LOT	09/04/2014	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	M14063 COLAS MED RESTRUCTURAT° AR LLUPIA	12/05/2014	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	M14206 RD117 COLAS MM ESTAGEL MAURY	07/08/2014	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AV M14307 GRPT EUROVIA/PULL BOULOU CER	22/10/2014	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AV M14304 GRPT EUROVIA/PULL RD612 MIL/TH	22/10/2014	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M14294 ROCADE OUEST SECTION CENTRE	21/11/2014	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M14344 RD914 AMENAGMT VOIE THEZA	27/11/2014	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AV ANTOINE ESPACE VERT M14291	13/01/2015	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AV CEGELEC M15077 CLOS COUV COLL PONS	21/04/2015	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AV CEGELEC M15041 MODIF AL GARE MARITIME	21/04/2015	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AV IMTM - M15030 - ETALS PECHEURS PORT	25/06/2015	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
28/06/2019	AV GPT EUROVIA/PULL- M 15134	10/08/2015	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M15179 RD900 ROCADE OUEST SECT°CENTR	22/09/2015	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M15296 COLAS MM CIVALE AR SAILLAGOUS	09/10/2015	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M15299 DASSE AR PERPIGNANARGELESTHUI	09/10/2015	12 600,00	0	0,00	12 600,00	0,00	-12 600,00	12 600,00
28/06/2019	AVA M15263 LOT 1 RODRIGUES BIZEUL	15/10/2015	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M15264 LOT 2 RODRIGUES BIZEUL	15/10/2015	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M15290 AER DIPOSITIF RETENUE RD9/11	20/11/2015	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M15339 GAUTHIER ECM TRVX MACONNERIE	27/11/2015	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M15298 DASSE TRVX TERRASSEMENT RD	27/11/2015	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M15397 GPT RAZEL BEC DASSE ADEP	01/12/2015	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M15352 GPT EUROVIA PULL SOGEA SUD	08/12/2015	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16003 GPT SOGEA / RAZEL /FONDEVILLE	19/01/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16035 RD117 GPT EUROVIA/PULL	29/03/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16029 ITCRESTRUCTURAT° ATELIER MECA	21/04/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16106 EUROVIA MED DISPOSITIF SECURI	02/06/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M15280 COLLEGE ST ESTEVE	23/06/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	M16194 GRPT GUINTOLI NGE GENIE CIVIL	07/07/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16112 R ETAT CLOS COUV COLL RIVES	10/08/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16229 EUROVIA MEDITERRANEE	10/08/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16171 INSTAL THERMIQUE ST PAUL	22/08/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16295 COLAS MIDI MEDITERRANEE RD612	29/09/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M15296 COLAS MM TRVX TERRASSEMENT	11/10/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16299 COLAS MM RD118 PISTE CYCLABLE	13/10/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16300 COLAS MM RD118 CREAT° PISTE	14/10/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16115 SECURISAT° CANALISAT° DIGUES	14/11/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16443 EUROVIA CREAT° MODIFICAT°	03/02/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16442 COLAS CREAT° MODIFICAT° VOIRI	24/02/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M1700025 AXIMUM ETS GENIE CIVIL	03/04/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16455 TRVX RESTAURAT° DEMI LUNE CRC	04/04/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16444 COLAS MM ESPACE PIETONNIER	04/05/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16106 EUROVIA MED 2EME PERIODE	15/05/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA GPT COLAS MALET RD900 ROCADE OUEST	21/06/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
28/06/2019	AVA M1700235 EUROVIA LR PULL RD900	18/07/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M1700195 EUROVIA LR/PULL/SOGEA SUD	31/07/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M1700201-GPT COLAS MM/CAMINAL RD117	23/08/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	M1700296 RD37A COLAS MIDI MEDITERRANEE	05/10/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M1700373 COLAS MM RD612 AMGT MILLAS	19/10/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M1700224 EUROVIA PULL RD117 ESTAGEL	19/10/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M15296 COLAS M/CENTRE CIVALE 3EME	20/10/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AV EUROVIA PULL SOGEA M1700354 RD900	26/10/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	M1700392 GPT RAZEL-BEC-SOGEA-FONDEVILLE-	14/11/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA RD37A DEVIATION VILLEMOLAQUE	15/06/2018	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2019	AVA M16106 REALISATION DISPOSITIFS	15/06/2018	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24/07/2019	SUBVENTIONS 2004 ARTICLE 20411	31/12/2004	1 165 214,73	15	1 165 214,73	0,00	0,00	0,00	0,00
24/07/2019	SUBVENTION EQUIPEMENT A REGULARISER	31/12/2011	16 682,88	1	16 682,88	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2007 AGENCE ROUTIERE PERPIGNAN	31/12/2007	13 960,00	20	13 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2019	TRVX 2008 AGENCE ROUTIERE PERPIGNAN NORD	01/01/2008	18 570,00	20	18 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/08/2019	SECURISATION DIGUES DE L'AGLY (2)	17/10/2016	23 874,00	3	0,00	23 874,00	23 874,00	0,00	23 874,00
30/08/2019	ETUDES DIGUES AGLY MARITIME SCENARIO 2	25/10/2016	11 760,00	3	0,00	11 760,00	11 760,00	0,00	11 760,00
30/08/2019	SIMULATION HYDRAULIQUE DIGUES AGLY	28/11/2016	8 940,00	3	0,00	8 940,00	8 940,00	0,00	8 940,00
30/08/2019	DIGUES DE L AGLY CONFORMITE FAUNE FLORE	02/05/2017	39 697,78	3	0,00	39 697,78	39 697,78	0,00	39 697,78
30/08/2019	DIGUES SIMULAT° HYDRAULIQUE RESTAURAT°	15/05/2017	60 927,46	3	0,00	60 927,46	60 927,46	0,00	60 927,46
30/08/2019	DIGUES ETUDE DE RENATURATION	31/07/2017	8 264,40	3	0,00	8 264,40	8 264,40	0,00	8 264,40
30/08/2019	DIGUES AGLY DEROGATION ESPECES PROTEGEES	10/01/2018	22 045,20	3	0,00	22 045,20	22 045,20	0,00	22 045,20
30/08/2019	DIGUES ETUDES RENATURATION BERGES	11/01/2018	16 130,20	3	0,00	16 130,20	16 130,20	0,00	16 130,20
30/08/2019	DIGUES ETUDES IMPACT ET REALISATION DOSS	21/03/2018	39 051,65	3	0,00	39 051,65	39 051,65	0,00	39 051,65
30/08/2019	DIGUES AGLY ETUDES HYDRAULIQUE	11/04/2018	25 353,37	3	0,00	25 353,37	25 353,37	0,00	25 353,37
30/08/2019	LEVES PROFILS DU FLEUVE DIGUES DE L'AGLY	12/04/2018	4 857,30	1	0,00	4 857,30	4 857,30	0,00	4 857,30
30/08/2019	SECURISAT° DIGUE DEVOIEMENT LIGNE ELEC	27/09/2018	36 000,00	3	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00
30/08/2019	DIGUES ETUDES AUTORISATION ENVIRONNEMENT	18/10/2018	18 570,00	3	0,00	18 570,00	18 570,00	0,00	18 570,00
30/08/2019	LEVES TOPOGRAPHIQUES DIGUES AGLY	16/04/2019	534,00	1	0,00	534,00	534,00	0,00	534,00
01/10/2019	SUBV 2004 ART 20414 IMPACT ANT 2004	01/01/2004	1 424 937,81	15	1 424 937,81	0,00	0,00	0,00	0,00
14/10/2019	COLLEGE Elne "Paul Langevin"	01/01/2003	3 525 143,16	0	0,00	3 525 143,16	0,00	-3 525 143,16	3 525 143,16
14/10/2019	TRAVAUX COLLEGE ELNE	04/02/2004	220 281,88	20	165 210,00	55 071,88	0,00	-55 071,88	55 071,88
14/10/2019	TRVX 2005 COLLEGE ELNE PAUL LANGEVIN	10/01/2005	224 224,55	20	156 954,00	67 270,55	0,00	-67 270,55	67 270,55

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
14/10/2019	FRAIS D'ETUDES DIVERS	01/01/2003	24 058 185,50	0	0,00	24 058 185,50	0,00	-24 058 185,50	24 058 185,50
14/10/2019	TRVX 2006 COLLEGE ELNE PAUL LANGEVIN	06/01/2006	68 454,94	20	44 486,00	23 968,94	0,00	-23 968,94	23 968,94
14/10/2019	TRVX 2007 COLLEGE ELNE PAUL LANGEVIN	01/01/2007	201 828,03	20	111 001,00	90 827,03	0,00	-90 827,03	90 827,03
14/10/2019	TRVX 2008 COLLEGE ELNE PAUL LANGEVIN	01/01/2008	66 864,04	20	36 773,00	30 091,04	0,00	-30 091,04	30 091,04
14/10/2019	TRVX 2009 COLLEGE ELNE PAUL LANGEVIN	06/01/2009	424 935,35	20	212 460,00	212 475,35	0,00	-212 475,35	212 475,35
14/10/2019	TRVX 2010 COLLEGE ELNE PAUL LANGEVIN	25/06/2010	50 961,74	20	22 932,00	28 029,74	0,00	-28 029,74	28 029,74
14/10/2019	TRVX 2011 COLLEGE ELNE PAUL LANGEVIN	02/01/2011	10 600,27	20	3 710,00	6 890,27	0,00	-6 890,27	6 890,27
14/10/2019	M09165-MO CONFORMITE ASCENSEURS ET	17/06/2011	1 156,24	1	1 156,24	0,00	0,00	0,00	0,00
14/10/2019	M09165-MO CONFORMITE ASCENSEURS-COLLEGES	11/07/2011	300,38	1	300,38	0,00	0,00	0,00	0,00
14/10/2019	CONTROLE MATERIAUX AMIANTE COL ELNE	07/11/2011	418,60	1	418,60	0,00	0,00	0,00	0,00
14/10/2019	TRVX 2012 COLLEGE ELNE PAUL LANGEVIN	01/01/2012	14 909,82	20	4 470,00	10 439,82	0,00	-10 439,82	10 439,82
14/10/2019	TRVX 2013 COLLEGE ELNE PAUL LANGEVIN	01/01/2013	24 872,52	20	6 215,00	18 657,52	0,00	-18 657,52	18 657,52
14/10/2019	TRVX 2014 COLLEGE PAUL LANGEVIN ELNE	02/01/2014	7 989,92	20	1 596,00	6 393,92	0,00	-6 393,92	6 393,92
14/10/2019	TRVX 2014 COLLEGE ELNE BIS	02/01/2014	1 893,00	20	470,00	1 423,00	0,00	-1 423,00	1 423,00
14/10/2019	TRVX 2015 COLLEGE PAUL LANGEVIN ELNE	02/01/2015	19 801,17	20	2 970,00	16 831,17	0,00	-16 831,17	16 831,17
14/10/2019	TRVX 2016 COLLEGE PAUL LANGEVIN ELNE	01/01/2016	4 016,59	20	400,00	3 616,59	0,00	-3 616,59	3 616,59
08/11/2019	OPHLM - Remboursement avance - N° 286	01/01/2003	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/11/2019	CAUTION BUREAUX 2 QUAI SADI CARNOT	01/01/2003	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/11/2019	CAUTION LOCAL 7-9 RUE E. ZOLA-PERPIGNAN	01/01/2003	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/11/2019	PRET ASS SERVICES AIDE DOMICILE ROUSSILL	22/07/2014	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/11/2019	DEPOT GAR VILLA 4 RUE COPPEE PERPIGNAN	26/11/2014	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/11/2019	PRÊT ASSOCIATION VIVRE ET SOURIRE	01/12/2014	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/11/2019	DEPOT GARANTIE 51 AV GAL DE GAULLE PERP	25/01/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/11/2019	DEPOT GARANTIE 21 BIS RUE SAUVY CANET	22/03/2016	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/11/2019	AVANCE SCOOTER ZELDIN NATHANAEL	03/02/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/11/2019	AVANCE SCOOTER FERNANDEZ ANGEL	10/12/2018	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21/11/2019	VELOURTE PORT VENDRES LEVE TOPO	26/07/2017	3 338,24	3	0,00	3 338,24	3 338,24	0,00	3 338,24
21/11/2019	RD39 TOULOUGES GIRATOIRE PRESTATION TOPO	23/01/2018	5 191,92	3	0,00	5 191,92	5 191,92	0,00	5 191,92
21/11/2019	PORT VENDRES ETUDES GRAND NACRES	07/05/2018	14 256,00	3	0,00	14 256,00	14 256,00	0,00	14 256,00
21/11/2019	PRELEVEMENTS ET ANALYSE EAU CARAMANY	25/05/2018	3 474,73	3	0,00	3 474,73	3 474,73	0,00	3 474,73
21/11/2019	QUAI DEZOUMS ETUDE AIRE CAMPING CARS	25/10/2018	793,39	1	0,00	793,39	793,39	0,00	793,39
21/11/2019	ETUDES BATHYMETRIE QUAI DEZOOM	25/10/2018	5 199,60	3	0,00	5 199,60	5 199,60	0,00	5 199,60
21/11/2019	DIAGNOSTIC AMIANTE QUAI DEZOOM	09/11/2018	790,00	1	0,00	790,00	790,00	0,00	790,00
21/11/2019	ETUDES AIRE DE COVOITURAGE PRADES	14/11/2018	1 102,80	1	0,00	1 102,80	1 102,80	0,00	1 102,80
21/11/2019	ETUDE DE FAISABILITE PREAU COL ST ANDRE	06/03/2018	9 619,20	3	0,00	9 619,20	9 619,20	0,00	9 619,20
21/11/2019	ETDE FAISABILITE REAMENAGT LOCAUX	10/10/2018	19 080,01	3	0,00	19 080,01	19 080,01	0,00	19 080,01

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
21/11/2019	PORT VENDRES ETUDES DES GRANDES NACRES	03/12/2018	14 256,00	3	0,00	14 256,00	14 256,00	0,00	14 256,00
21/11/2019	ANNONCE LEGALE PORT VENDRES	14/01/2019	13 288,27	3	0,00	13 288,27	13 288,27	0,00	13 288,27
21/11/2019	RD 914 TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET MISE	16/01/2019	15 470,00	3	0,00	15 470,00	15 470,00	0,00	15 470,00
21/11/2019	RD118 LA LLAGONE CABANASSE ELARGISSEMENT	17/01/2019	4 736,63	3	0,00	4 736,63	4 736,63	0,00	4 736,63
21/11/2019	RD13-RD115 ANALYSE STABILITE TALUS	22/01/2019	2 067,60	3	0,00	2 067,60	2 067,60	0,00	2 067,60
21/11/2019	ATTESTAT PERMIS CONSTRUCT CLIC ARGELES	15/01/2019	1 200,00	1	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00
21/11/2019	PORT-VENDRES DOSSIER COMPL DEROCTAGE	29/01/2019	2 400,00	3	0,00	2 400,00	4 800,00	2 400,00	2 400,00
21/11/2019	RD117 CONTOURNEMENT ESTAGEL ETUDE HYDROL	08/02/2019	34,68	1	0,00	34,68	34,68	0,00	34,68
21/11/2019	RD118 PUYVALADOR ETUDE ROUTIERE	11/02/2019	728,53	1	0,00	728,53	728,53	0,00	728,53
21/11/2019	VISA DES ETUDES D'EXECUTION VELITTORALE	31/01/2019	1 800,00	3	0,00	1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00
21/11/2019	DISPOSITIF SECURITE BETON RD	22/01/2019	752,63	1	0,00	752,63	752,63	0,00	752,63
21/11/2019	RD619 LESQUERDE ETDS FONC HYDRO	18/02/2019	1 080,00	1	0,00	1 080,00	1 080,00	0,00	1 080,00
21/11/2019	LEVE TOPO REQUALIFICAT° QUAI DEZOUMS	04/03/2019	2 260,80	3	0,00	2 260,80	2 260,80	0,00	2 260,80
21/11/2019	CALCULS CUBATURE PV LEVES BATHYMETRIQUE	12/02/2019	522,00	1	0,00	522,00	522,00	0,00	522,00
21/11/2019	MISSION COORDINATION SECURITE PROTECT°	13/03/2019	2 821,03	3	0,00	2 821,03	2 821,03	0,00	2 821,03
21/11/2019	REPERAGE AMIANTE ET HAP DS ENROBES INFRA	15/03/2019	10 317,52	3	0,00	10 317,52	10 317,52	0,00	10 317,52
21/11/2019	3 LEVES BATHYMETRIQUES	19/03/2019	16 200,38	3	0,00	16 200,38	16 200,38	0,00	16 200,38
21/11/2019	ANIMATION CONCERTATION CITOYENNE PPI	04/04/2019	227 640,00	3	0,00	227 640,00	227 640,00	0,00	227 640,00
21/11/2019	ETUDE HYDRAULIQUE ASSAINISSEMENT RD612A	05/04/2019	4 320,00	3	0,00	4 320,00	4 320,00	0,00	4 320,00
21/11/2019	RD33 REFECTION DE CHAUSSEES	05/04/2019	1 660,49	3	0,00	1 660,49	1 660,49	0,00	1 660,49
21/11/2019	DEBROUSSAILLAGE ENCODE DES OUVRAGES ART	18/02/2019	234,08	1	0,00	234,08	234,08	0,00	234,08
21/11/2019	CEDAT-HM-RD612-LEVEE TOPO SORTIE GIRA-	18/04/2019	3 480,00	3	0,00	3 480,00	3 480,00	0,00	3 480,00
21/11/2019	INSPECTIONS FONDATIONS ROCHEUSE OUVRAGES	24/04/2019	12 405,96	3	0,00	12 405,96	12 405,96	0,00	12 405,96
21/11/2019	REALISATION DE LEVES TOPO ESTAVAR RD33	24/04/2019	1 384,08	1	0,00	1 384,08	1 384,08	0,00	1 384,08
21/11/2019	AVIS TECHNIQUE SOLIDITE BATIMENT	11/02/2019	960,00	1	0,00	960,00	960,00	0,00	960,00
21/11/2019	AUDIT CHRONOGESTOR VHA PRE MIGRATION	26/04/2019	16 416,00	1	0,00	16 416,00	8 208,00	-8 208,00	16 416,00
21/11/2019	CREATION MODIF ET ENTRETIEN STRUCTURE	06/05/2019	6 272,99	3	0,00	6 272,99	6 272,99	0,00	6 272,99
21/11/2019	RD914 BANYULS CERBERE CONCEPTION	07/05/2019	0,74	1	0,00	0,74	0,74	0,00	0,74
21/11/2019	MOE CONTINUITE ECOLOGIQUE RD33 ESTAVAR	07/05/2019	0,00	3	0,00	0,00	9 539,26	9 539,26	0,00
21/11/2019	RELEVÉ TOPO RD91 VILLENEUVE DE LA RAHO	01/04/2019	1 419,00	1	0,00	1 419,00	1 419,00	0,00	1 419,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
21/11/2019	18PVETDES-RESTITUTION PLAN 3D	28/03/2019	2 868,00	3	0,00	2 868,00	2 868,00	0,00	2 868,00
21/11/2019	DEVIATION PAULILLES	13/06/2019	2 182,83	3	0,00	2 182,83	2 182,83	0,00	2 182,83
21/11/2019	ÉTUDE DE SOL EXTENTION CAMUS	08/04/2019	3 744,00	3	0,00	3 744,00	3 744,00	0,00	3 744,00
21/11/2019	ETUDES SPECIFIQUES DE DANGER EN 3D	28/06/2019	4 752,00	3	0,00	4 752,00	4 752,00	0,00	4 752,00
21/11/2019	PORT VENDRES CALCUL CUBATURE	12/06/2019	321,98	1	0,00	321,98	321,98	0,00	321,98
21/11/2019	RD117 RELEVÉ TOPO ST PAUL DE FENOUILLET	15/07/2019	1 608,00	3	0,00	1 608,00	1 608,00	0,00	1 608,00
21/11/2019	RD118 PRESTA TOPO+FONCIERES RD OUVRAGE	22/07/2019	830,26	1	0,00	830,26	830,26	0,00	830,26
21/11/2019	ÉTUDE DE SOL POUR LA CONSTRUCTION	13/08/2019	1 056,00	1	0,00	1 056,00	1 056,00	0,00	1 056,00
21/11/2019	ETDE AMÉLIORATION ACOUSTIQUE RÉFECTOIRE	22/05/2019	1 368,00	1	0,00	1 368,00	1 368,00	0,00	1 368,00
21/11/2019	MAS LARRIEU ARGELES LA VELITTORALE	12/09/2019	8 743,10	3	0,00	8 743,10	8 743,10	0,00	8 743,10
21/11/2019	RD39 CARREFOUR ACCES SECOURS	01/03/2019	362,94	1	0,00	362,94	362,94	0,00	362,94
21/11/2019	CEDAT-HM-PRESTATION TOPO RD6 VILLEFRANCH	17/09/2019	849,50	1	0,00	849,50	849,50	0,00	849,50
21/11/2019	RANDO DIAGNOSTIC ÉCOLO PASSERELLE TIROUN	18/09/2019	4 860,00	3	0,00	4 860,00	4 860,00	0,00	4 860,00
21/11/2019	RD916 ELARGISSEMENT PONT AGLY LESQUERDE	19/09/2019	1 080,00	1	0,00	1 080,00	1 080,00	0,00	1 080,00
21/11/2019	RD117 ETDES ARCHITECTURALE ESTAGEL DEVIA	20/09/2019	3 159,84	3	0,00	3 159,84	3 159,84	0,00	3 159,84
21/11/2019	ETUDES ENVIRONNEMENTALES ROUTES DEPARTEM	24/07/2019	7 247,44	3	0,00	7 247,44	7 247,44	0,00	7 247,44
21/11/2019	CEDAT-HM-STABILITE DU DEBLAI RD115 MONTF	27/09/2019	1 920,00	3	0,00	1 920,00	1 920,00	0,00	1 920,00
21/11/2019	RD81 CONTROLE OUVRAGE D'ART ARGELES	01/10/2019	2 880,00	3	0,00	2 880,00	2 880,00	0,00	2 880,00
29/11/2019	AVANCES COLLEGE JEAN MOULIN PERPIGN	09/01/2006	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/11/2019	AVANCES	31/12/2005	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/11/2019	M07302-EA1-AV FORF-RD900 AMGT NORD	03/10/2007	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/11/2019	AVA ROUSSILLON AMENAGEMENTCENTRALE VINCA	01/02/2011	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/11/2019	AVA CONST POISSONNERIE PV ROUSS AMENAGT	26/12/2011	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/11/2019	AVA SPL REQUALIFICATION EEM1	13/05/2014	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/11/2019	AV REQUALIFICATION EEM2	09/08/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/12/2019	AVA M15298 DASSE TRVX TERRASSEMENT RD	09/11/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	AVA M11282 SECURITE METAL + BOIS METAL	05/12/2011	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	AVA M12046 RESTRUCT+EXTENSION COLL THUIR	30/05/2012	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	T2017 SITE EX DDE PERPIGNAN NORD	13/01/2017	0,00	20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	AVA M15299 3P DASSE AR PERPIGNAN THUIR	13/11/2017	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
31/12/2019	AVA SPL TOITURES PHOTOVOLTAIQUES	14/06/2018	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	AVA M18228 CEGELEC REMISE ETAT CLOS	10/07/2018	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	AVA M1800542 ENDUITS SUPERFICIELS+ENROBE	01/10/2018	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	M1800571 EUROVIA LR RD914 AMNGT BANYULS	12/10/2018	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	AVA M1800616 COLAS MM RD612 AMGT MILLAS	05/11/2018	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	M1800733 COLAS MM RD INFRASTRUCTURES	04/03/2019	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	AVA M1900253 EUROVIA LR RD INFRASTRUCTUR	28/05/2019	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	AV M1900313 RODRIGUES BIZEUL TRX ENT PRM	07/08/2019	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	2 KAKEMONOS	08/11/2019	0,00	1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(2) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(3) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B9.3

Pour mémoire

Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	2 257 601,00
--------------	-----------------------------------------	--------------

Produit des cessions

Réalisations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 337 850,49
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	1 300 737,38

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – ENTREES	B10.1

ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)

Modalité et date d’acquisition	Désignation du bien	N°d’inventaire	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d’amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – SORTIES	B10.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d’entrée	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l’exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l’exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l’article L. 300-5 du code de l’urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l’exercice par le concessionnaire d’aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu’elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s’il s’agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – BATIMENTS SCOLAIRES	B11.1

Bâtiments scolaires et administratifs (1)

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Autres			0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – CONSTRUCTIONS	B11.2

Constructions, installations et agencements (hors bâtiments scolaires) (1)

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL			0,00		0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles		0,00		0,00	0,00	0,00
	Autres		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – MATERIELS ET OUTILLAGES	B11.3

Installations techniques, matériels et outillages en cours d'amortissement (1)

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	B11.4

Autres immobilisations corporelles (1)

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	B11.5

Immobilisations incorporelles (1)

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortis- sement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – PARTICIPATIONS	B11.6

Participations et créances rattachées à des participations

Organisme dans lequel la participation est prise	Date délibération	Valeur acquisition	Observations (1)
TOTAL		0,00	
261 - Titres de participation		0,00	
266 – Autres formes de participation		0,00	

(1) Indiquer par exemple si une provision a été constituée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS –AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	B11.7

Autres immobilisations financières

Nature de l'immobilisation financière	Date délibération	Valeur acquisition	Observations (1)
TOTAL		0,00	
271 - Titres immobilisés (droit de propriété)		0,00	
272 – Titres immobilisés (droit de créances)		0,00	
276 –Autres créances immobilisées		0,00	

(1) Indiquer par exemple si une provision a été constituée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B12

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	590 592,73	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	16 821,95	
60633	Fournitures de voirie	534 059,18	
6135	Locations mobilières	0,00	
615221	Entretien réparations Bâtiments publics	39 711,60	
012	Charges de personnel et frais assimilés	246 876,61	
641	Rémunération du personnel	246 876,61	
72	Travaux en régie		837 469,34
722	<i>Production immobilisée immobilisations corporelles</i>		837 469,34
TOTAL GENERAL		837 469,34	837 469,34

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	837 469,34
2312	Terrains	0,00
231351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions. Bâtiments publics	37 445,44
23151	Installations, matériel et outillages techniques. Réseaux de voirie	769 530,27
23157	Matériel et outillage technique	0,00
231735	Immo reçues au titre d'une mise à dispo. Installations générales, agencements, aménagement des	27 363,43
23181	Autres immo corporelles. Installations géné. agencements & aménagements divers	3 130,20
TOTAL GENERAL		837 469,34

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le département.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B12

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	837 469,34
Recettes réelles de fonctionnement	606 526 264,27
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,14 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS	C1.1

C1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 300 000,00	619 818,32											29 256,80	69 016,00
SEM CREMATISTE	2006	P	SEM CREMATISTE CATALANE - CONSTRUCTION DU CREMATORIUM	CREDIT MUTUEL	1 300 000,00	619 818,32	7,42	M	F	FIXE	4,010	F	FIXE	4,450	A-1		29 256,80	69 016,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					974 425 287,68	764 542 180,56											12 299 299,53	29 526 760,59
A.L.E.F.P.A.	2009	P	OSSEJA ALEFPA LES MYRTILLES	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	1 883 835,50	1 103 877,50	9,67	T	V	LIVRETDD	4,058	V	LIVRETDD	4,000	A-1		46 437,59	90 847,69
A.L.E.F.P.A.	2009	P	OSSEJA ALEFPA LES MYRTILLES	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	683 835,50	333 369,96	9,67	T	V	LIVRETDD	4,851	V	LIVRETDD	5,250	A-1		18 623,84	34 191,76

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
A.L.E.F.P.A.	2009	P	OSSEJA ALEFPA LES LUPINS	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	1 716 636,50	836 860,17	9,67	T	V	LIVRETD	3,703	V	LIVRETD	4,000	A-1		35 620,20	85 831,84
A.L.E.F.P.A.	2009	P	OSSEJA ALEFPA LES LUPINS	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	796 707,50	490 364,66	9,67	T	V	LIVRETD	5,348	V	LIVRETD	5,250	A-1		26 985,80	37 595,80
A.P.A.J.H. PYRENEES ROUSSILLON	2002	X Echéances Progressives	SOREDE FOFER HEBERGEMENT LE VEYNAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	396 367,00	125 655,92	6,67	A	F	FIXE	4,187	F	FIXE	1,950	A-1		2 806,82	18 283,67
ADAPEI	2009	C	ADAPEI FOYER ST ESTEVE 22 PLACES	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 100 000,00	1 470 000,00	20,92	T	V	LIVA	3,357	V	LIVA	3,340	A-1		50 559,26	70 000,00
ADAPEI	2005	P	SAINT ESTEVE - Amélioration bâtiment 50 places	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 140 000,00	1 449 624,08	9,67	A	V	LIVA	3,349	V	LIVA	1,900	A-1		30 262,98	143 164,37
ADAPEI	2011	X Produits CDC	ADAPEI FOYER DE VIE ST ESTEVE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	550 000,00	447 004,65	21,58	T	V	LIVA	3,128	V	LIVA	3,260	A-1		14 680,15	13 983,61
ADAPEI	2011	X Produits CDC	BAHO ATELIER DE VIE ET ACCOMPAGNEMENT ADAPEI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 350 000,00	1 029 302,88	22,00	T	V	LIVA	3,099	V	LIVA	3,380	A-1		35 323,07	46 260,80
ADOMA	2006	P	PERPIGNAN - 16 Logements Riviera	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	100 000,00	66 885,64	20,17	A	V	LIVA	3,220	V	LIVA	1,250	A-1		876,77	3 255,91
ASS DEPART PUPILLES ENSEIG PUBL	2002	X Echéances Progressives	ST ESTEVE CENTRE D'ACTION MEDICO SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	914 694,00	104 862,46	1,83	A	F	FIXE	3,442	F	FIXE	1,950	A-1		3 072,17	52 684,88
ASS DEPART PUPILLES ENSEIG PUBL	2011	X Produits CDC	VILLELONGUE DELS MONTS EHPAD PUIG TARRIUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	4 500 000,00	2 880 000,00	15,75	A	V	LIVA	3,288	V	LIVA	1,820	A-1		55 692,00	180 000,00
ASS FOYER SAINT SACREMENT	2007	X Produits CDC	PERPIGNAN EHPAD SAINT SACREMENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	350 000,00	141 834,47	6,42	A	V	LIVA	3,505	V	LIVA	1,550	A-1		2 493,62	19 044,01
ASS JOSEPH SAUVY	2015	X Produits CDC	ACQUISITION-AMELIORATION DU "FOYER CHARLES DE MENDITTE" - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	550 000,00	412 500,00	14,75	A	V	LIVRETA	1,805	V	LIVRETA	1,860	-		8 184,00	27 500,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ASS JOSEPH SAUVY	2016	P	ACQUISITION EXTENSION DU FOYER DE VIE CHARLES DE MENDITTE - BOMPAS	CREDIT COOPERATIF	350 000,00	290 679,09	15,58	A	F	FIXE	2,013	F	FIXE	2,010	A-1		6 149,69	15 275,82
ASS JOSEPH SAUVY	2014	X Produits CDC	RECONSTRUCTION DE L'EHPAD JOSEPH SAUVY - ERR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	4 900 000,00	4 249 747,57	25,00	T	V	LIVA	2,240	V	LIVA	1,860	A-1		80 442,93	168 306,84
ASS JOSEPH SAUVY	2015	X Produits CDC	RECONSTRUCTION DE L'EHPAD - CAMI DE LA RIBERETA - ERR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 490 161,18	1 254 218,99	25,00	T	V	LIVRETA	3,008	V	LIVRETA	3,172	-		40 769,45	49 672,04
ASSOC. AMITIE DES AVEUGLES DE FRANCE	2004	X Echéances Progressives	Amitié des Aveugles et Handicapés Visuels - ANC 1060217	CREDIT FONCIER DE FRANCE	197 049,21	64 658,66	4,67	T	V	LIVA	4,270	V	LIVA	4,210	A-1		3 046,76	12 042,24
EHPAD ALENYA	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE L'EHPAD - ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 482 471,06	3 966 904,27	35,58	T	V	LIVRETA	1,776	V	LIVRETA	1,847	-		74 556,33	110 962,36
EHPAD ALENYA	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE L'EHPAD - ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 529 121,79	2 170 829,62	25,58	T	V	LIVRETA	1,690	V	LIVRETA	1,778	-		39 536,59	84 304,04
EHPAD NOSTRA CASA	2009	P	SAINT LAURENT DE CERDANS EHPAD NOSTRA CASA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 600 000,00	1 108 571,49	24,08	T	V	LIVA	3,267	V	LIVA	3,426	A-1		38 955,56	45 714,28
EHPAD PRATS MOLLO LA PRESTE	2017	X Produits CDC	REHABILITATION EHPAD "EL CANT DELS OCELLS" - PRATS DE MOLLO LA PRESTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	251 981,35	394 191,14	31,75	T	V	LIVRETA	2,890	V	LIVRETA	3,026	-		12 159,19	12 318,48
EHPAD PRATS MOLLO LA PRESTE	2017	X Produits CDC	REHABILITATION EHPAD "EL CANT DELS OCELLS" - PRATS DE MOLLO LA PRESTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	596 117,66	551 408,78	36,75	T	V	LIVRETA	1,777	V	LIVRETA	1,847	-		10 357,48	14 902,96
EHPAD PRATS MOLLO LA PRESTE	2017	X Produits CDC	REHABILITATION EHPAD "EL CANT DELS OCELLS" - PRATS DE MOLLO LA PRESTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	712 764,30	651 670,26	31,75	T	V	LIVRETA	2,890	V	LIVRETA	3,026	-		20 101,37	20 364,68
EHPAD RESIDENCE LES AVENS	2014	X Produits CDC	REHABILITATION DE 59 LOGEMENTS - BOULEVARD NATIONAL - PEYRESTORTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	295 000,00	172 083,25	8,58	T	F	FIXE	2,448	F	FIXE	2,702	-		4 982,71	19 666,68
EHPAD SALSSES LE CHATEAU	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 87 LOGEMENTS - ZAC LA TEILERE - SALSSES LE CHATEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	5 067 000,00	5 094 188,30	39,25	T	V	LIVA	1,674	V	LIVA	1,860	A-1		47 495,71	64 483,40
EHPAD SALSSES LE CHATEAU	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 87 LOGEMENTS - ZAC LA TEILERE - SALSSES LE CHATEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 884 757,00	1 878 215,74	39,25	T	V	LIVA	1,220	V	LIVA	1,350	A-1		12 734,03	23 774,88

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
FDI HABITAT	2011	X Produits CDC	TOULOUGES LE MAIL DE CLAIRFONT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 002 087,72	1 588 855,07	24,08	A	V	LIVA	3,232	V	LIVA	1,750	A-1		28 807,82	57 306,11
FDI HABITAT	2011	X Produits CDC	TOULOUGES LE MAIL DE CLAIRFONT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	299 645,34	249 542,38	27,08	A	V	LIVA	2,736	V	LIVA	1,250	A-1		3 203,10	6 705,75
FDI HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC DE 12 LOGEMENTS - RUE DES ALBERIANES - AMELIE LES BAINS PALALDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	140 627,00	257 295,97	43,25	A	V	LIVA	1,829	V	LIVA	1,350	A-1		3 531,04	4 262,53
FDI HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC DE 12 LOGEMENTS - RUE DES ALBERIANES - AMELIE LES BAINS PALALDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	330 005,00	583 829,04	33,25	A	V	LIVA	1,825	V	LIVA	1,350	A-1		8 063,44	13 462,92
FDI HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC DE 7 LOGEMENTS - RUE DES ALBERIANES - AMELIE LES BAINS PALALDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	190 505,00	330 154,56	33,25	A	V	LIVA	1,037	V	LIVA	0,550	A-1		1 864,30	8 808,94
FDI HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC DE 7 LOGEMENTS - RUE DES ALBERIANES - AMELIE LES BAINS PALALDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	81 181,00	145 620,91	43,25	A	V	LIVA	1,039	V	LIVA	0,550	A-1		816,97	2 918,24
FDPLS	2014	P	TRAVAUX DE REHABILITATION - 2 MAISONS DE VILLAGE 15 ET 17 RUE DU BEFFROI - TOULOUGES	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	80 000,00	62 407,94	11,50	M	V	LIVRETD	2,860	V	LIVRETD	3,700	A-1		2 394,52	4 238,12
FDPLS	2015	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 6 LOGEMENTS - 5 RUE SAINT FERREOL - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	238 000,00	198 496,96	20,58	T	V	LIVA	0,739	V	LIVA	0,550	A-1		1 122,31	9 566,12
FDPLS	2018	X Produits CDC	REHABILITATION DE 6 LOGEMENTS DU PARC SOCIAL PRIVE - 24 RUE DU CONFLANT - CODALET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	46 000,00	42 846,62	22,00	T	V	LIVA	0,539	V	LIVA	0,550	A-1		241,36	1 805,64
IMMOBILIERE MEDITERRANEE	2014	X Produits CDC	ACQUISITION VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 32 LOGEMENTS - 119 AV CHARLEMAGNE - ARGELES SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	351 226,00	315 011,20	43,25	A	V	LIVA	1,039	V	LIVA	0,550	A-1		1 767,28	6 312,83

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE MEDITERRANEE	2014	X Produits CDC	ACQUISITION VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 32 LOGEMENTS - 119 AV CHARLEMAGNE - ARGELES SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	405 645,00	351 501,41	33,25	A	V	LIVA	1,037	V	LIVA	0,550	A-1		1 984,84	9 378,50
IMMOBILIERE MEDITERRANEE	2014	X Produits CDC	ACQUISITION VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 32 LOGEMENTS - 119 AV CHARLEMAGNE - ARGELES SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	933 790,00	854 250,08	43,25	A	V	LIVA	1,829	V	LIVA	1,350	A-1		11 723,43	14 152,06
IMMOBILIERE MEDITERRANEE	2014	X Produits CDC	ACQUISITION VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 32 LOGEMENTS - 119 AV CHARLEMAGNE - ARGELES SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 099 700,00	972 768,27	33,25	A	V	LIVA	1,825	V	LIVA	1,350	A-1		13 435,20	22 431,74
INSTITUT MEDICO EDUCATIF (I.M.E.)	2018	C	RECONSTRUCTION DE L'INSTITUT MEDICO-EDUCATIF - PERPIGNAN	LA BANQUE POSTALE	8 000 000,00	7 333 333,30	27,33	T	F	FIXE	2,065	F	FIXE	2,050	A-1		153 750,00	266 666,68
M RETRAITE SIMON VIOLET	2012	X Produits CDC	RECONSTRUCTION EHPAD SIMON VIOLET PERE - ROUTE DE CASTELNOU - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	6 700 000,00	5 426 213,37	23,58	T	V	LIVA	1,944	V	LIVA	1,820	A-1		100 671,46	228 472,16
M RETRAITE SIMON VIOLET	2012	X Produits CDC	RECONSTRUCTION EHPAD SIMON VIOLET PERE - ROUTE DE CASTELNOU - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 050 000,00	857 050,08	23,58	T	V	LIVA	1,597	V	LIVA	1,350	A-1		11 815,00	36 086,32
MARCOU HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LES BASTIDES DU CANAL - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	273 581,00	269 714,37	48,00	A	V	LIVRETA	1,241	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 693,34	3 866,63
MARCOU HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LES BASTIDES DU CANAL - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	589 259,00	578 051,92	38,00	A	V	LIVRETA	1,219	V	LIVRETA	1,350	A-1		7 955,00	11 207,08
MARCOU HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LES BASTIDES DU CANAL - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	113 764,00	112 353,62	48,00	A	V	LIVRETA	0,508	V	LIVRETA	0,550	A-1		628,91	1 993,12
MARCOU HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LES BASTIDES DU CANAL - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	223 035,00	218 034,74	38,00	A	V	LIVRETA	0,499	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 226,69	5 000,26
MARCOU HABITAT	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS - PARC SOCIAL PUBLIC - ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	594 903,00	568 155,20	37,00	A	V	LIVA	0,499	V	LIVA	0,550	A-1		3 198,61	13 410,58

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MARCOU HABITAT	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS - PARC SOCIAL PUBLIC - ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	183 665,00	177 244,65	47,00	A	V	LIVA	0,508	V	LIVA	0,550	A-1		992,55	3 218,98
MARCOU HABITAT	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS - PARC SOCIAL PUBLIC - ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 160 236,00	2 077 510,58	37,00	A	V	LIVA	1,219	V	LIVA	1,350	A-1		28 608,53	41 640,04
MARCOU HABITAT	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS - PARC SOCIAL PUBLIC - ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	617 964,00	600 378,22	47,00	A	V	LIVA	1,241	V	LIVA	1,350	A-1		8 224,61	8 851,84
MARCOU HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS - LA FRIGOULETTE - 11 RUE DU SERPOLET - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	121 135,00	118 936,43	38,50	A	V	LIVA	0,501	V	LIVA	0,550	A-1		669,15	2 727,61
MARCOU HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS - LA FRIGOULETTE - 11 RUE DU SERPOLET - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	27 140,00	26 783,40	48,50	A	V	LIVA	0,510	V	LIVA	0,550	A-1		149,92	475,13
MARCOU HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS - LA FRIGOULETTE - 11 RUE DU SERPOLET - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	190 490,00	186 887,69	38,50	A	V	LIVA	1,223	V	LIVA	1,350	A-1		2 571,90	3 623,31
MARCOU HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS - LA FRIGOULETTE - 11 RUE DU SERPOLET - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	43 389,00	42 780,48	48,50	A	V	LIVA	1,245	V	LIVA	1,350	A-1		585,82	613,30
OPASR	2016	X Produits CDC	RESTRUCTURATION DE L'IME LA MAURESQUE - TRANCHE 2 - IMPASE FELIX MERCADER - PORT VENDRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 770 787,00	3 519 401,20	27,25	A	V	LIVA	1,223	V	LIVA	1,350	A-1		49 208,77	125 692,90
OPASR	2015	X Produits CDC	RESTRUCTURATION DE 70 PLACES/LITS - IME LA MAURESQUE - CHEMIN DE LA MAURESQUE - PORT-VENDRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 420 000,00	3 078 000,00	26,08	A	V	LIVRETA	1,447	V	LIVRETA	1,350	A-1		43 092,00	114 000,00
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION 23 LOGEMENTS COLLECTIFS - MAS PUIG SEC SUD 1 - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	159 521,03	152 323,43	46,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		851,14	2 428,63
OPH 66	2009	P	PERPIGNAN ACQUISITION SIEGE SOCIAL OPH 66 RUE VALETTE	CREDIT AGRICOLE	2 728 843,71	1 927 246,02	28,08	T	F	FIXE	0,000	F	FIXE	0,000	A-1		0,00	68 221,08

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2004	P	ALENYA ACQUISITION 4 LOGEMENTS CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS RUE DE LA POMPE	CREDIT FONCIER DE FRANCE	560 522,23	378 027,98	18,50	A	V	LIVA	1,244	V	LIVA	1,250	A-1		4 944,49	17 531,35
OPH 66	2010	P	OPH EMPRUNT CONTRACTE AUPRES DE DEXIA CREDIT LOCAL	DEXIA CREDIT LOCAL	389 222,00	206 424,76	7,33	A	F	FIXE	3,936	F	FIXE	3,930	A-1		8 961,75	21 609,52
OPH 66	1994	X Produits CDC	CLAIRA RACHAT 1 MAISON LE JARDIN CATALAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	44 637,07	9 370,11	3,33	A	F	FIXE	4,297	F	FIXE	5,800	A-1		2 028,25	2 121,69
OPH 66	1988	X Produits CDC	SAINT LAURENT CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	1 177 668,66	130 260,10	1,75	A	F	FIXE	6,083	F	FIXE	4,940	A-1		10 905,00	61 384,56
OPH 66	1989	X Produits CDC	BANYULS SUR MER 5 LOGEMENTS A USAGE LOCATIF	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	234 095,38	41 559,32	2,92	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	5,800	A-1		12 459,01	12 482,58
OPH 66	1989	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS A OMS	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	167 084,12	29 662,70	2,67	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	5,800	A-1		8 892,54	8 909,37
OPH 66	1989	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL 23 LOGEMENTS ET 8 PAVILLONS	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	1 202 670,30	213 511,94	2,33	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	5,800	A-1		64 008,45	64 129,55
OPH 66	1995	X Echéances Progressives	ST ANDRE-FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	AIAC CIL 66	12 401,42	0,00	0,00	A	F	FIXE	2,998	F	FIXE	3,000	A-1		24,28	809,29
OPH 66	1995	X Echéances Progressives	PIA-FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	AIAC CIL 66	51 634,48	0,00	0,00	A	F	FIXE	2,992	F	FIXE	3,000	A-1		101,09	3 369,56
OPH 66	1995	X Echéances Progressives	PERPIGNAN -FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	AIAC CIL 66	50 308,18	0,00	0,00	A	F	FIXE	2,998	F	FIXE	3,000	A-1		98,49	3 283,01
OPH 66	1995	X Echéances Progressives	PASSA-FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	AIAC CIL 66	13 507,75	0,00	0,00	A	F	FIXE	2,998	F	FIXE	3,000	A-1		26,45	881,49
OPH 66	1995	X Echéances Progressives	TROUILLAS-FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	AIAC CIL 66	13 142,63	0,00	0,00	A	F	FIXE	2,998	F	FIXE	3,000	A-1		25,73	857,66
OPH 66	1995	X Echéances Progressives	THUIR-FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	AIAC CIL 66	33 445,79	0,00	0,00	A	F	FIXE	2,998	F	FIXE	3,000	A-1		65,48	2 182,60
OPH 66	1995	X Echéances Progressives	BAIXAS-FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	AIAC CIL 66	5 779,04	0,00	0,00	A	F	FIXE	2,998	F	FIXE	3,000	A-1		11,31	377,13

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1999	P	ELNE LAVAIL	AIAC CIL 66	26 917,31	4 769,03	3,00	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		59,32	1 162,91
OPH 66	1999	P	LESQUERDE MATHIEU	AIAC CIL 66	21 342,86	3 781,41	3,00	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		47,03	922,08
OPH 66	1999	P	BOMPAS CLERC	AIAC CIL 66	81 407,78	14 423,55	3,00	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		179,41	3 517,05
OPH 66	1998	P	COLLIOURE LA CRUETTA	AIAC CIL 66	121 959,21	16 286,56	2,00	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		216,08	5 321,69
OPH 66	1998	P	BOMPAS PLACE DU BAIL	AIAC CIL 66	7 622,45	1 017,95	2,00	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		13,51	332,60
OPH 66	1998	P	ST LAURENT SALANQUE RUE RACINE	AIAC CIL 66	45 734,70	6 107,55	2,00	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		81,03	1 995,63
OPH 66	1998	P	ARGELES SUR MER LES MICOCOULIERS 22 LGTS	AIAC CIL 66	45 734,70	6 107,55	2,00	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		81,03	1 995,63
OPH 66	1998	P	CANET EN ROUSSILLON ILOT DE CASSAGNES 5 LGTS	AIAC CIL 66	45 734,70	6 107,55	2,00	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		81,03	1 995,63
OPH 66	1998	P	CLAIRA L'ORATORI 23 LGTS	AIAC CIL 66	15 244,90	2 035,85	2,00	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		27,01	665,21
OPH 66	2000	P	SALSSES RUE JEAU JAURES 1 LOG	AIAC CIL 66	83 846,96	18 478,09	4,00	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		220,65	3 586,57
OPH 66	1999	P	BOMPAS IMMEUBLE CLERC	AIAC CIL 66	81 407,78	14 423,55	3,00	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		179,41	3 517,05
OPH 66	1999	P	CERET HOTEL SOCIAL	AIAC CIL 66	82 322,47	14 585,44	3,25	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		181,42	3 556,58
OPH 66	1999	P	ELNE RUE BARBES	AIAC CIL 66	26 917,31	4 769,03	3,00	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		59,32	1 162,91
OPH 66	1999	P	LESQUERDE MATHIEU	AIAC CIL 66	21 342,86	3 781,41	3,00	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		47,03	922,08
OPH 66	1999	P	AMELIE LES BAINS SUPER AMELIE	AIAC CIL 66	60 979,60	10 804,03	3,08	A	F	FIXE	0,927	F	FIXE	1,000	A-1		134,39	2 634,50
OPH 66	1999	P	RIVESALTES GENDARMES	CREDIT AGRICOLE	1 729 076,75	439 933,90	3,75	T	V	LIVA	4,798	V	LIVA	5,031	A-1		25 293,06	96 863,14
OPH 66	2000	P	PERPIGNAN RUE DES OISEAUX 2 LGTS	AIAC CIL 66	50 308,17	11 086,86	4,17	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		132,39	2 151,94
OPH 66	2000	P	MARQUIXANES RES LA PASTOURETTE 4 LGTS	AIAC CIL 66	48 783,69	10 750,87	4,17	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		128,38	2 086,73
OPH 66	2000	P	AMELIE LES BAINS RES ESTANYOL 1	AIAC CIL 66	259 163,33	95 111,69	9,08	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		1 041,13	9 000,96
OPH 66	2000	P	ARGELES SUR MER RTE COLLIOURE 27 LGTS	Service d'Aide au Logement Familial	152 449,00	55 948,05	9,00	A	F	FIXE	0,938	F	FIXE	1,000	A-1		612,43	5 294,68
OPH 66	2000	P	CATTLAR 29 RTE NATIONALE 2 PAVILLONS	AIAC CIL 66	60 979,60	22 379,32	9,92	A	F	FIXE	0,995	F	FIXE	1,000	A-1		244,97	2 117,87
OPH 66	2000	P	CERET RESIDENCE LE SOLEIL LEVANT 32 LGTS	AIAC CIL 66	259 163,33	95 111,69	9,08	A	F	FIXE	0,940	F	FIXE	1,000	A-1		1 041,13	9 000,96
OPH 66	2000	P	CLAIRA 21 RUE DU RUISSEAU	AIAC CIL 66	27 898,17	10 238,52	9,83	A	F	FIXE	0,994	F	FIXE	1,000	A-1		112,07	968,93

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2000	P	CORNEILLA LA RIVIERE RTE DEPT 614 3 LGTS	AIAC CIL 66	76 224,51	27 973,95	9,08	A	F	FIXE	0,944	F	FIXE	1,000	A-1		306,21	2 647,35
OPH 66	2000	P	CORNEILLA DEL VERCOL RUE DES JARDINS	AIAC CIL 66	39 636,74	14 546,46	9,83	A	F	FIXE	0,994	F	FIXE	1,000	A-1		159,23	1 376,62
OPH 66	2000	P	SALSES RUE DES MIMOSAS 5 PAVILLONS	AIAC CIL 66	246 967,41	90 635,86	9,92	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		992,13	8 577,39
OPH 66	2000	P	TARGASSONNE LE VILLAGE 4 LGTS	AIAC CIL 66	18 293,88	6 713,82	9,83	A	F	FIXE	0,994	F	FIXE	1,000	A-1		73,49	635,36
OPH 66	2000	P	SAINT JEAN LASSEILLE 17 LGTS	AIAC CIL 66	236 295,98	86 719,56	9,92	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		949,26	8 206,76
OPH 66	2001	P	PERPIGNAN RUE MAIN DE FER 17 LGTS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	389 354,79	130 173,96	5,00	A	F	FIXE	3,950	F	FIXE	3,950	A-1		5 888,55	18 903,27
OPH 66	2001	P	AMELIE LES BAINS L'ESTANYOL REHAB 40 LGTS	Service d'Aide au Logement Familial	182 938,82	73 491,39	10,83	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		797,82	6 290,71
OPH 66	2001	P	AMELIE LES BAINS L'ESTANYOL REHAB 40 LGTS	AIAC CIL 66	76 224,51	30 621,30	10,92	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		332,42	2 621,14
OPH 66	2000	P	ARGELES REHAB 27 LGTS RTE COLLIOURE	AIAC CIL 66	152 449,02	55 948,07	9,00	A	F	FIXE	1,001	F	FIXE	1,000	A-1		612,43	5 294,68
OPH 66	2001	P	TAUTAVEL LOU PRATS	AIAC CIL 66	21 342,86	8 573,91	10,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		93,08	733,92
OPH 66	2002	P	PERPIGNAN LES CORALINES	AIAC CIL 66	73 175,53	31 912,87	11,67	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		344,04	2 491,37
OPH 66	2012	P	PERPIGNAN LE MEDLEY	AIAC CIL 66	179 252,60	179 252,60	20,83	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		2 240,66	0,00
OPH 66	2002	P	CANET EN ROUSSILLON LA SOULANETTE	AIAC CIL 66	117 385,74	35 861,89	6,67	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		407,84	4 922,27
OPH 66	2012	P	CERET LES TINS	Service d'Aide au Logement Familial	63 908,61	63 908,61	20,17	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		798,86	0,00
OPH 66	2012	P	TAUTAVEL LOU PRATS	Service d'Aide au Logement Familial	39 636,74	39 636,74	20,17	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		495,46	0,00
OPH 66	2013	P	RIVESALTES VAL D'AGLY	AIAC CIL 66	80 726,00	80 726,00	21,33	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		1 009,08	0,00
OPH 66	2013	P	CLAIRA LA COLOMBE	AIAC CIL 66	163 000,00	163 000,00	21,75	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		2 037,50	0,00
OPH 66	2002	P	SAINT JEAN LASSEILLE	AIAC CIL 66	106 698,00	32 596,84	6,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		370,71	4 474,10
OPH 66	2003	P	RIVESALTES VAL D'AGLY	AIAC CIL 66	68 602,00	32 253,86	12,33	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		345,66	2 312,54
OPH 66	2002	P	SAINT JEAN LASSEILLE RUE DES ARTISANS	AIAC CIL 66	58 000,00	17 719,33	6,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	0,953	A-1		201,51	2 432,08
OPH 66	2013	P	CERET LES TINS	AIAC CIL 66	205 891,00	205 891,00	21,92	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		2 573,64	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	P	CLAIRA LA COLOMBE	AIAC CIL 66	21 266,00	21 266,00	21,08	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		265,83	0,00
OPH 66	2003	P	CLAIRA LA COLOMBE	AIAC CIL 66	163 051,00	163 051,00	21,58	A	V	LIVA	1,245	V	LIVA	1,250	A-1		2 038,14	0,00
OPH 66	2004	P	ALENYA REALISATION LOCAL COMMERCIAL	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	210 000,00	103 477,91	8,92	A	F	FIXE	4,591	F	FIXE	4,590	A-1		5 168,48	9 125,20
OPH 66	2005	P	PERPIGNAN - Rue de la lanterne	DEXIA CREDIT LOCAL	160 348,00	81 944,49	9,67	A	F	FIXE	3,720	F	FIXE	3,720	A-1		3 296,32	6 666,35
OPH 66	2014	P	PIA RUE DANAN	AIAC CIL 66	283 000,00	283 000,00	22,00	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		3 537,50	0,00
OPH 66	2003	P	CABESTANY ALS HORTS	AIAC CIL 66	77 749,00	27 012,93	7,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		302,41	3 227,92
OPH 66	2003	P	FORMIGUERES	AIAC CIL 66	200 000,00	69 487,56	7,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		777,91	8 303,44
OPH 66	2003	P	PORT VENDRES LA CROIX BLANCHE	AIAC CIL 66	200 000,00	69 487,56	7,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		777,91	8 303,44
OPH 66	2003	P	RIVESALTES RUE DES OISEAUX	AIAC CIL 66	18 000,00	6 253,90	7,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		70,01	747,31
OPH 66	2003	P	RIVESALTES RUE DES OISEAUX	AIAC CIL 66	182 000,00	65 755,95	7,92	A	V	LIVA	1,500	V	LIVA	1,500	A-1		1 101,57	7 682,38
OPH 66	2003	P	VILLEMOLAQUE LAS HORTES	AIAC CIL 66	56 000,00	20 232,70	7,92	A	V	LIVA	1,500	V	LIVA	1,500	A-1		338,95	2 363,80
OPH 66	2004	P	BAIXAS 46 RUE DOM BRIAL	AIAC CIL 66	84 000,00	42 325,02	13,83	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		451,29	2 803,55
OPH 66	2014	P	BOMPAS 72 AVENUE DU HAUT VERNET	AIAC CIL 66	51 137,00	51 137,00	22,83	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		639,21	0,00
OPH 66	2014	P	BAIXAS RUE ANDREU	AIAC CIL 66	11 910,00	11 910,00	22,83	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		148,88	0,00
OPH 66	2014	P	BAGES LES COTEAUX	AIAC CIL 66	65 790,00	65 790,00	22,83	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		822,38	0,00
OPH 66	2014	P	ERR	Service d'Aide au Logement Familial	28 871,00	28 871,00	22,33	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		360,89	0,00
OPH 66	2014	P	FONTPEDROUSE	Service d'Aide au Logement Familial	36 404,00	36 404,00	22,33	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		455,05	0,00
OPH 66	2014	P	ANGOUSTRINE	Service d'Aide au Logement Familial	94 272,00	94 272,00	22,33	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		1 178,40	0,00
OPH 66	2004	P	OSSEJA CASTEILLET	AIAC CIL 66	50 000,00	20 175,41	8,75	A	V	LIVA	1,500	V	LIVA	1,500	A-1		333,82	2 079,35
OPH 66	2003	P	TORREILLES RUE DU CONFLENT	AIAC CIL 66	21 000,00	7 296,21	7,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		81,68	871,86

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2005	P	PERPIGNAN RUE CH. BOZON	DEXIA CREDIT LOCAL	135 645,44	72 733,73	9,00	A	F	FIXE	4,596	F	FIXE	4,590	A-1		3 597,15	5 635,58
OPH 66	2004	P	ELNE 22 AVENUE PAUL REIG	AIAC CIL 66	40 000,00	20 154,84	13,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		214,90	1 335,02
OPH 66	2014	P	ELNE LAS TRILLES	AIAC CIL 66	33 725,00	33 725,00	22,92	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		421,56	0,00
OPH 66	2004	P	CANET LES CANDELLES 2	AIAC CIL 66	400 000,00	155 582,06	8,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		1 720,25	16 442,45
OPH 66	2015	P	ELNE LAS TRILLES	Service d'Aide au Logement Familial	30 000,00	30 000,00	23,25	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		375,00	0,00
OPH 66	2015	P	ELNE LAS TRILLES	AIAC CIL 66	164 383,00	164 383,00	23,75	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		2 054,78	0,00
OPH 66	2004	P	ELNE 6 BD COSTE BAILLS	AIAC CIL 66	60 000,00	30 232,05	13,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		322,35	2 002,54
OPH 66	2004	P	ELNE 4 BD COSTE BAILLS	AIAC CIL 66	70 000,00	35 270,79	13,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		376,07	2 336,30
OPH 66	2004	P	MONTESCOT	AIAC CIL 66	300 000,00	121 052,16	8,92	A	V	LIVA	1,500	V	LIVA	1,500	A-1		2 002,92	12 476,12
OPH 66	2014	P	PORTES DU CONFLENT II PRADES	AIAC CIL 66	205 260,00	205 260,00	22,92	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,250	A-1		2 565,75	0,00
OPH 66	2006	P	MAUREILLAS LA FERETTE	AIAC CIL 66	100 000,00	48 606,61	10,75	A	V	LIVA	1,500	V	LIVA	1,500	A-1		789,65	4 036,70
OPH 66	2006	P	RIVESALTES JEAN MOULIN II	AIAC CIL 66	100 000,00	47 075,96	10,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		511,06	4 029,62
OPH 66	2006	P	SAINT ESTEVE LE CARLIT	AIAC CIL 66	100 000,00	32 115,86	5,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		372,85	5 168,68
OPH 66	1999	P	THUIR RUE DAGOBERT	AIAC CIL 66	47 259,20	8 373,12	3,00	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		104,15	2 041,74
OPH 66	2003	P	TORREILLES RUE DU CONFLENT	AIAC CIL 66	21 000,00	7 296,21	7,92	A	V	LIVA	1,000	V	LIVA	1,000	A-1		81,68	871,86
OPH 66	1995	X Echéances Progressives	BOMPAS-FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	AIAC CIL 66	12 195,92	0,00	0,00	A	F	FIXE	2,998	F	FIXE	3,000	A-1		23,88	795,88
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION FOYER DE VIE DE 100 PLACES - ROUTES MAS D'EN BARDES - RES. LES MOUETTES - CLAIRA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 960 637,00	3 792 497,50	36,50	A	V	LIVRETA	1,765	V	LIVRETA	1,860	A-1		71 643,93	59 326,95
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - CHEMIN DE L'AGUILLE - ESTAGEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	821 530,00	785 466,17	36,50	A	V	LIVA	1,284	V	LIVA	1,350	A-1		10 793,05	14 019,27
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LE NEOULOUS - RUE DU PIC PERIC - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 276 948,00	1 217 861,38	36,67	A	V	LIVA	1,284	V	LIVA	1,350	A-1		16 734,58	21 736,80
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 35 LOGEMENTS - LE CLOS DU BOIS - RUE DE L'ARMOISE ET RUE FENOUIL - LE BOULOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 795 407,00	1 713 418,60	36,67	A	V	LIVA	1,284	V	LIVA	1,350	A-1		23 544,00	30 581,68

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 57 LOGEMENTS - LA TORRE NORD - CHEMIN DE SAINT JAUME - CLAIRA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	449 209,00	431 999,29	36,67	A	V	LIVA	1,765	V	LIVA	1,860	A-1		8 160,88	6 757,87
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 57 LOGEMENTS - LA TORRE NORD - CHEMIN DE SAINT JAUME - CLAIRA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	431 931,00	421 931,77	46,67	A	V	LIVA	1,781	V	LIVA	1,860	A-1		7 927,24	4 264,11
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 57 LOGEMENTS - LA TORRE NORD - CHEMIN DE SAINT JAUME - CLAIRA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	846 586,00	811 730,60	36,67	A	V	LIVA	1,765	V	LIVA	1,860	A-1		15 334,37	12 698,10
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS - LIEU DIT LA LLOSA - LA LLOSE II - ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	198 393,15	484 594,78	37,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		6 654,22	8 310,53
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 37 LOGEMENTS - AVENUE DU 8 MAI - RESIDENCE LE CELLIER DE LA BARNEDE - BAGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	359 354,37	633 981,40	37,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		3 559,97	13 286,10
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - VOIE COMMUNALE - LOTISSEMENT LA COSCOLLEDA - SOREDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	319 369,00	303 475,21	36,50	A	V	LIVRETA	1,316	V	LIVRETA	1,350	-		4 170,04	5 416,53
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION-AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS - 53 AVENUE MARECHAL JOFFRE - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	260 580,00	247 611,91	36,75	A	V	LIVRETA	1,316	V	LIVRETA	1,350	-		3 402,42	4 419,47
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS - LIEU DIT SAINT PIERRE - RESIDENCE CARMEN - PASSA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	344 747,00	332 102,83	37,25	A	V	LIVRETA	0,524	V	LIVRETA	0,550	-		1 864,84	6 959,75
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - 21 RUE DES ROMARINS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	125 000,00	120 415,42	37,25	A	V	LIVRETA	0,524	V	LIVRETA	0,550	-		676,16	2 523,50
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS - CHEMIN DU MAS BADOU - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	319 621,00	315 698,54	47,25	A	V	LIVRETA	1,295	V	LIVRETA	1,350	-		4 312,12	3 717,46
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - RUE LEON BOURGEOIS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	118 924,00	114 562,27	37,25	A	V	LIVRETA	0,524	V	LIVRETA	0,550	-		643,30	2 400,83

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - RUE DU PIC DE COSTABONNE - LOTISSEMENT ORATORI - THEZA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	76 362,00	75 688,57	47,42	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 033,83	891,26
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - 14 RUE DES ALBERES - SAINTE MARIE LA MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 000,00	34 101,95	47,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		190,47	528,68
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - RUE DU PIC DE COSTABONNE - LOTISSEMENT ORATORI - THEZA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	11 718,00	11 433,63	47,42	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		63,86	177,26
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - RUE DU PIC DE COSTABONNE - LOTISSEMENT ORATORI - THEZA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	72 997,00	70 483,69	37,42	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		395,78	1 477,10
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS - RUE BERNARD PALISSY - RIVESALTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	172 670,00	164 076,87	36,67	A	V	LIVRETA	1,341	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 254,57	2 928,50
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - RUE MARCELLIN ALBERT - LE PETIT CRES - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 447,00	77 562,88	37,42	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		435,54	1 625,45
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS - RUE BERNARD PALISSY - RIVESALTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	57 557,00	55 569,72	46,67	A	V	LIVRETA	1,343	V	LIVRETA	1,350	A-1		759,35	678,44
OPH 66	2005	X Produits CDC	PIA 40 RUE JOSEPH SEBASTIEN PONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	50 082,35	19 318,05	5,08	A	V	LIVA	2,615	V	LIVA	5,800	A-1		2 899,56	2 800,41
OPH 66	2005	X Produits CDC	SAINTE LAURENT DE LA SALANQUE 10 RUE FRANCOIS RABELAIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	47 206,82	18 208,88	5,08	A	V	LIVA	2,615	V	LIVA	5,800	A-1		2 762,67	2 639,62
OPH 66	2005	X Produits CDC	TERRATS 17 RUE DE L'ASPRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	27 397,08	10 567,75	5,58	A	V	LIVA	2,753	V	LIVA	4,800	A-1		954,42	1 531,94
OPH 66	2005	X Produits CDC	SAINTE LAURENT DE LA SALANQUE 6 RUE FRANCOIS RABELAIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	40 153,47	15 488,22	5,58	A	V	LIVA	2,753	V	LIVA	4,800	A-1		1 398,81	2 245,22

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2006	X Produits CDC	SAINTE LAURENT DE LA SALANQUE 2 RUE FRANCOIS RABELAIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	46 955,92	18 112,10	5,58	A	V	LIVA	2,998	V	LIVA	4,800	A-1		1 635,78	2 625,59
OPH 66	2006	X Produits CDC	SAINTE LAURENT DE LA SALANQUE 33 CHEMIN DE LEUCATE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	40 496,15	15 620,40	5,58	A	V	LIVA	2,956	V	LIVA	4,800	A-1		1 410,74	2 264,39
OPH 66	2006	X Produits CDC	PIA RUE JOSEPH SEBASTIEN PONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 491,22	17 751,10	6,33	A	V	LIVA	2,748	V	LIVA	4,800	A-1		1 450,53	2 161,01
OPH 66	2006	X Produits CDC	PIA 12 RUE JOSPEH SEBASTIEN PONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	49 170,70	21 036,56	6,33	A	V	LIVA	2,748	V	LIVA	4,800	A-1		1 718,99	2 560,99
OPH 66	2005	X Produits CDC	SAINTE LAURENT DE LA SALANQUE 10 RUE FRANCOIS RABELAIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	45 454,65	22 748,47	8,42	A	V	LIVA	2,556	V	LIVA	4,300	A-1		1 240,73	2 066,89
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 20 LOGEMENTS - ROUTE DE LA BAILLIE - ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	98 779,00	90 766,59	44,58	A	V	LIVRETA	0,558	V	LIVRETA	0,550	A-1		508,96	1 772,11
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 18 LOGEMENTS - 2 RAMPE DE L'OBSERVATOIRE - PORT VENDRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	488 946,00	437 497,46	34,67	A	V	LIVRETA	0,563	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 468,39	11 300,93
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION ET AMELIORATION DE 8 LOGEMENTS - 2 CHEMIN DU COLOMER - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	702 770,00	650 697,42	34,25	A	V	LIVRETA	2,164	V	LIVRETA	2,150	A-1		14 234,03	11 350,62
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE LES ARENES GR 859 - CORNEILLA DEL VERCOL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	366 646,00	327 241,91	34,92	A	V	LIVRETA	0,524	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 843,92	8 016,71
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS - 136 137 LIEU DIT EL VENTOS - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	312 695,00	288 236,63	35,08	A	V	LIVRETA	0,558	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 622,89	6 833,52
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - 52 ROUTE DE MARQUIXANES - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	27 290,00	25 114,37	44,25	A	V	LIVA	0,561	V	LIVA	0,550	A-1		140,64	456,61

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 1 LOGEMENT INDIVIDUEL - CHEMIN D'ILLE - CARAMANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	139 845,00	125 125,96	34,33	A	V	LIVA	0,560	V	LIVA	0,550	A-1		705,05	3 065,31
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 12 LOGEMENTS - LE PATIO DE NYSA - 17 ALLEE DE BACCHUS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	202 570,00	186 264,18	35,67	A	V	LIVA	0,550	V	LIVA	0,550	A-1		1 048,74	4 415,96
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 12 LOGEMENTS - LE PATIO DE NYSA - 17 ALLEE DE BACCHUS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	86 815,00	81 598,35	45,67	A	V	LIVA	0,550	V	LIVA	0,550	A-1		456,73	1 444,36
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - BOULEVARD LAS INDIS - ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	519 308,00	473 152,11	34,25	A	V	LIVA	1,366	V	LIVA	1,350	A-1		6 520,20	9 825,70
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS COLLECTIFS - 12/14 RUE DE L'EGLISE - SAINT FELIU D'AMONT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	100 208,00	89 660,84	34,17	A	V	LIVA	0,558	V	LIVA	0,550	A-1		505,22	2 196,49
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - RUE MARCELLIN ALBERT - LE PETIT CRES - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	72 974,00	72 330,45	47,42	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		987,96	851,72
OPH 66	1999	X Produits CDC	ST LAURENT SALANQUE - RESIDENCE RACINE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	212 625,22	94 292,30	10,17	A	F	FIXE	4,285	F	FIXE	1,950	A-1		2 000,37	8 290,57
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - RUE DES OLIVIERS - LES HAUTS DE BROUILLA - BROUILLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	72 874,00	70 364,92	37,42	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		395,12	1 474,61
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - RUE DES OLIVIERS - LES HAUTS DE BROUILLA - BROUILLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 563,00	15 185,33	47,42	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		84,81	235,42
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 060 080,00	1 809 357,93	39,67	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	1,350	A-1		24 884,71	33 953,68
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - RUE DES OLIVIERS - LES HAUTS DE BROUILLA - BROUILLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	49 320,00	48 885,05	47,42	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		667,72	575,64

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2011	X Produits CDC	CABESTANY CONSTRUCTION 39 LOGEMENTS TERRE ROUGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 177 248,00	1 972 525,11	32,17	A	V	LIVA	2,006	V	LIVA	1,350	A-1		27 266,33	47 203,07
OPH 66	2011	X Produits CDC	LE BOULOU CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS JEAN MOULIN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	833 217,00	694 509,37	31,25	A	V	LIVA	2,036	V	LIVA	0,550	A-1		3 928,70	19 800,09
OPH 66	2011	X Produits CDC	PEZILLA LA RIVIERE CONSTRUCTION DDE 8 LOGEMENTS CAMPS DEL MOULI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	421 397,99	348 712,41	31,83	A	V	LIVA	2,122	V	LIVA	0,550	A-1		1 972,60	9 941,60
OPH 66	2013	X Produits CDC	PASSA CONSTRUCTION 1 PAVILLON R.CANIGOU - Ancien Contrat CDC n° 428485	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	39 493,81	22 915,37	8,25	A	V	LIVRETA	1,865	V	LIVRETA	1,950	-		495,05	2 471,73
OPH 66	2013	X Produits CDC	PASSA CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS RUE CANIGOU - Ancien Contrat CDC n° 0428655	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	475 860,30	327 478,27	12,25	A	V	LIVRETA	1,883	V	LIVRETA	1,950	-		6 832,13	22 887,49
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - 7 AVENUE DE GRANDE BRETAGNE - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	174 849,00	156 057,67	34,92	A	V	LIVRETA	0,524	V	LIVRETA	0,550	A-1		879,34	3 823,07
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION 16 PAVILLONS EN VEFA - RESIDENCE BEAU SOLEIL - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	342 117,00	331 487,87	45,33	A	V	LIVA	1,706	V	LIVA	1,350	A-1		4 544,78	5 162,53
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION DE 8 LOGEMENTS INDIVIDUELS - RESIDENCE LAS CLOSES I - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	861 395,00	765 528,60	33,50	A	V	LIVA	1,611	V	LIVA	1,350	A-1		10 572,55	17 622,94
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION DE 12 LOGEMENTS - AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - LE BOULOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	757 145,00	738 320,93	37,17	A	V	LIVRETA	1,283	V	LIVRETA	1,350	-		10 138,27	12 661,79
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 50 LOGEMENTS - LIEU DIT EL PUGET - ROUTE DU SOLER - PONTEILLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 600 195,00	3 448 745,24	36,83	A	V	LIVA	1,263	V	LIVA	1,350	A-1		47 389,04	61 554,38
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS - LIEU DIT LA LLOSA - LA LLOSE II - ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	259 784,00	253 164,61	37,17	A	V	LIVA	1,765	V	LIVA	1,860	A-1		4 779,28	3 786,07

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS - LIEU DIT LA LLOSA - LA LLOSE II - ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	94 147,00	93 037,76	47,17	A	V	LIVA	1,781	V	LIVA	1,860	A-1		1 747,26	900,85
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 55 LOGEMENTS COLLECTIFS - DOMAINE DES CROUETTES - SALEILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	159 730,00	153 668,66	46,25	A	V	LIVA	0,551	V	LIVA	0,550	A-1		858,65	2 450,08
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION 1 LOGEMENT A ALENYA - Ancien Contrat CDC n° 428662	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 553,78	10 765,41	8,25	A	V	LIVRETA	1,865	V	LIVRETA	1,950	-		232,57	1 161,19
OPH 66	2013	X Produits CDC	PORT VENDRES ACQUISITION 1 LOGT J.PARES - Ancein Contrat CDC n° 428679	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	97 004,69	56 284,75	8,25	A	V	LIVRETA	1,865	V	LIVRETA	1,950	-		1 215,94	6 071,07
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS - LIEU DIT LAS ESPASSOLES - GENDARMERIE - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	490 606,48	2 917 499,64	37,17	A	V	LIVRETA	1,750	V	LIVRETA	1,750	-		51 843,19	44 968,47
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 37 LOGEMENTS - AVENUE DU 8 MAI - RESIDENCE LE CELLIER DE LA BARNEDE - BAGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 700 000,00	1 650 866,12	37,00	A	V	LIVRETA	1,284	V	LIVRETA	1,350	-		22 668,90	28 311,43
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS - PLACE DE LA REPUBLIQUE - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 248 636,00	1 213 748,10	37,17	A	V	LIVRETA	1,273	V	LIVRETA	1,350	-		16 666,60	20 815,11
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS - CHEMIN DU PRADAGA - LOS PARES - CORNEILLA LA RIVIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	980 000,00	951 333,75	37,00	A	V	LIVRETA	1,284	V	LIVRETA	1,350	-		13 063,26	16 314,84
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - AVENUE DU CANIGOU - RESIDENCE LE SYRACH - VILLENEUVE LA RIVIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	320 824,14	601 829,37	37,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		8 264,03	10 321,04
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - RUE DU SABOT DE VENUS - LOT. TERRE DES ASPRES - BROUILLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	293 290,30	672 734,88	37,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		9 237,67	11 537,03

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - LIEU DIT LA COLLARESA - LES TERRASSES DE LA PRADE II - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	431 076,00	419 378,98	37,00	A	V	LIVRETA	1,284	V	LIVRETA	1,350	-		5 758,71	7 192,11
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE L'ECRIN BLANC - RUE JAUBERT DE PASSA - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	780 752,00	759 758,65	37,25	A	V	LIVRETA	1,283	V	LIVRETA	1,350	-		10 432,64	13 029,44
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - RUE MARCELLIN ALBERT - LE PETIT CRES - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21 687,00	21 160,73	47,42	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		118,19	328,05
OPH 66	2012		CONSTRUCTION 22 LOGEMENTS MAISON ACCUEIL SPECIALISEE POUR ADULTES HANDICAPES - ARGELES SUR MER	CREDIT FONCIER DE FRANCE	3 678 371,00	3 314 412,98	31,33	A	V	LIVA	2,828	V	LIVA	2,820	A-1		94 949,08	52 575,72
OPH 66	2012		CONSTRUCTION 22 LOGEMENTS MAISON ACCUEIL SPECIALISEE POUR ADULTES HANDICAPES - ARGELES SUR MER	CREDIT FONCIER DE FRANCE	828 772,00	760 320,81	41,33	A	V	LIVA	2,827	V	LIVA	2,820	A-1		21 706,46	9 411,99
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 9 LOGEMENTS - 21 23 RUE DES EMBRUNS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	70 860,00	66 583,11	36,67	A	V	LIVRETA	0,542	V	LIVRETA	0,550	A-1		374,14	1 442,46
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION 23 LOGEMENTS COLLECTIFS - MAS PUIG SEC SUD 1 - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	475 585,00	449 310,98	36,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		2 524,75	9 733,92
OPH 66	1978	X Produits CDC	RIVESALTES 25 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	38 432,40	3 278,06	2,50	A	V	LIVRETA	0,897	V	LIVRETA	1,000	-		43,49	1 071,10
OPH 66	1988	X Produits CDC	LAROQUE DES ALBERES 25 LOGEMENTS - ANC 1890001701	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 182 577,52	468 235,89	9,08	A	F	FIXE	4,683	F	FIXE	1,950	A-1		20 259,23	34 861,13
OPH 66	1989	X Produits CDC	CABESTANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 202 670,30	476 191,54	9,33	A	V	LIVRETA	4,533	V	LIVRETA	1,950	-		19 672,41	35 453,44
OPH 66	1989	X Produits CDC	OMS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	167 084,12	51 756,34	5,33	A	V	LIVRETA	4,588	V	LIVRETA	1,950	-		1 902,99	7 705,68

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1989	X Produits CDC	CONSTRUCTION 3 LOGEMENTS USAGE LOCATIF A TOULOUGES - ANC 18900061001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	92 079,21	27 959,44	5,83	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		635,72	4 641,61
OPH 66	1989	X Produits CDC	BANYULS SUR MER POMPIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	234 095,38	71 082,02	5,92	A	V	LIVRETA	4,580	V	LIVRETA	1,950	-		1 616,20	11 800,49
OPH 66	1991	X Produits CDC	ESCARO CONST.USAGE LOCATIF 3 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	130 764,99	35 472,12	5,83	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		806,53	5 888,81
OPH 66	1991	X Produits CDC	MAURY CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS "A ENLEVER DE L'ANNEXE DOUBLON AVEC 1319014"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	154 909,24	42 062,84	5,75	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		956,40	6 982,94
OPH 66	1991	X Produits CDC	BANYULS SUR MER CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	274 173,57	74 446,93	5,75	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		1 692,72	12 359,10
OPH 66	1991	X Produits CDC	BANYULS SUR MER 6 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	270 304,86	73 396,45	5,75	A	V	LIVRETA	4,419	V	LIVRETA	1,950	-		1 668,83	12 184,71
OPH 66	1991	X Produits CDC	BANYULS SUR MER CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	149 441,62	40 578,20	5,75	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		922,64	6 736,47
OPH 66	1991	X Produits CDC	ELNE CONSTRUCTION DE 49 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 426 643,95	873 668,07	9,75	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		18 616,30	81 013,63
OPH 66	1992	X Produits CDC	BANYULS SUR MER CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	368 344,84	112 869,94	6,67	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		2 514,25	16 065,86
OPH 66	1992	X Produits CDC	ALENYA CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	925 304,73	360 661,43	10,67	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		7 621,92	30 205,60
OPH 66	1992	X Produits CDC	SAINTE MARIE 36 LOGEMENTS CHEMIN RURAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 257 615,38	490 188,09	10,67	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		10 359,22	41 053,54
OPH 66	1992	X Produits CDC	PEYRESTORTES CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	183 588,09	56 255,92	6,67	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		1 253,14	8 007,44

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1990	X Produits CDC	PIA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 611,43	7 139,05	5,17	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		161,90	1 163,48
OPH 66	1991	X Produits CDC	TERRATS 2 PAVILLONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	53 509,61	14 915,51	5,17	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		338,25	2 430,84
OPH 66	1991	X Produits CDC	BOMPAS CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	54 881,65	15 297,96	5,17	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		346,93	2 493,17
OPH 66	1991	X Produits CDC	ST LAURENT DE LA SQUE 1 PAVILLON "LES ROMARINS"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 154,09	7 011,57	5,17	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		159,01	1 142,70
OPH 66	1991	X Produits CDC	ST LAURENT DE LA SQUE 1 PAVILLON "LA PASSEJADE"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 611,43	7 139,05	5,17	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		161,90	1 163,48
OPH 66	1991	X Produits CDC	ACQUISITION LOGEMENT ALLEE DE BACCHUS PERPIG	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21 797,16	6 075,84	5,17	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		137,79	990,20
OPH 66	1991	X Produits CDC	PERPIGNAN 2 LOGEMENTS PARC DE BACCHUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	33 816,24	9 426,09	5,17	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		213,76	1 536,21
OPH 66	1992	X Produits CDC	OSSEJA CONSTRUCTION LOGEMENTS RUE DU PROGRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	91 916,27	28 165,40	6,67	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		627,39	4 009,06
OPH 66	1986	X Produits CDC	PERPIGNAN - IMMEUBLE LE MONTERRAT - ANC 1840010401	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	132 478,20	19 822,21	2,67	A	F	FIXE	4,941	F	FIXE	1,270	A-1		336,47	6 671,82
OPH 66	1987	X Produits CDC	ST CYPRIEN - CONSTRUCTION DE 78 LOGEMENTS - ANC 1840010701	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 219 592,14	182 482,99	2,67	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		3 097,58	61 420,63
OPH 66	1986	X Produits CDC	THUIR - CONSTRUCTION DE 68 LOGEMENTS - ANC 1840010801	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 448 265,66	216 698,55	2,67	A	F	FIXE	4,941	F	FIXE	1,270	A-1		3 678,38	72 937,00
OPH 66	1986	X Produits CDC	CONSTRUCTION 17 LOGEMENTS A ESPIRA DE L AGLY - 1840010901	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	381 122,54	57 025,93	2,67	A	F	FIXE	4,941	F	FIXE	1,270	A-1		967,99	19 193,95
OPH 66	1986	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS A VILLENEUVE DE - 1840011001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	381 122,54	57 025,93	2,67	A	F	FIXE	4,941	F	FIXE	1,270	A-1		967,99	19 193,95

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1986	X Produits CDC	CERET - ZAC BENTES FARINE - ANC 1840011101	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 524 490,17	228 103,74	2,67	A	F	FIXE	4,941	F	FIXE	1,270	A-1		3 871,98	76 775,79
OPH 66	1987	X Produits CDC	ST PAUL DE FENOUILLET - 28 LOGEMENTS - ANC 1840013201	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	228 673,53	34 215,56	2,67	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		580,79	11 516,37
OPH 66	1986	X Produits CDC	FORMIGUERES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	78 297,82	11 715,41	2,67	A	V	LIVRETA	4,063	V	LIVRETA	1,270	-		198,86	3 943,21
OPH 66	1986	X Produits CDC	LE BARCARES - CONSTRUCTION 24 LOGEMENTS - ANC 1840013601	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	45 734,71	6 843,11	2,67	A	F	FIXE	4,941	F	FIXE	1,270	A-1		116,16	2 303,27
OPH 66	1986	X Produits CDC	PERPIGNAN CONSTRUCTION DE LOGEMENTS CITE UNIVERSITAIRE - ANC 1840015501	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 433 020,76	214 515,08	2,92	A	F	FIXE	4,941	F	FIXE	1,270	A-1		3 641,31	72 202,09
OPH 66	1986	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS A VILLENEUVE - ANC 18040028801	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	87 200,84	16 906,52	3,58	A	F	FIXE	4,941	F	FIXE	1,270	A-1		269,07	4 279,67
OPH 66	1987	X Produits CDC	THUIR - CONSTRUCTION DE 68 LOGEMENTS - ANC 1840028901	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	125 922,89	24 414,94	3,83	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		388,55	6 180,35
OPH 66	1987	X Produits CDC	ST CYPRIEN - CONSTRUCTION DE 78 LOGEMENTS - 1840029001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	466 189,09	90 384,83	3,58	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		1 438,47	22 879,81
OPH 66	1987	X Produits CDC	CONSTRUCTION LOGEMENTS CITE UNIVERSITAIRE - ANC 1840031201	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	42 228,38	8 187,24	3,75	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		130,30	2 072,50
OPH 66	1987	X Produits CDC	STE MARIE LA MER - CONSTRUCTION 17 LOGEMENTS - ANC 1840032801	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	457 347,05	88 674,13	3,92	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		1 411,24	22 446,77
OPH 66	1987	X Produits CDC	PUYVALADOR 10 LOGTS FOYER TRAVAIL.MIGRANTS - ANC 1840022901	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	278 524,35	54 000,35	3,75	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		859,41	13 669,53
OPH 66	1987	X Produits CDC	PERPIGNAN CONSTRUCTION LOGEMENTS CITE UNIVERSITAIRE - ANC 1840033201	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 524,49	295,56	3,75	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		4,70	74,82

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1987	X Produits CDC	CERET - ZAC BENTES FARINE - ANC 1840033901	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	554 457,08	107 498,23	3,75	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		1 710,81	27 211,87
OPH 66	1987	X Produits CDC	CONSTRUCTION 17 LOGEMENTS A ESPIRA DE L AGLY - ANC 1840034101	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	59 455,12	11 527,17	3,75	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		183,46	2 917,96
OPH 66	1992	X Produits CDC	CONSTRUC.17 PAVILLONS A ST GENIS DES FONTAINE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	915 459,91	356 824,14	10,75	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		7 540,81	29 884,24
OPH 66	1992	X Produits CDC	OLETTE CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	271 433,78	83 174,00	6,75	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		1 852,75	11 838,96
OPH 66	1992	X Produits CDC	PALAU DE CERDAGNE CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	547 500,30	167 767,58	6,75	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		3 737,12	23 879,98
OPH 66	1991	X Produits CDC	BOMPAS ACQUISITION LOGEMENT A USAGE LOCATIF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 078,32	6 939,94	5,33	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		157,38	1 131,03
OPH 66	1992	X Produits CDC	PERPIGNAN CONSTRUCTION CITE UNIVERSITAIRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 908 284,92	892 719,23	6,83	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	2,050	A-1		20 896,31	126 612,45
OPH 66	1991	X Produits CDC	MAURY REHABILITATION 3 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	98 946,73	26 867,22	5,67	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		610,89	4 460,28
OPH 66	1991	X Produits CDC	BOMPAS ACQUISITION PAVILLON USAGE LOCATIF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 611,43	6 954,32	5,67	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		158,12	1 154,50
OPH 66	1991	X Produits CDC	ANSIGNAN REHABILITATION DE 4 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	123 108,98	33 428,04	5,67	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		760,06	5 549,46
OPH 66	1991	X Produits CDC	MAURY REHABILITATION IMMEUBLE PLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	27 166,41	7 376,55	5,67	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		167,72	1 224,60
OPH 66	1991	X Produits CDC	ACQUISI.3 PAVILLONS LOTISSEMENT"LE CATALAN"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	96 042,88	26 078,73	5,67	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		592,96	4 329,38
OPH 66	1992	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS A SAINT LAURENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	39 379,87	12 455,84	6,00	A	F	FIXE	5,795	F	FIXE	1,950	A-1		277,46	1 772,96

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1992	X Produits CDC	RIVESALTES REABILITATION D'UN LOGEMENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 141,43	5 707,72	6,17	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		126,81	795,27
OPH 66	1992	X Produits CDC	PERPIGNAN ACQUISITION DE 2 LOGEMENTS PARC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	43 559,26	13 704,76	6,25	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		304,48	1 909,51
OPH 66	1992	X Produits CDC	PORT-VENDRES CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	103 813,97	32 662,29	6,25	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		725,66	4 550,91
OPH 66	1992	X Produits CDC	ORTAFFA REHABILITATION ANCIEN HOTEL SITJAR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	49 182,34	15 473,91	6,25	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		343,78	2 156,02
OPH 66	1992	X Produits CDC	PERPIGNAN 1 LOGEMENT RUE DES COQUELICOTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 244,90	4 743,20	6,25	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	2,050	A-1		111,02	672,72
OPH 66	1992	X Produits CDC	PERPIGNAN LOGEMENT RUE DES COQUELICOTS (4 ETAGE)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 244,90	4 743,20	6,25	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	2,050	A-1		111,02	672,72
OPH 66	1992	X Produits CDC	ANSIGNAN ACQUISITION D'UN IMMEUBLE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	30 184,91	9 496,88	6,25	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		210,99	1 323,22
OPH 66	1992	X Produits CDC	PERPIGNAN ACQUISITION D'UN LOGEMENT RUE CARPEAUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	31 051,88	9 769,64	6,25	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		217,05	1 361,23
OPH 66	1992	X Produits CDC	RIVESALTES ACQUISITION DE 7 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	102 855,07	32 360,59	6,25	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		718,95	4 508,88
OPH 66	1992	X Produits CDC	SAINT PAUL DE FENOUILLET ACQUISITION D'UN LOGEMENT A ST PAUL DE FENOUI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	9 474,71	2 947,90	6,25	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	2,050	A-1		69,01	418,09
OPH 66	1992	X Produits CDC	BANYULS SUR MER 13 LGTS ET LOCAUX "LA RECTOIRE"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	230 766,96	72 604,65	6,25	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		1 613,05	10 116,17
OPH 66	1992	X Produits CDC	ELNE ACQUISITION DE 2 LOGTS "SICART-MONIE"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	32 239,16	10 142,82	6,50	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		225,34	1 413,22
OPH 66	1992	X Produits CDC	ACQUISITION IMMEUBLE RUE FOSSA A RIVESALTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	46 040,37	14 484,86	6,50	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		321,81	2 018,21

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1992	X Produits CDC	ELNE - 1 LOGEMENT LES POIRIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	42 795,64	13 113,64	6,58	A	F	FIXE	5,796	F	FIXE	1,950	A-1		292,11	1 866,59
OPH 66	1992	X Produits CDC	TERRATS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	48 746,38	3 319,38	0,75	A	V	LIVRETA	5,921	V	LIVRETA	5,800	-		1 767,44	3 137,43
OPH 66	1995	X Produits CDC	ST PAUL DE FENOUILLET - AV. JEAN MOULIN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	184 812,27	75 815,46	9,25	A	F	FIXE	4,332	F	FIXE	1,550	A-1		1 291,45	7 503,92
OPH 66	1995	X Produits CDC	TOULOUGES - PLACE DU BEFFROI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	86 433,87	35 457,72	9,25	A	F	FIXE	4,332	F	FIXE	1,550	A-1		603,99	3 509,47
OPH 66	1995	X Produits CDC	RIVESALTES - 2 LOGEMENTS RUE DU MOULIN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 311,75	23 921,22	9,25	A	F	FIXE	4,332	F	FIXE	1,550	A-1		407,48	2 367,62
OPH 66	1995	X Produits CDC	ST PAUL DE FENOUILLET - RUE BAYARD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	36 646,00	15 033,28	9,25	A	F	FIXE	4,332	F	FIXE	1,550	A-1		256,08	1 487,93
OPH 66	1995	X Produits CDC	RIVESALTES - 4 LOGEMENTS IMM.rabasedas	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	159 427,07	48 171,92	9,25	A	F	FIXE	4,336	F	FIXE	1,550	A-1		829,57	5 348,47
OPH 66	1995	X Produits CDC	PERPIGNAN _ AMELIORATION LOGTS CLOCHE D'OR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	77 643,96	23 173,74	9,58	A	F	FIXE	4,336	F	FIXE	1,550	A-1		399,07	2 572,96
OPH 66	1995	X Produits CDC	VILLENEUVE DE LA RAHO - RESIDENCE DU LAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	231 722,51	69 160,28	9,58	A	F	FIXE	4,336	F	FIXE	1,550	A-1		1 191,01	7 678,78
OPH 66	1995	X Produits CDC	BANYULS SUR MER - SOULA OUILASTRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	100 189,65	35 143,56	9,58	A	F	FIXE	4,334	F	FIXE	1,550	A-1		601,77	3 680,01
OPH 66	1995	X Produits CDC	PERPIGNAN _ AMELIORATION LOGEMENT RUE SAUVY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	36 343,85	12 748,33	9,58	A	F	FIXE	4,334	F	FIXE	1,550	A-1		218,29	1 334,93
OPH 66	1995	X Produits CDC	ESTAGEL - RUE URBAIN PARET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	189 665,48	66 529,01	9,75	A	V	LIVA	4,796	V	LIVA	1,550	A-1		1 139,18	6 966,50
OPH 66	1995	X Produits CDC	VILLELONGUE DE LA SALANQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	85 327,39	29 930,31	9,75	A	V	LIVRETA	3,291	V	LIVRETA	1,550	-		512,50	3 134,11

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1995	X Produits CDC	CORNEILLA LA RIVIERE - 1 LOGEMENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	36 369,00	10 854,77	9,75	A	F	FIXE	4,336	F	FIXE	1,550	A-1		186,93	1 205,19
OPH 66	1995	X Produits CDC	CORNEILLA LA RIVIERE - 1 LOGEMENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 922,08	8 930,59	9,75	A	F	FIXE	4,336	F	FIXE	1,550	A-1		153,79	991,56
OPH 66	1995	X Produits CDC	CLAIRA - LOGT CAMI DE TORREILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	93 493,63	27 904,26	9,75	A	F	FIXE	4,336	F	FIXE	1,550	A-1		480,54	3 098,17
OPH 66	1995	X Produits CDC	LE SOLER - LOGT IMPASSE DES MERISIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	42 563,77	17 215,38	9,83	A	F	FIXE	3,883	F	FIXE	1,550	A-1		293,25	1 703,91
OPH 66	1995	X Produits CDC	LATOUR DE FRANCE - LOGTS BD GAMBETTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	67 724,87	27 392,03	9,83	A	F	FIXE	3,531	F	FIXE	1,550	A-1		466,60	2 711,16
OPH 66	1996	X Produits CDC	ALENYA - LOGT RUE ALBERT BAUSIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	37 624,42	15 217,62	9,83	A	F	FIXE	4,797	F	FIXE	1,550	A-1		259,22	1 506,18
OPH 66	1995	X Produits CDC	LESQUERDE - 3 RUE DES JARDINS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	51 765,59	20 937,17	9,92	A	F	FIXE	4,708	F	FIXE	1,550	A-1		356,65	2 072,27
OPH 66	1995	X Produits CDC	PIA - LOGT RUE SOLEIL D'AMONT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21 230,05	6 322,61	9,92	A	F	FIXE	4,687	F	FIXE	1,550	A-1		108,88	701,99
OPH 66	1995	P	PERPIGNAN - CHEMIN DU SACRE COEUR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	201 121,72	59 896,90	9,92	A	F	FIXE	4,782	F	FIXE	1,550	A-1		1 031,48	6 650,28
OPH 66	1996	X Produits CDC	ST LAURENT DE CERDANS - 5 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	132 841,48	59 047,07	10,00	A	F	FIXE	3,867	F	FIXE	1,550	A-1		997,57	5 312,01
OPH 66	1996	X Produits CDC	ST JEAN PLA DE CORTS-LOGTS LE PLAN D'O	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	44 905,99	11 966,75	7,17	A	F	FIXE	4,849	F	FIXE	1,550	A-1		210,69	1 625,89
OPH 66	1996	X Produits CDC	TORREILLES - LOGTS RUE GIONO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	168 123,22	59 456,95	7,25	A	F	FIXE	4,797	F	FIXE	1,550	A-1		1 035,68	7 361,43
OPH 66	1996	X Produits CDC	PRADES- LOGTS RUE DE BELFORT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 656,76	12 610,06	7,25	A	F	FIXE	4,751	F	FIXE	1,550	A-1		219,66	1 561,26

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1996	X Produits CDC	TAUTAVEL - 3 LOGTS RUE REPUBLIQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	76 597,86	25 181,66	7,33	A	F	FIXE	4,297	F	FIXE	1,550	A-1		439,73	3 188,12
OPH 66	1996	X Produits CDC	SOREDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	76 647,25	25 197,91	7,33	A	V	LIVRETA	3,248	V	LIVRETA	1,550	-		440,02	3 190,18
OPH 66	1996	X Produits CDC	CATTLAR - 6 LOGTS ROUTE NATIONALE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	162 958,85	53 573,00	7,33	A	F	FIXE	4,297	F	FIXE	1,550	A-1		935,51	6 782,61
OPH 66	1997	X Produits CDC	SOREDE - 10 LOGTS RUE DE VENDEE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	473 727,91	176 224,06	8,58	A	F	FIXE	4,797	F	FIXE	1,950	A-1		3 817,00	19 519,39
OPH 66	1997	X Produits CDC	TORREILLES - LOGTS RUE GIONO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	859 509,25	384 602,83	12,58	A	F	FIXE	4,797	F	FIXE	1,950	A-1		8 024,45	26 907,34
OPH 66	1996	X Produits CDC	PORT-VENDRES - RES.LES CALANQUES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	421 275,94	137 141,57	7,67	A	F	FIXE	4,297	F	FIXE	1,550	A-1		2 394,82	17 362,80
OPH 66	1996	X Produits CDC	BOMPAS - 1 LOGT RUE VICTOR HUGO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	53 119,49	17 292,45	7,67	A	F	FIXE	4,297	F	FIXE	1,550	A-1		301,97	2 189,31
OPH 66	1996	X Produits CDC	LE BOULOU - 3 LOGTS LE BON COIN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 374,63	26 165,04	7,67	A	F	FIXE	4,297	F	FIXE	1,550	A-1		456,90	3 312,63
OPH 66	1997	X Produits CDC	ESPIRA DE L'AGLY - 12 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	644 337,93	288 320,56	12,58	A	F	FIXE	4,797	F	FIXE	1,950	A-1		6 015,59	20 171,31
OPH 66	1996	X Produits CDC	ESPIRA DE L'AGLY - 4 LOGTS LE VILLAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	194 092,75	63 184,66	7,67	A	F	FIXE	4,297	F	FIXE	1,550	A-1		1 103,35	7 999,50
OPH 66	1997	X Produits CDC	PASSA - 11 LOGTS LE VILLAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	676 052,79	302 511,92	12,58	A	F	FIXE	4,797	F	FIXE	1,950	A-1		6 311,68	21 164,16
OPH 66	1997	X Produits CDC	PRADES - 5 LOGTS RUE DE BELFORT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	236 670,53	88 040,08	8,58	A	F	FIXE	4,797	F	FIXE	1,950	A-1		1 906,94	9 751,73
OPH 66	1996	X Produits CDC	STE MARIE LA MER - 10LOGTS LAS CARBONNEILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	605 252,48	205 695,62	7,67	A	F	FIXE	4,797	F	FIXE	1,950	A-1		4 510,56	25 614,99

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1997	X Produits CDC	PERPIGNAN - LES MESANGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	967 887,74	433 098,74	12,58	A	F	FIXE	4,797	F	FIXE	1,950	A-1		9 036,28	30 300,18
OPH 66	1996	X Produits CDC	CERET - 3 LOGTS LE VILLAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	34 301,03	11 166,31	7,67	A	F	FIXE	4,297	F	FIXE	1,550	A-1		194,99	1 413,71
OPH 66	1997	X Produits CDC	SALSES LE CHATEAU - LOGTS RES ENCLOS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	881 635,99	394 503,86	12,75	A	V	INF	4,797	V	INF	1,950	A-1		8 231,03	27 600,03
OPH 66	1996	X Produits CDC	PORT- VENDRES-LES CALANQUES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	794 443,08	398 513,03	13,00	A	V	LIVA	5,149	V	LIVA	1,950	A-1		8 272,66	25 725,84
OPH 66	1997	X Echéances Progressives	LA CABANASSE LES DOUANES ACQUIS 16 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	255 623,77	92 854,14	8,25	A	F	FIXE	3,827	F	FIXE	1,550	A-1		1 601,57	10 473,18
OPH 66	1997	X Echéances Progressives	RIVESALTES MAISON CAVERIBERE ACQUISITION 1 LOGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	39 026,95	14 176,38	8,25	A	F	FIXE	3,827	F	FIXE	1,550	A-1		244,52	1 598,97
OPH 66	1997	X Produits CDC	SAINT FELIU D'AVALL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	974 585,99	437 003,42	12,42	A	V	LIVRETA	3,516	V	LIVRETA	1,950	-		9 117,75	30 573,36
OPH 66	1997	X Produits CDC	SAINT FELIU D'AVALL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	217 849,65	78 558,36	8,42	A	V	LIVRETA	3,147	V	LIVRETA	1,550	-		1 355,00	8 860,72
OPH 66	1997	X Produits CDC	PERPIGNAN DUMONT D'URVILLE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	93 228,06	35 533,40	8,42	A	V	LIVRETA	3,585	V	LIVRETA	1,950	-		767,58	3 829,85
OPH 66	1997	P	PERPIGNAN DURMONT D'URVILLE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	164 187,59	59 207,37	8,42	A	V	LIVA	4,067	V	LIVA	1,550	A-1		1 021,22	6 678,10
OPH 66	1997	X Produits CDC	PERPIGNAN DUMONT D'URVILLE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	695 777,17	311 985,81	12,42	A	V	LIVRETA	3,516	V	LIVRETA	1,950	-		6 509,35	21 826,96
OPH 66	1997	X Produits CDC	CORNEILLA LA RIVIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	656 195,91	294 237,64	12,42	A	V	LIVRETA	3,516	V	LIVRETA	1,950	-		6 139,05	20 585,27
OPH 66	1997	X Produits CDC	CORNEILLA LA RIVIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	106 104,51	38 262,15	8,42	A	V	LIVRETA	3,147	V	LIVRETA	1,550	-		659,96	4 315,65

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1997	X Produits CDC	PEPRIGNAN CUSENIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	444 669,54	169 483,60	8,42	A	V	LIVRETA	3,585	V	LIVRETA	1,950	-		3 661,14	18 267,20
OPH 66	1997	X Produits CDC	ESTAGEL BONNES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	235 972,02	85 093,41	8,42	A	V	LIVRETA	3,147	V	LIVRETA	1,550	-		1 467,71	9 597,83
OPH 66	1997	X Produits CDC	AMELIE LES BAINS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	124 095,79	47 298,49	8,42	A	V	LIVRETA	3,585	V	LIVRETA	1,950	-		1 021,73	5 097,91
OPH 66	1997	X Produits CDC	AMELIE LES BAINS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	112 863,80	40 699,59	8,42	A	V	LIVRETA	3,147	V	LIVRETA	1,550	-		702,00	4 590,57
OPH 66	1997	X Produits CDC	PORT VENDRES LES CALANQUES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	771 379,53	345 885,84	12,42	A	V	LIVRETA	3,516	V	LIVRETA	1,950	-		7 216,65	24 198,65
OPH 66	1997	X Echéances Progressives	VILLENEUVE RAHO LES JARDINS DE VILLENEUVE CONSTRUC 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	136 433,64	50 752,53	8,67	A	F	FIXE	4,291	F	FIXE	1,950	A-1		1 099,30	5 621,58
OPH 66	1997	X Echéances Progressives	BOMPAS RUE DES ORANGERS ACQUISITION 1 LOGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	32 786,91	11 707,67	8,67	A	F	FIXE	3,790	F	FIXE	1,550	A-1		201,94	1 320,52
OPH 66	1997	X Echéances Progressives	PERPIGNAN 35 PLACE J. MOULIN ACQUI AMELIORATION 2 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	61 366,07	21 912,81	8,67	A	F	FIXE	3,790	F	FIXE	1,550	A-1		377,96	2 471,58
OPH 66	1997	X Echéances Progressives	CLAIRA LOT ST JAUME 5 ACQUISITION 1 MAISON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	30 835,41	11 010,82	8,83	A	F	FIXE	4,294	F	FIXE	1,550	A-1		189,92	1 241,93
OPH 66	1998	X Echéances Progressives	ARGELES SUR MER RESIDENCE LES MICOCOULIERS ACQUI 10 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	392 525,58	155 973,77	9,00	A	F	FIXE	4,275	F	FIXE	1,550	A-1		2 663,60	15 871,61
OPH 66	1998	X Echéances Progressives	FOURQUES LES COULOMINES CONSTRUCTION 11 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	673 519,76	322 463,38	13,00	A	F	FIXE	4,772	F	FIXE	1,950	A-1		6 693,96	20 816,48
OPH 66	1998	X Echéances Progressives	BOMPAS AV DU CANIGOU CONSTRUCTION 5 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	187 817,19	73 917,13	9,08	A	F	FIXE	4,294	F	FIXE	1,550	A-1		1 262,30	7 521,67
OPH 66	1998	X Produits CDC	BOMPAS - AVENUE DU CANIGOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	564 213,81	234 242,74	9,25	A	F	FIXE	4,652	F	FIXE	1,950	A-1		5 009,85	22 672,75

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1998	X Produits CDC	PERPIGNAN-RUES MAURIN ET LAFAYETTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 708 234,99	804 374,20	12,25	A	F	FIXE	4,797	F	FIXE	1,950	A-1		16 781,54	56 217,80
OPH 66	1998	X Produits CDC	PERPIGNAN-RUES MAURIN ET LAFAYETTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	158 470,91	62 367,62	9,25	A	F	FIXE	4,297	F	FIXE	1,550	A-1		1 065,07	6 346,41
OPH 66	1998	X Produits CDC	CABESTANY-LIEU DIT ORFILE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 386 210,68	1 123 619,62	12,25	A	F	FIXE	4,797	F	FIXE	1,950	A-1		23 441,92	78 529,88
OPH 66	1998	X Produits CDC	CABESTANY-LIEU DIT ORFILE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	189 366,07	74 526,66	9,25	A	F	FIXE	4,297	F	FIXE	1,550	A-1		1 272,71	7 583,70
OPH 66	1998	X Echéances Progressives	BAIXAS LES TEMPLIERS CONSTRUCTION 1 LOGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	81 308,23	31 767,24	9,33	A	F	FIXE	4,293	F	FIXE	1,550	A-1		542,50	3 232,57
OPH 66	1998	X Echéances Progressives	BAIXAS LES TEMPLIERS CONSTRUCTION 10 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	673 772,98	314 974,04	12,33	A	F	FIXE	4,793	F	FIXE	1,950	A-1		6 571,26	22 013,57
OPH 66	1998	X Produits CDC	SAILLAGOUSE-LE VILLAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	723 028,95	338 000,13	12,33	A	F	FIXE	4,797	F	FIXE	1,950	A-1		7 051,65	23 622,86
OPH 66	1998	X Produits CDC	SAILLAGOUSE-LE VILLAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 197,43	11 016,80	9,33	A	F	FIXE	4,297	F	FIXE	1,550	A-1		188,14	1 121,04
OPH 66	1998	X Echéances Progressives	ARGELES SUR MER RESIDENCE LES MICOCOULIERS ACQUI 12 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	622 953,18	291 216,90	12,42	A	F	FIXE	4,783	F	FIXE	1,950	A-1		6 075,62	20 353,17
OPH 66	1998	X Produits CDC	CORNEILLA-LA-RIVIERE - 53 RUE DU MOULIN A HUILE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	46 322,24	18 142,48	9,50	A	F	FIXE	3,801	F	FIXE	1,550	A-1		309,82	1 846,15
OPH 66	1998	X Produits CDC	PERPIGNAN - RESIDENCE VALLESPER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	53 314,17	20 880,93	9,50	A	F	FIXE	3,797	F	FIXE	1,550	A-1		356,59	2 124,80
OPH 66	1998	X Produits CDC	BANYULS/MER - SOULA DE L'OULLASTRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 027 689,62	481 593,23	12,50	A	F	FIXE	4,284	F	FIXE	1,950	A-1		10 047,41	33 658,60
OPH 66	1998	X Produits CDC	BANYULS/MER - SOULA DE L'OULLASTRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	102 597,88	40 183,32	9,50	A	F	FIXE	3,787	F	FIXE	1,550	A-1		686,22	4 088,98

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1998	X Produits CDC	MAURY - RUE PASTEUR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	583 816,01	241 216,12	9,50	A	F	FIXE	4,284	F	FIXE	1,950	A-1		5 158,99	23 347,71
OPH 66	1981	X Produits CDC	MAURY - RUE PASTEUR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	47 858,02	18 743,98	9,50	A	F	FIXE	1,736	F	FIXE	1,550	A-1		320,10	1 907,35
OPH 66	1998	X Echéances Progressives	LA CABANASSE RUE GISCLARD REHAB 16 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	82 856,04	34 163,49	9,58	A	F	FIXE	3,794	F	FIXE	1,550	A-1		581,87	3 376,73
OPH 66	1998	X Produits CDC	PERPIGNAN - 1 LOGEMENT CALCERAN VILASECA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	56 711,03	21 894,16	9,83	A	F	FIXE	3,742	F	FIXE	1,550	A-1		373,92	2 230,03
OPH 66	1998	X Produits CDC	PERPIGNAN - 7 LOGEMENTS CALCERAN VILASECA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	535 248,50	214 741,08	9,83	A	F	FIXE	4,240	F	FIXE	1,950	A-1		4 605,72	21 449,70
OPH 66	1988	X Produits CDC	TRESSERE - 7 LOGEMENTS LE VILLAGE - AVENUE DE NIDOLERES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	360 999,27	144 832,49	9,92	A	F	FIXE	2,464	F	FIXE	1,950	A-1		3 106,34	14 466,79
OPH 66	1998	X Produits CDC	TRESSERE - 1 LOGEMENT LE VILLAGE - AVENUE DE NIDOLERES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	45 277,36	17 480,02	9,92	A	F	FIXE	3,743	F	FIXE	1,550	A-1		298,54	1 780,42
OPH 66	1998	X Produits CDC	ST HIPPOLYTE - 22 LOGEMENTS L'HORT D'EN MOUROUTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 313 043,39	609 741,27	12,92	A	F	FIXE	4,241	F	FIXE	1,950	A-1		12 720,94	42 614,88
OPH 66	1998	X Produits CDC	ST HIPPOLYTE - 3 LOGEMENTS L'HORT D'EN MOUROUTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	146 046,16	56 383,38	9,92	A	F	FIXE	3,743	F	FIXE	1,550	A-1		962,96	5 742,91
OPH 66	1998	X Produits CDC	ELNE - ACQUISITION MAISON IMMEUBLE JONCA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	31 219,58	12 052,80	9,92	A	F	FIXE	3,743	F	FIXE	1,550	A-1		205,85	1 227,63
OPH 66	1998	X Produits CDC	BOMPAS - IMMEUBLE CASEILAS - 47 PLACE DU BAIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 641,31	9 899,21	9,92	A	F	FIXE	3,743	F	FIXE	1,550	A-1		169,07	1 008,28
OPH 66	1998	X Produits CDC	CLAIRA - 2 LOGEMENTS L'ORATORI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	82 048,52	31 676,08	9,92	A	F	FIXE	3,743	F	FIXE	1,550	A-1		540,99	3 226,35
OPH 66	1998	X Produits CDC	CLAIRA - 21 PAVILLONS L'ORATORI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 482 319,42	688 348,41	12,92	A	F	FIXE	4,241	F	FIXE	1,950	A-1		14 360,91	48 108,75

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1998	X Produits CDC	COLLIOURE - 10 LOGEMENTS LA CRUETTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	403 380,10	155 731,10	9,92	A	F	FIXE	3,771	F	FIXE	1,550	A-1		2 659,69	15 861,94
OPH 66	1998	X Produits CDC	COLLIOURE - 30 LOGEMENTS LA CRUETTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 338 654,82	621 634,52	12,92	A	F	FIXE	4,164	F	FIXE	1,950	A-1		12 969,07	43 446,10
OPH 66	1999	X Produits CDC	ST NAZAIRE - 32 PAVILLONS LE VILLAGE - VC 6	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 577 762,72	784 202,35	13,17	A	F	FIXE	4,294	F	FIXE	1,950	A-1		16 278,02	50 567,84
OPH 66	1999	X Produits CDC	ST NAZAIRE - 3 PAVILLONS LE VILLAGE - VC6	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	169 989,95	71 620,01	10,17	A	F	FIXE	3,795	F	FIXE	1,550	A-1		1 213,18	6 649,40
OPH 66	1999	X Produits CDC	VILLELONGUE DELS MONTS - LIEU-DIT MATEMALE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	198 677,81	88 107,09	10,17	A	F	FIXE	4,294	F	FIXE	1,950	A-1		1 869,15	7 746,74
OPH 66	1999	X Produits CDC	VILLELONGUE DELS MONTS - LIEU-DIT MATEMALE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	48 151,17	20 286,99	10,17	A	F	FIXE	3,795	F	FIXE	1,550	A-1		343,64	1 883,51
OPH 66	1999	X Produits CDC	ST LAURENT SALANQUE - RESIDENCE RACINE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	142 641,82	60 097,74	10,17	A	F	FIXE	3,787	F	FIXE	1,550	A-1		1 018,00	5 579,64
OPH 66	1999	X Produits CDC	ST LAURENT LA SALANQUE - RESIDENCE RACINE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	105 864,71	46 947,53	10,17	A	F	FIXE	4,285	F	FIXE	1,950	A-1		995,97	4 127,82
OPH 66	1999	X Produits CDC	CANET - 5 LOGEMENTS ILOTS CASSAGNES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	71 408,19	30 085,62	10,17	A	F	FIXE	3,770	F	FIXE	1,550	A-1		509,62	2 793,24
OPH 66	1999	X Produits CDC	TRILLA - LE VILLAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	66 665,65	27 883,57	10,33	A	F	FIXE	3,795	F	FIXE	1,550	A-1		472,32	2 588,79
OPH 66	1999	X Produits CDC	MOSSET - ANGLE CARRER DEL TROT I DEL POU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	62 142,03	25 991,55	10,33	A	F	FIXE	3,795	F	FIXE	1,550	A-1		440,27	2 413,13
OPH 66	1999	X Produits CDC	MAUREILLAS LAS ILLAS - LA TEULERIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	182 196,39	80 214,32	10,42	A	F	FIXE	4,303	F	FIXE	1,950	A-1		1 701,71	7 052,78
OPH 66	1999	X Produits CDC	MARQUIXANES - 14 LOGEMENTS RESIDENCE LES LAURIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	999 242,48	493 069,34	13,42	A	F	FIXE	4,303	F	FIXE	1,950	A-1		10 234,85	31 794,66

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1999	X Produits CDC	MARQUIXANES - 4 LOGEMENTS RESIDENCE LES LAURIERS - LOS PLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	211 434,44	88 434,61	10,42	A	F	FIXE	3,733	F	FIXE	1,550	A-1		1 498,00	8 210,52
OPH 66	1999	X Produits CDC	MAUREILLAS LAS ILLAS - 9 LOGEMENTS MATE REDUNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	643 302,38	317 433,12	13,42	A	F	FIXE	4,303	F	FIXE	1,950	A-1		6 589,09	20 469,09
OPH 66	1999	X Produits CDC	MAUREILLAS LAS ILLAS - 2 LOGEMENTS LIEU-DIT MATE REDUNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	98 039,66	41 006,07	10,42	A	F	FIXE	3,802	F	FIXE	1,550	A-1		694,60	3 807,13
OPH 66	1999	X Produits CDC	SALEILLE - 9 PAVILLONS LES CANTARELLES II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	683 500,90	337 268,79	13,42	A	F	FIXE	4,303	F	FIXE	1,950	A-1		7 000,83	21 748,16
OPH 66	1999	X Produits CDC	SALEILLES - LES CANTARELLES II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	65 302,30	27 313,37	10,42	A	F	FIXE	3,802	F	FIXE	1,550	A-1		462,66	2 535,85
OPH 66	1989	X Echéances Progressives	ARGELES SUR MER JEAN JAURES - ANC 0223395	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	181 209,02	63 078,43	5,50	A	F	FIXE	3,752	F	FIXE	1,950	A-1		2 880,40	8 830,24
OPH 66	1991	X Echéances Progressives	TOULOUGES RES CANAL 3 LGTS - ANC 0223478	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	91 062,96	27 586,81	5,92	A	F	FIXE	3,852	F	FIXE	1,950	A-1		627,25	4 579,75
OPH 66	1991	X Echéances Progressives	TOULOUGES RES SAGUY 5 LGTS - ANC 0223479	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	153 159,43	46 398,44	5,92	A	F	FIXE	3,852	F	FIXE	1,950	A-1		1 054,97	7 702,71
OPH 66	1991	X Echéances Progressives	TOULOUGES RES POMPEU FABRA 4 LGTS - ANC 0223480	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	116 997,80	35 443,56	5,92	A	F	FIXE	3,852	F	FIXE	1,950	A-1		805,88	5 884,07
OPH 66	1991	X Echéances Progressives	SALSES RES AUREORE 4 LGTS - ANC 0223482	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	135 876,00	41 162,57	5,92	A	F	FIXE	3,852	F	FIXE	1,950	A-1		935,92	6 833,49
OPH 66	1992	X Echéances Progressives	ARGELES SUR MER RESIDENCE TAMARIGUIER 49 LGTS - ANC 0223523	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 354 640,68	585 508,12	10,00	A	F	FIXE	3,843	F	FIXE	1,950	A-1		12 373,63	49 036,65
OPH 66	1992	X Echéances Progressives	MILLAS RES SALENGRO 37 LGTS - ANC 0223579	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	558 761,95	191 985,73	6,42	A	F	FIXE	3,780	F	FIXE	1,950	A-1		4 265,33	26 749,81
OPH 66	1992	X Echéances Progressives	MILLAS RES SALENGRO 37 LGTS - ANC 0223580	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	739 451,23	316 205,51	10,42	A	F	FIXE	3,780	F	FIXE	1,950	A-1		6 682,41	26 482,40

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1992	X Echéances Progressives	MILLAS RES MICHELET 4 LGTS - ANC 0251888	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	217 621,65	73 004,47	6,75	A	F	FIXE	3,780	F	FIXE	1,950	A-1		1 626,22	10 391,43
OPH 66	1992	X Echéances Progressives	ARGELES SUR MER RESIDENCE TAMARIGUIER 49 LGTS - ANC 0270301	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	909 429,88	388 067,99	10,83	A	F	FIXE	4,789	F	FIXE	1,950	A-1		8 201,09	32 500,93
OPH 66	1999	X Produits CDC	CANET - 40 LOGEMENTS BALCONS DU FRONT DE MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 730 666,80	1 347 249,91	13,75	A	F	FIXE	4,241	F	FIXE	1,950	A-1		27 965,43	86 874,92
OPH 66	1999	X Produits CDC	CANET - 4 LOGEMENTS BALCONS DU FRONT DE MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	147 546,56	61 404,03	10,75	A	F	FIXE	3,743	F	FIXE	1,550	A-1		1 040,13	5 700,92
OPH 66	1999	X Produits CDC	OPOUL - RESIDENCE L'OLIVIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	957 379,83	472 349,77	13,75	A	F	FIXE	4,241	F	FIXE	1,950	A-1		9 804,76	30 458,61
OPH 66	1999	X Produits CDC	OPOUL - RESIDENCE L'OLIVIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	115 027,51	47 870,64	10,75	A	F	FIXE	3,743	F	FIXE	1,550	A-1		810,88	4 444,45
OPH 66	1998	X Produits CDC	CANET EN ROUSSILLON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 806 184,63	137 932,51	1,92	A	V	LIVRETA	3,482	V	LIVRETA	1,950	-		4 006,28	67 517,54
OPH 66	1999	X Produits CDC	LA CABANASSE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	993 404,64	132 691,38	2,17	A	V	LIVRETA	4,479	V	LIVRETA	1,950	-		3 425,99	43 000,31
OPH 66	1999	X Produits CDC	CANET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 119 365,32	258 060,02	4,42	A	V	LIVRETA	4,821	V	LIVRETA	1,950	-		5 997,21	49 489,15
OPH 66	1998	X Produits CDC	TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	979 311,31	134 567,85	2,92	A	V	LIVRETA	5,043	V	LIVRETA	1,950	-		3 474,44	43 608,41
OPH 66	1999	X Produits CDC	PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 288 944,74	244 179,40	3,67	A	V	LIVRETA	5,291	V	LIVRETA	1,950	-		5 910,78	58 937,55
OPH 66	1999	X Produits CDC	PALAU DEL VIDRE - 11 LOGEMENTS BARAQUE DEL DESERTO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	801 461,53	403 473,41	13,75	A	F	FIXE	4,225	F	FIXE	1,950	A-1		8 375,07	26 017,23
OPH 66	1999	X Produits CDC	PALAU DEL VIDRE - LIEU-DIT BARAQUE DEL DESERTO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	299 675,89	128 383,50	10,75	A	F	FIXE	3,729	F	FIXE	1,550	A-1		2 171,94	11 741,87

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1999	X Produits CDC	BOMPAS - 38 LOGEMENTS LAS PALADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 221 882,38	1 621 966,56	13,75	A	F	FIXE	4,225	F	FIXE	1,950	A-1		33 667,84	104 589,52
OPH 66	1999	X Produits CDC	BOMPAS - 12 LOGEMENTS LAS PALADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	796 531,94	386 504,58	13,75	A	F	FIXE	3,729	F	FIXE	1,550	A-1		6 388,40	25 650,09
OPH 66	1999	X Produits CDC	TOULOUGES - IMMEUBLE PEJOUAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	32 094,33	13 749,46	10,75	A	F	FIXE	3,729	F	FIXE	1,550	A-1		232,61	1 257,52
OPH 66	1999	X Produits CDC	LE BARCARES - AMELIORATION 1 LOGEMENT IMPASSE BARTHOLDI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 859,06	15 362,28	10,75	A	F	FIXE	3,729	F	FIXE	1,550	A-1		259,89	1 405,03
OPH 66	2000	X Produits CDC	PRADES - 13 LOGEMENTS LES PORTES DU CONFLENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	870 279,76	462 213,44	14,33	A	F	FIXE	4,255	F	FIXE	1,950	A-1		9 552,18	27 641,99
OPH 66	2000	X Produits CDC	PRADES - 10 LOGEMENTS LES PORTES DU CONFLENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	567 146,32	260 748,21	11,33	A	F	FIXE	3,755	F	FIXE	1,550	A-1		4 380,93	21 892,63
OPH 66	2000	X Produits CDC	ST LAURENT LA SALANQUE - 16 LOGEMENTS RESIDENCE ARAMON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 239 120,09	662 897,61	14,25	A	F	FIXE	4,240	F	FIXE	1,950	A-1		13 699,55	39 643,61
OPH 66	2000	X Produits CDC	THUIR - AMELIORATION 2 LOGEMENTS 21 RUE DAGOBERT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 035,52	3 502,79	4,25	A	F	FIXE	3,728	F	FIXE	1,550	A-1		65,16	700,78
OPH 66	2000	X Produits CDC	AMELIE LES BAINS - 6 LOGEMENTS SUPER AMELIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	389 919,16	188 362,92	11,33	A	F	FIXE	4,255	F	FIXE	1,950	A-1		3 963,63	14 899,98
OPH 66	2000	X Produits CDC	AMELIE LES BAINS - 2 LOGEMENTS SUPER AMELIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	109 096,48	50 157,65	11,33	A	F	FIXE	3,755	F	FIXE	1,550	A-1		842,72	4 211,27
OPH 66	2000	X Produits CDC	CORNEILLA LA RIVIERE - 3 LOGEMENTS RUE DU MOULIN A HUILE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	157 280,74	72 839,41	11,25	A	F	FIXE	4,601	F	FIXE	1,550	A-1		1 223,80	6 115,66
OPH 66	2000	X Produits CDC	LE PERTHUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	557 601,18	0,00	0,00	A	F	FIXE	4,196	F	FIXE	1,950	A-1		712,05	36 515,42
OPH 66	2000	X Echéances Progressives	SAINTE ANDRE RUE DU MOULIN 8 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	410 314,70	188 644,13	11,50	A	F	FIXE	3,732	F	FIXE	1,550	A-1		3 169,48	15 838,71

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1999	X Produits CDC	ST ANDRE - 13 LOGEMENTS LE VILLAGE - RUE DU MOULIN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	802 941,05	426 449,23	14,50	A	F	FIXE	3,547	F	FIXE	1,950	A-1		8 813,07	25 503,17
OPH 66	2000	P	SALSES LE CHATEAU RUE JEAN JAURES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	117 390,32	54 091,50	11,58	A	F	FIXE	3,802	F	FIXE	1,550	A-1		908,81	4 541,57
OPH 66	2000	X Produits CDC	BOMPAS - 5 LOGEMENTS RUE VICTOR HUGO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	328 023,64	156 464,92	11,58	A	F	FIXE	3,547	F	FIXE	1,950	A-1		3 301,48	12 841,59
OPH 66	2000	X Produits CDC	BOMPAS - 5 LOGEMENTS RUE VICTOR HUGO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	179 198,03	82 571,47	11,58	A	F	FIXE	3,048	F	FIXE	1,550	A-1		1 387,32	6 932,76
OPH 66	2000	X Produits CDC	PRADES - 6 LOGEMENTS LA CASTELLANE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	209 229,11	96 409,29	11,58	A	F	FIXE	3,270	F	FIXE	1,550	A-1		1 619,81	8 094,60
OPH 66	1999	X Produits CDC	PORTA - 6 LOGEMENTS LOU PLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	411 658,84	196 358,32	11,67	A	F	FIXE	4,535	F	FIXE	1,950	A-1		4 143,24	16 115,78
OPH 66	2000	X Produits CDC	MILLAS - 10 LOGEMENT ESPACE F. MITTERAND - AVENUE JEAN JAURES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	554 301,43	296 487,40	14,67	A	F	FIXE	3,547	F	FIXE	1,950	A-1		6 127,26	17 730,99
OPH 66	2000	X Produits CDC	MILLAS - 1 LOGEMENT ESPACE F. MITTERAND - AVENUE JEAN JAURES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	42 266,34	19 475,62	11,67	A	F	FIXE	3,048	F	FIXE	1,550	A-1		327,22	1 635,19
OPH 66	2000	P	PERPIGNAN - 4 RUE DES OISEAUX - 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 472,43	24 444,15	11,75	A	F	FIXE	3,683	F	FIXE	1,450	A-1		385,96	2 173,48
OPH 66	2000	P	PONTEILLA - 9 RUE ARAGO - 1 LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 374,09	6 845,12	11,75	A	F	FIXE	3,683	F	FIXE	1,450	A-1		108,08	608,64
OPH 66	2000	P	SAINTE MARIE LA MER - RES. DU MOULIN - 9 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	697 380,77	302 170,49	11,92	A	F	FIXE	4,194	F	FIXE	1,950	A-1		6 402,62	26 169,04
OPH 66	2001	P	MARQUIXANNES LA PASTOURETTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	78 428,01	35 359,96	12,17	A	F	FIXE	3,704	F	FIXE	1,450	A-1		555,07	2 920,40
OPH 66	2001	P	SAINTE ESTEVE RES. MEDITERRANEE AV CANIGOU 17 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 046 561,89	556 808,42	15,17	A	F	FIXE	4,205	F	FIXE	1,950	A-1		11 462,70	31 022,48

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2001	P	SAINT ESTEVE RESID MEDITERRANNEE AV DU CANIGOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	439 916,64	198 340,14	12,17	A	F	FIXE	3,704	F	FIXE	1,450	A-1		3 113,46	16 381,09
OPH 66	2001	P	MILLAS - 3 RUE DE LA REPUBLIQUE - 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	102 976,26	53 965,31	12,50	A	F	FIXE	4,193	F	FIXE	1,950	A-1		1 122,85	3 616,83
OPH 66	2001	P	MILLAS 3 RUE REPUBLIQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 372,83	20 911,00	12,50	A	F	FIXE	3,694	F	FIXE	1,450	A-1		324,27	1 452,24
OPH 66	2001	P	PIA - L'HORTE D'AMONT - 39 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 802 092,21	1 701 644,03	18,50	A	F	FIXE	4,193	F	FIXE	1,950	A-1		34 710,46	78 379,72
OPH 66	2001	P	SALSLES LE CHATEAU - RUE DES JARDINS - 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	120 776,51	70 906,05	15,50	A	F	FIXE	4,201	F	FIXE	1,950	A-1		1 455,71	3 745,87
OPH 66	2001	P	MILLAS - 26 RUE DANTON - 3 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	180 844,48	106 171,04	15,50	A	F	FIXE	4,201	F	FIXE	1,950	A-1		2 179,71	5 608,86
OPH 66	2001	P	PERPIGNAN - RUE PAUL RIQUET - 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	78 741,29	46 227,77	15,50	A	F	FIXE	4,201	F	FIXE	1,950	A-1		949,06	2 442,15
OPH 66	2001	P	PERPIGNAN RUE PAUL RIQUET 3 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	115 663,83	65 569,15	15,50	A	F	FIXE	3,694	F	FIXE	1,450	A-1		1 003,22	3 618,10
OPH 66	2001	P	PERPIGNAN - RUE DE LA MAIN DE FER - 20 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	476 297,68	279 627,07	15,50	A	F	FIXE	4,202	F	FIXE	1,950	A-1		5 740,79	14 772,30
OPH 66	2001	P	CERET - RES. SOLEIL LEVANT - 32 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 674,68	2 585,41	0,50	A	F	FIXE	4,204	F	FIXE	1,950	A-1		100,72	2 579,89
OPH 66	2001	X Echéances Progressives	AMELIE LES BAINS - RES. L'ESTANYOL 1 - AMELIORATION 40 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	169 898,03	10 540,19	0,50	A	F	FIXE	4,204	F	FIXE	1,950	A-1		410,63	10 517,60
OPH 66	2001	X Echéances Progressives	ARGELES SUR MER - ROUTE DE COLLIOURE - 27 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	151 414,80	9 393,51	0,50	A	F	FIXE	4,204	F	FIXE	1,950	A-1		365,95	9 373,40
OPH 66	2001	X Echéances Progressives	CANET EN ROUSSILLON - RES. LA PECE - 32 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	322 952,27	20 035,40	0,50	A	F	FIXE	4,204	F	FIXE	1,950	A-1		780,54	19 992,49

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2001	X Echéances Progressives	TARGASSONNE - LE BAYNAT DE BAIX - 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	241 117,48	143 909,02	15,67	A	F	FIXE	4,201	F	FIXE	1,950	A-1		2 954,47	7 602,51
OPH 66	2001	P	SAINTE JEAN LASEILLE - 21 ROUTE DE BROUILLA - 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	76 853,06	43 601,01	15,67	A	F	FIXE	3,701	F	FIXE	1,450	A-1		667,10	2 405,91
OPH 66	2001	X Echéances Progressives	BANYULS SUR MER - RES. PUIG DEL MAS 2 - 21 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	179 645,01	11 089,32	0,75	A	F	FIXE	4,181	F	FIXE	1,950	A-1		432,02	11 065,56
OPH 66	2001	P	PORTE PUYMORENS - LE VILLAGE - 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	109 399,85	62 065,79	15,75	A	F	FIXE	3,703	F	FIXE	1,450	A-1		949,61	3 424,80
OPH 66	2001	P	CORNEILLA LA RIVIERE - LE VILLAGE - 9 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	411 799,86	241 993,79	15,75	A	F	FIXE	4,201	F	FIXE	1,950	A-1		4 968,17	12 784,19
OPH 66	2001	P	SAILLAGOUSE - AVENUE DES COMTES DE CERDAGNE - 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	81 996,84	46 519,30	15,75	A	F	FIXE	3,701	F	FIXE	1,450	A-1		711,75	2 566,93
OPH 66	2001	P	SAILLAGOUSE - AVENUE DES COMTES DE CERDAGNE - 12 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	319 020,76	187 472,24	15,75	A	F	FIXE	4,201	F	FIXE	1,950	A-1		3 848,83	9 903,90
OPH 66	2001	P	CATLAR - ROUTE NATIONALE - 2 PAVILLONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	45 290,32	25 694,58	15,75	A	F	FIXE	3,701	F	FIXE	1,450	A-1		393,13	1 417,82
OPH 66	2001	P	CATLAR - ROUTE NATIONALE - 2 PAVILLONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	81 809,33	48 075,19	15,75	A	F	FIXE	4,201	F	FIXE	1,950	A-1		986,99	2 539,74
OPH 66	2001	P	CANET EN ROUSSILLON - LA SOULANETTE - 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 174,69	9 176,38	15,75	A	F	FIXE	3,701	F	FIXE	1,450	A-1		140,40	506,35
OPH 66	2001	X Echéances Progressives	CANET EN ROUSSILLON - LA SOULANETTE - 3 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	256 637,40	152 134,92	15,75	A	F	FIXE	4,201	F	FIXE	1,950	A-1		3 123,35	8 037,08
OPH 66	2001	X Echéances Progressives	SALSÈS LE CHATEAU - RUE DES MIMOSAS - 18 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 123 167,37	692 810,59	18,75	A	F	FIXE	4,201	F	FIXE	1,950	A-1		14 132,08	31 911,67
OPH 66	2001	X Echéances Progressives	SAINTE JEAN LASEILLE - RUE DES ARTISANS - 12 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	878 427,00	541 845,81	18,75	A	F	FIXE	4,201	F	FIXE	1,950	A-1		11 052,68	24 958,05

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2001	X Echéances Progressives	LATOUR DE FRANCE - RES. LE PRESBYTERE - 13 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	107 112,00	6 611,92	0,75	A	F	FIXE	4,204	F	FIXE	1,950	A-1		257,59	6 597,76
OPH 66	2001	X Echéances Progressives	BANYULS SUR MER - RES. PUIG DEL MAR 2-	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	107 324,00	6 625,02	0,75	A	F	FIXE	4,204	F	FIXE	1,950	A-1		258,10	6 610,82
OPH 66	2002	P	PORT VENDRES RESIDENCE PARES 50 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	505 682,00	62 363,70	1,00	A	F	FIXE	4,187	F	FIXE	1,950	A-1		1 822,38	31 091,82
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	PERPIGNAN LES CORALINES RUE CH PERCIER 12 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	598 937,00	383 790,45	19,08	A	F	FIXE	4,187	F	FIXE	1,950	A-1		7 809,44	16 693,49
OPH 66	2002	P	PERPIGNAN LES CORALINES RUE CH PERCIER 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	74 722,00	44 438,39	16,08	A	F	FIXE	3,689	F	FIXE	1,450	A-1		677,57	2 290,66
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	LATOUR DE CAROL LOT LE FAYTOU RUE DE LA SEQUIA 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	132 347,00	79 649,29	16,08	A	F	FIXE	3,689	F	FIXE	1,450	A-1		1 214,45	4 105,68
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	LATOUR DE CAROL LOT LE FAYTOU RUE DE LA SEQUIA 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	92 948,00	57 843,13	16,08	A	F	FIXE	4,187	F	FIXE	1,950	A-1		1 183,46	2 846,92
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	SAINT CYPRIEN RESIDENCE LE RENOUVIER 32 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	192 761,00	23 545,92	1,08	A	F	FIXE	4,182	F	FIXE	1,950	A-1		688,06	11 738,96
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	PALAU DE CERDAGNE RESIDENCE D'ESPAGNE 24 LGTG	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	390 282,00	47 673,25	1,08	A	F	FIXE	4,182	F	FIXE	1,950	A-1		1 393,10	23 767,81
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	SAINT LAURENT DE CERDANS LE VILLAGE 32 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	488 756,00	59 701,93	1,08	A	F	FIXE	4,160	F	FIXE	1,950	A-1		1 744,60	29 764,79
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	SALSÉS LE CHATEAU RUE DES MIMOSAS 18 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	236 296,00	190 156,16	31,08	A	F	FIXE	4,189	F	FIXE	1,950	A-1		3 790,98	4 252,93
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	CATLLAR 29 RTE NATIONALE 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	79 467,00	63 950,06	31,17	A	F	FIXE	4,197	F	FIXE	1,950	A-1		1 274,92	1 430,27
OPH 66	2002	P	CORNEILLA LA RIVIERE 34 RTE NATIONALE LE VARON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 104,00	10 766,74	16,17	A	F	FIXE	3,697	F	FIXE	1,450	A-1		164,17	554,99

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	SAINT LAURENT DE LA SALANQUE RTE DE PERPIGNAN 34 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	519 413,00	63 446,71	1,17	A	F	FIXE	4,197	F	FIXE	1,950	A-1		1 854,03	31 631,77
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	PRADES RESIDENCE LES MIMOSAS 32 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	494 196,00	60 366,44	1,17	A	F	FIXE	4,197	F	FIXE	1,950	A-1		1 764,02	30 096,07
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	ALENYA RESIDENCE ARAGO 8 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	384 887,00	239 521,78	16,17	A	F	FIXE	4,197	F	FIXE	1,950	A-1		4 900,56	11 788,78
OPH 66	2002	P	ALENYA RESIDENCE ARAGO 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	226 003,00	134 407,66	16,17	A	F	FIXE	3,697	F	FIXE	1,450	A-1		2 049,37	6 928,31
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	CERET RESIDENCE LES TINS 6 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	420 111,00	261 442,27	16,17	A	F	FIXE	4,197	F	FIXE	1,950	A-1		5 349,04	12 867,67
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	CERET RESIDENCE LES TINS 1 LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	54 878,00	33 026,78	16,17	A	F	FIXE	3,717	F	FIXE	1,450	A-1		503,57	1 702,43
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	TAUTAVEL LOU PRATS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	240 476,00	149 652,34	16,25	A	F	FIXE	4,189	F	FIXE	1,950	A-1		3 061,85	7 365,59
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	TAUTAVEL LOU PRATS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	89 792,00	54 038,76	16,25	A	F	FIXE	3,690	F	FIXE	1,450	A-1		823,95	2 785,54
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	PIA RUE DOM BRIAL 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	67 035,00	39 920,68	16,50	A	F	FIXE	3,690	F	FIXE	1,450	A-1		608,69	2 057,79
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	PERPIGNAN RES LE MEDLEY 19 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	996 435,00	636 787,94	19,50	A	F	FIXE	4,189	F	FIXE	1,950	A-1		12 957,48	27 697,96
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	PERPIGNAN LE MEDLEY 19 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	258 702,00	207 733,50	31,50	A	F	FIXE	4,191	F	FIXE	1,950	A-1		4 141,40	4 646,06
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	PERPIGNAN RES LE MEDLEY 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	172 062,00	103 257,74	16,50	A	F	FIXE	3,690	F	FIXE	1,450	A-1		1 574,42	5 322,62
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	PERPIGNAN RES LE MEDLEY 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	36 081,00	28 159,23	31,50	A	F	FIXE	3,692	F	FIXE	1,450	A-1		418,28	687,83

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	CABESTANY ELS HORTS 10LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	292 959,00	181 824,09	16,50	A	F	FIXE	4,189	F	FIXE	1,950	A-1		3 720,08	8 949,02
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	CABESTANY ELS HORTS 10 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	86 770,00	69 674,90	31,50	A	F	FIXE	4,191	F	FIXE	1,950	A-1		1 389,05	1 558,31
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	CABESTANY ELS HORTS 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 662,00	48 406,85	16,50	A	F	FIXE	3,690	F	FIXE	1,450	A-1		738,08	2 495,22
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	CABESTANY ELS HORTS 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	27 687,00	21 608,17	31,50	A	F	FIXE	3,692	F	FIXE	1,450	A-1		320,97	527,81
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	LE BOULOU RES MARECHAL JOFFRE REHAB 24 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	422 946,00	51 033,92	1,58	A	F	FIXE	4,189	F	FIXE	1,950	A-1		1 491,31	25 443,28
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	PERPIGNAN RES DU SOLEIL 10 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	430 465,00	198 785,26	11,67	A	F	FIXE	4,745	F	FIXE	2,400	A-1		5 174,31	16 811,05
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	TAUTAVEL LOU PRATS 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 669,00	33 507,86	31,75	A	F	FIXE	4,204	F	FIXE	1,950	A-1		668,02	749,42
OPH 66	2002	X Echéances Progressives	TAUTAVEL LDT LOU PRATS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 204,00	12 660,98	31,75	A	F	FIXE	3,703	F	FIXE	1,450	A-1		188,07	309,26
OPH 66	2003	P	RIVESALTES RES VAL D'AGLY 11 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	440 191,00	284 143,46	17,08	A	F	FIXE	3,508	F	FIXE	1,950	A-1		5 795,74	13 074,01
OPH 66	2003	P	RIVESALTES RES VAL D'AGLY 11 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	149 445,00	121 680,63	32,08	A	F	FIXE	3,494	F	FIXE	1,950	A-1		2 423,69	2 610,99
OPH 66	2003	X Echéances Progressives	RIVESALTES RES VAL D'AGLY 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	76 574,00	47 889,16	17,08	A	F	FIXE	3,005	F	FIXE	1,450	A-1		727,95	2 313,98
OPH 66	2003	X Echéances Progressives	RIVESALTES RES VAL D'AGLY 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	38 594,00	30 593,53	32,08	A	F	FIXE	2,992	F	FIXE	1,450	A-1		454,03	719,05
OPH 66	2003	P	VILLEMOLAQUE RES LAS HORTES 20 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 069 480,00	708 020,74	20,08	A	F	FIXE	3,508	F	FIXE	1,950	A-1		14 374,96	29 156,54

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2003	P	VILLEMOLAQUE RES LAS HORTES 20 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	340 284,00	277 064,93	32,08	A	F	FIXE	3,494	F	FIXE	1,950	A-1		5 518,70	5 945,20
OPH 66	2003	X Echéances Progressives	VILLEMOLAQUE RES LAS HORTES 9 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	413 712,00	258 734,36	17,08	A	F	FIXE	3,005	F	FIXE	1,450	A-1		3 932,93	12 501,91
OPH 66	2003	X Echéances Progressives	VILLEMOLAQUE RES LAS HORTES 9 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	106 212,00	84 194,36	32,08	A	F	FIXE	2,992	F	FIXE	1,450	A-1		1 249,51	1 978,85
OPH 66	2003	X Echéances Progressives	TOULOUGES 28 RUE NEUVE 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 894,00	11 816,30	17,08	A	F	FIXE	3,000	F	FIXE	1,450	A-1		179,62	570,95
OPH 66	2003	X Echéances Progressives	TOULOUGES 28 RUE NEUVE 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 102,00	11 971,37	32,08	A	F	FIXE	2,988	F	FIXE	1,450	A-1		177,66	281,37
OPH 66	2003	P	ERR PLA DE BAIX 3 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	120 547,00	77 813,09	17,08	A	F	FIXE	3,508	F	FIXE	1,950	A-1		1 587,17	3 580,34
OPH 66	2003	P	ERR PLA DE BAIX 3 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	10 182,00	8 290,34	32,08	A	F	FIXE	3,494	F	FIXE	1,950	A-1		165,13	177,89
OPH 66	2003	P	ANGOUSTRINE RUE DES COQUELICOTS 10 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	526 320,00	348 436,17	20,08	A	F	FIXE	3,508	F	FIXE	1,950	A-1		7 074,31	14 348,72
OPH 66	2003	P	ANGOUSTRINE RUE DES COQUELICOTS 10 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	83 094,00	67 656,46	32,08	A	F	FIXE	3,494	F	FIXE	1,950	A-1		1 347,61	1 451,76
OPH 66	2003	X Echéances Progressives	ANGOUSTRINE RUE LES COQUELICOTS 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	232 520,00	145 417,39	17,08	A	F	FIXE	3,005	F	FIXE	1,450	A-1		2 210,44	7 026,49
OPH 66	2003	X Echéances Progressives	ANGOUSTRINE RUE DES COQUELICOTS 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 163,00	19 946,75	32,08	A	F	FIXE	2,992	F	FIXE	1,450	A-1		296,03	468,81
OPH 66	2003	P	ARLES SUR TECH LE CALCINE 6 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	227 309,00	146 728,05	17,08	A	F	FIXE	3,508	F	FIXE	1,950	A-1		2 992,85	6 751,25
OPH 66	2003	P	ARLES SUR TECH LE CALCINE 6 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	62 692,00	50 546,98	32,08	A	F	FIXE	3,495	F	FIXE	1,950	A-1		1 006,82	1 084,62

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2003	X Echéances Progressives	ARLES SUR TECH LDT LE CALCINE 3 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	148 928,00	93 139,17	17,08	A	F	FIXE	3,005	F	FIXE	1,450	A-1		1 415,77	4 500,44
OPH 66	2003	X Echéances Progressives	ARLES SUR TECH LDT LE CALCINE 3 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	23 740,00	18 642,38	32,08	A	F	FIXE	2,992	F	FIXE	1,450	A-1		276,67	438,15
OPH 66	2003	X Echéances Progressives	TOULOUGES RUE DES GRADINS 1 LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 636,00	1 648,54	17,08	A	F	FIXE	3,000	F	FIXE	1,450	A-1		25,06	79,66
OPH 66	2003	P	FONTPEDROUSE LO BAINAT D'AVAILL 4 PAVILLONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	260 547,00	168 183,19	17,08	A	F	FIXE	3,504	F	FIXE	1,950	A-1		3 430,47	7 738,45
OPH 66	2003	P	FONTPEDROUSE LO BAINAT D'AVAILL 4 PAVILLONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	4 300,00	3 501,13	32,08	A	F	FIXE	3,494	F	FIXE	1,950	A-1		69,74	75,12
OPH 66	2003	P	CLAIRA LA COLOMBE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	979 203,00	646 538,31	20,33	A	V	LIVA	4,716	V	LIVA	1,950	A-1		13 126,68	26 624,67
OPH 66	2003	P	CLAIRA CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS LA COLOMBE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	154 853,00	125 813,19	32,33	A	V	LIVA	4,814	V	LIVA	1,950	A-1		2 506,00	2 699,67
OPH 66	2003	P	CLAIRA - RES LA COLOMBE- CONSTR 8LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	498 070,00	310 620,13	17,33	A	V	LIVA	3,008	V	LIVA	1,450	A-1		4 721,62	15 009,01
OPH 66	2003	P	CLAIRA RES LA COLOMBE 8LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	70 914,00	56 081,42	32,33	A	V	LIVA	2,994	V	LIVA	1,450	A-1		832,29	1 318,10
OPH 66	2003	P	CASES DE PENE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	8 760,00	5 639,63	17,33	A	V	LIVA	4,716	V	LIVA	1,950	A-1		115,03	259,49
OPH 66	2003	P	CASES DE PENE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 316,00	16 506,13	32,33	A	V	LIVA	4,197	V	LIVA	1,950	A-1		328,78	354,18
OPH 66	2003	P	CASES DE PENE 1LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 640,00	22 226,80	17,33	A	V	LIVA	3,008	V	LIVA	1,450	A-1		337,86	1 073,99
OPH 66	2003	P	CASES DE PENE 1 LGT BD MARECHAL JOFFRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 064,00	13 494,85	32,33	A	V	LIVA	2,994	V	LIVA	1,450	A-1		200,27	317,18

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2003	X Produits CDC	PERPIGNAN REALISATION COMMISSARIAT LE MEDLEY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	232 800,00	41 392,29	2,33	A	V	LIVA	2,254	V	LIVA	1,950	A-1		1 075,28	13 750,32
OPH 66	2003	P	PERPIGNAN INDY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	202 536,00	130 390,79	17,33	A	V	LIVA	4,700	V	LIVA	1,950	A-1		2 659,61	5 999,54
OPH 66	2003	P	PERPIGNAN INDY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	63 444,00	51 546,23	32,33	A	V	LIVA	4,802	V	LIVA	1,950	A-1		1 026,72	1 106,07
OPH 66	2003	P	PERPIGNAN - RES INDY 2LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	59 810,00	37 300,37	17,33	A	V	LIVA	2,994	V	LIVA	1,450	A-1		566,99	1 802,33
OPH 66	2003	P	PERPIGNAN - RES INDY 2LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21 100,00	16 686,66	32,33	A	V	LIVA	2,983	V	LIVA	1,450	A-1		247,64	392,19
OPH 66	2003	P	PERPIGNAN 9 RUE VIEILLE INTENDANCE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	216 255,00	139 222,93	17,33	A	V	LIVA	4,599	V	LIVA	1,950	A-1		2 839,76	6 405,93
OPH 66	2003	P	PERPIGNAN 9 RUE VIEILLE INTENDANCE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	135 790,00	110 325,09	32,33	A	V	LIVA	4,802	V	LIVA	1,950	A-1		2 197,50	2 367,33
OPH 66	2003	P	PERPIGNAN 9 RUE VIEILLE INTENDANCE 3LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	71 428,00	44 545,90	17,33	A	V	LIVA	2,905	V	LIVA	1,450	A-1		677,13	2 152,43
OPH 66	2003	P	PERPIGNAN 9 RUE VIEILLE INTENDANCE 3LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	26 708,00	21 121,67	32,33	A	V	LIVA	2,983	V	LIVA	1,450	A-1		313,46	496,43
OPH 66	2002	P	TOULOUGES RUE DES GRADINS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	24 100,00	19 059,18	32,42	A	V	LIVA	3,697	V	LIVA	1,450	A-1		282,85	447,96
OPH 66	2003	P	CANET EN ROUSSILLON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	443 081,00	78 956,29	2,58	A	V	LIVA	4,197	V	LIVA	1,950	A-1		2 051,11	26 228,91
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	ST JEAN PLA CORTS LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 173,00	8 113,32	18,08	A	V	LIVA	2,950	V	LIVA	1,450	A-1		122,99	368,61
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	ST JEAN PLA DE CORTS 1LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 580,00	24 485,43	33,08	A	V	LIVA	2,949	V	LIVA	1,450	A-1		363,08	554,23

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	BANYULS ASPRES 1LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	39 902,00	26 594,70	18,08	A	V	LIVA	2,950	V	LIVA	1,450	A-1		403,14	1 208,29
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	BANYULS ASPRES 1LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 679,00	18 772,99	33,08	A	V	LIVA	2,949	V	LIVA	1,450	A-1		278,37	424,93
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	ARGELES SUR MER 1LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	13 480,00	8 984,40	18,08	A	V	LIVA	2,952	V	LIVA	1,450	A-1		136,19	408,20
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	ARGELES SUR MER 1LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	24 170,00	20 007,20	33,08	A	V	LIVA	2,949	V	LIVA	1,450	A-1		296,67	452,87
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	CERET LES TINS 11LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	506 868,00	356 035,51	21,08	A	V	LIVA	3,450	V	LIVA	1,950	A-1		7 214,01	13 913,57
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	CERET LES TINS 11 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	55 785,00	47 423,35	33,08	A	V	LIVA	3,449	V	LIVA	1,950	A-1		943,81	977,17
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	CERET LES TINS 5 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	236 076,00	157 344,66	18,08	A	V	LIVA	2,950	V	LIVA	1,450	A-1		2 385,15	7 148,73
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	TOULOUGES RUE JEAN JAURES 1 LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	38 615,00	25 736,90	18,08	A	F	FIXE	2,950	F	FIXE	1,450	A-1		390,14	1 169,32
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	TOULOUGES RUE JEAN JAURES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 752,00	13 866,81	33,08	A	V	LIVA	2,949	V	LIVA	1,450	A-1		205,62	313,88
OPH 66	2004	P	PIA 2LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	195 072,00	110 547,47	13,17	A	V	LIVA	3,798	V	LIVA	2,220	A-1		2 616,55	7 315,20
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	CERET LES TINS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 973,00	21 343,39	33,33	A	V	LIVA	2,950	V	LIVA	1,450	A-1		316,48	483,12
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	RIVESALTES RUE DES OISEAUX 24 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	57 902,00	14 428,14	3,25	A	V	LIVA	3,447	V	LIVA	1,950	A-1		350,10	3 525,46
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PORT VENDRES CROIX BLANCHE 45 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	514 477,00	127 271,35	3,33	A	V	LIVA	3,465	V	LIVA	1,950	A-1		3 088,21	31 098,28

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	ELNE LES ABRICOTIERS 48 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	579 083,00	144 297,19	3,25	A	V	LIVA	3,447	V	LIVA	1,950	A-1		3 501,34	35 258,49
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	CLAIRA RES CHEVEUX ARGENT 15 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 008 970,00	632 452,44	16,33	A	V	LIVA	3,831	V	LIVA	2,220	A-1		14 755,38	32 204,52
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	RIVESALTES IMMEUBLE EY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	414 427,00	244 956,88	13,33	A	V	LIVA	3,831	V	LIVA	2,220	A-1		5 781,43	15 467,90
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	ARGELES 36 RUE REPUBLIQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	259 734,00	154 636,32	13,25	A	V	LIVA	3,817	V	LIVA	2,220	A-1		3 649,70	9 764,57
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	OSSEJA CASTELLETTS 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	163 715,00	96 767,61	13,33	A	V	LIVA	3,831	V	LIVA	2,220	A-1		2 283,89	6 110,43
OPH 66	2004	P	TORREILLES 3 RUE CONFLENT 1 LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 642,00	14 673,46	18,33	A	F	FIXE	2,950	F	FIXE	1,450	A-1		222,43	666,67
OPH 66	2004	P	TORREILLES RUE DES CONFLENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	11 175,00	9 012,38	33,25	A	V	LIVA	4,363	V	LIVA	1,450	A-1		133,64	204,00
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	FONT ROMEU 20BDCAMPREDON 12 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	709 037,00	498 043,58	21,25	A	V	LIVA	3,447	V	LIVA	1,950	A-1		10 091,38	19 463,13
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	FONT ROMEU 20 BD COMPREDON 12 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	92 129,00	78 319,71	33,25	A	V	LIVA	3,447	V	LIVA	1,950	A-1		1 558,70	1 613,80
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	BOMPAS 5 RUE LAVANDIERES 1 LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 248,00	11 167,87	18,25	A	V	LIVA	3,447	V	LIVA	1,950	A-1		227,17	481,85
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	BOMPAS 5 RUE LAVANDIERES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	47 283,00	40 195,74	33,25	A	V	LIVA	3,447	V	LIVA	1,950	A-1		799,97	828,24
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	CLAIRA RUE ANGUILE 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	110 741,00	73 808,88	18,25	A	V	LIVA	2,948	V	LIVA	1,450	A-1		1 118,85	3 353,40
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	CLAIRA RUE ANGUILE 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	44 517,00	36 849,79	33,25	A	V	LIVA	2,948	V	LIVA	1,450	A-1		546,42	834,11

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PRATS DE MOLLO CASERNE MANGIN 1 LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 108,00	18 597,81	18,33	A	V	LIVA	2,932	V	LIVA	1,450	A-1		281,92	844,97
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PRATS DE MOLLO CASERNE MANGIN 1 LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 688,00	2 208,88	33,33	A	V	LIVA	2,946	V	LIVA	1,450	A-1		32,75	50,00
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PERPIGNAN AV GUILHAUT 3 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	108 369,00	73 947,19	18,33	A	V	LIVA	3,444	V	LIVA	1,950	A-1		1 504,19	3 190,57
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PERPIGNAN AV GUILHAUT 3 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	284 123,00	239 788,80	33,33	A	V	LIVA	3,447	V	LIVA	1,950	A-1		4 772,23	4 940,90
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	TROUILLAS 19 RUE DES CAVES 1 LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 560,00	2 355,51	18,33	A	V	LIVA	2,945	V	LIVA	1,450	A-1		35,71	107,01
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	TROUILLAS 19 RUE DES CAVES 1 LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 076,00	9 923,49	33,33	A	V	LIVA	2,946	V	LIVA	1,450	A-1		147,15	224,62
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PONTEILLA 7 RUE BEAUSOLEIL 1 LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 713,00	8 411,63	18,33	A	V	LIVA	2,947	V	LIVA	1,450	A-1		127,51	382,17
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PONTEILLA 7 RUE BEAUSOLEIL 1 LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	50 390,00	41 408,19	33,33	A	V	LIVA	2,950	V	LIVA	1,450	A-1		614,01	937,29
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	BOMPAS 28 RUE ML LECLERC 1 LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 551,00	11 612,75	18,33	A	V	LIVA	2,932	V	LIVA	1,450	A-1		176,04	527,60
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	BOMPAS 28 RUE MAR LECLERC 1 LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 544,00	13 595,11	33,33	A	V	LIVA	2,950	V	LIVA	1,450	A-1		201,59	307,73
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	ARLES SUR TECH LES MINES 6 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	159 065,00	108 540,36	18,33	A	V	LIVA	3,428	V	LIVA	1,950	A-1		2 207,86	4 683,15
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	ARLES SUR TECH LES MINES 6 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	113 208,00	95 543,18	33,33	A	V	LIVA	3,450	V	LIVA	1,950	A-1		1 901,48	1 968,69
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	ARLES SUR TECH LES MINES 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	39 735,00	26 290,90	18,33	A	V	LIVA	2,932	V	LIVA	1,450	A-1		398,54	1 194,49

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	ARLES SUR TECH LES MINES 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 280,00	23 239,19	33,33	A	V	LIVA	2,950	V	LIVA	1,450	A-1		344,60	526,02
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	VINGRAU RUE DE LA MEDITERRANEE 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	392 222,00	267 638,46	18,33	A	V	LIVA	3,352	V	LIVA	1,950	A-1		5 444,13	11 547,71
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	VINGRAU RUE DE LA MEDITERRANEE 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	72 502,00	61 188,87	33,33	A	V	LIVA	3,450	V	LIVA	1,950	A-1		1 217,77	1 260,81
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	VINGRAU RUE DE LA MEDITERRANEE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	191 442,00	126 668,80	18,33	A	V	LIVA	2,869	V	LIVA	1,450	A-1		1 920,15	5 755,01
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	VINGRAU 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 540,00	29 448,84	33,67	A	F	FIXE	2,953	F	FIXE	1,450	A-1		436,67	666,59
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PIA HORTE D'AMONT RUE DANAN 26 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 811 739,00	1 263 402,39	21,33	A	V	LIVA	3,352	V	LIVA	1,950	A-1		25 599,11	49 372,71
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PIA HORTE D'AMONT RUE DANAN 26 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	328 597,00	277 323,14	33,33	A	V	LIVA	3,450	V	LIVA	1,950	A-1		5 519,23	5 714,30
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PIA HORTE D'AMONT RUE DANAN 11 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	678 328,00	448 819,99	18,33	A	V	LIVA	2,869	V	LIVA	1,450	A-1		6 803,57	20 391,48
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PIA HORTE D'AMONT RUE DANAN 11 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	123 516,00	101 499,79	33,33	A	V	LIVA	2,902	V	LIVA	1,450	A-1		1 505,06	2 297,48
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	BROUILLA CAMP D'EN CONTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	620 580,00	432 756,74	21,33	A	V	LIVA	3,450	V	LIVA	1,950	A-1		8 768,54	16 911,77
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	BROUILLA CAMP D'EN CONTE 9 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	135 520,00	114 373,61	33,33	A	V	LIVA	3,450	V	LIVA	1,950	A-1		2 276,24	2 356,70
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	BROUILLA CAMP D'EN CONTE 5 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	276 513,00	182 956,54	18,33	A	V	LIVA	2,950	V	LIVA	1,450	A-1		2 773,40	8 312,37
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	BROUILLA 5 PAVILLONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	60 492,00	49 709,50	33,33	A	V	LIVA	2,950	V	LIVA	1,450	A-1		737,10	1 125,20

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	CERET AVENUE DE LA GARE 14 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	234 453,00	155 127,31	18,42	A	V	LIVA	2,900	V	LIVA	1,450	A-1		2 351,54	7 047,98
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	CERET AVENUE DE LA GARE 14 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	43 050,00	35 376,51	33,42	A	V	LIVA	2,952	V	LIVA	1,450	A-1		524,57	800,76
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	FOURQUES MAS D'EN ROQUE 30 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 310 865,00	894 488,09	18,42	A	V	LIVA	3,439	V	LIVA	1,950	A-1		18 195,10	38 594,18
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	FOURQUES MAS D'EN ROQUE 30 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	180 274,00	152 144,28	33,50	A	V	LIVA	3,452	V	LIVA	1,950	A-1		3 027,95	3 134,96
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PERPIGNAN AV MARCELIN ALBERT 6 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	108 934,00	74 930,07	18,67	A	V	LIVA	3,448	V	LIVA	1,950	A-1		1 524,18	3 232,98
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PERPIGNAN AV MARCELIN ALBERT 6 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	282 702,00	240 637,30	33,67	A	V	LIVA	3,448	V	LIVA	1,950	A-1		4 789,12	4 958,38
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PERPIGNAN AV MARCELIN ALBERT 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	26 770,00	17 852,36	18,67	A	V	LIVA	2,949	V	LIVA	1,450	A-1		270,62	811,10
OPH 66	2004	X Echéances Progressives	PERPIGNAN AV MARCELIN ALBERT 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	69 474,00	57 566,98	33,67	A	V	LIVA	2,948	V	LIVA	1,450	A-1		853,62	1 303,04
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	BAGES LES COTEAUX DU SUD 7 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	346 123,00	245 985,98	19,08	A	V	LIVA	3,177	V	LIVA	1,950	A-1		4 991,33	9 979,88
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	BAGES LES COTEAUX DU SUD 7 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	162 089,00	139 472,11	34,08	A	V	LIVA	3,217	V	LIVA	1,950	A-1		2 773,56	2 761,98
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	BAGES LES COTEAUX DU SUD 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	102 906,00	71 056,99	19,08	A	V	LIVA	2,550	V	LIVA	1,450	A-1		1 074,46	3 043,94
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	BAGES LES COTEAUX DU SUD 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	40 571,00	34 049,36	34,08	A	V	LIVA	2,716	V	LIVA	1,450	A-1		504,49	742,89
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	BAIXAS RUE DOM BRIAL 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	6 401,00	4 419,93	19,08	A	V	LIVA	2,652	V	LIVA	1,450	A-1		66,83	189,34

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	BOMPAS AV DU HAUT VERNET 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	235 625,00	167 456,22	19,08	A	V	LIVA	3,065	V	LIVA	1,950	A-1		3 397,88	6 793,85
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	BOMPAS AV DU HAUT VERNET 4 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	53 244,00	45 814,66	34,08	A	V	LIVA	3,199	V	LIVA	1,950	A-1		911,08	907,27
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	BOMPAS AV DU HAUT VERNET 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	94 194,00	65 041,35	19,08	A	V	LIVA	2,617	V	LIVA	1,450	A-1		983,50	2 786,23
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	BOMPAS AV DU HAUT VERNET 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 613,00	10 585,52	34,08	A	V	LIVA	2,663	V	LIVA	1,450	A-1		156,84	230,95
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	BAIXAS RUE F ANDREU 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 466,00	15 028,90	34,08	A	V	LIVA	3,210	V	LIVA	1,950	A-1		298,87	297,62
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	BAIXAS RUE F ANDREU 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	55 304,00	38 187,63	19,08	A	V	LIVA	2,636	V	LIVA	1,450	A-1		577,44	1 635,88
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	BAIXAS RUE F ANDREU 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 083,00	13 497,73	34,08	A	V	LIVA	2,687	V	LIVA	1,450	A-1		199,99	294,49
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	PERPIGNAN RUE CH.BOZOM 3 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	136 061,00	93 996,87	19,33	A	V	LIVA	3,339	V	LIVA	1,900	A-1		1 858,79	3 834,42
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	PERPIGNAN RUE CH.BONZOM 5 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	184 520,00	154 118,33	34,33	A	V	LIVA	3,395	V	LIVA	1,900	A-1		2 986,81	3 082,00
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	PERPIGNAN RUE CH.BONZOM 3LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	83 425,00	56 186,97	19,33	A	V	LIVA	2,882	V	LIVA	1,450	A-1		849,61	2 406,94
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	PERPIGNAN RUE CH.BONZOM 3 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	113 137,00	92 460,65	34,33	A	V	LIVA	2,946	V	LIVA	1,450	A-1		1 369,93	2 017,30
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	LE BOULOU IMMEUBLE SANTRAILLE 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 344,00	20 645,59	19,33	A	V	LIVA	3,341	V	LIVA	1,900	A-1		408,27	842,19
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	LE BOULOU IMMEUBLE SANTRAILLE 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	48 291,00	41 153,65	34,33	A	V	LIVA	3,395	V	LIVA	1,900	A-1		797,56	822,97

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	LE BOULOÛ IMMEUBLE SANTRAILLE 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	30 305,00	20 773,66	19,33	A	V	LIVA	2,900	V	LIVA	1,450	A-1		314,12	889,90
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	LE BOULOÛ IMMEUBLE SANTRAILLE 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	13 003,00	10 833,49	34,33	A	V	LIVA	2,946	V	LIVA	1,450	A-1		160,51	236,37
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	BAIXAS RUE DU 14 JUILLET 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	32 979,00	22 606,64	19,33	A	V	LIVA	2,932	V	LIVA	1,450	A-1		341,84	968,42
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	BIXAS RUE DU 14 JUILLET 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 856,00	14 876,81	34,33	A	V	LIVA	2,900	V	LIVA	1,450	A-1		220,42	324,58
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	CORNEILLA DEL VERCOL RUE ARAGO 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	30 714,00	21 609,46	19,33	A	V	LIVA	3,360	V	LIVA	1,900	A-1		427,33	881,52
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	CORNEILLA DEL VERCOL RUE ARAGO 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 518,00	14 076,64	34,33	A	V	LIVA	3,395	V	LIVA	1,900	A-1		272,80	281,51
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	CORNEILLA DEL VERCOL RUE ARAGO 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 215,00	24 139,34	19,33	A	V	LIVA	2,932	V	LIVA	1,450	A-1		365,01	1 034,09
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	CORNEILLA DEL VERCOL RUE ARAGO 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	13 368,00	11 137,63	34,33	A	V	LIVA	2,946	V	LIVA	1,450	A-1		165,02	243,00
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	MILLAS LES AR7NES 1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	40 049,00	27 453,04	19,33	A	V	LIVA	2,900	V	LIVA	1,450	A-1		415,12	1 176,03
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	ELNE BD COSTE BAILLS1 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	4 724,00	3 238,22	19,33	A	V	LIVA	2,884	V	LIVA	1,450	A-1		48,97	138,72
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	ELNE BD COSTE BAILLS 2 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21 046,00	14 426,74	19,33	A	V	LIVA	2,884	V	LIVA	1,450	A-1		218,15	618,01
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	ELNE 1LGT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	6 028,00	4 132,11	19,42	A	V	LIVA	2,952	V	LIVA	1,450	A-1		62,48	177,01
OPH 66	2005	P	RIVESALTES - 1 Logement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 454,00	11 081,84	19,42	A	V	LIVA	2,952	V	LIVA	1,450	A-1		167,57	474,72

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	RIA SIRACH - 1 Logement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 060,00	19 920,20	19,42	A	V	LIVA	2,952	V	LIVA	1,450	A-1		301,22	853,34
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	RIA SIRACH - 1 Logement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 524,00	17 099,66	34,42	A	V	LIVA	2,951	V	LIVA	1,450	A-1		253,35	373,09
OPH 66	2005	P	PRADES - 22 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 459 561,00	1 027 467,34	22,42	A	V	LIVA	3,265	V	LIVA	1,900	A-1		20 251,48	38 399,98
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	PRADES - 22 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	313 094,00	261 508,40	34,42	A	V	LIVA	3,398	V	LIVA	1,900	A-1		5 068,02	5 229,55
OPH 66	2005	P	PRADES - 6 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	341 444,00	229 963,58	19,50	A	V	LIVA	2,894	V	LIVA	1,450	A-1		3 477,31	9 851,16
OPH 66	2005	P	PRADES - 6 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	73 316,00	59 917,15	34,42	A	V	LIVA	2,948	V	LIVA	1,450	A-1		887,75	1 307,27
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	ELNE - 57 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	4 476 471,00	3 209 012,29	22,50	A	V	LIVA	3,242	V	LIVA	1,900	A-1		63 249,94	119 931,80
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	ELNE - 57 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	852 210,00	726 254,54	34,50	A	V	LIVA	3,398	V	LIVA	1,900	A-1		14 074,78	14 523,37
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	OSSEJA - 39 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	588 577,00	0,00	0,00	A	V	LIVA	2,915	V	LIVA	1,450	A-1		672,14	46 354,48
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	PRADES - 16 Logement Mimosas	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	268 048,00	0,00	0,00	A	V	LIVA	2,848	V	LIVA	1,450	A-1		306,10	21 110,61
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	CANET EN ROUSILLON - 40 Logements Candelles 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	208 246,00	0,00	0,00	A	V	LIVA	2,848	V	LIVA	1,450	A-1		237,81	16 400,80
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	PERPIGNAN - 2 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	78 362,00	54 547,27	19,83	A	V	LIVA	3,322	V	LIVA	1,400	A-1		796,55	2 349,37
OPH 66	2005	P	PERPIGNAN 16 BIS RUE DES 15 DEGRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 411,00	13 907,65	34,83	A	V	LIVA	4,451	V	LIVA	1,400	A-1		199,00	306,35

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	PERPIGNAN - 1 Logement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 312,00	14 139,04	19,83	A	V	LIVA	3,357	V	LIVA	1,400	A-1		206,47	608,98
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	PERPIGNAN - 1 Logement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	27 586,00	23 377,97	34,83	A	V	LIVA	3,367	V	LIVA	1,400	A-1		334,50	514,97
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	ELNE - 10 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	703 980,00	490 035,93	19,83	A	V	LIVA	3,357	V	LIVA	1,400	A-1		7 155,99	21 105,94
OPH 66	2005	X Echéances Progressives	ELNE - 10 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	134 198,00	113 727,13	34,83	A	V	LIVA	3,367	V	LIVA	1,400	A-1		1 627,25	2 505,19
OPH 66	2004	X Produits CDC	BANYULS SUR MER PUIG DEL MAS 3	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	197 603,35	32 336,61	2,42	A	V	LIVRETA	2,634	V	LIVRETA	0,650	-		283,23	11 236,77
OPH 66	2004	X Produits CDC	BANYULS/MER Puig del mas III	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	228 814,14	59 669,02	3,83	A	V	LIVRETA	4,349	V	LIVRETA	1,270	-		949,63	15 104,48
OPH 66	2004	X Produits CDC	BANYULS PUIG DEL MAS 3	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	76 292,44	23 796,81	4,17	A	V	LIVRETA	4,255	V	LIVRETA	1,270	-		363,59	4 833,14
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	PERPIGNAN - 1 Logement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 893,00	58 236,05	20,00	A	V	LIVA	3,194	V	LIVA	1,250	A-1		758,10	2 412,13
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	PERPIGNAN - 1 Logement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 950,00	15 428,44	35,00	A	V	LIVA	3,208	V	LIVA	1,250	A-1		197,08	337,75
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	CANET EN ROUSSILLON - 32 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	219 851,00	17 530,66	0,00	A	V	LIVA	3,288	V	LIVA	1,400	A-1		489,26	17 416,45
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	VILLEMOLAQUE - 20 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	109 804,00	81 279,69	20,00	A	V	LIVA	3,691	V	LIVA	1,750	A-1		1 478,05	3 180,47
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	VILLEMOLAQUE - 20 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	31 452,00	27 709,40	35,00	A	V	LIVA	3,705	V	LIVA	1,750	A-1		494,53	549,42
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	VILLEMOLAQUE - 9 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	118 396,00	85 235,08	20,00	A	V	LIVA	3,194	V	LIVA	1,250	A-1		1 109,57	3 530,41

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	VILLEMOLAQUE - 9 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	31 694,00	27 241,72	35,00	A	V	LIVA	3,208	V	LIVA	1,250	A-1		347,98	596,36
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	MARQUIXANNES, CABESTANY, ENVEIGT, Cons. 53 loge., Acq. 8 loge.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 237 492,00	962 385,91	25,33	A	V	LIVA	3,720	V	LIVA	1,750	A-1		17 349,95	29 039,64
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	Montescot, Marquixannes, Ceret, Cabestany,	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 733 906,00	1 484 573,32	35,33	A	V	LIVA	3,724	V	LIVA	1,750	A-1		26 495,17	29 436,23
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	LGFP PLAI Construction 1er TIRAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	562 706,00	426 195,32	25,33	A	V	LIVA	3,221	V	LIVA	1,250	A-1		5 499,96	13 801,27
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	LGFP PLAI FONCIER 1er TIRAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	380 896,00	318 307,70	35,33	A	V	LIVA	3,225	V	LIVA	1,250	A-1		4 065,95	6 968,29
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	LGFP PLAI SPRF 2eme TIRAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	494 469,00	374 512,38	25,50	A	V	LIVA	3,223	V	LIVA	1,250	A-1		4 833,00	12 127,65
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	LGFP PLUS SPRF 2eme TIRAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 012 009,00	787 029,88	25,50	A	V	LIVA	3,723	V	LIVA	1,750	A-1		14 188,62	23 748,34
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	LGFP PLUS SPRF 2eme TIRAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	188 521,00	161 412,01	35,50	A	V	LIVA	3,726	V	LIVA	1,750	A-1		2 880,72	3 200,49
OPH 66	2006	P	PERPIGNAN 59 RUE DE LA LANTERNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	31 538,00	24 137,51	25,75	A	V	LIVA	3,481	V	LIVA	1,250	A-1		311,49	781,63
OPH 66	2006	P	PERPIGNAN 59 RUE DE LA LANTERNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	9 953,00	8 407,02	35,75	A	V	LIVA	3,488	V	LIVA	1,250	A-1		107,39	184,04
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	LGFP PLUS02 3ème TIRAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	893 973,00	699 265,04	25,58	A	V	LIVA	3,718	V	LIVA	1,750	A-1		12 606,39	21 100,06
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	LGFP PLUS02 3ème TIRAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	531 085,00	457 503,76	35,58	A	V	LIVA	3,722	V	LIVA	1,750	A-1		8 165,07	9 071,41
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	LGFP PLSDD02 3ème TIRAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 287 763,00	869 949,74	18,58	A	V	LIVA	3,960	V	LIVA	1,950	A-1		17 745,40	40 070,90

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2006	X Echéances Progressives	LGFP PLSD02 3ème TIRAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 052 245,00	916 855,60	35,58	A	V	LIVA	3,972	V	LIVA	2,000	A-1		18 682,87	17 287,99
OPH 66	2006	P	LGFP PLUS 02 4ème tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 440 000,00	1 113 472,09	25,75	A	V	LIVA	3,992	V	LIVA	1,750	A-1		20 073,74	33 598,60
OPH 66	2006	P	LGFP PLSD02 4ème tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 300 000,00	879 054,13	18,75	A	V	LIVA	4,492	V	LIVA	2,150	A-1		19 753,87	39 730,70
OPH 66	2006	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 882,00	10 701,35	35,75	A	V	LIVA	3,481	V	LIVA	1,250	A-1		136,70	234,27
OPH 66	2006	P	LGFP PLA102 5ème tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	134 816,00	101 568,16	25,75	A	V	LIVA	3,478	V	LIVA	1,250	A-1		1 310,71	3 289,04
OPH 66	2006	P	LGFP PLUS 02 5ème tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	884 936,00	684 271,92	25,75	A	V	LIVA	3,976	V	LIVA	1,750	A-1		12 336,09	20 647,65
OPH 66	2006	P	LGFP PLUS 02 5ème tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	267 366,00	227 452,79	35,75	A	V	LIVA	3,979	V	LIVA	1,750	A-1		4 059,35	4 509,95
OPH 66	2006	P	LGFP PLSSDD 5ème tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	900 000,00	608 575,94	18,75	A	V	LIVA	4,469	V	LIVA	2,150	A-1		13 675,76	27 505,86
OPH 66	2006	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 000 000,00	773 244,53	25,92	A	V	LIVA	3,978	V	LIVA	1,750	A-1		13 940,10	23 332,36
OPH 66	2007	P	RIVESALTES Résidence Jean Moulin REHAB 32 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	483 433,00	188 600,60	6,00	A	V	LIVA	3,563	V	LIVA	1,400	A-1		3 020,10	27 121,08
OPH 66	2007	P	RIVESALTES JEAN MOULIN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	523 698,00	204 309,12	6,00	A	V	LIVA	3,633	V	LIVA	1,400	A-1		3 271,65	29 379,99
OPH 66	2007	P	SAINT ESTEVE LE CANIGOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	372 331,00	145 256,65	6,00	A	V	LIVA	3,633	V	LIVA	1,400	A-1		2 326,03	20 888,14
OPH 66	2007	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL - ANC 286575	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 651 177,00	1 166 981,82	19,00	A	V	LIVA	4,479	V	LIVA	2,150	A-1		26 160,02	49 763,30

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2007	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	348 823,00	240 146,15	16,00	A	V	LIVA	4,475	V	LIVA	2,150	A-1		5 412,58	11 601,81
OPH 66	2007	P	LGFP PLAIO2 7 eme tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	367 368,00	282 713,97	26,17	A	V	LIVA	3,483	V	LIVA	1,250	A-1		3 643,40	8 758,35
OPH 66	2007	P	LGFP PLUS 02 7eme tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	411 540,00	353 342,64	36,17	A	V	LIVA	3,984	V	LIVA	1,750	A-1		6 301,65	6 751,74
OPH 66	2007	P	LGFP PLUS02 7 eme tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 754 991,00	1 383 343,79	26,17	A	V	LIVA	3,982	V	LIVA	1,750	A-1		24 905,41	39 822,34
OPH 66	2007	P	LGFP 7ème et 8ème tirage PLSSDo2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 766 871,00	1 233 391,06	19,33	A	V	LIVA	4,925	V	LIVA	2,150	A-1		27 648,70	52 595,18
OPH 66	2007	P	LGFP PLUS 8ème tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	678 513,00	532 642,89	26,33	A	V	LIVA	4,816	V	LIVA	1,750	A-1		9 589,58	15 333,20
OPH 66	2007	P	LGFP PLUS 02 8eme tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	561 012,00	479 804,87	36,33	A	V	LIVA	4,494	V	LIVA	1,750	A-1		8 557,03	9 168,19
OPH 66	2007	P	LGFP PLAIB 8ème tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	286 451,00	213 906,43	26,42	A	V	LIVA	3,460	V	LIVA	0,750	A-1		1 657,72	7 123,51
OPH 66	2007	P	LGFP PLAIB 8ème tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	62 937,00	51 395,08	36,42	A	V	LIVA	3,447	V	LIVA	0,750	A-1		394,47	1 201,39
OPH 66	2005	X Produits CDC	SAINT LAURENT DE LA SALANQUE 1 RUE F. RABELAIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	37 447,95	14 444,64	5,08	A	V	LIVA	2,732	V	LIVA	5,800	A-1		2 168,08	2 093,94
OPH 66	2007	P	LGFP PLUS 02 9eme tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	220 958,00	188 974,08	36,42	A	V	LIVA	4,492	V	LIVA	1,750	A-1		3 370,24	3 610,95
OPH 66	2007	P	LGFP PLUS 02 9eme tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 448 752,00	1 137 292,04	26,42	A	V	LIVA	4,456	V	LIVA	1,750	A-1		20 475,55	32 739,24
OPH 66	2007	P	LGFP PLUS 02 10ème tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	800 000,00	628 011,96	26,50	A	V	LIVA	4,458	V	LIVA	1,750	A-1		11 306,58	18 078,60

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2007	P	LGFP PLUS 9ème tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	567 482,00	485 338,31	36,50	A	V	LIVA	4,493	V	LIVA	1,750	A-1		8 655,71	9 273,93
OPH 66	2007	P	LGFP PLSD 9ème tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	711 238,00	496 490,44	19,50	A	V	LIVA	4,949	V	LIVA	2,150	A-1		11 129,74	21 171,71
OPH 66	2007	P	ST ESTEVE 48 LGTS LE CARLIT palb01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	722 094,00	291 897,72	6,50	A	V	LIVA	4,025	V	LIVA	1,400	A-1		4 638,57	39 428,75
OPH 66	2007	P	LGFP PLAIBO1 10ème tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	133 603,00	109 101,76	36,50	A	V	LIVA	3,459	V	LIVA	0,750	A-1		837,39	2 550,31
OPH 66	2007	P	LGFP PLA IBO1 10ème tirage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	252 409,00	188 485,66	26,50	A	V	LIVA	3,451	V	LIVA	0,750	A-1		1 460,72	6 276,95
OPH 66	2007	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	946 850,00	744 753,06	26,58	A	V	LIVA	4,455	V	LIVA	1,750	A-1		13 408,36	21 439,22
OPH 66	2007	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	527 761,00	452 361,29	36,58	A	V	LIVA	4,491	V	LIVA	1,750	A-1		8 067,59	8 643,80
OPH 66	2007	P	PLA D'INSERTION BONIFIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	185 937,00	139 063,96	26,58	A	V	LIVA	3,456	V	LIVA	0,750	A-1		1 077,71	4 631,11
OPH 66	2007	P	PLA D'INSERTION BONIFIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	23 120,00	18 911,71	36,58	A	V	LIVA	3,463	V	LIVA	0,750	A-1		145,15	442,08
OPH 66	2007	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 550 000,00	1 217 713,53	26,67	A	V	LIVA	4,469	V	LIVA	1,750	A-1		21 923,44	35 054,34
OPH 66	2007	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 393 672,00	1 094 898,84	26,83	A	V	LIVA	4,940	V	LIVA	1,750	A-1		19 712,31	31 518,88
OPH 66	2007	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	275 537,00	235 836,33	36,83	A	V	LIVA	5,065	V	LIVA	1,750	A-1		4 206,00	4 506,40
OPH 66	2007	P	PLA D'INSERTION BONIFIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	81 180,00	66 335,25	36,83	A	V	LIVA	3,978	V	LIVA	0,750	A-1		509,14	1 550,63

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2007	P	PLA D'INSERTION BONIFIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	244 522,00	182 723,88	26,83	A	V	LIVA	3,940	V	LIVA	0,750	A-1		1 416,07	6 085,06
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 034 613,00	1 644 450,21	27,00	A	V	LIVA	4,950	V	LIVA	1,750	A-1		29 569,28	45 222,81
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 205 636,00	1 051 640,57	37,00	A	V	LIVA	5,074	V	LIVA	1,750	A-1		18 742,84	19 379,02
OPH 66	2008	P	PLA D'INSERTION BONIFIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	351 094,00	271 099,01	27,00	A	V	LIVA	3,943	V	LIVA	0,750	A-1		2 098,28	8 672,14
OPH 66	2008	P	PLA D'INSERTION BONIFIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	288 794,00	241 500,84	37,00	A	V	LIVA	3,981	V	LIVA	0,750	A-1		1 852,32	5 475,20
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 455 626,00	2 730 520,31	27,25	A	V	LIVA	3,359	V	LIVA	1,550	A-1		43 523,15	77 425,07
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 561 274,00	1 332 326,78	37,25	A	V	LIVA	3,351	V	LIVA	1,550	A-1		21 048,02	25 609,94
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	238 292,00	179 654,61	27,25	A	V	LIVA	2,356	V	LIVA	0,550	A-1		1 020,66	5 919,90
OPH 66	2008	P	PLA D'INSERTION BONIFIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	175 010,00	142 952,00	37,25	A	V	LIVA	2,346	V	LIVA	0,550	A-1		804,79	3 374,20
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 200 000,00	954 226,78	27,42	A	V	LIVA	3,567	V	LIVA	1,750	A-1		17 158,19	26 241,49
OPH 66	2008	P	PRET SOCIAL A USAGE LOCATIF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	300 000,00	255 483,23	37,42	A	V	LIVA	3,356	V	LIVA	1,550	A-1		4 036,11	4 910,89
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	532 302,00	453 314,13	37,50	A	V	LIVA	2,637	V	LIVA	1,550	A-1		7 161,43	8 713,59
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 331 711,00	1 838 116,53	27,50	A	V	LIVA	2,653	V	LIVA	1,550	A-1		29 298,68	52 120,57

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	669 016,00	502 980,61	27,50	A	V	LIVA	1,646	V	LIVA	0,550	A-1		2 857,55	16 573,99
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 622 271,00	2 846 995,36	27,58	A	V	LIVA	2,653	V	LIVA	1,550	A-1		45 379,71	80 727,76
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	912 489,00	774 937,43	37,58	A	V	LIVA	2,637	V	LIVA	1,550	A-1		12 242,42	14 895,82
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	368 257,00	275 921,02	27,58	A	V	LIVA	1,638	V	LIVA	0,550	A-1		1 567,57	9 092,02
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	240 710,00	195 461,96	37,58	A	V	LIVA	1,629	V	LIVA	0,550	A-1		1 100,42	4 613,63
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 150 808,00	1 677 438,54	27,83	A	V	LIVA	2,016	V	LIVA	1,350	A-1		23 307,38	49 034,23
OPH 66	2008	P	PRET SOCIAL A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	359 458,00	303 069,66	37,83	A	V	LIVA	1,988	V	LIVA	1,350	A-1		4 173,45	6 074,49
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 877,00	43 031,75	27,83	A	V	LIVA	0,698	V	LIVA	0,050	A-1		22,28	1 525,73
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	120 542,00	95 545,59	37,83	A	V	LIVA	0,668	V	LIVA	0,050	A-1		49,02	2 489,93
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	765 608,00	597 106,00	27,83	A	V	LIVA	4,598	V	LIVA	1,350	A-1		8 296,56	17 454,37
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	527 033,00	444 357,07	37,83	A	V	LIVA	4,598	V	LIVA	1,350	A-1		6 119,06	8 906,35
OPH 66	2008	P	PRET A USAGE LOCATIF SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	290 468,00	212 295,76	27,83	A	V	LIVA	3,298	V	LIVA	0,050	A-1		109,91	7 527,17
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	419 280,00	332 335,20	37,83	A	V	LIVA	3,298	V	LIVA	0,050	A-1		170,50	8 660,70

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	330 000,00	257 370,62	27,92	A	V	LIVA	2,006	V	LIVA	1,350	A-1		3 576,07	7 523,35
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	706 434,00	595 615,35	37,92	A	V	LIVA	1,979	V	LIVA	1,350	A-1		8 201,97	11 938,06
OPH 66	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	32 244,00	25 557,63	37,92	A	V	LIVA	0,665	V	LIVA	0,050	A-1		13,11	666,04
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 133 110,00	1 712 266,47	28,00	A	V	LIVA	2,008	V	LIVA	1,350	A-1		23 763,37	47 982,97
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 922 343,00	1 653 269,85	38,00	A	V	LIVA	1,982	V	LIVA	1,350	A-1		22 751,86	32 053,04
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	241 700,00	182 915,82	28,00	A	V	LIVA	0,694	V	LIVA	0,050	A-1		94,59	6 260,27
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	562 494,00	413 457,29	21,00	A	V	LIVA	2,591	V	LIVA	1,880	A-1		8 079,06	16 279,81
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	420 823,00	361 919,81	38,00	A	V	LIVA	1,982	V	LIVA	1,350	A-1		4 980,64	7 016,78
OPH 66	2009	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	700 000,00	561 413,49	28,08	A	V	LIVA	1,850	V	LIVA	1,350	A-1		7 791,47	15 732,54
OPH 66	2009	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	299 431,00	226 371,08	28,08	A	V	LIVA	0,550	V	LIVA	0,050	A-1		117,06	7 747,52
OPH 66	2009	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	658 622,00	566 002,42	38,08	A	V	LIVA	1,850	V	LIVA	1,350	A-1		7 789,17	10 973,47
OPH 66	2009	P	AMELIE LES BAINS REHABILITATION L'ESTANYOL II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	255 408,00	156 613,29	13,08	A	V	LIVA	1,590	V	LIVA	1,000	A-1		1 669,87	10 373,88
OPH 66	2009	P	THUIR REHABILITATION LES ASPRES II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	228 676,00	112 855,31	8,08	A	V	LIVA	1,748	V	LIVA	1,000	A-1		1 247,82	11 926,95

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2009	P	AMELIE LES BAINS REHABILITATION 29 LOGMT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	287 389,00	141 831,12	8,08	A	V	LIVA	1,774	V	LIVA	1,000	A-1		1 568,20	14 989,22
OPH 66	2009	P	THUIR REHABILITATION LES ASPRESI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	94 183,00	46 480,83	8,08	A	V	LIVA	1,774	V	LIVA	1,000	A-1		513,93	4 912,26
OPH 66	2009	P	CERET REHABILITATION LA PADRAGOUSE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	496 939,00	245 247,45	8,08	A	V	LIVA	1,748	V	LIVA	1,000	A-1		2 711,66	25 918,62
OPH 66	2009	P	REHABILITATION LE BELLEVUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	349 758,00	172 611,24	8,08	A	V	LIVA	1,774	V	LIVA	1,000	A-1		1 908,53	18 242,17
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	450 000,00	347 301,49	28,25	A	V	LIVA	1,120	V	LIVA	0,550	A-1		1 970,76	11 018,44
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	280 593,00	232 684,02	38,25	A	V	LIVA	1,119	V	LIVA	0,550	A-1		1 309,11	5 336,22
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 690 000,00	1 352 014,30	28,25	A	V	LIVA	1,926	V	LIVA	1,350	A-1		18 763,68	37 887,60
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 474 953,00	2 123 149,00	38,25	A	V	LIVA	1,913	V	LIVA	1,350	A-1		29 218,21	41 162,91
OPH 66	2009	P	LA CABANASSE LES ARTIGUES CAMBRE D'AZ	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	688 510,00	505 221,39	21,25	A	V	LIVA	2,464	V	LIVA	1,880	A-1		9 872,15	19 893,01
OPH 66	2009	X Produits CDC	LA CABANASSE 14 LOGEMENTS LES ARTIGUES CAMBRE D'AZ	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	262 129,00	183 808,87	18,25	A	V	LIVA	1,250	V	LIVA	1,350	A-1		2 595,32	8 437,32
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 145 664,00	884 201,81	28,25	A	V	LIVA	1,113	V	LIVA	0,550	A-1		5 017,40	28 052,08
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	216 367,00	166 987,96	28,25	A	V	LIVA	1,113	V	LIVA	0,550	A-1		947,57	5 297,84
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 949 923,00	2 359 963,36	28,25	A	V	LIVA	1,916	V	LIVA	1,350	A-1		32 752,31	66 133,43

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	849 063,00	728 372,32	38,25	A	V	LIVA	1,904	V	LIVA	1,350	A-1		10 023,67	14 121,44
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	139 540,00	116 778,55	38,50	A	V	LIVA	1,075	V	LIVA	0,550	A-1		657,01	2 678,12
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	188 092,00	163 092,18	38,50	A	V	LIVA	1,878	V	LIVA	1,350	A-1		2 244,43	3 161,98
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	333 105,00	259 291,13	28,50	A	V	LIVA	1,080	V	LIVA	0,550	A-1		1 471,35	8 226,23
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 621 801,00	2 118 138,92	28,50	A	V	LIVA	1,884	V	LIVA	1,350	A-1		29 396,19	59 356,77
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	195 491,00	152 171,49	28,50	A	V	LIVA	1,077	V	LIVA	0,550	A-1		863,50	4 827,77
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	68 987,00	57 734,00	38,50	A	V	LIVA	1,072	V	LIVA	0,550	A-1		324,82	1 324,03
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 440 000,00	1 163 368,25	28,50	A	V	LIVA	1,878	V	LIVA	1,350	A-1		16 145,59	32 601,16
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	304 930,00	264 400,97	38,50	A	V	LIVA	1,873	V	LIVA	1,350	A-1		3 638,62	5 126,11
OPH 66	2009	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	894 972,00	696 768,77	28,58	A	V	LIVA	1,750	V	LIVA	0,550	A-1		3 953,81	22 105,60
OPH 66	2009	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	240 926,00	201 673,45	38,58	A	V	LIVA	1,750	V	LIVA	0,550	A-1		1 134,64	4 625,04
OPH 66	2009	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	4 139 557,00	3 345 520,50	28,58	A	V	LIVA	1,750	V	LIVA	1,350	A-1		46 430,18	93 751,78
OPH 66	2009	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	767 789,00	666 059,55	38,58	A	V	LIVA	1,750	V	LIVA	1,350	A-1		9 166,13	12 913,35

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2009	X Produits CDC	THUIR 169 LOGEMENTS LA CANTARRANE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	853 710,00	369 290,41	7,83	A	V	LIVA	3,004	V	LIVA	1,350	A-1		5 586,44	44 520,08
OPH 66	2009	X Produits CDC	THUIR REHABILITATION 96 LOGEMENTS LES ALBERES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 154 004,00	499 188,97	7,83	A	V	LIVA	3,004	V	LIVA	1,350	A-1		7 551,48	60 180,10
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	97 081,00	76 344,26	28,75	A	V	LIVA	1,526	V	LIVA	0,550	A-1		433,21	2 420,96
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 447,00	21 523,69	38,75	A	V	LIVA	1,530	V	LIVA	0,550	A-1		121,09	493,29
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 167 634,00	950 079,80	28,75	A	V	LIVA	2,325	V	LIVA	1,350	A-1		13 185,50	26 624,16
OPH 66	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	674 827,00	589 684,37	38,75	A	V	LIVA	2,329	V	LIVA	1,350	A-1		8 115,08	11 432,60
OPH 66	2009	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	365 960,00	287 790,10	28,83	A	V	LIVA	1,524	V	LIVA	0,550	A-1		1 633,04	9 126,14
OPH 66	2009	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	252 644,00	213 692,61	38,83	A	V	LIVA	1,613	V	LIVA	0,550	A-1		1 202,25	4 897,49
OPH 66	2009	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 454 116,00	1 188 664,00	28,83	A	V	LIVA	2,290	V	LIVA	1,350	A-1		16 496,03	33 264,24
OPH 66	2009	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	49 251,00	43 244,68	38,83	A	V	LIVA	2,379	V	LIVA	1,350	A-1		595,10	836,70
OPH 66	2009	X Produits CDC	ILLE SUR TET REHABILITATION 20 LOGEMENTS LE ROSARET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	395 587,00	201 366,00	8,92	A	V	LIVA	3,003	V	LIVA	1,350	A-1		3 000,63	20 902,83
OPH 66	2009	X Produits CDC	OLETTE REHABILITATION 30 LOGEMENTS AIRE Y SOL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 802,00	24 393,63	3,92	A	V	LIVA	3,004	V	LIVA	1,350	A-1		408,91	5 895,66
OPH 66	2009	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	69 671,00	54 789,13	28,92	A	V	LIVA	1,524	V	LIVA	0,550	A-1		310,90	1 737,42

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2009	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	78 799,00	66 650,16	38,92	A	V	LIVA	1,611	V	LIVA	0,550	A-1		374,98	1 527,51
OPH 66	2009	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 406 768,00	1 149 959,51	28,92	A	V	LIVA	2,387	V	LIVA	1,350	A-1		15 958,90	32 181,10
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	100 000,00	80 934,77	29,08	A	V	LIVA	3,001	V	LIVA	0,550	A-1		458,75	2 473,95
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	69 524,00	60 005,48	39,08	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	0,550	A-1		337,38	1 337,02
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	872 922,00	731 754,10	29,08	A	V	LIVA	3,001	V	LIVA	1,350	A-1		10 144,00	19 653,06
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	360 025,00	321 451,81	39,08	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	1,350	A-1		4 420,86	6 019,45
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 150 374,00	1 736 041,42	29,83	A	V	LIVA	2,998	V	LIVA	0,550	A-1		9 840,09	53 066,09
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	557 771,00	480 201,15	39,83	A	V	LIVA	1,549	V	LIVA	0,550	A-1		2 699,95	10 699,65
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	803 689,00	668 932,43	29,83	A	V	LIVA	2,998	V	LIVA	1,350	A-1		9 273,48	17 991,66
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	258 448,00	230 184,50	39,83	A	V	LIVA	2,348	V	LIVA	1,350	A-1		3 165,68	4 310,39
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	186 535,00	172 420,37	40,17	A	V	LIVA	2,849	V	LIVA	1,350	A-1		2 369,89	3 126,78
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 940 016,00	2 517 612,15	30,17	A	V	LIVA	2,824	V	LIVA	1,350	A-1		34 866,10	65 062,06
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	7 416 085,00	6 410 459,38	30,83	A	V	LIVA	2,051	V	LIVA	1,350	A-1		88 777,67	165 663,98

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	747 728,00	693 822,08	40,83	A	V	LIVA	2,080	V	LIVA	1,350	A-1		9 536,83	12 609,93
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 752 194,00	1 468 831,24	29,25	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	1,350	A-1		20 361,78	39 449,09
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	260 060,00	210 478,94	29,25	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	0,550	A-1		1 193,02	6 433,77
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 918 366,00	3 284 692,47	29,33	A	V	LIVA	3,001	V	LIVA	1,350	A-1		45 534,30	88 218,51
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	47 662,00	38 575,12	29,42	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	0,550	A-1		218,65	1 179,14
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 391,00	25 367,09	39,42	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	0,550	A-1		142,63	565,22
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 392 804,00	1 167 561,34	29,42	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	1,350	A-1		16 185,41	31 357,74
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 133,00	36 726,03	39,42	A	V	LIVA	2,600	V	LIVA	1,350	A-1		505,09	687,72
OPH 66	2010	X Produits CDC	SAINT ESTEVE CONSTRUCTION 56 LOGEMENTS LES MIRES II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	800 222,00	668 154,32	30,58	A	V	LIVA	2,806	V	LIVA	0,550	A-1		3 783,25	19 708,85
OPH 66	2010	X Produits CDC	TOULOUGES CONSTRUCTION 66 LOGEMENTS LE GRAND MAIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	602 072,00	499 597,68	30,58	A	V	LIVA	2,806	V	LIVA	0,550	A-1		2 828,84	14 736,86
OPH 66	2010	X Produits CDC	TOULOUGES CONSTRUCTION 66 LOGEMENTS LE GRAND MAIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	135 928,00	120 493,18	40,58	A	V	LIVA	2,833	V	LIVA	0,550	A-1		677,08	2 611,81
OPH 66	2010	X Produits CDC	THUIR CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS SALAO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	521 701,00	450 275,14	31,25	A	V	LIVA	2,033	V	LIVA	0,550	A-1		2 547,08	12 830,43
OPH 66	2010	X Produits CDC	THUIR CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	175 619,00	160 405,30	41,25	A	V	LIVA	2,066	V	LIVA	0,550	A-1		900,84	3 384,45

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2010	X Produits CDC	CERBERE CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS LA SOLANE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	349 039,00	301 167,31	31,25	A	V	LIVA	2,035	V	LIVA	0,550	A-1		1 703,62	8 581,65
OPH 66	2010	X Produits CDC	CERBERE CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS LA SOLANE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	67 822,00	61 922,24	41,25	A	V	LIVA	2,067	V	LIVA	0,550	A-1		347,76	1 306,52
OPH 66	2010	X Produits CDC	SAINT ANDRE CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS ELS COLOMERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21 447,00	19 591,12	41,00	A	V	LIVA	2,067	V	LIVA	0,550	A-1		110,02	413,36
OPH 66	2010	X Produits CDC	SAINT ANDRE CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS ELS COLOMERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	175 902,00	152 152,80	31,00	A	V	LIVA	2,060	V	LIVA	0,550	A-1		860,69	4 335,53
OPH 66	2010	X Produits CDC	SAINTE MARIE LA MER CONSTRUCTION 9 PAVILLONS LA CLOSERIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	93 570,00	78 110,85	30,58	A	V	LIVA	2,806	V	LIVA	0,550	A-1		442,28	2 304,07
OPH 66	2010	X Produits CDC	SAINTE MARIE LA MER CONSTRUCTION 9 PAVILLONS LA CLOSERIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	43 773,00	38 787,19	40,58	A	V	LIVA	2,830	V	LIVA	0,550	A-1		217,95	840,75
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	96 729,00	77 137,73	29,67	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	0,550	A-1		437,23	2 359,04
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 068,00	15 360,93	39,67	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	0,550	A-1		86,37	342,49
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	218 010,00	191 477,08	39,67	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	1,350	A-1		2 633,45	3 593,18
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 349 436,00	1 113 375,64	29,67	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	1,350	A-1		15 434,83	29 945,46
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	250 213,00	206 442,61	29,67	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	1,350	A-1		2 861,93	5 552,50
OPH 66	2010	X Produits CDC	VINCA ACQUISITION 6 LOGEENT AV DE GAULLE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	519 010,00	455 843,86	39,83	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	1,350	A-1		6 269,37	8 554,19
OPH 66	2010	X Produits CDC	VINCA CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS AVENUE GENERAL DE GAULLE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	93 289,00	79 311,70	39,83	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	0,550	A-1		445,94	1 768,38

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2010	X Produits CDC	SAINTE LAURENT DE LA SALANQUE ACQUISITION DE 8 LOGEMENTS JARDINS DE LA SALANQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	336 196,00	296 066,18	31,00	A	V	LIVA	2,071	V	LIVA	1,350	A-1		4 096,24	7 359,08
OPH 66	2010	X Produits CDC	SAINTE LAURENT DE LA SALANQUE ACQUISITION DE 2 LOGEMENTS JARDINS DE LA SALANQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	101 085,00	86 780,12	31,00	A	V	LIVA	2,071	V	LIVA	0,550	A-1		490,90	2 474,05
OPH 66	2010	X Produits CDC	SAINTE LAURENT DE LA SALANQUE ACQUISITION DE 2 LOGEMENTS JARDINS DE LA SALANQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	33 329,00	30 030,49	41,00	A	V	LIVA	2,098	V	LIVA	0,550	A-1		168,66	634,07
OPH 66	2010	X Produits CDC	ARGELES SUR MER CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS LA PINEDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	258 002,00	226 701,92	31,00	A	V	LIVA	2,089	V	LIVA	1,350	A-1		3 136,55	5 634,94
OPH 66	2010	X Produits CDC	ARGELES SUR MER CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS LA PINEDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	136 070,00	127 014,21	41,00	A	V	LIVA	2,113	V	LIVA	1,350	A-1		1 744,89	2 237,03
OPH 66	2010	X Produits CDC	ARGELES SUR MER CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS LA PINEDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	97 009,00	83 216,16	31,00	A	V	LIVA	2,089	V	LIVA	0,550	A-1		470,74	2 372,44
OPH 66	2010	X Produits CDC	ARGELES SUR MER CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS LA PINEDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	65 547,00	59 059,96	41,00	A	V	LIVA	2,113	V	LIVA	0,550	A-1		331,69	1 247,01
OPH 66	2010	X Produits CDC	PERPIGNAN ACQUISITION DE 5 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	235 319,00	200 318,01	31,00	A	V	LIVA	2,089	V	LIVA	0,550	A-1		1 133,16	5 710,96
OPH 66	2010	X Produits CDC	PERPIGNAN ACQUISITION DE 5 LOGEMENTS RUE DES MACONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	136 002,00	122 542,18	41,00	A	V	LIVA	2,113	V	LIVA	0,550	A-1		688,21	2 587,40
OPH 66	2010	X Produits CDC	PERPIGNAN ACQUISITION DE 10 LOGEMENTS STE CATHERINE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	440 996,00	377 217,47	31,00	A	V	LIVA	2,089	V	LIVA	0,550	A-1		2 133,84	10 754,27
OPH 66	2010	X Produits CDC	PERPIGNAN ACQUISITION DE 10 LOGEMENTS STE CATHERINE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	126 918,00	114 357,19	41,00	A	V	LIVA	2,113	V	LIVA	0,550	A-1		642,24	2 414,58
OPH 66	2010	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	9 045,00	7 213,04	29,83	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	0,550	A-1		40,88	220,59

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2005	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	113 978,00	100 106,31	39,83	A	V	LIVA	3,010	V	LIVA	1,350	A-1		1 376,80	1 878,55
OPH 66	2011	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	756 730,00	624 353,28	29,83	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	1,350	A-1		8 655,47	16 792,66
OPH 66	2011	X Produits CDC	PRADES ACQUISITION 1 LOGEMENT COURIOULETTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	115 569,00	94 747,78	30,17	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	0,550	A-1		536,49	2 796,22
OPH 66	2011	X Produits CDC	PRADES ACQUISITION D'UN LOGEMENT COURIOULETTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 789,00	24 960,04	40,17	A	V	LIVA	2,250	V	LIVA	0,550	A-1		140,26	541,40
OPH 66	2011	X Produits CDC	PERPIGNAN CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS AVENUE JOFFRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	150 000,00	122 975,56	30,17	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	0,550	A-1		696,33	3 629,29
OPH 66	2011	X Produits CDC	PERPIGNAN ACQUISITION 10 LOGEMENTS AVENUE PANCHOT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	381 600,00	322 527,95	30,17	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	1,350	A-1		4 466,65	8 335,01
OPH 66	2011	X Produits CDC	PERPIGNAN ACQUISITION 2 LOGEMENTS AVENUE PANCHOT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	96 487,00	79 103,62	30,17	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	0,550	A-1		447,91	2 334,53
OPH 66	2011	X Produits CDC	CABESTANY CONSTRUCTION 13 LOGEMENTS TERRE ROUGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	503 266,00	444 252,27	32,17	A	V	LIVA	2,006	V	LIVA	0,550	A-1		2 510,75	12 246,95
OPH 66	2011	X Produits CDC	CABESTANY CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS TERRE ROUGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	162 760,00	141 112,76	40,17	A	V	LIVA	2,250	V	LIVA	0,550	A-1		792,95	3 060,87
OPH 66	2011	X Produits CDC	BOMPAS CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS BARDOU JOB	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	44 209,00	37 365,41	30,17	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	1,350	A-1		517,47	965,62
OPH 66	2011	X Produits CDC	BOMPAS CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS BARDOU JOB	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	105 520,00	94 187,36	40,17	A	V	LIVA	2,250	V	LIVA	1,350	A-1		1 294,64	1 711,81
OPH 66	2011	X Produits CDC	BOMPAS CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT BARDOU JOB	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	77 223,00	63 310,28	30,17	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	0,550	A-1		358,48	1 868,43
OPH 66	2011	X Produits CDC	BOMPAS CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT BARDOU JOB	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	47 538,00	41 215,41	40,25	A	V	LIVA	2,250	V	LIVA	0,550	A-1		231,60	894,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2011	X Produits CDC	CORNEILLA DEL VERCOL CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS AVENIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	52 903,00	44 713,58	30,25	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	1,350	A-1		619,23	1 155,52
OPH 66	2011	X Produits CDC	CORNEILLA DEL VERCOL CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS AVENIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	32 160,00	28 706,07	40,25	A	V	LIVA	2,250	V	LIVA	1,350	A-1		394,58	521,72
OPH 66	2011	X Produits CDC	CORNEILLA DEL VERCOL CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT AVENIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 462,00	15 135,81	30,25	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	0,550	A-1		85,70	446,70
OPH 66	2011	X Produits CDC	CORNEILLA DEL VERCOL CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	11 606,00	10 062,39	40,25	A	V	LIVA	2,250	V	LIVA	0,550	A-1		56,54	218,27
OPH 66	2011	X Produits CDC	FORMIGUERES CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS LA DEVEZE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 309 495,00	1 172 964,55	32,25	A	V	LIVA	2,262	V	LIVA	1,350	A-1		16 213,96	28 069,37
OPH 66	2011	X Produits CDC	FORMIGUERES CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS LA DEVEZE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	189 507,00	181 375,24	42,25	A	V	LIVA	2,388	V	LIVA	1,350	A-1		2 490,38	3 097,35
OPH 66	2011	X Produits CDC	FORMIGUERES CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS LA DEVEZE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	578 298,00	508 557,15	32,25	A	V	LIVA	1,569	V	LIVA	0,550	A-1		2 874,17	14 019,69
OPH 66	2011	X Produits CDC	FORMIGUERES CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS LA DEVEZE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	67 292,00	61 957,17	42,25	A	V	LIVA	1,585	V	LIVA	0,550	A-1		347,77	1 274,13
OPH 66	2011	X Produits CDC	PORTE PUYMORENS CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS CAMP DEL ROC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	458 647,00	385 864,45	30,25	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	1,350	A-1		5 343,79	9 971,80
OPH 66	2011	X Produits CDC	PERPIGNAN CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS JULES VERNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	290 430,00	244 341,77	30,25	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	1,350	A-1		3 383,86	6 314,46
OPH 66	2011	X Produits CDC	PERPIGNAN ACQUISITION DE 8 LOGEMENTS ILOT ST MATHIEU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	548 160,00	479 216,07	32,33	A	V	LIVA	1,548	V	LIVA	0,550	A-1		2 708,35	13 210,83
OPH 66	2011	X Produits CDC	PERPIGNAN ACQUISITION DE 8 LOGEMENTS ILOT ST MATHIEU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	205 427,00	177 322,38	40,33	A	V	LIVA	2,250	V	LIVA	0,550	A-1		996,43	3 846,29
OPH 66	2011	X Produits CDC	LE BOULOU CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS JEAN MOULIN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 703 666,00	2 315 095,33	31,25	A	V	LIVA	2,009	V	LIVA	1,350	A-1		32 030,64	57 544,42

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2011	X Produits CDC	LE BOULOU CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS JEAN MOULIN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	350 490,00	314 571,72	41,25	A	V	LIVA	2,044	V	LIVA	1,350	A-1		4 321,51	5 540,36
OPH 66	2011	X Produits CDC	LE BOULOU CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS JEAN MOULIN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	99 233,00	86 804,53	41,25	A	V	LIVA	2,044	V	LIVA	0,550	A-1		487,51	1 832,81
OPH 66	2011	X Produits CDC	PERPIGNAN ACQUISITION 8 LOGEMENTS LA REAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	629 038,00	529 216,14	30,33	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	1,350	A-1		7 329,05	13 676,41
OPH 66	2011	X Produits CDC	PERPIGNAN ACQUISITION DE 8 LOGEMENTS LA REAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 737,00	26 415,27	40,33	A	V	LIVA	2,250	V	LIVA	1,350	A-1		363,09	480,08
OPH 66	2011	X Produits CDC	SAINTE LAURENT DE LA SALANQUE CONSTRUCTION DE 29 LOGEMENTS ARAGON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 181 646,00	1 877 226,02	31,00	A	V	LIVA	2,009	V	LIVA	1,350	A-1		25 972,47	46 660,67
OPH 66	2011	X Produits CDC	SAINTE LAURENT DE LA SALANQUE CONSTRUCTION DE 29 LOGEMENTS ARAGON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	281 137,00	253 558,68	41,00	A	V	LIVA	2,045	V	LIVA	1,350	A-1		3 483,33	4 465,78
OPH 66	2011	X Produits CDC	SAINTE LAURENT DE LA SALANQUE CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS ARAGON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	660 691,00	553 415,66	31,00	A	V	LIVA	2,009	V	LIVA	0,550	A-1		3 130,56	15 777,59
OPH 66	2011	X Produits CDC	SAINTE LAURENT DE LA SALANQUE CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS ARAGON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	76 377,00	67 140,09	41,00	A	V	LIVA	2,045	V	LIVA	0,550	A-1		377,07	1 417,61
OPH 66	2011	X Produits CDC	BAIXAS CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DOM BRIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	70 328,00	64 121,11	32,33	A	V	LIVA	2,360	V	LIVA	1,350	A-1		886,35	1 534,44
OPH 66	2011	X Produits CDC	BAIXAS CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DOM BRIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	104 844,00	92 374,44	32,33	A	V	LIVA	1,586	V	LIVA	0,550	A-1		522,07	2 546,53
OPH 66	2011	X Produits CDC	BOMPAS CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS LA MARAICHIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	400 000,00	336 524,13	30,42	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	1,350	A-1		4 660,48	8 696,71
OPH 66	2011	X Produits CDC	RIVESALTES CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS LUCIE AUBRAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 039 279,00	899 958,09	31,75	A	V	LIVA	2,008	V	LIVA	1,350	A-1		12 451,42	22 369,53
OPH 66	2011	X Produits CDC	RIVESALTES CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS LUCIE AUBRAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	268 832,00	249 201,06	41,75	A	V	LIVA	2,044	V	LIVA	1,350	A-1		3 423,47	4 389,02

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2011	X Produits CDC	RIVESALTES CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS LUCIE AUBRAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	343 642,00	291 659,31	31,75	A	V	LIVA	2,008	V	LIVA	0,550	A-1		1 649,86	8 315,05
OPH 66	2011	X Produits CDC	RIVESALTES CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS LUCIE AUBRAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	92 679,00	82 815,56	41,75	A	V	LIVA	2,044	V	LIVA	0,550	A-1		465,10	1 748,59
OPH 66	2011	X Produits CDC	PERPIGNAN CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	319 329,00	273 435,06	31,33	A	V	LIVA	2,008	V	LIVA	1,350	A-1		3 783,13	6 796,55
OPH 66	2011	X Produits CDC	PERPIGNAN CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS RUE EDOUARD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	158 951,00	142 661,64	41,33	A	V	LIVA	2,044	V	LIVA	1,350	A-1		1 959,85	2 512,62
OPH 66	2011	X Produits CDC	PERPIGNAN CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS RUE EDOUARD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	117 103,00	97 608,57	31,33	A	V	LIVA	2,008	V	LIVA	0,550	A-1		552,15	2 782,77
OPH 66	2011	X Produits CDC	PERPIGNAN CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS RUE EDOUARD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	48 683,00	42 585,68	41,33	A	V	LIVA	2,044	V	LIVA	0,550	A-1		239,17	899,16
OPH 66	2011	X Produits CDC	LE SOLER CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS LES ALBIZIAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 112 058,00	1 776 896,16	30,42	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	1,350	A-1		24 608,02	45 919,90
OPH 66	2011	X Produits CDC	LE SOLER CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS LES ALBIZIAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	404 175,00	359 027,18	40,42	A	V	LIVA	2,250	V	LIVA	1,350	A-1		4 934,96	6 525,16
OPH 66	2011	X Produits CDC	ELNE CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	503 858,00	423 900,95	30,42	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	1,350	A-1		5 870,55	10 954,77
OPH 66	2011	X Produits CDC	ELNE CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	73 696,00	65 463,89	40,42	A	V	LIVA	2,250	V	LIVA	1,350	A-1		899,82	1 189,78
OPH 66	2011	X Produits CDC	ELNE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	54 675,00	44 633,87	30,42	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	0,550	A-1		252,73	1 317,25
OPH 66	2011	X Produits CDC	PERPIGNAN ACQUISITION 3 LOGEMENTS JEUNES ANNEES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	276 166,72	232 341,89	30,50	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	1,350	A-1		3 217,67	6 004,36
OPH 66	2011	X Produits CDC	CANOES ACQUISITION DE 3 LOGEMENTS RUE DU 11 NOVEMBRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	52 981,35	45 366,91	31,42	A	V	LIVA	2,139	V	LIVA	1,350	A-1		627,68	1 127,64

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2011	X Produits CDC	CANOES ACQUISITION DE 3 LOGEMENTS RUE DU 11 NOVEMBRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	40 852,06	36 665,53	41,42	A	V	LIVA	2,156	V	LIVA	1,350	A-1		503,70	645,77
OPH 66	2011	X Produits CDC	CANOES ACQUISITION D'UN LOGEMENT RUE DU 11 NOVEMBRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	26 945,17	22 459,54	31,42	A	V	LIVA	2,139	V	LIVA	0,550	A-1		127,05	640,31
OPH 66	2011	X Produits CDC	CANOES ACQUISITION D'UN LOGEMENT RUE DU 11 NOVEMBRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 597,65	31 139,22	41,42	A	V	LIVA	2,156	V	LIVA	0,550	A-1		174,88	657,48
OPH 66	2011	X Produits CDC	COLLIOURE CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS LES AMANDIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	287 577,90	248 293,43	31,92	A	V	LIVA	2,083	V	LIVA	1,350	A-1		3 435,28	6 171,63
OPH 66	2011	X Produits CDC	COLLIOURE CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS LES AMANDIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	63 619,66	58 592,53	41,92	A	V	LIVA	2,108	V	LIVA	1,350	A-1		804,93	1 031,95
OPH 66	2011	X Produits CDC	COLLIOURE CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS LES AMANDIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	205 176,07	173 131,75	31,92	A	V	LIVA	2,083	V	LIVA	0,550	A-1		979,37	4 935,89
OPH 66	2011	X Produits CDC	COLLIOURE CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS LES AMANDIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	128 898,28	114 917,75	41,92	A	V	LIVA	2,108	V	LIVA	0,550	A-1		645,39	2 426,41
OPH 66	2011	X Produits CDC	TAUTAVEL CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS LOUS BOUNISSOUS II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	377 234,73	321 273,15	31,58	A	V	LIVA	2,679	V	LIVA	1,350	A-1		4 444,99	7 985,63
OPH 66	2011	X Produits CDC	TAUTAVEL CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS LOUS BOUNISSOUS II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	106 722,16	95 286,28	41,58	A	V	LIVA	2,140	V	LIVA	1,350	A-1		1 309,02	1 678,22
OPH 66	2011	X Produits CDC	TAUTAVEL CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS LOUS BOUNISSOUS II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	106 578,84	88 323,52	31,58	A	V	LIVA	2,120	V	LIVA	0,550	A-1		499,63	2 518,05
OPH 66	2011	X Produits CDC	TAUTAVEL CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS LOUS BOUNISSOUS II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 662,75	11 014,07	41,58	A	V	LIVA	2,140	V	LIVA	0,550	A-1		61,86	232,55
OPH 66	2011	X Produits CDC	MILLAS CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE DE 10 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 591 146,00	1 390 397,89	31,17	A	V	LIVA	2,252	V	LIVA	2,140	A-1		30 397,80	30 060,02
OPH 66	2011	X Produits CDC	MILLAS CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE DE 10 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	207 018,00	189 212,05	41,17	A	V	LIVA	2,252	V	LIVA	2,140	A-1		4 108,32	2 765,53

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2011	X Produits CDC	VINCA ACQUISITION DE 3 LOGEMENTS RUE TOURON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 591,17	68 528,78	31,67	A	V	LIVA	2,122	V	LIVA	1,350	A-1		948,13	1 703,37
OPH 66	2011	X Produits CDC	VINCA ACQUISITION DE 3 LOGEMENTS RUE TOURON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	38 244,24	34 090,23	41,67	A	V	LIVA	2,142	V	LIVA	1,350	A-1		468,32	600,41
OPH 66	2011	X Produits CDC	VINCA ACQUISITION DE 2 LOGEMENTS RUE TOURON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	156 105,56	129 179,39	31,67	A	V	LIVA	2,122	V	LIVA	0,550	A-1		730,74	3 682,84
OPH 66	2011	X Produits CDC	SAINT ESTEVE CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS L'ORANGERAIE I	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 353 614,00	1 151 013,74	31,83	A	V	LIVA	2,122	V	LIVA	1,350	A-1		15 924,92	28 609,80
OPH 66	2011	X Produits CDC	SAINT ESTEVE CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS L'ORANGERAIE I	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	220 951,86	182 840,56	31,83	A	V	LIVA	2,122	V	LIVA	0,550	A-1		1 034,29	5 212,69
OPH 66	2011	X Produits CDC	PEZILLA LA RIVIERE CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS CAMPS DEL MOULI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 200 187,28	1 020 550,92	31,83	A	V	LIVA	2,122	V	LIVA	1,350	A-1		14 119,89	25 367,00
OPH 66	2011	X Produits CDC	PEZILLA LA RIVIERE CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS CAMPS DEL MOULI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	64 400,22	57 405,19	41,83	A	V	LIVA	2,141	V	LIVA	1,350	A-1		788,62	1 011,04
OPH 66	2011	X Produits CDC	PEZILLA LA RIVIERE CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS CAMPS DEL MOULI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	109 075,04	94 730,65	41,83	A	V	LIVA	2,141	V	LIVA	0,550	A-1		532,02	2 000,17
OPH 66	2011	X Produits CDC	PORT-VENDRES COMA SADULLE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	265 000,00	193 782,31	16,00	A	V	LIVA	2,852	V	LIVA	1,350	A-1		2 752,16	10 081,25
OPH 66	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS COLLECTIFS - AV GENERAL DE GAULLE - SAINT ESTEVE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 304 530,74	1 150 084,16	32,42	A	V	LIVA	2,261	V	LIVA	1,350	A-1		15 897,68	27 521,83
OPH 66	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS COLLECTIFS - AV GENERAL DE GAULLE - SAINT ESTEVE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	143 395,92	134 231,58	42,42	A	V	LIVA	2,366	V	LIVA	1,350	A-1		1 843,07	2 292,28

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - AV GENERAL DE GAULLE - SAINT ESTEVE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	379 122,23	328 344,94	32,42	A	V	LIVA	1,553	V	LIVA	0,550	A-1		1 855,68	9 051,68
OPH 66	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - AV GENERAL DE GAULLE - SAINT ESTEVE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	134 552,33	121 842,81	42,42	A	V	LIVA	1,567	V	LIVA	0,550	A-1		683,92	2 505,65
OPH 66	2011	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	747 500,00	606 421,37	30,92	A	V	LIVA	2,050	V	LIVA	0,550	A-1		3 433,75	17 896,87
OPH 66	2011	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 633 860,00	3 038 568,44	30,92	A	V	LIVA	2,851	V	LIVA	1,350	A-1		42 080,76	78 525,01
OPH 66	2011	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	840 554,00	742 134,95	40,92	A	V	LIVA	2,850	V	LIVA	1,350	A-1		10 200,91	13 487,99
OPH 66	2011	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	110 000,00	94 357,02	31,00	A	V	LIVA	2,851	V	LIVA	1,350	A-1		1 305,48	2 345,36
OPH 66	2011	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 411 539,00	1 268 914,55	41,00	A	V	LIVA	2,850	V	LIVA	1,350	A-1		17 432,05	22 348,63
OPH 66	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - LOT LES VIGNES PLANES - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	840 389,46	744 868,35	32,25	A	V	LIVA	2,331	V	LIVA	1,350	A-1		10 296,36	17 824,90
OPH 66	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - LOT LES VIGNES PLANES - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	243 293,00	226 338,55	42,25	A	V	LIVA	2,373	V	LIVA	1,350	A-1		3 107,75	3 865,19
OPH 66	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - LOT LES VIGNES PLANES - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	384 443,00	332 394,95	32,25	A	V	LIVA	1,571	V	LIVA	0,550	A-1		1 878,57	9 163,33
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - LE CLOS DES CHENES - VILLEMOLAQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	48 114,00	43 216,36	34,83	A	V	LIVRETA	0,547	V	LIVRETA	0,550	-		243,20	1 002,64

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - LOT LES VIGNES PLANES - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	93 603,00	84 402,97	42,25	A	V	LIVA	1,571	V	LIVA	0,550	A-1		473,76	1 735,72
OPH 66	2013	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 352 961,00	2 031 616,34	32,17	A	F	FIXE	1,550	F	FIXE	0,550	A-1		11 481,93	56 006,74
OPH 66	2013	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	7 385 099,00	6 480 960,33	32,17	A	F	FIXE	2,350	F	FIXE	1,350	A-1		89 586,70	155 091,17
OPH 66	2013	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 806 359,00	1 670 848,83	42,17	A	F	FIXE	2,350	F	FIXE	1,350	A-1		22 941,66	28 533,13
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 2 LOGEMENTS COLLECTIFS - 8 RUE DE LA LANterne - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	93 000,00	79 675,22	32,33	A	V	LIVA	1,606	V	LIVA	0,550	A-1		450,29	2 196,46
OPH 66	2012	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 2 LOGEMENTS COLLECTIFS - 8 RUE DE LA LANterne - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	82 337,00	73 985,27	42,33	A	V	LIVA	1,556	V	LIVA	0,550	A-1		415,29	1 521,47
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - LE CLOS DES CHENES - VILLEMOLAQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 028,00	11 112,30	44,83	A	V	LIVRETA	0,547	V	LIVRETA	0,550	-		62,15	187,63
OPH 66	2012	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 2 LOGEMENTS COLLECTIFS - 9 RUE DE LA LANterne - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	51 322,00	43 955,99	32,33	A	V	LIVA	1,522	V	LIVA	0,550	A-1		248,42	1 211,76
OPH 66	2012	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 2 LOGEMENTS COLLECTIFS - 8 RUE DE LA LANterne - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	57 778,00	51 826,81	42,33	A	V	LIVA	1,549	V	LIVA	0,550	A-1		290,91	1 065,80
OPH 66	2012	X Produits CDC	PERPIGNAN RUE DES ROSES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	350 419,75	297 971,17	31,58	A	V	LIVA	2,803	V	LIVA	1,350	A-1		4 122,60	7 406,42
OPH 66	2012	X Produits CDC	PERPIGNAN RUE DES ROSES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 500,70	52 146,44	41,58	A	V	LIVA	2,809	V	LIVA	1,350	A-1		716,38	918,42

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2012	X Produits CDC	PERPIGNAN RUE DES ROSES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	121 458,90	100 508,85	31,58	A	V	LIVA	2,002	V	LIVA	0,550	A-1		568,56	2 865,45
OPH 66	2012	X Produits CDC	PERPIGNAN RUE DES ROSES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 422,50	15 131,24	41,58	A	V	LIVA	2,023	V	LIVA	0,550	A-1		84,98	319,49
OPH 66	2012	X Produits CDC	PIA LE NEOULOUS 18 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 491 808,97	1 300 055,23	32,00	A	V	LIVA	2,724	V	LIVA	1,350	A-1		17 970,74	31 110,68
OPH 66	2012	X Produits CDC	PIA LE NEOULOUS 18 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	252 035,41	228 616,50	42,00	A	V	LIVA	2,248	V	LIVA	1,350	A-1		3 139,03	3 904,09
OPH 66	2012	X Produits CDC	PIA LE NEOULOUS 8 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	673 153,99	572 924,82	32,00	A	V	LIVA	1,965	V	LIVA	0,550	A-1		3 237,95	15 794,16
OPH 66	2012	X Produits CDC	PIA LE NEOULOUS 8 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	96 017,00	85 150,59	42,00	A	V	LIVA	1,978	V	LIVA	0,550	A-1		477,96	1 751,09
OPH 66	2013	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	203 507,00	169 137,98	31,33	A	F	FIXE	1,555	F	FIXE	0,550	A-1		956,78	4 822,03
OPH 66	2013	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	401 135,00	342 417,36	31,33	A	F	FIXE	2,350	F	FIXE	1,350	A-1		4 737,54	8 511,18
OPH 66	2013	X Produits CDC	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	146 166,00	130 758,33	41,33	A	F	FIXE	2,350	F	FIXE	1,350	A-1		1 796,33	2 302,97
OPH 66	2012	X Produits CDC	REHABILITATION 16 LOGEMENTS COLLECTIFS - RES LOUIS NOGUERES - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	325 316,00	209 086,55	11,42	A	V	LIVA	2,416	V	LIVA	1,350	A-1		3 038,03	15 952,37
OPH 66	2013	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - CONTRAT DE PRET 2327 - 5EME TIRAGE PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 703 530,00	1 495 422,16	32,67	A	V	LIVA	1,850	V	LIVA	1,350	A-1		20 671,31	35 785,87
OPH 66	2013	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - CONTRAT DE PRET 2327 - 5EME TIRAGE PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 013 955,00	870 605,16	32,67	A	V	LIVA	1,050	V	LIVA	0,550	A-1		4 920,33	24 000,48
OPH 66	2013	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - CONTRAT DE PRET 2327 - 5EME TIRAGE PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 000 000,00	927 391,07	42,67	A	V	LIVA	1,850	V	LIVA	1,350	A-1		12 733,58	15 837,08

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2012	X Produits CDC	EXTENSION FOYER LA ROSE DES VENTS - 6 RUE DE LA TRAMONTANE - FOURQUES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	748 364,00	634 252,92	31,58	A	V	LIVA	2,387	V	LIVA	1,350	A-1		8 775,24	15 765,11
OPH 66	2013	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - CONTRAT DE PRET 2327 - 6EME TIRAGE PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	5 623 844,00	4 905 359,03	32,92	A	V	LIVA	1,869	V	LIVA	1,350	A-1		67 807,07	117 386,60
OPH 66	2013	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - CONTRAT DE PRET 2327 - 6EME TIRAGE PLUS FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 316 913,00	1 219 295,02	42,92	A	V	LIVA	1,956	V	LIVA	1,350	A-1		16 741,58	20 821,93
OPH 66	2013	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - CONTRAT DE PRET 2327 - 6EME TIRAGE PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 147 712,00	1 839 824,33	32,92	A	V	LIVA	1,114	V	LIVA	0,550	A-1		10 397,99	50 719,50
OPH 66	2012	X Produits CDC	REHABILITATION 16 LOGEMENTS COLLECTIFS - RES LES DOUANES - LA CABANASSE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	168 862,00	122 353,99	16,83	A	V	LIVA	1,956	V	LIVA	1,350	A-1		1 737,71	6 365,30
OPH 66	2012	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - CONTRAT DE PRET 2327 - 7EME TIRAGE PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	403 315,00	333 748,50	31,75	A	V	LIVA	1,097	V	LIVA	0,550	A-1		1 887,95	9 514,99
OPH 66	2012	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - CONTRAT DE PRET 2327 - 6EME TIRAGE PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	409 934,00	348 577,70	31,75	A	V	LIVA	1,901	V	LIVA	1,350	A-1		4 822,77	8 664,31
OPH 66	2012	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - CONTRAT DE PRET 2327 - 6EME TIRAGE PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	425 497,00	379 280,19	41,75	A	V	LIVA	1,893	V	LIVA	1,350	A-1		5 210,46	6 680,03
OPH 66	2013	X Produits CDC	REHABILITATION 66 LOGEMENTS COLLECTIFS - RES LES MASSANES - SAINT CYPRIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	450 000,00	308 403,72	12,17	A	V	LIVA	1,899	V	LIVA	1,350	A-1		4 454,65	21 570,66
OPH 66	2013	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - SECOND CONTRAT PRET GLOBAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 770 592,00	1 567 211,40	42,25	A	V	LIVA	1,072	V	LIVA	0,550	A-1		8 796,92	32 229,08
OPH 66	2013	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - SECOND CONTRAT PRET GLOBAL - 2EME TIRAGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 168 405,00	1 024 343,11	33,33	A	V	LIVA	1,056	V	LIVA	0,550	A-1		5 784,21	27 330,75
OPH 66	2013	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - SECOND CONTRAT PRET GLOBAL - 2EME TIRAGE PRET PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 465 882,00	1 322 293,68	33,33	A	V	LIVA	1,856	V	LIVA	1,350	A-1		18 262,60	30 491,69

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - SECOND CONTRAT PRET GLOBAL - TIRAGES 4-5-6-7	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 069 961,00	1 805 993,91	33,67	A	V	LIVA	0,799	V	LIVA	0,550	A-1		10 197,99	48 186,18
OPH 66	2013	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - SECOND CONTRAT PRET GLOBAL - 2EME LIGNE PRET - TIRAGE 4-5-6-7	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	538 597,00	488 110,59	43,67	A	V	LIVA	0,813	V	LIVA	0,550	A-1		2 738,41	9 781,73
OPH 66	2013	X Produits CDC	LIGNE GLOBALE - SECOND CONTRAT PRET GLOBAL - 2EME LIGNE DE PRET - TIRAGES 4-5-6-7	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 377 664,00	2 120 196,51	33,67	A	V	LIVA	1,556	V	LIVA	1,350	A-1		29 282,68	48 891,09
OPH 66	2013	X Produits CDC	SECOND CONTRAT PRET GLOBAL - 2EME LIGNE DE PRET - TIRAGES 4-5-6-7	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	872 935,00	813 746,69	43,67	A	V	LIVA	1,609	V	LIVA	1,350	A-1		11 167,57	13 481,06
OPH 66	2013	X Produits CDC	REHABILITATION 102 LOGEMENTS COLLECTIFS - RES LE GLACIS - PORT VENDRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	370 000,00	253 712,30	12,58	A	V	LIVA	2,350	V	LIVA	1,350	A-1		3 664,68	17 745,38
OPH 66	2013	X Produits CDC	REHABILITATION ENERGETIQUE 12 LOGEMENTS COLLECTIFS - LIEU DIT RAZEILLES - SOURNIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	162 000,00	109 486,83	12,58	A	V	LIVA	1,900	V	LIVA	0,900	A-1		1 056,53	7 905,63
OPH 66	2013	X Produits CDC	REHABILITATION 12 LOGEMENTS COLLECTIFS - LIEU DIT RAZEILLES - SOURNIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	75 311,50	51 641,78	12,58	A	V	LIVA	2,350	V	LIVA	1,350	A-1		745,93	3 611,97
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION EHPAD - CHEMIN DE LA BOULZANE - SAINT PAUL DE FENOUILLET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 846 235,00	2 584 532,97	33,75	A	V	LIVA	2,069	V	LIVA	1,860	A-1		49 077,19	54 025,72
OPH 66	2013	X Produits CDC	PORT-VENDRES - Ancien Contrat CDC n° 428683	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 897,55	10 384,66	8,25	A	V	LIVRETA	1,865	V	LIVRETA	1,950	-		224,34	1 120,13
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION EHPAD - CHEMIN DE LA BOULZANE - SAINT PAUL DE FENOUILLET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	214 385,00	203 399,31	43,75	A	V	LIVA	2,123	V	LIVA	1,860	A-1		3 838,28	2 959,70
OPH 66	2013	X Produits CDC	SAINT PAUL FENOUILLET ACQ.1 LOGT IMM.FOULQUIER - Ancien Contrat CDC n° 0430998	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 521,89	9 586,44	8,42	A	V	LIVRETA	1,917	V	LIVRETA	1,950	-		207,10	1 034,03
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION EHPAD - CHEMIN DE LA BOULZANE - SAINT PAUL DE FENOUILLET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 687 628,00	2 461 166,50	33,75	A	V	LIVA	2,056	V	LIVA	1,790	A-1		44 988,17	52 139,29

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	SAINT PAUL FENOUILLET ACQ.1 LOGT RUE ROUDIERES - Ancien Contrat CDC n° 0431005	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 145,86	7 047,36	8,42	A	V	LIVRETA	1,917	V	LIVRETA	1,950	-		152,25	760,15
OPH 66	2013	X Produits CDC	SAINT PAUL FENOUILLET ACQ.1 LOGT PASSAGE A NIVEAU - Ancien Contrat CDC n° 0431007	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 872,96	9 209,93	8,42	A	V	LIVRETA	1,917	V	LIVRETA	1,950	-		198,97	993,41
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 4 LOTS LE VILLAGE - PUYVALADOR - Ancien Contrat CDC n° 0432869	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	73 710,04	42 768,56	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		923,94	4 613,17
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION 1 LOGEMENT MAISON BONNEIL - ANSIGNAN - Ancien Contrat CDC n° 0432870	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 624,78	7 325,24	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		158,25	790,13
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION 2 LOGTS COMA SADULLE SUD - PORT VENDRES - Ancien Contrat CDC n° 0432873	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	54 430,39	31 581,98	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		682,28	3 406,54
OPH 66	2013	X Produits CDC	PORT VENDRES CONSTRUCTION DE 15 LOGTS COMA SADULLE - Ancien Contrat CDC n° 0432874	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	514 833,44	354 298,89	12,50	A	V	LIVRETA	1,945	V	LIVRETA	1,950	-		7 391,69	24 761,98
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISIT° AMELIORAT° 1 LOGT LES BOUGAINVILLIERS - LE SOLER - Ancien Contrat CDC n° 0432876	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 135,55	10 522,75	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		227,33	1 135,02
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISIT° AMELIORAT° 1 LOGT IMP. THERMES - SAINT PAUL DE FENOUILLET - Ancien Contrat CDC n° 0432878	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 778,67	8 574,98	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		185,25	924,93
OPH 66	2013	X Produits CDC	RIVESALTES ACQ. AMELIOR. 1 LOGT RUE VIEILLE - Ancien Contrat CDC n° 0431012	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21 711,97	12 597,87	8,42	A	V	LIVRETA	1,917	V	LIVRETA	1,950	-		272,16	1 358,85
OPH 66	2013	X Produits CDC	PEYRESTORTES ACQUIS.AMELIO.1 LOGT BD NATIONAL - Ancien Contrat CDC n° 0431016	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 091,35	8 756,40	8,42	A	V	LIVRETA	1,917	V	LIVRETA	1,950	-		189,17	944,50

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	VILLENEUVE DELS MONTS CONSTRUCTION 10 LOGTS MATEMALE - Ancien Contrat CDC n° 0431886	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	408 792,76	281 323,63	12,42	A	V	LIVRETA	1,925	V	LIVRETA	1,950	-		5 869,21	19 661,74
OPH 66	2013	X Produits CDC	VINCA ACQU.AMELIOR.1 LOGT RESID.DU LAC - Ancien Contrat CDC n° 0432448	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	24 757,41	14 364,91	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		310,33	1 549,45
OPH 66	2013	X Produits CDC	BAIXAS ACXQ AMILIORATION 1 LOGT JEAN MOULIN - Ancien Contrat CDC n° 0432458	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 042,97	11 629,48	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		251,24	1 254,39
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION 1 LOGT LES VERGERS - PEZILLA LA RIVIERE - Ancien Contrat CDC n° 0432879	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 669,44	13 153,42	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		284,16	1 418,77
OPH 66	2013	X Produits CDC	ELNE SINTES - Ancien Contrat CDC n° 0432926	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	24 707,10	14 335,72	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		309,70	1 546,30
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISIT° AMELIORAT° 1 LOGT RUE DR RIVES - SAINT PAUL DE FENOUILLET - Ancien Contrat CDC n° 0432951	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 458,47	8 969,43	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		193,77	967,47
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORAT° 1 LOGT R.J.MOULIN - SAINT PAUL DE FENOUILLET - Ancien Contrat CDC n° 0432964	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21 178,03	12 288,05	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		265,46	1 325,44
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION 6 LOGTS RESIDENCE DESNOYES - PERPIGNAN - Ancien Contrat CDC n° 0433060	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	131 244,07	76 151,35	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		1 645,12	8 213,96
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION DE 3 LOGEMENTS -AYMERICH- A THUIR - Ancien Contrat CDC n° 0433635	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	72 099,72	42 666,36	9,58	A	V	LIVRETA	1,913	V	LIVRETA	1,950	-		915,08	4 260,58
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 1 LOGT RN 117 - SAINT PAUL DE FENOUILLET - Ancien Contrat CDC n° 0434099	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 744,65	10 615,18	8,58	A	V	LIVRETA	1,911	V	LIVRETA	1,950	-		229,94	1 176,67

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 1 LOGT CHAMP DU MOULIN - NEFIACH - Ancien Contrat CDC n° 0434113	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21 126,04	11 963,76	8,58	A	V	LIVRETA	1,911	V	LIVRETA	1,950	-		259,15	1 326,16
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 1 LOGT LES PECHERS - SAINT LAURENT SALANQUE - Ancien Contrat CDC n° 0435370	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 638,30	11 121,24	8,75	A	V	LIVRETA	1,964	V	LIVRETA	1,950	-		240,90	1 232,77
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 1 LOGT LA PEUPLERAIE - SAINT NAZAIRE - Ancien Contrat CDC n° 436105	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 584,04	12 789,43	8,75	A	V	LIVRETA	1,964	V	LIVRETA	1,950	-		277,04	1 417,68
OPH 66	2013	X Produits CDC	TAUTAVEL CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS LOUS BOUNASSOUS - Ancien Contrat CDC n° 0436110	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	198 840,88	117 667,83	9,75	A	V	LIVRETA	1,963	V	LIVRETA	1,950	-		2 523,65	11 750,08
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 2 LOGTS RUE MAILLY - BAIXAS - Ancien Contrat CDC n° 0436114	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	45 862,16	25 971,93	8,75	A	V	LIVRETA	1,964	V	LIVRETA	1,950	-		562,59	2 878,94
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 1 LOGT RUE 14 JUILLET - BAIXAS - Ancien Contrat CDC n° 0436119	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	27 106,91	15 350,77	8,75	A	V	LIVRETA	1,964	V	LIVRETA	1,950	-		332,52	1 701,60
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 9 LOGTS LE PATIO - SALSES - Ancien Contrat CDC n° 0436638	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	204 056,75	115 558,21	8,83	A	V	LIVRETA	1,991	V	LIVRETA	1,950	-		2 503,17	12 809,39
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 2 LOGTS LE JARDIN DES ALBERES - ORTAFFA - Ancien Contrat CDC n° 0436645	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	56 188,58	31 819,85	8,83	A	V	LIVRETA	1,991	V	LIVRETA	1,950	-		689,27	3 527,16
OPH 66	2013	X Produits CDC	ORTAFFA CONSTRUCTION 20 LOGEMENTS LE JARDIN DES ALBERES - Ancien Contrat CDC n° 0436648	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	763 416,51	522 805,14	12,83	A	V	LIVRETA	1,983	V	LIVRETA	1,950	-		10 907,21	36 538,90
OPH 66	2013	X Produits CDC	ANGOUSTRINE CONSTRUCTION 10 LOGTS LES MARINOUSES - Ancien Contrat CDC n° 0437130	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	364 528,04	215 716,30	9,83	A	V	LIVRETA	1,989	V	LIVRETA	1,950	-		4 626,52	21 541,02

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	VILLENEUVE DE LA RAHO CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS - Ancien Contrat CDC n° 0438044	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	557 759,84	381 966,74	12,92	A	V	LIVRETA	2,004	V	LIVRETA	1,950	-		7 968,92	26 695,69
OPH 66	2013	X Produits CDC	PORTA - 8 PAVILLONS RUE DE LA GARE - Ancien Contrat CDC n° 0438064	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	333 115,56	197 127,38	9,92	A	V	LIVRETA	2,014	V	LIVRETA	1,950	-		4 227,84	19 684,76
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION LOGTS RTE NATIONALE - RIA SIRACH - Ancien Contrat CDC n° 0438048	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	42 379,64	23 999,76	8,92	A	V	LIVRETA	2,017	V	LIVRETA	1,950	-		519,87	2 660,33
OPH 66	2013	X Produits CDC	3 LOGEMENTS - JUJOLS - Ancien Contrat CDC n° 438138	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	77 290,97	43 770,19	8,92	A	V	LIVRETA	2,017	V	LIVRETA	1,950	-		948,13	4 851,84
OPH 66	2013	X Produits CDC	PERPIGNAN - 8 LOGEMENTS LES ROIS D'ARAGON - Ancien Contrat CDC n° 438286	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	247 684,26	146 571,80	9,92	A	V	LIVRETA	2,014	V	LIVRETA	1,950	-		3 143,56	14 636,38
OPH 66	2014	X Produits CDC	1 LOGEMENT RUE DE TURENNE - PERPIGNAN - Ancien Contrat CDC n° 439352	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 301,80	8 996,95	9,00	A	V	LIVRETA	2,044	V	LIVRETA	1,950	-		192,96	898,42
OPH 66	2014	X Produits CDC	1 LOGEMENT RUE PARAZOLS - PERPIGNAN - Ancien Contrat CDC n° 439366	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 499,70	14 154,07	9,00	A	V	LIVRETA	2,044	V	LIVRETA	1,950	-		303,57	1 413,39
OPH 66	2014	X Produits CDC	1 LOGEMENT - ST JEAN PLA DE CORTS - Ancien Contrat CDC n° 439372	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 940,32	13 173,09	9,00	A	V	LIVRETA	2,044	V	LIVRETA	1,950	-		282,53	1 315,44
OPH 66	2014	X Produits CDC	2 LOGEMENTS RUE 14 JUILLET - TOULOUGES - Ancien Contrat CDC n° 439394	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	50 711,03	31 901,19	9,00	A	V	LIVRETA	2,044	V	LIVRETA	1,950	-		684,19	3 185,59
OPH 66	2014	X Produits CDC	2 LOGEMENTS RUE PIERRE CURIE - TOULOUGES - Ancien Contrat CDC n° 439404	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	59 764,78	37 596,71	9,00	A	V	LIVRETA	2,044	V	LIVRETA	1,950	-		806,35	3 754,33
OPH 66	2013	X Produits CDC	2 LOGEMENTS RUE DOM BRIAL - BAIXAS - Ancien Contrat CDC n° 440201	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	38 766,86	23 509,42	9,08	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	-		502,84	2 277,45
OPH 66	2013	X Produits CDC	5 LOGEMENTS LES LAVANDES - BOMPAS - Ancien Contrat CDC n° 441777	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	156 208,39	94 729,65	9,08	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	-		2 026,18	9 176,80

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	ST GENIS DES FONTAINES - 21 LOGEMENTS - Ancien Contrat CDC n° 440202	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	796 366,65	561 906,85	13,08	A	V	LIVRETA	1,848	V	LIVRETA	1,950	-	11 663,74	36 233,52	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CLAIRA - 2 LOGEMENTS - Ancien Contrat CDC n° 441825	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	30 602,07	18 558,07	9,08	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	-	396,94	1 797,78	
OPH 66	2013	X Produits CDC	AMELIORATION RUE JOFFRE - ST HIPPOLYTE - Ancien Contrat CDC n°441827	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	46 955,30	28 475,14	9,08	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	-	609,06	2 758,49	
OPH 66	2013	X Produits CDC	MATEMALE - CONSTRUCTION LOGEMENTS - Ancien Contrat CDC n° 441831	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	37 779,80	23 788,43	10,08	A	V	LIVRETA	1,830	V	LIVRETA	1,950	-	504,65	2 090,92	
OPH 66	2013	X Produits CDC	IMMEUBLE RUE DU VALLESPIR - ST ESTEVE - Ancien Contrat CDC n°441833	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	26 779,45	16 239,91	9,08	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	-	347,36	1 573,21	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ST PAUL DE FENOUILLET IMMEUBLE GARCIA - Ancien Contrat CDC n°441835	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 997,75	15 765,85	9,08	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	-	337,22	1 527,29	
OPH 66	2013	X Produits CDC	BOMPAS - 1 LOGEMENT RUE DES CIGALES - Ancien Contrat CDC n°441857	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 250,01	17 131,68	9,08	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	-	366,43	1 659,61	
OPH 66	2013	X Produits CDC	PERPIGNAN - IMMEUBLE LE LULLY - Ancien Contrat CDC n° 442099	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	789 863,09	524 374,42	11,17	A	V	LIVRETA	1,857	V	LIVRETA	1,950	-	11 005,26	39 997,91	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ORTAFFA - 1 LOGEMENT - Ancien Contrat CDC n° 442117	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	39 481,46	21 732,65	7,17	A	V	LIVRETA	1,833	V	LIVRETA	1,950	-	475,33	2 643,15	
OPH 66	2013	X Produits CDC	SAEILLES - 21 LOGEMENTS - Ancien Contrat CDC n° 442421	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	436 810,42	289 989,77	11,17	A	V	LIVRETA	1,857	V	LIVRETA	1,950	-	6 086,13	22 119,67	
OPH 66	2013	X Produits CDC	RIVESALTES - 15 LOGEMENTS IMMEUBLE RABASEDAS - Ancien Contrat CDC n° 443554	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	457 685,23	303 848,14	11,25	A	V	LIVRETA	1,879	V	LIVRETA	1,950	-	6 376,99	23 176,74	
OPH 66	2013	X Produits CDC	TAUTAVEL - 10 LOGEMENTS - Ancien Contrat CDC n° 444497	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	170 632,68	93 925,12	7,33	A	V	LIVRETA	1,887	V	LIVRETA	1,950	-	2 054,29	11 423,27	
OPH 66	2013	X Produits CDC	BANYULS SUR MER - SOULA OUILASTRE - Ancien Contrat CDC n° 447885	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	642 480,78	426 530,23	11,50	A	V	LIVRETA	1,944	V	LIVRETA	1,950	-	8 951,76	32 534,62	

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	CABESTANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	23 196,93	12 464,74	7,58	A	V	LIVRETA	1,909	V	LIVRETA	1,950	-		273,35	1 553,26
OPH 66	2013	X Produits CDC	CABESTANY - 6 LOGEMENTS - Ancien Contrat CDC n° 448216	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	148 823,30	79 969,39	7,58	A	V	LIVRETA	1,909	V	LIVRETA	1,950	-		1 753,72	9 965,16
OPH 66	2013	X Produits CDC	BANYULS DELS ASPRES - LOGTS LE NEOULOUS - Ancien Contrat CDC n° 450222	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	243 194,33	130 679,15	7,67	A	V	LIVRETA	1,937	V	LIVRETA	1,950	-		2 865,79	16 284,20
OPH 66	2013	X Produits CDC	CLAIRA - LOGT CAMI DE TORREILLES - Ancien Contrat CDC n° 450232	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	884 778,10	586 167,75	11,67	A	V	LIVRETA	1,940	V	LIVRETA	1,950	-		12 302,14	44 711,35
OPH 66	2013	X Produits CDC	BANYULS DELS ASPRES - LOGTS LE NEOULOUS - Ancien Contrat CDC n° 450271	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	100 433,49	53 967,39	7,67	A	V	LIVRETA	1,937	V	LIVRETA	1,950	-		1 183,50	6 724,99
OPH 66	2013	X Produits CDC	ST NAZAIRE -LOGTS SERRAT DE MADAME - Ancien Contrat CDC n° 450401	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	591 934,44	392 158,09	11,75	A	V	LIVRETA	1,962	V	LIVRETA	1,950	-		8 230,38	29 912,80
OPH 66	2013	X Produits CDC	FORMIGUERES - LOGTS ROUTE DES ANGLES - Ancien Contrat CDC n° 450558	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	207 218,93	111 347,95	7,75	A	V	LIVRETA	1,965	V	LIVRETA	1,950	-		2 441,85	13 875,31
OPH 66	2013	X Produits CDC	TOULOUGES ACQUISITION ECOLE PRIVEE STE MARIE - Ancien Contrat CDC n° 452621	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	115 855,06	62 254,08	7,92	A	V	LIVRETA	2,021	V	LIVRETA	1,950	-		1 365,23	7 757,61
OPH 66	2013	X Produits CDC	TAUTAVEL - LOT.COLL D'EN SEQUALA 2 - Ancien Contrat CDC n° 452625	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	217 034,34	116 622,22	7,92	A	V	LIVRETA	2,021	V	LIVRETA	1,950	-		2 557,52	14 532,54
OPH 66	2013	X Produits CDC	ST JEAN PLA DE CORTS - LOGTS LE PLAN D'O - Ancien Contrat CDC n° 455361	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	376 589,49	218 507,43	8,17	A	V	LIVRETA	1,840	V	LIVRETA	1,950	-		4 720,49	23 568,98
OPH 66	2013	X Produits CDC	MAUREILLAS - LOGTS MATTE REDUNE - Ancien Contrat CDC n° 455390	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	418 481,51	285 811,68	12,17	A	V	LIVRETA	1,861	V	LIVRETA	1,950	-		5 963,25	19 995,78
OPH 66	2013	X Produits CDC	PALAU DEL VIDRE - 14 LOGTS CHEMIN D'ELNE - Ancien Contrat CDC n° 455758	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	587 053,44	400 941,80	12,17	A	V	LIVRETA	1,861	V	LIVRETA	1,950	-		8 365,35	28 050,44
OPH 66	2013	X Produits CDC	PERPIGNAN - LES MESANGES - Ancien Contrat CDC n° 455969	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	729 251,66	498 059,38	12,17	A	V	LIVRETA	1,861	V	LIVRETA	1,950	-		10 391,63	34 844,93

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	TORREILLES - LOGTS RUE GIONO - Ancien Contrat CDC n° 455973	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	545 777,02	372 751,12	12,17	A	V	LIVRETA	1,861	V	LIVRETA	1,950	-	7 777,17	26 078,18	
OPH 66	2013	X Produits CDC	PRADES - LOGTS RUE DE BELFORT - Ancien Contrat CDC n° 456067	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	114 745,24	66 578,31	8,17	A	V	LIVRETA	1,840	V	LIVRETA	1,950	-	1 438,31	7 181,37	
OPH 66	2013	X Produits CDC	LATOURE DE FRANCE - 7 LOGTS LOTISS. LE CROS - Ancien Contrat CDC n° 457453	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	252 704,68	146 704,22	8,25	A	V	LIVRETA	1,865	V	LIVRETA	1,950	-	3 169,07	15 812,00	
OPH 66	2013	X Produits CDC	VILLELONGUE DE LA SALANQUE -20 LOGTS - Ancien Contrat CDC n° 458142	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	909 711,27	621 308,47	12,33	A	V	LIVRETA	1,903	V	LIVRETA	1,950	-	12 963,13	43 467,60	
OPH 66	2013	X Produits CDC	VILLENEUVE DE LA RAHO 40 LGTS - Ancien Contrat CDC n° 880651	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	939 740,33	623 874,96	11,25	A	V	LIVRETA	1,879	V	LIVRETA	1,950	-	13 093,52	47 587,55	
OPH 66	2013	X Produits CDC	VILLENEUVE DE LA RAHO 40 LGTS - Ancien Contrat CDC n° 880652	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	653 316,80	433 724,05	11,17	A	V	LIVRETA	1,857	V	LIVRETA	1,950	-	9 102,74	33 083,34	
OPH 66	2013	X Produits CDC	COLLIOURE L'EGALITE 5 LGTS - Ancien Contrat CDC n° 880653	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 384,81	6 654,90	7,83	A	V	LIVRETA	1,993	V	LIVRETA	1,950	-	145,94	829,28	
OPH 66	2013	X Produits CDC	RESIDENCE GRAND PLACE 3 LGTS - LE BOULOU - Ancien Contrat CDC n° 880654	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	90 204,11	48 470,68	7,67	A	V	LIVRETA	1,937	V	LIVRETA	1,950	-	1 062,96	6 040,04	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CABESTANY VIA DOMITIA 43 LGTS - Ancien Contrat CDC n° 880655	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	878 912,45	543 879,49	9,25	A	V	LIVRETA	1,871	V	LIVRETA	1,950	-	11 589,09	50 432,95	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CABESTANY VIA DOMITIA - Ancien Contrat CDC n° 880656	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	121 049,72	44 483,33	3,75	A	V	LIVRETA	1,968	V	LIVRETA	1,950	-	1 083,44	11 077,59	
OPH 66	2013	X Produits CDC	PERPIGNAN - IMMEUBLE LE VALLESPYR - Ancien Contrat CDC n°442101	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	732 204,22	486 095,84	11,17	A	V	LIVRETA	1,857	V	LIVRETA	1,950	-	10 201,89	37 078,12	
OPH 66	2013	X Produits CDC	MATEMALE CONSTRUCTION 3 LOGTS - Ancien Contrat CDC n° 442105	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	74 035,66	40 753,08	7,17	A	V	LIVRETA	1,833	V	LIVRETA	1,950	-	891,34	4 956,43	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ORTAFFA - 6 LOGEMENT - Ancien Contrat CDC n° 442115	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	222 609,32	122 535,75	7,17	A	V	LIVRETA	1,833	V	LIVRETA	1,950	-	2 680,05	14 902,93	

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS INDIVIDUELS - CHEMIN SAINT JEAN - LO PALAU - MAUREILLAS LAS ILLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	719 968,00	687 375,74	36,00	A	V	LIVRETA	1,307	V	LIVRETA	1,350	-		9 445,20	12 268,51
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS INDIVIDUELS - CHEMIN SAINT JEAN - LO PALAU - MAUREILLAS LAS ILLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	103 115,00	100 883,90	46,00	A	V	LIVRETA	1,349	V	LIVRETA	1,350	-		1 378,56	1 231,67
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS INDIVIDUELS - CHEMIN SAINT JEAN - LO PALAU - MAUREILLAS LAS ILLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	203 937,00	192 470,69	36,00	A	V	LIVRETA	0,545	V	LIVRETA	0,550	-		1 081,52	4 169,71
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS INDIVIDUELS - LOT LA COSCOLLEDA - SOREDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	145 372,33	902 946,28	36,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		12 407,34	16 116,10
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS INDIVIDUELS - LOT LA COSCOLLEDA - SOREDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	352 724,31	340 545,77	46,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		4 653,50	4 157,63
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS INDIVIDUELS - LOT LA COSCOLLEDA - SOREDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	274 362,26	257 802,59	36,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		1 448,63	5 585,07
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS INDIVIDUELS - LOT LA COSCOLLEDA - SOREDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	101 348,70	96 775,84	46,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		540,75	1 542,99
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION 23 LOGEMENTS COLLECTIFS - MAS PUIG SEC SUD 1 - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 067 182,36	1 204 447,93	36,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		16 550,26	21 497,40
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 18 LOGEMENTS - ZAC DU MAS PUIG SEC 2 - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	818 158,87	967 817,40	36,00	A	V	LIVRETA	1,316	V	LIVRETA	1,350	-		13 298,73	17 273,94
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 18 LOGEMENTS - ZAC DU MAS PUIG SEC 2 - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	364 248,00	356 366,77	46,00	A	V	LIVRETA	1,349	V	LIVRETA	1,350	-		4 869,69	4 350,79

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 18 LOGEMENTS - ZAC DU MAS PUIG SEC 2 - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	368 676,00	347 947,27	36,00	A	V	LIVRETA	0,545	V	LIVRETA	0,550	-	1 955,17	7 537,97	
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 7 LOGEMENTS - RIU FERRER - 5 CAMI DE SAN PERE - ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	495 532,00	475 949,35	36,25	A	V	LIVA	1,284	V	LIVA	1,350	A-1	6 540,00	8 494,90	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS DE FONCTION - LES ASCARINES - GENDARMERIE DE VERNET LES BAINS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 039 313,00	936 515,59	33,92	A	V	LIVRETA	2,271	V	LIVRETA	2,150	A-1	20 533,13	18 513,83	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS DE FONCTION - LES ASCARINES - GENDARMERIE DE VERNET LES BAINS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	244 749,00	227 833,65	43,92	A	V	LIVRETA	2,291	V	LIVRETA	2,150	A-1	4 964,61	3 078,58	
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 30 LOGEMENTS EN VEFA - ORA TORRY LOT 14 ET 15 - THEZA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 208 342,00	1 112 209,06	34,25	A	V	LIVRETA	1,756	V	LIVRETA	1,350	A-1	15 348,16	24 691,60	
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 30 LOGEMENTS EN VEFA - ORA TORRY LOT 14 ET 15 - THEZA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	478 078,00	452 285,57	44,25	A	V	LIVRETA	1,772	V	LIVRETA	1,350	A-1	6 203,79	7 254,29	
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 30 LOGEMENTS EN VEFA - ORA TORRY LOT 14 ET 15 - THEZA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	503 412,00	451 595,54	34,25	A	V	LIVRETA	0,999	V	LIVRETA	0,550	A-1	2 547,93	11 665,10	
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 30 LOGEMENTS EN VEFA - ORA TORRY LOT 14 ET 15 - THEZA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	171 874,00	158 568,52	44,25	A	V	LIVRETA	1,008	V	LIVRETA	0,550	A-1	889,15	3 095,86	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 48 LOGEMENTS EN VEFA - RESIDENCE LE VERGER - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 719 994,00	2 405 413,45	33,92	A	V	LIVRETA	1,519	V	LIVRETA	1,350	A-1	33 220,63	55 374,11	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 48 LOGEMENTS EN VEFA - RESIDENCE LE VERGER - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	739 609,00	676 561,26	43,92	A	V	LIVRETA	1,538	V	LIVRETA	1,350	A-1	9 284,52	11 181,10	

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 48 LOGEMENTS EN VEFA - RESIDENCE LE VERGER - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	798 082,00	691 014,93	33,92	A	V	LIVRETA	0,765	V	LIVRETA	0,550	A-1		3 901,93	18 426,88
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 48 LOGEMENTS EN VEFA - RESIDENCE LE VERGER - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	204 383,00	183 182,47	43,92	A	V	LIVRETA	0,768	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 027,68	3 668,23
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION DE 3 LOGEMENTS INDIVIDUELS - RUE DU CABERNET - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	250 367,00	222 503,14	33,33	A	V	LIVRETA	1,615	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 072,94	5 122,16
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION DE 3 LOGEMENTS INDIVIDUELS - RUE DU CABERNET - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	88 456,00	81 314,79	43,33	A	V	LIVRETA	1,612	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 115,89	1 343,84
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS EN VEFA - RESIDENCE LA PANORAMIC - FONT ROMEU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	201 746,00	178 413,10	33,83	A	V	LIVRETA	1,558	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 464,02	4 107,18
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS EN VEFA - RESIDENCE LA PANORAMIC - FONT ROMEU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	62 869,00	57 509,75	43,83	A	V	LIVRETA	1,565	V	LIVRETA	1,350	A-1		789,21	950,43
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS EN VEFA - RESIDENCE LA PANORAMIC - FONT ROMEU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	62 506,00	54 120,47	33,83	A	V	LIVRETA	0,780	V	LIVRETA	0,550	A-1		305,60	1 443,20
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS EN VEFA - RESIDENCE LA PANORAMIC - FONT ROMEU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 034,00	14 370,79	43,83	A	V	LIVRETA	0,784	V	LIVRETA	0,550	A-1		80,62	287,78
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL - 20 LOGEMENTS "PUIG TARROUS I" - VILLELONGUE DEL MONTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 360 461,00	1 256 799,14	34,58	A	V	LIVA	1,378	V	LIVA	1,350	A-1		17 343,46	27 901,57
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL - 20 LOGEMENTS "PUIG TARROUS I" - VILLELONGUE DEL MONTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	239 488,00	227 395,03	44,58	A	V	LIVA	1,373	V	LIVA	1,350	A-1		3 119,07	3 647,23

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL - 20 LOGEMENTS "PUIG TARROUS I" - VILLELONGUE DEL MONTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	85 070,00	78 534,46	44,58	A	V	LIVA	0,569	V	LIVA	0,550	A-1		440,37	1 533,29
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 23 LOGEMENTS - RIVESALTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 546 128,00	1 367 310,78	33,75	A	V	LIVA	1,558	V	LIVA	1,350	A-1		18 883,63	31 476,34
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 23 LOGEMENTS - RIVESALTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	549 496,00	502 654,40	43,75	A	V	LIVA	1,565	V	LIVA	1,350	A-1		6 897,98	8 307,05
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 23 LOGEMENTS - RIVESALTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	629 717,00	545 237,02	33,75	A	V	LIVA	0,780	V	LIVA	0,550	A-1		3 078,77	14 539,51
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 23 LOGEMENTS - RIVESALTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	214 656,00	192 389,85	43,75	A	V	LIVA	0,784	V	LIVA	0,550	A-1		1 079,33	3 852,61
OPH 66	2014	X Produits CDC	TRAVAUX DE REHABILITATION DE 881 LOGEMENTS DU PARC SOCIAL LOCATIF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 793 032,00	2 047 774,41	13,42	A	V	LIVA	1,850	V	LIVA	1,350	A-1		29 427,02	132 004,48
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 33 LOGEMENTS - AVENUE DU ROUSSILLON - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	556 742,00	498 916,32	34,83	A	V	LIVRETA	0,565	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 814,92	12 887,43
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 33 LOGEMENTS - AVENUE DU ROUSSILLON - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	139 185,00	128 276,42	44,83	A	V	LIVRETA	0,563	V	LIVRETA	0,550	A-1		719,29	2 504,45
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 33 LOGEMENTS - AVENUE DU ROUSSILLON - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	442 099,00	418 939,05	44,83	A	V	LIVRETA	1,364	V	LIVRETA	1,350	A-1		5 746,39	6 719,44
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 33 LOGEMENTS - AVENUE DU ROUSSILLON - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 534 396,00	1 411 375,10	34,83	A	V	LIVRETA	1,356	V	LIVRETA	1,350	A-1		19 476,56	31 333,24
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 33 LOGEMENTS - AVENUE DU ROUSSILLON - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	571 912,00	512 510,71	34,83	A	V	LIVRETA	0,565	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 891,62	13 238,59

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 33 LOGEMENTS - AVENUE DU ROUSSILLON - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	142 978,00	131 772,16	44,83	A	V	LIVA	0,563	V	LIVA	0,550	A-1		738,90	2 572,69
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 33 LOGEMENTS - AVENUE DU ROUSSILLON - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 330 433,00	1 224 132,61	34,83	A	V	LIVRETA	1,357	V	LIVRETA	1,350	A-1		16 892,67	27 176,36
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 33 LOGEMENTS - AVENUE DU ROUSSILLON - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	382 108,00	362 090,77	44,83	A	V	LIVRETA	1,275	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 966,63	5 807,64
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE LES ARENES GR 859 - CORNEILLA DEL VERCOL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	424 885,00	397 008,23	44,92	A	V	LIVRETA	1,294	V	LIVRETA	1,350	A-1		5 437,67	5 782,29
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE LES ARENES GR 859 - CORNEILLA DEL VERCOL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 184 654,00	1 076 706,50	34,92	A	V	LIVRETA	1,282	V	LIVRETA	1,350	A-1		14 837,39	22 359,40
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE LES ARENES GR 859 - CORNEILLA DEL VERCOL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	122 215,00	112 192,76	44,92	A	V	LIVRETA	0,529	V	LIVRETA	0,550	A-1		628,28	2 039,81
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION DE 2 LOGEMENTS COLLECTIFS - 24 AVENUE DE GRANDE BRETAGNE - RES LE SOHO - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	160 279,00	142 441,21	33,42	A	V	LIVA	1,850	V	LIVA	1,350	A-1		1 967,22	3 279,09
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION DE 2 LOGEMENTS COLLECTIFS - 24 AVENUE DE GRANDE BRETAGNE - RES LE SOHO - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	53 426,00	49 112,83	43,42	A	V	LIVA	1,850	V	LIVA	1,350	A-1		673,98	811,66
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION DE 2 LOGEMENTS COLLECTIFS - 4 RUE PASCAL MARIE AGASSE - RESIDENCE INDIGO - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	166 233,00	147 732,58	33,42	A	V	LIVRETA	1,850	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 040,30	3 400,90

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION DE 2 LOGEMENTS COLLECTIFS - 4 RUE PASCAL MARIE AGASSE - RESIDENCE INDIGO - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	55 411,00	50 937,56	43,42	A	V	LIVRETA	1,850	V	LIVRETA	1,350	A-1		699,02	841,81
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION 16 PAVILLONS EN VEFA - RESIDENCE BEAU SOLEIL - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 296 470,00	1 218 842,91	35,33	A	V	LIVA	1,679	V	LIVA	1,350	A-1		16 806,94	26 115,85
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION 16 PAVILLONS EN VEFA - RESIDENCE BEAU SOLEIL - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	425 141,00	391 816,99	35,33	A	V	LIVA	0,958	V	LIVA	0,550	A-1		2 208,96	9 811,82
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION 16 PAVILLONS EN VEFA - RESIDENCE BEAU SOLEIL - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	106 285,00	100 120,86	45,33	A	V	LIVA	0,973	V	LIVA	0,550	A-1		561,15	1 906,75
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS EN VEFA - RESIDENCE BEAU SOLEIL - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	506 309,00	475 352,08	35,33	A	V	LIVA	1,679	V	LIVA	1,350	A-1		6 554,75	10 185,25
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS EN VEFA - RESIDENCE BEAU SOLEIL - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	126 577,00	122 644,42	45,33	A	V	LIVA	1,157	V	LIVA	1,350	A-1		1 681,49	1 910,03
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS EN VEFA - RESIDENCE BEAU SOLEIL - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	147 122,00	135 590,06	35,33	A	V	LIVA	0,958	V	LIVA	0,550	A-1		764,42	3 395,43
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS EN VEFA - RESIDENCE BEAU SOLEIL - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	36 780,00	34 646,90	45,33	A	V	LIVA	0,973	V	LIVA	0,550	A-1		194,19	659,83
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION 3 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE DES ROSES - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	270 890,00	240 742,11	33,42	A	V	LIVA	1,850	V	LIVA	1,350	A-1		3 324,84	5 542,03
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION 3 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE DES ROSES - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	90 296,00	83 006,23	43,42	A	V	LIVA	1,850	V	LIVA	1,350	A-1		1 139,10	1 371,79
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION - 2 LOGEMENTS COLLECTIFS 3 RUE MARCEAU - RIVESALTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	162 680,00	144 575,00	33,42	A	V	LIVA	1,850	V	LIVA	1,350	A-1		1 996,69	3 328,21

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION - 2 LOGEMENTS COLLECTIFS 3 RUE MARCEAU - RIVESALTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	54 227,00	49 849,16	43,42	A	V	LIVA	1,850	V	LIVA	1,350	A-1		684,09	823,82
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION DE 8 LOGEMENTS INDIVIDUELS - RESIDENCE LAS CLOSES I - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	254 640,00	234 082,45	43,50	A	V	LIVA	1,609	V	LIVA	1,350	A-1		3 212,34	3 868,53
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS COLLECTIFS EN VEFA - RESIDENCE ATHENA - RUE FRANCOIS SOLER - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	920 021,00	860 877,48	35,25	A	V	LIVRETA	1,699	V	LIVRETA	1,350	A-1		11 870,86	18 445,81
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS COLLECTIFS EN VEFA - RESIDENCE ATHENA - RUE FRANCOIS SOLER - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	306 674,00	294 550,17	45,25	A	V	LIVRETA	1,723	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 038,36	4 587,26
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS COLLECTIFS EN VEFA - RESIDENCE ATHENA - RUE FRANCOIS SOLER - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	351 287,00	322 323,63	35,25	A	V	LIVRETA	0,968	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 817,17	8 071,58
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS COLLECTIFS EN VEFA - RESIDENCE ATHENA - RUE FRANCOIS SOLER - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	117 095,00	110 035,66	45,25	A	V	LIVRETA	0,983	V	LIVRETA	0,550	A-1		616,72	2 095,58
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE SOLA DE LA COGOLERA - RES BARRI D'AVALL -ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	408 479,00	363 018,54	33,50	A	V	LIVRETA	1,611	V	LIVRETA	1,350	A-1		5 013,57	8 356,91
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE SOLA DE LA COGOLERA - RES BARRI D'AVALL -ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	55 419,00	50 944,92	43,50	A	V	LIVRETA	1,609	V	LIVRETA	1,350	A-1		699,12	841,94

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE SOLA DE LA COGOLERA - RES BARRI D'AVALL -ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	72 493,00	63 079,78	33,50	A	V	LIVRETA	0,811	V	LIVRETA	0,550	A-1		356,19	1 682,11
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE SOLA DE LA COGOLERA - RES BARRI D'AVALL -ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	9 835,00	8 858,65	43,50	A	V	LIVRETA	0,809	V	LIVRETA	0,550	A-1		49,70	177,39
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS EN VEFA - RESIDENCE LE RAMBLA I - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	76 014,00	65 816,29	33,75	A	V	LIVA	0,790	V	LIVA	0,550	A-1		371,64	1 755,09
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS EN VEFA - RESIDENCE LE RAMBLA I - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 003,00	17 031,83	43,75	A	V	LIVA	0,792	V	LIVA	0,550	A-1		95,55	341,06
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS EN VEFA - RESIDENCE LE RAMBLA I - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	205 660,00	181 874,42	33,75	A	V	LIVA	1,579	V	LIVA	1,350	A-1		2 511,83	4 186,86
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS EN VEFA - RESIDENCE LE RAMBLA I - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	51 415,00	47 032,15	43,75	A	V	LIVA	1,582	V	LIVA	1,350	A-1		645,43	777,27
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 27 LOGEMENTS COLLECTIFS - RESIDENCE LAS HORTES - SAINT FELIU D'AVALL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	918 845,00	816 584,86	33,50	A	V	LIVRETA	1,616	V	LIVRETA	1,350	A-1		11 277,67	18 798,29
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 27 LOGEMENTS COLLECTIFS - RESIDENCE LAS HORTES - SAINT FELIU D'AVALL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	208 351,00	191 530,44	43,50	A	V	LIVRETA	1,613	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 628,39	3 165,30
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 27 LOGEMENTS COLLECTIFS - RESIDENCE LAS HORTES - SAINT FELIU D'AVALL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	654 247,00	569 293,07	33,50	A	V	LIVRETA	0,814	V	LIVRETA	0,550	A-1		3 214,61	15 181,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - LE CLOS DES CHENES - VILLEMOLAQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	47 199,00	44 416,24	44,83	A	V	LIVRETA	1,343	V	LIVRETA	1,350	-		607,49	583,37
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 27 LOGEMENTS COLLECTIFS - RESIDENCE LAS HORTES - SAINT FELIU D'AVALL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	122 052,00	109 935,59	43,50	A	V	LIVRETA	0,812	V	LIVRETA	0,550	A-1		616,75	2 201,46
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 18 LOGEMENTS - 2 RAMPE DE L'OBSERVATOIRE - PORT VENDRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 065 618,00	969 904,55	34,67	A	V	LIVRETA	1,313	V	LIVRETA	1,350	A-1		13 384,40	21 532,37
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 18 LOGEMENTS - 2 RAMPE DE L'OBSERVATOIRE - PORT VENDRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	266 404,00	251 617,45	44,67	A	V	LIVRETA	1,360	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 451,32	4 035,73
OPH 66	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA PARC SOCIAL PUBLIC - 18 LOGEMENTS - 2 RAMPE DE L'OBSERVATOIRE - PORT VENDRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	122 236,00	112 484,96	44,67	A	V	LIVRETA	0,560	V	LIVRETA	0,550	A-1		630,75	2 196,13
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION "PARC SOCIAL PUBLIC - 3 LOGEMENTS - IMPASSE DU CASTELNOU - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	268 192,00	242 634,18	34,25	A	V	LIVRETA	1,786	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 348,28	5 386,60
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION "PARC SOCIAL PUBLIC - 3 LOGEMENTS - IMPASSE DU CASTELNOU - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	65 287,00	60 708,60	44,25	A	V	LIVRETA	1,797	V	LIVRETA	1,350	A-1		832,71	973,72
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 20 LOGEMENTS - ROUTE DE LA BAILLIE - ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 309 742,00	1 188 954,40	34,58	A	V	LIVRETA	1,311	V	LIVRETA	1,350	A-1		16 407,22	26 395,39
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 20 LOGEMENTS - ROUTE DE LA BAILLIE - ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	330 099,00	310 850,50	44,58	A	V	LIVRETA	1,362	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 263,79	4 985,79

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 20 LOGEMENTS - ROUTE DE LA BAILLIE - ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	429 635,00	383 866,62	34,58	A	V	LIVRETA	0,560	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 165,80	9 915,60
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 6 LOGEMENTS - GR840C11 - VILLEMOLAQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	359 069,00	324 850,90	34,42	A	V	LIVRETA	1,531	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 482,85	7 211,85
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 6 LOGEMENTS - GR840C11 - VILLEMOLAQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	99 898,00	92 892,45	44,42	A	V	LIVRETA	1,543	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 274,16	1 489,92
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 6 LOGEMENTS - GR840C11 - VILLEMOLAQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 433,00	51 943,05	34,42	A	V	LIVRETA	0,768	V	LIVRETA	0,550	A-1		293,07	1 341,73
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 6 LOGEMENTS - GR840C11 - VILLEMOLAQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 238,00	13 930,85	44,42	A	V	LIVRETA	0,773	V	LIVRETA	0,550	A-1		78,12	271,98
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 1 LOGEMENT INDIVIDUEL - 15 AVENUE DE THUIR - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	109 386,00	99 418,57	34,75	A	V	LIVA	1,332	V	LIVA	1,350	A-1		1 370,02	2 064,58
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 1 LOGEMENT INDIVIDUEL - 15 AVENUE DE THUIR - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 459,00	33 132,53	44,75	A	V	LIVA	1,335	V	LIVA	1,350	A-1		453,80	482,57
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS - LES TERRASSES DE LA PRADE - GR857C12 - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	801 268,00	728 255,23	34,92	A	V	LIVRETA	1,282	V	LIVRETA	1,350	A-1		10 035,61	15 123,29
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS - LES TERRASSES DE LA PRADE - GR857C12 - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	217 896,00	203 599,83	44,92	A	V	LIVRETA	1,294	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 788,63	2 965,36
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS - LES TERRASSES DE LA PRADE - GR857C12 - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	255 670,00	228 192,70	34,92	A	V	LIVRETA	0,524	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 285,81	5 590,21
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS - LES TERRASSES DE LA PRADE - GR857C12 - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	62 088,00	56 996,47	44,92	A	V	LIVRETA	0,529	V	LIVRETA	0,550	A-1		319,18	1 036,27

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS - RESIDENCE LES TERRASSES DU CANIGOU - ORTAFFA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	333 523,00	303 879,61	34,50	A	V	LIVRETA	1,559	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 187,57	6 310,50
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS - RESIDENCE LES TERRASSES DU CANIGOU - ORTAFFA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	88 457,00	82 857,19	44,50	A	V	LIVRETA	1,566	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 134,86	1 206,79
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS - RESIDENCE LES TERRASSES DU CANIGOU - ORTAFFA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	185 868,00	166 304,91	34,50	A	V	LIVRETA	0,781	V	LIVRETA	0,550	A-1		937,08	4 074,11
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS - RESIDENCE LES TERRASSES DU CANIGOU - ORTAFFA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	49 296,00	45 366,00	44,50	A	V	LIVRETA	0,784	V	LIVRETA	0,550	A-1		254,05	824,81
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - 23 RUE DES BAILS - RESIDENCE ARC EN CIEL - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	565 670,00	524 801,85	35,00	A	V	LIVRETA	1,282	V	LIVRETA	1,350	A-1		7 226,44	10 490,18
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - 23 RUE DES BAILS - RESIDENCE ARC EN CIEL - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	55 741,00	52 842,41	45,00	A	V	LIVRETA	1,294	V	LIVRETA	1,350	A-1		723,43	744,82
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - 23 RUE DES BAILS - RESIDENCE ARC EN CIEL - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	153 743,00	140 581,56	35,00	A	V	LIVRETA	0,524	V	LIVRETA	0,550	A-1		791,53	3 332,91
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - 23 RUE DES BAILS - RESIDENCE ARC EN CIEL - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 084,00	15 033,49	45,00	A	V	LIVRETA	0,529	V	LIVRETA	0,550	A-1		84,15	266,10
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - RUE DES LAURIERS ROSES - LE BARCARES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	723 939,00	657 972,57	34,92	A	V	LIVRETA	1,282	V	LIVRETA	1,350	A-1		9 067,09	13 663,77
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - RUE DES LAURIERS ROSES - LE BARCARES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	198 299,00	185 288,59	44,92	A	V	LIVRETA	1,294	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 537,83	2 698,66

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - RUE DES LAURIERS ROSES - LE BARCARES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	209 433,00	186 924,87	34,92	A	V	LIVRETA	0,524	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 053,27	4 579,25
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - RUE DES LAURIERS ROSES - LE BARCARES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	52 977,00	48 632,61	44,92	A	V	LIVRETA	0,529	V	LIVRETA	0,550	A-1		272,34	884,21
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS - CHEMIN DE L'ETANG LONG - LES VIEUX CEPAGES - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	788 036,00	716 228,94	34,92	A	V	LIVRETA	1,282	V	LIVRETA	1,350	A-1		9 869,88	14 873,55
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS - CHEMIN DE L'ETANG LONG - LES VIEUX CEPAGES - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	196 028,00	183 166,56	44,92	A	V	LIVRETA	1,294	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 508,76	2 667,76
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS - CHEMIN DE L'ETANG LONG - LES VIEUX CEPAGES - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	236 666,00	211 231,08	34,92	A	V	LIVRETA	0,524	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 190,23	5 174,70
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS - CHEMIN DE L'ETANG LONG - LES VIEUX CEPAGES - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 872,00	54 044,20	44,92	A	V	LIVRETA	0,529	V	LIVRETA	0,550	A-1		302,65	982,59
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - 7 AVENUE DE GRANDE BRETAGNE - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	54 107,00	49 669,98	44,92	A	V	LIVRETA	0,529	V	LIVRETA	0,550	A-1		278,15	903,06
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - 7 AVENUE DE GRANDE BRETAGNE - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	277 352,00	259 154,91	44,92	A	V	LIVRETA	1,294	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 549,55	3 774,50
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - 7 AVENUE DE GRANDE BRETAGNE - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	836 277,00	760 074,16	34,92	A	V	LIVRETA	1,282	V	LIVRETA	1,350	A-1		10 474,09	15 784,05
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS - 136 137 LIEU DIT EL VENTOS - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 307 106,00	1 222 940,85	35,08	A	V	LIVRETA	1,314	V	LIVRETA	1,350	A-1		16 839,71	24 445,17

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS - 136 137 LIEU DIT EL VENTOS - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	640 040,00	617 335,71	45,08	A	V	LIVRETA	1,357	V	LIVRETA	1,350	A-1		8 451,50	8 701,39
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS - 136 137 LIEU DIT EL VENTOS - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	153 115,00	144 270,79	45,08	A	V	LIVRETA	0,556	V	LIVRETA	0,550	A-1		807,53	2 553,72
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS INDIVIDUELS - 16 ET 20 RUE JEAN PUJOL - RES LE PANORAMIQUE - PASSA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	401 650,00	365 951,50	34,25	A	V	LIVA	1,366	V	LIVA	1,350	A-1		5 042,94	7 599,52
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS INDIVIDUELS - 16 ET 20 RUE JEAN PUJOL - RES LE PANORAMIQUE - PASSA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	137 761,00	129 040,00	44,25	A	V	LIVA	1,364	V	LIVA	1,350	A-1		1 767,41	1 879,43
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION LOGEMENT INDIVIDUEL - 8 RUE DE LA RIBERETTE - VINCA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	88 243,00	78 955,19	34,58	A	V	LIVA	0,800	V	LIVA	0,550	A-1		444,89	1 934,23
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION LOGEMENT INDIVIDUEL - 8 RUE DE LA RIBERETTE - VINCA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 061,00	20 302,24	44,58	A	V	LIVA	0,800	V	LIVA	0,550	A-1		113,69	369,12
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE DE LA BARDE - RES LES GENEVRIERS - CARAMANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	458 295,00	417 561,93	34,25	A	V	LIVA	1,366	V	LIVA	1,350	A-1		5 754,15	8 671,29
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE DE LA BARDE - RES LES GENEVRIERS - CARAMANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 848,00	33 578,63	44,25	A	V	LIVA	1,364	V	LIVA	1,350	A-1		459,91	489,07
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE DE LA BADE - RES LES GENEVRIERS - CARAMANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	182 962,00	163 704,77	34,25	A	V	LIVA	0,564	V	LIVA	0,550	A-1		922,43	4 010,41
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE DE LA BARDE - RES LES GENEVRIERS - CARAMANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 317,00	13 175,61	44,25	A	V	LIVA	0,561	V	LIVA	0,550	A-1		73,78	239,55
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE HONORE DE BALZAC - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	374 883,00	351 113,65	35,33	A	V	LIVA	1,520	V	LIVA	1,350	A-1		4 834,78	7 018,36

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE HONORE DE BALZAC - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	147 213,00	141 417,97	45,33	A	V	LIVA	1,534	V	LIVA	1,350	A-1		1 936,05	1 993,30
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE HONORE DE BALZAC - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	92 169,00	84 761,41	35,33	A	V	LIVA	0,762	V	LIVA	0,550	A-1		477,24	2 009,53
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE HONORE DE BALZAC - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	36 194,00	34 023,77	45,33	A	V	LIVA	0,769	V	LIVA	0,550	A-1		190,44	602,25
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS COLLECTIFS ET 6 INDIVIDUELS - CHEMIN DE L'AGUILLE - ESTAGEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	742 503,00	676 509,62	34,50	A	V	LIVA	1,579	V	LIVA	1,350	A-1		9 322,54	14 048,72
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS COLLECTIFS ET 6 INDIVIDUELS - CHEMIN DE L'AGUILLE - ESTAGEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	160 748,00	150 571,80	44,50	A	V	LIVA	1,583	V	LIVA	1,350	A-1		2 062,33	2 193,02
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS COLLECTIFS ET 6 INDIVIDUELS - CHEMIN DE L'AGUILLE - ESTAGEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	249 499,00	223 238,56	34,50	A	V	LIVA	0,790	V	LIVA	0,550	A-1		1 257,89	5 468,85
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS COLLECTIFS ET 6 INDIVIDUELS - CHEMIN DE L'AGUILLE - ESTAGEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	54 015,00	49 708,79	44,50	A	V	LIVA	0,792	V	LIVA	0,550	A-1		278,37	903,77
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 1 RUE GEORGES SAND - TORREILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	13 960,00	13 131,26	45,33	A	V	LIVA	0,769	V	LIVA	0,550	A-1		73,50	232,43
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 1 RUE GEORGES SAND - TORREILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 133,00	53 494,74	35,33	A	V	LIVA	0,762	V	LIVA	0,550	A-1		301,20	1 268,25
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 1 RUE GEORGES SAND - TORREILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	64 558,00	62 094,94	45,33	A	V	LIVA	1,534	V	LIVA	1,350	A-1		850,10	875,23

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 1 RUE GEORGES SAND - TORREILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	268 834,00	251 614,13	35,33	A	V	LIVA	1,520	V	LIVA	1,350	A-1		3 464,69	5 029,47
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - 52 ROUTE DE MARQUIXANES - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	255 786,00	233 051,84	34,25	A	V	LIVA	1,366	V	LIVA	1,350	A-1		3 211,54	4 839,66
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - 52 ROUTE DE MARQUIXANES - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	63 946,00	59 897,89	44,25	A	V	LIVA	1,364	V	LIVA	1,350	A-1		820,40	872,39
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - 52 ROUTE DE MARQUIXANES - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	109 161,00	97 671,51	34,25	A	V	LIVA	0,564	V	LIVA	0,550	A-1		550,35	2 392,74
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS COLLECTIFS - ROUTE NATIONALE - MAUREILLAS LAS ILLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	302 237,00	274 696,70	34,75	A	V	LIVA	1,315	V	LIVA	1,350	A-1		3 785,42	5 704,48
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS COLLECTIFS - ROUTE NATIONALE - MAUREILLAS LAS ILLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 981,00	37 469,24	34,75	A	V	LIVA	0,537	V	LIVA	0,550	A-1		211,13	917,91
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 1 LOGEMENT INDIVIDUEL - PLACE LOUIS LACAZE - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	11 890,00	10 942,10	44,50	A	V	LIVA	0,800	V	LIVA	0,550	A-1		61,28	198,94
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 1 LOGEMENT INDIVIDUEL - PLACE LOUIS LACAZE - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 670,00	31 915,66	34,50	A	V	LIVA	0,800	V	LIVA	0,550	A-1		179,84	781,86
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - BOULEVARD LAS INDIS - ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 911,00	55 181,62	44,25	A	V	LIVA	1,364	V	LIVA	1,350	A-1		755,80	803,70
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS COLLECTIFS - 12/14 RUE DE L'EGLISE - SAINT FELIU D'AMONT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	138 768,00	126 434,37	34,17	A	V	LIVA	1,354	V	LIVA	1,350	A-1		1 742,31	2 625,59

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 8 RUE VOLTAIRE - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	205 244,00	187 001,99	34,33	A	V	LIVA	1,364	V	LIVA	1,350	A-1		2 576,95	3 883,37
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 8 RUE VOLTAIRE - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	55 996,00	52 451,15	44,33	A	V	LIVA	1,361	V	LIVA	1,350	A-1		718,40	763,94
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 8 RUE VOLTAIRE - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	46 262,00	41 392,81	34,33	A	V	LIVA	0,563	V	LIVA	0,550	A-1		233,24	1 014,03
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 8 RUE VOLTAIRE - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 621,00	11 614,82	44,33	A	V	LIVA	0,560	V	LIVA	0,550	A-1		65,04	211,18
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 55 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE - CORBERE LES CABANES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 543,00	26 853,41	45,25	A	V	LIVA	0,769	V	LIVA	0,550	A-1		150,31	475,33
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 55 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE - CORBERE LES CABANES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	68 622,00	63 090,83	35,25	A	V	LIVA	0,762	V	LIVA	0,550	A-1		355,23	1 495,76
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 55 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE - CORBERE LES CABANES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	96 610,00	92 938,84	45,25	A	V	LIVA	1,531	V	LIVA	1,350	A-1		1 272,36	1 309,98
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 55 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE - CORBERE LES CABANES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	232 269,00	216 635,77	35,25	A	V	LIVA	1,520	V	LIVA	1,350	A-1		2 983,04	4 330,30
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 PAVILLONS - ROUTE DE CLAIRA - ZAC LA GRANGE - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	160 433,00	150 839,54	45,50	A	V	LIVA	0,769	V	LIVA	0,550	A-1		844,30	2 669,99
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 PAVILLONS - ROUTE DE CLAIRA - ZAC LA GRANGE - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	396 792,00	364 965,62	35,50	A	V	LIVA	0,762	V	LIVA	0,550	A-1		2 054,90	8 652,62

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 PAVILLONS - ROUTE DE CLAIRA - ZAC LA GRANGE - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	530 882,00	510 372,81	45,50	A	V	LIVA	1,534	V	LIVA	1,350	A-1		6 987,15	7 193,74
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS COLLECTIFS + 7 INDIVIDUELS - RUE LES COTEAUX DE ST THOMAS - CABESTANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	332 355,00	319 515,37	45,50	A	V	LIVA	1,534	V	LIVA	1,350	A-1		4 374,26	4 503,59
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS COLLECTIFS + 7 INDIVIDUELS - RUE LES COTEAUX DE ST THOMAS - CABESTANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	412 073,00	378 067,23	35,50	A	V	LIVA	0,762	V	LIVA	0,550	A-1		2 128,67	8 963,23
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS COLLECTIFS + 7 INDIVIDUELS - RUE LES COTEAUX DE ST THOMAS - CABESTANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	108 191,00	101 721,47	45,50	A	V	LIVA	0,769	V	LIVA	0,550	A-1		569,37	1 800,56
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS DE FONCTION - AVENUE GENERAL LECLERC - PORT VENDRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	374 264,02	359 125,66	45,00	A	V	LIVRETA	2,057	V	LIVRETA	2,150	A-1		7 806,14	3 950,75
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS DE FONCTION - AVENUE GENERAL LECLERC - PORT VENDRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 611 026,79	1 513 970,70	35,00	A	V	LIVRETA	2,039	V	LIVRETA	2,150	A-1		33 093,56	25 264,79
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - CHEMIN ROCA - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	411 597,00	403 583,42	45,25	A	V	LIVRETA	2,293	V	LIVRETA	2,150	A-1		8 772,50	4 439,82
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION 14 LOGEMENTS - CHEMIN ROCA - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 693 118,00	1 610 146,14	35,25	A	V	LIVRETA	2,273	V	LIVRETA	2,150	A-1		35 195,84	26 869,74
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS COLLECTIFS - CHEMIN SAINT ANNE "LE NEOULOUS 2" - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	287 842,00	277 131,47	45,50	A	V	LIVA	1,523	V	LIVA	1,350	A-1		3 794,01	3 906,19
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS COLLECTIFS - CHEMIN SAINT ANNE "LE NEOULOUS 2" - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	314 748,00	289 173,34	35,50	A	V	LIVA	0,756	V	LIVA	0,550	A-1		1 628,16	6 855,74

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS COLLECTIFS - CHEMIN SAINT ANNE "LE NEOULOUS 2" - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	70 187,00	66 039,02	45,50	A	V	LIVA	0,764	V	LIVA	0,550	A-1		369,64	1 168,95
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS INDIVIDUELS - 3 RUE DU COSTABONNE "LE NEOULOUS 1" - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	204 911,00	186 239,20	34,58	A	V	LIVA	1,332	V	LIVA	1,350	A-1		2 566,44	3 867,53
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS INDIVIDUELS - 3 RUE DU COSTABONNE "LE NEOULOUS 1" - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	74 303,00	69 427,98	44,58	A	V	LIVA	1,335	V	LIVA	1,350	A-1		950,93	1 011,19
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 22/24 RUE DES MARCHANDS - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	73 762,00	65 998,36	34,50	A	V	LIVA	0,800	V	LIVA	0,550	A-1		371,88	1 616,82
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 22/24 RUE DES MARCHANDS - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	33 783,00	31 089,74	44,50	A	V	LIVA	0,800	V	LIVA	0,550	A-1		174,10	565,25
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 22/24 RUE DES MARCHANDS - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	146 192,00	136 937,27	44,50	A	V	LIVA	1,600	V	LIVA	1,350	A-1		1 875,58	1 994,44
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 22/24 RUE DES MARCHANDS - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	319 194,00	290 824,17	34,50	A	V	LIVA	1,600	V	LIVA	1,350	A-1		4 007,66	6 039,39
OPH 66	2015	X Produits CDC	TRAVAUX DE REHABILITATION DE 486 LOGEMENTS DU PARC SOCIAL LOCATIF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	787 000,00	617 711,92	14,83	A	V	LIVRETA	1,352	V	LIVRETA	1,350	-		8 814,41	35 207,49
OPH 66	2015	X Produits CDC	REHABILITATION DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS - RES "L'ESTANYOL 3" -34 ROUTE DE CERET - AMELIE LES BAINS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	297 767,00	249 259,93	19,83	A	V	LIVRETA	1,352	V	LIVRETA	1,350	-		3 501,33	10 097,96
OPH 66	2015	X Produits CDC	REHABILITATION DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS - RES "L'ESTANYOL 3" -34 ROUTE DE CERET - AMELIE LES BAINS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	288 000,00	236 217,88	19,83	A	V	LIVRETA	0,501	V	LIVRETA	0,500	-		1 233,97	10 576,92

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 9 LOGEMENTS - ZAC LAS CLOSES - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	277 773,00	252 461,89	34,67	A	V	LIVA	0,800	V	LIVA	1,350	A-1		3 479,01	5 242,75
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 9 LOGEMENTS - ZAC LAS CLOSES - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	149 903,00	140 067,85	44,67	A	V	LIVA	0,800	V	LIVA	1,350	A-1		1 918,46	2 040,04
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 9 LOGEMENTS - ZAC LAS CLOSES - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	132 254,00	118 040,43	34,67	A	V	LIVA	0,800	V	LIVA	0,550	A-1		665,13	2 891,73
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 9 LOGEMENTS - ZAC LAS CLOSES - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	56 680,00	52 031,98	44,67	A	V	LIVA	0,800	V	LIVA	0,550	A-1		291,38	946,01
OPH 66	2016	X Produits CDC	REHABILITATION DE 15 LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE DES OISEAUX - RES LES COQUELICOTS - RIVESALTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	311 827,49	271 604,71	20,67	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		3 806,58	10 364,01
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LE NEOULOUS - RUE DU PIC PERIC - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	347 590,00	328 036,96	36,67	A	V	LIVA	0,524	V	LIVA	0,550	A-1		1 843,29	7 106,63
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION D'UN LOGEMENT INDIVIDUEL - 25 AVENUE MARECHAL JOFFRE - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	75 305,00	68 916,92	34,83	A	V	LIVRETA	1,351	V	LIVRETA	1,350	-		948,40	1 334,71
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION D'UN LOGEMENT INDIVIDUEL - 25 AVENUE MARECHAL JOFFRE - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 102,00	23 622,05	44,83	A	V	LIVRETA	1,351	V	LIVRETA	1,350	-		323,09	310,25
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS - 7 RUE PIERE MAURIN - RES "JESUS PRET" - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	372 902,00	341 268,96	34,75	A	V	LIVRETA	1,351	V	LIVRETA	1,350	-		4 696,36	6 609,33
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS - 7 RUE PIERE MAURIN - RES "JESUS PRET" - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	159 815,00	150 392,61	44,75	A	V	LIVRETA	1,351	V	LIVRETA	1,350	-		2 056,97	1 975,27
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS - 7 RUE PIERE MAURIN - RES "JESUS PRET" - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	97 413,00	87 497,09	34,75	A	V	LIVRETA	0,551	V	LIVRETA	0,550	-		492,40	2 029,97

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS - 7 RUE PIERE MAURIN - RES "JESUS PRET" - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 748,00	38 569,72	44,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		215,72	651,23
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 37 LOGEMENTS - AVENUE DU 8 MAI - RESIDENCE LE CELLIER DE LA BARNEDE - BAGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	639 888,00	633 429,90	47,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		8 652,00	7 458,86
OPH 66	2013	P	TRAVAUX DE REFECTION DU RESEAU INFORMATIQUE ET DU SYSTEME DE CHAUFFAGE - 5-7 RUE VALETTE - SIEGE OPH	CREDIT FONCIER DE FRANCE	471 014,00	283 339,48	7,92	A	F	FIXE	3,778	F	FIXE	3,770	A-1		11 808,25	29 876,79
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION D'UNE MAISON - ST PAUL DE FENOUILLET - Ancien Contrat CDC n° 360976	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	13 941,20	7 028,32	6,92	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	1,950	-		156,56	1 000,41
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION D'UNE MAISON - VINCA - Ancien Contrat CDC n° 360982	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 880,45	8 005,97	6,92	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	1,950	-		178,34	1 139,56
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION ET REHABILITATION MAISON - MAURY - Ancien Contrat CDC n° 360994	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 519,83	8 328,30	6,92	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	1,950	-		185,52	1 185,45
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION D'UNE MAISON - LANSAC - Ancien Contrat CDC n° 360996	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 781,68	9 468,61	6,92	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	1,950	-		210,92	1 347,76
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS - PORT-VENDRES - Ancien Contrat CDC n° 361078	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	335 157,80	194 467,63	8,42	A	V	LIVRETA	1,917	V	LIVRETA	1,950	-		4 201,15	20 975,97
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS - PORT-VENDRES - Ancien Contrat CDC n° 361083	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	387 540,50	224 861,48	8,42	A	V	LIVRETA	1,917	V	LIVRETA	1,950	-		4 857,76	24 254,36
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - ORTAFFA - Ancien Contrat CDC n° 361452	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	380 085,54	220 535,92	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		4 764,31	23 787,79
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION D'UNE MAISON - RIVESALTES - Ancien Contrat CDC n° 364177	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 195,24	16 070,59	7,17	A	V	LIVRETA	1,833	V	LIVRETA	1,950	-		351,49	1 954,52

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS "BALCON" - CANET ROUSSILLON "ZAC" - Ancien Contrat CDC n° 364180	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	49 431,97	27 209,92	7,17	A	V	LIVRETA	1,833	V	LIVRETA	1,950	-		595,12	3 309,30
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 21 LOGEMENTS - CANET ROUSSILLON - ANC 364198	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	651 113,41	444 693,03	12,17	A	V	LIVRETA	1,861	V	LIVRETA	1,950	-		9 278,19	31 111,33
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS - TORREILLES - Ancien Contrat CDC n° 364297	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	187 770,76	108 949,69	8,17	A	V	LIVRETA	1,840	V	LIVRETA	1,950	-		2 353,68	11 751,69
OPH 66	2013	X Produits CDC	17 LOGEMENTS - ROUTE DE CORBERE - ST FELIU D'AMONT - ANC 364300	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	560 769,62	382 204,07	12,67	A	V	LIVRETA	1,941	V	LIVRETA	1,950	-		7 974,40	26 739,53
OPH 66	2013	X Produits CDC	REHABILITATION DE 5 LOGEMENTS - SALSES - Ancien Contrat CDC n° 364301	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	99 620,53	56 415,55	8,67	A	V	LIVRETA	1,938	V	LIVRETA	1,950	-		1 222,05	6 253,54
OPH 66	2013	X Produits CDC	5 LOGEMENTS ET GARAGES - MONT-LOUIS - Ancien Contrat CDC n° 364307	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	123 864,95	71 869,80	8,17	A	V	LIVRETA	1,840	V	LIVRETA	1,950	-		1 552,63	7 752,13
OPH 66	2013	X Produits CDC	SAINT-CYPRIEN - 46 LOGEMENTS - Ancien Contrat CDC n° 412698	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 590,11	10 527,64	8,67	A	V	LIVRETA	1,938	V	LIVRETA	1,950	-		228,04	1 166,97
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS "LE PLAT - BOMPAS - Ancien Contrat CDC n° 413840	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	136 690,41	75 241,53	7,25	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,950	-		1 645,65	9 150,95
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 30 LOGTS ETUDIANTS - PERPIGNAN - ANC 413962	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	435 646,67	296 923,96	12,75	A	V	LIVRETA	1,962	V	LIVRETA	1,950	-		6 195,09	20 773,21
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS - TORREILLES - Ancien Contrat CDC n° 415075	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	59 077,64	32 519,40	7,42	A	V	LIVRETA	1,914	V	LIVRETA	1,950	-		711,25	3 955,05
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 47 LOGEMENTS - BOMPAS - Ancien Contrat CDC n° 417143	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 473 162,79	1 006 130,79	12,50	A	V	LIVRETA	1,945	V	LIVRETA	1,950	-		20 992,16	70 390,30
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION 4 PAVILLONS CAMPS D'EN FRA - OMS - Ancien Contrat CDC n° 417428	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	159 128,24	100 104,04	9,00	A	V	LIVRETA	2,044	V	LIVRETA	1,950	-		2 146,95	9 996,21

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 4 LOGEMNTS "LES ARENES" - DORRES - Ancien Contrat CDC n° 417439	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	152 171,66	88 294,12	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-	1 907,45	9 523,71	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS - OSSEJA - Ancien Contrat CDC n° 417529	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	158 038,23	89 497,72	8,58	A	V	LIVRETA	1,911	V	LIVRETA	1,950	-	1 938,66	9 920,64	
OPH 66	2013	X Produits CDC	RIVESALTES - Ancien Contrat CDC n° 417831	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	69 220,84	38 102,76	7,50	A	V	LIVRETA	1,941	V	LIVRETA	1,950	-	833,37	4 634,09	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS - VILLENEUVE DE LA RAHO - Ancien Contrat CDC n° 417837	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	61 984,44	34 119,47	7,50	A	V	LIVRETA	1,941	V	LIVRETA	1,950	-	746,25	4 149,64	
OPH 66	2013	X Produits CDC	4 LOGEMENTS RUE VICTOR HUGO - TAUTAVEL - Ancien Contrat CDC n° 418119	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	51 127,79	27 473,24	7,58	A	V	LIVRETA	1,909	V	LIVRETA	1,950	-	602,49	3 423,50	
OPH 66	2013	X Produits CDC	LOGEMENT 6 RUE MIRABEAU - THUIR - Ancien Contrat CDC n° 418130	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	13 629,82	7 323,92	7,58	A	V	LIVRETA	1,909	V	LIVRETA	1,950	-	160,61	912,65	
OPH 66	2013	X Produits CDC	VERNET LES BAINS "les Fleurs" - Ancien Contrat CDC n° 418137	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	30 977,65	16 645,66	7,58	A	V	LIVRETA	1,909	V	LIVRETA	1,950	-	365,04	2 074,25	
OPH 66	2013	X Produits CDC	17 LOGEMENTS ROUTE DE CORBERE - ST FELIU D'AMONT - Ancien Contrat CDC n° 418144	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	48 555,22	26 090,88	7,58	A	V	LIVRETA	1,909	V	LIVRETA	1,950	-	572,17	3 251,24	
OPH 66	2013	X Produits CDC	1 LOGEMENT CAMP DE LA TEULER - ARLES SUR TECH - Ancien Contrat CDC n° 418156	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	26 952,55	14 482,81	7,58	A	V	LIVRETA	1,909	V	LIVRETA	1,950	-	317,61	1 804,73	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION DE 4 LOGEMENTS - ELNE - Ancien Contrat CDC n° 418159	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	84 817,19	45 576,05	7,58	A	V	LIVRETA	1,909	V	LIVRETA	1,950	-	999,48	5 679,33	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION D'UN PAVILLON - ST ESTEVE - Ancien Contrat CDC n° 418167	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	26 952,55	14 482,81	7,58	A	V	LIVRETA	1,909	V	LIVRETA	1,950	-	317,61	1 804,73	
OPH 66	2013	X Produits CDC	AMELIORATION D UN LOGEMENT - TROUILLAS - Ancien Contrat CDC n° 419070	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	23 061,00	12 391,71	7,67	A	V	LIVRETA	1,937	V	LIVRETA	1,950	-	271,75	1 544,16	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 1 LOGEMENT - THUIR - Ancien Contrat CDC n° 419075	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 668,96	12 181,04	7,67	A	V	LIVRETA	1,937	V	LIVRETA	1,950	-	267,13	1 517,91	

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 1 MAISON - PEZILLA LA RIVIERE - Ancien Contrat CDC n° 419077	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 699,33	9 510,63	7,67	A	V	LIVRETA	1,937	V	LIVRETA	1,950	-		208,57	1 185,14
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUIS.1 MAISON RUE F.REAL - SAINT FELIU D'AVALL - Ancien Contrat CDC n° 420216	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 668,43	11 106,07	7,75	A	V	LIVRETA	1,965	V	LIVRETA	1,950	-		243,56	1 383,95
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION 2 LOGTS LES BLEUETS - PALAU DEL VIDRE - Ancien Contrat CDC n° 420226	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	53 311,17	28 646,45	7,75	A	V	LIVRETA	1,965	V	LIVRETA	1,950	-		628,21	3 569,70
OPH 66	2013	X Produits CDC	REHABILITATION 1 MAISON - SAINT PAUL DE FENOUILLET - Ancien Contrat CDC n° 420230	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 493,60	9 400,07	7,75	A	V	LIVRETA	1,965	V	LIVRETA	1,950	-		206,14	1 171,37
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 4 LOGTS ZAC - CANET ROUSSILLON - Ancien Contrat CDC n° 420238	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	81 588,09	43 840,91	7,75	A	V	LIVRETA	1,965	V	LIVRETA	1,950	-		961,43	5 463,11
OPH 66	2013	X Produits CDC	CANET EN ROUSSILLON CONSTRUCTION 36 LOGTS ZAC - Ancien Contrat CDC n° 420242	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 164 417,28	801 330,49	12,25	A	V	LIVRETA	1,883	V	LIVRETA	1,950	-		16 718,04	56 005,07
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION LOGEMENTS LES LLAMBINES - SALEILLES - Ancien Contrat CDC n° 420329	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	51 874,19	27 874,32	7,75	A	V	LIVRETA	1,965	V	LIVRETA	1,950	-		611,28	3 473,48
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION 1 LOGT AVENUE J.CURIE - PALAU DEL VIDRE - Ancien Contrat CDC n° 420467	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 556,97	13 732,88	7,75	A	V	LIVRETA	1,965	V	LIVRETA	1,950	-		301,16	1 711,29
OPH 66	2013	X Produits CDC	6 LOGEMENTS ROUTE NATIONALE - LE BOULOU - Ancien Contrat CDC n° 421070	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	148 092,22	89 807,75	9,33	A	V	LIVRETA	1,894	V	LIVRETA	1,950	-		1 920,90	8 700,00
OPH 66	2013	X Produits CDC	SALEILLES - ZAC DES LLAMBINES - Ancien Contrat CDC n° 421078	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	724 940,41	494 098,07	12,83	A	V	LIVRETA	1,983	V	LIVRETA	1,950	-		10 308,98	34 567,79
OPH 66	2013	X Produits CDC	SAINT-CYPRIEN - RUE DORGELES - Ancien Contrat CDC n° 421081	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 937,80	16 086,92	7,83	A	V	LIVRETA	1,993	V	LIVRETA	1,950	-		352,79	2 004,62
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION 2 LOGEMENTS IMMEUBLE SAQUE - ELNE - Ancien Contrat CDC n° 421083	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 022,81	22 043,40	7,83	A	V	LIVRETA	1,993	V	LIVRETA	1,950	-		483,41	2 746,87
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 4 LOGEMENTS IMMEUBLE - ELNE - Ancien Contrat CDC n° 421086	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	83 507,45	50 641,54	9,33	A	V	LIVRETA	1,894	V	LIVRETA	1,950	-		1 083,17	4 905,83

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS - TRESSERRE - Ancien Contrat CDC n° 421088	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	64 017,93	36 253,63	8,83	A	V	LIVRETA	1,991	V	LIVRETA	1,950	-	785,31	4 018,64	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 9 PAVILLONS - PEYRESTORTES - Ancien Contrat CDC n° 421112	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	316 995,53	170 335,80	7,83	A	V	LIVRETA	1,993	V	LIVRETA	1,950	-	3 735,45	21 225,91	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 9 PAVILLONS - ORTAFFA - Ancien Contrat CDC n° 421113	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	321 508,57	172 760,88	7,83	A	V	LIVRETA	1,993	V	LIVRETA	1,950	-	3 788,64	21 528,10	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 6 LOGTS MAS PUIG SEC SUD "LA COLOMBIER" - TOULOUGES - Ancien Contrat CDC n° 421184	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	203 090,84	123 160,65	9,33	A	V	LIVRETA	1,894	V	LIVRETA	1,950	-	2 634,29	11 931,01	
OPH 66	2013	X Produits CDC	4 LOGEMENTS LOT BARRERE -TRESSERRE - Ancien Contrat CDC n° 421191	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	168 487,39	102 176,01	9,33	A	V	LIVRETA	1,894	V	LIVRETA	1,950	-	2 185,45	9 898,16	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ST CYPRIEN - 16 LOGEMENTS RUE DORGELES - Ancien Contrat CDC n° 421195	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	619 521,12	426 343,00	12,33	A	V	LIVRETA	1,903	V	LIVRETA	1,950	-	8 894,73	29 797,16	
OPH 66	2013	X Produits CDC	10 LOGEMENTS CAMP D'EN CONTE - BROUILLA - Ancien Contrat CDC n° 421838	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	386 298,81	234 263,66	9,33	A	V	LIVRETA	1,894	V	LIVRETA	1,950	-	5 010,67	22 693,97	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 8 LOGTS IMM. ESTIRACH - RIVESALTES - Ancien Contrat CDC n° 0421845	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	148 000,51	79 527,26	7,83	A	V	LIVRETA	1,993	V	LIVRETA	1,950	-	1 744,03	9 910,06	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION 2 LOGTS INSERTION - TERRATS - Ancien Contrat CDC n° 0424765	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	40 713,96	23 623,33	8,08	A	V	LIVRETA	1,817	V	LIVRETA	1,950	-	510,34	2 548,10	
OPH 66	2013	X Produits CDC	LA COLOMBIERE - TOULOUGES - Ancien Contrat CDC n° 424767	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	110 630,92	64 191,06	8,08	A	V	LIVRETA	1,817	V	LIVRETA	1,950	-	1 386,74	6 923,88	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION 2 LOGTS RUE GENERAL DE GAULLE - LE BOULOU - Ancien Contrat CDC n° 0426055	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 947,93	20 857,95	8,08	A	V	LIVRETA	1,817	V	LIVRETA	1,950	-	450,60	2 249,81	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISIT° AMELIORAT° 1 LOGT RUE THEATRE - SAINT PAUL FENOUILLET - Ancien Contrat CDC n° 426056	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 619,72	7 322,29	8,08	A	V	LIVRETA	1,817	V	LIVRETA	1,950	-	158,19	789,81	

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISIT° AMELIORAT° 1 LOGT MICOCOULIER - LE SOLER - Ancien Contrat CDC n° 426057	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 272,89	11 182,66	8,08	A	V	LIVRETA	1,817	V	LIVRETA	1,950	-	241,58	1 206,20	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISIT° 1 LOGT RUE L. BRAM - SAINT PAUL FENOUILLET - Ancien Contrat CDC n° 0426058	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 760,16	10 304,92	8,08	A	V	LIVRETA	1,817	V	LIVRETA	1,950	-	222,62	1 111,53	
OPH 66	2013	X Produits CDC	AMELIORAT° 5 LOGTS LE PRAIRIAL - PIA - Ancien Contrat CDC n° 0426059	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	101 995,67	59 180,66	8,08	A	V	LIVRETA	1,817	V	LIVRETA	1,950	-	1 278,50	6 383,43	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISIT° 3 LOGTS RUE RABELAIS - SAINT LAURENT SALANQUE - Ancien Contrat CDC n° 0426061	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	59 625,47	34 596,32	8,08	A	V	LIVRETA	1,817	V	LIVRETA	1,950	-	747,40	3 731,68	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISIT° AMELIORAT° 1 LOGT RUE AMANDIERS - SALSES - Ancien Contrat CDC n° 0427189	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	23 266,79	13 500,03	8,25	A	V	LIVRETA	1,865	V	LIVRETA	1,950	-	291,65	1 456,16	
OPH 66	2013	X Produits CDC	THUIR - 4 LOGTS RUE DU SOUVENIR - Ancien Contrat CDC n° 427265	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	74 523,39	43 240,49	8,25	A	V	LIVRETA	1,865	V	LIVRETA	1,950	-	934,14	4 664,07	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ST ANDRE - RUE DU MILLOUSSA - Ancien Contrat CDC n° 427271	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	410 556,85	281 158,74	12,75	A	V	LIVRETA	1,962	V	LIVRETA	1,950	-	5 865,77	19 650,22	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ST ANDRE - RUE DU MILLOUSSA - Ancien Contrat CDC n° 427277	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 666,29	16 632,97	8,25	A	V	LIVRETA	1,865	V	LIVRETA	1,950	-	359,33	1 794,09	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CABESTANY - 11 LOGTS LA GERMANOR - Ancien Contrat CDC n° 427284	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 293,74	16 416,81	8,25	A	V	LIVRETA	1,865	V	LIVRETA	1,950	-	354,66	1 770,77	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CABESTANY - 11 LOGTS LA GERMANOR - Ancien Contrat CDC n° 427286	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	415 812,29	284 757,80	12,75	A	V	LIVRETA	1,962	V	LIVRETA	1,950	-	5 940,86	19 901,75	
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION 23 LOGEMENTS COLLECTIFS - MAS PUIG SEC SUD 1 - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	450 453,80	434 900,94	46,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-	5 942,84	5 309,60	
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS COLLECTIFS - 8 PLACE DU PONT - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	806 144,00	734 801,15	34,75	A	V	LIVA	1,571	V	LIVA	1,350	A-1	10 140,04	16 312,96	

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS COLLECTIFS - 8 PLACE DU PONT - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	201 536,00	189 986,75	44,75	A	V	LIVA	1,603	V	LIVA	1,350	A-1		2 605,96	3 047,23
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS COLLECTIFS - 8 PLACE DU PONT - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	268 513,00	239 987,21	34,75	A	V	LIVA	0,802	V	LIVA	0,550	A-1		1 354,02	6 199,08
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS COLLECTIFS - 8 PLACE DU PONT - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	67 128,00	61 703,13	44,75	A	V	LIVA	0,801	V	LIVA	0,550	A-1		345,99	1 204,68
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION D'UN LOGEMENT INDIVIDUEL - 3 RUE PASTEUR - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 521,00	77 167,23	36,00	A	V	LIVA	1,326	V	LIVA	1,350	A-1		1 060,35	1 377,31
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION D'UN LOGEMENT INDIVIDUEL - 3 RUE PASTEUR - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	26 840,00	26 281,45	46,00	A	V	LIVA	1,353	V	LIVA	1,350	A-1		359,13	320,87
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 55 LOGEMENTS COLLECTIFS - DOMAINE DES CROUETTES - SALEILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	693 641,00	655 901,25	36,25	A	V	LIVA	0,545	V	LIVA	0,550	A-1		3 685,61	14 209,52
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 55 LOGEMENTS COLLECTIFS - DOMAINE DES CROUETTES - SALEILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	537 281,00	528 308,28	46,25	A	V	LIVA	1,352	V	LIVA	1,350	A-1		7 219,24	6 449,98
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION-AMELIORATION D'UN LOGEMENT INDIVIDUEL - 9 RUE DES DALHIAS - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 356,00	33 708,47	45,08	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		460,83	426,79
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION-AMELIORATION D'UN LOGEMENT INDIVIDUEL - 9 RUE DES DALHIAS - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	106 070,00	98 952,13	35,08	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		1 360,68	1 839,17
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 34 LOGEMENTS COLLECTIFS - LE CLOS VILLARGUEIL - SAINT JEAN PLA DE CORTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	419 656,42	405 166,91	46,33	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		5 536,53	4 946,58
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 34 LOGEMENTS COLLECTIFS - LE CLOS VILLARGUEIL - SAINT JEAN PLA DE CORTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	142 955,37	136 505,21	46,33	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		762,75	2 176,43

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 34 LOGEMENTS COLLECTIFS - LE CLOS VILLARGUEIL - SAINT JEAN PLA DE CORTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	681 743,00	644 153,96	36,33	A	V	LIVRETA	0,542	V	LIVRETA	0,550	-		3 619,60	13 955,03
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 PAVILLONS - ROUTE DE CLAIRA - ZAC LA GRANGE - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 223 007,00	1 142 059,57	35,50	A	V	LIVA	1,520	V	LIVA	1,350	A-1		15 725,99	22 828,44
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS COLLECTIFS + 7 INDIVIDUELS - RUE LES COTEAUX DE ST THOMAS - CABESTANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 090 862,00	1 016 324,08	35,50	A	V	LIVA	1,520	V	LIVA	1,350	A-1		13 994,63	20 315,14
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS COLLECTIFS - CHEMIN SAINT ANNE "LE NEOULOUS 2" - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 290 802,00	1 202 384,01	35,50	A	V	LIVA	1,507	V	LIVA	1,350	A-1		16 556,65	24 034,26
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS - LA LLOSE - ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	147 585,04	138 878,40	35,83	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	-		2 625,43	2 273,51
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS - LA LLOSE - ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	486 629,86	467 820,47	45,83	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	-		8 793,25	4 934,91
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS - LA LLOSE - ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	99 655,69	567 584,83	35,83	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	-		10 729,90	9 291,68
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS INDIVIDUELS - PUIG TARROUS 2 - VILLELONGUE DELS MONTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	301 113,66	283 349,74	35,83	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	-		5 356,58	4 638,60
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS INDIVIDUELS - PUIG TARROUS 2 - VILLELONGUE DELS MONTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	244 437,65	234 989,56	45,83	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	-		4 416,91	2 478,84
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS INDIVIDUELS - PUIG TARROUS 2 - VILLELONGUE DELS MONTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	519 481,08	488 834,79	35,83	A	V	LIVRETA	1,765	V	LIVRETA	1,860	-		9 241,17	8 002,50

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS COLLECTIFS - ILOT CHATEAUDUN - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	758 466,00	708 660,54	35,67	A	V	LIVRETA	1,318	V	LIVRETA	1,350	-		9 758,15	14 165,30
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS COLLECTIFS - ILOT CHATEAUDUN - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	545 091,00	523 817,96	45,67	A	V	LIVRETA	1,351	V	LIVRETA	1,350	-		7 171,22	7 383,25
OPH 66	1983	P	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS A BOURG MADAME - ANC 58531311	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	6 860,21	0,00	0,00	A	F	FIXE	3,597	F	FIXE	3,600	A-1		11,67	326,73
OPH 66	1983	P	BOURG-MADAME CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - ANC 58531411	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	106 340,10	0,00	0,00	A	F	FIXE	3,597	F	FIXE	3,600	A-1		182,15	5 063,43
OPH 66	1983	P	CONSTRUCTION 20 LOGEMENTS A AMELIE LES BAINS - ANC 58268411	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	13 720,41	0,00	0,00	A	F	FIXE	3,597	F	FIXE	3,600	A-1		23,56	653,25
OPH 66	1978	P	CONSTRUCTION A RIVESALTES DE 25 LOGEMENTS - ANC 54695411	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	435 623,07	0,00	0,00	A	F	FIXE	0,999	F	FIXE	1,000	A-1		126,30	12 626,76
OPH 66	1983	P	CONSTRUCTION 32 LOGEMENTS A ST CYPRIEN - ANC 58434511	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 885,84	0,00	0,00	A	F	FIXE	3,597	F	FIXE	3,600	A-1		44,27	1 232,64
OPH 66	1982	P	SAINT CYPRIEN CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS - ANC 58464611	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	142 311,16	0,00	0,00	A	F	FIXE	3,883	F	FIXE	3,600	A-1		242,44	6 732,99
OPH 66	2013	P	CONSTRUCTION AGENCES LOCAUX COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIF - CERET PRADES SAINT JEAN LASSEILLE ELNE	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 171 209,00	954 142,33	17,92	A	F	FIXE	4,281	F	FIXE	4,220	A-1		42 436,80	34 983,67
OPH 66	1982	P	RIVESALTES CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS - ANC 58373111	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	8 842,04	0,00	0,00	A	F	FIXE	3,676	F	FIXE	3,600	A-1		15,16	418,24
OPH 66	1983	P	FONT ROMEU CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS - ANC 58468311	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 931,25	0,00	0,00	A	F	FIXE	3,597	F	FIXE	3,600	A-1		35,85	996,66
OPH 66	1983	P	CONSTRUCTION 26 LOGEMENTS A FONT ROMEU - ANC 58468411	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 203,43	0,00	0,00	A	F	FIXE	3,597	F	FIXE	3,600	A-1		137,41	3 818,91

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1982	P	CONSTRUCTION 26 LOGEMENTS A FONT ROMEU - ANC 58468511	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	164 187,59	0,00	0,00	A	F	FIXE	3,597	F	FIXE	3,600	A-1		279,64	7 768,07
OPH 66	1983	P	BOURG MADAME CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - ANC 58492311	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	33 035,70	0,00	0,00	A	F	FIXE	3,597	F	FIXE	3,600	A-1		56,72	1 572,89
OPH 66	2005	P	LA CABANASSE PORTES DU CONFLUENT II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	313 094,00	263 646,77	34,42	A	V	LIVA	4,882	V	LIVA	2,400	A-1		6 442,17	4 777,14
OPH 66	2006	X Produits CDC	PIA RUE 13 JOSEPH SEBASTIEN PONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	47 578,06	22 166,53	7,75	A	V	LIVA	3,000	V	LIVA	4,300	A-1		1 263,98	2 313,16
OPH 66	2009	P	LA CABANASSE LES ARTIGUES CAMBRE D'AZ	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	262 129,00	185 622,46	18,25	A	V	LIVA	1,882	V	LIVA	1,850	A-1		3 583,73	8 092,44
OPH 66	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL - 20 LOGEMENTS "PUIG TARROUS I" - VILLELONGUE DEL MONTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	469 376,00	421 331,60	34,58	A	V	LIVA	0,573	V	LIVA	0,550	A-1		2 377,18	10 883,35
OPH 66	1982	P	AMELIE LES BAINS CONSTRUCTION 20 LOGEMENTS - ANC 58373011	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	24 086,94	0,00	0,00	A	F	FIXE	3,597	F	FIXE	3,600	A-1		41,01	1 139,62
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS COLLECTIFS - ILOT CHATEAUDUN - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	177 719,00	163 411,10	35,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		920,07	3 874,16
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS COLLECTIFS - ILOT CHATEAUDUN - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	103 225,00	97 020,84	45,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		543,06	1 717,35
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 12 LOGEMENTS - LE PATIO DE NYSA - 17 ALLEE DE BACCHUS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	791 154,00	741 751,90	35,67	A	V	LIVA	1,335	V	LIVA	1,350	A-1		10 213,81	14 826,76
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 12 LOGEMENTS - LE PATIO DE NYSA - 17 ALLEE DE BACCHUS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	339 066,00	325 845,39	45,67	A	V	LIVA	1,351	V	LIVA	1,350	A-1		4 460,92	4 592,81
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - LE CLOS DES CHENES - VILLEMOLAQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	188 798,00	172 782,38	34,83	A	V	LIVRETA	1,318	V	LIVRETA	1,350	-		2 377,74	3 346,26

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS COLLECTIFS - 21 AVENUE MARECHAL JOFFRE - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	83 424,00	78 246,66	35,83	A	V	LIVRETA	1,310	V	LIVRETA	1,350	-		1 075,96	1 454,33
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS COLLECTIFS - 21 AVENUE MARECHAL JOFFRE - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	27 451,00	26 531,97	45,83	A	V	LIVRETA	1,351	V	LIVRETA	1,350	-		362,72	335,92
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS COLLECTIFS - 21 AVENUE MARECHAL JOFFRE - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	70 318,00	64 987,77	35,83	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		365,44	1 456,44
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS COLLECTIFS - 21 AVENUE MARECHAL JOFFRE - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	23 138,00	21 859,28	45,83	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		122,20	358,58
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - RES L'ESTAQUE - CAMPS DE LES CANALS - MILLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	327 041,00	305 094,79	35,33	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		4 195,33	5 670,61
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - RES L'ESTAQUE - CAMPS DE LES CANALS - MILLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	117 252,00	111 788,25	45,33	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		1 528,25	1 415,38
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - RES L'ESTAQUE - CAMPS DE LES CANALS - MILLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	156 646,00	143 964,93	35,33	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		809,55	3 226,39
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - RES L'ESTAQUE - CAMPS DE LES CANALS - MILLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	56 162,00	52 762,44	45,33	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		294,95	865,52
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION DE 25 LOGEMENTS INDIVIDUELS - RES BEAUSOLEIL III - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 730 901,00	1 614 748,27	35,25	A	V	LIVA	1,316	V	LIVA	1,350	A-1		22 204,27	30 012,34
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION DE 25 LOGEMENTS INDIVIDUELS - RES BEAUSOLEIL III - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	432 725,00	412 560,74	45,25	A	V	LIVA	1,322	V	LIVA	1,350	A-1		5 640,09	5 223,53

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION DE 25 LOGEMENTS INDIVIDUELS - RES BEAUSOLEIL III - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	587 882,00	540 290,82	35,25	A	V	LIVA	0,537	V	LIVA	0,550	A-1		3 038,20	12 108,41
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION DE 25 LOGEMENTS INDIVIDUELS - RES BEAUSOLEIL III - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	146 970,00	138 073,72	45,25	A	V	LIVA	0,539	V	LIVA	0,550	A-1		771,86	2 264,97
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 2 LOGEMENTS - RESIDENCE MAS ALART - RUE J-F IMBERNON - SALEILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	216 295,00	201 780,45	35,25	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		2 774,67	3 750,37
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 2 LOGEMENTS - RESIDENCE MAS ALART - RUE J-F IMBERNON - SALEILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	72 098,00	68 738,36	45,25	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		939,72	870,31
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 4 LOGEMENTS - CASTELL DE MAR - RUE DES ARGELATS - SALSSES LE CHATEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	219 694,00	204 951,36	35,25	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		2 818,27	3 809,30
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 4 LOGEMENTS - CASTELL DE MAR - RUE DES ARGELATS - SALSSES LE CHATEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	54 923,00	52 363,68	45,25	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		715,86	662,99
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 4 LOGEMENTS - CASTELL DE MAR - RUE DES ARGELATS - SALSSES LE CHATEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	52 218,00	47 990,76	35,25	A	V	LIVA	0,550	V	LIVA	0,550	A-1		269,86	1 075,52
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 4 LOGEMENTS - CASTELL DE MAR - RUE DES ARGELATS - SALSSES LE CHATEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	13 055,00	12 264,77	45,25	A	V	LIVA	0,550	V	LIVA	0,550	A-1		68,56	201,19
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 7 LOGEMENTS - RIU FERRER - 5 CAMI DE SAN PERE - ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	123 883,00	121 175,84	46,25	A	V	LIVA	1,295	V	LIVA	1,350	A-1		1 655,85	1 479,40
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 7 LOGEMENTS - RIU FERRER - 5 CAMI DE SAN PERE - ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	184 238,00	174 043,94	36,25	A	V	LIVA	0,524	V	LIVA	0,550	A-1		977,98	3 770,51

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 7 LOGEMENTS - RIU FERRER - 5 CAMI DE SAN PERE - ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	46 059,00	44 216,08	46,25	A	V	LIVA	0,529	V	LIVA	0,550	A-1		247,07	704,97
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 50 LOGEMENTS - LIEU DIT EL PUGET - ROUTE DU SOLER - PONTEILLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	333 575,00	320 868,48	46,83	A	V	LIVA	0,523	V	LIVA	0,550	A-1		1 792,91	5 115,91
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 50 LOGEMENTS - LIEU DIT EL PUGET - ROUTE DU SOLER - PONTEILLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 334 300,00	1 261 552,11	36,83	A	V	LIVA	0,516	V	LIVA	0,550	A-1		7 088,85	27 330,42
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 50 LOGEMENTS - LIEU DIT EL PUGET - ROUTE DU SOLER - PONTEILLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	956 299,00	939 983,16	46,83	A	V	LIVA	1,278	V	LIVA	1,350	A-1		12 844,70	11 476,02
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 8 LOGEMENTS - 2 RUE HENRI ROCHEFORT - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	216 714,00	206 615,50	45,50	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		2 824,63	2 616,00
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 8 LOGEMENTS - 2 RUE HENRI ROCHEFORT - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	505 666,00	471 733,10	35,50	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		6 486,76	8 767,82
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 8 LOGEMENTS - 2 RUE HENRI ROCHEFORT - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	104 086,00	95 659,85	35,50	A	V	LIVA	0,550	V	LIVA	0,550	A-1		537,92	2 143,83
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 8 LOGEMENTS - 2 RUE HENRI ROCHEFORT - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	44 608,00	41 907,82	45,50	A	V	LIVA	0,550	V	LIVA	0,550	A-1		234,27	687,46
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - CHEMIN DE L'AGUILLE - ESTAGEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	151 577,00	148 319,12	46,50	A	V	LIVA	1,295	V	LIVA	1,350	A-1		2 026,75	1 810,79
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - CHEMIN DE L'AGUILLE - ESTAGEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	272 457,00	257 420,39	36,50	A	V	LIVA	0,524	V	LIVA	0,550	A-1		1 446,48	5 576,79

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - CHEMIN DE L'AGUILLE - ESTAGEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	50 270,00	48 265,82	46,50	A	V	LIVA	0,529	V	LIVA	0,550	A-1		269,69	769,55
OPH 66	2016	X Produits CDC	REHABILITATION DE 150 LOGEMENTS - DIVERS PROGRAMMES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	632 000,00	524 326,65	15,67	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		7 452,67	27 723,22
OPH 66	2016	X Produits CDC	REHABILITATION DE 9 LOGEMENTS - 30 BOULEVARD DE L'AGLY - SAINT PAUL DE FENOUILLET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	52 371,00	42 570,07	15,67	A	V	LIVA	0,300	V	LIVA	0,300	A-1		135,15	2 480,70
OPH 66	2016	X Produits CDC	REHABILITATION DE 9 LOGEMENTS - 30 BOULEVARD DE L'AGLY - SAINT PAUL DE FENOUILLET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	108 000,00	87 788,44	15,67	A	V	LIVA	0,300	V	LIVA	0,300	A-1		278,71	5 115,72
OPH 66	2016	X Produits CDC	REHABILITATION DE 46 LOGEMENTS - NOUVEAU LOGIS ART EN BARRE - RUE SULLY PRUHOMME - SAINT CYPRIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	621 000,00	459 915,81	10,67	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	0,000	A-1		0,00	40 572,83
OPH 66	2016	X Produits CDC	REHABILITATION DE 46 LOGEMENTS - NOUVEAU LOGIS ART EN BARRE - RUE SULLY PRUHOMME - SAINT CYPRIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	34 000,00	25 859,88	10,67	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		377,38	2 094,49
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LE NEOULOUS - RUE DU PIC PERIC - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	70 295,00	67 513,76	46,67	A	V	LIVA	0,529	V	LIVA	0,550	A-1		377,25	1 076,43
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LE NEOULOUS - RUE DU PIC PERIC - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	277 660,00	271 901,89	46,67	A	V	LIVA	1,295	V	LIVA	1,350	A-1		3 715,49	3 319,58
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 35 LOGEMENTS - LE CLOS DU BOIS - RUE DE L'ARMOISE ET RUE FENOUIL - LE BOULOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	141 042,00	135 461,63	46,67	A	V	LIVA	0,529	V	LIVA	0,550	A-1		756,92	2 159,79
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 35 LOGEMENTS - LE CLOS DU BOIS - RUE DE L'ARMOISE ET RUE FENOUIL - LE BOULOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	630 338,00	595 465,74	36,67	A	V	LIVA	0,524	V	LIVA	0,550	A-1		3 346,01	12 900,24

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 35 LOGEMENTS - LE CLOS DU BOIS - RUE DE L'ARMOISE ET RUE FENOUIL - LE BOULOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	401 732,00	393 400,89	46,67	A	V	LIVA	1,295	V	LIVA	1,350	A-1		5 375,75	4 802,93
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 57 LOGEMENTS - LA TORRE NORD - CHEMIN DE SAINT JAUME - CLAIRA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 235 036,00	1 167 243,99	36,67	A	V	LIVA	0,524	V	LIVA	0,550	A-1		6 558,92	25 287,31
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 57 LOGEMENTS - LA TORRE NORD - CHEMIN DE SAINT JAUME - CLAIRA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	411 679,00	395 390,83	46,67	A	V	LIVA	0,529	V	LIVA	0,550	A-1		2 209,32	6 304,08
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 57 LOGEMENTS - LA TORRE NORD - CHEMIN DE SAINT JAUME - CLAIRA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 117 039,00	1 093 873,87	46,67	A	V	LIVA	1,295	V	LIVA	1,350	A-1		14 947,59	13 354,83
OPH 66	2013	X Produits CDC	BAIXAS ACQ.AMELIOR. 1 LOGT RUE BAILLY - Ancien Contrat CDC n° 0432463	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 882,79	10 376,08	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		224,16	1 119,20
OPH 66	2013	X Produits CDC	OSSEJA CONST.DE LOGEMENTS RUE DU PROGRES - Ancien Contrat CDC n° 252581	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	74 542,41	37 579,82	6,83	A	V	LIVRETA	1,995	V	LIVRETA	1,950	-		837,11	5 349,10
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ZAC DES ESPASSOLES - THUIR - ANC 271636	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 510 451,05	968 610,89	10,83	A	V	LIVRETA	1,986	V	LIVRETA	1,950	-		20 469,79	81 121,73
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS - SAINT LAURENT - ANC 280898	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	727 146,91	481 736,68	11,67	A	V	LIVRETA	1,940	V	LIVRETA	1,950	-		10 110,40	36 745,62
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION 46 LOGTS "LE NOUVEAU LOGIS" - SAINT CYPRIEN - Ancien Contrat CDC n° 280895	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	45 638,10	24 523,37	7,67	A	V	LIVRETA	1,937	V	LIVRETA	1,950	-		537,80	3 055,91
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 13 PAVILLONS ZAC DU REART - SALEILLES - ANC 349167	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	477 563,17	316 386,82	11,75	A	V	LIVRETA	1,962	V	LIVRETA	1,950	-		6 640,14	24 133,16

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS ET LOCAUX - BANYULS - Ancien Contrat CDC n° 349649	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	247 314,37	132 893,03	7,75	A	V	LIVRETA	1,965	V	LIVRETA	1,950	-		2 914,34	16 560,08
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION D'UNE MAISON - SAINT JEAN PLA DE CORTS - Ancien Contrat CDC n° 350284	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 234,40	9 415,16	6,33	A	V	LIVRETA	1,882	V	LIVRETA	1,950	-		209,18	1 311,83
OPH 66	2013	X Produits CDC	SAINTE HIPPOLYTE CONSTRUCTION DE 10 PAVILLONS - Ancien Contrat CDC n° 351461	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	183 445,70	94 720,48	6,33	A	V	LIVRETA	1,882	V	LIVRETA	1,950	-		2 104,40	13 197,62
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS - VINGRAU - Ancien contrat CDC n° 281378	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	110 156,69	59 192,09	7,75	A	V	LIVRETA	1,965	V	LIVRETA	1,950	-		1 298,08	7 376,05
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 15 PAVILLONS - COLLIOURE - ANC 349121	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	539 922,70	358 443,97	11,25	A	V	LIVRETA	1,879	V	LIVRETA	1,950	-		7 522,81	27 341,17
OPH 66	2013	X Produits CDC	REHABILITATION DE 9 LOGEMENTS - BOMPAS - Ancien Contrat CDC n° 349115	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	255 303,18	140 532,16	7,25	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,950	-		3 073,66	17 091,67
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 6 LOGETMENS "BAINS DOUCHES" - PORT-VENDRES - Ancien Contrat CDC n° 349488	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	101 917,31	56 100,59	7,25	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,950	-		1 227,01	6 823,01
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION 1 LOGT LAS AIRES - TROUILLAS - Ancien Contrat CDC n° 0432828	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	36 986,96	21 460,84	8,50	A	V	LIVRETA	1,942	V	LIVRETA	1,950	-		463,63	2 314,84
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 17 LOGEMTS - VILLELONGUE DE LA SALANQUE - ANC 354470	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	713 349,42	487 198,57	12,08	A	V	LIVRETA	1,843	V	LIVRETA	1,950	-		10 165,03	34 085,09
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 3 LOGEMENTS A BOMPAS - Ancien Contrat CDC n° 354459	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	82 678,23	47 972,16	8,08	A	V	LIVRETA	1,817	V	LIVRETA	1,950	-		1 036,36	5 174,45
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - LES ANGLES - ANC 354521	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	567 207,77	375 776,61	11,58	A	V	LIVRETA	1,918	V	LIVRETA	1,950	-		7 886,58	28 663,26
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION MAISON - PIA - Ancien Contrat CDC n° 357334	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	68 019,41	34 291,32	6,83	A	V	LIVRETA	1,995	V	LIVRETA	1,950	-		763,86	4 881,02

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	AQUISITION MAISON - CANOHES - Ancien Contrat CDC n° 357336	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 898,42	8 519,17	6,83	A	V	LIVRETA	1,995	V	LIVRETA	1,950	-		189,77	1 212,62
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 PAVILLONS - BROUILLA - Ancien Contrat CDC n° 357356	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	24 277,39	12 239,23	6,83	A	V	LIVRETA	1,995	V	LIVRETA	1,950	-		272,64	1 742,12
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - BROUILLA - Ancien Contrat CDC n° 357363	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	311 872,64	167 583,07	7,83	A	V	LIVRETA	1,993	V	LIVRETA	1,950	-		3 675,09	20 882,88
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS - PORT-VENDRES - ANC 357486	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	480 795,56	318 528,28	11,83	A	V	LIVRETA	1,985	V	LIVRETA	1,950	-		6 685,08	24 296,51
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS - ELNE - ANC 357539	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	486 674,11	322 422,86	11,83	A	V	LIVRETA	1,985	V	LIVRETA	1,950	-		6 766,82	24 593,57
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION MAISON - ST LAURENT DE LA SALANQUE - Ancien Contrat CDC n° 357542	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 970,34	10 572,00	6,83	A	V	LIVRETA	1,995	V	LIVRETA	1,950	-		235,50	1 504,81
OPH 66	2013	X Produits CDC	2 LOGEMENTS D'INSERTION - PORT-VENDRES - Ancien Contrat CDC n° 358426	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	48 596,50	24 499,46	6,92	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	1,950	-		545,74	3 487,24
OPH 66	2013	X Produits CDC	ORTAFFA - 2 PAVILLONS - Ancien Contrat CDC n° 358432	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	51 612,04	26 019,72	6,92	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	1,950	-		579,61	3 703,63
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT - ARLES/TECH - Ancien Contrat CDC n° 358521	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 740,92	8 439,78	6,92	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	1,950	-		188,00	1 201,31
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS INDIVIDUELS - CHEMIN SAINT JEAN - LO PALAU - MAUREILLAS LAS ILLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 209,00	28 042,79	46,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		156,69	447,12
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION D'UN IMMEUBLE - LESQUERDE - Ancien Contrat CDC n° 358520	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 359,54	10 264,07	6,92	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	1,950	-		228,64	1 460,98
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS - ARLES SUR TECH - Ancien Contrat CDC n° 1266200	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	123 153,38	71 456,91	8,42	A	V	LIVRETA	1,917	V	LIVRETA	1,950	-		1 543,71	7 707,60

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION D'UN PAVILLON - PEYRESTORTES - Ancien Contrat CDC n° 358522	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	24 158,36	12 179,22	6,92	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	1,950	-	271,30	1 733,58	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 9 PAVILLONS - PEYRESTORTES - Ancien Contrat CDC n° 358740	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	345 525,79	200 483,44	8,42	A	V	LIVRETA	1,917	V	LIVRETA	1,950	-	4 331,11	21 624,85	
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 18 LOGEMENTS - ZAC DU MAS PUIG SEC 2 - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	123 008,00	118 096,79	46,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-	659,89	1 882,92	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 PAVILLONS - TAUTAVEL - Ancien Contrat CDC n° 360820	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	26 668,80	13 444,83	6,92	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	1,950	-	299,49	1 913,73	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION MAISON RUE DU RIBERAL - BOMPAS - Ancien Contrat CDC n° 360822	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	23 897,03	12 047,46	6,92	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	1,950	-	268,36	1 714,83	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 PAVILLONS - TAUTAVEL - ANC 360967	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	414 670,38	283 208,79	12,50	A	V	LIVRETA	1,945	V	LIVRETA	1,950	-	5 908,94	19 813,67	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION MAISON - PEZILLA DE LA RIVIERE - Ancien Contrat CDC n° 360969	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 952,36	10 058,80	6,92	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	1,950	-	224,07	1 431,76	
OPH 66	2013	X Produits CDC	ACQUISITION D'UNE MAISON - ST PAUL DE FENOUILLET - Ancien Contrat CDC n° 360970	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	11 339,72	5 716,82	6,92	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	1,950	-	127,35	813,72	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CABESTANY VIA DOMITIA - Ancien Contrat CDC n° 880657	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	97 836,26	46 657,32	5,25	A	V	LIVRETA	1,847	V	LIVRETA	1,950	-	1 058,09	7 603,94	
OPH 66	2013	X Produits CDC	CABESTANY VIA DOMITIA - Ancien Contrat CDC n° 880658	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	360 784,49	172 055,24	5,42	A	V	LIVRETA	1,908	V	LIVRETA	1,950	-	3 901,87	28 040,53	
OPH 66	2013	X Produits CDC	L'EGLISE 4 LGTS - CERET - Ancien Contrat CDC n° 880659	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	92 842,28	43 237,75	5,67	A	V	LIVRETA	1,935	V	LIVRETA	1,950	-	983,11	7 177,99	
OPH 66	2013	X Produits CDC	VILLELONGUE DELS MONTS 8 LGTS - Ancien Contrat CDC n° 880660	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	361 760,79	186 791,80	6,08	A	V	LIVRETA	1,799	V	LIVRETA	1,950	-	4 149,95	26 026,12	
OPH 66	2013	X Produits CDC	VILLELONGUE DELS MONTS - Ancien Contrat CDC n° 880661	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 725,56	8 299,56	4,58	A	V	LIVRETA	1,900	V	LIVRETA	1,950	-	194,08	1 653,25	

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2013	X Produits CDC	RES LE PRE 2 LGTS - TOULOUGES - Ancien Contrat CDC n° 880662	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	60 328,83	32 417,35	7,75	A	V	LIVRETA	1,965	V	LIVRETA	1,950	-	710,91	4 039,60	
OPH 66	2013	X Produits CDC	TOULOUGES LE PRE 18 LGTS - Ancien Contrat CDC n° 880663	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	669 255,61	460 569,37	12,25	A	V	LIVRETA	1,883	V	LIVRETA	1,950	-	9 608,79	32 189,24	
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 55 LOGEMENTS COLLECTIFS - DOMAINE DES CROUETTES - SALEILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 153 187,00	2 055 207,06	36,25	A	V	LIVA	1,285	V	LIVA	1,350	A-1	28 240,50	36 682,04	
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 34 LOGEMENTS COLLECTIFS - LE CLOS VILLARGUEIL - SAINT JEAN PLA DE CORTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 800 906,00	1 722 182,98	36,33	A	V	LIVRETA	1,294	V	LIVRETA	1,350	-	23 664,43	30 738,11	
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 20 LOGEMENTS - 12 RUE DU MILLEPERTUIS - TROUILLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 331 127,00	1 282 054,04	36,33	A	V	LIVA	1,448	V	LIVA	1,350	A-1	17 640,97	24 684,36	
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 20 LOGEMENTS - 12 RUE DU MILLEPERTUIS - TROUILLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	332 782,00	327 294,54	46,33	A	V	LIVA	1,473	V	LIVA	1,350	A-1	4 478,77	4 466,22	
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 20 LOGEMENTS - 12 RUE DU MILLEPERTUIS - TROUILLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	530 085,00	500 842,19	36,33	A	V	LIVA	0,727	V	LIVA	0,550	A-1	2 817,88	11 499,85	
OPH 66	2015	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 20 LOGEMENTS - 12 RUE DU MILLEPERTUIS - TROUILLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	132 521,00	127 237,92	46,33	A	V	LIVA	0,740	V	LIVA	0,550	A-1	711,87	2 193,70	
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - ROUTE DE CASES DE PENE - TAUTAVEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	493 927,00	475 959,02	36,33	A	V	LIVA	1,448	V	LIVA	1,350	A-1	6 549,16	9 164,00	
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - ROUTE DE CASES DE PENE - TAUTAVEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	89 732,00	88 252,33	46,33	A	V	LIVA	1,473	V	LIVA	1,350	A-1	1 207,66	1 204,29	
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - ROUTE DE CASES DE PENE - TAUTAVEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	136 275,00	128 757,22	36,33	A	V	LIVA	0,727	V	LIVA	0,550	A-1	724,42	2 956,40	
OPH 66	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - ROUTE DE CASES DE PENE - TAUTAVEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	24 757,00	23 770,04	46,33	A	V	LIVA	0,740	V	LIVA	0,550	A-1	132,99	409,82	

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION FOYER DE VIE DE 100 PLACES - ROUTES MAS D'EN BARDES - RES. LES MOUETTES - CLAIRA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	4 260 408,00	4 086 612,43	36,50	A	V	LIVRETA	1,263	V	LIVRETA	1,350	A-1		56 153,95	72 939,25
OPH 66	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION FOYER DE VIE DE 100 PLACES - ROUTES MAS D'EN BARDES - RES. LES MOUETTES - CLAIRA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	539 363,00	532 869,50	46,50	A	V	LIVRETA	1,756	V	LIVRETA	1,860	A-1		10 011,54	5 385,26
OPH 66	2016	X Produits CDC	REHABILITATION DE 9 LOGEMENTS - 30 BOULEVARD DE L'AGLY - SAINT PAUL DE FENOUILLET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	318 875,00	264 548,52	15,67	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		3 760,24	13 987,72
OPH 66	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 57 LOGEMENTS - LA TORRE NORD - CHEMIN DE SAINT JAUME - CLAIRA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 216 118,00	3 084 889,37	36,67	A	V	LIVA	1,284	V	LIVA	1,350	A-1		42 389,32	55 060,16
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - AVENUE DU CANIGOU - RESIDENCE LE SYRACH - VILLENEUVE LA RIVIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	109 122,00	105 309,50	37,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		591,34	2 206,93
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - RUE LEON BOURGEOIS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	56 420,00	55 889,58	47,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		763,39	658,12
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - AVENUE DU CANIGOU - RESIDENCE LE SYRACH - VILLENEUVE LA RIVIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	32 656,00	31 846,80	47,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		177,87	493,72
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 9 LOGEMENTS - 21 23 RUE DES EMBRUNS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 225,00	39 364,93	46,67	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		219,96	627,63
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - AVENUE DU CANIGOU - RESIDENCE LE SYRACH - VILLENEUVE LA RIVIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	195 507,00	193 533,84	47,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		2 643,47	2 278,93
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - RUE DU SABOT DE VENUS - LOT. TERRE DES ASPRES - BROUILLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	230 426,00	222 375,39	37,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		1 248,70	4 660,23

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - RUE DU SABOT DE VENUS - LOT. TERRE DES ASPRES - BROUILLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	46 452,00	45 300,93	47,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		253,02	702,30
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 37 LOGEMENTS - AVENUE DU 8 MAI - RESIDENCE LE CELLIER DE LA BARNEDE - BAGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	250 000,00	243 805,04	47,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		1 361,72	3 779,70
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS - LIEU DIT LA LLOSA - LA LLOSE II - ALENYA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	273 583,75	267 362,50	47,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		3 651,90	3 148,28
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - RUE LEON BOURGEOIS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 000,00	24 387,46	47,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		136,21	378,08
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION DE 12 LOGEMENTS - AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - LE BOULOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	213 827,00	206 381,12	37,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		1 158,88	4 325,05
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION DE 12 LOGEMENTS - AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - LE BOULOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	71 276,00	69 518,15	47,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		388,28	1 077,74
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION DE 12 LOGEMENTS - AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - LE BOULOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	252 382,00	249 908,27	47,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		3 413,49	2 942,76
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - RUE DU SABOT DE VENUS - LOT. TERRE DES ASPRES - BROUILLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	139 049,00	137 645,65	47,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		1 880,10	1 620,82
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS - CHEMIN DU PRADAGA - LOS PARES - CORNEILLA LA RIVIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	414 000,00	399 535,69	37,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		2 243,50	8 372,91
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS - CHEMIN DU PRADAGA - LOS PARES - CORNEILLA LA RIVIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	142 000,00	138 481,26	47,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		773,45	2 146,88

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS - CHEMIN DU PRADAGA - LOS PARES - CORNEILLA LA RIVIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	420 000,00	414 358,25	47,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		5 659,71	4 879,21
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - VOIE COMMUNALE - LOTISSEMENT LA COSCOLLEDA - SOREDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	154 325,00	148 996,62	46,50	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		2 036,01	1 819,06
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS - PLACE DE LA REPUBLIQUE - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	429 849,00	414 968,11	37,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		2 330,15	8 696,33
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS - CHEMIN DU MAS BADOU - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	375 971,00	362 824,42	37,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		2 037,35	7 603,58
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS - CHEMIN DU MAS BADOU - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	121 526,00	118 511,05	47,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		661,92	1 837,27
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS - PLACE DE LA REPUBLIQUE - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	125 000,00	121 942,82	47,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		681,08	1 890,48
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS - PLACE DE LA REPUBLIQUE - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	382 970,00	379 118,79	47,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		5 178,37	4 464,26
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 9 LOGEMENTS - 21 23 RUE DES EMBRUNS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	220 142,00	209 186,37	36,67	A	V	LIVRETA	1,330	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 874,42	3 733,63
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - 21 RUE DES ROMARINS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	183 490,00	181 751,60	47,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		2 482,54	2 140,19
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - 21 RUE DES ROMARINS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	46 000,00	44 871,59	47,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		250,62	695,64
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 9 LOGEMENTS - 21 23 RUE DES EMBRUNS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	83 490,00	80 607,33	46,67	A	V	LIVRETA	1,334	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 101,48	984,12
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE L'ECRIN BLANC - RUE JAUBERT DE PASSA - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	292 386,00	282 251,20	37,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		1 584,91	5 915,03

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE L'ECRIN BLANC - RUE JAUBERT DE PASSA - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	117 000,00	114 133,35	47,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		637,47	1 769,40
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE L'ECRIN BLANC - RUE JAUBERT DE PASSA - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	295 822,00	293 040,89	47,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		4 002,64	3 450,66
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION-AMELIORATION DE 1 LOGEMENT - 95 BIS ROUTE NATIONALE - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 261,00	28 250,70	46,25	A	V	LIVRETA	1,347	V	LIVRETA	1,350	-		386,04	344,91
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION-AMELIORATION DE 1 LOGEMENT - 95 BIS ROUTE NATIONALE - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	67 783,00	64 409,70	36,25	A	V	LIVRETA	1,347	V	LIVRETA	1,350	-		885,05	1 149,61
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION-AMELIORATION DE 1 LOGEMENT - 3 RUE SAINT MAURICE - ILLE SUR TET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	63 000,00	59 864,74	36,50	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		822,60	1 068,48
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS - LIEU DIT SAINT PIERRE - RESIDENCE CARMEN - PASSA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	68 000,00	66 331,91	47,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		370,48	1 028,34
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS - LIEU DIT SAINT PIERRE - RESIDENCE CARMEN - PASSA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	230 000,00	227 820,97	47,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		3 111,80	2 682,67
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - RUE DES VENDANGES - RESIDENCE PLEIN CIEL - BROUILLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	439 512,00	417 639,15	36,25	A	V	LIVRETA	1,347	V	LIVRETA	1,350	-		5 738,76	7 454,17
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - RUE DES VENDANGES - RESIDENCE PLEIN CIEL - BROUILLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	311 376,00	300 625,10	46,25	A	V	LIVRETA	1,347	V	LIVRETA	1,350	-		4 107,99	3 670,25
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION-AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS - 53 AVENUE MARECHAL JOFFRE - BOMPAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	96 860,00	93 515,71	46,75	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		1 277,88	1 141,70
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - LIEU DIT LA COLLARESA - LES TERRASSES DE LA PRADE II - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	147 593,00	142 436,40	37,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		799,82	2 984,98

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - LIEU DIT LA COLLARESA - LES TERRASSES DE LA PRADE II - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	33 110,00	32 289,55	47,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		180,35	500,58
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - LIEU DIT LA COLLARESA - LES TERRASSES DE LA PRADE II - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	112 857,00	111 717,99	47,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	-		1 525,95	1 315,52
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS - LIEU DIT LA TORRE SUD - CLAIRA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	300 000,00	292 570,45	47,67	A	V	LIVRETA	0,549	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 634,08	4 535,72
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS - LIEU DIT PAILLES DABAY - OSSEJA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	102 885,00	101 506,71	47,75	A	V	LIVRETA	1,334	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 386,48	1 195,27
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - LA CAPEILLETTE - AVENUE GENERAL DE GAULLE - LATOUR DE FRANCE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	135 956,00	127 750,11	36,83	A	V	LIVRETA	0,549	V	LIVRETA	0,550	A-1		717,85	2 767,59
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - LA CAPEILLETTE - AVENUE GENERAL DE GAULLE - LATOUR DE FRANCE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 870,00	18 973,46	46,83	A	V	LIVRETA	0,549	V	LIVRETA	0,550	A-1		106,02	302,51
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - LA CAPEILLETTE - AVENUE GENERAL DE GAULLE - LATOUR DE FRANCE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	300 000,00	285 070,15	36,83	A	V	LIVRETA	1,347	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 917,14	5 088,02
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - LA CAPEILLETTE - AVENUE GENERAL DE GAULLE - LATOUR DE FRANCE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	39 781,00	38 407,47	46,83	A	V	LIVRETA	1,348	V	LIVRETA	1,350	A-1		524,83	468,91
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - RUE DES ARBOUSIERS - AMELIE LES BAINS PALALDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	399 999,00	385 062,11	37,75	A	V	LIVRETA	0,537	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 162,22	8 069,60

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - LES JARDINS DE CADAQUES - ANCIEN CHEMIN DE COLLIOURE - ARGELES UR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	43 471,00	42 316,16	47,75	A	V	LIVA	0,542	V	LIVA	0,550	A-1		236,35	656,02
OPH 66	1983	P	CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS SUR 47 "LA FIGARASS - ANC 1830004201000	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	457 347,05	53 809,73	2,17	A	F	FIXE	5,759	F	FIXE	0,650	A-1		471,31	18 698,55
OPH 66	1986	X Produits CDC	BARCARES- CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS - ANC 1840000501	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	724 132,83	85 198,74	2,17	A	F	FIXE	4,361	F	FIXE	0,650	A-1		746,23	29 606,04
OPH 66	1986	X Produits CDC	VILLENEUVE CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS - ANC 1840000601	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	206 483,05	24 294,02	2,17	A	F	FIXE	4,360	F	FIXE	0,650	A-1		212,79	8 442,02
OPH 66	1986	X Produits CDC	ESPIRA DE L'AGLY CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS - ANC 1840000701	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	518 326,66	60 984,36	2,17	A	F	FIXE	4,361	F	FIXE	0,650	A-1		534,15	21 191,69
OPH 66	1986	X Produits CDC	PERPIGNAN CONSTRUCTION LOGEMENTS A CITE UNIVERSITAIRE - ANC 1840004501	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 219 592,14	142 441,65	2,42	A	F	FIXE	4,361	F	FIXE	0,650	A-1		1 247,61	49 497,59
OPH 66	1986	X Produits CDC	THUIR - CONSTRUCTION DE 68 LOGEMENTS - ANC 1840008901	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	914 694,10	106 831,23	2,42	A	F	FIXE	4,361	F	FIXE	0,650	A-1		935,70	37 123,20
OPH 66	1986	X Produits CDC	VILLENEUVE RAHO - 26 LOGEMENTS - ANC 1840009001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	609 796,07	71 220,83	2,42	A	F	FIXE	4,360	F	FIXE	0,650	A-1		623,80	24 748,80
OPH 66	1987	X Produits CDC	STE MARIE LA MER - LOTISSEMENT LES DAHLIAS - ANC 1840023701	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	280 048,84	54 969,95	3,17	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		874,83	13 914,98
OPH 66	1987	X Produits CDC	BANYULS SUR MER CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS - ANC 1840024801	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	487 836,86	95 058,92	3,33	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		1 512,84	24 063,01
OPH 66	1987	X Produits CDC	CAUDIES DE FENOUILLEDES CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS - ANC 1840024901	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	76 224,51	14 852,96	3,33	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		236,39	3 759,84
OPH 66	1987	X Produits CDC	CONSTRUCTION LOGEMENTS CITE UNIVERSITAIRE - ANC 1840025401	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 524 490,17	299 237,63	3,17	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		4 762,32	75 748,36

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1987	X Produits CDC	CONSTRUCTION LOGEMENTS CITE UNIVERSITAIRE - ANC 1840025402	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	841 289,14	165 134,14	3,17	A	F	FIXE	4,940	F	FIXE	1,270	A-1		2 628,09	41 801,69
OPH 66	1988	X Produits CDC	LE PERTHUS - CONSTRUCTION 11 LOGEMENTS - ANC 1840041001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	609 796,07	145 353,28	4,17	A	F	FIXE	5,280	F	FIXE	1,270	A-1		2 220,90	29 521,26
OPH 66	1988	X Produits CDC	ELNE - CONSTRUCTION 23 VILLAS - ANC 1840041101	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	480 824,20	114 611,06	4,17	A	F	FIXE	5,280	F	FIXE	1,270	A-1		1 751,19	23 277,50
OPH 66	1988	X Produits CDC	VILLENEUVE RAHO -CONSTRUCTION 39 LOGEMENTS - ANC 1840041201	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 082 388,02	258 002,06	4,17	A	F	FIXE	5,280	F	FIXE	1,270	A-1		3 942,10	52 400,23
OPH 66	1985	X Produits CDC	TOULOUGES - 16 LOGEMENTS A USAGE LOCATIF - ANC 18400414-01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	674 586,90	160 797,07	4,17	A	F	FIXE	4,941	F	FIXE	1,270	A-1		2 456,88	32 657,88
OPH 66	1988	X Produits CDC	STE MARIE LA MER - CONSTRUCTION 17 LOGEMENTS - ANC 1840041701	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	472 591,95	112 648,80	4,17	A	F	FIXE	5,280	F	FIXE	1,270	A-1		1 721,20	22 878,97
OPH 66	1988	X Produits CDC	VILLENEUVE RAHO -CONSTRUCTION 39 LOGEMENTS - ANC 1840041801	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	884 204,30	210 762,25	4,17	A	F	FIXE	5,280	F	FIXE	1,270	A-1		3 220,32	42 805,81
OPH 66	1988	X Produits CDC	ELNE - CONSTRUCTION 23 VILLAS - ANC 1840042101	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	718 034,87	171 153,49	4,17	A	F	FIXE	5,280	F	FIXE	1,270	A-1		2 615,11	34 761,28
OPH 66	1988	X Produits CDC	THUIR - 8 LOGEMENTS RUEGRAFFAN - ANC 1840042601	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	390 269,48	93 026,10	4,17	A	F	FIXE	5,280	F	FIXE	1,270	A-1		1 421,38	18 893,60
OPH 66	1988	X Produits CDC	ST CYPRIEN - CONSTRUCTION 66 LOGEMENTS - ANC 1840043701	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 570 224,88	371 559,85	4,33	A	F	FIXE	4,941	F	FIXE	1,270	A-1		5 677,21	75 463,80
OPH 66	1988	X Produits CDC	ST CYPRIEN - CONSTRUCTION 66 LOGEMENTS - 1840046401	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 286 669,71	304 462,64	4,33	A	F	FIXE	4,941	F	FIXE	1,270	A-1		4 652,00	61 836,36
OPH 66	1988	X Produits CDC	BANYULS SUR MER 16 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	152 449,02	36 353,65	4,50	A	F	FIXE	4,941	F	FIXE	1,270	A-1		555,45	7 382,60
OPH 66	1989	X Echéances Progressives	ARGELES SUR MER RESIDENCE DO 7 LGTS - ANC 0223391	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	184 252,78	64 137,95	5,50	A	F	FIXE	3,765	F	FIXE	1,950	A-1		2 928,77	8 978,57

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1989	X Echéances Progressives	ARGELES SUR MER RESIDENCE DE LA PAIX 5 LGTS - ANC 0223394	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	157 356,77	54 775,52	5,50	A	F	FIXE	3,765	F	FIXE	1,950	A-1		2 501,26	7 667,93
OPH 66	1993	X Echéances Progressives	COLLIOURE L'EGALITE 5 LGTS - ANC 0273914	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	127 505,24	48 374,82	7,08	A	F	FIXE	3,772	F	FIXE	1,950	A-1		1 058,03	5 883,40
OPH 66	1998	X Produits CDC	CABESTANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 346 672,03	54 056,61	0,92	A	V	LIVRETA	4,609	V	LIVRETA	1,950	-		2 093,35	53 294,30
OPH 66	1999	X Produits CDC	CANET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	369 875,09	25 326,63	0,17	A	V	LIVRETA	4,832	V	LIVRETA	1,950	-		984,23	25 146,99
OPH 66	1999	X Produits CDC	CERBERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	246 583,40	16 884,42	0,17	A	V	LIVRETA	4,832	V	LIVRETA	1,950	-		656,15	16 764,66
OPH 66	1999	X Produits CDC	VINCA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	246 583,40	16 884,42	0,17	A	V	LIVRETA	4,832	V	LIVRETA	1,950	-		656,15	16 764,66
OPH 66	1999	X Produits CDC	TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	332 887,58	22 793,97	0,17	A	V	LIVRETA	4,832	V	LIVRETA	1,950	-		885,81	22 632,29
OPH 66	1999	X Produits CDC	CANET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	323 640,71	22 160,80	0,17	A	V	LIVRETA	4,832	V	LIVRETA	1,950	-		861,21	22 003,61
OPH 66	1999	X Produits CDC	TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	493 166,79	33 524,85	0,42	A	V	LIVRETA	4,947	V	LIVRETA	1,950	-		1 302,83	33 287,05
OPH 66	1999	X Produits CDC	ANSIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	277 899,48	18 891,25	0,42	A	V	LIVRETA	4,947	V	LIVRETA	1,950	-		734,14	18 757,26
OPH 66	1999	X Produits CDC	MAURY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	79 017,65	5 371,52	0,42	A	V	LIVRETA	4,947	V	LIVRETA	1,950	-		208,75	5 333,41
OPH 66	1999	X Produits CDC	AMELIE LES BAINS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	369 875,09	25 143,64	0,42	A	V	LIVRETA	4,947	V	LIVRETA	1,950	-		977,12	24 965,29
OPH 66	1999	X Produits CDC	TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	480 837,61	32 686,73	0,42	A	V	LIVRETA	4,947	V	LIVRETA	1,950	-		1 270,26	32 454,87

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1999	X Produits CDC	VINCA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	739 750,19	50 287,28	0,42	A	V	LIVRETA	4,947	V	LIVRETA	1,950	-		1 954,25	49 930,57
OPH 66	1999	X Produits CDC	CERBERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	740 157,04	50 314,93	0,42	A	V	LIVRETA	4,947	V	LIVRETA	1,950	-		1 955,32	49 958,04
OPH 66	1999	X Produits CDC	LE BOULOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	311 040,30	21 144,12	0,42	A	V	LIVRETA	4,947	V	LIVRETA	1,950	-		821,70	20 994,14
OPH 66	1999	X Produits CDC	CANET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	641 116,83	43 010,35	0,67	A	V	LIVRETA	5,136	V	LIVRETA	1,950	-		1 675,59	42 917,50
OPH 66	1998	X Produits CDC	FOSSE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	95 455,54	6 160,36	0,92	A	V	LIVRETA	4,632	V	LIVRETA	1,950	-		239,99	6 147,07
OPH 66	1998	X Produits CDC	BANYULS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	343 893,83	22 193,69	0,92	A	V	LIVRETA	4,632	V	LIVRETA	1,950	-		864,62	22 145,78
OPH 66	1998	X Produits CDC	VINCA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	256 917,58	16 580,55	0,92	A	V	LIVRETA	4,632	V	LIVRETA	1,950	-		645,94	16 544,76
OPH 66	1998	X Produits CDC	AMELIE LES BAINS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	253 706,11	16 373,30	0,92	A	V	LIVRETA	4,632	V	LIVRETA	1,950	-		637,87	16 337,94
OPH 66	1998	X Produits CDC	LE BOULOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	380 578,21	24 561,17	0,92	A	V	LIVRETA	4,632	V	LIVRETA	1,950	-		956,85	24 508,15
OPH 66	1998	X Produits CDC	CANET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	507 742,25	32 767,89	0,92	A	V	LIVRETA	4,632	V	LIVRETA	1,950	-		1 276,56	32 697,15
OPH 66	1999	X Produits CDC	CABESTANY 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	125 430,21	0,00	0,00	A	V	LIVRETA	5,113	V	LIVRETA	1,950	-		178,28	9 142,88
OPH 66	1999	X Produits CDC	MAURY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	71 985,00	0,00	0,00	A	V	LIVRETA	5,234	V	LIVRETA	1,950	-		101,58	5 209,23
OPH 66	1999	X Produits CDC	MATEMALE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	89 949,00	0,00	0,00	A	V	LIVRETA	5,234	V	LIVRETA	1,950	-		126,93	6 509,20

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	1999	X Produits CDC	MATEMALE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	511 862,77	0,00	0,00	A	V	LIVRETA	5,234	V	LIVRETA	1,950	-		722,31	37 041,19
OPH 66	1999	X Produits CDC	LATOURE DE FRANCE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	272 840,57	0,00	0,00	A	V	LIVRETA	5,234	V	LIVRETA	1,950	-		385,01	19 744,24
OPH 66	1998	X Produits CDC	VILLEFRANCHE CONFLENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	401 930,92	0,00	0,00	A	V	LIVRETA	4,884	V	LIVRETA	1,950	-		538,84	27 632,92
OPH 66	1998	X Produits CDC	MAURY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	129 332,98	0,00	0,00	A	V	LIVRETA	4,884	V	LIVRETA	1,950	-		173,39	8 891,70
OPH 66	1998	X Produits CDC	MATEMALE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	270 452,66	0,00	0,00	A	V	LIVRETA	4,884	V	LIVRETA	1,950	-		362,57	18 593,74
OPH 66	1998	X Produits CDC	FONT-ROMEUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	389 725,04	0,00	0,00	A	V	LIVRETA	4,884	V	LIVRETA	1,950	-		522,48	26 793,76
OPH 66	1998	X Produits CDC	DORRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	375 916,37	0,00	0,00	A	V	LIVRETA	4,884	V	LIVRETA	1,950	-		503,97	25 844,41
OPH 66	1998	X Produits CDC	TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	320 558,40	0,00	0,00	A	V	LIVRETA	4,884	V	LIVRETA	1,950	-		429,76	22 038,52
OPH 66	1999	X Produits CDC	FONT ROMEUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	763 281,16	0,00	0,00	A	V	LIVRETA	5,145	V	LIVRETA	1,950	-		1 088,00	55 794,83
OPH 66	1999	X Produits CDC	FONT ROMEUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	194 672,91	0,00	0,00	A	V	LIVRETA	5,245	V	LIVRETA	1,950	-		274,96	14 100,53
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319006	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	522 151,01	480 775,14	18,75	A	V	LIVRETA	2,471	V	LIVRETA	1,950	A-1		18 603,41	14 510,03
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319007	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	571 763,80	526 456,55	18,75	A	V	LIVRETA	2,471	V	LIVRETA	1,950	A-1		20 371,03	15 888,72
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319008	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	536 203,51	508 614,64	19,08	A	V	LIVRETA	2,393	V	LIVRETA	1,950	A-1		19 520,93	14 150,55

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319009	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	545 313,97	517 256,34	19,33	A	V	LIVRETA	2,276	V	LIVRETA	1,950	A-1		19 283,85	14 390,98
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319010	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	66 334,51	58 344,54	10,33	A	V	LIVRETA	2,328	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 050,11	4 315,89
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319011	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	40 295,08	32 898,95	10,83	A	V	LIVRETA	2,253	V	LIVRETA	1,950	A-1		699,84	2 990,04
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319012	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	102 443,25	83 639,84	10,92	A	V	LIVRETA	2,277	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 779,21	7 601,68
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319013	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	53 135,93	41 738,86	10,83	A	V	LIVRETA	1,687	V	LIVRETA	1,950	A-1		887,88	3 793,47
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319014	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	63 008,57	49 493,93	10,75	A	V	LIVRETA	1,664	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 052,85	4 498,30
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319015	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	111 518,75	87 599,22	10,75	A	V	LIVRETA	1,664	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 863,43	7 961,54
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319016	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	109 945,17	86 363,16	10,75	A	V	LIVRETA	1,664	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 837,14	7 849,19
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319017	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	60 784,64	47 747,00	10,75	A	V	LIVRETA	1,664	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 015,69	4 339,53
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319018	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 113 556,26	986 176,96	19,75	A	V	LIVRETA	1,710	V	LIVRETA	1,950	A-1		20 068,31	42 967,12
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319022	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	161 076,03	136 616,22	16,67	A	V	LIVRETA	1,640	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 822,48	8 126,11
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319023	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	450 112,80	401 057,47	20,67	A	V	LIVRETA	1,710	V	LIVRETA	1,950	A-1		8 143,25	16 545,10
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319024	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	611 764,71	545 091,83	20,67	A	V	LIVRETA	1,710	V	LIVRETA	1,950	A-1		11 067,79	22 487,04

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319025	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 282,49	68 091,38	16,67	A	V	LIVRETA	1,640	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 406,76	4 050,17
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319026	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	9 459,34	8 047,81	10,17	A	V	LIVRETA	1,759	V	LIVRETA	1,950	A-1		170,73	707,37
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319027	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 763,25	16 814,13	10,17	A	V	LIVRETA	1,759	V	LIVRETA	1,950	A-1		356,69	1 477,91
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319028	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 270,01	17 245,28	10,17	A	V	LIVRETA	1,759	V	LIVRETA	1,950	A-1		365,84	1 515,80
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319029	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	9 290,42	7 904,08	10,17	A	V	LIVRETA	1,759	V	LIVRETA	1,950	A-1		167,68	694,74
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319030	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	9 459,34	8 047,81	10,17	A	V	LIVRETA	1,759	V	LIVRETA	1,950	A-1		170,73	707,37
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319031	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	8 050,57	6 849,26	10,17	A	V	LIVRETA	1,759	V	LIVRETA	1,950	A-1		145,30	602,02
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319032	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 489,70	10 625,97	10,17	A	V	LIVRETA	1,759	V	LIVRETA	1,950	A-1		225,42	933,98
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319033	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	40 194,68	34 091,02	16,67	A	V	LIVRETA	1,640	V	LIVRETA	1,950	A-1		704,32	2 027,78
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319034	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	445 323,79	396 790,38	20,75	A	V	LIVRETA	1,724	V	LIVRETA	1,950	A-1		8 056,61	16 369,07
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319035	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	118 697,13	100 672,66	16,75	A	V	LIVRETA	1,656	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 079,89	5 988,14
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319036	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	239 420,14	203 063,55	16,75	A	V	LIVRETA	1,656	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 195,27	12 078,50
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319037	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	9 195,51	7 823,33	10,33	A	V	LIVRETA	1,809	V	LIVRETA	1,950	A-1		165,96	687,65

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319038	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	40 246,10	31 613,76	10,67	A	V	LIVRETA	1,641	V	LIVRETA	1,950	A-1		672,50	2 873,24
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319039	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	10 417,32	8 182,93	10,67	A	V	LIVRETA	1,641	V	LIVRETA	1,950	A-1		174,07	743,71
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319040	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	50 073,97	39 333,66	10,67	A	V	LIVRETA	1,641	V	LIVRETA	1,950	A-1		836,72	3 574,87
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319041	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	11 049,80	8 679,74	10,67	A	V	LIVRETA	1,641	V	LIVRETA	1,950	A-1		184,64	788,86
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319042	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	39 064,97	30 685,98	10,67	A	V	LIVRETA	1,641	V	LIVRETA	1,950	A-1		652,76	2 788,92
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319043	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 001,88	13 712,06	11,00	A	V	LIVRETA	1,734	V	LIVRETA	1,950	A-1		289,69	1 143,96
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319044	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	7 293,89	6 555,45	16,17	A	V	LIVRETA	1,721	V	LIVRETA	1,950	A-1		135,04	369,79
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319045	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 513,30	15 740,25	16,25	A	V	LIVRETA	1,739	V	LIVRETA	1,950	A-1		324,25	887,89
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319046	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 739,11	37 513,41	16,25	A	V	LIVRETA	1,739	V	LIVRETA	1,950	A-1		772,78	2 116,10
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319047	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 774,10	17 772,16	16,25	A	V	LIVRETA	1,739	V	LIVRETA	1,950	A-1		366,11	1 002,51
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319048	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	6 088,11	5 444,14	16,25	A	V	LIVRETA	1,813	V	LIVRETA	2,050	A-1		118,20	321,57
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319049	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	6 088,11	5 444,14	16,25	A	V	LIVRETA	1,813	V	LIVRETA	2,050	A-1		118,20	321,57
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319050	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 136,05	10 907,38	16,25	A	V	LIVRETA	1,739	V	LIVRETA	1,950	A-1		224,69	615,28

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319051	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 484,61	11 220,67	16,25	A	V	LIVRETA	1,739	V	LIVRETA	1,950	A-1		231,15	632,94
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319052	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 353,57	37 166,91	16,25	A	V	LIVRETA	1,739	V	LIVRETA	1,950	A-1		765,64	2 096,55
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319053	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 783,76	3 383,53	16,25	A	V	LIVRETA	1,813	V	LIVRETA	2,050	A-1		73,46	199,86
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319054	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	92 781,41	83 388,16	16,25	A	V	LIVRETA	1,739	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 717,79	4 703,86
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319055	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 961,50	11 649,27	16,50	A	V	LIVRETA	1,794	V	LIVRETA	1,950	A-1		239,97	657,13
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319056	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 510,19	16 636,21	16,50	A	V	LIVRETA	1,794	V	LIVRETA	1,950	A-1		342,71	938,43
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319057	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 714,40	15 872,58	16,58	A	V	LIVRETA	1,622	V	LIVRETA	1,950	A-1		327,93	944,12
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319059	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	90 814,99	82 604,09	19,25	A	V	LIVRETA	1,474	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 343,97	4 103,87
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319060	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	42 472,77	38 632,67	19,25	A	V	LIVRETA	1,474	V	LIVRETA	1,550	A-1		628,56	1 919,31
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319061	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 653,85	26 063,15	19,25	A	V	LIVRETA	1,474	V	LIVRETA	1,550	A-1		424,05	1 294,85
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319062	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 007,49	16 379,37	19,25	A	V	LIVRETA	1,474	V	LIVRETA	1,550	A-1		266,49	813,75
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319063	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 981,93	52 364,46	19,25	A	V	LIVRETA	1,475	V	LIVRETA	1,550	A-1		862,31	3 268,59
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319064	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	31 057,94	26 057,16	19,58	A	V	LIVRETA	1,377	V	LIVRETA	1,550	A-1		429,10	1 626,48

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319065	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	92 690,09	77 765,60	19,58	A	V	LIVRETA	1,377	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 280,61	4 854,12
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319066	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	46 292,12	39 594,80	19,58	A	V	LIVRETA	1,381	V	LIVRETA	1,550	A-1		647,89	2 204,59
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319067	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 792,49	14 363,02	19,58	A	V	LIVRETA	1,381	V	LIVRETA	1,550	A-1		235,02	799,72
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319068	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	87 633,95	74 955,49	19,75	A	V	LIVRETA	1,406	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 226,50	4 173,43
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319069	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	39 425,07	33 721,24	19,75	A	V	LIVRETA	1,406	V	LIVRETA	1,550	A-1		551,78	1 877,56
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319070	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 547,79	12 205,37	19,75	A	V	LIVRETA	1,403	V	LIVRETA	1,550	A-1		200,99	761,86
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319071	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	11 968,97	10 041,79	19,75	A	V	LIVRETA	1,403	V	LIVRETA	1,550	A-1		165,36	626,81
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319072	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	37 397,89	31 376,28	19,75	A	V	LIVRETA	1,403	V	LIVRETA	1,550	A-1		516,69	1 958,50
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319073	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 321,77	19 424,29	19,83	A	V	LIVRETA	1,420	V	LIVRETA	1,550	A-1		316,03	965,03
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319074	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 517,01	30 906,72	19,83	A	V	LIVRETA	1,420	V	LIVRETA	1,550	A-1		502,85	1 535,49
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319075	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 731,44	17 170,21	19,83	A	V	LIVRETA	1,420	V	LIVRETA	1,550	A-1		279,36	853,04
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319076	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	27 147,50	23 623,62	19,92	A	V	LIVRETA	1,432	V	LIVRETA	1,550	A-1		384,36	1 173,65
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319077	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	8 473,70	7 109,30	19,92	A	V	LIVRETA	1,428	V	LIVRETA	1,550	A-1		117,07	443,77

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319078	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 275,12	67 349,62	19,92	A	V	LIVRETA	1,428	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 109,08	4 203,96
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319079	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	69 666,22	63 635,05	20,00	A	V	LIVRETA	1,444	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 033,06	3 014,15
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319080	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 251,59	13 414,44	17,17	A	V	LIVRETA	1,448	V	LIVRETA	1,550	A-1		221,99	907,70
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319081	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	74 168,86	66 805,05	17,25	A	V	LIVRETA	1,462	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 092,54	3 681,17
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319082	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 730,26	14 168,49	17,25	A	V	LIVRETA	1,462	V	LIVRETA	1,550	A-1		231,71	780,73
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319083	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	31 569,66	28 281,12	17,33	A	V	LIVRETA	1,476	V	LIVRETA	1,550	A-1		463,77	1 639,27
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319084	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	31 590,03	28 299,38	17,33	A	V	LIVRETA	1,476	V	LIVRETA	1,550	A-1		464,07	1 640,32
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319085	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	67 163,22	60 166,97	17,33	A	V	LIVRETA	1,476	V	LIVRETA	1,550	A-1		986,64	3 487,49
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319086	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	234 821,03	202 280,18	18,58	A	V	LIVRETA	1,663	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 155,18	10 806,20
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319087	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	464 304,85	418 127,27	22,58	A	V	LIVRETA	1,722	V	LIVRETA	1,950	A-1		8 457,11	15 570,57
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319088	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	189 426,59	161 218,66	17,67	A	V	LIVRETA	1,378	V	LIVRETA	1,550	A-1		2 643,73	9 344,80
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319089	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	23 885,17	20 328,37	17,67	A	V	LIVRETA	1,378	V	LIVRETA	1,550	A-1		333,35	1 178,31
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319090	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	36 140,42	30 758,68	17,67	A	V	LIVRETA	1,378	V	LIVRETA	1,550	A-1		504,39	1 782,88

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319091	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	348 069,81	313 452,43	22,58	A	V	LIVRETA	1,722	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 339,94	11 672,60
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319092	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	87 273,74	74 277,63	17,67	A	V	LIVRETA	1,378	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 218,04	4 305,38
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319093	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	365 202,09	328 880,80	22,58	A	V	LIVRETA	1,722	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 651,99	12 247,14
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319094	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	117 314,64	101 057,52	18,58	A	V	LIVRETA	1,663	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 075,90	5 398,68
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319095	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	282 566,92	241 655,55	17,67	A	V	LIVRETA	1,660	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 977,29	13 589,95
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319096	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	522 850,65	470 850,38	22,58	A	V	LIVRETA	1,722	V	LIVRETA	1,950	A-1		9 523,49	17 533,92
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319097	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 423,45	13 126,71	17,67	A	V	LIVRETA	1,378	V	LIVRETA	1,550	A-1		215,26	760,87
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319098	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	476 257,67	428 891,32	22,75	A	V	LIVRETA	1,748	V	LIVRETA	1,950	A-1		8 674,82	15 971,41
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319099	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	449 640,24	419 999,92	23,00	A	V	LIVRETA	1,788	V	LIVRETA	1,950	A-1		8 480,65	14 905,07
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319100	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	113 841,72	102 505,34	18,25	A	V	LIVRETA	1,469	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 676,41	5 650,31
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319101	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 380,62	15 649,85	18,25	A	V	LIVRETA	1,469	V	LIVRETA	1,550	A-1		255,94	862,66
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319102	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	497 761,00	463 443,63	22,42	A	V	LIVRETA	1,847	V	LIVRETA	1,950	A-1		9 373,68	17 258,10
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319103	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	96 314,68	86 723,65	18,42	A	V	LIVRETA	1,495	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 418,31	4 780,39

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319104	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	43 173,28	39 230,99	18,42	A	V	LIVRETA	1,808	V	LIVRETA	1,950	A-1		803,49	1 973,88
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319105	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	72 589,86	65 361,35	18,42	A	V	LIVRETA	1,495	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 068,95	3 602,85
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319106	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	355 361,91	330 862,04	22,42	A	V	LIVRETA	1,847	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 692,07	12 320,91
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319107	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	335 146,17	312 040,03	22,42	A	V	LIVRETA	1,847	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 311,37	11 620,01
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319108	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	46 910,44	42 239,08	18,42	A	V	LIVRETA	1,495	V	LIVRETA	1,550	A-1		690,79	2 328,31
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319109	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	205 923,51	187 119,98	18,42	A	V	LIVRETA	1,808	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 832,43	9 414,81
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319110	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	104 326,84	93 937,96	18,42	A	V	LIVRETA	1,495	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 536,30	5 178,05
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319111	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	57 467,94	52 220,35	18,42	A	V	LIVRETA	1,808	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 069,53	2 627,43
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319112	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	49 898,81	44 929,87	18,42	A	V	LIVRETA	1,495	V	LIVRETA	1,550	A-1		734,80	2 476,63
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319113	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	393 975,13	366 813,13	22,42	A	V	LIVRETA	1,847	V	LIVRETA	1,950	A-1		7 419,22	13 659,69
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319114	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	67 628,46	58 256,68	18,67	A	V	LIVRETA	1,679	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 196,69	3 112,19
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319115	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 685,18	13 447,19	18,67	A	V	LIVRETA	1,387	V	LIVRETA	1,550	A-1		219,92	741,24
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319116	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 357,39	25 168,64	18,67	A	V	LIVRETA	1,387	V	LIVRETA	1,550	A-1		411,62	1 387,34

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319117	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 751,60	12 646,81	18,83	A	V	LIVRETA	1,412	V	LIVRETA	1,550	A-1		206,83	697,12
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319118	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	187 783,40	169 864,27	19,00	A	V	LIVRETA	1,437	V	LIVRETA	1,550	A-1		2 771,32	8 930,28
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319119	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	363 833,79	339 849,84	23,00	A	V	LIVRETA	1,788	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 862,26	12 060,68
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319120	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	88 991,94	80 499,95	19,08	A	V	LIVRETA	1,450	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 313,35	4 232,12
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319121	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	279 476,37	255 131,31	19,25	A	V	LIVRETA	1,789	V	LIVRETA	1,950	A-1		5 212,73	12 187,95
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319122	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	916 085,69	853 049,75	22,25	A	V	LIVRETA	1,819	V	LIVRETA	1,950	A-1		17 252,69	31 703,41
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319123	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	75 087,00	67 921,87	19,25	A	V	LIVRETA	1,474	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 108,14	3 570,86
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319124	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 279 667,89	1 191 613,81	22,25	A	V	LIVRETA	1,819	V	LIVRETA	1,950	A-1		24 100,05	44 286,08
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319125	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	89 725,79	81 163,76	19,25	A	V	LIVRETA	1,474	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 324,18	4 267,02
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319126	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	38 245,91	34 596,31	19,33	A	V	LIVRETA	1,487	V	LIVRETA	1,550	A-1		564,43	1 818,84
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319127	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	358 717,64	334 034,24	22,33	A	V	LIVRETA	1,833	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 755,75	12 414,31
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319128	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	384 941,58	358 453,71	22,33	A	V	LIVRETA	1,833	V	LIVRETA	1,950	A-1		7 249,62	13 321,86
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319129	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	13 263,57	11 997,90	19,33	A	V	LIVRETA	1,487	V	LIVRETA	1,550	A-1		195,74	630,77

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319130	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	331 661,09	308 839,46	22,42	A	V	LIVRETA	1,847	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 246,19	11 477,95
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319131	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21 842,50	19 758,19	19,50	A	V	LIVRETA	1,512	V	LIVRETA	1,550	A-1		322,35	1 038,75
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319132	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 139,43	22 740,51	19,50	A	V	LIVRETA	1,512	V	LIVRETA	1,550	A-1		371,01	1 195,54
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319133	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	548 476,89	510 736,14	22,50	A	V	LIVRETA	1,861	V	LIVRETA	1,950	A-1		10 329,49	18 981,40
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319134	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	48 378,39	43 761,91	19,50	A	V	LIVRETA	1,512	V	LIVRETA	1,550	A-1		713,97	2 300,70
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319135	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	287 796,34	262 726,53	19,50	A	V	LIVRETA	1,837	V	LIVRETA	1,950	A-1		5 367,91	12 550,79
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319136	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 566,67	20 413,25	19,50	A	V	LIVRETA	1,512	V	LIVRETA	1,550	A-1		333,04	1 073,19
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319137	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	44 280,45	38 548,23	19,58	A	V	LIVRETA	1,385	V	LIVRETA	1,550	A-1		627,10	1 909,70
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319138	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 614,04	24 686,36	19,83	A	V	LIVRETA	1,419	V	LIVRETA	1,550	A-1		402,79	1 300,33
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319139	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	279 167,25	241 973,79	19,83	A	V	LIVRETA	1,726	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 959,21	12 344,64
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319140	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	188 284,84	163 199,64	19,92	A	V	LIVRETA	1,741	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 344,75	8 325,86
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319141	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 845,09	19 709,29	19,92	A	V	LIVRETA	1,431	V	LIVRETA	1,550	A-1		321,59	1 038,16
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319142	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	735 951,02	662 899,67	22,92	A	V	LIVRETA	1,775	V	LIVRETA	1,950	A-1		13 406,96	24 636,52

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319143	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	73 688,86	63 574,02	19,92	A	V	LIVRETA	1,431	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 037,30	3 348,69
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319144	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 752,10	13 589,90	19,92	A	V	LIVRETA	1,431	V	LIVRETA	1,550	A-1		221,74	715,83
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319145	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 937,54	11 161,68	19,92	A	V	LIVRETA	1,431	V	LIVRETA	1,550	A-1		182,12	587,93
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319146	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 398,28	35 715,77	19,92	A	V	LIVRETA	1,431	V	LIVRETA	1,550	A-1		582,75	1 881,29
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319147	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	830 828,98	748 359,94	22,92	A	V	LIVRETA	1,775	V	LIVRETA	1,950	A-1		15 135,37	27 812,64
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319148	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	203 528,92	175 591,69	19,92	A	V	LIVRETA	1,431	V	LIVRETA	1,550	A-1		2 865,03	9 249,10
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319149	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	750 306,03	675 829,78	22,92	A	V	LIVRETA	1,775	V	LIVRETA	1,950	A-1		13 668,46	25 117,08
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319150	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	884 692,38	826 492,55	23,17	A	V	LIVRETA	1,815	V	LIVRETA	1,950	A-1		16 687,36	29 269,29
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319151	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	84 949,50	77 149,39	20,17	A	V	LIVRETA	1,467	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 256,06	3 886,49
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319152	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	103 565,90	94 919,45	20,17	A	V	LIVRETA	1,786	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 935,32	4 327,65
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319153	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	24 062,70	21 853,25	20,17	A	V	LIVRETA	1,467	V	LIVRETA	1,550	A-1		355,79	1 100,88
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319154	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	71 282,77	64 737,54	20,17	A	V	LIVRETA	1,467	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 053,98	3 261,23
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319155	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	55 184,70	50 577,47	20,17	A	V	LIVRETA	1,786	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 031,23	2 305,97

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319156	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	110 836,34	101 582,89	20,17	A	V	LIVRETA	1,786	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 071,18	4 631,46
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319157	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 684,98	32 408,38	20,17	A	V	LIVRETA	1,467	V	LIVRETA	1,550	A-1		527,64	1 632,60
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319158	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	33 073,10	30 036,31	20,33	A	V	LIVRETA	1,491	V	LIVRETA	1,550	A-1		489,02	1 513,11
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319159	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	30 828,94	27 998,20	20,33	A	V	LIVRETA	1,491	V	LIVRETA	1,550	A-1		455,83	1 410,45
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319160	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	94 288,32	86 416,42	20,42	A	V	LIVRETA	1,832	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 761,95	3 939,98
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319161	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	556 252,71	519 659,41	23,42	A	V	LIVRETA	1,855	V	LIVRETA	1,950	A-1		10 492,22	18 403,15
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319162	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	104 893,54	95 262,16	20,42	A	V	LIVRETA	1,504	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 550,95	4 798,94
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319163	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	358 109,95	334 551,55	23,42	A	V	LIVRETA	1,855	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 754,79	11 847,76
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319164	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	48 637,89	44 171,94	20,42	A	V	LIVRETA	1,504	V	LIVRETA	1,550	A-1		719,16	2 225,21
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319165	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	380 487,43	355 456,91	23,42	A	V	LIVRETA	1,855	V	LIVRETA	1,950	A-1		7 176,88	12 588,10
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319166	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	32 396,77	29 422,08	20,42	A	V	LIVRETA	1,504	V	LIVRETA	1,550	A-1		479,02	1 482,17
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319167	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 219,72	71 097,95	10,50	A	V	LIVRETA	2,504	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 079,98	4 678,63
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319168	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	69 503,15	54 595,49	10,92	A	V	LIVRETA	1,710	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 161,37	4 961,96

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319169	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	682 946,19	631 176,04	20,00	A	V	LIVRETA	1,754	V	LIVRETA	1,950	A-1		12 815,68	26 038,34
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319170	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	245 338,38	220 500,17	16,42	A	V	LIVRETA	1,776	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 542,30	12 438,23
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319171	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	368 827,25	340 868,61	20,42	A	V	LIVRETA	1,828	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 921,15	14 062,09
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319172	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	104 184,25	88 363,60	16,75	A	V	LIVRETA	1,656	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 825,58	5 255,99
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319173	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	484 316,75	431 533,72	20,83	A	V	LIVRETA	1,739	V	LIVRETA	1,950	A-1		8 762,05	17 802,36
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319174	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 604 570,95	1 452 072,63	23,75	A	V	LIVRETA	1,759	V	LIVRETA	1,950	A-1		29 318,17	51 423,51
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319175	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	78 587,25	68 206,43	20,75	A	V	LIVRETA	1,414	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 110,46	3 435,97
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319176	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	562 567,30	509 100,94	23,75	A	V	LIVRETA	1,759	V	LIVRETA	1,950	A-1		10 279,04	18 029,23
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319177	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	61 266,71	53 173,80	20,75	A	V	LIVRETA	1,414	V	LIVRETA	1,550	A-1		865,71	2 678,70
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319178	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	337 688,25	241 203,61	6,92	A	V	LIVRETA	1,579	V	LIVRETA	1,950	A-1		5 339,07	32 594,92
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319179	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	218 098,38	176 834,74	7,17	A	V	LIVRETA	1,669	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 853,29	20 769,77
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319180	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	356 365,23	300 921,93	9,42	A	V	LIVRETA	1,815	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 412,10	27 903,94
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319181	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	260 406,37	195 590,55	7,92	A	V	LIVRETA	1,837	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 261,98	22 972,70

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319182	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	413 519,25	320 248,97	8,67	A	V	LIVRETA	1,778	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 892,52	33 213,52
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319183	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	480 535,70	434 865,61	23,75	A	V	LIVRETA	1,759	V	LIVRETA	1,950	A-1		8 780,18	15 400,28
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319184	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	163 681,23	142 654,78	20,75	A	V	LIVRETA	1,414	V	LIVRETA	1,550	A-1		2 319,33	6 979,57
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319185	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 931 757,73	1 748 163,63	23,75	A	V	LIVRETA	1,759	V	LIVRETA	1,950	A-1		35 296,42	61 909,23
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319186	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	462 750,72	416 754,05	23,75	A	V	LIVRETA	1,434	V	LIVRETA	1,550	A-1		6 699,32	15 459,92
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319187	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 529,74	15 277,88	20,75	A	V	LIVRETA	1,414	V	LIVRETA	1,550	A-1		248,39	747,49
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319188	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 586,00	17 069,98	20,75	A	V	LIVRETA	1,414	V	LIVRETA	1,550	A-1		277,53	835,17
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319189	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	517 147,63	484 571,57	24,33	A	V	LIVRETA	1,849	V	LIVRETA	1,950	A-1		9 768,59	16 381,80
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319190	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	304 581,48	278 442,74	21,33	A	V	LIVRETA	1,495	V	LIVRETA	1,550	A-1		4 518,00	13 041,19
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319191	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	741 683,18	694 963,22	24,25	A	V	LIVRETA	1,836	V	LIVRETA	1,950	A-1		14 009,92	23 494,46
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319192	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	4 904,81	4 083,51	9,25	A	V	LIVRETA	1,451	V	LIVRETA	1,550	A-1		69,65	410,29
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319193	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	218 058,85	201 164,55	21,33	A	V	LIVRETA	1,826	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 087,83	8 467,91
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319194	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 589,42	53 561,37	21,33	A	V	LIVRETA	1,495	V	LIVRETA	1,550	A-1		869,08	2 508,61

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319195	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	85 084,14	77 782,34	21,25	A	V	LIVRETA	1,483	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 262,09	3 643,03
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319196	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	220 356,28	201 445,63	21,50	A	V	LIVRETA	1,519	V	LIVRETA	1,550	A-1		3 268,65	9 434,94
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319197	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	477 132,84	447 077,39	24,50	A	V	LIVRETA	1,875	V	LIVRETA	1,950	A-1		9 012,74	15 114,24
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319198	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	67 747,10	59 368,64	21,58	A	V	LIVRETA	1,398	V	LIVRETA	1,550	A-1		963,31	2 780,60
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319199	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	194 954,96	171 627,17	21,58	A	V	LIVRETA	1,709	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 498,07	7 761,29
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319200	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	103 416,93	90 627,08	21,58	A	V	LIVRETA	1,398	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 470,51	4 244,63
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319201	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	120 748,15	105 814,91	21,58	A	V	LIVRETA	1,398	V	LIVRETA	1,550	A-1		1 716,95	4 955,96
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319202	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	244 662,06	215 386,45	21,67	A	V	LIVRETA	1,723	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 389,97	9 740,16
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319203	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	349 012,11	317 206,49	24,67	A	V	LIVRETA	1,756	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 394,64	10 723,72
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319204	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	24 392,31	21 375,66	21,67	A	V	LIVRETA	1,410	V	LIVRETA	1,550	A-1		346,84	1 001,15
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319205	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	31 040,16	26 802,00	21,75	A	V	LIVRETA	1,339	V	LIVRETA	1,450	A-1		408,83	1 393,04
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319206	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	8 692,20	7 505,38	21,75	A	V	LIVRETA	1,339	V	LIVRETA	1,450	A-1		114,48	390,10
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319207	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	381 302,92	331 024,55	21,92	A	V	LIVRETA	1,766	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 778,06	16 568,46

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319208	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 235,00	37 455,42	22,17	A	V	LIVRETA	1,392	V	LIVRETA	1,450	A-1		570,31	1 876,46
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319209	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	618 464,38	581 106,35	25,17	A	V	LIVRETA	1,830	V	LIVRETA	1,950	A-1		11 697,89	18 785,35
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319210	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	231 294,36	210 094,03	22,17	A	V	LIVRETA	1,392	V	LIVRETA	1,450	A-1		3 198,98	10 525,37
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319211	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	61 129,79	57 250,90	22,50	A	V	LIVRETA	1,858	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 154,58	1 958,17
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319212	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	23 794,73	22 190,20	22,50	A	V	LIVRETA	1,434	V	LIVRETA	1,450	A-1		333,47	808,04
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319213	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 857 448,32	1 757 739,04	28,50	A	V	LIVRETA	1,895	V	LIVRETA	1,950	A-1		35 253,42	50 128,68
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319214	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	78 326,14	74 025,90	25,50	A	V	LIVRETA	1,878	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 485,84	2 170,88
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319215	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	117 281,48	110 842,53	25,50	A	V	LIVRETA	1,878	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 224,82	3 250,56
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319216	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	51 065,36	48 261,77	25,50	A	V	LIVRETA	1,878	V	LIVRETA	1,950	A-1		968,70	1 415,33
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319217	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	72 753,64	68 472,81	25,50	A	V	LIVRETA	1,438	V	LIVRETA	1,450	A-1		1 024,12	2 155,82
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319218	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	166 283,08	153 072,05	25,67	A	V	LIVRETA	1,765	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 072,44	4 488,99
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319219	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	50 716,07	46 396,13	25,67	A	V	LIVRETA	1,353	V	LIVRETA	1,450	A-1		693,92	1 460,76
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319220	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	72 194,04	66 044,66	25,75	A	V	LIVRETA	1,361	V	LIVRETA	1,450	A-1		987,80	2 079,37

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319221	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	279 617,47	257 402,11	25,75	A	V	LIVRETA	1,777	V	LIVRETA	1,950	A-1		5 166,54	7 548,58
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319222	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	54 110,55	49 501,47	25,75	A	V	LIVRETA	1,361	V	LIVRETA	1,450	A-1		740,37	1 558,53
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319223	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	216 619,25	199 409,06	25,75	A	V	LIVRETA	1,777	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 002,51	5 847,87
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319224	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 887,54	27 341,75	25,75	A	V	LIVRETA	1,361	V	LIVRETA	1,450	A-1		408,94	860,84
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319225	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	55 549,60	51 136,24	25,75	A	V	LIVRETA	1,777	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 026,40	1 499,62
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319226	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	10 673,82	9 764,64	25,75	A	V	LIVRETA	1,361	V	LIVRETA	1,450	A-1		146,05	307,43
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319227	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	175 787,92	161 821,72	25,75	A	V	LIVRETA	1,777	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 248,06	4 745,59
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319228	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	787 387,48	725 951,51	28,75	A	V	LIVRETA	1,798	V	LIVRETA	1,950	A-1		14 559,77	20 703,29
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319229	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	615 814,20	567 765,26	28,75	A	V	LIVRETA	1,798	V	LIVRETA	1,950	A-1		11 387,17	16 192,00
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319230	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	416 976,01	395 405,25	29,08	A	V	LIVRETA	1,843	V	LIVRETA	1,950	A-1		7 921,86	10 843,95
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319231	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	48 986,97	46 225,27	26,08	A	V	LIVRETA	1,396	V	LIVRETA	1,450	A-1		690,43	1 390,79
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319232	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	87 801,97	82 852,04	26,08	A	V	LIVRETA	1,396	V	LIVRETA	1,450	A-1		1 237,50	2 492,78
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319233	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	63 482,52	60 152,67	26,08	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 205,76	1 681,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319234	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	11 868,79	11 199,67	26,17	A	V	LIVRETA	1,404	V	LIVRETA	1,450	A-1		167,28	336,97
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319235	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	126 663,10	98 587,68	6,17	A	V	LIVRETA	1,622	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 196,18	14 036,73
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319236	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	120 513,72	93 801,33	6,17	A	V	LIVRETA	1,622	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 089,55	13 355,27
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319237	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	262 873,86	249 085,34	26,17	A	V	LIVRETA	1,835	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 992,90	6 960,83
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319238	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	148 165,25	139 812,28	26,17	A	V	LIVRETA	1,404	V	LIVRETA	1,450	A-1		2 088,27	4 206,55
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319239	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	286 931,49	271 881,07	26,17	A	V	LIVRETA	1,835	V	LIVRETA	1,950	A-1		5 449,84	7 597,87
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319240	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	36 407,30	34 354,80	26,17	A	V	LIVRETA	1,404	V	LIVRETA	1,450	A-1		513,13	1 033,64
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319241	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	164 242,64	155 627,62	26,25	A	V	LIVRETA	1,847	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 119,55	4 349,10
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319242	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	59 570,02	56 211,70	26,25	A	V	LIVRETA	1,412	V	LIVRETA	1,450	A-1		839,59	1 691,25
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319243	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	44 006,85	41 525,91	26,50	A	V	LIVRETA	1,438	V	LIVRETA	1,450	A-1		620,24	1 249,40
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319244	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	691 849,66	656 059,30	29,50	A	V	LIVRETA	1,899	V	LIVRETA	1,950	A-1		13 144,01	17 992,36
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319245	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	113 826,91	107 409,80	26,50	A	V	LIVRETA	1,438	V	LIVRETA	1,450	A-1		1 604,30	3 231,65
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319246	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	199 550,97	189 083,93	26,50	A	V	LIVRETA	1,883	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 790,18	5 284,05

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319247	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	53 361,63	50 353,30	26,50	A	V	LIVRETA	1,438	V	LIVRETA	1,450	A-1		752,09	1 514,99
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319248	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	127 258,32	89 163,91	6,58	A	V	LIVRETA	1,455	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 986,25	12 695,00
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319249	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	249 459,11	217 577,67	21,67	A	V	LIVRETA	2,079	V	LIVRETA	2,400	A-1		5 474,56	10 529,02
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319250	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	310 041,41	294 486,17	27,08	A	V	LIVRETA	1,831	V	LIVRETA	1,950	A-1		5 895,61	7 852,72
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319251	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	52 484,05	49 645,80	27,08	A	V	LIVRETA	1,398	V	LIVRETA	1,450	A-1		740,59	1 429,34
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319252	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	765 985,55	727 758,37	30,08	A	V	LIVRETA	1,848	V	LIVRETA	1,950	A-1		14 566,00	19 216,11
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319253	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	283 559,50	268 225,01	27,08	A	V	LIVRETA	1,398	V	LIVRETA	1,450	A-1		4 001,24	7 722,43
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319254	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 950,04	12 249,73	27,08	A	V	LIVRETA	1,398	V	LIVRETA	1,450	A-1		182,73	352,68
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319255	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	84 905,29	80 645,46	27,08	A	V	LIVRETA	1,831	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 614,52	2 150,48
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319256	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	376 962,22	358 149,58	30,08	A	V	LIVRETA	1,848	V	LIVRETA	1,950	A-1		7 168,32	9 456,77
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319257	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	159 369,95	150 751,44	27,08	A	V	LIVRETA	1,398	V	LIVRETA	1,450	A-1		2 248,83	4 340,27
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319258	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	160 101,42	152 068,90	27,08	A	V	LIVRETA	1,831	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 044,42	4 055,04
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319259	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	102 075,72	96 555,61	27,08	A	V	LIVRETA	1,398	V	LIVRETA	1,450	A-1		1 440,37	2 779,92

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319260	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 806,72	1 709,01	27,08	A	V	LIVRETA	1,398	V	LIVRETA	1,450	A-1		25,49	49,21
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319261	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	183 512,07	174 305,00	27,08	A	V	LIVRETA	1,831	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 489,58	4 647,99
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319262	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	699 469,62	664 561,98	30,33	A	V	LIVRETA	1,880	V	LIVRETA	1,950	A-1		13 301,13	17 547,44
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319263	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	340 423,63	322 014,00	27,33	A	V	LIVRETA	1,422	V	LIVRETA	1,450	A-1		4 803,63	9 271,07
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319264	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	6 153,64	5 844,92	27,33	A	V	LIVRETA	1,865	V	LIVRETA	1,950	A-1		117,02	155,85
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319265	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	24 359,43	23 042,11	27,33	A	V	LIVRETA	1,422	V	LIVRETA	1,450	A-1		343,73	663,40
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319266	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	68 876,92	55 129,80	7,33	A	V	LIVRETA	1,733	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 209,03	6 871,97
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319267	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	142 275,12	135 136,96	27,33	A	V	LIVRETA	1,865	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 705,44	3 603,54
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319268	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	40 879,27	38 668,58	27,33	A	V	LIVRETA	1,422	V	LIVRETA	1,450	A-1		576,84	1 113,30
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319269	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	151 912,26	144 290,59	27,33	A	V	LIVRETA	1,865	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 888,70	3 847,63
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319270	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	48 820,00	46 179,88	27,33	A	V	LIVRETA	1,422	V	LIVRETA	1,450	A-1		688,89	1 329,56
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319271	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	157 559,98	114 658,66	7,58	A	V	LIVRETA	1,510	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 514,54	14 292,27
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319272	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	8 845,27	8 385,92	28,08	A	V	LIVRETA	1,400	V	LIVRETA	1,450	A-1		124,95	231,33

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319273	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 994,01	27 488,30	28,08	A	V	LIVRETA	1,400	V	LIVRETA	1,450	A-1		409,58	758,27
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319274	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	9 794,96	9 286,30	28,08	A	V	LIVRETA	1,400	V	LIVRETA	1,450	A-1		138,37	256,16
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319275	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	383 698,17	365 206,54	31,08	A	V	LIVRETA	1,852	V	LIVRETA	1,950	A-1		7 302,78	9 294,78
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319276	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	171 539,94	162 631,62	28,08	A	V	LIVRETA	1,400	V	LIVRETA	1,450	A-1		2 423,21	4 486,22
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319277	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 058,83	26 601,68	28,08	A	V	LIVRETA	1,400	V	LIVRETA	1,450	A-1		396,36	733,82
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319278	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	125 113,77	116 430,71	23,17	A	V	LIVRETA	2,044	V	LIVRETA	2,220	A-1		2 681,45	4 355,25
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319279	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21 448,38	17 694,95	8,25	A	V	LIVRETA	1,736	V	LIVRETA	1,950	A-1		381,79	1 883,99
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319280	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	189 197,18	156 088,01	8,33	A	V	LIVRETA	1,764	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 367,78	16 618,79
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319281	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	214 507,22	176 968,83	8,25	A	V	LIVRETA	1,736	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 818,31	18 841,98
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319282	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	696 386,77	657 335,29	26,33	A	V	LIVRETA	2,101	V	LIVRETA	2,220	A-1		15 029,21	19 656,20
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319283	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	174 015,48	162 942,22	23,25	A	V	LIVRETA	2,058	V	LIVRETA	2,220	A-1		3 741,10	5 575,61
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319284	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	108 894,61	101 965,24	23,33	A	V	LIVRETA	2,073	V	LIVRETA	2,220	A-1		2 341,09	3 489,08
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319285	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 997,27	15 166,51	28,33	A	V	LIVRETA	1,424	V	LIVRETA	1,450	A-1		225,98	418,37

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319286	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	536 739,74	510 872,55	31,25	A	V	LIVRETA	1,873	V	LIVRETA	1,950	A-1		10 215,56	13 002,09
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319287	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 122,35	11 539,98	28,25	A	V	LIVRETA	1,858	V	LIVRETA	1,950	A-1		230,76	294,00
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319288	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 467,75	76 288,93	28,25	A	V	LIVRETA	1,416	V	LIVRETA	1,450	A-1		1 136,70	2 104,45
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319289	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 267,31	76 411,18	28,33	A	V	LIVRETA	1,870	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 527,98	1 946,68
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319290	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 568,00	2 434,64	28,33	A	V	LIVRETA	1,424	V	LIVRETA	1,450	A-1		36,28	67,16
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319291	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	9 170,51	8 694,26	28,33	A	V	LIVRETA	1,424	V	LIVRETA	1,450	A-1		129,54	239,84
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319292	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 660,41	12 002,93	28,33	A	V	LIVRETA	1,424	V	LIVRETA	1,450	A-1		178,84	331,11
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319293	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	117 817,09	112 157,02	28,33	A	V	LIVRETA	1,870	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 242,78	2 857,36
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319294	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 662,81	27 174,32	28,33	A	V	LIVRETA	1,424	V	LIVRETA	1,450	A-1		404,90	749,60
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319295	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	290 513,01	276 556,41	28,33	A	V	LIVRETA	1,870	V	LIVRETA	1,950	A-1		5 530,24	7 045,68
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319296	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	138 096,57	130 925,01	28,33	A	V	LIVRETA	1,424	V	LIVRETA	1,450	A-1		1 950,78	3 611,59
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319297	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 361 564,11	1 295 946,01	31,33	A	V	LIVRETA	1,884	V	LIVRETA	1,950	A-1		25 914,11	32 982,82
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319298	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	489 311,50	463 900,84	28,33	A	V	LIVRETA	1,424	V	LIVRETA	1,450	A-1		6 912,12	12 796,78

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319299	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	466 380,34	443 903,99	31,33	A	V	LIVRETA	1,884	V	LIVRETA	1,950	A-1		8 876,43	11 297,70
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319300	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	199 462,47	189 104,09	28,33	A	V	LIVRETA	1,424	V	LIVRETA	1,450	A-1		2 817,65	5 216,47
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319301	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	84 444,68	78 554,87	28,67	A	V	LIVRETA	1,788	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 570,85	2 001,30
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319302	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 251,05	18 723,59	28,67	A	V	LIVRETA	1,362	V	LIVRETA	1,450	A-1		278,98	516,50
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319303	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	265 754,85	253 517,41	29,08	A	V	LIVRETA	1,842	V	LIVRETA	1,950	A-1		5 064,06	6 177,80
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319304	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	77 101,36	73 252,40	29,08	A	V	LIVRETA	1,402	V	LIVRETA	1,450	A-1		1 090,27	1 938,33
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319305	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	4 795,90	4 556,48	29,08	A	V	LIVRETA	1,402	V	LIVRETA	1,450	A-1		67,82	120,57
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319306	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	180 913,98	172 583,28	29,08	A	V	LIVRETA	1,842	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 447,38	4 205,57
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319307	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	70 573,99	67 050,87	29,08	A	V	LIVRETA	1,402	V	LIVRETA	1,450	A-1		997,96	1 774,24
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319308	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 436,01	39 367,48	29,08	A	V	LIVRETA	1,402	V	LIVRETA	1,450	A-1		585,93	1 041,71
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319309	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	101 594,21	96 877,75	29,33	A	V	LIVRETA	1,829	V	LIVRETA	1,900	A-1		1 885,91	2 380,42
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319310	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	60 966,45	57 922,97	29,33	A	V	LIVRETA	1,425	V	LIVRETA	1,450	A-1		862,11	1 532,69
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319311	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 314,27	21 278,34	29,33	A	V	LIVRETA	1,829	V	LIVRETA	1,900	A-1		414,22	522,84

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319312	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 540,74	21 415,48	29,33	A	V	LIVRETA	1,425	V	LIVRETA	1,450	A-1		318,74	566,68
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319313	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	24 529,64	23 305,11	29,33	A	V	LIVRETA	1,425	V	LIVRETA	1,450	A-1		346,87	616,67
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319314	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	23 356,06	22 271,77	29,33	A	V	LIVRETA	1,829	V	LIVRETA	1,900	A-1		433,56	547,25
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319315	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	26 192,74	24 885,17	29,33	A	V	LIVRETA	1,425	V	LIVRETA	1,450	A-1		370,38	658,49
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319316	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 788,29	28 301,25	29,33	A	V	LIVRETA	1,425	V	LIVRETA	1,450	A-1		421,23	748,87
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319317	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 513,68	3 338,28	29,33	A	V	LIVRETA	1,425	V	LIVRETA	1,450	A-1		49,69	88,33
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319318	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 653,93	14 872,47	29,33	A	V	LIVRETA	1,425	V	LIVRETA	1,450	A-1		221,36	393,54
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319319	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	4 483,60	4 259,77	29,42	A	V	LIVRETA	1,433	V	LIVRETA	1,450	A-1		63,40	112,72
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319320	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 024,49	11 424,22	29,42	A	V	LIVRETA	1,433	V	LIVRETA	1,450	A-1		170,03	302,30
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319321	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21 614,69	20 535,67	29,42	A	V	LIVRETA	1,433	V	LIVRETA	1,450	A-1		305,65	543,39
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319322	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 103 833,73	1 052 030,93	32,42	A	V	LIVRETA	1,851	V	LIVRETA	1,900	A-1		20 483,20	26 032,10
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319323	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	249 525,10	237 068,62	29,50	A	V	LIVRETA	1,441	V	LIVRETA	1,450	A-1		3 528,45	6 273,07
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319324	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 447 521,75	3 285 729,88	32,50	A	V	LIVRETA	1,862	V	LIVRETA	1,900	A-1		63 973,65	81 304,14

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319325	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	61 498,51	56 999,34	29,83	A	V	LIVRETA	1,337	V	LIVRETA	1,400	A-1		819,28	1 520,62
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319326	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 940,87	14 774,65	29,83	A	V	LIVRETA	1,337	V	LIVRETA	1,400	A-1		212,36	394,16
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319327	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	552 483,57	512 064,49	29,83	A	V	LIVRETA	1,337	V	LIVRETA	1,400	A-1		7 360,15	13 660,77
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319328	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	87 585,93	83 583,96	30,00	A	V	LIVRETA	1,660	V	LIVRETA	1,750	A-1		1 498,04	2 018,34
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319329	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 019 965,74	981 382,57	35,33	A	V	LIVRETA	1,708	V	LIVRETA	1,750	A-1		17 514,73	19 458,92
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319330	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	834 118,11	802 565,15	35,50	A	V	LIVRETA	1,725	V	LIVRETA	1,750	A-1		14 323,37	15 913,33
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319331	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	988 708,23	911 564,19	28,58	A	V	LIVRETA	1,776	V	LIVRETA	1,950	A-1		18 282,44	25 996,75
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319332	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	242 903,80	207 706,08	11,00	A	V	LIVRETA	1,295	V	LIVRETA	1,400	A-1		3 153,87	17 570,44
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319333	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	263 135,22	225 005,89	11,00	A	V	LIVRETA	1,295	V	LIVRETA	1,400	A-1		3 416,56	19 033,87
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319334	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	187 079,94	159 971,32	11,00	A	V	LIVRETA	1,295	V	LIVRETA	1,400	A-1		2 429,05	13 532,42
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319335	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	538 543,03	511 435,73	29,50	A	V	LIVRETA	2,083	V	LIVRETA	2,150	A-1		11 289,07	13 637,45
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319336	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	370 210,84	335 684,15	16,50	A	V	LIVRETA	1,386	V	LIVRETA	1,400	A-1		4 942,94	17 383,35
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319337	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	445 833,84	424 129,46	31,00	A	V	LIVRETA	1,779	V	LIVRETA	1,880	A-1		8 178,68	10 906,86

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319338	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	544 783,71	518 262,18	31,25	A	V	LIVRETA	1,809	V	LIVRETA	1,880	A-1		9 993,89	13 327,56
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319339	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	200 571,12	189 993,62	28,25	A	V	LIVRETA	1,327	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 636,79	5 324,21
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319340	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	501 822,75	434 867,38	17,83	A	V	LIVRETA	1,264	V	LIVRETA	1,350	A-1		6 174,12	22 474,84
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319341	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	678 339,78	587 832,74	17,83	A	V	LIVRETA	1,264	V	LIVRETA	1,350	A-1		8 345,88	30 380,41
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319342	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	263 238,24	231 773,03	18,92	A	V	LIVRETA	1,279	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 272,44	10 630,28
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319343	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 844,83	32 009,51	8,92	A	V	LIVRETA	1,227	V	LIVRETA	1,350	A-1		476,99	3 322,75
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319345	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	213 810,53	201 583,51	26,00	A	V	LIVRETA	1,302	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 804,46	6 154,50
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319346	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	240 778,81	223 539,65	21,42	A	V	LIVRETA	1,341	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 134,93	8 677,37
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319347	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	141 196,66	129 493,35	26,83	A	V	LIVRETA	1,288	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 801,53	3 953,53
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319348	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	351 257,71	327 284,64	22,17	A	V	LIVRETA	1,313	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 581,25	12 066,90
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319349	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	306 242,48	276 107,41	22,58	A	V	LIVRETA	1,254	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 864,88	10 180,02
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319350	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	62 334,00	56 200,19	22,58	A	V	LIVRETA	1,254	V	LIVRETA	1,350	A-1		786,68	2 072,08
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319351	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 208 846,09	1 077 100,58	20,83	A	V	LIVRETA	1,739	V	LIVRETA	1,950	A-1		21 869,93	44 434,37

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319352	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	590 568,08	529 135,13	21,67	A	V	LIVRETA	1,724	V	LIVRETA	1,950	A-1		10 722,12	20 717,15
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319353	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	412 775,20	382 961,76	21,25	A	V	LIVRETA	1,809	V	LIVRETA	1,950	A-1		7 760,14	14 994,04
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319354	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	387 863,26	347 516,35	21,75	A	V	LIVRETA	1,737	V	LIVRETA	1,950	A-1		7 041,89	13 606,26
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319355	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	554 934,91	516 675,78	22,08	A	V	LIVRETA	1,792	V	LIVRETA	1,950	A-1		10 450,37	19 240,40
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319356	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	460 670,06	412 749,56	21,58	A	V	LIVRETA	1,710	V	LIVRETA	1,950	A-1		8 363,74	16 160,32
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319357	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	390 488,51	349 868,54	21,83	A	V	LIVRETA	1,751	V	LIVRETA	1,950	A-1		7 089,55	13 698,35
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319358	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	395 262,91	354 146,29	21,83	A	V	LIVRETA	1,751	V	LIVRETA	1,950	A-1		7 176,24	13 865,83
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319359	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	322 583,94	300 343,88	22,50	A	V	LIVRETA	1,861	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 074,80	11 184,46
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319360	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	506 519,72	471 598,50	22,17	A	V	LIVRETA	1,805	V	LIVRETA	1,950	A-1		9 538,63	17 561,77
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319361	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	461 409,00	415 519,43	22,67	A	V	LIVRETA	1,735	V	LIVRETA	1,950	A-1		8 404,36	15 473,46
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319362	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 146 015,46	1 067 005,18	22,50	A	V	LIVRETA	1,861	V	LIVRETA	1,950	A-1		21 581,41	39 734,03
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319363	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	912 619,25	849 821,84	22,25	A	V	LIVRETA	1,819	V	LIVRETA	1,950	A-1		17 187,40	31 583,45
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319364	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	596 491,01	537 166,81	22,83	A	V	LIVRETA	1,762	V	LIVRETA	1,950	A-1		10 864,82	20 003,46

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319365	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	485 553,52	452 142,52	22,33	A	V	LIVRETA	1,833	V	LIVRETA	1,950	A-1		9 144,45	16 803,79
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319366	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	339 355,52	305 670,69	22,75	A	V	LIVRETA	1,749	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 182,10	11 360,19
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319367	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	343 699,53	309 583,52	22,75	A	V	LIVRETA	1,749	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 261,24	11 505,60
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319368	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	372 958,45	347 295,13	22,25	A	V	LIVRETA	1,819	V	LIVRETA	1,950	A-1		7 023,94	12 907,16
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319369	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	320 393,86	298 347,52	22,42	A	V	LIVRETA	1,847	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 033,99	11 088,03
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319370	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	403 503,90	375 738,76	22,50	A	V	LIVRETA	1,861	V	LIVRETA	1,950	A-1		7 599,21	13 964,25
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319371	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	55 462,72	48 077,53	19,58	A	V	LIVRETA	1,680	V	LIVRETA	1,950	A-1		985,31	2 451,32
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319372	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	152 958,37	132 591,10	19,75	A	V	LIVRETA	1,711	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 717,35	6 760,38
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319373	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	631 020,06	568 384,28	22,83	A	V	LIVRETA	1,762	V	LIVRETA	1,950	A-1		11 495,41	21 123,88
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319374	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	280 413,23	243 074,63	19,83	A	V	LIVRETA	1,726	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 981,63	12 393,56
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319375	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	461 029,65	415 267,30	22,92	A	V	LIVRETA	1,775	V	LIVRETA	1,950	A-1		8 398,66	15 433,33
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319376	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	256 249,16	222 128,14	19,92	A	V	LIVRETA	1,741	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 552,35	11 325,57
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319377	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	190 531,14	165 160,86	19,92	A	V	LIVRETA	1,741	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 384,85	8 420,99

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319378	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	633 911,27	592 209,16	23,08	A	V	LIVRETA	1,802	V	LIVRETA	1,950	A-1		11 957,04	20 972,42
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319379	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	603 856,60	560 241,94	21,17	A	V	LIVRETA	1,794	V	LIVRETA	1,950	A-1		11 352,45	21 935,07
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319380	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	559 775,93	519 345,08	21,17	A	V	LIVRETA	1,794	V	LIVRETA	1,950	A-1		10 523,74	20 333,84
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319381	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	50 639,90	45 773,50	17,17	A	V	LIVRETA	1,741	V	LIVRETA	1,950	A-1		940,10	2 436,65
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319382	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	152 263,31	137 631,06	17,17	A	V	LIVRETA	1,741	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 826,67	7 326,50
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319383	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	27 005,06	24 409,92	17,17	A	V	LIVRETA	1,741	V	LIVRETA	1,950	A-1		501,33	1 299,41
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319384	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	333 945,04	309 825,25	21,17	A	V	LIVRETA	1,794	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 278,14	12 130,54
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319385	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	349 903,99	324 631,53	21,25	A	V	LIVRETA	1,809	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 578,16	12 710,25
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319386	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	116 711,63	105 495,84	17,33	A	V	LIVRETA	1,775	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 166,68	5 615,85
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319387	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	491 181,66	455 705,15	21,50	A	V	LIVRETA	1,852	V	LIVRETA	1,950	A-1		9 234,17	17 842,16
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319388	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 126,85	14 643,49	17,58	A	V	LIVRETA	1,644	V	LIVRETA	1,950	A-1		301,63	824,78
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319389	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	109 879,79	93 947,51	17,58	A	V	LIVRETA	1,644	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 935,16	5 291,47
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319390	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	179 556,17	153 521,00	17,67	A	V	LIVRETA	1,660	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 162,27	8 646,86

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319391	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	718 591,66	643 841,24	21,67	A	V	LIVRETA	1,724	V	LIVRETA	1,950	A-1		13 046,46	25 208,22
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319392	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	74 152,45	63 400,53	17,67	A	V	LIVRETA	1,660	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 305,94	3 570,95
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319393	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	480 752,37	430 742,82	21,75	A	V	LIVRETA	1,737	V	LIVRETA	1,950	A-1		8 728,35	16 864,81
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319394	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	152 994,66	130 810,85	17,75	A	V	LIVRETA	1,677	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 694,48	7 367,74
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319395	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	85 538,55	73 135,68	17,92	A	V	LIVRETA	1,710	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 506,47	4 119,27
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319396	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	160 241,63	137 007,01	17,92	A	V	LIVRETA	1,710	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 822,11	7 716,74
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319397	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	265 527,22	241 241,91	18,17	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 941,31	12 158,40
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319398	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	325 548,73	303 104,27	22,17	A	V	LIVRETA	1,805	V	LIVRETA	1,950	A-1		6 130,63	11 287,25
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319399	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	456 685,65	425 200,17	22,17	A	V	LIVRETA	1,805	V	LIVRETA	1,950	A-1		8 600,17	15 833,95
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319400	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	567 305,73	528 193,71	22,17	A	V	LIVRETA	1,805	V	LIVRETA	1,950	A-1		10 683,33	19 669,31
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319401	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	424 575,56	395 303,85	22,17	A	V	LIVRETA	1,805	V	LIVRETA	1,950	A-1		7 995,48	14 720,65
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319402	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 905,04	73 505,41	18,17	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 505,60	3 704,61
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319403	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	178 246,43	161 970,18	18,25	A	V	LIVRETA	1,774	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 317,33	8 149,42

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319404	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	707 690,41	658 899,78	22,33	A	V	LIVRETA	1,833	V	LIVRETA	1,950	A-1		13 327,01	24 536,66
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319405	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	718 438,95	666 548,37	21,25	A	V	LIVRETA	1,809	V	LIVRETA	1,950	A-1		13 506,59	26 097,27
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319406	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	499 465,88	463 391,04	21,17	A	V	LIVRETA	1,794	V	LIVRETA	1,950	A-1		9 389,92	18 143,07
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319407	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	644 086,46	592 742,80	19,25	A	V	LIVRETA	1,786	V	LIVRETA	1,950	A-1		12 062,08	25 825,44
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319408	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	524 533,24	488 440,06	22,25	A	V	LIVRETA	1,819	V	LIVRETA	1,950	A-1		9 878,56	18 152,77
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319409	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	53 629,96	45 486,11	16,83	A	V	LIVRETA	1,674	V	LIVRETA	1,950	A-1		939,74	2 705,57
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319410	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	81 331,30	69 538,48	17,75	A	V	LIVRETA	1,677	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 432,38	3 916,65
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319411	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	174 625,69	157 844,46	17,25	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 241,82	8 402,51
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319412	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	69 710,76	63 011,68	17,25	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 294,14	3 354,29
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319413	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	182 598,10	156 121,85	17,75	A	V	LIVRETA	1,677	V	LIVRETA	1,950	A-1		3 215,85	8 793,35
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319414	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 031,61	10 813,53	16,33	A	V	LIVRETA	1,757	V	LIVRETA	1,950	A-1		222,76	609,98
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319415	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	121 043,21	108 788,73	16,33	A	V	LIVRETA	1,757	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 241,05	6 136,67
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319416	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 295,12	52 963,40	18,08	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 084,84	2 669,31

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319417	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	48 936,95	41 505,74	16,83	A	V	LIVRETA	1,674	V	LIVRETA	1,950	A-1		857,50	2 468,82
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319418	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 157,67	10 311,48	16,83	A	V	LIVRETA	1,674	V	LIVRETA	1,950	A-1		213,03	613,35
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319419	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 466,52	14 814,18	16,83	A	V	LIVRETA	1,674	V	LIVRETA	1,950	A-1		306,06	881,17
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319420	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	230 263,01	196 875,47	17,83	A	V	LIVRETA	1,694	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 055,30	11 088,75
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319421	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 087,24	12 796,21	16,83	A	V	LIVRETA	1,674	V	LIVRETA	1,950	A-1		264,37	761,13
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319422	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	34 963,03	29 653,80	16,92	A	V	LIVRETA	1,691	V	LIVRETA	1,950	A-1		612,64	1 763,85
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319423	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	37 132,58	31 493,91	16,92	A	V	LIVRETA	1,691	V	LIVRETA	1,950	A-1		650,66	1 873,30
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319424	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	86 833,47	78 891,61	18,42	A	V	LIVRETA	1,808	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 615,92	3 976,08
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319425	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 647,79	12 423,49	16,92	A	V	LIVRETA	1,691	V	LIVRETA	1,950	A-1		256,67	738,96
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319426	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 044,35	10 215,39	16,92	A	V	LIVRETA	1,691	V	LIVRETA	1,950	A-1		211,05	607,62
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319427	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 380,88	14 741,54	16,92	A	V	LIVRETA	1,691	V	LIVRETA	1,950	A-1		304,56	876,85
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319428	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	243 624,72	221 342,62	18,42	A	V	LIVRETA	1,808	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 533,71	11 155,50
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319429	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 187,03	16 273,44	16,92	A	V	LIVRETA	1,691	V	LIVRETA	1,950	A-1		336,21	967,96

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319430	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 192,85	14 582,06	16,92	A	V	LIVRETA	1,691	V	LIVRETA	1,950	A-1		301,26	867,37
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319431	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 354,84	12 175,02	16,92	A	V	LIVRETA	1,691	V	LIVRETA	1,950	A-1		251,53	724,19
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319432	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	8 158,43	6 919,55	16,92	A	V	LIVRETA	1,691	V	LIVRETA	1,950	A-1		142,96	411,58
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319433	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	10 030,08	8 506,98	16,92	A	V	LIVRETA	1,691	V	LIVRETA	1,950	A-1		175,75	506,01
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319434	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	11 425,27	9 690,32	16,92	A	V	LIVRETA	1,691	V	LIVRETA	1,950	A-1		200,20	576,39
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319435	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	11 885,28	10 080,47	16,92	A	V	LIVRETA	1,691	V	LIVRETA	1,950	A-1		208,26	599,60
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319436	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	13 512,59	11 460,68	16,92	A	V	LIVRETA	1,691	V	LIVRETA	1,950	A-1		236,78	681,69
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319437	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	236 314,40	214 700,91	18,42	A	V	LIVRETA	1,808	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 397,67	10 820,76
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319438	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	273 248,59	248 257,08	18,42	A	V	LIVRETA	1,808	V	LIVRETA	1,950	A-1		5 085,00	12 511,96
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319439	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	267 992,23	243 481,47	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 987,18	12 271,27
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319440	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 969,36	18 050,34	17,17	A	V	LIVRETA	1,741	V	LIVRETA	1,950	A-1		370,72	960,87
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319441	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	33 811,13	30 561,94	17,17	A	V	LIVRETA	1,741	V	LIVRETA	1,950	A-1		627,68	1 626,90
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319442	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	132 394,15	120 285,29	18,17	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 463,78	6 062,28

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319443	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	75 191,59	64 755,50	18,67	A	V	LIVRETA	1,679	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 330,30	3 465,02
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319444	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	87 335,19	79 347,45	18,17	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 625,26	3 999,05
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319445	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 031,43	12 083,96	18,67	A	V	LIVRETA	1,679	V	LIVRETA	1,950	A-1		248,25	646,60
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319446	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	93 495,35	84 510,60	17,25	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 735,68	4 498,75
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319447	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	40 408,71	36 525,50	17,42	A	V	LIVRETA	1,793	V	LIVRETA	1,950	A-1		750,16	1 944,36
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319448	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	120 106,81	108 971,59	19,00	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 233,29	5 556,10
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319449	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	107 293,80	97 480,63	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 996,67	4 912,95
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319450	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	119 284,10	102 728,25	18,58	A	V	LIVRETA	1,663	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 110,39	5 496,91
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319451	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	47 346,60	42 796,67	17,50	A	V	LIVRETA	1,810	V	LIVRETA	1,950	A-1		878,96	2 278,19
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319452	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	42 396,95	38 322,67	17,50	A	V	LIVRETA	1,810	V	LIVRETA	1,950	A-1		787,07	2 040,03
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319453	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	37 748,87	32 275,37	17,58	A	V	LIVRETA	1,644	V	LIVRETA	1,950	A-1		664,82	1 817,87
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319454	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	10 063,23	8 604,09	17,58	A	V	LIVRETA	1,644	V	LIVRETA	1,950	A-1		177,23	484,61
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319455	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 871,53	19 555,21	17,58	A	V	LIVRETA	1,644	V	LIVRETA	1,950	A-1		402,80	1 101,43

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319456	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 849,47	30 651,40	17,58	A	V	LIVRETA	1,644	V	LIVRETA	1,950	A-1		631,37	1 726,39
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319457	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 899,72	17 014,32	17,58	A	V	LIVRETA	1,644	V	LIVRETA	1,950	A-1		350,47	958,30
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319458	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	62 622,55	53 542,44	17,58	A	V	LIVRETA	1,644	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 102,88	3 015,71
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319459	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 899,72	17 014,32	17,58	A	V	LIVRETA	1,644	V	LIVRETA	1,950	A-1		350,47	958,30
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319460	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 026,49	14 557,69	17,67	A	V	LIVRETA	1,660	V	LIVRETA	1,950	A-1		299,86	819,95
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319461	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 737,04	14 310,21	17,67	A	V	LIVRETA	1,660	V	LIVRETA	1,950	A-1		294,77	806,00
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319462	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	13 067,83	11 173,04	17,67	A	V	LIVRETA	1,660	V	LIVRETA	1,950	A-1		230,15	629,30
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319463	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 260,00	13 047,33	17,75	A	V	LIVRETA	1,677	V	LIVRETA	1,950	A-1		268,75	734,88
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319464	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	39 360,90	33 653,67	17,75	A	V	LIVRETA	1,677	V	LIVRETA	1,950	A-1		693,21	1 895,50
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319465	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 915,93	11 043,15	17,75	A	V	LIVRETA	1,677	V	LIVRETA	1,950	A-1		227,47	621,99
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319466	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	60 238,43	51 504,02	17,75	A	V	LIVRETA	1,677	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 060,90	2 900,89
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319467	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	38 299,96	32 746,57	17,75	A	V	LIVRETA	1,677	V	LIVRETA	1,950	A-1		674,52	1 844,41
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319468	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 869,31	16 133,30	17,75	A	V	LIVRETA	1,677	V	LIVRETA	1,950	A-1		332,32	908,69

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319469	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	107 166,23	97 815,00	19,33	A	V	LIVRETA	1,805	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 998,67	4 681,11
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319470	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 103,80	18 898,80	17,83	A	V	LIVRETA	1,694	V	LIVRETA	1,950	A-1		389,28	1 064,45
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319471	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	30 288,12	25 896,43	17,83	A	V	LIVRETA	1,694	V	LIVRETA	1,950	A-1		533,42	1 458,58
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319472	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	60 429,78	55 156,74	19,33	A	V	LIVRETA	1,805	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 127,03	2 639,62
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319473	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	48 319,46	41 613,03	18,83	A	V	LIVRETA	1,711	V	LIVRETA	1,950	A-1		854,87	2 226,69
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319474	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	234 045,35	200 109,39	17,83	A	V	LIVRETA	1,694	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 121,92	11 270,88
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319475	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	237 377,45	202 958,35	17,83	A	V	LIVRETA	1,694	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 180,60	11 431,35
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319476	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	146 965,73	134 141,63	19,33	A	V	LIVRETA	1,805	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 740,94	6 419,59
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319477	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	121 925,09	111 286,02	19,33	A	V	LIVRETA	1,805	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 273,93	5 325,79
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319478	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	279 543,29	255 150,60	19,33	A	V	LIVRETA	1,805	V	LIVRETA	1,950	A-1		5 213,54	12 210,68
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319479	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	109 272,30	93 428,11	17,83	A	V	LIVRETA	1,694	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 924,46	5 262,21
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319480	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 706,75	26 081,21	18,08	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		534,22	1 314,47
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319481	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	78 004,10	70 869,79	18,08	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 451,61	3 571,78

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319482	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	25 346,30	23 028,10	18,08	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		471,68	1 160,60
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319483	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	8 897,95	8 084,14	18,08	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		165,59	407,43
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319484	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	13 589,01	12 346,15	18,08	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		252,88	622,24
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319485	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 522,40	11 377,09	18,08	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		233,03	573,40
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319486	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	71 915,52	65 338,08	18,08	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 338,31	3 292,98
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319487	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	42 040,97	38 195,87	18,08	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		782,36	1 925,04
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319488	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 405,05	14 904,64	18,25	A	V	LIVRETA	1,774	V	LIVRETA	1,950	A-1		305,29	751,18
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319489	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	52 545,25	47 739,42	18,25	A	V	LIVRETA	1,774	V	LIVRETA	1,950	A-1		977,84	2 406,03
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319490	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 212,15	18 363,54	18,25	A	V	LIVRETA	1,774	V	LIVRETA	1,950	A-1		376,14	925,50
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319491	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 949,48	18 124,88	18,25	A	V	LIVRETA	1,774	V	LIVRETA	1,950	A-1		371,25	913,48
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319492	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	27 846,44	25 299,59	18,25	A	V	LIVRETA	1,774	V	LIVRETA	1,950	A-1		518,21	1 275,08
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319493	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	13 081,97	11 885,48	18,25	A	V	LIVRETA	1,774	V	LIVRETA	1,950	A-1		243,45	599,02
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319494	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	68 396,45	62 140,86	18,25	A	V	LIVRETA	1,774	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 272,82	3 131,85

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319495	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 619,29	11 465,13	18,25	A	V	LIVRETA	1,774	V	LIVRETA	1,950	A-1		234,84	577,83
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319496	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	11 649,32	10 583,86	18,42	A	V	LIVRETA	1,808	V	LIVRETA	1,950	A-1		216,79	533,42
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319497	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	8 563,85	7 780,60	18,42	A	V	LIVRETA	1,808	V	LIVRETA	1,950	A-1		159,37	392,13
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319498	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	11 191,77	10 168,16	18,42	A	V	LIVRETA	1,808	V	LIVRETA	1,950	A-1		208,27	512,47
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319499	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 308,76	13 908,61	18,42	A	V	LIVRETA	1,808	V	LIVRETA	1,950	A-1		284,89	700,98
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319500	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	10 640,67	9 667,47	18,42	A	V	LIVRETA	1,808	V	LIVRETA	1,950	A-1		198,02	487,23
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319501	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 456,05	15 859,51	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		324,85	799,30
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319502	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 131,98	12 839,45	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		262,99	647,10
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319503	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 608,87	11 455,65	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		234,64	577,36
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319504	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	26 078,91	23 693,71	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		485,31	1 194,15
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319505	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	51 971,77	47 218,39	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		967,16	2 379,77
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319506	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	8 901,53	8 087,39	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		165,65	407,60
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319507	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	38 377,99	34 867,91	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		714,19	1 757,32

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319508	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 787,10	11 617,58	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		237,96	585,52
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319509	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	10 420,21	9 467,16	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		193,91	477,14
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319510	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 983,85	14 521,96	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		297,45	731,90
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319511	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 420,57	15 827,27	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		324,19	797,68
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319512	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	10 899,52	9 902,64	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		202,83	499,09
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319513	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 932,28	13 566,56	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		277,88	683,75
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319514	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	92 538,09	84 074,48	18,50	A	V	LIVRETA	1,824	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 722,08	4 237,29
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319515	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 148,09	12 184,43	18,58	A	V	LIVRETA	1,663	V	LIVRETA	1,950	A-1		250,31	651,98
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319516	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 945,51	13 732,37	18,58	A	V	LIVRETA	1,663	V	LIVRETA	1,950	A-1		282,11	734,81
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319517	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 822,59	12 765,30	18,75	A	V	LIVRETA	1,695	V	LIVRETA	1,950	A-1		262,24	683,07
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319518	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 045,97	14 680,11	18,75	A	V	LIVRETA	1,694	V	LIVRETA	1,950	A-1		301,58	785,52
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319519	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	34 615,84	29 811,39	18,75	A	V	LIVRETA	1,695	V	LIVRETA	1,950	A-1		612,43	1 595,18
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319520	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 459,75	17 620,08	18,75	A	V	LIVRETA	1,695	V	LIVRETA	1,950	A-1		361,98	942,83

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319521	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	154 017,96	132 641,29	18,83	A	V	LIVRETA	1,711	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 724,91	7 097,53
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319522	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	42 410,03	36 523,79	18,83	A	V	LIVRETA	1,711	V	LIVRETA	1,950	A-1		750,32	1 954,37
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319523	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	31 987,30	27 547,67	18,92	A	V	LIVRETA	1,726	V	LIVRETA	1,950	A-1		565,92	1 474,06
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319524	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	10 794,71	9 793,93	19,00	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		200,72	499,36
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319525	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 982,32	15 407,87	19,00	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		315,77	785,60
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319526	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 805,34	14 340,01	19,00	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		293,89	731,15
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319527	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	38 275,67	34 727,11	19,00	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		711,71	1 770,61
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319528	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	45 109,27	40 927,15	19,00	A	V	LIVRETA	1,743	V	LIVRETA	1,950	A-1		838,77	2 086,74
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319529	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 053,45	25 605,53	19,08	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	1,950	A-1		523,20	1 225,40
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319530	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	113 039,46	103 175,74	19,08	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 108,21	4 937,66
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319531	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	22 145,05	20 212,70	19,08	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	1,950	A-1		413,01	967,31
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319532	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	33 978,96	31 014,00	19,08	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	1,950	A-1		633,72	1 484,22
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319533	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	19 378,83	17 687,86	19,08	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	1,950	A-1		361,42	846,48

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319534	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 813,14	17 171,53	19,08	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	1,950	A-1		350,87	821,77
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319535	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 442,98	18 659,15	19,08	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	1,950	A-1		381,27	892,96
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319536	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	77 689,61	58 289,78	8,75	A	V	LIVRETA	1,605	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 262,65	6 461,30
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319537	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	44 542,20	38 083,71	17,75	A	V	LIVRETA	1,677	V	LIVRETA	1,950	A-1		784,46	2 145,01
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319538	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 337,67	50 240,79	18,92	A	V	LIVRETA	1,726	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 032,12	2 688,34
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319539	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	61 821,60	52 596,46	10,25	A	V	LIVRETA	1,785	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 115,78	4 623,04
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319540	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	227 975,57	193 956,62	10,42	A	V	LIVRETA	1,835	V	LIVRETA	1,950	A-1		4 114,59	17 048,10
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319541	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	64 768,54	50 876,43	10,67	A	V	LIVRETA	1,641	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 082,26	4 623,94
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319555	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	278 953,02	260 543,84	29,83	A	V	LIVRETA	1,295	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 601,96	6 267,66
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319557	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	605 878,52	558 128,28	25,67	A	V	LIVRETA	1,273	V	LIVRETA	1,350	A-1		7 754,10	16 249,34
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319558	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	305 695,43	281 603,09	25,67	A	V	LIVRETA	1,273	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 912,32	8 198,59
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319560	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	302 077,02	282 966,62	30,67	A	V	LIVRETA	1,283	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 907,90	6 507,24
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1319665	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	262 705,35	240 884,45	15,33	A	V	LIVRETA	2,250	V	LIVRETA	2,250	A-1		5 669,61	11 098,10

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1327178	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	193 393,45	174 808,66	27,75	A	V	LIVRETA	0,050	V	LIVRETA	0,050	A-1		90,50	6 198,03
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1327179	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	177 661,44	161 656,99	24,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 255,36	5 406,51
OPH 66	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1327180	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	118 112,23	106 307,39	24,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		606,45	3 956,55
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - 14 RUE DES ALBERES - SAINTE MARIE LA MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	135 000,00	133 049,65	47,25	A	V	LIVRETA	1,330	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 817,32	1 566,71
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - 14 RUE DES ALBERES - SAINTE MARIE LA MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	196 722,00	191 439,27	37,25	A	V	LIVRETA	1,314	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 628,75	3 283,08
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - 14 RUE DES ALBERES - SAINTE MARIE LA MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	59 951,00	57 804,29	37,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		324,59	1 211,38
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS - LIEU DIT SAINT PIERRE - RESIDENCE CARMEN - PASSA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 106 607,00	1 073 123,31	37,25	A	V	LIVRETA	1,283	V	LIVRETA	1,350	-		14 735,61	18 403,47
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - 21 RUE DES ROMARINS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	429 740,00	416 637,96	37,25	A	V	LIVRETA	1,283	V	LIVRETA	1,350	-		5 721,07	7 145,11
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS - CHEMIN DU MAS BADOU - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 171 606,00	1 136 346,09	37,25	A	V	LIVRETA	1,283	V	LIVRETA	1,350	-		15 603,76	19 487,70
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - 76 AVENUE DE LA CERDAGNE - RESIDENCE LES SANILS - SAINTE MARIE LA MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	882 694,00	856 418,55	37,50	A	V	LIVRETA	1,299	V	LIVRETA	1,350	A-1		11 759,93	14 687,10

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - 76 AVENUE DE LA CERDAGNE - RESIDENCE LES SANILS - SAINTE MARIE LA MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	399 674,00	394 769,12	47,50	A	V	LIVRETA	1,339	V	LIVRETA	1,350	A-1		5 392,14	4 648,54
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - 76 AVENUE DE LA CERDAGNE - RESIDENCE LES SANILS - SAINTE MARIE LA MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	218 278,00	210 265,98	37,50	A	V	LIVRETA	0,540	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 180,70	4 406,46
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - 76 AVENUE DE LA CERDAGNE - RESIDENCE LES SANILS - SAINTE MARIE LA MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	91 380,00	89 035,30	47,50	A	V	LIVRETA	0,546	V	LIVRETA	0,550	A-1		497,29	1 380,31
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - RUE LEON BOURGEOIS - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	243 484,00	236 141,19	37,25	A	V	LIVRETA	1,283	V	LIVRETA	1,350	-		3 242,58	4 049,69
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - RUE MARCELLIN ALBERT - LE PETIT CRES - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	240 698,00	233 774,40	37,42	A	V	LIVRETA	1,283	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 210,08	4 009,10
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - RUE DU PIC DE COSTABONNE - LOTISSEMENT ORATORI - THEZA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	76 620,65	462 923,65	37,42	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		6 356,64	7 938,89
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - RUE DES OLIVIER - LES HAUTS DE BROUILLA - BROUILLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	230 948,00	224 409,63	37,42	A	V	LIVRETA	1,283	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 081,48	3 848,50
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - AVENUE JACQUES DELCOS - RESIDENCE LA JEANNOTTE - COLLIOURE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 000,00	78 841,33	47,67	A	V	LIVRETA	1,330	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 076,89	928,39
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - AVENUE JACQUES DELCOS - RESIDENCE LA JEANNOTTE - COLLIOURE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	435 883,00	422 833,12	37,67	A	V	LIVRETA	1,298	V	LIVRETA	1,350	A-1		5 806,14	7 251,35

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - AVENUE JACQUES DELCOS - RESIDENCE LA JEANNOTTE - COLLIOURE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	37 430,00	36 436,18	47,67	A	V	LIVRETA	0,542	V	LIVRETA	0,550	A-1		203,51	564,87
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - AVENUE JACQUES DELCOS - RESIDENCE LA JEANNOTTE - COLLIOURE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	200 000,00	192 398,49	37,67	A	V	LIVRETA	0,534	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 080,37	4 032,02
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS - LIEU DIT LA TORRE SUD - CLAIRA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	600 000,00	590 029,70	47,67	A	V	LIVRETA	1,321	V	LIVRETA	1,350	A-1		8 059,20	6 947,80
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS - LIEU DIT LA TORRE SUD - CLAIRA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 399 489,00	1 356 247,71	37,67	A	V	LIVRETA	1,293	V	LIVRETA	1,350	A-1		18 623,34	23 258,89
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS - LIEU DIT LA TORRE SUD - CLAIRA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	700 000,00	674 495,73	37,67	A	V	LIVRETA	0,542	V	LIVRETA	0,550	A-1		3 787,47	14 135,15
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS - 5 AVENUE DU 8 MAI - CAVE COOPERATIVE II - BAGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	306 338,00	302 578,56	47,67	A	V	LIVRETA	1,339	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 132,91	3 562,97
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS - 5 AVENUE DU 8 MAI - CAVE COOPERATIVE II - BAGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 350 742,00	1 311 481,95	37,67	A	V	LIVRETA	1,303	V	LIVRETA	1,350	A-1		18 008,64	22 491,18
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS - 5 AVENUE DU 8 MAI - CAVE COOPERATIVE II - BAGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	115 707,00	112 841,49	47,67	A	V	LIVRETA	0,549	V	LIVRETA	0,550	A-1		630,25	1 749,38
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS - 5 AVENUE DU 8 MAI - CAVE COOPERATIVE II - BAGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	477 411,00	459 680,05	37,67	A	V	LIVRETA	0,538	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 581,22	9 633,34
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - RESIDENCE DU PARC - 20 AVENUE MARECHAL JOFFRE - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	141 702,00	139 644,57	47,75	A	V	LIVA	1,296	V	LIVA	1,350	A-1		1 907,40	1 644,36

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - RESIDENCE DU PARC - 20 AVENUE MARECHAL JOFFRE - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	833 087,00	807 737,93	37,75	A	V	LIVA	1,296	V	LIVA	1,350	A-1		11 091,47	13 852,25
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - RESIDENCE DU PARC - 20 AVENUE MARECHAL JOFFRE - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	50 000,00	48 671,69	47,75	A	V	LIVA	0,542	V	LIVA	0,550	A-1		271,84	754,56
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - RESIDENCE DU PARC - 20 AVENUE MARECHAL JOFFRE - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	254 521,00	244 957,68	37,75	A	V	LIVA	0,536	V	LIVA	0,550	A-1		1 375,50	5 133,49
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION DE 14 LOGEMENTS - LIEU DIT LES MOMIES - LES TOURNESOLS - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	300 000,00	296 318,33	47,75	A	V	LIVRETA	1,339	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 047,40	3 489,26
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION DE 14 LOGEMENTS - LIEU DIT LES MOMIES - LES TOURNESOLS - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	750 000,00	727 776,06	37,75	A	V	LIVRETA	1,300	V	LIVRETA	1,350	A-1		9 993,47	12 480,95
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION DE 14 LOGEMENTS - LIEU DIT LES MOMIES - LES TOURNESOLS - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	125 000,00	121 792,64	47,75	A	V	LIVRETA	0,546	V	LIVRETA	0,550	A-1		680,24	1 888,16
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION DE 14 LOGEMENTS - LIEU DIT LES MOMIES - LES TOURNESOLS - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	370 000,00	356 268,99	37,75	A	V	LIVRETA	0,538	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 000,54	7 466,19
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS - AVENUE DES CORBIERES - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	500 000,00	493 301,75	47,75	A	V	LIVRETA	1,334	V	LIVRETA	1,350	A-1		6 737,99	5 808,81
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS - AVENUE DES CORBIERES - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 500 000,00	1 453 780,23	37,75	A	V	LIVRETA	1,294	V	LIVRETA	1,350	A-1		19 962,61	24 931,52
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS - AVENUE DES CORBIERES - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	200 000,00	195 044,03	47,75	A	V	LIVRETA	0,549	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 089,37	3 023,77
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS - AVENUE DES CORBIERES - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	520 469,00	500 913,02	37,75	A	V	LIVRETA	0,536	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 812,76	10 497,44

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS - LIEU DIT PAILLES DABAY - OSSEJA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	796 196,00	771 369,04	37,75	A	V	LIVRETA	1,283	V	LIVRETA	1,350	A-1		10 592,07	13 228,55
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS - LIEU DIT PAILLES DABAY - OSSEJA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	73 482,00	71 563,20	47,75	A	V	LIVRETA	0,529	V	LIVRETA	0,550	A-1		399,70	1 109,44
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS - LIEU DIT PAILLES DABAY - OSSEJA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	590 858,00	568 409,47	37,75	A	V	LIVRETA	0,524	V	LIVRETA	0,550	A-1		3 191,77	11 911,94
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - RUE DES ARBOUSIERS - AMELIE LES BAINS PALALDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	200 000,00	197 320,70	47,75	A	V	LIVRETA	1,334	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 695,20	2 323,52
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - RUE DES ARBOUSIERS - AMELIE LES BAINS PALALDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	999 744,00	968 783,07	37,75	A	V	LIVRETA	1,293	V	LIVRETA	1,350	A-1		13 302,86	16 614,09
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - RUE DES ARBOUSIERS - AMELIE LES BAINS PALALDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 000,00	77 911,00	47,75	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		435,15	1 207,86
OPH 66	2018	X Produits CDC	TRANSFERT DE PATRIMOINE DE 2 LOGEMENTS - 12 RUE DU SOLEIL - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	121 600,00	116 081,18	27,00	A	V	LIVA	1,864	V	LIVA	1,860	A-1		2 211,14	2 797,18
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - LES JARDINS DE CADAQUES - ANCIEN CHEMIN DE COLLIOURE - ARGELES UR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	161 778,00	159 429,06	47,75	A	V	LIVA	1,329	V	LIVA	1,350	A-1		2 177,64	1 877,33
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - LES JARDINS DE CADAQUES - ANCIEN CHEMIN DE COLLIOURE - ARGELES UR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	392 537,00	380 939,97	37,75	A	V	LIVA	1,300	V	LIVA	1,350	A-1		5 230,88	6 532,91
OPH 66	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - LES JARDINS DE CADAQUES - ANCIEN CHEMIN DE COLLIOURE - ARGELES UR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	115 212,00	110 983,07	37,75	A	V	LIVA	0,540	V	LIVA	0,550	A-1		623,20	2 325,83

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	TRANSFERT DE PATRIMOINE DE 4 LOGEMENTS - 6 AVENUE DE THUIR - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	208 000,00	198 559,91	27,00	A	V	LIVA	1,860	V	LIVA	1,860	A-1		3 782,21	4 784,65
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 4 LOGEMENTS - 2 AVENUE DUMAYNE - FONT ROMEU ODEILLO VIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	71 056,00	69 440,20	47,58	A	V	LIVRETA	1,348	V	LIVRETA	1,350	A-1		948,48	817,68
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 4 LOGEMENTS - 2 AVENUE DUMAYNE - FONT ROMEU ODEILLO VIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	295 700,00	285 999,23	37,58	A	V	LIVRETA	1,332	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 927,20	4 904,73
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 4 LOGEMENTS - 2 AVENUE DUMAYNE - FONT ROMEU ODEILLO VIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	17 987,00	17 449,28	47,58	A	V	LIVRETA	0,549	V	LIVRETA	0,550	A-1		97,46	270,51
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 4 LOGEMENTS - 2 AVENUE DUMAYNE - FONT ROMEU ODEILLO VIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	60 469,00	58 050,22	37,58	A	V	LIVRETA	0,549	V	LIVRETA	0,550	A-1		325,97	1 216,53
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION DE 20 LOGEMENTS - LE CALCINE - 5 CARRER DEL CALCINE - ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	300 224,00	297 204,90	47,83	A	V	LIVRETA	1,348	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 059,51	3 499,69
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION DE 20 LOGEMENTS - LE CALCINE - 5 CARRER DEL CALCINE - ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 255 916,00	1 221 471,97	37,83	A	V	LIVRETA	1,311	V	LIVRETA	1,350	A-1		16 772,66	20 947,57
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION DE 20 LOGEMENTS - LE CALCINE - 5 CARRER DEL CALCINE - ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	128 667,00	125 480,53	47,83	A	V	LIVRETA	0,549	V	LIVRETA	0,550	A-1		700,84	1 945,33
OPH 66	2017	X Produits CDC	ACQUISITION DE 20 LOGEMENTS - LE CALCINE - 5 CARRER DEL CALCINE - ARLES SUR TECH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	459 650,00	443 397,49	37,83	A	V	LIVRETA	0,547	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 489,79	9 292,11
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LES TREILLES - RUE RESEDA - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 526,00	58 619,69	48,00	A	V	LIVRETA	1,348	V	LIVRETA	1,350	A-1		800,36	665,91

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LES TREILLES - RUE RESEDA - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	279 511,00	276 982,69	38,00	A	V	LIVRETA	1,319	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 800,91	4 566,53
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LES TREILLES - RUE RESEDA - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	18 133,00	17 958,09	48,00	A	V	LIVRETA	0,549	V	LIVRETA	0,550	A-1		100,26	270,81
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LES TREILLES - RUE RESEDA - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	77 456,00	76 249,86	38,00	A	V	LIVRETA	0,545	V	LIVRETA	0,550	A-1		427,88	1 546,76
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5203897	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	40 349,81	39 432,26	47,83	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		538,60	464,33
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5203898	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	100 565,68	97 266,52	37,83	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 335,62	1 668,06
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 7 LOGEMENTS - 3 IMPASSE DU CONFLENT - CANET EN ROUSSILLON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	311 950,00	306 118,62	47,17	A	V	LIVA	1,863	V	LIVA	1,860	A-1		5 748,94	2 964,03
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 7 LOGEMENTS - 3 IMPASSE DU CONFLENT - CANET EN ROUSSILLON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	207 967,00	202 013,35	37,17	A	V	LIVA	1,863	V	LIVA	1,860	A-1		3 813,64	3 021,10
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 7 LOGEMENTS - 3 IMPASSE DU CONFLENT - CANET EN ROUSSILLON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	519 916,00	505 031,90	37,17	A	V	LIVA	1,863	V	LIVA	1,860	A-1		9 534,07	7 552,74
OPH 66	2018	X Produits CDC	REHABILITATION 37 LOGTS DU PARC SOCIAL-RESIDENCE LA MALLORQUINA-4 ET 6 RUE DE LA MAIN DE FER-PERPIGN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	261 548,75	230 846,18	12,00	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		3 325,68	15 500,73
OPH 66	2018	X Produits CDC	REHABILITATION DE 125 LOGEMENTS DU PARC SOCIAL - TOUS LE DEPARTEMENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	840 000,00	741 394,45	12,00	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		10 680,89	49 782,74

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	REHABILITATION LOURDE-RESTRUCTURATION DE 109 LOGTS - AVENUE MARECHAL LECLERC - LAS BRUXES-CABESTANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 526 000,00	1 459 323,39	18,50	A	V	LIVA	0,274	V	LIVA	0,300	A-1		4 590,06	70 697,08
OPH 66	2018	X Produits CDC	REHABILITATION DE 12 LOGEMENTS - COL DU CREU - LES RIVES DU MOULY - MATEMALE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	136 606,00	120 570,15	12,50	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		1 736,99	8 095,98
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS COLLECTIFS - ROUTE DE MONTECOT - LE CANIGOU - VILLENEUVE DE LA RAHO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	164 905,24	162 787,75	48,50	A	V	LIVA	0,529	V	LIVA	0,550	A-1		908,83	2 454,85
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS COLLECTIFS - ROUTE DE MONTECOT - LE CANIGOU - VILLENEUVE DE LA RAHO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	346 286,66	340 096,10	38,50	A	V	LIVA	0,524	V	LIVA	0,550	A-1		1 908,47	6 898,99
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS COLLECTIFS - LIEU DIT EL CREST - RESIDENCE LES MOSCATELLS - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	68 772,00	68 110,67	48,50	A	V	LIVA	0,529	V	LIVA	0,550	A-1		380,26	1 027,11
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS COLLECTIFS - LIEU DIT EL CREST - RESIDENCE LES MOSCATELLS - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	201 456,00	201 793,31	48,50	A	V	LIVA	1,295	V	LIVA	1,350	A-1		2 755,16	2 292,35
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS COLLECTIFS - LIEU DIT EL CREST - RESIDENCE LES MOSCATELLS - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	229 491,00	226 124,56	38,50	A	V	LIVA	0,524	V	LIVA	0,550	A-1		1 268,91	4 587,03
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5233921	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	832 688,99	823 335,99	48,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		11 241,30	9 353,00
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5233922	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 841 295,58	1 811 431,09	38,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		24 857,49	29 864,49

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5233923	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	365 919,51	360 483,40	48,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 012,56	5 436,11
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5233924	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	831 806,07	815 268,03	38,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		4 574,93	16 538,04
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236106	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	252 965,75	250 124,37	48,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 415,04	2 841,38
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236107	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	616 428,81	606 430,78	38,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		8 321,79	9 998,03
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236108	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	200 967,08	197 981,51	48,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 105,32	2 985,57
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236109	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	501 489,96	491 519,29	38,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 758,19	9 970,67
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236135	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	100 733,78	99 602,31	48,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 359,91	1 131,47
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236136	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	601 026,24	591 278,02	38,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		8 113,85	9 748,22
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236137	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 239,59	79 047,55	48,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		441,32	1 192,04
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236138	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	400 824,34	392 855,12	38,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 204,53	7 969,22
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236212	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	353 346,27	349 377,38	48,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 770,17	3 968,89
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236213	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	801 799,25	788 794,65	38,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		10 824,29	13 004,60
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236214	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	120 580,25	118 788,90	48,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		663,19	1 791,35

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236215	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	300 758,33	294 778,63	38,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 654,17	5 979,70
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236261	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	65 000,00	63 056,79	47,25	A	V	LIVRETA	0,547	V	LIVRETA	0,550	A-1		352,19	977,57
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236262	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	85 000,00	81 599,97	37,25	A	V	LIVRETA	0,547	V	LIVRETA	0,550	A-1		458,21	1 710,05
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 13 LOGEMENTS - RESIDENCE LA GARE - RUE MARIUS - PORT VENDRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	87 704,00	86 857,99	48,75	A	V	LIVA	0,529	V	LIVA	0,550	A-1		484,92	1 309,83
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 13 LOGEMENTS - RESIDENCE LA GARE - RUE MARIUS - PORT VENDRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	185 673,00	185 131,73	48,75	A	V	LIVA	1,295	V	LIVA	1,350	A-1		2 527,67	2 103,08
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 13 LOGEMENTS - RESIDENCE LA GARE - RUE MARIUS - PORT VENDRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	234 351,00	230 906,34	38,75	A	V	LIVA	0,524	V	LIVA	0,550	A-1		1 295,75	4 684,02
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236651	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	70 830,41	70 034,82	48,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		956,21	795,59
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236652	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	321 078,16	315 870,51	38,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 334,56	5 207,65
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236653	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 096,71	19 798,15	48,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		110,53	298,56
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5236654	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	80 311,97	78 715,21	38,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		441,72	1 596,76
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION D'UN LOGEMENT - AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - LE BOULOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	36 350,00	35 523,41	47,83	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		485,21	418,30
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION D'UN LOGEMENT - AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - LE BOULOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	99 050,00	95 800,57	37,83	A	V	LIVA	1,350	V	LIVA	1,350	A-1		1 315,49	1 642,92

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 11 LOGEMENTS COLLECTIFS - PARC DE SALEILLA - AVENUE GINO MOSSAROTTO - SALEILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	72 404,00	71 640,96	48,75	A	V	LIVA	0,529	V	LIVA	0,550	A-1		399,97	1 080,35
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 11 LOGEMENTS COLLECTIFS - PARC DE SALEILLA - AVENUE GINO MOSSAROTTO - SALEILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	193 923,00	190 900,38	38,75	A	V	LIVA	0,524	V	LIVA	0,550	A-1		1 071,25	3 872,49
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 11 LOGEMENTS COLLECTIFS - PARC DE SALEILLA - AVENUE GINO MOSSAROTTO - SALEILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	174 849,00	174 339,30	48,75	A	V	LIVA	1,295	V	LIVA	1,350	A-1		2 380,32	1 980,47
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 37 LOGEMENTS COLLECTIFS - LES VIDRES - AVENUE FAUVELLE- LOT 2 - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	901 231,00	887 570,47	38,75	A	V	LIVA	0,524	V	LIVA	0,550	A-1		4 980,66	18 004,72
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 37 LOGEMENTS COLLECTIFS - LES VIDRES - AVENUE FAUVELLE- LOT 2 - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	328 628,00	325 306,44	48,75	A	V	LIVA	0,529	V	LIVA	0,550	A-1		1 816,17	4 905,64
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 37 LOGEMENTS COLLECTIFS - LES VIDRES - AVENUE FAUVELLE- LOT 2 - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	781 647,00	780 256,53	48,75	A	V	LIVA	1,295	V	LIVA	1,350	A-1		10 653,12	8 863,63
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 42 LOGEMENTS COLLECTIFS - LES VIDRES - AVENUE FAUVELLE- LOT 4/5 - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	421 962,00	417 515,09	48,75	A	V	LIVA	0,529	V	LIVA	0,550	A-1		2 330,96	6 296,16
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 42 LOGEMENTS COLLECTIFS - LES VIDRES - AVENUE FAUVELLE- LOT 4/5 - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 159 835,00	1 141 567,67	38,75	A	V	LIVA	0,524	V	LIVA	0,550	A-1		6 405,99	23 157,15
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 42 LOGEMENTS COLLECTIFS - LES VIDRES - AVENUE FAUVELLE- LOT 4/5 - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	890 812,00	887 301,94	48,75	A	V	LIVA	1,295	V	LIVA	1,350	A-1		12 114,65	10 079,65

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 31 LOGEMENTS COLLECTIFS - LOTISSEMENT LES VIDRES - LOT 3 - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	268 160,00	265 637,16	48,67	A	V	LIVA	0,529	V	LIVA	0,550	A-1		1 483,04	4 005,82
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 31 LOGEMENTS COLLECTIFS - LOTISSEMENT LES VIDRES - LOT 3 - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 042 299,00	2 036 447,87	38,67	A	V	LIVA	1,283	V	LIVA	1,350	A-1		27 945,30	33 574,26
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 31 LOGEMENTS COLLECTIFS - LOTISSEMENT LES VIDRES - LOT 3 - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	652 964,00	654 393,80	48,67	A	V	LIVA	1,295	V	LIVA	1,350	A-1		8 934,67	7 433,84
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 31 LOGEMENTS COLLECTIFS - LOTISSEMENT LES VIDRES - LOT 3 - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	721 078,00	710 649,91	38,67	A	V	LIVA	0,524	V	LIVA	0,550	A-1		3 987,86	14 415,81
OPH 66	2018	X Produits CDC	REHABILITATION LOURDE-RESTRUCTURATION DE 109 LOGTS - AVENUE MARECHAL LECLERC - LAS BRUXES-CABESTANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 221 450,00	2 137 342,49	18,50	A	V	LIVA	1,229	V	LIVA	1,350	A-1		30 098,12	92 148,10
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS COLLECTIFS - ROUTE DE MONTECOT - LE CANIGO - VILLENEUVE DE LA RAHO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	729 172,73	719 378,24	38,50	A	V	LIVA	1,283	V	LIVA	1,350	A-1		9 871,72	11 860,16
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS COLLECTIFS - ROUTE DE MONTECOT - LE CANIGO - VILLENEUVE DE LA RAHO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	317 434,49	314 758,14	48,50	A	V	LIVA	1,295	V	LIVA	1,350	A-1		4 297,51	3 575,61
OPH 66	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS COLLECTIFS - LIEU DIT EL CREST - RESIDENCE LES MOSCATELLS - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	750 119,00	741 854,16	38,50	A	V	LIVA	1,283	V	LIVA	1,350	A-1		10 180,15	12 230,71
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 13 LOGEMENTS - RESIDENCE LA GARE - RUE MARIUS - PORT VENDRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	525 778,00	518 999,57	38,75	A	V	LIVA	1,283	V	LIVA	1,350	A-1		7 122,01	8 556,58

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 11 LOGEMENTS COLLECTIFS - PARC DE SALEILLA - AVENUE GINO MOSSAROTTO - SALEILLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	547 837,00	540 811,90	38,75	A	V	LIVA	1,283	V	LIVA	1,350	A-1		7 421,33	8 916,19
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 37 LOGEMENTS COLLECTIFS - LES VIDRES - AVENUE FAUVELLE- LOT 2 - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 129 593,00	2 101 987,04	38,75	A	V	LIVA	1,283	V	LIVA	1,350	A-1		28 844,66	34 654,79
OPH 66	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 42 LOGEMENTS COLLECTIFS - LES VIDRES - AVENUE FAUVELLE- LOT 4/5 - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 378 487,00	2 347 428,71	38,75	A	V	LIVA	1,283	V	LIVA	1,350	A-1		32 212,76	38 701,30
OPH 66	2019	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS DE FONCTION - GENDARMERIE - RD N°1 - SAINT ESTEVE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	616 804,39	610 874,13	48,92	A	V	LIVRETA	1,750	V	LIVRETA	1,750	A-1		10 794,08	5 930,26
OPH 66	2018	X Produits CDC	REHABILITATION DE 31 LOGEMENTS - RESIDENCE LES ROUQUETTES - CABESTANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	186 000,00	170 152,64	17,83	A	V	LIVRETA	1,596	V	LIVRETA	1,740	A-1		3 099,72	7 992,02
OPH 66	2018	X Produits CDC	REHABILITATION DE 31 LOGEMENTS - RESIDENCE LES ROUQUETTES - CABESTANY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	429 000,00	393 180,62	17,83	A	V	LIVRETA	1,241	V	LIVRETA	1,350	A-1		5 552,13	18 088,18
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5262720	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	7 292,00	7 147,02	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		31,85	144,98
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5262721	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 929,00	35 346,26	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		384,84	582,74
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5271184	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	129 582,00	127 480,28	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 387,98	2 101,72
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5271185	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	47 185,00	46 246,87	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		206,08	938,13
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5271205	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	114 603,00	112 744,22	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 227,54	1 858,78

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5271206	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	46 549,00	45 623,51	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		203,30	925,49
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5271646	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	85 043,00	83 663,66	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		910,92	1 379,34
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5271647	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	43 788,00	42 917,40	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		191,24	870,60
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5271824	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	83 845,00	82 485,10	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		898,08	1 359,90
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5271825	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	32 163,00	31 523,54	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		140,47	639,46
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5271832	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	77 366,00	76 111,18	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		828,69	1 254,82
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5271833	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 677,00	28 106,84	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		125,24	570,16
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5271846	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	73 205,00	72 017,67	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		784,12	1 187,33
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5271847	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	27 650,00	27 100,26	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		120,76	549,74
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5272522	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	77 956,00	76 691,61	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		835,00	1 264,39
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5272523	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 640,00	29 050,70	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		129,45	589,30
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5272645	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	99 928,00	98 307,24	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 070,35	1 620,76
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5272646	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	39 757,00	38 966,54	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		173,63	790,46

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5284634	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	68 167,00	66 870,53	38,42	A	V	LIVRETA	1,335	V	LIVRETA	1,350	A-1		730,15	1 296,47
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5284635	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	29 214,00	28 559,05	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		127,59	654,95
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5284663	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	73 181,00	71 789,17	38,42	A	V	LIVRETA	1,335	V	LIVRETA	1,350	A-1		783,86	1 391,83
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5284664	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	24 650,00	24 097,36	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		107,66	552,64
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5285742	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	91 748,00	90 259,92	38,58	A	V	LIVRETA	1,341	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 085,00	1 488,08
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5285743	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	30 583,00	30 239,48	48,58	A	V	LIVRETA	1,343	V	LIVRETA	1,350	A-1		361,67	343,52
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289222	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	63 287,00	62 260,53	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		677,88	1 026,47
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289223	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	23 281,00	22 818,13	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		101,68	462,87
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289249	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	56 853,00	55 930,89	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		608,97	922,11
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289250	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	24 204,00	23 661,36	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		105,71	542,64
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289260	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 876,00	57 921,08	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		630,63	954,92
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289261	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	20 893,00	20 477,60	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		91,25	415,40
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289267	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	39 896,00	39 248,92	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		427,34	647,08

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289268	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	28 494,00	27 927,48	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		124,44	566,52
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289313	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	68 024,00	66 920,70	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		728,62	1 103,30
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289324	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	48 255,00	47 472,34	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		516,87	782,66
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289325	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	12 591,00	12 340,66	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		54,99	250,34
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289493	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	44 832,00	44 104,86	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		480,21	727,14
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289494	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 354,00	14 068,62	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		62,69	285,38
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289499	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 262,00	34 690,08	38,42	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		377,70	571,92
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289500	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	13 717,00	13 444,27	38,42	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		59,91	272,73
OPH 66	2018	X Produits CDC	REHABILITATION 26 LOGEMENTS - RESIDENCE JEAN BORDES - 1 IMPASSE DU NOUVEAU LOGIS - FONT ROMEU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	312 000,00	271 736,23	12,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	0,000	A-1		0,00	20 182,09
OPH 66	2018	X Produits CDC	REHABILITATION 26 LOGEMENTS - RESIDENCE JEAN BORDES - 1 IMPASSE DU NOUVEAU LOGIS - FONT ROMEU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14 653,45	12 933,31	12,00	A	V	LIVRETA	1,245	V	LIVRETA	1,350	A-1		186,32	868,44
OPH 66	2019	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS DE FONCTION - GENDARMERIE - RD N°1 - SAINT ESTEVE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 506 298,33	3 456 802,54	38,92	A	V	LIVRETA	1,750	V	LIVRETA	1,750	A-1		61 386,85	51 017,34

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH 66	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5255664	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	766 018,46	740 000,00	37,75	A	V	LIVRETA	0,442	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289665	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	87 819,00	86 072,97	38,67	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		384,87	1 746,03
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289666	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 056,00	40 446,07	48,67	A	V	LIVRETA	0,546	V	LIVRETA	0,550	A-1		179,93	609,93
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289667	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	126 138,00	124 721,18	48,67	A	V	LIVRETA	1,338	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 355,78	1 416,82
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5289668	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	269 804,00	265 427,97	38,67	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 899,95	4 376,03
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5290942	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	32 500,00	32 500,00	38,67	A	V	LIVRETA	0,442	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5290958	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	45 000,00	45 000,00	38,67	A	V	LIVRETA	0,442	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5290959	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	57 947,00	56 794,89	38,67	A	V	LIVRETA	0,544	V	LIVRETA	0,550	A-1		253,95	1 152,11
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5290960	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 546,00	16 300,19	48,67	A	V	LIVRETA	0,546	V	LIVRETA	0,550	A-1		72,51	245,81
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5290961	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	258 598,00	254 403,72	38,67	A	V	LIVRETA	1,336	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 779,51	4 194,28
OPH 66	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5290962	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	73 839,00	73 009,62	48,67	A	V	LIVRETA	1,338	V	LIVRETA	1,350	A-1		793,65	829,38
RESIDENCE BAPTISTE PAMS	2013	C	REHABILITATION DE L'EHPAD BAPTISTE PAMS - ARLES SUR TECH	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 200 000,00	920 000,00	22,92	T	F	FIXE	4,401	F	FIXE	4,330	A-1		40 918,50	40 000,00
RESIDENCE COSTE BAILLS	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION SECTEUR MEDICO-SOCIAL - 2 BOULEVARD DES EVADES DE FRANCE - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	226 810,00	155 931,75	13,58	T	F	FIXE	2,910	F	FIXE	2,910	A-1		4 692,96	11 340,52

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
RESIDENCES CATALANES SOLIDARITE SENIOR	2008	P	PEZILLA LA RIVIERE RESID.CAT. SOLIDARITE SENIOR EHPAD	CREDIT COOPERATIF	4 002 016,00	2 885 139,49	18,58	T	V	LIVA	3,034	V	LIVA	3,000	A-1		88 682,10	113 066,50
RESIDENCES CATALANES SOLIDARITE SENIOR	2010	X Produits CDC	PEZILLA LA RIVIERE CONSTRUCTION D'UN EHPAD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 461 043,00	1 697 271,05	19,50	A	V	LIVA	2,996	V	LIVA	1,800	A-1		32 078,42	84 863,55
RESIDENCES CATALANES SOLIDARITE SENIOR	2013	P	ACHAT D'UN TERRAIN ET CONSTRUCTION D'UN EHPAD DE 82 LITS - SAINT JEAN PLA DE CORTS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	5 400 000,01	4 745 932,43	24,42	T	V	LIVA	2,861	V	LIVA	2,830	A-1		136 556,83	126 588,85
RESIDENCES CATALANES SOLIDARITE SENIOR	2013	C	CONSTRUCTION D'UNE EHPAD - SAINT JEAN PLA DE CORTS	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	2 466 240,00	1 948 329,60	19,50	T	V	LIVRETTDD	3,148	V	LIVRETTDD	3,750	A-1		75 374,46	98 649,60
ROUSSILLON HABITAT	2010	P	SAILLAGOUSE CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS JORDI PERE CERDA	CREDIT FONCIER DE FRANCE	131 873,00	116 386,68	32,00	A	V	LIVA	2,246	V	LIVA	2,250	A-1		2 671,86	2 362,71
ROUSSILLON HABITAT	2010	P	SAILLAGOUSE CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS JORDI PERE CERDA	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27 437,00	25 172,53	42,00	A	V	LIVA	2,246	V	LIVA	2,250	A-1		574,16	345,48
ROUSSILLON HABITAT	2011	P	SAINT JEAN LASSEILLE CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS LES ALBERES	CREDIT FONCIER DE FRANCE	89 721,00	79 184,78	32,00	A	V	LIVA	2,248	V	LIVA	2,250	A-1		1 817,83	1 607,48
ROUSSILLON HABITAT	2011	P	SAINT JEAN LASSEILLE CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS LES ALBERES	CREDIT FONCIER DE FRANCE	58 273,00	51 945,98	40,50	A	V	LIVA	2,252	V	LIVA	2,250	A-1		1 186,05	767,17
ROUSSILLON HABITAT	2011	P	ARGELES SUR MER CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT L'OLIVERAIE	CREDIT FONCIER DE FRANCE	19 279,00	17 464,63	40,50	A	V	LIVA	2,854	V	LIVA	2,900	A-1		512,88	220,84
ROUSSILLON HABITAT	2011	P	ARGELES SUR MER CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT L'OLIVERAIE	CREDIT FONCIER DE FRANCE	77 748,00	67 193,51	31,00	A	V	LIVA	2,251	V	LIVA	2,250	A-1		1 543,90	1 424,31
ROUSSILLON HABITAT	2011	P	CABESTANY ACQUISITION DE 5 LOGEMENTS LES TERRES ROUGES	CREDIT FONCIER DE FRANCE	494 856,00	386 973,11	20,50	A	V	LIVA	2,833	V	LIVA	2,900	A-1		11 606,64	13 255,77

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 47 LOGEMENTS - CHEMIN DES VIGNES - L'ARAMON - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 027 518,00	965 239,13	36,75	A	V	LIVA	0,727	V	LIVA	0,550	A-1		5 430,71	22 162,88
ROUSSILLON HABITAT	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 47 LOGEMENTS - CHEMIN DES VIGNES - L'ARAMON - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 680 827,00	2 558 917,13	36,75	A	V	LIVA	1,448	V	LIVA	1,350	A-1		35 210,51	49 268,78
ROUSSILLON HABITAT	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS - ROUTE DE TOULOUGES - LES MERAVELLES - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	511 541,00	508 300,93	47,17	A	V	LIVA	1,245	V	LIVA	1,350	A-1		6 942,87	5 985,42
ROUSSILLON HABITAT	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS - ROUTE DE TOULOUGES - LES MERAVELLES - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 021 632,00	1 004 960,50	37,17	A	V	LIVA	1,223	V	LIVA	1,350	A-1		13 799,63	17 234,51
ROUSSILLON HABITAT	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS - ROUTE DE TOULOUGES - LES MERAVELLES - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	209 076,00	204 239,10	47,17	A	V	LIVA	0,510	V	LIVA	0,550	A-1		1 140,73	3 166,32
ROUSSILLON HABITAT	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS - ROUTE DE TOULOUGES - LES MERAVELLES - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	370 219,00	357 919,39	37,17	A	V	LIVA	0,501	V	LIVA	0,550	A-1		2 009,81	7 500,78
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS - GROUPE PAVILLONAIRE CAYROL - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	133 666,00	132 686,94	47,58	A	V	LIVA	1,252	V	LIVA	1,350	A-1		1 812,37	1 562,43
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA 15 LOGEMENTS COLLECTIFS - JUAN MIRO - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	305 415,00	273 333,08	43,58	A	V	LIVA	0,753	V	LIVA	0,550	A-1		1 533,46	5 477,59
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - AVENUE VICTOR HUGO - SAINT ANTOINE I - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	218 930,00	197 918,32	34,83	A	V	LIVA	1,291	V	LIVA	1,350	A-1		2 731,32	4 401,64
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS - ZAC LAS CLOSES - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	264 862,00	258 839,07	47,58	A	V	LIVA	1,270	V	LIVA	1,350	A-1		3 535,47	3 047,93
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS - ZAC LAS CLOSES - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	121 359,00	117 730,90	47,58	A	V	LIVA	0,519	V	LIVA	0,550	A-1		657,56	1 825,18

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CABESTANY - CONSTRUCTION 27 PAVILLONS RESIDENCE AMBROISE CROIZAT - ANCIEN CONTRAT N°0860873	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 311 141,32	948 728,40	12,50	A	V	LIVA	2,026	V	LIVA	1,950	A-1		19 635,85	58 238,26
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS - RES LA GRANGERIE - 5 RUE DE LA GRANGERIE - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	221 995,00	221 995,00	39,50	A	V	LIVA	0,501	V	LIVA	0,550	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	1991	X Produits CDC	PRADES RESIDENCE POUR ETUDIANTS - NOUVEAU N° CONTRAT CDC 1278578	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	373 538,82	102 484,31	5,75	A	V	LIVA	5,115	V	LIVA	2,050	A-1		2 448,59	16 959,41
ROUSSILLON HABITAT	2002	P	PRADES RESIDENCE LE FOIRAIL 7 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	86 591,00	66 857,23	31,25	A	F	FIXE	3,705	F	FIXE	1,450	A-1		993,11	1 633,09
ROUSSILLON HABITAT	2005	P	CABESTANY RES LES VIGNES DU SOLEIL 14 LGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	68 760,46	56 194,15	34,42	A	V	LIVA	2,948	V	LIVA	1,450	A-1		832,59	1 226,04
ROUSSILLON HABITAT	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	112 845,00	102 578,26	38,00	A	V	LIVA	5,078	V	LIVA	1,550	A-1		1 619,49	1 905,04
ROUSSILLON HABITAT	2009	P	PLA D'INSERTION BONIFIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	15 455,00	13 360,62	38,00	A	V	LIVA	3,979	V	LIVA	0,550	A-1		75,17	306,40
ROUSSILLON HABITAT	2009	P	PLA D'INSERTION BONIFIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	64 845,00	52 073,65	28,00	A	V	LIVA	3,997	V	LIVA	0,550	A-1		295,49	1 652,08
ROUSSILLON HABITAT	2009	X Produits CDC	ARGELES SUR MER 23 LOGEMENTS L'OLIVERAIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	251 378,00	225 150,69	39,92	A	V	LIVA	2,815	V	LIVA	1,350	A-1		3 096,57	4 225,09
ROUSSILLON HABITAT	2009	X Produits CDC	ARGELES SUR MER 23 LOGEMENTS L'OLIVERAIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	282 013,00	226 033,02	29,92	A	V	LIVA	2,785	V	LIVA	0,550	A-1		1 281,20	6 912,57
ROUSSILLON HABITAT	2009	X Produits CDC	ARGELES SUR MER 23 LOGEMENTS L'OLIVERAIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	77 308,00	66 511,15	39,92	A	V	LIVA	2,815	V	LIVA	0,550	A-1		373,97	1 482,97
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	SAINTE ESTEVE 22 LOGEMENTS RESIDENCE DOM BRIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 297 378,00	1 115 460,61	30,25	A	V	LIVA	2,799	V	LIVA	1,350	A-1		15 447,88	28 826,58

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	SAINT ESTEVE 33 LOGEMENTS RESIDENCE DOM BRIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	514 530,00	469 582,71	40,25	A	V	LIVA	2,827	V	LIVA	1,350	A-1		6 454,58	8 534,47
ROUSSILLON HABITAT	2011	X Produits CDC	SAINT ESTEVE 33 LOGEMENTS RESIDENCE DOM BRIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	314 126,00	260 424,45	30,25	A	V	LIVA	2,998	V	LIVA	0,550	A-1		1 474,61	7 685,71
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	SAINT ESTEVE 33 LOGEMENTS RESIDENCE DOM BRIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	130 818,00	115 048,67	40,25	A	V	LIVA	2,998	V	LIVA	0,550	A-1		646,49	2 495,52
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	SAINT ESTEVE 48 LOGEMENTS RESIDENCE L'ORANGERAIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 343 162,00	2 006 987,64	30,25	A	V	LIVA	2,799	V	LIVA	1,350	A-1		27 794,53	51 866,10
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	SAINT ESTEVE 48 LOGEMENTS RESIDENCE L'ORANGERAIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	745 068,00	679 981,78	40,25	A	V	LIVA	2,827	V	LIVA	1,350	A-1		9 346,59	12 358,39
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	SAINT ESTEVE 48 LOGEMENTS RESIDENCE L'ORANGERAIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	594 573,00	491 775,82	30,25	A	V	LIVA	2,799	V	LIVA	0,550	A-1		2 784,59	14 513,42
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	SAINT ESTEVE 48 LOGEMENTS RESIDENCE L'ORANGERAIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	191 081,00	168 047,38	40,25	A	V	LIVA	2,827	V	LIVA	0,550	A-1		944,31	3 645,10
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	CABESTANY ACQUISITION DE 13 LOGEMENTS LES TERRES ROUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	804 999,00	693 297,41	30,58	A	V	LIVA	2,821	V	LIVA	1,350	A-1		9 601,39	17 916,72
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	CABESTANY ACQUISITION DE 13 LOGEMENTS LES TERRES ROUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	430 570,00	391 666,45	40,58	A	V	LIVA	2,846	V	LIVA	1,350	A-1		5 383,60	7 118,37
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	CABESTANY ACQUISITION 4 APPARTEMENTS LES TERRES ROUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	202 838,00	168 154,50	30,58	A	V	LIVA	2,821	V	LIVA	0,550	A-1		952,14	4 962,62
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	CABESTANY ACQUISITION 4 LOGEMENTS LES TERRES ROUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	108 502,00	95 129,35	40,58	A	V	LIVA	2,846	V	LIVA	0,550	A-1		534,56	2 063,45
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	ARGELES SUR MER CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS L'OLIVERAIE II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	180 589,82	154 132,49	31,08	A	V	LIVA	2,110	V	LIVA	1,350	A-1		2 132,51	3 831,15
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	ARGELES SUR MER CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS L'OLIVERAIE II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	37 475,30	33 519,74	41,08	A	V	LIVA	2,131	V	LIVA	1,350	A-1		460,49	590,36

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	ARGELES SUR MER CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT L'OLIVERAIE II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	73 200,50	60 832,60	31,08	A	V	LIVA	2,111	V	LIVA	0,550	A-1		344,12	1 734,30
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	ARGELES SUR MER CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT L'OLIVERAIE II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	16 537,69	14 421,59	41,08	A	V	LIVA	2,131	V	LIVA	0,550	A-1		80,99	304,51
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	SAINT JEAN LASSEILLE CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS LES ALBERES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	913 367,31	774 059,24	31,08	A	V	LIVA	2,109	V	LIVA	1,350	A-1		10 709,54	19 240,16
ROUSSILLON HABITAT	2012	X Produits CDC	SAINT JEAN LASSEILLE CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS LES ALBERES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	329 148,56	294 406,51	41,08	A	V	LIVA	2,242	V	LIVA	1,350	A-1		4 044,49	5 185,20
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	SAINT JEAN LASSEILLE CONSSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS LES ALBERES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	343 928,48	285 818,55	31,08	A	V	LIVA	2,109	V	LIVA	0,550	A-1		1 616,82	8 148,53
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	SAINT JEAN LASSEILLE CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS LES ALBERES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	134 624,01	117 398,17	41,08	A	V	LIVA	2,131	V	LIVA	0,550	A-1		659,32	2 478,78
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	SAILLAGOUSE CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS JORDI PERE CERDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	762 180,12	650 517,00	31,08	A	V	LIVA	2,110	V	LIVA	1,350	A-1		9 000,27	16 169,36
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	SAILLAGOUSE CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS JORDI PERE CERDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	136 384,01	121 988,50	41,08	A	V	LIVA	2,131	V	LIVA	1,350	A-1		1 675,85	2 148,51
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	SAILLAGOUSE CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS JORDI PERE CERDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	268 412,37	223 061,60	31,08	A	V	LIVA	2,109	V	LIVA	0,550	A-1		1 261,82	6 359,36
ROUSSILLON HABITAT	2010	X Produits CDC	SAILLAGOUSE CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS JORDI PERE CERDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	54 070,27	47 151,69	41,08	A	V	LIVA	2,131	V	LIVA	0,550	A-1		264,81	995,58
ROUSSILLON HABITAT	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - 12 RUE PAUL PUJADES - AMELIE LES BAINS PALALDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	345 653,00	311 220,05	33,17	A	V	LIVA	1,800	V	LIVA	1,350	A-1		4 298,36	7 176,64

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS COLLECTIFS - 12 RUE PAUL PUJADES - AMELIE LES BAINS PALALDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	138 153,00	130 759,06	43,17	A	V	LIVA	2,851	V	LIVA	1,350	A-1		1 794,49	2 166,24
ROUSSILLON HABITAT	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION 3 LOGEMENTS COLLECTIFS - 12 RUE PAUL PUJADES - AMELIE LES BAINS PALALDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	114 483,00	100 301,38	33,17	A	V	LIVA	1,027	V	LIVA	0,550	A-1		566,38	2 676,16
ROUSSILLON HABITAT	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION 3 LOGEMENTS COLLECTIFS - 12 RUE PAUL PUJADES - AMELIE LES BAINS PALALDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	49 002,00	44 938,54	43,17	A	V	LIVA	2,050	V	LIVA	0,550	A-1		252,12	900,56
ROUSSILLON HABITAT	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION 1 LOGEMENT COLLECTIF - 12 RUE PAUL PUJADES - AMELIE LES BAINS PALALDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	36 930,00	33 780,23	33,17	A	V	LIVA	2,280	V	LIVA	1,850	A-1		638,06	709,35
ROUSSILLON HABITAT	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION 1 LOGEMENT COLLECTIF - 12 RUE PAUL PUJADES - AMELIE LES BAINS PALALDA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21 132,00	20 367,99	43,17	A	V	LIVA	3,351	V	LIVA	1,850	A-1		382,33	298,31
ROUSSILLON HABITAT	2012	X Produits CDC	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT INDIVIDUEL - RESIDENCE CERDAGNE - SAILLAGOUSE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	111 905,00	101 296,87	33,00	A	V	LIVA	1,867	V	LIVA	1,350	A-1		1 399,04	2 335,88
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA 35 LOGEMENTS COLLECTIFS - JUAN MIRO - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 168 146,00	1 914 136,37	33,58	A	V	LIVA	1,479	V	LIVA	1,350	A-1		26 436,72	44 139,41
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA 35 LOGEMENTS COLLECTIFS - JUAN MIRO - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	893 426,00	815 825,66	43,58	A	V	LIVA	1,499	V	LIVA	1,350	A-1		11 196,11	13 515,49
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA 15 LOGEMENTS COLLECTIFS - JUAN MIRO - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	694 253,00	600 251,06	33,58	A	V	LIVA	0,743	V	LIVA	0,550	A-1		3 389,47	16 015,45
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA 15 LOGEMENTS INDIVIDUELS - LA BERGERIE - SALSSES LE CHATEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 194 817,00	1 054 837,96	33,58	A	V	LIVA	1,479	V	LIVA	1,350	A-1		14 568,69	24 324,24

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA 15 LOGEMENTS INDIVIDUELS - LA BERGERIE - SALSES LE CHATEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	448 439,00	409 488,89	43,58	A	V	LIVA	1,499	V	LIVA	1,350	A-1		5 619,68	6 783,86
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA 7 LOGEMENTS INDIVIDUELS - LA BERGERIE - SALSES LE CHATEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	422 979,00	365 707,62	33,58	A	V	LIVA	0,743	V	LIVA	0,550	A-1		2 065,06	9 757,53
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA 7 LOGEMENTS INDIVIDUELS - LA BERGERIE - SALSES LE CHATEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	188 995,00	169 142,24	43,58	A	V	LIVA	0,753	V	LIVA	0,550	A-1		948,93	3 389,61
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - PUIG FERRANT CARRERA - CARLEMANY II - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	651 935,00	609 043,89	35,08	A	V	LIVRETA	1,307	V	LIVRETA	1,350	A-1		8 398,59	13 073,77
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - PUIG FERRANT CARRERA - CARLEMANY II - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	162 868,00	157 009,19	45,08	A	V	LIVRETA	1,356	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 152,72	2 451,60
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - PUIG FERRANT CARRERA - CARLEMANY II - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	207 424,00	189 767,32	35,08	A	V	LIVRETA	0,536	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 069,87	4 754,95
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS - PUIG FERRANT CARRERA - CARLEMANY II - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	61 102,00	57 424,50	45,08	A	V	LIVRETA	0,558	V	LIVRETA	0,550	A-1		321,85	1 094,49
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LA PINEDE - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	248 241,00	225 752,87	34,75	A	V	LIVA	1,299	V	LIVA	1,350	A-1		3 115,44	5 020,68
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LA PINEDE - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	130 000,00	123 068,16	44,75	A	V	LIVA	1,361	V	LIVA	1,350	A-1		1 688,14	1 978,88
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LA PINEDE - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	58 000,00	51 595,20	34,75	A	V	LIVA	0,531	V	LIVA	0,550	A-1		291,11	1 333,51

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS - LOTISSEMENT LA PINEDE - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	32 000,00	29 482,02	44,75	A	V	LIVA	0,562	V	LIVA	0,550	A-1		165,32	576,04
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - LOTISSEMENT CARLEMANY I - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	482 834,00	439 518,07	34,75	A	V	LIVA	1,304	V	LIVA	1,350	A-1		6 065,45	9 774,75
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - LOTISSEMENT CARLEMANY I - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	175 000,00	165 668,70	44,75	A	V	LIVA	1,361	V	LIVA	1,350	A-1		2 272,49	2 663,88
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - LOTISSEMENT CARLEMANY I - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	145 000,00	129 108,79	34,75	A	V	LIVA	0,535	V	LIVA	0,550	A-1		728,45	3 336,91
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - LOTISSEMENT CARLEMANY I - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	55 655,00	51 275,68	44,75	A	V	LIVA	0,562	V	LIVA	0,550	A-1		287,53	1 001,86
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	ACQUISITION DE 9 LOGEMENTS - LE CLOS DE LA MASSANE - CHEMIN DE NEGUEBOUS - ARGELES SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	339 198,00	312 677,06	34,50	A	V	LIVA	1,583	V	LIVA	1,350	A-1		4 315,02	6 953,84
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	ACQUISITION DE 9 LOGEMENTS - LE CLOS DE LA MASSANE - CHEMIN DE NEGUEBOUS - ARGELES SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	180 920,00	171 410,54	44,50	A	V	LIVA	1,586	V	LIVA	1,350	A-1		2 351,25	2 756,21
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	ACQUISITION DE 9 LOGEMENTS - LE CLOS DE LA MASSANE - CHEMIN DE NEGUEBOUS - ARGELES SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	87 998,00	78 953,87	34,50	A	V	LIVA	0,794	V	LIVA	0,550	A-1		445,47	2 040,62
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	ACQUISITION DE 9 LOGEMENTS - LE CLOS DE LA MASSANE - CHEMIN DE NEGUEBOUS - ARGELES SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	57 204,00	52 778,83	44,50	A	V	LIVA	0,795	V	LIVA	0,550	A-1		295,96	1 031,23

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 75 LOGEMENTS-LOT A ILOT 1 LOTISSEMENT NORD-LES JARDINS DE LA BASSE-PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 710 433,00	3 481 401,34	35,33	A	V	LIVRETA	1,665	V	LIVRETA	1,350	A-1		48 007,80	74 731,97
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 75 LOGEMENTS-LOT A ILOT 1 LOTISSEMENT NORD-LES JARDINS DE LA BASSE-PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 046 625,00	962 369,72	35,33	A	V	LIVRETA	0,950	V	LIVRETA	0,550	A-1		5 425,66	24 113,83
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 75 LOGEMENTS-LOT A ILOT 1 LOTISSEMENT NORD-LES JARDINS DE LA BASSE-PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	434 546,00	405 939,22	45,33	A	V	LIVRETA	0,967	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 275,22	7 737,02
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 22 PLACES DU CHRS - 83 RUE DU PALAIS DE JUSTICE - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	401 925,00	356 776,18	34,17	A	V	LIVA	0,761	V	LIVA	0,550	A-1		2 012,99	9 221,13
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 22 PLACES DU CHRS - 83 RUE DU PALAIS DE JUSTICE - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	21 585,00	19 704,76	44,17	A	V	LIVA	0,768	V	LIVA	0,550	A-1		110,49	385,01
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	REHABILITATION DE 26 PLACES DU CHRS - 83 RUE DU PALAIS DE JUSTICE - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	195 183,00	158 443,48	19,25	A	V	LIVA	0,972	V	LIVA	0,550	A-1		912,55	7 475,07
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 29 LOGEMENTS - 1 RUE HENRI GUITER - "LES TROUBADOURS" - ARGELES SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	153 979,00	148 517,05	46,50	A	V	LIVA	0,740	V	LIVA	0,550	A-1		829,87	2 367,94
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS - LIEU DIT MUNYAS - LES MERAVELLES IV - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	149 842,00	136 293,42	35,17	A	V	LIVA	0,523	V	LIVA	0,550	A-1		768,40	3 415,06
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS - LIEU DIT MUNYAS - LES MERAVELLES IV - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	72 386,00	67 297,30	45,17	A	V	LIVA	0,528	V	LIVA	0,550	A-1		377,19	1 282,66

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS - LIEU DIT MUNYAS - LES MERAVELLES IV - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	372 974,00	344 019,95	35,17	A	V	LIVA	1,281	V	LIVA	1,350	A-1		4 743,96	7 384,76
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS - LIEU DIT MUNYAS - LES MERAVELLES IV - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	171 194,00	161 318,05	45,17	A	V	LIVA	1,293	V	LIVA	1,350	A-1		2 211,80	2 518,87
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - AVENUE VICTOR HUGO - SAINT ANTOINE I - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	43 986,00	40 299,12	44,83	A	V	LIVA	0,547	V	LIVA	0,550	A-1		225,98	787,39
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - AVENUE VICTOR HUGO - SAINT ANTOINE I - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	65 799,00	58 594,69	34,83	A	V	LIVA	0,544	V	LIVA	0,550	A-1		330,60	1 514,42
ROUSSILLON HABITAT	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 47 LOGEMENTS - CHEMIN DES VIGNES - L'ARAMON - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	293 931,00	282 251,33	46,75	A	V	LIVA	0,740	V	LIVA	0,550	A-1		1 579,15	4 866,26
ROUSSILLON HABITAT	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 47 LOGEMENTS - CHEMIN DES VIGNES - L'ARAMON - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	658 290,00	647 649,12	46,75	A	V	LIVA	1,473	V	LIVA	1,350	A-1		8 862,57	8 837,75
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS - RUE DU PIC BARBET - DOMAINE DU PARC - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	371 922,84	349 474,72	36,33	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		1 963,75	7 571,06
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS - RUE DU PIC BARBET - DOMAINE DU PARC - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	148 911,64	142 192,73	46,33	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	-		794,53	2 267,11
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	SALEILLES - L'ANDALOUSE 20 PAVILLONS - ANCIEN CONTRAT 0443968	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	63 674,56	45 064,27	12,17	T	V	LIVRETA	2,798	V	LIVRETA	3,006	-		1 411,18	2 999,98
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	CHAMPS DE LIN 2 - SAINT ESTEVE - ANCIEN CONTRAT 0479695	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	166 823,17	134 770,50	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-		4 742,76	5 227,92
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	CABESTANY - CONSTRUCTION 27 PAVILLONS RESIDENCE AMBROISE CROIZAT - ANCIEN CONTRAT 0860874	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	126 630,88	102 300,51	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-		3 600,09	3 968,39

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	CADENE PORTEBEUF HAMEAUX STADE - ANCIEN CONTRAT 0875354	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	70 741,31	57 149,27	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-		2 011,16	2 216,92
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	POLLESTRES - CONSTRUCTION 8 PAVILLONS RESIDENCE LA CATALOGNE - ANCIEN CONTRAT 0882187	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	339 249,44	274 067,62	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-		9 644,80	10 631,44
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ESPIRA DE L'AGLY - CONSTRUCTION 8 PAVILLONS LIEU DIT LO PILO - ANCIEN CONTRAT 0882189	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	323 867,51	261 640,89	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-		9 207,50	10 149,42
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	RIVESALTES - CONSTRUCTION 6 PAVILLONS RESIDENCE LES MARQUISES - ANCIEN CONTRAT 0882192	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	267 813,44	216 356,83	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-		7 613,89	8 392,79
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LATOUR BAS ELNE - RESIDENCE LA LLEVANTINE - ANCIEN CONTRAT 0897801	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	121 947,58	98 517,12	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-		3 466,96	3 821,60
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	SUD ROUSSILLON - SAINT CYPRIEN - ANCIEN CONTRAT 0936476	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 309 794,66	1 058 136,17	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-		37 237,24	41 046,56
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	SUD ROUSSILLON - SAINT CYPRIEN - ANCIEN CONTRAT 0936478	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	69 532,42	56 172,84	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-		1 976,80	2 179,00
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LA MART - ELNE - ANCIEN CONTRAT 0936480	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	156 277,71	126 251,22	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-		4 442,96	4 897,44
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LA CERISAIE - ELNE - ANCIEN CONTRAT 0936482	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 813 617,19	1 465 156,24	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-		51 560,82	56 835,46
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LA CERISAIE - ELNE - ANCIEN CONTRAT 0936484	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	70 003,83	56 553,48	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-		1 990,18	2 193,82
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ILLE SUR TET RES LE MILLENIUM 20 LGTS - ANCIEN CONTRAT 1004273	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	675 474,67	545 691,85	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-		19 203,63	21 168,13
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ILLE SUR TET RES LE MILLENIUM 9 LGTS - ANCIEN CONTRAT 1004275	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	288 645,35	233 186,19	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-		8 206,14	9 045,62

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LATOUR BAS ELNE RES LA LLEVANTINE 8 LGTS - ANCIEN CONTRAT 1004278	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	312 561,22	252 506,95	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-	8 886,06	9 795,10	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LATOUR BAS ELNE RES LA LLEVANTINE 2 LGTS - ANCIEN CONTRAT 1004280	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	56 014,61	45 252,18	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-	1 592,48	1 755,40	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	PRADES RESIDENCE LE FOIRAIL 7 LGTS - ANCIEN CONTRAT 1004291	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	230 104,08	185 892,98	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-	6 541,82	7 211,02	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	PRADES RES LE FORAIL 8 PAVILLONS - ANCIEN CONTRAT 1004299	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	342 723,99	276 874,45	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-	9 743,58	10 740,34	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	PRADES RES LE FORAIL 2 PAVILLONS - ANCIEN CONTRAT 1004301	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	68 632,17	55 445,52	18,17	T	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,435	-	1 951,20	2 150,80	
ROUSSILLON HABITAT	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 60 LOGEMENTS - ROUTE DE PERPIGNAN - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 256 151,00	1 205 904,44	37,75	A	V	LIVA	0,501	V	LIVA	0,550	A-1	6 771,47	25 271,67	
ROUSSILLON HABITAT	2016	X Produits CDC	ACQUISITION DE 60 LOGEMENTS - ROUTE DE PERPIGNAN - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	613 936,00	595 582,04	47,75	A	V	LIVA	0,510	V	LIVA	0,550	A-1	3 326,48	9 233,31	
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	LATOUR BAS ELNE - RESIDENCE LA LLEVANTINE - ANCIEN CONTRAT 897799	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	352 315,39	254 931,79	12,25	A	V	LIVA	2,026	V	LIVA	1,950	A-1	5 276,33	15 649,14	
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	ACQUISITION EN VEFA DE 75 LOGEMENTS-LOT A ILOT 1 LOTISSEMENT NORD-LES JARDINS DE LA BASSE-PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 638 593,00	1 577 104,41	45,33	A	V	LIVRETA	1,322	V	LIVRETA	1,350	A-1	21 623,35	24 625,45	
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 29 LOGEMENTS - 1 RUE HENRI GUITER - "LES TROUBADOURS" - ARGELES SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	394 500,00	373 812,53	36,50	A	V	LIVA	0,727	V	LIVA	0,550	A-1	2 100,51	8 098,32	
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS - RUE DU MOULIN CASSANYES - SOREDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	100 000,00	93 289,46	35,67	A	V	LIVA	1,252	V	LIVA	1,350	A-1	1 282,82	1 733,91	
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS - RUE DU MOULIN CASSANYES - SOREDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	118 322,00	112 808,40	45,67	A	V	LIVA	1,269	V	LIVA	1,350	A-1	1 542,20	1 428,29	

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS - RUE DU MOULIN CASSANYES - SOREDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	30 000,00	27 571,39	35,67	A	V	LIVA	0,512	V	LIVA	0,550	A-1		155,04	617,90
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS - RUE DU MOULIN CASSANYES - SOREDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	27 193,00	25 546,97	45,67	A	V	LIVA	0,519	V	LIVA	0,550	A-1		142,81	419,08
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - RESIDENCE "SAINT ANTOINE II" - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	180 000,00	173 640,18	36,17	A	V	LIVA	1,448	V	LIVA	1,350	A-1		2 385,98	3 099,19
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - RESIDENCE "SAINT ANTOINE II" - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	88 460,00	86 703,02	46,17	A	V	LIVA	1,473	V	LIVA	1,350	A-1		1 184,78	1 058,54
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - RESIDENCE "SAINT ANTOINE II" - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	100 000,00	94 545,22	36,17	A	V	LIVA	0,727	V	LIVA	0,550	A-1		531,26	2 048,24
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - RESIDENCE "SAINT ANTOINE II" - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	41 571,00	39 940,72	46,17	A	V	LIVA	0,740	V	LIVA	0,550	A-1		223,18	636,81
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE LES MERAVELLES 6 - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	54 149,00	50 342,38	45,33	A	V	LIVA	0,763	V	LIVA	0,550	A-1		282,16	959,50
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE LES MERAVELLES 6 - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	279 177,00	253 934,03	35,33	A	V	LIVA	0,755	V	LIVA	0,550	A-1		1 431,63	6 362,76
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE LES MERAVELLES 6 - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	142 601,00	134 374,53	45,33	A	V	LIVA	1,520	V	LIVA	1,350	A-1		1 842,38	2 098,17
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE LES MERAVELLES 6 - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	721 467,00	665 459,37	35,33	A	V	LIVA	1,504	V	LIVA	1,350	A-1		9 176,55	14 284,79
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	MARQUIXANES CONSTRUCTION DE LOGEMENTS - ANCIEN CONTRAT 0272731	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	867 926,27	599 379,39	13,92	A	V	LIVRETA	2,000	V	LIVRETA	1,950	-		12 476,81	40 456,91
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	VERNET LES BAINS CONST FOYER LES AIRELLES - ANCIEN CONTRAT 0275238	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	771 587,86	566 737,02	14,17	A	V	LIVRETA	2,024	V	LIVRETA	1,950	-		11 745,71	35 607,21

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ST LAURENT SALANQUE Foyer pour travailleurs handicapés - Ancien contrat 0223375	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	171 126,59	129 933,20	12,25	A	V	LIVRETA	3,311	V	LIVRETA	1,950	-		5 579,38	6 834,40
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	PRADES RESIDENCE POUR ETUDIANTS - Ancien contrat 0223449	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	215 724,54	147 253,01	12,75	A	V	LIVRETA	2,099	V	LIVRETA	1,950	-		3 080,74	10 734,26
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION 4 VILLAS A ALENYA - Ancien contrat 0278669	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	153 913,55	108 787,07	14,50	A	V	LIVRETA	1,908	V	LIVRETA	1,950	-		2 254,63	6 834,92
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 5 VILLAS RESIDENCE FRUCTIDOR - Ancien contrat 0223568	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	180 592,87	125 295,46	13,33	A	V	LIVRETA	1,900	V	LIVRETA	1,950	-		2 608,18	8 457,19
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	MARQUIXANES CONSTRUC.4 PAVILLONS "LAS PLAS" - Ancien contrat 0251477	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	153 717,95	106 126,71	13,58	A	V	LIVRETA	1,915	V	LIVRETA	1,950	-		2 209,16	7 163,34
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	PERPIGNAN RES. SAN FRANCISCO 10 LOGEMENTS - Ancien contrat 0354632	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	406 832,15	304 126,40	15,08	A	V	LIVRETA	2,003	V	LIVRETA	1,950	-		6 278,89	17 867,81
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	PERPIGNAN - LE CALIFORNIA - Ancien contrat 0357212	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	508 842,17	366 770,31	15,25	A	V	LIVRETA	1,854	V	LIVRETA	1,950	-		7 572,21	21 548,22
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	PRADES 10 LOGEMENTS LOCATIFS P/PERSONNES SEUL - Ancien contrat 0360729	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	161 079,44	116 105,06	15,42	A	V	LIVRETA	1,891	V	LIVRETA	1,950	-		2 397,06	6 821,32
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LE SOLER - LES BOUGAINVILLEES - Ancien contrat 0438144	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	201 325,01	135 127,91	12,92	A	V	LIVRETA	1,963	V	LIVRETA	1,950	-		2 827,08	9 850,37
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	CABESTANY RUSCINO 12 LOGEMENTS - Ancien contrat 0361099	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	529 557,05	381 701,44	15,42	A	V	LIVRETA	1,891	V	LIVRETA	1,950	-		7 880,47	22 425,45
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	MARQUIXANES - 12 LOGEMENTS - Ancien contrat 0361997	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	231 703,24	167 010,28	15,50	A	V	LIVRETA	1,910	V	LIVRETA	1,950	-		3 448,04	9 812,06
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	PERPIGNAN - LE CALIFORNIA - Ancien contrat 0412898	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	520 065,40	373 030,45	15,75	A	V	LIVRETA	1,924	V	LIVRETA	1,950	-		7 701,46	21 916,01
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ST-LAURENT-DE-LA-SALANQUE - RES KLEBER 13 LOG - Ancien contrat 0413169	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	149 695,52	105 805,74	14,25	A	V	LIVRETA	1,850	V	LIVRETA	1,950	-		2 192,84	6 647,61

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LE SOLER - 16 LOGEMENTS LOCATIFS - ANCIEN CONTRAT 0416356	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	577 645,60	416 363,37	15,50	A	V	LIVRETA	1,910	V	LIVRETA	1,950	-	8 596,09	24 461,88	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LE SOLER - 16 LOGEMENTS LOCATIFS - ANCIEN CONTRAT 0416364	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	60 670,75	42 882,47	14,50	A	V	LIVRETA	1,908	V	LIVRETA	1,950	-	888,75	2 694,23	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LATOUR-BAS-ELNE 14 PAVILLONS - ANCIEN CONTRAT 0417405	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	580 026,81	418 079,77	15,50	A	V	LIVRETA	1,910	V	LIVRETA	1,950	-	8 631,53	24 562,71	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	PERPIGNAN RIVE SUD 10 LOGEMENTS 2E PARTIE - ANCIEN CONTRAT 0417620	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	406 692,70	291 710,92	15,58	A	V	LIVRETA	1,886	V	LIVRETA	1,950	-	6 022,56	17 138,39	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	PERPIGNAN LES SEVILLANES - ANCIEN CONTRAT 0419323	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	915 732,97	656 833,31	15,67	A	V	LIVRETA	1,905	V	LIVRETA	1,950	-	13 560,75	38 589,79	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	PERPIGNAN LES SEVILLANES - ANCIEN CONTRAT 0419325	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	64 985,03	45 707,66	14,67	A	V	LIVRETA	1,903	V	LIVRETA	1,950	-	947,30	2 871,74	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	MILLAS CONSTRUCTION 8 LOGTS RESID.FLOREAL - ANCIEN CONTRAT 0419980	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	323 841,32	232 283,63	15,75	A	V	LIVRETA	1,924	V	LIVRETA	1,950	-	4 795,65	13 646,95	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	SAINT NAZAIRE CONST.10 LTS RESID.LES LAVANDIERES - ANCIEN CONTRAT 419988	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	359 481,23	257 847,26	15,75	A	V	LIVRETA	1,924	V	LIVRETA	1,950	-	5 323,42	15 148,86	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	SAINT NAZAIRE CONST.10 LTS RESID.LES LAVANDIERES - ANCIEN CONTRAT 0419990	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	35 249,51	24 792,99	14,75	A	V	LIVRETA	1,923	V	LIVRETA	1,950	-	513,84	1 557,70	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	POLLESTRES LE PRAIRIAL 23 PAVILLONS - ANCIEN CONTRAT 0421804	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	75 264,87	52 938,05	14,83	A	V	LIVRETA	1,943	V	LIVRETA	1,950	-	1 097,15	3 326,01	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	POLLESTRES LE PRAIRIAL 23 PAVILLONS - ANCIEN CONTRAT 0421805	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	373 327,42	267 778,81	15,83	A	V	LIVRETA	1,943	V	LIVRETA	1,950	-	5 528,47	15 732,34	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	POLLESTRES LE PRAIRIAL 23 PAVILLONS - ANCIEN CONTRAT 0421818	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	584 020,92	418 904,22	15,83	A	V	LIVRETA	1,943	V	LIVRETA	1,950	-	8 648,55	24 611,15	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ST LAURENT DE LA SALANQUE-LOT.PORTES MER - ANCIEN CONTRAT 0428371	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	34 071,26	24 558,35	15,25	A	V	LIVRETA	1,854	V	LIVRETA	1,950	-	507,02	1 442,84	

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	MARQUIXANES - ALLEE DES LAURIERS ROSES - ANCIEN CONTRAT 0438093	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	97 270,60	65 287,33	12,92	A	V	LIVRETA	1,963	V	LIVRETA	1,950	-	1 365,91	4 759,23	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	MARQUIXANES - ALLEE DES LAURIERS ROSES - ANCIEN CONTRAT 0438097	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	322 363,84	216 368,31	12,92	A	V	LIVRETA	1,963	V	LIVRETA	1,950	-	4 526,75	15 772,52	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ILLE SUR TET - LE CHOUA 2 - ANCIEN CONTRAT 0438103	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	269 114,59	180 627,80	12,92	A	V	LIVRETA	1,963	V	LIVRETA	1,950	-	3 779,00	13 167,16	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LE SOLER - LES BOUGAINVILLEES - ANCIEN CONTRAT 0438139	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	320 420,22	215 063,76	12,92	A	V	LIVRETA	1,963	V	LIVRETA	1,950	-	4 499,45	15 677,43	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LE SOLER - LES BOUGAINVILLEES - ANCIEN CONTRAT 0438140	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	40 367,63	27 094,46	12,92	A	V	LIVRETA	1,963	V	LIVRETA	1,950	-	566,86	1 975,09	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	CORBERE LES CABANES - 12 LOGEMENTS - ANCIEN CONTRAT 0445215	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	444 747,39	314 350,27	14,33	A	V	LIVRETA	1,869	V	LIVRETA	1,950	-	6 514,96	19 750,14	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	SALEILLES - L'ANDALOUSE 20 PAVILLONS - ANCIEN CONTRAT 0445218	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	439 306,03	310 504,26	14,33	A	V	LIVRETA	1,869	V	LIVRETA	1,950	-	6 435,25	19 508,50	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ST CYPRIEN - RES.I'OLIVETTE - ANCIEN CONTRAT 0448332	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	910 007,93	640 060,26	14,67	A	V	LIVRETA	1,903	V	LIVRETA	1,950	-	13 265,35	40 213,99	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LATOUR DE CAROL - 5 PAVILLONS - ANCIEN CONTRAT 0448333	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	191 388,53	134 614,42	14,58	A	V	LIVRETA	1,883	V	LIVRETA	1,950	-	2 789,90	8 457,62	
ROUSSILLON HABITAT	2016	P	ACQUISITION DE 7 VILLAS - RESIDENCE LES FRESIAS - SAINT FELIU D'AVALL	CREDIT AGRICOLE	946 000,00	863 944,77	35,00	M	V	LIVA	1,876	V	LIVA	1,860	A-1	16 244,20	17 302,04	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	SALEILLES - L'ANDALOUSE 20 PAVILLONS - ANCIEN CONTRAT 0448948	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	242 300,20	170 423,48	14,67	A	V	LIVRETA	1,903	V	LIVRETA	1,950	-	3 532,05	10 707,45	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	CORBERE LES CABANES - ANCIEN CONTRAT 0451299	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	169 278,15	119 062,94	14,83	A	V	LIVRETA	1,943	V	LIVRETA	1,950	-	2 467,60	7 480,54	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LATOUR BAS ELNE - RESIDENCE ALPHONSINES - ANCIEN CONTRAT 0458968	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	366 104,28	263 885,70	15,42	A	V	LIVRETA	1,891	V	LIVRETA	1,950	-	5 448,09	15 503,62	

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	POLLESTRES - RESIDENCE VENDEMIAN - ANCIEN CONTRAT 0462881	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	204 463,38	146 656,67	15,75	A	V	LIVRETA	1,924	V	LIVRETA	1,950	-		3 027,82	8 616,27
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	RES MONTPLAISIR - RIVESALTES - ANCIEN CONTRAT 0471101	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	403 420,66	289 363,98	15,83	A	V	LIVRETA	1,943	V	LIVRETA	1,950	-		5 974,11	17 000,50
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	RES MONTPLAISIR - RIVESALTES - ANCIEN CONTRAT 0471103	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	253 638,44	181 928,78	15,83	A	V	LIVRETA	1,943	V	LIVRETA	1,950	-		3 756,04	10 688,54
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	VENDEMIERE - POLLESTRES - ANCIEN CONTRAT 0471310	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	408 152,95	293 919,34	13,00	A	V	LIVRETA	1,985	V	LIVRETA	1,950	-		6 118,29	19 838,96
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LE SOLER - LES ALOES - ANCIEN CONTRAT 0471326	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	275 528,49	185 839,72	12,33	A	V	LIVRETA	1,862	V	LIVRETA	1,950	-		3 888,04	13 547,10
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LE SOLER - LES ALOES - ANCIEN CONTRAT 0471327	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	170 810,73	115 209,21	12,33	A	V	LIVRETA	1,862	V	LIVRETA	1,950	-		2 410,35	8 398,36
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	TROUILLAS - ANCIEN CONTRAT 0471334	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	390 587,10	281 269,81	13,17	A	V	LIVRETA	2,027	V	LIVRETA	1,950	-		5 854,97	18 985,15
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	FOYER POUR PERSONNES AGEES ST CYPRIEN PLAGE - ANCIEN CONTRAT 0882926	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	346 552,56	192 538,74	6,17	A	V	LIVRETA	2,060	V	LIVRETA	1,950	-		4 273,01	26 589,73
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CHAMPS DE LIN 2 - SAINT ESTEVE - ANCIEN CONTRAT 0479703	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 074 771,37	823 558,91	13,00	A	V	LIVRETA	1,983	V	LIVRETA	1,950	-		16 958,37	46 101,25
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	CAMP LLARG - ILLE SUR TET - ANCIEN CONTRAT 0867004	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	460 882,65	332 732,90	12,92	A	V	LIVRETA	1,963	V	LIVRETA	1,950	-		6 886,58	20 425,01
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	POLLESTRES - CONSTRUCTION 18 PAVILLONS RESIDENCE LA CATALOGNE - ANCIEN CONTRAT 0882186	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	903 478,94	652 264,02	12,67	A	V	LIVRETA	1,903	V	LIVRETA	1,950	-		13 499,92	40 039,62
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	RIVESALTES - CONSTRUCTION 17 PAVILLONS LES MARQUISES - ANCIEN CONTRAT 0882191	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	879 354,06	634 847,10	12,67	A	V	LIVRETA	1,903	V	LIVRETA	1,950	-		13 139,44	38 970,48

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ESPIRA DE L'AGLY - CONSTRUCTION 20 PAVILLONS LIEU DIT LO PILO - ANCIEN CONTRAT 0882210	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 001 481,07	723 016,37	12,67	A	V	LIVRETA	1,903	V	LIVRETA	1,950	-		14 964,28	44 382,80
ROUSSILLON HABITAT	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS - RUE GUY MALE - LA RETHORIE - BANYULS SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	627 842,00	608 808,82	37,92	A	V	LIVA	0,501	V	LIVA	0,550	A-1		3 418,62	12 758,57
ROUSSILLON HABITAT	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS - RUE GUY MALE - LA RETHORIE - BANYULS SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	149 924,00	146 909,26	47,92	A	V	LIVA	0,510	V	LIVA	0,550	A-1		820,53	2 277,53
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS - LIEU DIT LAS ESPASSOLES - GENDARMERIE - THUIR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	904 981,00	902 531,68	47,17	A	V	LIVA	1,677	V	LIVA	1,750	A-1		15 954,08	9 129,92
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - RUE DES AMANDIERS - SAINT FERREOL 1 - SAINT FELIU D'AVALL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	39 240,00	38 066,90	47,42	A	V	LIVA	0,526	V	LIVA	0,550	A-1		212,61	590,15
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 18 LOGEMENTS - RES. CAP DE FRONT - AVENUE CAP DE FRONT - LE BARCARES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	398 975,00	398 975,00	39,50	A	V	LIVA	0,501	V	LIVA	0,550	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 18 LOGEMENTS - RES. CAP DE FRONT - AVENUE CAP DE FRONT - LE BARCARES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	193 584,00	193 584,00	49,50	A	V	LIVA	0,510	V	LIVA	0,550	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 18 LOGEMENTS - RES. CAP DE FRONT - AVENUE CAP DE FRONT - LE BARCARES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	736 822,00	736 822,00	39,50	A	V	LIVA	1,223	V	LIVA	1,350	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 18 LOGEMENTS - RES. CAP DE FRONT - AVENUE CAP DE FRONT - LE BARCARES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	393 900,00	393 900,00	49,50	A	V	LIVA	1,245	V	LIVA	1,350	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 29 LOGEMENTS - 1 RUE HENRI GUIETER - "LES TROUBADOURS" - ARGELES SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 125 689,00	1 108 123,08	36,50	A	V	INF	1,125	V	INF	2,640	A-1		29 554,71	11 373,59

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	CORBERE LES CABANES LES SOULA - ANCIEN CONTRAT 0453118	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	136 991,59	102 049,31	14,17	T	V	LIVRETA	2,853	V	LIVRETA	3,045	-	3 215,18	5 638,74	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	PRADES - RESIDENCE FESTIVAL - ANCIEN CONTRAT 0458166	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	159 912,78	119 124,16	14,17	T	V	LIVRETA	2,853	V	LIVRETA	3,045	-	3 753,14	6 582,18	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LATOUR BAS ELNE RESIDENCE ALPHONSINES - ANCIEN CONTRAT 0458966	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	72 581,36	54 068,19	14,17	T	V	LIVRETA	2,853	V	LIVRETA	3,045	-	1 703,47	2 987,53	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	RIVESALTES - RESIDENCE MONTPLAISIR - ANCIEN CONTRAT 0462106	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	255 600,89	190 405,07	14,17	T	V	LIVRETA	2,853	V	LIVRETA	3,045	-	5 998,91	10 520,85	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	POLLESTRES - RESIDENCE VENDEMIAN - ANCIEN CONTRAT 0462884	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	216 382,66	161 190,26	14,17	T	V	LIVRETA	2,853	V	LIVRETA	3,045	-	5 078,48	8 906,56	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	RES MONTPLAISIR - RIVESALTES - ANCIEN CONTRAT 0471075	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	132 113,65	98 415,66	14,17	T	V	LIVRETA	2,853	V	LIVRETA	3,045	-	3 100,70	5 437,94	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	VENDEMAIRE - POLLESTRES - ANCIEN CONTRAT 0471309	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	99 694,10	77 347,01	16,17	T	V	LIVRETA	2,916	V	LIVRETA	3,094	-	2 463,15	3 611,05	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	LE SOLER - LES ALOES - ANCIEN CONTRAT 0471328	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	81 735,56	63 414,13	16,17	T	V	LIVRETA	2,916	V	LIVRETA	3,094	-	2 019,45	2 960,55	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	TROUILLAS - ANCIEN CONTRAT 0471336	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	71 285,83	55 306,67	16,17	T	V	LIVRETA	2,916	V	LIVRETA	3,094	-	1 761,27	2 582,05	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	RUE 1/3 DE L'EGLISE - SAINT ESTEVE - ANCIEN CONTRAT 0471446	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	42 115,64	31 373,39	14,17	T	V	LIVRETA	2,853	V	LIVRETA	3,045	-	988,45	1 733,51	
ROUSSILLON HABITAT	2013	X Produits CDC	ST ESTEVE-RESIDENCE CHAMPS DE LIN - ANCIEN CONTRAT 0471494	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	130 947,35	101 594,69	16,17	T	V	LIVRETA	2,916	V	LIVRETA	3,094	-	3 235,32	4 743,08	
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 29 LOGEMENTS - 1 RUE HENRI GUITER - "LES TROUBADOURS" - ARGELES SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	502 684,00	496 921,40	36,50	A	V	INF	1,125	V	INF	2,640	A-1	13 283,99	6 259,96	

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - AVENUE VICTOR HUGO - SAINT ANTOINE I - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	106 142,00	98 598,85	44,83	A	V	LIVA	1,300	V	LIVA	1,350	A-1		1 352,49	1 585,43
ROUSSILLON HABITAT	2015	X Produits CDC	RESTRUCTURATION DE 12 LOGEMENTS - HAMEAU DU PUIGT - SOURNIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	500 000,00	423 226,44	19,75	T	F	FIXE	2,520	F	FIXE	2,520	A-1		10 818,41	16 128,35
ROUSSILLON HABITAT	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS - RUE GUY MALE - LA RETHORIE - BANYULS SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 616 299,00	1 576 093,39	37,92	A	V	LIVA	1,223	V	LIVA	1,350	A-1		21 642,15	27 029,13
ROUSSILLON HABITAT	2016	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS - RUE GUY MALE - LA RETHORIE - BANYULS SUR MER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	416 099,00	410 528,55	47,92	A	V	LIVA	1,245	V	LIVA	1,350	A-1		5 607,40	4 834,11
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS - RUE DU PIC BARBET - DOMAINE DU PARC - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	610 778,86	587 531,09	36,33	A	V	LIVRETA	1,440	V	LIVRETA	2,640	-		15 706,22	7 401,42
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	ACQUISITION DE 60 LOGEMENTS - ROUTE DE PERPIGNAN - RES LES MAGNOLIAS - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	3 254 572,00	3 201 785,19	38,08	A	V	LIVA	1,223	V	LIVA	1,350	A-1		43 936,72	52 786,81
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	ACQUISITION DE 60 LOGEMENTS - ROUTE DE PERPIGNAN - RES LES MAGNOLIAS - PIA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 043 869,00	1 032 143,96	48,08	A	V	LIVA	1,245	V	LIVA	1,350	A-1		14 092,23	11 725,04
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS - GROUPE PAVILLONAIRE CAYROL - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	367 533,00	357 644,28	37,58	A	V	LIVRETA	1,252	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 911,00	6 133,40
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS - GROUPE PAVILLONAIRE CAYROL - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	129 525,00	124 343,95	37,58	A	V	LIVRETA	0,512	V	LIVRETA	0,550	A-1		698,22	2 605,83
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS - GROUPE PAVILLONAIRE CAYROL - LATOUR BAS ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	59 466,00	57 688,23	47,58	A	V	LIVRETA	0,519	V	LIVRETA	0,550	A-1		322,20	894,34

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS - ZAC LAS CLOSES - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	647 339,00	626 102,33	37,58	A	V	LIVA	1,253	V	LIVA	1,350	A-1		8 597,34	10 737,30
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS - ZAC LAS CLOSES - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	289 287,00	277 715,39	37,58	A	V	LIVA	0,512	V	LIVA	0,550	A-1		1 559,44	5 819,98
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS - RUE DES AMANDIERS - SAINT FERREOL 2 - SAINT FELIU D'AVALL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	260 658,00	252 106,82	37,42	A	V	LIVA	1,273	V	LIVA	1,350	A-1		3 461,81	4 323,49
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS - RUE DES AMANDIERS - SAINT FERREOL 2 - SAINT FELIU D'AVALL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	101 586,00	99 275,95	47,42	A	V	LIVA	1,287	V	LIVA	1,350	A-1		1 356,01	1 169,01
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS - RUE DES AMANDIERS - SAINT FERREOL 2 - SAINT FELIU D'AVALL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	87 914,00	84 397,40	37,42	A	V	LIVA	0,520	V	LIVA	0,550	A-1		473,91	1 768,69
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS - RUE DES AMANDIERS - SAINT FERREOL 2 - SAINT FELIU D'AVALL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	40 736,00	39 518,18	47,42	A	V	LIVA	0,526	V	LIVA	0,550	A-1		220,72	612,65
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - RUE DES AMANDIERS - SAINT FERREOL 1 - SAINT FELIU D'AVALL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	415 885,00	402 241,44	37,42	A	V	LIVA	1,273	V	LIVA	1,350	A-1		5 523,39	6 898,21
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - RUE DES AMANDIERS - SAINT FERREOL 1 - SAINT FELIU D'AVALL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	156 864,00	153 296,93	47,42	A	V	LIVA	1,287	V	LIVA	1,350	A-1		2 093,88	1 805,12
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS - RUE DES AMANDIERS - SAINT FERREOL 1 - SAINT FELIU D'AVALL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	115 293,00	110 681,22	37,42	A	V	LIVA	0,520	V	LIVA	0,550	A-1		621,50	2 319,51
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 14 LOGEMENTS - ANCIENNE GENDARMERIE - RUE FOUR A CHAUX - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	584 479,00	574 999,18	38,83	A	V	LIVA	1,223	V	LIVA	1,350	A-1		7 890,47	9 479,82

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 14 LOGEMENTS - ANCIENNE GENDARMERIE - RUE FOUR A CHAUX - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	237 489,00	234 821,45	48,83	A	V	LIVA	1,245	V	LIVA	1,350	A-1		3 206,10	2 667,55
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 14 LOGEMENTS - ANCIENNE GENDARMERIE - RUE FOUR A CHAUX - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	214 890,00	210 617,54	38,83	A	V	LIVA	0,501	V	LIVA	0,550	A-1		1 181,89	4 272,46
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 14 LOGEMENTS - ANCIENNE GENDARMERIE - RUE FOUR A CHAUX - ELNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	103 994,00	102 449,06	48,83	A	V	LIVA	0,510	V	LIVA	0,550	A-1		571,97	1 544,94
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS - RES LA GRANGERIE - 5 RUE DE LA GRANGERIE - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	882 014,00	882 014,00	39,50	A	V	LIVA	1,223	V	LIVA	1,350	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2017	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS - RUE DU PIC BARBET - DOMAINE DU PARC - PERPIGNAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	361 549,31	347 787,83	36,33	A	V	LIVRETA	1,440	V	LIVRETA	2,640	-		9 297,26	4 381,26
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS - RES LA GRANGERIE - 5 RUE DE LA GRANGERIE - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	424 203,00	424 203,00	49,50	A	V	LIVA	1,245	V	LIVA	1,350	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - LES AMANDIERS 2 - IMPASSE DE L'AMENDON - ESPIRA DE L'AGLY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	272 210,00	272 210,00	39,17	A	V	LIVA	1,252	V	LIVA	1,350	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS - RES LA GRANGERIE - 5 RUE DE LA GRANGERIE - TOULOUGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	153 306,00	153 306,00	49,50	A	V	LIVA	0,510	V	LIVA	0,550	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - LES AMANDIERS 2 - IMPASSE DE L'AMENDON - ESPIRA DE L'AGLY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	93 497,00	93 497,00	49,17	A	V	LIVA	1,269	V	LIVA	1,350	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - LES AMANDIERS 2 - IMPASSE DE L'AMENDON - ESPIRA DE L'AGLY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	116 445,00	116 445,00	39,17	A	V	LIVA	0,512	V	LIVA	0,550	A-1		0,00	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - LES AMANDIERS 2 - IMPASSE DE L'AMENDON - ESPIRA DE L'AGLY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	47 876,00	47 876,00	49,17	A	V	LIVA	0,519	V	LIVA	0,550	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 20 LOGEMENTS - LE CLOS D'HENRI - RUE DU CONFLENT - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	158 304,00	930 740,19	38,67	A	V	LIVA	1,252	V	LIVA	1,350	A-1		12 772,15	15 344,81
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 20 LOGEMENTS - LE CLOS D'HENRI - RUE DU CONFLENT - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	382 149,00	377 856,59	48,67	A	V	LIVA	1,269	V	LIVA	1,350	A-1		5 159,01	4 292,41
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 20 LOGEMENTS - LE CLOS D'HENRI - RUE DU CONFLENT - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	158 304,00	155 952,23	48,67	A	V	LIVA	0,519	V	LIVA	0,550	A-1		870,67	2 351,77
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION DE 20 LOGEMENTS - LE CLOS D'HENRI - RUE DU CONFLENT - LE SOLER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	429 191,00	420 657,79	38,67	A	V	LIVA	0,512	V	LIVA	0,550	A-1		2 360,55	8 533,21
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - RUE DES VIGNES PLANES - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	126 000,00	126 000,00	47,83	A	V	LIVRETA	1,750	V	LIVRETA	2,070	A-1		2 608,20	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - RUE DES VIGNES PLANES - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	72 101,00	72 101,00	39,83	A	V	LIVRETA	0,501	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - RUE DES VIGNES PLANES - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	115 844,00	115 844,00	49,83	A	V	LIVRETA	0,510	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - RUE DES VIGNES PLANES - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	593 019,00	593 019,00	39,83	A	V	LIVRETA	1,223	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - RUE DES VIGNES PLANES - CERET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	336 385,00	336 385,00	49,83	A	V	LIVRETA	1,245	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 17 LOGEMENTS - 5 RUE DES FABRIQUES - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	119 000,00	119 000,00	37,83	A	V	LIVRETA	1,796	V	LIVRETA	2,070	A-1		2 463,30	0,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 17 LOGEMENTS - 5 RUE DES FABRIQUES - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	10 646,00	10 646,00	39,83	A	V	LIVA	0,501	V	LIVA	0,550	A-1		0,00	0,00
ROUSSILLON HABITAT	2018	X Produits CDC	ACQUISITION AMELIORATION DE 17 LOGEMENTS - 5 RUE DES FABRIQUES - PRADES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	529 649,00	529 649,00	39,83	A	V	LIVA	1,223	V	LIVA	1,350	A-1		0,00	0,00
SPL PYRENEES ORIENTALES AMENAGEMENT	2017	P	OPERATION "ZAC LA TEULERE" - SALSLES LE CHATEAU	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	960 000,00	545 279,45	2,08	T	F	FIXE	0,944	F	FIXE	1,120	A-1		7 775,29	237 976,63
SPL PYRENEES ORIENTALES AMENAGEMENT	2017	P	OPERATION "ZAC LA TEULERE" - SALSLES LE CHATEAU	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	1 832 000,00	839 919,24	2,08	T	F	FIXE	1,122	F	FIXE	1,370	A-1		14 638,25	365 081,07
SPL PYRENEES ORIENTALES AMENAGEMENT	2017	P	OPERATION "ZAC LA CASETA" - ILLE SUR TET	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	1 040 000,00	475 203,35	2,08	T	F	FIXE	1,126	F	FIXE	1,120	A-1		6 776,05	207 393,28
SPL PYRENEES ORIENTALES AMENAGEMENT	2017	P	OPERATION "ZAC LA CASETA" - ILLE SUR TET	CAISSE D'EPARGNE DU ROUSSILLON	1 760 000,00	806 909,38	2,08	T	F	FIXE	0,994	F	FIXE	1,370	A-1		14 062,95	350 732,89
SPL PYRENEES ORIENTALES AMENAGEMENT	2017	P	ACQUISITIONS FONCIERES ET TRAVAUX AMENAGEMENT - LOT. ELS VIVERS - MILLAS	CREDIT COOPERATIF	1 200 000,00	488 247,91	1,42	A	F	FIXE	1,150	F	FIXE	1,150	A-1		8 374,49	239 968,62
STE ANONYME DE CREDIT IMMOBILIER P.O.	1995	X Echéances Progressives	PUYVALADOR-FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	AIAC CIL 66	25 591,62	0,00	0,00	A	F	FIXE	2,998	F	FIXE	3,000	A-1		50,10	1 670,06
TROIS MOULINS HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 47 LOGEMENTS - ZAC EL CRUZAT - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 467 057,00	2 247 785,92	34,08	A	V	LIVRETA	1,579	V	LIVRETA	1,350	A-1		30 975,27	46 678,59
TROIS MOULINS HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 47 LOGEMENTS - ZAC EL CRUZAT - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	529 270,00	495 764,42	44,08	A	V	LIVRETA	1,583	V	LIVRETA	1,350	A-1		6 790,30	7 220,64
TROIS MOULINS HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 47 LOGEMENTS - ZAC EL CRUZAT - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	711 497,00	636 610,06	34,08	A	V	LIVRETA	0,790	V	LIVRETA	0,550	A-1		3 587,13	15 595,55
TROIS MOULINS HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 47 LOGEMENTS - ZAC EL CRUZAT - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	190 393,00	175 214,40	44,08	A	V	LIVRETA	0,792	V	LIVRETA	0,550	A-1		981,20	3 185,62

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TROIS MOULINS HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 46 LOGEMENTS - ZAC EL CRUZAT - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	2 604 486,00	2 373 000,30	34,08	A	V	LIVRETA	1,579	V	LIVRETA	1,350	A-1		32 700,77	49 278,84
TROIS MOULINS HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 46 LOGEMENTS - ZAC EL CRUZAT - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	434 050,00	406 572,35	44,08	A	V	LIVRETA	1,583	V	LIVRETA	1,350	A-1		5 568,67	5 921,59
TROIS MOULINS HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 46 LOGEMENTS - ZAC EL CRUZAT - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	1 076 002,00	962 749,97	34,08	A	V	LIVRETA	0,790	V	LIVRETA	0,550	A-1		5 424,84	23 585,26
TROIS MOULINS HABITAT	2014	X Produits CDC	CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC - 46 LOGEMENTS - ZAC EL CRUZAT - CANOHES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	178 720,00	164 472,01	44,08	A	V	LIVRETA	0,792	V	LIVRETA	0,550	A-1		921,04	2 990,31
TOTAL GENERAL					975 725 287,68	765 161 998,88											12 328 556,33	29 595 776,59

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	C1.2

C1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 3231-4 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	98 272,80
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	16 896 153,66
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	16 994 426,46
Recettes réelles de fonctionnement	II	606 526 264,27
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	2,80

(1) Hors opérations visées par l'article L. 3231-4-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	C2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	C3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES
IV
C4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					41 269 295,22	8 668 313,99	2 729 404,43
8017 Subventions à verser en annuités					41 269 295,22	8 668 313,99	2 729 404,43
1990	CONSTRUCTION MAISON DE RETRAITE MILLAS	MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE DE MILLAS	30	A	1 119 418,05	0,00	31 515,28
2000	SAINT FELIU D'AVALL AMENAGEMENT MAIRIE	SAINT FELIU D'AVALL	15	A	137 160,00	0,00	9 144,00
2001	CDC VALLESPYR 3E TRANCHE ZI CERET	CDC VALLESPYR	15	A	212 924,85	28 389,98	14 194,99
2001	FORMIGUERES TRANSFERT DE CDC CAPCIR HAUT CONFLENT : STATION SKI FORMIGUERES PUYVALADOR	FORMIGUERES	15	A	209 926,80	0,00	13 995,12
2001	SAINT CYPRIEN PROTECTION PLAGE MAILLOL	SAINT CYPRIEN	15	A	167 604,00	0,00	11 173,60
2001	THUIR RESTRUCTURATION PISCINE 1ERE TRANCHE 2EME PHASE	THUIR	15	A	101 061,45	0,00	6 737,43
2002	ALENYA REHABILITATION GROUPE SCOLAIRE	ALENYA	15	A	80 100,00	5 340,00	5 340,00
2002	AMELIE LES BAINS IMMEUBLE SAINT VALENTIN	AMELIE LES BAINS	15	A	160 470,00	10 698,00	10 698,00
2002	BAHO SALLE POLYVALENTE VILBAU	BAHO	15	A	270 000,00	18 000,00	18 000,00
2002	CDC CAPCIR HAUT CONFLENT TRANSFERT PUYVALADOR ENNEIGEMENT FORMIGUERES	CDC CAPCIR HAUT CONFLENT	15	A	165 000,00	11 000,00	11 000,00
2002	CDC PYRENEES CERDAGNE MAISON DU CAROL	CDC PYRENEES CERDAGNE	15	A	150 000,00	10 000,00	10 000,00
2002	CDC ROUSSILLON CONFLENT AMENAGEMENT CHEMIN CABANE CORBERE	CDC ROUSSILLON CONFLENT	15	A	90 000,00	0,00	6 000,00
2002	CDC ROUSSILLON CONFLENT AMENAGEMENT PARC CAMP LLARG A ILLE SUR TÊT	CDC ROUSSILLON CONFLENT	15	A	314 250,00	0,00	20 950,00
2002	CDC ROUSSILLON CONFLENT CONSTRUCTION MULTI ACCUEIL A MILLAS	CDC ROUSSILLON CONFLENT	15	A	165 000,00	0,00	11 000,00
2002	CDC SALANQUE MEDITERRANEE SALLE SPORTS PIA	CDC SALANQUE MEDITERRANEE	15	A	300 000,00	60 000,00	20 000,00
2002	COLLIOURE PARKING CAPS DOURATS	COLLIOURE	15	A	270 000,00	0,00	18 000,00
2002	LAROQUE DES ALBERES EXTENSION NOUVEAU CIMETIERE	LAROQUE DES ALBERES	15	A	142 185,00	0,00	9 479,00
2002	NYER RENOVATION CHÂTEAU	NYER	15	A	314 250,00	41 900,00	20 950,00
2002	ORTAFFA CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE	ORTAFFA	15	A	300 000,00	20 000,00	20 000,00
2002	SAINT ESTEVE CREATION TRESORERIE	SAINT ESTEVE	15	A	157 125,00	0,00	10 475,00
2002	THUIR COMPLEXE SPORTIF	THUIR	15	A	120 000,00	0,00	8 000,00
2003	ALENYA AMENAGEMENT COEUR DE VILLAGE	ALENYA	15	A	210 000,00	14 000,00	14 000,00
2003	BANYULS DELS ASPRES CITE ADMINISTRATIVE	BANYULS DELS ASPRES	15	A	157 500,00	10 500,00	10 500,00
2003	BOMPAS AMENAGEMENT ABORDS HALLE	BOMPAS	15	A	160 215,00	0,00	10 681,00
2003	BOMPAS AMENAGEMENT CENTRE VILLE 2EME TRANCHE	BOMPAS	15	A	161 640,00	0,00	10 776,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
2003	CDC PYRENEES CERDAGNE AIRE DE LOISIRS A OSSEJA	CDC PYRENEES CERDAGNE	15	A	165 000,00	11 000,00	11 000,00
2003	CDC PYRENEES CERDAGNE CENTRE EQUESTRE A PALAU DE CERDAGNE	CDC PYRENEES CERDAGNE	15	A	135 000,00	9 000,00	9 000,00
2003	CDC ROUSSILLON CONFLENT AMENAGEMENT ZAE A CORNEILLA LA RIVIERE	CDC ROUSSILLON CONFLENT	15	A	210 000,00	0,00	14 000,00
2003	CDC ROUSSILLON CONFLENT AMENAGEMENTS URBAINS A NEFIACH	CDC ROUSSILLON CONFLENT	15	A	240 000,00	0,00	16 000,00
2003	CDC ROUSSILLON CONFLENT SALLE ANIMATION CULTURELLE A ILLE SUR TÊT	CDC ROUSSILLON CONFLENT	15	A	290 940,00	0,00	19 396,00
2003	CDC VALLESPYR AMENAGEMENT ENSEMBLE SPORTIF AU BOULOU	CDC VALLESPYR	15	A	135 000,00	18 000,00	9 000,00
2003	CERET MAISON COMPANYO & MEDIATHEQUE	CERET	15	A	157 500,00	0,00	10 500,00
2003	COLLIOURE AMENAGEMENT DE LA PLACE SEPT ET JAURES	COLLIOURE	15	A	192 690,00	0,00	12 846,00
2003	ELNE AMENAGEMENT ABORDS MAIRIE	ELNE	15	A	240 000,00	0,00	16 000,00
2003	MAURY MAISON DU TERROIR	MAURY	15	A	290 940,00	38 792,00	19 396,00
2003	OSSEJA EQUIPEMENTS ACCUEIL LOISIRS	OSSEJA	15	A	126 900,00	16 920,00	8 460,00
2003	PERPIGNAN PLAINE JEUX USAP 1ERE 2EME ET 3EME TRANCHES	PERPIGNAN	16	A	776 820,00	14 328,00	51 788,00
2003	SAINT JEAN LASSEILLE REHABILITATION CENTRE VILLAGE	SAINT JEAN LASSEILLE	15	A	159 060,00	10 604,00	10 604,00
2003	SAINT LAURENT DE CERDANS PISCINE TOURISME SPORT	SAINT LAURENT DE CERDANS	15	A	172 260,00	0,00	11 484,00
2003	SAINT LAURENT DE LA SALANQUE CRECHE MUNICIPALE	SAINT LAURENT DE LA SALANQUE	15	A	290 940,00	0,00	19 396,00
2003	SAINTE MARIE LA MER CENTRE ANCIEN	SAINTE MARIE LA MER	15	A	221 355,00	14 757,00	14 757,00
2003	SIVM HAUTE VALLEE DU SEGRE SECURISATION EAU POTABLE ESTAVAR	SIVM HAUTE VALLEE DU SEGRE	15	A	112 500,00	15 000,00	7 500,00
2003	SM RIVESALTAIS ET AGLY SUBST A SIVM RIVESALTAIS AMENAGEMENT VOIRIE A OPOUL	SM RIVESALTAIS ET AGLY	15	A	147 840,00	9 856,00	9 856,00
2003	SOUANYAS AMENAGEMENT GÎTES	SOUANYAS	15	A	84 060,00	11 208,00	5 604,00
2003	TAURINYA AMENAGEMENT COEUR DE VILLAGE	TAURINYA	15	A	225 000,00	15 000,00	15 000,00
2003	TAURINYA SAUVEGARDE DES SITES MINIERES	TAURINYA	15	A	22 350,00	1 490,00	1 490,00
2003	TAUTAVEL : HALLE SPORTS TAUTAVEL TRANSFERT DE CDC RIVESALTAIS AGLY	TAUTAVEL	15	A	225 000,00	30 000,00	15 000,00
2003	TAUTAVEL MISE A NIVEAU MUSEE	TAUTAVEL	15	A	225 000,00	0,00	15 000,00
2003	THEZA CREATION D'UN CENTRE ASSOCIATIF A THEZA TRANSFERT DE CDC ILLIBERIS	THEZA	15	A	210 000,00	28 000,00	14 000,00
2003	VERNET LES BAINS VALORISATION DES SITES MINIERES	VERNET LES BAINS	15	A	101 220,00	0,00	6 748,00
2004	ARGELES SUR MER AMENAGEMENT SITE VALMY	ARGELES SUR MER	15	A	135 765,00	0,00	9 051,00
2004	ARLES SUR TECH MAISON ACTION SOCIALE 1ERE TRANCHE	ARLES SUR TECH MAISON	15	A	264 375,00	35 250,00	17 625,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
2004	BOMPAS AMENAGEMENT GROUPE SCOLAIRE ARAGO	BOMPAS	15	A	124 140,00	16 552,00	8 276,00
2004	CAUDIES DE FENOUILLEDES CENTRE DE LOISIRS PISCINE	CAUDIES DE FENOUILLEDES	15	A	118 320,00	0,00	7 888,00
2004	CAUDIES DE FENOUILLEDES REHABILITATION GENERALE RESEAU EAUX USEES	CAUDIES DE FENOUILLEDES	15	A	290 940,00	19 396,00	19 396,00
2004	CDC ALBERES CÔTE VERMEILLE ZAE PORT-VENDRES	CDC ALBERES CÔTE VERMEILLE	15	A	120 255,00	8 017,00	8 017,00
2004	CDC CAPCIR PÔLE TOURISTIQUE QUILLANE	CDC CAPCIR HAUT CONFLENT	15	A	315 000,00	21 000,00	21 000,00
2004	CDC ROUSSILLON CONFLENT AMENAGEMENT MULTI ACCUEIL A MILLAS	CDC ROUSSILLON CONFLENT	15	A	120 255,00	0,00	8 017,00
2004	CDC ROUSSILLON CONFLENT MULTI ACCUEIL ENFANTS ILLE SUR TÊT	CDC ROUSSILLON CONFLENT	15	A	241 110,00	0,00	16 074,00
2004	CDC VALLESPER LIAISON ZONES D'ACTIVITE AU BOULOU	CDC VALLESPER	15	A	152 685,00	20 358,00	10 179,00
2004	COLLIOURE REAMENAGEMENT MAIRIE	COLLIOURE	15	A	115 605,00	7 707,00	7 707,00
2004	ELNE CREATION PÔLE SPORTIF	ELNE	15	A	159 060,00	10 604,00	10 604,00
2004	ELNE ECOLE MATERNELLE CRECHE	ELNE	15	A	290 940,00	19 396,00	19 396,00
2004	MAUREILLAS LAS ILLAS EXTENSION ECOLE MATERNELLE	MAUREILLAS LAS ILLAS	15	A	169 950,00	0,00	11 330,00
2004	MILLAS AMENAGEMENT URBAIN CENTRE VILLAGE	MILLAS	15	A	165 000,00	22 000,00	11 000,00
2004	PERPIGNAN ACCESSIBILITE HANDICAPES 1ERE TRANCHE	PERPIGNAN	15	A	269 610,00	17 974,00	17 974,00
2004	PERPIGNAN PELOUSE SYNTHETIQUE STADE AIME GIRAL	PERPIGNAN	15	A	139 650,00	9 310,00	9 310,00
2004	PEZILLA LA RIVIERE AMENAGEMENT NOUVELLE MAIRIE	PEZILLA LA RIVIERE	15	A	285 000,00	19 000,00	19 000,00
2004	PRATS DE MOLLO REHABILITATION SALLE ACTIVITES CULTURELLES	PRATS DE MOLLO	15	A	290 940,00	77 584,00	19 396,00
2004	SAINT ANDRE EXTENSION ECOLE & CENTRE DE LOISIRS	SAINT ANDRE	15	A	173 940,00	11 596,00	11 596,00
2004	SAINT ESTEVE REALISATION SALLE MULTICULTURELLE	SAINT ESTEVE	15	A	290 940,00	58 188,00	19 396,00
2004	SAINT JEAN PLA DE CORTS ROUTE MAS CHAMBON 1ERE TRANCHE	SAINT JEAN PLA DE CORTS	15	A	127 365,00	8 491,00	8 491,00
2004	SYNDICAT MIXTE FERME DES ASPRES AMENAGEMENT AVENUE JOFFRE ET GUILLAUT A THUIR (OR SIVU ASPRES)	SYNDICAT MIXTE FERME DES ASPRES	15	A	225 000,00	15 000,00	15 000,00
2004	THUIR GYMNASSE ET PARKING AUTOCARS	THUIR	15	A	225 000,00	30 000,00	15 000,00
2004	TOULOUGES AMENAGEMENT URBAIN VILLE 1ERE TRANCHE	TOULOUGES	15	A	290 940,00	19 396,00	19 396,00
2004	VINGRAU EXTENSION ECOLE COMMUNALE	VINGRAU	15	A	129 720,00	8 648,00	8 648,00
2005	ARGELES SUR MER AMENAGEMENT MAISON DES ASSOCIATIONS	ARGELES SUR MER	15	A	172 995,00	46 132,00	11 533,00
2005	PORT-VENDRES IMMEUBLE LOUP DE MER	PORT-VENDRES	15	A	114 120,00	0,00	7 608,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
2005	SAILLAGOUSE REALISATION GENDARMERIE	SAILLAGOUSE	15	A	210 330,00	28 044,00	14 022,00
2006	ALENYA AMENAGEMENT CAVES ECOIFFIER	ALENYA	15	A	111 120,00	14 816,00	7 408,00
2006	AMELIE LES BAINS AMENAGEMENT SALLE TRESCASES	AMELIE LES BAINS	15	A	92 145,00	12 286,00	6 143,00
2006	ARGELES SUR MER CENTRE PATRIMOINE ALBERES	ARGELES SUR MER	15	A	139 995,00	37 332,00	9 333,00
2006	ARGELES SUR MER VOIE ACCES VALMY	ARGELES SUR MER	15	A	105 540,00	28 144,00	7 036,00
2006	BOMPAS AMENAGEMENT CENTRE VILLE 3EME TRANCHE	BOMPAS	15	A	160 605,00	10 707,00	10 707,00
2006	CANOHES POUR SUITE SIVM PORTES ROUSSILLON PYRENEES AMENAGEMENT CANOHES ?	CANOHES	15	A	223 305,00	29 774,00	29 774,00
2006	CATLLAR CREATION LOCAUX	CATLLAR	15	A	93 615,00	18 723,00	6 241,00
2006	CAUDIES DE FENOUILLEDES REHABILITATION RESEAUX 2EME TRANCHE	CAUDIES DE FENOUILLEDES	15	A	199 995,00	26 666,00	13 333,00
2006	CDC AGLY FENOUILLEDES AMENAGEMENT DES VILLAGES	CDC AGLY FENOUILLEDES	15	A	199 995,00	26 666,00	13 333,00
2006	CDC CONFLENT CENTRE MEDICAL OLETTE TRANSFERT DE SIDECO	CDC CONFLENT	15	A	134 070,00	17 876,00	8 938,00
2006	CDC PYRENEES CERDAGNE TRAVAUX RUE LAS DEVESES TRANSFERT D'EGAT	CDC PYRENEES CERDAGNE	15	A	81 390,00	16 278,00	5 426,00
2006	CDC ROUSSILLON CONFLENT STRUCTURES ANIMATION ILLE SUR TÊT	CDC ROUSSILLON CONFLENT	15	A	178 455,00	11 897,00	11 897,00
2006	CERET AMENAGEMENT PAYSAGER FERREOL	CERET	15	A	90 600,00	24 160,00	6 040,00
2006	CORBERE GROUPE SCOLAIRE 1ERE TRANCHE	CORBERE	15	A	148 260,00	29 652,00	9 884,00
2006	CORBERE GROUPE SCOLAIRE 2EME TRANCHE	CORBERE	15	A	90 150,00	18 030,00	6 010,00
2006	ELNE CREATION ECOLE PRIMAIRE	ELNE	15	A	150 000,00	30 000,00	10 000,00
2006	FENOUILLET RESTAURATION CHATEAU	FENOUILLET	15	A	89 220,00	11 896,00	5 948,00
2006	FORMIGUERES REHABILITATION VOIRIE	FORMIGUERES	15	A	60 000,00	8 000,00	4 000,00
2006	ILLE SUR TÊT ESPACE LA CATALANE 3EM TRANCHE	ILLE SUR TÊT	15	A	125 190,00	25 038,00	8 346,00
2006	ILLE SUR TÊT ESPACE PAYSAGER ACCUEIL ANIMATIONS	ILLE SUR TÊT	15	A	178 455,00	23 794,00	11 897,00
2006	LATOUR BAS ELNE COMPLEXE SPORTIF	LATOUR BAS ELNE	15	A	48 465,00	6 462,00	3 231,00
2006	LLO PARCOURS AVENTURE	LLO	15	A	178 455,00	23 794,00	11 897,00
2006	LOS MASOS AMENAGEMENT CENTRE ADMINISTRATIF ET CULTUREL	LOS MASOS	15	A	151 530,00	20 204,00	10 102,00
2006	MILLAS REHABILITATION RESEAU EAUX USEES	MILLAS	15	A	125 745,00	25 149,00	8 383,00
2006	MONTESQUIEU LES ALBERES SALLE THUBERT	MONTESQUIEU LES ALBERES	15	A	106 605,00	21 321,00	7 107,00
2006	MONTFERRER REALISATION STATION D'EPURATION REHABILITATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT	MONTFERRER	15	A	102 060,00	20 412,00	6 804,00
2006	NEFIACH EXTENSION ECOLE	NEFIACH	15	A	170 775,00	11 385,00	11 385,00
2006	ORTAFFA CREATION GROUPE SCOLAIRE 2EME TRANCHE	ORTAFFA	15	A	171 435,00	34 287,00	11 429,00
2006	PERPIGNAN MULTI-ACCUEIL JOAN MIRO	PERPIGNAN	15	A	178 455,00	11 897,00	11 897,00
2006	PIA CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE	PIA	15	A	192 855,00	38 571,00	12 857,00
2006	PLANEZES AMENAGEMENT ESPACE LOUBET	PLANEZES	15	A	128 625,00	25 725,00	8 575,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
2006	PRATS DE MOLLO REHABILITATION TOUR DE MIR	PRATS DE MOLLO	15	A	82 845,00	22 092,00	5 523,00
2006	PUYVALADOR AMENAGEMENT DE LA STATION DE SKI	PUYVALADOR	15	A	174 885,00	11 659,00	11 659,00
2006	SAINT FELIU D'AVALL CENTRE SOCIO-CULTUREL	SAINT FELIU D'AVALL	15	A	160 005,00	21 334,00	10 667,00
2006	SAINT LAURENT DE LA SALANQUE COMPLEXE SPORTIF	SAINT LAURENT DE LA SALANQUE	15	A	178 455,00	23 794,00	11 897,00
2006	SIVM VALLEE DU CAROL AMENAGEMENT LATOUR DE CAROL	SIVM VALLEE DU CAROL	15	A	241 065,00	48 213,00	16 071,00
2006	SYDETOM 66 CREATION SIEGE ADMINISTRATIF A TOULOUGES	SYDETOM 66	15	A	192 855,00	12 857,00	12 857,00
2006	SYNDICAT AEP CAMBRE D'AZE REHABILITATION STATION D'EPURATION LA CABANASSE	SYNDICAT AEP CAMBRE D'AZE	15	A	165 000,00	11 000,00	11 000,00
2006	THUIR AMENAGEMENT ECOLES ET CENTRE DE LOISIRS	THUIR	15	A	86 895,00	17 379,00	5 793,00
2006	THUIR PISCINE MUNICIPALE 2EME TRANCHE	THUIR	15	A	178 455,00	23 794,00	11 897,00
2006	VERNET LES BAINS REHABILITATION BELLE EPOQUE	VERNET LES BAINS	15	A	88 455,00	5 897,00	5 897,00
2006	VILLELONGUE DELS MONTS ECOLE MATERNELLE	VILLELONGUE DELS MONTS	15	A	214 770,00	28 636,00	14 318,00
2006	VILLENEUVE LA RIVIERE AMENAGEMENT SALLE POLYVALENTE ET ASSOCIATIVE	VILLENEUVE LA RIVIERE	15	A	117 015,00	23 403,00	7 801,00
2007	ALENYA CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	ALENYA	15	A	156 045,00	31 209,00	10 403,00
2007	BOLQUERE ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE	BOLQUERE	15	A	203 970,00	27 196,00	13 598,00
2007	BROUILLA CAVES ROUZAUD	BROUILLA	15	A	203 970,00	54 392,00	13 598,00
2007	CABESTANY REALISATION AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	CABESTANY	15	A	177 975,00	23 730,00	11 865,00
2007	CABESTANY REALISATION COMPLEXE SPORTIF 1ERE TRANCHE	CABESTANY	15	A	178 455,00	23 794,00	11 897,00
2007	CABESTANY REALISATION COMPLEXE SPORTIF 2EME TRANCHE	CABESTANY	15	A	203 970,00	27 196,00	13 598,00
2007	CDC CONFLENT HALTE GARDERIE TRANSFERT DE VERNET LES BAINS	CDC CONFLENT	15	A	107 145,00	28 572,00	7 143,00
2007	CERET AMENAGEMENT PAYSAGER LA PADRAGOUSE	CERET	15	A	122 940,00	32 784,00	8 196,00
2007	CORNEILLA LA RIVIERE AMENAGEMENT ABORDS EGLISE	CORNEILLA LA RIVIERE	15	A	91 485,00	18 297,00	6 099,00
2007	ILLE SUR TÊT PISTES CYCLABLES	ILLE SUR TÊT	15	A	203 970,00	40 794,00	13 598,00
2007	LOS MASOS AMENAGEMENT CAVE COOPERATIVE	LOS MASOS	15	A	179 880,00	35 976,00	11 992,00
2007	NAHUJA EXTENSION HÔTEL DE VILLE	NAHUJA	15	A	88 935,00	17 787,00	5 929,00
2007	ORTAFFA CREATION GROUPE SCOLAIRE 3EME TRANCHE	ORTAFFA	15	A	203 970,00	27 196,00	13 598,00
2007	PERPIGNAN REALISATION CRECHE "CLAUDE SIMON"	PERPIGNAN	15	A	210 330,00	28 044,00	14 022,00
2007	PEYRESTORTES RESTRUCTURATION CENTRE ANCIEN	PEYRESTORTES	15	A	180 285,00	60 095,00	12 019,00
2007	PRATS DE MOLLO RENFORCEMENT ROUTE DU VERGER	PRATS DE MOLLO	15	A	127 200,00	42 400,00	8 480,00
2007	RIA SIRACH REHABILITATION LA CHARBONNIERE	RIA SIRACH	15	A	144 225,00	38 460,00	9 615,00
2007	SAINT FELIU D'AVALL RESTAURATION EGLISE	SAINT FELIU D'AVALL	15	A	145 695,00	29 139,00	9 713,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
2007	SIVM TET ROTJA PARC PUBLIC OLETTE	SIVM TET ROTJA	15	A	72 120,00	9 616,00	4 808,00
2007	SIVU FONT ROMEU PYRENEES 2000 TRAVAUX REMONTEES MECANIQUES	SIVU FONT ROMEU PYRENEES 2000	15	A	229 455,00	30 594,00	15 297,00
2007	SIVU FONT ROMEU PYRENEES 2000 TRAVAUX REMONTEES MECANIQUES	SIVU FONT ROMEU PYRENEES 2000	15	A	229 455,00	45 891,00	15 297,00
2007	THUIR SALLE TENNIS DE TABLE	THUIR	15	A	142 350,00	28 470,00	9 490,00
2007	TORREILLES CONSTRUCTION MEDIATHEQUE	TORREILLES	15	A	102 345,00	20 469,00	6 823,00
2007	TOULOUGES CREATION RESTAURANT SCOLAIRE	TOULOUGES	15	A	209 220,00	55 792,00	13 948,00
2008	BOMPAS AMENAGEMENT DES ARTERES DU CENTRE VILLE - 4E TRANCHE	BOMPAS	15	A	131 115,00	26 223,00	8 741,00
2008	LE PERTHUS ACHAT ET DEMOLITION : MISE EN SECURISATION ENTREE DU VILLAGE	LE PERTHUS	15	A	119 025,00	23 805,00	7 935,00
2008	PALAU DEL VIDRE AMENAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE	PALAU DEL VIDRE	15	A	245 970,00	49 194,00	16 398,00
2009	CDC ASPRES CREATION AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE	CDC ASPRES	15	A	209 220,00	55 792,00	13 948,00
2009	CDC ASPRES CREATION D'UN CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE	CDC ASPRES	15	A	216 960,00	57 856,00	14 464,00
2009	CDC CAPCIR HAUT CONFLENT CREATION PISTE SPORT LOISIRS AUTOUR DU LAC MATEMALE	CDC CAPCIR HAUT CONFLENT	15	A	77 250,00	20 600,00	5 150,00
2009	CORNEILLA DEL VERCOL REALISATION CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	CORNEILLA DEL VERCOL	15	A	78 195,00	20 852,00	5 213,00
2009	MOLITG LES BAINS RESTAURATION HÔTEL COL DE JAU	MOLITG LES BAINS	15	A	203 970,00	54 392,00	13 598,00
2009	MONT LOUIS AMENAGEMENT CAMPING PLA DE BARRES	MONT LOUIS	15	A	86 490,00	23 064,00	5 766,00
2009	PRADES REALISATION ESPACE ANIMATION SOCIO CULTURELLE ET MUSICALE/ANCIENS ABATTOIRS MUNICIPAUX	PRADES	15	A	210 330,00	56 088,00	14 022,00
2009	SAINT JEAN LASSEILLE EXTENSION GROUPE SCOLAIRE	SAINT JEAN LASSEILLE	15	A	90 930,00	30 310,00	6 062,00
2009	TAURINYA AMENAGEMENT GÎTE D'ETAPE SUR SITE MINIER DU SALVER	TAURINYA	15	A	113 760,00	30 336,00	7 584,00
2010	ARGELES SUR MER MISE EN OEUVRE D'UN PLAN LOCAL DE DEPLACEMENT	ARGELES SUR MER	15	A	166 635,00	55 545,00	11 109,00
2010	BOLQUERE REHABILITATION ANCIENNE ECOLE EN MAISON DU CITOYEN	BOLQUERE	15	A	176 955,00	58 985,00	11 797,00
2010	CABESTANY RENOVATION & CREATION PÔLES RESTAURATION AUX GROUPES SCOLAIRES MASSE ET PREVERT 2EME TR	CABESTANY	15	A	168 615,00	56 205,00	11 241,00
2010	CANOHES CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE	CANOHES	15	A	172 995,00	57 665,00	11 533,00
2010	CDC ALBERES CÔTE VERMEILLE CONSTRUCTION HALLE SPORTS BAGES 1ERE TRANCHE TRANSFERT DE CDC ILLIBERIS	CDC ALBERES CÔTE VERMEILLE	15	A	135 000,00	45 000,00	9 000,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
2010	CDC ALBERES CÔTE VERMEILLE CONSTRUCTION SALLE SPORTS A BAGES 2EME TRANCHE TRANSFERT DE CDC ILLIBERIS	CDC ALBERES CÔTE VERMEILLE	15	A	172 995,00	57 665,00	11 533,00
2010	CDC CAPCIR HAUT CONFLENT CREATION ZAE DU CAPCIR	CDC CAPCIR HAUT CONFLENT	15	A	161 870,00	53 960,00	10 791,00
2010	CLAIRA CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERNELLE	CLAIRA	15	A	168 615,00	56 205,00	11 241,00
2010	CORBERE LES CABANES EXTENSION MISE AUX NORMES ECOLE CREATION BIBLIOTHEQUE DORTOIR	CORBERE LES CABANES	15	A	168 615,00	56 205,00	11 241,00
2010	ELNE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LOISIRS	ELNE	15	A	166 635,00	55 545,00	11 109,00
2010	ILLE SUR TÊT AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS ET CHEMIN PIETONNIER	ILLE SUR TÊT	15	A	135 990,00	45 330,00	9 066,00
2010	MAUREILLAS LAS ILLAS CREATION HÔTEL DE VILLE	MAUREILLAS LAS ILLAS	15	A	209 220,00	69 740,00	13 948,00
2010	MILLAS RECONSTRUCTION STATION D'EPURATION	MILLAS	15	A	172 995,00	57 665,00	11 533,00
2010	SAINT ESTEVE AMENAGEMENT PLACE SAINT MAMET	SAINT ESTEVE	15	A	173 190,00	57 730,00	11 546,00
2010	SAINT LAURENT DE LA SALANQUE REALISATION CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	SAINT LAURENT DE LA SALANQUE	15	A	172 995,00	57 665,00	11 533,00
2010	SIVM VALLEE DE LA VANERA REALISATION STATION D'EPURATION A PALAU DE CERDAGNE	SIVM VALLEE DE LA VANERA	15	A	166 635,00	55 545,00	11 109,00
2010	SIVU FONT-ROMEY PYRENEES 2000 EXPLOITATION AMNGT STATION : CREATION GARAGE D'EXPLOITATION STATION	SIVU FONT-ROMEY PYRENEES 2000	15	A	172 995,00	57 665,00	11 533,00
2010	SOREDE AMENAGEMENT RUES CASERNE, STADE ET PLACE DE L HIMALAYA	SOREDE	15	A	167 415,00	55 805,00	11 161,00
2010	THUIR AMENAGEMENT PLACE DESCOSSY	THUIR	15	A	75 930,00	25 310,00	5 062,00
2010	VILLENEUVE LA RIVIERE AMENAGEMENT NOUVEL HÔTEL DE VILLE	VILLENEUVE LA RIVIERE	15	A	131 025,00	43 675,00	8 735,00
2011	CALCE REALISATION SALLE POLYVALENTE ET ATELIERS MUNICIPAUX	CALCE	15	A	176 970,00	70 788,00	11 798,00
2011	CANOHES ACQUISITION ET RECONVERSION D'UN IMMEUBLE EN SALLE POLYVALENTE	CANOHES	15	A	168 615,00	67 446,00	11 241,00
2011	CDC ALBERES CÔTE VERMEILLE AMELIORATION VOIRIE D'ACCES ET DESSERT EAU POTABLE GICB	CDC ALBERES CÔTE VERMEILLE	15	A	158 400,00	63 360,00	10 560,00
2011	CDC PYRENEES CERDAGNE AMENAGEMENT PARC AQUALUDIQUE INTERCOMMUNAL ERR	CDC PYRENEES CERDAGNE	15	A	172 725,00	69 090,00	11 515,00
2011	CDC SALANQUE MEDITERRANEE REALISATION SALLE POLYVALENTE ET SPORTIVE A SALSÉS LE CH	CDC SALANQUE MEDITERRANEE	15	A	290 940,00	116 376,00	19 396,00
2011	CDC SUD ROUSSILLON REFECTION VESTIAIRES ET LOCAL TECHNIQUE / PISCINE INTERCOM ST CYPRIEN	CDC SUD ROUSSILLON	15	A	166 635,00	66 654,00	11 109,00
2011	CDC VALLESPIR - REALISATION LOTISSEMENT ARTISANAL ET INDUS. ZA D'EN CAVAILLE AU BOULOU	CDC VALLESPIR	15	A	166 635,00	66 654,00	11 109,00
2011	CDC VALLESPIR CREATION ESPACE MUSEOGRAPHIQUE INSTRUMENTS MUSIQUE POP 1TR	CDC VALLESPIR	15	A	130 125,00	52 050,00	8 675,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
2011	CDC VALLESPYR CREATION ESPACE MUSEOGRAPHIQUE INSTRUMENTS MUSIQUE POPULAIRE 2TR	CDC VALLESPYR	15	A	79 080,00	31 632,00	5 272,00
2011	CERBERE REPARATION DIGUE DU PORT	CERBERE	15	A	700 005,00	280 002,00	46 667,00
2011	CERBERE REPARATION PLAGES ET ABORDS PISCINE SUITE INTEMPERIES 26 ET 27/12/2008	CERBERE	15	A	85 515,00	34 206,00	5 701,00
2011	COLLIOURE AMENAGEMENT FORT CARRE	COLLIOURE	15	A	86 715,00	34 686,00	5 781,00
2011	CORBERE LES CABANES RESTRUCTURATION & AMENAGEMENT AXE CENTRAL RUE JOFFRE 1 ET 2 TR	CORBERE LES CABANES	15	A	128 775,00	51 510,00	8 585,00
2011	ENVEITG CREATION CABINET MEDICAL	ENVEITG	15	A	111 075,00	44 430,00	7 405,00
2011	ESPIRA DE L'AGLY AMENAGEMENT ZAE "LO CLOT D'EN CANTE"	ESPIRA DE L'AGLY	15	A	139 800,00	55 920,00	9 320,00
2011	PEYRESTORTES REHABILITATION DU CHATEAU DE PEYRESTORTES	PEYRESTORTES	15	A	130 170,00	52 068,00	8 678,00
2011	PMCU RESTRUCTURATION DES INF DE LA FUTURE CAVE ARNAUD DE VILLENEUVE A RIVESALTES 1E & 2EME TRANCHES	PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE	15	A	300 000,00	120 000,00	20 000,00
2011	PRADES TRAVAUX RESEAUX ELECTRIQUES & REHABILITATION FACADES GROUPES SCOL J CLERC ET J PETIT	PRADES	15	A	78 285,00	31 314,00	5 219,00
2011	RIVESALTES RENOVATION DU PALAIS DES FÊTES	RIVESALTES	15	A	113 685,00	45 474,00	7 579,00
2011	SAINT ANDRE EXTENSION ECOLE PRIMAIRE	SAINT ANDRE	15	A	71 745,00	28 698,00	4 783,00
2011	SALEILLES CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A DOMINANTE SPORTIVE	SALEILLES	15	A	152 340,00	60 936,00	10 156,00
2011	SALLES LE CHATEAU CONSTRUCTION DE VESTIAIRES AU STADE MUNICIPAL	SALLES LE CHATEAU	15	A	82 155,00	32 862,00	5 477,00
2011	SIVU LES PETITS SALANQUAIS CONSTRUCTION D'UNE CRECHE INTERCOMMUNALE A STE MARIE LA MER	SIVU LES PETITS SALANQUAIS	15	A	166 635,00	66 654,00	11 109,00
2011	THEZA AMENAGEMENT DE LA NOUVELLE MAIRIE DANS BATIMENT EXISTANT	THEZA	15	A	158 985,00	63 594,00	10 599,00
2011	THUIR AMENAGEMENT URBAIN AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	THUIR	15	A	168 615,00	67 446,00	11 241,00
2012	AMELIE LES BAINS REHABILITATION ET RESTRUCTURATION DE LA PISCINE MUNICIPALE	AMELIE LES BAINS	15	A	168 615,00	89 928,00	11 241,00
2012	BOMPAS ACQUISITION IMMOBILIERE AV SALANQUE & AMENAGEMENT INTERIEUR HOTEL DE VILLE	BOMPAS	15	A	139 710,00	65 198,00	9 314,00
2012	CASSAGNES CREATION D'UNE SALLE POLYVALENTE ET SPORTIVE	CASSAGNES	15	A	168 615,00	78 687,00	11 241,00
2012	CAUDIES DE FENOUILLEDES AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC LE LONG DE LA RD117	CAUDIES DE FENOUILLEDES	15	A	77 080,00	35 968,00	5 139,00
2012	CDC ASPRES CREATION D'UN HAUT LIEU A VOCATION CULTURELLE 1ERE TRANCHE	CDC ASPRES	15	A	172 995,00	80 731,00	11 533,00
2012	CDC ASPRES CREATION D'UN HAUT LIEU A VOCATION CULTURELLE 2EME TRANCHE	CDC ASPRES	15	A	172 995,00	80 731,00	11 533,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
2012	CDC PYRENEES CERDAGNE AMENAGEMENT PLACE DES COMMERCES ATELIER BOULANGERIE PÂTISSERIE LATOUR DE CAROL	CDC PYRENEES CERDAGNE	15	A	166 450,00	77 682,00	11 096,00
2012	COLLIOURE AMENAGEMENT PAYSAGER AVENUE ARISTIDE MAILLOL	COLLIOURE	15	A	194 355,00	90 699,00	12 957,00
2012	CORNEILLA LA RIVIERE CREATION D'UNE SALLE DE SPORTS	CORNEILLA LA RIVIERE	15	A	210 330,00	98 154,00	14 022,00
2012	FONT-ROMEY REAMENAGEMENT BÂTIMENT HÔTEL DE VILLE	FONT-ROMEY	15	A	149 730,00	79 856,00	9 982,00
2012	LE TECH REHABILITATION DE LA MAISON VIAL POUR CREATION NOUVELLE MAIRIE	LE TECH	15	A	117 624,00	54 888,00	7 842,00
2012	MAURY AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS LE LONG DE LA RD 117	MAURY	15	A	168 615,00	89 928,00	11 241,00
2012	MONTESCOT CREATION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE	MONTESCOT	15	A	100 800,00	47 040,00	6 720,00
2012	NYER TRAVAUX AMENAGEMENT DU CHÂTEAU EN UNITE DE VIE	NYER	15	A	290 940,00	135 772,00	19 396,00
2012	SAINT FELIU D'AMONT REALISATION SALLE POLYVALENTE	SAINT FELIU D'AMONT	15	A	168 613,00	78 693,00	11 240,00
2012	SAINT FELIU D'AVALL AMENAGEMENT PLACE DE LA REPUBLIQUE	SAINT FELIU D'AVALL	15	A	77 080,00	35 968,00	5 139,00
2012	SAINT GENIS DES FONTAINES TRAVAUX AMENAGEMENT ET MISE EN ACCESSIBILITE PIETON	SAINT GENIS DES FONTAINES	15	A	95 811,00	44 715,00	6 387,00
2012	SERDINYA AMENAGEMENT PLACE DU SOLA 2EME TRANCHE	SERDINYA	15	A	108 180,00	50 484,00	7 212,00
2012	THUIR REHABILITATION DU PATRIMOINE COMMUNAL GITES-COMMERCES	THUIR	15	A	168 615,00	78 687,00	11 241,00
2012	TOULOUGES CREATION D'UNE MEDIATHEQUE	TOULOUGES	15	A	168 615,00	78 687,00	11 241,00
2013	CDC ALBERES CÔTE VERMEILLE REHABILITATION COUVERTURE PISCINE COMM D'ARGELES SUR MER	CDC ALBERES CÔTE VERMEILLE	15	A	176 955,00	94 376,00	11 797,00
2013	CDC ASPRES AMENAGEMENT SALLE JEANTET VIOLET A THUIR	CDC ASPRES	15	A	176 955,00	94 376,00	11 797,00
2013	CDC ROUSSILLON CONFLENT CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE ACCUEIL DE LOISIRS MEDIATHEQUE A NEFIACH	CDC ROUSSILLON CONFLENT	15	A	112 830,00	60 176,00	7 522,00
2013	CDC VALLESPYR CREATION D'UNE SALLE DE SPECTACLE A CERET	CDC VALLESPYR	15	A	176 955,00	94 376,00	11 797,00
2013	CDC VALLESPYR DYNAMISATION COEUR DE VILLE CENTRE URBAIN ET COMM ST JEAN P CORTS	CDC VALLESPYR	15	A	168 615,00	89 928,00	11 241,00
2013	CDC VALLESPYR REAMENAGEMENT URBAIN ET REDYNAMISATION COMMERCIALE DU CENTRE VILLE DU BOULOU	CDC VALLESPYR	15	A	176 955,00	94 376,00	11 797,00
2013	CORNEILLA LA RIVIERE CREATION D'UNE SALLE POLYVALENTE	CORNEILLA LA RIVIERE	15	A	162 585,00	86 712,00	10 839,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
2013	FONTPEDROUSE EXTENSION DES LOCAUX COMMUNAUX	FONTPEDROUSE	15	A	72 263,00	38 544,00	4 817,00
2013	ILLE SUR TÊT RENOVATION ACCUEIL DU PUBLIC PISCINE MUNICIPALE	ILLE SUR TÊT	15	A	121 530,00	64 816,00	8 102,00
2013	SAINT FELIU D'AMONT CONSTRUCTION D'ATELIERS ET PARC MATERIEL	SAINT FELIU D'AMONT	15	A	92 205,00	49 176,00	6 147,00
2013	SAINT NAZAIRE CREATION D'UN BISTROT DE PAYS	SAINT NAZAIRE CREATION	15	A	72 265,00	38 539,00	4 818,00
2013	SAINT PIERRE DELS FORCATS CREATION D'UN CENTRE DE VIE (SALLE POLYVALENTE ECOLE)	SAINT PIERRE DELS FORCATS	15	A	168 615,00	89 928,00	11 241,00
2013	SERDINYA AMENAGEMENT PLACE DU SOLA 3EME TRANCHE	SERDINYA	15	A	75 840,00	40 448,00	5 056,00
2013	TRESSERRE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE	TRESSERRE	15	A	121 100,00	64 589,00	8 073,00
2013	VILLELONGUE DE LA SALANQUE CONSTRUCTION CANTINE ET SALLE POLYVALENTE A L'ECOLE JULES FERRY	VILLELONGUE DE LA SALANQUE	15	A	100 000,00	53 331,00	6 667,00
2014	AMELIE LES BAINS TRAVAUX MISE EN CONFORMITE DU BÂTIMENT COMMUNAL ABRITANT LE CASINO MUNICIPAL	AMELIE LES BAINS	15	A	113 670,00	68 202,00	7 578,00
2014	ERR REALISATION RETENUE COLLINAIRE PUIGMAL TRANSFERT DE SI DU PUIGMAL	ERR	7	A	49 967,40	7 138,20	7 138,20
2014	ESTAVAR REALISATION RETENUE COLLINAIRE AU PUIGMAL TRANSFERT DE SI DU PUIGMAL	ESTAVAR	7	A	7 345,24	1 049,32	1 049,32
2014	MATEMALE RENOVATION DU CENTRE D'HEBERGEMENT LA "CAPCINOISE" & DES GÎTES "RIVIERES" 1ERE TRANCHE	MATEMALE	15	A	70 065,00	42 039,00	4 671,00
2014	NAHUJA REALISATION RETENUE COLLINAIRE AU PUIGMAL TRANSFERT DE SI DU PUIGMAL	NAHUJA	7	A	1 182,58	168,94	168,94
2014	PALAU DE CERDAGNE REALISATION RETENUE COLLINAIRE AU PUIGMAL TRANSFERT DE SI DU PUIGMAL	PALAU DE CERDAGNE	7	A	6 445,81	920,83	920,83
2014	SAILLAGOUSE REALISATION RETENUE COLLINAIRE AU PUIGMAL TRANSFERT DE SI DU PUIGMAL	SAILLAGOUSE	7	A	14 807,03	2 115,29	2 115,29
2014	SAINT LAURENT DE CERDANS RESTRUCTURATION SALLE DES FÊTES CREATION ESPACE CULTUREL	SAINT LAURENT DE CERDANS	15	A	115 095,00	69 057,00	7 673,00
2014	SAINTE LEOCADIE REALISATION RETENUE COLLINAIRE AU PUIGMAL TRANSFERT DE SI DU PUIGMAL	SAINTE LEOCADIE	7	A	3 531,01	504,43	504,43
2014	VILLEMOLAQUE CREATION D'UN COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL	VILLEMOLAQUE	15	A	95 235,00	57 141,00	6 349,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	C5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME
IV
C6
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Stocks AP votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenues dans l'année	AP nouvelles votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AP affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé								
	COLLEGE-PIA BOMPAS	16 170 000,00	0,00	243 239,59	0,00	0,00	243 239,59	0,00	243 239,59
	COLLEGE.JEAN MOULIN RESTRUCTURATION	15 271 934,00	0,00	564 059,58	0,00	0,00	564 059,58	0,00	564 059,58
	CONTRAT DEPARTEMENTAL EAU-ASSAINISSEMENT-DEPENSES	43 360 165,00	0,00	4 743 581,70	0,00	0,00	4 743 581,70	2 706 846,17	2 036 735,53
	FDS DE CONCOURS ETAT POUR RN	26 364 220,28	0,00	14 504 409,24	0,00	0,00	14 504 409,24	0,00	14 504 409,24
	MOBILITES DOUCES	48 000 000,00	48 000 000,00	0,00	48 000 000,00	0,00	48 000 000,00	1 378 184,05	46 621 815,95
	MODERNISATION ET INNOVATION – ETABLISSEMENTS PAPH 2017-2021	10 000 000,00	0,00	4 534 700,90	0,00	4 479 778,19	54 922,71	54 922,71	0,00
	PLAN DE CASERNEMENT SDIS 1ère TRANCHE	32 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	PLAN RENOVATION COLLEGES	66 034 000,00	-7 264 191,20	22 379 404,53	0,00	22 379 404,53	0,00	0,00	0,00
	PPI COLLEGES 2019-2024	64 520 000,00	64 520 000,00	0,00	64 520 000,00	0,00	64 520 000,00	3 591 159,52	60 928 840,48
	PROG TRIENNAL AMENAG. PONCTUELS 2007-2009	12 000 000,00	0,00	0,02	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00
	PROG. PLURI. DEVELOPPEMENT DURABLE PORT VENDRE-QUAI DEZOUMS	43 200 000,00	0,00	43 058 166,36	0,00	0,00	43 058 166,36	1 180 914,29	41 877 252,07
	PROG. PLURIANNUEL D'AMENAGEMENTROUTIER 2016-2022	114 000 000,00	9 000 000,00	60 907 695,22	9 000 000,00	0,00	69 907 695,22	16 870 549,24	53 037 145,98
	PROG. PLURIANNUEL DES VELOROUTES	14 000 000,00	0,00	10 382 184,63	0,00	10 382 184,63	0,00	0,00	0,00
	PROG. TRIENNAL AMENAG. PONCTUELS 2009-2012	13 500 000,00	0,00	34 798,72	0,00	34 798,72	0,00	0,00	0,00
	PROGRAMMATION EAU-ASSAINISSEMENT 2019	2 143 477,00	2 143 477,00	0,00	2 143 477,00	0,00	2 143 477,00	135 852,62	2 007 624,38
	PROGRAMME CHAPELLE PRM	2 570 000,00	0,00	1 327 875,80	0,00	0,00	1 327 875,80	28 279,07	1 299 596,73

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Stocks AP votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenues dans l'année	AP nouvelles votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AP affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
	TRAIN JAUNE	2 333 333,00	0,00	237 083,00	0,00	0,00	237 083,00	14 215,43	222 867,57
	TVX PORT DE PORT-VENDRES CHARTE	13 158 167,02	0,00	7 589 394,35	0,00	0,00	7 589 394,35	0,00	7 589 394,35
TOTAL		538 625 296,30	116 399 285,80	170 506 593,64	123 663 477,00	37 276 166,09	256 893 904,55	25 960 923,10	230 932 981,45

*Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2003.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Stocks AE votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenues dans l'année	AE nouvelles votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AE affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2003.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	C8

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Dotation départementale d'équipement des collègues	0,00	2 715 090,00	2 715 090,00	0,00
Amendes de Police relatives à la circulation routière	0,00	352 970,00	352 970,00	0,00
Taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour	0,00	557 983,00	557 983,00	0,00
Total	0,00	3 626 043,00	3 626 043,00	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2): Dotation départementale d'équipement des collègues		
Reste à employer au 01/01/N		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
1332	Dotation départementale d'équipement des collègues	2 715 090,00
Total		2 715 090,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
231312	Constructions bâtiments scolaires	2 715 090,00
Total		2 715 090,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2): Amendes de Police relatives à la circulation routière		
Reste à employer au 01/01/N		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
1335	Produits des amendes de radars automatiques	352 970,00
Total		352 970,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
23151	Réseaux de voirie	352 970,00
Total		352 970,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2): Taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour		
Reste à employer au 01/01/N		0,00
Recettes		

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2): Taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour		
Article	Libellé article	Montant
7362	Taxe additionnelle à la taxe de séjour	557 983,00
Total		557 983,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
6574	Subv. fonct. aux personnes,aux associations et aux autres organismes de droits privés	557 983,00
Total		557 983,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

(1) Par exemple, TCAUE, TDENS, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée...

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = Reste à employer au 01/01/N + Total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		720,00	0,50	720,50	622,20	32,60	654,80
Adjoint administratif	C	159,00	0,50	159,50	128,10	12,00	140,10
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	77,00	0,00	77,00	70,60	1,00	71,60
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	169,00	0,00	169,00	163,70	0,00	163,70
Administrateur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Administrateur général	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur hors classe	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	97,00	0,00	97,00	70,80	12,80	83,60
Attaché hors classe	A	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Attaché principal	A	29,00	0,00	29,00	27,10	0,00	27,10
Directeur	A	2,00	0,00	2,00	2,80	0,00	2,80
Rédacteur	B	85,00	0,00	85,00	68,10	5,80	73,90
Rédacteur principal 1ère classe	B	61,00	0,00	61,00	57,70	0,00	57,70
Rédacteur principal 2ème classe	B	30,00	0,00	30,00	27,30	1,00	28,30
FILIERE TECHNIQUE (c)		1 013,00	3,60	1 016,60	906,50	56,60	963,10
Adjoint technique	C	147,00	3,60	150,60	125,60	16,60	142,20
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	102,00	0,00	102,00	72,20	27,00	99,20
Adjoint technique principal 1ère classe	C	107,00	0,00	107,00	105,20	0,00	105,20
Adjoint technique principal 1ère classe des établissements d'enseignement	C	83,00	0,00	83,00	82,90	0,00	82,90
Adjoint technique principal 2ème classe	C	117,00	0,00	117,00	118,50	0,00	118,50
Adjoint technique principal 2ème classe des établissements d'enseignement	C	124,00	0,00	124,00	115,10	0,00	115,10
Agent de maîtrise	C	60,00	0,00	60,00	50,80	0,00	50,80
Agent de maîtrise principal	C	56,00	0,00	56,00	50,60	0,00	50,60
Ingénieur	A	36,00	0,00	36,00	25,60	5,00	30,60
Ingénieur chef	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur chef hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Ingénieur général	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	24,00	0,00	24,00	22,20	0,00	22,20
Technicien	B	50,00	0,00	50,00	39,40	7,00	46,40
Technicien principal 1ère classe	B	67,00	0,00	67,00	62,20	1,00	63,20
Technicien principal 2ème classe	B	34,00	0,00	34,00	31,20	0,00	31,20
FILIERE SOCIALE (d)		269,00	0,00	269,00	199,80	31,40	231,20
Assistant socio-éducatif 1ère classe	A	135,00	0,00	135,00	121,40	0,00	121,40
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	107,00	0,00	107,00	59,60	30,40	90,00
Cadre de santé de 1ère classe	A	2,00	0,00	2,00	0,50	0,00	0,50
Conseiller socio-éducatif	A	14,00	0,00	14,00	9,60	1,00	10,60
Conseiller supérieur socio-éducatif	A	10,00	0,00	10,00	7,70	0,00	7,70
Educateur de jeunes enfants 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		132,00	2,10	134,10	93,10	16,90	110,00
Infirmier en soins généraux classe normale	A	22,00	0,00	22,00	13,50	3,80	17,30
Infirmier en soins généraux classe supérieure	A	6,00	0,00	6,00	5,70	0,00	5,70
Infirmier en soins généraux hors classe	A	13,00	0,00	13,00	12,40	0,00	12,40
Médecin 1ère classe	A	12,00	0,00	12,00	5,00	5,70	10,70
Médecin 2ème classe	A	9,00	0,20	9,20	3,00	2,00	5,00
Médecin hors classe	A	6,00	0,00	6,00	4,60	0,00	4,60
Psychologue classe normale	A	14,00	0,50	14,50	8,80	2,00	10,80
Psychologue hors classe	A	9,00	0,00	9,00	7,40	0,00	7,40
Puéricultrice classe normale	A	8,00	0,50	8,50	6,10	1,00	7,10
Puéricultrice classe supérieure	A	7,00	0,00	7,00	6,70	0,00	6,70
Puéricultrice hors classe	A	14,00	0,00	14,00	10,40	1,00	11,40
Sage-femme classe normale	A	4,00	0,90	4,90	2,00	1,40	3,40
Sage-femme hors classe	A	8,00	0,00	8,00	7,50	0,00	7,50
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		4,00	0,00	4,00	2,90	0,00	2,90
Technicien paramédical classe normale	B	2,00	0,00	2,00	0,90	0,00	0,90
Technicien paramédical classe supérieure	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur principal des activités physiques et sportives	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		49,00	0,00	49,00	36,50	0,00	36,50
Adjoint du patrimoine	C	9,00	0,00	9,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	10,00	0,00	10,00	9,50	0,00	9,50
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Assistant de conservation du patrimoine principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant de conservation du patrimoine principal 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Attaché de conservation du patrimoine	A	6,00	0,00	6,00	4,80	0,00	4,80
Bibliothécaire	A	5,00	0,00	5,00	2,60	0,00	2,60
Conservateur en chef de bibliothèque	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		10,00	0,00	10,00	0,00	7,90	7,90
Attaché chargé de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine maritime	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché coordonnateur des sites naturels	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché de presse	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur de communication	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Journaliste	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien chargé de la restauration des voiles latines	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien restaurateur d'art	B	4,00	0,00	4,00	0,00	1,90	1,90
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2 198,00	6,20	2 204,20	1 862,00	145,40	2 007,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	380	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	364	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	351	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	380	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	351	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	ADM	456	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	356	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	356	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	351	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	351	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	380	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	356	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	356	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	356	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique	C	TECH	356	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique	C	TECH	356	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique	C	TECH	356	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique	C	TECH	356	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-2	CDD

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	458	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	695	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	625	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	441	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	466	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	441	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	441	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	441	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	695	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	592	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	724	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	773	0,00	3-4	CDI
Attaché	A	ADM	642	0,00	3-4	CDI
Attaché	A	ADM	801	0,00	3-4	CDI
Attaché	A	ADM	625	0,00	3-4	CDI
Attaché chargé de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine maritime	A	OTR		0,00	3-4	
Attaché coordonnateur des sites naturels	A	OTR		0,00	3-4	
Attaché de presse	A	OTR		0,00	3-4	
Conseiller socio-éducatif	A	S	482	0,00	3-2	CDD
Directeur de communication	A	OTR		0,00	3-4	
Infirmier en soins généraux classe normale	A	MS	441	0,00	3-2	CDD
Infirmier en soins généraux classe normale	A	MS	580	0,00	3-2	CDD
Infirmier en soins généraux classe normale	A	MS	508	0,00	3-2	CDD
Infirmier en soins généraux classe normale	A	MS	453	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	441	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	492	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	492	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	785	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	588	0,00	3-4	CDI

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Journaliste	A	OTR		0,00	3-2	
Médecin 1ère classe	A	MS	A1	0,00	3-2	CDD
Médecin 1ère classe	A	MS	970	0,00	3-2	CDD
Médecin 1ère classe	A	MS	1014	0,00	3-2	CDD
Médecin 1ère classe	A	MS	1004	0,00	3-2	CDD
Médecin 1ère classe	A	MS	A1	0,00	3-2	CDD
Médecin 1ère classe	A	MS	A1	0,00	3-4	CDI
Médecin 2ème classe	A	MS	869	0,00	3-2	CDD
Médecin 2ème classe	A	MS	971	0,00	3-2	CDD
Médecin 2ème classe	A	MS	612	0,00	3-4	CDI
Psychologue classe normale	A	MS	441	0,00	3-2	CDD
Psychologue classe normale	A	MS	441	0,00	3-2	CDD
Psychologue hors classe	A	MS	558	0,00	3-2	CDD
Puéricultrice classe normale	A	MS	480	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	582	0,00	3-4	CDI
Rédacteur principal 2ème classe	B	ADM	621	0,00	3-4	CDI
Sage-femme classe normale	A	MS	760	0,00	3-2	CDD
Sage-femme classe normale	A	MS	710	0,00	3-2	CDD
Sage-femme classe normale	A	MS	540	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	464	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	381	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-2	CDD
Technicien chargé de la restauration des voiles latines	B	OTR		0,00	3-2	
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	687	0,00	3-2	CDD
Technicien restaurateur d'art	B	OTR		0,00	3-4	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	351	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	353	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	350	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-1	CDD

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	350	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	353	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	348	0,00	3-b	CDD

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	350	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	340	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Apprenti	C	OTR		0,00	A Apprenti	CDD
Assistant familial	C	S		0,00	A Assistant familial	A
Assistant familial	C	S		0,00	A Assistant familial	A

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistant familial	A	S	471	0,00	110-1	CDD
Assistant familial	A	S	471	0,00	110-1	CDD
Assistant familial	A	S	471	0,00	110-1	CDD
Assistant familial	A	S	471	0,00	110-1	CDD
Assistant familial	A	S	493	0,00	110-1	CDD
Assistant familial	A	S	493	0,00	110-1	CDD
Assistant familial	A	S	444	0,00	110-1	CDD
Assistant familial	A	S	863	0,00	110-1	CDD
Assistant familial	A	S	863	0,00	110-1	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-1	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-1	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-1	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-1	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-1	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-1	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	B	S	358	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	B	S	358	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	438	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	S	404	0,00	3-a°	CDD
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	441	0,00	3-a°	CDD
Collaborateur de cabinet	A	ADM	542	0,00	110	CDD
Collaborateur de cabinet	A	ADM	906	0,00	110	CDD
Collaborateur de cabinet	A	ADM	A1	0,00	110	CDD
Collaborateur de cabinet	A	ADM	A1	0,00	110	CDD
Collaborateur de cabinet	A	ADM	354	0,00	110	CDD
Collaborateur de cabinet	A	ADM	D3	0,00	110	CDD
Emploi d'Avenir	C	OTR		0,00	A Emploi aidé	A
Emploi d'Avenir	C	OTR		0,00	A Emploi aidé	A
Emploi d'Avenir	C	OTR		0,00	A Emploi aidé	A
Infirmier en soins généraux classe normale	A	MS	441	0,00	3-1	CDD

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Infirmier en soins généraux classe normale	A	MS	441	0,00	3-1	CDD
Infirmier en soins généraux classe normale	A	MS	441	0,00	3-a°	CDD
Infirmier en soins généraux classe normale	A	MS	464	0,00	3-a°	CDD
Ingénieur	A	TECH	526	0,00	3-a°	CDD
Ingénieur	A	TECH	458	0,00	3-a°	CDD
Parcours Emploi Compétences	C	OTR		0,00	A Contrat unique d'insertion	A
Parcours Emploi Compétences	C	OTR		0,00	A Contrat unique d'insertion	A
Parcours Emploi Compétences	C	OTR		0,00	A Contrat unique d'insertion	A
Parcours Emploi Compétences	C	OTR		0,00	A Contrat unique d'insertion	A
Parcours Emploi Compétences	C	OTR		0,00	A Contrat unique d'insertion	A
Parcours Emploi Compétences	C	OTR		0,00	A Contrat unique d'insertion	A
Parcours Emploi Compétences	C	OTR		0,00	A Contrat unique d'insertion	A
Parcours Emploi Compétences	C	OTR		0,00	A Contrat unique d'insertion	A
Parcours Emploi Compétences	C	OTR		0,00	A Contrat unique d'insertion	A
Parcours Emploi Compétences	C	OTR		0,00	A Contrat unique d'insertion	A
Parcours Emploi Compétences	C	OTR		0,00	A Contrat unique d'insertion	A
Psychologue classe normale	A	MS	467	0,00	3-1	CDD
Psychologue classe normale	A	MS	441	0,00	3-1	CDD
Puéricultrice classe normale	A	MS	480	0,00	3-1	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-a°	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-b	CDD
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-1	CDD
Technicien	B	TECH	381	0,00	3-a°	CDD
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-a°	CDD
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	446	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES GRADES OU EMPLOIS A INSCRIRE	D1.2

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie
Directeur général des services	A	Agent de salubrité	C	Adjoint d'animation principal	C
Directeur général adjoint des services	A	Agent d'entretien qualifié	C	Adjoint d'animation qualifié	C
Collaborateur de cabinet		Agent d'entretien	C	Adjoint d'animation	C
		Autres (préciser)	C	Agent d'animation qualifié	C
Secteur administratif :				Agent d'animation	C
Administrateur	A	Secteur social :			
Directeur	A	Conseiller socio-éducatif	A	Secteur culturel :	
Attaché principal	A	Assistant socio-éducatif principal, dont:	B	Conservateur du patrimoine (dont conservateur en chef)	A
Attaché	A	* assistant de service social		Conservateur de bibliothèques (dont conservateur en chef)	A
Rédacteur en chef	B	* conseiller en ESF		Attaché de conservation	A
Rédacteur principal	B	* éducateur spécialisé	B	Bibliothécaire	A
Rédacteur	B	Assistant socio-éducatif, dont:		Directeur d'enseignement artistique	A
Adjoint adm. principal de 1ère classe	C	* assistant de service social		Professeur d'enseignt. artist.hors classe	A
Adjoint adm. principal de 2ème classe	C	* conseiller en ESF		Prof. d'enseignt. art. de classe normale	A
Adjoint administratif	C	* éducateur spécialisé		Assistant qualifié de conserv. hors cl.	B
Agent administratif qualifié	C	Educateur de jeunes enfants chef	B	Assistant qualifié de conserv. de 1ère cl.	B
Agent administratif	C	Educateur de jeunes enfants principal	B	Assistant qualifié de conserv. de 2è cl.	B
Autres (préciser)		Educateur de jeunes enfants		Assistant de conserv. hors classe	B
		Moniteur éducateur	C	Assistant de conserv. de 1ère classe	B
Secteur technique:		Agent social qualifié de 1ère classe	C	Assistant de conserv. de 2ème classe	B
Ingénieur en chef de 1ère catégorie	A	Agent social qualifié de 2ème classe	C	Assistant spécialisé d'enseignt. artist.	B
Ingénieur en chef	A	Agent social	C	Assitant d'enseignement artistique	B
Ingénieur subdivisionnaire	A	Autres (préciser)		Agent qualifié du patrimoine hors classe	C
Technicien en chef	A	Secteur sportif :		Agent qualifié du patr. 1ère et 2ème cl.	C
Technicien principal	B	Cons. des activités phys.& sport. ppal	A	Agent du patrimoine de 1ère classe	C
Technicien	B	Conseiller des activités phys.& sport.	A	Agent du patrimoine de 2ème classe	C
Agent de maîtrise principal	B	Educ. des activités phys.et sport.hors cl.	B	Autres (préciser)	
Agent de maîtrise qualifié	C	Educ. des activités phys.et sport.1ère cl.	B		
Agent de maîtrise	C	Educ. des activités phys.et sport. 2è cl.	B		
Agent technique en chef	C	Opér. des activités phys.et sport. ppal	C		
Agent technique principal et qualifié	C	Opér. des activités phys.et sport. qualif.	C		
Agent technique	C	Opér. des activités phys. et sport.	C		
Gardien d'immeuble en chef	C	Aide-opérateur	C		
Gardien d'immeuble principal et qualifié	C	Autres (préciser)			
Gardien d'immeuble	C				
Chef de garage principal	C	Secteur animation :			
Chef de garage	C	Animateur –chef	B		
Conducteur spéc. de 1er et 2ème niveau	C	Animateur principal	B		
Conducteur	C	Animateur	B		
Agent de salubrité en chef	C				
Agent de salubrité principal et qualifié	C				

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES GRADES OU EMPLOIS A INSCRIRE (suite)	D1.2

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie
Secteur médico-social :			
Médecin hors classe	A	Auxiliaire de puériculture principal	C
Médecin de 1ère et 2ème classe	A	Auxiliaire de puériculture	C
Psychologue hors classe	A	Auxiliaire de soins principal	C
Psychologue de classe normale	A	Auxiliaire de soins	C
Sage-femme hors classe	A	Autres (préciser)	
Sage-femme de 1ère classe	A		
Sage-femme de 2ème classe	A	Secteur médico-technique :	
Coordinatrice de crèches	A	Biologiste, vétér. et pharm. de cl. except	A
Puéricultrice hors classe	B	Biologiste, vétér. et pharm. hors classe	A
Puéricultrice de classe supérieure	B	Biologiste, vétér., pharm. de 1è et 2è cl.	A
Puéricultrice de classe normale	B	Assistant médico-technique hors classe	B
Infirmière hors classe	B	Assistant médico-technique de cl. supér.	B
Infirmière de classe supérieure	B	Assistant médico-technique de cl. normale	B
Infirmière de classe normale	B	Aide médico-technique qualifié	C
Rééducateur hors classe	B	Aide médico-technique	C
Rééducateur de classe supérieure	B	Autres (préciser)	
Rééducateur de classe normale	B		

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D1.3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Article L. 3123-10 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE DEPARTEMENT A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT)	D2.1

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
- Détention d'une part en capital	C.N.A.R.B.R.L.	C.N.A.R.B.R.L.	Société Anonyme d'Economie Mixte	299 897,00
- Détention de parts sociales	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC ROUSSILLON	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE LR	Banque Coopérative	457 340,00
- Détention de parts sociales	CAISSE LOCALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	CAISSE REGIONALE DE CA MUTUEL SUD MED	Société Coopérative	1 621,80
- Détention de parts sociales	COOPERATIVE CENTRALE D'ACHAT ET D'APPROV AGRICOLE	COOPERATIVE CENTRALE D'ACHAT ET D'APPROV AGRICOLE	Société Coopérative	0,76
- Détention d'une part en capital	F.D.I. HABITAT S.A. HLM	F.D.I. HABITAT S.A. HLM	Société Anonyme	0,10
- Détention d'une part en capital	FDI CREDIT IMMOBILIER DE France (SACICAP)	FDI CREDIT IMMOBILIER DE France (SACICAP)	Société Anonyme	150,00
- Détention de parts sociales	PRODUCTION HLM DES PO	COOPERATIVE PRODUCTION HLM DES PO	Société Coopérative	30,48
- Détention d'une part en capital	S.A. DES H.L.M. DES P.O.ROUSSILLON HABITAT	SA HLM DES PO ROUSSILLON HABITAT	Société Anonyme	2 784 234,00
- Détention d'une part en capital	S.A.E.M.L. PERPIGNAN ST CHARLES CONTENEURS TERMINAL	S.A.E.M.L. PERPIGNAN ST CHARLES CONTENEURS TERMINAL	Société Anonyme d'Economie Mixte	805 900,00
- Détention d'une part en capital	S.A.E.M.SEMETA	S.A.E.M.SEMETA	Société Anonyme d'Economie Mixte	23 328,00
- Détention d'une part en capital	S.E.M. ROUSSILLON AMENAGEMENT	S.E.M. ROUSSILLON AMENAGEMENT	Société Anonyme d'Economie Mixte	1 385 928,40
- Détention d'une part en capital	S.E.M.CREMATISTE CATALANE	S.E.M.CREMATISTE CATALANE	Société Anonyme d'Economie Mixte	328 400,00
- Détention d'une part en capital	SAFER	SAFER	Société Anonyme d'Economie Mixte	264 750,00
- Détention d'une part en capital	SUD DE FRANCE DEVELOPPEMENT	SUD DE FRANCE DEVELOPPEMENT	Société Anonyme d'Economie Mixte	22 867,35
- Détention d'une part en capital	SICA CENTREX EXPERIMENTAL FRUITS & LEGUMES ROUSSILLON	SICA CENTREX EXPERIMENTAL FRUITS & LEGUMES ROUSSILLON	Société d'Intérêt Collectif Agricole	8 700,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Détention d'une part en capital	PYRENEES-ORIENTALES AMENAGEMENT SPL	PYRENEES-ORIENTALES AMENAGEMENT	Société Publique Locale	172 000,00
- Détention de parts sociales	OPH 66	OPH 66	Etablissement Public Industriel et Commercial	8 646 872,47
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	A.L.E.F.P.A.	A.L.E.F.P.A.	Association	2 764 472,29
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	A.P.A.J.H. PYRENEES ROUSSILLON	A.P.A.J.H. PYRENEES ROUSSILLON	Association	125 655,92
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ADAPEI	ADAPEI	Association	4 395 931,61
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ADOMA	ADOMA	Société Anonyme	66 885,64
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ASS DEPART PUPILLES ENSEIG PUBL	ASS DEPART PUPILLES ENSEIG PUBL	Association	2 984 862,46
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ASS FOYER SAINT SACREMENT	ASS FOYER SAINT SACREMENT	Association	141 834,47
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ASS JOSEPH SAUVY	ASS JOSEPH SAUVY	Association	6 207 145,65
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ASSOC. AMITIE DES AVEUGLES DE FRANCE	ASSOC. AMITIE DES AVEUGLES DE FRANCE	Association	64 658,66
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	EHPAD ALENYA	EHPAD ALENYA	Ets Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes	6 137 733,89
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	EHPAD NOSTRA CASA	EHPAD NOSTRA CASA	Ets Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes	1 108 571,49
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	EHPAD PRATS MOLLO LA PRESTE	EHPAD PRATS MOLLO LA PRESTE	Ets Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes	1 597 270,18
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	EHPAD RESIDENCE LES AVENS	EHPAD RESIDENCE LES AVENS	Ets Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes	172 083,25
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	EHPAD SALSES LE CHATEAU	EHPAD SALSES LE CHATEAU	Ets Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes	6 972 404,04
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	FDI HABITAT	FDI HABITAT	Société Anonyme	3 155 297,93
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	FDPLS	FDPLS	Association	303 751,52
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	IMMOBILIERE MEDITERRANEE	IMMOBILIERE MEDITERRANEE	Société Anonyme	2 493 530,96
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	INSTITUT MEDICO EDUCATIF (I.M.E.)	INSTITUT MEDICO EDUCATIF (I.M.E.)	Etablissement Public Local Social et Médico-social	7 333 333,30
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	M RETRAITE SIMON VIOLET	M RETRAITE SIMON VIOLET	Ets Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes	6 283 263,45
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	MARCOU HABITAT	MARCOU HABITAT	Société Anonyme	4 976 831,30
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	OPASR	OPASR	Association	6 597 401,20
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	OPH 66	OPH 66	Ets Public Industriel et Commercial	592 357 852,18

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	RESIDENCE BAPTISTE PAMS	RESIDENCE BAPTISTE PAMS	Ets Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes	920 000,00
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	RESIDENCE COSTE BAILLS	RESIDENCE COSTE BAILLS	Ets Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes	155 931,75
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	RESIDENCES CATALANES SOLIDARITE SENIOR	RESIDENCES CATALANES SOLIDARITE SENIOR	Ets Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes	11 276 672,57
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ROUSSILLON HABITAT	ROUSSILLON HABITAT	Société Anonyme	85 331 076,09
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	SEM CREMATISTE	SEM CREMATISTE	Société anonyme d'économie mixte	619 818,32
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	SPL PYRENEES ORIENTALES AMENAGEMENT	SPL PYRENEES ORIENTALES AMENAGEMENT	Société anonyme d'économie mixte	3 155 559,33
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	TROIS MOULINS HABITAT	TROIS MOULINS HABITAT	Société Anonyme	7 462 169,43
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- Subvention	ACAL ASSOCIATION CATALANE D ACTIONS ET DE LIAISONS	ACAL ASSOCIATION CATALANE D ACTIONS ET DE LIAISONS	Association	149 500,00
- Subvention	ADELFA	ADELFA	Association	90 000,00
- Subvention	ADIL 66	ADIL 66	Association	128 676,00
- Subvention	AEP INSERTION	AEP INSERTION	Association	75 000,00
- Subvention	AGENCE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES PYRENEES ORIENTALES	AGENCE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES PYRENEES ORIENTALES	Association	2 438 240,00
- Subvention	AICO	AICO	Association	116 140,00
- Subvention	AIRDIE	AIRDIE	Association	85 000,00
- Subvention	AMICALE ENTRAIDE DES CONSEILLERS GENERAUX DES PO	AMICALE ENTRAIDE DES CONSEILLERS GENERAUX DES PO	Association	98 000,00
- Subvention	ANIMATION SPORT EMPLOI 66	ANIMATION SPORT EMPLOI 66	Association	76 955,00
- Subvention	APLEC	APLEC	Association	131 000,00
- Subvention	ARSEPT DU LANGUEDOC ROUSSILLON	ARSEPT DU LANGUEDOC ROUSSILLON	Association	114 120,00
- Subvention	ARTS 66	ARTS 66	Association	109 920,32
- Subvention	ASSAD ROUSSILLON AIDE MENAGERE A DOMICILE	ASSAD ROUSSILLON AIDE MENAGERE A DOMICILE	Association	157 655,00
- Subvention	CINEMAGINAIRE	CINEMAGINAIRE	Association	79 180,00
- Subvention	CIVAM BIO 66	CIVAM BIO 66	Association	143 589,00
- Subvention	CIVR	CIVR	Association	135 000,00
- Subvention	COMITE DES OEUVRES SOCIALES CD DES PO	COMITE DES OEUVRES SOCIALES CD DES PO	Association	780 000,00
- Subvention	DEPARTEMENTALE REINSERTION HANDICAPES	DEPARTEMENTALE REINSERTION HANDICAPES	Association	86 822,10
- Subvention	DRECERES	DRECERES	Association	177 742,89

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	EL MARBRE CENTRE INTERNATIONAL DE MUSIQUE POPULAIRE	EL MARBRE CENTRE INTERNATIONAL DE MUSIQUE POPULAIRE	Association	100 000,00
- Subvention	FEDERATION RESERVES NATURELLES CATALANES	FEDERATION RESERVES NATURELLES CATALANES	Association	166 000,00
- Subvention	GROUPEMENT DEFENSE SANITAIRE ANIMAUX DES PO	GROUPEMENT DEFENSE SANITAIRE ANIMAUX DES PO	Association	134 000,00
- Subvention	HLM ROUSSILLON HABITAT	HLM ROUSSILLON HABITAT	Société Anonyme	90 160,00
- Subvention	IFE COTE VERMEILLE	IFE COTE VERMEILLE	Association	130 000,00
- Subvention	LES JARDINS DE L AMITIE	LES JARDINS DE L AMITIE	Association	75 000,00
- Subvention	LIGUE ENSEIGNEMENT FEDERAT DEP PYRENEES ORIENTALES FOL DES PO	LIGUE ENSEIGNEMENT FEDERAT DEP PYRENEES ORIENTALES FOL DES PO	Association	168 050,00
- Subvention	MARCOU HABITAT HLM L R	MARCOU HABITAT HLM L R	Association	734 750,00
- Subvention	PERPIGNAN ST ESTEVE MEDITERRANEE SASP DRAGON CATALAN	PERPIGNAN ST ESTEVE MEDITERRANEE SASP DRAGON CATALAN	Association	90 000,00
- Subvention	SAVON FER	SAVON FER	Association	76 519,21
- Subvention	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS PO	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS PO	Association	100 000,00
- Subvention	SOLIDARITE 66	SOLIDARITE 66	Association	293 500,00
- Subvention	USAP	USAP	Association	90 000,00
Autres				

(1) Hôtel du département et autres lieux publics désignés par le département.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	D2.2

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 3312-2 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	53 269 449,06	
Personnes de droit privé	14 838 410,76	
Associations	13 023 561,84	
1 2 3 LUNE	1 300,00	
4L OVAL SOLIDARITE	400,00	
A CENT METRES DU CENTRE DU MONDE	5 000,00	
A L ARRIERE DU T3	500,00	
A PLEINES MAINS	300,00	
A TOUS CHOEUR	250,00	
AADCC DEVELOPPEMENT CULTURE CATALANE	500,00	
AAGEF FFI AMICALE ANCIENS GUERRILLEROS ESPAGNOLS EN FRANCE	1 000,00	
AAPPMA AGOUSTRINE VILLENEUVE UR	400,00	
AAPPMA AMELIE LES BAINS	400,00	
AAPPMA ARGELES SUR MER L ALBERIENNE	400,00	
AAPPMA D OSSEJA LA FARIO DE LA VANERA	400,00	
AAPPMA DE ARLES SUR TECH	400,00	
AAPPMA DE CERET LES PECHEURS DE CERET ENVIRON	400,00	
AAPPMA DE DORRES PECHE PROTECTION AQUATIQUE	400,00	
AAPPMA DE MAUREILLAS PECHE PROTECTION MILIEU AQUATIQUE	400,00	
AAPPMA DE VINCA BAS CONFLENT	800,00	
AAPPMA DU VAL DE L AGLY	400,00	
AAPPMA FONT ROMEU CARLITTE	400,00	
AAPPMA LE SOLER RIBERAL	400,00	
AAPPMA LE TECH LA GAULE TECCHOISE	400,00	
AAPPMA PECHEURS TET CAILLAN	400,00	
AAPPMA PERPIGNAN	900,00	
AAPPMA PERPIGNAN LES CHEMINOTS	400,00	
AAPPMA PORTE PUYMORENS	400,00	
AAPPMA PRATS DE MOLLO LA GAULE PRATEENNE	400,00	
AAPPMA VERNET LES BAINS	400,00	
ABAS ANOREXIE BOULIMIE AIDE ET SOUTIEN	1 350,00	
ABAS ANOREXIE BOULIMIE AIDE ET SOUTIEN	500,00	
ACADEMIE DES GECKOS CATALANS	300,00	
ACAL ASSOCIATION CATALANE D ACTIONS ET DE LIAISONS	149 500,00	
ACAM TRAIT D UNION 66	14 000,00	
ACCA ALENYA	400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ACCA AMELIE LES BAINS	400,00	
ACCA ARBOUSSOLS	400,00	
ACCA ARGELES SUR MER	400,00	
ACCA ARLES SUR TECH	400,00	
ACCA AYGUATEBIA TALAU	400,00	
ACCA BAGES	1 200,00	
ACCA BAHO	400,00	
ACCA BAILLESTAVY	400,00	
ACCA BANYULS DELS ASPRES	400,00	
ACCA BOMPAS	400,00	
ACCA BOULE D AMONT	400,00	
ACCA BOULTERNERE	400,00	
ACCA BROUILLA	400,00	
ACCA CABESTANY	400,00	
ACCA CAIXAS	400,00	
ACCA CALMEILLES	800,00	
ACCA CAMELAS	400,00	
ACCA CAMPOME	400,00	
ACCA CANET EN ROUSSILLON	400,00	
ACCA CANOHES	400,00	
ACCA CASEFABRE	400,00	
ACCA CASES DE PENE	400,00	
ACCA CASSAGNES	400,00	
ACCA CASTEIL	800,00	
ACCA CATLLAR	400,00	
ACCA CAUDIES DE CONFLENT	400,00	
ACCA CAUDIES DE FENOUILLEDES	400,00	
ACCA CERBERE	400,00	
ACCA CLAIRA	400,00	
ACCA CLARA VILLERACH	400,00	
ACCA CODALET	400,00	
ACCA COLLIOURE	400,00	
ACCA CORBERE LES CABANES	400,00	
ACCA CORNEILLA DE CONFLENT	400,00	
ACCA CORNEILLA DEL VERCOL	400,00	
ACCA CORSAVY	800,00	
ACCA COUSTOUGES	400,00	
ACCA D OPOUL PERILLOS	400,00	
ACCA DE ANGOUSTRINE	400,00	
ACCA DE CANAVEILLES CHEZ ALAIN BELLENCONTRE	400,00	
ACCA DE CARAMANY	800,00	
ACCA DE CERET	400,00	
ACCA DE CONAT BEILLANS	800,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ACCA DE CORBERE	400,00	
ACCA DE DORRES	400,00	
ACCA DE EGAT	400,00	
ACCA DE FENOUILLET	400,00	
ACCA DE FOSSE	400,00	
ACCA DE FOURQUES	400,00	
ACCA DE FOURQUES	5 325,72	
ACCA DE JUJOLS	400,00	
ACCA DE LA LLAGONNE ACCA LES ANGLES	400,00	
ACCA DE LESQUERDE	400,00	
ACCA DE NOHEDES	400,00	
ACCA DE PALAU DEL VIDRE	400,00	
ACCA DE PEZILLA DE CONFLENT	400,00	
ACCA DE PORTA	400,00	
ACCA DE PRADES	400,00	
ACCA DE RAILLEU	400,00	
ACCA DE RASIGUERES	400,00	
ACCA DE RIGARDA	400,00	
ACCA DE RODES	400,00	
ACCA DE SAINT ARNAC	400,00	
ACCA DE SAINT FELIU D AVALL	400,00	
ACCA DE SALEILLES	400,00	
ACCA DE SAUTO FETGES AICA CARANCA	400,00	
ACCA DE SERDINYA	400,00	
ACCA DE TARGASONNE	400,00	
ACCA DE TAUTAVEL	400,00	
ACCA DE TORREILLES	400,00	
ACCA DE TRILLA	400,00	
ACCA DE TRILLA	3 723,02	
ACCA DE UR	400,00	
ACCA DE VINGRAU	400,00	
ACCA DE VIRA	400,00	
ACCA ELNE LACAILLE	400,00	
ACCA ENVEITG	400,00	
ACCA ESCARO	400,00	
ACCA ESPIRA DE L AGLY	400,00	
ACCA ESTAGEL	400,00	
ACCA EYNE	400,00	
ACCA FEILLUNS	400,00	
ACCA FILLOLS	400,00	
ACCA FONT ROMEU ODEILLO VIA	400,00	
ACCA FONTPEDROUSE AICA CARANCA	400,00	
ACCA FONTRABIOUSE	400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ACCA FUILLA	400,00	
ACCA ILLE SUR TET	400,00	
ACCA JOCH	1 200,00	
ACCA LA BASTIDE	400,00	
ACCA LAMANERE	1 200,00	
ACCA LAROQUE DES ALBERES	400,00	
ACCA LATOUR DE FRANCE	400,00	
ACCA LE BARCARES	400,00	
ACCA LE BOULOU	300,00	
ACCA LE PERTHUS	400,00	
ACCA LE SOLER	400,00	
ACCA LE TECH	400,00	
ACCA LE VIVIER	400,00	
ACCA LES ANGLES	400,00	
ACCA LES CLUSES	400,00	
ACCA LLAURO	400,00	
ACCA LLO	400,00	
ACCA LLUPIA MR MALANCHINI ALAIN	400,00	
ACCA LOS MASOS	400,00	
ACCA MANTET	400,00	
ACCA MATEMALE	400,00	
ACCA MAUREILLAS LAS ILLAS	400,00	
ACCA MILLAS	400,00	
ACCA MOLITG LES BAINS	400,00	
ACCA MONTALBA LE CHATEAU	400,00	
ACCA MONTBOLO MR SOLE ETIENNE	400,00	
ACCA MONTESCOT	400,00	
ACCA MONTESQUIEU	400,00	
ACCA MONTFERRER	400,00	
ACCA MONTNER	400,00	
ACCA NAHUJA	400,00	
ACCA NYER	800,00	
ACCA OLETTE	400,00	
ACCA OMS	400,00	
ACCA PASSA	400,00	
ACCA PERPIGNAN	400,00	
ACCA PEZILLA DE LA RIVIERE	400,00	
ACCA PIA	400,00	
ACCA POLLESTRES	400,00	
ACCA PORT VENDRES	400,00	
ACCA PORTE PUYSMORENS	400,00	
ACCA PRATS DE MOLLO	400,00	
ACCA PRATS DE SOURNIA	800,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ACCA PRUGNANES	400,00	
ACCA PRUNET ET BELPUIG	1 200,00	
ACCA PUYVALADOR	400,00	
ACCA PY	400,00	
ACCA RABOUILLET	1 200,00	
ACCA RABOUILLET	8 000,00	
ACCA REAL	400,00	
ACCA RIA SIRACH	400,00	
ACCA RIVESALTES MR DISCALLA JM	400,00	
ACCA SAHORRE	400,00	
ACCA SAINT ANDRE	400,00	
ACCA SAINT JEAN PLA DE CORTS	400,00	
ACCA SAINT LAURENT DE CERDANS	400,00	
ACCA SAINT MARSAL	400,00	
ACCA SAINT MICHEL DE LLOTES	800,00	
ACCA SAINTE COLOMBE	400,00	
ACCA SAINTE LEOCADIE	400,00	
ACCA SAINTE MARIE LA MER	400,00	
ACCA SALSSES	400,00	
ACCA SANSA	400,00	
ACCA SANSA	1 925,60	
ACCA SERRALONGUE	400,00	
ACCA SOREDE	400,00	
ACCA SOURNIA	400,00	
ACCA ST ESTEVE	400,00	
ACCA ST GENIS DES FONTAINES	400,00	
ACCA ST LAURENT DE LA SALANQUE	400,00	
ACCA ST MARTIN DE FENOUILLET	400,00	
ACCA ST NAZAIRE	400,00	
ACCA TAULIS	400,00	
ACCA TAURINYA	400,00	
ACCA TERRATS	400,00	
ACCA THUIR	400,00	
ACCA TORDERES	1 293,64	
ACCA TRESSERRE	400,00	
ACCA TREVILLACH	400,00	
ACCA TROUILLAS	400,00	
ACCA URBANYA	400,00	
ACCA URBANYA	6 704,83	
ACCA VALCEBOLLERE	400,00	
ACCA VERNET LES BAINS	400,00	
ACCA VILLENEUVE DE LA RAHO	400,00	
ACCA VILLENEUVE LA RIVIERE	400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ACCA VINCA	400,00	
ACCA VIVES	400,00	
ACCUEIL DECOUVERTE EN CONFLENT	3 860,00	
ACDM 66	1 000,00	
ACI DU VALLESPER	26 000,00	
ACPG CATM SECTION ILLE FENOUILLEDES	330,00	
ACTE ATELIER THEATRE COLLECTIF EDUCATION	1 000,00	
ACTE THEATRE MUSIQUE	1 000,00	
ADAVIP	7 500,00	
ADCPG CATM CAUDIES DE FENOUILLEDES	200,00	
ADCPG CATM LAROQUE DES ALBERES	350,00	
ADCPG CATM ORTAFFA	500,00	
ADCPG CATM SOREDE	100,00	
ADCPG CATM ST LAURENT DE LA SALANQUE	400,00	
ADCPG CATM VILLENEUVE DE LA RAHO	300,00	
ADDICTERRA	500,00	
ADEPAP 66	31 500,00	
ADEPAP 66	2 000,00	
ADESOL	35 297,66	
ADIL 66	128 676,00	
ADIL 66	16 324,00	Mise à disposition local
ADO 66	5 000,00	
ADRASEC 66	500,00	
ADRET MAISON DES ENTREPRISES	17 300,00	
AEP INSERTION	75 000,00	
AFDET	2 500,00	
AFICIO CATALANE	5 000,00	
AGENCE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES PYRENEES ORIENTALES	2 438 240,00	
AGENCE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES PYRENEES ORIENTALES	89 215,16	Mise à disposition locaux
AGENCE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES PYRENEES ORIENTALES	6 435,96	Mise à disposition mobiliers
AGENCE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES PYRENEES ORIENTALES	118 680,00	Mise à disposition matériels informatiques
AGIR ABCD ROUSSILLON	3 500,00	
AGIR ENSEMBLE ACTION EMPLOI	55 452,00	
AGIT HE	2 000,00	
AICO	116 140,00	
AIDES AUPRES FEMMES EN DETRESSE CHRS MARES I NENS	2 400,00	
AIDES AUPRES FEMMES EN DETRESSE CHRS MARES I NENS	16 616,80	
AIGUA MANYAC	300,00	
AILLEUR 5	6 350,00	
AIP CERP CENTRE EUROPEEN RECHERCHE PREHIST	26 000,00	
AIRDIE	85 000,00	
AIRDIE	25 000,00	
AIRE NOU DE BAO	8 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
AKEURDOM	400,00	
ALBERES VERRIERES	900,00	
ALDECA ASD CULTURELLE DES 2 CATALOGNES	2 000,00	
ALEGRIA PIANENCA	300,00	
ALMA EXPRESSION	15 300,00	
ALS CANTAIRES CATALANS	200,00	
ALTI FIT JUNIOR	15,00	
ALTICIM FONT ROMEU	566,00	
AMICALE 3 AGE LA JOIE DE VIVRE	380,00	
AMICALE BOULISTE CABESTANY	200,00	
AMICALE CYCLISTE CANETOISE	300,00	
AMICALE DES DEFICIENTS VISUELS DU ROUSSILLON	1 000,00	
AMICALE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DU FENOUILLEDES	500,00	
AMICALE DES ORCHIDOPHILES	300,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE MAURY	300,00	
AMICALE ECOLE D OLETTE	150,00	
AMICALE ENTRAIDE DES CONSEILLERS GENERAUX DES PO	98 000,00	
AMICALE LAIQUE ILLIBERIEENNE SECTION BASKET BALL	45,00	
AMICALE PHILATELIQUE ROUSSILLONNAISE	300,00	
AMICALE RETRAITES CPAM PO	380,00	
AMICALE RETRAITES PERSONNEL MUTUALITE AGRICOLE DES PO	380,00	
AMICALE SPORTIVE CULTURELLE ET HOSPITALIERE	400,00	
AMICS DE LA CASA SAMSO	700,00	
AMIS DE LA MARCHE FENOUILLEDES	250,00	
AMIS DE MER ET DES EAUX	500,00	
AMIS DU CARILLON CATHE ST JEAN	1 300,00	
AMIS DU VIEIL ILLE	500,00	
AMIS MARE NOSTRUM MUSICAE	3 000,00	
AMISTAT L ENTORN DEL DEL GANIGO	500,00	
AMOR FLAMENCO	4 000,00	
ANACEJ	2 400,00	
ANCIENS MARINS PORT VENDRES ET MARINS ANCIENS COMBATTANTS	100,00	
ANDES SOLIDARITE ALIMENTAIRE FRANCE	36 350,00	
ANE ROUGE	500,00	
ANIMATION SPORT EMPLOI 66	76 955,00	
ANMONM MEMBRES ORDRE NATIONAL MERITE SECTION DES PO	1 000,00	
ANPGIG	300,00	
ANSIGNA MUSE	200,00	
APEDYS 66	1 000,00	
APESAC	2 000,00	
APEX	54 000,00	
APEX	1 262,00	
APF FRANCE HANDICAP DELEGATION PYRENEES ORIENTALES	6 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
APIDA 66	9 500,00	
APLEC	131 000,00	
APPMA LA TRUITE DU CASTEL	400,00	
APPMC LATOUR DE CAROL PATRIMOINE MEMOIRE COLLECTIVE	500,00	
AQUA SPORTS ST CYPRIEN MONSIEUR BINDA ALAIN	5 813,00	
ARAC COMITE DEPARTEMENTAL 66	610,00	
ARCHEOLOGIQUE PO	1 000,00	
ARES FORMATION ADULTES ET FORMATION CONTINUE	41 000,00	
ARGELES ACCUEIL	380,00	
ARGELES HAND BALL CLUB	30,00	
ARGELES LIVRES DE LA MER	350,00	
ARGELES TXATXA CLUB	450,00	
ARIEDA DU LANGUEDOC ROUSSILLON	500,00	
ARJOA VOILE ET TRADITION	675,00	
ARLES BELMAIG	500,00	
ARPC D EVOL LA MEDIEVALE	300,00	
ARPEGES EN FENOUILLEDES	2 000,00	
ARRELS	31 000,00	
ARSEPT DU LANGUEDOC ROUSSILLON	114 120,00	
ART AIMONS	450,00	
ART ET PEINTURE ST MARTIN	300,00	
ART OF DANCE	500,00	
ART QUE FEM	1 000,00	
ART SCENIC	1 000,00	
ART VILLE	300,00	
ARTISTIQUE ARGELES SUR MER	250,00	
ARTS 66	109 920,32	
ARTS EN FENOUILLEDES	200,00	
ARTZ	1 000,00	
AS NATIONALE DES CHEMINOTS ANCIENS COMBATTANTS	250,00	
AS PERPIGNAN MEDITERRANEE	4 726,00	
ASC SAINT NAZAIRE	615,00	
ASDAMA	4 000,00	
ASPTT PAYS CATALAN FOOTBALL	490,00	
ASS CATALANE INFIRMIERE CLINICIENNES ET DE CONSULTATION	400,00	
ASS CHAMPIONNAT DU CANIGO	800,00	
ASS ELEVEUR VENTE DIRECTE DES PO	2 000,00	
ASS EVI DANSE	500,00	
ASS JOURNALISTES ECRIVAINS NATURE ECOLE	2 000,00	
ASS PR LE PATRIMOINE LES ARTS ET LA CULTURE APAC PALAU DEL VIDRE	200,00	
ASS SPORTIVE COLLEGE COTE VERMEILLE	325,00	
ASS SPORTIVE COLLEGE GUSTAVE VIOLET	295,00	
ASS SPORTIVE ET CULTURELLE DE RODES	300,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS TERRE UNIVERS OBSERVATOIRE DE LE SOLER	200,00	
ASSAD AIDE ET SOINS A DOMICILE	59 848,00	
ASSAD FENOUILLEDES	20 915,00	
ASSAD ROUSSILLON AIDE MENAGERE A DOMICILE	157 655,00	
ASSAD THUIR ASPRES AIDE A DOMICILE	40 351,00	
ASSOCIATION AGIR ENSEMBLE	900,00	
ASSOCIATION ARCHEOLOGIQUE DES PO	3 922,36	Mise à disposition local
ASSOCIATION BEAU BRUIT	1 500,00	
ASSOCIATION CATALANE DE DONNEUR DE SANG BENEVOLE SECTION D ELNE	200,00	
ASSOCIATION CATALANE DE PROTECTION ANIMALE ASCPA	1 200,00	
ASSOCIATION CATALANE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE SAINT NAZAIRE	300,00	
ASSOCIATION CATALANE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE ST HIPPOLYTE	400,00	
ASSOCIATION COGITO SEBASTIEN PLANAS	8 000,00	
ASSOCIATION COMITE DE JUMELAGE DE SAINT HYPOLYTE	600,00	
ASSOCIATION COULEUR ET FILS	300,00	
ASSOCIATION CULTURELLE ET COMITE DES FETES RODESIEN	300,00	
ASSOCIATION CUTURELLE D ESTAGEL	200,00	
ASSOCIATION D ETUDES MICROBIOLOGIQUES EN ROUSSILLON	1 000,00	
ASSOCIATION DE PECHE ET PISCICULTURE FONT ROMEU CARLITTE	622,63	Mise à disposition local
ASSOCIATION DE PENTATHLON MODERNE PAU I TREVA TOULOUGES	300,00	
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ARTISANS DU CENTRE CANET PLAGES	500,00	
ASSOCIATION DES MOULINS DE CLAIRA	400,00	
ASSOCIATION DES PERSONNES DE DE PETITE TAILLE	1 000,00	
ASSOCIATION DES VIEUX GREEMENTS DE CANET EN ROUSSILLON	400,00	
ASSOCIATION EUROPEENNE SALVEM QUERROIG	800,00	
ASSOCIATION GYM VAL CADY	300,00	
ASSOCIATION HAPPY SPORT SANTE	657,00	
ASSOCIATION JAZZ EN TECH	9 000,00	
ASSOCIATION JOSEPH SAUVY SAAD	56 073,00	
ASSOCIATION JOSEPH SAUVY SAAD	3 585,00	
ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS RESERVE ARMEE DE L AIR	160,00	
ASSOCIATION NATIONALE LE REFUGE	4 800,00	
ASSOCIATION SPORTIVE BOULISTE SAINT MATHIEU	600,00	
ASSOCIATION TEAM AXURIT	15,00	
ASSOCIATION TUTELAIRE 66 AT66	3 000,00	
ASTI 66 SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS IMMIGRES	8 000,00	
ATAC FOOTBALL CLUB THEZA ALENYA CORNEILLA	800,00	
ATD QUART MONDE	2 000,00	
ATELIER AUTOUR DU VERRE	300,00	
ATELIER DECOUPE	500,00	
ATELIER DES COULEURS	400,00	
ATELIER LUMIERE ET COULEURS	250,00	
ATELIER PHOTO TOULOUGIEN	300,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ATELIER RIGARD ART	10 000,00	
ATELIER SOLIDAIRE MECANIQUE	5 000,00	
ATHLE 66	20 000,00	
ATHLE BOMPAS	300,00	
ATHLETIQUE SPORT SANTE ALBERES	500,00	
ATOUTS SPORTS PORTE D ESPAGNE CATALUNYA	700,00	
AU BONHEUR DES CHATS	200,00	
AU FIL DE L AGLY	200,00	
AU PAS D URSULE	600,00	
AUTEUIL PETITE ENFANCE CRECHE DES PETITS ANGES	2 700,00	
AUTOMOBILE CLUB 66 ASAC66	1 000,00	
AUX MILLE ET UNE COULEURS	300,00	
AVE ARGELES VALORISATION ENVIRONNEMENT	34 000,00	
AVENIR SPORTIF DE BAGES VILLENEUVE DE LA RAHO	400,00	
BACAROLLE DE PENA	200,00	
BADMINGTON CLUB ST NAZAIRE	315,00	
BADMINTON SAINT ESTEVE	530,00	
BAGES BADMINTON CLUB	668,00	
BAGES BOYS	200,00	
BAHO PEZILLA FOOTBALL CLUB	500,00	
BALLET JOVENTUT PERPIGNAN	1 100,00	
BANQUE ALIMENTAIRE DES PO	12 000,00	
BANYULS ASCC FOOTBALL CLUB BANYULS CERBERE	15,00	
BANYULS FETE DES VENDANGES	500,00	
BANYULS FETE DES VENDANGES	2 500,00	
BANYULS HAND BALL	490,00	
BARCAREMS I VELAS	675,00	
BARQUES CATALANES LA SANCH Y OR	675,00	
BASKET CLUB RIVESALTAIS	2 045,00	
BASKET CLUB THUIRINOIS	400,00	
BD LAROQUE DES ALBERES	500,00	
BDA XV	500,00	
BEARMAN EVENTS	1 100,00	
BECE FC VALLEE DE L AGLY	1 733,00	
BIEN VIVRE A LLUPIA BVL	200,00	
BIEN VIVRE A PIA	350,00	
BIEN VIVRE A SAINT FELIU D AMONT	400,00	
BLA BLA DE SCRAP 66	300,00	
BLEU CERISE	150,00	
BOIS ENERGIE 66	20 000,00	
BOMPAS CANTA	350,00	
BOMPAS SARDANISTA	450,00	
BONANCA	1 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BOUGER A PEYRESTORTES	500,00	
BOULE JOYEUSE PRADEENNE	300,00	
BOULE SPORTIVE LAURENTINE	300,00	
BOULING CLUB BOMPASSENQ	300,00	
BOULING CLUB CANOUHARD	400,00	
BOULING CLUB PERPIGNANAIS	500,00	
BOVINS CROISSANCE 66 BUREAU MONTAGNE ELEVAGE	20 000,00	
BOXING CLUB DE THUIR	350,00	
BOXING CLUB SAINT CYPRIEN	500,00	
BOXING FULL SAVATE 66	445,00	
BRAIN UP ASSOCIATION	17 378,00	
BRAVE ARTS	700,00	
BRIDGE CLUB STEPHANOIS	200,00	
BULLES CULTURELLES	200,00	
BULLES DE CARPE LES ARTS ONT LA PAROLE	750,00	
BUREAU INFORMATION JEUNESSE BIJ	36 550,00	
CABESTANY OLYMPIQUE CULTUREL	8 106,00	
CACHEMIRE	300,00	
CALLI EN CLUB	550,00	
CAM MAINADA	1 000,00	
CAMI CALENT CATALA	15,00	
CAMI RANDO	300,00	
CAMPAGN ARTS	1 900,00	
CAMPANAR SARDANISTA	150,00	
CAN EXO CLUB CATALAN	400,00	
CANCO CATALANA	300,00	
CANET 66 NATATION	21 041,00	
CANET ACCUEIL	350,00	
CANET CANCER	450,00	
CANET ROUSSILLON BASKET CLUB	7 903,00	
CANET ROUSSILLON FOOTBALL CLUB	15 515,00	
CANET ROUSSILLON FOOTBALL CLUB	7 500,00	
CANETOISSE PIEDS NOIRS ET LEURS AMIS	400,00	
CANOE CLUB ROUSSILLONNAIS	600,00	
CANOHES AVENIR CYCLISTE 66 CAC 66	400,00	
CANOHES TOULOUGES TENNIS TABLE	1 250,00	
CAP A CASES	2 000,00	
CAP D ESTANY SARDANISTA	500,00	
CAP SPORT	200,00	
CAROL EN MUSIQUE	1 674,40	
CARTE BLANCHE EN HAUT VALLESPIR	1 000,00	
CASA MUSICALE L ARSENAL	32 000,00	
CASAL DEL CONFLENT	3 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CASTELNOU ART ET CULTURE	350,00	
CATALANE DES DIABETIQUES DU ROUSSILLON	300,00	
CATALANE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DES PO	500,00	
CAVILLE JEAN PIERRE	800,00	
CENTRE CHORAL PERPIGNAN CATALOGN	400,00	
CENTRE CULTURAL CATALA	8 000,00	
CENTRE CULTUREL MAUREILLAS	300,00	
CENTRE EUROPEEN DE CHANT CORPOREL	300,00	
CENTRE MEDITERRANEEN LITTERATURE	13 500,00	
CENTRE REGIONAL DE COORDINATION DEPISTAGES DES CANCERS OCCITANIE	12 576,00	
CENTRO ESPAGNOL DES PO	800,00	
CENTRO ESPAGNOL DES PO	8 000,00	
CERCLE ASTRO SALSES	250,00	
CERCLE CULTURE ET LOISIRS	700,00	
CERCLE DES NAGEURS ST CYPRIEN	5 616,00	
CERCLE NAGEURS FONT ROMEU CERDAGNE	2 515,00	
CERCLE NAGEURS SAUVETEURS	3 000,00	
CERCLE RIGAUD AMIS DU MUSEE D ART HYACINTHE	500,00	
CERES CTRE ENTRERESTAUR ECOLOG SENTIER	300,00	
CERET GYM CLUB	30,00	
CERET PHOTO	300,00	
CERET SPORTIF RUGBY XV	25 000,00	
CERETANE DE LA CAVALLADA ET BENEDICTION DE LA ST GEORGES	350,00	
CETAVOIR	1 500,00	
CEUX DE NOTRE AGE	380,00	
CFM CHANSON FRANCAISE EN MEDITERRANEE	15 000,00	
CHALLENGE 02	10 600,00	
CHANTERIE A COEUR JOIE	800,00	
CHARLES FLAHAULT	200,00	
CHASSEURS GRANDS GIBIERS SAINT JEAN PLA DE CORTS	250,00	
CHAT BLEU	350,00	
CHATEAU MUSEE DE BELESTA	43 000,00	
CHATS D OC	500,00	
CHEERDANCE TEAM 66	400,00	
CHEMIN FAISANT SAILLAGOUSE	41 209,00	
CHOEUR QUADRIPHONIA	400,00	
CHORALE CANTA CANTA	400,00	
CHORALE DE BAHO CHANTE BAHO	500,00	
CHORALE DE L AMITIE	200,00	
CHORALE LA BOULZANE	700,00	
CHORALE LA MI BEMOL DE ST ASSISCLE	500,00	
CHORALE LES SANG ET OR	300,00	
CHORALE MIXTE COECILIA MOULIN A VENT	450,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CHORALE ORCHESTRE UNIVERSITE PERPIGNAN	300,00	
CHORALE Y A DE LA VOIX	400,00	
CHORE ENCO	1 000,00	
CHRETIENS ET SIDA	1 500,00	
CIDFF CENTRE INFORMATION DROITS FEMMES ET FAMILLES PERPIGNAN	21 000,00	
CIE MERCI MON CHOU	2 000,00	
CIELO	6 910,72	
CINE CLUB CANET EN ROUSSILLON	400,00	
CINE CLUB MARCEL OMS	200,00	
CINE RENCONTRES DE PRADES	9 000,00	
CINEMAGINAIRE	79 180,00	
CINEMATHEQUE EURO REGIONALE INSTITUT JEAN VIGO	28 200,00	
CISTELLS I BANASTES	300,00	
CITOYENS DANS QUARTIERS CERET	300,00	
CIVAM BIO 66	143 589,00	
CIVR	135 000,00	
CLASH 66	1 000,00	
CLUB 3 AGE AL RAPATELL DAL SOL BAHO	880,00	
CLUB 3 AGE AMITIE LOISIRS OLETTE	380,00	
CLUB 3 AGE AMITIE SOULANE ODEILL LES AINES RURAUX	380,00	
CLUB 3 AGE AMITIES LOISIRS CAUDIES	380,00	
CLUB 3E AGE MAURY LOISIRS	680,00	
CLUB 3EME AGE CHEVEUX D ARGENT	1 480,00	
CLUB 3EME AGE LAC CERVERA	380,00	
CLUB 3EME AGE PER MULTS ANYS	580,00	
CLUB 3EME AGE ST ANDRE	380,00	
CLUB AINES AMITIE JOIE	500,00	
CLUB ALPIN FRANCAIS PRADES	627,00	
CLUB AMITIE DU RIBERAL	380,00	
CLUB AMITIE LOISIRS NAZAIRIEN	1 000,00	
CLUB AMITIE REYNESIENNE	380,00	
CLUB AMITIE SOURIRE	730,00	
CLUB AMITIES LOISIRS ORTAFFA	880,00	
CLUB AMITIES LOISIRS RIA SIRACH	380,00	
CLUB CANIN DE BOMPAS	150,00	
CLUB COUTURE BOMPAS	150,00	
CLUB CYCLISTE LE BOULOU	4 351,00	
CLUB CYCLISTE LE BOULOU	5 600,00	
CLUB DE L AMITIE ARC EN CIEL	380,00	
CLUB DE L AMITIE DE MONTESCOT	680,00	
CLUB DE L AMITIE FUILLA	680,00	
CLUB DE L AMITIE ST FELIU D AVALL	380,00	
CLUB DE L AMITIE VERNETOISE	380,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CLUB DE LA FRATERNITE	680,00	
CLUB DE LA PRESSE MONTPELLIER	7 000,00	
CLUB DE LOISIRS 3EME AGE MILLAS	880,00	
CLUB DE LOISIRS BOMPAS	450,00	
CLUB DES 3 PRINTEMPS	380,00	
CLUB DES AINES DE CORBERE	380,00	
CLUB DES AINES DE LA LUNETTE	380,00	
CLUB DES AINES DE LAS COBAS	980,00	
CLUB DES AINES DE SAINT GO	380,00	
CLUB DES AINES DE THEZA	380,00	
CLUB DES AINES LA CANTERRANE	380,00	
CLUB DES AINES RURAUX AMITIES LOISIRS	380,00	
CLUB DES AINES SAINTE MARIE LA MER	380,00	
CLUB DES AINES UN SOURIRE A LA VIE	380,00	
CLUB DES ANCIENS VILLELONGUE	680,00	
CLUB DETENTE ET LOISIRS	380,00	
CLUB DU 3EME AGE	680,00	
CLUB DU 3EME AGE DE SAINT PAUL DE FENOUILLET	380,00	
CLUB DU 3EME AGE FRANCOIS ARAGO	580,00	
CLUB DU BON TEMPS	380,00	
CLUB DU TEMPS LIBRE	380,00	
CLUB DU TEMPS LIBRE LES DAUPHINS	380,00	
CLUB DU VALLESPER	380,00	
CLUB EXCURSIONNISTE HAUT VALLESPER SUD CANIGO	3 500,00	
CLUB GYM VOLONTAIRE STE MARIE	300,00	
CLUB INITIATION INFORMATIQUE	500,00	
CLUB LE WAHOO	380,00	
CLUB LOISIRS DES RETRAITES	780,00	
CLUB MUNICIPAL LES BLEUETS	1 380,00	
CLUB NAUTIQUE DU FENOUILLEDES	200,00	
CLUB PYRENEEN D ARLES SUR TECH	300,00	
CLUB RENCONTRES ET AMITIES	380,00	
CLUB RETRAITES SAINT MARTIN	680,00	
CLUB SPORTIF ET ARTISTISTIQUE GENDARMERIE DES PO	1 500,00	
CLUB SUD 3 AGE PERPIGNAN	680,00	
CLUB VERMEIL	380,00	
CLUSTER LE SOLEIL DES PYRENEES	2 000,00	
COCCINELLE	500,00	
COHERENCE RESEAU POUR L EMPLOI ET LA VIE SOCIALE	30 600,00	
COLLA CANIGONENCA	400,00	
COLLECTIF ALTERNATIVES PESTICIDES 66	3 000,00	
COLLECTIF ART DECALE	300,00	
COLLECTIF CARNAVAL CENTRE SOCIO CULTUREL ET SPORTIF	2 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COLLECTIF DU CANAL D'ELNE	300,00	
COLLECTIF GENERAT HARKI MEMOIRE VERITE	300,00	
COLLECTIF HABITANTS QUARTIER BAS VERNET	1 000,00	
COLLIOURE GYM D ENTRETIEN STRETCHING	400,00	
COLLIOURE SPORTIF XV	2 100,00	
COLORINE	250,00	
COM DEP LIGUE NAT CONTRE CANCER	1 500,00	
COMITE ANIMATION CALMEILLES SEMPRE	350,00	
COMITE ANIMATION DE REAL ODEILLO	300,00	
COMITE ANIMATION DE TRILLA	400,00	
COMITE ANIMATION ET FETES DE LA BASTIDE	1 100,00	
COMITE ANIMATION ET LOISIRS PEZILLA DE CONFLENT	250,00	
COMITE ANIMATION FELLUNS	250,00	
COMITE ANIMATION LAS COBAS	1 250,00	
COMITE ANIMATION MAILLOLES	1 480,00	
COMITE ANIMATION PORTE D ESPAGNE CATALUNYA	1 700,00	
COMITE ANIMATION RABOUILLET	250,00	
COMITE ANIMATIONS CULTURELLES MILLAS	29 800,00	
COMITE ANIMATIONS CULTURELLES MILLAS	4 500,00	
COMITE ANIMATIONS DE LA GARE	500,00	
COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DES PO	5 292,00	Mise à disposition local
COMITE D ANIMATION D ERR	300,00	
COMITE D ANIMATION DE ST MARSAL	300,00	
COMITE D ANIMATION DU MOULIN	1 000,00	
COMITE D ANIMATION LE VIVIER	200,00	
COMITE D USAGER DU TRAIN JAUNE	850,00	
COMITE DE DANSE ROUSSILLON	875,00	Mise à disposition local
COMITE DE DANSE ROUSSILLON	850,00	
COMITE DE FERIA CERET	4 500,00	
COMITE DE JUMELAGE ST LAURENT DE CERDANS	800,00	
COMITE DEPARTEMENTAL D ATHLETISME DES PO	3 500,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RETRAITE SPOTIVE DES PO CODERS66	500,00	
COMITE DEPARTEMENTAL 66 DES SPORTS SOUS-MARINS	875,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL 66 TENNIS TABLE	1 700,00	
COMITE DEPARTEMENTAL BOWLING SPORT QUILLES	1 400,00	
COMITE DEPARTEMENTAL BOXE DES PO	228,00	
COMITE DEPARTEMENTAL BOXE FRANCAISE	1 200,00	
COMITE DEPARTEMENTAL CANOE KAYAK PO	3 750,00	
COMITE DEPARTEMENTAL CLUB ALPIN FRANCAIS	3 050,00	
COMITE DEPARTEMENTAL CYCLOTOURISME PO	1 120,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON PO	875,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON PO	2 800,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL DES PO	5 124,00	Mise à disposition local

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL DES PO	9 300,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL DES PO	9 250,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE BOXE ANGLAISE	854,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DE BOXE FRANCAISE	875,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DE COURSE D ORIENTATION 66	1 281,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DE COURSE D ORIENTATION 66	1 600,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLISME	875,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLISME	5 300,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF PO	875,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF PO	1 900,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE	875,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DES PO	2 730,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DE KARATE DES PO	2 709,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE	5 061,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DE LUTTE DES PO	1 400,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE SPORTS DE CONTACT	875,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE	1 281,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DES PO	5 850,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE	875,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOL LIBRE	854,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY BALL	1 207,50	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DES CLUBS ALPINS DES P.O	875,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE	854,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL DES PO FFPS	1 300,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DU JEU DECHECS 66	1 300,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT EN MILIEU RURAL	17 850,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT EN MILIEU RURAL	14 586,80	
COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT EN MILIEU RURAL	15 800,00	
COMITE DEPARTEMENTAL EPMM SPORT POUR TOUS	600,00	
COMITE DEPARTEMENTAL EPMM SPORT POUR TOUS	484,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL EQUITATION DES PO	3 950,00	
COMITE DEPARTEMENTAL ESCRIME DES PO	1 100,00	
COMITE DEPARTEMENTAL GYM DES PO	2 500,00	
COMITE DEPARTEMENTAL HANDBALL DES PO	2 394,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL HANDBALL DES PO	2 600,00	
COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT PO	875,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT PO	5 300,00	
COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT PO	26 240,00	
COMITE DEPARTEMENTAL MOTOCYLISME	875,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL NATATION DES PO	2 730,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL NATATION DES PO	1 800,00	
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE SPORTIF PO	12 495,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE SPORTIF PO	9 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMITE DEPARTEMENTAL P0 BASEBALL SOFTBALL CRICKET	800,00	
COMITE DEPARTEMENTAL PENTATHLON MODERNE	2 300,00	
COMITE DEPARTEMENTAL PENTATHLON MODERNE PO	875,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL RANDONNEE PEDESTRE	27 700,00	
COMITE DEPARTEMENTAL SKI DES PO	3 100,00	
COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE	1 707,50	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL TIR A L ARC DES PO	2 150,00	
COMITE DEPARTEMENTAL TIR A L ARC DES PO	875,00	Mise à disposition local
COMITE DEPARTEMENTAL TRIATHLON 66	550,00	
COMITE DEPARTEMENTAL USEP 1ER DEGRE	13 000,00	
COMITE DEPARTEMENTAL VOL LIBRE	1 800,00	
COMITE DES AMIS DE LORGUE CERET	300,00	
COMITE DES FETES CAMPOME	215,00	
COMITE DES FETES D ANIMATION SALSEEN	250,00	
COMITE DES FETES D OMS	300,00	
COMITE DES FETES DE CAUDIES DE FENOUILLEDES	400,00	
COMITE DES FETES DE NYER	300,00	
COMITE DES FETES DE SAINT ANDRE	200,00	
COMITE DES FETES DE SANSA	300,00	
COMITE DES FETES LAMANERE	300,00	
COMITE DES FETES VILLELONGUE DE LA SALANQUES	500,00	
COMITE DES OEUVRES SOCIALES CD DES PO	780 000,00	
COMITE DES OEUVRES SOCIALES CD DES PO	25 861,72	Mise à disposition local
COMITE DES OEUVRES SOCIALES CD DES PO	425,45	Mise à disposition mobiliers
COMITE DES PO DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL	2 000,00	
COMITE FEUX DE LA ST JEAN ET TRADITIONS CATALANES	1 000,00	
COMITE JUMELAGE ECHANGES AMITIES ENTRES LES PEUPLES ALENYA	400,00	
COMITE JUMELAGE ECHANGES AMITIES ENTRES LES PEUPLES ALENYA	1 600,00	
COMITE LA LUNETTE KENNEDY LES REMPARTS	1 300,00	
COMITE LOCAL FNACA VILLELONGUE DE LA SALANQUE	450,00	
COMITE ORGANISATION DU FESTIVAL INTERNATIONAL FOLKLORIQUE AMELIE	13 500,00	
COMITE PAYS CATALAN DE RUGBY A XIII	5 250,00	Mise à disposition local
COMITE REGIONAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE D OCCITANIE	3 000,00	
COMITE SPELEOLOGIQUE DEPART	2 440,00	
COMITE TERRITORIAL DU PAYS CATAL DE LA FEDE FRANCAISE DE RUGBY	9 000,00	
COMITE TERRITORIAL DU PAYS CATAL DE LA FEDE FRANCAISE DE RUGBY	2 000,00	
COMMUNES FORESTIERES DES PO	10 500,00	
COMPAGNIE AMNESIK	1 000,00	
COMPAGNIE D ARCHERS DES ALBERES	250,00	
COMPAGNIE DU SARMENT	15 000,00	
COMPAGNIE ENCIMA	5 000,00	
COMPAGNIE GERARD GERARD CGG	7 000,00	
COMPAGNIE IJKA	16 800,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMPAGNIE LES PETITES GENS	2 000,00	
COMPAGNIE LES TRIGONELLES	5 000,00	
COMPAGNIE LITTERAIRE DU GENET D OR	300,00	
COMPAGNIE MARIE EST DE LA NUIT	2 500,00	
COMPAGNIE N MARA	3 000,00	
COMPAGNIE THEATRE MU	10 000,00	
COMPAGNIE VU D EN BAS	1 000,00	
CONCERT D ETE	1 000,00	
CONCOURS CHIENS DE BERGER	1 500,00	
CONFED PYRENEENNE DE TOURISME	10 000,00	
CONFLENT PETANQUE CANIGOUE	300,00	
CONFLENT SPELEO CLUB	150,00	
CONFLENT SPELEO CLUB	7 920,00	
CONFRERIE DES PECHEURS CULTURE ET TRADITIONS CATALANES	2 000,00	
CONSEIL CITOYEN ILLIBERIEN	300,00	
CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS LANGUEDOC ROUSSILLON	32 800,00	
CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS LANGUEDOC ROUSSILLON	5 168,00	
CONSORCI DELS ESTUDIS CATALANS	990,00	
CONTACT HG	3 000,00	
CONTRABANDISTES DE BANYULS	100,00	
COOP SCOL OCCE SOURNIA	250,00	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE HERRIOT	1 000,00	
CORS DE CLAVE CATALUNYA NORD	6 500,00	
COSMETIC EXECUTIVE WOMEN FRANCE CENTRE DE BEAUTE	2 000,00	
COSTUMARI DE CATALUNYA NORD	1 000,00	
COTE 66	1 500,00	
COULEUR FAMILLE	12 000,00	
COURIRES 66	5 600,00	
COURS TOUJOURS	350,00	
COURSE NATURE 66	20 000,00	
CREA TEXT LAURENTIN	300,00	
CRESS CHAMBRE REGIONALE ECONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE OCCITANIE	1 500,00	
CRETES ET SENTIERS	300,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE	7 000,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE	5 706,60	Mise à disposition local
CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION LOCALE PERPIGNAN	400,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE LIEU ACCUEIL DE JOUR PERPIGNAN	25 000,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE MAISON D ADRIANA	15 000,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE MAISON RELAIS	15 000,00	
CROIX ROUGE LE HAMEAU DANTJOU	35 000,00	
CULTURE DU COEUR 66	6 000,00	
CULTURE ET PATRIMOINE COTE VERMEILLE	300,00	
CULTURE ET PATRIMOINE VILLELONGUET	600,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CULTURE ET VIE A CAMPOUSSY	250,00	
CULTURE TOURISME ANIMATIONS SAINT PAUL DE FENOUILLET	1 000,00	
CULTURELLE CATALANE ET MULTILINGUE JORDI PERE CERDA	21 550,00	
CULTURELLE DE CUXA	3 000,00	
CULTURELLE DES ASPRES	300,00	
CULTURELLE FRANCO VIETNAMIENNE	500,00	
CULTURELLE PAU BERGA	1 000,00	
CYBER SEC JEUNES 66	300,00	
CYCLO CLUB VILLELONGUAIS	800,00	
CYCLO RANDO DE PEYRESTORTES	400,00	
DALLAS COUNTRY DEL MONESTIR	200,00	
DAME DESCENDANTS ET AMIS DE LA MATERNITE D ELNE	2 000,00	
DANCE CLUB 66	300,00	
DE MAUX EN MOTS	5 000,00	
DEFENSE DES POLYHANDICAPES	1 000,00	
DEFENSE LOCATAIRES CONSOMMATEURS	1 335,00	
DEFENSE RECHERCHE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CATALAN	300,00	
DEP PUPILLE ENSEIGNEMENT PUBBLIC ADEPEP 66	9 705,28	
DEPARTEMENT TERRES VIVANTES 34	34 000,00	
DEPARTEMENTALE REINSERTION HANDICAPES	86 822,10	
DEPISTAGES 66	10 000,00	
DES ASSOCIATIONS FONCIERES PASTORALES	10 000,00	
DES MAINS LIBRES	1 000,00	
DES MAINS LIBRES	1 396,61	
DES MAIRES ET ADJOINTS DES PO	15 535,00	Mise à disposition local
DES MAIRES ET ADJOINTS DES PO	61 225,00	
DES RETRAITES DE THUIR	380,00	
DET ROTJA FESTIVE	200,00	
DEUX VENTS DEUX SCENES	400,00	
DEVELOPPEMENT DE L OEUVRE ORGANISATION DIFFUSION DOOD	7 000,00	
DIFFUSION CULTURE CONTEMPORAINE	1 000,00	
DISTRICT PO DE FOOTBALL	4 800,00	
DOM BRIAL SARDANISTA	700,00	
DRAGONS HANDI RUGBY 13	5 000,00	
DRECERES	177 742,89	
DRECERES	17 650,00	Mise à disposition local
DUO DE FEMMES	250,00	
ECHANGES ET PARTAGES	1 000,00	
ECHQUIER ST JEANNAIS CLUB D ECHECS	350,00	
ECOLE DE DANSE MACARENA	300,00	
ECOLE DE MUSIQUE CHARLES LAFFONT	2 440,00	
ECOLE DE MUSIQUE DES ALBERES	6 620,00	
ECOLE DE MUSIQUE DU CONFLENT	16 735,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ECOLE DE RUGBY DU VALLESPYR	671,00	
ECOLE DE RUGBY ILLE XIII	4 269,00	
ECOLE DE RUGBY SALANQUE MEDITERR PIA 13	400,00	
ECOLE DU CHAT LIBRE DE PORT VENDRES	100,00	
ECOLE MUSIQUE CAPCIR HAUT CONFLENT	7 290,00	
ECOLE MUSIQUE D ELNE	9 500,00	
ECOLE MUSIQUE ET DANSE PIA	5 200,00	
ECOLE MUSIQUE FENOUILLEDES	1 700,00	
ECOLE MUSIQUE THUIR	11 690,00	
ECOLE RUGBY 13 CATALAN TOULOUGES	1 000,00	
ECOLE RUGBY DU CANIGO	400,00	
EDULIA L ASSO	4 280,00	
EL CASAL DE L ALBERA	380,00	
EL MARBRE CENTRE INTERNATIONAL DE MUSIQUE POPULAIRE	100 000,00	
EL MENER	51 925,75	
ELEMENT TERRE	500,00	
ELNAVIU ASSO CULTURELLE SPORTIVE	15,00	
ELNE FOOTBALL CLUB	750,00	
ELS AMICS DE L IDEAL	4 000,00	
ELS AMICS DE LA BARCA NOTRE DAME DE CONSOLATION	4 000,00	
ELS APIS CATALANS	600,00	
ELS COMEDIANTS	300,00	
ELS MARINERS DEL CANIGO MR DANTRAS	1 500,00	
ELS SALTIRELLS SANT JOAN PAGES	1 040,00	
EMPLOIS FAMILIAUX DU VALLESPYR	46 524,00	
EN COMPAGNIE IMAGINAIRE	3 000,00	
ENFANCE CATALANE MEDIATION 66	9 100,00	
ENFANCE CATALANE RESEDA	23 748,00	
ENFANCE MAJUSCULE COMITE ALEXIS DANAN PROTECTION ENFANCE	2 000,00	
ENRG ETHIQUES 66	4 916,00	
ENSEIGNEMENT MUSICAL ENVALLESPYR EMV	16 000,00	
ENSEMBLE MADRIGALIS	400,00	
ENSEMBLE MUSICAL BOMPAS ALS CARGOLS	450,00	
ENSEMBLE VOCAL DU HAUT VALLESPYR	700,00	
ENSEMBLE VOCAL SERENATA	400,00	
ENTENTE BAS CONFLENT VINCA RUGBY	300,00	
ENTENTE DE LA TET	500,00	
ENTENTE VALLESPYR BASKET BALL	2 272,00	
ENTRAIDES ROUSSILLON	7 000,00	
EQUILIBRE 66 MAISON ENTRE PARENTHESSES	41 400,00	
EQUITALAN	605,00	
ERR ACCUEIL AVF	300,00	
ESC BA ASP	400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ESCAPAD STEPHANOISE CLUB ALPIN	800,00	
ESCOLA DE CATALA DE CERET	500,00	
ESCOLA DE CATALA DEL VOLO	500,00	
ESCRIME ARGELESIIENNE	2 664,00	
ESPOIR	8 500,00	
ESPOIR POUR LES ENFANTS DU LAOS	400,00	
ESTAGYM SECT GYM VOLONTAIRE	635,00	
ETIKBOOKING	1 000,00	
ETOILE SPORTIVE CATALANE	16 030,00	
EVASION CATALANE	100,00	
EVEIL DE LA PEINTURE	200,00	
EVERY DANCE	700,00	
EVOLUTION COUTURE	6 500,00	
FACE AU VEUVAGE ENSEMBLE CONTINUONS	300,00	
FACE PYRENEES ORIENTALES	21 000,00	
FACTEM FEDE ASS CATALA TRADIT ETANG MER	500,00	
FAIRE ESS IRTS	27 600,00	
FAMILLES RURALES ST FELIU AMONT	500,00	
FEDE DPT CHASSEURS DES PO	1 116,99	
FEDE DPT CLUBS RURAUX ET ASSOC DES AINES DU ROUSSILLON	5 000,00	
FEDE DPT PROSPECTION LOGEMENT SOCIAUX	69 000,00	
FEDE DPT PROSPECTION LOGEMENT SOCIAUX	8 945,00	
FEDE DPT PROSPECTION LOGEMENT SOCIAUX	4 500,00	
FEDE DPT TOURISME TERROIR EN ROUSSILLON	35 000,00	
FEDE FFR XIII COMITE ROUSSILLON	4 500,00	
FEDE FRANCAISE RUGBY XIII	6 000,00	
FEDE REMPLACEMENT PO	2 500,00	
FEDERACIO SARDANISTA ROSSELLO	19 000,00	
FEDERATION ADDICTION	6 000,00	
FEDERATION ASA TRAVAUX DE MONTAGNE DES PO	6 500,00	
FEDERATION C N L 66 FEDERATION DES PO	1 246,00	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DE LA BOULANGERIE PATISSERIE DES PO	1 000,00	
FEDERATION DPT DE FOYERS RURAUX	55 284,00	
FEDERATION ENTREPRISES D INSERTION LANGUEDOC ROUSSILLON	9 600,00	
FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY FFR	40 000,00	
FEDERATION PO PECHE PROTECTION MILIEU AQUATIQUE FDAAPPMA	9 955,59	
FEDERATION RESERVES NATURELLES CATALANES	166 000,00	
FEDERATION RESERVES NATURELLES CATALANES	29 272,72	
FEMMES SOLIDAIRES	3 200,00	
FERRONNERIE CATALANE	10 000,00	
FEST ILLE	2 500,00	
FESTI AGLY	300,00	
FESTIVAL INTERNATIONAL DISQUE ET BD	5 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FESTIVAL PABLO CASALS	40 000,00	
FETES ET CULTURES PEZILLA LA RIVIERE	5 000,00	
FFEPGVF SECT ST PAUL FENOUILLET GYM VOLONTAIRE FEMININE	250,00	
FFMJS MEDAILLE JEUNESSE	1 000,00	
FFREEE FILS FILLES REPUBLICAINS ESPAGNOLS ET ENFANTS DE L EXODE	2 000,00	
FIGEA AUDE HERAULT	3 000,00	
FILM SPRING OPEN FRANCE	700,00	
FLASHBACK 66	21 600,00	
FNACA ALGERIE MAROC TUNISIE	200,00	
FNACA COMITE DE MILLAS	500,00	
FNACA COMITE DE TOULOUGES	300,00	
FNACA CTE SAINT JEAN PLA CORTS	300,00	
FOMENT DE LA SARDANE CERET	5 230,00	
FOMENT DE LA SARDANE VIGATANES DE CONFLENT	150,00	
FOMENT SARDANISTE FENOUILLEDES	200,00	
FONDATION AMOPA	2 000,00	
FONDATION ETUDIANTE PR LA VILLE AFEV	20 000,00	
FONDATION KRUGER	13 300,00	
FONDATION PRIEURE DE MARCEVOL	33 424,00	
FONDATION PRIX INTERNATIONAL LITTERAIRE ANTONIO MACHADO	3 000,00	
FOOTBALL CLUB ALBERES ARGELES	5 675,00	
FOOTBALL CLUB CERDAGNE	2 947,00	
FOOTBALL CLUB DE LA TET	500,00	
FOOTBALL CLUB DE POLLESTRES	500,00	
FOOTBALL CLUB DES ASPRES	15,00	
FOOTBALL CLUB LATOUR BAS ELNE	330,00	
FOOTBALL CLUB LAURENTIN	120,00	
FOOTBALL CLUB ST CYPRIEN LATOUR	500,00	
FOOTBALL CLUB STEPHANOIS	500,00	
FOOTBALL CLUB THUIRINOIS	2 241,00	
FOOTBALL CLUB VILLELONGUE	1 442,00	
FORCA REAL INSERTION ENVIRONNEMENT	52 050,00	
FORT DUGOMMIER DE COLLIOURE	675,00	
FORT DUGOMMIER DE COLLIOURE	5 000,00	
FOTOLIMO	13 600,00	
FOYER 3E AGE AL RAPAROU	380,00	
FOYER COOPERATIF SOCIO EDUCATIF COLLEGE JOSEPH CALVET	500,00	
FOYER D ANIMATIONS PRATS SOURNIA	300,00	
FOYER D ANIMATIONS PRATS SOURNIA	1 000,00	
FOYER LAIQUE D ALENYA	300,00	
FOYER RURAL DE BAIXAS	330,00	
FOYER RURAL DE PY	580,00	
FOYER RURAL DE TRESSERRE	400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FOYER RURAL DE VILLEMOLAQUE	450,00	
FOYER RURAL ECHECS	400,00	
FOYER RURAL LATOUR DE FRANCE	250,00	
FOYER RURAL PONTEILLA NYLS	450,00	
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE ALBERT CAMUS	600,00	
FRANCE BENEVOLAT	1 500,00	
FUILLA ART ET DECOUVERTE	1 000,00	
FUN SPORT OPOUL	250,00	
FUTSAL BOURG MADAME PYRENEES CATALANES	450,00	
GAFETS RUGBY ILLIBERIEN	750,00	
GEIQ ATEP	26 405,88	
GEIQ BTP 66	12 601,16	
GENERAT MOUV AINES RURAUX TOREILLES	380,00	
GLISSE LITTORAL	600,00	
GPT COMMERCANTS ARTISANS DE ST MARTIN	1 100,00	
GPT DES ANIMATEURS EN GERONTOLOG GAG	3 500,00	
GRAIN A GRAIN EN SALANQUE	300,00	
GRANATE	300,00	
GRANDIR A MAURY	300,00	
GRANYOTAREM	675,00	
GRATA PERDIU	200,00	
GROUPE ANIMATION GALAMUS	300,00	
GROUPE D ACTION BENEVOLE POUR LA CONNAISSANCE	350,00	
GROUPE ETUDES SOCIETALES ET ACTIONS	500,00	
GROUPE LOCAL CIMADE DES PO	7 000,00	
GROUPE O KAY REART	200,00	
GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON	12 139,30	
GROUPE POETIQUE ROUSSILLON	300,00	
GROUPE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUE HISTO CERDAGNE	2 500,00	
GROUPEMENT DEFENSE SANITAIRE ANIMAUX DES PO	134 000,00	
GROUPEMENT SARDANISTE DE L ASPRE	400,00	
GROUPEMENT SAUVY INSERTION GCSMS	44 600,00	
GRPT ANTIQUAIRES ET BROCANTEURS	2 500,00	
GRPT SANITAIRE APICOLE PO	15 000,00	
GRS CANET EN ROUSSILLON	4 565,00	
GV BIEN ETRE DE LLUPIA	200,00	
GYM CABA	100,00	
GYM PLEIN AIR	200,00	
GYM TENDANCE RIGARDANAISE	300,00	
GYM VOLONTAIRE ADULTES CERET	600,00	
GYM VOLONTAIRE DE COLLIOURE	400,00	
GYM VOLONTAIRE DE RODES	300,00	
GYM VOLONTAIRE DE SAINT GAUDERIQUE	400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GYM VOLONTAIRE DEGUDA FORMA	300,00	
GYM VOLONTAIRE FEMININE BOMPAS	600,00	
GYM VOLONTAIRE FEMININE SAINT HIPPOLYTE	400,00	
GYM VOLONTAIRE MOULIN A VENT	500,00	
GYM VOLONTAIRE ST FELIU D AVALL	300,00	
GYM VOLONTAIRE ST MARTIN	300,00	
GYM VOLONTAIRE ST NAZAIRE	300,00	
GYM YOGA SANTE	200,00	
GYMNASTIQUE ASSOCIATIVE DE MAURY	250,00	
GYMNASTIQUE D ENTRETIEN DE TOULOUGES	906,00	
GYMNASTIQUE DE CAUDIES	120,00	
GYMNASTIQUE MAUREILLANAISE	15,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D ESPIRA DE L AGLY	15,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MILLAS	400,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FEMININE	200,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FEMININE DE CORNEILLA LA RIVIERE	400,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LYCEE TECHNIQUE AL SOL	400,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE OLYMPE	850,00	
GYMNIQUE PERPIGNANAISE AGP	6 833,00	
GYMNIQUE PRADES CONFLANT AGPC	2 597,00	
HABITAT SOCIAL EN OCCITANIE MEDITERRANEE	3 000,00	
HANDBALL CLUB RIVESALTAIS	790,00	
HANDBALL CLUB SOLERIEU	30,00	
HANDBALL CLUB THUIR SPORTS 66	16 075,00	
HANDI CHIENS	1 900,00	
HANDISERTION66	20 000,00	
HARMONIE FANFARE D OSSEJA	300,00	
HEKEANI SHOW	400,00	
HISTARC	700,00	
HRZ TEAM	330,00	
IBTP 66 11	26 601,10	
ICI ET AILLEURS	7 000,00	
IDEM DEPART DE SOCIOLOGIE	500,00	
IFE COTE VERMEILLE	130 000,00	
II MOTS EN IMAGES	5 000,00	
IL FAUDRA LEUR DIRE	2 100,00	
ILLE BASKET	815,00	
ILLE MUSIQUE ASSISTEE PAR ORDI	350,00	
IMAGE IN	1 800,00	
INFLUENCES	2 000,00	
INFORMATIQUE DU VERCOL	800,00	
INITIATION A LA FORET	12 000,00	
INSTITUT MEDITERRANEEN DU LIEGE	20 800,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
INTEGRATION INSERTION LOGEMENT EMPLOI	49 118,00	
INTER RELIGIEUSE DU ROUSSILLON	1 800,00	
INTERCOM INSERTION ACT ECON CERDAGNE	26 200,00	
INTERCOMMUNALE SAUVEGARDE CHAPELLE DE VILLENEUVE EN CAPCIR	1 000,00	
INTERMEDIAIRE TRAVAIL ET SOLIDARITE	36 951,10	
IRVEM	2 000,00	
ITEM	700,00	
JARDINS FAMILIAUX DE CABESTANY	500,00	
JETONN DANSE COMPAGNIE	250,00	
JEUNES REPORTERS CITOYENS PERPIGNAN	3 500,00	
JEUNESSE OLYMPIQUE PRADEENNE VERNET XV CONFLENT	17 100,00	
JEUNESSE SPORTIVE ILLIBERIENNE	8 000,00	
JOIES ET LOISIRS DE ST JEAN PLA DE CORTS	380,00	
JOURNEES DE LA CERAMIQUE ATELIER POTERIE DU CARBASSOU	300,00	
JOYEUSE PETANQUE PIANENCQUE	415,00	
JUDO ATHLETIQUE PERPIGNANAIS	4 150,00	
JUDO CLUB AGLY FENOUILEDES	300,00	
JUDO CLUB ARGELESIEN	4 020,00	
JUDO CLUB CATALAN	105,00	
JUDO CLUB CERETAN	15,00	
JUDO CLUB DE POLLESTRES	300,00	
JUDO CLUB ENTENTE CANOHES TOULOUGES	4 000,00	
JUDO CLUB ENTENTE CANOHES TOULOUGES	2 560,00	
JUDO CLUB PORT VENDRAIS	400,00	
JUDO CLUB PRADEEN	500,00	
JUDO CLUB THUIRINOIS	500,00	
JUDO JUJITSU CLUB ST CYPRIEN	5 251,00	
JUDO OLYMPIQUE DE SALEILLES	300,00	
JUSTICE INFO REPARATION HARKI 66 AJIR66	400,00	
K DANSE	500,00	
KALEIDOSCOPE DE RUE	500,00	
KARATE OXYGENE SALEILLES	600,00	
KARU PROD	1 200,00	
KARWAN	2 000,00	
KIMIYO	1 000,00	
KMG MEDITERRANEE	15,00	
KUNG FU BOMPAS	300,00	
L ACACIA	11 500,00	
L AGE D OR A THEZA	200,00	
L AGE D OR PORT VENDRES	380,00	
L AILE UNIVERSELLE	400,00	
L AMBIANCE CLUB DU 3EME AGE	380,00	
L ART DE L AIKIDO	350,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
L ART SCEN	350,00	
L ATELIER	200,00	
L ATELIER DE PIERRE	37 500,00	
L ELAN DE CANOHES	400,00	
L ESTRELLA MOLIJAIRE	270,00	
L INSTANT SOCIO	500,00	
L OLYMPIQUE D ALENYA	300,00	
L OURANOLE	380,00	
L OUTIL EN MAIN DU ROUSSILLON	700,00	
LA BEPA	675,00	
LA BOITE A COUTURE	150,00	
LA BOULE JOYEUSE	300,00	
LA BOULE JOYEUSE	1 000,00	
LA BRESSOLA	50 000,00	
LA CARANCA ANIMATIONS	300,00	
LA CASA BICICLETA	3 000,00	
LA CATALANE UN REFUGE UN COEUR	400,00	
LA CLE DES CHANTS	600,00	
LA DOUCE HEURE	5 424,00	
LA FABRICA	2 500,00	
LA FETE DE L ESPADRILLE	900,00	
LA GALLINE	1 000,00	
LA GOUTE D EAU SECTION LOCALE 66	500,00	
LA LANTERNE	10 000,00	
LA LYRE ARGELESIEENNE ECOLE DE MUSIQUE	8 490,00	
LA MAISON BLEUE	5 000,00	
LA MAISON BLEUE	4 000,00	
LA MAISON DE VIE DU ROUSSILLON	3 200,00	
LA MAISON DES ETOILES	2 000,00	
LA MEDIEVALE DE SAINT HYPPOLYTE	600,00	
LA MICOUCOULINE	200,00	
LA MILLASSOISE	1 500,00	
LA NOSTRA CASA DELS BONS AMICS	400,00	
LA PETANQUE BOMPASSENCQUE	500,00	
LA PLUME TOULOUGIENNE	1 000,00	
LA RECYCLERIE	26 000,00	
LA RUCHE	300,00	
LA TETE ET LES JAMBES	400,00	
LA TOUR DES CHATS ALTDC	250,00	
LA VIEILLE DANS TOUS SES ETATS	1 300,00	
LA VIEILLE POSTE LVP	1 000,00	
LA VIGATANA PORTVENDRENCA	300,00	
LA VUE AUX BOUTS DES DOIGTS	1 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LABELBLEU	9 776,00	
LAROQUE RANDO	400,00	
LAS CLOSES ASSOCIATION	200,00	
LAS COBAS EM FESTA	350,00	
LAS ILLAS FUTURE	300,00	
LAS VALLESPIRIENNES CANTEN	200,00	
LE BAS VERT	400,00	
LE BOULOU ST JEAN PLA DE CORTS FOOTBALL CLUB BS FC	730,00	
LE BOULOU TENNIS	15,00	
LE BOURRIQUITO	200,00	
LE BUREAU DE LILITH	2 300,00	
LE CHANT DE LA TERRE	1 120,00	
LE CHATEAU D AMONT MAS SAINT GEORGES	200,00	
LE CHENE DE TAXO	350,00	
LE CHOEUR CORALLIEN FESTIVAL	200,00	
LE CHOEUR D AMELIE	200,00	
LE CHOEUR DE L ASPRE	200,00	
LE CINEMA S EXPOSE 66	1 500,00	
LE CRI DE LA MIETTE	1 000,00	
LE DOUX DOUX	500,00	
LE FIL A METISSER RESEAU INTERCULTUREL	4 100,00	
LE MARENDA PETANQUE	400,00	
LE NOBLE ART	450,00	
LE REVE DE MAEVA	380,00	
LE REVENANT EDITEUR	1 000,00	
LE SAINT HIPPOLYTE BOXE BFC 66	500,00	
LE SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE BOMPAS	450,00	
LE SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE SAINT CYPRIEN	700,00	
LE SOUVENIR FRANCAIS COMITE DU HAUT FENOUILLEDES	200,00	
LE SOUVENIR FRANCAIS TOULOUGES	300,00	
LE THEATRE CHEZ SOI	2 000,00	
LE VERRE ET SES COULEURS	200,00	
LE VOLANT DES ALBERES	200,00	
LE XIII BAROUDEUR DE PIA	1 250,00	
LEILA ET NAWELLE	11 200,00	
LEO LAGRANGE MEDITERRANEE	37 000,00	
LES 4 CLOUS	600,00	
LES AFFINITES	1 000,00	
LES AINES AN 2000	580,00	
LES AINES DE SOURNIA	380,00	
LES AINES DE ST ASSISCLE	600,00	
LES AINES RURAUX DE PONTEILLA NYLS	380,00	
LES AMIS D ALAIN MARINARO	3 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LES AMIS D OSSEJA CLUB 3EME AGE	380,00	
LES AMIS DE CEDRIC BRUNIER	345,00	
LES AMIS DE CINEMAGINAIRE	250,00	
LES AMIS DE COLLIOURE	200,00	
LES AMIS DE L EGYPTE ANCIENNE	500,00	
LES AMIS DE L ESPARROU	11 300,00	
LES AMIS DE L ORCHESTRE DE CATALOGNE	6 000,00	
LES AMIS DE L ORGUE	500,00	
LES AMIS DE LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE LA DEPORTATION AFMD	2 000,00	
LES AMIS DE LA MEDIATHEQUE	200,00	
LES AMIS DE LA MUSIQUE COLLIOURE	6 320,00	
LES AMIS DE LA MUSIQUE DE MILLAS	9 550,00	
LES AMIS DE LA RESIDENCE FRANCIS PANICOT	500,00	
LES AMIS DE LA RUE TAILLEFER	100,00	
LES AMIS DE LAPLEC DE LA VIERGE DE LA ROTJA	300,00	
LES AMIS DE ROBER	3 000,00	
LES AMIS DE TAUTAVEL EN MUSIQUE	5 000,00	
LES AMIS DE TUTTI CANTI	700,00	
LES AMIS DES CHATS DE CABESTANY	500,00	
LES AMIS DU CHATEAU LES PINS	500,00	
LES AMIS DU CHEMIN DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE	3 000,00	
LES AMIS DU FOYER SECTION GYMNASIQUE VOLONTAIRE SOURNIA	250,00	
LES AMIS DU GREF LANGUEDOC ROUSSILLON	1 200,00	
LES AMIS DU MAQUIS HENRI BARBUSSE	250,00	
LES AMIS DU MUSEE DE CERDAGNE	500,00	
LES AMIS DU MUSEE DE TAUTAVEL CENTRE EUROPEEN DE PREHISTOIRE	1 200,00	
LES AMIS DU MUSEE MARITIME CATALAN	450,00	
LES AMIS DU VITRAIL	400,00	
LES AMIS MAS FIL HARMONIE ET HANDAS ADAFH	1 500,00	
LES AMIS MAS FIL HARMONIE ET HANDAS ADAFH	1 500,00	
LES ARCHERS CATALANS	5 517,00	
LES ARCHERS CATALANS	21 500,00	
LES ARCHERS DE CORNEILLA DE LA RIVIERE	200,00	
LES ARCHERS DE SAINT CYPRIEN	45,00	
LES ARTS MODESTES	200,00	
LES AUTOS DU COEUR	12 209,11	Mise à disposition local
LES AUXILIAIRES DES AVEUGLES DELEG 66	300,00	
LES BAMBOCHEURS DE L AN 2000	500,00	
LES BAROUDEUSES DE PIA	1 987,00	
LES BEAUX MASQUES	2 500,00	
LES CASTAN S BOYS	500,00	
LES CATALANS DU DESERT	400,00	
LES CATALANS DU DESERT	2 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LES CHATS LIBRES D ESTAGEL	200,00	
LES CHATS PITRES DE SAINT PAUL	1 100,00	
LES CHOEURS D ARTICHAUT	300,00	
LES CLES DU CLASSIQUE OCCITANIE	2 000,00	
LES COLOMBES ASD	300,00	
LES COMMERCES SALSEENS	200,00	
LES COMPAGNONS D ANCELIN	400,00	
LES COPAINS D APRES	400,00	
LES COURSES DE LA MASSANE	250,00	
LES DENTELLIERES DE ST CYPRIEN	300,00	
LES DOIGTS HABLES CLUB DE PATCHWORK	150,00	
LES EDITIONS DE LA MERCI	1 000,00	
LES ENFANTS DU LUDE SOUS MANDAT JUDICIAIRE	19 411,00	
LES ESTRELLES DEL SUD	315,00	
LES FELES DU BOCAL	3 000,00	
LES FESTAIRE DE SAINT FELIU D AMUNT	500,00	
LES FLEURS DU SUD	150,00	
LES FOULEES CATALANES	1 500,00	
LES FOULEES DE LA PAU I TREVA	1 000,00	
LES FRANCAS DES PO	62 600,00	
LES GAFETS 66	700,00	
LES GALIA TOTS	400,00	
LES GEANTS DE THUIR	500,00	
LES GRIZZLYS DE ST LAURENT	4 950,00	
LES JARDINIERS DE CANET 66	350,00	
LES JARDINS DE L AMITIE	75 000,00	
LES JARDINS FELICIENS	500,00	
LES JEUNES DANSEURS VILLELONGUET	300,00	
LES MAINS BLANCHES	400,00	
LES MEDAILLES MILITAIRES DE CERET	300,00	
LES MOUETTES GYMNASIQUE VOLONTAIRE	300,00	
LES MUSES EN DIALOGUE	6 000,00	
LES NITS D EUS	5 000,00	
LES NORDISTES DE CANET EN ROUSSILLON	400,00	
LES PETITES MAINS	100,00	
LES PETITES MAINS DE L OUSTAL	200,00	
LES PIEDS SUR TERRE	2 500,00	
LES PORTS DE CARACTERE	2 000,00	
LES RANCIOS SECS DU ROUSSILLON	2 500,00	
LES REGINA D ILLE	400,00	
LES RENDEZ VOUS DE ST ESTEVE	1 500,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR	32 500,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR	14 700,00	Mise à disposition local

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LES ROLLING TIAGS 66	250,00	
LES TAMBOURS DE CABESTANY	250,00	
LES TASTES VINS FINESTRETOIS	200,00	
LES TOQUES BLANCHES DU ROUSSILLON	5 000,00	
LES TOUJOURS JEUNES SEMPRES JOVES	380,00	
LES TRETEAUX STEPHANOIS	1 000,00	
LES VEUS DE L ESTANY	1 500,00	
LES VEUS DE LA PRADA	600,00	
LESTROIZARTS	600,00	
LEZARDORE	150,00	
LGBT 66	3 000,00	
LIBRES ESPRITS	250,00	
LIGUE DES DROITS DE L HOMME	2 500,00	
LIGUE ENSEIGNEMENT FEDERAT DEP PYRENEES ORIENTALES FOL DES PO	168 050,00	
LIRE ECRIRE ET COMPTER POUR TOUS	500,00	
LIRE ET FAIRE LIRE 66	500,00	
LIVRECHELLE	500,00	
LLIBRES DEL TRABUCAIRE	3 700,00	
LOISIRS D OMS	380,00	
LOISIRS ET TEMPS LIBRES ST HIPPOLYTE	400,00	
LOISIRS PLAISIRS	380,00	
LOS AMIGOS DE BASILIO	200,00	
LSR 66 PAYS CATALAN LOISIRS ET SOLIDARITES DES RETRA	380,00	
LUMIERE D ENCRE	7 000,00	
MAISON DE L EUROPE PYRENEES ROUSSILLON	9 000,00	
MANECANTERIE ST GREGOIRE	400,00	
MARATHON PERPIGNAN DES LIONS CATALANS	800,00	
MARCHE ET NATURE	500,00	
MARINS PECHEURS PROF RETRAITES	300,00	
MARMELADE D AQUI	400,00	
MAS GRANDO ASS NALE VISITEURS DE PRISON	1 100,00	
MAUREILLAS RUGBY CLUB	500,00	
MAURY PROD	22 000,00	
MDR TRINIACH LE MOULIN	1 788,19	
MEDIANCE 66	3 000,00	
MEMOIRE DE LA MINE	1 000,00	
MENJ I DANSA	400,00	
MESSIDOR	4 000,00	
MIEUX VIVRE A RIVESALTES REART	200,00	
MILLAS BOXE	5 043,00	
MIREILLE BONNET	14 500,00	
MISSION LOCALE JEUNES PO	72 000,00	
MONASTERE ORTHODOXE PRIEURE SANTA MARIA DEL VILAR	2 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MOSAIQUE	4 000,00	
MOSSET ARA I SEMPRES	300,00	
MOUV ART	15,00	
MOUVEMENT DU NID	8 500,00	
MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL	32 000,00	
MRAP FEDERATION PO	29 000,00	
MSA SERVICES GRAND SUD	12 448,00	
MUSEE POUPEES BELLA	1 450,00	
MUSEE SANS MURS	500,00	
MUSICULTURA VALLESPER AMCV	2 000,00	
MUSIQUE ET VOIX EN PAYS CATALANS FORMATIONS CHAMBRE PAYS CATALAN	3 200,00	
NANBUDO SHIN BOMPAS	300,00	
NATAPH	9 901,04	
NATIONALE D ACTION SOCIALE PERSONNEL POLICE NATIONALE ANAS	20 000,00	
NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE	2 700,00	
NATIONALE SAUVETAGE EN MER	9 880,00	
NENS PER SEMPRES	300,00	
NORD SUD FILMS	6 000,00	
NOTRE DAME DE RIQUER	2 000,00	
OASIS	1 000,00	
OCCE COOP SCOLAIRE ECOLE ELEMENT JOSEPH NEO	300,00	
OFF DE PERPIGNAN	4 000,00	
OFFICE MUNICIPAL CULTURE ESTAGEL	3 000,00	
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE SAINT ANDRE	3 000,00	
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	1 500,00	
OFFICE MUNICIPALE DE LA CULTURE ET DU SPORT DE CLAIRA	1 000,00	
OFFICE TOURISME ET ANIMATION SAINT MARIE LA MER	500,00	
OGEC SAINT JEAN	257,00	
OLYMPIQUE CLUB PERPIGNAN	5 000,00	
OLYMPIQUE COTE VERMEILLES BASKET	900,00	
OMNIUM CULTURAL CATALUNYA NORD	16 700,00	
OMNIUM CULTURAL CATALUNYA NORD	4 500,00	
OPERATION OLIVIER A BARCELONE FERME DU FAUCON	1 500,00	
OPTICIENS LUNETIERS SANS FRONTIERES	2 000,00	
ORCHESTRE D ACCORDEON DU ROUSSILLON	300,00	
ORCHESTRE SYMPHONIQUE D ALENYA ROUSSILLON	1 000,00	
ORFEO DE SANT LLORENC DE CERDANS	300,00	
ORPHEON DE RIVESALTES	400,00	
ORTAFFA TONUS	400,00	
PALAU XIII	28 300,00	
PARENTHESE	30 200,00	
PARENTS D ELEVES DE VILLENEUVE DE LA RIVIERE	200,00	
PARENTS D ELEVES PEZILLA LA RIVIERE	300,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PAROLE A PART	2 000,00	
PAROLE ET COUP DE THEATRE	2 000,00	
PASSAGE A NIVEAU 418	300,00	
PATCHWORK COTE VERMEILLE	400,00	
PATCHWROK AMITIES PERPIGNAN	400,00	
PATRIMOINE DE LAROQUE	600,00	
PATRIMOINE HISTOIRE ET ART ROMAN EN CONFLENT	1 500,00	
PATRIMOINE MARITIME COLLIOURENC	675,00	
PATRIMONI CAUDIERENC	300,00	
PECHE ET PISCICULTURE LA TRUITE DU SEGRE	400,00	
PECHEURS RIVERAINS TET	400,00	
PEDRAS I MEMORIA AVUI I DEMA	500,00	
PENTATHLON MODERNE FONT ROMEU	15,00	
PENTATHLON MODERNE PERPIGNAN LA CATALA	7 500,00	
PENYA DELS DRAGONS DEL RIBERAL FOYER RURAL DE BAHO	500,00	
PERPIGAN AVIRON 66	2 400,00	
PERPIGNAN ART DECO	3 500,00	
PERPIGNAN AVF ACCUEIL	900,00	
PERPIGNAN LA GARE	300,00	
PERPIGNAN LE SOLER METROPOLE BASKET	165,00	
PERPIGNAN PHOTO CULTURE CATALOGNEPC2	300,00	
PERPIGNAN ROUSSILLON BADMINTON	530,00	
PERPIGNAN ROUSSILLON ESCRIME	815,00	
PERPIGNAN ROUSSILLON HANDBALL	4 000,00	
PERPIGNAN ROUSSILLON TENNIS DE TABLE	6 780,00	
PERPIGNAN ROUSSILLON VOLLEY BALL	6 000,00	
PERPIGNAN SPORT CANIN	300,00	
PETANQUE ALENYANNAISE	200,00	
PETANQUE BOULING CLUB SALEILLES	300,00	
PETANQUE CANOUHARDE	400,00	
PETANQUE CLUB DE SAINT FELIU D AMONT	500,00	
PETANQUE CLUB MILLASSOIS	500,00	
PETANQUE CLUB SAINTE MARIE	300,00	
PETANQUE DU LATOUR SPORTIF	200,00	
PETANQUE HIPPOLYTAINE	300,00	
PETANQUE ILLIBERIENNE	400,00	
PETANQUE LAS COBAS	300,00	
PETANQUE MONTAGNE	300,00	
PETANQUE PRADEENNE	300,00	
PETANQUE SAINT ASSISCLE	700,00	
PETANQUE SOURNIANAISE	150,00	
PETANQUE TOULOUGIENNE	1 920,00	
PETANQUE TOULOUGIENNE	3 800,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PETITS DEBROUILLARD LR	16 035,20	
PETITS PROJETS POUR DEMAIN	150,00	
PEZILLA HAND BALL CLUB	500,00	
PHOENIX ARGELESIEEN	950,00	
PHOTO CLUB BOMPAS	300,00	
PHOTO CLUB PRADES CONFLENT	500,00	
PHYTO VICTIMES PV PROF VICT PROD PHY	1 000,00	
PLAISIRS MANUELS A SOREDE	200,00	
PLEIN SUD ENTREPRISES	45 000,00	
PLUS JAMAIS CA	600,00	
PLUS JAMAIS CA	450,00	
POINT DE SUSPENSION	300,00	
POLE MONDIAL DE COMPETITIVITE EAU	14 581,00	
POLYPHONIES D ICI ET D AILLEURS	300,00	
PORT VENDRES DES PAQUEBOTS	200,00	
PORT VENDRES FESTIVAL	1 000,00	
PRADES CONFLENT BASKET	760,00	
PRATS TOUJOURS	4 800,00	
PREHISTOROC	350,00	
PRESENCE 66	56 223,00	
PREV ACTIONS 66	300,00	
PREVENTION ROUTIERE	7 500,00	
PRINCIPAL DEL ROSELLO	1 500,00	
PROFESSION SPORT 66	34 688,00	
PROTECTION ANIMALE DU VALLESPYR	350,00	
PYRENEAN METAL	3 000,00	
PYRENEES CATALANES NORDIQUES	25 000,00	
QU EST CE A DIRE	1 000,00	
QUARTIER SAINT ASSISCLE	500,00	
QUESTION POUR UN CHAMPION	500,00	
RACING CLUB BAHO XIII	18 000,00	
RACING CLUB DE PONTEILLA	400,00	
RACING TEAM 2A	700,00	
RADIO XIPOTS	300,00	
RAMENE TA GRAINE	3 300,00	
RANDO MARCHE ST NAZAIRE	300,00	
RANDO TRECK ITINERANCE	300,00	
RANDONNEE CERETANE	900,00	
READAPTAFORM	250,00	
RECYCLERIE DU VALLESPYR	26 000,00	
REFERENCES	1 000,00	
RELAIS ACTIVITES ASSOCIATION INTERMEDIAIRE	21 127,09	
RENCONTRE DE LA CONTREBASSE EN ROUSSILLON	1 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
RENCONTRES CINEMA DU BELVEDERE DU RAYON VERT	7 500,00	
RENCONTRES DU DESSIN DE MONTAGNE	1 000,00	
REPLIQUES 66	6 115,00	
REPPC RELAIS ENFANTS PARENTS PYRENEES CATALANES	5 000,00	
RESEAU NATIONAL JUNIORS CANOUS 66	400,00	
RESEAU SANTE GERONTOLOGIQUE CONFLENT	9 246,00	
RESTAURATION VIEILLES PIERRES	26 000,00	
RETRAITES JOB BOLLORE REPUB TECH PERPIGNAN	500,00	
REVEIL LAURENTIN CLIQUE FANFARE	300,00	
REVUE EN FENOUILLEDES	230,00	
REYNES PATRIMOINE CULTUREL	300,00	
RIGARDA JEUX BRETONS	200,00	
RNJA ADO MIX	2 000,00	
RNJA DES JEUNES DE TOULOUGES	1 800,00	
RNJA JUNIOR ST LAURENT DE LA SALANQUE	535,00	
RNJA LES JUNIORS DU 7 ART	1 000,00	
RNJA RIA SIRACH 100 POUR CENT MOBILISE	2 000,00	
ROIS DE LA TET	1 200,00	
RONDE CERETANE	4 380,00	
RONDE DE REYNES EN VALLEPIR	300,00	
ROSEE ET VEDELL PYRENEES CATALAN	4 225,00	
ROSERAIE SERVICE PERPIGNAN	7 500,00	
ROULE MA FRITE	15 000,00	
ROUSSILLON AEROMODELISME	350,00	
ROUSSILLON GYM HARMONIQUE RYTHMIQUE DE THUIR	15,00	
RUGBY CLUB SAINT ESTEVE XIII	2 008,00	
RUGBY OSSEJA MATEMALE CERDAGNE CAPCIR	1 065,00	
RURALE SOUANYAS MARIANS	450,00	
SAINT ANARC ANIMATION	200,00	
SAINT CYPRIEN DANSE MEDITERRANEE	15,00	
SAINT CYPRIEN RANDO	300,00	
SAINT CYPRIEN SPORTIF GYMNASIQUE VOLONTAIRE	300,00	
SAINT CYPRIEN VOLLEY BALL	330,00	
SAINT ESTEVE BASKET CLUB	1 100,00	
SAINT ESTEVE EQUITATION	30,00	
SAINT ESTEVE XIII CATALANS	58 000,00	
SAINT ESTEVE XIII CATALANS	8 301,60	
SAINT FELIU D AMONT ENERGIE	500,00	
SAINT JACQUES DE LATOUR BAS ELNE	300,00	
SAINT PAUL ATHLETIC CLUB XIII	400,00	
SAINTE MARIE PECHE PLAISANCE	300,00	
SALAMANDRA	900,00	
SALANCA FOOTBALL CLUB	500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SALANCA REMS I VELES	200,00	
SALANQUE COTE RADIEUSE XV	16 675,00	
SALANQUE PENTHATHLON MODERNE SPM	45,00	
SALEILLES GENERATION HANDBALL	3 500,00	
SALSES XIII	2 161,00	
SALVAGUARDA DE SANT MARTI DE CORTSAVI	300,00	
SANTPANHOLS VALORISATION DU PATRIMOINE ST PAUL DE FENOUILLET	1 500,00	
SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS RETRAITES DE PERPIGNAN	800,00	
SAUVEGARDE ANIMAUX ABANDONNES	300,00	
SAUVEGARDE DE SAINT GUILLEM DE COMBRET	300,00	
SAUVEGARDE DE SAINT GUILLEM DE COMBRET	2 418,48	
SAVATE BOXE ACADEMIE	15,00	
SAVATE BOXE ACADEMIE	1 000,00	
SAVON FER	76 519,21	
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE PAROISSE ST PAUL	500,00	
SCRABBLE CLUB CATALAN	500,00	
SECOURS POPULAIRE FR CTE CABESTANY ENC	1 300,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS PARIS	30 000,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS PO	31 750,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS PO	100 000,00	
SEM I SEREM	300,00	
SESAME AUTISME LANGUEDOC ROUSSILLON SECTION PERPIGNAN	2 000,00	
SHINDAI DO CLUB SAINT ESTEVE	500,00	
SHITO RYU KARATE DO BAIXAS	400,00	
SHITO RYU KARATE DO PRADEEN	330,00	
SIGMA PRODUCTION	1 000,00	
SKI CLUB DE LA QUILLANE	15,00	
SKI CLUB FONT ROMEU PYRENEES CATALANES	8 473,00	
SKI CLUB NORDIC 66	4 815,00	
SNEMM OEUVRES MEDAILLE MILITAIRE SECTION LE BOULOU	300,00	
SNEMM OEUVRES MEDAILLE MILITAIRE UD66	305,00	
SNEMM SECTION 1621 EME SAINT CYPRIEN	700,00	
SNUIPP	8 000,00	
SOC NAL ENTRAIDE MEDAILLE MILITAIRE SNEMM ARGELES	300,00	
SOCIETE NATIONALE D ENTRAIDE MEDAILLE MILITAIRE 1620EME	150,00	
SOLIDARITE 66	293 500,00	
SOLIHA SOLIDAIRE POUR L HABITAT	30 000,00	
SOS AMITIE PERPIGNAN ECOUTE 66	1 400,00	
SOS HOMOPHOBIE	500,00	
SOUVENIR FRANCAIS ALENYA	350,00	
SOUVENIR FRANCAIS CANET	400,00	
SPORT COLLEGE DE FONT ROMEU	1 108,00	
SPORTING CLUB AMATEUR RIVESALTES BOMPAS XV SCAR	8 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SPORTING PERPIGNAN NORD	4 033,00	
SPORTIVE AUTOMOBILE TERRE D ELINE	1 500,00	
SPORTIVE BOMPAS XV	300,00	
SPORTIVE CES PIERRE MORETO	724,00	
SPORTIVE COLLEGE OLIBO	833,00	
SPORTIVE DEL BERCOL	500,00	
SPORTIVE DU COLLEGE LE RIBERAL	756,00	
SPORTIVE ET CULTURELLE TENNIS SAINT NAZAIRE	500,00	
SPORTIVE LES BLEUETS ST LOUIS DE GONZAGUE	1 035,00	
SPORTIVE NOTRE DAME DES ANGES	266,00	
SPORTIVE STE LEOCADIE	300,00	
SPORTS LOISIRS VILLELONGUETS	500,00	
ST CYP DANSE	430,00	
ST CYPRIEN SPORTIF BASKET	530,00	
STADE ALENYA RUGBY	550,00	
STADE OLYMPIQUE RIVESALTAIS	15,00	
STADE OLYMPIQUE VILLELONGUET	20 650,00	
STE MYCOLOGIQUE BOTANIQUE CATALOGNE NORD	600,00	
STRASS	13 500,00	
STUDIO 13	30,00	
SUBCAM ARCHEOLOGIE FESTIVAL FILM SOUS MARIN	500,00	
SUD ROUSSILLON CYCLISME	15,00	
SYNCHRO 66	2 882,00	
SYNDICAT CFDT	697,95	Mise à disposition local
SYNDICAT CFTC	548,39	Mise à disposition local
SYNDICAT DE PRODUCTEURS DE CHEVAUX LOURDS DES PO	5 000,00	
SYNDICAT DEFENSE AOC MAURY	2 000,00	
SYNDICAT DEPARTEMENTAL BOUCHERIE	1 000,00	
SYNDICAT DES ELEVEURS DU CONFLENT	1 000,00	
SYNDICAT DES TRUFFIERS CATALANS	6 000,00	
SYNDICAT FSU CONGRES	2 000,00	
SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DEMARCHE QUALITE ARTICHAUD ROUSS	5 933,00	
SYNDICAT PROPRIETAIRES FORESTIER SYLVICULTEURS	22 468,00	
SYNDICAT SUD SOLIDAIRE	591,12	Mise à disposition local
SYSTEME E	1 592,00	
TAEKWONDO ALTITUDE CERDAGNE CAPCIR	30,00	
TAROT DE L AMITIE	500,00	
TAULIS ANIMATION TOURISME TAT	300,00	
TEAM CARGOLS	3 000,00	
TEAM CARS	4 000,00	
TEAM TRAIL THUIR	500,00	
TECHNICAT	1 000,00	
TENNIS CLUB ARGELES SUR MER	45,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TENNIS CLUB BOMPAS	1 556,00	
TENNIS CLUB ILLIBERIEN	300,00	
TENNIS CLUB ILLOIS	30,00	
TENNIS CLUB MAUREILLAS	800,00	
TENNIS CLUB MUN SOL LE SOLER	15,00	
TENNIS CLUB PRADEEN	200,00	
TENNIS CLUB SAINT ANDREEN	30,00	
TENNIS CLUB SAINT PAULAIS	200,00	
TENNIS CLUB STE MARIE LA MER	300,00	
TENNIS CLUB THUIRINOIS	400,00	
TENNIS DE TABLE COTE VERMEILLE	150,00	
TENNIS DE TABLE THUIRINOIS	350,00	
TENNIS GRAND STADE ST CYPRIEN	15,00	
TERRA DELS AVIS	6 830,00	
TERRATS ANIMATIONS	350,00	
TERRE DE LIENS LANGUEDOC ROUSSILLON	8 000,00	
TERRE DE PIERRES	1 000,00	
TERRES D ORGUES ATELIER MODELAGES CERAMIQUES	300,00	
TERRES ET COULEURS	300,00	
TEST TRAVAIL EMPLOI SOLIDARITE TET	66 017,50	
TEXAS BOOTS 66	300,00	
THEATRE DE LA COMPLICITE	18 000,00	
THEATRE DE LA CORNEILLE	1 000,00	
THEATRE DE LA RENCONTRE	7 400,00	
THEATRE DU FENOUILLEDES	300,00	
THEATRE DU GECKO	2 000,00	
THEATRE L HEMIONE	300,00	
THUIR NATATION	45,00	
THUIR SOLIDARITE	3 000,00	
TIAMAT	2 800,00	
TOTS AMB GUILLEM TOUS AVEC GUILLEM	500,00	
TRADITIONS CATALANE	500,00	
TRAIN EN TET	700,00	
TRAM66 FAIRE CIRCULER IDEES ENVIRONNEMENT	21 790,30	
TRAP LOCO COMPAGNIE	1 000,00	
TRAVAUX MANUELS DIVERS	400,00	
TREMPIN POUR L EMPLOI	50 000,00	
TRIANGLE	2 000,00	
TROIS PETITS TOURS	28 000,00	
TROUPUSCULE	10 000,00	
TWIRLING CLUB DE PERPIGNAN	15,00	
U S A TOULOUGES BASKET	7 200,00	
U S A TOULOUGES BASKET	32 361,80	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
UD CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES	7 200,00	
UDAC	610,00	
UDAF PERPIGNAN TUTELLE MINEURS	43 000,00	
UDARD ACVG UNION DPT RESISTANCE ET DEPORTATION	1 000,00	
UFCV UNION FRANCAISE CENTRE DE VACANCES LOISIRS	54 681,00	
UFOLEP COMITE DEPARTEMENTAL	11 250,00	
ULMAC AEROMODELISME CONFLENT	300,00	
UN GITE UNE GAMELLE	500,00	
UN MAT POUR LES ONDES	400,00	
UNAFAM SECTION DES PO	2 000,00	
UNAPEI 66	2 000,00	
UNION ARTISANALE DES PO	20 000,00	
UNION CYCLISTE TORREILLES	150,00	
UNION DELEGUES DEPARTEMENTAUX EDUCATION NATION DES PO	2 500,00	
UNION DEPARTEMENTALE CFDT DES PO	4 200,00	
UNION DEPARTEMENTALE CFTC	2 000,00	
UNION DEPARTEMENTALE CGT 66	8 000,00	
UNION DPT SAPEURS POMPIERS PO	1 800,00	
UNION DPT SYND CGT FO	5 000,00	
UNION DPT SYNDICAT CFE CGC PO	2 000,00	
UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS UFC QUE CHOISIR	1 000,00	
UNION FEDERALE UFAFAC	600,00	
UNION NATIONALE RETRAITES ET PERSONNES AGEES FED PO	4 000,00	
UNION PERPIGNAN ATHLE 66	30,00	
UNION SPORTIVE COTE VERMEILLE XV	8 000,00	
UNION SPORTIVE DE BOMPAS	600,00	
UNION SPORTIVE THUIRINOISE	8 000,00	
UNION SYNDICALE DES RETRAITES CGT66	600,00	
UNION SYNDICALE SOLIDAIRES 66 DES PO	2 000,00	
UNIVERSITE CATALANE D ETE U C E FUNDACIO	18 000,00	
UNIVERSITE POPULAIRE DU TRAVAILLEUR CATALAN UPTC	1 000,00	
UNIVERSITE POPULAIRE DU TRAVAILLEUR CATALAN UPTC	2 500,00	
UNRPA ALENYA	380,00	
UNRPA DE PALAU DEL VIDRE	580,00	
UNRPA ELNE	530,00	
UNRPA ILLE SUR TET	380,00	
UNRPA LOISIRS ASD VINCA	380,00	
UNRPA PONTEILLA	380,00	
UNRPA SECTION LE BOULOU	380,00	
UNRPA ST GENIS DES FONTAINES	380,00	
UNSS COLLEGE F. MITTERRAND TOULOUGES	1 485,00	Mise à disposition local
UNSS UNION NALE SPORT SCOLAIRE DES PO	24 300,00	
URBAN ART UP	1 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
URBAN MULTI BOXE	2 000,00	
USAGERS DE LA LIGNE PERPIGNAN CERBERE PORT BOU	600,00	
USAP	70 460,00	
USAP FORMATION	15 000,00	
USAP TENNIS	5 760,00	
USAP XV FEMININ ROUSSILLON	18 015,00	
USAR UNION SYNDICALE APICOLE ROUSSILL	20 000,00	
USAT SECTION TENNIS TOULOUGES	2 700,00	
USC MOULIN A VENT SECTION TENNIS	615,00	
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	250,00	
VAL RESPIRE	300,00	
VALLESPER CANIGOU TRAIL	500,00	
VALLESPER DANSE	350,00	
VALLESPER RALLYE 66	4 000,00	
VALLESPER VOLLEY	750,00	
VALLESPIRIENNE MINERALOGIE PALEONT	1 300,00	
VELA I VENT	675,00	
VELLES PEDRES I ARRELS	1 200,00	
VELO CLUB DES ALBERES	220,00	
VELO MILLAS	800,00	
VIBRACAO CAPOEIRA ESCOLA GRUPO SENZALA	650,00	
VIGERONS INDEPENDANTS D ESTAGEL	1 000,00	
VILALLONGA FA TEMPS I ARA	800,00	
VILLA STAGELLO	200,00	
VILLA STAGELLO	18 000,00	
VILLENEUVE D ICI ET D AILLEURS	400,00	
VISITE DES MALADES DANS ETS	300,00	
VIVRE A CANET CLUB DU 3EME AGE	400,00	
VIVRE A FONTPEDROUSE PRATS ET SAINT THOMAS	680,00	
VIVRE ENSEMBLE EN SALANQUE	42 598,00	
VIVRE ET SOURIRE	18 029,00	
VOLLEY BALL SAINT ESTEVE	1 800,00	
VTT CLUB DE THUIR	300,00	
WALTER BENJAMIN	1 000,00	
WORLD HARMONIES	2 000,00	
XARXA CEBRIANENCA	300,00	
XAVIER LACRIQUE	300,00	
XIII CATALAN	2 800,00	
YOGA CLUB DE L ETANG	500,00	
ZANSHIN KARATE DO CERET	15,00	
ZENBOJOB	200,00	
ZONE ECONOMIQUE STEPHANOISE	500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Entreprises	1 433 104,06	
ADCPG CATM SAINT CYPRIEN	400,00	
ADELFA	90 000,00	
AOC HUILE D OLIVE DU ROUSSILLON	2 400,00	
BALZAC EDITEUR	2 000,00	
BEFEP 2017	6 000,00	
BERDAGUER DIDIER	1 758,86	
BERDAGUER MICHEL CTE LE CHEVAL ANDALOU	15,00	
CBE EDITIONS CAP BEAR EDITIONS	500,00	
CHARDON CELINE	400,00	
COOP DE FRANCE LANGUEDOC ROUSSILLON	5 000,00	
CUMA BSM	599,40	
CUMA CERDAMONT	2 175,60	
CUMA DES DEUX VALLEES	432,31	
CUMA JOUEGUES PALEGRY	2 567,43	
CUMA L AGULLE	8 789,27	
CUMA LA CASTELLANE	1 265,40	
CUMA LAS ESCOLOMINES	3 632,36	
CUMA MER ET MONTAGNE	5 398,60	
CUMA PUIG RABIOL	5 400,00	
CUMA RIVEPIA	3 799,53	
DOMAINE BONZOMS	400,00	
DOMAINE BONZOMS	650,00	
EARL DES PYRENEES	235,20	
ECOCUP DISTRIBUTION	11 901,65	
ECURIES SAINT JACQUES	30,00	
EDITIONS ALEXANDRA DE SAINT PRIX	400,00	
EDITIONS TALAIA	400,00	
ELEVEURS ALBERES ASPRES	1 000,00	
ELIMA OLIVIER	400,00	
FEDE DPT DES CUMAS CUMA ROUSSILLON	3 720,00	
FISTAROL MELANIE	1 600,00	
FONCIERE D HABITAT ET HUMANISME	16 200,00	
FREE DON SPIRIT	700,00	
GALERA PATRICK	400,00	
GREGAND INNOVATIONS	1 686,60	
HLM ROUSSILLON HABITAT	90 160,00	
HLM TROIS MOULINS HABITAT	5 444,56	
HOSTALLIER THIBAUT JOSEPH CLAUDE	400,00	
ILLE ROUSSILLON GROUP EMPLOYEURS	11 094,80	
JOUANOLE JEAN BAPTISTE	400,00	
LABARRERE LIONEL	1 600,00	
LES ENCHANTES	1 185,52	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LES SINAGOTS	10 000,00	
LES VIGNERONS DE PRATS	587,19	
MARCOU HABITAT HLM L R	734 750,00	
MELICH ALAIN LA FERME AUX ANES TORDERES	274,00	
MILHE POUTIGNON BAPTISTE	400,00	
MUTUALITE FRANCAISE OCCITANIE	6 070,00	
PERPIGNAN ST ESTEVE MEDITERRANEE SASP DRAGON CATALAN	90 000,00	
PERSPECTIVES	34 000,00	
PIERRE EN PAYSAGE	15 878,56	
PLAISIRS CULTURELS D ARGELES	450,00	
PREUVOST MARINE ELODIE OCEANE	1 304,87	
REPLIC RESTAURATION PERPIGNAN LA TABLE DE CANA	12 611,37	
RIVATON FREDERIC	288,00	
ROSSELLA	4 500,00	
RUIZ PIERRICK	400,00	
SICA CENTREX EXPERIMENTAL FRUITS ET LEGUMES ROUSSILLON	65 000,00	
SMARTFR	1 160,00	
SOC ELEVAGE ET AGRICULTURE MONTAGNARDE DES PO	23 000,00	
SOC ELEVAGE ET AGRICULTURE MONTAGNARDE DES PO	7 001,58	
SYND DEFENSE DU CRU BANYULS	1 000,00	
SYNDICAT DE CONTROLE LAITIER DES PO	20 000,00	
T D O EDITIONS	1 000,00	
ULTIMA NECAT	500,00	
USAP	90 000,00	
VALLEE DE CUXA	5 358,00	
VIERA	2 000,00	
VIVELA	8 000,00	
VOLAND BRUNO ATELIERS NATURE ET ECRITURE	4 902,40	
WOODS CHRISTOPHER LES PANIERS PACHAMAMA	126,00	
Personnes physiques	296 822,06	
ABDOUALLAH HACHANI	1 600,00	
ACHART FLORENCE	1 600,00	
ADELE PAUL	1 200,00	
ALARCON ARLETTE	1 600,00	
ALBERTY MARCEL	1 200,00	
ALBUQUERQUE GREGOIRE	1 600,00	
ALMEIDA JEAN CLAUDE GASPARD VINCENT	300,00	
ALONSO ISABELLE	2 006,00	
AMAGLIO BERNARD	1 200,00	
AMATO CHRISTIAN	1 600,00	
ANGOT JEROME GWENAELLE	1 600,00	
ARMENGOL LUCAS	1 600,00	
ARTAUD EPOUSE COLLA CLAUDE MARIE PAUL	694,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ARTEAGA PABLO	1 200,00	
AUBERT TRIVINO PAQUERETTE	1 600,00	
BADOUX YVONNE	1 600,00	
BARRIERE PIERRE	1 200,00	
BATAILLON ALICE	2 900,00	
BATHIAS BERNARD	1 200,00	
BAUDRIE JEREMIAH	4 500,00	
BAZAN MATHIEU	1 500,00	
BELTROL JULIEN	1 200,00	
BENAISSA BENGABOU KADDOUR	500,00	
BENET BRIGITTE	1 600,00	
BENKOVIC LYDIA ELISABETH	300,00	
BERNOLLE JOSETTE	1 600,00	
BERTRAN CECILE MARGUERITE	300,00	
BIBI YVONNE	1 600,00	
BLIN JEAN PAUL	1 600,00	
BOCQUET JULIE	1 600,00	
BOILEAU GENEVIEVE	300,00	
BOISSY PHILIPPE	500,00	
BONAFOS CLAUDE	1 600,00	
BONAFOS THERESE	1 600,00	
BORDONI MARIA	2 857,65	
BORREIL JACQUELINE	1 200,00	
BOULET MARC	1 600,00	
BOUREAU SEBASTIEN	1 600,00	
BOUSQUIER LAETITIA	1 600,00	
BOUZIDI SALIM	60,00	
BRIEULE ROSE MARIE	1 200,00	
BRZESKWINIEZWICZ JEAN CLAUDE	300,00	
CALVA MARIE CARMEN	1 600,00	
CALVET LAURENT	500,00	
CAMBO NEE ABRIC RENEE	300,00	
CARRIET GILLES	200,00	
CARRION CARMEN	1 200,00	
CASAGRANDE MICHEL	220,00	
CASENOBE HOMS CHRISTELLE	500,00	
CASSEDANNE FLORENT DAVID	300,00	
CERVIA PIERERETTE	1 200,00	
CHAPPELLE FRANCOISE	1 600,00	
CHINAUD JACQUES MARCEL RAYMOND	272,00	
CLARIMONT MAURICE JACQUES VINCENT	300,00	
COLOMER GILBERT	1 200,00	
COMMES JOSEPHINE	1 200,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CORIAT GUY	1 600,00	
COSTE JACQUES	1 200,00	
COURTIE MARIE ROSE	1 200,00	
CRIBAILLET JEAN	1 200,00	
CURTO AURORE	1 600,00	
CUVE CLEMENT SS/TUT CARLOS MONIQUE	2 038,65	
DARDILL YVETTE	1 200,00	
DEFRANCE ANNIE	1 600,00	
DELMAS JEAN	1 200,00	
DEPREZ BRIGITTE	1 600,00	
DESAILLY CATHERINE	500,00	
DI BARTOLO VALERIE	1 600,00	
DIETRICH MARINE	1 600,00	
DOMENECH GIRBAUT ELIANE	1 600,00	
DORANDEU ANDRE	1 200,00	
DOUADY JEAN BAPTISTE	1 600,00	
DRAPE JEAN LOUIS	1 200,00	
DUCA NICOLE MARGUERITE	216,00	
DULCET JACQUES	300,00	
DUMAS AGNES	500,00	
ENGELS KAI	1 600,00	
FALCA STEFAN	1 600,00	
FALIEX GILBERT	300,00	
FATIO ROLLAND LINE	1 600,00	
FERRES JEAN	1 600,00	
FILIATRE ANDREE	1 600,00	
FONTAN BERNARD	300,00	
FORMATCHE THIERRY	1 600,00	
FORT MARCEL	1 600,00	
FREGOLENT FLORIAN	300,00	
GAGNEUX MARIE JOSEPHE	500,00	
GAMET JEANNE	1 200,00	
GARCIA HELENE	1 600,00	
GARCIA MARTIAL ANDRE MARCEL	300,00	
GARRIGOUX PATRICIA	6 500,00	
GAVARA MICHEL	1 200,00	
GAYRAUD NEE DUATTIS ANNETTE PAULETTE	300,00	
GENDRE GILLES	500,00	
GEVAUDAN NICOLAS	1 600,00	
GIBERT JEAN MICHEL	1 200,00	
GIOANA RACHEL	4 500,00	
GIRBEAU ODETTE	1 600,00	
GOFFINON ESTELLE	1 600,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GOMEZ CHARLES	1 600,00	
GOMEZ MARCEL	1 600,00	
GORNY JEREMY	1 200,00	
GRAFF ROBERT	1 600,00	
GREBONVAL FLORENT	1 600,00	
GROFFE PHILIPPE	1 600,00	
GUECHE FARIDA	1 600,00	
GUERRE GHISLAINE	1 200,00	
GUIRAUD NEE HAUDEBOURG CHANTAL RENEE THERESE	300,00	
HAJJAJI MANIA	1 600,00	
HEMARID NEE GUILBERT ISABELLE	2 943,00	
HERBIN MURIELLE	1 600,00	
HOFMANN URS	2 154,00	
HOMS RAYMONDE	1 600,00	
HOULLIER NEE BERTIN GISELE	300,00	
HUBACH YVES	1 600,00	
HURE MAXIME	900,00	
IHAMOUINE FATMA	2 400,00	
ISSA PASCAL	500,00	
IZERN MARIE HELENE	1 600,00	
JEVAIS DANIELLE MARCELLE	60,00	
JONCA JEANNE	300,00	
JUANOLE ANDRE	1 200,00	
KERBAUL PATRICK PAUL BERNARD	392,00	
KERBOIS CHRISTOPHE	908,00	
KERBOIS CHRISTOPHE	1 600,00	
KLAIN CHRISTOPHE	500,00	
LACOMBE DAHOUIA	1 200,00	
LAFILLE DANIEL	300,00	
LAGENETTE MARCEL	4 500,00	
LANDELLE SEBASTIEN	1 600,00	
LAZO ADRIEN	6 500,00	
LE MESTRE KLERVI ENORA	1 600,00	
LEBAS EMILIE	1 200,00	
LEBOUCHER SEBASTIEN	1 600,00	
LECLERCQ JEAN LUC	1 600,00	
LEMENUET CHRISTELLE	2 400,00	
LHOMMO VALERIE	1 200,00	
LLASSAT ALYSSIA	1 600,00	
LLOBERES ODETTE	1 200,00	
LOPEZ DEBIEZ JOHANNA	500,00	
LOZANO JOSEPH	1 200,00	
LUBRANO DI CICCONE CEDRIC	1 600,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LUCAK MARC PAUL	300,00	
LUCAS AHOUA	1 600,00	
MACH JEAN	1 200,00	
MAIROU JULIE	1 600,00	
MALLACH FRANCIS	1 200,00	
MARCHAND FRANCOIS	940,00	
MARQUES GERARD PHILIPPE	248,00	
MARTE SARAH	1 600,00	
MARTI PIERRE	1 600,00	
MARTINEZ JOSEFA	176,00	
MATHEOUD FRANCIS GUY LAURENT	300,00	
MAUVE JUSTINE	1 600,00	
MAYNOU GEORGETTE	1 600,00	
MAZARDO MICHELLE	1 200,00	
MEDJEBEUR FATIMA ET AHMED	500,00	
MENCION ETIENNE	1 200,00	
MERINO MALIKA	480,00	
MERMET ESCOT MARIE NOELLE	1 600,00	
MIMOUNI MESSAOUDA	1 200,00	
MONS LUCIEN	1 200,00	
MONTARGES MERCEDES	1 200,00	
MONTEIL JEAN LUC	1 600,00	
MONTOR MONIQUE	2 000,00	
MOUNE JOSETTE	1 200,00	
MULLER CHRISTIAN	1 600,00	
NUIXE JOSEPH	1 200,00	
PALOULINE BRIGITTE	1 600,00	
PANABIERE MARIE	1 600,00	
PARRA JOSETTE	1 200,00	
PARRAMON JEANNE	1 600,00	
PELISSIER CATHERINE	1 600,00	
PENA EMMANUEL	300,00	
PERPIGNA MICHEL	549,00	
PLANES JEAN	2 000,00	
PREUX VICTOIRE	1 600,00	
PSZCZOLINSKI EDMOND JEAN MICHEL	300,00	
PUCHAUX TRISTIAN LADISLAS	600,00	
PUCHE CORALIE	2 000,00	
PUJULA PIERRE	1 600,00	
PUNZANO PAUL	1 600,00	
QUESADA DOLORES	1 200,00	
RAYNAL MARIE	200,00	
RENART MAURICE	1 600,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
RESPAUT SABRINA	1 600,00	
RIBO BRIEST LINE	1 600,00	
RICHTER CHRISTIAN	300,00	
RIVET LILIANE	500,00	
RONDE JEAN PIERRE	1 200,00	
ROUDIERES THIERRY	1 600,00	
ROUVIERE MICHELLE	1 200,00	
RUIZ PERREIRA ANTHONY BERNARD ALAIN	300,00	
SAISSI HASSANI ROXANE	500,00	
SALA LOUISE	1 200,00	
SANCHEZ MARIA	1 200,00	
SANCHEZ ROBERT	1 200,00	
SAUNIERE FRANCOISE	500,00	
SEGURA CORINNE	683,00	
SEVIGNON NEE MOTGER ANNIE ODETTE GEORGETTE	228,00	
SICRE PIERRE	1 200,00	
SOLERA MANUEL	300,00	
SORBIER ISABELLE	1 600,00	
SOUARES ANNE	2 000,00	
STIEVENARD HUGUETTE	1 200,00	
SUNYACH OPHELIE	4 500,00	
SURJUS MAURICE	1 200,00	
TARRES JULIE	1 600,00	
TIESSE SOULAYRAC LAURIE	1 200,00	
TORRES NEE CIRRITO FRANCOISE	1 200,00	
TOSI YVES RENE BRUNO	272,00	
TULEU MARIE CLAUDE	1 200,00	
VACHER FABRICE	1 600,00	
VARENNE PAULETTE	1 200,00	
VINQUANT HELENE	4 488,66	
VINQUANT HELENE	8 336,10	
VIRROY ANDREE	1 200,00	
WANTZ REGIS	1 600,00	
WECHENK CELIA	1 600,00	
WOERNER MATHIEU	500,00	
ZOUHAM AISSA	1 200,00	
Autres	84 922,80	
CC DU HAUT VALLESPYR	16 205,00	
CCAS PERPIGNAN	4 000,00	
CCAS PORT VENDRES	2 992,00	
CCAS SAINT ESTEVE	8 853,00	
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX FORT DE SALSES	4 000,00	
CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE TERRITORIALE DE L AUDE	4 280,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COLLEGE COTE VERMEILLE PORT VENDRES	11 878,00	
COLLEGE JEAN MERMOZ ST LAURENT DE LA SALANQUE	5 000,00	
COLLEGE JEAN ROUS PIA	913,00	
COLLEGE JEAN ROUS PIA	3 688,00	
COLLEGE JOFFRE	6 836,00	
COLLEGE LA GARRIGOLE PERPIGNAN	5 000,00	
COLLEGE LES ALBERES ARGELES	3 792,00	
COMMUNE DE LAMANERE	300,00	
SIVU PORT VENDRES MIGUEL CALTENLEY	1 385,80	
UNIVERSITE PERPIGNAN VIA DOMITIA	5 800,00	
Personnes de droit public	38 431 038,30	
Etat	16 200,00	
LE RESEAU DE CREATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE DES PO	16 200,00	Mise à disposition local
Régions	74 620,58	
REGION OCCITANIE	74 620,58	
Départements	9 809 916,98	
CONSEIL DEPARTEMENTAL ACCES AUX DROITS CDAD	11 000,00	
DEPARTEMENT DE L AUDE	100 000,00	
HOTEL D ENTREPRISES	3 282 480,00	
IDEA	307 487,38	
IDEA	307 486,00	
MAISON DEPARTEMENTALE PERSONNES HANDICAPEES	196 500,00	Mise à disposition local
SDIS DES PYRENEES ORIENTALES	362,59	
SDIS DES PYRENEES ORIENTALES	3 530 869,85	
SDIS DES PYRENEES ORIENTALES	2 073 731,16	
Communes	11 862 707,55	
COMMUNE DE ALENYA	2 244,00	
COMMUNE DE ALENYA	2 521,00	
COMMUNE DE ALENYA	5 340,00	
COMMUNE DE ALENYA	7 000,00	
COMMUNE DE ALENYA	7 000,00	
COMMUNE DE ALENYA	7 408,00	
COMMUNE DE ALENYA	10 403,00	
COMMUNE DE ALENYA	14 000,00	
COMMUNE DE ALENYA	27 900,00	
COMMUNE DE AMELIE LES BAINS PALALDA	6 143,00	
COMMUNE DE AMELIE LES BAINS PALALDA	7 578,00	
COMMUNE DE AMELIE LES BAINS PALALDA	9 932,00	
COMMUNE DE AMELIE LES BAINS PALALDA	10 698,00	
COMMUNE DE AMELIE LES BAINS PALALDA	11 241,00	
COMMUNE DE AMELIE LES BAINS PALALDA	25 200,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE AMELIE LES BAINS PALALDA	26 100,00	
COMMUNE DE ANGOUSTRINE VILLENEUVE DES ESCALDES	8 066,00	
COMMUNE DE ANGOUSTRINE VILLENEUVE DES ESCALDES	13 636,00	
COMMUNE DE ARBOUSSOLS	5 912,00	
COMMUNE DE ARGELES SUR MER	4 000,00	
COMMUNE DE ARGELES SUR MER	7 036,00	
COMMUNE DE ARGELES SUR MER	9 051,00	
COMMUNE DE ARGELES SUR MER	9 333,00	
COMMUNE DE ARGELES SUR MER	11 109,00	
COMMUNE DE ARGELES SUR MER	11 533,00	
COMMUNE DE ARGELES SUR MER	21 000,00	
COMMUNE DE ARGELES SUR MER	24 346,00	
COMMUNE DE ARGELES SUR MER	25 000,00	
COMMUNE DE ARGELES SUR MER	50 521,00	
COMMUNE DE ARLES SUR TECH	2 520,00	
COMMUNE DE ARLES SUR TECH	16 203,00	
COMMUNE DE ARLES SUR TECH	17 625,00	
COMMUNE DE AYGUATEBIA TALAU	2 124,00	
COMMUNE DE AYGUATEBIA TALAU	4 548,10	
COMMUNE DE AYGUATEBIA TALAU	12 839,00	
COMMUNE DE BAGES	5 650,00	
COMMUNE DE BAGES	25 000,00	
COMMUNE DE BAHO	18 000,00	
COMMUNE DE BAILLESTAVY	175,00	
COMMUNE DE BAILLESTAVY	1 338,00	
COMMUNE DE BAILLESTAVY	1 643,00	
COMMUNE DE BAILLESTAVY	1 820,00	
COMMUNE DE BAILLESTAVY	2 123,00	
COMMUNE DE BAILLESTAVY	2 374,00	
COMMUNE DE BAILLESTAVY	4 684,00	
COMMUNE DE BAIXAS	25 200,00	
COMMUNE DE BANYULS DELS ASPRES	214,00	
COMMUNE DE BANYULS DELS ASPRES	10 500,00	
COMMUNE DE BANYULS SUR MER	1 000,00	
COMMUNE DE BANYULS SUR MER	16 708,00	
COMMUNE DE BANYULS SUR MER	30 000,00	
COMMUNE DE BELESTA	9 535,00	
COMMUNE DE BELESTA	32 815,20	
COMMUNE DE BOLQUERE	1 083,00	
COMMUNE DE BOLQUERE	2 000,00	
COMMUNE DE BOLQUERE	5 065,00	
COMMUNE DE BOLQUERE	10 296,25	
COMMUNE DE BOLQUERE	11 797,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE BOLQUERE	12 051,00	
COMMUNE DE BOLQUERE	13 598,00	
COMMUNE DE BOLQUERE	18 770,00	
COMMUNE DE BOMPAS	420,00	
COMMUNE DE BOMPAS	2 450,00	
COMMUNE DE BOMPAS	8 276,00	
COMMUNE DE BOMPAS	8 741,00	
COMMUNE DE BOMPAS	9 314,00	
COMMUNE DE BOMPAS	10 681,00	
COMMUNE DE BOMPAS	10 707,00	
COMMUNE DE BOMPAS	10 776,00	
COMMUNE DE BOMPAS	36 099,00	
COMMUNE DE BOULE D AMONT	685,50	
COMMUNE DE BOULE D AMONT	1 142,50	
COMMUNE DE BOULE D AMONT	3 422,00	
COMMUNE DE BOURG MADAME	6 000,00	
COMMUNE DE BOURG MADAME	20 641,00	
COMMUNE DE BOURG MADAME	25 600,00	
COMMUNE DE BROUILLA	3 132,25	
COMMUNE DE BROUILLA	9 404,00	
COMMUNE DE BROUILLA	13 598,00	
COMMUNE DE CABESTANY	2 139,00	
COMMUNE DE CABESTANY	3 000,00	
COMMUNE DE CABESTANY	3 000,00	
COMMUNE DE CABESTANY	7 000,00	
COMMUNE DE CABESTANY	7 000,00	
COMMUNE DE CABESTANY	7 144,54	
COMMUNE DE CABESTANY	11 241,00	
COMMUNE DE CABESTANY	11 865,00	
COMMUNE DE CABESTANY	11 897,00	
COMMUNE DE CABESTANY	13 598,00	
COMMUNE DE CAIXAS	1 184,00	
COMMUNE DE CAIXAS	2 267,00	
COMMUNE DE CALCE	11 798,00	
COMMUNE DE CALCE	27 600,00	
COMMUNE DE CALMEILLES	8 651,00	
COMMUNE DE CALMEILLES	21 825,00	
COMMUNE DE CAMPOME	725,00	
COMMUNE DE CAMPOME	1 815,00	
COMMUNE DE CAMPOME	1 868,00	
COMMUNE DE CAMPOUSSY	645,00	
COMMUNE DE CAMPOUSSY	687,00	
COMMUNE DE CAMPOUSSY	1 075,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE CAMPOUSSY	8 996,00	
COMMUNE DE CANAVEILLES	1 827,00	
COMMUNE DE CANAVEILLES	2 217,00	
COMMUNE DE CANAVEILLES	3 643,00	
COMMUNE DE CANAVEILLES	3 695,00	
COMMUNE DE CANAVEILLES	4 198,00	
COMMUNE DE CANAVEILLES	19 409,00	
COMMUNE DE CANOHES	7 966,17	
COMMUNE DE CANOHES	11 241,00	
COMMUNE DE CANOHES	11 533,00	
COMMUNE DE CANOHES	29 774,00	
COMMUNE DE CARAMANY	2 584,50	
COMMUNE DE CARAMANY	3 995,00	
COMMUNE DE CARAMANY	10 000,00	
COMMUNE DE CASEFABRE	14 500,00	
COMMUNE DE CASEFABRE	16 041,00	
COMMUNE DE CASES DE PENE	1 336,00	
COMMUNE DE CASES DE PENE	3 146,00	
COMMUNE DE CASES DE PENE	5 948,00	
COMMUNE DE CASSAGNES	5 000,00	
COMMUNE DE CASSAGNES	11 241,00	
COMMUNE DE CASTEIL	849,00	
COMMUNE DE CASTEIL	1 687,00	
COMMUNE DE CASTEIL	2 009,00	
COMMUNE DE CASTEIL	2 865,00	
COMMUNE DE CASTEIL	3 546,00	
COMMUNE DE CASTEIL	3 635,00	
COMMUNE DE CATLLAR	1 491,00	
COMMUNE DE CATLLAR	3 957,00	
COMMUNE DE CATLLAR	4 957,13	
COMMUNE DE CATLLAR	6 241,00	
COMMUNE DE CATLLAR	8 786,42	
COMMUNE DE CATLLAR	11 833,00	
COMMUNE DE CATLLAR	11 833,37	
COMMUNE DE CATLLAR	13 179,63	
COMMUNE DE CATLLAR	17 749,50	
COMMUNE DE CAUDIES DE CONFLENT	9 402,00	
COMMUNE DE CAUDIES DE FENOUILLEDES	2 424,00	
COMMUNE DE CAUDIES DE FENOUILLEDES	2 457,00	
COMMUNE DE CAUDIES DE FENOUILLEDES	5 139,00	
COMMUNE DE CAUDIES DE FENOUILLEDES	7 888,00	
COMMUNE DE CAUDIES DE FENOUILLEDES	13 305,49	
COMMUNE DE CAUDIES DE FENOUILLEDES	13 333,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE CAUDIES DE FENOUILLEDES	19 396,00	
COMMUNE DE CAUDIES DE FENOUILLEDES	19 958,24	
COMMUNE DE CERBERE	3 038,00	
COMMUNE DE CERBERE	5 100,00	
COMMUNE DE CERBERE	5 701,00	
COMMUNE DE CERBERE	27 200,00	
COMMUNE DE CERBERE	46 667,00	
COMMUNE DE CERET	400,00	
COMMUNE DE CERET	600,00	
COMMUNE DE CERET	1 000,00	
COMMUNE DE CERET	2 572,00	
COMMUNE DE CERET	3 000,00	
COMMUNE DE CERET	6 040,00	
COMMUNE DE CERET	7 000,00	
COMMUNE DE CERET	7 000,00	
COMMUNE DE CERET	8 196,00	
COMMUNE DE CERET	10 500,00	
COMMUNE DE CERET	1 100 000,00	
COMMUNE DE CLAIRA	8 095,00	
COMMUNE DE CLAIRA	11 241,00	
COMMUNE DE CLARA	5 140,00	
COMMUNE DE CLARA	5 222,00	
COMMUNE DE CODALET	700,00	
COMMUNE DE CODALET	1 575,00	
COMMUNE DE CODALET	1 854,00	
COMMUNE DE CODALET	18 957,00	
COMMUNE DE COLLIOURE	653,00	
COMMUNE DE COLLIOURE	1 000,00	
COMMUNE DE COLLIOURE	5 781,00	
COMMUNE DE COLLIOURE	7 707,00	
COMMUNE DE COLLIOURE	12 846,00	
COMMUNE DE COLLIOURE	12 957,00	
COMMUNE DE COLLIOURE	18 000,00	
COMMUNE DE CONAT	1 343,00	
COMMUNE DE CONAT	1 362,00	
COMMUNE DE CONAT	1 450,00	
COMMUNE DE CONAT	1 456,00	
COMMUNE DE CONAT	1 681,00	
COMMUNE DE CONAT	1 958,00	
COMMUNE DE CONAT	2 727,42	
COMMUNE DE CONAT	5 811,00	
COMMUNE DE CONAT	7 954,00	
COMMUNE DE CORBERE	3 143,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE CORBERE	4 353,00	
COMMUNE DE CORBERE	4 353,00	
COMMUNE DE CORBERE	6 010,00	
COMMUNE DE CORBERE	9 527,00	
COMMUNE DE CORBERE	9 884,00	
COMMUNE DE CORBERE	28 700,00	
COMMUNE DE CORBERE	28 700,00	
COMMUNE DE CORBERE LES CABANES	1 967,00	
COMMUNE DE CORBERE LES CABANES	8 585,00	
COMMUNE DE CORBERE LES CABANES	8 786,00	
COMMUNE DE CORBERE LES CABANES	11 241,00	
COMMUNE DE CORNEILLA DE CONFLANT	2 222,00	
COMMUNE DE CORNEILLA DE CONFLANT	9 926,00	
COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOL	2 781,00	
COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOL	5 213,00	
COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOL	27 000,00	
COMMUNE DE CORNEILLA LA RIVIERE	841,00	
COMMUNE DE CORNEILLA LA RIVIERE	841,00	
COMMUNE DE CORNEILLA LA RIVIERE	2 380,00	
COMMUNE DE CORNEILLA LA RIVIERE	6 099,00	
COMMUNE DE CORNEILLA LA RIVIERE	10 839,00	
COMMUNE DE CORNEILLA LA RIVIERE	14 022,00	
COMMUNE DE CORNEILLA LA RIVIERE	23 615,00	
COMMUNE DE CORNEILLA LA RIVIERE	26 000,00	
COMMUNE DE CORNEILLA LA RIVIERE	35 552,13	
COMMUNE DE CORSAVY	51,00	
COMMUNE DE CORSAVY	720,00	
COMMUNE DE CORSAVY	1 068,00	
COMMUNE DE CORSAVY	1 406,22	
COMMUNE DE CORSAVY	1 406,22	
COMMUNE DE CORSAVY	2 156,00	
COMMUNE DE COUSTOUGES	343,00	
COMMUNE DE COUSTOUGES	5 025,00	
COMMUNE DE EGAT	2 989,00	
COMMUNE DE EGAT	3 599,00	
COMMUNE DE EGAT	8 540,00	
COMMUNE DE EGAT	8 783,00	
COMMUNE DE EGAT	12 953,00	
COMMUNE DE ELNE	530,00	
COMMUNE DE ELNE	1 030,00	
COMMUNE DE ELNE	1 055,00	
COMMUNE DE ELNE	2 447,50	
COMMUNE DE ELNE	4 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE ELNE	8 868,77	
COMMUNE DE ELNE	9 618,00	
COMMUNE DE ELNE	10 000,00	
COMMUNE DE ELNE	10 604,00	
COMMUNE DE ELNE	11 109,00	
COMMUNE DE ELNE	12 929,00	
COMMUNE DE ELNE	16 000,00	
COMMUNE DE ELNE	18 033,79	
COMMUNE DE ELNE	19 396,00	
COMMUNE DE ELNE	100 000,00	
COMMUNE DE ENVEITG	7 405,00	
COMMUNE DE ERR	169,48	
COMMUNE DE ERR	2 000,00	
COMMUNE DE ERR	4 192,00	
COMMUNE DE ERR	4 885,00	
COMMUNE DE ERR	7 028,00	
COMMUNE DE ERR	7 138,20	
COMMUNE DE ERR	10 586,00	
COMMUNE DE ERR	18 544,00	
COMMUNE DE ERR	19 524,00	
COMMUNE DE ESPIRA DE L AGLY	9 320,00	
COMMUNE DE ESTAGEL	760,00	
COMMUNE DE ESTAGEL	11 650,00	
COMMUNE DE ESTAVAR	1 049,32	
COMMUNE DE ESTAVAR	11 281,00	
COMMUNE DE EUS	3 764,00	
COMMUNE DE EUS	25 491,00	
COMMUNE DE EUS	30 150,00	
COMMUNE DE EYNE	3 000,00	
COMMUNE DE EYNE	4 500,00	
COMMUNE DE FEILLUNS	13 972,00	
COMMUNE DE FENOUILLET	5 948,00	
COMMUNE DE FENOUILLET	13 983,00	
COMMUNE DE FILLOLS	610,25	
COMMUNE DE FILLOLS	1 001,84	
COMMUNE DE FILLOLS	4 585,80	
COMMUNE DE FILLOLS	6 413,63	
COMMUNE DE FILLOLS	6 629,13	
COMMUNE DE FILLOLS	6 691,67	
COMMUNE DE FILLOLS	6 691,67	
COMMUNE DE FILLOLS	9 509,62	
COMMUNE DE FILLOLS	10 190,66	
COMMUNE DE FILLOLS	14 252,21	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE FILLOLS	15 285,99	
COMMUNE DE FILLOLS	18 878,60	
COMMUNE DE FILLOLS	21 132,80	
COMMUNE DE FILLOLS	21 378,76	
COMMUNE DE FILLOLS	22 097,75	
COMMUNE DE FILLOLS	31 698,75	
COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA	625,96	
COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA	1 877,86	
COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA	6 390,96	
COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA	7 849,06	
COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA	9 982,00	
COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA	23 547,18	
COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA	24 652,96	
COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA	73 958,90	
COMMUNE DE FONTPEDROUSE	326,66	
COMMUNE DE FONTPEDROUSE	1 415,84	
COMMUNE DE FONTPEDROUSE	4 763,00	
COMMUNE DE FONTPEDROUSE	4 817,00	
COMMUNE DE FONTPEDROUSE	17 077,00	
COMMUNE DE FONTRABIOUSE	384,00	
COMMUNE DE FONTRABIOUSE	640,00	
COMMUNE DE FONTRABIOUSE	3 296,00	
COMMUNE DE FONTRABIOUSE	8 567,00	
COMMUNE DE FONTRABIOUSE	8 567,00	
COMMUNE DE FONTRABIOUSE	10 101,00	
COMMUNE DE FONTRABIOUSE	13 449,00	
COMMUNE DE FONTRABIOUSE	13 449,00	
COMMUNE DE FORMIGUERES	4 000,00	
COMMUNE DE FORMIGUERES	11 859,20	
COMMUNE DE FORMIGUERES	13 206,00	
COMMUNE DE FORMIGUERES	13 995,12	
COMMUNE DE FORMIGUERES	21 516,00	
COMMUNE DE FOURQUES	189,60	
COMMUNE DE GLORIANES	322,72	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	909,31	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	909,31	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	1 663,12	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	2 233,00	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	2 773,21	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	4 200,00	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	6 116,00	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	6 165,00	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	8 102,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE ILLE SUR TET	8 346,00	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	8 800,00	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	9 003,33	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	9 066,00	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	10 275,00	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	11 897,00	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	13 598,00	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	18 450,00	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	19 538,48	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	34 222,00	
COMMUNE DE ILLE SUR TET	39 741,44	
COMMUNE DE JOCH	2 520,00	
COMMUNE DE JOCH	26 880,00	
COMMUNE DE JUJOLS	3 890,00	
COMMUNE DE JUJOLS	5 498,00	
COMMUNE DE LA BASTIDE	500,00	
COMMUNE DE LA BASTIDE	2 284,00	
COMMUNE DE LA CABANASSE	1 546,00	
COMMUNE DE LA CABANASSE	2 147,00	
COMMUNE DE LA CABANASSE	8 063,00	
COMMUNE DE LA LLAGONNE	8 581,00	
COMMUNE DE LA LLAGONNE	28 606,00	
COMMUNE DE LAMANERE	21 987,00	
COMMUNE DE LANSAC	4 467,00	
COMMUNE DE LAROQUE DES ALBERES	4 800,00	
COMMUNE DE LAROQUE DES ALBERES	9 479,00	
COMMUNE DE LATOUR BAS ELNE	3 097,00	
COMMUNE DE LATOUR BAS ELNE	3 231,00	
COMMUNE DE LATOUR DE CAROL	10 615,00	
COMMUNE DE LATOUR DE FRANCE	2 605,25	
COMMUNE DE LATOUR DE FRANCE	3 907,87	
COMMUNE DE LATOUR DE FRANCE	3 948,46	
COMMUNE DE LATOUR DE FRANCE	5 857,60	
COMMUNE DE LATOUR DE FRANCE	6 580,77	
COMMUNE DE LATOUR DE FRANCE	14 461,00	
COMMUNE DE LE BARCARES	215,00	
COMMUNE DE LE BARCARES	2 000,00	
COMMUNE DE LE BOULOU	8 220,00	
COMMUNE DE LE BOULOU	8 220,00	
COMMUNE DE LE BOULOU	8 249,00	
COMMUNE DE LE BOULOU	10 304,41	
COMMUNE DE LE BOULOU	20 608,83	
COMMUNE DE LE BOULOU	21 480,18	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE LE PERTHUS	1 500,00	
COMMUNE DE LE PERTHUS	1 732,00	
COMMUNE DE LE PERTHUS	7 935,00	
COMMUNE DE LE SOLER	20 946,00	
COMMUNE DE LE SOLER	28 776,00	
COMMUNE DE LE SOLER	64 005,00	
COMMUNE DE LE TECH	2 728,50	
COMMUNE DE LE TECH	2 728,50	
COMMUNE DE LE TECH	7 842,00	
COMMUNE DE LES ANGLES	848,00	
COMMUNE DE LES ANGLES	2 643,00	
COMMUNE DE LES ANGLES	6 846,61	
COMMUNE DE LES ANGLES	9 760,81	
COMMUNE DE LES ANGLES	13 940,79	
COMMUNE DE LES ANGLES	14 368,00	
COMMUNE DE LES ANGLES	15 000,00	
COMMUNE DE LES ANGLES	15 000,00	
COMMUNE DE LES ANGLES	24 287,00	
COMMUNE DE LES ANGLES	36 109,00	
COMMUNE DE LES ANGLES	41 560,00	
COMMUNE DE LES ANGLES	47 036,00	
COMMUNE DE LES ANGLES	67 269,56	
COMMUNE DE LES ANGLES	100 904,35	
COMMUNE DE LES CLUSES	1 122,40	
COMMUNE DE LES CLUSES	1 557,00	
COMMUNE DE LESQUERDE	4 057,00	
COMMUNE DE LESQUERDE	5 000,00	
COMMUNE DE LESQUERDE	17 685,00	
COMMUNE DE LLAURO	29 400,00	
COMMUNE DE LLO	3 200,00	
COMMUNE DE LLO	11 897,00	
COMMUNE DE LLO	18 944,00	
COMMUNE DE LOS MASOS	1 716,00	
COMMUNE DE LOS MASOS	3 512,00	
COMMUNE DE LOS MASOS	6 700,00	
COMMUNE DE LOS MASOS	9 681,00	
COMMUNE DE LOS MASOS	10 102,00	
COMMUNE DE LOS MASOS	11 992,00	
COMMUNE DE LOS MASOS	24 654,00	
COMMUNE DE MANTET	816,00	
COMMUNE DE MARQUIXANES	22 596,00	
COMMUNE DE MATEMALE	1 500,00	
COMMUNE DE MATEMALE	4 671,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE MATEMALE	7 700,00	
COMMUNE DE MATEMALE	10 384,10	
COMMUNE DE MATEMALE	17 306,84	
COMMUNE DE MAUREILLAS LAS ILLAS	500,00	
COMMUNE DE MAUREILLAS LAS ILLAS	1 947,00	
COMMUNE DE MAUREILLAS LAS ILLAS	3 248,00	
COMMUNE DE MAUREILLAS LAS ILLAS	11 330,00	
COMMUNE DE MAUREILLAS LAS ILLAS	11 870,48	
COMMUNE DE MAUREILLAS LAS ILLAS	13 885,00	
COMMUNE DE MAUREILLAS LAS ILLAS	13 948,00	
COMMUNE DE MAUREILLAS LAS ILLAS	13 967,00	
COMMUNE DE MAUREILLAS LAS ILLAS	15 982,00	
COMMUNE DE MAUREILLAS LAS ILLAS	22 595,30	
COMMUNE DE MAUREILLAS LAS ILLAS	34 158,11	
COMMUNE DE MAURY	1 323,75	
COMMUNE DE MAURY	2 206,25	
COMMUNE DE MAURY	5 205,73	
COMMUNE DE MAURY	5 205,73	
COMMUNE DE MAURY	11 241,00	
COMMUNE DE MAURY	13 855,00	
COMMUNE DE MAURY	14 145,00	
COMMUNE DE MAURY	19 396,00	
COMMUNE DE MAURY	25 672,00	
COMMUNE DE MILLAS	5 278,00	
COMMUNE DE MILLAS	8 066,00	
COMMUNE DE MILLAS	8 383,00	
COMMUNE DE MILLAS	11 000,00	
COMMUNE DE MILLAS	11 533,00	
COMMUNE DE MILLAS	31 515,28	
COMMUNE DE MOLITG LES BAINS	82,00	
COMMUNE DE MOLITG LES BAINS	2 420,00	
COMMUNE DE MOLITG LES BAINS	13 598,00	
COMMUNE DE MOLITG LES BAINS	25 023,00	
COMMUNE DE MONT LOUIS	5 766,00	
COMMUNE DE MONT LOUIS	23 085,00	
COMMUNE DE MONT LOUIS	29 400,00	
COMMUNE DE MONTAURIOL	16 217,00	
COMMUNE DE MONTESCOT	1 458,33	
COMMUNE DE MONTESCOT	1 552,00	
COMMUNE DE MONTESCOT	1 730,00	
COMMUNE DE MONTESCOT	6 720,00	
COMMUNE DE MONTESQUIEU DES ALBERES	7 107,00	
COMMUNE DE MONTFERRER	965,95	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE MONTFERRER	6 770,00	
COMMUNE DE MONTFERRER	6 804,00	
COMMUNE DE MONTFERRER	11 005,45	
COMMUNE DE MONTNER	1 500,00	
COMMUNE DE MOSSET	1 087,70	
COMMUNE DE MOSSET	5 521,00	
COMMUNE DE MOSSET	7 801,00	
COMMUNE DE MOSSET	17 528,00	
COMMUNE DE NAHUJA	168,94	
COMMUNE DE NAHUJA	5 929,00	
COMMUNE DE NEFIACH	11 385,00	
COMMUNE DE NEFIACH	28 000,00	
COMMUNE DE NOHEDES	542,00	
COMMUNE DE NOHEDES	6 273,00	
COMMUNE DE NOHEDES	7 440,00	
COMMUNE DE NYER	1 470,90	
COMMUNE DE NYER	1 470,90	
COMMUNE DE NYER	19 396,00	
COMMUNE DE NYER	20 950,00	
COMMUNE DE OLETTE	588,00	
COMMUNE DE OLETTE	895,50	
COMMUNE DE OLETTE	980,00	
COMMUNE DE OLETTE	996,46	
COMMUNE DE OLETTE	1 044,60	
COMMUNE DE OLETTE	1 741,00	
COMMUNE DE OLETTE	1 979,00	
COMMUNE DE OLETTE	13 763,00	
COMMUNE DE OMS	10 829,00	
COMMUNE DE OMS	18 571,00	
COMMUNE DE OPOUL PERILLOS	6 000,00	
COMMUNE DE OPOUL PERILLOS	9 311,00	
COMMUNE DE OPOUL PERILLOS	10 132,00	
COMMUNE DE ORTAFFA	11 429,00	
COMMUNE DE ORTAFFA	13 598,00	
COMMUNE DE ORTAFFA	20 000,00	
COMMUNE DE ORTAFFA	64 405,00	
COMMUNE DE ORTAFFA	78 315,00	
COMMUNE DE OSSEJA	2 000,00	
COMMUNE DE OSSEJA	3 695,00	
COMMUNE DE OSSEJA	4 728,00	
COMMUNE DE OSSEJA	6 757,00	
COMMUNE DE OSSEJA	6 801,00	
COMMUNE DE OSSEJA	7 776,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE OSSEJA	8 460,00	
COMMUNE DE PALAU DE CERDAGNE	711,00	
COMMUNE DE PALAU DE CERDAGNE	920,83	
COMMUNE DE PALAU DEL VIDRE	4 995,00	
COMMUNE DE PALAU DEL VIDRE	5 007,00	
COMMUNE DE PALAU DEL VIDRE	16 398,00	
COMMUNE DE PASSA	2 000,00	
COMMUNE DE PERPIGNAN	3 240,05	
COMMUNE DE PERPIGNAN	9 310,00	
COMMUNE DE PERPIGNAN	10 248,00	
COMMUNE DE PERPIGNAN	11 897,00	
COMMUNE DE PERPIGNAN	14 022,00	
COMMUNE DE PERPIGNAN	17 650,00	
COMMUNE DE PERPIGNAN	17 974,00	
COMMUNE DE PERPIGNAN	18 420,00	
COMMUNE DE PERPIGNAN	24 000,00	
COMMUNE DE PERPIGNAN	27 767,00	
COMMUNE DE PERPIGNAN	51 788,00	
COMMUNE DE PERPIGNAN	107 670,00	
COMMUNE DE PERPIGNAN	117 806,00	
COMMUNE DE PERPIGNAN	117 806,00	
COMMUNE DE PERPIGNAN	214 485,00	
COMMUNE DE PEYRESTORTES	8 678,00	
COMMUNE DE PEYRESTORTES	12 019,00	
COMMUNE DE PEYRESTORTES	25 098,00	
COMMUNE DE PEYRESTORTES	28 800,00	
COMMUNE DE PEYRESTORTES	42 309,00	
COMMUNE DE PEYRESTORTES	82 593,00	
COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE	5 598,65	
COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE	19 000,00	
COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE	110 833,00	
COMMUNE DE PIA	3 000,00	
COMMUNE DE PIA	4 452,68	
COMMUNE DE PIA	7 421,13	
COMMUNE DE PIA	12 857,00	
COMMUNE DE PIA	24 965,43	
COMMUNE DE PIA	24 965,43	
COMMUNE DE PLANES	531,00	
COMMUNE DE PLANES	885,00	
COMMUNE DE PLANES	927,00	
COMMUNE DE PLANES	1 545,00	
COMMUNE DE PLANES	6 916,00	
COMMUNE DE PLANES	22 148,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE PLANEZES	2 924,00	
COMMUNE DE PLANEZES	8 575,00	
COMMUNE DE POLLESTRES	15 136,00	
COMMUNE DE PORT VENDRES	4 279,00	
COMMUNE DE PORT VENDRES	7 444,00	
COMMUNE DE PORT VENDRES	7 608,00	
COMMUNE DE PORT VENDRES	9 897,00	
COMMUNE DE PORTA	27 600,00	
COMMUNE DE PORTE PUYSMORENS	28 800,00	
COMMUNE DE PRADES	1 275,00	
COMMUNE DE PRADES	5 219,00	
COMMUNE DE PRADES	14 022,00	
COMMUNE DE PRADES	14 357,00	
COMMUNE DE PRADES	77 180,96	
COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE	2 620,00	
COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE	3 843,65	
COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE	5 523,00	
COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE	8 480,00	
COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE	9 916,00	
COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE	12 231,00	
COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE	13 320,00	
COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE	14 630,48	
COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE	19 396,00	
COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE	22 689,00	
COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE	24 362,00	
COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE	26 255,00	
COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE	39 986,00	
COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE	100 511,29	
COMMUNE DE PRATS DE SOURNIA	15 000,00	
COMMUNE DE PRUNET ET BELPUIG	239,37	
COMMUNE DE PRUNET ET BELPUIG	757,12	
COMMUNE DE PRUNET ET BELPUIG	757,12	
COMMUNE DE PRUNET ET BELPUIG	757,12	
COMMUNE DE PRUNET ET BELPUIG	757,12	
COMMUNE DE PUYVALADOR	11 000,00	
COMMUNE DE PUYVALADOR	11 659,00	
COMMUNE DE PY	15 527,33	
COMMUNE DE PY	25 878,89	
COMMUNE DE RAILLEU	2 901,00	
COMMUNE DE RAILLEU	4 594,00	
COMMUNE DE RAILLEU	4 708,00	
COMMUNE DE RAILLEU	6 613,00	
COMMUNE DE RAILLEU	9 672,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE RASIGUERES	12 816,00	
COMMUNE DE REAL	1 367,35	
COMMUNE DE REAL	2 279,25	
COMMUNE DE REAL	4 000,00	
COMMUNE DE REAL	4 000,00	
COMMUNE DE REAL	10 754,00	
COMMUNE DE REYNES	305,00	
COMMUNE DE REYNES	375,00	
COMMUNE DE REYNES	1 025,00	
COMMUNE DE REYNES	1 478,00	
COMMUNE DE REYNES	2 418,00	
COMMUNE DE REYNES	2 564,00	
COMMUNE DE REYNES	4 212,00	
COMMUNE DE REYNES	8 000,00	
COMMUNE DE RIA SIRACH	493,00	
COMMUNE DE RIA SIRACH	3 429,00	
COMMUNE DE RIA SIRACH	6 666,00	
COMMUNE DE RIA SIRACH	9 615,00	
COMMUNE DE RIA SIRACH	19 759,00	
COMMUNE DE RIGARDA	5 352,00	
COMMUNE DE RIGARDA	15 454,00	
COMMUNE DE RIVESALTES	7 579,00	
COMMUNE DE RIVESALTES	16 000,00	
COMMUNE DE RIVESALTES	19 824,00	
COMMUNE DE RIVESALTES	40 000,00	
COMMUNE DE RODES	2 373,30	
COMMUNE DE RODES	55 218,00	
COMMUNE DE SAILLAGOUSE	2 115,29	
COMMUNE DE SAILLAGOUSE	14 022,00	
COMMUNE DE SAILLAGOUSE	15 242,00	
COMMUNE DE SAILLAGOUSE	18 110,00	
COMMUNE DE SAILLAGOUSE	23 778,00	
COMMUNE DE SAILLAGOUSE	26 400,00	
COMMUNE DE SALEILLES	1 500,00	
COMMUNE DE SALEILLES	3 750,00	
COMMUNE DE SALEILLES	10 156,00	
COMMUNE DE SALEILLES	48 533,00	
COMMUNE DE SALSES LE CHATEAU	1 682,00	
COMMUNE DE SALSES LE CHATEAU	1 816,00	
COMMUNE DE SALSES LE CHATEAU	5 477,00	
COMMUNE DE SALSES LE CHATEAU	25 707,00	
COMMUNE DE SALSES LE CHATEAU	27 000,00	
COMMUNE DE SALSES LE CHATEAU	53 409,76	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE SANSA	421,00	
COMMUNE DE SANSA	1 311,75	
COMMUNE DE SANSA	1 675,20	
COMMUNE DE SANSA	1 845,00	
COMMUNE DE SANSA	2 186,25	
COMMUNE DE SANSA	2 792,00	
COMMUNE DE SANSA	3 075,00	
COMMUNE DE SANSA	5 803,00	
COMMUNE DE SANSA	5 847,00	
COMMUNE DE SANSA	8 698,00	
COMMUNE DE SANSA	9 770,00	
COMMUNE DE SANSA	10 152,00	
COMMUNE DE SANSA	22 665,00	
COMMUNE DE SAUTO	660,25	
COMMUNE DE SAUTO	990,37	
COMMUNE DE SAUTO	990,37	
COMMUNE DE SAUTO	1 021,87	
COMMUNE DE SAUTO	1 703,12	
COMMUNE DE SAUTO	2 758,00	
COMMUNE DE SAUTO	6 283,00	
COMMUNE DE SAUTO	24 785,00	
COMMUNE DE SERDINYA	5 056,00	
COMMUNE DE SERDINYA	7 212,00	
COMMUNE DE SERDINYA	28 800,00	
COMMUNE DE SERRALONGUE	1 304,10	
COMMUNE DE SERRALONGUE	1 947,00	
COMMUNE DE SERRALONGUE	2 250,00	
COMMUNE DE SERRALONGUE	3 086,00	
COMMUNE DE SERRALONGUE	8 764,75	
COMMUNE DE SERRALONGUE	29 765,96	
COMMUNE DE SOREDE	8 002,00	
COMMUNE DE SOREDE	11 161,00	
COMMUNE DE SOREDE	38 693,00	
COMMUNE DE SOUANYAS	1 369,26	
COMMUNE DE SOUANYAS	3 740,00	
COMMUNE DE SOUANYAS	5 604,00	
COMMUNE DE SOUANYAS	22 232,00	
COMMUNE DE SOUANYAS	22 232,00	
COMMUNE DE ST ANDRE	1 584,00	
COMMUNE DE ST ANDRE	4 783,00	
COMMUNE DE ST ANDRE	7 710,00	
COMMUNE DE ST ANDRE	11 596,00	
COMMUNE DE ST ANDRE	20 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE ST ANDRE	64 837,00	
COMMUNE DE ST CYPRIEN	11 173,60	
COMMUNE DE ST CYPRIEN	11 659,00	
COMMUNE DE ST ESTEVE	1 000,00	
COMMUNE DE ST ESTEVE	1 500,00	
COMMUNE DE ST ESTEVE	5 000,00	
COMMUNE DE ST ESTEVE	10 475,00	
COMMUNE DE ST ESTEVE	11 546,00	
COMMUNE DE ST ESTEVE	19 396,00	
COMMUNE DE ST ESTEVE	143 739,00	
COMMUNE DE ST FELIU D AMONT	1 230,00	
COMMUNE DE ST FELIU D AMONT	2 184,00	
COMMUNE DE ST FELIU D AMONT	5 462,00	
COMMUNE DE ST FELIU D AMONT	6 147,00	
COMMUNE DE ST FELIU D AMONT	7 792,00	
COMMUNE DE ST FELIU D AMONT	11 240,00	
COMMUNE DE ST FELIU D AMONT	56 414,00	
COMMUNE DE ST FELIU D AMONT	57 005,00	
COMMUNE DE ST FELIU D AVALL	5 139,00	
COMMUNE DE ST FELIU D AVALL	9 144,00	
COMMUNE DE ST FELIU D AVALL	9 713,00	
COMMUNE DE ST FELIU D AVALL	10 667,00	
COMMUNE DE ST FELIU D AVALL	93 784,00	
COMMUNE DE ST GENIS DES FONTAINES	4 939,00	
COMMUNE DE ST GENIS DES FONTAINES	5 057,00	
COMMUNE DE ST GENIS DES FONTAINES	6 387,00	
COMMUNE DE ST GENIS DES FONTAINES	14 030,00	
COMMUNE DE ST HIPPOLYTE	5 000,00	
COMMUNE DE ST HIPPOLYTE	27 000,00	
COMMUNE DE ST HIPPOLYTE	71 451,00	
COMMUNE DE ST JEAN LASSEILLE	1 288,00	
COMMUNE DE ST JEAN LASSEILLE	1 388,00	
COMMUNE DE ST JEAN LASSEILLE	2 453,00	
COMMUNE DE ST JEAN LASSEILLE	2 609,00	
COMMUNE DE ST JEAN LASSEILLE	5 559,00	
COMMUNE DE ST JEAN LASSEILLE	6 062,00	
COMMUNE DE ST JEAN LASSEILLE	10 604,00	
COMMUNE DE ST JEAN PLA DE CORTS	2 308,00	
COMMUNE DE ST JEAN PLA DE CORTS	8 491,00	
COMMUNE DE ST JEAN PLA DE CORTS	10 601,00	
COMMUNE DE ST LAURENT DE CERDANS	500,00	
COMMUNE DE ST LAURENT DE CERDANS	7 673,00	
COMMUNE DE ST LAURENT DE CERDANS	11 484,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE ST LAURENT DE CERDANS	32 742,75	
COMMUNE DE ST LAURENT DE CERDANS	39 750,00	
COMMUNE DE ST LAURENT DE CERDANS	39 750,00	
COMMUNE DE ST LAURENT DE CERDANS	40 737,00	
COMMUNE DE ST LAURENT DE CERDANS	45 868,80	
COMMUNE DE ST LAURENT DE LA SALANQUE	1 093,00	
COMMUNE DE ST LAURENT DE LA SALANQUE	1 369,00	
COMMUNE DE ST LAURENT DE LA SALANQUE	11 533,00	
COMMUNE DE ST LAURENT DE LA SALANQUE	11 897,00	
COMMUNE DE ST LAURENT DE LA SALANQUE	11 897,00	
COMMUNE DE ST LAURENT DE LA SALANQUE	19 396,00	
COMMUNE DE ST MARSAL	951,00	
COMMUNE DE ST MARSAL	3 216,00	
COMMUNE DE ST MARSAL	3 930,00	
COMMUNE DE ST MARSAL	4 000,00	
COMMUNE DE ST MARSAL	4 369,00	
COMMUNE DE ST MARSAL	7 177,00	
COMMUNE DE ST MARSAL	10 765,50	
COMMUNE DE ST MARSAL	10 765,50	
COMMUNE DE ST NAZAIRE	1 600,00	
COMMUNE DE ST NAZAIRE	4 818,00	
COMMUNE DE ST PAUL DE FENOUILLET	2 463,24	
COMMUNE DE ST PAUL DE FENOUILLET	5 145,62	
COMMUNE DE ST PAUL DE FENOUILLET	7 389,72	
COMMUNE DE ST PAUL DE FENOUILLET	7 718,42	
COMMUNE DE ST PAUL DE FENOUILLET	8 408,00	
COMMUNE DE ST PAUL DE FENOUILLET	13 845,00	
COMMUNE DE ST PAUL DE FENOUILLET	14 155,00	
COMMUNE DE ST PAUL DE FENOUILLET	20 000,00	
COMMUNE DE ST PIERRE DELS FORCATS	1 866,00	
COMMUNE DE ST PIERRE DELS FORCATS	3 153,00	
COMMUNE DE ST PIERRE DELS FORCATS	11 241,00	
COMMUNE DE ST PIERRE DELS FORCATS	30 000,00	
COMMUNE DE STE COLOMBE DE LA COMMANDERIE	17 603,00	
COMMUNE DE STE LEOCADIE	504,43	
COMMUNE DE STE LEOCADIE	12 252,60	
COMMUNE DE STE LEOCADIE	16 367,82	
COMMUNE DE STE LEOCADIE	24 551,73	
COMMUNE DE STE LEOCADIE	24 551,73	
COMMUNE DE STE MARIE	2 500,00	
COMMUNE DE STE MARIE	14 757,00	
COMMUNE DE TAILLET	781,00	
COMMUNE DE TAILLET	1 780,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE TAILLET	2 059,00	
COMMUNE DE TAILLET	3 205,00	
COMMUNE DE TAILLET	3 374,00	
COMMUNE DE TAILLET	4 362,00	
COMMUNE DE TAILLET	4 362,00	
COMMUNE DE TAILLET	8 886,00	
COMMUNE DE TARGASSONNE	3 024,00	
COMMUNE DE TAULIS	3 495,00	
COMMUNE DE TAURINYA	1 490,00	
COMMUNE DE TAURINYA	3 662,00	
COMMUNE DE TAURINYA	3 800,00	
COMMUNE DE TAURINYA	7 584,00	
COMMUNE DE TAURINYA	15 000,00	
COMMUNE DE TAUTAVEL	5 000,00	
COMMUNE DE TAUTAVEL	15 000,00	
COMMUNE DE TAUTAVEL	15 000,00	
COMMUNE DE TAUTAVEL	18 265,00	
COMMUNE DE TAUTAVEL	23 908,00	
COMMUNE DE TAUTAVEL	25 000,00	
COMMUNE DE TAUTAVEL	25 900,00	
COMMUNE DE TAUTAVEL	29 099,00	
COMMUNE DE THEZA	3 155,00	
COMMUNE DE THEZA	10 000,00	
COMMUNE DE THEZA	10 599,00	
COMMUNE DE THEZA	14 000,00	
COMMUNE DE THEZA	27 200,00	
COMMUNE DE THUES ENTRE VALLS	411,47	
COMMUNE DE THUES ENTRE VALLS	617,21	
COMMUNE DE THUES ENTRE VALLS	617,21	
COMMUNE DE THUIR	3 978,00	
COMMUNE DE THUIR	5 062,00	
COMMUNE DE THUIR	5 793,00	
COMMUNE DE THUIR	6 737,43	
COMMUNE DE THUIR	7 000,00	
COMMUNE DE THUIR	7 000,00	
COMMUNE DE THUIR	8 000,00	
COMMUNE DE THUIR	9 254,00	
COMMUNE DE THUIR	9 490,00	
COMMUNE DE THUIR	11 241,00	
COMMUNE DE THUIR	11 241,00	
COMMUNE DE THUIR	11 897,00	
COMMUNE DE THUIR	15 000,00	
COMMUNE DE THUIR	28 630,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE THUIR	47 278,00	
COMMUNE DE THUIR	93 942,00	
COMMUNE DE TORDERES	1 104,00	
COMMUNE DE TORDERES	5 000,00	
COMMUNE DE TORREILLES	700,00	
COMMUNE DE TORREILLES	870,00	
COMMUNE DE TORREILLES	5 000,00	
COMMUNE DE TORREILLES	6 823,00	
COMMUNE DE TORREILLES	22 749,00	
COMMUNE DE TOULOUGES	739,33	
COMMUNE DE TOULOUGES	751,84	
COMMUNE DE TOULOUGES	1 500,00	
COMMUNE DE TOULOUGES	1 500,00	
COMMUNE DE TOULOUGES	3 000,00	
COMMUNE DE TOULOUGES	11 241,00	
COMMUNE DE TOULOUGES	11 958,00	
COMMUNE DE TOULOUGES	13 948,00	
COMMUNE DE TOULOUGES	19 396,00	
COMMUNE DE TOULOUGES	20 764,00	
COMMUNE DE TOULOUGES	62 946,00	
COMMUNE DE TRESSERRE	762,49	
COMMUNE DE TRESSERRE	3 228,00	
COMMUNE DE TRESSERRE	8 073,00	
COMMUNE DE TREVILLACH	3 458,00	
COMMUNE DE TREVILLACH	31 200,00	
COMMUNE DE TRILLA	1 348,44	
COMMUNE DE TRILLA	5 440,00	
COMMUNE DE TRILLA	5 560,00	
COMMUNE DE TROUILLAS	4 651,00	
COMMUNE DE TROUILLAS	19 864,00	
COMMUNE DE TROUILLAS	27 024,00	
COMMUNE DE TROUILLAS	49 450,00	
COMMUNE DE URBANYA	1 209,00	
COMMUNE DE URBANYA	1 740,00	
COMMUNE DE URBANYA	2 880,00	
COMMUNE DE URBANYA	6 361,00	
COMMUNE DE URBANYA	6 851,00	
COMMUNE DE URBANYA	19 308,00	
COMMUNE DE VALCEBOLLERE	7 026,00	
COMMUNE DE VALCEBOLLERE	8 633,00	
COMMUNE DE VALMANYA	900,00	
COMMUNE DE VALMANYA	3 612,00	
COMMUNE DE VALMANYA	8 938,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE VERNET LES BAINS	1 698,00	
COMMUNE DE VERNET LES BAINS	5 897,00	
COMMUNE DE VERNET LES BAINS	6 748,00	
COMMUNE DE VERNET LES BAINS	27 200,00	
COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT	493,00	
COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT	751,83	
COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT	1 212,00	
COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT	1 421,00	
COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT	1 441,00	
COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT	1 773,17	
COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT	2 255,48	
COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT	5 018,00	
COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT	5 912,56	
COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT	7 487,00	
COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT	8 819,52	
COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT	13 312,06	
COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT	26 458,56	
COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT	31 050,00	
COMMUNE DE VILLELONGUE DE LA SALANQUE	6 667,00	
COMMUNE DE VILLELONGUE DELS MONTS	14 318,00	
COMMUNE DE VILLELONGUE DELS MONTS	27 112,00	
COMMUNE DE VILLELONGUE DELS MONTS	45 130,00	
COMMUNE DE VILLELONGUE DELS MONTS	64 806,00	
COMMUNE DE VILLEMOLAQUE	6 349,00	
COMMUNE DE VILLEMOLAQUE	10 088,00	
COMMUNE DE VILLEMOLAQUE	38 586,00	
COMMUNE DE VILLEMOLAQUE	88 657,00	
COMMUNE DE VILLENEUVE LA RIVIERE	1 000,00	
COMMUNE DE VILLENEUVE LA RIVIERE	2 337,00	
COMMUNE DE VILLENEUVE LA RIVIERE	7 801,00	
COMMUNE DE VILLENEUVE LA RIVIERE	8 735,00	
COMMUNE DE VINCA	1 000,00	
COMMUNE DE VINCA	1 238,56	
COMMUNE DE VINCA	1 500,00	
COMMUNE DE VINCA	3 387,72	
COMMUNE DE VINCA	4 119,98	
COMMUNE DE VINGRAU	8 648,00	
COMMUNE OREILLA	966,60	
COMMUNE OREILLA	966,60	
COMMUNE OREILLA	2 905,00	
COMMUNE OREILLA	2 971,00	
COMMUNE OREILLA	10 016,40	
COMMUNE OREILLA	10 016,40	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE OREILLA	15 420,00	
COMMUNE ST MARTIN FENOUILLET	7 923,00	
COMMUNE ST MARTIN FENOUILLET	8 253,00	
COMMUNE ST MARTIN FENOUILLET	8 914,00	
COMMUNE ST MARTIN FENOUILLET	12 022,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	13 154 692,73	
ASA CANAL CORBERE	9 341,65	
ASA CANAL DE LA PLAINE	10 393,85	
ASA CANAL NOUVEAU OLETTE	3 793,87	
ASA CANAL PEZILLA LA RIVIERE	3 026,00	
ASA DE TRAVAUX DES PO	14 892,82	
ASA DES CANAUX DE LA ROTJA	6 284,00	
ASA VALLESPER	8 000,00	
BRGM BUREAU RECHERCHE GEOLOGIQUES ET MINIERES	50 000,00	
CC AGLY FENOUILLEDES	20 673,31	
CC AGLY FENOUILLEDES	102 862,90	
CC ALBERES ET COTE VERMEILLE	11 602,00	
CC ALBERES ET COTE VERMEILLE	412 715,86	
CC CORBIERES SALANQUE MEDITERRANEE	110 724,00	
CC DES ASPRES COMMUNAUTE DE COMMUNES	2 196,00	
CC DES ASPRES COMMUNAUTE DE COMMUNES	21 966,25	
CC DES ASPRES COMMUNAUTE DE COMMUNES	276 071,08	
CC DU HAUT VALLESPER	27 701,00	
CC DU HAUT VALLESPER	10 287,44	
CC DU HAUT VALLESPER	65 819,00	
CC DU VALLESPER COMMUNAUTE DE COMMUNE	6 186,02	
CC DU VALLESPER COMMUNAUTE DE COMMUNE	163 649,75	
CC PYRENEES CATALANES	18 300,00	
CC PYRENEES CATALANES	8 500,00	
CC PYRENEES CATALANES	183 175,11	
CC PYRENEES CERDAGNE COMMUNAUTE DE COMMUNES	12 818,79	
CC PYRENEES CERDAGNE COMMUNAUTE DE COMMUNES	10 786,68	
CC PYRENEES CERDAGNE COMMUNAUTE DE COMMUNES	316 335,44	
CC ROUSSILLON CONFLENT	7 978,98	
CC ROUSSILLON CONFLENT	170 804,00	
CC SUD ROUSSILLON	53 818,00	
CCAS AMELIE LES BAINS	21 582,79	
CCAS DU BOULOU RESIDENCE STABULUM	18 030,07	
CCAS FONT ROMEU	46 328,00	
CCAS PERPIGNAN	186 600,00	
CCAS ST CYPRIEN RESIDENCE DESNOYER	21 944,08	
CCAS ST PAUL DE FENOUILLET RESIDENCE PIERRE BROSOLETTTE	22 239,90	
CCAS TOULOUGES	9 266,65	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CENTRE HOSPITALIER DE THUIR	7 312,92	Mise à disposition local
CENTRE HOSPITALIER DE THUIR	476,40	Mise à disposition mobiliers
CFAI CHAMBRE DES METIERS DE ARTISANAT	2 722,40	
CFAI CHAMBRE DES METIERS DE ARTISANAT	113 400,00	
CHAMBRE AGRICULTURE PYRENEES ORI PYRENEES ORIENTALE	255 903,63	
CHAMBRE DE METIERS ET DE L ARTISANAT	75 600,00	
CLSH CDC ALBERES COTE VERMEILLE	65 295,00	
COLLEGE A ET J OLIBO ST CYPRIEN	50 466,00	
COLLEGE ALBERT CAMUS PERPIGNAN	366,00	
COLLEGE CERDANYA BOURG MADAME	16 445,00	
COLLEGE CHRISTIAN BOURQUIN	50 699,00	
COLLEGE COTE RADIEUSE CANET EN ROUSSILLON	44 281,00	
COLLEGE COTE VERMEILLE PORT VENDRES	18 910,00	
COLLEGE F. MITTERRAND TOULOUGES	13 904,00	Mise à disposition local
COLLEGE FONT ROMEU	28 796,80	
COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND TOULOUGES	38 525,00	
COLLEGE GUSTAVE VIOLET	600,00	
COLLEGE J S PONS PERPIGNAN	31 574,00	
COLLEGE JEAN AMADE CERET	59 655,00	
COLLEGE JEAN MACE PERPIGNAN	13 680,00	
COLLEGE JEAN MERMOZ ST LAURENT DE LA SALANQUE	61 834,00	
COLLEGE JEAN MOULIN ARLES TECH	19 840,00	
COLLEGE JEAN MOULIN PERPIGNAN	45 955,00	
COLLEGE JEAN ROUS PIA	52 991,00	
COLLEGE JOFFRE	40 250,00	
COLLEGE JOLIOT CURIE ESTAGEL	23 694,00	
COLLEGE JOSEPH CALVET ST PAUL DE FENOUILLET	14 450,00	
COLLEGE JULES VERNE LE SOLER	40 325,00	
COLLEGE LA GARRIGOLE PERPIGNAN	28 395,00	
COLLEGE LE RIBERAL ST ESTEVE	56 114,00	
COLLEGE LES ALBERES ARGELES	38 360,00	
COLLEGE MARCEL PAGNOL	35 625,00	
COLLEGE MENDES FRANCE ST ANDRE	25 619,00	
COLLEGE MME DE SEVIGNE PERPIGNAN	34 010,00	
COLLEGE MORETO THUIR	50 328,00	
COLLEGE PABLO CASALS CABESTANY	28 805,00	
COLLEGE PAUL LANGEVIN ELNE	62 245,00	
COLLEGE PIERRE FOCHE ILLE TET	28 787,00	
COLLEGE ST EXUPERY PERPIGNAN	53 068,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGOU	3 817,41	
COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGOU	194 731,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGOU	4 800,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGOU	35 952,60	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CRECHE INTERCOMMUNALE LES PETITS SALANQUAIS	11 109,00	
EHPAD EL CANT DELS OCELLS	71 250,00	
EHPAD LA CASTELLANE PORT VENDRES	14 444,57	
EHPAD SALSES LE CHATEAU	247 729,00	
FONDATION UNIVERSITAIRE UDVP UNIVERSITE DE PERPIGNAN	15 000,00	
GCSMS INTEGR'ACTION (MAIA)	1 281,58	Mise à disposition local
IMAGINE CANET	1 000,00	
LYCEE ARAGO	15 250,36	
LYCEE POLYVALENT JEAN LURCAT	9 915,00	
MDR PETITES SOEURS DES PAUVRES MA MAISON	18 533,25	
MIXTE BASSIN VERSANT DU REART	1 718,00	
MUSEE DEPARTEMENTAL DE CERET ART MODERNE	40 000,00	
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PYRENEES MEDITERRANEE	7 000,00	
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PYRENEES MEDITERRANEE	2 133,20	
OFFICE DU TOURISME PYRENEES CERDAGNE	40 000,00	
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE DE L ANIMATION ET TOURISME THUIR	10 200,00	
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE DE L ANIMATION ET TOURISME THUIR	19 000,00	
OFFICE NATIONAL DES FORETS	577,12	
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT PERPIGNAN MEDITERRANEE	2 545 495,00	
OFFICE PUBLIC HABITAT PYR OR	421 340,10	
OMJC OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE CULTURE	18 500,00	
PAYS D ART ET D HISTOIRE TRANSF DES VALLEES CATAL DU TECH ET TER	4 344,00	
PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE PMCU	555,77	
PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE PMCU	949 253,92	
PIJ TOULOUGES	3 000,00	
REG CONFLENT EAU POTABLE ASSAINISSEMENT	282 856,72	
REGIE DISTRIBUTION EAUX HAUTE VALLEE DU SEGRE	22 622,44	
RESEAU CANOPE DIRECTION TERRITORIALE MIDI PYRE	40 000,00	
RESEAUX CANOPE	15 400,00	
RESEAUX CANOPE	15 000,00	
SIP DES ASPRES	3 840,00	
SIP DES ASPRES	1 598,40	
SIP DES ASPRES	41 714,72	
SIVM CAPCIR HAUT CONFLENT	25 021,11	
SIVM DE LA VALLEE DU CADY	36 951,50	
SIVM DE LA VANERA	58 288,50	
SIVM DES DEUX CORBERE	98 984,22	
SIVM HTE VALLEE DU SEGRE	7 500,00	
SIVM MONT LOUIS	18 603,00	
SIVM VALLEE DU CAROL	17 481,00	
SIVOM DU FENOUILLEDES	59 136,00	
SIVOM DU FENOUILLEDES	129 563,00	
SIVT VALLEE DE LA ROTJA	1 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SIVU FONT ROMEU PYRENEES2000 EXPLOITA AMENAGEMENT STATION	42 127,00	
SIVU LES ANGLES FORMIGUERES	30 268,04	
SIVU PORT VENDRES MIGUEL CALTENLEY	48 245,00	
SM LOG OCCITANIE PYRENEES MEDITE	37 400,00	
SM TRAIN ROUGE TRAIN TOUTISTIQUE DU PAYS CATHARE ET FENOUILLEDES	12 258,22	
SMIGATA	4 000,00	
SYDELL 66	5 178,00	
SYDETOM 66	347 015,57	
SYN AEP CAMBRE D AZE	63 855,36	
SYN AEP DE BOULETERNERE	88 498,05	
SYN AEP DE HAUTE CERDAGNE	12 027,09	
SYN AEP DU VALLESPIR 3600Z	125 915,68	
SYN AEP LA SOLANE	22 964,18	
SYN DU CANAL DE BOHERE	45 965,88	
SYN VOIRIE ILLE SUR TET	131 215,00	
SYND INTERCOMM VALLEES TET ROTJA	152 452,00	
SYND MIXTE DE LA DESIX SIVM	103,60	
SYND MIXTE DE LA DESIX SIVM	80 100,00	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL MASSIF DES ALBERES	49 761,34	
SYNDICAT MIXTE AEROPORT PERPIGNAN RIVESALTES	64 285,70	
SYNDICAT MIXTE AEROPORT PERPIGNAN RIVESALTES	345 000,00	
SYNDICAT MIXTE CANIGOU GRAND SITE	35 000,00	
SYNDICAT MIXTE CANIGOU GRAND SITE	2 011,27	
SYNDICAT MIXTE CANIGOU GRAND SITE	83 891,53	
SYNDICAT MIXTE CANIGOU GRAND SITE	22 891,11	Mise à disposition local
SYNDICAT MIXTE DU RIVESALTAIS ET DE L AGLY	29,60	
SYNDICAT MIXTE DU RIVESALTAIS ET DE L AGLY	43 799,86	
SYNDICAT MIXTE FERME DES ASPRES	103 830,00	
SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL REG CORBIERES FENOUILLEDES	10 576,44	
SYNDYCAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE L AGLY SMBVA	7 763,40	
SYNM DE PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES CATALANES	29 373,90	
SYNM DE PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES CATALANES	1 800,00	
UDSIS THUIR	1 276 673,16	
UDSIS THUIR	100 000,00	
UNION ASA ROTJA D AMUNT	2 289,82	
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	47 233,00	
UNIVERSITE PERPIGNAN VIA DOMITIA	19 400,00	
Autres	3 512 900,46	
AMICALE ECOLE D OLETTE	300,00	
ENEDIS	6 011,03	
ENRG ETHIQUES 66	2 216,00	
FDV LES PARDALETS JOSEPH SAUVY	86 918,00	
FOYER DE LA SALANQUE J SAUVY	76 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GAPAMAR	1 000,00	
GROUPE DE PREHISTOIRE VALLESPER ET ASPRES	3 000,00	
JOSEPH SAUVY FAM LES PARDALETS	86 920,00	
JOSEPH SAUVY MDR LES VALBERES	135 000,00	
JOSEPH SAUVY PETITE UNITE DE VIE EL REPARO	30 000,00	
JOSEPH SAUVY UR RESIDENCE LES MYOSOTIS	96 600,00	
MYCOLOGIQUE CERDAGNE CAPCIR	500,00	
OFFICE DE TOURISME CONFLENT CANIGOUC OTCC	6 000,00	
OFFICE MUNICIPAL CULTURE ODEILLO	1 000,00	
OFFICE TOURISME MOSSET	4 500,00	
SNCF RESEAU RFF	14 215,43	
SNCF RESEAU RFF	2 837 220,00	
SNCF RESEAU RFF	125 000,00	

IV- ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LE DEPARTEMENT AUX COMMUNES	D2.3

SUBVENTIONS VERSEES PAR LE DEPARTEMENT AUX COMMUNES (article L. 3312-5 du CGCT)

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ALENYA				
Numéro de SIREN : 216600023				
Population de la commune : 3 534				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aménagement foncier	ACOMPTE 1 12/12/2016	204141	2 244,00	0,63
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	2 521,00	0,71
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002261 (PJMDT15)	204142	5 340,00	1,51
Musique	ACOMPTE 01 ET SOLDE 25/03/2019	65734	7 000,00	1,98
Théâtre	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/05/1919	65734	7 000,00	1,98
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002309 (PJMDT30)	204142	7 408,00	2,10
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002359 (PJMDT52)	204142	10 403,00	2,94
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002262 (PJMDT15)	204142	14 000,00	3,96
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	27 900,00	7,89
Total			83 816,00	23,70

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE AMELIE LES BAINS PALALDA				
Numéro de SIREN : 216600031				
Population de la commune : 3 482				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002297 (PJMDT18)	204142	6 143,00	1,76
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002448 (PJMDT18)	204142	7 578,00	2,18
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	9 932,00	2,85
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002252 (PJMDT35)	204142	10 698,00	3,07
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002417 (PJMDT12)	204142	11 241,00	3,23
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 14/11/2016	204142	25 200,00	7,24
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 09/10/2017	204142	26 100,00	7,50
Total			96 892,00	27,83

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LES ANGLES				
Numéro de SIREN : 216600049				
Population de la commune : 537				

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	848,00	1,58
AEP Assainissement	ACOMPTE 04 20/11/2017	204142	2 643,00	4,92
AEP Assainissement	ACOMPTE 03 ET SOLDE 14/05/2018	204142	6 846,61	12,75
AEP Assainissement	ACOMPTE 03 ET SOLDE 14/05/2018	204142	9 760,81	18,18
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 20/11/2017	204142	13 940,79	25,96
Fonds aides exceptionnelles	ACOMPTE 02 06/06/2016	204142	14 368,00	26,76
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 01 ET SOLDE 09/10/2017	204142	15 000,00	27,93
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/11/2019	204142	15 000,00	27,93
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	24 287,00	45,23
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 02 ET SOLDE 24/07/2017	204142	36 109,00	67,24
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 ET SOLDE 06/06/2016	204142	41 560,00	77,39
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 03 06/06/2016	204142	47 036,00	87,59
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 16/11/2017	204142	67 269,56	125,27
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 16/11/2017	204142	100 904,35	187,90
Total			395 573,12	736,63

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ANGOUSTRINE VILLENEUVE DES ESCALDES

Numéro de SIREN : 216600056

Population de la commune : 653

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	8 066,00	12,35
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 02/04/2012	204142	13 636,00	20,88
Total			21 702,00	33,23

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ARBOUSSOLS

Numéro de SIREN : 216600072

Population de la commune : 115

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 03 ET SOLDE 16/07/2018	204142	5 912,00	51,41
Total			5 912,00	51,41

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ARGELES SUR MER

Numéro de SIREN : 216600080

Population de la commune : 10 434

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aides aux projets spécifiques	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/03/2019	65734	4 000,00	0,38
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002350 (PJMDT19	204142	7 036,00	0,67
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002210 (PJMDT26	204142	9 051,00	0,87
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002351 (PJMDT19	204142	9 333,00	0,89
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002374 (PJMDT10	204142	11 109,00	1,06
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002353 (PJMDT19	204142	11 533,00	1,11
Préservation/valorisation espace naturel	ACOMPTE 01 ET SOLDE 14/05/2018	65734	21 000,00	2,01
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	24 346,00	2,33
Préservation/valorisation espace naturel	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/03/2019	65734	25 000,00	2,40
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 09/10/2017	204142	50 521,00	4,84
Total			172 929,00	16,56

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ARLES SUR TECH

Numéro de SIREN : 216600098

Population de la commune : 2 700

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Politique départ en faveur de la randonnée	ACOMPTE 1 ET SOLDE 07/10/2019	204142	2 520,00	0,93
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 24/07/2017	204142	16 203,00	6,00
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002257 (PJMDT15	204142	17 625,00	6,53
Total			36 348,00	13,46

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE AYGUATEBIA TALAU

Numéro de SIREN : 216600106

Population de la commune : 41

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 14/11/2016	204142	2 124,00	51,80
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 ET SOLDE 16/11/2017	204142	4 548,10	110,93
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	12 839,00	313,15
Total			19 511,10	475,88

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE BAGES

Numéro de SIREN : 216600114

Population de la commune : 4 129

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
---------------------------	-------	-------------	--------------	------------------

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	5 650,00	1,37
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	25 000,00	6,05
Total			30 650,00	7,42

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE BAHO

Numéro de SIREN : 216600122

Population de la commune : 3 205

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002287 (PJMDT42)	204142	18 000,00	5,62
Total			18 000,00	5,62

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE BAILLESTAVY

Numéro de SIREN : 216600130

Population de la commune : 113

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Plan developpement lecture publique et bibliothèques	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/12/2018	65734	175,00	1,55
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	1 338,00	11,84
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	1 643,00	14,54
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	1 820,00	16,11
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 03 14/11/2016	204142	2 123,00	18,79
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	2 374,00	21,01
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 14/11/2016	204142	4 684,00	41,45
Total			14 157,00	125,29

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE BAIXAS

Numéro de SIREN : 216600148

Population de la commune : 2 546

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	25 200,00	9,90
Total			25 200,00	9,90

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE BANYULS DELS ASPRES

Numéro de SIREN : 216600155

Population de la commune : 1 253

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
---------------------------	-------	-------------	--------------	------------------

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 24/07/2017	204142	214,00	0,17
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002250 (PJMDT32)	204142	10 500,00	8,38
Total			10 714,00	8,55

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE BANYULS SUR MER				
Numéro de SIREN : 216600163				
Population de la commune : 4 766				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aides aux projets spécifiques	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/03/2019	65734	1 000,00	0,21
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	16 708,00	3,51
Voirie départementale et itinéraires cyclables	ACOMPTE 1 ET SOLDE 09/10/2017	204142	30 000,00	6,29
Total			47 708,00	10,01

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LE BARCARES				
Numéro de SIREN : 216600171				
Population de la commune : 5 915				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Politique jeunesse	PIJ	65734	215,00	0,04
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204141	2 000,00	0,34
Total			2 215,00	0,38

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LA BASTIDE				
Numéro de SIREN : 216600189				
Population de la commune : 73				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Congrès Manifestatons	ACOMPTE 1 ET SOLDE 01/08/2019	65734	500,00	6,85
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 20/11/2017	204142	2 284,00	31,29
Total			2 784,00	38,14

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE BELESTA				
Numéro de SIREN : 216600197				
Population de la commune : 225				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 24/07/2017	204142	9 535,00	42,38
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	32 815,20	145,85

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Total	42 350,20	188,23
--------------	------------------	---------------

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE BOLQUERE

Numéro de SIREN : 216600205

Population de la commune : 807

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 22/05/2018	204142	1 083,00	1,34
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 01 ET SOLDE 11/02/2019	204142	2 000,00	2,48
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 04 ET SOLDE 20/11/2017	204142	5 065,00	6,28
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	10 296,25	12,76
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002416 (PJMDT46	204142	11 797,00	14,62
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	12 051,00	14,93
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002329 (PJMDT16	204142	13 598,00	16,85
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 16/07/2018	204142	18 770,00	23,26
Total			74 660,25	92,52

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE BOMPAS

Numéro de SIREN : 216600213

Population de la commune : 7 198

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Politique jeunesse	PIJ	65734	420,00	0,06
Politique jeunesse	PIJ	65734	2 450,00	0,34
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002293 (PJMDT18	204142	8 276,00	1,15
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002433 (PJMDT31	204142	8 741,00	1,21
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002434 (PJMDT31	204142	9 314,00	1,29
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002294 (PJMDT18	204142	10 681,00	1,48
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002295 (PJMDT18	204142	10 707,00	1,49
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002255 (PJMDT42	204142	10 776,00	1,50
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 20/11/2017	204142	36 099,00	5,02
Total			97 464,00	13,54

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE BOULE D AMONT

Numéro de SIREN : 216600221

Population de la commune : 55

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
---------------------------	-------	-------------	--------------	------------------

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

AEP Assainissement	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	685,50	12,46
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	1 142,50	20,77
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 14/11/2016	204142	3 422,00	62,22
Total			5 250,00	95,45

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LE BOULOU

Numéro de SIREN : 216600247

Population de la commune : 5 632

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	8 220,00	1,46
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/11/2019	204142	8 220,00	1,46
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/11/2017	204142	8 249,00	1,46
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 04/04/2016	204142	10 304,41	1,83
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 25/03/2016	204142	20 608,83	3,66
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 ET SOLDE 04/04/2016	204142	21 480,18	3,81
Total			77 082,42	13,68

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE BOURG MADAME

Numéro de SIREN : 216600254

Population de la commune : 1 221

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Culture	ACOMPTE 01 ET SOLDE 25/03/2019	65734	6 000,00	4,91
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 16/07/2018	204142	20 641,00	16,90
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 09/10/2017	204142	25 600,00	20,97
Total			52 241,00	42,78

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE BROUILLA

Numéro de SIREN : 216600262

Population de la commune : 1 358

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Plan developpement lecture publique et bibliothèques	ACOMPTE 1 ET SOLDE 11/02/2019	204141	3 132,25	2,31
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	9 404,00	6,92
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002357 (PJMDT52	204142	13 598,00	10,01
Total			26 134,25	19,24

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LA CABANASSE				
Numéro de SIREN : 216600270				
Population de la commune : 657				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 03 ET SOLDE 16/07/2018	204142	1 546,00	2,35
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 04 ET SOLDE 20/11/2017	204142	2 147,00	3,27
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	8 063,00	12,27
Total			11 756,00	17,89

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CABESTANY				
Numéro de SIREN : 216600288				
Population de la commune : 9 821				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Politique jeunesse	PIJ	65734	2 139,00	0,22
Plan developpement lecture publique et bibliothèques	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	65734	3 000,00	0,31
Musées et collections	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/05/2019	65734	3 000,00	0,31
Culture	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/03/2019	65734	7 000,00	0,71
Culture	ACOMPTE 1 ET SOLDE 05/02/2001	65734	7 000,00	0,71
Plan developpement lecture publique et bibliothèques	ACOMPTE 01 ET SOLDE 11/06/2018	204141	7 144,54	0,73
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002470 (PJMDT14	204142	11 241,00	1,14
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002380 (PJMDT43	204142	11 865,00	1,21
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002381 (PJMDT43	204142	11 897,00	1,21
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002386 (PJMDT43	204142	13 598,00	1,38
Total			77 884,54	7,93

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CAIXAS				
Numéro de SIREN : 216600296				
Population de la commune : 146				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	1 184,00	8,11
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	2 267,00	15,53
Total			3 451,00	23,64

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CALCE				
Numéro de SIREN : 216600304				

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Population de la commune : 209				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002471 (PJMDT14	204142	11 798,00	56,45
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	27 600,00	132,06
Total			39 398,00	188,51

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CALMEILLES				
Numéro de SIREN : 216600320				
Population de la commune : 60				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 20/11/2017	204142	8 651,00	144,18
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 20/11/2017	204142	21 825,00	363,75
Total			30 476,00	507,93

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CAMPOME				
Numéro de SIREN : 216600346				
Population de la commune : 113				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 1 ET SOLDE 07/10/2019	204142	725,00	6,42
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/11/2017	204142	1 815,00	16,06
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	1 868,00	16,53
Total			4 408,00	39,01

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CAMPOUSSY				
Numéro de SIREN : 216600353				
Population de la commune : 38				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	645,00	16,97
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 20/11/2017	204142	687,00	18,08
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	1 075,00	28,29
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 25/11/2013	204142	8 996,00	236,74
Total			11 403,00	300,08

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CANAVEILLES				
Numéro de SIREN : 216600361				

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Population de la commune : 32				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/06/2019	204142	1 827,00	57,09
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	2 217,00	69,28
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	3 643,00	113,84
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	3 695,00	115,47
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 12/11/2018	204142	4 198,00	131,19
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	19 409,00	606,53
Total			34 989,00	1 093,40

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CANOHES				
Numéro de SIREN : 216600387				
Population de la commune : 5 819				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Politique agri-environnementale	ACOMPTE 1 25/11/2019	204142	7 966,17	1,37
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002435 (PJMDT24	204142	11 241,00	1,93
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002394 (PJMDT48	204142	11 533,00	1,98
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002289 (PJMDT18	204142	29 774,00	5,12
Total			60 514,17	10,40

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CARAMANY				
Numéro de SIREN : 216600395				
Population de la commune : 150				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	2 584,50	17,23
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 26/06/2017	204141	3 995,00	26,63
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 1 ET SOLDE 07/10/2019	204142	10 000,00	66,67
Total			16 579,50	110,53

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CASEFABRE				
Numéro de SIREN : 216600403				
Population de la commune : 40				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 14/03/2017	204142	14 500,00	362,50
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 06/06/2016	204142	16 041,00	401,02

Total	30 541,00	763,52
--------------	------------------	---------------

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CASES DE PENE				
Numéro de SIREN : 216600411				
Population de la commune : 920				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 05/10/2015	204142	1 336,00	1,45
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 16/07/2018	204142	3 146,00	3,42
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 26/03/2018	204141	5 948,00	6,47
Total			10 430,00	11,34

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CASSAGNES				
Numéro de SIREN : 216600429				
Population de la commune : 267				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/05/2019	204141	5 000,00	18,73
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002431 (PJMDT25	204142	11 241,00	42,10
Total			16 241,00	60,83

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CASTEIL				
Numéro de SIREN : 216600437				
Population de la commune : 135				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 06/06/2016	204142	849,00	6,29
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 06/06/2016	204142	1 687,00	12,50
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204141	2 009,00	14,88
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 02 ET SOLDE 14/11/2016	204142	2 865,00	21,22
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/11/2017	204142	3 546,00	26,27
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	3 635,00	26,93
Total			14 591,00	108,09

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CATLLAR				
Numéro de SIREN : 216600452				
Population de la commune : 768				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204142	1 491,00	1,94
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 03 16/07/2018	204142	3 957,00	5,15
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	4 957,13	6,45
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002311 (PJMDT30)	204142	6 241,00	8,13
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	8 786,42	11,44
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	11 833,00	15,41
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	11 833,37	15,41
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	13 179,63	17,16
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	17 749,50	23,11
Total			80 028,05	104,20

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CAUDIES DE FENOUILLEDES

Numéro de SIREN : 216600460

Population de la commune : 630

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/06/2019	204141	2 424,00	3,85
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/11/2019	204142	2 457,00	3,90
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002413 (PJMDT32)	204142	5 139,00	8,16
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002232 (PJMDT14)	204142	7 888,00	12,52
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	13 305,49	21,12
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002312 (PJMDT51)	204142	13 333,00	21,16
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002238 (PJMDT19)	204142	19 396,00	30,79
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	19 958,24	31,68
Total			83 900,73	133,18

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CAUDIES DE CONFLENT

Numéro de SIREN : 216600478

Population de la commune : 17

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	9 402,00	553,06
Total			9 402,00	553,06

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CERBERE

Numéro de SIREN : 216600486

Population de la commune : 1 335

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204142	3 038,00	2,28
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	5 100,00	3,82
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002411 (PJMDT31)	204142	5 701,00	4,27
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	27 200,00	20,37
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002375 (PJMDT21)	204142	46 667,00	34,96
Total			87 706,00	65,70

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CERET

Numéro de SIREN : 216600494

Population de la commune : 7 747

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Politique agri-environnementale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/05/2019	65734	400,00	0,05
Politique agri-environnementale	ACOMPTE 01 20/05/2019	65734	600,00	0,08
Politique jeunesse	PIJ	65734	1 000,00	0,13
Plan developpement lecture publique et bibliothèques	ACOMPTE 1 ET SOLDE 14/05/2018	204141	2 572,00	0,33
Culture	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/11/2019	65734	3 000,00	0,39
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002346 (PJMDT52)	204142	6 040,00	0,78
Culture	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/11/2019	65734	7 000,00	0,90
Culture	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/11/2019	65734	7 000,00	0,90
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002347 (PJMDT52)	204142	8 196,00	1,06
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002286 (PJMDT35)	204142	10 500,00	1,36
Subvention équipement Musée d'Art Moderne de Ceret	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	1 100 000,00	141,99
Total			1 146 308,00	147,97

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CLAIRA

Numéro de SIREN : 216600502

Population de la commune : 4 104

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	8 095,00	1,97
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002402 (PJMDT19)	204142	11 241,00	2,74
Total			19 336,00	4,71

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CLARA

Numéro de SIREN : 216600510

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Population de la commune : 4 104

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204142	5 140,00	1,25
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	5 222,00	1,27
Total			10 362,00	2,52

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CODALET

Numéro de SIREN : 216600528

Population de la commune : 383

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aides aux projets spécifiques	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/03/2019	65734	700,00	1,83
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204141	1 575,00	4,11
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 12/11/2018	204141	1 854,00	4,84
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 20/11/2017	204142	18 957,00	49,50
Total			23 086,00	60,28

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE COLLIOURE

Numéro de SIREN : 216600536

Population de la commune : 2 633

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 14/11/2016	204142	653,00	0,25
Congrès / Manifestations	ACOMPTE 01 ET SOLDE 25/03/2019	65734	1 000,00	0,38
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002371 (PJMDT21)	204142	5 781,00	2,20
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002273 (PJMDT22)	204142	7 707,00	2,93
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002206 (PJMDT18)	204142	12 846,00	4,88
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002401 (PJMDT19)	204142	12 957,00	4,92
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002205 (PJMDT18)	204142	18 000,00	6,84
Total			58 944,00	22,40

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CONAT

Numéro de SIREN : 216600544

Population de la commune : 59

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	1 343,00	22,76
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204142	1 362,00	23,08

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	1 450,00	24,58
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	1 456,00	24,68
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	1 681,00	28,49
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	1 958,00	33,19
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 19/11/2018	204142	2 727,42	46,23
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 16/07/2018	204142	5 811,00	98,49
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 24/07/2017	204142	7 954,00	134,81
Total			25 742,42	436,31

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CORBERE				
Numéro de SIREN : 216600551				
Population de la commune : 724				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/11/2017	204142	3 143,00	4,34
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	4 353,00	6,01
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/11/2019	204142	4 353,00	6,01
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002308 (PJMDT30)	204142	6 010,00	8,30
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 09/10/2017	204142	9 527,00	13,16
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002307 (PJMDT30)	204142	9 884,00	13,65
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	28 700,00	39,64
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	28 700,00	39,64
Total			94 670,00	130,75

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CORBERE LES CABANES				
Numéro de SIREN : 216600569				
Population de la commune : 1 097				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	1 967,00	1,79
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002418 (PJMDT58)	204142	8 585,00	7,83
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 24/07/2017	204142	8 786,00	8,01
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002392 (PJMDT48)	204142	11 241,00	10,25
Total			30 579,00	27,88

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CORNEILLA DE CONFLENT				
Numéro de SIREN : 216600577				

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Population de la commune : 470				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	2 222,00	4,73
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	9 926,00	21,12
Total			12 148,00	25,85

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CORNEILLA LA RIVIERE				
Numéro de SIREN : 216600585				
Population de la commune : 2 005				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/11/2017	204142	841,00	0,42
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/11/2017	204142	841,00	0,42
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	2 380,00	1,19
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002364 (PJMDT52)	204142	6 099,00	3,04
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002447 (PJMDT76)	204142	10 839,00	5,41
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002446 (PJMDT76)	204142	14 022,00	6,99
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 09/10/2017	204142	23 615,00	11,78
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/12/2018	204142	26 000,00	12,97
Voirie departementale et itinéraires cyclabes	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	35 552,13	17,73
Total			120 189,13	59,95

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOL				
Numéro de SIREN : 216600593				
Population de la commune : 2 232				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	2 781,00	1,25
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002382 (PJMDT43)	204142	5 213,00	2,34
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	27 000,00	12,10
Total			34 994,00	15,69

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE CORSAVY				
Numéro de SIREN : 216600601				
Population de la commune : 217				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 14/11/2016	204142	51,00	0,24

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 20/11/2017	204142	720,00	3,32
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 02 14/11/2016	204142	1 068,00	4,92
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/11/2017	204142	1 406,22	6,48
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/11/2017	204142	1 406,22	6,48
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 20/11/2017	204142	2 156,00	9,94
Total			6 807,44	31,38

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE COUSTOUGES				
Numéro de SIREN : 216600619				
Population de la commune : 103				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 10/01/2011	204142	343,00	3,33
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	5 025,00	48,79
Total			5 368,00	52,12

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LES CLUSES				
Numéro de SIREN : 216600635				
Population de la commune : 251				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Musées et collections	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/05/2019	65734	1 122,40	4,47
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	1 557,00	6,20
Total			2 679,40	10,67

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE EGAT				
Numéro de SIREN : 216600643				
Population de la commune : 447				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/11/2017	204142	2 989,00	6,69
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 27/03/2017	204142	3 599,00	8,05
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 27/03/2017	204142	8 540,00	19,11
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 27/03/2017	204142	8 783,00	19,65
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/11/2017	204142	12 953,00	28,98
Total			36 864,00	82,48

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ELNE

Numéro de SIREN : 216600650

Population de la commune : 8 780

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Action sociale	CCAS	65738	530,00	0,06
Action sociale	CCAS	65734	1 030,00	0,12
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 02 12/11/2018	204142	1 055,00	0,12
Soutien hydraulique agricole et gestion canaux irrigation	ACOMPTE 01 17/07/2017	204141	2 447,50	0,28
Aides aux projets spécifiques	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/03/2019	65734	4 000,00	0,46
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 02 12/11/2018	204142	8 868,77	1,01
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	9 618,00	1,10
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002327 (PJMDT16	204142	10 000,00	1,14
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002219 (PJMDT87	204142	10 604,00	1,21
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002439 (PJMDT37	204142	11 109,00	1,27
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	12 929,00	1,47
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002218 (PJMDT40	204142	16 000,00	1,82
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 02 ET SOLDE 25/07/2016	204142	18 033,79	2,05
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002220 (PJMDT87	204142	19 396,00	2,21
Voirie departementale et itinéraires cyclabes	ACOMPTE 01 ET SOLDE 08/10/2018	204142	100 000,00	11,39
Total			225 621,06	25,71

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ENVEITG

Numéro de SIREN : 216600668

Population de la commune : 651

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002383 (PJMDT43	204142	7 405,00	11,37
Total			7 405,00	11,37

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ERR

Numéro de SIREN : 216600676

Population de la commune : 675

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Politique en faveur du livre	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/10/2019	65734	169,48	0,25
Programme lutte contre incendies forêts	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/1819	204141	2 000,00	2,96
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	4 192,00	6,21

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	4 885,00	7,24
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 27/03/2017	204142	7 028,00	10,41
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002460 (PJMDT61	204142	7 138,20	10,58
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204141	10 586,00	15,68
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	18 544,00	27,47
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 24/07/2017	204142	19 524,00	28,92
Total			74 066,68	109,72

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ESPIRA DE L AGLY				
Numéro de SIREN : 216600692				
Population de la commune : 3 445				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002385 (PJMDT43	204142	9 320,00	2,71
Total			9 320,00	2,71

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ESTAGEL				
Numéro de SIREN : 216600718				
Population de la commune : 2 028				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Politique jeunesse	PJ	65734	760,00	0,37
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 16/07/2018	204142	11 650,00	5,74
Total			12 410,00	6,11

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ESTAVAR				
Numéro de SIREN : 216600726				
Population de la commune : 2 028				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002461 (PJMDT61	204142	1 049,32	0,52
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	11 281,00	5,56
Total			12 330,32	6,08

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE EUS				
Numéro de SIREN : 216600742				
Population de la commune : 387				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	3 764,00	9,73
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 20/11/2017	204142	25 491,00	65,87
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	30 150,00	77,91
Total			59 405,00	153,51

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE EYNE

Numéro de SIREN : 216600759

Population de la commune : 124

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Préservation/valorisation espace naturel	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/03/2019	65734	3 000,00	24,19
Archéologie	ACOMPTE 1 ET SOLDE 07/10/2019	65734	4 500,00	36,29
Total			7 500,00	60,48

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE FEILLUNS

Numéro de SIREN : 216600767

Population de la commune : 70

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	13 972,00	199,60
Total			13 972,00	199,60

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE FENOUILLET

Numéro de SIREN : 216600775

Population de la commune : 86

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002302 (PJMDT18)	204142	5 948,00	69,16
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 16/07/2018	204142	13 983,00	162,59
Total			19 931,00	231,75

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE FILLOLS

Numéro de SIREN : 216600783

Population de la commune : 183

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Plan developpement lecture publique et bibliothèques	ACOMPTE 1 ET SOLDE 08/10/2018	204141	610,25	3,33
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 ET SOLDE 12/11/2018	204142	1 001,84	5,47
AEP Assainissement	ACOMPTE 03 22/05/2018	204142	4 585,80	25,06

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

AEP Assainissement	ACOMPTE 04 22/05/2018	204142	6 413,63	35,05
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/05/2018	204142	6 629,13	36,22
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	6 691,67	36,57
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	6 691,67	36,57
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	9 509,62	51,97
AEP Assainissement	ACOMPTE 03 22/05/2018	204142	10 190,66	55,69
AEP Assainissement	ACOMPTE 04 22/05/2018	204142	14 252,21	77,88
AEP Assainissement	ACOMPTE 03 22/05/2018	204142	15 285,99	83,53
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	18 878,60	103,16
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	21 132,80	115,48
AEP Assainissement	ACOMPTE 04 22/05/2018	204142	21 378,76	116,82
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/05/2018	204142	22 097,75	120,75
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	31 698,75	173,22
Total			197 049,13	1 076,77

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE FONTPEDROUSE				
Numéro de SIREN : 216600809				
Population de la commune : 126				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/11/2017	204142	326,66	2,59
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/11/2017	204142	1 415,84	11,24
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	4 763,00	37,80
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002466 (PJMDT61	204142	4 817,00	38,23
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 09/10/2017	204142	17 077,00	135,53
Total			28 399,50	225,39

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE FONTRABIOUSE				
Numéro de SIREN : 216600817				
Population de la commune : 130				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 25/03/2019	204142	384,00	2,95
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 25/03/2019	204142	640,00	4,92
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	3 296,00	25,35
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/11/2017	204142	8 567,00	65,90
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/11/2017	204142	8 567,00	65,90
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204141	10 101,00	77,70

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

AEP Assainissement	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/11/2017	204142	13 449,00	103,45
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/11/2017	204142	13 449,00	103,45
Total			58 453,00	449,62

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE FORMIGUERES				
Numéro de SIREN : 216600825				
Population de la commune : 468				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002314 (PJMDT52)	204142	4 000,00	8,55
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 02 26/06/2017	204142	11 859,20	25,34
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	13 206,00	28,22
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002222 (PJMDT40)	204142	13 995,12	29,90
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	21 516,00	45,97
Total			64 576,32	137,98

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE FOURQUES				
Numéro de SIREN : 216600841				
Population de la commune : 1 265				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Plan developpement lecture publique et bibliothèques	ACOMPTE 01 ET SOLDE 11/02/2019	204141	189,60	0,15
Total			189,60	0,15

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE GLORIANES				
Numéro de SIREN : 216600866				
Population de la commune : 25				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 25/03/2019	204142	322,72	12,91
Total			322,72	12,91

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ILLE SUR TET				
Numéro de SIREN : 216600882				
Population de la commune : 5 457				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 ET SOLDE 16/11/2017	204142	909,31	0,17
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 ET SOLDE 16/11/2017	204142	909,31	0,17

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

AEP Assainissement	ACOMPTE 03 ET SOLDE 16/11/2017	204142	1 663,12	0,30
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/06/2019	204142	2 233,00	0,41
AEP Assainissement	ACOMPTE 03 ET SOLDE 16/11/2017	204142	2 773,21	0,51
Valorisation Patrimoine	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/05/2019	65734	4 200,00	0,77
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 2 ET SOLDE 12/11/2018	204142	6 116,00	1,12
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	6 165,00	1,13
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002429 (PJMDT17)	204142	8 102,00	1,48
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002304 (PJMDT18)	204142	8 346,00	1,53
Valorisation Patrimoine	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/05/2019	65734	8 800,00	1,61
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 01 26/03/2018	204142	9 003,33	1,65
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002440 (PJMDT38)	204142	9 066,00	1,66
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 ET SOLDE 15/10/2018	204142	10 275,00	1,88
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002303 (PJMDT18)	204142	11 897,00	2,18
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002305 (PJMDT18)	204142	13 598,00	2,49
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	18 450,00	3,38
AEP Assainissement	ACOMPTE 05 ET SOLDE 20/11/2017	204142	19 538,48	3,58
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/06/2019	204142	34 222,00	6,27
AEP Assainissement	ACOMPTE 04 20/11/2017	204142	39 741,44	7,28
Total			216 008,20	39,57

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE JOCH

Numéro de SIREN : 216600890

Population de la commune : 263

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	2 520,00	9,58
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 16/07/2018	204142	26 880,00	102,21
Total			29 400,00	111,79

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE JUJOLS

Numéro de SIREN : 216600908

Population de la commune : 44

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 06 02/02/2015	204142	3 890,00	88,41
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 07 02/02/2015	204142	5 498,00	124,95
Total			9 388,00	213,36

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LAMANERE				
Numéro de SIREN : 216600916				
Population de la commune : 41				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	21 987,00	536,27
Total			21 987,00	536,27

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LANSAC				
Numéro de SIREN : 216600924				
Population de la commune : 90				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	4 467,00	49,63
Total			4 467,00	49,63

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LAROQUE DES ALBERES				
Numéro de SIREN : 216600932				
Population de la commune : 2 099				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Politique agri-environnementale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/03/2019	204142	4 800,00	2,29
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002235 (PJMDT17)	204142	9 479,00	4,52
Total			14 279,00	6,81

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LATOUR BAS ELNE				
Numéro de SIREN : 216600940				
Population de la commune : 2 614				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	3 097,00	1,18
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002298 (PJMDT18)	204142	3 231,00	1,24
Total			6 328,00	2,42

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LATOUR DE CAROL				
Numéro de SIREN : 216600957				
Population de la commune : 421				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 24/07/2017	204142	10 615,00	25,21

Total	10 615,00	25,21
--------------	------------------	--------------

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LATOUR DE FRANCE				
Numéro de SIREN : 216600965				
Population de la commune : 1 031				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	2 605,25	2,53
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	3 907,87	3,79
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	3 948,46	3,83
Politique en faveur du livre	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/03/2019	65734	5 857,60	5,68
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	6 580,77	6,38
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 03 ET SOLDE 24/07/2017	204142	14 461,00	14,03
Total			37 360,95	36,24

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LESQUERDE				
Numéro de SIREN : 216600973				
Population de la commune : 131				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/06/2019	204142	4 057,00	30,97
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/05/2019	204141	5 000,00	38,17
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	17 685,00	135,00
Total			26 742,00	204,14

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LA LLAGONNE				
Numéro de SIREN : 216600981				
Population de la commune : 219				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	8 581,00	39,18
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	28 606,00	130,62
Total			37 187,00	169,80

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LLAURO				
Numéro de SIREN : 216600999				
Population de la commune : 316				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 17/12/2018	204142	29 400,00	93,04
Total			29 400,00	93,04

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LLO

Numéro de SIREN : 216601005

Population de la commune : 169

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Programme lutte contre incendies forêts	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	3 200,00	18,93
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002306 (PJMDT18	204142	11 897,00	70,40
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 16/07/2018	204142	18 944,00	112,09
Total			34 041,00	201,42

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE MANTET

Numéro de SIREN : 216601021

Population de la commune : 31

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204142	816,00	26,32
Total			816,00	26,32

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE MARQUIXANES

Numéro de SIREN : 216601039

Population de la commune : 543

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 16/07/2018	204142	22 596,00	41,61
Total			22 596,00	41,61

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LOS MASOS

Numéro de SIREN : 216601047

Population de la commune : 948

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 03 24/07/2017	204142	1 716,00	1,81
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	3 512,00	3,70
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204141	6 700,00	7,07
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	9 681,00	10,21
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002339 (PJMDT27	204142	10 102,00	10,66

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002360 (PJMDT52)	204142	11 992,00	12,65
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 27/03/2017	204142	24 654,00	26,01
Total			68 357,00	72,11

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE MATEMALE

Numéro de SIREN : 216601054

Population de la commune : 264

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Culture	OT	65734	1 500,00	5,68
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002453 (PJMDT39)	204142	4 671,00	17,69
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	7 700,00	29,17
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	10 384,10	39,33
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	17 306,84	65,56
Total			41 561,94	157,43

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE MAUREILLAS LAS ILLAS

Numéro de SIREN : 216601062

Population de la commune : 2 559

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Micro-projets transfrontaliers	ACOMPTE 01 ET SOLDE 25/03/2019	65734	500,00	0,20
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 27/03/2017	204142	1 947,00	0,76
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	3 248,00	1,27
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002227 (PJMDT44)	204142	11 330,00	4,43
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	11 870,48	4,64
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 2 ET SOLDE 24/07/2017	204142	13 885,00	5,43
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002372 (PJMDT21)	204142	13 948,00	5,45
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 27/03/2017	204142	13 967,00	5,46
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	15 982,00	6,25
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	22 595,30	8,83
Programme developpement durable	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	34 158,11	13,35
Total			143 430,89	56,07

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE MAURY

Numéro de SIREN : 216601070

Population de la commune : 783

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	1 323,75	1,69
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	2 206,25	2,82
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	5 205,73	6,65
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	5 205,73	6,65
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002419 (PJMDT12	204142	11 241,00	14,36
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	13 855,00	17,69
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	14 145,00	18,07
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002269 (PJMDT16	204142	19 396,00	24,77
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 14/11/2016	204141	25 672,00	32,79
Total			98 250,46	125,49

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE MILLAS

Numéro de SIREN : 216601088

Population de la commune : 4 250

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	5 278,00	1,24
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	8 066,00	1,90
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002317 (PJMDT52	204142	8 383,00	1,97
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002263 (PJMDT15	204142	11 000,00	2,59
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002368 (PJMDT21	204142	11 533,00	2,71
Projets structurants	ECH. 28/12/2019 EMP. 001990 (PJMD331	204142	31 515,28	7,42
Total			75 775,28	17,83

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE MOLITG LES BAINS

Numéro de SIREN : 216601096

Population de la commune : 230

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 02 ET SOLDE 20/11/2017	204142	82,00	0,36
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	2 420,00	10,52
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002367 (PJMDT52	204142	13 598,00	59,12
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 27/03/2017	204142	25 023,00	108,80
Total			41 123,00	178,80

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE MONTAURIOL				
Numéro de SIREN : 216601120				
Population de la commune : 236				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 09/10/2017	204142	16 217,00	68,72
Total			16 217,00	68,72

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE MONTESCOT				
Numéro de SIREN : 216601146				
Population de la commune : 1 744				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Plan developpement lecture publique et bibliothèques	ACOMPTE 01 ET SOLDE 14/05/2018	204141	1 458,33	0,84
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	1 552,00	0,89
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 20/11/2017	204142	1 730,00	0,99
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002425 (PJMDT12)	204142	6 720,00	3,85
Total			11 460,33	6,57

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE MONTESQUIEU DES ALBERES				
Numéro de SIREN : 216601153				
Population de la commune : 1 218				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002352 (PJMDT19)	204142	7 107,00	5,83
Total			7 107,00	5,83

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE MONTFERRER				
Numéro de SIREN : 216601161				
Population de la commune : 189				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	965,95	5,11
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	6 770,00	35,82
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002316 (PJMDT52)	204142	6 804,00	36,00
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	11 005,45	58,23
Total			25 545,40	135,16

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE MONT LOUIS				
Numéro de SIREN : 216601179				
Population de la commune : 161				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002366 (PJMDT52	204142	5 766,00	35,81
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 14/11/2016	204142	23 085,00	143,39
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204141	29 400,00	182,61
Total			58 251,00	361,81

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE MONTNER				
Numéro de SIREN : 216601187				
Population de la commune : 343				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Culture	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	65734	1 500,00	4,37
Total			1 500,00	4,37

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE MOSSET				
Numéro de SIREN : 216601195				
Population de la commune : 303				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Programme lutte contre incendies forêts	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/11/2017	204141	1 087,70	3,59
ntre les incendies	ACOMPTE 1 24/06/2013	204142	5 521,00	18,22
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204142	7 801,00	25,75
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 24/06/2013	204142	17 528,00	57,85
Total			31 937,70	105,41

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE NAHUJA				
Numéro de SIREN : 216601203				
Population de la commune : 76				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002462 (PJMDT61	204142	168,94	2,22
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002335 (PJMDT16	204142	5 929,00	78,01
Total			6 097,94	80,23

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE NEFIACH				
Numéro de SIREN : 216601211				
Population de la commune : 1 281				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002260 (PJMDT15	204142	11 385,00	8,89
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 14/11/2016	204142	28 000,00	21,86
Total			39 385,00	30,75

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE NOHEDES				
Numéro de SIREN : 216601229				
Population de la commune : 64				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 14/11/2016	204142	542,00	8,47
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	6 273,00	98,02
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204142	7 440,00	116,25
Total			14 255,00	222,74

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE NYER				
Numéro de SIREN : 216601237				
Population de la commune : 150				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	1 470,90	9,81
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	1 470,90	9,81
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002395 (PJMDT10	204142	19 396,00	129,31
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002342 (PJMDT33	204142	20 950,00	139,67
Total			43 287,80	288,60

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA				
Numéro de SIREN : 216601245				
Population de la commune : 1 941				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 12/11/2018	204142	625,96	0,32
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 04/04/2016	204142	1 877,86	0,97
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 1 12/12/2016	204142	6 390,96	3,29
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 04/04/2016	204142	7 849,06	4,04

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002423 (PJMDT12)	204142	9 982,00	5,14
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 04/04/2016	204142	23 547,18	12,13
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	24 652,96	12,70
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 04/04/2016	204142	73 958,90	38,10
Total			148 884,88	76,69

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE OLETTE				
Numéro de SIREN : 216601252				
Population de la commune : 371				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 20/11/2017	204142	588,00	1,58
Plan developpement lecture publique et bibliothèques	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/06/2019	204141	895,50	2,41
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 16/07/2018	204142	980,00	2,64
Programme lutte contre incendies forêts	ACOMPTE 01 20/11/2017	204141	996,46	2,69
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 14/03/2017	204142	1 044,60	2,82
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 14/03/2017	204142	1 741,00	4,69
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 27/03/2017	204142	1 979,00	5,33
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 03 ET SOLDE 25/07/2016	204142	13 763,00	37,10
Total			21 987,56	59,26

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE OMS				
Numéro de SIREN : 216601260				
Population de la commune : 331				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 14/11/2016	204142	10 829,00	32,72
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 14/11/2016	204142	18 571,00	56,11
Total			29 400,00	88,83

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE OPOUL PERILLOS				
Numéro de SIREN : 216601278				
Population de la commune : 1 168				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/11/2019	204142	6 000,00	5,14
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 14/11/2016	204142	9 311,00	7,97
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 09/10/2017	204142	10 132,00	8,67

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Total	25 443,00	21,78
--------------	------------------	--------------

Nom de la commune (1) : COMMUNE OREILLA

Numéro de SIREN : 216601286

Population de la commune : 20

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 ET SOLDE 16/11/2017	204142	966,60	48,33
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 ET SOLDE 16/11/2017	204142	966,60	48,33
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/06/2019	204142	2 905,00	145,25
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	2 971,00	148,55
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 16/11/2017	204142	10 016,40	500,82
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 16/11/2017	204142	10 016,40	500,82
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204142	15 420,00	771,00
Total			43 262,00	2 163,10

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ORTAFFA

Numéro de SIREN : 216601294

Population de la commune : 1 426

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002320 (PJMDT52)	204142	11 429,00	8,01
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002321 (PJMDT52)	204142	13 598,00	9,54
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002221 (PJMDT87)	204142	20 000,00	14,03
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 02 24/07/2017	204142	64 405,00	45,16
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 24/07/2017	204142	78 315,00	54,92
Total			187 747,00	131,66

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE OSSEJA

Numéro de SIREN : 216601302

Population de la commune : 1 323

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 01 ET SOLDE 27/03/2017	204142	2 000,00	1,51
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 14/11/2016	204142	3 695,00	2,79
Soutien hydraulique agricole et gestion canaux irrigation	ACOMPTE 2 12/12/2016	204141	4 728,00	3,57
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 09/10/2017	204142	6 757,00	5,11
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 17/11/2014	204141	6 801,00	5,14

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 17/11/2014	204141	7 776,00	5,88
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002331 (PJMDT16)	204142	8 460,00	6,39
Total			40 217,00	30,39

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PALAU DE CERDAGNE				
Numéro de SIREN : 216601328				
Population de la commune : 403				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 04 14/11/2016	204142	711,00	1,76
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002463 (PJMDT61)	204142	920,83	2,28
Total			1 631,83	4,04

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PALAU DEL VIDRE				
Numéro de SIREN : 216601336				
Population de la commune : 3 178				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	4 995,00	1,57
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/11/2017	204142	5 007,00	1,58
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002390 (PJMDT48)	204142	16 398,00	5,16
Total			26 400,00	8,31

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PASSA				
Numéro de SIREN : 216601344				
Population de la commune : 761				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Culture	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	65734	2 000,00	2,63
Total			2 000,00	2,63

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PERPIGNAN				
Numéro de SIREN : 216601369				
Population de la commune : 121 875				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 1 ET SOLDE 26/03/2018	204142	3 240,05	0,03
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002241 (PJMDT19)	204142	9 310,00	0,08
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/12/2016	204142	10 248,00	0,08

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002259 (PJMDT15)	204142	11 897,00	0,10
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002412 (PJMDT31)	204142	14 022,00	0,12
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 1 ET SOLDE 25/03/2019	204142	17 650,00	0,14
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002243 (PJMDT19)	204142	17 974,00	0,15
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	18 420,00	0,15
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	24 000,00	0,20
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 04 ET SOLDE 14/11/2016	204142	27 767,00	0,23
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002242 (PJMDT19)	204142	51 788,00	0,42
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 16/07/2018	204142	107 670,00	0,88
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	117 806,00	0,97
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	117 806,00	0,97
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	214 485,00	1,76
Total			764 083,05	6,28

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LE PERTHUS

Numéro de SIREN : 216601377

Population de la commune : 586

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Culture	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2019	65734	1 500,00	2,56
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	1 732,00	2,96
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002391 (PJMDT48)	204142	7 935,00	13,54
Total			11 167,00	19,06

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PEYRESTORTES

Numéro de SIREN : 216601385

Population de la commune : 1 384

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002393 (PJMDT48)	204142	8 678,00	6,27
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002354 (PJMDT19)	204142	12 019,00	8,68
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/12/2018	204142	25 098,00	18,13
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 24/07/2017	204142	28 800,00	20,81
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 01 17/12/2018	204142	42 309,00	30,57
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 17/12/2018	204142	82 593,00	59,68
Total			199 497,00	144,14

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE				
Numéro de SIREN : 216601401				
Population de la commune : 3 587				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	5 598,65	1,56
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002246 (PJMDT20	204142	19 000,00	5,30
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	110 833,00	30,90
Total			135 431,65	37,76

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PIA				
Numéro de SIREN : 216601419				
Population de la commune : 8 888				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Culture	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2019 COMMUN	65734	3 000,00	0,34
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 22/05/2018	204142	4 452,68	0,50
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 22/05/2018	204142	7 421,13	0,83
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002362 (PJMDT52	204142	12 857,00	1,45
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	24 965,43	2,81
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	24 965,43	2,81
Total			77 661,67	8,74

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PLANES				
Numéro de SIREN : 216601427				
Population de la commune : 53				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 04 14/11/2016	204142	531,00	10,02
AEP Assainissement	ACOMPTE 04 15/11/2016	204142	885,00	16,70
AEP Assainissement	ACOMPTE 03 14/11/2016	204142	927,00	17,49
AEP Assainissement	ACOMPTE 03 15/11/2016	204142	1 545,00	29,15
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	6 916,00	130,49
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 16/07/2018	204142	22 148,00	417,89
Total			32 952,00	621,74

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PLANEZES				
Numéro de SIREN : 216601435				

Population de la commune : 102				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/11/2017	204142	2 924,00	28,67
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002338 (PJMDT27	204142	8 575,00	84,07
Total			11 499,00	112,74

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE POLLESTRES				
Numéro de SIREN : 216601443				
Population de la commune : 4 815				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	15 136,00	3,14
Total			15 136,00	3,14

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PORTA				
Numéro de SIREN : 216601468				
Population de la commune : 117				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 24/07/2017	204142	27 600,00	235,90
Total			27 600,00	235,90

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PORTE PUYMORENS				
Numéro de SIREN : 216601476				
Population de la commune : 103				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204141	28 800,00	279,61
Total			28 800,00	279,61

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PORT VENDRES				
Numéro de SIREN : 216601484				
Population de la commune : 4 187				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 02/04/2012	204142	4 279,00	1,02
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/11/2017	204142	7 444,00	1,78
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002253 (PJMDT35	204142	7 608,00	1,82
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	9 897,00	2,36

Total	29 228,00	6,98
--------------	------------------	-------------

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PRADES

Numéro de SIREN : 216601492

Population de la commune : 6 153

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/12/2016	204142	1 275,00	0,21
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002389 (PJMDT48)	204142	5 219,00	0,85
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002388 (PJMDT48)	204142	14 022,00	2,28
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	14 357,00	2,33
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/05/2019	204142	77 180,96	12,54
Total			112 053,96	18,21

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PRATS DE MOLLO LA PRESTE

Numéro de SIREN : 216601500

Population de la commune : 1 155

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Micro-projets transfrontaliers	ACOMPTE 02 10/10/2016	65734	2 620,00	2,27
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 04 24/06/2013	204142	3 843,65	3,33
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002318 (PJMDT16)	204142	5 523,00	4,78
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002349 (PJMDT19)	204142	8 480,00	7,34
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/12/2018	204141	9 916,00	8,59
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	12 231,00	10,59
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 20/11/2017	204142	13 320,00	11,53
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 03 24/06/2013	204142	14 630,48	12,67
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002319 (PJMDT16)	204142	19 396,00	16,79
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	22 689,00	19,64
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 24/07/2017	204142	24 362,00	21,09
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 17/11/2014	204142	26 255,00	22,73
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204142	39 986,00	34,62
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 01 20/05/2019	204142	100 511,29	87,02
Total			303 763,42	262,99

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PRATS DE SOURNIA

Numéro de SIREN : 216601518

Population de la commune : 77

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 01 ET SOLDE 25/03/2019	204142	15 000,00	194,81
Total			15 000,00	194,81

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PRUNET ET BELPUIG

Numéro de SIREN : 216601534

Population de la commune : 49

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	239,37	4,89
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	757,12	15,45
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	757,12	15,45
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	757,12	15,45
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	757,12	15,45
Total			3 267,85	66,69

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PUYVALADOR

Numéro de SIREN : 216601542

Population de la commune : 76

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002291 (PJMDT18)	204142	11 000,00	144,74
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002400 (PJMDT11)	204142	11 659,00	153,41
Total			22 659,00	298,15

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE PY

Numéro de SIREN : 216601559

Population de la commune : 92

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 14/05/2018	204142	15 527,33	168,78
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 14/05/2018	204142	25 878,89	281,29
Total			41 406,22	450,07

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE RAILLEU

Numéro de SIREN : 216601575

Population de la commune : 30

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Total				

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 ET SOLDE 19/11/2018	204142	2 901,00	96,70
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	4 594,00	153,13
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	4 708,00	156,93
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	6 613,00	220,43
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	9 672,00	322,40
Total			28 488,00	949,59

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE RASIGUERES				
Numéro de SIREN : 216601583				
Population de la commune : 153				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	12 816,00	83,76
Total			12 816,00	83,76

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE REAL				
Numéro de SIREN : 216601591				
Population de la commune : 65				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	1 367,35	21,04
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	2 279,25	35,07
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 01 ET SOLDE 27/03/2017	204142	4 000,00	61,54
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 01 ET SOLDE 27/03/2017	204142	4 000,00	61,54
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204141	10 754,00	165,45
Total			22 400,60	344,64

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE REYNES				
Numéro de SIREN : 216601609				
Population de la commune : 1 364				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204142	305,00	0,22
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 09/10/2017	204142	375,00	0,27
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	1 025,00	0,75
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 09/10/2017	204142	1 478,00	1,08
Micro-projets transfrontaliers	ACOMPTE 1 22/07/2019	65734	2 418,00	1,77

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 09/10/2017	204142	2 564,00	1,88
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 20/11/2017	204142	4 212,00	3,09
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 01 ET SOLDE 26/03/2017	204142	8 000,00	5,87
Total			20 377,00	14,93

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE RIA SIRACH				
Numéro de SIREN : 216601617				
Population de la commune : 1 320				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 20/11/2017	204142	493,00	0,37
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	3 429,00	2,60
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/06/2019	204141	6 666,00	5,05
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002363 (PJMDT52)	204142	9 615,00	7,28
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 24/07/2017	204142	19 759,00	14,97
Total			39 962,00	30,27

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE RIGARDA				
Numéro de SIREN : 216601625				
Population de la commune : 649				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	5 352,00	8,25
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	15 454,00	23,81
Total			20 806,00	32,06

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE RIVESALTES				
Numéro de SIREN : 216601641				
Population de la commune : 8 647				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002476 (PJMDT13)	204142	7 579,00	0,88
Voirie départementale et itinéraires cyclabes	ACOMPTE 1 ET SOLDE 09/10/2017	204142	16 000,00	1,85
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	19 824,00	2,29
Voirie départementale et itinéraires cyclabes	ACOMPTE 1 ET SOLDE 09/10/2017	204142	40 000,00	4,63
Total			83 403,00	9,65

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE RODES

Numéro de SIREN : 216601658

Population de la commune : 625

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	2 373,30	3,80
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 16/07/2018	204142	55 218,00	88,35
Total			57 591,30	92,15

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE SAILLAGOUSE

Numéro de SIREN : 216601674

Population de la commune : 1 101

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002468 (PJMDT64	204142	2 115,29	1,92
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002326 (PJMDT16	204142	14 022,00	12,74
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 09/10/2017	204142	15 242,00	13,84
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 14/11/2016	204142	18 110,00	16,45
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 16/07/2018	204142	23 778,00	21,60
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204141	26 400,00	23,98
Total			99 667,29	90,53

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST ANDRE

Numéro de SIREN : 216601682

Population de la commune : 3 388

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 24/07/2017	204142	1 584,00	0,47
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002410 (PJMDT26	204142	4 783,00	1,41
Conservation-Restauration Patrimoine	TRAVAUX EGLISE ST ANDRE	204142	7 710,00	2,28
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002279 (PJMDT26	204142	11 596,00	3,42
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 11/02/2019	204142	20 000,00	5,90
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 2 ET SOLDE SUB n°387628	204142	64 837,00	19,14
Total			110 510,00	32,62

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE STE COLOMBE DE LA COMMANDERIE

Numéro de SIREN : 216601708

Population de la commune : 151

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	17 603,00	116,58
Total			17 603,00	116,58

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST CYPRIEN				
Numéro de SIREN : 216601716				
Population de la commune : 10 632				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002225 (PJMDT41)	204142	11 173,60	1,05
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	11 659,00	1,10
Total			22 832,60	2,15

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST ESTEVE				
Numéro de SIREN : 216601724				
Population de la commune : 11 841				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Culture	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/05/2019	65734	1 000,00	0,08
Politique en faveur du livre	ACOMPTE 01 ET SOLDE 08/10/2018	65734	1 500,00	0,13
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 11/06/2018	204141	5 000,00	0,42
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002217 (PJMDT37)	204142	10 475,00	0,88
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002365 (PJMDT52)	204142	11 546,00	0,98
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002315 (PJMDT52)	204142	19 396,00	1,64
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	143 739,00	12,14
Total			192 656,00	16,27

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST FELIU D AMONT				
Numéro de SIREN : 216601732				
Population de la commune : 1 097				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 02 ET SOLDE 14/11/2016	204142	1 230,00	1,12
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/11/2017	204142	2 184,00	1,99
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 06/06/2016	204142	5 462,00	4,98
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002427 (PJMDT17)	204142	6 147,00	5,60
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 27/03/2017	204142	7 792,00	7,10
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002399 (PJMDT10)	204142	11 240,00	10,25

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 16/07/2018	204142	56 414,00	51,43
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 24/07/2017	204142	57 005,00	51,96
Total			147 474,00	134,43

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST FELIU D AVALL				
Numéro de SIREN : 216601740				
Population de la commune : 2 765				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002414 (PJMDT37	204142	5 139,00	1,86
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002201 (PJMDT18	204142	9 144,00	3,31
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002310 (PJMDT30	204142	9 713,00	3,51
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002264 (PJMDT15	204142	10 667,00	3,86
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 20/11/2017	204142	93 784,00	33,92
Total			128 447,00	46,46

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST GENIS DES FONTAINES				
Numéro de SIREN : 216601757				
Population de la commune : 2 798				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/11/2017	204142	4 939,00	1,77
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	5 057,00	1,81
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002426 (PJMDT17	204142	6 387,00	2,28
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 14/11/2016	204142	14 030,00	5,01
Total			30 413,00	10,87

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST HIPPOLYTE				
Numéro de SIREN : 216601765				
Population de la commune : 2 973				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Culture	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	65734	5 000,00	1,68
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	27 000,00	9,08
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 16/07/2018	204142	71 451,00	24,03
Total			103 451,00	34,79

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST JEAN LASSEILLE				
Numéro de SIREN : 216601773				
Population de la commune : 1 539				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 09/10/2017	204142	1 288,00	0,84
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 09/10/2017	204142	1 388,00	0,90
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 14/11/2016	204142	2 453,00	1,59
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 09/10/2017	204142	2 609,00	1,70
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	5 559,00	3,61
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002355 (PJMDT19	204142	6 062,00	3,94
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002228 (PJMDT87	204142	10 604,00	6,89
Total			29 963,00	19,47

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST JEAN PLA DE CORTS				
Numéro de SIREN : 216601781				
Population de la commune : 2 187				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	2 308,00	1,06
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002237 (PJMDT17	204142	8 491,00	3,88
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 26/03/2018	204142	10 601,00	4,85
Total			21 400,00	9,79

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST LAURENT DE CERDANS				
Numéro de SIREN : 216601799				
Population de la commune : 1 125				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Congrès / Manifestations	ACOMPTE 1 ET SOLDE 07/10/2019	65734	500,00	0,44
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002451 (PJMDT34	204142	7 673,00	6,82
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002209 (PJMDT22	204142	11 484,00	10,21
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/11/2017	204142	32 742,75	29,10
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/11/2017	204142	39 750,00	35,33
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/11/2017	204142	39 750,00	35,33
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	40 737,00	36,21
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 16/11/2017	204142	45 868,80	40,77
Total			218 505,55	194,21

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST LAURENT DE LA SALANQUE				
Numéro de SIREN : 216601807				
Population de la commune : 10 308				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Politique jeunesse	PIJ	65734	1 093,00	0,11
Politique jeunesse	PIJ	65734	1 369,00	0,13
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002444 (PJMDT76	204142	11 533,00	1,12
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002358 (PJMDT52	204142	11 897,00	1,15
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 03 ET SOLDE 20/11/2017	204142	11 897,00	1,15
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002213 (PJMDT35	204142	19 396,00	1,88
Total			57 185,00	5,54

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE STE LEOCADIE				
Numéro de SIREN : 216601815				
Population de la commune : 132				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002464 (PJMDT61	204142	504,43	3,82
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 19/11/2018	204142	12 252,60	92,82
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 15/11/2016	204142	16 367,82	124,00
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 15/11/2016	204142	24 551,73	186,00
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE 15/11/2016	204142	24 551,73	186,00
Total			78 228,31	592,64

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE STE MARIE				
Numéro de SIREN : 216601823				
Population de la commune : 4 746				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Culture	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/06/2019	65734	2 500,00	0,53
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002278 (PJMDT22	204142	14 757,00	3,11
Total			17 257,00	3,64

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST MARSAL				
Numéro de SIREN : 216601831				
Population de la commune : 79				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204142	951,00	12,04
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	3 216,00	40,71
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 02 ET SOLDE 14/11/2016	204142	3 930,00	49,75
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 02 ET SOLDE 23/11/2015	204142	4 000,00	50,63
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 20/11/2017	204142	4 369,00	55,30
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 25/11/2019	204142	7 177,00	90,85
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 25/11/2019	204142	10 765,50	136,27
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 25/11/2019	204142	10 765,50	136,27
Total			45 174,00	571,82

Nom de la commune (1) : COMMUNE ST MARTIN FENOUILLET				
Numéro de SIREN : 216601849				
Population de la commune : 58				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	7 923,00	136,60
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	8 253,00	142,29
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 ET SOLDE SUB N°437196	204142	8 914,00	153,69
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	12 022,00	207,28
Total			37 112,00	639,86

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST NAZAIRE				
Numéro de SIREN : 216601864				
Population de la commune : 2 594				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Congrès / Manifestations	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/05/2019	65734	1 600,00	0,62
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002465 (PJMDT61	204142	4 818,00	1,86
Total			6 418,00	2,48

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST PAUL DE FENOUILLET				
Numéro de SIREN : 216601872				
Population de la commune : 1 814				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 05 25/03/2019	204142	2 463,24	1,36
AEP Assainissement	ACOMPTE 05 15/11/2016	204142	5 145,62	2,84
AEP Assainissement	ACOMPTE 05 25/03/2019	204142	7 389,72	4,07

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

AEP Assainissement	ACOMPTE 05 15/11/2016	204142	7 718,42	4,25
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	8 408,00	4,64
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 24/07/2017	204142	13 845,00	7,63
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 24/07/2017	204142	14 155,00	7,80
Voirie Communale et Rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 07/06/2019	65734	20 000,00	11,03
Total			79 125,00	43,62

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE ST PIERRE DELS FORCATS				
Numéro de SIREN : 216601880				
Population de la commune : 266				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 03 ET SOLDE 02/02/2015	204142	1 866,00	7,02
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 09 ET SOLDE 02/04/2012	204141	3 153,00	11,85
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002428 (PJMDT17	204142	11 241,00	42,26
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204141	30 000,00	112,78
Total			46 260,00	173,91

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE SALEILLES				
Numéro de SIREN : 216601898				
Population de la commune : 5 190				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Politique en faveur du livre	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	65734	1 500,00	0,29
Plan developpement lecture publique et bibliothèques	ACOMPTE 01 ET SOLDE 25/03/2019	204141	3 750,00	0,72
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002449 (PJMDT18	204142	10 156,00	1,96
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 20/11/2017	204142	48 533,00	9,35
Total			63 939,00	12,32

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE SALSES LE CHATEAU				
Numéro de SIREN : 216601906				
Population de la commune : 3 504				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 24/07/2017	204142	1 682,00	0,48
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	1 816,00	0,52
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002420 (PJMDT58	204142	5 477,00	1,56
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	25 707,00	7,34

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	27 000,00	7,71
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 SUB N°437191	204142	53 409,76	15,24
Total			115 091,76	32,85

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE SANSA

Numéro de SIREN : 216601914

Population de la commune : 24

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 20/11/2017	204142	421,00	17,54
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	1 311,75	54,66
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	1 675,20	69,80
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 15/10/2018	204142	1 845,00	76,88
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 22/05/2018	204142	2 186,25	91,09
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	2 792,00	116,33
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 15/10/2018	204142	3 075,00	128,12
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/11/2014	204142	5 803,00	241,79
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 14/11/2016	204142	5 847,00	243,62
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204142	8 698,00	362,42
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 23/11/2015	204142	9 770,00	407,08
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	10 152,00	423,00
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	22 665,00	944,38
Total			76 241,20	3 176,71

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE SAUTO

Numéro de SIREN : 216601922

Population de la commune : 93

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 25/03/2016	204142	660,25	7,10
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 25/03/2016	204142	990,37	10,65
AEP Assainissement	ACOMPTE 02 25/03/2016	204142	990,37	10,65
AEP Assainissement	ACOMPTE 03 16/11/2017	204142	1 021,87	10,99
AEP Assainissement	ACOMPTE 03 16/11/2017	204142	1 703,12	18,31
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 09/10/2017	204142	2 758,00	29,66
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 09/10/2017	204142	6 283,00	67,56
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	24 785,00	266,51

Total	39 191,98	421,43
--------------	------------------	---------------

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE SERDINYA

Numéro de SIREN : 216601930

Population de la commune : 246

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002437 (PJMDT32	204142	5 056,00	20,55
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002436 (PJMDT32	204142	7 212,00	29,32
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 24/07/2017	204141	28 800,00	117,07
Total			41 068,00	166,94

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE SERRALONGUE

Numéro de SIREN : 216601948

Population de la commune : 230

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	1 304,10	5,67
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	1 947,00	8,47
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	2 250,00	9,78
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	3 086,00	13,42
Création et maintien d'activité en milieu rural	ACOMPTE 01 14/05/2018	204142	8 764,75	38,11
Création et maintien d'activité en milieu rural	ACOMPTE 1 14/05/2018	204142	29 765,96	129,42
Total			47 117,81	204,87

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LE SOLER

Numéro de SIREN : 216601955

Population de la commune : 7 666

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 14/11/2016	204142	20 946,00	2,73
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	28 776,00	3,75
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 16/07/2018	204142	64 005,00	8,35
Total			113 727,00	14,83

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE SOREDE

Numéro de SIREN : 216601963

Population de la commune : 3 246

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	8 002,00	2,47
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002409 (PJMDT26	204142	11 161,00	3,44
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 MTR. OUV.16/07/2018	204142	38 693,00	11,92
Total			57 856,00	17,83

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE SOUANYAS

Numéro de SIREN : 216601971

Population de la commune : 40

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	1 369,26	34,23
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 16/07/2018	204142	3 740,00	93,50
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002280 (PJMDT30	204142	5 604,00	140,10
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	22 232,00	555,80
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 09/10/2017	204142	22 232,00	555,80
Total			55 177,26	1 379,43

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE TAILLET

Numéro de SIREN : 216601997

Population de la commune : 108

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 02 ET SOLDE 17/11/2014	204142	781,00	7,23
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 02 ET SOLDE 25/11/2013	204142	1 780,00	16,48
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	2 059,00	19,06
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 02 ET SOLDE 23/11/2015	204142	3 205,00	29,68
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 02 ET SOLDE 26/11/2012	204142	3 374,00	31,24
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/11/2017	204142	4 362,00	40,39
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 14/11/2016	204142	4 362,00	40,39
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	8 886,00	82,28
Total			28 809,00	266,75

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE TARGASONNE

Numéro de SIREN : 216602029

Population de la commune : 181

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
---------------------------	-------	-------------	--------------	------------------

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 17/11/2014	204142	3 024,00	16,71
Total			3 024,00	16,71

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE TAULIS

Numéro de SIREN : 216602037

Population de la commune : 51

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	3 495,00	68,53
Total			3 495,00	68,53

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE TAURINYA

Numéro de SIREN : 216602045

Population de la commune : 334

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002248 (PJMDT28)	204142	1 490,00	4,46
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204141	3 662,00	10,96
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	3 800,00	11,38
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002384 (PJMDT43)	204142	7 584,00	22,71
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002249 (PJMDT28)	204142	15 000,00	44,91
Total			31 536,00	94,42

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE TAUTAVEL

Numéro de SIREN : 216602052

Population de la commune : 872

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	5 000,00	5,73
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002341 (PJMDT33)	204142	15 000,00	17,20
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002345 (PJMDT44)	204142	15 000,00	17,20
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 24/07/2017	204141	18 265,00	20,95
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 2 ET SOLDE 17/11/2014	204142	23 908,00	27,42
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	25 000,00	28,67
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	25 900,00	29,70
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 ET SOLDE 02/02/2015	204142	29 099,00	33,37
Total			157 172,00	180,24

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE LE TECH				
Numéro de SIREN : 216602060				
Population de la commune : 99				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	2 728,50	27,56
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	2 728,50	27,56
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002415 (PJMDT40)	204142	7 842,00	79,21
Total			13 299,00	134,33

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE THEZA				
Numéro de SIREN : 216602086				
Population de la commune : 2 011				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	3 155,00	1,57
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 12/11/2018	204142	10 000,00	4,97
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002424 (PJMDT12)	204142	10 599,00	5,27
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002288 (PJMDT42)	204142	14 000,00	6,96
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 20/11/2017	204142	27 200,00	13,53
Total			64 954,00	32,30

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE THUES ENTRE VALLS				
Numéro de SIREN : 216602094				
Population de la commune : 36				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 04 12/11/2018	204142	411,47	11,43
AEP Assainissement	ACOMPTE 04 12/11/2018	204142	617,21	17,14
AEP Assainissement	ACOMPTE 04 12/11/2018	204142	617,21	17,14
Total			1 645,89	45,71

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE THUIR				
Numéro de SIREN : 216602102				
Population de la commune : 7 551				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Politique jeunesse	PJ	65734	3 978,00	0,53
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002378 (PJMDT21)	204142	5 062,00	0,67

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002299 (PJMDT18)	204142	5 793,00	0,77
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002270 (PJMDT22)	204142	6 737,43	0,89
Culture	ACOMPTE 01 ET SOLDE 25/03/2019	65734	7 000,00	0,93
Culture	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/05/1919	65734	7 000,00	0,93
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002271 (PJMDT22)	204142	8 000,00	1,06
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 16/07/2018	204142	9 254,00	1,23
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002330 (PJMDT16)	204142	9 490,00	1,26
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002403 (PJMDT25)	204142	11 241,00	1,49
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002379 (PJMDT43)	204142	11 241,00	1,49
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002301 (PJMDT18)	204142	11 897,00	1,58
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002300 (PJMDT18)	204142	15 000,00	1,99
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 24/07/2017	204142	28 630,00	3,79
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 MTR. OUV.09/10/2017	204142	47 278,00	6,26
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	93 942,00	12,44
Total			281 543,43	37,31

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE TORDERES

Numéro de SIREN : 216602110

Population de la commune : 158

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 24/07/2017	204142	1 104,00	6,99
Conservation-Restauration Patrimoine	ACOMPTE 01 ET SOLDE 11/02/2019	204142	5 000,00	31,65
Total			6 104,00	38,64

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE TORREILLES

Numéro de SIREN : 216602128

Population de la commune : 3 818

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Politique en faveur du livre	ACOMPTE 1 ET SOLDE 08/10/2018	65734	700,00	0,18
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 16/07/2018	204142	870,00	0,23
Culture	ACOMPTE 01 ET SOLDE 25/03/2019	65734	5 000,00	1,31
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002337 (PJMDT24)	204142	6 823,00	1,79
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	22 749,00	5,96
Total			36 142,00	9,47

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE TOULOUGES

Numéro de SIREN : 216602136

Population de la commune : 6 732

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Politique en faveur du livre	ACOMPTE 1 26/03/2018	65734	739,33	0,11
Politique en faveur du livre	ACOMPTE 1 24/07/2017	65734	751,84	0,11
Plan developpement lecture publique et bibliothèques	ACOMPTE 1 ET SOLDE 08/10/2018	204141	1 500,00	0,22
Politique en faveur du livre	ACOMPTE 1 ET SOLDE 14/05/2018	65734	1 500,00	0,22
Politique en faveur du livre	ACOMPTE 1 ET SOLDE 24/07/2017	65734	3 000,00	0,45
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002422 (PJMDT65	204142	11 241,00	1,67
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 16/07/2018	204142	11 958,00	1,78
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002348 (PJMDT19	204142	13 948,00	2,07
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002281 (PJMDT30	204142	19 396,00	2,88
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 06/06/2016	204142	20 764,00	3,08
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 25/03/2019	204142	62 946,00	9,35
Total			147 744,17	21,94

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE TRESSERRE

Numéro de SIREN : 216602144

Population de la commune : 1 055

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Plan developpement lecture publique et bibliothèques	ACOMPTE 1 ET SOLDE 11/02/2019	204141	762,49	0,72
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204142	3 228,00	3,06
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002469 (PJMDT56	204142	8 073,00	7,65
Total			12 063,49	11,43

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE TREVILLACH

Numéro de SIREN : 216602151

Population de la commune : 153

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 03 ET SOLDE 09/10/2017	204142	3 458,00	22,60
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	31 200,00	203,92
Total			34 658,00	226,52

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE TRILLA

Numéro de SIREN : 216602169

Population de la commune : 75

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
AEP Assainissement	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	1 348,44	17,98
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 2 ET SOLDE 16/07/2018	204142	5 440,00	72,53
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	5 560,00	74,13
Total			12 348,44	164,64

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE TROUILLAS

Numéro de SIREN : 216602177

Population de la commune : 2 028

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 ET SOLDE 16/07/2018	204142	4 651,00	2,29
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 24/07/2017	204142	19 864,00	9,79
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 22/07/2019	204142	27 024,00	13,33
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	49 450,00	24,38
Total			100 989,00	49,79

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE URBANYA

Numéro de SIREN : 216602193

Population de la commune : 51

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	1 209,00	23,71
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	1 740,00	34,12
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	2 880,00	56,47
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	6 361,00	124,73
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204141	6 851,00	134,33
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	19 308,00	378,59
Total			38 349,00	751,95

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE VALCEBOLLERE

Numéro de SIREN : 216602201

Population de la commune : 42

Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
---------------------------	-------	-------------	--------------	------------------

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 20/11/2017	204142	7 026,00	167,29
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 02 20/11/2017	204142	8 633,00	205,55
Total			15 659,00	372,84

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE VALMANYA				
Numéro de SIREN : 216602219				
Population de la commune : 35				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Congrès / Manifestations	ACOMPTE 1 ET SOLDE 01/08/2019	65734	900,00	25,71
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 2 14/11/2016	204142	3 612,00	103,20
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 09/10/2017	204142	8 938,00	255,37
Total			13 450,00	384,28

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE VERNET LES BAINS				
Numéro de SIREN : 216602227				
Population de la commune : 1 359				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 14/11/2016	204142	1 698,00	1,25
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002274 (PJMDT22)	204142	5 897,00	4,34
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002223 (PJMDT41)	204142	6 748,00	4,97
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	27 200,00	20,01
Total			41 543,00	30,57

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT				
Numéro de SIREN : 216602235				
Population de la commune : 214				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Conservation-Restauration Patrimoine	RESTAURATION DU PONT ST PIERRE	204142	493,00	2,30
AEP Assainissement	ACOMPTE 05 ET SOLDE 25/03/2019	204142	751,83	3,51
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 12/11/2018	204142	1 212,00	5,66
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/11/2017	204142	1 421,00	6,64
Voirie communale et rurale	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/11/2017	204142	1 441,00	6,73
AEP Assainissement	ACOMPTE 05 ET SOLDE 14/05/2018	204142	1 773,17	8,29
AEP Assainissement	ACOMPTE 05 ET SOLDE 25/03/2019	204142	2 255,48	10,54
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	204142	5 018,00	23,45

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

AEP Assainissement	ACOMPTE 05 ET SOLDE 14/05/2018	204142	5 912,56	27,63
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 ET SOLDE 16/07/2018	204142	7 487,00	34,99
AEP Assainissement	ACOMPTE 04 25/03/2019	204142	8 819,52	41,21
AEP Assainissement	ACOMPTE 01 16/11/2017	204142	13 312,06	62,21
AEP Assainissement	ACOMPTE 04 25/03/2019	204142	26 458,56	123,64
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 16/07/2018	204142	31 050,00	145,09
Total			107 405,18	501,89

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE VILLELONGUE DE LA SALANQUE				
Numéro de SIREN : 216602243				
Population de la commune : 3 268				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002450 (PJMDT28)	204142	6 667,00	2,04
Total			6 667,00	2,04

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE VILLELONGUE DELS MONTS				
Numéro de SIREN : 216602250				
Population de la commune : 1 666				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002290 (PJMDT18)	204142	14 318,00	8,59
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 09/10/2017	204142	27 112,00	16,27
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 09/10/2017	204142	45 130,00	27,09
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 01 09/10/2017	204142	64 806,00	38,90
Total			151 366,00	90,85

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE VILLEMOLAQUE				
Numéro de SIREN : 216602268				
Population de la commune : 1 364				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002452 (PJMDT34)	204142	6 349,00	4,65
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 01 12/11/2018	204142	10 088,00	7,40
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 01 09/10/2017	204142	38 586,00	28,29
Aide directe aux équipements structurants	ACOMPTE 1 09/10/2017	204142	88 657,00	65,00
Total			143 680,00	105,34

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE VILLENEUVE LA RIVIERE				
Numéro de SIREN : 216602284				
Population de la commune : 1 282				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Culture	ACOMPTE 1 ET SOLDE 07/10/2019	65734	1 000,00	0,78
Aide à l'investissement Territorial	ACOMPTE 1 ET SOLDE 22/07/2019	204142	2 337,00	1,82
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002313 (PJMDT51	204142	7 801,00	6,09
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002373 (PJMDT21	204142	8 735,00	6,81
Total			19 873,00	15,50

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE VINCA				
Numéro de SIREN : 216602300				
Population de la commune : 2 040				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Valorisation patrimoine de proximité	ACOMPTE 01 ET SOLDE 12/11/2018	65734	1 000,00	0,49
Plan developpement lecture publique et bibliothèques	ACOMPTE 1 ET SOLDE 14/05/2018	204141	1 238,56	0,61
Politique en faveur du livre	ACOMPTE 01 ET SOLDE 26/03/2018	65734	1 500,00	0,74
Politique en faveur du livre	ACOMPTE 01 ET SOLDE 24/07/2017	65734	3 387,72	1,66
Politique en faveur du livre	ACOMPTE 1 ET SOLDE 20/05/2019	65734	4 119,98	2,02
Total			11 246,26	5,52

Nom de la commune (1) : COMMUNE DE VINGRAU				
Numéro de SIREN : 216602318				
Population de la commune : 609				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (2)	Montant en €	Montant en €/hab
Projets structurants	ECH. 30/06/2019 EMP. 002323 (PJMDT52	204142	8 648,00	14,20
Total			8 648,00	14,20

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par le département.

(2) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	D3.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE DEPARTEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			
UDSIS	20/06/1954	Membre statutaire	800 000,00
GRAND SAINT CHARLES	05/09/1970	Membre statutaire	0,00
AUTOPORT DU BOULOU	01/01/1976	Membre statutaire	0,00
CANIGOU GRAND SITE	01/09/2002	Membre statutaire	180 000,00
LOGISTIQUE OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE	31/01/2003	Membre statutaire	5 000,00
PARC NATUREL REGIONAL PYRENEES CATALANES	15/12/2004	Membre statutaire	500 307,00
AEROPORT DE PERPIGNAN SUD DE France	09/07/2006	Membre statutaire	578 571,30
PROTECTION ET GESTION DES NAPPES SOUTERRAINE DE LA PLAINE DU ROUSSILLON	30/07/2007	Membre statutaire	77 934,00
PARC NATUREL REGIONAL CORBIERES-FENOUILLEDES	21/12/2015	Participation volontaire	27 500,00
Autres organismes de regroupement			
GIP MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES	28/06/2005	Participation volontaire	755 626,82
GIP CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT DES PO	30/12/2007	Participation volontaire	11 000,00
GIP ENFANCE EN DANGER	19/11/2012	Participation	16 814,16

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	D3.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Établissement Public Administratif	E.I EN VUE DE LA PROTECTION DE LA FORET	02/01/1977	02/01/1977	SPA	non
Établissement Public Administratif	E.I.D.MEDITERRANEE DEMOUSTICATION	02/03/1982	02/03/1982	SPA	non
Établissement Public Industriel et Commercial	LABORATOIRE D'ANALYSES MEDITERRANEE	01/04/2000	01/04/2000	SPIC	oui
Établissement Public à Caractère Culturel	MUSEE DEPARTEMENTAL DE CERET	02/01/2005	02/01/2005	SPA	non
Établissement Public à Caractère Culturel	MEMORIAL	10/02/2014	16/12/2013	SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	D3.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Legs	Legs Bauby	01/01/1991	08/03/1991	22660001300313	SPA	non
Service social et médico-social	I.D.E.A.	01/04/2003	05/06/2004	22660001300297	SPA	non
Aménagement	Hôtel d'Entreprises	01/01/2008	02/07/2007	22660001300388	SPIC	oui
Aménagement (captage, traitement et distribution de l'eau)	Régie Eau Espace Entreprises Méditerranée	01/09/2009	11/05/2009	22660001300420	SPIC	oui
THD	Très Haut Débit	10/10/2016	10/10/2016	22660001300453	SPIC	oui
FSL	Fonds de Solidarité Logement	12/11/2018	12/11/2018	22660001300016	SPA	non

(1) Exemples de catégories :régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social...

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D3.4

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Activité Tourisme			SPIC

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D4

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	250 645 130,35	143 298 140,61	22 094 189,91	85 252 799,83
RECETTES	250 645 130,35	142 227 329,38	0,00	108 417 800,97
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	630 754 295,79	584 096 435,04	16 000,00	46 641 860,75
RECETTES	630 754 295,79	623 494 896,59	0,00	7 259 399,20

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)
BUDGET TRES HAUT DEBIT/ n° SIRET :22660001300453

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	31 102 000,00	12 694 672,39	14 514 789,47	3 892 538,14
RECETTES	31 102 000,00	232 470,94	0,00	30 869 529,06
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 315 700,00	1 088 128,85	0,00	2 227 571,15
RECETTES	3 315 700,00	163 308,16	0,00	3 152 391,84

BUDGET Legs Bauby/ n° SIRET :22660001300313

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	642 451,71	0,00	0,00	642 451,71
RECETTES	642 451,71	0,00	0,00	642 451,71
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	103 357,72	10 003,00	0,00	93 354,72
RECETTES	103 357,72	0,00	0,00	103 357,72

BUDGET BUDGET I.D.E.A./ n° SIRET :22660001300297				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 732 651,00	1 312 991,66	2 114,00	417 545,34
RECETTES	1 732 651,00	1 312 991,66	0,00	419 659,34
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	20 836 390,00	20 694 907,13	0,00	141 482,87
RECETTES	20 836 390,00	20 705 207,13	0,00	131 182,87

BUDGET HOTEL D ENTREPRISES/ n° SIRET :22660001300388				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 327 947,02	390 138,91	0,00	4 937 808,11
RECETTES	5 327 947,02	5 266 528,27	0,00	61 418,75
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	382 342,00	306 776,63	0,00	75 565,37
RECETTES	382 342,00	327 198,82	0,00	55 143,18

BUDGET REGIE EAU ESPACE ENT MEDITERRANEE/ n° SIRET :22660001300420				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 231,00	0,00	0,00	4 231,00
RECETTES	4 231,00	0,00	0,00	4 231,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	72 136,00	0,00	0,00	72 136,00
RECETTES	72 136,00	0,00	0,00	72 136,00

BUDGET FSL/ n° SIRET :22660001300461				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
RECETTES	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00

BUDGET FSL/ n° SIRET :22660001300461				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 029 861,85	2 818 064,34	0,00	211 797,51
RECETTES	3 029 861,85	2 818 064,34	0,00	211 797,51

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	289 462 411,08	157 695 943,57	36 611 093,38	95 155 374,13
RECETTES	289 462 411,08	149 039 320,25	0,00	140 423 090,83
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	658 494 083,36	609 014 314,99	16 000,00	49 463 768,37
RECETTES	658 494 083,36	647 508 675,04	0,00	10 985 408,32

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D4

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de la M52) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative ;

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES(après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	289 462 411,08	157 695 943,57	36 611 093,38	95 155 374,13
RECETTES	289 462 411,08	149 039 320,25	0,00	140 423 090,83
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	658 494 083,36	609 014 314,99	16 000,00	49 463 768,37
RECETTES	658 494 083,36	647 508 675,04	0,00	10 985 408,32
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	947 956 494,44	766 710 258,56	36 627 093,38	144 619 142,50
TOTAL GENERAL DES RECETTES	947 956 494,44	796 547 995,29	0,00	151 408 499,15

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	D5

**FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)**

Libellé du fonds européen géré : Fonds Social Européen

I – AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la région)

Objet	Article (1)	Montant
Convention de subvention globale 2014-2018	74771	682 371,72
TOTAL		682 371,72

**DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)
En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives**

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire(2))	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant (3)
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association de Ressource Sociales (ARES)	ACI Au vestiaire des Guinguettes 2019	6574	15 000,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Centre Communal d'Action Sociale de Font-Romeu	ACI CCAS Font-Romeu 2019	65734	20 328,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Dreceres Qualité	ACI Couture 2017	6574	14 070,35
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	GCSMS Sauvy Insertion	ACI Ecole de la Terre 2019	6574	18 600,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris	ACI Entretien des cours d'eau 2019	65734	30 000,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association d'Insertion du Canton d'Olette (AICO)	ACI La Manufacture 2019	6574	23 640,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Dreceres Qualité	ACI Vélo 2017	6574	7 589,11
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	SIVM du Fenouillèdes	ACI du Fenouillèdes 2017	65734	16 592,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	SIVM du Fenouillèdes	ACI du Fenouillèdes 2019	65734	29 544,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Diversité Réhabilitation Handicap (ADRH) Inclusion	Accompagnement des allocataires du rSa TH 2019	6574	27 482,10
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Arts 66	Accompagnement des publics aux métiers de la culture 2018	6574	10 544,87
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Arts'66	Accompagnement des publics aux métiers de la culture 2019	6574	21 375,46

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Titre de la mesure	Bénéficiaires(nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire(2))	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant (3)
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association intermédiaire pour le développement des emplois et de la solidarité (ADESOL)	Accompagnement socio-professionnel des publics en AI ADESOL 2019	6574	17 700,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association intermédiaire Agir Ensemble	Accompagnement socio-professionnel des publics en AI Agir Ensemble 2019	6574	39 780,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association intermédiaire Relais Activités	Accompagnement socio-professionnel des publics en AI Relais Activités 2017-2018	6574	16 127,09
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association intermédiaire Travail Emploi et Solidarité de la Têt (TEST)	Accompagnement socio-professionnel des publics en AI TEST 2017	6574	4 085,79
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association intermédiaire Travail Emploi et Solidarité de la Têt (TEST)	Accompagnement socio-professionnel des publics en AI TEST 2018	6574	13 355,39
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association intermédiaire Travail Emploi et Solidarité de la Têt (TEST)	Accompagnement socio-professionnel des publics en AI TEST 2019	6574	31 431,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association intermédiaire Travail et Solidarité	Accompagner les publics dans l'emploi en AI Travail et Solidarité 2019	6574	13 956,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Savon Fer	Chantier Mobilité 2019	6574	30 000,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Savon Fer	Chantier Savon Fer Mobilité 2016	6574	4 873,42
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Information Formation Emploi (IFE) Côte Vermeille	Chantier d'insertion Banyuls Viticulture 2019	6574	30 000,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Centre Communal d'Action Sociale de Perpignan	Chantier d'insertion Cadre de vie et Bâtiment 2019	65734	30 000,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Centre Communal d'Action Sociale de Perpignan	Chantier d'insertion Cadre de vie et Entretien 2019	65734	30 000,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Centre Communal d'Action Sociale de Perpignan	Chantier d'insertion Corridors écologiques 2019	65734	30 000,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Drecceres Qualité	Couture 2019	6574	16 167,43
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Centre Communal d'Action Sociale de Perpignan	Espace Ressources Numérique 2019	65734	21 600,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Força Réal Insertion	Força réal 2019	6574	14 550,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Département des Pyrénées-Orientales	Marché public « Mobilisation Individuelle au Projet 2015-2016 » Lot 1 Inforim Léo Lagrange	65734	10 544,40
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Département des Pyrénées-Orientales	Marché public « Mobilisation Individuelle au Projet 2015-2016 » Lot 2 CFPPA	65734	7 382,25
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Département des Pyrénées-Orientales	Marché public « Mobilisation Individuelle au Projet 2015-2016 » Lot 3 GRETA	65734	6 420,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association intermédiaire Profession Sports 66	Pass'Emploi Sports&Loisirs66 2019	6574	28 395,00

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - BUDGET PRINCIPAL CD66 - CA - 2019

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire(2))	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant (3)
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Insertion Intégration Logement Emploi (AIILE)	Réhabilitation du Bâti 2019	6574	23 118,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Dreceres Qualité	Vélo 2019	6574	14 916,00
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				669 167,66

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (3)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire (2))	Libellé de l'opération	Emetteurs (4)	Date d'acquittement de la facture	Montant
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Savon Fer	Chantier Savon Fer Mobilité 2016			197 090,78
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Dreceres Qualité	ACI Couture 2017			205 193,24
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Dreceres Qualité	ACI Vélo 2017			192 216,54
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	SIVM du Fenouillèdes	ACI du Fenouillèdes 2017			139 095,17
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association intermédiaire Travail Emploi et Solidarité de la Têt (TEST)	Accompagnement socio-professionnel des publics en AI TEST 2017			14 400,79
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association intermédiaire Relais Activités	Accompagnement socio-professionnel des publics en AI Relais Activités 2017-2018			50 395,76
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association Arts 66	Accompagnement des publics aux métiers de la culture 2018			40 964,22
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Association intermédiaire Travail Emploi et Solidarité de la Têt (TEST)	Accompagnement socio-professionnel des publics en AI TEST 2018			42 815,39
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Département des Pyrénées-Orientales	Marché public « Mobilisation Individuelle au Projet 2015-2016 » Lot 1 Inforim Léo Lagrange			17 574,00
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Département des Pyrénées-Orientales	Marché public « Mobilisation Individuelle au Projet 2015-2016 » Lot 2 CFPPA			12 303,75
3.9.1 Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion active	Département des Pyrénées-Orientales	Marché public « Mobilisation Individuelle au Projet 2015-2016 » Lot 3 GRETA			6 420,00

II – AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (5)

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (6)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (4)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL	0,00				TOTAL	0,00

- (1) A détailler conformément au plan de comptes.
- (2) La collectivité gestionnaire peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.
- (3) Hors dépenses d'assistance technique.
- (4) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.
- (5) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.
- (6) Les informations seront extraites de PRESAGE.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES	E1

Taux des contributions directes et indirectes

	Base notifiée (si connue à la date de vote) ou assiettes	Variation des bases ou assiettes / (N-1)	Taux ou coefficient multiplicateur appliqué par décision du Conseil général	Variation du taux / N-1	Produit voté par le Conseil général	Variation du produit / N-1
Taxe foncières sur les propriétés bâties	0,00	0,00 %	20,10 %	0,00 %	141 000 000,00	2,17 %
Taxe destinée au financement des dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe départementale des espaces naturels sensibles	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe départementale de publicité foncière et droit départemental d'enregistrement	0,00	0,00 %	4,50 %	0,00 %	83 300 000,00	2,84 %
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00 %	4,00	0,00 %	6 000 000,00	9,09 %
Taxe sur les remontées mécaniques	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe d'aménagement	0,00	0,00 %	2,00 %	0,00 %	4 100 000,00	10,81 %
Total des contributions directes et indirectes	0,00	0,00 %			234 400 000,00	0,00 %

(1) Détailler les taxes pour lesquelles le département a un pouvoir de modulation du taux.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES : Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

.

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical, ...).

Compte Administratif 2019 BUDGET PRINCIPAL

Etat des Restes à Réaliser au 31 décembre 2019

DEPENSES (exercice 2019)

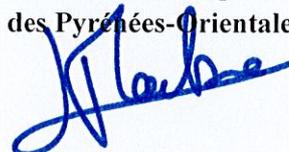
Chapitres	Libellé	Réalisé 2019	Engagé non mandaté 2019	Restes à réaliser
13	Subventions d'investissement	49 129,67	4 998,42	4 998,42
20	Immobilisations incorporelles	2 691 283,92	2 275 755,35	2 275 755,35
204	Subventions d'équipement versées	31 292 916,58	8 480 569,81	8 480 569,81
21	Immobilisations corporelles	11 178 485,93	2 984 335,26	2 984 335,26
23	Immobilisations en cours	50 184 219,09	8 343 894,07	8 343 894,07
458105	Opérations sous mandat (gestion transport de substitution pour la Région)	765 362,11	4 637,00	4 637,00
65	Autres charges de gestion courante : engagements "Plan pauvreté" (Associations ADEPAPE, Solidarité Pyrénées)	184 297 174,63	16 000,00	16 000,00
			22 110 189,91	22 110 189,91

Total des dépenses restant à réaliser : **22 110 189,91 Euros**

Soit la somme de **VINGT DEUX MILLIONS CENT DIX MILLE CENT QUATRE VINGT NEUF EUROS ET QUATRE VINGT ONZE CENTIMES**



La Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales



Hermeline MALHERBE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CG - DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL CD66 (2)

Numéro SIRET : 22660001300313

POSTE COMPTABLE : paierie dep des pyrenees orienta

M 52

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : Legs Bauby (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721- 2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Pour mémoire : modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Recettes	8

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	9
A2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	10
A3 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	11
B1 - Balance générale - Dépenses	12
B2 - Balance générale - Recettes	13

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	14
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme	16
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	17
A1.3 - Equipements départementaux - Vue d'ensemble des chapitres de programme	18
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
A2 - Equipements non départementaux	21
A3 - Dépenses financières	22
A4.1 - Recettes - Financement des équipements départementaux et non départementaux	23
A4.2 - Recettes - RMI / RSA	24
A4.3 - Recettes financières	25
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	26
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	27
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	31
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	35
A1/01 - Opérations non ventilées	41
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	42
A1/1 - Fonction 1	43
A1/2 - Fonction 2	44
A1/3 - Fonction 3	46
A1/4 - Fonction 4	48
A1/5 - Fonction 5	49
A1/6 - Fonction 6	56
A1/7 - Fonction 7	58
A1/8 - Fonction 8	60
A1/9 - Fonction 9	62

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	64
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	65

B8 - Etat présentant le montant des recettes et des dépenses affectées aux services assujettis à la TVA ne faisant pas l'objet d'un budget annexe distinct du budget général	Sans Objet
B9.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
B9.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
B9.3 - Etat des opérations liées aux cessions	Sans Objet
B10.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
B10.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
B11.1 - Etat des immobilisations - Bâtiments scolaires et administratifs	Sans Objet
B11.2 - Etat des immobilisations - Constructions, installation et agencements (hors bâtiments scolaires)	Sans Objet
B11.3 - Etat des immobilisations - Installations techniques, matériels et outillage	Sans Objet
B11.4 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations corporelles	Sans Objet
B11.5 - Etat des immobilisations - Immobilisations incorporelles	Sans Objet
B11.6 - Etat des immobilisations - Participations et créances rattachées à des participations	Sans Objet
B11.7 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations financières	Sans Objet
B12 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C6 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet
C8 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
D1.2 - Liste des grades et emplois à inscrire	Sans Objet
D1.3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D2.1 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D2.2 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	Sans Objet
D2.3 - Liste des subventions versées par le département aux communes	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
E2 - Arrêté et signatures	66

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	0
Longueur de la voirie départementale (en km)	0	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	0

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	
5	Encours de dette/population (3)	0	
6	DGF/population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	0 %	

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - (2) sans les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
 - (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	10 003,00	0,00	730 809,43	A1 720 806,43
Investissement	0,00	0,00	(2) 642 451,71	A2 642 451,71
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	10 003,00	0,00	(3) 88 357,72	A3 78 354,72

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER N (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I+II 0,00	III+IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

		RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)
TOTAL	A1+B1	720 806,43
Investissement	A2+B2	642 451,71
Fonctionnement	A3+B3	78 354,72

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	10 003,00	G	0,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	88 357,72
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	642 451,71
			(si déficit)		(si excédent)

= =

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D	10 003,00	= G+H+I+J	730 809,43
----------------------------------------------------	-----------	-----------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	10 003,00	= G+I+K	88 357,72
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	642 451,71
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	10 003,00	= G+H+I+J+K+L	730 809,43

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	10 003,00	0,00	10 003,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	10 003,00	0,00	10 003,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	A2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 0,00	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	0,00	II+IV	0,00
--------------	--------------	-------------	--------------	-------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v	0,00	vi	642 451,71
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			vii	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	0,00	II+IV+VI+VII	642 451,71
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)				642 451,71

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(2) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	A3

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	10 003,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Impositions directes	0,00
		74 Dotations, subventions et participations(2)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	0,00	75 Autres produits de gestion courante(2)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges(2)	0,00
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	015 Revenu minimum d'insertion	0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00	017 Revenu de solidarité active	0,00
Total dépenses de gestion des services	10 003,00	Total recettes de gestion des services	0,00
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles(2)	0,00	77 Produits exceptionnels(2)	0,00
68 Dotations amortissements et provisions(2)	0,00	78 Reprises amortissements et provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 10 003,00	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 0,00

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III	10 003,00	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV	0,00
-----------------------------------------	-------	------------------	-----------------------------------------	-------	-------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	88 357,72

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V	10 003,00	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI	88 357,72
-----------------------------------------------------------	---------	------------------	-----------------------------------------------------------	----------	------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	78 354,72				
----------------------------------------------------	------------------	--	--	--	--

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		0,00	0,00	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	10 003,00		10 003,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles(8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		10 003,00	0,00	10 003,00

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--------------------------------------------------------	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		0,00	0,00	0,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
-------------------------------------------------------	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	642 451,71
----------------------------------------------------------------	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	0,00		0,00
75	Autres produits d'activités(7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels(7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		0,00	0,00	0,00

Pour information R002 Résultat positif reporté	88 357,72
-------------------------------------------------------	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)	Pour information réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information réalisations gérées hors AP
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	642 451,71	0,00	0,00	642 451,71	0,00	0,00
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	250 451,71	0,00	0,00	250 451,71	0,00	0,00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	250 451,71	0,00	0,00	250 451,71	0,00	0,00
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	392 000,00	0,00	0,00	392 000,00		0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00		0,00		0,00

Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00	0,00				
------------------------------------------------------------------	-------------	-------------	--	--	--	--

Total des dépenses d'investissement cumulées	642 451,71	0,00	0,00	642 451,71	0,00	0,00
-----------------------------------------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	-------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)
RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	0,00	0,00	0,00	0,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00	0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00		0,00
021 Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	642 451,71	642 451,71		
Total des recettes d'investissement cumulées	642 451,71	642 451,71	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisations).

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL		250 451,71	0,00	0,00	250 451,71	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	250 451,71	0,00	0,00	250 451,71	0,00	0,00
231352	Bâtiments privés	250 451,71	0,00	0,00	250 451,71		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RSA DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III - VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
VUE D'ENSEMBLE DES CHAPITRES DE PROGRAMMES D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTAUX	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement départementaux (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations	Pour information	
								Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le détail des programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

**EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

(3) Dépenses engagées non mandatées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
DEPENSES TOTALES		392 000,00	0,00	0,00	392 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	392 000,00	0,00	0,00	392 000,00
272	Titres immobilisés (droits de créance)	392 000,00	0,00	0,00	392 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES RMI/RSA	A4.2

RECETTES RMI

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RECETTES RSA

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	
	TOTAL DEPENSES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12. A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette à la rubrique « Financement par le département ».

(4) Ensemble des réalisations au 31/12.

(5) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(6) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
<i>040</i>	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>040</i>	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) *DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.*

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
<i>041</i>	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)			
DEPENSES DE L'EXERCICE(Détail en III-B1)		103 357,72	10 003,00	0,00	0,00	93 354,72	0,00	10 003,00
011	Charges à caractère général (4)	82 000,00	10 003,00	0,00	0,00	71 997,00	0,00	10 003,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	21 357,72	0,00	0,00	0,00	21 357,72		0,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (3)	0,00						
023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information :								
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00						

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	103 357,72	10 003,00	0,00	0,00	93 354,72	0,00	10 003,00
------------------------------------------------------	-------------------	------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de mandats (opérations sans réalisations).

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
RECETTES DE L'EXERCICE(Détail en III-B2)		15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (3)	0,00	0,00			0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00

Pour information :	88 357,72	88 357,72			
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

Total des recettes de fonctionnement cumulées	103 357,72	88 357,72	0,00	0,00	15 000,00
------------------------------------------------------	-------------------	------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
011	Charges à caractère général(4)	82 000,00	10 003,00	0,00	0,00	71 997,00	0,00	10 003,00
61521	Entretien terrains	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00		
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00		
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		
62268	Autres honoraires, conseils	21 000,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00		
6228	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
6282	Frais de gardiennage	14 500,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00		
63512	Taxes foncières	10 500,00	10 003,00	0,00	0,00	497,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A)= (011+012+014+015+016+017+65+6586)		82 000,00	10 003,00	0,00	0,00	71 997,00	0,00	10 003,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	21 357,72	0,00	0,00	0,00	21 357,72		0,00
678	Autres charges exceptionnelles	21 357,72	0,00	0,00	0,00	21 357,72		
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00						
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		103 357,72	10 003,00	0,00	0,00	93 354,72	0,00	10 003,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		0,00	0,00			0,00		0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	103 357,72	10 003,00	0,00	0,00	93 354,72	0,00	10 003,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	------------------

Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00					
---------------------------------------------------------------------------	-------------	-------------	--	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	103 357,72	10 003,00	0,00	0,00	93 354,72	0,00	10 003,00
----------------------------------------------------------	-------------------	------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Pour information : détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)						

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
76	Produits financiers (B)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
767	Produits nets cession valeurs mobilières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------	-------------	-------------	-------------	------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	88 357,72	88 357,72			
----------------------------------------------------------------------------	------------------	------------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	103 357,72	88 357,72	0,00	0,00	15 000,00
----------------------------------------------------------	-------------------	------------------	-------------	-------------	------------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Recettes justifiées non titrées.
 (3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
 (5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
- Equipements départementaux	0	0	0	0	0	0
- Equipements non départementaux (c/204)	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0
Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0
Total dépenses	0	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	642 452	0
Solde d'investissement	0	0	0	0	642 452	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	0	0	0	0	10 003	0
Total recettes	0	0	0	0	88 358	0
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	78 355	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
---------	---------------------------------------------	--------------------------------------	------------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)									
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements départementaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements non départementaux (c/204)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières									0
Dépenses d'ordre									0
Solde d'exécution reporté de N-1									0
Total dépenses	0								
Total recettes	0	642 452							
Solde d'investissement	0	642 452							

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)									
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	10 003
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	88 358
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	78 355

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
----------	---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section	0	0	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement	0	0	0	0	642 452	0
Recettes réelles	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section	0	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	642 452	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	10 003	0
Dépenses réelles	0	0	0	0	10 003	0
63512 Taxes foncières	0	0	0	0	10 003	0
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes de fonctionnement	0	0	0	0	88 358	0
-----------------------------------------	---	---	---	---	--------	---

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - Legs Bauby - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0
	002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0	0	0	0	88 358	0

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
----------	---------	---------------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	642 452
Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	642 452

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 003
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 003
63512 Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 003
<i>Dépenses d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - Legs Bauby - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
	Total recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	88 358
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'ordre entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	88 358

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		0,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES		0,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		0,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
RECETTES		0,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

FONCTION 0 – Services généraux (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)	21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41 Subvention globale	48 Autres	
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

FONCTION 1 – Sécurité (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	642 451,71	0,00
001	Solde d'exécution section investissement	0,00	0,00	642 451,71	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	10 003,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	10 003,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	88 357,72	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	88 357,72	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	642 451,71
001	Solde d'exécution section investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	642 451,71

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	10 003,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	10 003,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	88 357,72
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	88 357,72

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

FONCTION 4 – Prévention médico-sociale (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA) (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Revenu minimum d'insertion - RMA		8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
				71 Revenu minimum d'insertion - Allocations	72 Revenu minimum d'activité		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

SOUS-FONCTION 5-5 – Personnes dépendantes (APA) (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 APA à domicile	2 APA versée au bénéficiaire en établissst	3 APA versée à l'établissement	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Allocations RSA	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2	
				Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2	
				Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		0,00	0,00
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	642 451,71	0,00	642 451,71

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	642 451,71
Solde	V = IV – II (2)	642 451,71

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES : Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

.

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical, ...).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CG - DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL CD66 (2)

Numéro SIRET : 22660001300461

POSTE COMPTABLE : paierie dep des pyrenees orienta

M 52

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : FSL (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721- 2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Pour mémoire : modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Recettes	8

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	9
A2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	10
A3 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	11
B1 - Balance générale - Dépenses	12
B2 - Balance générale - Recettes	13

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	14
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme	16
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	17
A1.3 - Equipements départementaux - Vue d'ensemble des chapitres de programme	18
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
A2 - Equipements non départementaux	21
A3 - Dépenses financières	22
A4.1 - Recettes - Financement des équipements départementaux et non départementaux	23
A4.2 - Recettes - RMI / RSA	24
A4.3 - Recettes financières	25
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	26
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	27
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	31
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	35
A1/01 - Opérations non ventilées	41
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	42
A1/1 - Fonction 1	43
A1/2 - Fonction 2	44
A1/3 - Fonction 3	46
A1/4 - Fonction 4	48
A1/5 - Fonction 5	49
A1/6 - Fonction 6	56
A1/7 - Fonction 7	58
A1/8 - Fonction 8	60
A1/9 - Fonction 9	62

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	64
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	65

B8 - Etat présentant le montant des recettes et des dépenses affectées aux services assujettis à la TVA ne faisant pas l'objet d'un budget annexe distinct du budget général	Sans Objet
B9.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
B9.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
B9.3 - Etat des opérations liées aux cessions	Sans Objet
B10.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
B10.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
B11.1 - Etat des immobilisations - Bâtiments scolaires et administratifs	Sans Objet
B11.2 - Etat des immobilisations - Constructions, installation et agencements (hors bâtiments scolaires)	Sans Objet
B11.3 - Etat des immobilisations - Installations techniques, matériels et outillage	Sans Objet
B11.4 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations corporelles	Sans Objet
B11.5 - Etat des immobilisations - Immobilisations incorporelles	Sans Objet
B11.6 - Etat des immobilisations - Participations et créances rattachées à des participations	Sans Objet
B11.7 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations financières	Sans Objet
B12 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C6 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet
C8 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
D1.2 - Liste des grades et emplois à inscrire	Sans Objet
D1.3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D2.1 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D2.2 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	Sans Objet
D2.3 - Liste des subventions versées par le département aux communes	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
E2 - Arrêté et signatures	66

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	0
Longueur de la voirie départementale (en km)	0	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	0

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	
5	Encours de dette/population (3)	0	
6	DGF/population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	0,00 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	0,00 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	0 %	

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - (2) sans les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 818 064,34	2 818 064,34	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(2) 0,00	A2 0,00
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	2 818 064,34	2 818 064,34	(3) 0,00	A3 0,00

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER N (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I+II 0,00	III+IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)		
TOTAL	A1+B1	0,00
Investissement	A2+B2	0,00
Fonctionnement	A3+B3	0,00

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	A2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 0,00	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	0,00	II+IV	0,00
--------------	--------------	-------------	--------------	-------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v	0,00	vi	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			vii	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	0,00	II+IV+VI+VII	0,00
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)				0,00

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(2) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	A3

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	0,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Impositions directes	0,00
		74 Dotations, subventions et participations(2)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	0,00	75 Autres produits de gestion courante(2)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges(2)	0,00
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	015 Revenu minimum d'insertion	0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017 Revenu de solidarité active	2 818 064,34	017 Revenu de solidarité active	2 818 064,34
Total dépenses de gestion des services	2 818 064,34	Total recettes de gestion des services	2 818 064,34
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles(2)	0,00	77 Produits exceptionnels(2)	0,00
68 Dotations amortissements et provisions(2)	0,00	78 Reprises amortissements et provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 2 818 064,34	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 2 818 064,34

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III	2 818 064,34	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV	2 818 064,34
-----------------------------------------	-------	---------------------	-----------------------------------------	-------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V	2 818 064,34	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI	2 818 064,34
-----------------------------------------------------------	---------	---------------------	-----------------------------------------------------------	----------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	0,00
----------------------------------------------------	-------------

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		0,00	0,00	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	2 818 064,34		2 818 064,34
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles(8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		2 818 064,34	0,00	2 818 064,34

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--------------------------------------------------------	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		0,00	0,00	0,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
-------------------------------------------------------	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	2 818 064,34		2 818 064,34
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	0,00		0,00
75	Autres produits d'activités(7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels(7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		2 818 064,34	0,00	2 818 064,34

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
-------------------------------------------------------	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)	Pour information réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information réalisations gérées hors AP
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-----------------------------------------------------------	------	------	------	------	------	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
-----------------------------------------------------	-----------------	-------------	-------------	-----------------	-------------	-------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)
RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	0,00	0,00	0,00	0,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00	0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00		0,00
021 Virement de la section de fonctionnement (3)	6 200,00			
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00	0,00		
Total des recettes d'investissement cumulées	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisations).

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RSA DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
018	Revenu de solidarité active	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III - VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
VUE D'ENSEMBLE DES CHAPITRES DE PROGRAMMES D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTAUX	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement départementaux (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations	Pour information	
								Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le détail des programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

**EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

(3) Dépenses engagées non mandatées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
DEPENSES TOTALES		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES RMI/RSA	A4.2

RECETTES RMI

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RECETTES RSA

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
018	Revenu de solidarité active	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
2748	Autres prêts	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	
	TOTAL DEPENSES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12. A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette à la rubrique « Financement par le département ».

(4) Ensemble des réalisations au 31/12.

(5) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(6) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
<i>040</i>	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>040</i>	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) *DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.*

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
<i>041</i>	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)			
DEPENSES DE L'EXERCICE(Détail en III-B1)		3 029 861,85	2 818 064,34	0,00	0,00	211 797,51	0,00	2 818 064,34
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	3 023 661,85	2 818 064,34	0,00	0,00	205 597,51	0,00	2 818 064,34
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (3)	0,00						
023	Virement à la section d'investissement (3)	6 200,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information :	0,00	0,00						
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1								

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 029 861,85	2 818 064,34	0,00	0,00	211 797,51	0,00	2 818 064,34
------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de mandats (opérations sans réalisations).

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
RECETTES DE L'EXERCICE(Détail en III-B2)		3 029 861,85	2 818 064,34	0,00	0,00	211 797,51
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	3 029 861,85	2 818 064,34	0,00	0,00	211 797,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information :	0,00	0,00			
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 029 861,85	2 818 064,34	0,00	0,00	211 797,51
------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
011	Charges à caractère général(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	3 023 661,85	2 818 064,34	0,00	0,00	205 597,51	0,00	2 818 064,34
60632	Fournitures de petit équipement	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00		
6156	Maintenance	1 155,00	1 154,40	0,00	0,00	0,60		
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	740 000,00	642 166,00	0,00	0,00	97 834,00		
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	2 281 206,85	2 174 743,94	0,00	0,00	106 462,91		
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A)= (011+012+014+015+016+017+65+6586)		3 023 661,85	2 818 064,34	0,00	0,00	205 597,51	0,00	2 818 064,34

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00						
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		3 023 661,85	2 818 064,34	0,00	0,00	205 597,51	0,00	2 818 064,34

023	Virement à la section d'investissement	6 200,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		6 200,00	0,00			6 200,00		0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 029 861,85	2 818 064,34	0,00	0,00	211 797,51	0,00	2 818 064,34
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00					
---------------------------------------------------------------------------	-------------	-------------	--	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 029 861,85	2 818 064,34	0,00	0,00	211 797,51	0,00	2 818 064,34
----------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Pour information : détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	3 029 861,85	2 818 064,34	0,00	0,00	211 797,51
7473	Participation Départements	2 221 000,00	2 089 977,49	0,00	0,00	131 022,51
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	236 000,00	0,00	0,00	0,00	236 000,00
74788	Autres	497 861,85	653 086,85	0,00	0,00	-155 225,00
7748	Autres subventions exceptionnelles	75 000,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		3 029 861,85	2 818 064,34	0,00	0,00	211 797,51
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)						

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		3 029 861,85	2 818 064,34	0,00	0,00	211 797,51

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 029 861,85	2 818 064,34	0,00	0,00	211 797,51
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00			
----------------------------------------------------------------------------	-------------	-------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 029 861,85	2 818 064,34	0,00	0,00	211 797,51
----------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Recettes justifiées non titrées.
 (3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
 (5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
- Equipements départementaux	0	0	0	0	0	0
- Equipements non départementaux (c/204)	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0
Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0
Total dépenses	0	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	0	0
Solde d'investissement	0	0	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	0	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	0	0
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
---------	------------------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	-----------------	-------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements départementaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements non départementaux (c/204)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières									0
Dépenses d'ordre									0
Solde d'exécution reporté de N-1									0
Total dépenses	0								
Total recettes	0								
Solde d'investissement	0								

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0								
Total RAR recettes	0								
SOLDE RAR investissement	0								

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	0	2 818 064	0	0	0	0	0	0	2 818 064
Total recettes	0	2 818 064	0	0	0	0	0	0	2 818 064
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0								
Total RAR recettes	0								
SOLDE RAR fonctionnement	0								

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
----------	---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement	0						
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section	0	0	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement	0						
Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section	0	0	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement	0						
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0
6156 Maintenance	0	0	0	0	0	0	0
6514 Cotisations, adhésions et autres prestat	0	0	0	0	0	0	0
6574 Subv. fonct. asso. personnes privées	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - FSL - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
7473	Participation Départements	0	0	0	0	0	0
74788	Autres	0	0	0	0	0	0
7748	Autres subventions exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
----------	---------	---------------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement	0	2 818 064	0	0	0	0	0	0	0	2 818 064
Dépenses réelles	0	2 818 064	0	0	0	0	0	0	0	2 818 064
6156 Maintenance	0	1 154	0	0	0	0	0	0	0	1 154
6514 Cotisations, adhésions et autres prestat	0	642 166	0	0	0	0	0	0	0	642 166
6574 Subv. fonct. asso. personnes privées	0	2 174 744	0	0	0	0	0	0	0	2 174 744
<i>Dépenses d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - FSL - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
----------	---------	---------------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

RECETTES										
Total recettes de fonctionnement		0	2 818 064	0	0	0	0	0	0	2 818 064
Recettes réelles		0	2 818 064	0	0	0	0	0	0	2 818 064
7473	Participation Départements	0	2 089 977	0	0	0	0	0	0	2 089 977
74788	Autres	0	653 087	0	0	0	0	0	0	653 087
7748	Autres subventions exceptionnelles	0	75 000	0	0	0	0	0	0	75 000
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		0,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES		0,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		0,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
RECETTES		0,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

FONCTION 0 – Services généraux (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)	21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41 Subvention globale	48 Autres	
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

FONCTION 1 – Sécurité (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

FONCTION 4 – Prévention médico-sociale (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA) (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	2 818 064,34	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	1 154,40	0,00
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	0,00	0,00	642 166,00	0,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	0,00	2 174 743,94	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	2 818 064,34	0,00
7473	Participation Départements	0,00	0,00	2 089 977,49	0,00
74788	Autres	0,00	0,00	653 086,85	0,00
7748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	0,00	75 000,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Revenu minimum d'insertion - RMA		8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
				71 Revenu minimum d'insertion - Allocations	72 Revenu minimum d'activité		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 818 064,34
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 154,40
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	642 166,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 174 743,94
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 818 064,34
7473	Participation Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 089 977,49
74788	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	653 086,85
7748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

SOUS-FONCTION 5-5 – Personnes dépendantes (APA) (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 APA à domicile	2 APA versée au bénéficiaire en établiss	3 APA versée à l'établissement	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Allocations RSA	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2	
				Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2	
				Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 200,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2748	Autres prêts	1 800,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)		6 200,00	0,00
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>6 200,00</i>	<i>0,00</i>

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV – II (2) 0,00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES : Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

.

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical, ...).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CG - DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL CD66 (2)

Numéro SIRET : 22660001300388

POSTE COMPTABLE : paierie dep des pyrenees orienta

M 52

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : HOTEL D ENTREPRISES (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721- 2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Pour mémoire : modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Recettes	8

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	9
A2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	10
A3 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	11
B1 - Balance générale - Dépenses	12
B2 - Balance générale - Recettes	13

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	14
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme	16
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	17
A1.3 - Equipements départementaux - Vue d'ensemble des chapitres de programme	18
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
A2 - Equipements non départementaux	21
A3 - Dépenses financières	22
A4.1 - Recettes - Financement des équipements départementaux et non départementaux	23
A4.2 - Recettes - RMI / RSA	24
A4.3 - Recettes financières	25
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	26
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	27
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	31
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	35
A1/01 - Opérations non ventilées	41
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	42
A1/1 - Fonction 1	43
A1/2 - Fonction 2	44
A1/3 - Fonction 3	46
A1/4 - Fonction 4	48
A1/5 - Fonction 5	49
A1/6 - Fonction 6	56
A1/7 - Fonction 7	58
A1/8 - Fonction 8	60
A1/9 - Fonction 9	62

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	64
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	65

B8 - Etat présentant le montant des recettes et des dépenses affectées aux services assujettis à la TVA ne faisant pas l'objet d'un budget annexe distinct du budget général	Sans Objet
B9.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
B9.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
B9.3 - Etat des opérations liées aux cessions	Sans Objet
B10.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
B10.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
B11.1 - Etat des immobilisations - Bâtiments scolaires et administratifs	Sans Objet
B11.2 - Etat des immobilisations - Constructions, installation et agencements (hors bâtiments scolaires)	Sans Objet
B11.3 - Etat des immobilisations - Installations techniques, matériels et outillage	Sans Objet
B11.4 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations corporelles	Sans Objet
B11.5 - Etat des immobilisations - Immobilisations incorporelles	Sans Objet
B11.6 - Etat des immobilisations - Participations et créances rattachées à des participations	Sans Objet
B11.7 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations financières	Sans Objet
B12 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C6 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet
C8 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
D1.2 - Liste des grades et emplois à inscrire	Sans Objet
D1.3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D2.1 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D2.2 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	Sans Objet
D2.3 - Liste des subventions versées par le département aux communes	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
E2 - Arrêté et signatures	66

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	0
Longueur de la voirie départementale (en km)	0	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	0

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	
5	Encours de dette/population (3)	0	
6	DGF/population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	0,00 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	0 %	

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - (2) sans les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)		
TOTAL DU BUDGET	696 915,54	5 593 727,09	-4 815 804,15	A1	81 007,40	
Investissement	390 138,91	5 266 528,27	(2) -4 815 804,15	A2	60 585,21	
Dont 1068		53 531,29				
Fonctionnement	306 776,63	327 198,82	(3) 0,00	A3	20 422,19	

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER N (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I+II 0,00	III+IV 0,00		B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00		B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00		B3	0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

		RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)
TOTAL	A1+B1	81 007,40
Investissement	A2+B2	60 585,21
Fonctionnement	A3+B3	20 422,19

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	306 776,63	G	327 198,82
	Section d'investissement	B	390 138,91	H	5 266 528,27

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	4 815 804,15 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D	5 512 719,69	= G+H+I+J	5 593 727,09
----------------------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	306 776,63	= G+I+K	327 198,82
	Section d'investissement	= B+D+F	5 205 943,06	= H+J+L	5 266 528,27
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 512 719,69	= G+H+I+J+K+L	5 593 727,09

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	152 577,25	237 561,66	390 138,91	5 028 966,61	237 561,66	5 266 528,27
FONCTIONNEMENT	72 440,63	234 336,00	306 776,63	92 862,82	234 336,00	327 198,82
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	225 017,88	471 897,66	696 915,54	5 121 829,43	471 897,66	5 593 727,09

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	A2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		4 975 435,32
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	85 960,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	66 617,25	0,00
Total des réalisations d'équipement		152 577,25	4 975 435,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 152 577,25	II 4 975 435,32
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	234 336,00	234 336,00
041	Opérations patrimoniales (1)	3 225,66	3 225,66
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 237 561,66	IV 237 561,66

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	390 138,91	II+IV	5 212 996,98
--------------	--------------	-------------------	--------------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v	4 815 804,15	vi	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			vii	53 531,29

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	5 205 943,06	II+IV+VI+VII	5 266 528,27
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)				60 585,21

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(2) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	A3

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	72 440,63	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	6 238,15
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Impositions directes	0,00
		74 Dotations, subventions et participations(2)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	0,00	75 Autres produits de gestion courante(2)	86 624,67
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges(2)	0,00
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	015 Revenu minimum d'insertion	0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00	017 Revenu de solidarité active	0,00
Total dépenses de gestion des services	72 440,63	Total recettes de gestion des services	92 862,82
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles(2)	0,00	77 Produits exceptionnels(2)	0,00
68 Dotations amortissements et provisions(2)	0,00	78 Reprises amortissements et provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 72 440,63	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 92 862,82

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	234 336,00	042 Opérations ordre transf. entre sections	234 336,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 234 336,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 234 336,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III	306 776,63	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV	327 198,82
-----------------------------------------	-------	-------------------	-----------------------------------------	-------	-------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V	306 776,63	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI	327 198,82
-----------------------------------------------------------	---------	-------------------	-----------------------------------------------------------	----------	-------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	20 422,19				
----------------------------------------------------	------------------	--	--	--	--

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	234 336,00	234 336,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	85 960,00	0,00	85 960,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	66 617,25	3 225,66	69 842,91
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		152 577,25	237 561,66	390 138,91

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	4 815 804,15
-----------------------------------------------------------------	---------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	72 440,63		72 440,63
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles(8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	234 336,00	234 336,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		72 440,63	234 336,00	306 776,63

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--------------------------------------------------------	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(6)	4 975 435,32	0,00	4 975 435,32
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	0,00	3 225,66	3 225,66
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		234 336,00	234 336,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		4 975 435,32	237 561,66	5 212 996,98

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	53 531,29
-------------------------------------------------------	------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 238,15		6 238,15
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	0,00		0,00
75	Autres produits d'activités(7)	86 624,67	0,00	86 624,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels(7)	0,00	234 336,00	234 336,00
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		92 862,82	234 336,00	327 198,82

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
-------------------------------------------------------	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)	Pour information réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information réalisations gérées hors AP
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	512 142,87	390 138,91	0,00	122 003,96	0,00	390 138,91
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	274 580,27	152 577,25	0,00	122 003,02	0,00	152 577,25
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	274 580,27	152 577,25	0,00	122 003,02	0,00	152 577,25
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	234 336,00	234 336,00		0,00		234 336,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	3 226,60	3 225,66		0,94		3 225,66

Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	4 815 804,15	4 815 804,15				
-----------------------------------------------------------	--------------	--------------	--	--	--	--

Total des dépenses d'investissement cumulées	5 327 947,02	5 205 943,06	0,00	122 003,96	0,00	390 138,91
-----------------------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)
RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	5 327 947,02	5 266 528,27	0,00	61 418,75
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	4 975 436,13	4 975 435,32	0,00	0,81
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3)	53 531,29	53 531,29	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	234 336,00	234 336,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	3 226,60	3 225,66		0,94
021 Virement de la section de fonctionnement (3)	61 417,00			
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00	0,00		
Total des recettes d'investissement cumulées	5 327 947,02	5 266 528,27	0,00	61 418,75

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisations).

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL		274 580,27	152 577,25	0,00	122 003,02	0,00	152 577,25
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	85 960,00	85 960,00	0,00	0,00	0,00	85 960,00
2111	Terrains nus	85 960,00	85 960,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	188 620,27	66 617,25	0,00	122 003,02	0,00	66 617,25
231328	Autres bâtiments privés	151 696,46	63 391,59	0,00	88 304,87		
238	Avances commandes immo corporelles	36 923,81	3 225,66	0,00	33 698,15		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RSA DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III - VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
VUE D'ENSEMBLE DES CHAPITRES DE PROGRAMMES D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTAUX	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement départementaux (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations	Pour information	
								Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Le détail des programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

**EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

(3) Dépenses engagées non mandatées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
DEPENSES TOTALES		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
TOTAL		4 975 436,13	4 975 435,32	0,00	0,81
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	4 975 436,13	4 975 435,32	0,00	0,81
1313	Subv. transf. Départements	3 282 480,00	3 282 480,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	1 692 956,13	1 692 955,32	0,00	0,81
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES RMI/RSA	A4.2

RECETTES RMI

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RECETTES RSA

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
	TOTAL	53 531,29	53 531,29	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	53 531,29	53 531,29	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	53 531,29	53 531,29	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	
	TOTAL DEPENSES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12. A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette à la rubrique « Financement par le département ».

(4) Ensemble des réalisations au 31/12.

(5) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(6) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
040	DEPENSES (2)	234 336,00	234 336,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	68 488,00	68 488,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	109 416,00	109 416,00	0,00
139172	Sub. transf cpte résult.FEDER	56 432,00	56 432,00	0,00
040	RECETTES (2)	234 336,00	234 336,00	0,00
281328	Autres bâtiments privés	234 336,00	234 336,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
041	DEPENSES (2)	3 226,60	3 225,66	0,94
231328	<i>Autres bâtiments privés</i>	3 226,60	3 225,66	0,94
041	RECETTES (2)	3 226,60	3 225,66	0,94
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	3 226,60	3 225,66	0,94

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)			
DEPENSES DE L'EXERCICE(Détail en III-B1)		382 342,00	306 776,63	0,00	0,00	75 565,37	0,00	306 776,63
011	Charges à caractère général (4)	86 587,00	72 440,63	0,00	0,00	14 146,37	0,00	72 440,63
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (3)	0,00						
023	Virement à la section d'investissement (3)	61 417,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections	234 336,00	234 336,00			0,00		234 336,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information :	0,00	0,00						
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1								

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	382 342,00	306 776,63	0,00	0,00	75 565,37	0,00	306 776,63
------------------------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	-------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de mandats (opérations sans réalisations).

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
RECETTES DE L'EXERCICE(Détail en III-B2)		382 342,00	327 198,82	0,00	0,00	55 143,18
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 000,00	6 238,15	0,00	0,00	1 761,85
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	140 006,00	86 624,67	0,00	0,00	53 381,33
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	234 336,00	234 336,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information :	0,00	0,00			
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

Total des recettes de fonctionnement cumulées	382 342,00	327 198,82	0,00	0,00	55 143,18
------------------------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
011	Charges à caractère général(4)	86 587,00	72 440,63	0,00	0,00	14 146,37	0,00	72 440,63
60611	Eau et assainissement	4 710,00	4 709,22	0,00	0,00	0,78		
60612	Energie - Electricité	12 517,00	12 516,03	0,00	0,00	0,97		
60621	Combustibles	3 650,00	3 602,18	0,00	0,00	47,82		
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 486,00	2 370,00	0,00	0,00	116,00		
6156	Maintenance	32 387,00	23 210,20	0,00	0,00	9 176,80		
6282	Frais de gardiennage	4 014,00	0,00	0,00	0,00	4 014,00		
63512	Taxes foncières	26 823,00	26 033,00	0,00	0,00	790,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00
65888	Autres	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00		
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A)= (011+012+014+015+016+017+65+6586)		86 589,00	72 440,63	0,00	0,00	14 148,37	0,00	72 440,63

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00						
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		86 589,00	72 440,63	0,00	0,00	14 148,37	0,00	72 440,63

023	Virement à la section d'investissement	61 417,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	234 336,00	234 336,00			0,00		234 336,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	234 336,00	234 336,00			0,00		234 336,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		295 753,00	234 336,00			61 417,00		234 336,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	382 342,00	306 776,63	0,00	0,00	75 565,37	0,00	306 776,63
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	-------------------

Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00					
---------------------------------------------------------------------------	-------------	-------------	--	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	382 342,00	306 776,63	0,00	0,00	75 565,37	0,00	306 776,63
----------------------------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Pour information : détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 000,00	6 238,15	0,00	0,00	1 761,85
70878	Remb. frais par des tiers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	7 500,00	6 238,15	0,00	0,00	1 261,85
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	140 006,00	86 624,67	0,00	0,00	53 381,33
752	Revenus des immeubles	140 000,00	86 624,49	0,00	0,00	53 375,51
7588	Autres produits divers gestion courante	6,00	0,18	0,00	0,00	5,82
013	Atténuations de charges(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		148 006,00	92 862,82	0,00	0,00	55 143,18
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)						

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		148 006,00	92 862,82	0,00	0,00	55 143,18

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	234 336,00	234 336,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	234 336,00	234 336,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		234 336,00	234 336,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	382 342,00	327 198,82	0,00	0,00	55 143,18
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00			
----------------------------------------------------------------------------	-------------	-------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	382 342,00	327 198,82	0,00	0,00	55 143,18
----------------------------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Recettes justifiées non titrées.
 (3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
 (5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	0	152 577	0	0	0	0
- Equipements départementaux		152 577	0	0	0	0
- Equipements non départementaux (c/204)		0	0	0	0	0
- Opérations financières	0					
Dépenses d'ordre	234 336					
Solde d'exécution reporté de N-1	4 815 804					
Total dépenses	5 050 140	155 803	0	0	0	0
Total recettes	291 093	4 975 435	0	0	0	0
Solde d'investissement	-4 759 047	4 819 632	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	234 336	72 441	0	0	0	0
Total recettes	234 336	92 863	0	0	0	0
Solde de fonctionnement	0	20 422	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
---------	------------------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	-----------------	-------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)									
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	152 577
- Equipements départementaux	0	0	0	0	0	0	0	0	152 577
- Equipements non départementaux (c/204)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières									0
Dépenses d'ordre									237 562
Solde d'exécution reporté de N-1									4 815 804
Total dépenses	0	5 205 943							
Total recettes	0	5 266 528							
Solde d'investissement	0	60 585							

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)									
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	306 777
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	327 199
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	20 422

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
----------	---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		5 050 140	155 803	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	152 577	0	0	0	0
2111	Terrains nus	0	85 960	0	0	0	0
231328	Autres bâtiments privés	0	63 392	0	0	0	0
238	Avances commandes immo corporelles	0	3 226	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		234 336	3 226	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		234 336	0	0	0	0	0
13912	<i>Sub. transf. cpté résult. Régions</i>	68 488	0	0	0	0	0
13913	<i>Sub. transf. cpté résult. Départements</i>	109 416	0	0	0	0	0
139172	<i>Sub. transf. cpté résult. FEDER</i>	56 432	0	0	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>		0	3 226	0	0	0	0
231328	<i>Autres bâtiments privés</i>	0	3 226	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		4 815 804	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		291 093	4 975 435	0	0	0	0
Recettes réelles		53 531	4 975 435	0	0	0	0
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	53 531	0	0	0	0	0
1313	Subv. transf. Départements	0	3 282 480	0	0	0	0
13172	Subv. transf. FEDER	0	1 692 955	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		237 562	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		234 336	0	0	0	0	0
281328	<i>Autres bâtiments privés</i>	234 336	0	0	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>		3 226	0	0	0	0	0
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	3 226	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - HOTEL D ENTREPRISES - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		234 336	72 441	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	72 441	0	0	0	0
60611	Eau et assainissement	0	4 709	0	0	0	0
60612	Energie - Electricité	0	12 516	0	0	0	0
60621	Combustibles	0	3 602	0	0	0	0
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	2 370	0	0	0	0
6156	Maintenance	0	23 210	0	0	0	0
63512	Taxes foncières	0	26 033	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		234 336	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		234 336	0	0	0	0	0
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	234 336	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		234 336	92 863	0	0	0	0
Recettes réelles		0	92 863	0	0	0	0
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	6 238	0	0	0	0
752	Revenus des immeubles	0	86 624	0	0	0	0
7588	Autres produits divers gestion courante	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		234 336	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		234 336	0	0	0	0	0
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	234 336	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
----------	---------	---------------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	5 205 943
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	152 577
2111	Terrains nus	0	0	0	0	0	0	0	0	85 960
231328	Autres bâtiments privés	0	0	0	0	0	0	0	0	63 392
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	3 226
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	237 562
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	234 336
13912	<i>Sub. transf cpte résult. Régions</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	68 488
13913	<i>Sub. transf cpte résult. Départements</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	109 416
139172	<i>Sub. transf cpte résult. FEDER</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	56 432
<i>Opérations patrimoniales</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	3 226
231328	<i>Autres bâtiments privés</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	3 226
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	4 815 804

RECETTES

Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	5 266 528
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	5 028 967
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	0	0	0	0	0	0	53 531
1313	Subv. transf. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	3 282 480
13172	Subv. transf. FEDER	0	0	0	0	0	0	0	0	1 692 955
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	237 562
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	234 336
281328	<i>Autres bâtiments privés</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	234 336
<i>Opérations patrimoniales</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	3 226
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	3 226
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - HOTEL D ENTREPRISES - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
----------	---------	---------------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES										
Total dépenses de fonctionnement		0	306 777							
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	72 441
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	4 709
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	12 516
60621	Combustibles	0	0	0	0	0	0	0	0	3 602
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	2 370
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	23 210
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	26 033
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>234 336</i>							
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>234 336</i>							
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>0</i>	<i>234 336</i>							
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		<i>0</i>								
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES										
Total recettes de fonctionnement		0	327 199							
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	92 863
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	0	0	0	0	0	0	0	6 238
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	0	0	86 624
7588	Autres produits divers gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>234 336</i>							
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>234 336</i>							
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte resul</i>	<i>0</i>	<i>234 336</i>							
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		<i>0</i>								
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		234 336,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		234 336,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	234 336,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	68 488,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	109 416,00
139172	Sub. transf cpte résult. FEDER	56 432,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES		291 092,95
Recettes réelles		53 531,29
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	53 531,29
Recettes d'ordre		237 561,66
040	Opérations ordre transf. entre sections	234 336,00
281328	Autres bâtiments privés	234 336,00
041	Opérations patrimoniales	3 225,66
238	Avances commandes immo corporelles	3 225,66

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		234 336,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		234 336,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	234 336,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	234 336,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
RECETTES		234 336,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		234 336,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	234 336,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résult	234 336,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A/10

FONCTION 0 – Services généraux (hors RAR)
INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)	21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41 Subvention globale	48 Autres	
DEPENSES REELLES		152 577,25	0,00	0,00	0,00	0,00	152 577,25
Equipements départementaux		152 577,25	0,00	0,00	0,00	0,00	152 577,25
2111	Terrains nus	85 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 960,00
231328	Autres bâtiments privés	63 391,59	0,00	0,00	0,00	0,00	63 391,59
238	Avances commandes immo corporelles	3 225,66	0,00	0,00	0,00	0,00	3 225,66
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		4 975 435,32	0,00	0,00	0,00	0,00	4 975 435,32
1313	Subv. transf. Départements	3 282 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 282 480,00
13172	Subv. transf. FEDER	1 692 955,32	0,00	0,00	0,00	0,00	1 692 955,32

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
DEPENSES REELLES		0,00	72 440,63	0,00	0,00	0,00	0,00	72 440,63
60611	Eau et assainissement	0,00	4 709,22	0,00	0,00	0,00	0,00	4 709,22
60612	Energie - Electricité	0,00	12 516,03	0,00	0,00	0,00	0,00	12 516,03
60621	Combustibles	0,00	3 602,18	0,00	0,00	0,00	0,00	3 602,18
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	2 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 370,00
6156	Maintenance	0,00	23 210,20	0,00	0,00	0,00	0,00	23 210,20
63512	Taxes foncières	0,00	26 033,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 033,00
RECETTES REELLES		0,00	92 862,82	0,00	0,00	0,00	0,00	92 862,82
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	6 238,15	0,00	0,00	0,00	0,00	6 238,15
752	Revenus des immeubles	0,00	86 624,49	0,00	0,00	0,00	0,00	86 624,49
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

FONCTION 1 – Sécurité (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

FONCTION 4 – Prévention médico-sociale (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA) (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Revenu minimum d'insertion - RMA		8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
				71 Revenu minimum d'insertion - Allocations	72 Revenu minimum d'activité		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

SOUS-FONCTION 5-5 – Personnes dépendantes (APA) (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 APA à domicile	2 APA versée au bénéficiaire en établiss	3 APA versée à l'établissement	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Allocations RSA	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2	
				Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2	
				Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		234 336,00	234 336,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		234 336,00	234 336,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	234 336,00	234 336,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	234 336,00	0,00	4 815 804,15	5 050 140,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		295 753,00	III 234 336,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		295 753,00	234 336,00
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
281328	<i>Autres bâtiments privés</i>	<i>234 336,00</i>	<i>234 336,00</i>
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>61 417,00</i>	<i>0,00</i>

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	234 336,00	0,00	0,00	53 531,29	287 867,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 050 140,15
Ressources propres disponibles	IV 287 867,29
Solde	V = IV – II (2) -4 762 272,86

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES : Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

.

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical, ...).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22660001300420	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CG DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
----------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : paierie dep des pyrenees orienta

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : REGIE EAU ESPACE ENT MEDITERRANEE (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 17

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 19

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 20

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 21

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 22

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 23

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 24

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 25

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 26

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 0,00	G 0,00	G-A 0,00
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		=	=	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 0,00	Q= G+H+I+J 0,00	=Q-P 0,00

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 0,00	= G+I+K 0,00	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 0,00	= G+H+I+J+K+L 0,00	0,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	53 300,00	0,00	0,00	0,00	53 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	13 800,00	0,00	0,00	0,00	13 800,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
Total des dépenses de gestion courante		67 105,00	0,00	0,00	0,00	67 105,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		67 905,00	0,00	0,00	0,00	67 905,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 231,00	0,00			4 231,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 231,00	0,00			4 231,00
TOTAL		72 136,00	0,00	0,00	0,00	72 136,00
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	72 131,00	0,00	0,00	0,00	72 131,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
Total des recettes de gestion courante		72 136,00	0,00	0,00	0,00	72 136,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		72 136,00	0,00	0,00	0,00	72 136,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		72 136,00	0,00	0,00	0,00	72 136,00
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 231,00	0,00	0,00	4 231,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 231,00	0,00	0,00	4 231,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 231,00	0,00	0,00	4 231,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	4 231,00	0,00	0,00	4 231,00
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 231,00	0,00		4 231,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 231,00	0,00		4 231,00
	TOTAL	4 231,00	0,00	0,00	4 231,00
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
----------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---------------------------------------------------	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
----------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	0,00
----------------------------------------------------	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
-----------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---------------------------------------------------	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
-------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
-----------------------------------------------------	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	53 300,00	0,00	0,00	0,00	53 300,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	35 400,00	0,00	0,00	0,00	35 400,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6378	Autres taxes et redevances	2 800,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	13 800,00	0,00	0,00	0,00	13 800,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	4 800,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		67 105,00	0,00	0,00	0,00	67 105,00
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		67 905,00	0,00	0,00	0,00	67 905,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	4 231,00	0,00			4 231,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 231,00	0,00			4 231,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 231,00	0,00			4 231,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 231,00	0,00			4 231,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		72 136,00	0,00	0,00	0,00	72 136,00
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	72 131,00	0,00	0,00	0,00	72 131,00
7011	Eau	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
70128	Autres taxes et redevances	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	3 631,00	0,00	0,00	0,00	3 631,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
7588	Autres	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		72 136,00	0,00	0,00	0,00	72 136,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		72 136,00	0,00	0,00	0,00	72 136,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		72 136,00	0,00	0,00	0,00	72 136,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 231,00	0,00	0,00	4 231,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	4 231,00	0,00	0,00	4 231,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 231,00	0,00	0,00	4 231,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 231,00	0,00	0,00	4 231,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 231,00	0,00	0,00	4 231,00
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	4 231,00	0,00		4 231,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	4 231,00	0,00		4 231,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 231,00	0,00		4 231,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 231,00	0,00		4 231,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 231,00	0,00	0,00	4 231,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1250 HT €	25/11/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	La règle du prorata temporis est appliquée en fonction de la date de mise en service	0	
L	Logiciels	3	25/11/2019
L	Frais d'études non suivis de réalisation	3	25/11/2019
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	3	25/11/2019
L	Subventions d'équipement à pers. de droit public (biens mobiliers, matériel et études)	5	25/11/2019
L	Subventions d'équipement à pers. de droit public (biens immobiliers, installations)	30	25/11/2019
L	Subv. d'équipement à pers. de droit public (projets d'infrastructures d'intérêt national)	40	25/11/2019
L	Subventions d'équipement à pers. de droit privé (biens mobiliers, matériel et études)	5	25/11/2019
L	Subventions d'équipement à pers. de droit privé (biens immobiliers, installations)	30	25/11/2019
L	Subv. D'équipement à pers. de droit privé (projets d'infrastructures d'intérêt national)	40	25/11/2019
L	Bâtiments publics et privés	50	25/11/2019
L	Bâtiments à usage industriel et commercial	30	25/11/2019
L	Bâtiments scolaires	30	25/11/2019
L	Agencements, aménagements, de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	25/11/2019
L	Agencements, aménagements, de bâtiments, installations divers	20	25/11/2019
L	Bâtiments légers, abris	10	25/11/2019
L	Construction sur sol d'autrui (durée bail ds limite de 20 ans)	20	25/11/2019
L	Installations voirie (non amortissables)	0	25/11/2019
L	Plantations	20	25/11/2019
L	Autres agencements et aménagements terrains (non amortissables)	0	25/11/2019
L	Autres réseaux (réseaux hydraul, barrages, sentiers pédestres, rés. de téléphonie) non amortissables	0	25/11/2019
L	Véhicules légers	7	25/11/2019
L	Camions et véhicules industriels	10	25/11/2019
L	Véhicules transports en commun : autocars	15	25/11/2019
L	Mobilier	10	25/11/2019
L	Matériel et outillage	10	25/11/2019
L	Matériel d'archivage	10	25/11/2019
L	Matériel bureau électrique ou électronique	10	25/11/2019
L	Matériel informatique et de téléphonie	3	25/11/2019
L	Appareils de laboratoire	10	25/11/2019
L	Appareils de levage et ascenseurs	20	25/11/2019
L	Coffre-fort	10	25/11/2019
L	Equipements de cuisines	10	25/11/2019
L	Equipements de garages et ateliers	10	25/11/2019
L	Equipements sportifs	10	25/11/2019
L	Installation et appareils de chauffage	10	25/11/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Engins et véhicules parc	10	25/11/2019
L	Matériels parc	10	25/11/2019
L	Mobilier de bureau parc	10	25/11/2019
L	Mobilier mis à disposition des collègues	10	25/11/2019
L	Logiciels mis à disposition des collègues	3	25/11/2019
L	Matériel informatique mis à disposition des collègues	3	25/11/2019
L	Matériel mis à disposition des collègues	10	25/11/2019
L	Réseaux THD	20	25/11/2019
L	Equipements hydroélectriques	20	25/11/2019
L	Collections de livres	5	25/11/2019
L	Collections de DVD	3	25/11/2019
L	Collections de CD	5	25/11/2019
L	Expositions	7	25/11/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 231,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		4 231,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	4 231,00	0,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV – II (3) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22660001300453	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CG DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
----------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : paierie dep des pyrenees orienta

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : TRES HAUT DEBIT (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 33

A3.2 - Etalement des provisions 34

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 35

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 36

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 37

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 38

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 39

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 40

A6 - Etat des charges transférées 41

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 42

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 43

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 44

A8.3 - Opérations liées aux cessions 45

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 46

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 47

A10 - Etat des travaux en régie 48

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 50

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 51

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 52

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 53

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 54

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 55

B1.7 - Etat des engagements reçus 56

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 57

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 58

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 59

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 61

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 62

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 63

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

64

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 088 128,85	G	163 308,16	G-A	-924 820,69
	Section d'investissement	B	12 694 672,39	H	232 470,94	H-B	-12 462 201,45

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	133 398,96 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	13 754 308,61 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	13 916 200,20	Q= G+H+I+J	14 150 087,71	=Q-P	233 887,51

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	14 514 789,47	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	14 514 789,47	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 221 527,81	= G+I+K	163 308,16	-1 058 219,65	
	Section d'investissement	= B+D+F	27 209 461,86	= H+J+L	13 986 779,55	-13 222 682,31	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	28 430 989,67	= G+H+I+J+K+L	14 150 087,71	-14 280 901,96	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	14 514 789,47	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	48 525,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 466 264,47	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	161 000,00	30 604,81	0,00	0,00	130 395,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	500 000,00	455 571,46	0,00	0,00	44 428,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,28	0,00	0,00	999,72
Total des dépenses de gestion courante		662 000,00	486 176,55	0,00	0,00	175 823,45
66	Charges financières	454 000,00	143 270,85	45 323,02	0,00	265 406,13
67	Charges exceptionnelles	1 199 851,04	402 612,43	0,00	0,00	797 238,61
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 315 851,04	1 032 059,83	45 323,02	0,00	1 238 468,19
023	Virement à la section d'investissement (4)	659 350,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	207 100,00	10 746,00			196 354,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		866 450,00	10 746,00			855 704,00
TOTAL		3 182 301,04	1 042 805,83	45 323,02	0,00	2 094 172,19
Pour information		133 398,96				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000,00	1 032,00	0,00	0,00	3 968,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 310 700,00	0,00	0,00	0,00	3 310 700,00
Total des recettes de gestion courante		3 315 700,00	1 032,00	0,00	0,00	3 314 668,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	162 276,16	0,00	0,00	-162 276,16
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 315 700,00	163 308,16	0,00	0,00	3 152 391,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		3 315 700,00	163 308,16	0,00	0,00	3 152 391,84
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	284 000,00	64 721,02	48 525,00	170 753,98
21	Immobilisations corporelles	55 000,00	51 356,32	0,00	3 643,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	29 945 000,00	12 119 711,37	14 466 264,47	3 359 024,16
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	30 284 000,00	12 235 788,71	14 514 789,47	3 533 421,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	318 000,00	237 513,34	0,00	80 486,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	318 000,00	237 513,34	0,00	80 486,66
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	30 602 000,00	12 473 302,05	14 514 789,47	3 613 908,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	500 000,00	221 370,34		278 629,66
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	500 000,00	221 370,34		278 629,66
	TOTAL	31 102 000,00	12 694 672,39	14 514 789,47	3 892 538,14
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	15 981 241,39	0,00	0,00	15 981 241,39
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	354,60	0,00	-354,60
	Total des recettes d'équipement	15 981 241,39	354,60	0,00	15 980 886,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	15 981 241,39	354,60	0,00	15 980 886,79
021	Virement de la section d'exploitation (2)	659 350,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	207 100,00	10 746,00		196 354,00
041	Opérations patrimoniales (2)	500 000,00	221 370,34		278 629,66
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 366 450,00	232 116,34		1 134 333,66
	TOTAL	17 347 691,39	232 470,94	0,00	17 115 220,45
	Pour information	13 754 308,61			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	30 604,81		30 604,81
012	Charges de personnel, frais assimilés	455 571,46		455 571,46
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,28		0,28
66	Charges financières	188 593,87	0,00	188 593,87
67	Charges exceptionnelles	402 612,43	0,00	402 612,43
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	10 746,00	10 746,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 077 382,85	10 746,00	1 088 128,85

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	133 398,96
----------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 221 527,81
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	237 513,34	0,00	237 513,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	64 721,02	0,00	64 721,02
21	Immobilisations corporelles (6)	51 356,32	0,00	51 356,32
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	12 119 711,37	221 370,34	12 341 081,71
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	12 473 302,05	221 370,34	12 694 672,39

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
----------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	12 694 672,39
----------------------------------------------------	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 032,00		1 032,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	162 276,16	0,00	162 276,16
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	163 308,16	0,00	163 308,16

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
-----------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	163 308,16
---------------------------------------------------	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	178 367,50	178 367,50
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	354,60	43 002,84	43 357,44
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		10 746,00	10 746,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	354,60	232 116,34	232 470,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	13 754 308,61
-------------------------------------------------------	----------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 986 779,55
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	161 000,00	30 604,81	0,00	0,00	130 395,19
6068	Autres matières et fournitures	585,00	508,55	0,00	0,00	76,45
6132	Locations immobilières	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6156	Maintenance	4 415,00	0,00	0,00	0,00	4 415,00
6226	Honoraires	3 000,00	700,00	0,00	0,00	2 300,00
6228	Divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	30 000,00	1 400,00	0,00	0,00	28 600,00
6238	Divers	49 870,00	4 630,50	0,00	0,00	45 239,50
627	Services bancaires et assimilés	22 700,00	0,00	0,00	0,00	22 700,00
6281	Concours divers (cotisations)	22 130,00	22 130,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 300,00	1 235,76	0,00	0,00	64,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	500 000,00	455 571,46	0,00	0,00	44 428,54
6218	Autre personnel extérieur	500 000,00	455 571,46	0,00	0,00	44 428,54
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,28	0,00	0,00	999,72
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	0,28	0,00	0,00	999,72
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		662 000,00	486 176,55	0,00	0,00	175 823,45
66	Charges financières (b) (5)	454 000,00	143 270,85	45 323,02	0,00	265 406,13
66111	Intérêts réglés à l'échéance	184 000,00	144 270,85	0,00	0,00	39 729,15
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	270 000,00	-1 000,00	45 323,02	0,00	225 676,98
67	Charges exceptionnelles (c)	1 199 851,04	402 612,43	0,00	0,00	797 238,61
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	638 351,04	1 250,00	0,00	0,00	637 101,04
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	561 500,00	401 362,43	0,00	0,00	160 137,57
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 315 851,04	1 032 059,83	45 323,02	0,00	1 238 468,19
023	Virement à la section d'investissement	659 350,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	207 100,00	10 746,00			196 354,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	207 100,00	10 746,00			196 354,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		866 450,00	10 746,00			855 704,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		866 450,00	10 746,00			855 704,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 182 301,04	1 042 805,83	45 323,02	0,00	2 094 172,19
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		133 398,96				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	45 323,02
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	44 323,02

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000,00	1 032,00	0,00	0,00	3 968,00
7083	Locations diverses	0,00	1 032,00	0,00	0,00	-1 032,00
7087	Remboursement de frais	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 310 700,00	0,00	0,00	0,00	3 310 700,00
757	Redevances des fermiers, concession..	3 309 400,00	0,00	0,00	0,00	3 309 400,00
7588	Autres	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 315 700,00	1 032,00	0,00	0,00	3 314 668,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	162 276,16	0,00	0,00	-162 276,16
778	Autres produits exceptionnels	0,00	162 276,16	0,00	0,00	-162 276,16
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 315 700,00	163 308,16	0,00	0,00	3 152 391,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 315 700,00	163 308,16	0,00	0,00	3 152 391,84
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	284 000,00	64 721,02	48 525,00	170 753,98
2031	Frais d'études	284 000,00	64 721,02	48 525,00	170 753,98
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	55 000,00	51 356,32	0,00	3 643,68
2155	Outillage industriel	1 400,00	0,00	0,00	1 400,00
2182	Matériel de transport	53 600,00	51 356,32	0,00	2 243,68
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	29 945 000,00	12 119 711,37	14 466 264,47	3 359 024,16
2315	Installat°, matériel et outillage techni	29 345 000,00	11 991 807,03	14 466 264,47	2 886 928,50
238	Avances commandes immo. incorp.	600 000,00	127 904,34	0,00	472 095,66
Total des dépenses d'équipement		30 284 000,00	12 235 788,71	14 514 789,47	3 533 421,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	318 000,00	237 513,34	0,00	80 486,66
1641	Emprunts en euros	318 000,00	237 513,34	0,00	80 486,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		318 000,00	237 513,34	0,00	80 486,66
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		30 602 000,00	12 473 302,05	14 514 789,47	3 613 908,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur(6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (7)	500 000,00	221 370,34		278 629,66
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	221 370,34		278 629,66
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		500 000,00	221 370,34		278 629,66
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		31 102 000,00	12 694 672,39	14 514 789,47	3 892 538,14
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	15 981 241,39	0,00	0,00	15 981 241,39
1641	Emprunts en euros	15 981 241,39	0,00	0,00	15 981 241,39
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	354,60	0,00	-354,60
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	354,60	0,00	-354,60
Total des recettes d'équipement		15 981 241,39	354,60	0,00	15 980 886,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		15 981 241,39	354,60	0,00	15 980 886,79
021	Virement de la section d'exploitation	659 350,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	207 100,00	10 746,00		196 354,00
28135	Installations générales, agencements, ..	193 595,00	0,00		193 595,00
28153	Installations à caractère spécifique	6 314,00	6 314,00		0,00
28155	Outillage industriel	91,00	91,00		0,00
28182	Matériel de transport	7 100,00	4 341,00		2 759,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		866 450,00	10 746,00		855 704,00
041	Opérations patrimoniales (6)	500 000,00	221 370,34		278 629,66
2031	Frais d'études	178 368,00	178 367,50		0,50
238	Avances commandes immo. incorp.	321 632,00	43 002,84		278 629,16
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 366 450,00	232 116,34		1 134 333,66
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		17 347 691,39	232 470,94	0,00	17 115 220,45
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		13 754 308,61			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 000 000,00									
71860/5214263 (2018THD)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.	14/12/2017	20/12/2018	01/04/2019	10 000 000,00	F	FIXE	1,870	1,870		T	X Produits CDC	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 000 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 762 486,66					237 513,34	144 270,85	0,00	45 323,02
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 762 486,66					237 513,34	144 270,85	0,00	45 323,02
71860/5214263 (2018THD)	N	0,00	A-1	9 762 486,66	24,00	F	FIXE	1,870	237 513,34	144 270,85	0,00	45 323,02
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 762 486,66					237 513,34	144 270,85	0,00	45 323,02

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 762 486,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1250 HT €	25/11/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	La règle du prorata temporis est appliquée en fonction de la date de mise en service	0	
L	Logiciels	3	25/11/2019
L	Frais d'études non suivis de réalisation	3	25/11/2019
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	3	25/11/2019
L	Subventions d'équipement à pers. de droit public (biens mobiliers, matériel et études)	5	25/11/2019
L	Subventions d'équipement à pers. de droit public (biens immobiliers, installations)	30	25/11/2019
L	Subv. d'équipement à pers. de droit public (projets d'infrastructures d'intérêt national)	40	25/11/2019
L	Subventions d'équipement à pers. de droit privé (biens mobiliers, matériel et études)	5	25/11/2019
L	Subventions d'équipement à pers. de droit privé (biens immobiliers, installations)	30	25/11/2019
L	Subv. D'équipement à pers. de droit privé (projets d'infrastructures d'intérêt national)	40	25/11/2019
L	Bâtiments publics et privés	50	25/11/2019
L	Bâtiments à usage industriel et commercial	30	25/11/2019
L	Bâtiments scolaires	30	25/11/2019
L	Agencements, aménagements, de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	25/11/2019
L	Agencements, aménagements, de bâtiments, installations divers	20	25/11/2019
L	Bâtiments légers, abris	10	25/11/2019
L	Construction sur sol d'autrui (durée bail ds limite de 20 ans)	20	25/11/2019
L	Installations voirie (non amortissables)	0	25/11/2019
L	Plantations	20	25/11/2019
L	Autres agencements et aménagements terrains (non amortissables)	0	25/11/2019
L	Autres réseaux (réseaux hydraul, barrages, sentiers pédestres, rés. de téléphonie) non amortissables	0	25/11/2019
L	Véhicules légers	7	25/11/2019
L	Camions et véhicules industriels	10	25/11/2019
L	Véhicules transports en commun : autocars	15	25/11/2019
L	Mobilier	10	25/11/2019
L	Matériel et outillage	10	25/11/2019
L	Matériel d'archivage	10	25/11/2019
L	Matériel bureau électrique ou électronique	10	25/11/2019
L	Matériel informatique et de téléphonie	3	25/11/2019
L	Appareils de laboratoire	10	25/11/2019
L	Appareils de levage et ascenseurs	20	25/11/2019
L	Coffre-fort	10	25/11/2019
L	Equipements de cuisines	10	25/11/2019
L	Equipements de garages et ateliers	10	25/11/2019
L	Equipements sportifs	10	25/11/2019
L	Installation et appareils de chauffage	10	25/11/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Engins et véhicules parc	10	25/11/2019
L	Matériels parc	10	25/11/2019
L	Mobilier de bureau parc	10	25/11/2019
L	Mobilier mis à disposition des collègues	10	25/11/2019
L	Logiciels mis à disposition des collègues	3	25/11/2019
L	Matériel informatique mis à disposition des collègues	3	25/11/2019
L	Matériel mis à disposition des collègues	10	25/11/2019
L	Réseaux THD	20	25/11/2019
L	Equipements hydroélectriques	20	25/11/2019
L	Collections de livres	5	25/11/2019
L	Collections de DVD	3	25/11/2019
L	Collections de CD	5	25/11/2019
L	Expositions	7	25/11/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		318 000,00	I 237 513,34
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		318 000,00	237 513,34
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	318 000,00	237 513,34
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	237 513,34	14 514 789,47	0,00	14 752 302,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		866 450,00	III 10 746,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		866 450,00	10 746,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	193 595,00	0,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	6 314,00	6 314,00
28155	<i>Outillage industriel</i>	91,00	91,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	7 100,00	4 341,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	659 350,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	10 746,00	0,00	13 754 308,61	0,00	13 765 054,61

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 14 752 302,81
Ressources propres disponibles	IV 13 765 054,61
Solde	V = IV – II (3) -987 248,20

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
PLAN TRES HAUT DEBIT	117 600 000,00	0,00	117 600 000,00	1 245 691,39	30 284 000,00	73 834 519,90	12 235 788,71

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

**Compte Administratif 2019
BUDGET ANNEXE TRES HAUT DEBIT**

Etat des Restes à Réaliser

au 31 décembre 2019

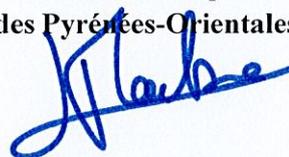
DEPENSES H.T. (exercice 2019)

Chapitres	Libellé	Réalisé 2019	Engagé non mandaté 2019	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles	64 721,02	48 525,00	48 525,00
23	Immobilisations en cours	12 119 711,37	14 466 264,47	14 466 264,47
			14 514 789,47	14 514 789,47

Total des dépenses restant à réaliser : **14 514 789,47 Euros**

Soit la somme de **QUATORZE MILLIONS CINQ CENT QUATORZE MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT NEUF EUROS ET QUARANTE SEPT CENTIMES**

**La Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales**



Hermeline MALHERBE



ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

2019

N° FINESS / Nom de l'établissement ou service :	660782533	BUDGET I.D.E.A.
Adresse :	BP 50033	27 avenue Alfred SAUVY 66906 - PERPIGNAN CEDEX
Nom du Directeur : <i>ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement</i>	Marie laure De guardia	
Date de la dernière autorisation :	0	
Organisme gestionnaire :	0	
Téléphone :	04 30 19 26 50	Fax : 04 68 66 64 77 Mél : 0
Catégorie :	175 Foyer de l'enfance	
Autorité en charge de la tarification :	0	
Compétence :	0	
Convention Collective majoritaire de travail :	0	
Capacité autorisée :	0	
Capacité installée :	0	
Date d'arrivée des documents :	14/05/2020	

Elements du Budget exécutoire	
Effectifs en nb d'ETP prévus au BE :	0
Déficit incorporé N-2 (chiffre positif) :	0
Exédent incorporé N-2 :	0
Amplitude d'ouverture de l'ESMS sur l'année (en jours)	
Prévu (BE) :	0
Réalisé (CA) :	0

2. ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

Activité réalisée

Nature	Nombre théorique au BP n <small>(1)</small>	Nombre prévisionnel n <small>(2)</small>	Nombre réalisé n <small>(3)</small>	Taux d'occupation <small>(4) = (3)/(1)</small>	Ecart	
					Nombre <small>(5) = (3)-(2)</small>	Pourcentage <small>(6) = (5)/(2)</small>
TOTAL en journées	186 895	165 395	131 649	70,44 %	-33 746	-20,40 %
						0
						0
						0
						0
						0

3. Tableaux récapitulatifs de l'exécution budgétaire

Dépenses - Charges

Recettes - Produits

Totaux

Budget exécutoire n	Réel n	Ecart
------------------------	--------	-------

Budget exécutoire n	Réel n	Ecart
------------------------	--------	-------

BUDGET I.D.E.A.

SECTION D'INVESTISSEMENT POUR L'ÉTABLISSEMENT

Total (1)

	1 312 991,66	
--	--------------	--

	1 312 991,66	
--	--------------	--

SECTION D'EXPLOITATION - BUDGET PRINCIPAL

BUDGET I.D.E.A.

20 836 390,00	20 694 907,13	-141 482,87
---------------	---------------	-------------

20 836 390,00	20 705 207,13	-131 182,87
---------------	---------------	-------------

Total (2)

BUDGETS ANNEXES

BUDGET I.D.E.A.

-	-	-

-	-	-

Total (3)

Reprise de résultat

-	-	-
---	---	---

-	-	-
---	---	---

(4)

Total général (2 à 4)

20 836 390,00	20 694 907,13	-141 482,87
---------------	---------------	-------------

20 836 390,00	20 705 207,13	-131 182,87
---------------	---------------	-------------

4.1 Plan de financement : opérations d'investissement réalisées dans l'année

Nature de l'opération	Autorisé dans le cadre du plan de financement		Réalisé en N	
	Coût	Date de réalisation prévue	Coût	Date de réalisation
Remplacement volet roulant Villa Mauran			1 473,60	12/07/2019
Remplacement Menuiserie Internat portes de cha			19 691,64	19/07/2019
Remplacement menuiserie Kid's Corsavy Portes e			4 262,40	02/10/2019
Remplacement lyno salon Tocabens			8 791,56	10/04/2019
Travaux revêtement de sol cuisine Sientados			4 263,60	10/04/2019
Remplacement sols AJI Vernet			4 668,00	25/07/2019
Mise en place de contrôle accès Chambre Interna			23 524,80	29/04/2019
Aménagement bureaux PAFAD	120 000,00		80 348,25	22/10/2019
Entrée Passerelle PAFAD	40 000,00		12 344,40	22/11/2019
Création 1 accès piétons Avenue IDEA MAV			9 012,00	01/02/2019
Travaux aménagement d'1 aire de jeux Corsavy			9 054,00	02/01/2019
Installation clim Internat PMP MAV			21 653,58	09/10/2019
Mise en place de la Clim Sientados + Tocabens			14 362,16	12/07/2019
Dalle béton pou terrain de sport site VERNET			16 576,80	25/10/2019
TOTAL	160 000,00		230 026,79	

Plan de financement (tranche annuelle réalisée)			
Auto financement	Subvention	Emprunt	Autres (1)

Autorisé dans le cadre du plan	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisé	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecart	0,00	0,00	0,00	0,00

4.2.1. Section d'investissement : emplois

	Budget initial	Crédits complémentaires ou virements	Total	Réal	Ecart	
					montant	en %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5) = (4)-(3)	(6) = (5)/(3)
Réduction des fonds propres ou reprise sur apports						
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	-	-	-	-	
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	-	-	-	-	
13	Subventions d'investissement affectés à des biens non renouvelables	508 132,00	20 019,00	528 151,00	528 149,93	- 1,07 0,00 %
Reprises						
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)	-	-	-	-	
15	Provisions pour risques et charges	-	-	-	-	
Remboursement des dettes financières						
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	1 500,00	3 500,00	1 626,97	-1 873,03 -53,52 %
17	Dettes rattachées à des participations	-	-	-	-	
Compte de liaison investissement						
18	Comptes de liaison	-	-	-	-	
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé						
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	-	10 000,00	4 641,00	-5 359,00 -53,59 %
21	Immobilisations corporelles	88 000,00	585 000,00	673 000,00	376 424,45	-296 575,55 -44,07 %
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-	-	
23	Immobilisations en cours	415 000,00	99 000,00	514 000,00	400 263,31	-113 736,69 -22,13 %
24	Immobilisations affectées, concédées, mises à disposition	-	-	-	-	
26	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	-	4 000,00	1 886,00	-2 114,00 -52,85 %
Autres						
28	Amortissements des immobilisations (reprises)	-	-	-	-	
29	Dépréciation des immobilisations (reprises)	-	-	-	-	
39	Dépréciation de stocks et en-cours	-	-	-	-	
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	-	-	-	-	
49	Dépréciation des comptes de tiers (reprises)	-	-	-	-	
59	Dépréciation des comptes financiers (reprises)	-	-	-	-	
Total des emplois						
		1 027 132,00	705 519,00	1 732 651,00	1 312 991,66	-419 659,34 -24,22 %
001	Résultat d'investissement antérieur reporté (Déficit)	-	-	-	-	
004	Amortissements comptables excédentaires différés	-	-	-	-	
003	Excédent prévisionnel d'investissement	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL						
		1 027 132,00	705 519,00	1 732 651,00	1 312 991,66	-419 659,34 -24,22 %

4.2.1. Section d'investissement : tableau des emplois (1)

		Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Mandats émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés)	Mandats en annulation (ESSMS publics)	Net (public)	Ecart	
		(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
								montant	en %
Réduction des fonds propres ou reprise sur apports									
102	Fonds, apports et dotations	-	-	-	-	-	-	-	
103	Fonds associatifs avec droit de reprise (établissements privés)	-	-	-	-	-	-	-	
105	Ecarts de réévaluation (établissements privés)	-	-	-	-	-	-	-	
106	Réserves	-	-	-	-	-	-	-	
10	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	-	-	-	-	-	-	-	
1161	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	
131	Subventions d'équipement transférables	-	-	-	-	-	-	-	
138	Autres subventions d'investissement (établissements privés)	-	-	-	-	-	-	-	
139	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	508 132,00	20 019,00	528 151,00	528 149,93	-	528 149,93	-	1,07
13	TOTAL	508 132,00	20 019,00	528 151,00	528 149,93	-	528 149,93	-	1,07
									0,00 %
Reprises									
1411	Provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du	-	-	-	-	-	-	-	
142	Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisatio	-	-	-	-	-	-	-	
144	Provisions réglementées relatives aux autres éléments d'actif (é	-	-	-	-	-	-	-	
145	Amortissements dérogatoires	-	-	-	-	-	-	-	
146	Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)	-	-	-	-	-	-	-	
147	Plus-values réinvesties (établissements privés)	-	-	-	-	-	-	-	
148	Autres provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	
14861	dont réserves des plus values nettes d'actif immobilisé (éts priv	-	-	-	-	-	-	-	
14862	dont réserves des plus values nettes d'actif circulant (éts privés	-	-	-	-	-	-	-	
14	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	
151	Provisions pour risques	-	-	-	-	-	-	-	
152	Provisions pour risques et charges sur emprunt (éts publics)	-	-	-	-	-	-	-	
153	Provisions pour pensions et obligations similaires (éts privés)	-	-	-	-	-	-	-	
155	Provisions pour impôts (éts privés)	-	-	-	-	-	-	-	
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-	-	
158	Autres provisions pour charges	-	-	-	-	-	-	-	
15	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	

(*) Hors réserve de trésorerie et réserves de compensation

4.2.1. Section d'investissement : tableau des emplois (2)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Mandats émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés)	Mandats en annulation (ESSMS publics)	Net (public)	Ecart	
							montant	en %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Remboursement des dettes financières								
163	Emprunts obligataires (établissements publics)	-	-	-	-	-	-	-
164	Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 500,00	3 500,00	1 626,97	-	1 626,97	-1 873,03 -53,52 %
166	Refinancement de la dette	-	-	-	-	-	-	-
167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	-	-	-	-	-	-	-
168	Autres emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-	-	-	-
169	Primes de remboursements des obligations	-	-	-	-	-	-	-
16	TOTAL	2 000,00	1 500,00	3 500,00	1 626,97	-	1 626,97	-1 873,03 -53,52 %
171	Dettes rattachées à des participations (groupe)	-	-	-	-	-	-	-
174	Dettes rattachées à des participations (hors groupe)	-	-	-	-	-	-	-
178	Dettes rattachées à des sociétés en participation	-	-	-	-	-	-	-
17	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Compte de liaison investissement								
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (uniquement)	-	-	-	-	-	-	-
18	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Fonds dédiés (établissements privés)								
194	Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-
195	Fonds dédiés sur dons manuels affectés	-	-	-	-	-	-	-
197	Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-	-	-	-	-	-	-
19	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé								
201	Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
203	Frais d'étude, de recherche, de développement et frais d'insertion (établissements publics)	10 000,00	-	10 000,00	4 641,00	-	4 641,00	-5 359,00 -53,59 %
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-	-	-
206	Droit au bail (établissements privés)	-	-	-	-	-	-	-
207	Fonds commercial (établissements privés)	-	-	-	-	-	-	-
208	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
20	TOTAL	10 000,00	-	10 000,00	4 641,00	-	4 641,00	-5 359,00 -53,59 %

4.2.1. Section d'investissement : tableau des emplois (3)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Mandats émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés)	Mandats en annulation (ESSMS publics)	Net (public)	Ecart	
							montant	en %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé (suite)								
211	Terrains	-	-	77 000,00	-	77 000,00	77 000,00	
212	Agencements et aménagements des terrains, plantations à dem	-	-	-	-	-	-	
213	Constructions sur sol propre	-	555 000,00	159 637,44	-	159 637,44	-395 362,56	-71,24 %
214	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	
215	Installations, matériel et outillages techniques	40 000,00	-	76 905,17	-	76 905,17	36 905,17	92,26 %
216	Collections, oeuvres d'art	-	-	-	-	-	-	
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-	
2182	Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 000,00	-	-	-	-	-4 000,00	-100,00 %
2184	Mobilier	40 000,00	30 000,00	63 079,11	197,27	62 881,84	-7 118,16	-10,17 %
2185	Cheptel	-	-	-	-	-	-	
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	-	-	-	-	-4 000,00	-100,00 %
21	TOTAL	88 000,00	585 000,00	376 621,72	197,27	376 424,45	-296 575,55	-44,07 %
221	Terrains	-	-	-	-	-	-	
222	Agencements et aménagements des terrains, plantations à dem	-	-	-	-	-	-	
223	Constructions sur sol propre	-	-	-	-	-	-	
224	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	
225	Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-	-	
226	Collections, oeuvres d'art	-	-	-	-	-	-	
228	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	
229	Droits des propriétaires/Droits de l'affectant	-	-	-	-	-	-	
22	TOTAL	-	-	-	-	-	-	
2312	Terrains, agencements et aménagements des terrains en cours	-	-	12 269,99	-	12 269,99	12 269,99	
2313	Constructions en cours sur sol propre	415 000,00	49 000,00	366 691,54	-	366 691,54	-97 308,46	-20,97 %
2314	Constructions en cours sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	
2315	Installations, matériel et outillage techniques en cours	-	50 000,00	21 301,78	-	21 301,78	-28 698,22	-57,40 %
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-	
232	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-	
235	Immobilisations en cours - Part investissement PPP (partenariat public privé)	-	-	-	-	-	-	
237	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	
23	TOTAL	415 000,00	99 000,00	400 263,31	-	400 263,31	-113 736,69	-22,13 %
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition (établissement public)	-	-	-	-	-	-	
24	TOTAL	-	-	-	-	-	-	

4.2.1. Section d'investissement : tableau des emplois (4)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Mandats émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés)	Mandats en annulation (ESSMS publics)	Net (public)	Ecart	
							montant	en %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Remboursement des dettes financières								
26	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-	-
26	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
271	Titres immobilisés (droit de propriété)	-	-	-	-	-	-	
272	Titres immobilisés (droit de créance)	-	-	-	-	-	-	
273	Comptes de placement (long terme)	-	-	-	-	-	-	
274	Prêts	-	-	-	-	-	-	
275	Dépôts et cautionnements versés	4 000,00	-	4 000,00	1 886,00	-	1 886,00	-2 114,00 -52,85 %
2761	Créances diverses	-	-	-	-	-	-	
2768	Intérêts courus	-	-	-	-	-	-	
279	Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés (établissements privés)	-	-	-	-	-	-	
27	TOTAL	4 000,00	-	4 000,00	1 886,00	-	1 886,00	-2 114,00 -52,85 %
Amortissements des immobilisations (reprises)								
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	
2811	Amortissements des terrains de gissement	-	-	-	-	-	-	
2812	Amortissements des agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	-	-	-	-	-	-	
2813	Amortissements des constructions sur sol propre	-	-	-	-	-	-	
2814	Amortissements des constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	
2815	Amortissements des installations, matériel et outillage technique	-	-	-	-	-	-	
2818	Amortissements des autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	
282	Amortissements des immobilisations reçues en affectation (Etat)	-	-	-	-	-	-	
28	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-

4.2.1. Section d'investissement : tableau des emplois (5)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Mandats émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés)	Mandats en annulation (ESSMS publics)	Net (public)	Ecart	
							montant	en %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Autres - Dépréciation des immobilisations (reprises)								
290	-	-	-	-	-	-	-	
291	-	-	-	-	-	-	-	
292	-	-	-	-	-	-	-	
293	-	-	-	-	-	-	-	
296	-	-	-	-	-	-	-	
297	-	-	-	-	-	-	-	
29 TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	
39 Dépréciation de stocks et en-cours	-	-	-	-	-	-	-	
481 Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	-	-	-	-	-	-	-	
49 Dépréciation des comptes de tiers (reprises)	-	-	-	-	-	-	-	
59 Dépréciation des comptes financiers (reprises)	-	-	-	-	-	-	-	
001 Résultats d'investissement reporté (Déficit)	-	-	-	-	-	-	-	
004 Amortissements comptables excédentaires différés	-	-	-	-	-	-	-	
003 Excédent prévisionnel d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL	1 027 132,00	705 519,00	1 732 651,00	1 313 188,93	197,27	1 312 991,66	-419 659,34	-24,22 %

4.2.2. Section d'investissement : ressources

		Budget initial	Crédits complémentaires ou virements	Total	Réal	Ecart	
						montant	en %
		(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5) = (4)-(3)	(6) = (5)/(3)
Augmentation des fonds propres							
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	81 000,00	8 804,25	89 804,25	108 457,39	18 653,14	20,77 %
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	-	-	-	-	-	
13	Subventions d'investissement affectés à des biens non renouvelables	438 000,00	595 195,75	1 033 195,75	614 973,38	-418 222,37	-40,48 %
Dotations aux provisions							
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)	-	-	-	-	-	
15	Provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-	
Augmentation des dettes financières							
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	700,00	700,00	
17	Dettes rattachées à des participations	-	-	-	-	-	
Compte de liaison investissement							
18	Compte de liaison	-	-	-	-	-	
Immobilisations (sorties)							
20	Immobilisations incorporelles	-	12 400,00	12 400,00	-	-12 400,00	-100,00 %
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-	-	-	
23	Immobilisations en cours	-	56 600,00	56 600,00	56 526,06	73,94	-0,13 %
24	Immobilisations affectées, concédées, mises à disposition	-	-	-	-	-	
26	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	
27	Autres immobilisations financières	-	12 500,00	12 500,00	12 311,17	188,83	-1,51 %
Autres							
28	Amortissements des immobilisations (dotations)	508 132,00	20 019,00	528 151,00	520 023,66	-8 127,34	-1,54 %
29	Dépréciation des immobilisations (dotations)	-	-	-	-	-	
39	Dépréciation de stocks et en-cours	-	-	-	-	-	
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)	-	-	-	-	-	
49	Dépréciation des comptes de tiers (dotations)	-	-	-	-	-	
59	Dépréciation des comptes financiers (dotations)	-	-	-	-	-	
Total des ressources		1 027 132,00	705 519,00	1 732 651,00	1 312 991,66	-419 659,34	-24,22 %

001	Résultat d'investissement antérieur reporté (Excédent)	-	-	-	-	-	-
004	Amortissements comptables excédentaires différés	-	-	-	-	-	-
007	Déficit prévisionnel d'investissement	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL		1 027 132,00	705 519,00	1 732 651,00	1 312 991,66	-419 659,34	-24,22 %

4.2.2. Section d'investissement : tableau des ressources (1)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Titres émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés)	Titres en réduction (ESSMS publics)	Net (public)	Ecart		
							montant	en %	
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)	
Augmentation des fonds propres									
102	Fonds, apports et dotations	81 000,00	-	81 000,00	99 653,14	-	99 653,14	18 653,14	23,03 %
103	Fonds associatif avec droit de reprise (établissements privés)	-	-	-	-	-	-	0,00	
105	Ecarts de réévaluation (établissements privés)	-	-	-	-	-	-	0,00	
106	Réserves	-	8 804,25	8 804,25	8 804,25	-	8 804,25	0,00	0,00 %
10	TOTAL	81 000,00	8 804,25	89 804,25	108 457,39	-	108 457,39	18 653,14	20,77 %
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	-	-	-	-	-	-	0,00	
1161	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	
131	Subventions d'équipement transférables	438 000,00	595 195,75	1 033 195,75	614 973,38	-	614 973,38	-418 222,37	-40,48 %
138	Autres subventions d'investissement (établissements privés)	-	-	-	-	-	-	0,00	
139	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	-	-	-	-	-	-	0,00	
13	TOTAL	438 000,00	595 195,75	1 033 195,75	614 973,38	-	614 973,38	-418 222,37	-40,48 %
Provisions									
1411	Provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - Dotation par recours à l'emprunt	-	-	-	-	-	-	0,00	
142	Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-	-	-	0,00	
144	Provisions réglementées relatives aux autres éléments d'actif (établissements privés)	-	-	-	-	-	-	0,00	
145	Amortissements dérogatoires	-	-	-	-	-	-	0,00	
146	Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)	-	-	-	-	-	-	0,00	
147	Plus-values réinvesties (établissements privés)	-	-	-	-	-	-	0,00	
148	Autres provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	0,00	
14861	<i>dont réserves des plus values nettes d'actif immobilisé (êts priv</i>	-	-	-	-	-	-	0,00	
14862	<i>dont réserves des plus values nettes d'actif circulant (êts privés,</i>	-	-	-	-	-	-	0,00	
14	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	
151	Provisions pour risques	-	-	-	-	-	-	0,00	
152	Provisions pour risques et charges sur emprunt (établissements pu	-	-	-	-	-	-	0,00	
153	Provisions pour pensions et obligations similaires (établissements p	-	-	-	-	-	-	0,00	
155	Provisions pour impôts (êts privés)	-	-	-	-	-	-	0,00	
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-	0,00	
158	Autres provisions pour charges	-	-	-	-	-	-	0,00	
15	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	

4.2.2. Section d'investissement : tableau des ressources (2)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Titres émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés)	Titres en réduction (ESSMS publics)	Net (public)	Ecart	
							montant	en %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Augmentation des dettes financières								
163	Emprunts obligataires (établissements publics)	-	-	-	-	-	0,00	
164	Emprunts auprès des établissements de crédits	-	-	-	-	-	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	-	-	700,00	-	700,00	700,00	
166	Refinancement de la dette	-	-	-	-	-	0,00	
167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	-	-	-	-	-	0,00	
168	Autres emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-	-	0,00	
169	Primes de remboursements des obligations	-	-	-	-	-	0,00	
16	TOTAL	-	-	700,00	-	700,00	700,00	
Dettes rattachées à des participations (établissements privés)								
171	Dettes rattachées à des participations (groupe)	-	-	-	-	-	0,00	
174	Dettes rattachées à des participations (hors groupe)	-	-	-	-	-	0,00	
178	Dettes rattachées à des sociétés en participation	-	-	-	-	-	0,00	
17	TOTAL	-	-	-	-	-	-	
Comptes de liaison (en ressources)								
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (uniquement)	-	-	-	-	-	0,00	
18	TOTAL	-	-	-	-	-	-	
Fonds dédiés (établissements privés)								
194	Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	-	-	-	-	-	0,00	
195	Fonds dédiés sur dons manuels affectés	-	-	-	-	-	0,00	
197	Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-	-	-	-	-	0,00	
19	TOTAL	-	-	-	-	-	-	
Immobilisations (sorties)								
201	Frais d'établissement	-	-	-	-	-	0,00	
203	Frais d'étude, de recherche, de développement et frais d'insertion	-	12 400,00	12 400,00	-	-	-12 400,00	-100,00 %
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-	0,00	
206	Droit au bail (établissements privés)	-	-	-	-	-	0,00	
207	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	0,00	
208	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	0,00	
20	TOTAL	-	12 400,00	12 400,00	-	-	-12 400,00	-100,00 %

4.2.2. Section d'investissement : tableau des ressources (3)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Titres émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés)	Titres en réduction (ESSMS publics)	Net (public)	Ecart	
							montant	en %

Immobilisations (sorties) – suite

	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
211 Terrains	-	-	-	-	-	-	0,00	
212 Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	-	-	-	-	-	-	0,00	
213 Constructions sur sol propre	-	-	-	-	-	-	0,00	
214 Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	0,00	
215 Installations, matériel et outillage techniques	-	-	-	-	-	-	0,00	
216 Collections, oeuvres d'art	-	-	-	-	-	-	0,00	
2181 Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-	0,00	
2182 Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	0,00	
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	-	-	0,00	
2184 Mobilier	-	-	-	90,00	90,00	-	0,00	
2185 Cheptel	-	-	-	-	-	-	0,00	
2188 Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	0,00	
21 TOTAL	-	-	-	90,00	90,00	-	-	

221 Terrains	-	-	-	-	-	-	0,00	
222 Agencements et aménagements de terrains, plantations à demeure	-	-	-	-	-	-	0,00	
223 Constructions sur sol propre	-	-	-	-	-	-	0,00	
224 Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	0,00	
225 Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-	-	0,00	
226 Collections, oeuvres d'art	-	-	-	-	-	-	0,00	
228 Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	0,00	
229 Droits des propriétaires/Droits de l'affectant	-	-	-	-	-	-	0,00	

22 TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	
-----------------	---	---	---	---	---	---	---	--

4.2.2. Section d'investissement : tableau des ressources (4)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Titres émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés)	Titres en réduction (ESSMS publics)	Net (public)	Ecart	
							montant	en %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Immobilisations (sorties) – suite								
2312	Terrains, agencements et aménagements des terrains en cours	-	-	-	-	-	0,00	
2313	Constructions en cours sur sol propre	-	-	-	-	-	0,00	
2314	Constructions en cours sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	0,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	0,00	
232	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	0,00	
235	Immobilisations en cours - Part investissement PPP (partenariat public privé)	-	-	-	-	-	0,00	
237	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	56 600,00	56 600,00	56 526,06	-	56 526,06	-73,94 -0,13 %
23	TOTAL	-	56 600,00	56 600,00	56 526,06	-	56 526,06	-73,94 -0,13 %
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition (établissement public)	-	-	-	-	-	0,00	
24	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
26	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	0,00	
26	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
271	Titres immobilisés (droit de propriété)	-	-	-	-	-	0,00	
272	Titres immobilisés (droit de créance)	-	-	-	-	-	0,00	
273	Comptes de placement (long terme)	-	-	-	-	-	0,00	
274	Prêts	-	-	-	-	-	0,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	-	12 500,00	12 500,00	12 311,17	-	12 311,17	-188,83 -1,51 %
2761	Créances diverses	-	-	-	-	-	0,00	
2768	Intérêts courus	-	-	-	-	-	0,00	
279	Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés (établissements privés)	-	-	-	-	-	0,00	
27	TOTAL	-	12 500,00	12 500,00	12 311,17	-	12 311,17	-188,83 -1,51 %

4.2.2. Section d'investissement : tableau des ressources (5)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Titres émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés)	Titres en réduction (ESSMS publics)	Net (public)	Ecart	
							montant	en %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Amortissements des immobilisations (dotations)								
280	-	-	-	1 260,00	-	1 260,00	1 260,00	
2811	-	-	-	-	-	-	0,00	
2812	5 100,00	-	5 100,00	5 094,00	-	5 094,00	-6,00	-0,12 %
2813	392 016,00	-	392 016,00	383 886,00	-	383 886,00	-8 130,00	-2,07 %
2814	-	-	-	-	-	-	0,00	
2815	40 001,00	-	40 001,00	46 424,21	-	46 424,21	6 423,21	16,06 %
2818	71 015,00	20 019,00	91 034,00	83 359,45	-	83 359,45	-7 674,55	-8,43 %
282	-	-	-	-	-	-	0,00	
28	508 132,00	20 019,00	528 151,00	520 023,66	-	520 023,66	-8 127,34	-1,54 %
Dépréciation des immobilisations (dotations)								
290	-	-	-	-	-	-	0,00	
291	-	-	-	-	-	-	0,00	
292	-	-	-	-	-	-	0,00	
293	-	-	-	-	-	-	0,00	
296	-	-	-	-	-	-	0,00	
297	-	-	-	-	-	-	0,00	
29	-	-	-	-	-	-	-	
39	Dépréciation de stocks et en-cours							
	-	-	-	-	-	-	0,00	
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)							
	-	-	-	-	-	-	0,00	
49	Dépréciation des comptes de tiers (dotations)							
	-	-	-	-	-	-	0,00	
59	Dépréciation des comptes financiers (dotations)							
	-	-	-	-	-	-	0,00	
001	Résultats d'investissement reporté (Excédent)							
	-	-	-	-	-	-	0,00	
004	Amortissements comptables excédentaires différés							
	-	-	-	-	-	-	0,00	
007	Déficit d'investissement							
	-	-	-	-	-	-	0,00	
TOTAL GENERAL	1 027 132,00	705 519,00	1 732 651,00	1 313 081,66	90,00	1 312 991,66	-419 659,34	-24,22 %

5.1.1 Charges de la section d'exploitation

GRUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Réel accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	dont CNR	Dépenses réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							montant	en %	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)		(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (6) / (4)	
ACHATS									
601	Achats stockés de matières premières et de fournitures	-	-	-	-	-	-	-	-
602	Achats stockés - autres approvisionnements	-	-	-	-	-	-	-	-
603	Variation des stocks	-	-	-	-	-	-	-	-
606	Achats non stockés de matières et fournitures	439 442,64	608 835,00	200 797,00	809 632,00	-	799 047,54	-10 584,46	- 1,31
607	Achats de marchandise	-	-	-	-	-	-	-	-
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-
713	Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	-	-	-	-	-	-	-	-
SERVICES EXTERIEURS									
6111	Sous-traitance : prestations à caractère médical	7 104,73	13 300,00	1 700,00	15 000,00	-	11 227,59	-3 772,41	- 25,15
6112	Sous-traitance : prestations à caractère médico-social	2 095 487,87	2 150 000,00	1 697 643,00	3 847 643,00	-	3 769 335,97	-78 307,03	- 2,04
6118	Sous-traitance : autres prestations de service	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES SERVICES EXTERIEURS									
6241	Transports de biens	-	-	-	-	-	-	-	-
6242	Transports d'usagers	85 452,65	96 000,00	-17 053,00	78 947,00	-	72 922,91	-6 024,09	- 7,63
6247	Transports collectifs de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-
6248	Transports divers	-	-	-	-	-	-	-	-
625	Déplacements, missions et réceptions	62 605,32	50 000,00	38 645,00	88 645,00	-	88 642,51	- 2,49	- 0,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	8 971,28	9 500,00	788,00	10 288,00	-	10 287,40	- 0,60	- 0,01
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	5 837,72	7 000,00	- 350,00	6 650,00	-	5 995,58	- 654,42	- 9,84
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	760 465,41	860 000,00	419 435,00	1 279 435,00	-	1 279 319,62	- 115,38	- 0,01
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	-	890,00	- 20,00	870,00	-	696,00	- 174,00	- 20,00
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur	-	-	-	-	-	-	-	-
6287	Remboursement de frais	-	-	-	-	-	-	-	-
6288	Autres prestations	14 278,48	13 500,00	3 415,00	16 915,00	-	10 380,21	-6 534,79	- 38,63
TOTAL GROUPE I									
		3 479 646,10	3 809 025,00	2 345 000,00	6 154 025,00	0,00	6 047 855,33	-106 169,67	98,27

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réel accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	dont CNR	Dépenses réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							montant	en %	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)		(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (6) / (4)	
621	4 618,39	14 739,00	-10 410,00	4 329,00	-	1 620,00	-2 709,00	- 62,58	
622	37 710,00	15 350,00	28 710,00	44 060,00	-	44 051,13	- 8,87	- 0,02	
631	-	-	-	-	-	-	-	-	
633	387 090,94	359 242,00	56 769,00	416 011,00	-	416 008,43	- 2,57	- 0,00	
641	8 558 267,09	8 823 656,00	557 512,00	9 381 168,00	-	9 379 645,03	-1 522,97	- 0,02	
642	14 327,04	15 000,00	-5 000,00	10 000,00	-	9 442,83	- 557,17	- 5,57	
643	-	-	-	-	-	-	-	-	
645	3 205 927,09	3 545 087,00	-98 402,00	3 446 685,00	-	3 434 855,17	-11 829,83	- 0,34	
646	-	-	-	-	-	-	-	-	
647	180 367,22	204 514,00	-2 153,00	202 361,00	-	194 640,80	-7 720,20	- 3,82	
648	30 425,70	9 926,00	11 824,00	21 750,00	-	21 749,31	- 0,69	- 0,00	
TOTAL GROUPE II	12 418 733,47	12 987 514,00	538 850,00	13 526 364,00	0,00	13 502 012,70	-24 351,30	99,82	
dont Montant des provisionnements pour congés à payer		0,00	0,00	0,00		0,00	-	-	

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réel accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	dont CNR	Dépenses réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							montant	en %	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)		(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (6) / (4)	
612	-	-	-	-	-	-	-	-	
6132	168 993,54	199 000,00	-21 709,00	177 291,00	-	177 280,29	- 10,71	- 0,01	
6135	8 604,05	8 000,00	- 66,00	7 934,00	-	7 933,35	- 0,65	- 0,01	
614	21 492,25	24 000,00	-1 485,00	22 515,00	-	22 514,27	- 0,73	- 0,00	
6152	18 010,79	20 000,00	2 976,00	22 976,00	-	22 964,33	- 11,67	- 0,05	
6155	36 365,03	24 500,00	10 756,00	35 256,00	-	33 903,82	-1 352,18	- 3,84	
6156	53 842,71	44 650,00	10 945,00	55 595,00	-	55 593,43	- 1,57	- 0,00	
616	83 065,17	83 000,00	-17 236,00	65 764,00	-	65 723,15	- 40,85	- 0,06	
617	-	-	-	-	-	-	-	-	
618	38 655,12	28 000,00	18 500,00	46 500,00	-	45 808,47	- 691,53	- 1,49	
623	-	-	-	-	-	-	-	-	
627	-	-	-	-	-	-	-	-	
635	345,00	1 700,00	- 150,00	1 550,00	-	1 545,00	- 5,00	- 0,32	
637	-	-	-	-	-	-	-	-	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
651	-	-	-	-	-	-	-	-	
654	-	-	-	-	-	-	-	-	
655	-	-	-	-	-	-	-	-	
657	-	-	-	-	-	-	-	-	
658	136 368,03	161 500,00	10 710,00	172 210,00	-	171 755,55	- 454,45	- 0,26	
CHARGES FINANCIERES									
66	-	-	-	-	-	-	-	-	
CHARGES EXCEPTIONNELLES									
671	2 375,79	500,00	3 679,00	4 179,00	-	3 916,09	- 262,91	- 6,29	
673	2 548,00	1 000,00	650,00	1 650,00	-	1 649,00	- 1,00	- 0,06	
675	-	-	-	-	-	-	-	-	
678	-	-	14 430,00	14 430,00	-	14 428,69	- 1,31	- 0,01	

5.3.1. Tableau des effectifs

Catégorie	Nombre d'agents à temps plein	Temps partiel		Total		Nombre d'ETP au précédent compte administratif	Ecart
		Nombre d'agents	Nombre d'ETP	Nombre d'agents	Nombre d'ETP		
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2)	(5) = (1) + (3)	(6)	(7) = (5) - (6)
DIRECTION / ENCADREMENT	21	0	0,00	21	21,00	20,00	1,00
01 : Directeur	1			1	1,00	1,00	0,00
03 : Médecin directeur				0	0,00		0,00
04 : Directeur adjoint, attaché de direction., économiste	7			7	7,00	7,00	0,00
09 : Educateur spécialisé - encadrement				0	0,00		0,00
10 : Educateur technique - encadrement				0	0,00		0,00
11 : Educateur technique spécialisé - encadrement				0	0,00		0,00
12 : Chef d'atelier				0	0,00		0,00
13 : Assistant de service social - encadrement				0	0,00		0,00
14 : Educateur de jeunes enfants - encadrement				0	0,00		0,00
15 : Conseiller en économie sociale - encadrement				0	0,00		0,00
16 : Chef de service éducatif	10			10	10,00	9,00	1,00
17 : Cadre infirmier - encadrement				0	0,00		0,00
18 : Cadre infirmier psychiatrique				0	0,00		0,00
19 : Autre cadre - pédagogique et social				0	0,00		0,00
20 : Autre cadre - paramédical	3			3	3,00	3,00	0,00
21 : Chef de service général/documentaire/informatique				0	0,00		0,00
ADMINISTRATION / GESTION	14	0	0,00	14	14,00	14,00	0,00
05 : Agent administratif et de bureau	14			14	14,00	14,00	0,00
06 : Autre personnel de direction/ gestion /administration				0	0,00		0,00
SERVICES GENERAUX	67	0	0,00	67	67,00	61,00	6,00
07 : Agent de service général	6			6	6,00	6,00	0,00
08 : Ouvrier professionnel	12			12	12,00	11,00	1,00
71 : Maîtresse de maison	30			30	30,00	18,00	12,00
72 : Veilleur de nuit	19			19	19,00	26,00	-7,00
RESTAURATION	7			7	7,00	7,00	0,00
SOCIO-EDUCATIF	169	1	0,50	170	169,50	157,00	12,50
22 : Educateur scolaire				0	0,00		0,00
23 : Instituteur spécialisé				0	0,00		0,00
24 : Instituteur				0	0,00		0,00
25 : Professeur des écoles				0	0,00		0,00
26 : Professeur agrégé				0	0,00		0,00
27 : Professeur enseignement général collège				0	0,00		0,00
28 : Professeur lycée professionnel				0	0,00		0,00
29 : Maître-auxiliaire				0	0,00		0,00
30 : Professeur/moniteur E.P.S.				0	0,00		0,00
31 : Professeur technique - enseignement professionnel				0	0,00		0,00
32 : Educateur technique spécialisé				0	0,00		0,00
33 : Educateur technique	2			2	2,00	2,00	0,00
34 : Moniteur d'atelier				0	0,00		0,00
35 : Educateur spécialisé	88	1	0,50	89	88,50	85,00	3,50
36 : Moniteur éducateur	38			38	38,00	37,00	1,00
37 : Moniteur de jardin d'enfants				0	0,00		0,00
38 : Aide médico-psychologique				0	0,00		0,00
61A : Aide-soignant (sauf SSIAD)				0	0,00		0,00
39 : Educateur PJJ				0	0,00		0,00
40 : Assistant de service social				0	0,00		0,00
41 : Moniteur enseignement ménager				0	0,00		0,00
42 : Conseiller en économie sociale et familiale	1			1	1,00		1,00
43 : Assistante maternelle	24			24	24,00	22,00	2,00
44 : Personnel d'aide à domicile				0	0,00		0,00
45 : Travailleur familial				0	0,00		0,00
46 : animateur social				0	0,00		0,00
47 : Autre personnel éducatif.	16			16	16,00	11,00	5,00
64 : Att. form. éducateur spécialisé				0	0,00		0,00
65 : Att. form. moniteur éducateur				0	0,00		0,00
66 : Att. form. médico-psychologique				0	0,00		0,00
67 : Elève éducateur spécialisé				0	0,00		0,00
68 : Elève moniteur éducateur				0	0,00		0,00
69 : Elève aide médico-psychologique				0	0,00		0,00
MEDICAL	0	3	1,00	3	1,00	1,00	0,00
48 : Psychiatre		1	0,20	1	0,20	0,20	0,00
49 : Pédiatre		1	0,30	1	0,30	0,30	0,00
50 : Médecin rééducation fonctionnelle				0	0,00		0,00
51 : Autre spécialiste				0	0,00		0,00
52 : Médecin généraliste		1	0,50	1	0,50	0,50	0,00
PARAMEDICAL	48	13	8,90	61	56,90	43,90	13,00
53 : Psychologue		11	7,90	11	7,90	7,40	0,50
54 : Infirmier D.E.	12			12	12,00	11,00	1,00
55 : Infirmier psychiatrique				0	0,00		0,00
56 : Masseur kinésithérapeute				0	0,00		0,00
57 : Ergothérapeute				0	0,00		0,00
58 : Orthophoniste				0	0,00		0,00
59 : Orthoptiste				0	0,00		0,00
60 : Psychomotricien				0	0,00		0,00
62 : Auxiliaire de puériculture	35	2	1,00	37	36,00	25,50	10,50
63 : Autre - paramédical diplômé				0	0,00		0,00
70 : Puéricultrice	1			1	1,00		1,00
61B : Aide-soignant (pour SSIAD)				0	0,00		0,00
TOTAL	326	17	10,40	343	336,40	303,90	32,50

5.3.2. Tableau des rémunérations : en euros - Valorisation du tableau des effectifs

Catégorie	ETP	Budget exécutoire	CA	Ecart
		(1)	(2)	(3) = (2) - (1)
DIRECTION / ENCADREMENT	21,00	1 310 114,00	1 338 208,71	28 094,71
01 : Directeur	1,00	131 822,00	137 062,21	5 240,21
03 : Médecin directeur	0,00			0,00
04 : Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	7,00	437 117,00	401 192,38	-35 924,62
09 : Educateur spécialisé - encadrement	0,00			0,00
10 : Educateur technique - encadrement	0,00			0,00
11 : Educateur technique spécialisé - encadrement	0,00			0,00
12 : Chef d'atelier	0,00			0,00
13 : Assistant de service social - encadrement	0,00			0,00
14 : Educateur de jeunes enfants - encadrement	0,00			0,00
15 : Conseiller en économie sociale - encadrement	0,00			0,00
16 : Chef de service éducatif	10,00	513 579,00	609 435,37	95 856,37
17 : Cadre infirmier - encadrement	0,00			0,00
18 : Cadre infirmier psychiatrique	0,00			0,00
19 : Autre cadre - pédagogique et social	0,00			0,00
20 : Autre cadre - paramédical	3,00	227 596,00	190 518,75	-37 077,25
21 : Chef de service général/documentaire/informatique	0,00			0,00
ADMINISTRATION / GESTION	14,00	618 451,00	631 713,46	13 262,46
05 : Agent administratif et de bureau	14,00	618 451,00	631 713,46	13 262,46
06 : Autre personnel de direction/ gestion /administration	0,00			0,00
SERVICES GENERAUX	67,00	2 528 728,00	2 582 955,70	54 227,70
07 : Agent de service général	6,00	419 259,00	461 907,93	42 648,93
08 : Ouvrier professionnel	12,00	359 284,00	393 870,93	34 586,93
71 : Maîtresse de maison	30,00	734 666,00	817 482,59	82 816,59
72 : Veilleur de nuit	19,00	1 015 519,00	909 694,25	-105 824,75
RESTAURATION	7,00	195 109,00	199 293,63	4 184,63
SOCIO-EDUCATIF	169,50	6 160 441,00	6 292 550,63	132 109,63
22 : Educateur scolaire	0,00			0,00
23 : Instituteur spécialisé	0,00			0,00
24 : Instituteur	0,00			0,00
25 : Professeur des écoles	0,00			0,00
26 : Professeur agrégé	0,00			0,00
27 : Professeur enseignement général collège	0,00			0,00
28 : Professeur lycée professionnel	0,00			0,00
29 : Maître-auxiliaire	0,00			0,00
30 : Professeur/moniteur E.P.S.	0,00			0,00
31 : Professeur technique - enseignement professionnel	0,00			0,00
32 : Educateur technique spécialisé	0,00			0,00
33 : Educateur technique	2,00	56 343,00	0,00	-56 343,00
34 : Moniteur d'atelier	0,00			0,00
35 : Educateur spécialisé	88,50	3 143 333,00	3 389 879,08	246 546,08
36 : Moniteur éducateur	38,00	1 760 481,00	1 615 964,78	-144 516,22
37 : Moniteur de jardin d'enfants	0,00			0,00
38 : Aide médico-psychologique	0,00			0,00
61A : Aide-soignant (sauf SSIAD)	0,00			0,00
39 : Educateur PJJ	0,00			0,00
40 : Assistant de service social	0,00			0,00
41 : Moniteur enseignement ménager	0,00			0,00
42 : Conseiller en économie sociale et familiale	1,00		20 462,19	20 462,19
43 : Assistante maternelle	24,00	842 791,00	860 864,08	18 073,08
44 : Personnel d'aide à domicile	0,00			0,00
45 : Travailleur familial	0,00			0,00
46 : animateur social	0,00			0,00
47 : Autre personnel éducatif.	16,00	357 493,00	405 380,50	47 887,50
64 : Att. form. éducateur spécialisé	0,00			0,00
65 : Att. form. moniteur éducateur	0,00			0,00
66 : Att. form. médico-psychologique	0,00			0,00
67 : Elève éducateur spécialisé	0,00			0,00
68 : Elève moniteur éducateur	0,00			0,00
69 : Elève aide médico-psychologique	0,00			0,00
MEDICAL	1,00	89 646,00	91 568,25	1 922,25
48 : Psychiatre	0,20	8 303,00	2 215,41	-6 087,59
49 : Pédiatre	0,30	9 963,00	10 633,92	670,92
50 : Médecin rééducation fonctionnelle	0,00			0,00
51 : Autre spécialiste	0,00			0,00
52 : Médecin généraliste	0,50	71 380,00	78 718,92	7 338,92
PARAMEDICAL	56,90	2 040 279,00	2 084 032,74	43 753,74
53 : Psychologue	7,90	359 014,00	345 061,05	-13 952,95
54 : Infirmier D.E.	12,00	469 380,00	506 713,38	37 333,38
55 : Infirmier psychiatrique	0,00			0,00
56 : Masseur kinésithérapeute	0,00			0,00
57 : Ergothérapeute	0,00			0,00
58 : Orthophoniste	0,00			0,00
59 : Orthoptiste	0,00			0,00
60 : Psychomotricien	0,00			0,00
62 : Auxiliaire de puériculture	36,00	1 211 885,00	1 232 258,31	20 373,31
63 : Autre - paramédical diplômé	0,00			0,00
70 : Puéricultrice	1,00			0,00
61B : Aide-soignant (pour SSIAD)	0,00			0,00
TOTAL	336,40	12 942 768,00	13 220 323,12	277 555,12

5.3.3. Tableau des rémunérations : en euros - Autres rémunérations et avantages

Nature des rémunérations	Budget N	Réal N	Ecart N
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)
Aide au retour à l'emploi	5 064,00	5 172,30	108,30
stagiaires	2 124,00	2 170,02	46,02
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-

5.3.7. Tableau des indicateurs de personnel

	Réal N-1	Budget exécutoire N	Réal N	Ecart entre C et A	Ecart entre C et B
--	----------	---------------------	--------	--------------------	--------------------

(a)

(b)

(c)

Nombre total annuel de points (points indiciaires + primes et indemnités)	-	-	-	-	-
Valeur moyenne du point	-	-	-	-	-
Taux de charges sociales	-	-	-	-	-
(1) Total des dépenses de personnel (621 + 631 + 633 + 64)	12 413 033,47	12 987 514,00	13 299 532,49	886 499,02	312 018,49
(2) Recettes atténuatives de personnel	98 321,06	2 373 960,63	2 373 960,63	2 275 639,57	-
(1)-(2) Total net	12 314 712,41	10 613 553,37	10 925 571,86	-1 389 140,55	312 018,49

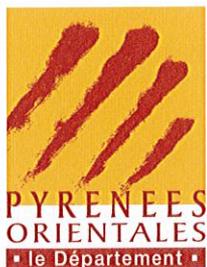
Ratio nombre de personnes promues sur nombre de personnes promouvables :

Nombre de personnes promouvables

Nombre de personnes promues

Ratio

année N-2	année N-1	année N
0	0	0
0	0	0



Compte Administratif 2019
BUDGET ANNEXE IDEA

Etat des Restes à Réaliser
au 31 décembre 2019

DEPENSES (exercice 2019)

BUDGET ANNEXE IDEA

Chapitres	Libellé	Réalisé 2019	Engagé non mandaté 2019	Restes à réaliser
27	Autres immobilisations financières (cautions)	1 886,00	2 114,00	2 114,00
			2 114,00	2 114,00

Total des dépenses restant à réaliser :

Euros

Soit la somme de **DEUX MILLE CENT QUATORZE EUROS**

La Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales

Hermeline MALHERBE

